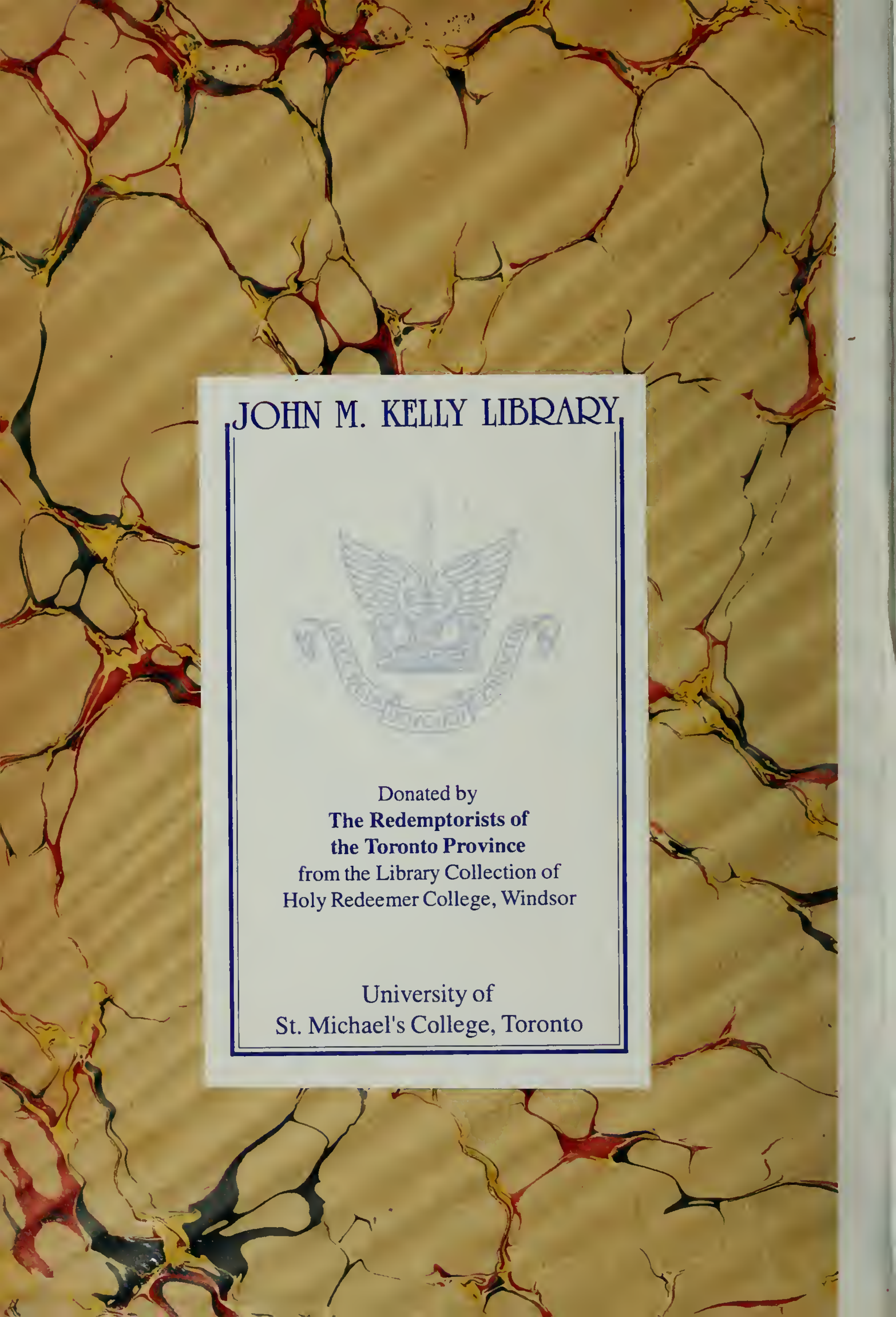
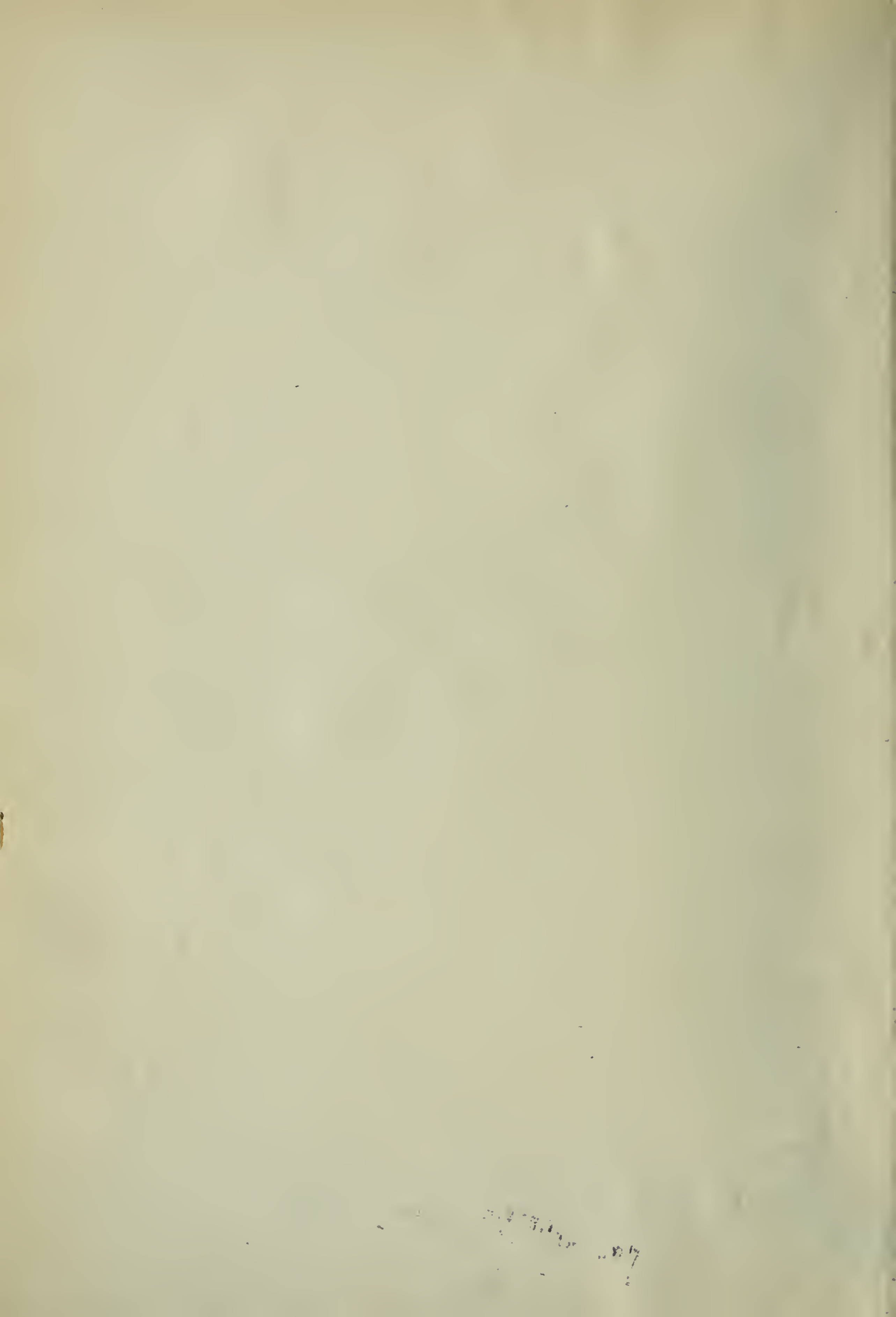


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04049 9063



JOHN M. KELLY LIBRARY
Donated by
The Redemptorists of
the Toronto Province
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor
University of
St. Michael's College, Toronto





XII 3

ŒUVRES COMPLÈTES

DE SAINT AUGUSTIN

ÉVÊQUE D'HIPPONE

TABLE DES OUVRAGES COMPRIS DANS LE TOME XVI

Traduits par M. PÉRONNE, chanoine titulaire de Soissons.



Besançon. — Imprimerie d'Outhenin-Chalandre fils.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT AUGUSTIN

ÉVÊQUE D'HIPPONE

TRADUITES EN FRANÇAIS ET ANNOTÉES

PAR MM.

PÉRONNE
Chanoine titulaire de Soissons, ancien professeur d'Ecriture sainte et d'éloquence sacrée.

VINCENT
Archiprêtre de Vervins.

ÉCALLE
Professeur au grand séminaire de Troyes, traducteur de la *Somme contre les Gentils*.

CHARPENTIER
Doct. en théol., trad. des *Œuvres de S. Bernard*.

H. BARREAU
Docteur ès-lettres et en philosophie, chevalier de plusieurs ordres.

renfermant

LE TEXTE LATIN ET LES NOTES DE L'ÉDITION DES BÉNÉDICTINS

TOME SEIZIÈME

SERMONS AU PEUPLE, PREMIÈRE SÉRIE.



PARIS

LIBRAIRIE DE LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR

RUE DELAMBRE, 13

1871



SERMONS AU PEUPLE

DIVISÉS EN QUATRE SÉRIES

PREMIÈRE SÉRIE

(SUITE)

SERMON X.

Sur le jugement de Salomon entre deux femmes de mauvaise vie.

1. La sainte Ecriture, dans le livre des Rois, rapporte avec de grands éloges un jugement admirable que Salomon rendit entre deux femmes qui se disputaient un petit enfant : « Alors, dit l'écrivain sacré, deux courtisanes vinrent trouver le roi et se présentèrent devant lui. Et l'une dit : Je vous prie mon Seigneur, écoutez-moi. Nous demeurions, cette femme et moi, dans une même maison, et je suis accouchée dans la chambre où elle était. Et, trois jours après moi, elle est accouchée. Nous étions ensemble dans cette maison, et il n'y avait que nous deux. Le fils de cette femme est mort pendant la nuit, parce qu'elle l'a étouffé en dormant. Et se levant dans le silence d'une nuit profonde, pendant que je dormais, elle a pris mon fils à mes côtés ; et l'ayant mis auprès d'elle, elle a placé auprès de moi son fils qui était mort. Et comme je me levais le matin pour donner du lait à mon fils, je l'ai trouvé mort, et le considérant avec plus d'attention au grand jour, j'ai reconnu que ce n'était pas le mien, celui que j'avais enfanté. L'autre femme répondit : Ce que vous dites n'est pas vrai ; mais votre fils est mort et le mien est vivant. La première, au contraire, disait : Vous mentez, car c'est mon fils qui vit, et le vôtre est mort. Alors le roi leur dit : Celle-ci dit : Mon fils est vivant, et le vôtre est mort; et l'autre répond : Non, mais c'est votre fils qui est mort, et le mien vit. Le roi ajouta : Apportez-moi une épée. Et lorsqu'on eut apporté une épée devant le roi, il dit à ses gardes : Coupez en deux parts cet enfant qui est vivant, et donnez-en la moitié à l'une, et la moitié à l'autre. Alors la femme dont le fils était vivant, dit au roi (car ses entrailles furent

SERMONES AD POPULUM

CLASSIBUS QUATUOR COMPREHENSI

PRIMA CLASSIS (SEQUITUR)

SERMO X.

De judicio Salomonis inter duas mulieres meretrices (a).

1. Inter duas mulieres certantes de parvulo filio mirabile judicium Salomonis prædicat Scriptura Regnorum. Scriptum est enim : « Tunc apparuerunt duæ mulieres meretrices regi Salomoni, et steterunt in conspectu ejus, et dixit mulier una : Animadverte Domine, ego et mulier hæc habitabamus in domo una, et peperi in domo, et contigit die tertio postquam peperi, peperit etiam hæc mulier filium, et eramus in uno, et non erat quisquam nobiscum præter ambas nos in domo : et mortuus est filius mulieris hujus per noctem, mox dormivit super eum ; et surrexit media nocte, et tulit filium meum ab ascellis meis, et collocavit in sinu suo, et filium suum mortuum in sinu meo ; et surrexi mane dare lac filio meo, et ille erat mortuus : consideravi eum mane, et ecce non erat filius meus quem peperi. Et dixit mulier illa alia : Non, sed filius meus est qui vivit, filius autem tuus qui mortuus est. Et ipsa dixit : Non, filius tuus est ille mortuus, et meus filius est qui vivit. Et locutæ sunt in conspectu regis. Et dixit eis rex : Tu dicis, hic est filius meus qui vivit, et filius ejus mortuus est ; et tu dicis : Non, sed filius meus vivit, et filius ejus mortuus est. Et ait rex : Afferte mihi machæram. Et obtulerunt ei machæram in conspectu regis. Et dixit rex : Dividite puerum qui vivit in duas partes, et date dimidium ejus huic, et dimidium ejus huic. Et respondit mulier cujus erat filius qui vivebat, et dixit ad regem, quoniam conturbata est vulva ejus super filio suo ; et dixit : Animadver-

(a) Nunc primum vulgatus ex Mss. Regio, Colbertino et Victorino. In eamdem rem censentur in Possidii Indiculo Sermones duo, alter in c. VIII, sub ipso titulo : *De Judicio Salomonis*, etc., alter in c. III, hac inscriptus ratione : *De duabus mulieribus de parvulo disceptantibus, contra supra-scriptos*, id est contra Donatistas : quos quidem schismaticos spectabit historiæ hic propositæ posterior allegoria.

émues pour son fils) : Seigneur, donnez-lui, je vous supplie, l'enfant vivant, et ne le tuez point. L'autre disait au contraire : Qu'il ne soit ni à moi ni à elle, mais qu'on le partage entre nous. Alors le roi prononça cette sentence et dit à cette femme qui s'était écriée : Donnez-lui l'enfant et ne le tuez pas : C'est elle qui est vraiment sa mère. » (III *Rois.*, III, 16-27.) La sagesse que Dieu avait accordée au roi Salomon brille dans ce jugement d'une manière éclatante. Et il obéit aux règles de la raison autant que de la justice, en déclarant que la seule et vraie mère de cet enfant était celle qui le conçut en quelque sorte une seconde fois lorsqu'elle s'aperçut qu'on le lui avait enlevé, qui souffrit de nouveau pour lui les douleurs de l'enfantement, en le défendant contre celle qui n'était point sa mère, et le mit une seconde fois au monde, en s'opposant à ce qu'on lui ôtât la vie. Mais comme les livres de l'Ancien Testament ne consacrent pas seulement le souvenir des faits historiques qui sont passés, mais contiennent des prophéties mystérieuses des événements à venir, étudions ce fait de la sainte Ecriture et voyons ce que signifient et figurent ces deux femmes.

2. Ces deux femmes représentent tout d'abord la Synagogue et l'Eglise. La Synagogue est convaincue d'avoir ôté la vie en dormant à son fils Jésus-Christ né des Juifs selon la chair, c'est-à-dire en suivant la lumière trompeuse de cette vie, et en ne comprenant point la révélation de la vérité que contenaient les paroles du Seigneur. Car il est écrit : « Levez-vous, vous qui dormez, et sortez d'entre les morts, et Jésus-Christ vous éclairera. » (*Ephés.*, V, 14.) Ces deux femmes qui habitaient toutes deux seules dans une même maison, sont une figure assez juste qu'il n'y avait dans ce monde aucune autre religion que les deux religions de la circoncision et de l'incirconcision. Une de ces femmes représente les circoncis réunis sous la loi et le culte d'un seul Dieu ; l'autre femme est la figure de toute la Gentilité incirconcise, livrée au culte des idoles. Toutes deux étaient des femmes de mauvaise vie, car l'Apôtre déclare que tous, Juifs et Grecs ont péché. (*Rom.*, III, 23.) En effet, toute âme qui abandonne l'éternelle vérité pour mettre son bonheur dans les jouissances impures de la terre, commet à l'égard de Dieu le crime de prostitution. Il est certain que ce n'est point l'Eglise, qui s'est formée au sein de la Gentilité prostituée, qui a mis à mort Jésus-Christ, mais il nous faut considérer comment elle est elle-même la mère du Christ : Ouvrez l'Evangile et écoutez le Seigneur qui vous dit : « Celui qui fait la volonté de mon Père, celui-là est ma mère, mon frère et ma sœur. » (*Matth.*, XII, 50.) Quand donc la Gentilité s'est-elle endormie non

tite, Domine, date ei puerum, et nolite eum morte afficere. Et hæc dixit : Neque mihi, neque huic sit, sed dividite illum. Et respondit rex, et dixit ei mulieri quæ dixit : Date eum illi, et morte nolite eum afficere ; quia hæc est mater ejus. » (III *Reg.*, III, 16-27.) Prudentia quidem regis divino munere concessa in hoc judicio mirabilis eminet. Non enim decuit, aut oportuit aliam judicare esse matrem pueri, nisi eam quæ illum iterum quodam modo concepit, cum cognovit ablatum ; et iterum parturivit, dum a falsa matre defendit ; et iterum peperit, dum non permisit occidi. Verumtamen sicut solent (*a*) divini veteres libri, non solum rei gestæ fidem, sed etiam futuræ insinuare mysterium ; consideranda est ista scriptura, utrum nobis in duabus istis mulieribus significatum aliquid figuratumque demonstret.

2. Et duæ quidem feminæ Synagoga et Ecclesia in prima facie considerationis occurrunt ; Synagoga enim filium suum Christum ex Judæis secundum carnem natum occidisse convincitur dormiens, id est præsentis vitæ sequendo lucem, manifestationemque veritatis in verbis Domini non intelligens : verum etiam scriptum est : Surge qui dormis, et exsurge a mortuis, et illuminabit te Christus. (*Ephes.*, V, 14.) Quod vero et duæ et solæ in una domo inhabitabant, non absurde illud significat, quod præter circumcisionem et præputium, nullum in hoc mundo religionis genus inventum est : ut in persona unius mulieris unum genus circumcisorum hominum constituas sub unius Dei et cultu et lege comprehensum ; in alterius vero mulieris persona universam præputiorum Gentilitatem idolorum cultui deditam intelligas. Meretrices autem ambæ fuerunt : dicit enim Apostolus Judæos et Græcos omnes sub peccato esse. (*Rom.*, III, 23.) Omnis enim anima quæ deserta æternitate veritatis, terrenis sordibus delectatur, fornicatur a Domino. Et de Gentili quidem fornicatione veniens Ecclesia manifestum est quod non occiderit Christum : sed quomodo mater Christi etiam ipsa sit, cogitandum est. Attende Evangelium, et audi Dominum dicentem : Qui fecerit voluntatem Patris mei, hic mater mea, et frater, et soror est. (*Matth.*,

(*a*) Victorinus Ms. *dici veteres libri.*

point pour étouffer son enfant, mais pour donner lieu de substituer un enfant mort à celui qui était vivant? N'est-ce pas là une figure du sacrement de la circoncision qui était mort pour les Juifs, parce qu'ils ne le comprenaient que dans un sens charnel? Ce sacrement de la circoncision était donc sans vie, sans efficacité chez les Juifs qui avaient mis à mort le Christ, la vie de tous les sacrements, car ce n'est que par lui qu'on peut trouver la vie dans les rites extérieurs du culte des Juifs. Les Juifs voulaient donc persuader aux Gentils qui avaient embrassé la foi chrétienne de recevoir le sacrement de la circoncision comme un corps privé de vie, en leur disant, comme nous le lisons dans les Actes des Apôtres, qu'ils ne pouvaient être sauvés qu'en se faisant circoncire. (*Act.*, XV, 1.) Or, ce n'était qu'à ceux qui n'avaient aucune connaissance de la loi, qu'ils s'efforçaient de persuader cette erreur, profitant ainsi des ténèbres de la nuit pour substituer l'enfant mort à celui qui était vivant. Cependant ils ne purent réussir dans leur dessein que lorsque l'Eglise de la Gentilité se laissa gagner en partie au sommeil de la folie. C'est de ce sommeil que l'Apôtre cherche à la réveiller lorsqu'il s'écrie : « O Galates insensés, qui vous a fasciné l'esprit? » (*Gal.*, III, 1.) Et un peu plus loin : « Etes-vous si insensés qu'après avoir commencé par l'esprit, vous finissiez maintenant par la chair. » (*Ibid.*, 3.) C'est-à-dire : Etes-vous si insensés que de sacrifier l'œuvre spirituelle et vivante dont vous étiez en possession, pour embrasser une œuvre morte qui vous est étrangère? En effet, l'Apôtre dit dans un autre endroit : « L'Esprit est vivant à cause de la justice. » (*Rom.*, VIII, 10.) Et ailleurs encore : « La prudence de la chair est mort. » (*Ibid.*, 6.) En entendant ces reproches et d'autres semblables, cette mère se réveille, et le matin se fait pour elle lorsque la parole de Dieu, c'est-à-dire le Christ, qui s'élevait ou qui parlait par la bouche de Paul, dissipe les obscurités de la loi. Quelle vive lumière l'Apôtre répand sur ces obscurités lorsqu'il écrit aux Galates : « Dites-moi, vous qui voulez être sous la loi, n'entendez-vous point ce que dit la loi? Car il est écrit qu'Abraham eut deux fils, l'un de l'esclave, et l'autre de la femme libre. Mais celui qui naquit de l'esclave naquit selon la chair; et celui qui naquit de la femme libre naquit en vertu de la promesse; tout ceci est une allégorie. Car ces deux femmes sont deux alliances, dont l'une établie sur le mont de Sina et qui n'engendre que des esclaves, est figurée par Agar. Et Sina est une montagne d'Arabie tenant à la Jérusalem d'ici-bas qui est esclave avec ses enfants : au lieu que la Jérusalem d'en haut est libre, et c'est elle qui est notre mère. » (*Gal.*, IV, 21, etc.)

XII, 50.) Ubi ergo dormivit hæc, non ut somno præfocaret, sed tamen ut posset ei mortuus supponi, et vivus auferri? An forte hoc est, quod ipsum sacramentum circumcisionis, quod apud Judæos jam mortuum remanserat, quia totum de illo carnaliter sentiebant : hoc ergo sacramentum circumcisionis, quod apud Judæos non vivebat, qui occiderant Christum, qui omnium sacramentorum vita est, quoniam in illo vitaliter intelligitur, quod apud Judæos visibiliter celebratur : hoc itaque sacramentum circumcisionis tanquam exanime corpus quidam Judæi volebant persuadere gentilibus, qui Christo crediderant, sicut in Actibus Apostolorum scriptum est, dicentes, non posse eos esse salvos, nisi fierent circumcisi? (*Act.*, XV, 1.) Persuadebant autem hoc ignorantibus legem, tanquam in tenebris noctis filium mortuum supponentes. Nec tamen potuit aliquid valere illa persuasio, nisi cum Ecclesiæ gentium ex aliqua parte stultitiæ somnus obrepsit. Quam videtur quasi dormientem apostolus excitare, clamans : O stulti Galatæ, quis vos fascinavit? (*Gal.*, III, 1.) Et paulo post : Sic stulti estis, inquit, ut cum spiritu cœperitis, nunc carne consummemini. (*Ibid.* 3.) Tanquam si diceret : Sic stulti estis, ut cum prius habueritis spiritale opus vivum, hoc amisso postea mortuum accipiatis alienum. Ipse quippe apostolus alibi dicit : Spiritus vita est propter justitiam. (*Rom.*, VIII, 10.) Et alibi : Sapere autem secundum carnem, mors est. (*Ibid.* 6.) His autem atque hujusmodi vocibus illa mater evigilat; et fit ei mane, cum verbo Dei, hoc est cum Christo, qui oriebatur, hoc est loquebatur in Paulo, Legis illuminatur obscuritas. Hanc enim illuminavit, cum ait : « Dicite mihi sub lege volentes esse, legem non audistis? Scriptum est enim quia Abraham duos filios habuit, unum de ancilla, et unum de libera : sed is qui de ancilla, secundum carnem natus est; qui autem de libera, per repromissionem; quæ sunt in allegoria. Hæc enim sunt duo Testamenta, unum quidem a monte Sina, in servitutem generans, quod est Agar. Sina enim mons est in Arabia, quæ conjuncta est huic, quæ nunc est Jerusalem : servit enim cum filiis suis. Quæ autem sursum est Jerusalem, libera est? Non ergo mirum, si propter mortua opera, ad eam quæ deorsum est, mortuus; et propter spiritalia, vivus pertinet ad eam quæ sursum est Jerusalem. » (*Gal.*, IV, 21, etc.)

Il n'est donc pas étonnant que par suite des œuvres mortes, l'enfant mort appartienne à la mère qui est en bas, et qu'en vertu des œuvres spirituelles l'enfant vivant soit le partage de la Jérusalem d'en haut. En effet, les habitants des enfers sont en bas, c'est le séjour des morts; et les habitants des cieux sont en haut où est la patrie des vivants. Eclairée de cette vive lumière, semblable à celle du matin, l'Eglise a compris la grâce spirituelle; elle a rejeté comme un mort qui lui est étranger les œuvres charnelles de la loi, et comme le juste vit de la foi (*Rom.*, v, 17), elle a réclamé pour elle la foi vivante qu'elle a obtenue au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Aussi reconnaît-elle avec certitude cet enfant de trois jours, et elle ne peut souffrir qu'on le lui ravisse.

3. Que l'autre mère crie maintenant que l'Evangile lui appartient comme une chose qui lui est due, et qu'elle l'a comme enfanté. Car voilà ce qu'au milieu de la dispute disaient aux Gentils ceux des Juifs charnels qui osaient prendre le nom de chrétiens. Ils prétendaient que l'Evangile était la juste récompense due à leurs mérites. Mais non, ils n'avaient aucun droit sur cet Evangile qu'ils n'entendaient point dans le sens spirituel. Ils portaient le nom de chrétiens, il est vrai, mais c'était pour eux un nom étranger dont ils se glorifiaient, et ils osaient soulever des contestations, comme cette femme qui réclamait l'enfant auquel elle n'avait point donné le jour. En rejetant le sens spirituel des œuvres de la loi, ils ont fait disparaître la vie de ces œuvres extérieures, et en éteignant l'esprit de vie des prophéties ils sont restés plongés dans les œuvres charnelles et mortes, c'est-à-dire sans aucune intelligence du sens spirituel. Voilà l'enfant qu'ils voulaient faire adopter par les Gentils pour leur enlever le nom chrétien, comme un enfant plein de vie. C'est cette erreur que l'Apôtre combat avec force en leur démontrant qu'ils ont d'autant moins de droits à la grâce de la foi chrétienne qu'ils prétendent qu'elle leur est due, et qu'ils s'en glorifient comme si elle était la récompense de leurs bonnes œuvres. « La récompense qu'on donne à un homme pour ses œuvres, dit-il, ne lui est pas imputée comme une grâce, mais comme une dette. Au contraire, lorsqu'un homme, sans faire des œuvres, croit en celui qui justifie le pécheur, sa foi lui est imputée à justice.» (*Rom.*, IV, 4-5.) Aussi les exclut-il du nombre des Juifs qui avaient embrassé la foi chrétienne dans sa sincérité et qui conservaient avec soin la grâce de la vie spirituelle. Quels sont les restes du peuple juif qui ont été sauvés, tandis que la multitude marchait à sa ruine? « De même en ce temps, dit l'Apôtre, quelques-uns que Dieu s'est réservés par l'élection de sa grâce, ont été sauvés. Or, si c'est par grâce, ce n'est donc point

Quia et inferi deorsum sunt, quo pertinent mortui : superi autem sursum, quo pertinent vivi. Hac illuminatione, tanquam mane facto, intelligit Ecclesia gratiam spiritalem; repellens a se carnale opus legis, tanquam mortuum alienum; et sibi vindicans vivam fidem, quoniam justus ex fide vivit (*Rom.*, I, 17) : quam in Patris et Filii et Spiritus sancti nomine consecuta est; et ideo tanquam triduanum filium certa cognoscit, nec eum sibi eripi patitur.

3. Nunc clamet illa suum esse Evangelium, tanquam sibi debitum, et per se generatum. Nam hoc dicebant Gentibus in ipsa contentione, qui ex Judæis carnaliter sentientes Christianos se dicere audebant. Tanquam debitum enim justitiæ suæ dicebant venisse Evangelium. Sed non erat eorum, (*a*) quod spiritaliter non noverant. Quod ergo Christiani vocabantur, alieno nomine gloriantes, tanquam illa de filio quem non ipsa pepererat, etiam contendere (*b*) audebant; cum ipsi ex operibus Legis excluso intellectu spiritali tanquam de corpore operis sui animam ejecerant, et exstinguentes prophetiæ spiritum vivum, ad carnalia opera sine vita, hoc est, sine intellectu spiritali remanserant; quæ Gentibus etiam supponere cupiebant, et ab eis tanquam vivum filium, nomen auferre Christianum. Quos ita refellit Apostolus, ut tanto minus ad eos pertinere dicat gratiam Christianam, quanto magis eam sibi tanquam debitam vindicant, et quasi jure operum suam esse gloriantur. « Ei enim qui operatur, inquit, merces non imputatur secundum gratiam, sed secundum debitum. Ei vero qui non operatur, credenti autem in eum qui justificat impium, deputatur fides ad justitiam? » (*Rom.*, IV, 4 et 5.) Et ideo illos etiam ab eorum numero excludit, qui ex Judæis recte crediderant, et vivam spiritalemque gratiam retinebant. Quas reliquias dicit populi Judæorum salvas factas, cum multitudo isset in perditionem? « Sic ergo et in hoc tempore, inquit, reliquiæ per electionem gratiæ salvæ factæ sunt. Si autem gratia, jam non ex operibus : alioquin gratia jam non est gratia. » (*Rom.*, XI, 5 et 6.)

(*a*) Duo Mss. *qui spiritualiter tenere non noverant* — (*b*) Colbertinus Ms. *audebat*.

en vue des œuvres, autrement la grâce ne serait plus grâce. » (*Rom.*, XI, 5, 6.) Ainsi donc Dieu exclut de sa grâce ceux qui prétendent que le don de l'Evangile leur appartient, c'est-à-dire qu'il leur est dû comme la juste récompense de leurs œuvres, c'est le cri de la Synagogue. « Ce fils est à moi, » mais elle mentait, car ce fils lui avait été donné, et elle l'avait étouffé en dormant sur lui, c'est-à-dire en nourrissant dans son cœur des pensées d'orgueil. Cependant la véritable mère veillait et comprenait que ce n'était point à ses mérites, puisqu'elle menait une vie coupable, mais à la grâce qu'elle devait son fils, c'est-à-dire le bienfait de la foi à l'Evangile qu'elle désirait nourrir au plus intime de son cœur. Ainsi l'une cherchait la gloire des hommes en prenant un fils qui n'était point à elle, tandis que l'autre réservait pour son propre fils toute la vivacité de l'amour maternel.

4. Or, le jugement que prononce le roi Salomon entre ces deux femmes nous enseigne par-dessus tout à combattre pour la vérité, à chasser comme une fausse mère l'hypocrisie qui veut s'emparer des dons spirituels de l'Eglise comme d'un enfant plein de vie qui n'est pas à elle, et à ne pas souffrir qu'elle exerce sa domination sur la grâce qui a été accordée aux autres, après qu'elle n'a pu conserver la sienne. Mais en défendant la vérité, en combattant pour elle, ne nous exposons point au danger de schisme. Cette sentence qui commande de partager l'enfant, n'est pas une rupture de l'unité, mais une épreuve de l'amour. Le nom de Salomon, selon l'interprétation des Latins, signifie qui est pacifique. Or, un roi pacifique ne déchire pas les membres qui par leur union et leur harmonie contiennent l'esprit de vie, mais ses menaces ont pour but de découvrir la mère véritable, et son jugement d'éloigner celle qui ne l'est pas. Si donc nous étions exposés à cette tentation dangereuse, Salomon nous enseigne à dire : « Donnez-lui l'enfant; je ne demande qu'une chose, c'est qu'il vive. » En effet, la mère véritable cherche non pas l'honneur attaché à la maternité, mais uniquement à sauver son fils. N'importe où il sera, l'amour sincère qu'elle a pour lui fera qu'il sera plus à elle qu'à celle qui s'en est emparé injustement.

5. Ces deux femmes qui habitent une même maison figurent encore deux espèces d'hommes qui font partie de la même Eglise; les uns soumis au règne de la charité véritable, les autres sur qui domine l'hypocrisie. Ainsi nous pouvons considérer comme deux femmes la charité et l'hypocrisie, car l'hypocrisie est une imitation mensongère de la charité. Aussi l'Apôtre nous met-il en garde contre elle, lorsqu'il nous dit : « Que votre charité soit sincère et sans déguisement. » (*Rom.*, XII, 9.) Bien qu'elles habitent toutes deux la même maison, tant que le filet de

Ut illi excludantur a gratia, qui tanquam suum proprium, id est operibus suis debitum et datum Evangelii præmium vindicant : quasi clamante Synagoga : « Meus est filius. » Sed mentiebatur; acceperat enim eum et ipsa : sed super eum dormiens, id est superbe sapiens necaverat. Vigilabat autem jam ista mater, et intelligebat, non meritis suis, quia meretrix erat, sed gratia Dei sibi filium esse concessum, opus videlicet Evangelicæ fidei, quod in sinu cordis nutrire cupiebat. Itaque illa gloriam hominum quærebat in alieno filio : hæc affectum dilectionis servabat in suo.

4. Illud autem inter ambas regale judicium nihil aliud nos admonet, nisi ut pro veritate certemus, et expellamus hypocrisim tanquam falsam matrem, a spiritali Ecclesiæ dono tanquam ab alieno vivo filio; nec patiamur eam dominari concessæ aliis gratiæ, quæ suam custodire non potuit. Sed hoc faciamus defendentes atque certantes non usque ad periculum divisionis. Illa enim sententia judicis, cum jussit parvulum dividi, non est unitatis præcisio, sed probatio caritatis. Salomonis enim nomen, sicut Latini interpretantur, pacificum est. Rex vero pacificus non non dilacerat membra, quæ unitate atque concordia vitalem spiritum continent : sed minando invenit matrem veram, et judicando separat falsam. Si ergo ad hujusmodi tentationem ventum fuerit, ne unitas Christianæ gratiæ dividatur, docemur dicere : « Date illi puerum, tantum vivat. » Non enim honorem matris, sed salutem filii, quæ mater vera est quærit. Ubicumque ille fuerit, plus eum possidebit sincera dilectio matris, quam falsæ usurpatio.

5. Item video significare istas duas mulieres in una domo, duo genera hominum in una Ecclesia : unum eorum in quibus vera caritas regnat, alterum eorum in quibus simulatio dominatur. Ut ista duo omnino tanquam duas mulieres intueamur, dilectionem et simulationem. Dilectionem quippe simulatio fallaciter imitatur. Et ideo istam cavet Apostolus, cum dicit : Dilectio sine simulatione. (*Rom.*, XII, 9.) Quamvis enim habitent in una domo quamdiu reticulum illud Evangelicum in mari est, simulque

l'Evangile reste jeté dans la mer, et qu'il renferme à la fois de bons et de mauvais poissons, jusqu'au temps où on l'amène sur le rivage (*Matth.*, XIII, 47), cependant chacune d'elles fait les œuvres qui lui sont propres. Toutes deux ont mené une vie coupable, parce que tous les hommes sont esclaves des convoitises du siècle avant de se convertir à la grâce de Dieu, et que personne ne peut se glorifier en vertu des mérites de sa vie passée. La femme de mauvaise vie s'abandonne au crime, c'est l'œuvre qui lui est propre ; mais si elle a un fils, c'est l'œuvre de Dieu, car tous les hommes sont formés par un seul Dieu créateur. Et il ne faut pas s'étonner que Dieu sache tirer le bien des péchés des hommes. Est-ce que Notre-Seigneur n'a pas fait servir au salut du genre humain le crime du traître Judas? Voici cependant une distinction qu'il ne faut pas oublier; lorsque Dieu fait servir au bien le péché d'un homme, c'est presque toujours contre la volonté du pécheur; non-seulement parce qu'il ne se propose jamais en péchant le bien que la providence de Dieu veut tirer de son péché (ainsi le dessein qui a porté Judas à trahir Jésus-Christ, n'est pas celui qui a inspiré au Sauveur de se livrer à ses ennemis), mais parce que s'il apprend les bons effets que son crime a produits contre sa volonté, il s'en afflige bien plutôt que de s'en réjouir. Un homme veut donner du poison à son ennemi malade, mais il se trompe sur la nature du médicament et lui présente à la place une potion salutaire. Le malade recouvre la santé, grâce à Dieu qui a fait tourner à son avantage le crime de son ennemi. Lorsque le misérable vient à l'apprendre, il s'afflige profondément de ce qu'il a contribué à guérir celui à qui il voulait donner la mort. Mais, si au contraire une femme de mauvaise vie voit naître volontiers le fils qu'elle a conçu et qu'elle ne cède ni à la passion ni à l'appât d'une récompense honteuse pour rejeter de ses entrailles, à l'aide d'un breuvage criminel, le fruit qu'elle avait conçu et qui était un obstacle à ses désordres ; cette passion qui se prodiguait à tous, se concentre sur le fils que Dieu lui a donné, elle cesse d'être de la passion pour prendre le nom de charité. Le fils de cette femme de mauvaise vie est donc une figure très-juste de la grâce donnée à l'âme pécheresse, et l'homme nouveau qui naît de l'ignominie de la vie passée est la rémission des péchés.

6. Or, notre Seigneur même parmi ses disciples, bien qu'il les ait tous choisis parmi les pécheurs, a choisi cependant ceux qui devaient persévérer dans son amour avant l'hypocrite Judas. L'Evangile ne nous dit pas, il est vrai, dans quel ordre il a été choisi, mais cependant nous voyons que les bons ont été appelés avant

bonos et malos pisces, donec ad littus perducatur, includit (*Matth.*, XIII, 47); tamen sua opera singulæ faciunt. Meretrices autem fuerunt ambæ ; quia omnes ex cupiditate sæculi convertuntur ad gratiam Dei, nec de prioribus justitiæ meritis vere potest quisquam gloriari. Meretrix autem quod fornicatur, ipsius est : quod habet filium, Dei est. Omnes enim homines ab uno Deo creatore formantur. Nec mirandum est, quod etiam in peccatis hominum Deus bene operatur. Nam etiam de scelere Judæ traditoris Dominus noster salutem humani generis operatus est. Sed hoc interest, quod de cujusque peccato cum aliquid boni Deus fecerit, plerumque id nollet ille peccator : non solum quia cum peccat, non eo peccat animo, qua providentia Deus de peccato ejus operatur justitiam (non enim hoc animo Judas tradidit Christum, quo animo Christus se tradi passus est) : sed etiam quia peccati sui eventum, cum in aliquid melius, quod ipse nollet pervenire cognoverit, dolet potius, quam lætatur. Tanquam si venenum aliquis inimico ægrotanti dare cupiens fallatur in specie medicamenti, et aliud pro alio salutare aliquid offerat ; fiat et æger sanus Dei beneficio, qui facinus inimici ejus convertere voluit in salutem : quod tamen cum malus ille cognoverit, de sanitate hominis quæ per manus ejus gesta est, cruciatur. Si autem meretrix conceptum filium libenter habeat, nec libidine, nec avaritia turpis mercedis impulsa abortionis poculo de visceribus ejiciat quod conceperat, ne peccanti fecunditas contradicat ; cupiditas illa, quæ defluebat in plurimos, ad unum Dei (*f.* dono) donum conversa, non jam cupiditas, sed dilectio nominabitur. Meretricis ergo filius recte intelligitur gratia peccatricis. Ex vetere autem turpitudine novus homo natus (*a*) indulgentia peccatorum est.

6. Dominus ergo et in ipso numero discipulorum, quamvis ex peccatoribus omnes elegerit, priores tamen elegit perseveraturos in dilectione, quam Judam simulatorem. Non est quidem scriptum quo ordine electus sit ; sed tamen notum est ante illum electos bonos ; et non frustra ultimus numeratur. (*Matth.*, X, 4.) Et post Domini ascensionem omnibus

(*a*) Victorinus Ms. *intelligentia peccatorum est.*

lui, et ce n'est pas sans raison qu'il est nommé le dernier. (*Matth.*, x, 4.) Après l'ascension du Sauveur, l'Esprit saint qui fut envoyé du ciel selon la promesse du Seigneur, se répandit sur tous ceux qui étaient réunis dans un même lieu. C'est par eux que l'Eglise a commencé, et ils étaient tous bons, et leur charité sans dissimulation. Ce n'est qu'ensuite que l'hypocrisie a commencé à se révéler dans l'Eglise par ses œuvres, et c'est la charité qui a enfanté la première. Or, trois jours ont suffi pour donner de la force au fruit de son amour et faire reconnaître en lui la continence, la justice, l'attente des biens futurs. Mais, bien que l'hypocrisie enfante à son tour, c'est-à-dire, bien qu'elle se réjouisse pour un peu de temps de la rémission des péchés, elle est bientôt accablée par le sommeil de l'amour du siècle, elle tombe alors des hauteurs où l'avait placée l'espérance des récompenses éternelles, et par suite de l'appesantissement de son cœur elle vient se briser dans le repos des jouissances terrestres, où elle étouffe en dormant le pardon que sa foi lui avait mérité. De tels hommes aiment mieux se glorifier du nom de la justice que de la réalité, et ils s'efforcent de s'emparer, pendant la nuit, de l'enfant qui est vivant, c'est-à-dire, d'usurper par leurs mensonges et leurs artifices ténébreux les bonnes œuvres des autres. Non contents de cette usurpation, ils vont jusqu'à reprocher aux autres leurs propres crimes (1), et à substituer ainsi l'enfant mort à celui qui était plein de vie.

7. Or, quand l'hypocrisie aura-t-elle assez de pouvoir pour se glorifier sans rencontrer d'obstacle, du faux nom de la justice pour usurper avec les droits de la maternité les œuvres vivantes et spirituelles qu'elle n'a point enfantées, après avoir étouffé sous le poids d'un sommeil cruel et homicide celles qu'elle avait autrefois enfantées elle-même, et enfin pour reprocher et attribuer aux bons et aux innocents ses propres crimes? Quand l'hypocrisie, je le demande, exercera-t-elle cet empire? Lorsque l'iniquité abondera (*Matth.*, xxiv, 12), c'est-à-dire, lorsque les ténèbres des péchés répandront leurs ombres épaisses comme dans une nuit obscure, et que la charité d'un grand nombre se refroidira, en d'autres termes, lorsque la mère de l'œuvre spirituelle s'endormira comme la mère de l'enfant vivant. Cependant, comme le refroidissement de la charité ne sera qu'une diminution de ferveur, car elle ne sera point complétement éteinte au point de ne plus exister, cette mère pendant son sommeil n'a pas donné la mort à son fils, elle a donné occasion aux artifices de l'hypocrisie. Mais aussitôt son réveil elle se voit accusée d'une impiété qu'elle n'a point commise par ceux qui en sont les au-

(1) Saint Augustin veut parler ici des Donatistes à qui il écrit dans la lettre LXXVI, n° 2. « Quelques-uns de vos ancêtres dont vous continuez le schisme sacrilége, ont livré aux persécuteurs d'après les actes publics des villes, les livres saints et les titres de l'Eglise, etc. Ils ont condamné sans les entendre, des hommes accusés de ce crime de trahison qu'ils avaient commis ensemble par suite d'un honteux accord. » (Voyez lettre CV, n° 2, et *Explication du Psaume* x, n° 4.)

qui erant uno in loco Spiritus sanctus, secundum pollicitationem Domini desuper missus, infusus est : a quibus cœpit Ecclesia, boni erant, et sine simulatione diligebant. Postea ergo simulatio cœpit operari in Ecclesia : et ideo dilectio prior peperit. Triduo autem major est fructus dilectionis, ut jam possit agnosci continentia et justitia et exspectatio futurorum. Simulatio vero etsi pepererit, id est, etiamsi ad exiguum tempus peccatorum remissione lætata fuerit, tanquam somno sæcularis cupiditatis oppressa, cum de spe cœlestium dejecta præmiorum in terrenam requiem gravato corde reliditur, quasi dormiens effocat indulgentiam, quam credendo (a) meruerat. Tales autem homines malunt justitiæ nomine, quam veritate gaudere; bonumque opus alienum per obscuras fallacias, quasi per noctem vivum filium, mentiendo ad se transferre conantur. Nec solum aliorum bona opera sibi usurpant, sed aliis etiam objiciunt scelera sua, quasi mortuum filium supponentes.

7. Quando autem simulationi tantum licebit, ut falso justitiæ nomine, nullo prohibente, glorietur, et spiritale vivum opus, quod ipsa non genuit, et quod in se aliquando genuerat, pondere crudelissimi soporis exstinxit, ad fallacem jactantiam materni nominis applicet sibi, et scelera sua bonis atque innocentibus objiciendo supponat? Quando ergo simulatio ita regnabit, nisi cum abundabit iniquitas (*Matth.*, xxiv, 12), id est, tenebræ peccatorum quasi cæca nocte prævalebunt; et refrigescet caritas multorum, id est, operis spiritalis tanquam vivi pueri mater obdormiet? Tamen quia ita refrigescet caritas, ut negligentius ferveat; non enim dictum est, penitus exstinguetur, ut omnino non sit : sic dormivit hæc mater, ut non occideret filium; sed tamen fraudibus simulationis dederit locum. Sed expergefacta, cum

(a) Duo Mss. *invenerat*.

teurs, elle voit l'hypocrisie se glorifier des œuvres spirituelles de la grâce qu'elle-même avait conservées avec tant de soin, elle s'entend appeler ouvrière d'iniquité, tandis que l'hypocrisie revendique la fécondité des bonnes œuvres; c'est alors qu'elle implore le secours du juge pacifique, car Salomon veut dire pacifique. Or nous lui voyons rendre deux sentences, la première est celle d'un juge qui ne connait pas encore la vérité, dans la seconde il juge en pleine connaissance de cause. La première ouvre le combat à la tendresse maternelle, la seconde décerne la palme au vainqueur. La première est une épreuve cruelle pour la véritable mère, la seconde la comble de joie. Dans la première elle répand sa semence en versant des larmes, dans la seconde elle revient triomphante en portant ses gerbes dans ses bras. (*Ps.* CXXV, 6.) Ces deux sentences répondent à deux temps différents de la vie de l'Eglise que Notre-Seigneur règle et détermine dans sa sagesse, le premier est le temps présent, le second la vie future, l'un est le temps de l'épreuve, l'autre le temps des récompenses.

8. Mais il n'y a point de plus grande preuve de charité dans l'Eglise de Jésus-Christ que le mépris que l'on fait des dignités humaines (1), pour ne point diviser les membres de l'enfant et ne point déchirer les chrétiens faibles par la rupture de l'unité. L'Apôtre dit qu'il s'est montré comme une mère pour les enfants en Jésus-Christ parmi lesquels il avait annoncé la bonne nouvelle de l'Evangile, non pas lui seul, mais la grâce de Jésus-Christ avec lui. Cette femme de mauvaise vie n'avait à elle en propre que ses péchés, quant à sa fécondité, elle venait de Dieu. Or cette grâce devait exciter en elle d'autant plus d'amour qu'elle n'était digne que de châtiment. N'est-ce pas d'une femme de mauvaise vie que Notre-Seigneur a dit avec raison : « Celui à qui il est beaucoup pardonné, aime beaucoup? » (*Luc*, VII, 47.) L'Apôtre saint Paul dit donc : « Je me suis rendu petit parmi vous, comme une nourrice pleine de tendresse pour ses enfants. » (I *Thess.*, II, 7.) Mais lorsque l'enfant est exposé au danger d'être divisé, lorsque l'hypocrisie veut s'attribuer des honneurs qui ne lui sont pas dûs, et qu'elle est disposée à rompre l'unité, que la mère véritable sacrifie à l'honneur de la maternité pourvu que son fils ne soit point partagé, et qu'elle lui conserve la vie. Car en revendiquant avec trop d'opiniâtreté l'honneur qui appartient au sein maternel, elle peut donner lieu à l'hypocrisie de diviser par le glaive du schisme les membres encore faibles de son enfant. Que la charité dise donc comme la

(1) C'est ce que les évêques catholiques prêts à déposer leur dignité pour assurer la paix de l'Eglise écrivent à Marcellin rapporteur et juge de la conférence tenue à Carthage entre les catholiques et les Donatistes dans la lettre CXCVIII, n° 3. « Eh quoi, dit le saint Docteur, notre Rédempteur est descendu des cieux et a pris un corps comme le nôtre pour que nous soyons ses membres, et nous, pour empêcher que ses membres ne soient déchirés par une cruelle division, nous craignons de descendre de nos siéges? etc. De quel front attendrons-nous dans le siècle futur les honneurs promis par le Christ, si les dignités dont nous jouissons dans ce siècle ont été un obstacle à l'unité?»

impietatem, quam ipsa non fecit, ab eis qui faciunt sibi objici viderit, et spiritali opere gratiæ, quam custodivit, cernit simulationem audere gloriari, se iniquitatis operatricem, simulationem vero matrem boni operis nominari, pacifici Judicis implorat auxilium. Nam Salomon pacificus interpretatur. Quem videmus duas protulisse sententias, primam tanquam ignorantis; ultimam vero cum manifesta cognitione judicantis. Certamen pietatis prima proponit : dat præmium secunda victori : in prima probatur mater, in ultima lætatur : in prima flens mittit semen suum, in secunda cum exultatione reportat manipulos suos. (*Psal.* CXXV, 6.) Quod pertinet ad duo tempora Ecclesiæ, quæ Dominus Christus judex pacificus moderatur; unum quod nunc est, alterum quod futurum est : in isto probamur, in illo coronamur.

8. Sed nulla major est in Christi (*f.* Ecclesiam) Ecclesia probatio caritatis, quam cum etiam honor ipse, qui apud homines videtur esse, contemnitur, ne membra parvuli dividantur, et unitatis disscidio Christiana dilanietur infirmitas. Dicit enim Apostolus tanquam matrem se exhibuisse parvulis, in quibus bonum opus Evangelicum fecerat; non ipse, sed gratia Dei cum illo. Nam illa meretrix sua non poterat dicere nisi peccata : donum autem fecunditatis ex Deo. Tanto autem amplius diligitur gratia donantis, quanto supplicium debebatur. Et bene de meretrice Dominus ait : Cui plurimum dimittitur, plurimum diligit. (*Luc.*, VII, 47.) Dicit ergo apostolus Paulus : Factus sum parvulus in medio vestrum, tanquam si nutrix foveat filios suos. (I *Thess.*, II, 7.) Sed cum ad periculum ventum fuerit, quo parvulus dividatur, cum sibi honorem falsum simulatio vindicat, et scindere parata est unitatem; contemnat mater honorem suum, dum filium videat integrum, vivumque servet; ne forte cum debitum visceribus suis honorem pertinacius vindicat, det locum simulationi per machæram schismatis infirma membra dividere. Dicat ergo caritas mater : « Date illi

véritable mère : « Donnez-lui l'enfant. » Que Jésus-Christ soit annoncé par occasion ou par un véritable zèle. (*Phil.*, I, 18.) C'est la charité qui crie par la bouche de Moïse : « Seigneur, pardonnez-leur, ou bien effacez-moi de votre livre. » (*Exod.*, XXXII, 31.) Ecoutez au contraire le langage de l'hypocrisie dans la personne des Pharisiens : « Si nous le laissons aller, les Romains viendront et ruineront notre ville et notre nation. » (*Jean*, XI, 48.) Ils ne voulaient que le nom de la justice, sans se soucier d'en avoir la réalité, et ils cherchaient à s'emparer par leurs artifices de l'honneur qui n'appartient qu'aux justes. Et cependant Dieu permit à cette hypocrisie qui les dominait de s'asseoir dans la chaire de Moïse, et le Seigneur a pu dire : « Faites ce qu'ils disent, mais gardez-vous de faire ce qu'ils font. » (*Matth.*, XXIII, 3.) Ils n'avaient aucun droit à la dignité dont ils étaient revêtus, et cependant ils pouvaient nourrir les petits et les faibles de la vérité des Ecritures. L'hypocrisie a son crime qui lui est propre, c'est d'étouffer sous le poids de son sommeil l'homme nouveau qu'elle avait reçu de la grâce de Dieu, mais le lait de la foi qu'elle distribue ne vient pas d'elle. Car même après la mort de l'enfant, figure de la vie nouvelle, l'hypocrisie au milieu d'une vie criminelle, retient cependant dans sa mémoire qui est comme son sein les paroles de la foi et la doctrine chrétienne qu'elle enseigne à tous ceux qui demandent à faire partie de l'Eglise. La femme qui usurpait le titre de mère pouvait donc aussi donner de ce lait, le suc de la vraie foi, à l'enfant qui prenait son sein. Voilà ce qui rassure la mère véritable lorsqu'elle voit son enfant nourri dans l'Eglise par ces hommes de mensonge du lait des divines Ecritures de la foi catholique, lorsque l'unité a été sauvée du péril du schisme, lorsque la dernière sentence du juge, figure du dernier jugement du Christ, a fait éclater la charité de la mère véritable qui a sacrifié même l'honneur de la maternité pour sauver son enfant, affermir l'unité, lui conserver l'amour et la possession de la grâce vivifiante et la jouissance éternelle des embrassements de sa tendre mère.

SERMON XI.

Sur Elie et la veuve de Sarepta.

1. Le Seigneur notre Dieu qui ne veut que personne de nous périsse, cultive son Eglise comme son champ, cherche du fruit sur ses arbres avant le temps où la hache devra couper sans pitié les arbres infructueux. Il ne cesse donc de nous presser de faire de bonnes œuvres alors qu'il en est encore temps et que la grâce de Dieu nous en donne le pouvoir. En effet, au temps

puerum. » Sive occasione, sive veritate Christus annuntietur. (*Philip.*, I, 18.) In Moyse caritas clamat : Domine, aut ignosce illis, aut dele me de libro tuo. (*Exod.*, XXXII, 31.) In Pharisæis autem simulatio loquitur : Si dimiserimus eum, veniunt Romani, et tollunt nobis gentem et locum. (*Joan.*, XI, 48.) Non enim veritatem, sed nomen volebant habere justitiæ, et honorem debitum justis per fallaciam tenere cupiebant. Tamen regnans in eis simulatio cathedram Moysi sedere permissa est, ut dici posset a Domino : Quæ dicunt facite, sed quæ faciunt, facere nolite. (*Matth.*, XXIII, 3.) Ut honorem falsum habentes, veritate tamen Scripturarum parvulos infirmosque nutrirent. Simulatio enim suum habet scelus, quo novum hominem, quem per gratiam donantis acceperat, pondere suæ dormitionis exstinxit : sed lac fidei quod habet, non est ejus. Quia etiam necato parvulo, qui renascentem vitam significat, jam in malis moribus simulatio constituta, retinet tamen in memoria, tanquam in uberibus, verba fidei doctrinamque Christianam, quæ omnibus ad Ecclesiam venientibus traditur. Ex isto lacte poterat etiam falsa mater veræ tamen fidei succum sugenti parvulo infundere. Inde secura est vera mater, cum etiam a simulatoribus in Ecclesia parvulus ejus divinarum Scripturarum catholicæ fidei lacte nutritur, cum prohibita divisione unitas salva est, et sententia judicis ultima, qua ultimum Christi judicium figuratur, probata caritas, quæ propter salutem parvuli et unitatis firmamentum etiam simulationi honorem cessit, ut amorem tenens complexumque vitalis gratiæ, sempiterno piæ matris præmio perfruatur.

SERMO XI [a].

De Elia et vidua Sareptana.

1. Dominus Deus noster nolens aliquem nostrum perire, excolens Ecclesiam suam velut agrum suum, quærens fructum de arboribus suis antequam tempus securis adveniat, (*b*) cum necesse erit infructuosas arbores amputare, non cessat admonere, ut cum tempus est, et cum Dei adjutorio in nostra potestate

(*a*) Alias XVIII, inter L, homilias. — (*b*) Mss. *cui necesse erit.*

de faire le bien succédera nécessairement le temps de recevoir ce qu'on a mérité. Personne après la résurrection des morts ne vous dira dans le royaume de Dieu : « Partagez votre pain avec celui qui a faim, » (*Isa.*, LVIII, 7) parce que nul alors ne souffrira de la faim. Personne ne vous dira : Couvrez celui qui est nu, là où tous auront pour vêtement l'immortalité. Personne ne vous dira : Donnez l'hospitalité au voyageur, lorsque tous vivront au sein de leur patrie, car maintenant nous sommes tous voyageurs éloignés de la patrie. Personne ne vous dira : Visitez les malades, là où tous jouiront d'une santé éternelle. Personne ne dira : Ensevelissez les morts, là où l'empire de la mort sera détruit. Tous ces devoirs de charité cesseront d'être nécessaires dans la vie éternelle, séjour de la paix et d'une joie qui ne doit point avoir de fin. Mais pendant cette vie, Dieu, pour nous faire connaître combien il tient à ce que nous pratiquions les œuvres de miséricorde, permet que ses saints eux-mêmes manquent des choses nécessaires, afin que les amis que nous nous faisons ici-bas avec les richesses d'iniquité, nous reçoivent un jour dans les tabernacles éternels. (*Luc*, XVI, 9.) C'est-à-dire que les riches de ce monde en assistant les serviteurs de Dieu qui tombent quelquefois dans le besoin pendant qu'ils s'appliquent constamment au service de Dieu, méritent de partager avec eux la vie éternelle, de même qu'ils leur ont donné part aux richesses de la terre qu'ils possédaient.

2. Ces réflexions me sont suggérées par la lecture du livre des Rois que nous avons entendue tout d'abord. Est-ce que Dieu avait cessé de nourrir son serviteur Elie? Est-ce qu'au défaut des hommes, les oiseaux ne pourvoyaient point à ses besoins? Est-ce qu'un corbeau ne lui apportait pas le matin du pain et le soir de la chair (1)? Dieu a donc fait voir qu'il peut nourrir ses serviteurs comme il le veut et par les moyens qu'il lui plaît de choisir; et cependant pour donner occasion à cette pieuse veuve de nourrir son prophète, Dieu permit qu'il tombât dans le besoin. La pauvreté d'une âme sainte devient la richesse d'une âme pleine de religion. Est-ce qu'Elie ne pouvait point se donner par la miséricorde de Dieu ce qu'il donna au vase de cette veuve? Vous le voyez donc, et c'est une vérité certaine, les serviteurs de Dieu sont quelquefois dans le besoin pour éprouver ceux qui sont dans l'abondance. Et cependant cette veuve ne possédait rien, le peu qui lui restait était consommé, et il ne lui restait plus qu'à mourir avec ses enfants. Elle sortit donc pour ramasser deux morceaux de bois et se faire un peu de pain, et c'est alors qu'Elie vit cette femme. L'homme de Dieu la voyait lorsqu'elle cherchait ces deux morceaux

(1) « Les corbeaux lui apportaient, le matin, de la chair et du pain, et le soir encore de la chair et du pain. » (III *Rois*, XVII, 6.)

consistit, bona opera faciamus. Cum enim transierit tempus bene operandi, non restat nisi recipiendi. Nemo tibi dicturus est post resurrectionem mortuorum in regne Dei : Frange esurienti panem tuum (*Isa.*, LVIII, 7); quia non invenies esurientem. Nemo dicturus est : Vesti nudum, ubi omnium tunica immortalitas erit. Nemo dicturus est : Suscipe peregrinum, ubi omnes in patria sua vivent. Nam modo sumus inde peregrini. Nemo dicet : Visita ægrum, ubi est sanitas sempiterna. Nemo dicet : Sepeli mortuum, ubi mors moritur. Ista omnia pietatis officia in vita æterna necessaria non erunt, ubi sola pax erit et lætitia sempiterna. In isto autem tempore, ut noverimus quantum nobis commendat Deus opera misericordiæ, etiam ipsos sanctos suos egere fecit; ut cum fiunt hic amici de mammona iniquitatis, recipiant et ipsi amicos suos in æterna tabernacula (*Luc.*, XVI, 9) : id est, (*a*) ut cum servis Dei, qui dum jugiter Deo vacant, aliquotiens indigent, illi qui habent mundi divitias, eleemosynam largiuntur, quomodo eos participes faciunt in terrena substantia, sic cum illis partem habere mereantur in vita æterna.

2. Hoc dixi propter lectionem Regnorum, quam primo audivimus. Numquid Deus defecerat pascere servum suum Eliam? Nonne illi, quia deerant homines, alites ministrabant? Nonne illi panem afferebat corvus mane, et ad vesperam carnes? Ostendit ergo Deus, quia unde voluerit, et quomodo voluerit, potest pascere servos suos : et tamen ut posset eum religiosa vidua pascere, fecit eum egere. Egestas animæ sanctæ in abundantiam versa est animæ religiosæ. Non poterat Elias de misericordia Dei dare sibi, quod lagunculæ dedit? Videtis nempe, et manifestum est, quod aliquando servi Dei ideo non habent, ut probentur qui habent. Et tamen illa vidua nihil habebat : quod illi reliquum erat, finitum fuerat, et cum suis filiis moritura erat. Processit ergo, ut faceret sibi panem, colligere duo ligna : et tunc eam vidit Elias. Tunc eam homo Dei videbat, quando illa duo ligna quærebat. Mulier illa typum

(*a*) Sic aliquot Mss. Alii vero cum Editi, *ut cum servi Dei pii, dum jugiter Deo vacant, aliquotiens indigent, illi... merebuntur in vita æterna.*

de bois. Elle était la figure de l'Eglise, et comme la croix est composée de deux morceaux de bois, cette femme qui allait mourir cherchait ce qui devait la faire vivre éternellement. Elie laisse ce mystère dans l'ombre et lui transmet les ordres qu'il avait reçus lui-même de la bouche de Dieu. Cette femme lui expose la situation où elle se trouve, et lui dit qu'il ne lui reste qu'à mourir lorsqu'elle aura consommé le peu qui lui reste. Comment donc le Seigneur avait-il pu dire à Elie : « Levez-vous, et allez à Sarepta, ville des Sidoniens, car j'ai ordonné à une femme veuve de vous y nourrir? » (III *Rois.*, XVII, 9.) Vous voyez que quand Dieu commande, il s'adresse non pas à l'oreille, mais au cœur. Lisons-nous que Dieu ait envoyé quelque prophète à cette femme pour lui dire : Voici quels sont les ordres du Seigneur : Un de mes serviteurs qui souffre de la faim doit venir vous trouver, donnez-lui de ce que vous avez; ne craignez point la pauvreté, je remplacerai ce que vous lui aurez donné? Non, nous ne voyons point qu'on lui ait parlé de la sorte. Nous ne lisons pas non plus qu'un ange lui ait été envoyé en songe pour lui annoncer qu'Elie souffrant de la faim allait venir la trouver, ou que quelqu'un lui ait indiqué les moyens de pourvoir à sa nourriture. Mais lorsque Dieu commande, il le fait d'une manière admirable, parce qu'il s'adresse à la pensée de l'homme. Nous disons donc que Dieu donna ici ses ordres en parlant au cœur, en inspirant ce qu'il était nécessaire de faire, et en faisant comprendre à l'âme raisonnable de cette pauvre veuve ce qui était utile. Ainsi nous lisons dans les Prophètes que le Seigneur commanda à un ver de ronger la racine d'une courge. (*Jonas*, IV, 7.) Qu'est-ce à dire qu'il lui commanda? c'est-à-dire qu'il le disposa. L'inspiration du Seigneur avait donc préparé le cœur de cette veuve à l'obéissance; c'est dans cette disposition qu'elle était venue et qu'Elie la trouve en s'entretenant avec elle. Celui qui était dans Elie pour commander, était dans cette femme pour obéir. Allez, lui dit-il, nourrissez-moi d'abord de votre pauvreté, et vos richesses ne s'épuiseront jamais. Une poignée de farine et un peu d'huile, voilà tout le patrimoine de cette veuve, et ces ressources si modiques ne furent jamais épuisées. Quel est celui qui possède une maison aussi riche? Cette pauvre veuve, dont tout l'avoir pouvait être suspendu à un clou, nourrissait avec grand cœur le serviteur de Dieu. Quoi de plus heureux que cette pauvreté? Si elle a reçu ici-bas une aussi grande récompense, que ne doit-elle pas espérer dans l'autre vie?

3. J'insiste sur cette pensée afin que nous n'espérions pas recueillir le fruit de notre semence dans le temps même où nous semons. Ici-bas nous semons dans la fatigue, ce qui doit

gerebat Ecclesiæ : et quia duo ligna crucem faciunt, quærebat moritura, unde semper esset victura. Adumbrato ergo mysterio, Elias loquitur ad eam quod audivit : narrat illa dispositionem suam, morituram se dicit, cum consummaverit quod remansit. Ubi est ergo quod Dominus dixerat Eliæ : « Vade in Sarepta Sidoniæ; ibi enim mandavi viduæ, ut pascat te? » (III *Reg.*, XVII, 9.) Videtis quemadmodum mandat Deus, non in aure, sed in corde. Numquid legimus quia missus est aliquis Propheta ad illam mulierem, et dictum est ei : Hæc dicit Dominus, venturus est ad te esuriens servus meus, ex eo quod habes ministra illi : inopiam noli timere; ego supplebo quod dederis? Hoc ei dictum non legimus. Nec hoc legimus, quod in somnis ad eam missus fuerit Angelus, et prænuntiaverit Eliam esurientem esse venturum, et de illo pascendo aliquis mulierem illam admonuerit. Sed mandat Deus miris modis, qui in cogitationibus loquitur. Dicimus mandasse Deum loquendo in corde, suggerendo quod opus erat, persuadendo quod utile erat rationali animæ viduæ mulieris. Sic etiam in Prophetis legimus, quod Dominus mandaverit vermi, ut roderet radicem cucurbitæ. (*Jonæ*, IV, 7.) Quid est : Mandavit, nisi : Cor præparavit? Inspiratione itaque Domini, vidua illa mulier cor præparatum habebat ad obediendum. Talis venerat, talis cum Elia loquebatur. Qui erat in Elia ut præciperet, ipse erat in vidua ut obediret. Vade, inquit, mihi prius fac de egestate tua, non deficient divitiæ tuæ. Patrimonium enim viduæ, modicum erat farinæ et modicum olei : hoc modicum non defecit. Quis habet talem (*a*) villam? Libenter vidua servum Dei esurientem pascebat, quia patrimonium ejus in clavo pendebat. Quid felicius hac paupertate? Si hic talia recipit, qualia in fine sperabit?

3. Ideo hoc dixi, ut seminationis nostræ mercedem, non isto tempore quo seminamus speremus. Hic enim bonorum operum messem cum labore serimus, sed in futuro fructus illius cum gaudio colligemus;

(*a*) Editi mendose habebant *viduam*. Et paulo infra *in conclavi pendebat*. Uterque locus emendatur ad Mss.

produire la moisson des bonnes œuvres, mais dans l'autre vie nous recueillerons avec joie les fruits de ce que nous avons semé, selon ce qui est écrit : « Ils marchaient et s'en allaient en pleurant, tout en jetant leur semence; mais ils reviendront en triomphe, en portant leurs gerbes dans leurs bras. » (*Ps*. CXXV, 6.) Ce qu'Elie fit pour cette femme était une figure, et non sa récompense véritable. Si, en effet, elle a été récompensée ici-bas pour avoir nourri l'homme de Dieu, elle n'a pas semé beaucoup, car elle n'a point moissonné une grande moisson. Ce qu'elle a reçu ici-bas comme récompense était purement temporel, la farine qui ne s'est point épuisée, l'huile qui n'a pas diminué jusqu'au jour où le Seigneur a répandu la pluie sur la terre. Ainsi elle commença à sentir d'autant plus les atteintes du besoin lorsque le Seigneur consentit à répandre la pluie sur la terre, car alors elle devait prendre de la peine, attendre et recueillir les fruits de la terre. Au contraire, tant que la pluie ne tombait pas sur la terre, elle trouvait on ne peut plus facilement à se nourrir. Cette récompense symbolique que Dieu lui accorda pour un petit nombre de jours, était donc la figure de la vie future, où notre récompense ne souffrira jamais de diminution. Notre pain sera Dieu lui-même. De même que la farine de cette femme ne diminua point pendant ces quelques jours; Dieu nous rassasiera pendant toute l'éternité. Telle est la récompense que nous devons espérer lorsque nous faisons le bien. Que personne d'entre vous ne se laisse tenter par cette pensée : Je m'en vais nourrir un serviteur de Dieu qui est dans le besoin, afin que mes bouteilles soient toujours pleines, et que je trouve toujours du vin dans ma cave. Ne vous proposez point une semblable récompense. Semez en assurance, votre moisson viendra plus tard ; elle se fera attendre, mais lorsqu'elle sera venue, elle n'aura point de fin.

SERMON XII.

Sur ces paroles de Job : *Un jour que les fils de Dieu assemblés se tenaient devant le Seigneur, Satan se trouva au milieu d'eux*, etc. (Job, I, 6); et sur ces paroles de l'Evangile : *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu* (Matth., V, 8) : Contre les manichéens.

CHAPITRE PREMIER. — *Accusation calomnieuse des Manichéens contre le livre de Job.* — 1. Nous avons déjà signalé à votre sagesse, mes très-chers frères, les fourberies et les artifices que les Manichéens mettent en œuvre pour détruire l'autorité divine des livres saints, et vous en êtes suffisamment instruits, nous en avons la confiance. Cependant nous croyons devoir encore placer leurs accusations calomnieuses sous les regards de votre cœur, non-seulement pour que vous preniez tous les moyens de les éviter,

secundum illud quod scriptum est : « Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua ; venientes autem venient cum exsultatione, portantes manipulos suos. » (*Psal*. CXXV, 6.) Illud enim pro signo factum est, non pro dono. Nam si vidua illa quod pavit hominem Dei, hic recepit, non est magnum quod seminavit ; quia non magnam segetem messuit. Temporale est quod accepit, non deficientem farinam, nec diminutum oleum, quo usque daret Deus pluviam super terram. Ac sic tunc magis cœpit egere, quando dignatus est Deus pluere : tunc enim laboratura erat, exspectatura agri fructus et collectura. Quando autem non pluebat, victus ejus de facili veniebat. Signum hoc ipsum quod Deus illi ad paucos dies præstiterat, signum erat futuræ vitæ, ubi merces nostra deficere nescit. Farina nostra Deus erit. Quomodo illa per illos (*a*) dies non defecerunt, sic ille non deficiet in æternum. Talem mercedem speremus, quando bona facimus : ne forte aliquis vestrum tentetur tali cogitatione, ut dicat : Pascam aliquem servum Dei esurientem, ut lagena mea non deficiat, et in cupa mea semper vinum inveniam. Noli hoc hic quærere. Semina securus, messis tua serius veniet, tardius veniet : sed cum venerit, finem non habebit.

SERMO XII (b).

De eo (*c*) quod scriptum est in Job (cap. I, 6) : *Et ecce venerunt Angeli in conspectum Dei, et diabolus in medio eorum*, etc. Et de eo quod in Evangelio dicitur (Matth., V, 8) : *Beati qui puro sunt corde, quoniam ipsi Deum videbunt* : contra Manichæos.

CAPUT PRIMUM. — *Manichæorum in librum Job calumnia*. — 1. In divinis et sanctis veteribus libris fraudulentissima fallacia Manichæos insidiari, jam vestræ prudentiæ, Dilectissimi Fratres, satis probatum esse confidimus. Offerimus tamen adhuc eorum dolos inspiciendos obtutibus cordis vestri : ut

(*a*) Sic in Mss. At in editis *per illos non defecit dies, sic ille dies non deficiet in æternum*. — (*b*) Alias de Diversis XVI. — (*c*) Sermonem hunc notat Possidius in Indiculo, c. 2.

mais afin que chacun de vous puisse enseigner aux chrétiens plus faibles, et moins versés dans la connaissance des divines lettres, à les fuir et à les mépriser. Il est écrit dans le livre de Job, disent-ils : « Un jour que les fils de Dieu assemblés se tenaient devant le Seigneur, Satan se trouva aussi au milieu d'eux. Le Seigneur lui dit : D'où viens-tu ? Satan répondit : J'ai parcouru la terre, et je suis venu ici. » (*Job*, I, 6-7.) Nous avons ici une preuve, disent-ils, que non-seulement le démon a vu Dieu, mais même qu'il s'est entretenu avec lui. Or, on lit dans l'Evangile : « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu. » (*Matth.*, V, 8.) Et encore : « Je suis la porte, personne ne peut venir au Père que par moi. » (*Jean*, X, 7.) Et voici le raisonnement qu'ils ajoutent : S'il n'y a que ceux qui ont le cœur pur qui aient le privilége de voir Dieu, comment le démon, dont le cœur est le repaire de toutes les impuretés et de toutes les souillures, a-t-il pu le voir, ou comment a-t-il pu entrer par la porte, c'est-à-dire par Jésus-Christ? D'ailleurs, disent-ils, l'Apôtre atteste et confirme que cela est impossible lorsqu'il dit : « que ni les Principautés, ni les Puissances, ni les Vertus n'ont connu Dieu. »

CHAPITRE II. — *Objection calomnieuse qu'Adimante tire des paroles de l'Apôtre.* — 2. C'est en ces termes qu'ils formulent leur accusation calomnieuse, et un chrétien sage ne doit point négliger de la discuter. Or, leur intention en faisant cette objection est de détacher les simples de l'autorité si salutaire des Ecritures, pour les amener à ne croire que leur doctrine. Mais je leur demanderais d'abord, et je voudrais qu'Adimante (1) qui s'est chargé de consigner par écrit de semblables calomnies, pût me dire où il a lu que l'Apôtre aît déclaré, affirmé, que ni les Principautés, ni les Puissances, ni les Vertus n'ont connu Dieu, alors que Notre-Seigneur enseigne que les anges de ceux qui croient en lui, voient tous les jours la face du Père. (*Matth.*, XVIII, 10.) L'apôtre saint Paul dit bien, il est vrai : « Nous prêchons la sagesse aux parfaits, non la sagesse de ce monde, ni des princes de ce monde, qui passent, mais nous prêchons la sagesse de Dieu dans son mystère, cette sagesse cachée, que Dieu avant tous les siècles, avait prédestinée pour notre gloire, qu'aucun des princes de ce monde n'a connue (puisque s'ils l'avaient connue, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de la gloire?) » (I *Cor.*, II, 6 etc.) Si Adimante avait l'intention de citer ce passage, pourquoi a-t-il ajouté, les Principautés et les Vertus, dont saint

(1) Saint Augustin a réfuté Adimante disciple de Manichée dans un ouvrage spécial dont il parle en ces termes dans le livre Ier *des Rétract.*, chap. XXII, n° 1 : « J'ai résolu dans des sermons faits au peuple dans l'Eglise quelques-unes des objections qu'il a faites contre la loi et les Prophètes. »

non solum eos, quantum ad vos pertinet, evitetis, sed etiam ut alios infirmos et divinarum lectionum rudes, ut quisque vestrum potest, evitare atque contemnere doceatis. Apud Job scriptum est, inquiunt : « Ecce venerunt angeli in conspectum Dei, et diabolus in medio eorum. Et Deus ait diabolo : Unde venis ? Qui respondens dixit : Circuiens totum orbem adveni huc. » (*Job*, I, 6 et 7.) Hic, inquiunt, demonstratur diabolum non solum vidisse Deum, sed etiam locutum esse cum eo. In Evangelio autem dicit : « Beati qui puro sunt corde, quoniam ipsi Deum videbunt. » (*Matth.*, V, 8.) Et iterum dicit : « Ego sum janua, nemo potest venire ad Patrem, nisi per me. » (*Joan.*, X, 7.) Deinde adjungunt ratiocinationem, dicentes : Si igitur hi soli qui sunt puro corde vident Deum, quonam modo sordidissimo et immundissimo corde diabolus potuit videre Deum ? aut qualiter per januam, hoc est, per Christum ingreditur ? Iterum Apostolus, inquiunt, testatur et confirmat dicens, « quod neque Principes, neque Potestates, neque Virtutes Deum cognoverunt. »

CAPUT II. — *Calumniosa objectio Adimanti ex Apostolo.* — 2. Calumnia quidem illorum his omnino verbis huc usque proponitur, et re vera quæstio est prudenti discutienda Christiano. Sed eam calumniam proponentium animus facit, ut similiter imperitos ad sibi credendum a saluberrima Scripturarum auctoritate detorqueant. Sed primo ab istis vellem quærere, ubi Adimantus apud Apostolum legerit, nam talium calumniarum iste conscriptor est ; vellem ergo diceret ubi legerit testantem Apostolum et confirmantem, ut dicit, quod neque Principes neque Potestates neque Virtutes Deum cognoverunt : cum Dominus etiam hominum in se credentium dicat Angelos quotidie videre faciem Patris. (*Matth.*, XVIII, 10.) Nisi forte illud quod Paulus apostolus ait : « Sapientiam loquimur inter perfectos, sapientiam autem non hujus sæculi, neque Principum hujus sæculi, qui evacuantur : sed loquimur Dei sapientiam in mysterio, quæ abscondita est, quam præfinivit Deus ante sæcula in gloriam nostram, quam nemo principum hujus sæculi cognovit. Si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent ? » (I *Cor.*, XI, 6, etc.) Si istum locum iste conscribere cogitabat, cur addidit

Paul n'a point fait mention, et a-t-il supprimé : de ce siècle, ce que l'Apôtre dit en termes exprès? Plût à Dieu que ce fût là le fait d'une erreur, plutôt que d'une malice raisonnée. Cependant, supposons que l'Apôtre se soit exprimé de la sorte, peut-on en conclure que le démon n'ait pu entendre la voix de Dieu? Il est écrit, il est vrai, qu'il s'est présenté devant Dieu, mais non point qu'il ait vu Dieu. Les princes de ce siècle sont les hommes orgueilleux, fiers de l'étalage de leur vaine pompe, ou bien le diable et ses anges. En effet, Notre-Seigneur l'appelle en termes exprès le prince, ou le magistrat de ce siècle (*Jean,* XII, 31), parce que sous le nom du siècle il entend les pécheurs dont l'espérance est nulle au delà de ce siècle. De même qu'on dit d'une maison qu'elle est mauvaise, lorsqu'on veut parler de ses habitants; ainsi nous disons de ce siècle qu'il est mauvais, lorsque nous voulons désigner ceux dont le cœur est attaché à ce siècle, c'est-à-dire dont la vie et la conversation ne sont pas dans les cieux. « Pour nous, dit l'Apôtre, nous vivons déjà dans les cieux. » (*Philip.,* III, 20.) Tous les péchés sont comme les serviteurs du démon, qui de son propre choix a voulu être le roi du péché, c'est pour cela qu'il est appelé le prince de ce siècle. Veuillez, je vous en prie, graver cette règle d'interprétation dans vos cœurs, elle vous aidera avec le secours de Dieu à discuter et à résoudre un grand nombre de passages des Ecritures dont ils se servent pour enlacer les esprits dans les filets de leurs erreurs.

CHAPITRE III.— *Comment le démon s'est présenté devant Dieu.* — 3. Puisqu'il n'est pas écrit que le diable a vu Dieu, et que nous lisons simplement qu'il est venu avec les anges en présence de Dieu et qu'il a entendu sa voix, pourquoi ces misérables cherchent-ils à calomnier les Ecritures et à pervertir les esprits des ignorants, en prétendant que le diable a vu Dieu? Leur objection se trouve donc renversée par cette courte réponse. Qu'ils demandent avec cette verbosité qui leur est particulière comment le diable a vu Dieu, nous leur faisons cette simple réponse : Le diable n'a pas vu Dieu. Mais comment, diront-ils alors, a-t-il pu s'entretenir avec lui? Ici ce n'est point à nous mais aux hommes frappés de cécité de les convaincre d'aveuglement intérieur. Est-ce que, par exemple, ceux qui sont privés de l'usage des yeux du corps ne s'entretiennent point tous les jours avec ceux qu'ils ne peuvent voir? Comment donc le démon, disent-ils, s'est-il trouvé en présence de Dieu? De même qu'un aveugle se trouve en présence de celui qui le voit, bien qu'il ne puisse le voir lui-même. Ces comparaisons, frères bien aimés, ont pour but de combattre et de réprimer la perversité de ces hommes charnels, et d'inspirer ainsi à leurs cœurs impies la dou-

Potestates et Virtutes, quod non ibi dictum est; et detraxit hujus sæculi, quod dictum est? Sed utinam hoc, errore potius, quam malitia fecerit. Verumtamen etiamsi hoc modo dixisset Apostolus, numquid propterea diabolus vocem Dei audire non potuit? Scriptum est enim, quod in conspectum Dei venerit; non scriptum est, quod Deum ipse conspexerit. Principes enim hujus sæculi aut superbi homines intelliguntur, et vana pompa jactationis elati; aut ipse diabolus et angeli ejus. Nam principem vel magistratum hujus sæculi eum Dominus apertissime appellat; (*Joan.*, XII, 31) quia sæculi hujus nomine peccatores intelliguntur, quorum spes nulla est, nisi in hoc sæculo. Sicut enim dicitur mala domus, cum significantur habitatores ejus : sic malum hoc sæculum dicimus, cum eos significamus qui corde hoc sæculum inhabitant, hoc est, quorum conversatio non est in cœlis. (*Phil.*, III, 20.) Nostra enim, dicit Apostolus, conversatio in cœlis est. Diabolo autem serviunt cuncta peccata, qui libero arbitrio princeps voluit esse peccati; propterea princeps hujus sæculi dicitur. Quam regulam intelligentiæ moneo cordibus vestris infigatis : adjuvabit per hanc Dominus ad multa Scripturarum discutienda atque solvenda, de quibus illi laqueos nectunt erroris sui.

CAPUT III. — *Quomodo diabolus venerit in conspectum Dei.* — 3. Cum ergo scriptum non sit, quod diabolus viderit Deum, sed tantum quod venerit cum Angelis in conspectum Domini, vocemque ejus audierit; cur isti miseri de visione Dei calumniari Scripturis, et imperitos pervertere student? Quapropter hæc eorum propositio, brevissima responsione superatur. Quantalibet enim loquacitate perquirant, quomodo viderit diabolus Deum : respondemus : Non vidit diabolus Deum. Dicent : Quomodo ergo cum eo locutus est? Hic vero non a nobis, sed a cæcis hominibus convincenda est cæcitas cordis ipsorum. Hi enim qui carnalibus oculis cæci sunt, quotidie loqui possunt cum his quos videre non possunt. Quomodo ergo venit, inquiunt, in conspectum ejus? Quomodo cæcus in conspectum videntis, quem ipse non conspicit. Et istæ quidem similitudines, Dilectissimi Fratres, ideo

ceur qui les rendra capables d'être instruits. En effet, est-ce que Dieu est circonscrit par l'espace, lui qui est présent à la conscience des anges et des hommes, et non-seulement des bons, mais même des mauvais? Il y a toutefois cette différence qu'il est présent comme père à la conscience des justes, et comme juge à la conscience des pécheurs. C'est dans ce sens qu'il est écrit : « Le Seigneur interroge le juste et l'impie, » (*Ps.* XI, 6) et dans un autre endroit : « L'impie sera interrogé sur ses pensées. » (*Sag.*, I, 9.) La voix de Dieu qui interroge ne retentit pas plus fort aux oreilles du corps, que dans le secret de la pensée où lui seul entend, où lui seul est entendu. Est-ce que les méchants eux-mêmes, lorsqu'il leur arrive de dire la vérité et qu'on refuse de les croire, ne font point ce serment : Dieu m'est témoin, et ils disent vrai? Or, où Dieu est-il témoin, je vous le demande? Sur la langue ou dans le cœur, dans le son extérieur de la voix, ou dans le silence de la conscience? Mais d'où vient que souvent les hommes s'irritent qu'on refuse de les croire lorsqu'ils savent qu'ils ont dit la vérité, sinon parce qu'ils ne peuvent nous ouvrir leur cœur où ils ont Dieu pour témoin?

CHAPITRE IV. — *Dieu nous parle de différentes manières.* — 4. Or, Dieu a plusieurs manières de nous parler. Ainsi il nous parle par des écrits comme par le livre des divines Ecritures, il parle par quelqu'élément du monde, comme il a parlé aux Mages par une étoile. (*Matth.*, II, 2.) Car qu'est-ce que le langage, sinon l'expression de la volonté? Il parle encore par la voix du sort, c'est ce qu'il a fait pour établir Matthias à la place de Judas. (*Act.*, I, 26.) Il parle par le moyen des hommes comme par les prophètes. Il parle par ses anges comme nous voyons qu'il a parlé à quelques-uns des patriarches, des Prophètes et des Apôtres. Il parle par les sons articulés que produisent les créatures et par la voix qu'il leur donne; c'est ainsi qu'au rapport des Ecritures, des voix se firent entendre du ciel, bien qu'on ne vît personne. Enfin, Dieu parle à l'homme, non pas extérieurement en frappant ses oreilles ou ses yeux, mais en s'adressant à l'intérieur de son âme, ce qu'il fait de plusieurs manières; tantôt c'est en songe, comme il a parlé à Laban le Syrien pour lui défendre de faire aucun mal à son serviteur Jacob, et à Pharaon pour lui prédire les sept années d'abondance et les sept années de disette. Tantôt il transporte l'esprit de l'homme et le met en extase comme disent les Grecs. C'est ainsi que pendant sa prière, Pierre vit descendre du ciel un vase rempli d'animaux symboliques, figure des nations qui devaient embrasser la foi. Ou bien encore, Dieu agit directe-

dictæ sint, ut hominum carnalium refellatur improbitas; ut si fieri potest, hoc modo repulsi, ad discendi mansuetudinem (*a*) impia corda convertant. Numquid enim Deus continetur loco, quem præsentem habet omnis Angelica et humana conscientia, non solum bonorum, sed etiam malorum? Verum hoc interest, quod bonis conscientiis adest ut pater, malis ut judex : quomodo scriptum est : Dominus interrogat justum et impium. (*Psal.* XI, 6.) Item scriptum est : In cogitationibus impii interrogatio erit. (*Sap.*, I, 9.) Nec vehementius in auribus corporis Deus, (*b*) quam in secreto cogitationis interrogat, ubi solus audit, solus auditur. Nonne etiam mali homines, si quando verum loquuntur et non eis creditur, jurant et dicunt : Testis est Deus, et verissime dicunt? Ubi quæso testis est? In lingua, an in corde? in sono vocis, an in silentio conscientiæ? Unde autem plerumque stomachantur, quia sibi non creditur, cum verum se dicere noverint, nisi quia cor suum nobis aperire non possunt, ubi testis est Deus?

CAPUT IV. — *Variis modis loquitur nobis Deus.* — 4. Multi autem modi sunt, quibus nobiscum loquitur Deus. Loquitur aliquando per aliquod instrumentum, sicut per codicem divinarum Scripturarum : loquitur per aliquod elementum mundi, sicut per stellam Magis locutus est. (*Matth.*, II, 2.) Quid est enim locutio, nisi significatio voluntatis? Loquitur per sortem, sicut de Matthia in locum Judæ ordinando, locutus est (*Act.*, I, 26) : loquitur per animam humanam, sicut per Prophetam : loquitur per Angelum, sicut Patriarcharum et Prophetarum et Apostolorum quibusdam locutum esse accipimus : loquitur per aliquam vocalem sonantemque creaturam, sicut de cœlo voces factas, cum oculis nullus videretur, legimus et tenemus. Ipsi denique homini, non extrinsecus per aures ejus aut oculos, sed intus in animo non uno modo Deus loquitur : sed aut in somnis, sicut Laban Syro, ne Jacob servum ejus in aliquo læderet, et Pharaoni de septem annis opulentis totidemque sterilibus demonstratum est; aut spiritu hominis assumpto, quam Græci ecstasim vocant, sicut oranti Petro vas plenum similitudinibus crediturarum Gen-

(*a*) Sic Germanensis Ms. Editi vero *pia corda.* — (*b*) Editi : *Deus est.* Redundat *est*, nec habetur in Ms.

ment sur l'âme de l'homme pour lui faire comprendre sa puissance ou sa volonté. C'est ainsi que Pierre en réfléchissant sur cette vision comprit ce que le Seigneur demandait de lui. Nul ne peut, en effet, connaître sa volonté, si Dieu ne fait retentir au-dedans de lui le cri silencieux de la vérité. Dieu fait encore entendre sa voix dans la conscience des bons et des mauvais, car personne ne peut donner avec assurance à ses bonnes ou à ses mauvaises actions la louange ou le blâme qu'elles méritent, si la voix de la vérité ne les applaudit ou ne les condamne tout d'abord dans le silence du cœur. Or, la vérité c'est Dieu, et puisqu'elle a tant de moyens différents pour parler aux hommes bons et mauvais (bien que tous ceux à qui elle s'adresse ne puissent voir sa substance et sa nature), qui de nous peut deviner ou imaginer par quels moyens et de combien de manières différentes la même vérité parle aux anges, soit aux bons qui, en vertu de leur admirable charité, jouissent de la contemplation de cette nature, de cette beauté ineffable, soit aux mauvais qui, corrompus par leur orgueil et relégués par la vérité dans les lieux inférieurs, peuvent entendre sa voix par des moyens secrets, bien qu'ils ne soient point dignes de contempler sa face ?

Chapitre V. — *Le diable a pu entendre la voix de Dieu.* — 5. Ainsi donc, mes frères bien aimés, fidèles serviteurs de Dieu et véritables enfants de l'Eglise catholique votre mère, ne vous laissez point tromper à ces aliments empoisonnés, bien que vous ayez encore besoin d'être nourris de lait; marchez avec persévérance à la lumière de la foi en la vérité, afin que, dans un temps déterminé qui sera le plus convenable vous puissiez être admis à la claire vue de la vérité. Comme le dit l'Apôtre, tant que nous habitons ce corps, nous voyageons loin du Seigneur. Car nous marchons dans la foi et non dans la claire vue. (II *Cor.*, v, 6.) Or, c'est la foi chrétienne qui nous conduit à la claire vue du Père. Voilà pourquoi Notre-Seigneur disait : « Personne ne vient à mon Père que par moi. » (*Jean*, xiv, 6.) C'est donc sans raison que ces hérétiques demandent comment le démon a pu venir à Dieu par le Christ; car le démon ne peut parvenir à cette félicité de la contemplation de Dieu où la foi chrétienne conduit ceux qui ont le cœur pur. Et, cependant, il ne s'en suit point que le démon n'ait pu entendre la voix de Dieu qui lui parlait, de même que beaucoup de ceux qui ne croyaient pas à Jésus-Christ ont pu entendre cette voix du ciel qui disait : « Je l'ai glorifié, et je le glorifierais encore après que le Sauveur eût fait à Dieu cette prière : Mon Père, glorifiez votre nom. » (*Jean*, xii, 28.)

Chapitre VI. — *Comment faut-il entendre*

tium visum est submissum esse de cœlo; aut in ipsa mente, cum quisque majestatem vel voluntatem intelligit, sicut ipse Petrus ex illa ipsa visione, quid se agere vellet Dominus, apud seipsum cogitando cognovit. Non enim hoc quisquam potest, nisi apud se intus sonante quodam tacito clamore veritatis agnoscere. Loquitur etiam Deus in bonorum malorumque conscientia. Nam et approbare quod bene facit, et improbare quod peccat, nemo recte potest, nisi ad eadem illa in silentio cordis vel laudante vel clamante voce veritatis. Veritas autem Deus est : quæ cum tam multis modis loquatur hominibus et bonis et malis, (quanquam non omnes, quibus tot modis loquitur, possint quoque ejus substantiam naturamque conspicere;) quis hominum potest conjiciendo aut cogitando colligere, quot et quibus modis eadem veritas loquatur Angelis, sive bonis, qui ejus ineffabili specie et pulchritudine per mirabilem caritatem contemplando perfruuntur; sive malis, qui depravati per superbiam suam, et ab ipsa veritate in inferioribus ordinati, possunt quibusdam latentibus modis vocem ejus audire, quamvis faciem videre non digni sint?

Caput V. — *Diabolus potuit audire vocem Dei.* — 5. Quapropter, Dilectissimi Fratres, fideles Dei, et Catholicæ matris germanissimi filii, nemo vos decipiat venenatis cibis, etiamsi adhuc estis lacte nutriendi : perseveranter nunc ambulate per fidem veritatis; ut certo et opportuno tempore ad speciem veritatis ejusdem venire possitis. Sicut enim Apostolus dicit, « hic manentes corpore, peregrinamur a Domino; per fidem enim ambulamus, non per speciem. » (II *Cor.*, v, 6.) Ad speciem autem visionis Patris, fides Christiana perducit. Unde Dominus dicit. Nemo venit ad Patrem, nisi per me. (*Joan.*, xiv, 6.) Sine causa ergo isti quærunt, quomodo diabolus ad Deum potuit venire per Christum. Diabolus enim ad illam contemplationis beatitudinem non potest pervenire, quo eos qui puro sunt corde fides Christiana perducit. Nec ideo tamen diabolus vocem Dei loquentis audire non potuit; sicut multi homines etiam qui non crediderunt Christo, potuerunt vocem audire de cœlo dicentis Dei. Et clarificavi et clarificabo : cum Dominus dixisset : Pater clarifica filium tuum. (*Joan.*, xii, 28.)

Caput VI. — *In conspectum Dei venisse diabolum*,

que le démon se présenta devant Dieu? — 6. Or, s'il est écrit que le démon se présenta devant Dieu, ce n'est point que nul homme puisse éviter la présence de Dieu dont les regards embrassent toutes choses et devant qui les profondeurs du cœur sont à découvert, mais, parce que c'est dans le secret que s'est passé ce que rapporte l'Ecriture. Voilà pourquoi il est écrit : « Et les anges se réunirent en présence de Dieu, » bien qu'ils ne s'éloignent jamais de sa présence. Quelque part qu'ils soient envoyés, ils sont toujours en présence de Dieu. Mais il s'agit ici de la présence de Dieu proprement dite, qui se révèle là où le regard de l'homme ne peut pénétrer, comme par exemple dans les secrets de la conscience. Ainsi quand nous reprenons un homme qui s'est rendu coupable de mensonge, nous ne disons pas qu'il a parlé en présence de Dieu, parce qu'il n'a point dit ce que Dieu apercevait dans son âme inaccessible aux regards de l'homme. C'est donc parce que ces choses se sont accomplies si secrètement qu'elles n'auraient pu être connues des hommes que par les saintes Ecritures et la révélation de l'Esprit saint, que l'écrivain sacré dit que les anges vinrent en présence de Dieu, et que c'est devant lui qu'eut lieu l'entretien qu'il rapporte.

Chapitre VII. — *Comment le démon a pu se trouver au milieu des anges.* — 7. L'Ecriture nous dit que le démon se trouva au milieu des anges; si vous l'entendez des bons anges, alors le démon parut au milieu d'eux comme un criminel comparaît au milieu des assesseurs du juge pour subir son interrogatoire. En effet, la sainte Ecriture ne spécifie point quels étaient ces anges. Si c'est au milieu des mauvais anges qu'il se trouva, quoi d'étonnant que le prince et le chef des mauvais anges soit entouré de la foule de ses ministres? Mais si vous entendiez ces paroles : « En présence de Dieu, » dans ce sens que nous ne venons en présence de Dieu que lorsque non-seulement nous sommes vus par lui, mais encore que nous le voyons nous-mêmes, il faut admettre que le démon s'est trouvé au milieu des anges sans qu'il ait vu Dieu que voyaient les anges, et que c'est même par l'intermédiaire d'un des saints anges que Dieu lui a parlé. Cependant nous lisons dans la sainte Ecriture : « Dieu dit. » C'est ainsi que dans les affaires publiques, bien que la plupart du temps le juge ne parle que par l'organe d'un huissier, cependant c'est le juge et non l'huissier qui signe les actes. De même donc qu'un homme indigne d'une vision prophétique, peut cependant se trouver au milieu des Prophètes, pour entendre seulement les prédictions que Dieu fait par leur bouche, sans voir cependant ce qu'ils voient eux-mêmes; ainsi le démon a pu se trouver au milieu des saints anges qui

quid sit. — 6. Quod autem scriptum est, diabolum venisse in conspectum Dei, non ideo scriptum est, quia quisquam potest aliquando conspectum Dei fugere, cujus oculis cuncta subjecta sunt, et cui cordis cujuslibet profunditas patet : sed quia in secreto creaturæ acta sunt, quæ Scriptura narravit, propterea scriptum est. « Et ecce venerunt Angeli in conspectum Dei : » (*Job*, I, 6) quamvis a conspectu Dei nunquam recedant. Quocumque enim mittuntur, ibi quoque præsto est conspectus Dei. Sed illic proprie conspectus Dei dicitur, quo humanus non potest penetrare conspectus; sicut sunt secreta conscientiæ. Propterea cum redarguimus mentientem, non eum dicimus in conspectu Dei locutum; quia non hoc locutus est, quod in animo ejus conspicit Deus, quo conspectum dirigere non potest homo. Quia ergo hæc tam latenter gesta sunt, ut indicari hominibus per Scripturas sanctas, nisi Sancto Spiritu revelante, non possent, in conspectum Dei ventum esse, atque ibi gesta esse narrantur.

Caput VII. — *Quomodo diabolus fuit in medio Angelorum.* — 7. Quod autem diabolus in medio Angelorum fuit, si bonos Angelos intelligis, sic in medio eorum intellige diabolum, sicut reus in medio apparitorum judici audiendus adsistit. Non enim Scriptura declarat quales illi Angeli fuerint. Si autem in medio angelorum malorum, quid mirum est, principem ac ducem turba ministrorum suorum esse circumdatum? Si autem « in conspectum Dei » quod dictum est, sic accipias, ut illi in conspectum Dei veniant, qui non solum conspiciuntur ab eo, sed etiam conspiciunt eum; sic intelligendum est in medio eorum fuisse diabolum, ut tamen Deum, quem ipsi videbant, ille non viderit; ut etiam per aliquem sanctorum Angelorum Deus diabolo sit locutus. Nec tamen in libro scriptum est, nisi « Dixit Deus. » Sicut etiam in negotiis publicis, quanquam pleraque per præconem judex loquatur, judicis tamen nomen, cum Gesta scribuntur, non etiam præconis inseritur. Sicut autem aliquis homo visione Prophetica indignus, potest tamen in medio Prophetarum stare, ut tantum audiat quod per eos dicit Dominus, nec ta-

voyaient Dieu et par le moyen desquels il entendait la voix de Dieu, sans qu'il pût le voir lui-même.

CHAPITRE VIII. — *Les Manichéens réfutés par leur propre doctrine.* — 8. Vous le voyez, mes très-chers frères, on peut résoudre de plusieurs manières les subtilités que les Manichéens amassent autour de cette question. Loin de vous donc la pensée que le démon en s'entretenant avec Dieu ait pu voir face à face la vérité que les cœurs purs sont seuls admis à contempler, ou qu'il ait pu parvenir à cette félicité de la claire vue où personne ne peut arriver que par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Toutefois, je ne puis assez m'étonner de l'impudence de ces hommes qui nous calomnient sur cette question de la claire vue de la nature divine, et qui prête à nos Ecritures des mensonges qu'elles ne contiennent point, en affirmant que le démon a vu Dieu. Et ils soulèvent contre nous à ce sujet une haine si violente que tout homme qui rejette avec horreur cette assertion et regarde comme une indignité que le démon ait joui de la vue de Dieu, est accusé par eux de méconnaître l'autorité des divines Ecritures, et d'une ignorance défiante qui ne comprend point ce qui est écrit. Cependant, bien qu'ils ne nient point la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils affirment sans autre fondement que leur imagination qu'il s'est manifesté aux hommes sans avoir pris un corps humain.

CHAPITRE IX. — *Les Manichéens ne nient point que le démon ait vu le Christ.* — 9. Lors donc que le démon osa tenter Notre-Seigneur, que voyait-il en le voyant? S'il voyait son corps, le Sauveur avait donc un corps véritable, ce que ces esprits pervers refusent d'admettre. O aveuglement insupportable des hérétiques! Pourquoi reprocher contre la vérité aux Ecritures d'enseigner que le démon a vu Dieu, alors qu'en niant le corps de Jésus-Christ vous êtes convaincus de vouloir dévoiler aux yeux du démon sa nature divine? Serait-ce, comme ils le disent, que sans avoir un corps véritable, Notre-Seigneur se manifestait comme s'il en avait un? Insensés, dites-moi lequel est plus conforme à la vérité et à la raison de croire ou que Dieu s'est entretenu avec le démon, ou que non-seulement il s'est entretenu avec lui, mais qu'il a menti au démon? L'Ecriture nous apprend que des anges ont apparu aux regards des hommes, mais le Seigneur leur a donné sur la nature corporelle une puissance qui leur permet d'en disposer à leur gré. Ainsi, sans qu'ils soient nés d'une femme, ils ont eu cependant un corps véritable qui prenait successivement les formes

men videat quod illi vident : sic potuit et diabolus esse in medio sanctorum Angelorum Deum videntium, per quos audiret vocem Dei, quem videre ipse non posset.

CAPUT VIII. — *Manichæi ex ipsa eorum doctrina refutati.* — 8. Et machinamenta quidem Manichæorum, quantum ad hanc quæstionem pertinet, multis modis soluta esse perspicitis, ut non jam putetis, Carissimi Fratres, vere diabolum sic locutum esse cum Deo, ut etiam faciem veritatis, quam pura corda conspiciunt, videre potuerit; aut ad illam contemplationem beatitudinis venerit, quo nemo nisi per Dominum Jesum Christum venire permittitur. Sed tamen multum admiror hominum istorum impudentiam, qui de visione substantiæ divinæ calumniari nobis volunt, et id quod scriptum non est de Scripturis nostris mentiuntur, quod Deum diabolus viderit; et tantam hinc invidiam constare conantur, ut quisquis exhorruerit, et indignum esse judicaverit ut diabolus viderit Deum, penitus a divinarum auctoritate, suspiciosa ignorantia non intelligens quod scriptum est, avertatur : cum ipsi Dominum nostrum Jesum Christum Deum esse non negent, et sine assumptione humani corporis eum hominibus apparuisse contingant.

CAPUT IX. — *Manichæi Christum diabolo visum, non negant.* — 9. Quando ergo diabolus tentare ausus est Dominum, cum eum videret, quid videbat? Si corpus ejus videbat, habebat ergo Dominus corpus, quod nolunt perditi confiteri. Si autem corpus non habebat, ipsa divina substantia diaboli oculis subjacebat : quam non vident, nisi qui puro sunt corde, sicut ex Evangelio nobis ipsi commemorant. O importuna cæcitas hæreticorum! Cur Scripturas nostras, quod Deum diabolus viderit, mendaciter arguis; et negando corpus Christi, divinam ejus substantiam diaboli oculis publicare velle convinceris? An forte, sicut dicere solent, ita non habebat corpus humanum, ut se tamen quasi habere monstraret? Quis ergo verius et rectius sentit, insani, qui credit Deum locutum esse cum diabolo, an qui credit Deum non solum cum diabolo locutum, sed etiam diabolo esse mentitum? Quosdam enim Angelos humanis oculis apparuisse, Scriptura commemorat : sed utique potestati eorum corpoream creaturam ita Dominus subdidit, ut illis (*l.* ea... coaptaretur) eam pro voluntate coaptaret. Unde et illi, quamvis non nati ex femina, verum tamen corpus habuerunt, quod ex qualibet specie in quamlibet speciem pro sui minis-

qu'exigeait la nature de leur ministère et de leurs fonctions; mais c'était toujours un vrai corps qui succédait à un corps non moins véritable. Ainsi, lorsque Notre-Seigneur changea l'eau en vin, nous ne pouvons dire que cette eau, que ce vin n'étaient pas des substances véritables.

Chapitre X. — *Comment Notre-Seigneur se manifesta au démon.* — 10. Tout corps qui est sujet au changement par sa nature et la disposition de ses parties peut, au gré du Créateur tout-puissant, prendre des formes différentes, cependant il conserve toujours la vérité de sa nature, car quelles que soient les formes variées qu'il affecte, il ne cesse jamais d'être un corps et un corps véritable. Mais comme ces hérétiques ont inventé que toute la nature corporelle était l'œuvre non point d'un Dieu tout puissant, mais de je ne sais quelle nation de ténèbres, nous leur demanderons d'où le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ tirait son origine? S'ils disent qu'il n'a pris aucun corps, qu'était-ce donc que ce qu'il révélait aux regards extérieurs des hommes? C'était donc un fantôme trompeur, ce qu'on ne peut admettre sans blasphème; ou s'ils prétendent qu'il a dévoilé aux yeux des hommes sa nature divine sans l'intermédiaire d'aucun corps, le démon a donc vu cette nature, et alors que deviennent ces paroles qu'ils nous objectent d'une voix accusatrice : « Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu? » (*Matth.*, v, 8.) S'ils prétendent que la nature divine et propre du Seigneur n'est point dans le sein du Père, la même qu'il a voulu manifester sur la terre sans l'intermédiaire d'aucun corps, alors ces misérables sont obligés de croire que cette nature change suivant les lieux et les temps. Ils ne veulent donc pas lire ou ils ne veulent point comprendre ces paroles du prophète : « Vous les changerez et ils seront changés; mais pour vous, vous êtes éternellement le même, et vos années ne finiront pas, » (*Ps.* ci, 27) et ce qui est écrit dans le livre de la Sagesse de la sagesse elle-même : « Immuable en soi elle renouvelle toutes choses. » (*Sag.*, vii, 27.)

Chapitre XI. — *Nouvelle objection faite aux Manichéens : le soleil qu'ils regardent comme un Dieu est cependant vu par les méchants.* — 11. Si, en adoptant pour un instant leur opinion, on leur fait cette objection : Pourquoi donc vous étonner que Dieu ait transformé sa divinité afin que le démon dont le cœur est si impur pût le voir, comme vous l'affirmez du Christ-Dieu, je ne sais pas ce qu'ils peuvent répondre, car ils n'ont jamais osé avancer que le Père et le Fils n'eussent pas une même nature; et s'ils prétendaient que le Fils est d'une nature différente, on pourrait leur répondre : Comment donc savez-vous si cette ancienne Ecriture rap-

terii atque officii ratione converterent; ex vera tamen in veram. Non enim et ipse Dominus cum aquam convertit in vinum, aut aquam falsam, aut vinum falsum fuisse possumus dicere.

Caput X. — *Christus diabolo quomodo apparebat.* — 10. Omne itaque corpus, cujus est natura et ordo mutabilis, ad nutum omnipotentissimi Conditoris, in quascumque species fuerit commutatum, a veritate tamen in suo genere non recedit quoniam quacumque varietate mutetur, et corpus tamen et verum corpus esse non desinit. Sed cum isti omnem naturam corpoream, non ab omnipotente conditore Deo, sed a tenebrarum gente, nescio qua, esse contingant; quærimus ab eis, Dominus noster Jesus Christus unde corpus assumpserit. Si enim nullum corpus eum assumpsisse dicunt, quid erat illud quod humanis atque corporeis oculis apparebat? Aut enim mendacium phantasmatis erat, quod exsecrabile est credere : aut si ipsam divinam substantiam suam nulla corporis assumptione humanis oculis eum demonstrasse contendunt, et hanc etiam diabolus vidit, ubi est quod in ista quæstione calumniosa voce proclamant : « Beati qui puro sunt corde, quoniam ipsi Deum videbunt? » (*Matth.*, v, 8.) Quod si forte dicunt, divinam et propriam substantiam Domini non talem esse apud Patrem, qualem se in terris voluit nullo assumpto corpore ostendere; quid aliud etiam, nisi locis et temporibus esse mutabilem, miseri crediderunt. Non enim legere volunt, aut intelligere facile possunt quod per Prophetam dicitur : Mutabis ea, et mutabuntur; tu autem idem ipse es, et anni tui non deficient. (*Psal.* ci, 27.) Et quod in divinæ Sapientiæ litteris de ipsa Sapientia scriptum est : In seipsa manens, innovat omnia. (*Sap.*, vii, 27.)

Caput XI. — *Urgentur Manichæi, quod sol quem Deum putant a malis videatur.* — 11. Secundum illorum autem sensum, si quis eis dicat, Quid ergo miramini, si et Deus mutavit speciem divinitatis suæ, ut posset eum qui corde sordidissimo est diabolus, intueri sicut de Christo Deo vobis videtur? quid responsuri sint nescio. Quia et nunquam dicere ausi sunt : Patrem et Filium nisi unius esse substantiæ :

porte que le démon s'est entretenu avec le Père ou avec le Fils? Nous leur demanderons ensuite : Le démon voit-il ou non le soleil qui nous éclaire? S'il le voit, comment soutenir que le soleil c'est Dieu, puisque le démon le voit? S'il ne le voit point, et que cependant les méchants le voient, comment encore peut-il être Dieu, puisqu'il est vu par ceux qui n'ont point le cœur pur? Ou bien, si pour être vu, il s'est lui-même transformé, et qu'il ne soit point ce qu'il paraît, n'êtes-vous pas vous-mêmes tout autres que ce que vous paraissez, afin d'être ainsi non-seulement les adorateurs mais les imitateurs du soleil? Et, cependant, si vous leur demandez : La nature divine est-elle ou non sujette au changement? un sentiment de pudeur bien plus que la raison les force de répondre qu'elle est nécessairement immuable. Ils sont donc obligés d'avouer que Notre-Seigneur Jésus-Christ a pris ailleurs le corps dans lequel il s'est manifesté aux regards des hommes. Or, s'ils font cet aveu, je leur demanderai : Où l'a-t-il pris? Dans ce monde, diront-ils. Mais d'où vient alors le corps du monde? Ils me répondront aussitôt : De la race des ténèbres. O folie surprenante! Pourquoi donc, misérables, craignez-vous pour le corps du Sauveur, le sein d'une vierge, tandis que vous ne craignez point la race des démons?

CHAPITRE XII. — *Pourquoi Jésus-Christ a voulu naître d'une femme.* — 12. Nous faisons professsion de croire que toute nature corporelle est l'œuvre d'un Dieu créateur tout puissant. Quelle que fût donc la matière dont Notre-Seigneur aurait tiré son corps, cette matière était nécessairement sa créature, mais il a mieux aimé dans son humilité le tirer d'une femme, parce qu'il était venu pour racheter la créature que la faute d'une femme avait perdue. C'est ainsi que pour donner aux deux sexes l'espérance d'être renouvelés et réparés, il a choisi le sexe de l'homme comme celui dans lequel il devait prendre naissance, le sexe de la femme pour en recevoir la vie. Mais pour vous qui avez horreur du chaste sein d'une vierge, choisissez, je vous en supplie, et dites-nous où le Seigneur a pris un corps. Vous affirmez que tout corps est l'œuvre de la race des ténèbres. Choisissez donc, je le répète, et dites-nous où le Fils de Dieu a dû prendre un corps. Avez-vous donc perdu la lumière pour répondre, puisque partout où vous tournez les regards, vous ne rencontrez que des ténèbres? Mais une chair mortelle, disent-ils, est par trop impure. Citez-leur ce témoignage de l'Apôtre : « Tout est pur pour ceux qui sont purs, » et cet autre qui les condamne : « Mais rien n'est pur pour ceux qui sont impurs et infidèles, car leur raison et

et si alterius esse substantiæ Filium dicerent, posset eis responderi : Unde igitur scitis, utrum cum Patre an cum Filio locutum esse diabolum, vetus illa Scriptura commemorat? Deinde quærimus : Solem istum videt diabolus, an non videt? Si videt, quomodo ergo sol Deus est, quem diabolus videt? Si non videt, mali tamen eum homines vident; quomodo ergo Deus est, quem vident qui non puro sunt corde? Aut si ut videri posset, etiam ipse mutatus est, et non hoc est quod videtur; quid si ergo vos aliud ostenditis, et aliud estis, ut imitari etiam solem, non tantum adorare possitis? Et tamen si eos interroges, utrum commutabilis an incommutabilis sit divina substantia, non possunt nisi incommutabilem dicere, non (*a*) ducti ratione, sed pudore confusi. Restat ergo, ut cogantur fateri, Dominum nostrum Jesum Christum aliunde assumpsisse corpus, ut humanis oculis appareret. Quod si fatentur, quæro unde assumpserit. Si de hoc mundo dicunt, quæro ipsius mundi unde sit corpus? Continuo mihi : De tenebrarum gente, respondent. O mira dementia! Cur ergo miseri in corpore Salvatoris timetis uterum virginis, et gentem dæmonum non timetis?

CAPUT XII. — *Christus cur ex femina natus* — 12. Nos quidem universam naturam corporis ab omnipotente conditore Deo esse profitemur : et propterea undecumque Dominus noster assumeret corpus, de sua creatura utique assumeret : sed (*b*) ex femina maluit humilis, qui ad liberandum perditam creaturam venerat, quæ per feminam lapsa est. Unde utrumque sexum volens in spem renovationis et reparationis adducere, virilem in quo nasceretur, femineum per quem nasceretur, elegit. Vos autem qui exhorrescitis casta virginis viscera, eligite, obsecro unde Dominus corpus assumeret. Dicitis, omne corpus gentis tenebrarum esse substantiam. Eligite ergo, ut dixi, unde corpus Filius Dei deberet assumere. An perdidistis respondendi lucem, quia tenebræ vobis quocumque oculos converteritis, occurrunt? Sed caro mortalis, inquiunt, videtur immundior. Recitate eis Apostolum : Omnia munda mundis. Et recitate in eos Apostolum : « Immundis autem et infidelibus, nihil est mundum; sed polluta sunt eorum et mens et

(*a*) Ms. *non ratione docti.* — (*b*) Editi *feminam maluit humilem.* At Germanensis Ms. *ex femina maluit humilis :* moxque prosequitur, *qui perituram liberandam venerat, qua per feminam lapsa est.*

leur conscience sont souillées. » (*Tit.*, I, 15.) Si au contraire ils disent, non pas qu'elle est trop impure, mais qu'elle est trop faible, nous sommes pleinement de leur avis, et c'est pour cela que Jésus-Christ est notre force, parce que notre faiblesse n'a pu l'atteindre. Je reconnais ici la vérité de cette parole du Prophète : « Vous les changerez et ils seront changés, mais pour vous, vous êtes le même, et vos années ne finiront point. » (*Ps.* CI, 27.) Non-seulement la faiblesse de notre chair n'a point porté atteinte à sa perfection, mais en s'unissant à notre faiblesse il l'a fortifiée. Ce soleil corporel et visible que les Manichéens prétendent n'être point un corps (car ils ne savent même pas ce que c'est qu'un corps tout en se vantant contre toute vérité de pouvoir s'élever jusqu'aux discussions spirituelles), ce soleil corporel, dis-je, par là même qu'il est un corps céleste, éclaire la terre sans jamais être obscurci par elle ; il absorbe l'eau sans en être humecté, il dissout la glace, sans en être refroidi, il durcit la terre sans en être lui-même amolli. Et ces malheureux craignent que Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Verbe du Père par lequel toutes choses ont été faites, la puissance et la sagesse de Dieu qui est présent partout et partout caché, tout entier partout, sans que rien puisse le limiter, atteignant d'une extrémité à l'autre avec force et disposant toutes choses avec douceur, ils craignent, dis-je, qu'il n'ait pu prendre la nature humaine pour donner la vie à ce qui était mortel, sans être lui-même atteint par la mort; qu'il ait pu sanctifier cette chair sans en contracter les souillures; rompre les liens de la mort, sans en être lui-même enchaîné; élever l'homme jusqu'à lui par un heureux changement sans que sa propre nature fût atteinte par ce changement. Nous avons été obligés de passer d'une discussion à l'autre à cause du peu de fermeté d'un certain nombre et des dangers que court leur foi encore faible. Quant à la question que nous nous sommes proposé de traiter, bien que ce passage de l'Ecriture, avec lequel ils ont mieux aimé tendre des piéges plutôt que d'y puiser la lumière, ne prouve nullement que le démon ait vu Dieu, c'est à eux de voir comment la race des ténèbres a pu voir la nature divine, lorsqu'avant le combat où la lutte s'engagea, disent-ils, entre le bien et le mal, cette nature divine n'avait encore pris aucun corps qui permît à son ennemi de la voir. Qu'ils apprennent donc de là que c'est inutilement qu'ils cherchent à renverser les fondements de la foi, puisqu'ils ne peuvent appuyer sur aucune réponse solide leurs fables qui tombent en ruines.

conscientia. » (*Tit.*, I, 15.) Si autem non dicunt immundior, sed infirmior : consentimus plane; et ideo Christus est nostra firmitas, quia eum nostra non mutavit infirmitas. Hic agnosco Prophetæ illam vocem : Mutabis ea, et mutabuntur; tu autem idem ipse es, et anni tui non deficient. (*Psal.* CI, 27.) Non solum enim non eum mutavit in deterius infirmitas carnis, sed ab eo in melius ipsa mutata est. Sol iste corporeus, quem corpus non esse arbitrantur, (usque adeo nec quid sit corpus, intelligunt, qui de spiritalibus disputationibus se fallaciter jactant :) sol iste corporeus, tantum quia cœleste corpus est, illuminat terram, nec ab ea ipse obscuratur; siccat aquam, nec inde humectatur; solvit glaciem, nec inde frigescit; durat limum, nec inde mollescit. Et Dominus noster Jesus Christus Verbum Patris, per quod facta sunt omnia, virtus et sapientia Dei, ubique præsens, ubique secretus, ubique totus, nusquam inclusus, pertendens a fine usque ad finem fortiter, et disponnes omnia suaviter, timent infelices, ne non potuerit sic hominem assumere, ut vivificaret mortalia, nec ab eis mortificaretur; sanctificaret carnem, nec inde pollueretur; dissolveret mortem, nec inde ligaretur; mutaret in se hominem, nec in hominem mutaretur? Aliud ex alio disputare, propter quorumdam titubationem, et periculosam infirmitatem fidei, compulsi sumus. Quod autem attinet ad propositam quæstionem, quanquam illa Scriptura, (de qua insidiari quam illuminari maluerant,) Deum a diabolo visum esse, non probet : videant tamen ipsi quomodo gens tenebrarum divinam substantiam videre potuerit, quando ante pugnam, qua bonum et malum dicunt esse commixtum, nullum adhuc corpus divina substantia, ut ab hoste suo videri posset, assumpserat. Ex quo cognoscant, frustra se Catholicæ fidei firmamenta velle subvertere, cum suas fabulas ruinosas qualibuscumque responsionum (*a*) destinis fulcire non possint.

(*a*) Editi *disputationibus*. Melius Germanensis Ms. *destinis*. Vox fulcrum significans, quale extrinsecus fabricæ apponi solet. Vide Appendicis Sermonem, I, n. 2.

SERMON XIII [1].

Sur ces paroles du Psaume : *Instruisez-vous vous qui jugez la terre.* (Ps. II, 10.)

Chapitre premier. — *Qu'est-ce que juger la terre.*—1. Juger la terre c'est dompter son corps. Ecoutons comment l'Apôtre juge la terre : « Je combats, non comme frappant en l'air ; mais je châtie rudement mon corps, et le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi-même. » (I *Cor.*, IX, 26, 27.) O terre, prêtez donc l'oreille à la terre qui juge, et jugez vous-même la terre, pour ne pas être terre. Si vous jugez ainsi la terre, vous deviendrez ciel et vous publierez la gloire de Dieu qui a éclaté en vous, car les cieux publient la gloire de Dieu. (*Ps.* XVIII, 2.) Mais si vous refusez de juger la terre, vous resterez terre, et si vous restez terre, vous serez le partage de celui à qui il a été dit : « Vous mangerez la terre. » (*Gen.*, III, 14.) Que les juges de la terre soient donc attentifs, qu'ils châtient leur corps, qu'ils répriment leurs passions, qu'ils aiment la sagesse, qu'ils triomphent de la concupiscence, et pour obtenir ce résultat qu'ils s'instruisent.

Chapitre II. — *Celui qui présume de ses propres forces est jeté en dehors de la voie droite.* — 2. Or, voici le résumé de ce que vous devez apprendre : « Servez le Seigneur avec crainte, et réjouissez-vous en lui avec tremblement. » (*Ps.* II, 11.) Réjouissez-vous en lui et non en vous, en lui par qui vous êtes tout ce que vous êtes, soit comme homme, soit comme juste, si toutefois vous êtes juste. Si vous pensez au contraire que c'est à Dieu que vous devez d'être homme, mais que votre justice vient de vous-même, vous ne servez point le Seigneur dans la crainte, et vous ne vous réjouissez point en lui avec tremblement, mais en vous-même avec présomption. Et alors que vous arrivera-t-il? ce qu'ajoute le Roi-Prophète : « De peur que le Seigneur ne s'irrite et que vous ne périssiez hors de la voie de la justice. » (*Ibid.*, 11.) Il ne dit pas : De peur que le Seigneur ne s'irrite et que vous n'entriez point dans la voie de la justice, mais : « De peur que vous ne périssiez hors de la voie de la justice. » Vous vous flattez d'être juste parce que vous ne ravissez point le bien d'autrui, que vous ne commettez ni adultère, ni homicide, que vous ne faites point de faux témoignage contre le prochain, que vous honorez votre père et votre mère, et que vous adorez un seul Dieu sans courber le genou devant les idoles et les démons ; vous périrez hors de cette voie, si vous avez la présomption de vous attribuer ces mé-

(1) Ce discours fut prononcé à la table de saint Cyprien, c'est-à-dire à l'endroit où il avait consommé son martyre, le sixième des calendes de juin, voyez le no 6 de ce sermon.

SERMO XIII [a].

De eo quod scriptum est in Psalmo : *Erudimini omnes qui judicatis terram.* (Ps. II, 10.)

Caput primum. — *Terram judicare.* — 1. « Erudimini omnes qui judicatis terram. » Terram judicare, est corpus domare. Audiamus Apostolum judicantem terram : « Non sic pugno, inquit, tanquam aerem cædens; sed castigo corpus meum, et in servitutem redigo, ne forte aliis prædicans ipse reprobus efficiar. » (I *Cor.*, IX, 26 et 27.) Audi ergo terra judicantem terram; et judica terram, ne sis terra. Si enim terram judicaveris, cœlum eris, et in te factam gloriam Domini enarrabis. Cœli enim enarrant gloriam Dei. (*Psal.* XVIII, 2.) Si autem terram non judicaveris, terra eris. Si autem terra fueris, ad eum pertinebis cui dictum est : Terram manducabis. (*Gen.*, III, 14.) Audiant ergo judices terræ : corpus castigent, libidines frenent, ament sapientiam, vincant concupiscentiam : et ut hoc faciant, erudiantur.

Caput II. — *Præsumens de propriis viribus, perit de via justa.* — 2. Hæc est autem summa eruditionis : « Servite Domino in timore, et exsultate ei cum tremore. » (*Psal.* II, 11.) Exsulta ei, non tibi : ei a quo es quod es, et quod homo es, et quod justus es : si tamen jam justus es. Si autem putaveris quod ab illo quidem homo es, a te autem justus es; non servis Domino in timore, nec exsultas ei in tremore, sed tibi in præsumptione. Et quid tibi fiet, nisi quod sequitur? « Ne quando irascatur Dominus, et pereatis, inquit, de viâ justa. » (*Ibid.*, 11.) Non enim ait : Ne quando irascatur Dominus, et non intretis in viam justam : sed, « pereatis de via justa. » Jam enim videris tibi justus non rapiendo alienum, non adulterando, non homicidium faciendo, non falsum testimonium adversus proximum dicendo, patrem et matrem honorando, unum Deum colendo, idolis et dæmoniis non serviendo : de hac via peribis, si tibi ista præsumpseris, si tibi ista a te ipso esse putaveris.

(a) Alias de Tempore XCIV.

rites, si vous croyez que c'est en vous-même qu'est le principe de ces bonnes œuvres. Les infidèles n'entrent point dans la voie de la justice, les orgueilleux périssent hors de cette voie. Que dit le Roi-Prophète ? « Instruisez-vous, vous qui jugez la terre. » Mais gardez-vous de vous attribuer la force et la puissance avec lesquelles vous jugez la terre, comme si cette force et cette puissance venaient de vous-même, et pour cela : « Servez le Seigneur avec crainte et réjouissez-vous, non pas en vous avec présomption, mais en lui avec tremblement, de peur que le Seigneur ne s'irrite et que vous ne périssiez hors de la voie juste quand sa colère s'allumera dans un instant. » Que faut-il donc faire pour ne point périr hors de la voie de la justice ? « Heureux tous ceux qui ont mis leur confiance dans le Seigneur. » Si ceux qui mettent en lui leur confiance sont heureux, malheureux sont ceux qui se confient en eux-mêmes, car maudit est l'homme qui place son espérance dans l'homme. (*Jérém.*, XVII, 5.) Vous ne devez donc point la placer en vous-même, puisque vous n'êtes aussi qu'un homme. Si vous placez votre confiance dans un autre homme, c'est un acte d'humilité désordonnée ; si vous la placez en vous-même, c'est un orgueil des plus dangereux. Quelle différence entre ces deux excès ? Tous deux sont pernicieux, il ne faut choisir ni l'un ni l'autre ; l'humilité sans règle ne peut se relever, l'orgueil téméraire précipite dans l'abîme.

CHAPITRE III. — *La bonne volonté vient de Dieu, c'est lui qui l'excite.* — 3. Votre sainteté veut-elle se convaincre que c'est pour condamner et détruire ce sentiment de confiance en soi-même que le Roi-Prophète a dit : « Servez le Seigneur dans la crainte et réjouissez-vous en lui avec tremblement ? » Ecoutez comment l'Apôtre proclame la même vérité, et explique les raisons sur lesquelles elle est fondée. Voici ses paroles : « Opérez votre salut avec crainte et avec tremblement. » (*Philip.*, II, 12.) Pourquoi opérer mon salut avec crainte et avec tremblement, s'il est en mon pouvoir de l'opérer ? Voulez-vous en savoir la raison ? « Car c'est Dieu qui opère en vous. » (*Ibid.*, 13.) Voilà pourquoi vous devez opérer avec crainte, avec tremblement, car ce que l'humilité obtient, l'orgueil le perd. Mais si c'est Dieu qui opère en nous, pourquoi est-il écrit : « Opérez votre salut ? » Parce que l'opération de Dieu en nous n'est point séparée de notre propre opération. « Soyez mon aide. » (*Ps.* XXVI, 9.) Celui qui appelle à son aide reconnaît qu'il agit. Mais, dites-vous, la bonne volonté est à moi. Elle est à vous, j'y consens, mais qui vous l'a donnée, qui l'a excitée en vous ? Cessez de m'écouter, interrogez l'Apôtre : « C'est Dieu, dit-il, qui, par sa volonté,

Infideles enim non intrant in viam justam, superbi pereunt de via justa. Quid enim ait ? « Erudimini omnes qui judicatis terram. » Et ne forte vires et potentiam, qua judicatis terram, vobis tribuatis, et a vobis ipsis eam vobis esse credatis ; nolite sic : « Servite Domino in timore ; exsultate, » non vobis in præsumptione, sed « ei in tremore. Ne quando irascatur Dominus, et pereatis de via justa, cum exarserit cito ira ejus. » (*Ibid.*, 13.) Quid ergo faciendum est, ne pereamus de via justa ? « Beati omnes qui confidunt in eum. » Si beati qui confidunt in eum ; miseri qui confidunt in se. Maledictus enim omnis homo qui spem suam ponit in homine. (*Jerem.*, XVII, 5.) Ergo nec in te, quia et tu homo es. Si enim spem tuam posueris in alio homine, inordinate humilis eris : si autem spem tuam posueris in te, periculose (*f.* superbus) superbis. Quid autem interest ? Utrumque perniciosum : nihil horum eligendum. Inordinate humilis non levatur : periculose superbus præcipitatur.

CAPUT III. — *Voluntas bona a Deo data, a Deo excitata.* — 3. Denique ut noverit Sanctitas Vestra : propter istum sensum redarguendum et consumendum, quod in se quisque confidit, dicta esse ista verba, « Servite Domino in timore, et exsultate ei cum tremore ; » Apostolum audite hæc ipsa verba dicentem, et sententiam cur dicta sint, explanantem. Ecce Apostoli verba sunt : Cum timore et tremore vestram ipsorum salutem operamini. (*Philip.*, II, 12.) Quare ergo cum timore et tremore meam salutem operor, cum sit in potestate mea operari salutem meam ? Vis audire quare cum timore et tremore ? Deus est enim qui operatur in vobis. (*Ibid.*, 13.) Ideo cum timore et tremore. Quia quod impetrat humilis, amittit superbus. Si ergo Deus est qui operatur in nobis, quare dictum est : Vestram ipsorum salutem operamini ? Quia sic in nobis operatur, ut et nos operemur. Adjutor meus esto. (*Psal.* XXVI, 9.) Designat (*a*) et se operatorem, qui invocat adjutorem. Sed voluntas, inquit, bona, mea est. Fateor, tua. Sed et ipsa a quo data, a quo excitata ? Noli me ipsum audire : Apostolum interroga. « Deus est enim, inquit, qui

(*a*) Sic Germanensis Ms. Editi vero : *Designat esse operatorem.*

opère en vous le vouloir et le faire. » Quelles prétentions pouvez-vous donc avoir? Pourquoi marcher dans les sentiers de l'orgueil où vous ne pouvez que vous égarer? Rentrez dans votre cœur, reconnaissez que vous êtes mauvais et invoquez celui qui est bon pour devenir bon vous-même, car rien en vous ne peut plaire à Dieu que ce que vous tenez de Dieu, ce qui vient de vous lui déplaît. Vous pensez au bien qui est en vous, mais qu'avez-vous que vous n'ayez reçu? Que si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous, comme si vous ne l'aviez point reçu? (I *Cor.*, IV, 7.) Dieu est le seul qui ne sache que donner. Personne ne peut lui donner, parce que personne n'est au-dessus de lui. Si vous lui êtes inférieur, ou plutôt parce que vous lui êtes inférieur, réjouissez-vous de ce que vous avez été fait à son image, afin de vous retrouver en vous, après vous être perdu en vous-même. De vous-même vous n'avez pu que vous perdre, et vous ne pourrez vous retrouver si celui qui vous a fait ne vous recherche.

CHAPITRE IV. — *Avertissement donné aux juges.* — 4. Adressons-nous cependant à ceux qui jugent extérieurement la terre dans la signification ordinaire de ce mot. Ceux qui jugent la terre sont les rois, les gouverneurs, les princes, les juges proprement dits; chacun d'eux juge la terre suivant le pouvoir qu'il en a reçu sur la terre. Or, que signifie juger la terre, si ce n'est juger les hommes qui sont sur la terre? Car si par la terre vous n'entendiez que celle que nous foulons aux pieds, c'est donc aux laboureurs qu'il est dit : « Vous qui jugez la terre. » Or, si les rois jugent la terre, ainsi que tous ceux qui dans un degré inférieur en ont reçu d'eux le pouvoir, qu'ils s'instruisent eux-mêmes. Car ici c'est la terre qui juge la terre, et elle doit craindre en jugeant la terre celui qui est au ciel. En effet, elle juge son égal, c'est un homme qui juge un homme, un mortel qui juge un mortel, un pécheur qui juge un pécheur. Que Notre-Seigneur fasse retentir au milieu de ces juges cette divine sentence : « Que celui qui est sans péché, lui jette la première pierre, » (*Jean*, VIII, 7) est-ce que tous ceux qui jugent la terre ne seraient pas saisis de tremblement? Rappelons ici ce trait de l'Evangile. Les Pharisiens amenèrent au Seigneur pour le tenter une femme qui avait été surprise en adultère, crime dont la loi donnée par Moïse, le serviteur de Dieu, avait déterminé le châtiment. (*Lév.*, XX, 10.) Ils s'approchèrent donc du Sauveur dans une intention perfide et pleine d'artifices. S'il ordonne, se disaient-ils, de lapider cette femme accusée d'adultère, il perdra sa réputation de douceur; s'il s'oppose au contraire à l'exécution de la loi, il sera convaincu de transgression contre la loi. Mais Notre-Seigneur les prit par leurs propres paroles, comme il avait

operatur in vobis et velle et operari pro bona voluntate. » Quid est ergo quod tibi arrogabas? Quid est quod superbus ibas, et peribas? Redi ad cor tuum, inveni te malum; et ut sis bonus, invoca bonum. Non enim in te placet Deo, nisi quod habes ex Deo : quod autem habes ex te, displicet Deo. Si bona tua cogitas, quid habes quod non accepisti? (I *Cor.*, IV, 7.) Si autem accepisti, quid gloriaris, quasi non acceperis? Solus est ille qui non novit nisi dare. Non habet datorem, qui non habet meliorem. Quo tu si inferior es, imo quia inferior es, gratulare quod ad ejus imaginem factus es; ut in illo inveniaris, qui in te peristi. Non enim potuisti in te, nisi perdere te; nec scis invenire te, nisi ille qui fecit te, quærat te.

CAPUT IV. — *Ad judices.* — 4. Alloquamur tamen et eos qui secundum istam visibilem et popularem intelligentiam judicant terram. Judicant enim terram reges, duces, principes, judices : unusquisque pro munere quod accepit in terra, judicat terram. Quid est autem quod dicitur : Judicat terram, nisi judicat homines qui sunt in terra? Nam si terram proprie non accipias, nisi quam calcas; agricolis ergo dictum est : « Qui judicatis terram. » Porro autem si reges judicant terram, et quisquis sub regibus potestatem accepit a regibus; erudiantur et ipsi : quia terra judicat terram; et timere debet eum qui est in cœlo terra judicans terram. Parem quippe suum judicat, homo hominem, mortalis mortalem, peccator peccatorem. Si enim procedat in medium Dominica illa sententia : Qui sine peccato est, prior in illam lapidem mittat (*Joan.*, VIII, 7) : nonne omnis judicans terram terræ motum patitur? Evangelicum capitulum recolamus. Pharisæi tentantes Dominum, adduxerunt ante eum mulierem in adulterio deprehensam; de quo peccato pœna fuerat Lege definita, Lege scilicet data per Moysen famulum Dei. (*Levit.*, XX, 10.) Hac ergo complexione dolosa et fraudulenta ad Dominum Pharisæi accesserunt, ut si juberet lapidari mulierem diffamatam, perderet mansuetudinem; si autem quod Lex jusserat prohiberet, peccasse teneretur in Legem. Sicut autem inter-

fait pour ceux qui lui demandaient s'il fallait payer le tribut à César. Il leur demanda à son tour de qui était cette monnaie qu'ils lui présentaient, quelle était l'image et l'inscription qu'elle portait. Ils répondirent : De César. Et il leur dit, d'après leurs propres paroles : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ; » (*Luc*, XX, 25) leur apprenant ainsi à rendre à Dieu l'image de Dieu qu'ils portaient en eux-mêmes, de même qu'on rend à César la monnaie qui porte son image. Il interrogea de même ceux qui lui demandaient ce qu'on devait faire de cette femme adultère, et il jugea ainsi ceux qui prétendaient être ses juges. Je ne vous défends point, leur dit-il, de lapider cette femme, puisque la loi le prescrit, mais je demande par qui elle sera lapidée. Je ne m'oppose point à l'exécution de la loi, mais je cherche un ministre pour l'exécuter. Enfin, écoutez ce que j'ai à vous répondre : Vous voulez lapider cette femme comme la loi le prescrit : « Eh bien, que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre. »

CHAPITRE V. — 5. Pendant que les pharisiens le questionnaient, il écrivait sur la terre pour instruire la terre. Mais lorsqu'il leur fit cette réponse, il leva les yeux, regarda la terre, et la fit trembler. Puis il écrivit de nouveau sur la terre. Alors, les pharisiens, confus et tremblants, s'en allèrent l'un après l'autre. O admirable tremblement de terre, vit-on jamais la terre trembler ainsi jusqu'à changer de place? Or, les accusateurs étant tous partis, la pécheresse resta seule avec le Sauveur, la malade avec le médecin, la grande misère avec la grande miséricorde : Jésus regardant cette femme lui dit : « Aucun ne vous a condamnée? Elle répondit : Aucun, Seigneur. » (*Jean*, VIII, 10, etc.) Toutefois elle n'était point sans inquiétude. Les pécheurs n'avaient pas osé la condamner, ils n'avaient pas osé lapider cette pécheresse, parce qu'en rentrant en eux-mêmes, ils se trouvaient coupables du même crime. Mais cette femme courait encore cependant un grand danger, parce qu'elle restait devant un juge qui était sans péché. « Aucun, lui dit-il, ne vous a condamnée? Elle répondit : Aucun, Seigneur; » si vous-même vous ne me condamnez point, je suis en sûreté. Notre-Seigneur répond implicitement à cette inquiétude en lui disant : « Et moi non plus je ne vous condamnerai pas, » c'est-à-dire ni moi non plus, bien que je sois sans péché, je ne veux vous condamner; la voix de leur conscience a empêché vos accusateurs de vous punir, la miséricorde m'inspire de venir à votre secours.

6. Méditez ces vérités, et « instruisez-vous, vous tous qui jugez la terre. » Tous, car il faut l'entendre dans le sens de ces paroles de l'Apôtre :

rogantes de tributo Cæsari reddendo, ore suo cepit, vicissim interrogans cujus esset prolatus nummus, cujus haberet imaginem et superscriptionem. Respondentes enim ipsi qui interrogaverant, in nummo esse imaginem Cæsaris; respondit eis secundum os ipsorum : Reddite Cæsari quæ Cæsaris sunt, et Deo quæ Dei sunt (*Luc.*, XX, 25); ut admoneret sic reddendam Deo in homine imaginem Dei, quemadmodum in nummo imago sua redditur Cæsari. Ita et in ista adultera interrogatores interrogavit, et ideo judices judicavit. Non prohibeo, inquit, lapidari, quam lapidari Lex jussit; sed quæro a quibus. Non enim resisto, sed Legis ministrum requiro. Denique audite : Lapidare vultis secundum Legem? « Qui sine peccato est, prior in illam lapidem mittat. »

CAPUT V. — 5. Quando autem hæc (*a*) audivit, digito scribebat in terra, ut erudiret terram. Quando autem hoc dixit Pharisæis, levavit oculos suos ipse, et inspexit terram, et fecit eam tremere. Proinde cum hoc dixisset, iterum cœpit scribere in terra. At illi compuncti et tremefacti, unus post alterum discesserunt. O terræ motum, ubi sic terra mota est, ut etiam mutaret locum : Illis ergo discedentibus, remansit peccatrix et Salvator : remansit ægrota et medicus : remansit misera et misericordia. Et aspiciens mulierem, dixit : Nemo te condemnavit? Et illa : Nemo, Domine. (*Joan.*, VIII, 10, etc.) Sed tamen adhuc sollicita erat. Peccatores enim damnare non ausi sunt : non ausi sunt lapidare peccatricem, qui se ipsos intuentes similes invenerunt. Sed adhuc mulier erat in magno periculo : quia et ille ei judex remanserat, qui erat sine peccato. « Nemo, inquit, te damnavit? At illa : Nemo, Domine : si nec tu, secura sum. » Cui sollicitudini tacita Dominus voce respondit : « Nec ego te damnabo. » Nec ego, quamvis sim sine peccato, nec ego te damnabo. Illos a vindicta repressit conscientia : me ad subveniendum inclinat misericordia.

6. Hæc attendite, et « erudimini omnes qui judicatis terram. » Omnes scilicet, quia etiam sic intelligendum est, (*b*) quomodo de quibus Apostolus dicit : « Omnis anima potestatibus sublimioribus

(*a*) Sic Ms. At editi *audiunt*. — (*b*) Am. Er. et Germanensis Ms. omittunt *quomodo*.

« Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures; en effet il n'y a point de puissance qui ne soit de Dieu; et celles qui sont, ont été ordonnées de Dieu. Celui donc qui résiste aux puissances, résiste à l'ordre de Dieu, car les princes ne sont point à craindre pour qui fait le bien, mais pour qui fait le mal. Voulez-vous donc n'avoir point à craindre la puissance? faites le bien, et vous en recevrez des louanges. » (*Rom.*, XIII, 1, etc.) Et si ce n'est point d'elle directement, ce sera cependant par son moyen. Car ou vous pratiquez la justice et la puissance qui est juste vous donnera des louanges, ou quand même une puissance injuste vous condamnerait, Dieu qui est juste vous couronnera. Ainsi donc persévérez dans la justice, faites le bien, et soit que vous soyez condamné ou absous par la puissance, elle servira à votre gloire. Heureux celui dont le sang a été répandu ici (1), n'a-t-il pas recueilli de la gloire de la puissance même devant laquelle il a comparu et qui l'a jugé? Il a fait sa profession de foi, il a persévéré dans la foi, il n'a pas craint la mort, il a répandu son sang, il a triomphé du démon.

CHAPITRE VI. — *Le juge doit commencer par se juger lui-même avant de juger les autres.* — 7. Afin donc que votre puissance ne se rende pas coupable d'injustice, vous, qui que vous soyez, qui désirez exercer l'autorité sur vos semblables, instruisez-vous, pour ne point vous exposer à rendre des jugements iniques, et à perdre la vie de l'âme avant de faire perdre à d'autres la vie du corps : Vous voulez devenir juge, et au défaut de mérites personnels, vous voulez le devenir à prix d'argent, je ne vous en blâme pas encore, vous avez peut-être le désir d'être utile à la société, et vous voulez acheter ce pouvoir, et c'est pour rendre service à la justice que vous ne ménagez pas l'argent. Commencez d'abord par vous établir au dedans de vous votre propre juge, jugez-vous premièrement vous-même si vous voulez sortir en toute assurance du sanctuaire de votre conscience pour juger les autres. Rentrez en vous-même, examinez-vous, discutez-vous, écoutez-vous. Je veux voir si vous êtes un juge intègre là où vous ne demandez point de témoin. Vous voulez paraître en public avec autorité, afin qu'un autre vienne vous apprendre de son semblable ce que vous ne savez pas, commencez par vous juger intérieurement. Votre conscience ne vous dit-elle rien de vous-même? Si vous êtes sincère, vous avouerez qu'elle a parlé. Je ne veux pas savoir ce qu'elle vous a dit, jugez-en vous-même, vous qui l'avez entendue. Elle vous a rappelé ce que vous avez fait, ce que vous avez reçu, les fautes que vous avez commises. Je voudrais savoir quelle sentence vous avez prononcée. Si vous avez écouté avec docilité, avec droiture, si vous êtes monté sur le tribunal de

(1) Saint Cyprien, martyr.

subdita sit. Non est enim potestas, nisi a Deo quæ autem a Deo sunt, ordinatæ sunt. Qui resisit potestati Dei ordinationi resistit. Principes enim non sunt timori boni operis, sed mali. Vis autem non timere potestatem? Bonum fac, et habebis laudem ex illa. Et si non ab illa, tamen ex illa. » (*Rom.*, XIII, 1, etc.) Aut enim juste agis, et justa potestas laudabit te : aut juste agentem, etiamsi potestas injusta damnet te, Deus justus coronabit te. Ac per hoc tu justitiam tene, tu bene vive : et sive damnet, sive absolvat, habebis laudem ex illa. Beatus ille, cujus hic sanguis fusus est, nonne ex ipsa potestate, antequam et a qua visus est judicari, laudem invenit? Confessionem (*a*) prompsit, in fide permansit : mortem non timuit, sanguinem fudit, diabolum vicit.

CAPUT VI. — *Judex in se primum, tum in alios jus dicat.* — 7. Ut ergo non sitis iniquæ (*f.* potestates) potestatis, quicumque (*b*) homines vultis habere in homines potestatem; erudimini, ne perverse judicetis, et ante in anima pereatis, quam quemquam in carne perdatis. Judex esse vis, (*c*) (non potes meritis,) vel pecunia : nondum reprehendo. Fortasse enim prodesse cupis rebus humanis, et emis ut prosis; ut servias justitiæ, non parcis pecuniæ. Prius propter te esto judex in te : prius judica de te, ut de penetrali conscientiæ securus procedas ad alterum. In te ipsum redi, te attende, te discute, te audi. Ibi te volo probare integrum judicem, ubi non quæris testem. Procedere vis cum potestate, ut alter tibi dicat de altero quod tu nescis : prius intus judica. Nihil tibi de te dixit conscientia tua? Si nolis negare, utique dixit. Nolo audire quid dixerit : tu judica qui audisti. Dixit tibi de te quid feceris, quid acceperis, quid peccaveris. Vellem scire qualem sententiam protulisti. Si bene audisti, si recte audisti, si in audiendo te justus fuisti, si tuæ mentis tribunal ascendisti, si

(*a*) Sic Ms. Editi vero *promisit.* — (*b*) Lov. *per homines.* Particula *per* abest a cæteris libris. Porro editio Er. habet sic : *quicumque homines vultis habere in potestate.* — (*c*) Apud Lov. omittitur *non.* Habetur in aliis libris.

votre âme, si vous vous êtes placé devant vous-même sur le chevalet de votre cœur, si vous avez appelé les cruels bourreaux de la crainte; vous vous êtes bien écouté, si vous avez agi de la sorte, et sans aucun doute votre repentir a infligé à votre péché le châtiment qu'il mérite. Vous avez discuté, vous vous êtes écouté, vous avez puni, et cependant vous vous êtes épargné. C'est ainsi que vous devez écouter votre prochain si vous vous instruisez comme le Psalmiste vous y invite : « Instruisez-vous, vous tous qui jugez la terre. »

Chapitre VII.— *Se déclarer contre les péchés, non contre les pécheurs.* — 8. Si vous écoutez votre prochain comme vous vous écoutez vous-même, vous vous déclarerez contre les péchés, non contre le pécheur, et s'il s'opiniâtre à ne point vouloir se corriger, parce qu'il se détourne de la crainte de Dieu, combattez en lui cette opiniâtreté, efforcez-vous de la corriger, prenez tous les moyens pour la détruire, afin de sauver l'homme, tout en condamnant le péché. L'homme et le pécheur sont deux choses différentes, c'est Dieu qui a fait l'homme, l'homme s'est fait lui-même pécheur; détruisez ce qu'a fait l'homme pour sauver ce qu'a fait Dieu (1). N'allez donc pas jusqu'à donner la mort au coupable, car en voulant punir le péché, vous perdriez l'homme; n'allez pas jusqu'à lui ôter la vie pour lui laisser la possibilité du repentir, ne lui donnez point la mort afin qu'il puisse se corriger. Si vous conservez dans votre cœur cet amour pour les hommes qui sont vos semblables, soyez le juge de la terre; aimez à inspirer une crainte salutaire, mais faites-le par amour. Si vous avez de l'orgueil, que ce soit contre les péchés, non contre l'homme. Sévissez contre ce qui vous déplaît aussi en vous-même, et non pas contre celui qui a la même origine que vous. Vous êtes sorti de la même fabrique, vous êtes l'œuvre du même artisan, vous avez été formé du même limon. Pourquoi perdre celui que vous jugez, parce que vous ne l'aimez pas? Or, vous perdez la justice par ce défaut d'amour pour celui que vous jugez. Punissez-le, châtiez-le, je ne m'y oppose point, je ne vous le défends point, mais faites-le avec amour, avec bienveillance, avec le désir de le corriger.

Chapitre VIII. — *Il ne faut pas négliger l'instruction et la correction des pécheurs.* — 9. En effet, vous ne négligez point l'instruction de votre fils. Vous cherchez d'abord à le gagner, s'il est possible, par les sentiments d'honneur et de générosité, vous voulez qu'il ait honte d'offenser son père, plutôt que de le craindre comme un juge sévère. Vous êtes heureux d'avoir un tel fils, mais s'il vient à mépriser ces moyens, vous avez recours à la verge, vous lui infligez une

(1) Voyez Traité XII sur saint Jean, no 13.

te ipsum ante te ipsum in eculeum cordis suspendisti, si graves tortores adhibuisti timoris; bene audisti, si sic audisti; et procul dubio pœnitendo peccatum punisti. Ecce et discussisti, et audisti, et punisti; et tamen tibi pepercisti. Sic (*a*) audi et proximum tuum, si erudiaris sicut admonuit Psalmus: « Erudimini omnes qui judicatis terram. »

Caput VII. — *Peccata persequatur, non peccantem.* — 8. Si sic audis proximum tuum, quomodo audis et te; peccata persequeris, non peccantem : et si forte quisquam durus est ad corrigenda peccata, aversus a timore Dei; hoc ipsum in eo persequeris, hoc ipsum corrigere conaberis, hoc perdere et tollere laborabis, ut servetur homo peccato damnato. Duo enim nomina sunt, homo et peccator : hominem Deus fecit, peccatorem se ipse homo fecit : pereat quod fecit homo, liberetur quod fecit Deus. Noli ergo usque ad mortem, ne cum persequeris peccatum, perdas hominem. Noli usque ad mortem, ut sit quem pœniteat : homo non necetur, ut sit qui emendetur. Hanc in corde retinens homo in homines dilectionem, esto judex terræ, et ama (*b*) terrere, sed dilige. Si superbis, superbi in peccata, non in hominem. In illud sævi quod tibi displicet et in te; non in eum qui factus est sicut tu. De una officina existis, unum artificem habuistis, unus limus est vestra materies. Quid perdis non amando quem judicas? Quoniam justitiam perdis, (*c*) perdis non amando quem judicas. Adhibeantur pœnæ, non recuso, non interdico; sed animo amantis, animo diligentis, animo corrigentis.

Caput VIII. — *Disciplina et correctio non negligenda.* — 9. Non enim filium tuum non erudis. Et prius agis, ut, si fieri potest, pudore et liberalitate erudiatur, erubescat patrem offendere, non tanquam severum judicem timeat; gaudes ad talem filium : sed si fuerit forte ista contemnens, adhibes et verbera; incutis pœnam, ingeris dolorem, sed quæris

(*a*) Sic Am. Er. et Mss. At Ulim. et Lov. *Si sic audis et proximum tuum.* — (*b*) Sic Ulim. et Ms. At Am. Er. et Lov. *et ama non currere sed diligere.* — (*c*) Verbum *perdis* apud Am. Er. et Ms. non repetitur.

punition, vous voulez qu'il ressente de la douleur, mais en cela vous ne cherchez que son bien. Un grand nombre ont été corrigés par l'amour, un grand nombre aussi par la crainte, mais c'est par les frémissements de la crainte qu'ils sont parvenus jusqu'à l'amour. « Instruisez-vous, vous qui jugez la terre. » Aimez et puis jugez. Il ne faut point chercher l'innocence, de manière à ne plus laisser de place à la règle. Il est écrit : « Celui qui rejette la règle est malheureux. » (*Sag.*, III, 11.) On peut ajouter à cette maxime : De même que celui qui rejette la règle est malheureux, celui qui refuse d'appliquer la règle est cruel. J'ai osé avancer une proposition, mes très-chers frères, que son obscurité même force de vous expliquer. Je répète ce que je viens de dire : Celui qui rejette la règle est malheureux, c'est une vérité certaine. J'ai ajouté : Celui qui refuse d'appliquer la règle est cruel ; je maintiens absolument cette proposition, et je démontre qu'un homme fait preuve de tendresse en frappant, et de cruauté en épargnant. En voici un exemple. Où trouverai-je cet homme qui fait preuve d'amour en frappant? Sans invoquer d'autres exemples, je me contente de celui du père et du fils. Le père aime son fils quand il le frappe, et cependant son fils résiste au châtiment, mais le père ne tient nul compte de ses désirs, il ne cherche que son utilité. Pourquoi? parce qu'il est père, parce qu'il lui réserve son héritage, parce qu'il l'élève comme son successeur. Vous le voyez donc, ce père aime son fils en le frappant, la punition qu'il lui inflige est un acte de miséricorde. Montrez-moi maintenant un homme qui soit cruel en pardonnant. Je ne cherche point d'autre exemple que le précédent, je le remets de nouveau devant vos yeux. Voici un enfant que l'impunité encourage à vivre sans règle et sans frein, et dont la perte est certaine; cependant le père dissimule, le père use de ménagements, il craint de faire sentir à ce fils perdu les sévérités de la discipline, cette indulgence n'est-elle pas un acte de cruauté? « Instruisez-vous donc, vous tous qui jugez la terre, » et en prenant la justice pour règle de vos jugements, attendez-vous à recevoir votre récompense, non pas sur la terre, mais de celui qui a fait le ciel et la terre.

SERMON XIV (1).

Sur le quatorzième verset du Psaume IX : *C'est à vous que le soin du pauvre a été laissé, vous serez le protecteur de l'orphelin.* »

CHAPITRE PREMIER. — *Quel est le véritable pauvre.* — 1. Nous venons de chanter ce cantique au Seigneur : « C'est à vous que le soin du pauvre a été laissé, vous serez le protecteur de l'orphelin. » (*Ps.* IX, 14.) Cherchons quel est ce pauvre, cherchons quel est cet orphelin. Ne

(1) Prononcé à Carthage dans la basilique dite *Novarum*, un jour de dimanche.

salutem. Multi amore, multi timore correcti sunt : sed per tremorem timoris ad amorem pervenerunt : « Erudimini qui judicatis terram. » Diligite et judicate. Non enim sic quæritur innocentia, ut pereat disciplina. Scriptum est : Disciplinam qui abjicit, infelix est. (*Sap.*, III, 11.) Bene potest addi ad istam sententiam : Sicut disciplinam qui abjicit infelix est : Sic disciplinam qui negat, crudelis est. Ausus sum aliquid dicere : Fratres mei, quod vobis aliquanto plenius exponere ipsius rei obscuritate compellor. Repeto quod dixi : Disciplinam qui abjicit, infelix est : hoc manifestum est. Disciplinam qui non dat, crudelis est : teneo prorsus, teneo et ostendo feriendo pium, parcendo crudelem; exemplum ante oculos pono. Ubi invenio feriendo pium ? Non eo ad alios, ad patrem et filium eo : pater et quando ferit, amat ; et non vult puer cædi : contemnit voluntatem, consulit ad utilitatem. Quare ? Quia pater est, quia hæreditatem parat, quia successorem nutrit. Ecce feriendo pius est pater, feriendo misericors est. Da mihi hominem parcendo crudelem. Non recedo a personis, eos ipsos ante oculos pono. Sed puer (*a*) impunitus et indisciplinatus si sic vivat, ut pereat, et pater dissimulet ; pater parcat, pater perditum filium disciplinæ asperitate offendere timeat, nonne parcendo crudelis est ? « Erudimini ergo omnes qui judicatis terram : » et bene judicando non a terra præmium, sed ab illo exspectate qui fecit cœlum et terram.

SERMO XIV (*b*).

De 14 versu Psalmi IX : *Tibi derelictus est pauper, pupillo tu eris adjutor.*

CAPUT PRIMUM. — *Pauper verus quinam sit.* — 1. Cantavimus Domino, et diximus : « Tibi derelictus est pauper, pupillo tu eris adjutor. » (*Psal.* IX, 14.) Quæramus pauperem, quæramus pupillum. Nec

(*a*) Am. Er. Ulim. et Mss. *imperitus.* — (*b*) Alias de Tempore CX.

soyez point surpris que je vous invite à chercher ceux que nous voyons, ceux que nous sentons autour de nous en si grand nombre. Est-ce que tout n'est pas rempli de pauvres? Est-ce que tout n'est pas rempli d'orphelins? Et cependant, dans cette multitude, je cherche un pauvre, je cherche un orphelin. Montrons d'abord à votre charité que ce que nous cherchons n'est pas ce que nous pensons. Ceux qui portent le nom de pauvres et qui le sont en effet, à qui nous faisons l'aumône que Dieu nous prescrit, et dont nous avouons qu'il est écrit : « Renfermez l'aumône dans le cœur du pauvre, et elle priera pour vous le Seigneur, » (*Eccli.*, XXIX, 15) sont en grand nombre parmi nous, mais il faut entendre dans un sens plus relevé le pauvre dont il est question. Ce pauvre est de ceux dont il est dit : « Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux. » Il est des pauvres qui n'ont point d'argent, qui trouvent à peine leur nourriture de chaque jour, qui ont un si grand besoin de la compassion et de l'assistance publiques, qu'ils ne rougissent pas de mendier. Est-ce de ces pauvres qu'il est écrit : « C'est à vous que le soin du pauvre a été laissé? » Alors que faisons-nous, nous qui ne sommes pas du nombre de ces pauvres, nous qui sommes chrétiens? Ce n'est donc pas à Dieu que le soin de ce qui nous regarde est confié? Et quelle autre espérance nous reste-t-il, si nous ne nous abandonnons point à celui qui ne nous abandonne jamais?

Chapitre II. — *Les riches doivent éviter l'orgueil.* — 2. Apprenez donc à être pauvres et à vous abandonner à Dieu, ô vous qui êtes mes frères en pauvreté. Car au milieu de ces biens auxquels on donne vulgairement le nom de richesses, et qui ont pour opposé cette pauvreté extérieure, rien n'est tant à craindre que la maladie de l'orgueil. Celui qui est sans argent, qui ne possède point de vastes domaines, n'a point de quoi s'enorgueillir; si donc il n'y a point pour lui grand mérite à éviter l'orgueil, celui qui possède de grandes richesses est digne d'éloges, s'il sait se mettre en garde contre cette maladie. Pourquoi donc louerai-je le pauvre qui est humble, puisqu'il n'a rien qui puisse lui inspirer de l'orgueil? Mais qui pourrait supporter un pauvre superbe? Louez le riche qui est humble à la bonne heure, louez le riche qui est pauvre. Voilà ce que doivent être les riches d'après saint Paul qui, écrivant à Timothée, lui dit : Recommandez aux riches de ce siècle de n'être point orgueilleux (I *Tim.*, VI, 17); oui, je sais ce que je dis, faites-leur cette recommandation. Ils possèdent des richesses qui inspirent secrètement l'orgueil, des richesses au milieu desquelles on ne peut devenir humble qu'au prix de grands efforts. Donnez-moi un Zachée qui, ayant d'im-

mirum sit quod admoneo ut quæramus, quos sic abundare cernimus et sentimus. Nonne pauperibus plena omnia? Nonne pupillis plena sunt omnia? Tamen inter omnia quæro pauperem, quæro pupillum. Ac prius ostendendum est Caritati Vestræ, id quod putamus, non hoc esse quod quærimus. Qui enim dicuntur pauperes et sunt, in quos a Deo mandatæ eleemosynæ fiunt, de quibus fatemur scriptum : Include eleemosynam in corde pauperis, et ipsa exorabit pro te Dominum (*Eccli.*, XXIX, 15) : abundat quidem hoc genus hominum; sed altius intelligendus est iste pauper. De illo genere est iste pauper, de quo dictum est : Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. (*Matth.*, V, 3.) Sunt pauperes non habentes pecuniam, victum quotidianum vix invenientes, alienis (a) opibus, misericordia sic indigentes, ut etiam mendicare non erubescant : si de his dictum est : « Tibi derelictus est pauper; » nos quid facimus, qui hoc non sumus? Ergo nos qui Christiani sumus, non sumus Deo derelicti? Et quæ alia nobis spes est, si non sumus illi derelicti, qui nos non derelinquit?

Caput II. — *Divitibus cavenda superbia.* — 2. Discite ergo esse pauperes et Deo relinqui, o compauperes mei. Dives est, superbus est. Nam et in divitiis istis, quæ vulgo appellantur divitiæ, quibus est contraria vulgaris ista paupertas; in divitiis ergo istis nihil est sic cavendum, quam superbiæ morbus. Qui enim non habet pecuniam, non habet amplissimas facultates; non habet unde se extollat. Si ergo qui non habet unde se extollat, non laudatur pro eo quod non se extollit : qui habet, laudetur, si se non extollit. Quid ergo laudo humilem pauperem, qui unde superbiat, non habet? Quis autem ferat et inopem et superbum? Lauda divitem humilem, lauda divitem pauperem. Tales vult apostolus Paulus, qui scribens ad Timotheum dicit : Præcipe divitibus hujus sæculi, non superbe sapere. (I *Tim.*, VI, 17.) Novi quid dicam : hoc illis præcipe. Habent enim divitias intrinsecus superbiam persuadentes, habent divitias in quibus laborant esse humiles. Da mihi Zacchæum habentem magnas divitias, principem

(a) Sic Germanensis Ms. At omnes editi *alienis operibus*. Et ex his duo Ulim. et Lov. addunt *insidiantes*.

menses richesses, étant chef des publicains, confesse humblement ses péchés. Il est petit de taille, plus petit encore dans son âme; il monte sur un arbre pour voir passer celui qui devait être attaché pour lui sur un arbre. Donnez-moi un riche qui dise : « Je donne la moitié de mes biens aux pauvres. » (*Luc*, XIX, 8.) Mais vous êtes encore bien riche, ô Zachée, vous êtes encore bien riche. Vous donnez la moitié de vos biens, pourquoi réservez-vous l'autre moitié? « Parce que si j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce soit, je lui rendrai quatre fois autant. » (*Luc*, XIX, 8.)

3. Mais voici un pauvre épuisé de faiblesse, couvert de haillons, languissant de faim, qui me répond : J'ai droit au royaume des cieux, car je suis semblable à ce Lazare qui était étendu couvert d'ulcères devant la maison du riche dont les chiens léchaient les plaies, et qui souhaitait se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche (*Luc*, XVI, 20), personne ne lui ressemble plus que moi. C'est à nous qu'est dû le royaume des cieux, et non pas à ceux qui sont vêtus de pourpre et de fin lin, et qui font tous les jours de magnifiques repas. Tel était ce riche devant la demeure duquel était étendu ce pauvre couvert d'ulcères. Et voyez quelle fut la fin de ces deux hommes. Il arriva que ce pauvre mourut et qu'il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Et le riche mourut aussi, et il fut enseveli. Peut-être le pauvre ne le fut pas. Et qu'arriva-t-il ensuite? Le riche levant les yeux lorsqu'il était dans les supplices, vit le pauvre qu'il avait méprisé reposant sur le sein d'Abraham. Il désira recevoir une goutte d'eau de celui qui avait désiré les miettes de sa table, et pour avoir trop aimé l'opulence, il ne put trouver miséricorde. Cet homme sans cœur voulait par un mouvement de compassion tardive qu'on vînt au secours de ses frères, mais il n'obtint absolument rien de ce qu'il demandait.

CHAPITRE III. — *Le pauvre et le riche sont également heureux si tous deux sont humbles.* — 4. Distinguons donc, me dit encore ce pauvre, entre les pauvres et les riches; pourquoi me proposer d'autres considérations? Rien de plus facile à connaître que les pauvres et que les riches. Ecoutez donc, vénérable pauvre, la réponse à la question que vous me faites. Lorsque je vous entends me dire que vous êtes comme ce saint couvert d'ulcères, je crains bien que l'orgueil vous empêche d'être ce que vous dites. Loin de vous le mépris pour les riches miséricordieux, pour les riches qui sont humbles, et pour vous redire au plus vite ce que j'ai dit il n'y a qu'un instant, gardez-vous de mépriser les riches qui sont humbles. O vous, qui êtes pauvre, soyez véritablement ce que vous êtes, soyez pauvre, c'est-à-dire humble. Si le riche est devenu humble, quelles raisons bien plus

publicanorum, confessorem peccatorum, statura brevem, animo breviorem, ascendentem lignum, ut transeuntem videret qui pro illo pendebat in ligno. Da mihi dicentem, dimidium rerum mearum do pauperibus. (*Luc.*, XIX, 8.) Sed multum dives es, o Zacchæe, multum dives es. Ecce dimidium dabis : dimidium quare reservabis ? Quia si cui aliquid abstuli, quadruplum reddo.

3. Sed ait mihi quisque mendicus, debilitate fessus, pannis obsitus, fame languidus, respondet mihi, et dicit : Mihi debetur regnum cœlorum ; ego enim similis sum illi Lazaro, qui jacebat ulcerosus ante divitis domum, cujus canes lingebant ulcera, et quærebat saturari de micis, quæ cadebant de mensa divitis (*Luc.*, XVI, 20) ; ego illi similior sum, inquit. Nostrum genus est, cui debetur regnum cœlorum ; non illi generi qui induuntur purpura et bisso, et epulantur quotidie splendide. Talis enim erat ille, ante cujus domum jacebat pauper ulcerosus : et videte exitus amborum. Contigit enim mori inopem illum, et auferri ab Angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est autem dives, et sepultus est. Nam pauper forte nec sepultus. Et quid postea ? Cum apud inferos dives ille in tormentis esset, levavit oculos suos, vidit pauperem quem contempserat in Abrahæ gremio quiescentem : desideravit guttam, a quo ille micam : et quoniam dilexit opulentiam, non invenit misericordiam. Voluit subveniri fratribus suis, semper væcors, sero misericors : nihil omnino quod postulavit, accepit.

CAPUT III. — *Pauper et dives in eadem sorte felicitatis, si uterque humilis.* — 4. Discernamus ergo, inquit mihi, pauperes et divites : quid me ad alia intelligenda exhortaris? Aperti sunt pauperes, aperti sunt divites. Audi ergo me de hoc quod proposuisti, domne pauper. Cum enim illum sanctum ulcerosum te esse dicis, timeo ne superbiendo non sis quod dicis. Noli contemnere divites misericordes, divites humiles; et ut citius dicam, quod paulo ante dixi, divites pauperes noli contemnere. O pauper esto et tu pauper; pauper, id est, humilis. Si enim dives factus est humilis, quanto magis pauper esse debet

fortes pour le pauvre de pratiquer l'humilité? Le pauvre n'a aucun sujet de s'enorgueillir, le riche a de continuels combats à soutenir contre l'orgueil. Ecoutez-moi donc, soyez un véritable pauvre, soyez pieux, soyez humble; si vous vous glorifiez de cette pauvreté couverte de haillons et d'ulcères, parce que tel était ce pauvre qui était étendu devant la maison du riche, vous ne considérez exclusivement que sa pauvreté. Et que dois-je donc considérer? me dites-vous. Lisez les Ecritures et vous comprendrez ce que je dis. Lazare avait été pauvre, celui dans le sein duquel il fut élevé avait été riche. Il arriva, dit l'Evangile, que ce pauvre mourut, et qu'il fut porté par les anges. Où? Dans le sein d'Abraham; c'est-à-dire, dans ce séjour secret où était Abraham. Il ne faut point, en effet, entendre ces paroles dans un sens charnel, comme si ce pauvre avait été porté dans le sein de la robe d'Abraham. Le mot sein signifie ici un endroit secret. Voilà pourquoi le Psalmiste dit : « Rendez aux nations voisines dans leur sein. » Qu'est-ce à dire dans leur sein? Dans l'intérieur de leur âme. Que signifient ces paroles : Rendez dans leur sein? Tourmentez leur conscience. Lisez donc, et si vous ne pouvez lire, écoutez la lecture qui vous est faite, et voyez Abraham qui avait en abondance des terres; de l'or, de l'argent, des serviteurs, des troupeaux, des domaines (*Gen.*, XIII, 2), et cependant ce riche a été pauvre, parce qu'il a été humble. Car Abraham crut à Dieu, et sa foi lui fut imputée à justice. (*Gen.*, XV, 6.) Il a été justifié par la grâce de Dieu et non en présumant de ses propres mérites. Il était fidèle, il faisait le bien. Il reçut l'ordre d'immoler son fils, et il n'hésita pas d'offrir ce fils qu'il avait reçu à celui qui le lui avait donné. C'est ainsi que Dieu l'éprouva et qu'il mérita de nous être proposé comme un exemple de foi. Il était déjà connu de Dieu, mais il fallait aussi nous le faire connaître : ses bonnes œuvres ne furent point pour lui un motif de s'enorgueillir, parce que ce riche était pauvre. Voulez-vous une preuve qu'il ne s'enorgueillit point de ses bonnes œuvres (car il savait que tout ce qu'il avait venait de Dieu, et il se glorifiait non pas en lui-même, mais dans le Seigneur)? Ecoutez l'apôtre saint Paul : « Si Abraham a été justifié par ses œuvres, il a de quoi se glorifier, mais non pas devant Dieu. » (*Rom.*, IV, 2.)

CHAPITRE IV. — *A peine trouve-t-on un vrai pauvre dans la multitude des pauvres.* — 5. Vous le voyez, au milieu de cette multitude de pauvres, nous avons raison de chercher un pauvre; nous le cherchons dans la foule et nous avons peine à le trouver. Je rencontre un pauvre et je cherche un pauvre. Cependant ne laissez pas d'ouvrir la main au pauvre que vous rencontrez. Vous cherchez un pauvre qui soit

humilis? Pauper non habet unde inlletur, dives habet cum quo luctetur. Audi ergó me. Esto verus pauper, esto pius, esto humilis. Nam si de ista pannosa et ulcerosa paupertate gloriaris, quia talis fuit ille qui ante domum divitis inops jacebat; attendis quia pauper fuit, et aliud non attendis. Quid, inquis, attendo? Lege Scripturas, et invenies quod dico. Lazarus pauper fuit : in cujus sinum levatus est, dives fuit. Contigit, inquit, mori inopem illum, et auferri ab Angelis. (*Luc.*, XVI, 22.) Quo? In sinum Abrahæ, id est, in secretum; ubi erat Abraham. Nolite enim carnaliter intelligere, quod velut in sinum tunicæ Abrahæ levatus sit pauper. Sinus erat, quia secretum erat. Unde dicitur : Redde vicinis nostris in sinum eorum. Quid est, in sinum eorum? In secreta eorum. Quid est : Redde in sinum eorum? Torque conscientiam eorum. Lege, aut si legere non potes, audi cum legitur, et vide Abraham opulentissimum fuisse in terra, auro, argento, familia, pecore, possessione (*Gen.*, XIII, 2) : et tamen dives iste pauper fuit, quia humilis fuit. Humilis autem fuit : Credidit enim Abraham Deo, et deputatum est illi ad justitiam. Justificatus est gratia Dei, non propria præsumptione. (*Gen.*, XV, 6.) Fidelis erat, bene operabatur. Filium jussus est immolare; neque cunctatus est ei offerre quod acceperat, a quo acceperat. Probatus est Deo, constitutus est exemplum fidei. Jam Deo notus erat : sed nobis monstrandus erat. Non est inflatus quasi in bonis operibus suis; quia pauper erat dives iste. Et ut scias quia non est inflatus tanquam in bonis operibus suis (sciebat enim quia quidquid habebat, a Deo habebat; et non in se ipso, sed in Domino gloriabatur) audi Paulum apostolum : « Si enim Abraham ex operibus justificatus est, habet gloriam, sed non ad Deum. » (*Rom.*, IV, 2.)

CAPUT IV. — *Verus pauper in pauperum turba vix invenitur.* — 5. Videtis, quia cum abundent pauperes, recte quærimus pauperem : in turba quærimus, et vix invenimus. Occurrit mihi pauper, et quæro pauperem. Interim tu manum porrige pauperi quem invenis. Corde quæris, quem quæris. Tu dicis :

pauvre de cœur. Vous qui êtes pauvre, vous dites : Je suis pauvre comme Lazare; ce riche dont je vous propose l'exemple ne dit pas : Je suis riche comme Abraham. Vous vous élevez donc et il s'humilie. Pourquoi vous enfler d'orgueil et ne pas l'imiter? C'est moi, dit le pauvre, qui suis porté dans le sein d'Abraham. Vous ne voyez point que ce pauvre a été reçu par un riche? Vous ne voyez pas que c'est le riche qui a été le protecteur du pauvre? Si vous vous élevez avec orgueil contre ceux qui ont de l'argent, et si vous niez que le royaume des cieux leur appartienne, bien que nous trouvions en eux l'humilité que nous cherchons inutilement en vous, ne craignez-vous point qu'après votre mort Abraham ne vous dise : Retirez-vous loin de moi, parce que vous m'avez outragé?

6. Rappelons donc à nos riches la recommandation que leur fait l'Apôtre. Il nous recommande de ne point nous enorgueillir, et de ne point mettre notre espérance dans des richesses incertaines. (II *Tim.*, VI, 17.) Ces richesses que vous croyez pleines de délices sont bien plus remplies de dangers. Cet homme était pauvre et il dormait plus tranquille; le sommeil approchait plus facilement de cette dure couche que des lits argentés. Considérez les soucis des riches et comparez-les à la sécurité des pauvres. Que ce riche écoute donc ces enseignements pour tenir son cœur fermé aux inspirations de l'orgueil, et ne point mettre son espérance dans les richesses incertaines. Qu'il use de ce monde comme n'en usant pas. Qu'il se rappelle qu'il est voyageur et qu'il entre dans ces richesses comme dans une hôtellerie. Qu'il répare ses forces puisqu'il est voyageur, et qu'il reprenne aussitôt sa route; le voyageur n'emporte point les objets qu'il trouve dans l'hôtellerie. Un autre lui succédera qui en usera à son tour, sans les emporter lui-même. Tous doivent laisser ce qu'ils ont acquis ici-bas. « Je suis sorti nu du sein de ma mère, et je retournerai nu dans la terre. Le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté. » (*Job*, I, 21.) Il n'a point tout ôté, car c'est à vous qu'est laissé le soin du pauvre. Je suis sorti nu du sein de ma mère, et je rentrerai nu dans la terre.

CHAPITRE V. — *Les convoitises du pauvre le rendent plus coupable que le riche.* — 7. Ecoutez un autre pauvre : « Nous n'avons rien apporté en ce monde, et nous ne pouvons non plus en rien emporter. Dès lors que nous avons de quoi nous nourrir et de quoi nous couvrir, nous devons être contents. Mais ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et dans une multitude de désirs inutiles et pernicieux qui précipitent les hommes dans la mort et dans la damnation. Car le désir des richesses est la racine de tous les maux, et quelques-uns de ceux qui en sont possédés se sont égarés de la

Pauper sum sicut Lazarus : dives iste meus humilis non dicit : Dives sum sicut Abraham. Ergo tu te extollis, ille se humiliat. Quid inflaris, et non imitaris? Ego, inquit, pauper levor in sinum Abrahæ. Non vides quia pauperem dives excepit? Non vides quia dives susceptor est pauperis? Si enim superbis contra eos qui habent pecuniam, et negas eos ad regnum cœlorum pertinere; cum in eis fortasse inveniatur humilitas, quæ in te non invenitur : non times ne tibi, cum mortuus fueris, dicat Abraham : Recede a me, quia blasphemasti me?

6. Admoneamus ergo divites nostros, quod Apostolus admonuit. Non superbe sapere, neque sperare in incerto divitiarum, admoniti sumus. (II *Tim.*, VI, 17.) Divitiæ illæ, quas putatis plenas esse deliciarum, pleniores sunt periculorum. Pauper erat, et securior dormiebat : somnus facilius accedebat ad duram terram, quam ad lectum inargentatum. Attendite curas divitum, et comparate securitati pauperum. Sed audiat dives iste, ut non superbe sapiat, neque speret in incerto divitiarum. Utatur mundo, tanquam non utens. Sciat se viam ambulare, et in has divitias tanquam in stabulum intrasse. Reficiat, viator est : reficiat se, et transeat; non secum tollit quod in stabulo invenit. Alius viator erit, et ipse habebit, sed non auferet. Omnes hic relicturi sunt, quod hic acquisierunt. « Nudus, inquit, exii de utero matris meæ : nudus revertar in terram. Dominus dedit : Dominus abstulit. » (*Job*, I, 21.) Non (*a*) abstulit, quia « tibi derelictus est pauper. » « Nudus exii de utero matris meæ, nudus revertar in terram. »

CAPUT V. — *Pauper cupiditatibus divite pejor.* — 7. Audi alium pauperem. « Nihil intulimus in hunc mundum; sed nec auferre aliquid possumus : victum et tegumentum habentes, his contenti simus. Nam qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem et desideria multa, stulta et noxia, quæ mergunt homines in interitum et perditionem. Radix est enim

(*a*) Videtur legendum : *Non se abstulit.* Sic versus finem Sermonis XXI. *Dominus abstulit : numquid se abstulit? Quod dedit abstulit, qui dedit se obtulit.*

foi, et se sont jetés dans de grandes douleurs. » (I *Tim.*, vi, 7, etc.) Quels sont ceux qui ont dévié de la foi et se sont jetés dans de grandes douleurs? Ceux qui veulent devenir riches. Que ce pauvre couvert de haillons me réponde; voyons s'il ne veut pas devenir riche, examinons-le, interrogeons-le, s'il ne veut pas devenir riche, qu'il réponde, et sans mentir. J'entends ce que dit sa langue, mais j'interroge sa conscience. Qu'il nous dise s'il n'a pas le désir de devenir riche; s'il a ce désir, il est déjà tombé dans la tentation et dans cette multitude de désirs aussi insensés que nuisibles. Je ne parle pas ici des richesses, remarquez-le bien, mais des désirs. Pourquoi? Parce qu'il veut devenir riche. Et qu'arrive-t-il de là? Il tombe dans une multitude de désirs aussi insensés que nuisibles qui précipitent les hommes dans la mort et dans la damnation. Vous voyez dans quel état vous êtes. Pourquoi faire étalage de ce que vous n'avez aucune richesse, alors que je découvre dans votre âme de si grandes convoitises? Comparez maintenant ces deux hommes. L'un est riche, l'autre est pauvre; mais le premier est déjà riche en réalité et ne désire pas le devenir. Il est riche, ou du patrimoine que lui ont laissé ses parents, ou des dons qu'il a reçus et des héritages qu'il a recueillis. Admettons même cette hypothèse, ses richesses sont le fruit de ses injustices; mais il ne veut plus les augmenter, il a fixé des bornes, il a mis un terme à sa convoitise, tous les efforts de son cœur sont déjà pour la piété.

CHAPITRE VI. — *Continuation de la comparaison du pauvre avec le riche.* — 8. Il est riche, me dites-vous. Je réponds : oui, il est riche. Vous continuez le rôle d'accusateur et vous dites : Ce sont ses injustices qui l'ont enrichi. Mais s'il se fait des amis avec ces richesses d'iniquité? Notre-Seigneur savait bien ce qu'il disait, et il ne se trompait pas quand il donnait ce précepte : « Employez vos richesses injustes à vous faire des amis, afin qu'ils vous reçoivent un jour dans les demeures éternelles. » (*Luc*, xvi, 9.) Or, si ce riche accomplit ce précepte, n'est-il pas vrai qu'il met un terme à la convoitise pour pratiquer la charité? Pour vous, au contraire, vous n'avez rien, mais vous voulez devenir riche, vous tomberez dans la tentation. Mais peut-être, avez-vous été réduit à l'extrémité de la pauvreté et de l'indigence, parce que les calomnies d'un compétiteur vous ont dépouillé de je ne sais quel patrimoine destiné à soutenir votre existence. Vous gémissez, je l'entends, vous accusez les temps, et si vous le pouviez, vous feriez vous-même ce que vous déplorez. N'en voyons-nous pas tous les jours des exemples multipliés? Cet homme gémissait hier d'avoir été dépouillé de ce qu'il possédait, aujourd'hui qu'il est uni à

omnium malorum avaritia : quam quidam appetentes a fide pererraverunt, et inseruerunt se doloribus multis. » (I *Tim.*, vi, 7, etc.) Qui sunt isti qui a fide pererraverunt, et inseruerunt se doloribus multis? Qui volunt divites fieri. Modo mihi respondeat ille pannosus. Videamus, si non vult dives fieri : videamus, interrogemus eum, si non vult dives fieri : respondeat, non mentiatur. Audio linguam, sed interrogo conscientiam. Dicat si non vult dives fieri. Si autem vult, jam incidit in tentationem et desideria multa, stulta et noxia. Non enim opes dico, sed desideria. Unde? Quia vult dives fieri. Quid inde? « Desideria multa et stulta et noxia, quæ mergunt homines in interitum et perditionem. » Vides ubi sis? Quid mihi ostentas nullas facultates, cum ego convincam tantas cupiditates? Ecce jam compara duos. Iste dives est, ille pauper est : sed iste dives, jam est, non vult fieri. Iste dives est, aut de parentibus, aut de donis et hæreditatibus. Ponamus, faciamus : dives est etiam de iniquitatibus. Jam non vult addere, imposuit modum, fixit limitem cupiditati, jam corde militat pietati.

CAPUT VI. — *Rursum pauper cum divite comparatur.* — 8. Dives (*a*) est, inquis. Respondeo : Dives est. Iterum tu accusator respondes et dicis : De iniquitate dives est. Quid si facit amicos de mammona iniquitatis? Dominus noverat quod dicebat : utique non errabat, quando præcipiebat : utique non errabat, quando præcipiebat : « Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut et ipsi recipiant vos in tabernacula æterna. » (*Luc.*, xvi, 9.) Quid si hoc facit iste dives? Jam finit cupiditatem, exercet pietatem. Tu nihil habes, sed dives vis fieri : incides in tentationem. Sed forte inde factus es pauperrimus et egentissimus, quia nescio quid habebas paternum, quod te sustentaret, et calumnia aliqua competitoris abstulit. Gemis, audio, tempora accusas : quod gemis, si posses, faceres. An non videmus, an non quotidianis exemplis plena sunt omnia? Heri gemebat, quia

(*a*) Germanensis Ms. *Dives inquis, de iniquitate, dives est :* omissis verbis : *Respondeo, dives est. Iterum tu,* etc.

un plus puissant, il s'empare du bien d'autrui.

9. Nous avons trouvé le vrai pauvre, nous avons trouvé le pauvre pieux, humble, sans présomption, le pauvre véritable, membre du pauvre qui s'est réduit pour nous à la pauvreté lorsqu'il était riche. (II *Cor.*, VIII, 9.) Considérez le riche qui s'est fait pauvre pour nous, lorsqu'il était riche, considérez ce riche. « Toutes choses ont été faites par lui, et rien n'a été fait sans lui. » (*Jean*, I, 3.) Créer l'or est un acte de puissance plus grand que de le posséder. Vous êtes riche en or, en argent, en troupeaux, en serviteurs, en fonds de terre, en revenus, vous n'avez pu vous créer toutes ces richesses. Voyez ce riche : « Toutes choses ont été faites par lui. » Considérez à quelle pauvreté il s'est réduit : « Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous. » (*Ibid.*, 14.) Qui pourra se faire une idée juste de ses richesses? Qui pourra comprendre comment il fait sans être fait lui-même, comment il crée sans être créé, comment il forme sans être formé, comment il fait des choses sujettes au changement et d'une durée limitée, tout en restant immuable et éternel? Encore une fois, qui pourra se faire une juste idée de ses richesses?

CHAPITRE VII. — *La pauvreté du Christ.* — Pensant à sa pauvreté, peut-être notre pauvreté nous aidera-t-elle à comprendre la sienne. Il est conçu dans le sein d'une vierge, il est renfermé dans les entrailles d'une mère. Quel excès de pauvreté! Il naît dans un étroit réduit, on le dépose couvert des langes de l'enfance dans une crèche, il devient pour ainsi dire la nourriture de pauvres animaux. Puis, le Seigneur du ciel et de la terre, le créateur des anges, l'auteur et le créateur de toutes les choses visibles et invisibles, prend le sein de sa mère, il pleure, il est nourri, il croît et se développe, il se prête aux exigences de son âge, il voile sa majesté. Plus tard on se saisit de sa personne, on le couvre de mépris et d'opprobres, on le flagelle, on lui crache au visage, on le soufflette, il est couronné d'épines, attaché à une croix, son côté est percé d'une lance. Se peut-il une plus grande pauvreté? Voici le chef des pauvres que je cherche, et le membre de ce pauvre est le véritable pauvre.

10. Cherchons en quelques mots seulement quel est le véritable orphelin, car nous nous sommes fatigués à la recherche du véritable pauvre. Seigneur Jésus, je cherche l'orphelin, je le recherche épuisé de fatigue, répondez-moi bientôt, pour que je ne tarde pas à le trouver. « N'appelez sur la terre personne votre père, nous dit il. » (*Matth.*, XXIII, 9.) L'orphelin sur la terre a trouvé un père immortel dans le ciel. « N'appelez sur la terre personne votre père. » Nous avons trouvé cet orphelin. Qu'il adresse à Dieu sa prière, écoutons-le et imitons-le. Quelle est sa prière? Parce que mon père et ma mère

perdebat sua; hodie (a) pertinens ad majorem, rapit aliena.

9. Invenimus verum pauperem, invenimus pium humilem, non de se fidentem, pauperem verum, membrum pauperis qui propter nos pauper factus est, cum dives esset. (II *Cor.*, VIII, 9.) Vide divitem nostrum, qui propter nos pauper factus est, cum dives esset; vide illum divitem : Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil. (*Joan.*, I, 3.) Plus est aurum facere, quam habere. Dives es auro, argento, pecore, familia, fundis, fructibus, tibi ista creare non potuisti. Vide illum divitem : Omnia per ipsum facta sunt. Vide illum pauperem : Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. (*Ibid.*, 14.) Quis digne cogitet divitias ejus? Quomodo faciat qui non fit, quomodo creet non creatus, formet non formatus, mutabilia manens, temporalia sempiternus? Quis digne cogitet divitias ejus?

CAPUT VII. — *Paupertas Christi.* — Paupertatem cogitemus, ne forte pauperes vel ipsam capiamus. Concipitur utero feminæ virginali, includitur visceribus matris. O paupertas! In angusto diversorio nascitur, involutus infantilibus tegumentis in præsepio ponitur, fit cibaria jumentis pauperibus; deinde cœli et terræ Dominus, creator Angelorum, omnium visibilium et invisibilium effector et conditor sugit, vagit, nutritur, crescit, tolerat ætatem, occultat majestatem : postea tenetur, contemnitur, flagellatur, illuditur, conspuitur, colaphizatur, spinis coronatur, ligno suspenditur, lancea perforatur. O paupertas! Ecce caput pauperum quos requiro, cujus pauperis membrum invenimus verum pauperem.

10. Breviter quæramus pupillum : quia in paupere requirendo fatigati sumus. Domine Jesu, pupillum quæro; fatigatus quæro : cito responde, ut inveniam. Ne vobis, inquit, dicatis patrem in terra. (*Matth.*, XXIII, 9.) Pupillus in terra, immortalem patrem invenit in cœlo. « Ne vobis, inquit, dicatis patrem in terra. » Inventus est pupillus iste. Oret pupillus iste : audiamus eum, et imitemur eum. Quæ

(a) Editi *pergens ad majorem*. Castigantur ad Ms. Sorbonicum et Germ.

m'ont abandonné : « Mon père et ma mère, dit-il, m'ont abandonné, mais le Seigneur m'a pris sous sa protection. » (*Ps*. XXVI, 10.) Si donc les pauvres d'esprit sont heureux, parce que le royaume des cieux est à eux (*Matth.*, v, 3), « c'est à vous que le soin du pauvre a été laissé. » Si mon père et ma mère m'ont abandonné et que le Seigneur m'ait reçu en sa protection, « vous serez le protecteur de l'orphelin. »

SERMON XV (1).

Sur le verset 9 du Psaume XXV : *Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison et la demeure où habite votre gloire.*

CHAPITRE PREMIER. — *La beauté de la maison de Dieu.* — 1. Nous aimons la beauté de la maison de Dieu et le lieu où habite sa gloire, si nous-mêmes nous sommes sa demeure. Quelle est donc cette beauté de la maison de Dieu et ce lieu où habite sa gloire? N'est-ce pas ce temple dont l'Apôtre a dit : « Le temple de Dieu est saint, et c'est vous qui êtes ce temple? » (I *Cor.*, III, 17.) De même donc que nos yeux sont agréablement flattés de l'élégance et de la magnificence qui règnent dans les édifices élevés par la main des hommes, ainsi la beauté règne dans la maison de Dieu et dans la demeure où habite sa gloire, lorsque les cœurs des fidèles sont unis par les liens de la charité. Apprenez donc d'abord ce que vous devez aimer, si vous voulez que cet amour vous soit possible. Celui qui aime la beauté de la maison de Dieu, aime infailliblement l'Eglise, non pas dans les murailles et les toits que les hommes ont construits, ni dans l'éclat des marbres et dans les lambris dorés, mais dans les hommes de foi, dans les saints qui aiment Dieu de tout leur cœur, de tout leur esprit, de toute leur âme et leur prochain comme eux-mêmes.

CHAPITRE II. — *Le nombre et ce qui est au-dessus du nombre.* — 2. Mais dans l'Eglise des chrétiens, à ne considérer que la participation et la communion aux mêmes sacrements, ils se sont multipliés au-dessus du nombre. (*Ps*. XXXIX, 6.) Il faut donc distinguer entre le nombre et ceux qui sont au-dessus du nombre. Le nombre est composé de ceux dont l'Apôtre dit : « Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui. » (II *Tim.*, II, 19.) Ceux qui sont au-dessus du nombre sont ceux dont il ajoute : «Au reste, dans une grande maison, il n'y a pas seulement des vases d'or et d'argent, mais aussi de bois et de terre, et les uns pour l'honneur, les autres pour l'ignominie. » (*Ibid.*, 20.) Le nombre, ce sont donc les vases d'honneur, et ceux qui sont au-dessus du

(1) Ce sermon a été prononcé dans la troisième région, dans la basilique de Saint-Pierre de Carthage.

est ejus oratio? Quoniam pater meus et mater mea dereliquerunt me. « Pater, inquit, meus, et mater mea dereliquerunt me : Dominus autem assumpsit me. » (*Psal.* XXVI, 10.) Si ergo beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum (*Matth.*, v, 3.) « Tibi derelictus est pauper. » Si pater meus et mater mea dereliquerunt me : Dominus autem assumpsit me : « Pupillo tu eris adjutor (a). »

SERMO XV (b).

De 8 versu Psalmi XXV : *Domine, dilexi decorem domus tuæ, et locum tabernaculi claritatis tuæ.*

CAPUT PRIMUM. — *Decor domus Dei.* — 1. Decorem domus Dei, et locum tabernaculi claritatis ejus diligimus, si et nos ipsi sumus. Quis est ergo decor domus Dei, et locus tabernaculi claritatis ejus, nisi templum ejus de quo Apostolus dicit : Templum enim Dei sanctum est, quod estis vos? (I *Cor.*, III, 17.) Sicut ergo in fabricis manufactis, cum eleganter et magnifice construuntur, corporalis noster mulcetur aspectus : ita cum lapides vivi, corda fidelium caritatis vinculo continentur, decor est domus Dei, et locus tabernaculi claritatis ejus. Discite ergo quod amare debetis, ut amare possitis. Qui enim diligit decorem domus Dei, non est dubium quia Ecclesiam diligit; non in fabrefactis parietibus et tectis, non in nitore marmorum et laquearibus aureis; sed in hominibus fidelibus, sanctis, Deum diligentibus ex toto corde suo et ex tota anima sua et ex tota mente sua, et proximum suum tanquam se ipsum.

CAPUT II. — *Numerus et super numerum.* — 2. Sed in congregatione Christiana, quantum pertinet ad participationem et communionem Sacramentorum, multiplicati sunt super numerum. (*Psal.* XXXIX, 6.) Alius est ergo numerus : alii super numerum. Numerus est, de quibus dicit Apostolus : Novit Dominus qui sunt ejus. (II *Tim.*, II, 19.) Super numerum autem : « Quoniam in magna domo non solum vasa sunt aurea et argentea, sed et lignea et fictilia; alia quidem in honorem, alia in contumeliam. » (*Ibid.*, 20.) Numerus ergo, vasa in honorem : super numerum,

(a) Vlim. et Lov. addunt clausulam : *Conversi*, etc., quæ ab aliis libris abest. — (b) Alias de Tempore CCLIV.

nombre, les vases d'ignominie. En présence de ces deux sortes de vases, pouvons-nous douter où est la beauté de la maison de Dieu? Si donc vous voulez aimer la beauté de la maison de Dieu, et le lieu où habite sa gloire, en traduisant dans vos œuvres ce qui fait l'objet de vos chants, cherchez les vases d'honneur. Et ne me dites pas : J'ai cherché et je n'ai pas trouvé. Vous avez cherché et vous n'avez pas trouvé, parce que vous n'êtes pas ce que vous cherchez. Les semblables s'attirent et s'unissent, les contraires se fuient et se repoussent. Si vous êtes un vase d'ignominie, la vue seule d'un vase d'honneur vous sera odieuse. N'entendez-vous pas ce que les méchants disent du juste : « Il nous est odieux même à voir? » (*Sag.*, II, 15.) Or, comment pourrez-vous découvrir et trouver ce dont vous ne pouvez même supporter la vue? Ces vases sont placés dans l'intérieur des hommes; et il ne suffit pas de voir le juste pour le reconnaître. Le méchant et le juste ont le même aspect extérieur, tous deux sont hommes, mais tous deux ne sont point la maison de Dieu. Si tous deux portent le nom de chrétien, ils sont tous deux des vases, mais non pas également des vases d'honneur, l'un est un vase d'honneur, et l'autre un vase d'ignominie.

Chapitre III. — *Les méchants font un mauvais usage de ce qui est bon; Dieu sait faire servir au bien même les méchants.* — 3. Or, ces vases d'ignominie sont-ils pour nous une raison d'abandonner la grande maison? Non, Dieu, c'est-à-dire le Maître de cette grande maison, sait faire usage et des vases d'honneur et des vases d'ignominie. Les méchants font un mauvais usage de ce qui est bon, Dieu au contraire sait faire servir au bien même les méchants. Qu'ils sont nombreux les biens dont les méchants font usage! Car tout ce que Dieu a créé est bon. (1 *Tim.*, IV, 4.) Or, comment les méchants le font-ils servir au mal? Lorsqu'ils encourent ce reproche que leur fait l'Ecriture : « Vous demandez et vous ne recevez point, parce que vous demandez mal, ne cherchant qu'à satisfaire vos passions. » (*Jacques*, IV, 3.) Et quel nom donne l'Apôtre à ceux qui font ainsi servir au mal les dons de Dieu? Il les appelle adultères. Pourquoi sont-ils adultères? « Vous ne savez donc pas que l'amour de ce monde est l'ennemi de Dieu? » (*Ibid.*, 4.) Ames adultères, leur dit-il. Il est des âmes coupables, les unes d'adultère, les autres de simple fornication, sachons les distinguer. Les âmes coupables de fornication, sont celles qui sont prostituées au culte des fausses divinités. Les adultères sont celles qui, unies par les liens d'un légitime mariage, ne gardent pas la chasteté qu'elles doivent à leur légitime époux. Pour parler en termes plus clairs, l'âme d'un païen est coupable de fornication, l'âme d'un mauvais chrétien est adultère. L'âme du païen qui se livre à la for-

vasa in contumeliam. Cum ergo sint ista duo genera vasorum, numquid dubitamus ubi sit decor domus Dei? Si ergo vis diligere, agens quod cantasti, decorem domus Dei, et locum tabernaculi claritatis ejus; quære vasa in honorem. Et nolo dicas : Quæsivi, et non inveni. Ideo enim quæsisti, et non invenisti, quia quod quæsisti tu non fuisti. Similis simili cohæret, dissimilis dissimilem refugit. Si fueris vas in contumeliam, procul dubio vas in honorem grave tibi erit et ad videndum. Non audis quomodo quidam de quodam dicant : Gravis nobis est etiam ad videndum? (*Sap.*, II, 15.) Quod tibi grave est ad videndum, quando erit apertum ad inveniendum? Vasa enim ista, interiorum hominum sunt. Non utique cum visus fuerit justus, jam agnoscitur justus. Eumdem aspectum habet et justus et injustus : uterque homo, sed non uterque domus Dei. Et si ambo Christiani appellantur, utrumque vas, sed non utrumque in honorem; sed aliud in honorem, aliud in contumeliam.

Caput III. — *Malorum est male uti bonis, Dei contra bene uti malis.* — 3. Numquid propter mala vasa deserenda est domus magna? Novit Deus uti, id est Dominus magnæ domus, et vasis in honorem, et vasis in contumeliam. Sicuti est malorum male uti etiam bonis, sic e contra Dei bene uti etiam malis. Quantis bonis utuntur mali? Omnis enim creatura Dei bona est. (1 *Tim.*, IV, 4.) Quomodo ea male utuntur mali? Quomodo eos increpat Scriptura, dicens : Petitis, et non accipitis, eo quod male petatis, ut in concupiscentiis vestris insumatis. (*Jac.*, IV, 3.) Quod nomen acceperunt isti male utentes bonis Dei? Sequitur, et dicit : Adulteri. Unde adulteri? Nescitis, quia amicus hujus mundi, inimicus Deo constituitur? (*Ibid.*, 4.) Adulteri, inquit. Sunt animæ adulteræ, sunt fornicariæ : discutiamus eas. Fornicariæ animæ sunt, multis diis falsis quodam modo prostitutæ : adulteræ autem, tanquam legitimo jam conjugio copulatæ, et ipsi legitimo conjugio non servantes animæ castitatem. Ut autem hoc dicam expressius : Pagani anima fornicaria est : Christiani mali adultera. Pagani anima fornicaria, legitimum virum non

nication n'a point d'époux légitime, elle se prostitue et se corrompt par le culte qu'elle rend à un grand nombre de démons. Mais pourquoi l'âme du chrétien est-elle adultère? Parce que, sans abandonner son époux, elle n'aime pas la chasteté. Ne dites donc pas : Pourquoi ces vases sont-ils dans la maison de Dieu? On vous répond : Ce sont des vases d'ignominie. Dieu sait en faire usage, celui qui les a créés ne peut se tromper, il a pu les créer, il sait leur assigner leur destination, ils trouvent leur place dans une grande maison. Si vous me demandez comment Dieu les fait servir au bien, je l'avoue, c'est le secret de Dieu, et comme je ne suis qu'un homme, je ne puis l'expliquer. Je sais m'abandonner avec l'apôtre saint Paul aux impressions d'une sainte frayeur à la vue de ces secrets desseins, et à m'écrier avec lui : « O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu! que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables! Car qui connaît les desseins de Dieu, ou qui est entré dans le secret de ses conseils? Ou, qui lui a donné le premier pour en attendre la récompense? Tout est de lui, tout est par lui, tout est en lui; à lui la gloire dans tous les siècles. » (*Rom.*, XI, 33.) A nous la considération de ces merveilles, l'admiration, l'effroi, le cri de l'étonnement, parce que ce mystère reste pour nous impénétrable. Mais à Dieu, gloire dans les siècles des siècles, soit des vases d'honneur, soit des vases d'ignominie, gloire à lui dans les siècles des siècles. Il couronne les uns, il condamne les autres, sans jamais se tromper, il éprouve les uns, il fait servir les autres à l'épreuve des premiers, tous ont leur destination marquée.

CHAPITRE IV. — *Pourquoi des méchants dans le monde?* — 4. Que font, me demandez-vous, les méchants en ce monde? Répondez-moi, que fait la paille dans le fourneau de l'orfèvre? Ce n'est pas sans raison, je crois, que le fourneau où l'or s'épure contient de la paille. Voyons tout ce qui se trouve ici réuni : il y a le fourneau, la paille, l'or, le feu, l'orfèvre; mais l'or, la paille, le feu sont dans le fourneau, l'orfèvre, près du fourneau. Considérez également ce monde, c'est le fourneau; la paille, ce sont les méchants; l'or, les bons; le feu, la tribulation; celui qui travaille l'or, c'est Dieu. Considérez attentivement, il faut que la paille brûle pour que l'or s'épure. Voyez cet or, dans ce même psaume, qui nous excite à aimer la beauté de la maison de Dieu et le lieu qu'habite sa gloire. Voyez cet or, entendez la voix de cet or, comme il désire d'être épuré. « Eprouvez-moi, Seigneur, et tentez-moi, brûlez mes reins et mon cœur. » (*Ps.* XXV, 2.) « Eprouvez-moi, dit-il, et tentez-moi. » Celui qui devait craindre la tentation, l'appelle de tous ses vœux. « Eprouvez-moi, Seigneur, et tentez-moi. » Et voyez, comme il désire de passer par le feu :

habet, per diversa dæmonia prostituta corrumpitur : Christiani autem mali quare adultera est? Quia nec castitatem diligit, nec virum deserit. Non ergo dicas : Quare sunt isti in domo Dei? Respondetur tibi : Vasa sunt in contumeliam. Novit eis uti Deus : non errat qui creavit; quoniam qui potuit creare, novit ordinare : habent in domo magna locum suum. Si autem quæras a me, quomodo eis bene utatur Deus : fateor, Dei consilium, sicut homo, explicare non possum. Novi enim cum Paulo apostolo expavescere, quod etiam ille cum consideraret, expavit, et expavescens exclamavit. « O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei! quam inscrutabilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus! Quis enim cognovit sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit? aut quis prior dedit illi, et retribuetur ei. Quoniam ex ipso et per ipsum et in ipso sunt omnia : ipsi gloria in sæcula sæculorum. » (*Rom.*, XI, 33, etc.) Nobis consideratio, admiratio, tremor, exclamatio : quia nulla penetratio. Ipsi autem quid? Gloria in sæcula sæculorum. Sive de vasis in honorem, sive de vasis in contumeliam, ipsi gloria in sæcula sæculorum. Alios coronat, alios damnat, nusquam errat : alios probat, de aliis probat, omnes ordinat.

CAPUT IV. — *Ad quid mali in mundo.* — 4. Quid faciunt, inquit, in hoc mundo homines mali? Responde mihi, in fornace aurificis palea quid facit? Puto non ibi esse sine causa paleam, ubi aurum purgatur. Videamus quæ ibi sint omnia : fornax est, palea est, aurum est, ignis est, artifex est : sed illa tria, aurum, palea, ignis, in fornace; artifex, ad fornacem. Attende etiam istum mundum : mundus fornax est; palea, homines mali; aurum, homines boni; ignis, tribulatio; artifex, Deus. Attende et vide : aurum non purgatur, si palea non uratur. Vide aurum in hoc ipso Psalmo, ubi diligimus decorem domus Dei, et locum tabernaculi claritis ejus. Vide ibi aurum, vide vocem auri; purgari cupit : « Proba me Domine, et tenta me, ure renes meos et cor meum. Proba me, inquit, Domine, et tenta me. » (*Psal.* XXV, 2.) Qui timere debuit tentationem, petit tentationem. « Proba me, inquit, Domine, et tenta

« Eprouvez-moi et tentez-moi, brûlez mes reins et mon cœur. » Vous ne craignez pas d'être consumé par le feu? Non, dit-il. Pourquoi? « Parce que votre miséricorde est devant mes yeux. » (*Ibid.*, 3.) Voilà pourquoi je dis à Dieu en toute assurance: « Eprouvez-moi, Seigneur, et tentez-moi, brûlez mes reins et mon cœur. » Ce n'est point que je sois capable de supporter par mes propres forces le feu de la tentation, mais parce que votre miséricorde est devant mes yeux. Vous, à qui je dois d'avoir été éprouvé comme l'or, permettrez-vous que je sois consumé dans le creuset? C'est vous qui voulez que j'y sois épuré, et vous m'en ferez sortir après cette épuration. « Que le Seigneur garde votre entrée et votre sortie. » (*Ps.* CXX, 8.) Vous voyez tout à la fois l'entrée et la sortie dans le creuset. « Mes frères, dit saint Jacques, regardez comme la source de toute joie les diverses afflictions qui vous arrivent. » (*Jacq.*, I, 2.) Voilà l'entrée dans la fournaise, cherchez quelle est la sortie. Il est facile d'y entrer, mais le point important est d'en sortir. Cependant ne craignez point, Dieu est fidèle. Vous étiez entré et vous pensiez à sortir, Dieu est fidèle, et il ne permettra pas que vous soyez tenté au delà de vos forces, mais il vous fera même sortir de la tentation. (I *Cor.*, X, 13.) Pourquoi vous fera-t-il sortir? Afin que vous puissiez la supporter. Vous êtes entré, vous êtes tombé dans la tentation, vous l'avez supportée, vous en êtes sorti.

CHAPITRE V. — *La multitude des méchants a pour effet de purifier les bons.* — 5. La multitude des méchants offre aux bons de nombreux moyens de se purifier. Car, bien que les bons restent cachés dans la multitude des méchants, « Dieu connaît ceux qui sont à lui. » (II *Tim.*, II, 19.) Sous la main d'un si puissant ouvrier, la moindre parcelle d'or ne peut se perdre dans un monceau de paille. Quelle énorme quantité de paille, et combien peu d'or! Cependant, soyez sans crainte, l'ouvrier est si puissant, qu'il peut épurer sans compromettre l'existence de ce qu'il épure. Considérez dans la personne du bienheureux Apôtre comme cet or est éprouvé dans la fournaise du monde par toute sorte de dangers. Nous arrivons ainsi aux vases d'ignominie qui sont à l'intérieur, et que le Maître de la grande maison sait faire servir au bien. Lors donc que l'Apôtre était éprouvé par tous ces dangers, que disait-il? « J'ai été en péril sur la mer, en péril dans les déserts, en péril au milieu des miens, en péril parmi les païens. » (II *Cor.*, XI, 26.) Voilà pour les périls du dehors, considérez ceux du dedans. « En péril de la part des faux frères. » Je m'adresse donc à l'or de Dieu, je m'adresse aux vases d'honneur, je m'adresse aux grains qui souffrent d'être broyés dans l'aire avec la paille. C'est à vous que je dis, qui que

me. » Et vide si non ignem quærit : « Proba me, et tenta me, ure renes meos et cor meum. » Non times ne in igne deficias? Non, inquit. Quare? « Quia misericordia tua ante oculos meos est. » (*Ibid.*, 3.) Ecce, inquit, quare securus dico : « Proba me, Domine, et tenta me, ure renes meos et cor meum : » non quia idoneus sum viribus meis ignem sustinere tentationis, sed « quia misericordia tua ante oculos meos est. » Qui mihi, inquit, donasti ut aurum probatum essem, in fornace me perire permittis? Prorsus mittis purgandum; ejicis purgatum. Custodiat Dominus introitum tuum et exitum tuum. (*Psal.* CXX, 8.) Vide ipsum exitum, vide ingressum in fornacem. « Omne gaudium existimate, Fratres mei, cum in tentationes varias incideritis. » (*Jac.*, I, 2.) Ecce audisti ingressum, quære exitum. Facile enim est intrare : exire magnum est. Sed noli timere : Fidelis Deus. Nempe quia ingressus fueras, de exitu cogitabas. « Fidelis Deus, qui non vos permittit tentari supra id quod potestis, sed faciet cum tentatione etiam exitum. » (I *Cor.*, X, 13.) Quid est exitum? Ut possitis sustinere. Intrasti, incidisti; sustinuisti, existi.

CAPUT V. — *Abundantia malorum, propter purgationem bonorum.* — 5. Magna materies est purgationis bonorum, abundantia malorum. Nam in multitudine malorum quamvis permixti lateant boni, novit Dominus qui sunt ejus. (II *Tim.*, II, 19.) Sub manu tanti artificis, auri mica in magna palea perire non potest. Quanta ibi palea, quam modicum aurum? Sed noli timere; tantus est artifex, ut purgare possit, perdere non possit : Vide aurum beatum Apostolum in ista fornace mundi hujus quemadmodum periculis probatur : ut veniamus ad vasa inhonorata quæ intus sunt, quibus novit bene uti Dominus magnæ domus. Apostolus ergo cum periculis probaretur, quid dicebat? « Periculis in mari, periculis in deserto, periculis ex genere, periculis ex gentibus. » (II *Cor.*, XI, 26.) Ista omnia foris sunt. Intus attende. Periculis in falsis fratribus. Alloquor ergo aurum Dei, alloquor vasa facta in honorem, alloquor grana in tritura areæ inter paleam laborantia. Tibi dico, quisquis audis, non me, sed

vous soyez qui m'écoutez, ou plutôt celui qui vous parle par ma bouche : Soyez bon et supportez les méchants. Je ne veux pas que vous me demandiez : Qui est bon? Ou plutôt je veux que vous me le demandiez, car quel que soit le degré de bonté où vous serez arrivé, vous ne serez jamais sans quelque mal. Aussi est-ce avec une souveraine raison que Notre-Seigneur nous dit : « Nul n'est bon, que Dieu seul. » (*Luc*, XVIII, 19.) Mais cet être bon et auteur de tout bien, c'est Dieu. Si donc Dieu qui est bon, est celui qui fait aussi tout ce qui est bon, et le seul auteur de tout bien, comment serait-il l'auteur de tout bien, si nul homme n'était bon? L'homme est donc bon, quoique dans une mesure inférieure. S'il n'était susceptible d'être bon, Notre-Seigneur ne dirait pas : « L'homme bon tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur. » (*Luc*, VI, 45.)

CHAPITRE VI. — *Il faut tolérer les méchants au dedans et au dehors.* — 6. Soyez donc bon et supportez les méchants, soyez simplement bon et supportez doublement les méchants. On ne peut être bon qu'autant qu'on l'est intérieurement; si la bonté n'est pas intérieure, c'est en vain qu'on prétend être bon. Soyez donc bon intérieurement, et supportez les méchants au dehors comme au dedans. Supportez au dehors les hérétiques, supportez les païens, supportez les Juifs, supportez intérieurement les mauvais chrétiens : « Car les ennemis de l'homme sont les gens de sa propre maison. » (*Mich.*, VII, 6.) Vous avez à souffrir les vexations importunes des méchants qui sont au dedans, et la patience vous échappe, vous vous emportez comme si le temps de vanner le grain était déjà arrivé, c'est encore le temps de battre le blé, vous êtes encore dans l'aire où l'on rassemble les grains et les gerbes lorsque les nations embrassent la foi. Pensez-vous donc, vous qui êtes le bon grain, pouvoir être seul dans l'aire? C'est une erreur. Gémissez dans l'aire, si vous voulez vous réjouir dans le grenier. Les mauvais chrétiens se rendent coupables d'un grand nombre de crimes; ceux qui sont au dehors et refusent d'être chrétiens, en prennent occasion de justifier leur refus. Ce païen répond à celui qui le presse d'embrasser la foi : Voulez-vous que je sois ce qu'est un tel, un tel? Et il nomme celui-ci et celui-là, et quelquefois il dit vrai. Mais au défaut de la vérité est-il pour lui difficile de calomnier? Or, en ne reculant point devant la calomnie, il est cause qu'un autre conçoit des soupçons sur ce qu'il ne voit point. Lorsque vous l'entendez tenir ce langage, vous qui savez que vos frères sont mauvais, vous dites en vous-même : Il dit vrai. « Périls du côté des faux frères. » (II *Cor.*, XI, 26.) Mais gardez-vous de défaillir, soyez vous-même ce qu'il cherche. Soyez un bon chrétien afin de convaincre ce païen d'être un calomniateur.

CHAPITRE VII. — *Il faut supporter courageu-*

per me : Esto bonus, tolera malum. Nolo dicas : Quis est bonus? Imo et hoc volo dicas : quoniam quantumcumque fueris bonus, non eris sine aliquo malo. Unde rectissime dicitur : Nemo bonus, nisi unus Deus. (*Luc.*, XVIII, 19.) Sed bonus ille qui facit bona, Deus est. Si ergo bonus Deus qui facit bona, et solus ille bonus effector bonorum ; quomodo est effector bonorum, si nullus hominum est bonus? Secundum modulum ergo proximum est et homo bonus. Qui si non esset, Dominus ipse non diceret : « Homo bonus de bono thesauro cordis sui profert bona. » (*Luc.*, VI, 45.)

CAPUT VI. — *Mali foris et intus tolerandi.* — 6. Esto ergo bonus, et tolera malum. Esto simpliciter bonus, et dupliciter tolera malum. Bonus, nonnisi intus : nam si non intus, nusquam bonus. Esto ergo bonus intus, malum tolera et foris et intus. Foris tolera hæreticum, tolera paganum, tolera Judæum : tolera et intus malum Christianum. Quia inimici hominis domestici ejus. (*Mich.*, VII, 6.) Patiens molestos multos intus malos stomacharis, indignaris, quasi jam venerit tempus ventilationis. In tritura positus es, in tritura es adhuc, area trituratur adhuc ; adhuc grana et manipuli, cum gentes credunt, ad aream colliguntur. Putas esse te posse in area triticum solum? Erras. Geme in area, ut gaudeas in horreo. Fiunt multa mala a Christianis malis : illi qui foris sunt, et nolunt esse Christiani, inveniunt occasiones ad excusationes. Hortatori suo ut credat, ista respondet : Vis me esse quod est ille et ille? Et nominat illum et illum : aliquando et verum dicit. Cum autem verum non potest inveniri, quid magnum est calumniari? Cum ille non trepidat calumniari, facit alium quod non videt suspicari. Tu cum audieris hominem ista dicentem, forte quia nosti fratres tuos malos, dicis apud te ipsum : Verum dicit : Periculis in falsis fratribus. (II *Cor.*, XI, 26.) Sed noli deficere, quod ille quærit, tu esto. Esto bonus Christianus, ut convincas calumniosum Paganum.

CAPUT VII. — *Constantia in ferendis intus malis.* —

sement les méchants qui sont au-dedans. — 7. Mais cet homme est un calomniateur, il accuse les bons de crimes supposés, et trop souvent il obtient créance. Que fait l'or, de tout côté il ne voit que de la paille et du feu ? Rejetez les scories, mais ne rejetez point la foi, devenez plus pur et devenez-le par le fait même de l'épreuve ; que ce calomniateur vous serve à vous dépouiller de vos souillures, mais non à détruire en vous la nature de l'or ; si vous succombez, vous périssez confondu avec la paille, et si vous avez le sort de la paille vous n'étiez pas de l'or, vous n'en aviez que l'apparence. « Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui. » (II *Tim.*, II, 19.) Quant aux méchants dont vous rougissez parmi les méchants du dehors, souvenez-vous que dans la grande maison où vous êtes, ils ne sont point des vases d'honneur, mais des vases d'ignominie. Vous êtes instruit par l'Apôtre, laissez-vous diriger par Dieu lui-même : S'il n'y avait point de méchants, pour lesquels nous puissions prier, pourquoi nous faire ce commandement : « Priez pour vos ennemis ? » (*Matth.*, V, 44.) Voudrions-nous par hasard avoir les bons pour ennemis ? Comment cela pourrait-il se faire ? Vous ne pouvez avoir le bon pour ennemi qu'autant que vous êtes mauvais ; si vous êtes bon, le méchant seul sera votre ennemi. « Priez pour vos ennemis. » Vous donc, qui êtes bon, priez pour les méchants. Rentrez dans votre cœur. O vous qui êtes épuré dans cette fournaise, si vous avez pu faire à Dieu cette prière : « Eprouvez-moi, Seigneur, et tentez-moi, brûlez mes reins et mon cœur, parce que votre miséricorde est devant mes yeux. » (*Ps.* XXV, 2 et 3.) Rentrez dans votre cœur. Vous êtes sous la dépendance de Dieu, vous allez lui adresser votre prière ; vous rencontrez un homme qui vous a offensé, un homme qui vous a opprimé, un homme qui vous a dépouillé, un homme qui vous a jeté en prison, allons, rentrez en votre cœur, jetez un regard sur votre Seigneur. Voici d'un côté le méchant qui est votre ennemi, de l'autre le bon qui est votre Seigneur. Le méchant qui est votre ennemi, vous a fait tout le mal qu'il a pu, priez pour votre ennemi, vous dit votre Seigneur qui est bon. Entre votre ennemi qui est méchant et votre Seigneur qui est bon, quel parti allez vous prendre ? Allez-vous prier contre votre ennemi, ou obéir à votre Seigneur ?

CHAPITRE VIII. — *Commandement difficile.* — 8. Vous recevez de votre Seigneur le commandement de prier pour cet ennemi dont les dispositions sont pour vous les plus mauvaises, que ferez-vous ? C'est le Seigneur qui vous l'ordonne, le commandement est pénible, mais les promesses sont grandes. Quel est le commandement pénible ? « Priez pour vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour

7. Sed ille calumniatur, et de bonis dicit falsa, plerumque illi creditur. Quid facit aurum ? Undique palea est, ignis. (*a*) Sordes pone, non fidem : esto mundior, ipsa exercitatione esto mundior : valeat tibi ille, qui auferat quo sordidior es, non qui opprimat quod aurum es. Etenim si defeceris, peris in palea : et si peris in palea, aurum non eras, sed aurum te esse fingebas. Novit Dominus qui sunt ejus. (II *Tim.*, II, 19.) Illi autem qui sunt mali, de quibus erubescis quando es inter malos qui sunt foris, memento quod non sint in domo magna ubi es, vas in honorem, sed in contumeliam. Instruxit te Apostolus, (*b*) regat te Deus. Si mali non essent pro quibus oraremus, quando nobis diceretur : Orate pro inimicis vestris ? (*Matth.*, V, 44.) An forte vellemus bonos habere inimicos ? Unde fieri potest ? Non habebis bonum inimicum, nisi fueris malus : si autem fueris bonus, inimicus tuus non erit, nisi malus. Orate pro inimicis vestris. Ergo boni orate pro malis. Redi ad cor tuum. O tu qui in ista fornace purgaris, si potuit esse vox tua : « Proba me, Domine, et tenta me ; ure renes meos et cor meum, quoniam misericordia tua ante oculos meos est : » ecce redi ad cor tuum. (*Psal.* XXV, 2 et 3.) Sub Deo es, orationem fusurus es ; occurrit tibi qui te læsit, occurrit tibi qui te pressit, occurrit tibi qui te spoliavit, occurrit tibi qui te in carcerem misit : eia attende cor tuum, respice Dominum tuum. Ecce malus inimicus tuus, ecce bonus Dominus tuus : nocet tibi inimicus tuus malus, ora pro inimico tuo, dicit tibi Dominus tuus bonus. Inter inimicum tuum malum et Dominum bonum, quid tu facturus es ? Contra illum oraturus, aut huic obtemperaturus ?

CAPUT VIII. — *Dura jussa.* — 8. Suscipis ex præcepto Domini tui orare pro maligno illo inimico tuo : quid facturus es ? Dominus jussit, dura jussit : sed magna promisit. Quæ dura jussit ? « Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro

(*a*) Am. et Er. *Ignis sordes punit, non fidem.* Lov. et Germanensis Ms. *ignis, sordes. Pone nunc fidem.* — (*b*) Sic Am. Er. et Ms. At Lov. *rogat te Deus.* Forte pro *rogas tu Deum.*

ceux qui vous persécutent. » (*Matth.*, v, 44.) L'ordre est sévère, mais à cause des paroles de vos lèvres, j'ai eu soin, dit le Roi-Prophète, de garder des voies dures. (*Ps.* xvi, 4.) D'où vous vient la force de garder ces voies si dures ? C'est « parce que votre miséricorde est devant mes yeux ? » Voilà l'ordre sévère, le commandement difficile, voyez maintenant la récompense qu'il a promise. « Priez pour ceux qui vous persécutent, afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux. » S'il vous disait : Priez pour votre ennemi, afin que vous soyez le fils de votre père, pour ne pas être deshérité par votre père selon la chair qui vous laissera des biens qu'il ne pourra emporter, la crainte vous ferait obéir à ce commandement. Or, voilà qu'on vous promet, si vous accomplissez ce commandement dur et pénible, d'être le fils du Très-Haut ; considérez le Père qu'on vous donne et la grandeur de l'héritage qui vous est promis. Commencez donc à prier pour cet ennemi acharné qui vous a fait tant de mal, causé tant de chagrin ; commencez à prier pour lui, et voyez le combat qui s'engage dans votre âme. Ce que vous voulez, ce qui vous plaît, ce que vous faites avec plaisir, selon l'homme intérieur, c'est-à-dire, l'obéissance à votre Dieu et la prière pour votre ennemi, c'est l'or ; mais ces résistances que soulève la faiblesse de la chair lorsque vous commencez à prier, ce sont les scories dont Dieu vous purifie dans le creuset.

CHAPITRE IX. — *Les méchants ne sont si nombreux que pour exercer les bons.*—9. Exercez-vous donc au milieu des méchants, ô vous qui êtes bon, si vous l'êtes en réalité ; vous ne l'êtes pas toutefois de votre propre fonds, puisque vous avez été mauvais, mais par la grâce de celui qui n'a jamais été mauvais : exercez-vous au milieu des méchants. Et ne me dites pas, s'il était nécessaire qu'il y eût des méchants pour nous exercer, pourquoi les méchants ne sont-ils pas en petit nombre, et les bons les plus nombreux ? Vous ne voyez pas que s'ils étaient réduits à un petit nombre, ils ne pourraient faire aucun mal à la multitude des bons. Considérez donc, vous qui êtes prudent, que si les bons étaient beaucoup plus nombreux que les méchants, le petit nombre des méchants n'oserait attaquer le grand nombre des bons. Or, s'ils n'osaient, les bons ne seraient pas exercés. Maintenant, au contraire, que le nombre des méchants l'emporte, les bons moins nombreux ont beaucoup à souffrir de ce grand nombre des méchants, ils se fatiguent, se donnent beaucoup de peine, de grands efforts, et c'est au milieu de ces laborieux efforts que l'or s'épure. Soyez donc vous-même un des ornements qui embellissent la maison de Dieu. Vous avez eu à combattre extérieurement les résistances de la chair, invoquez Dieu pour obtenir la victoire, que Dieu vienne à votre secours, que celui qui vous commande vous aide à obéir. Vous avez

persequentibus vos. » (*Matth.*, v, 44.) Dura sunt : sed propter verba labiorum tuorum ego custodivi vias duras. (*Psal.* xvi, 4.) Unde tibi viribus tuis custodire vias duras, nisi « quia misericordia tua ante oculos meos est ? » Ecce dura jussit, amara jussit, vide quæ promisit. « Orate pro persequentibus vos, ut sitis filii Patris vestri, qui in cœlis est. » Si tibi diceret : Ora pro inimico tuo, ut sis filius patris tui, ne exhæredet te pater carnalis, qui hoc tibi relicturus est, quod hinc non est ablaturus ; timeres, et faceres : promittitur tibi pro his duris, ut sis filius Altissimi ; cogita Patrem, et agnosce hæreditatem. Dic ergo, incipe orare pro inimico tuo illo magno, qui tibi multa mala fecit, qui in te multa dura congessit : incipe pro illo orare, et vide cor tuum tecum litigare. Quod ergo vis, quod placet tibi, quod delectaris secundum interiorem hominem, quod obtemperas Domino tuo, et oras pro inimico tuo, aurum est : quod vero, cum orare cœperis, incipit tecum carnalis infirmitas litigare, ipsæ sunt sordes, a quibus te Deus vult in fornace purgare.

CAPUT IX. — *Mali ideo multi, ut exerceantur boni.* — 9. Exercere ergo in mediis malis, o bone, si quis es bonus : non de tuo (*a*) bone, quia fuisti malus, sed de illius qui nunquam est malus : exercere in mediis malis. Nec mihi volo dicas : Saltem si necesse esset propter exercitationem nostram ut essent mali, pauci essent mali, et boni multi essent. Non attendis quia si pauci essent, multis non nocerent ? Utique considera vir prudens, quia si multi boni essent, et pauci mali essent, pauci mali multis bonis nocere non auderent. Si non auderent, non exercerent. Nunc vero quia multi sunt mali, laboratur a paucis bonis inter multos malos : et cum laboratur, sudatur ; et cum sudatur, aurum purgatur. Esto ergo in decorem domus Dei. Jam tecum in corde tuo litigavit infirmitas : invoca, ut vincas : adsit tibi Deus, adjuvet qui jubet. Jam factus es victor infir-

(*a*) Sic Mss. At editi *de tuo bono.*

déjà triomphé de votre faiblesse, vous avez pris la résolution et reçu la grâce de prier pour votre ennemi, voyez tout le bien qui en résulte pour vous, établissez une comparaison entre vous et lui. Cet homme ne songe qu'à vous attaquer, vous priez pour lui, s'il cherche à vous nuire, c'est ouvertement, Dieu seul, au contraire, connaît la prière que vous faites pour lui. Votre ennemi ne peut croire que vous priiez pour lui, parce qu'il ne peut sonder votre cœur. Or, tandis que vous priez en secret pour celui qui vous attaque ouvertement, voyez si dans ce pressoir (car l'Eglise est comparée à un pressoir), celui qui veut vous nuire ouvertement, n'est pas comme le marc ou l'écume de l'huile qui se répand en public. L'écume se répand en public, tandis que l'huile se rend par des voies secrètes dans le vase destiné à la recevoir; et bien qu'elle coule en secret, on la voit réunie en grande quantité. Combien en est-il, mes frères, combien en est-il qui dans ce bouleversement des choses humaines, au milieu de la malice universelle de ce monde et de ce déluge de maux qui nous inondent, ont rompu tout commerce avec les hommes, se sont convertis au Seigneur, ont dit adieu au monde, et ont commencé tout à coup à distribuer leurs biens, eux qui naguère ravissaient le bien d'autrui? Ce grand nombre de ravisseurs, d'envahisseurs et de spoliateurs que nous voyons en public, c'est l'écume de l'huile qui se répand au dehors. Nous en voyons d'autres séparés extérieurement, il est vrai, mais unis de cœur, qui après avoir fait le mal rougissent d'y persévérer, ils méditent les commandements de Dieu, se rient des espérances du siècle, attendent les espérances du ciel, changent leurs affections et leurs mœurs, c'est l'huile de la sainteté dans le pressoir, c'est le vase d'honneur dans la grande maison, c'est l'or dans la fournaise, c'est le bon grain dans le grenier, c'est là qu'est la beauté de la maison de Dieu.

SERMON XVI.

Sur ces paroles du Psaume XXXIII, vers. 13 : *Quel est l'homme qui veut la vie, qui soupire après les jours du bonheur?*

1. L'esprit de Dieu fait un appel au genre humain pour lui ordonner ce qu'il doit faire et lui promettre ce qu'il doit espérer, mais tout d'abord il enflamme nos cœurs par la perspective de la récompense, afin que l'amour du bien plutôt que la crainte du mal nous porte à obéir à ses commandements. « Quel est l'homme, dit-il, qui veut la vie, qui soupire après des jours de bonheur? » (*Ps.* XXXIII, 13.) Il demande quel est cet homme, comme si l'on pouvait en trouver un qui n'eût pas ce désir? En effet, qui ne veut pas la vie? Qui ne soupire après des jours de bonheur? Ecoutez donc ce qui suit, qui que

mitatis tuæ, jam suscepisti animum et fructum orandi pro inimico tuo: vide quid boni sit; compara illum tibi. Ille meditatur tentationes, tu fundis orationes : ille si nocet, palam nocet; tu quod pro illo oras, Deus novit : ille non credit, quia cor tuum non discutit. Cum ergo ille palam nocet, tu occulte oras : in isto torculari (quia et torculari Ecclesia comparata est), vide si non ille, qui palam nocet, amurca currens est per publicum. Amurca per publicum currit, oleum autem ad sedem suam occultos transitus habet. Et cum occulte transeat, in magnitudine apparet. Quam multi enim, o Fratres mei, quam multi in ista conflictatione rerum, in hujus mundi malitia, in ista malorum abundantia subtraxerunt se, et conversi sunt ad Deum, et valefecerunt mundo, et cœperunt pauperibus subito donare res suas, qui paulo ante rapiebant alienas. Sed multi raptores, invasores, spoliatores publice apparent, amurca illa est per plateas currens : illi autem, unus hinc, unus inde, corde (*f.* compuncto) conjuncto, malus faciens mala permanere erubescens, Dei monita cogitans; spem sæculi irridens, spem cœlestem exspectans, mutans amores et mores : oleum sanctitatis est in torculari, vas in honorem est in domo magna, aurum est in fornace, granum est in horreo. Ibi est decor domus Dei.

SERMO XVI [a].

De eo quod scriptum est in Psalmo XXXIII, 13 : *Quis est homo qui vult vitam, et diligit videre dies bonos?*

CAPUT PRIMUM. — 1. Vocans humanum genus Spiritus Dei, jubendo quid facere, et promittendo quid sperare debeamus, prius mentem nostram inflammat ad præmium; ut quod præcipitur magis bonum amando, quam malum timendo faciamus. « Quis est homo, inquit, qui vult vitam, et diligit videre dies bonos? » (*Psal.* XXXIII, 13.) Sic interrogatur quis iste sit, quasi possit inveniri qui non sit. Quis enim non vult vitam? Quis non diligit videre

(*a*) Alias I, ex homiliis L.

vous soyez, qui voulez la vie et désirez le bonheur. Ou plutôt, écoutez, vous tous qui êtes hommes : « Gardez votre langue du mal, et que vos lèvres ne profèrent aucune parole de tromperie. Détournez-vous du mal, et faites le bien; recherchez la paix et poursuivez-la. » (*Ibid.*, 14, 15.) La première et la plus grande partie de ces paroles comprend le précepte, le dernier membre de phrase renferme la récompense. Ainsi, Dieu nous ordonne de garder notre langue du mal, de ne laisser échapper de nos lèvres aucune parole de tromperie, de nous détourner du mal et de faire le bien ; enfin de chercher la paix et c'est pour que nous la cherchions que cette promesse nous est faite. Quelle est cette paix ? Ah, sans doute, ce n'est pas celle que peut donner le monde. Quelle est cette paix ? ce n'est pas celle qu'on peut trouver en cette vie qui n'est pas même une vie en comparaison de celle qui nous est promise. En effet, l'Esprit saint ne dirait pas de cette vie présente : « Quel est l'homme qui veut la vie? » et il n'exhorterait pas à la pratique des commandements qui suivent pour la conserver ou pour la prolonger, comme s'il était un seul homme pour ne pas la désirer. Bien au contraire, tous les hommes désirent prolonger cette vie, parce qu'ils ne peuvent la rendre éternelle, et elle pourrait être un moyen pour eux de parvenir à l'autre vie, s'ils la voulaient aussi bonne qu'ils désirent qu'elle soit longue. Mais comment peut-on appeler long ce qui doit un jour avoir une fin? Cette vie si longue sera réduite à rien ; alors même qu'elle existait, elle n'était point immuable, en se prolongeant elle n'augmentait pas, elle ne croissait pas en se développant, puisqu'à chaque pas qu'elle faisait, elle s'éloignait.

Chapitre II. — *Il faut s'appliquer ici-bas à rendre sa vie bonne.* — 2. Vous donc, qui que vous soyez, qui désirez une longue vie, désirez bien plutôt une bonne vie. Si vous préférez vivre dans le mal, une longue vie loin d'être un bien véritable sera un mal prolongé. Or, voyez combien vous êtes opposé à la raison et à la justice. De votre aveu, vous préférez la vie à une campagne, et cependant vous aimez mieux avoir une bonne campagne qu'une bonne vie. Car pour acquérir cette bonne campagne, objet de vos désirs les plus ardents et de vos coupables convoitises, vous ne craignez pas de corrompre votre vie par le vol et par la fraude. Cependant si l'on vous disait, si l'on vous demandait : Aimez-vous mieux vous voir dépouillé de cette bonne campagne par la violence que de votre vie mauvaise par la mort? vous répondriez que si vous ne pouvez conserver l'une et l'autre, vous préférez faire le sacrifice de votre campagne. Pourquoi donc ne pas aimer cette vie jusqu'à la rendre bonne, puisqu'alors même qu'elle est mauvaise, vous la préférez à tous les

dies bonos ? Audi ergo quod sequitur, quicumque hoc vis et diligis homo, audi quod sequitur omnis homo : « Cohibe, inquit, linguam tuam a malo, et labia tua non loquantur dolum. Declina a malo, et fac bonum ; quære pacem, et sequere eam. » (*Ibid.*, 14, 15.) Horum omnium cætera superiora sunt in præcepto, ultimum in præmio. Nam ut cohibeamus linguam nostram a malo, et labia nostra non loquantur dolum, declinemus a malo, et faciamus bonum, ut quæramus pacem præcipitur nobis : ut autem sequamur eam, promittitur nobis. Quæ ista pax est, nisi quam non habet mundus ? Quæ ista pax est, nisi quam non habet ista vita, quæ in hujus vitæ comparatione nec vita est ? Neque enim de hac vita diceret : « Quis est homo qui vult vitam : » et ad istam vel retinendam vel producendam præceptis consequentibus hortaretur, (*a*) tanquam et istam quis non vellet. Nam et hæc optentur saltem prolixa, quia non potest esse sempiterna : et per hanc potest homo pervenire ad illam, si quemadmodum vult eam longam, sic velit et bonam. Quantum est autem in hac vita longum, quod erit aliquando finitum ? Et quod erat longum, erit nullum : quia et quando erat, non stabat ; quando producebatur, non augebatur ; nec addendo crescebat, quia veniendo (*b*) recedebat.

Caput II. — *Vita bona hic sectanda.* — 2. Quisquis igitur es amator longæ vitæ, esto potius bonæ vitæ. Nam si male vivere volueris, longa vita non erit verum bonum, sed erit longum malum. Vide autem quam sis absurdus atque perversus : cum te (*c*) vitam fatearis plus amare, quam villam ; villam vis potius bonam habere, quam vitam. Nam ut inhiando et male concupiscendo adipiscaris villam bonam, fraudando efficis vitam malam. Tamen si tibi diceretur, si a te quæreretur, utrum malles villa bona carere perdendo, an vita mala moriendo : responderes, te, si utrumque retinere non posses, paratiorem esse ut villa tibi auferretur. Cur igitur non sic amatur vita,

(*a*) Sic aliquot Mss. At editi *quanquam et istam quis non velit ?* — (*b*) Mss. *transibat.* — (*c*) Editi *cum te villam fateris plus amare quam vitam.* Emendantur hic ad Mss.

biens? Vous désirez sans nul doute que cette vie soit longue, toute mauvaise qu'elle est, cherchez donc bien plutôt à la rendre bonne, et cessez de craindre qu'elle soit courte. Si tous vos soins tendent à la rendre bonne, vous la verrez finir en toute sécurité. Car à cette vie succédera une vie éternelle, dont la félicité n'est mêlée d'aucune crainte, et sa durée ne connaît point de fin. C'est sur cette vie que l'Esprit saint vous interroge : « Quel est l'homme qui veut la vie, quel est celui qui soupire après des jours heureux? » Or, dans le cours de cette vie l'Apôtre nous recommande de racheter le temps, « parce que les jours sont mauvais. » (*Ephés.*, v, 16.) Qu'est-ce donc que racheter le temps? N'est-ce pas, lorsqu'il le faut, consacrer tous les instants de ce temps à rechercher, à gagner les biens éternels, au détriment même de tous les avantages temporels (1)? Voilà pourquoi Notre-Seigneur nous fait ce commandement : « Et à celui qui veut disputer en jugement avec vous et vous enlever votre tunique, abandonnez encore votre manteau. » (*Matth.*, v, 40.) C'est-à-dire, que vous devez en consentant à perdre un bien temporel, sacrifier pour votre tranquillité ce qu'un procès vous aurait coûté.

Chapitre III. — *Quelle est la vie dont il est parlé dans ce psaume.* — 3. Ce n'est donc point de la vie ou des jours du temps présent que l'Esprit de Dieu a voulu parler lorsqu'il fait cette question : « Quel est l'homme qui veut la vie, quel est celui qui soupire après des jours heureux? » La suite suffit pour le prouver. En effet, les commandements qu'il nous impose et dont l'accomplissement doit nous procurer cette vie et ces jours heureux, sont de telle nature, que souvent il faut consentir à sacrifier cette vie et ces jours pour les accomplir. Si donc nous entendons de la vie présente ces paroles : « Quel est l'homme qui veut la vie? » et que nous accomplissions les préceptes qui suivent dans l'intérêt de cette vie, que ferons-nous lorsqu'un homme puissant dans le mal nous commandera sous peine de mort de faire un faux témoignage? Si nous obéissons au commandement qui nous est ici donné : « Gardez votre langue du mal, » et que pour lui être fidèle nous refusions de déposer contre la vérité, ne paraîtrons-nous pas victimes d'une déception? Nous avions pris la résolution d'observer ce commandement par le désir de conserver cette vie, et c'est justement en l'accomplissant que nous la perdons. Si au contraire, nous entendons cette vie de la vie éternellement heureuse que Dieu donnera après celle-ci à ses fidèles serviteurs et dont Notre-Seigneur voulait parler, lorsqu'il disait à un jeune homme : « Si vous voulez venir à la vie

(1) Voyez le sermon du saint Docteur sur ces paroles de l'Apôtre.

ut sit etiam bona, quæ abs te omnibus tuis bonis præfertur etiam mala ? Cupis certe ut longa sit, licet mala sit : imo fac ut bona sit, et noli timere ne brevis sit. Nam si te sollicito bene agitur, te securo cito finietur. Succedet ei namque vita æterna, sine metu beata, sine fine longa. De illa quippe interrogat, qui dicit : « Quis est homo qui vult vitam, et diligit videre dies bonos ? » (*Ephes.*, v, 16.) In hac autem vita jubet nos Apostolus redimere tempus, quoniam dies mali sunt. Et quid est redimere tempus, nisi, cum opus est, etiam detrimento temporalium commodorum ad æterna quærenda et capessenda spatia temporis comparare ? Unde et Dominus præcipit, dicens : Si quis voluerit tecum judicio contendere, et tunicam tuam tollere, dimitte illi et pallium. (*Matth.*, v, 40.) Ut scilicet amissa re aliqua temporali, impendas ad quietem, quod eras impensurus ad litem.

Caput III. — *Vita in Psalmo quænam proponitur.* — 3. Quod itaque non de vita et diebus hujus temporis loquatur Spiritus Dei, dicens : « Quis est homo qui vult vitam, et cupit videre dies bonos, » sequentia docent. Talia enim præcepta subjungit, quibus obaudiendo vitam et dies bonos habere possimus, ut hæc vita quam nunc agimus, et hi dies pro eisdem præceptis implendis plerumque amittendi sint. Proinde si hanc vitam, in qua nunc sumus, intellexerimus in eo quod dictum est : « Quis est homo qui vult vitam, » et propter hanc habendam quæ connectuntur præcepta faciamus; quid acturi sumus, cum aliquis in malitia potens mortem nobis fuerit comminatus, nisi falsum testimonium dixerimus? Profecto enim si fecerimus quod hic jubetur : « Cohibe linguam tuam a malo ; » ut propter hoc præceptum testimonii fallaciam recusemus, quasi decepti videbimur : quia propter habendæ vitæ cupiditatem præceptum servare suscepimus, et eam magis præceptum servando perdidimus. Porro si vitam intellexerimus in æternum beatam, quam post istam Deus dabit obedientibus sibi; de qua Dominus dixit ad quemdam : Si vis venire ad vitam, serva mandata : tunc vero interrogati : « Quis est homo qui vult vi-

observez les commandements, » (*Matth.*, XIX, 17) et qu'on vienne à nous demander : « Quel est l'homme qui veut la vie? » nous répondrons que nous voulons cette vie, et si, même sous le coup du persécuteur, nous restons fidèles à la vérité dans notre témoignage, nous méprisons la mort dans ce monde, et nous obtenons la vie dans le ciel.

CHAPITRE IV. — *Les jours heureux qui nous sont promis dans ce psaume, ne sont pas les jours de ce siècle, mais les jours éternels.* — 4. Il faut entendre dans le même sens les jours heureux. Car, si en vue des jours de la vie présente qu'on appelle bien à tort des jours heureux, lorsque le cœur est comme enseveli sous l'abondance de la bonne chère, dans le bourbier de la luxure et de l'ivresse, dans les honteux et insatiables plaisirs des sens; si dis-je, c'est en vue de ces jours que nous regardons comme des jours de bonheur, que nous sommes fidèles au précepte qui nous fait un devoir de préserver nos lèvres des discours artificieux; il nous faut reconnaître que trop souvent ces jours sont le prix de la ruse et de l'artifice, et qu'on ne peut les obtenir en restant fidèle à la vérité. En effet, proférer des paroles de tromperie, c'est avoir sur les lèvres autre chose que ce qu'on a dans le cœur. C'est à cela que les flatteurs se livrent avec ardeur, en prodiguant de mensongères adulations pour n'être pas exclus des tables abondamment servies et des repas solennels où ils savent qu'ils ne seront plus admis, si l'amour de Dieu les porte à dire la vérité. C'est donc pour obtenir ces jours qu'ils regardent comme des jours heureux qu'ils ouvrent leurs lèvres à des paroles de tromperie, puisqu'ils ne peuvent les obtenir en restant fidèles à la vérité. Il y a donc d'autres jours heureux, qui nous sont proposés comme récompense si nous gardons notre langue du mal et nos lèvres de tout discours artificieux. Ces jours ne sont pas du siècle présent, ils n'appartiennent point au ciel qui passe, mais à celui qui demeure; ces jours ne sont pas connus de la terre des mourants, mais de la terre des vivants. Tout homme qui comprend et aime ces jours, garde sa langue du mal, si pour le contraindre au mal on le menace de la mort, ses lèvres refusent de s'ouvrir aux paroles artificieuses; si pour l'inviter à trahir la vérité on lui montre en perspective ces jours de félicité mensongère, il s'éloigne du mal, même au milieu des biens; il pratique le bien, jusqu'au milieu du mal; il cherche la paix qui n'est point sur la terre et il s'y attache étroitement, dans celui qui a fait le ciel et la terre.

5. Ainsi donc, mes frères, aimez la vie, et désirez de voir ces jours de bonheur où il n'y aura plus de nuit, cette vie où aucun jour mau-

tam? » (*Matth.*, XIX, 17) respondemus nos velle vitam, et si etiam sub ipso percussoris ictu veritatem servabimus in testimonio, mortem contemnimus in mundo, vitam consequimur in cœlo.

CAPUT IV. — *Dies boni in Psalmo, non hujus sæculi, sed æterni promittuntur.* — 4. Hoc de diebus bonis intelligamus. Nam si propter dies præsentis sæculi, qui boni dicuntur, et non sunt, in sepultura cordis per epularum aggeres, in luxuriæ ac vinolentiæ gurgitibus, in turpissimis (a) ingluvium voluptatibus : si ergo propter istos dies, quasi propter dies bonos, susceperimus præceptum, ut labia nostra non loquantur dolum; plerumque tales dies cogunt amatores suos loqui dolum, et tales dies negantur eis qui non loquuntur dolum. Quid enim aliud est, loqui dolum, nisi aliud labiis promere, cum aliud claudatur in pectore? Ad hoc maxime adulatorum exarsit negotium; quia pene semper, ne prohibeantur ab opimis mensis apparatisque conviviis, blandiendo non tacent falsum; (b) et ab his prohibentur, si amando Deum dixerint verum. Ergo propter istos dies, quos putant bonos, ut eis exhibeantur, loquuntur dolum; et eis negantur, si non loquuntur dolum. Alii sunt igitur dies boni, de quibus admonemur, ut si eos videre diligimus, cohibeamus a malo linguam, nec dolum loquamur. Non sunt de isto sæculo dies illi : non eos habet cœlum quod transiet, sed quod permanebit : non eos novit terra morientium, sed terra viventium. Hos quisquis intellexerit et dilexerit; linguam (c) cohibet a malo : et si eum terror mortis cogat ad malum, labia ejus non loquuntur dolum : et si diebus fallaciter bonis invitetur ad dolum, declinat a malo etiam inter (d) bona, facit bonum etiam inter mala; quærit pacem, quæ non est super terram, et sequitur eam in illo qui fecit cœlum et terram.

5. Proinde, Fratres, concupiscite vitam, et diligite videre dies bonos ubi nulla nox erit : vitam in qua dies malus non timeatur; dies bonos, in quibus nunquam vita finiatur. Sed si hanc mercedem diligitis,

(a) Editi *ingluviarum :* pro quo Mss. *ingluvium.* — (b) Sic Mss. Editi vero *ne ab his prohibeantur.* — (c) Plures Mss *cohibeat* et infra imperandi modo *loquantur, declinet, faciat, quærat, sequatur.* — (d) Mss. *declinet a malo : etiam inter male faciat bonum; etiam inter mala quærat pacem.*

vais ne sera plus à craindre, ces jours de bonheur où la vie ne doit jamais finir. Mais si vous aimez cette récompense, gardez-vous de refuser les œuvres dont elle est la récompense. « Recherchez cette paix avec instance; cherchez-la pendant la nuit, devant Dieu avec vos mains, » (*Ps.* LXXVI, 3) et vous ne serez point trompés. Qu'est-ce à dire, avec vos mains? avec vos œuvres. Cherchez-la pendant la nuit, c'est-à-dire, dans le temps de la tribulation. Cherchez-la devant Dieu, c'est-à-dire, avec une conscience pure. Si telle est votre vie, si telles sont vos affections, vous mériterez d'être admis à la contemplation de Dieu et de jouir en lui d'une vie sans fin, de jours heureux sans ténèbres, et d'une paix sans trouble et sans alarme.

SERMON XVII.

Sur ces paroles du Psaume XLIX, verset 3 : *Dieu viendra dans l'éclat de sa gloire, il viendra notre Dieu, il ne gardera plus le silence*, etc.

CHAPITRE PREMIER. — *Le jugement dernier.* — 1. Nous venons de chanter mes frères : « Dieu viendra manifestement, notre Dieu viendra et ne gardera pas le silence. » L'Ecriture prédit ici que Jésus-Christ notre Dieu viendra juger les vivants et les morts. Lorsqu'il est venu en premier lieu pour être jugé, son avénement a été caché; mais quand il viendra pour juger, il paraîtra dans toute sa gloire. Nous pouvons juger de l'obscurité de son premier avénement par ces paroles de l'Apôtre : « S'ils l'avaient connu, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de la gloire. » (I *Cor.*, II, 8.) Il a gardé alors le silence devant ceux qui l'interrogeaient, comme l'atteste l'Evangile, et ainsi s'est trouvée accomplie en lui cette prophétie d'Isaïe : « Il a été conduit à la mort comme une brebis et il a été muet comme un agneau devant celui qui le tond. » (*Isa.*, LIII, 7.) « Il viendra donc manifestement et ne gardera point le silence. » L'Ecriture dit : « Il ne gardera pas le silence, » par allusion à celui qu'il a gardé devant ceux qui le jugeaient; car quand est-il resté muet, lorsqu'il a jugé nécessaire de nous parler? Il ne s'est tu ni par les patriarches, ni par la bouche de son humanité, et s'il se taisait maintenant, l'Ecriture elle-même resterait muette. Le lecteur monte à la tribune et Jésus-Christ ne reste point dans le silence. Le prédicateur explique, si ses paroles sont conformes à la vérité, c'est Jésus-Christ qui parle par sa bouche. Si Jésus-Christ se taisait, je ne pourrais moi-même vous expliquer ces vérités. Il ne garde pas le silence, il faut donc que nous l'écoutions, mais avec les oreilles du cœur, car il est facile de l'écouter des oreilles du corps. Il faut l'écouter avec ces oreilles que demandait le divin Maître, lorsqu'il disait : « Que celui qui a des oreilles pour en-

cavete ne opus, cujus ea merces est recusetis. Illam enim pacem quærendo sequimini : quærite autem manibus vestris nocte coram Deo, et non decipiemini. (*Psal.* LXXVI, 3.) Quid est enim manibus vestris, nisi operibus vestris? Quid est nocte, nisi in tribulatione? Quid est coram Deo, nisi conscientiæ puritate? Sic vivendo et hoc amando, habebitis Deum in contemplatione, et in illo vitam sine defectione; dies bonos sine contenebratione, pacem sine dissensione.

SERMO XVII [(a)].

De eo quod dicitur in Psalmo XLIX, 3 : *Deus manifestus veniet, Deus noster, et non silebit*, etc.

CAPUT PRIMUM — *Judicium extremum* — 1. Cantavimus, Fratres, « Deus manifestus veniet, Deus noster, et non silebit. » Deum Christum Scriptura prædixit venturum ad judicium vivorum et mortuorum. Quando enim prius venit judicari; occultus fuit : quando veniet judicare, manifestus erit. Quam fuerit tunc occultus, hinc intelligite quod ait Apostolus : « Si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent. » (I *Cor.*, II, 8.) Tunc autem siluit interrogatus, sicut et Evangelium loquitur, et impletur in eo Isaiæ prophetia dicentis : « Sicut ovis ad immolandum ductus est, et sicut agnus coram tondente se fuit sine voce, sic non aperuit os suum. » (*Isai.*, LIII, 7.) « Veniet ergo manifestus, et non silebit. » Ad hoc dictum est : « Non silebit, » quia siluit judicatus. Nam quantum attinet ad voces ipsius nobis necessarias, quando siluit? Non siluit per Patriarchas; non siluit per os carnis suæ : et modo si sileret, Scriptura non loqueretur. Lector ascendit, et ipse non silet. Tractator loquitur, si vera loquitur, Christus loquitur. Si sileret Christus, ego vobis ista non dicerem. Nec per os vestrum siluit : nam quando cantabatis, ipse loquebatur. Non silet, opus est ut nos audiamus, sed aure cordis : nam facile est audire auribus carnis. Illis auribus audire debemus, quas quærebat magister ipse, cum diceret : Qui habet aures au-

(a) Alias XXVIII, ex hom. L.

tendre qu'il entende. » (*Matth.*, XIII, 9.) Assurément, aucun de ceux à qui il adressait ces paroles n'était sourd. Ils avaient tous des oreilles, et très-peu avaient des oreilles, parce que tous n'avaient pas les oreilles pour écouter, c'est-à-dire, pour obéir.

CHAPITRE II. — *Obligation imposée aux pasteurs spirituels.* — 2. Vous avez prêté l'oreille, je suppose, au langage menaçant que Dieu tient par la bouche de son prophète Ezéchiel, vous avez entendu ce qu'il dit : « Je vous envoie vers la maison d'Israël, je ne vous envoie point vers un peuple dont le langage serait inintelligible. Or, ce peuple refusera de vous entendre, parce qu'il ne veut pas m'écouter. » (*Ezéch.*, III, 5, etc.) Ne voyons-nous pas ici clairement que Dieu parlait par la bouche de son prophète ? Mais comme ces paroles prophétiques nous jettent surtout dans l'effroi, nous pasteurs spirituels que Dieu a chargés d'enseigner son peuple, nous nous regardons d'abord dans ce miroir. La lecture qui vient d'être faite a été comme un miroir placé sous nos yeux, nous nous y sommes considérés, c'est à vous de faire de même. Je pratique ici ce que j'ai entendu dans ces paroles : « Si vous ne distinguez pas le juste, nous dit Dieu par son prophète, si vous ne dites pas au pécheur : Vous mourrez de mort, en lui démontrant qu'il doit renoncer à ses iniquités, il mourra dans son péché ; mais je vous redemanderai son sang. Mais si vous dites à l'impie qu'il se convertisse et qu'il refuse de vous obéir, il mourra dans son iniquité, et pour vous, vous avez délivré votre âme. » (*Ezéch.*, XXXIII, 8, 9.) Je vous en avertis, je délivre mon âme. Je suis exposé, je vous l'avoue, non pas à un grand danger, mais à une perte certaine, si je garde le silence. Mais dès que j'ai parlé et que j'ai rempli mon devoir, considérez le danger qui vous menace vous-mêmes. Qu'est-ce que je veux, qu'est-ce que je désire, qu'est-ce que je souhaite? Dans quel dessein pensez-vous que je vous parle, que je suis assis dans cette chaire, que je vis? N'est-ce pas pour que nous vivions tous avec Jésus-Christ? C'est là toute mon ambition, tout mon honneur, toute ma gloire, toute ma joie, toutes mes richesses. Quand même vous ne m'écouteriez pas, si je ne cesse point de parler, j'ai délivré mon âme. Mais je ne veux point me sauver sans vous.

CHAPITRE III. — *L'habitude fait perdre l'horreur et le sentiment du péché.* — 3. Gardez-vous donc, mes frères, d'attacher peu d'importance aux péchés dont vous avez déjà peut-être contracté l'habitude. Tout péché d'habitude perd de son énormité aux yeux de l'homme, il finit par le regarder comme nul, l'âme est endurcie, elle n'en ressent plus aucune douleur. Un membre profondément gangrené est insensible, et un membre insensible ne doit pas être consi-

diendi, audiat (*Matth.*, XIII, 9.) Quis enim ante illum, quando ista dicebat, sine auribus carnis stabat? Omnes aures habebant, et pauci habebant : non omnes habebant aures audiendi, hoc est, obediendi.

CAPUT II. — *Præpositis munus impositum.* — 2. Quam terribiliter locutus est per prophetam Ezechielem, credo adhibuistis aurem, credo audistis quemadmodum dixerit : « Ad domum Israel mittam te, non ad populum altioris linguæ te mittam. Populus autem ille nolent audire te, quia noluntaudire me. » (*Ezech.*, III, 5, etc.) Quid ostendit, nisi quia ipse Deus per Prophetam loquebatur? Quia vero in ipsis verbis Propheticis nos maxime territi sumus, id est : Præpositi quos posuit loqui ad populum suum, prius in illis verbis videmus faciem nostram. Demonstratum est enim nobis, sonante lectore; quasi speculum ubi nos inspiceremus; et inspeximus nos : inspicite vos. Ecce ego facio, quod ibi audivi. « Si non discreveris, inquit, justum, si non dixeris peccatori : Morte morieris, et ostenderis illi ut recedat ab iniquitatibus suis; ipse quidem in peccatis suis morietur, sanguinem autem ejus de manu tua exquiram. Si autem dixeris, et ille contempserit, et non obedierit ; ille in sceleribus suis morietur, tu autem animam tuam liberabis. » (*Ezech.*, XXXIII, 8.) Dico vobis, libero animam meam. In magno enim sum, non periculo, sed exitio constitutus, si tacuero. Sed cum ego dixero, et implevero officium meum, vos jam attendite periculum vestrum. Quid autem volo? quid desidero? quid cupio? quare loquor? quare hic sedeo; quare vivo; nisi hac intentione, ut cum Christo simul vivamus? Cupiditas mea ista est, honor meus iste est, gloria mea ista est, gaudium meum hoc est, possessio mea ista est. Sed si non me audieritis, et tamen ego non tacuero, animam meam liberabo. Sed nolo salvus esse sine vobis.

CAPUT III. — *Peccata consuetudine vilescunt, nec sentiuntur.* — 3. Nolite ergo contemnere, Fratres mei, peccata, in quibus forte consuetudinem jam fecistis. Omne enim peccatum consuetudine vilescit, et fit homini quasi nullum sit : obduruit, jam dolorem perdidit. Quod valde putre est, nec dolet : quod non

déré comme sain, mais comme un membre mort. Soyez attentifs à ce que dit l'Ecriture, et voyez-y la règle de votre conduite. Qui ne regarde avec indifférence le péché d'ivrognerie? Ce vice est si commun qu'on n'y attache aucune importance. Le cœur adonné à l'ivrognerie perd tout sentiment, il est inaccessible à la douleur, parce qu'il n'y a plus pour lui d'espérance de salut. Le membre qui ressent de la douleur lorsqu'on le pique, est bien portant ou présente quelqu'espérance de guérison. Mais lorsqu'un membre reste insensible lorsqu'on le touche, qu'on le pique, ou qu'on le blesse, il faut le regarder comme mort, et il doit être retranché du corps. Cependant nous usons quelquefois de ménagements, et nous nous contentons de parler, nous hésitons lorsqu'il s'agit d'excommunier et d'exclure de l'Eglise. Car nous craignons que ce châtiment ne rende les coupables plus mauvais encore. Bien que leur âme soit déjà morte, comme notre médecin est tout-puissant, il ne faut point désespérer de leur salut, mais conjurer instamment le Seigneur de daigner ouvrir leurs oreilles qu'ils tiennent obstinément fermées. Cependant qui doit nous inspirer une juste crainte, épargnera-t-il toujours, gardera-t-il toujours le silence? Vous avez entendu dans ce psaume, mes frères, comment après avoir énuméré les crimes du pécheur, il ajoute : « Voilà ce que vous avez fait et je me suis tu. » (*Ps.* XLIX, 21.) Ici, au contraire, le Psalmiste nous dit : « Il viendra et ne gardera pas le silence. » Il sera présent et il parlera. En effet, indépendamment de ce silence que Notre-Seigneur Jésus-Christ a gardé devant ses juges pour accomplir encore en lui la prophétie que nous avons citée plus haut, maintenant Jésus-Christ, Notre-Seigneur et notre Dieu, ne parle point par lui-même. Il est monté au ciel, il est assis à la droite du Père, c'est de là qu'il doit venir juger les vivants et les morts; mais tant qu'il reste dans le ciel et jusqu'à son avénement, il se tait. Nous entendons sa voix dans les livres, mais nous ne l'entendons point sortir de sa bouche. Vous avez entendu sa voix dans ce passage des saintes Ecritures, vous l'entendez lorsqu'elle se présente à votre souvenir, ou qu'elle fait l'objet de vos entretiens.

CHAPITRE IV. — *Dieu voit et déteste les pécheurs, bien qu'il garde maintenant le silence.* — 4. Celui qui veut que Dieu l'écoute, mes très-chers frères, doit commencer par écouter Dieu. Or, l'écoutez-vous lorsque vous commettez un adultère, et que vous pensez échapper aux regards de Dieu, parce que vous échappez aux regards de l'homme? Il vous voit, mais il se tait. Quand vous voulez dérober, vous cherchez à tromper les regards de celui que vous voulez dépouiller, et si vous y parvenez, vous exécutez votre larcin. Si vous vous abstenez dans la

dolet, non pro sano habendum, sed pro mortuo computandum est. Attendite quæ dicat Scriptura, et ibi videte quemadmodum vivere debeatis. Quis non contemnat ebriositatis peccatum? Abundat tale peccatum, et contemnitur. Jam cor ebriosum perdidit sensum, non habet dolorem, quia nec salutem. Quando aliquid pungitur et dolet, aut sanum est, aut est in illo spes aliqua sanitatis : quando autem tangitur, pungitur, vellicatur, nec dolet; pro mortuo habendum est, ac de corpore præcidendum. Sed aliquando nos parcimus, et non novimus nisi loqui : excommunicare, de Ecclesia projicere pigri sumus. Aliquando enim timemus, ne ipso flagello pejor fiat qui cæditur. Et quamvis qui tales sunt, jam in anima mortui sint : tamen quia Medicus noster omnipotens est, non est desperandum de his, sed totis viribus supplicandum, ut aures cordis, quas clausas habere probantur, Dominus aperire dignetur. Sed numquid ille parcet, numquid silebit quem timere debemus? Audistis in ipso Psalmo, Fratres mei, cum enumeraret peccata peccatoris, ait : « Hæc fecisti, et tacui. » (*Psal.* XLIX, 21.) Contra hoc dictum est : « Veniet, et non silebit. » Præsentia sua non silebit. Excepto enim quod Dominus Christus significatur, quia siluit in judicio, ut impleretur in illo etiam ea prophetia, quam paulo ante commemoravi; hoc excepto, modo Deus ipse per se ipsum Dominus Christus tacet. Ascendit enim in cœlum, et sedet ad dexteram Patris, inde venturus est judicare vivos et mortuos : quamdiu ibi est, donec veniat tacet. Voces ejus in libris audimus, de ore ipsius non audimus. Audistis vocem ipsius de sanctis Scripturis isto loco : auditis cum vos ipsas commemoratis, et forte de his rebus inter vos sermocinamini.

CAPUT IV. — *Peccantes videt et odit Deus, etsi nunc tacet.* — 4. Qui vult audiri a Deo : Carissimi, prius audiat Deum. Numquid audis illum, quando facis adulterium; et latere te putas, quia homo te non videt? Ille te videt, sed tacet. Quando furtum facis, captas oculos ejus cui furaris, et si eum latet, facis : si propterea non facis, quia times (a) ne videaris, intus fe-

(a) Mss. non habent *ne videaris*.

crainte d'être vu, vous avez consommé le vol dans l'intérieur de votre âme, dans votre cœur, vous êtes un véritable voleur sans avoir rien emporté. Si au contraire l'occasion se présente d'accomplir votre dessein criminel, vous le mettez à exécution et vous vous applaudissez du silence de Dieu. Ecoutez donc ce psaume, c'est à vous qu'il s'adresse, à vous, qui que vous soyez, qui êtes ici aujourd'hui, et qui vous êtes rendu coupable de quelque crime pendant cette nuit, c'est à vous qu'il adresse ce reproche : « Voilà ce que vous avez fait, et je me suis tu, vous m'avez injustement soupçonné que je serais semblable à vous. » (*Ps.* XLIX, 21.) O vous qui n'avez ni sur les lèvres, ni dans le cœur ce que je vais dire, vous êtes heureux ! Ne voyons-nous pas tous les jours des hommes qui font le mal, ou qui se repentent du bien qu'ils ont fait, et qui par ce repentir sacrilége perdent tout le fruit de leurs efforts? Ne les entendons-nous pas dire tous les jours et murmurer entre eux : En vérité, si ces actions déplaisaient à Dieu, les permettrait-il, ou bien permettrait-il que ceux qui les font soient heureux sur la terre? Nous voyons des ravisseurs, des hommes qui oppriment les faibles, qui envahissent violemment les propriétés de leurs voisins, des calomniateurs, et cependant ils sont puissants, riches, heureux en ce monde? Si Dieu voyait ces actions, s'il en prenait quelque souci, les épargnerait-il? Ils vont même jusqu'à dire, ce qui est bien plus affreux : Dieu n'a pour agréables que les méchants. Qu'un homme fasse le bien et qu'il soit ensuite soumis à quelque épreuve, ils en tirent aussitôt cette conclusion : Il ne sert à rien de bien faire; celui qui fait le bien n'en retire aucun avantage. Ce n'est pas assez pour vous de vouloir faire le mal, il faut encore flétrir ceux qui font le bien. « Vous avez fait ces choses, dit Dieu, et je me suis tu. Vous avez cru injustement que je serais semblable à vous. » Qu'est-ce à dire que « je serais semblable à vous? » C'est-à-dire que le mal me plaît comme à vous, voilà ce que vous avez soupçonné. Vous ne l'avez dit que dans votre cœur, mais j'ai entendu ce langage intérieur. Et ce qu'il y a de plus coupable encore, c'est qu'ils tiennent ouvertement ce langage, sans craindre qu'il soit entendu.

CHAPITRE V. — *Jugement de Dieu contre les pécheurs.* — 5. Vous avez donc soupçonné injustement que je serais semblable à vous. Je vous accuserai de la manière et dans le temps que vous ne pensez pas, je vous accuserai. Je me tais lorsque vous faites le mal, mais je ne me tais pas lorsque je juge. « Je vous accuserai. » Et que vous ferai-je alors? « Je vous placerai sous vos propres yeux. » Maintenant quand vous faites le mal, vous vous flattez d'être bon, parce que vous ne voulez point vous voir. Vous repre-

cisti, in corde fecisti; fur teneris, et nihil tulisti : sed et tu, si opportunitas detur ad implendum malum factum tuum, furaris, et lætaris quia tacet. Audi ergo Psalmum : te admonuit, te quicumque es, qui forte hic hodie stas, et nocte aliquid fecisti, te admonuit, tibi dixit : « Hæc fecisti, et tacui. Suspicatus es iniquitatem, quod ero tibi similis? » (*Psal.* XLIX, 21.) O homines, qui hæc verba, quæ dicturus sum, nec in ore habetis, nec in corde, felices estis. Nonne quotidie homines mala facientes, aut quos bene fecisse pœnitet, et pœnitentia perversa fundunt quod miserunt; nonne quotidie dicunt, et ista murmura inter se rodunt : Vere si Deo displicerent ista, permitteret illa fieri, aut illi qui ea faciunt felices essent in terra? Videmus raptores, videmus infirmorum oppressores, videmus vicinorum expulsores, videmus violentos limitum invasores, videmus calumniatores; et tamen potentes, divites, felices in hac terra. Si vere Deus ista videret, si ista curaret, parceret eis? Addunt et hoc, quod pejus est : Non placent nisi (*a*) mali. Contingat autem ut faciat bene aliquis, et sequatur forte aliqua tentatio, continuo ad manum habet : Non expedit bene facere : (*b*) qui fecerit bene, nihil illi prodest. Parum est tibi quod male vis facere : et bene facientibus maledicis? « Hæc fecisti, inquit, et tacui. Suspicatus es iniquitatem, quod ero tibi similis. » Quid est, « quod ero tibi similis? » Quia sic mihi placet malum, quomodo tibi : hoc es suspicatus. Hoc dixisti in corde tuo : sed ego audivi, quando dixisti in corde tuo. Quod pejus est in hæc verba progrediuntur, ut nec audiri timeant.

CAPUT V. — *Dei judicium in peccantes.* — 5. Ergo « Suspicatus es inique, quod ero tibi similis. Arguam te : » quomodo non putas, et quando non putas, « Arguam te. » Sileo cum facis : sed non sileo cum judico. « Arguam te. » Quid tibi faciam, quando arguam te? « Statuam te ante faciem tuam. » Modo enim quando male facis, putas quia bonus es, quia

(*a*) Sic Mss. At editi *nisi mala.* — (*b*) Mss. *Non expedit facere bene malo qui fecerit bene.* Nec habent, *nihil illi prodest*, quod etiam abest ab Am. et Er.

nez les autres, sans vous regarder vous-même, vous les accusez, sans penser à ce que vous êtes, vous placez les autres devant vos yeux, et vous vous placez derrière vous-même. Lorsque je vous accuserai, je ferai le contraire, je vous prendrai et vous ramènerai sous vos propres yeux. Vous serez forcé de vous voir, et vous gémirez sur vous-même, sans qu'il vous reste alors aucune espérance de vous corriger. Vous méprisez le temps de la miséricorde, viendra le temps du jugement, car vous avez chanté vous-même dans l'Eglise : « Je chanterai, Seigneur, votre miséricorde et votre justice. » (*Ps.* c, 1.) Ce chant sort de votre bouche, et toutes les Eglises redisent de concert à Jésus-Christ : « Je chanterai votre miséricorde et votre justice. » C'est maintenant le temps de la miséricorde où nous devons réformer notre vie, le temps du jugement n'est pas encore venu. Voici le lieu et le temps convenables, nous avons péché, corrigeons-nous. Notre vie n'est pas encore à son terme, le jour n'est pas encore entièrement tombé, tout n'est pas fini pour nous, ne désespérons pas, ce qui serait le comble du mal. Car pour effacer les péchés des hommes les plus supportables, et qui sont d'autant plus fréquents qu'ils sont moins énormes, Dieu a établi dans son Eglise, pour le temps de la miséricorde, un remède que nous devons prendre chaque jour en lui disant : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » (*Matth.*, VI, 12.) Ces paroles lavent et purifient notre face, et nous permettent d'approcher de l'autel, pour participer au corps et au sang de Jésus-Christ.

CHAPITRE VI. — *Il ne faut point rejeter le remède après le péché.* — 6. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que les hommes portent le mépris du remède jusqu'à refuser le pardon à ceux qui les offensent, et ce qui est pis encore, jusqu'à ne pas vouloir le demander à ceux qu'ils ont eux-mêmes offensés. La tentation a pénétré dans votre âme, la colère s'y est glissée, et elle y a exercé un empire si absolu, que non-seulement votre cœur a été bouleversé; mais que votre langue a vomi des outrages et des injures. Vous ne voyez pas jusqu'où la colère vous a entraîné? Vous ne voyez pas dans quel abîme elle vous a précipité? Corrigez-vous donc une bonne fois, dites : J'ai mal fait, j'ai péché. Vous échapperez à la mort, je vous en assure, si vous faites cet aveu, non pas à moi, mais à Dieu. Qui suis-je, en effet? Je suis un homme semblable à vous, comme vous je porte une chair faible et misérable, croyons donc tous en Dieu. Soyez attentifs sur vous-mêmes, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vous parle : « Si votre frère a péché contre vous, allez et reprenez-le entre vous et lui seul : s'il vous écoute, vous aurez gagné votre frère; mais s'il ne vous écoute point, prenez avec vous une ou deux personnes, afin que tout repose sur la parole de deux ou trois témoins. Que

non vis te videre. Alios reprehendis, te non respicis; alios accusas, de te non cogitas; alios ponis ante oculos tuos, te ponis post dorsum tuum. Ego quando te arguo, contra facio : tollo te a dorso tuo, et pono te ante oculos tuos. Videbis te, et planges te; et non erit jam tunc quomodo corrigas te. Contemnis ergo tempus misericordiæ, veniet tempus judicii : quia tu in ecclesia mihi cantasti : Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine. (*Psal.* c, 1.) Ex ore nostro exit, et ubique ecclesiæ concrepant Christo : « Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine. » Tempus est misericordiæ, ut corrigamur : nondum venit tempus judicii. Locus est, spatium est : peccavimus, corrigamur. Nondum finita est via, nondum clausus est dies, nondum exspiratum est; non desperetur, quod est pejus : quoniam propter ipsa peccata humana et tolerabilia, et tanto crebriora, quanto minora, constituit Deus in Ecclesia tempore misericordiæ prærogandæ quotidianam medicinam, ut dicamus : Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris (*Matth.*, VI, 12) : ut his verbis lota facie ad altare accedamus, et his verbis lota facie corpore Christi et sanguine communicemus.

CAPUT VI. — *Medicina post peccatum non respuenda.* — 6. Sed quod est gravius, ipsam medicinam sic homines contemnunt, ut non solum non dent veniam quando in illos peccatur, sed nec velint petere quando ipsi peccant. Intravit tentatio, subrepsit ira; tantum dominata est iracundia, quantum potuit, ut non solum tumultuaretur cor, sed et convicia et crimina vomeret lingua. Non vides quo te impulit? Non vides quo te præcipitavit? Tandem corrige, dic : Male feci, peccavi. Non enim morieris, si dixeris : crede, non mihi, sed Deo. Quid sum ego? Homo sum, par vester sum, carnem porto, infirmus sum : omnes credamus Deo. Attendite vobis. Ipse Dominus Christus ait, attendite vobis : « Si peccaverit frater tuus, corripe eum inter te et ipsum solum. Si te audierit, lucratus es fratrem tuum : si te non audierit, adhibe tecum duos aut tres. In ore duorum aut trium tes-

s'il ne les écoute point, dites-le à l'Eglise, et s'il n'écoute point l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain. » (*Matth.*, XVIII, 15, etc.) Le païen est un Gentil, et le Gentil est celui qui ne croit point en Jésus-Christ. S'il n'écoute point l'Eglise, regardez-le comme mort. Mais cependant, me direz-vous, il vit, il entre dans l'église, il fait le signe de la croix, il fléchit le genou, il approche de l'autel. Je vous le répète, qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain. Ne considérez point en lui ces apparences trompeuses, tout vivant qu'il paraît, il est mort. Et d'où vient cette vie que vous remarquez en lui, comment peut-elle se soutenir? Que je dise à quelqu'un d'entre vous en votre présence : Vous avez commis cette faute, il répondra : Etait-ce donc un si grand crime? Ne pouvait-il m'avertir secrétement, et me dire en particulier que j'ai mal fait, je reconnaîtrais intérieurement la faute que j'ai commise; mais pourquoi m'accuser en public? Parce que j'ai commencé par vous reprendre en secret, et vous ne vous êtes point corrigé, j'ai fait ce que vous désirez, et vous persévérez dans votre faute; je l'ai fait, et dans votre cœur vous vous rendez encore le témoignage d'avoir bien agi. Croyez-vous donc être juste, parce que Dieu garde le silence? parce que Dieu ne vous a point puni, vous êtes innocent? Vous ne craignez point celui qui vous dit : « Je vous accuserai? » Vous ne craignez pas ce qu'il ajoute : « Je vous placerai devant vos yeux? » Vous ne le craignez pas?

CHAPITRE VII. — *Brièveté de la vie.* — 7. Mais le jugement, dites-vous, est encore bien éloigné. D'abord qui vous a dit que le jour du jugement est éloigné? Supposons cependant que ce jour soit encore loin, votre jour l'est-il également? Qui vous a dit quand il doit arriver? Combien de gens se sont endormis en pleine santé et ont été frappés par la mort durant leur sommeil? Ne portons-nous pas avec nous dans notre chair mille principes de mort? Ne sommes-nous pas plus fragiles que si nous étions de verre? Le verre, malgré sa fragilité peut durer longtemps, si on le conserve avec soin; et vous trouvez des coupes qui viennent des aïeuls et des bisaïeuls, dans lesquelles boivent leurs neveux et leurs petits neveux. Des objets si fragiles se sont conservés pendant un grand nombre d'années. Mais pour nous autres mortels, notre fragilité est exposée tous les jours aux plus grands dangers, et en dehors même des coups imprévus, nous ne pouvons jamais vivre longtemps. La vie humaine la plus complète est bien courte, et l'espace qui sépare l'enfance de la vieillesse décrépite est bien resserré. Supposons qu'Adam vécût encore et qu'il mourût aujourd'hui, à quoi lui aurait servi cette longue vie? Ajoutez que ce jour de la mort, qui arrive naturellement, est rendu incertain par les maladies qui peuvent survenir.

tium stabit omne verbum. Si nec ipsos audierit, refer ad Ecclesiam. Si nec ipsam audierit, sit tibi tanquam Ethnicus et Publicanus. » (*Matth.*, XVIII, 15, etc.) Ethnicus Gentilis est : Gentilis ille est, qui in Christum non credit. Si nec Ecclesiam audierit, mortuum computa. Sed ecce vivit, ecce intrat, ecce signat, ecce genu figit, ecce orat, ecce ad altare accedit. « Sed sit tibi tanquam Ethnicus et Publicanus. » Noli in illo attendere falsa signa (*a*) vivens mortuus est. Unde vivit? quomodo vivit? Si dicam alicui in conspectu vestro : Tu hoc fecisti : respondebit postea : Quantum (*b*) erat? Intus me moneret, intus mihi diceret, quia male feci, intus viderem peccatum meum : quare in populo arguit? Quid si feci, et non correxisti? Quid si feci, et adhuc perseveras? Quid si feci et adhuc tibi bene fecisse videris in corde tuo? Quia tacet ille, justus est? Quia ille modo non vindicat, nihil male fecisti? Non times : « Arguam te? » Non times : « Constituam te ante faciem tuam? » non times?

CAPUT VII. — *Vitæ brevitas* — 7. Sed longe est, inquis, judicium. Primo quis tibi dixit, quia longe est dies judicii? Numquid si longe est dies judicii, longe est dies tuus? Unde scis quando est? Nonne multi sani dormierunt et obduruerunt? Nonne casus nostros nobiscum in hac carne portamus? Nonne fragiliores sumus, quam si vitrei essemus? Vitrum enim etsi fragile est, tamen servatum diu durat : et invenis calices ab avis et proavis, in quibus bibunt nepotes et pronepotes. Tanta fragilitas custodita est per annos. Nos autem homines, et sub tantis casibus quotidianis fragiles ambulamus; et si casus ipsi repentini non acciderent, diu tamen vivere non valeremus. Vita humana tota brevis est, ab infantia usque ad decrepitam senectutem tota brevis est. Adam si adhuc viveret, et hodie moreretur, quid illi vitæ longitudo profuisset? Huc accedit, quia ipse dies, qui quasi naturaliter servit, morbo (*c*) inlecto incertus est. Quotidie moriuntur homines : et qui

(*a*) Mss. *Noli in illo attendere falsa signa viventis : mortuus est. Unde vivitur? Quomodo vivitur.* — (*b*) Editi : *Quantum errat?* At Mss. *Quantum erat?* Ex his Victorinus addita particula prosequitur *ut intus me moneret.* — (*c*) Lov. *in lecto.* At Mss. una voce *inlecto* : pro qua Er. *illecto.*

Les hommes paient tous les jours le tribut à la mort, ceux qui vivent les conduisent à leur dernière demeure, ils célèbrent leurs funérailles et se promettent de longues années. Personne ne dit : je vais me corriger, pour n'être pas demain comme celui que j'ai conduit aujourd'hui. Mes paroles vous plaisent, mais je cherche des actes. Cessez de me contrister par le spectacle de vos mauvaises mœurs, car mon unique plaisir dans cette vie, c'est de vous voir mener une vie bonne et sainte.

SERMON XVIII.

Sur ce même verset du Psaume XLIX : *Dieu viendra manifestement*, etc. (1).

Chapitre premier. — *Des deux avénements de Jésus-Christ, l'un a été secret, l'autre sera manifeste.* — 1. Recevez avec reconnaissance, pour votre encouragement, mes très-chers frères, les quelques réflexions que m'inspire pour vous Notre-Seigneur à l'occasion de ce psaume. Les paroles que nous avons entendues, que nous avons chantées : « Dieu viendra manifestement, notre Dieu viendra, et ne gardera pas le silence, » (*Ps.* XLIX, 3) doivent s'entendre de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans un sens prophétique. En effet, Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre Dieu, le Fils de Dieu, dans son premier avénement, a voilé sa majesté, dans le second, il viendra dans tout l'éclat de sa gloire. Lorsqu'il a voilé sa divinité, il ne s'est fait connaître qu'à ses serviteurs, quand il viendra dans l'éclat de sa gloire, il se fera connaître aux bons et aux mauvais. Quand il est venu sous le voile de notre humanité, c'était pour être jugé, lorsqu'il viendra dans l'éclat de sa majesté, ce sera pour juger la terre. Enfin, lorsqu'il fut jugé, il a gardé le silence, et c'est ce silence qu'avait prédit le prophète dans ces paroles : « Il a été conduit à la mort comme une brebis, et il est resté muet comme l'agneau devant celui qui le tond. » (*Isa.*, LIII, 7.) « Mais notre Dieu viendra manifestement, notre Dieu viendra et ne gardera point le silence. » Il ne se taira pas lorsqu'il viendra juger comme il s'est tu devant ceux qui le jugeaient. Sans doute, il ne se tait point dès maintenant pour celui qui veut l'entendre, mais le Roi-Prophète dit : « Il ne gardera point alors le silence, parce que sa voix sera reconnue de ceux qui aujourd'hui n'ont que du mépris pour elle. » Lorsque nous vous parlons des commandements de Dieu, il est des hommes qui les tournent en dérision et qui se moquent de ses préceptes, parce qu'ils ne voïent ni ses promesses accomplies, ni ses menaces réalisées. Maintenant les méchants eux-mêmes jouissent de ce qu'on appelle la félicité de ce monde,

(1) On retrouve un fragment de ce sermon dans le commentaire de Florus, sur le chapitre I de l'Epitre aux Romains.

vivunt deducunt illos, exsequias celebrant, et vitam sibi promittunt. Nemo dicit : Corrigam me, ne cras hoc sim quod iste quem deduxi. Placent vobis verba, ego quæro facta. Nolite me contristare pravis moribus vestris : quia delectatio mea non est in hac vita, nisi vestra bona vita.

SERMO XVIII [a].

De eodem versu Psalmi XLIX : *Deus manifestus veniet*, etc.

Caput primum. — *Christi adventus alter occultus, alter manifestus.* — 1. Ad exhortandas mentes Caritatis Vestræ, pauca de præsenti Psalmo, quæ donat Dominus, gratanter accipite. De Domino nostro Jesu Christo prophetatum est in isto Psalmo, ubi audivimus et cantavimus : « Deus manifestus veniet, Deus noster, et non silebit. » (*Psal.* XLIX, 3.) Ipse enim Dominus Christus, Deus noster, Filius Dei, primo adventu venit occultus, secundo adventu veniet manifestus. Quando venit occultus, non innotuit nisi servis suis : quando veniet manifestus, innotescet bonis et malis. Quando venit occultus, venit judicandus : quando veniet manifestus, veniet judicaturus. Denique tunc (*b*) cum judicaretur, siluit, et de silentio ejus Propheta prædixerat : « Sicut ovis ad immolandum ductus est, et sicut agnus coram tondente, sic non aperuit os suum. » (*Isai.*, LIII, 7.) Sed « Deus noster manifestus veniet, Deus noster, et non silebit. » Non quomodo siluit, quando judicandus erat, ita silebit, quando judicaturus erit. Et nunc non silet, si sit qui audiat : sed dictum est : Tunc « non silebit » quando vocem ejus agnoscent et qui modo contemnunt. Modo enim quando dicuntur præcepta Dei, quibusdam in risum veniunt : et quoniam quod promisit Deus modo non ostenditur, et quod minatur modo non videtur, quod præcipit irridetur. Modo enim felicitatem quæ dicitur mundi hujus, habent et mali : infelicitatem quæ dicitur mundi hujus, habent et boni. Attendunt homines qui cre-

(*a*) Alias de Tempore CCXX. — (*b*) Mss. Victorinus et Pbimarconensis : *Denique tunc ut judicaretur.*

tandis que les infortunes de cette vie sont trop souvent le partage même des bons. Or, les hommes qui ne croient qu'aux choses présentes, et qui n'ont aucune foi aux biens à venir, voient que les biens et les maux de cette vie sont distribués indistinctement aux bons et aux mauvais. Désirent-ils les richesses, ils les voient aux mains des hommes les plus vicieux comme des plus vertueux. S'ils ont horreur de la pauvreté et des misères de cette vie, ils voient que ces misères pèsent non-seulement sur les bons, mais sur les mauvais, et ils disent dans leur cœur : Dieu ne considère ni ne dirige les choses humaines, et il nous laisse rouler dans l'abîme de ce monde, en proie à tous les accidents de la vie, sans que sa providence abaisse ses regards sur nous. Ils méprisent donc les commandements de Dieu, parce qu'ils ne voient point l'exécution de ses jugements.

Chapitre II. — *Pourquoi Dieu n'exerce ici-bas son jugement qu'en partie.* — 2. Cependant il est un fait digne de toute notre attention, c'est que Dieu, dès cette vie, voit et juge sans différer ou diffère son jugement suivant sa volonté. Quelle est la raison de cette conduite? Si Dieu ne faisait ici-bas aucun acte de justice, on refuserait de croire à son existence; et s'il jugeait dès cette vie toutes les actions des hommes, il ne réserverait rien pour le jugement à venir. Il réserve donc pour ce jugement la plus grande partie des actions des hommes, et il se contente d'en juger actuellement quelques-unes, pour frapper de crainte et amener à se convertir ceux dont il diffère le jugement. Car Dieu n'aime pas à condamner, il cherche bien plutôt à sauver; voilà pourquoi il supporte avec tant de patience les mauvais, parce qu'il veut les rendre bons. Toutefois l'Apôtre nous apprend que la colère de Dieu éclatera contre toute impiété, et que Dieu rendra à chacun selon ses œuvres (*Rom.*, I, 18; II, 6), et il adresse ce reproche à celui qui semble n'avoir que du mépris pour les jugements de Dieu : « Est-ce que vous méprisez les richesses de sa bonté et de sa patience? » Parce qu'il use de patience à votre égard, qu'il diffère de vous juger et de vous condamner, vous le méprisez et vous niez sa justice. « Ignorez-vous que la bonté de Dieu vous invite à la pénitence? Mais par la dureté de votre cœur, vous vous amassez un trésor de colère, pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres. » (*Rom.*, II, 4.)

Chapitre III. — *Le trésor des œuvres, soit des justes, soit des pécheurs.* — 3. Ainsi, toutes les œuvres que l'homme fait ici-bas, il les jette dans un trésor, sans savoir ce qu'il amasse, semblable aux riches qui amassent des trésors dans la terre, ils savent peut-être ce qu'ils amassent, mais ils ne savent point pour qui se-

dunt præsentia et non credunt futura, quoniam ista bona et mala præsentis sæculi promiscue habent boni et mali. Si divitias optant, vident habere divitias et pessimos homines et bonos homines : vident etiam, si exhorrent paupertatem et miserias hujus sæculi, laborare in his miseriis non solum bonos, sed etiam malos : et dicunt in corde suo, quia res humanas Deus nec respicit, nec regit, sed omnino in intimo quodam mundi hujus fundo dimisit nos casibus volvi, nec aliquam providentiam exhibet nobis. Ac per hoc fit in illis contemptus præcepti, quia non vident manifestationem judicii.

Caput II. — *Cur Deus nunc judicat quædam, non omnia.* — 2. Verumtamen etiam modo debet quisque attendere, quia quando vult Deus, respicit et judicat, et ad horam non differt : quando autem vult, differt. Et unde hoc? Quia si nunquam in præsenti judicaret, non esse Deus crederetur : si omnia in præsenti judicaret, nihil judicio reservaret. Ad hoc enim multa servantur judicio, et quædam in præsentia judicantur, ut illi qui differuntur, timeant et convertantur. Non enim amat Deus damnare, sed (a) salvare : et ideo patiens est in malos, ut de malis faciat bonos. Sed dicit Apostolus, quia revelabitur ira Dei super omnem impietatem, et reddet Deus unicuique secundum opera sua. (*Rom.*, I, 18; II, 6.) Admonet autem et corripit hominem contemnentem : et dicit : « An divitias bonitatis et longanimitatis ejus contemnis? » (*Rom.*, II, 4.) Quia bonus est in te, quia longanimis est in te, quia patiens est in te, quia differt te et non aufert te, contemnis, et omnino nullum judicium Dei putas : « ignorans quia patientia Dei ad pœnitentiam te adducit? Tu autem secundum duritiam cordis tui thesaurizas tibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei, qui reddet unicuique secundum opera sua. »

Caput III. — *Thesaurus operum, seu bonorum, seu malorum.* — 3. Quidquid ergo homo facit modo, in thesaurum mittit, sed nescit quid colligat : quomodo divites, qui in thesaurum terræ mittunt, quasi sciunt

(a) Sic Am. et Mss. At Er. Vlim. et Lov. *sed allevare.*

ront ces trésors. Ils ignorent complétement qui doit posséder leurs richesses après leur mort, et quelquefois elles tombent entre les mains de leurs ennemis. Et on en voit qui se condamnent aux plus dures privations pour amasser des richesses qui serviront aux prodigalités, aux débauches et aux dissolutions d'un autre. Les riches de la terre savent donc ce qu'ils amassent, mais ils ignorent dans quelles mains tomberont leurs trésors ; au contraire les bons savent ce qu'ils amassent dans le trésor céleste, tandis que les méchants l'ignorent. L'homme de bien met dans ce trésor toutes les œuvres de miséricorde qu'il a pratiquées à l'égard des malheureux qu'il a secourus, et il sait que Dieu est un fidèle gardien qui lui conservera tout ce qu'il dépose dans ce trésor. Il ne voit point tout ce qu'il y met, mais il est sans crainte sur le trésor lui-même, il sait que les voleurs ne peuvent lui en dérober la moindre partie, qu'il est à l'abri de l'invasion de l'ennemi et des attaques de l'homme injuste et puissant qui voudrait s'en emparer comme des dépouilles du vaincu ; il sait que ce trésor lui est à jamais acquis parce qu'il est sous la garde du Dieu tout-puissant. Eh quoi ! les hommes qui confient leurs richesses à un serviteur fidèle sont sans crainte, et les chrétiens seraient dans l'inquiétude après avoir remis leurs œuvres de miséricorde entre les mains du Seigneur tout-puissant? Ils savent donc que tout ce qu'ils déposent dans ce trésor est en sûreté, et les vrais chrétiens ont foi à la puissance de leur Maître. Ils croient fermement que Dieu est un gardien fidèle, et ils trouvent le dépôt qu'il leur a conservé. Est-ce que les hommes qui amassent de l'argent voient toujours le coffre où ils le mettent? le mettent-ils même toujours dans un coffre, ou bien l'enfouissent-ils toujours pour le conserver? Ils ne l'ont pas toujours sous les yeux; et cependant ils ont la certitude qu'il est dans l'endroit où ils l'ont déposé. Peut-être alors le voleur l'a-t-il enlevé, et celui qui l'a conservé inutilement, se laisse aller à une vaine joie. Si au contraire nous déposons nos richesses dans le trésor des cieux, nous sommes assurés que le Seigneur en est le gardien fidèle, qu'il est à l'abri des voleurs, et que nous n'avons aucune perte à craindre. Les méchants mettent aussi toutes leurs mauvaises œuvres dans un trésor, et Dieu se charge de les leur conserver. C'est ce que nous apprend l'Apôtre lorsqu'il dit : « Vous vous amassez un trésor de colère pour le jour de la colère du juste jugement de Dieu. »

CHAPITRE IV. — *Dieu conserve à chacun son trésor.* — 4. Puisque le Seigneur garde fidèlement toutes les œuvres des méchants à leur insu, lorsque notre Dieu viendra dans l'éclat de sa gloire et qu'il cessera de garder le silence, il convoquera autour de lui toutes les nations, comme il le déclare dans son Evangile, il en

quid colligunt, sed nesciunt cui colligunt. Quis enim possideat divitias eorum post mortem ipsorum, prorsus ignorant : et aliquando divitiæ eorum ad inimicos eorum perveniunt. Et ideo se quisque fraudat (*a*) nolens manducare, ut ditescat, ut alius de laboribus ejus fluat et luxurietur et dissolvatur. Quomodo ergo colligunt quidem scientes, sed cui colligant, nesciunt : sic contra in thesaurum cœlestem boni quid colligant sciunt, mali quid colligant nesciunt. Bonus enim ponit in thesauro cœlesti omnia opera misericordiæ, quæ fecit circa homines quibus subvenit; et scit quoniam fidelis est custos, qui illi servat omnia quæ reponit. Et non ea videt, sed de thesauro suo certus est, quia neque aliquid a fure subripitur, neque ab hoste invaditur, neque ab inimico et improbo et potente quasi e victo tollitur; sed semper manebit, quia a Domino potentissimo custoditur. Si enim pecunias homines fideli servo commendant, et securi sunt; misericordias suas commendant potenti Domino, et solliciti sunt? Noverunt ergo, quia quidquid reponunt, totum ibi salvum est : qui fideles sunt, potentiæ Domini sui fidem jungunt. Credunt enim quia servat, et inveniunt quod servat. Nam et homines qui pecuniam colligunt, numquid vident arcam ipsam, aut in arcam pecuniam semper colligunt et mittunt, aut infodiunt et servant? Non vident : et tamen quasi conscientia eorum scit, quia ibi est in loco illo ubi posuerunt. Et forte jam fur tulit, et vanus gaudet qui inaniter reservavit. In thesauro autem cœlesti si quid posuerimus, et de Domini custodia securi sumus, et omnino furem nullum patimur, nec damnum aliquod sustinemus. Mali vero et ipsi mittunt in thesaurum omnia mala opera sua, et servat illis Deus. Hoc est quod dixit Apostolus : « Thesaurizas tibi iram in die iræ justi judicii Dei. »

CAPUT IV. — *Suus quemque manet thesaurus.* — 4. Sed quoniam servatur quidquid mali faciunt, et nesciunt : ubi venerit Deus noster manifestus, et non silebit, convocabit ad se omnes gentes, sicut dicit in

(*a*) Victorinus Ms. *volens.* Paulo post idem codex *boni qui colligunt sciunt :* pro *quid colligant.*

fera la séparation en plaçant les uns à sa droite, les autres à sa gauche (*Matth.*, xxv, 32), et il commencera à ouvrir les trésors de tous les hommes pour que chacun trouve ce qu'il y a déposé. « Venez les bénis de mon Père, » dira-t-il, en s'adressant à ceux qui sont à droite, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. » (*Matth.*, xxv, 34.) Le royaume des cieux, le royaume éternel, la société avec les anges, la vie éternelle, où il n'y a plus ni naissance, ni mort, voilà ce que je vous destine. Lorsque vous mettiez vos œuvres dans ce trésor, vous achetiez le royaume des cieux. « Possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. » Il leur montrera ensuite quels sont leurs trésors : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais nu et vous m'avez revêtu, j'étais étranger et vous m'avez recueilli, j'étais en prison et vous êtes venus à moi. » Alors les justes lui diront : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu éprouver tous ces besoins et que nous vous avons servi ? Et il leur répondra : « Je vous dis en vérité, qu'autant de fois que vous avez agi ainsi pour l'un des moindres de mes frères, vous l'avez fait pour moi. Ainsi donc, puisque tout ce que vous avez fait pour le moindre de mes frères, c'est pour moi que vous l'avez fait, recevez ce que vous avez déposé dans le trésor, possédez ce que vous avez acheté, car c'est dans ce dessein que vous me l'avez confié, à moi votre Sauveur. » Il se tournera ensuite vers ceux qui sont à gauche et leur montrera leurs trésors vides de bonnes œuvres : « Allez, dira-t-il, au feu éternel qui a été préparé au démon et à ses anges. J'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger. » Si vous avez jamais rien trouvé, rien déposé dans ce trésor, cherchez-le et on vous le rendra. Mais, lui diront-ils, nous ne vous avons jamais vu souffrant de la faim. Et il leur répondra : « Autant de fois que vous ne l'avez pas fait pour un de ces petits, vous ne l'avez pas fait pour moi-même. » Vous direz, peut-être, que vous ne l'avez pas fait pour moi, parce que vous ne m'avez pas vu vivant au milieu de vous sur la terre ? Mais votre malice est si grande que si vous m'aviez vu vous m'auriez crucifié comme les Juifs. Est-ce qu'en effet ces hommes pervers qui s'efforcent d'anéantir les églises où sont annoncés les commandements de Dieu, ne mettraient pas à mort le Christ, s'ils le voyaient vivant au milieu d'eux sur la terre ? Cependant ils oseront lui dire comme s'il ignorait les pensées des hommes : « Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim ? Et il leur répondra : Autant de fois que vous ne l'avez pas fait pour un de ces petits, vous ne l'avez pas fait pour moi-même. » C'est pour vous que j'avais placé sur la terre mes petits dans l'indigence ;

Evangelio, et separabit quosdam ponens ad dexteram, quosdam ad sinistram (*Matth.*, xxv, 32) : et incipiet jam tractare thesauros utrorumque, quid quisque posuit ut inveniat. Venite, inquit, benedicti Patris mei, ad eos qui sunt ad dexteram, percipite regnum, quod vobis paratum est ab initio mundi. (*Matth.*, xxv, 34, etc.) Regnum cœlorum, regnum sempiternum, societatem cum Angelis, æternam vitam, ubi nullus oritur, neque moritur, hoc percipite. Quando enim opera vestra in thesaurum mittebatis, regnum cœlorum emebatis. « Percipite regnum, quod vobis paratum est ab initio mundi. » Etiam ostendit illis thesauros suos : « Esurivi, et dedistis mihi manducare ; sitivi, et potastis me ; nudus fui, et vestistis me ; hospes fui, et adduxistis me ; in carcere fui, et venistis ad me ; æger fui, et visitastis me. » Et respondent illi : Domine, quando te vidimus in his necessitatibus constitutum, et ministravimus tibi ? Et ille : « Quando uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis. Quia ergo quando uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis, percipite quod misistis, possidete quod emistis. Mihi enim Servatori ideo credidistis. » Deinde convertet se ad illos qui sunt a sinistris, et ostendet illis thesauros suos inanes operis boni : « Ite, inquit, in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus. Esurivi, et non dedistis mihi manducare » Aut si aliquid invenistis in thesauro isto, aut aliquid misistis, cogitate, et reddetur vobis. Sed nunquam te, inquiunt ipsi, vidimus esurientem. Et ille : « Quando uni ex minimis meis non fecistis, nec mihi fecistis. » Forte enim ideo mihi non faciebatis, quia me in terra ambulare non videbatis? Tam mali estis, ut si videretis, sicut Judæi crucifigeretis. Hodie enim mali homines, qui conantur, si fieri posset, non esse ecclesias ubi illis prædicentur præcepta Dei, nonne et ipsum Christum occiderent, si in terra viventem invenirent? Sed audebunt dicere, quasi illi qui nesciat cogitationes hominum : « Domine, quando te vidimus esurientem ? Et ille : Quando uni ex minimis meis non fecistis, nec mihi fecistis. » Minimos meos egentes posueram vobis in terra : ego tanquam caput, dicet, in cœlo sedebam ad dexteram Patris, sed membra mea in

moi leur chef, j'étais assis à la droite du Père, mais sur la terre mes membres souffraient, mes membres étaient dans la pauvreté, c'est à mes membres que vous deviez donner, et vos dons seraient parvenus jusqu'au chef, et vous auriez compris qu'en plaçant pour vous sur la terre mes petits dans l'indigence, je vous avais donné des serviteurs chargés de porter mes œuvres dans votre trésor ; mais vous n'avez rien déposé dans leurs mains, vous ne pouvez donc rien trouver près de moi.

Chapitre V. — *Pénitence-infructueuse*. — 5. Alors il ne se taira plus, mais il apparaîtra dans tout l'éclat de sa gloire. Voilà pourquoi il est écrit : « Il ne gardera pas le silence. » Le lecteur lit maintenant ces paroles du texte sacré et on n'y fait aucune attention ; l'Evêque les explique ou les discute, et on s'en moque ; mais s'en moquera-t-on encore lorsqu'elles sortiront de la bouche du Juge tout-puissant? « Chacun recevra ce qui est dû à ses bonnes ou à ses mauvaises actions. » (II *Cor.*, v, 10.) Alors les hommes diront sous l'inspiration d'une pénitence tardive et infructueuse : Oh ! si nous pouvions recommencer notre vie, pour entendre et pratiquer fidèlement ce que nous avons méprisé ! Alors ceux que leurs iniquités ont mis au nombre des ennemis de Dieu s'écrieront, comme il est écrit dans le livre de la Sagesse : « Que nous a servi l'orgueil? Que nous a procuré l'ostentation des richesses? Toutes ces choses ont passé comme l'ombre. » (*Sag.*, v, 8.) Vous le voyez, ils se repentent, mais ce repentir loin de les guérir fait leur tourment. Voulez-vous vous repentir utilement? Repentez-vous maintenant. Si vous faites pénitence ici-bas, vous réformerez votre vie, et alors on videra ce trésor où étaient amassées vos œuvres mauvaises, et on emplira un autre trésor de bonnes œuvres que vous y déposerez. Mais peut-être quitterez-vous cette vie aussitôt votre conversion, et vous ne trouverez aucune œuvre dans ce trésor? Rassurez-vous, vous y trouverez vos œuvres, car il est écrit : « Paix aux hommes de bonne volonté. » (*Luc*, II, 14.) Dieu tient compte non pas du pouvoir, mais de la bonne volonté. Il sait que vous n'avez pu mettre à exécution cette bonne volonté, et vous êtes inscrit dans son livre comme si vous aviez fait ce que vous avez eu la volonté de faire. Il est donc nécessaire de vous convertir, de peur qu'une mort subite ne vous surprenne au milieu de tous vos délais, et que vous ne trouviez rien qui vous appartienne pour le présent et qui fasse votre richesse pour l'avenir. Convertissons-nous au Seigneur, etc.

terra laborabant, membra mea in terra egebant; membris meis daretis, et ad caput perveniret quod daretis. Et sciretis quia minimos meos egentes quando vobis in terra posui, laturarios vobis institui, qui opera vestra in thesaurum meum portarent : nihil in eorum manibus posuistis, propterea apud me nihil invenistis.

Caput V. — *Pœnitentia infructuosa*. — 5. Tunc ergo non silebit, sed apparebit : ideo dictum est : « Non silebit. » Modo autem dicit illud Lector de codice, et contemnitur : dicit illud de ore suo tractator aut disputator Episcopus, et irridetur. Numquid sic irrideri habet, quando ab ipso judice potentissimo dicetur? Unusquisque recipiet quod fecit, bonum sive malum. (II *Cor.*, v, 10.) Tunc dicturi sunt homines sera et infructuosa pœnitentia : O si possemus iterum vivere, et quod contempsimus audire et facere. Tunc dicent illi, quos ex adverso constituunt iniquitates eorum, sicut dicitur in libro Sapientiæ : « Quid nobis profuit superbia, et divitiarum jactantia quid contulit nobis? Transierunt omnia sicut umbra. » (*Sap.*, v, 8.) Videtis quia pœnitebit eos : sed ista pœnitentia cruciabilis, non sanabilis. Vis habere utilem pœnitentiam? Modo habe. Si enim modo habueris, corrigeris : cum correctus fueris, fundetur ille thesaurus tuus, ubi colligebantur mala opera tua, et implebitur alius thesaurus tuus, ubi bona opera tua colligantur. Sed forte conversus ad Deum, statim morieris, opera tua nulla forte invenientur in illo thesauro? Plane ibi invenies opera tua, quia scriptum est : Pax in terra hominibus bonæ voluntatis. (*Luc.*, II, 14.) Deus non annotat facultatem, sed coronat voluntatem. Scit quia voluisti, et non potuisti ; sic te annotat, quasi feceris quod voluisti. Ergo opus est ut convertaris, ne differendo subito moriaris, et omnino nihil inveniatur quod in præsenti habeas, et in futuro possideas. Conversi ad Dominum, etc.

SERMON XIX.

Sur ces paroles du Psaume L, verset 5 : *Parce que je connais mon iniquité.* Et sur ces autres du Psaume LXXII, verset 1 : *Que le Dieu d'Israël est bon pour ceux qui ont le cœur droit.*

Prononcé dans la basilique Restitute (1) un jour de jeux publics (2).

1. En chantant ce psaume, nous avons prié le Seigneur qu'il détourne les yeux de nos péchés et d'effacer tous nos crimes. Mais vous avez pu remarquer, mes frères, dans ce même psaume ces paroles : « Parce que je connais mon iniquité, et mon péché est toujours devant moi. » (*Ps.* I, 5.) Dans un autre endroit, le Psalmiste dit à ce même Dieu : « Ne détournez pas votre visage de moi, » (*Ps.* XXVI, 14) après lui avoir dit ici : « Détournez vos yeux de mes péchés. » (*Ps.* I, 11.) C'est que l'homme et le pécheur ne formant qu'une seule personne, l'homme dit : « Ne détournez point votre visage de moi, » tandis que le pécheur dit : « Détournez vos yeux de mes péchés. » Voici donc le sens de ces paroles : Ne détournez pas votre visage de celui que vous avez fait, mais détournez les yeux de ce que j'ai fait moi-même. Que votre œil distingue ces deux choses de peur que le vice ne soit une cause de ruine pour la nature. Vous avez fait une chose, j'en ai fait une autre de mon côté, ce que vous avez fait s'appelle nature, ce que j'ai fait porte le nom de vice, guérissez le vice pour que la nature soit sauvée.

2. « Je reconnais mon péché, » si je le reconnais, daignez me le pardonner. Que notre vie soit sainte et irrépréhensible et alors même ne nous flattons point d'être sans péché ; que les éloges qu'on donne à notre vie ne nous empêchent point de solliciter le pardon de nos fautes. Mais les hommes perdus sont d'autant plus curieux de connaître les péchés des autres qu'ils négligent davantage la connaissance de leurs propres fautes. Ils cherchent non pas ce qu'ils peuvent corriger, mais ce qui peut être l'objet de leurs amères critiques, et dans l'impossibilité où ils sont de s'excuser, ils sont toujours prêts à accuser les autres. Tel n'est point l'exemple de

(1) Cette basilique est la même que la grande basilique de Carthage dans laquelle furent ensevelis les corps des saintes martyres Perpétue et Félicité, comme le rapporte Victor dans le livre I, de la persécution des Vandales. Cette église est appelée dans les actes du deuxième concile de Carthage du double nom de basilique Perpétue Restitute, mais dans les actes des autres conciles qui s'y tinrent également, elle est simplement appelée basilique Restitute. Il en est qui ont cru que ce nom lui venait d'une sainte Restitute Napolitaine qui souffrit le martyre à Carthage. Vindingus dans les sermons sur divers sujets, sermon 102, prétend que cette basilique est ainsi appelée de Restitut évêque de Carthage à la mort duquel saint Augustin prononça un discours au témoignage de Possidius. Enfin Baronius dans ses Annales, année 397, pense que ce nom lui a été donné, parce qu'après avoir été longtemps la possession des Donatistes elle fut ensuite restituée aux catholiques. C'est ainsi que dans la ville d'Uzalle une église qui, comme le rapporte Evodius dans le livre I, chapitre VII, des miracles de saint Etienne, avait été usurpée par le schisme des Donatistes et qui fut ensuite restituée à l'unité catholique, reçut son nom de cet événement, et s'appela dans la suite Restitute.

(2) Sous le nom de fête des dons, le P. Sirmond entend les jeux des gladiateurs, voici l'explication qu'il donne de ce titre : « On lit dans un vieil exemplaire à la fin d'un sermon : *Fin du sermon prononcé le jour du spectacle des dons.* Or ce spectacle des dons doit s'entendre du spectacle des gladiateurs d'où vient le don des gladiateurs dans le code Théodotien ; *des gladiateurs,* livre 11. Dans le calendrier romain du temps de Constantin, au mois de décembre où se donnaient ordinairement les combats des gladiateurs, il est fréquemment fait mention de ce don depuis le IV des nones où commençaient ces jeux jusqu'au IX des calendes de janvier où se terminaient ces combats sanglants et barbares, comme le remarque l'empereur Julien dans son discours sur les fêtes solennelles. » Voyez en outre Suétone dans ses Vies des Césars, chap. XXXIX, et saint Augustin dans le livre Ier *contre les Académiciens*, n° 2, sur le Psaume XXXIX, n° 8, 9, 10 et sur le Psaume CXVII, n° 7.

SERMO XIX [a].

De eo quod scriptum est in Psalmo L, 5 : *Quoniam iniquitatem meam ego agnosco.* Et in Psalmo LXXII, 1 : *Quam bonus Deus Israel rectis corde.*

1. Cantantes Dominum rogavimus, ut avertat faciem suam a peccatis nostris, et omnia facinora nostra deleat. Sed animadvertere potestis, Fratres, quod in eodem Psalmo audierimus : « Quoniam iniquitatem meam ego agnosco, et peccatum meum ante me est semper. » (*Psal.* L, 5.) Dicitur autem Deo alibi : Ne avertas faciem tuam a me (*Psal.* XXVI, 14) : cui diximus : « Averte faciem tuam a peccatis meis. » (*Psal.* L, 11.) Cum sit ergo persona una homo et peccator, homo dicit : Ne avertas faciem tuam a me : peccator dicit : « Averte faciem tuam a peccatis meis. » Hoc ergo dicitur : Ne avertas faciem tuam ab eo quem fecisti, averte faciem tuam ab eo quod feci. Oculus tuus, inquit, utrumque distinguat, ne propter vitium natura dispereat. Fecisti tu aliquid, feci et ego aliquid : quod tu fecisti, natura dicitur ; quod ego feci, vitium vocatur : vitium sanetur, ut natura servetur.

2. « Facinus, inquit, meum ego agnosco. » Si ego agnosco, ergo tu ignosce. Benè vivamus, et bene viventes sine peccato nos esse minime præsumamus : sic vita laudetur, ut venia postuletur. Desperati autem homines, quanto minus intenti sunt in peccata sua, tanto curiosiores sunt in aliena. Quærunt enim non quid corrigant, sed quid mordeant : et

(a) Alias IV, ex Sirmondianis.

prière et de satisfaction que le Psalmiste nous donne ici lorsqu'il dit : « Parce que je connais mon iniquité, et mon péché est toujours devant moi. » Il ne scrutait pas curieusement les péchés des autres, il concentrait toute son attention sur lui-même; loin de se flatter, il cherchait à pénétrer et à descendre jusque dans les profondeurs de son âme. Il ne s'épargnait pas, aussi pouvait-il sans témérité demander à Dieu de l'épargner. En effet, mes frères, le péché ne peut rester impuni, l'impunité qui lui serait assurée serait une injustice, il faut donc de toute nécessité qu'il soit puni. Voici ce que vous dit votre Dieu : Le péché sera nécessairement puni ou par vous ou par moi (1). Le péché reçoit donc son châtiment ou de l'homme pénitent ou d'un Dieu juge et vengeur. Ainsi le péché est puni par vous sans que vous le soyez vous-même ou Dieu le punit et vous punit en même temps avec lui. Qu'est-ce, en effet, que la pénitence qu'une sainte indignation contre soi-même? Celui qui se repent, s'irrite contre lui-même. Car si on le fait sincèrement, d'où vient qu'on se frappe la poitrine? Pourquoi frapper si vous n'êtes pas courroucé? Lors donc que vous frappez votre poitrine, vous vous indignez contre votre cœur pour offrir à votre Dieu une juste satisfaction. C'est dans ce sens qu'on peut entendre ces paroles : « Indignez-vous contre vous-mêmes et ne péchez pas. » (*Ps.* IV, 5.) Indignez-vous parce que vous avez péché, et en vous punissant ne péchez plus. Ressuscitez votre cœur par la pénitence, ce sera un sacrifice agréable à Dieu.

3. Vous voulez apaiser Dieu? Sachez la conduite que vous devez tenir à l'égard de vous-même. Voyez ce que dit le Roi-Prophète dans ce même psaume : « Si vous aviez voulu des sacrifices, je vous en aurais offert, mais les holocaustes ne vous sont point agréables. » (*Ps.* L, 18.) Vous resterez donc sans sacrifice? Vous n'offrirez rien à Dieu, vous ne lui sacrifierez aucune victime pour l'apaiser? Qu'avez-vous dit? « Si vous aviez voulu des sacrifices, je vous en aurais offert; mais les holocaustes ne vous sont point agréables. » Ecoutez ce qui suit et dites avec David : « Le sacrifice qui plaît à Dieu c'est une âme brisée de douleur, et Dieu ne rejette pas un cœur contrit et humilié. » (*Ibid.*, 19.) Après avoir renoncé à vos anciennes victimes, vous avez trouvé celle que vous pouvez offrir à Dieu. Du temps de vos ancêtres, vous immoliez à Dieu des animaux pour victimes, et l'on donnait à ces immolations le nom de sacrifices : « Si vous aviez voulu des sacrifices, je vous en aurais offert. » Vous ne voulez donc pas de ces sacrifices, et cependant vous voulez un sacrifice. Votre peuple vous dit : Qu'offrirai-je, puisque je ne puis offrir ce que j'offrais autrefois? Car ce peuple, sans cesse renouvelé par les généra-

(1) Voyez plus bas, sermon XX, n° 2, et sermon XXVIII, n° 5.

cum se non possint excusare, parati sunt alios accusare. Non sic iste nobis orandi et satis Deo faciendi demonstravit exemplum, dicens : « Quoniam facinus meum ego agnosco, et peccatum meum ante me est semper. » Non erat iste intentus in aliena peccata : advocabat se ad se; nec se palpabat, sed penetrabat, et in se ipsum altius descendebat. Sibi non parcebat : et ideo ut sibi parceretur non impudenter rogabat. Peccatum enim, Fratres, impunitum esse non potest : si peccatum impunitum remaneat, injustum est : ergo sine dubitatione puniendum. Hoc tibi dicit Deus tuus : Puniendum est peccatum aut a te, aut a me. Punitur ergo peccatum, aut ab homine pœnitente, aut a Deo judicante. Punitur ergo aut a te sine te, aut a Deo tecum. Quid est enim pœnitentia, nisi sua in se ipsum iracundia? Qui pœnitet, irascitur sibi. Nam si non ficte fiat, unde est et pectoris tunsio? Quid feris, si non irasceris? Quando ergo tundis pectus, irasceris cordi tuo, ut satisfacias Domino tuo. Potest enim etiam sic intelligi quod scriptum est : Irascimini, et nolite peccare. (*Psal.* IV, 5.) Irascere quia peccasti, et puniens te ipsum noli peccare. Exsuscita cor pœnitendo, et hoc erit sacrificium Deo.

3. Placari Deo vis? Nosce quid agas tecum, ut Deus placetur tibi. In eodem Psalmo adverte : ibi enim legitur : « Quoniam si voluisses sacrificium, dedissem utique; holocaustis non delectaberis. » (*Psal.* L, 18.) Ergo sine sacrificio eris? nihil oblaturus, de nulla oblatione Deum placaturus? Quid dixisti? « Si voluisses sacrificium, dedissem utique; holocaustis non delectaberis. » Sequere, et audi, et dic : « Sacrificium Deo spiritus contribulatus, cor contritum et humiliatum Deus non spernit. » (*Ibid.*, 19.) Abjectis quæ offerebas, invenisti quod offeras. Offerebas enim apud Patres victimas pecorum, et sacrificia vocabantur : « Si voluisses sacrificium, dedissem utique. » Illa ergo non quæris, et tamen sacrificium quæris. Populus tuus dicit tibi : Quid offeram, qui quod offerebam non offero? Ipse enim populus, aliis

tions qui naissent pour succéder à celles qui meurent, est toujours le même peuple. Les sacrements sont changés, la foi ne l'est pas. Les signes figuratifs ont fait place à d'autres, l'objet figuré est toujours le même. Le Christ était figuré par le bélier, il l'était par l'agneau, il l'était par le jeune taureau, il l'était par le bouc, toutes ces victimes étaient la figure du Christ. Il était figuré par le bélier, parce que le bélier marche à la tête du troupeau; ce bélier fut trouvé dans un buisson lorsqu'Abraham reçut l'ordre d'épargner son fils, mais de ne point cependant quitter la montagne sans offrir à Dieu un sacrifice. (*Gen.*, XXII, 12, etc.) Isaac était la figure du Christ, et le bélier le figurait également. Isaac portait le bois de son sacrifice, et le Christ a porté sa propre croix. Le bélier a été immolé à la place du Christ, cependant le Christ ne fut pas remplacé par un autre Christ. Ce bélier était retenu par les cornes dans un buisson d'épine; demandez aux Juifs de quelle matière ils ont fait la couronne du Seigneur? Le Christ est encore figuré par l'agneau : « Voici l'agneau de Dieu, voici celui que efface les péchés du monde. » (*Jean*, I, 29.) Il est figuré par le taureau, considérez ce qu'on peut appeler les cornes de la croix. Il est figuré par le bouc, parce qu'il a pris la ressemblance de la chair de péché. Ces symboles figuratifs sont couverts d'un voile jusqu'à ce que le jour se lève et que les ombres déclinent. (*Cant.*, II, 17.) Les justes des temps anciens ont donc cru dans le même Seigneur Jésus-Christ, non-seulement comme au Verbe éternel, mais comme étant le médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme (I *Tim.*, II, 5), et ils nous ont transmis cette même foi par leurs enseignements et leurs prophéties. Voilà pourquoi l'Apôtre dit aux Corinthiens : « Parce que nous avons un même esprit de foi, selon qu'il écrit : J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé; » parce que nous avons le même esprit qu'ont eu ceux qui ont écrit : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé; » parce que nous avons ce même esprit de foi qui a fait dire à nos pères : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé; nous aussi nous croyons et c'est pour cela que nous parlons. » (II *Cor.*, IV, 13.) Lors donc que le saint roi David disait : « Si vous aviez voulu des sacrifices, je vous en aurais offert, mais les holocaustes ne vous sont point agréables, » on offrait à Dieu des sacrifices qui ont cessé de lui être offerts. Ce psaume était donc une prophétie où David rejetait les victimes qu'on offrait de son temps et où il prévoyait dans l'avenir un sacrifice plus parfait : « Les holocaustes, dit-il, ne vous sont point agréables. » Or, parce que les holocaustes ne vous sont point agréables, resterez-vous sans sacrifice? Non sans doute : « Le sacrifice qui plaît à Dieu c'est une âme brisée de douleur; vous ne dédaignerez pas, mon Dieu, un cœur contrit et humilié. » Voilà le sacrifice que vous devez of-

decedentibus, aliisque nascentibus, idem est populus. Sacramenta sunt mutata, non fides. Signa mutata sunt quibus aliquid significabatur, non res quæ significabatur. Pro Christo aries, pro Christo agnus, pro Christo vitulus, pro Christo hircus, totum Christus. Aries, quia ducit gregem : ipse est inventus in vepribus quando pater Abraham filio jussus est parcere, nec tamen sine oblato sacrificio inde discedere. (*Gen.*, XXII, 12, etc.) Et Isaac Christus erat, et aries Christus erat. Isaac sibi ligna portabat : Christus crucem propriam bajulabat. Pro Isaac aries, non tamen pro Christo Christus. Sed in Isaac et aries et Christus. Tenebatur cornibus in vepre aries : interroga Judæos, unde tunc Dominum coronaverint. Agnus est : Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi. (*Joan.*, I, 29.) Taurus est : attende cornua crucis. Hircus est, propter similitudinem carnis peccati. Velata sunt ista, donec aspiraret dies, et removerentur umbræ. (*Cant.*, II, 17.) In eumdem ergo Dominum Christum, non solum quod Verbum, sed etiam quod mediator est Dei et hominum homo Christus Jesus (I *Tim.*, II, 5), et Patres antiqui crediderunt, et ad nos eamdem fidem prædicando et prophetando transmiserunt. Unde dicit Apostolus : « Habentes eumdem spiritum fidei, propter quod scriptum est : Credidi, propter quod locutus sum. » (II *Cor.*, IV, 13.) Eumdem habentes, quem habuerunt et illi qui scripserunt : « Credidi, propter quod locutus sum. Habentes ergo eumdem, inquit, spiritum fidei, propter quod scriptum est ab Antiquis : Credidi, propter quod locutus sum, et nos credimus, propter quod et loquimur. » Quando ergo David sanctus ita dicebat : « Quoniam si voluisses sacrificium, dedissem utique, holocaustis non delectaberis, » tunc illa sacrificia offerebantur Deo, quæ modo non offeruntur. Ergo quando cantabat, prophetabat, et præsentia spernebat, et futura prævidebat. « Holocaustis, inquit, non delectaberis. » Quando ergo holocaustis non delectaberis, sine sacrificio remanebis? Absit : « Sacrificium Deo spiritus contribulatus; cor con-

frir à Dieu. Ne cherchez point de victimes dans vos troupeaux, ne préparez point de vaisseaux pour aller chercher des parfums dans les provinces les plus éloignées, cherchez dans votre cœur le sacrifice qui sera agréable à Dieu. Il faut briser votre cœur. Pourquoi craignez-vous qu'il périsse en se brisant? Ecoutez le Roi-Prophète : « O Dieu, créez en moi un cœur pur. » Il faut donc briser le cœur impur pour que Dieu puisse créer en sa place un cœur pur.

4. Il faut que nous nous déplaisions à nous-mêmes quand nous péchons, parce que nos péchés déplaisent à Dieu. Et comme nous ne pouvons être sans péché, nous pouvons cependant avoir avec Dieu cette ressemblance, que ce qui lui déplaît nous déplaît également. Vous entrez ainsi en union avec sa volonté, en détestant en vous-même ce que déteste votre Créateur. C'est ce divin ouvrier qui vous a fait, mais considérez-vous bien vous-même et effacez en vous ce qui ne sort pas de sa main divine. « Dieu, comme il est écrit, a créé l'homme droit. » (*Ecclé.*, VII, 30.) « Que le Dieu d'Israël est bon à ceux qui ont le cœur droit! » (*Ps.* LXXII, 1.) Si donc vous avez le cœur droit, Dieu ne vous déplaira pas, il sera pour vous la source de toute bonté, et l'objet de vos louanges. Vous le louerez également et de ses dons et de ses châtiments. En effet, celui qui a dit : « Que le Dieu d'Israël est bon à ceux qui ont le cœur droit, » avait vu en se considérant lui-même, qu'il n'avait pas toujours eu le cœur droit, et que Dieu lui déplaisait. Mais il revint ensuite à de meilleurs sentiments, il vit qu'il n'y avait aucune injustice en Dieu, mais que lui-même avait manqué de droiture. Il se souvint alors de ses jours d'égarement et du temps présent où il était revenu à Dieu et il s'écria : « Que le Dieu d'Israël est bon! » Mais à qui? « A ceux qui ont le cœur droit. » Mais pour vous, que faites-vous? « Et moi, continue-t-il, mes pieds ont presque failli, mes pas ont presque chancelé, » (*Ibid.*, 2) c'est-à-dire j'ai été sur le point de tomber. Et pourquoi? « Parce que j'ai porté envie aux insensés en voyant la paix des impies. » (*Ibid.*, 3.) En nous faisant connaître la cause pour laquelle ses pieds ont presque failli et ses pas ont presque chancelé, il nous apprend à nous mettre en garde contre ce danger. Il attendait de Dieu, suivant l'esprit de l'Ancien Testament, où il ne voyait point les figures de l'avenir, il attendait de Dieu la félicité de la vie présente, et il cherchait sur cette terre ce que Dieu réservait à ses élus dans le ciel. Il voulait être heureux sur cette terre qui n'est point le séjour du bonheur. Le bonheur est une grande et bonne chose, mais il habite une patrie qui lui est propre. Jésus-Christ est venu vers nous de cette patrie du bonheur et il ne l'a point trouvé non plus sur cette terre. On l'a tourné en dérision, il a été l'objet des plus injustes accusations,

tritum et humiliatum Deus non spernis. » Habes quod offeras. Non gregem circumspicias, non navigia præpares, et permees ad extremas provincias, unde aromata deferas : quære in corde tuo quod gratum sit Deo. Cor conterendum est. Quid times ne contritum pereat ? Ibi habes : « Cor mundum crea in me, Deus. » Ut ergo creetur mundum cor, conteratur immundum.

4. Displiceamus nobis quando peccamus, quia peccata displicent Deo. Et quia sine peccato non sumus, vel in hoc Deo similes simus, quia hoc nobis displicet, quod illi. Ex aliqua parte conjungeris voluntati Dei, quia hoc tibi displicet in te, quod odit et ille qui fecit te. Artifex tuus ipse est : sed vide te ipsum, et dele in te ipso quod non est ex ipsius officina. Deus enim, sicut scriptum est, creavit hominem rectum (*Eccle.*, VII, 30.) « Quam bonus Deus Israel rectis corde! » (*Psal.* LXXII, 1.) Si ergo sis rectus corde, non tibi displicebit Deus, bonus tibi erit Deus, laudabis Deum. Omnino, et in eo quod præstat, et in eo quod castigat, laudabis Deum. Ille enim qui dixit : « Quam bonus Deus Israel rectis corde, » seipsum inspexerat, qui aliquando non erat rectus corde, et displicebat ei Deus : postea vero resipuit, et vidit non esse Deum perversum, sed se fuisse non rectum : et recordatus tempora pravitatis suæ, et præsens correctionis suæ, ait : « Quam bonus Deus Israel ! » sed quibus ? « rectis corde. » Quid enim tu ? « Mei autem, inquit, pene commoti sunt pedes paulo minus effusi sunt gressus mei ! » (*Ibid.*, 2) id est, pene lapsus sum. Unde hoc? « Quia zelavi in peccatoribus, pacem peccatorum intuens. » (*Ibid.*, 3.) Unde ergo commoti fuerint pedes hujus et pene lapsi sint gressus, quoniam non tacuit, cavendum monuit. Exspectabat a Deo, secundum vetus Testamentum, ignorans ibi esse signa futurorum; exspectabat ergo a Deo præsentis vitæ felicitatem, et in hac terra quærebat quod suis Deus in cœlo servabat. Felix volebat esse hic, cum felicitas non sit hic. Res enim bona et magna est felicitas ; sed habet regionem suam. De regione felicitatis Christus venit, et hic eam nec ipse invenit. Irrisus est, exprobratus

on s'est emparé de lui, on l'a flagellé, chargé de chaînes, déchiré de coups, couvert d'indignes crachats, couronné d'épines, attaché à une croix, enfin le Seigneur a terminé sa vie par la mort. Il est écrit dans un psaume (et ceux qui ont fait entendre ce chant, n'en ignoraient pas le sens) : « Et le Seigneur a fini par mourir (1). » (*Ps.* LXVII, 21.) Pourquoi donc simple serviteur cherchez-vous le bonheur là où Notre-Seigneur a voulu terminer sa vie par la mort? Lors donc que celui dont nous avons parlé recherchait le bonheur dans une région qui n'est pas la sienne, et que pour obtenir ce bonheur dans cette vie, il s'attachait à Dieu, le servait fidèlement et accomplissait ses préceptes dans la mesure de ses forces, il vit que cette grande félicité ou du moins ce qu'il regardait comme une grande félicité, qu'il demandait à Dieu, qu'il se proposait comme but dans le service de Dieu, était le partage de ceux qui loin de le servir adoraient les démons et blasphémaient le vrai Dieu. Il le vit et il en fut profondément troublé comme s'il avait perdu le fruit de son travail. Voilà pourquoi il a porté envie aux pécheurs en voyant la paix des impies. Ecoutez quel est son langage : « Voilà des pécheurs, et ce sont les heureux du siècle, ils possèdent d'immenses richesses. C'est donc en vain que j'ai purifié mon cœur, et que j'ai lavé mes mains dans l'innocence, puisque je suis frappé tout le jour. » (*Ps.* LXXII, 12-14.) J'adore Dieu, ils le blasphèment, et cependant le bonheur est pour eux, l'infortune pour moi, où est la justice? Voilà pourquoi mes pieds ont failli, mes pas ont presque chancelé et j'ai été sur le point de périr. Voyez en effet quel danger il a couru : « Et j'ai dit : Dieu les voit-il, le Très-Haut en a-t-il connaissance? » (*Ibid.*, 11.) Vous voyez à quelle extrémité il en est venu en demandant à Dieu comme suprême récompense le bonheur de la terre. Apprenez donc de là, mes très-chers frères, à mépriser ce bonheur, si vous l'avez en partage et à ne pas dire en vos cœurs : C'est parce que je sers Dieu que je suis heureux, car il vous sera facile de voir que ce que vous appelez pour vous le bonheur vous est commun avec ceux qui ne servent point Dieu, et vos pas seront ébranlés. En effet, ou vous avez ce bonheur en servant Dieu, comme vous verrez que Dieu en fait part également à ceux qui ne le servent point, vous en conclurez que c'est inutilement que vous le servez; ou bien ce bonheur vous est refusé, et vous en accuserez plus fortement Dieu qui donne cette félicité à ceux qui le blasphèment et qui le refuse à ses fidèles serviteurs. Apprenez donc à mépriser les biens de la terre, si vous voulez servir Dieu avec un cœur sincère. Vous avez ces biens en partage, ne vous imaginez pas que vous en soyez meilleurs;

(1) Cette interprétation que nous suivons parce qu'elle est en rapport avec le raisonnement du saint Docteur est loin d'être la plus vraisemblable et la plus généralement admise.

est, apprehensus est, flagellatus est, vinctus est, palmis cæsus est, affectus contumelia sputorum, spinis coronatus est, ligno suspensus : ad extremum, Domini exitus mortis. In Psalmo scriptum est : (Ili acclamaverunt qui cognoverunt :) Et Domini exitus mortis. (*Psal.* LXVII, 21.) Quid hic ergo, serve, felicitatem requiris, ubi et Domini exitus mortis? Cum ergo in regione non sua felicitatem requireret ille, de quo loqui cœperam, et propter illam in hac vita adipiscendam (*f.* cohæreret, *vel* obediret) cohiberet Deo, eique serviret, et ejus præcepta ut poterat faceret; vidit hoc magnum, vel pro magno, quod quærebat a Deo, et propter quod Deo serviebat, esse apud eos qui Deo non serviebant, sed dæmonia colebant, et verum Deum blasphemabant. Vidit, et commotus est, quasi perdidisset, fructum laboris sui. Hoc est quod zelavit in peccatoribus, pacem peccatorum intuens. Denique habes ibi : « Ecce ipsi peccatores et abundantes in sæculo obtinuerunt divitias. Numquid sine causa justificavi cor meum, aut lavi inter innocentes manus meas, et fui flagellatus tota die. » (*Psal.* LXXII, 12, 14.) Colo Deum, blasphemant Deum : illis felicitas, mihi calamitas; ubi æquitas? Inde moti pedes, inde pene effusi gressus, inde propinquus interitus. Nam ad quod periculum venerit, videte : ibi ait : « Et dixi : Quomodo scit Deus, et si est scientia in Altissimo? » (*Ibid.*, 11.) Videte ad quod periculum venerit quærendo a Deo pro magno præmio terrenam felicitatem. Discite ergo, Carissimi, eam si habetis, contemnere, nec dicere in cordibus vestris : Ego quia colo Deum, ideo bene est mihi. Videbis enim, quo modo tibi putas bene, et illis qui non colunt Deum esse bene; et movebuntur gressus tui. Aut enim habes illam, colens Deum, et videbis quod habeat talia non colens Deum; et ideo putabis frustra te colere Deum, quia et ille habet felicitatem qui non colit Deum : aut non illam habes, et multo amplius Deum accusabis, qui dat eam blasphematoribus suis, et negat cultoribus suis. Discite ergo terrena contemnere, si vultis Deo fideli corde servire. Habes illam? noli putare inde te esse bonum; sed fac te inde bonum. Non

mais faites en sorte qu'ils vous rendent meilleurs. Ces biens vous sont refusés, n'en concluez pas que vous êtes mauvais, mais évitez le mal que ne fait jamais celui qui est bon.

5. Le Roi-Prophète revient donc à des sentiments plus justes, il se reproche d'avoir interprété si mal la conduite de Dieu dans le trouble où la paix des pécheurs jetait son âme coupable. Il s'accuse donc lui-même et s'écrie : « Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel et que puis-je vouloir de vous sur la terre? » (*Ibid.*, 25.) La raison et la justice reprennent le dessus dans son âme, il comprend toute la grandeur du service de Dieu qu'il avait estimé à si bas prix, que pour récompense il ne demandait que le bonheur de la terre. Il reconnut ce que les serviteurs de Dieu devaient attendre dans le ciel, où on nous commande d'élever notre cœur et où nous répondons que nous le tenons élevé. Plût à Dieu que cette réponse fût sincère au moins à l'heure, dans le temps et à l'instant même où nous la faisons! Une considération plus approfondie lui fait donc réformer ses premières idées, et il se reproche d'avoir pendant un temps cherché la félicité de la terre comme récompense du service de Dieu; et il s'écrie : « Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel? » Qu'y a-t-il pour moi? La vie éternelle, l'incorruptibilité, le même royaume que Jésus-Christ, la société des anges, là où il n'y a plus de trouble, plus d'ignorance, plus de danger, plus de tentation, et où nous attend une sécurité véritable, certaine, immuable. Voilà ce qu'il y a pour nous dans les cieux. « Et qu'ai-je attendu de vous sur la terre? » Qu'ai-je voulu de vous sur la terre? des richesses éphémères, fragiles, inconstantes? Qu'ai-je voulu? de l'or, c'est-à-dire un peu de terre jaune? de l'argent, c'est-à-dire de la terre encore d'une couleur moins éclatante, des honneurs qui ne sont qu'une vaine fumée. Voilà ce que j'ai attendu de vous sur la terre. Et parce que j'ai vu les pécheurs en possession de ces biens, mes pieds ont failli, et mes pas ont presque chancelé. Oh! que Dieu est bon à ceux qui ont le cœur droit! Que cherchez-vous donc, prophète fidèle? de l'or, de l'argent, des richesses terrestres? Ainsi donc la foi d'une mère vraiment chrétienne ne mériterait pas d'autre récompense que la courtisane? La foi d'un chrétien fidèle n'aurait pas d'autres droits que n'en a un comédien, un cocher du cirque, un gladiateur, un voleur? A Dieu ne plaise, mes frères, que notre foi ait si peu de valeur. Que Dieu éloigne une telle pensée de vos cœurs. Voulez-vous connaître le véritable prix de cette foi? c'est pour elle que Jésus-Christ est mort. Pourquoi donc poursuivre une récompense terrestre dans votre ardeur insensée pour l'or et l'argent? Vous faites injure à la foi pour laquelle Jésus-Christ est mort. Et qu'est-elle donc, me dites-vous, et quel est son prix? Considérez celui qui a dit : « Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel? » Il ne détermine point ce qui l'attend dans

habes? noli putare inde te esse malum; sed cave malum, quo non venit bonus.

5. Etenim iste resipiscens, et reprehendens seipsum, quod male cœperat de Deo sentire, anhelans peccator, et pacem intuens peccatorum; reprehendens ergo se ipsum, ait : « Quid enim mihi est in cœlo, et a te quid volui super terram? » (*Ibid.*, 25.) Jam resipiscens, jam correcto corde, agnovit quantum valeat cultus Dei : quem Dei cultum vilissimo pretio addixerat, quando pro illo terrenam felicitatem quærebat. Agnovit quid debeatur sursum cultoribus Dei, ubi jubemur habere cor et respondemus ibi nos habere : quod et utinam non mentiamur, saltem ipsa hora, saltem ipso momento, saltem ipso temporis puncto, quando respondemus. Respiciens ergo ille, et cor corrigens, reprehendit se quæsisse aliquando in terra felicitatem terrenam, quasi mercedem cultus Dei. Sed reprehendens se ait : « Quid enim mihi est in cœlo? » Quid est ibi mihi? Vita æterna, incorruptio, regnum cum Christo, societas Angelorum; ubi nulla perturbatio, nulla ignorantia, nullum periculum, nulla tentatio; vera, certa, fixa securitas. Ecce quid mihi est in cœlo. « Et a te quid volui super terram? » A te quid volui super terram? quid volui? divitias fluxas, caducas, volaticas. Quid volui? aurum, pallorem terræ; argentum, livorem terræ; honorem, temporis fumum. Ecce quid a te volui super terram. Et quia vidi hoc in peccatoribus, commoti sunt pedes mei, et paulo minus effusi sunt gressus mei. O quam bonus est rectis corde! Quid ergo quæris : Propheta fidelis? Aurum, et argentum, et divitias terrenas? Ergo tanti valet fides matronæ fidelis, quod habet et meretrix? Tanti ergo valet fides viri fidelis, quod habet et mimus, Auriga, Venator, latro? Absit, Fratres mei, absit ut tanti valeat fides vestra. Avertat Deus hoc a cordibus vestris. Nam quanti valet, vultis nosse? pro ea Christus mortuus est. Quid ergo terrenam mercedem quæris, auro et nummis addictus? Injuriam facis fidei, pro qua mortuus est Christus. Et quid est, inquit, quanti valet? Illum attende, qui ait : « Quid

le ciel, et il ajoute : « Et qu'ai-je voulu de vous sur la terre? » En parlant du ciel avec éloge et de la terre avec mépris, il exprime suffisamment ce qu'est l'un et l'autre. Qu'y a-t-il dans le ciel? ce que l'œil n'a point vu. Qu'y a-t-il sur la terre? ce que l'œil du chrétien fidèle ne désire point. Qu'y a-t-il dans le ciel? ce qu'a trouvé Lazare couvert d'ulcères. Qu'y a-t-il sur la terre? ce qu'a possédé le riche enflé d'orgueil. Qu'y a-t-il dans le ciel? ce qui est impérissable. Qu'y a-t-il sur la terre? ce qu'il est impossible de retenir. Qu'est-ce que le ciel? le séjour d'où tout travail est banni. Qu'est-ce que la terre? un lieu que la crainte assiége continuellement. Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel? Quoi? Celui qui a fait le ciel, Dieu lui-même est le prix de votre foi, c'est lui que vous posséderez, il se réserve lui-même pour être la récompense de ses serviteurs. Considérez, mes très-chers frères, l'ensemble de la création, le ciel, la terre, la mer, tout ce que renferment le ciel, la terre, la mer, quelle beauté, quelle magnificence, quel ordre, quelle disposition admirables! Ce spectacle fait-il impression sur vous? Oui, sans doute; pourquoi? parce que toutes ces choses sont véritablement belles. Mais qu'est donc celui qui les a faites? Ah! j'en suis certain, vous seriez frappés de stupeur si vous pouviez contempler la beauté des anges. Quelle n'est donc pas la beauté du Créateur des anges? C'est lui-même qui est la récompense de votre foi. Avares que vous êtes, qu'est-ce donc qui pourra vous suffire, si Dieu lui-même ne vous suffit pas?

6. Efforçons-nous donc de bien vivre, et pour y parvenir invoquons celui qui nous en a fait un devoir. Mais ne demandons pas à Dieu sur la terre la récompense de notre bonne vie. Elevons notre intention vers les biens qui nous sont promis. Plaçons notre cœur là où les sollicitudes de la terre ne pourront le corrompre. Toutes ces choses qui occupent tant les hommes sont passagères et fugitives, la vie de l'homme sur la terre n'est qu'une vapeur. Ajoutez les dangers immenses et continuels auxquels cette vie si fragile est exposée. On nous annonce d'effroyables tremblements de terre dans les régions d'Orient, de grandes cités ont été tout d'un coup renversées (1). Tous les habitants de Jérusalem, juifs, païens, catéchumènes ont demandé le baptême. Sept mille personnes, dit-on, ont été baptisées. On a vu le signe de Jésus-Christ briller sur les vêtements des Juifs : voilà ce que nous apprend le rapport authentique et invariable des chrétiens, de nos frères. La ville de

(1) Le comte Marcellin dans sa chronique, parle en ces termes de ces événements qui eurent lieu sous le consulat de Monaxius et de Plinta l'an de Jésus-Christ 419 : « Un grand nombre de cités et de villages de la Palestine furent renversés par un tremblement de terre. Parmi les nations voisines, une grande multitude d'hommes et de femmes épouvantés de ce qu'on voyait et entendait, demandèrent et reçurent le baptême et par un miracle de la puissance divine on vit aussitôt briller sur les vêtements de ceux qui étaient baptisés la croix du Sauveur Jésus. » Idace confirme également ce fait dans sa chronique : Sous l'épiscopat de Jean, les Lieux-Saints furent ébranlés par un violent tremblement de terre, etc. » On lit enfin dans les fastes consulaires de Monaxius et de Plinta : « Sous leur consulat, le saint évêque Jean adressa à toutes les Eglises de la terre une lettre sur les signes et les prodiges terribles et divins qui venaient d'avoir lieu. » (Sirmond.)

enim mihi est in cœlo? » Non enim expressit quid erit illud. Sic ait : « Et a te quid volui super terram? » Illud laudando, hoc abjiciendo, utrumque tamen dixit : Quid est illud? quod oculus non vidit. Quid est hoc? quod fidelis oculus non sitit. Quid est illud? quod invenit Lazarus ulcerosus. Quid est hoc? quod habuit dives inflatus. Quid est illud? quod perire non potest. Quid est hoc? quod teneri non potest. Quid est illud? ubi non erit labor. Qui est hoc? quod non deserit timor. « Quid enim mihi est in cœlo? » Quid? Ipse qui fecit cœlum; pretium fidei tuæ Deus tuus est; ipsum habebis, se ipsum præparat præmium cultoribus suis. Considerate, Carissimi, universam creaturam, cœlum, terram, mare, quæ in cœlo, quæ in terra, quæ in mari, quam pulchra, quam mira, quam digne ordinateque disposita. Movent vos ista? Movent plane. Quare? quia pulchra sunt. Quid est qui fecit? Puto rehebesceretis, si videretis pulchritudinem Angelorum. Quid est ergo creator Angelorum? Ipse est præmium fidei vestræ. Avari, quid vobis sufficit, si Deus ipse non vobis sufficit?

6. Bene ergo vivamus, et ut hoc possimus, eum qui hoc præcepit, invocemus. Neque bonæ vitæ nostræ terrenam mercedem a Domino requiramus. Ad illa quæ promittuntur, intentionem nostram extendamus. Cor nostrum ibi ponamus, ubi putrescere non potest sæcularibus curis. Transeunt ista, quæ occupant homines; volant ista; vapor est vita humana super terram. Accedunt etiam ipsius fragilis vitæ tanta et tam quotidiana pericula. Terræ motus magni de Orientalibus nuntiantur; nonnullæ magnæ repentinis (*f. add.* ruinis) collapsæ sunt civitates. Territi apud Jerosolymam qui inerant Judæi, pagani, catechumeni, omnes sunt baptizati. Dicuntur fortasse baptizati septem millia hominum. Signum Christi in vestibus Judæorum baptizatorum apparuit. Relatu fratrum fidelium constantissimo ista nuntiantur. Sitifensis etiam civitas gravissimo terræ motu concussa

Sétif elle-même (1) a été ébranlée par un si violent tremblement de terre, que tous les habitants sont demeurés près de cinq jours dans les champs, où deux mille d'entre eux, dit-on, ont reçu le baptême. De tous côtés Dieu nous effraie pour n'avoir pas à nous condamner. Une grande opération se fait dans ce pressoir. Le monde est un pressoir, et la pression y est continuelle, soyez l'huile et non l'écume. L'huile a des voies secrètes, par lesquelles elle se rend dans le réservoir invisible. Ceux-ci se moquent, mêlent le blasphème à la dérision, vocifèrent sur les places publiques, c'est l'écume qui coule. Cependant le maître du pressoir ne cesse d'agir par ses ouvriers, qui sont les saints anges. Il sait quelles qualités doit avoir son huile, il sait ce qu'il doit recueillir, et quelle pression demande son épuration parfaite. Soyez donc l'huile, gardez-vous d'être de l'écume, que tous ceux qui invoquent le nom du Seigneur s'éloignent de l'iniquité. (I *Tim.*, II, 19.) N'ouvrez point votre âme à la haine, ou étouffez-la aussitôt. Ces événements extraordinaires ne sont pas à craindre. Vous craignez un tremblement de terre, vous craignez le bruit du tonnerre, vous craignez les guerres? Craignez donc aussi la fièvre. Souvent ces fléaux terribles que nous redoutons si fort ne tombent point sur nous, et une petite fièvre suffit pour nous enlever en un instant. Et si au jugement du juste juge nous sommes de ceux qu'il ne connaît pas, et à qui il doit dire : « Je ne vous connais pas, retirez-vous de moi, » (*Matth.*, XXV, 12; *Luc*, XIII, 27) que deviendrons-nous? Où irons-nous? A qui pourrons-nous recourir? Comment racheter notre vie pour la réformer? A qui sera-t-il donné de recommencer sa vie pour réparer le mal qu'il a fait? J'ai fini, vous êtes venus ici en petit nombre (2), mais si vous avez écouté avec attention, vous êtes suffisamment nombreux. Prenez garde de vous laisser abuser par le trompeur, car vous n'avez pas à craindre d'être induit en erreur par celui qui ne trompe jamais.

SERMON XX.

Sur le verset 12 du Psaume L : *Créez en moi un cœur pur.* Et sur le verset 5 du Psaume XL : *J'ai dit : Seigneur ayez pitié de moi,* etc.

1. C'est d'une commune voix et dans les mêmes sentiments, que nous avons adressé à Dieu, pour notre propre cœur, cette prière :

(1) « Sétif a donné son nom à une province d'Afrique qu'on appellait la Mauritanie *sitifensis* ou sitifienne. Je ne vois point que d'autres auteurs aient parlé du tremblement de terre qui a renversé cette ville. Une chose certaine, c'est que Sétif avait pour évêque Novat, qui assista cette année et souscrivit au concile de Carthage après le consulat d'Honorius XII et qui, quelques années auparavant s'était trouvé à la conférence des Donatistes. » (Sirmood.)

(2) Les chrétiens étaient venus en petit nombre à l'église parce que les spectacles en avaient entraîné une grande partie. C'est l'observation que fait également le saint Docteur dans l'explication du Psaume CXLII, n° 7 : « Vous n'êtes pas venus en grand nombre aujourd'hui, parce que c'est un jour de jeux et de spectacle, etc. » Voyez également saint Chrysostome dans l'exorde de son discours sur le consubstantiel, et le sermon de l'évêque Astérius sur la fête des calendes.

est, ut omnes forte quinque diebus in agris manerent, et ibi baptizata dicuntur fere duo millia hominum. Undique Deus terret, quia non vult invenire (*f.* quos) quo damnet. Nonnihil agitur in isto torculari. Mundus est torcular; abundant pressuræ ejus : oleum estote, non amurca. Convertatur quisque ad Deum, et mutet vitam. Occultum habet iter oleum; ad secreta sua tendit. Alius subsannat, irridet, blasphemat, clamat per plateas, amurca defluit. Dominus tamen torcularis per operarios suos, per sanctos Angelos suos non quiescit operari. Novit oleum suum, novit quid recipiat, quo pondere pressuræ eliquetur. Novit enim Dominus qui sunt ejus. Oleum estote, amurcam fugite; recedant ab iniquitate omnes qui nominant nomen Domini. (II *Tim.*, II, 19.) Odia autem nolite concipere, aut cito finite. Non enim illa metuenda sunt. Times terræ motum? times cœli fremitum? times bella? Time et febrem : subito, cum illa magna metuuntur, ipsa non veniunt, et de transverso una febricula aufert hominem. Et si talem invenit ille judex, qualem non novit, qualibus dicturus est : Nescio vos, recedite a me (*Matth.*, XXV, 12; *Luc.*, XIII, 27); quid fiet postea? quo itur? per quem ambitur? unde vita reparanda redimitur? Quis iterum vivere, et quod male fecit emendare permittitur? Finitum est. Pauci quidem convenistis : sed si bene audistis, abundatis. Non vos fallat, qui fallit : quia non vos decipit, qui non fallit.

SERMO XX [a].

De versu 12 Psalmi L : *Cor mundum crea in me Deus.* Et de versu 5 Psalmi XL : *Ego dixi : Domine miserere mei*, etc.

1. Voce consona, corde concordi, pro ipso corde nostro Dominum deprecantes diximus : « Cor mundum crea in me Deus, et spiritum rectum innova in visceribus meis. » (*Psal.* L, 12.) Hinc pauca quæ

(*a*) Alias III, ex Sirmondianis.

« O Dieu, créez en moi un cœur pur, et renouvelez au fond de mon âme l'esprit de droiture. » (*Ps.* L, 12.) Nous allons donc vous exposer à l'honneur de la grâce de Dieu, les quelques vérités qu'il daignera nous inspirer. Ce psaume est la prière d'une âme pénitente, qui désire recouvrer l'espérance qu'elle a perdue, qui est comme abattue sous le poids de sa chute, et qui adresse à Dieu les supplications les plus vives et les plus instantes, car, si elle a eu le triste pouvoir de se blesser, elle est complétement impuissante pour se guérir. Nous pouvons, lorsque nous le voulons, frapper et meurtrir notre chair, mais pour la guérir nous avons besoin d'un médecin, et la puissance que nous avons de nous blesser ne va pas jusqu'à nous guérir. Ainsi s'agit-il de pécher, l'âme se suffit à elle-même, mais pour fermer la blessure que le péché a faite, il lui faut implorer la main de Dieu qui seule peut la guérir. Voilà pourquoi le Roi-Prophète dit dans un autre psaume : « Pour moi, j'ai dit : Seigneur ayez pitié de moi ; guérissez mon âme, parce que j'ai péché contre vous. » (*Ps.* XL, 5.) En s'exprimant ainsi : « Pour moi, j'ai dit, » il veut comme placer sous les yeux cette vérité que l'âme trouve en elle-même la volonté et le libre arbitre nécessaires pour pécher, et qu'elle se suffit à elle-même pour se perdre, mais que Dieu seul a le pouvoir de chercher et de sauver l'âme qui s'est couverte de blessures ; « car le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu. » (*Luc*, XIX, 10.) Voilà pourquoi nous lui adressons cette prière : « O Dieu, créez en moi un cœur pur, et renouvelez en moi l'esprit de droiture. » Que l'âme pécheresse répète cette prière, pour ne pas creuser plus profondément par son désespoir l'abîme que son péché a ouvert sous ses pas.

2. Avant tout, appliquons-nous à éviter le péché, et prenons garde de contracter avec le péché, comme avec le serpent, une certaine familiarité et une amitié dangereuse, car il tue celui qui le commet de sa morsure empoisonnée, et ce n'est point avec un tel ennemi qu'il faut faire alliance. Mais s'il vient à se rendre maître d'une âme faible, à se glisser dans un cœur qui n'est point sur ses gardes, à surprendre un autre qui s'égare, ou à le tromper en l'induisant en erreur, que l'âme coupable ait le courage d'avouer sa faute, et qu'au lieu de recourir à de vaines excuses, elle n'hésite point à s'accuser elle-même. C'est ce que demande à Dieu le Psalmiste dans un autre endroit : « Seigneur, mettez une garde à ma bouche, et à mes lèvres une porte qui les ferme. Ne laissez pas mon cœur s'incliner au mal, et se livrer à des paroles coupables pour chercher des excuses à mes péchés. » (*Ps.* CXL, 3-4.) Veut-on vous persuader de pécher? opposez une résistance absolue. Avez-vous cédé à cette funeste persuasion ? ne cherchez point de vaines excuses, accusez-vous bien plutôt le premier. Celui qui disait : « O

Dominus dederit, in ejus gratiam manifestabimus vobis. Psalmus est pœnitentis, amissam spem recuperare cupientis, lapsu suo jacentis, et Deum magnis deprecationibus urgentis, tanquam qui fuerit idoneus ad se vulnerandum, et non sit ad sanandum. Sicut enim ipsam carnem nostram percutere et vulnerare cum volumus, possumus; ut autem sanetur, medicum quærimus; nec ita nostra potestate salvamur, ut nostra potestate sauciamur : ita ad peccandum anima sibi ipsa sufficit; ad sanandum quod peccatum læserit, Dei medicinalem dexteram implorat. Unde dicit in alio Psalmo : « Ego dixi : Domine miserere mei; sana animam meam, quia peccavi tibi. » (*Psal.* XL, 5.) Ad hoc ait : « Ego dixi, » ut constitueret ante oculos voluntatem arbitriumque peccandi ex anima oriri, sibique sufficere ut perdat se; Dei autem esse quærere, et salvum facere quod se vulneraverat. Venit enim Filius hominis quærere, et salvum facere quod perierat. (*Luc.*, XIX, 10.) Hinc precem fundentes dicimus : « Cor mundum crea in me Deus, et spiritum rectum innova in visceribus meis. » Dicat anima quæ peccavit, ne plus pereat desperando, quam se perdidit delinquendo.

2. Ante omnia quippe danda est opera, ne peccemus, ne quamdam familiaritatem et amicitiam cum peccato, tanquam cum serpente faciamus. Morsu quippe venenato perimit peccantem, nec tale aliquid est, cum quo facienda sit amicitia : sed si forte aut infirmum oppresserit, aut incauto subrepserit, aut errantem ceperit, aut in errores eundo deceperit, non pigeat animam confiteri, nec quærat excusationem, sed sui accusationem. Nam et inde oravit quodam in Psalmo, et ait : « Pone, Domine, custodiam ori meo, et ostium continentiæ circum labia mea : et non declines cor meum in verba maligna, ad excusandas excusationes in peccatis. » (*Psal.* CXL, 3 et 4.) Peccatum quisque suadet tibi? ante omnia recusetur. Sed persuasum est? non excusetur, sed potius accusetur. Nam et iste qui dicebat : « Cor mundum crea in me Deus, » sic incœpit : « Miserere mei Deus,

Dieu, créez en moi un cœur pur, » a commencé ainsi sa prière : « Ayez pitié de moi, Seigneur, selon votre grande miséricorde. » (*Ps.* L, 3.) Ce grand pécheur implore une grande miséricorde, les profondes blessures que le péché lui a faites demandent un remède proportionné à leur grandeur. Plus loin il dit : « Détournez vos regards de mes crimes, et effacez toutes mes iniquités. O Dieu, créez en moi un cœur pur. » (*Ibid.*, 11.) Dieu détourne donc ses regards des péchés de celui qui confesse humblement ses péchés, s'accuse lui-même, et implore le secours et la miséricorde de Dieu. Il détourne ses regards de ses péchés, sans les détourner du pécheur lui-même. En effet, celui à qui il fait cette prière : « Détournez vos regards de mes péchés, et effacez toutes mes iniquités, » est le même à qui il dit dans un autre psaume : « Ne détournez point vos yeux de moi. » (*Ps.* XXVI, 9.) Dieu détourne ses yeux lorsqu'il ne porte point sur le coupable des regards vengeurs, car s'il abaisse sur lui ses regards, le pécheur est perdu. Voilà pourquoi on dit des juges qui prononcent leur sentence contre les coupables, qu'ils dirigent leurs regards contre eux. C'est pour que Dieu ne porte point sur nous ces regards vengeurs, que nous lui disons : « Détournez vos regards de mes péchés. Qu'il ferme les yeux sur ces fautes pour ne point les reconnaître. » Nous appelons noble celui qui est noble, et ignoble (*ignobilis*) celui qui ne l'est pas; ainsi nous disons d'un homme qu'il connaît une chose, (*noscentem*) quand il la connaît en effet, et qu'il ne la connaît point, (*ignoscentem*) quand il n'en a point connaissance. Cependant si vous voulez que Dieu ne connaisse point vos fautes, il faut vous appliquer à les connaître. Le péché ne peut rester impuni, il ne convient pas, il ne faut pas, il n'est pas juste que l'impunité lui soit assurée. Or, puisque le péché ne peut rester impuni, il faut donc que vous le punissiez vous-même, si vous ne voulez en être puni. Que le péché trouve en vous un juge sévère et non un défenseur. Montez sur le tribunal de votre âme pour prononcer contre vous, et placez-vous comme un criminel devant vous-même. Ne vous placez pas derrière, de peur que Dieu ne vous place devant lui. Aussi le Roi-Prophète, dans ce psaume, dit à Dieu, pour obtenir plus facilement son pardon : « Car je reconnais ma faute, et mon crime est sans cesse présent à mes yeux. » (*Ps.* L, 5.) C'est comme s'il disait à Dieu : Puisque mon crime est présent à mes yeux, qu'il ne soit point devant les vôtres, et puisque je le reconnais, cessez de le connaître. Le péché doit donc être puni ou par vous, ou par Dieu lui-même ; s'il l'est par vous, il le sera sans vous, si Dieu le punit, vous serez compris dans le châtiment (1). Soyez donc le vengeur de vos propres péchés, et vous aurez Dieu pour défenseur. Dites à Dieu : C'est moi le coupable : « J'ai dit : Seigneur ayez pitié de

(1) Voyez ci-dessus, sermon XIX, n° 2, et plus bas sermon XXVIII, ch. 5.

secundum magnam misericordiam tuam. » (*Psal.* L, 3.) Magnam misericordiam magnus peccator implorat : magnam medicinam magnum vulnus desiderat. Ibi dicitur : « Averte faciem tuam a peccatis meis, et omnes iniquitates meas dele. Cor mundum crea in me Deus. » (*Ibid.*, 11.) Avertit ergo Deus faciem suam a peccatis confitentis, et se ipsum accusantis, Deique auxilium et misericordiam deprecantis. Avertit enim faciem suam a peccatis ejus, non avertendo ab ipso. Cui enim dicitur : « Averte faciem tuam a peccatis meis, et omnes iniquitates meas dele : » (*Psal.* XXVI, 9) eidem alibi dicitur : Ne avertas faciem tuam a me. Avertit, quando non advertit : nam si advertit, evertit. Ideo et judices in convictos reos sententiam proferentes animadvertere dicuntur. Hoc ne faciat Deus, id est, ne animadvertat, dicimus : « Averte faciem tuam a peccatis meis. » Ne agnoscat, ignoscat. Quomodo autem nobilem dicimus nobilem, non autem nobilem dicimus ignobilem : sic noscentem noscentem, non autem noscentem ignoscentem. Tamen si vis ut ille ignoscat, tu agnosce. Impunitum non potest esse peccatum : impunitum esse non decet, non oportet, non est justum. Ergo quia impunitum non debet esse peccatum, puniatur a te, ne puniaris pro illo. Peccatum tuum judicem te habeat, non patronum. In tribunal mentis tuæ ascende contra te, et reum constitue te ante te. Noli ponere te post te, ne Deus ponat te ante se. Ideo dicit in eodem Psalmo, unde facillimam impetret veniam : « Quoniam iniquitatem meam ego agnosco, et peccatum meum ante me est semper. » (*Psal.* L, 5.) Tanquam dicens : Quoniam ante me est, ne sit ante te ; et quia ego agnosco, tu ignosce. Ergo peccatum aut a te punitur, aut a Deo : sed a te sine te, a Deo tecum. Te ergo habeat punitorem, ut tu Deum habeas defensorem. Dic : Ego feci : « Ego dixi : Domine miserere mei ; sana animam meam, quoniam peccavi tibi. » (*Psal.* XL, 5.) Ego, inquit, dixi. Ego non quæro ad excusationem

moi, guérissez mon âme, car j'ai péché contre vous. » (*Ps.* XL, 5.) C'est moi, dit le Roi-Prophète, qui vous fais cet aveu. Je ne cherche pas pour excuser mon péché, qui s'est rendu coupable en me conseillant le mal, ou en m'entraînant dans le péché. Je ne dis pas : c'est la fortune qui en est cause, c'est la fatalité qui l'a voulu. Je ne dis pas non plus : c'est le démon qui en est l'auteur. Le démon, je l'avoue, a une grande puissance de séduction, il peut nous effrayer, nous causer même, si Dieu le permet, de grands tourments, mais il nous faut demander à Dieu la force de résister à ses attraits séducteurs, aussi bien qu'aux dures épreuves qui pourraient nous briser. Qu'il nous accorde contre les attraits et les menaces de l'ennemi la double force de nous contenir et de souffrir, de contenir et de réprimer nos passions, pour n'être point victime de la prospérité de ce monde, de supporter les menaces les plus terribles de l'ennemi, pour ne pas succomber aux rudes épreuves de l'adversité. Or, je savais, dit le Sage, que personne ne peut avoir la continence, si Dieu ne la lui donne. (*Sag.*, VIII, 21.) Voilà pourquoi le Roi-Prophète dit à Dieu : « O Dieu, créez en moi un cœur pur, » et il est dit encore dans un autre endroit : « Malheur à ceux qui ont perdu la patience pour souffrir. » (*Eccli.*, II, 16.) Ne cherchez donc à accuser personne, si vous ne voulez trouver vous-même un accusateur contre lequel vous ne pourrez vous défendre. En effet, le démon, notre ennemi, se réjouit lorsqu'on l'accuse ; son plus grand désir est que vous l'accusiez, il veut que vous le chargiez de tous les reproches possibles, vous faire perdre le mérite d'une confession volontaire. C'est pour déjouer ses ruses que le Roi-Prophète s'écrie : « Pour moi, j'ai dit : Seigneur. » Tous les artifices de mon ennemi sont inutiles, je connais ses ruses, il veut se rendre maître de ma langue, il veut me forcer à dire : C'est le démon qui est la cause de mon crime. « Pour moi, j'ai dit : Seigneur. » C'est par ces artifices qu'il séduit les âmes et qu'il les détourne de la confession qui les guérirait ; tantôt il leur persuade de s'excuser et de faire retomber l'accusation sur d'autres ; tantôt il leur inspire après leur péché un désespoir funeste, et la conviction qu'ils ne pourront jamais obtenir leur pardon ; d'autres fois il cherche à leur persuader que Dieu leur a pardonné sur-le-champ tous leurs crimes, pour que le pécheur ne songe point à se corriger.

3. Voyez quels immenses dangers doivent exciter la vigilance d'un cœur pénitent. Est-il tenté de s'excuser en rejetant sa faute sur un autre, qu'il se souvienne de ces paroles : « J'ai dit : Seigneur, ayez pitié de moi, guérissez mon âme, parce que j'ai péché contre vous. » (*Ps.* XL, 5.) Mais qu'il évite également de s'abandonner à un désespoir funeste, en se persuadant que l'énormité de ses péchés a fait à son âme des plaies incurables, et de se laisser emporter

peccati, quis de me peccaverit, aut quis me peccare compulerit. Non dico : Fortuna fecit. Non dico : Fatum hoc voluit. Postremo non dico : Diabolus fecit. Nam et ipse diabolus suadendi habet potestatem, postremo terrendi ; graves etiam, si permissus fuerit, molestias inferendi : a Domino deprecanda virtus est, ne illecebrosa capiant, aut ne dura confringant. Donet nobis contra illecebras et minas inimici, duas virtutes, continere et sustinere ; continere libidines, ne prospera capiant ; sustinere terrores, ne adversa confringant. Et cum scirem, inquit, quia nemo potest esse continens, nisi Deus det. (*Sap.*, VIII, 21.) Hinc ergo dicebat : « Cor mundum crea in me Deus : » et : Væ his qui perdiderunt sustinentiam. (*Eccli.*, II, 16.) Neminem ergo quæras accusare, ne accusatorem invenias, a quo te non possis defendere. Nam et ipse inimicus noster diabolus quando accusatur, gaudet : et vult omnino ut accuses illum ; vult ipse ut a te ferat qualem volueris criminationem, cum tu perdas confessionem. Contra hujus astutiam exclamat ille : « Ego dixi, Domine. » Sine causa mihi insidiatur inimicus, novi astutias ejus : captat linguam meam, vult ut dicam : Diabolus fecit : « Ego dixi, Domine. » His ergo versutiis seducit animas, et a medicina confessionis avertit ; aut persuadens eis ut se excusent, et quærant quos accusent ; aut persuadens eis, quia jam peccaverunt, ut nunc desperent, et omnino se ad veniam posse (*f.* pervenire) pertinere non arbitrentur ; aut persuadens eis, quia cito Deus totum ignoscit, ut sese homo non corrigat.

3. Videte quanta sint, adversus quæ vigilare debeat cor pœnitentis. Ne se excusando alterum accuset, veniat ei in mentem : « Ego dixi, Domine, miserere mei ; sana animam meam, quoniam peccavi tibi. » (*Psal.* XL, 5.) Ne desperando pereat, ut quoniam peccavit, et graviter peccavit, putet se jam non posse sanari ; et donet se libidinibus, trahendum omnibus cupiditatibus. (*a*) Facit quidquid libet, quamvis non

(*a*) Victorinus Ms. *facere :* hoc loco tantum.

sans retenue à toutes ses passions, à toutes ses convoitises. Le pécheur fait tout ce qui lui plaît, malgré la défense qui lui est faite, et s'il ne le fait pas, c'est qu'il est retenu par la crainte des hommes. Semblable à un gladiateur qui désespère entièrement de la vie, et comme un homme dévoué à une mort inévitable, il recherche tous les moyens d'assouvir ses passions et ses inclinations déréglées. Ces pécheurs périssent victimes du désespoir. C'est contre ces pécheurs, ou plutôt dans leur intérêt, c'est contre de telles pensées que l'Ecriture a pris soin de dire : « En quelque jour que le pécheur fasse pénitence de ses péchés et pratique la justice, je ne me souviendrai plus de ses iniquités. » (*Ezéch.*, XVIII, 21 ; XXXIII, 15.) Mais voici que l'âme qui, sur la foi de ces paroles, sort de l'abîme du désespoir, tombe dans un autre précipice; elle a échappé à la ruine dont le désespoir la menaçait, elle va périr victime d'une espérance présomptueuse. Et à qui donc l'espérance peut devenir si funeste? Le voici, c'est à celui qui dit dans son âme : Dieu a promis le pardon à tous ceux qui renonceraient à leurs péchés, en quelque jour qu'ils se convertissent à lui, il oubliera toutes leurs iniquités; je puis donc faire ce que je veux, je me convertirai quand bon me semblera, et les iniquités que j'ai commises seront effacées. Que répondre à ce langage? Dirons-nous que Dieu refuse de guérir l'âme pénitente qui se convertit à lui, et de lui remettre tous les péchés qu'elle a commis? Si nous lui faisons cette réponse, nous nous inscrivons en faux contre la miséricorde divine, nous résistons aux enseignements des prophètes, nous sommes en opposition avec les divins oracles. Or, c'est ce que ne peut faire un dispensateur fidèle.

4. Alors, me réplique-t-on, vous lâchez les rênes aux péchés, et vous permettez aux hommes de faire ce qu'ils veulent en leur promettant le pardon et l'impunité au jour où ils se convertiront. Et en effet, ils se livrent au crime sans aucun frein; ils s'y laissent emporter avec impétuosité sans que personne puisse les arrêter dans cette voie où leur espérance devient un véritable désespoir. Mais quoi, l'Ecriture si vigilante pour nous prémunir contre le désespoir ne le serait point pour nous mettre en garde contre les excès de cette espérance présomptueuse? Ecoutez les avertissements qu'elle vous donne contre cette espérance aussi funeste que coupable : « Ne tardez pas à vous convertir au Seigneur, et ne différez pas de jour en jour; car sa colère viendra soudain, et au jour de la vengeance il vous perdra. » (*Eccli.*, V, 8, 9.) Qu'allez-vous donc faire dans votre malice présomptueuse? Vous abandonnez-vous au désespoir, votre perte est certaine; vous livrez-vous à l'espérance? elle n'est pas moins assurée. Où trouverez-vous un lieu sûr où, à l'abri de ce double

liceat. Et si non facit, ibi non facit, ubi homines timet. Omnino animo quodam (a) gladiatorio, quoniam vitam desperat, quidquid potest facere ad satiandam cupiditatem et libidinem suam facit, tanquam devotus ad victimam. Tales desperatione pereunt. Contra istos pro his, id est contra tales cogitationes eorum, vigilans Scriptura dixit : In quacumque die conversus fuerit iniquus, et fecerit justitiam, omnes iniquitates ejus obliviscar. (*Ezech.*, XVIII, 21 ; XXXIII, 15.) Rursus (b) recreata anima, si his verbis crediderit, a desperationis malo, inveniet aliam foveam, ut quæ desperatione perire non potuit, spe pereat. Et quis est qui spe pereat? Ecce qualem propono, qui dixerit in animo suo : Jam Deus veniam promisit omnibus avertentibus se a peccatis, in quacumque hora conversi fuerint, omnes iniquitates eorum obliviscetur : ergo faciam quidquid volo; quando voluero convertam me, delebiturque quod fecero. Quid dicemus? quia non quando se converterit, curat Deus pœnitentem? dimittit Deus omnia peccata præterita? Si negamus, indulgentiæ divinæ contradicimus : verbis denique propheticis obviamus, divinis eloquiis repugnamus. Non est hoc fidelis dispensatoris.

4. Recurrit, et dicit mihi quisquam : Dabis ergo laxamentum peccatis, ut faciant homines quidquid volunt, promissa venia, promissa impunitate cum se converterint? (c) Laxant habenas ad peccandum : feruntur magno impetu, nullo revocante, spe desperati. Itane vero, vigilaret Scriptura adversus desperantes, et non vigilaret adversus male sperantes? Audi ejus vigilias adversus malam et perversam spem : « Ne tardes converti ad Dominum, neque differas de die in diem : subito enim veniet ira ejus, et in tempore vindictæ disperdet te. » (*Eccli.*, V, 8 et 9.) Quid est ergo, maligne sperator? Si desperes, peris; si speres, peris. Ubi tibi tutus locus erit, ut ab utraque fovea te eripias, et constituas te in via recta,

(a) Editi *gladiatoritio*. At Victorinus Ms. *gladiatorio*. Sic in Psal. LXX, n. 1. *jam habens quasi gladiatorium animum, ut ideo faciat quidquid vult, quia necessario damnandus est.* — (b) Victorinus codex : *Rursus creata est anima in his verbis, liberata a desperationis malo, invenit aliam foveam.* — (c) Vict. codex : *Laxas habenas ad peccatum.*

précipice, vous puissiez marcher dans la voie droite, servir Dieu, avoir pitié de votre âme et être agréable au Seigneur. Vous vous laissez aller à un désespoir coupable; on vous dit : « En quelque jour que l'impie se convertisse, j'oublierai toutes ses iniquités. » Vous commenciez à ouvrir votre cœur à une espérance non moins injuste, l'Ecriture vous dit : « Ne tardez point de vous convertir au Seigneur, et ne différez pas de jour en jour. » Ainsi la providence miséricordieuse de Dieu vous environne de toutes parts. Qu'avez-vous à répondre? Dieu m'a promis le pardon de mes fautes, il me l'accordera dès que je me convertirai. Oui, sans doute, il vous l'accordera lorsque vous vous convertirez; mais pourquoi ne pas vous convertir? Parce qu'il me l'accordera lorsque je me convertirai. Oui, j'en conviens, il vous l'accordera au moment où vous vous convertirez, mais ce moment quand viendra-t-il? Pourquoi n'est-ce pas aujourd'hui, pourquoi n'est-ce pas maintenant que vous m'écoutez? pourquoi n'est-ce pas maintenant que vous m'acclamez, que vous me louez? Que mes cris vous viennent en aide, et que les vôtres déposent contre vous, pourquoi n'est-ce pas aujourd'hui? pourquoi n'est-ce pas dans ce moment? Demain, dites-vous, Dieu m'a promis le pardon de mes fautes. Vous vous promettez un lendemain? Ah! si vous découvrez dans les livres saints que le Dieu qui a promis le pardon au pécheur repentant, vous a promis aussi un lendemain, alors différez votre conversion jusqu'au lendemain. Mais au contraire, n'a-t-il pas commencé tout d'abord les reproches qu'il vous adresse par vous inspirer une terreur salutaire en vous disant : « Ne différez point de jour en jour, car sa colère viendra soudain? » Mais sans doute, ô homme sage, vous craignez de vivre chrétiennement plus de deux jours. Si le jour de demain vous est assuré, joignez-y le jour présent et vous aurez ainsi deux jours de conversion. Si le jour de demain vous fait défaut, le jour présent vous sauvera du danger, et si le lendemain vous est accordé, vous l'ajouterez au jour actuel. Mais non, vous désirez une longue vie, et vous ne craignez pas une vie mauvaise, vous voulez vivre longtemps, et vivre dans le mal. Vous cherchez à prolonger vos iniquités, pourquoi ne pas chercher plutôt à prolonger vos bonnes œuvres? Tout ce que vous pouvez désirer, ne le désirez-vous pas dans les meilleures conditions? La vie sera donc la seule chose qui sera mauvaise pour vous. Je vous demande quel vêtement vous désirez; un bon vêtement, me répondez-vous; quelle campagne? une bonne campagne; quelle épouse? une bonne épouse; quels enfants? de bons enfants; quelle maison? une bonne maison; la vie est la seule chose que vous vouliez avoir mauvaise. Eh quoi? vous préférez la vie à tous les biens que vous possédez, et de tous ces biens la vie est la seule chose qu'il vous est indifférent d'avoir mauvaise. Car enfin tous ces biens que vous désirez, ces vêtements, cette maison, cette campagne et toutes les autres choses, vous êtes

serviens Deo, miserans animam tuam, placens Deo? Male desperabas, audisti : « In quacumque die conversus fuerit iniquus, omnes iniquitates ejus obliviscar. » Male sperare cœperas, audisti : « Ne tardes converti ad Dominum, neque differas de die in diem. Undique te circumdedit providentia Dei misericorditer. » Quid dicis? Promisit mihi Deus indulgentiam: quando me convertero dabit eam. Plane dabit, quando te converteris : sed quare te non convertis? Quoniam quando me convertero, dabit. Prorsus quando te converteris, dabit : sed ipsum quando quando est? Quare non hodie est? quare non cum tu me audis? quare non cum clamas? quare non cum laudas? Clamor meus sit adjutor pro te : clamor tuus sit testis contra te. Quare non hodie? quare non modo? Cras, inquit; indulgentiam mihi Deus promisit. Cras tu tibi promittis? Aut si forte, si mihi legis de libro sancto, sicut indulgentiam tibi promissam esse converso, sic tibi promissum crastinum diem, differ et crastinum. Nonne hoc primo posuit in terrore medicinali, nonne cum te increparet hoc dixit : « Ne differas de die in diem; subito enim veniet ira ejus? » Sed videlicet homo sapiens times ne plus habeas biduo bonæ vitæ. Si erit crastinus dies, sit et hodiernus; et biduum sit. Si enim non erit crastinus dies, hodiernus securum te inveniet : si autem erit crastinus, addetur hodierno. Tu autem cupis habere longam vitam, et non times habere malam vitam. Diu vis vivere, et male vivere. Longum malum quæris, quare non potius longum bonum? Quid autem non bonum habere vis? Sola vita erit, quæ in te mala incurrit. Qualem vestem quæras, si interrogem te, bonam respondes, qualem villam, bonam; qualem conjugem, bonam; quales filios, bonos; qualem domum, bonam; solam vitam malam. Et omnibus bonis tuis præponis vitam, et inter omnia bona tua solam vis vitam malam. Nam omnia illa, quæ bona requirebas, vestem, domum;

prêt à les sacrifier pour conserver votre vie. Qu'on vienne vous dire : Donnez-nous tous ces biens, ou je vous ôte la vie, vous abandonnerez tous vos biens, pour conserver cette vie même mauvaise. Pourquoi ne pas vouloir que votre vie soit bonne, puisque pour cette vie même mauvaise vous êtes disposé à sacrifier tous vos autres biens? Toute excuse vous est donc ôtée, il ne vous reste plus qu'à vous accuser pour échapper à la condamnation qui vous attend.

Après le Sermon.

5. Nous exhortons votre charité à écouter avec courage, avec vigilance les paroles de Dieu dont les prêtres sont pour vous les ministres (1). Car le Seigneur notre Dieu est la vérité même que vous entendez, quelle que soit la bouche qui vous l'annonce, et le plus grand parmi vous est celui qui est le plus petit. Nous avons parlé d'abord, suivant la coutume établie, c'est à vous d'accomplir par un sentiment d'amour ce qu'ils vous ont enseigné.

SERMON XXI.

Sur ces paroles du Psaume LXIII, verset 11 : *Le juste se réjouira dans le Seigneur.*

1. « Le juste se réjouira dans le Seigneur et il mettra en lui son espérance, et les cœurs droits seront glorifiés. » (*Ps.* LXXIII, 11.) Voilà ce que nous venons de chanter de bouche et de cœur. Voilà les paroles que le Psalmiste adresse à Dieu avec une conscience et une langue chrétiennes. « Le juste se réjouira dans le Seigneur. » et non dans le siècle. « La lumière s'est levée sur le juste, dit-il dans un autre psaume, et la joie sur ceux qui ont le cœur droit. » (*Ps.* XCVI, 11.) Voulez-vous savoir quelle est la source de cette joie? il vous répond : Le juste se réjouira dans le Seigneur. La lumière s'est levée sur le juste, dit-il ailleurs, et dans un autre endroit : « Mettez vos délices dans le Seigneur, et il remplira les désirs de votre cœur. » (*Ps.* XXXVI, 4.) Que nous est-il ordonné, et que recevons-nous en échange? quel commandement nous est fait, quelle récompense nous est donnée? On nous commande de nous réjouir dans le Seigneur. Comment peut-on se réjouir dans une chose qu'on ne voit point? Pouvons-nous voir le Seigneur? Cette vision nous est promise, mais tant que nous habitons dans ce corps nous ne marchons que par la foi, nous voyageons loin du Seigneur, nous marchons dans la foi et non dans la claire vue. Nous parviendrons à cette claire vision, lorsque nous verrons s'accomplir cette prédiction de l'a-

(1) Les évêques étaient les seuls dans les premiers temps pour prêcher la parole de Dieu dans l'Eglise, c'était une des fonctions qui leur étaient propres. Ce privilége fut ensuite accordé aux simples prêtres, mais non pas dans le même temps pour toutes les Eglises. Les Orientaux commencèrent les premiers, comme nous le voyons par l'exemple de Pierius prêtre d'Alexandrie, de Chrysostome prêtre d'Antioche et de plusieurs autres. Cette coutume n'était pas adoptée en Afrique avant saint Augustin qui fut le premier à qui l'évêque Valère,

villam, et cætera, paratus es dare pro vita tua. Si tibi quisquam dixerit : Aut da mihi omnia bona tua, aut aufero vitam tuam : paratus es omnia bona tua dare, et illam etiam malam tenere. Quare non vis ut tibi sit bona, pro qua etiam mala das omnia bona? Ecce ablata est excusatio, adsit accusatio, ne (*a*) inveniat damnatio.

Post Sermonem.

5. Exhortamur Caritatem Vestram, ut impigre et vigilanter verba Dei ministrantibus presbyteris vos audire non pigeat. Dominus enim Deus noster est ipsa veritas, quam auditis per quemlibet loquatur; et nemo est major in vobis, nisi qui minor fuerit. Præloquendum ergo nobis fuit ex more, et vos facite ex amore.

SERMO XXI (*b*).

De eo quod scriptum est in Psalmo LXIII, 11 : *Jucundabitur justus in Domino.*

1. « Jucundabitur justus in Domino, et sperabit in eo, et gloriabuntur omnes recti corde. » (*Psal.* LXIII, 11.) Hoc certe voce et ore cantamus. Hæc verba Domino dixit et conscientia et lingua Christiana : « Jucundabitur justus in Domino, » non in sæculo. Lux orta est justo, dicit alibi, et rectis corde jucunditas. (*Psal.* XCVI, 11.) Quærens unde jucunditas, hic audis : « Jucundabitur justus in Domino. » Lux orta est justo, dicit alibi. Et alibi : Delectare in Domino, et dabit tibi petitiones cordis tui. (*Psal.* XXXVI, 4.) Quid nobis indicitur? quid donatur? quid jubetur? quid datur? Ut jucundemur in Domino. Quis jucundabitur in ea re, quam non videt? An forte videmus Dominum? Hoc in promissione detinemus : nunc autem per fidem ambulamus, quamdiu sumus in corpore, peregrinamur a Domino; per fidem, non per speciem. Tunc ad speciem veniemus, quando implebitur quod item Joannes dicit : Dilectissimi, filii Dei sumus, et nondum apparuit quid erimus : scimus quia cum apparuerit, similes ei erimus, quando eum videbimus sicuti est. (I *Joan.*, III, 2.) Tunc ergo magna et perfecta jucunditas, et tunc plenum gau-

(*a*) Vict. codex *ne veniat damnatio*. — (*b*) Alias V, ex Sirmondianis.

pôtre saint Jean : « Mes bien-aimés, nous sommes les enfants de Dieu, mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore. Nous savons que quand il viendra dans sa gloire, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. » (I *Jean*, III, 8.) Notre félicité aura donc toute son étendue, toute sa perfection, et notre joie toute sa plénitude lorsque nous cesserons d'être allaités par l'espérance pour être nourris par la réalité. Et cependant dès cette vie, avant que cette réalité vienne à nous et que nous arrivions jusqu'à elle, mettons notre joie dans le Seigneur. L'espérance qui doit être suivie de la réalité ne donne pas une joie médiocre. Voyez les biens du temps, la joie non pas du Seigneur mais du siècle, ils sont l'objet de bien des affections, qui ne possèdent point encore ce qu'elles aiment, et cependant quelle ardeur dans cette espérance qui court sans pouvoir atteindre la réalité! Ainsi par exemple, vous aimez l'argent, vous ne l'aimeriez pas si vous n'espériez l'avoir en votre possession; vous aimez une femme qui n'est pas encore votre épouse, mais qui doit la devenir, vous l'aimez avant qu'elle soit épouse, peut-être après votre union la détesterez-vous autant que vous l'avez aimée. Pourquoi ce changement? Parce que vous n'avez pas trouvé en elle après le mariage les qualités que votre imagination lui attribuait avant qu'elle fût votre épouse. Dieu au contraire, qui bien qu'absent est l'objet de notre amour, ne peut rien perdre en se rendant présent à nous. Quelque haute que soit l'idée que l'esprit de l'homme se fasse de ce souverain bien qui n'est autre que Dieu, elle est faible, elle est fort au-dessous de la réalité, et la possession de ce bien suprême dépassera tout ce que la pensée de l'homme avait pu concevoir. Nous l'aimerons donc beaucoup plus quand nous aurons le bonheur de le voir, si nous avons pu l'aimer avant de parvenir à ce bonheur : Nous l'aimons donc maintenant en espérance. Voilà pourquoi « le juste se réjouira dans le Seigneur, » et comme il ne le voit pas encore, le Psalmiste ajoute aussitôt : « Et il mettra en lui son espérance. »

2. Cependant nous avons les prémices de l'Esprit, et nous pouvons peut-être nous approcher par lui de l'objet de notre amour et avoir un avant-goût bien faible, il est vrai, de cette nourriture divine que nous devons manger et boire un jour avec avidité. Comment le prouverons-nous? Car enfin ce Dieu qu'on nous commande d'aimer, dans lequel nous devons mettre toute notre joie, n'est ni l'or, ni l'argent, ni la terre, ni le ciel, ni cet éclat du soleil, ni tout ce qui brille dans le ciel ou ce que la lumière inonde

donna ce pouvoir dans l'Eglise d'Hippone, comme l'atteste Possidius dans la vie du saint Docteur, chapitre V : « Il lui donna, lorsqu'il n'était que simple prêtre le pouvoir de prêcher et d'expliquer continuellement l'Evangile dans l'église contre l'usage et la coutume des autres Eglises d'Afrique. » L'exemple de Valère fut suivi par d'autres évêques, et en particulier par Aurèle évêque de Carthage que saint Augustin félicita dans une lettre (autrefois la LXXVIIme, maintenant la XLIme) d'avoir établi dans son Eglise que les prêtres annonceraient la parole sainte au peuple en sa présence. Aussi saint Augustin donne comme une coutume depuis longtemps reçue que les prêtres partageaient avec les évêques ce privilége dans son sermon 49 *sur les paroles du Seigneur :* « Est-ce que souvent l'évêque ou le prêtre ne montent pas pour parler au peuple d'un endroit plus élevé, etc. » Cet usage ne fut adopté que plus tard dans les Gaules. En effet le deuxième concile de Vaise, postérieur de cent ans à saint Augustin, donne aux prêtres le pouvoir de prêcher la parole de Dieu, il paraît donc probable qu'ils ne l'avaient pas auparavant; ce qui est confirmé par le témoignage du diacre Cyprien dans la Vie de saint Césaire d'Arles. (Sirmond.)

dium, ubi jam non spes lactat, sed res nutrit. Tamen etiam nunc, ante quam res ipsa veniat nobis, ante quam nos ad rem ipsam veniamus, jucundemur in Domino. Neque enim parvam jucunditatem habet spes, cujus postea erit res. Et in istis temporalibus rebus, (a) in jucunditate, non Domini, sed sæculi, nonnulli multa amant, et ad ea quæ amant, nondum pervenerunt : et tamen ardor in spe currit, rem nondum tenet. Verbi gratia, amas pecuniam, non amares, si non sperares : amas uxorem, non ductam, sed adhuc ducendam; et forte ducenda amatur, ducta odio habebitur. Quare hoc? Quia talis non apparuit ducta, qualis ab animo pingebatur ducenda. Deus autem non vilescit præsens, amatur absens. Quantumcumque enim sibi humana mens exaggeraverit bonum quod Deus est, minus agit, et valde infra est; et necesse est plus inveniat adeptio, quam formabat cogitatio. Plus ergo amabimus cum viderimus, si potuerimus amare et ante quam videremus. Modo ergo in spe amamus. Ideo « jucundabitur, inquit, justus in Domino. » Et continuo, quia nondum videt, « et sperabit in eo. »

2. Habemus tamen primitias Spiritus, et aliunde fortasse, ei quem diligimus, propinquamus; et quod avide manducaturi et bibituri sumus, nunc, etsi tenuiter, prælambimus atque gustamus. Unde hoc probamus? Neque enim Deus, quem jubemur diligere, in quo jubemur jucundari, aurum est, aut argentum est, aut terra est, aut cœlum est, aut lux ista solis est, aut quidquid de cœlo fulget, aut quid-

(a) In Flori collectione : *Et in istis temporalibus rebus jocunditatem, non Domini, sed sæculi, nonnullam multi amant.* In Victorino Ms. *nonnulla multi.*

de ses rayons sur la terre, Dieu n'est pas un corps quel qu'il soit, c'est un esprit. Aussi, les adorateurs de Dieu, nous dit-il, doivent l'adorer en esprit et en vérité. (*Jean,* IV, 22.) Ce n'est pas dans un lieu occupé par les corps, parce qu'il n'est pas un corps; ce n'est pas sur une montagne élevée, dont la hauteur, ce semble, vous rapprocherait de Dieu : « Dieu est élevé, il est vrai, mais il abaisse ses regards sur ce qui est humble, et ne connaît que de loin ce qui s'élève, » (*Ps.* CXXXVII, 6) mais ce n'est pas de loin qu'il considère les humbles. Oui, sans doute, il est le Très-Haut, me dit-on, et s'il ne connaît que de loin ce qui est élevé, c'est de bien plus loin encore qu'il doit considérer ce qui est humble. Si son élévation l'éloigne des choses hautes qu'il ne connaît que de loin, ne doit-elle pas l'éloigner beaucoup plus encore de ce qui est humble? Non, il n'en est pas ainsi : « Dieu est élevé, et il abaisse ses regards sur les humbles. » Comment les abaisse-t-il? « Le Seigneur est proche de tous ceux qui ont le cœur brisé. » (*Ps.* XXXIII, 19.) Ne cherchez donc point de haute montagne au sommet de laquelle vous vous croiriez plus rapproché de lui. Si vous vous élevez, il s'éloigne de vous; si vous vous humiliez, il s'abaisse jusqu'à vous. Le Publicain se tenait au loin, et Dieu se rapprochait bien plus facilement de lui; il n'osait pas lever les yeux vers le ciel, et il avait déjà au dedans de lui-même le Créateur du ciel. Comment donc Dieu peut-il être l'objet de notre joie, s'il est si loin de nous? C'est de vous qu'il dépend de rapprocher ou d'éloigner la distance qui le sépare de vous. Aimez-le, et il s'approchera de vous; aimez-le, et il habitera en vous. « Le Seigneur est proche, n'ayez aucune inquiétude. » (*Philip.*, IV, 5, 6.) Voulez-vous une preuve que Dieu habite avec vous, si vous l'aimez? Dieu est charité. (I *Jean*, IV, 8.) Pourquoi laisser égarer au loin les fantômes de votre imagination, et vous demander : Savez-vous ce qu'est Dieu, et quelle est sa nature? Il n'est rien de ce que votre imagination vous représente, il n'est rien de ce que votre pensée peut concevoir. Car si c'était lui, il serait incompréhensible pour la pensée de l'homme. Mais pour vous faire goûter tant soit peu ce qu'il est, je vous dirai : Dieu est charité. Me demanderez-vous : Qu'est-ce que la charité? La charité c'est ce qui nous fait aimer. Et quel objet offre-t-elle à notre amour? Un bien ineffable, le bien source de tout bien, le bien créateur de tous les biens. Mettez votre joie dans celui de qui vous tenez tout ce qui vous charme dans les créatures. Je ne parle point du péché, car c'est la seule chose que vous ne teniez pas de lui. A l'exception du péché, c'est de lui que vous tenez tout ce que vous avez.

3. Si je vous dis de faire vos délices de celui à qui vous devez tout ce qui vous charme

quid de terra resplendet luce perfusum. Nullum corpus est Deus, spiritus est. Ideo, inquit, qui adorant, in spiritu et veritate oportet adorare. (*Joan.*, IV, 22.) Non in loco aliquo corporis, quia non est corpus : non tanquam in monte excelso, ut per altitudinem montis putes te propinquare Deo. Excelsus quidem est Dominus, sed humilia respicit; excelsa autem a longe cognoscit (*Psal.* CXXXVII, 6); humilia non longe. Certe excelsus est, et utique, si excelsa a longe cognoscit, humilia longinquius debet advertere. Si ab excelsis celsitudine sua longinquus est, ut ea a longe cognoscat, quanto magis, ait aliquis, ab humilibus ejus longe celsitudo secessit? Non ita est. Excelsus est enim Deus, et humilia respicit. Quomodo ea respicit? Prope est Dominus omnibus his qui obtriverunt cor. (*Psal.* XXXIII, 19.) Noli ergo quærere montem altum, unde tibi vicinior esse videaris. Si extollis te, longe secedit a te : si humilias te, inclinat se ad te. Publicanus de longe stabat, et ideo Deus illi facilius propinquabat : nec oculos levare audebat ad cœlum, et jam secum habebat qui fecerat cœlum. (*Luc.*, XVIII, 13.) Unde ergo jucundamur in Domino, si a nobis tam longe est Dominus? Ut non sit longe, et ut longe sit, tu facis. Ama, et propinquabit : ama, et habitabit. Dominus in proximo est, nihil solliciti fueritis. (*Philip.*, IV, 5, et 6.) Vis videre quam si amaveris tecum sit? Deus caritas est. (I *Joan.*, IV, 8.) Quid longe lateque volitant phantasmata cogitationis tuæ, et dicis tibi : Putas quid est Deus? putas qualis est Deus? Quidquid finxeris, non est : quidquid cogitatione comprehenderis, non est. Si enim ipse esset, cogitatione comprehendi non posset. Sed ut aliquid gustu accipias, Deus caritas est. Dicturus es mihi : Putas quid est caritas? Caritas est qua diligimus : quid diligimus? ineffabile bonum, (*a*) bonum beneficum, bonum bonorum omnium creatorem. Ipse te delectet, a quo habes quidquid te delectat. Non peccatum dico : nam peccatum solum ab illo non habes. Excepto peccato, ab illo habes quidquid aliud habes.

3. Non ergo, quod dixi, ipse te delectet, a quo

(*a*) Victorinus Ms. non habet *bonum beneficium.*

dans les objets créés, gardez-vous d'y comprendre le péché et de dire : Le péché me plaît, est-ce de Dieu que je tiens le péché? Et, d'abord, est-ce vraiment le péché qui vous charme, ou plutôt n'est-ce pas une autre chose qui est pour vous l'occasion du péché ? C'est donc en aimant la créature d'une manière déréglée, contraire à l'usage honnête et permis, c'est en aimant la créature contre la loi et la volonté du Créateur que vous péchez. Ce n'est point le péché lui-même que vous aimez, mais l'amour déréglé que vous avez pour l'objet de votre affection, vous fait tomber dans les filets du péché. Vous désirez l'appat suspendu à l'hameçon, sans le savoir vous vous nourrissez du péché et vous allez même jusqu'à le défendre : Si c'est un péché de boire beaucoup, dites-vous, pourquoi Dieu a-t-il créé le vin ? Si c'est un péché d'aimer l'or, et je l'avoue, j'aime l'or et non le Créateur ; pourquoi Dieu qui est le créateur de l'or, a-t-il créé ce qu'on ne peut aimer sans crime? Or considérez attentivement toutes les autres choses que vous aimez d'un amour désordonné, et qui sont la source de toutes les dissolutions et de tous les crimes, et vous verrez que toute créature de Dieu est bonne, et que le péché est dans l'usage déréglé que vous en faites. Ecoutez donc cette vérité, ô homme, vous dites : Pourquoi Dieu a-t-il créé ce qu'il me défend d'aimer. Il n'aurait pas dû donner l'être à ces créatures, et alors je ne les aurais pas aimées ; il n'aurait pas dû créer ce qu'il me défend d'aimer, et ce que je ne puis aimer sans encourir la damnation. Si cette créature que vous aimez d'un amour désordonné, parce que vous ne vous aimez pas vous-même, pouvait prendre la parole, elle vous répondrait : Vous ne voudriez pas que Dieu m'eût créée, je n'aurais pas été ainsi l'objet de vos affections, mais voyez combien vous êtes injuste, et comme l'excès de cette injustice ressort de vos paroles elles-mêmes. Vous voulez bien que Dieu qui est au-dessus de vous vous ait créé et vous ne lui accordez pas qu'il ait pu donner l'être à d'autres créatures également bonnes. Dieu en vous créant a fait une bonne chose, mais il est encore d'autres choses également bonnes, les unes plus grandes, les autres plus petites, les unes terrestres, les autres spirituelles, d'autres temporelles ; toutes cependant sont bonnes, parce qu'elles sont l'œuvre d'un Dieu essentiellement bon. Voilà pourquoi il est écrit dans un endroit des divines Ecritures : « Réglez en moi la charité. » (*Cant.*, II, 4.) Dieu en vous créant a créé une bonne chose, il a donné l'être à des créatures qui sont au-dessous de lui comme au-dessous de vous. Vous êtes au-dessous de lui, mais vous êtes au-dessus des autres créatures, n'allez pas laisser le bien supérieur à tous les biens pour vous courber vers des biens d'une nature inférieure. Soyez droit si vous voulez être loué, car la louange est réservée à ceux qui ont le cœur droit. » (*Ps.* LXIII, 11.) Quelle est la cause de tous vos péchés ? c'est l'attachement désordonné

habes quidquid te delectat, peccatum intelligas, et dicas : Ecce delectat me peccatum, numquid a Deo habeo peccatum? Vide primo ne forte non te delectet peccatum, sed aliud te delectet, ubi facias peccatum. Amando ergo creaturam inordinate, contra usum honestum, contra licitum, contra ipsius Creatoris legem et voluntatem amando creaturam peccas. Non ipsum peccatum amas : sed male amando quod amas, illaquearis peccato. Escam in reti appetis, et nesciens peccato vesceris : idemque sic defendis. Si peccatum est multum bibere, quare vinum instituit Dominus? Si peccatum est aurum amare, amator sum auri, non Creatoris : Creator auri Deus est ; quare creavit quod amare malum est? Sic cætera quæ amas male, in quibus est omnis luxuria, ubi committuntur multa flagitia : attende, inspice, considera, quia omnis creatura Dei bona est, et illic peccatum non est, nisi quia male uteris. Hoc ergo audi, o homo. Dicis : Quare Deus instituit quod me amare prohibet? Non ipse institueret, et non esset quod ego amarem ; non institueret creaturam, quam me jubet non amare ; et non esset quod amarem, et amando damnarer. Si vocem habere posset ipsa creatura, quam male amas, quia nec te amas, responderet tibi : Nolles ut faceret me Deus, ne esset quod amares ; nunc ergo vide quam iniquus sis, et in ipsis verbis tuis iniquissimus deprehendaris : velles ut Deus faceret te, qui est super te, et nolles faceret aliud bonum. Quod tibi fecit Deus, bonum est : sed alia sunt magna bona, alia parva bona ; alia terrestria bona, alia spiritualia bona, alia temporalia bona : omnia tamen bona, quia bonus fecit bona. Ideo quodam in loco Scripturarum divinarum dicitur : Ordinate in me caritatem. (*Cant.*, II, 4.) Bonum aliquid te fecit Deus, sub se fecit aliquid inferius et sub te : sub alio es, super aliud es : noli relicto superiore bono, curvare te ad inferius bonum. Rectus esto, ut lauderis : quia « laudabuntur omnes recti corde. »

aux choses dont Dieu vous a donné l'usage. Faites un bon usage des choses d'un ordre inférieur et vous parviendrez à la jouissance méritée du bien supérieur à tous les biens.

4. Soyez maintenant attentif et discutez vos propres connaissances, interrogez et les choses qui sont à votre usage et vous-même qui en faites usage. Je suppose que dans la gestion de vos affaires, vous préfériez l'argent à l'or, le plomb à l'argent, la poussière au plomb, est-ce que tous vos associés, si vous êtes négociant, ne vous accuseront pas d'insigne folie? ne vous excluront-ils pas de la société, comme un homme qui en est la ruine, comme un homme dont il faut guérir la tête? Que pourraient faire autre chose vos associés en vous entendant dire; l'argent a plus de prix que l'or, ou l'argent vaut mieux que l'or. Est-ce que tous ne vous crieront pas de concert : Insensé, vous vous trompez, quelle erreur est donc la vôtre en préférant l'argent à l'or? Et personne ne vous dira : Quelle erreur est la vôtre en préférant l'or à Dieu. Comment, dit-on, préférai-je l'or à Dieu. Si je ne sais par quelle aberration je préférais l'argent à l'or, je serais accusé de folie, parce que de deux substances que j'ai toutes deux sous les yeux, que je vois, que je touche, je préfère celle qui a le moins de prix à celle qui en a davantage : Mais comment puis-je préférer l'or à Dieu? Je vois l'or, je ne vois pas Dieu : Ce n'est point là vous excuser. Pourquoi aimez-vous l'argent? Parce qu'il a du prix. Pourquoi estimez-vous l'or davantage; parce qu'il a plus de prix encore. Ainsi l'argent est cher, l'or est plus cher, Dieu est la charité même.

5. Je vais vous citer un des bienfaits de Dieu, pour vous convaincre par une voie plus abrégée que vous préférez l'or à Dieu, bien que vous voyiez l'or, sans que d'un autre côté vous puissiez voir Dieu, ce qui vous fait croire que vous n'êtes pas coupable de cette préférence, parce que personne ne songe à préférer une chose qu'il voit à une autre qu'il ne voit point. Voici donc ce que j'avance, que vous en semble? La foi est-elle de l'argent? Est-elle de l'or? Est-elle de la monnaie? Est-elle un troupeau de brebis? Est-elle de la terre? Est-elle du ciel? Non, elle n'est rien de tout cela, et cependant elle est quelque chose. Non-seulement elle est quelque chose, mais elle est quelque chose de grand. Cependant, je ne parle point ici de cette foi supérieure d'où vous vient le nom de fidèle qui vous donne le droit d'approcher de la table du Seigneur et de redire avec foi les paroles que vous enseigne la foi; j'écarte cette foi pour le moment. Je parlerai de cette foi à laquelle on donne ordinairement ce nom, non pas de cette foi supérieure que votre Dieu vous prescrit, mais de celle que vous exigez de votre serviteur. Je parle de cette foi, parce que votre Dieu vous en fait aussi un

(*Psal.* LXIII, 11.) Unde enim peccas, nisi quia inordinate tractas res, quas in usum accepisti? Esto bene utens rebus inferioribus, et eris recte fruens bono superiore.

4. Nunc audi, et discute ipsas agnitiones tuas : et interroga te qui tractas, et res quas tractas. Ecce si in negotio tuo argentum præponas auro, si plumbum argento, si pulverem plumbo; nonne ab omnibus sociis tuis, si forte negotiator es, dementissimus judicaberis, et ab eorum societate seduceris, dicerisque damnosus, et forte etiam toto capite sanandus? Quid aliud enim dicerent omnes socii tui, cum dixeris : Carius est argentum auro, aut melius est argentum auro? Nonne hæc clamabunt : Insane deciperis : quid pateris, quando præponis argentum auro? Et nemo tibi dicet : Quid pateris, quando præponis aurum Deo? Quomodo, inquit, præpono aurum Deo? Si enim per quamdam dementiam præposuero argentum auro, ideo demens dicor, quia de duabus speciebus, quas ambas video, quas ambas intueor, quas ambas manu contrecto, præpono viliorem cariori : aurum Deo quomodo præpono? aurum video, Deum non video. Nec hinc te excusabis. Quare amas argentum? quia carum est, quia caro valet. Quare plus aurum? quia carius est. Argentum carum, aurum carius : Deus ipsa caritas est.

5. Ecce aliquid dicam muneris Dei, ut citius te convincam, quomodo præponis aurum Deo; quamvis aurum videas, Deum non videas; et ideo tibi non videaris præponere, quia velit nemo præponere rem quam videt ei rei quam non videt. Ecce aliquid dico. Quid tibi videtur? fides argentum est? aurum est? nummus est? pecus est? terra est? cœlum est? Nihil horum est, et tamen aliquid est. Non tantum aliquid est, sed magnum est aliquid. Interim non loquor de fide illa superiore, qua fidelis vocaris, accedens ad mensam Domini tui, respondens ex fide verba fidei : interim hanc submoveo paulisper. De illa fide loquar, quæ vulgo etiam fides dicitur : non quam magnam tibi imperat Deus tuus, sed quam tu exigis a servo tuo. Ipsam dico, quia et ipsam imperat tibi Dominus tuus, ne cuiquam fraudem facias,

devoir en vous commandant d'éviter toute fraude, d'être probe dans les affaires, fidèle à la foi que vous avez jurée à votre épouse : Dieu vous fait donc un commandement de cette foi. Or, cette foi, qu'est-elle ? Assurément vous ne la voyez pas, et si vous ne la voyez pas, pourquoi ces cris, quand on la viole à votre égard ? Vos réclamations sont une preuve que vous la voyez. Vous disiez : Comment puis-je préférer l'or à Dieu ? Je vois l'or, je ne vois pas Dieu. Or, voici que vous voyez l'or, et vous ne voyez point la foi. Ou plutôt pour parler plus justement, vous voyez la foi, quand vous l'exigez des autres, mais vous ne la voyez plus quand on la réclame de vous. Vous criez les yeux ouverts : Soyez fidèle à la foi que vous avez jurée ; vous criez les yeux fermés : Je ne vous ai rien promis. Ouvrez donc les yeux dans les deux cas, homme injuste, ne sacrifiez point la foi, mais l'iniquité, et rendez aux autres ce que vous exigez d'eux.

6. Vous voulez affranchir votre esclave (1), et vous le conduisez par la main dans l'église. On fait silence, on lit l'acte d'affranchissement, ou l'on donne suite à votre volonté. Vous déclarez que vous affranchissez votre esclave, parce qu'il vous a toujours été fidèle. Voilà ce que vous aimez, ce que vous honorez, ce que vous récompensez par la liberté ; vous faites tout ce que vous pouvez, vous le rendez libre, parce que vous ne pouvez le rendre éternel. Votre Dieu à son tour élève la voix contre vous, et se sert pour vous convaincre de ce que vous faites à l'égard de votre serviteur. Voici ce qu'il vous dit au fond du cœur : Vous avez conduit votre serviteur de votre maison dans la mienne, vous voulez le ramener libre de ma maison dans la vôtre, mais pourquoi vous-même me servez-vous si mal dans ma maison ? Vous lui donnez ce qui est en votre pouvoir, je vous promets ce que je puis, vous lui donnez la liberté parce qu'il vous a été fidèle, et moi je vous donne l'éternité en récompense de votre fidélité. Pourquoi raisonner encore contre moi dans votre âme ? Faites preuve à l'égard de votre Seigneur de cette fidélité que vous louez dans votre serviteur. Porteriez-vous l'arrogance jusqu'à vous croire digne d'avoir un serviteur fidèle dans cet homme dont vous dites : Je l'ai acheté, tandis que je ne serais pas digne d'avoir un serviteur fidèle dans l'homme que j'ai créé ? Voilà le langage que votre Seigneur vous tient au fond du cœur, là où nul autre que vous ne peut entendre, et où celui qui vous parle dit toujours la vérité. Et quoi de plus vrai que ce langage ? Ne cherchez pas à lui fermer vos oreilles. Vous aimez la fidélité dans votre serviteur, et certes vous ne la voyez pas. Pourquoi cependant l'aimez-vous dans un autre,

(1) Constantin-le-Grand par une faveur particulière accorda que les affranchissements pourraient se faire dans l'église en présence de l'évêque, comme nous l'avons fait remarquer dans un autre endroit à l'occasion d'Ennodius, dans les opuscules duquel se trouve un acte ou une requête dressée au nom d'Agapit où il demande à l'évêque l'autorisation d'affranchir son esclave Gérome. Les raisons qu'il lui donne pour motiver son désir ont une analogie frappante avec celles qu'expose ici saint Augustin. (Sirmond.)

fidem serves in negotio, fidem serves uxori in lecto. Et hanc tibi fidem imperat Deus tuus. Quid est fides ista? Certe eam non vides : si non vides, quare quando tibi frangitur clamas? Clamore tuo convinco quod videas. Dicebas : Quomodo aurum Deo præpono? aurum video, Deum non video. Ecce aurum vides; fidem non vides. An quod verius est, fidem vides; sed quando exigis, vides illam; quando de te exigitur, non vis eam videre? Apertis oculis clamas : Redde fidem quam promisisti : clausis oculis clamas : Nihil tibi promisi. In utroque oculos aperi. Inique, noli fidem, sed ipsam iniquitatem perdere : quod exigis redde.

6. Servum tuum manumittendum manu ducis in ecclesiam. Fit silentium, libellus tuus recitatur, aut fit desiderii tui prosecutio. Dicis te servum manumittere, quod tibi in omnibus servaverit fidem. Hoc diligis, hoc honoras, hoc donas præmio libertatis : quidquid potes facis; facis liberum, quia non potes facere sempiternum. Deus tuus clamat ad te, et in servo tuo convincit te : dicit tibi in corde tuo : Duxisti servum tuum de domo tua ad domum meam; vis eum de domo mea liberum revocare in domum tuam : tu quare male servis in domo mea? Das illi quod potes; promitto tibi quod possum : tu facis liberum servantem tibi fidem; ego te facio sempiternum, si servaveris mihi fidem. Quid adhuc argumentaris contra me in animo tuo? Redde Domino tuo, quod laudas in servo tuo. An forte tibi tantum arrogas, ut te dignum putes, qui servum fidelem habeas, quem dicis : Comparavi; et ego non sum dignus, qui servum fidelem habeam, quem creavi? Hæc tibi loquitur Dominus tuus intus, ubi non audit, nisi tu; et ipse tibi loquitur, qui vera loquitur. Quid enim hac locutione verius? Noli obsurdescere. Ecce fidem amas in servo tuo; certe non vides fidem : quare illam amas in altero, et totum quod dixi in altero, et in servo quem pecunia comparasti, non

pourquoi aimez-vous tout ce que j'ai dit dans un autre, et dans un esclave que vous avez acheté à prix d'argent, mais que vous n'avez point créé? Dieu a sur vous un double droit, il vous a créé, il vous a racheté. Lorsque vous étiez encore dans le néant, vous dit-il, je vous ai créé, et après que vous vous êtes vendu au péché, je vous ai racheté. Pour affranchir votre esclave, vous brisez les tablettes qui constatent vos droits sur lui (1), mais Dieu ne brise pas les tablettes où sont inscrits ses droits et vos devoirs. Ces tablettes sont l'Evangile, où se trouve le sang qui vous a racheté; ces tablettes sont conservées, on les lit tous les jours pour vous avertir de votre condition et vous rappeler le prix auquel vous avez été racheté.

7. Si ce serviteur que vous affranchissez ne vous était pas fidèle, et ne se rendait pas digne par sa fidélité de la liberté que vous lui rendez, si vous le surpreniez se livrant dans votre maison à des actions frauduleuses, vous lui diriez bien haut : Méchant serviteur, vous ne me gardez pas la fidélité que vous me devez? Vous ignorez donc que je vous ai acheté? Vous ne savez pas que j'ai compté mon sang pour vous? Vous criez de toutes vos forces, vous faites retentir le ciel de ces plaintes : J'ai donné mon sang pour vous, méchant serviteur. Et tous ceux qui vous entendent répondent : C'est vrai. Mais ne rougiriez-vous pas si votre serviteur osait répondre à vos invectives et à vos cris, et venait à vous dire : Quel sang, je vous prie, avez-vous donné pour moi? Lorsque vous m'avez acheté, vous a-t-on ouvert la veine? Non, je vous entends, c'est votre argent que vous appelez votre sang. Vous aimez si passionnément l'argent, que vous ne craignez pas de l'appeler votre sang. Eh bien, votre Seigneur n'a besoin pour vous convaincre que de vos propres paroles. Vous dites que votre argent c'est votre sang, et vous exigez que l'esclave que vous avez acheté vous soit fidèle, parce que vous avez donné pour lui non pas votre sang, mais de l'argent, mais de l'or, rappelez-vous ce que j'ai donné pour vous. Lisez ce que portent vos tablettes, si vous en avez perdu le souvenir, lisez la mort du Sauveur pour vous, le coup de lance qui lui a ouvert le côté, le prix qu'il a payé pour vous racheter. Un homme vivant peut s'ouvrir la veine, donner son sang et ne point perdre la vie. Notre-Seigneur a fait beaucoup plus, c'est lui qui vous le dit : Ce n'est pas de mon corps vivant que mon sang a coulé, je vous ai racheté de mon sang, j'ajoute : je vous ai racheté par ma mort. Qu'avez-vous à dire? Rendez à votre Seigneur la fidélité que vous exigez de votre serviteur. Vous voyez donc l'or, vous voyez aussi la fidélité; si vous ne la voyiez pas, vous ne l'exigeriez pas, elle ne serait pas l'objet de vos éloges, vous ne la récompenseriez pas, en ren-

(1) Lorsqu'on affranchissait les esclaves, on brisait les tablettes sur lesquelles était inscrit l'acte qui constatait leur acquisition et leur esclavage, comme l'atteste saint Augustin dans un autre endroit, dans la lettre 185, n° 15, sur les Donatistes. « On brisait, dit-il, les tablettes des esclaves les plus mauvais, pour leur donner la liberté. » (Sirmond.)

tamen quem creasti? Gemina necessitudine tecum agit Dominus tuus. Et creavit te, et comparavit te. Ante quam esses, inquit tibi, feci te; cum ex te sub peccato venumdatus esses, redemi te. Ut manumittas servum tuum, frangis tabulas ejus : Deus non frangit tabulas tuas. Tabulæ tuæ Evangelium sunt; ubi est sanguis, quo comparatus es : manent, quotidie recitantur, admoneris conditionis tuæ, commemoratur tibi pretium tuum.

7. Si tibi servus tuus, quem manumittis, fidem non exhiberet, nec se manumissione tua dignum fidem servando faceret, et eum in aliquibus in domo tua fraudibus invenires, quid clamares? Male serve, fidem mihi non servas? Nescis quia emi te? nescis quia sanguinem meum pro te numeravi? Clamas quantum potes, et cœlum invidiosis pulsas vocibus : Sanguinem meum pro te dedi, male serve. Et omnes qui audiunt : Verum dicit. Si tibi auderet respondere sic invehenti et clamanti ipse servus tuus, non erubesceres si tibi dicat : Quem, rogo te, sanguinem pro me dedisti? quando me emisti, nec saltem te phlebotomasti. Sed sanguinem tuum pecuniam tuam vocas. Tantum amas pecuniam tuam, ut eam appeltes sanguinem tuum. De voce tua te convincit Dominus tuus. Vocas pecuniam tuam sanguinem tuum, et ideo exigis a servo tuo empto fidem, quia pro eo dedisti, non utique sanguinem, sed nummum, vel aurum : ego quid dederim, recolis. Tabulas tuas lege, si non recolis; lege pro te mortem Salvatoris, lanceam percussoris, pretium Redemptoris. Potest et homo vivens vena, ut dixi, percussa dare sanguinem suum, et tamen vivere : plus est quod tibi dicit Dominus tuus : Non de me vivente sanguis expressus est, sanguine meo te emi; addo, morte mea te emi. Quid habes quod dicas? Redde fidem domino tuo, quam exigis a servo tuo. Vides aurum, vides et fidem : non exigeres, si non videres; non laudares, si non videres; non libertate donares, si non videres : sed aurum

dant la liberté à votre serviteur, mais cet or vous le voyez des yeux du corps, et la fidélité des yeux de l'esprit. Ce que vous voyez des yeux du cœur est d'autant plus parfait que les yeux du cœur sont plus excellents que les yeux du corps. Cependant vous préférez l'or à cette fidélité que votre Seigneur exige de vous, vous ne rendez pas celui qui vous a été confié, et vous dites : Vous ne m'avez rien donné ; ou bien vous dites à celui à qui vous n'avez rien donné : rendez-moi ce que je vous ai confié. Vous ne rendez pas ce que vous avez reçu, et vous redemandez ce que vous n'avez pas donné? Eh bien acquérez donc de l'or, enlevez-le de cette manière, amassez des monceaux de boue. Pourquoi ces instances, pourquoi exiger qu'on vous rende ce que vous n'avez point confié, pourquoi nier le dépôt que vous avez reçu? Enlevez, multipliez ces gains funestes, vous avez rempli vos coffres, ils regorgent de l'or que vous y avez entassé, examinez le coffre de votre cœur, vous n'y trouverez plus la fidélité, vous l'avez perdue.

8. Rentrez donc en vous-mêmes, si vous avez été sensible à mes paroles, si elles ont excité dans votre âme une honte salutaire, si vous avez redressé les tortuosités de votre cœur dépravé, réjouissez-vous dans le Seigneur, mettez en lui vos délices. Réjouissez-vous dans ses commandements si vous voulez vous réjouir en lui. Faites vos délices de la foi, de l'espérance, de la charité, de la miséricorde, de l'hospitalité, de la chasteté. Ce sont là de vrais biens, les trésors de l'homme intérieur, les perles renfermées non dans votre coffre, mais dans votre conscience. Aimez à vous enrichir de ces biens qu'un naufrage ne peut vous enlever, car vous eût-il dépouillé de tout, votre fortune n'en serait pas moins grande. C'est ainsi que vous parvenez à cette droiture de cœur qui vous mérite les éloges de Dieu, vous ne reprochez point à votre Seigneur les accidents dont cette vie a pu être pour vous parsemée, vous bénissez même la verge de votre Père dont vous attendez l'héritage. Réfugiez-vous sous la main de celui qui vous châtie. Ne cherchez pas à vous dérober au châtiment, car celui qui vous l'inflige ne peut se tromper. Celui qui vous a créé sait la conduite qu'il doit tenir à votre égard. Pouvez-vous supposer que votre créateur, après avoir su vous donner l'existence, manque de la capacité nécessaire pour agir avec vous en toute justice? Vous n'étiez pas encore et il pensait à vous, car s'il n'y avait point pensé vous n'auriez jamais existé. Ainsi donc, lorsque vous n'étiez pas encore, Dieu a pensé à vous pour vous donner l'existence, et maintenant qu'il vous l'a donnée, qu'il vous la conserve, que vous vivez, que vous le servez, il n'aurait pour vous que de l'indifférence et du mépris? Oui, telle est sa conduite à mon égard, dites-vous; je l'ai déjà prié et il ne m'a point exaucé. Mais ne demandiez-vous pas ce que vous ne pouviez recevoir que pour votre

oculis carnis vides, fidem oculis cordis vides. Quanto meliores sunt cordis, tanto melius est quod vides oculis cordis. Tu autem huic fidei, quam tibi imperat Dominus tuus, præponis aurum, et commendatum non reddis, et dicis : Nihil mihi dedisti : aut ei cui non commendasti, dicis : Redde quod tibi commendavi. Non das quod accepisti, repetis quod non dedisti. Ecce acquire, sic tolle, et exaggera tibi lutum. (a) Quid premis? dicendo : Da, quod non commendasti; negando quod commendatum accepisti. Tolle, collige lucra damnosa : ecce arcam implesti, multum aurum acquisisti; arcam cordis discute, fidem perdidisti.

8. Redi ergo, si sensisti aliquid, si erubuisti, si quod pravum et curvum fuerat correxisti, redi, delectare in Domino, jucundare in Domino. Jucundare in iis quæ (b) jussit Dominus, ut jocunderis in Domino. Jucundare in fide, jucundare in spe, jucundare in caritate, jucundare in misericordia, jucundare in hospitalitate, jucundare in castitate. Hæc omnia bona sunt thesauri interioris hominis; gemmæ, non arcæ tuæ, sed conscientiæ tuæ. His ama dives esse, quas divitias nec naufragio possis amittere; unde si nudus exieris, plenus eris. Sic enim exis et rectus corde, ut lauderis, non reprehendens Dominum tuum, si quid tibi acciderit in hoc sæculo, et laudans flagellum Patris, cujus expectas hæreditatem. Fuge sub manu emendantis. Non te avertas a disciplina, quia ille qui emendat te, errare non potest. Novit quid tecum faciat qui te fecit. An forte tam imperitum putas artificem tuum, ut sciret facere te, et obliviscatur quid tecum faciat? Ante quam esses, de te cogitavit : nam nisi de te cogitasset, nunquam esses. Ergo de te cogitavit ante quam esses, ut esses ; et jam te exsistentem, manentem, viventem, sibi servientem contemnet, teque despiciet? Despexit, inquis : jam oravi, non me audivit. Quid si hoc petebas, quod malo tuo accepisses, si accepisses? Plo-

(a) Sic Victorinum exemplar. At editi *et exaggera tibi lutum, quod premis.* — (b) Victorinum exemplar *quæ fecit.*

malheur? J'ai répandu mes larmes en sa présence, et il m'a refusé ce que je lui demandais. Enfant sans jugement, pourquoi avez-vous pleuré? Pour recevoir un bonheur charnel, la félicité du temps, les jouissances de la terre. Mais si ce bonheur, objet de vos vœux, de vos supplications, de vos larmes, devait être cause de votre perte? Je vous ai parlé jusqu'ici de votre serviteur, je prends maintenant pour point de comparaison votre fils. Votre fils, tout jeune encore, pleure devant vous pour que vous le mettiez sur votre cheval, vous rendez-vous à ses désirs, à sa demande? Est-ce dureté, est-ce bonté de votre part? Sous quelle inspiration agissez-vous? Certainement sous l'inspiration de l'amour, qui en doute? Ce fils à qui vous réservez votre maison tout entière lorsqu'il aura grandi, vous lui refusez dans ses premières années de le monter sur votre cheval, bien qu'il vous le demande avec larmes. Tout ce que vous possédez, votre maison et tout ce qu'elle contient, vos champs et tout ce qu'ils renferment, c'est à cet enfant que tout est destiné, et cependant vous refusez à ce petit enfant qui vous le demande en pleurant, de le monter sur votre cheval. Qu'il pleure tant qu'il voudra, toute la journée, vous ne vous rendrez pas à sa demande, et en cela vous faites preuve d'amour pour lui, car ce serait de la cruauté que de lui accorder ce qu'il désire. Considérez donc, et réfléchissez si telle n'est pas la conduite que Dieu tient à votre égard, lorsque vous lui adressez des demandes inconvenantes qu'il refuse d'exaucer. Peut-être la pauvreté vous donnera des enseignements utiles, tandis que la richesse vous aurait corrompu. Cependant vous désirez cette abondance corruptrice, lorsque vous auriez besoin de vous instruire à l'école de la pauvreté. Abandonnez-vous donc à votre Dieu qui sait ce qu'il doit vous donner, ce qu'il doit vous ôter. S'il vous accorde ce que vous lui demandez dans une mauvaise intention, peut-être serait-ce dans sa colère. En voulez-vous des exemples tirés de la loi? Lorsque les Israélites voulurent assouvir leurs convoitises charnelles, Dieu les exauça dans sa colère (*Exod.*, XVI); saint Paul le prie de le délivrer de l'aiguillon de la chair, et Dieu refuse de l'exaucer dans sa bonté. (II *Cor.*, XII, 7.)

9. Réjouissez-vous donc dans le Seigneur, réjouissez-vous en lui et non dans le siècle. Un homme qui se réjouissait dans le Seigneur c'est celui qui avait perdu toutes les jouissances du siècle, et à qui le Seigneur resta comme source et principe de sa joie, et qui, jusqu'au milieu de ses dures épreuves, sut conserver la joie simple, parfaite et immuable de son cœur. Il possédait les biens de la terre sans en être possédé, car il était tout entier sous la main du Seigneur. Il dominait tous ces biens pour rester sous la dépendance de Dieu, et après avoir perdu toutes ces richesses qu'il foulait aux pieds, il s'attacha plus étroitement à celui de qui seul il dépendait. Voilà ce que c'est que de se réjouir dans le Sei-

ravi ante illum, et non mihi dedit. O puer insensate, in quo plorasti? ut acciperes felicitatem carnalem, felicitatem temporalem, felicitatem terrenam. Quid si ista felicitas, quam exoptabas et petebas, et pro qua plorabas, præcipitaret te? Jam dudum loquebar de servo tuo, nunc similitudinem accipe de filio tuo. Plorat ante te filius tuus parvus, ut eum leves in equum tuum : numquid audis? numquid exaudis? Durus es, an potius misericors? Quid est, dic mihi, quo consilio facis? Certe hoc consilium est caritatis, quis dubitet? Cui grandi servas totam domum, parvulum plorantem non levas in equum. Omnia quæ habes, et domum et quidquid in domo, et agrum et quidquid in agro, illi servas; et tamen in equum non levas parvulum plorantem. Ploret quantum vult, tota die ploret; non exaudis, et misericordia non exaudis, et si exaudires, crudelis esses. Vide ergo, cogita (*f.* an hoc) hoc tibi faciat Dominus tuus, quando petis incongrua, et non accipis. Forte enim te inopia erudiet, copia corrumpet. Quæris tu copiam corruptionis, cum necessaria fortasse sit inopia eruditionis. Dimitte Deo tuo, qui scit quid det tibi, quid tollat tibi. Nam si det tibi quod male petis, forte iratus dat : Audi exempla de Lege. Israelitas concupiscentes concupiscentias ventris et gutturis (*Exod.*, XVI), exaudivit iratus : Paulum dicentem : Tolle a me stimulum carnis, non exaudivit propitius. (II *Cor.*, XII, 7.)

9. Ideo delectare in Domino, jucundare in Domino, non in sæculo. In Domino enim jucundabatur ille, qui cum perdidisset totam jucunditatem sæculi, remansit ei Dominus, in quo jucundaretur : remansit ei in ira simplex, perfecta et immutabilis jucunditas cordis ejus. Quæ habebat possidebat, non possidebatur; a Domino autem possidebatur : illa calcabat, ex illo pendebat : ille illis subtractis quæ calcabat, hæsit in illo in quo pendebat. Ecce enim quid sit in Domino jucundari. Dominus dedit, Dominus, (vide jucundi-

gneur. Le Seigneur a donné, le Seigneur (voyez où il met sa joie) a ôté, s'est-il ôté lui-même? « Non, il a ôté ce qu'il a donné, celui qui a donné s'est offert lui-même, comme il a plu au Seigneur, ainsi il a été fait; que le nom du Seigneur soit béni. » (*Job*, I, 22.) Pourquoi le serviteur pourrait-il trouver mauvais ce qui plait au Seigneur? J'ai perdu mon or, dit Job, j'ai perdu ma famille, j'ai perdu mes troupeaux, j'ai perdu tout ce que j'avais, mais je n'ai point perdu celui de qui je tenais tout ce que j'avais. J'ai perdu ce qu'il m'avait donné, mais je n'ai point perdu celui dont je suis la propriété. C'est lui qui est ma joie, c'est lui qui est toute ma richesse. Pourquoi? parce que Job ne s'est pas rendu coupable de ce renversement de toute raison et de toute justice, de détourner son amour de celui qui est au-dessus de lui pour le reporter sur les choses qui sont au-dessous. Car ce renversement consiste dans le mauvais usage que l'homme fait des créatures.

10. Pourquoi donc accuser celui qui vous a donné l'or, vous qu'on peut accuser bien plus justement d'avoir pour l'or un amour désordonné? Possédez cet or, vous dit Dieu, je vous l'ai donné, faites-en un bon usage. Vous voulez que l'or soit votre ornement, soyez plutôt l'ornement de l'or, vous cherchez l'honneur, l'éclat que l'or peut vous donner, rehaussez vous-même l'éclat de l'or, si vous ne voulez en devenir la honte et le déshonneur. Les libertins, les débauchés, les impudiques ont de l'or, ils donnent des jeux avec un faste inouï, ils prodiguent aux histrions de folles largesses, mais ils ne donnent rien aux pauvres qui ont faim, ils ne font pas honneur à l'or qu'ils possèdent. Est-ce que celui qui les considère avec droiture ne dit pas, ne s'écrie pas : Je plains l'or d'être tombé dans de telles mains, ah! si je possédais cet or? Eh bien, si vous le possédiez? Vous venez de dire : Je plains l'or d'être dans de pareilles mains, ah! si j'en étais possesseur? eh bien, que feriez-vous? Je donnerais l'hospitalité aux voyageurs, du pain aux indigents, des vêtements à ceux qui sont nus, je rachèterais les captifs. Votre langage est admirable, avant que vous ayez cet or, mais le tiendrez-vous encore dès que vous l'aurez? Si vous êtes toujours dans ces dispositions, l'or sera pour vous un ornement. Si dans cet usage que vous ferez de l'or, vous prenez soin d'aimer toujours davantage celui qui a fait l'or, vous serez véritablement un homme droit, attaché par le cœur aux biens du ciel, et faisant un légitime usage des biens d'un ordre inférieur; vous vous réjouirez dans le Seigneur, et parce que vous serez juste, vous mettrez en lui vos délices. Vous ne songerez plus à accuser votre Créateur, mais vous rendrez grâces à votre Rédempteur.

tatem,) Dominus abstulit : (*Job*, I, 21) numquid se abstulit? « Quod dedit abstulit, qui dedit, se obtulit; jocundatur in Domino. Ergo, Dominus dedit, Dominus abstulit; sicut Domino placuit, ita factum est : sit nomen Domini benedictum. » Quare displiceat servo id quod placuit Domino? Aurum, inquit, perdidi, familiam perdidi, pecora perdidi, quidquid habui perdidi : a quo habeo, non perdidi. Perdidi quod dederat; eum non perdidi, cujus ipse sum. Delectatio mea ipse, divitiæ meæ ipse. Sed quare? quia non perversus, non capite deorsum, non neglexit eum qui supra se est, et dilexit ea quæ infra se. Ipsa est enim perversitas male utendi creatura.

10. Quid accusas qui dedit aurum, qui recte accusaris male amando aurum? Habe aurum, dicit tibi Deus, dedi tibi, bene utere. Ornari vis auro; orna potius aurum : honorem vis, decus vis ab auro; decus præsta auro, ne sis dedecus auri. Aurum habet scortator, fornicator, luxuriator : edit pompaticos ludos, insana munera donat histrionibus; esurientibus pauperibus non donat : non est decus auri. Nonne qui recte attendit hoc dicit : Doleo aurum quod in illum incurrit; o si ego illud haberem : Et tu aurum si haberes : modo enim dicis : Doleo aurum quod in istum incurrit; o si ego illud haberem : quid faceres? Peregrinos susciperem, inopes pascerem, nudos vestirem, captivos redimerem. Bona loqueris ante quam habeas : vide loquaris quando habueris. Si sis talis, erit aurum in tuo ornatu. Si vero sic uteris auro, quia plus diligis eum qui creavit aurum, eris rectus, superiora plus diligens, inferioribus recte utens; et delectaberis in Domino, justus in Domino jucundaberis. Non erit in te accusatio Creatoris, sed erit gratiarum actio Redemptoris.

SERMON XXII [1].

Sur le verset 3 du Psaume LXVII : *Comme s'évanouit la fumée, que les pécheurs disparaissent*, etc.

CHAPITRE PREMIER. — *Le Prophète, sous la forme d'un souhait, exprime la certitude de ce qu'il voit.* — 1. Nous avons entendu avec un saint effroi la prophétie contenue dans ce Psaume : « Comme s'évanouit la fumée, comme la cire fond devant la flamme, que les pécheurs disparaissent devant le Seigneur. » (*Ps.* LXVII, 3.) Tous vos cœurs je n'en doute pas, mes frères sont ébranlés, et toute conscience frémit à ces paroles. Qui peut se glorifier en effet, d'avoir un cœur pur? qui peut se flatter d'être exempt de péché? Qui donc ne tremblera, qui ne sera saisi d'épouvante lorsque l'Ecriture nous dit : « Comme s'évanouit la fumée, que les pécheurs disparaissent devant le Seigneur? » Que ferons-nous donc et quelle est notre espérance? Car ce n'est pas sans raison que nous chantons ces paroles, et lorsque le Prophète tient ce langage, c'est moins un souhait qu'il exprime qu'un événement futur qu'il prédit; à ne consulter que la forme des paroles c'est un vœu, mais l'esprit attentif y voit la prescience des prophètes. De même que dans les oracles des prophètes nous voyons des prédictions d'événements futurs présentées comme des faits accomplis, il en est qui semblent exprimer des désirs et des souhaits, mais ceux qui savent comprendre ce qu'ils entendent y reconnaissent sans peine une prédiction de l'avenir. C'est bien longtemps avant l'incarnation et la naissance du Seigneur que ces Psaumes ont été composés et écrits. Ce n'est pas avant le Christ considéré comme Dieu, mais avant le Christ né de la Vierge Marie. Le patriarche Abraham a vécu bien longtemps avant le roi David sous le règne duquel ces Psaumes ont été chantés. Cependant le Seigneur dit : « Avant qu'Abraham fût, moi je suis. » En effet, il est le Verbe de Dieu, par qui toutes choses ont été faites, mais c'est lui qui a inspiré aux prophètes de prédire son incarnation et sa naissance. Or, sa passion a un rapport nécessaire avec son incarnation ; car il ne pouvait souffrir les tourments que rapporte l'Evangile que dans la chair mortelle et passible dont il était revêtu. Nous y lisons encore qu'après que le Seigneur fut attaché à la croix, ceux qui l'avaient crucifié, se partagèrent ses vêtements, et étant arrivés à sa tunique d'un seul tissu du haut jusqu'en bas, ils ne voulurent point la couper, mais ils la tirèrent au sort, pour savoir à qui elle appartiendrait tout entière. C'était une figure de

(1) Possidius fait mention de ce sermon dans le ch. VIII de sa table, et Florus dans son commentaire sur l'Epitre aux Romains, ch. VIII.

SERMO XXII [a].

De 3 versu Psalmi LXVII : *Sicut deficit fumus, deficiant*, etc.

CAPUT PRIMUM. — *Propheta utens optantis figura, visionis suæ certitudinem significat.* — 1. Audivimus, et contremuimus, quod in voce Psalmi est prophetatum. Ait enim : « Sicut deficit fumus, deficiant ; sicut fluit cera a facie ignis, sic pereant peccatores a facie Dei. » (*Psal.* LXVII, 3.) Non dubito, Fratres mei, quod omnium vestrum corda concussa sint, nec cujusquam conscientia sub his verbis intrepida steterit. « Quis enim gloriabitur, castum se habere cor? aut quis gloriabitur, mundum se esse a peccato? » (*Prov.*, XX, 9.) Ac per hoc cum Scriptura dicit : « Sicut fluit cera a facie ignis, sic pereant peccatores a facie Dei, » quis non contremiscat, quis non pavibundus exsiliat? Quid ergo faciemus, aut quæ spes nobis est? Neque enim frustra hæc cantantur; aut vero cum hæc dicit Propheta, optat ea hominibus, ac non potius ventura prævidet. In verbis quidem figura optantis apparet, sed intelligitur præscientia nuntiantis. Sicut enim quædam in Scriptura Prophetarum tanquam in præteritum facta narrantur, cum futura prædicantur : ita quædam tanquam voto dicuntur optantis; sed qui recte intelligunt quod audiunt, visionem prænuntiantis agnoscunt. Longe autem ante nativitatem Dominicæ incarnationis, isti Psalmi dicti atque conscripti sunt. Non ante Deum Christum, sed ante natum ex virgine Maria Christum. Nam profecto pater Abraham longe ante David regem, cujus tempore hi Psalmi cantati sunt, fuit. Dominus autem dixit : Ante Abraham ego sum. (*Joan.*, VIII, 58.) Ipse enim est Verbum Dei, per quod facta sunt omnia : sed ipse implens Prophetas, in carne se esse venturum per eos prædixit. Ad ejus autem incarnationem pertinet passio. Neque enim potuit pati illa quæ in Evangelio scripta sunt, nisi in carne mortali et passibili, quam gerebat. Et ibi utique legitur, quemadmodum Domino crucifixo hi qui crucifixerunt eum, vestimenta ejus diviserunt sibi, et cum invenissent in eis tunicam de super textam, noluerunt eam conscindere, sed sortem super eam miserunt; ut ad quem perveniret, integra

(a) Alias de Tempore CIX.

la charité qui ne souffre point de division. Ces faits que raconte l'Evangile et qui sont prédits dans les Psaumes bien des siècles auparavant, y sont présentés comme autant de faits accomplis. « Ils ont percé mes mains et mes pieds, dit le Roi-Prophète, et ils ont compté tous mes os. Ils m'ont regardé, ils m'ont considéré attentivement, ils se sont partagé mes vêtements, ils ont tiré ma robe au sort. » (*Ps.* XXI, 17, etc.) Tous ces faits sont présentés comme accomplis, et cependant ce sont des prédictions d'événements futurs. De même que ces formes du temps passé expriment des événements à venir, ainsi sous la forme optative dont se sert le Prophète, il faut voir une prédiction de l'avenir. C'est ainsi que le même Roi-Prophète semble souhaiter au traître Judas le châtiment qu'il lui prédit. C'est ainsi qu'il dit des Juifs : « Que la table de leurs sacrifices soit pour eux un écueil, un piége, un objet de scandale, » (*Ps.* LXVIII, 23) ce qui est évidemment une prédiction, et c'est dans le même sens qu'au témoignage de l'apôtre saint Pierre, il faut entendre les prédictions qui sous la même forme ont Judas pour objet. (*Act.*, I, 20.)

CHAPITRE II. — *Sous la forme d'un souhait exprimé par le Prophète, il faut voir l'approbation des décrets divins.* — 2. Or, ce n'est pas sans raison que les événements futurs nous sont présentés sous la forme de faits accomplis. C'est que pour Dieu ils ont la certitude de faits accomplis, et le Prophète, en énonçant sous la forme d'un souhait un événement dont il voit l'accomplissement certain, veut nous apprendre, je crois, à ne jamais désapprouver lorsque nous les connaissons les décrets que Dieu porte et qui sont toujours fixes et immuables. Aussi dans les Actes des Apôtres, un prophète nommé Agabus ayant prédit à l'apôtre saint Paul qu'il aurait beaucoup à souffrir dans la ville de Jérusalem de la part des Juifs, et qu'ils iraient même jusqu'à le charger de chaînes, les fidèles qui entendirent ces paroles voulaient le retenir et l'empêcher d'aller à Jérusalem. Alors l'Apôtre leur dit : « Que faites-vous, en pleurant et en affligeant mon cœur? Car je suis prêt non-seulement à être enchaîné, mais encore à mourir pour le nom du Seigneur Jésus. » Et les fidèles voyant la résolution inébranlable de ce grand homme disposé à tout souffrir, lui dirent : « Que la volonté de Dieu soit faite. » (*Act.*, XXI, 13.) Sont-elles un souhait que l'Apôtre endurât de pareilles souffrances, ou ne sont-elles pas plutôt un acte de religieuse soumission au céleste et divin décret? Ainsi lorsque le Prophète dit : « Comme la cire fond devant la flamme, que les pécheurs disparaissent devant le Seigneur, » il voit ce châtiment menacer infailliblement les pécheurs, et il a pour agréable ce que Dieu a résolu de faire pour ne pas déplaire lui-même à Dieu.

perveniret (*Joan.*, XIX, 23) : qua significabatur caritas, quæ dividi non potest. Hæc ergo cum in Evangelio jam facta narrentur, longe ante multos annos in Psalmo cum futura prænuntiarentur, tanquam gesta et transacta cantata sunt. « Foderunt, inquit, manus meas et pedes meos, et dinumeraverunt omnia ossa mea. Ipsi vero consideraverunt et inspexerunt me : diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem. » (*Psal.* XXI, 17, etc.) Omnia tanquam præterita dicuntur, et futura prædicuntur. Sicut ergo in verbis præteriti temporis futura facta significantur : sic in figura optantis prænuntiantis mens intelligenda est. Sic et de Juda Domini traditore, tanquam optat ei Propheta, quod venturum esse prædicit. Et de ipsis Judæis : Fiat, inquit, mensa eorum in laqueum, et in venationem, et in scandalum. (*Psal.* LXVIII, 23.) Quod de his prædictum esse sine dubitatione exponit : sicut de Juda quæ sub eadem figura prænuntiata sunt, apostolus Petrus commemorat. (*Act.*, I, 20.)

CAPUT II. — *In figura Prophetæ optantis, intelligenda divini decreti approbatio.* — 2. Nec sine causa et quæ futura sunt, tanquam transacta dicuntur. Deo enim sic certa sunt, ut jam pro factis habeantur; et tanquam optans videtur dicere Propheta, quod certum prævidet esse venturum : nihil aliud, quantum mihi videtur, ostendens, nisi nobis non debere displicere cognitam sententiam Dei, quam fixam immobilemque constituit. Et ideo in Actibus Apostolorum, cum quidam Propheta, nomine Agabus, prædiceret apostolum Paulum in Jerusalem a Judæis multa esse passurum, et usque ad vincula perventurum, cum hoc audito fratres revocare et retinere vellent, ne illuc pergeret : « Quid facitis, inquit, conturbantes cor meum? Ego enim non solum alligari, sed etiam mori paratus sum pro nomine Domini nostri Jesu Christi. » Atque ita cum viderent fratres immobilem viri ad omnia perferenda constantiam, dixerunt : « Fiat Domini voluntas. » (*Act.*, XXI, 13, 14.) Numquid ergo quia dixerunt : Fiat voluntas Dei, optaverunt Apostolo, ut talia pateretur, ac non potius mentem suam sublimi et divino statuto devotissime subdiderunt? Sic et Propheta cum dicit : « Sicut fluit cera a facie ignis, sic pereant peccatores a facie Dei, » (*Psal.* LXVII, 3) videt hoc certissime peccatoribus imminere, et placet ei quod Deus statuit, ne Deo ipse displiceat.

Chapitre III. — *Par quels moyens Dieu sollicite le pécheur de faire pénitence.* — 3. Que ferons-nous donc, mes frères? Tandis que nous avons le temps, changeons de vie et corrigeons ce qu'il y a de mal dans nos œuvres, nous échapperons ainsi au supplice qui atteindra infailliblement les pécheurs; non que nous devions être anéantis, mais parce que nous ne serons plus du nombre de ceux sur lesquels doit tomber ce châtiment prédit par le Prophète. Pourquoi le Juge nous menace-t-il de son arrivée? c'est pour qu'il ne trouve plus de coupables à punir lorsqu'il viendra. Pourquoi les oracles prophétiques annoncent-ils son avénement? c'est pour nous engager à changer de vie. Si Dieu voulait nous condamner, il garderait le silence. Un homme qui veut en frapper un autre lui dit-il : Prenez garde à vous? Or, tout ce que nous disent les Ecritures, c'est la voix de Dieu nous répétant : Prenez garde à vous. Et toutes ces tribulations que nous souffrons dans cette vie sont comme la verge dont Dieu se sert pour nous corriger, afin de n'avoir pas à nous condamner à la fin de notre vie. Ces épreuves, ces infortunes dont aucune vie humaine n'est exempte sur la terre, sont pénibles, accablantes, et le récit seul en fait frémir; mais si vous les comparez au feu éternel, non-seulement elles sont peu de chose, elles ne sont rien. Ces épreuves donc qui nous atteignent, ou qui frappent les autres, sont pour nous autant d'avertissements divins. Oui, mes frères, tous ces châtiments que Dieu nous inflige dans cette vie sont autant de leçons et d'aiguillons qui nous pressent de nous corriger. Viendra ce feu éternel auquel Dieu condamnera ceux qui seront placés à gauche : « Allez au feu éternel qui a été préparé au démon et à ses anges. » (*Matth.*, xxv, 41.) Quelques-uns alors sembleront faire pénitence. « Ils diront en eux-mêmes, est-il écrit dans le livre de la Sagesse, se repentant et gémissant dans l'angoisse de leur esprit : Que nous a servi l'orgueil? Que nous a procuré l'ostentation des richesses? Toutes ces choses ont passé comme l'ombre. » (*Sag.*, v, 3 et 8.) Oui, ils feront pénitence, mais une pénitence stérile; ils feront une pénitence qui ne produira que de la douleur et qui sera impuissante pour les guérir. Maintenant la pénitence peut être féconde parce que nous avons la liberté de nous corriger. Repentez-vous donc à la voix de l'Ecriture, car la voix du juste juge n'excitera en vous qu'un repentir inutile. Alors ce sera pour lui le temps de prononcer la sentence, et vous n'aurez aucune observation à lui opposer. Avant de prononcer cette sentence, il n'a point gardé le silence. Pourquoi l'a-t-il différée? C'est pour vous donner le temps de vous corriger, puisqu'il a même laissé au larron attaché sur la croix le temps de se repentir. C'est alors qu'on vit ce larron crucifié avec le Seigneur croire en Jésus-

Caput III. — *Quibus modis Deus ad pœnitentiam sollicitat.* — 3. Quid ergo faciemus, Fratres, nisi ut, dum tempus est, vitam mutemus, et facta nostra, si qua mala sunt corrigamus? Ut quod sine ulla dubitatione venturum est peccatoribus, nos non inveniat super quos veniat : non quia non erimus, sed ut non tales inveniat, qualibus venturum esse prædictum est. Propterea se judex venturum minatur, ut non inveniat quos puniat, cum venerit. Propterea illud cantant Prophetæ, ut corrigamur. Si damnare vellet, taceret. Nemo volens ferire dicit: Observa. Totum, Fratres, quod audivimus per Scripturas, vox est Dei dicentis : Observa. Et totum quod patimur, tribulationes in hac vita, flagellum Dei est corrigere volentis, ne damnet in fine. Quasi dura sunt, molesta sunt, horrent quando narrantur, quæ quisque gravia valde patitur in hac vita : in comparatione autem æterni ignis non parva, sed nulla sunt. Sive ergo nos flagellemur, sive cum alii flagellantur, admonemur a Domino. Omnia ista, Fratres, quæ in hac vita infliguntur a Domino, admonitiones sunt et stimuli correctionis nostræ. Veniet autem ignis æternus, de quo dicetur illis qui ad sinistram constituendi sunt : Ite in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus. (*Matth.*, xxv, 41.) Tunc acturi sunt quidam pœnitentiam. Nam scriptum est in libro quodam Sapientiæ : « Dicent intra se pœnitentiam agentes, et præ angustia spiritus gementes : Quid nobis profuit superbia, et quid divitiarum jactantia contulit nobis? Transierunt omnia illa, tanquam umbra. » (*Sap.*, v, 3 et 8.) Erit enim ibi pœnitentia, sed infructuosa : erit ibi pœnitentia, sed dolorem habens, medicinam non habens. Nunc est fructuosa pœnitentia, quando correctio libera. Pœniteat te ad vocem Scripturæ. Nam ad vocem præsentis judicis, sine causa pœnitebit te. Tunc jam ille sententiam dicturus est : et non erit quod reprehendas, quando sententiam dicturus est. Non enim tacuit ante sententiam. Non enim te distulit, nisi ut corrigeres te : quando quidem latroni in cruce pendenti se mutare permisit. Tunc enim latro pendens cum Domino, credidit in Christum,

Christ lorsque la foi de ses disciples était fortement ébranlée. (*Luc*, XXIII, 43.) Les Juifs n'eurent que du mépris pour celui qui ressuscitait les morts, et ce larron ne méprisa point celui qu'il voyait partager son supplice. Vous n'aurez donc pas à dire à la fin au Seigneur : Vous ne m'avez point accordé la grâce d'une bonne vie, ou bien, vous ne m'avez pas laissé le temps de me corriger; ou bien encore, vous ne m'avez pas fait connaître ce que je devais désirer, ce que je devais éviter. Vous voyez qu'il ne garde pas le silence, vous voyez qu'il diffère de vous juger, qu'il vous flatte, qu'il vous exhorte, qu'il vous menace. Il fait entendre sa parole d'un lieu élevé d'où elle retentit par toute la terre aux oreilles du genre humain. Personne ne peut dire : Je ne la connais point, je ne l'ai point entendue. Ainsi se trouvent accomplies ces paroles du Psalmiste : « Il n'est aucun homme qui puisse se dérober à la chaleur de ses rayons. » (*Ps.* XVIII, 7.) Maintenant sa parole est pleine de chaleur; que cette divine chaleur change votre cœur, et vous ne fondrez pas comme la cire devant le feu de sa justice.

CHAPITRE IV. — *La foi au jugement futur est confirmée par l'accomplissement des autres prédictions.* — 4. Car enfin, mes frères, ce jugement dont les impies se moquent aujourd'hui, dont les railleurs font l'objet de leur mépris et qu'ils traitent de fable et de mensonge, doit un jour s'accomplir. Si tant d'autres prédictions sont restées sans accomplissement, désespérons de voir jamais ce jugement arriver. Mais si toutes les prophéties qui avaient l'Eglise pour objet ont été accomplies avec un si vif éclat que les yeux même des aveugles en ont été frappés, pourquoi douter que les autres s'accomplissent également? Lorsqu'on prédisait que l'Eglise de Jésus-Christ se répandrait par toute la terre, il y en avait peu pour le prédire et beaucoup pour s'en moquer. Or, nous voyons maintenant l'accomplissement de ces prédictions faites si longtemps d'avance, l'Eglise s'est répandue sur toute la surface de la terre. Il y a des milliers d'années que Dieu fit cette promesse à Abraham : « Toutes les nations seront bénies dans celui qui naîtra de vous. » (*Gen.*, XXII, 18.) Le Christ est né de la race d'Abraham, et toutes les nations ont été bénies en son nom. Les schismes, les hérésies qui devaient se produire ont été prédits également, et nous voyons l'accomplissement de ces prédictions. Les persécutions ont été prédites, elles ont été commandées par les rois adorateurs des idoles. A la place de ces idoles qui défiaient le nom du Christ, la terre a été remplie de martyrs. Leur sang s'est répandu comme une semence, et il en est sorti pour moisson l'Eglise. Ce n'est pas inutilement que l'Eglise a prié pour ses ennemis, ceux mêmes qui la persécutaient ont embrassé la foi. Il était également prédit que les idoles seraient renversées par le nom de Jésus-Christ, c'est ce qu'attestent les Ecritures.

quando de illo discipuli titubaverunt. (*Luc.*, XXIII, 43.) Contempserunt Judæi mortuos suscitantem, non contempsit latro secum in cruce pendentem. Non est ergo quod in fine dicatur Domino : Non me permisisti bene vivere; aut, dilationem correctionis non mihi dedisti; aut, non ostendisti quid appeterem, quid vitarem. Videte quia non tacet, videte quia differt, videte quia blanditur, hortatur, minatur. Constituit verbum suum in sublimitate; per totum mundum recitatur universo humano generi. Non est qui jam dicat : Nescivi, non audivi. Impletur quod dictum est in Psalmo : Nec est qui se abscondat a calore ejus. (*Psal.* XVIII, 7.) Modo ergo calor ejus in verbo ejus est : mutare modo a calore ejus, et non defflues sicut cera ab igne ejus.

CAPUT IV. — *Judicii futuri fides tot aliis prædictionibus impletis firmatur.* — 4. Nam illud, Fratres mei, venturum est aliquando, quod modo rident impii, quod modo contemnunt derisores, quod putant falso cantari, aliquando venturum est. Si non venerunt tanta, quanta prædicta sunt; desperemus et illud aliquando venturum : si autem omnia quæ de Ecclesia futura prænuntiata sunt, jam videmus exhibita, et cæcorum etiam oculos feriunt; quid dubitamus etiam illa ventura? Quando dicebatur Ecclesia Christi futura per totum orbem terrarum, dicebatur a paucis, et ridebatur a multis. Modo jam impletum est, quod tanto ante prædictum est : diffusa est Ecclesia per totum orbem terrarum. Ante millia annorum promissum est Abrahæ : In semine tuo benedicentur omnes gentes. (*Gen.*, XXII, 18.) Venit Christus ex semine Abrahæ, benedictæ sunt in Christo jam omnes gentes. Prædicta sunt schismata, et hæreses futuræ : videmus illa. Prædictæ sunt persecutiones : factæ sunt a regibus colentibus idola. Pro ipsis idolis adversus nomen Christi repleta est terra Martyribus. Sparsum est semen sanguinis, surrexit seges Ecclesiæ. Nec frustra oravit Ecclesia pro inimicis suis : crediderunt et qui persequebantur. Prædictum est etiam, quia ipsa idola evertenda essent per nomen Christi :

Il y a quelques années, les chrétiens lisaient ces prédictions sans les voir réalisées, elles étaient encore l'objet de leur attente, et ils sont morts sans en voir l'accomplissement, mais en croyant toutefois qu'il aurait lieu, et c'est dans cette ferme croyance qu'ils ont paru devant le Seigneur. Or, cet accomplissement nous le voyons de nos yeux; nous voyons réaliser toutes les prophéties qui avaient l'Eglise pour objet, et le jour du jugement serait le seul événement qui ne recevrait pas son accomplissement, c'est la seule prédiction qui reste et seule elle ne se réaliserait pas? Serions-nous donc plus durs et plus insensibles que la pierre pour lire les Ecritures, voir l'accomplissement littéral de toutes les prédictions qu'elles renferment et ne point croire que ce qui reste doive s'accomplir également? Qu'est-ce en effet que ce qui reste, auprès de ce que nous voyons réalisé sous nos yeux? Après avoir multiplié les preuves de sa véracité, Dieu nous tromperait pour ce qui reste? Non, il viendra pour juger chacun selon ses mérites et rendre la récompense aux bons et le châtiment aux méchants. Soyons donc bons et nous attendrons avec sécurité l'arrivée de notre Juge.

Chapitre V. — *Dieu est juste et miséricordieux.* — 5. Mes frères, soyez plus que jamais attentifs à mes paroles. Je ne veux pas revenir avec vous sur le passé, dès ce jour changez de vie, et que demain vous trouve tout autres. Mais nous poussons la perversité jusqu'à vouloir que Dieu soit miséricordieux sans être juste. D'autres, pleins de confiance dans leur justice, ne veulent que la justice de Dieu à l'exclusion de sa miséricorde. Or, Dieu est et se montre à la fois juste et miséricordieux, sa miséricorde ne prescrit point contre sa justice et sa justice ne détruit pas sa miséricorde. Il est tout à la fois miséricordieux et juste. Comment prouverons-nous qu'il est miséricordieux? Parce qu'il épargne maintenant les pécheurs, et qu'il pardonne à ceux qui avouent leurs fautes. Comment prouvons-nous qu'il est juste? Parce que le jour du jugement qu'il diffère, mais qu'il n'ajourne pas indéfiniment, viendra enfin, et qu'alors il rendra à chacun selon ses mérites. Voudriez-vous qu'il donne à ceux qui se sont détournés de lui la récompense qu'il réserve aux pécheurs vraiment convertis? Mes frères, vous paraîtrait-il juste que Judas occupât la même place que Pierre? Et cependant il l'aurait occupée s'il s'était converti. Mais il a désespéré de son pardon, et il a mieux aimé se pendre que d'implorer la miséricorde du grand Roi.

Chapitre VI. — *Le changement du pécheur détermine le changement du juge.* — 6. Ainsi donc, mes frères, je vous le disais en commençant, nous n'avons aucun sujet de blâmer la conduite de Dieu, et nous n'aurons rien à dire contre lui lorsqu'il viendra nous juger. Que cha-

nam et hoc invenimus in Scripturis. Ante paucos annos Christiani illa legebant, et non videbant: adhuc futura illa exspectabant, et sic abierunt: non illa viderunt, sed tamen credentes quod futura essent, cum fide abierunt ad Dominum: nostris temporibus etiam ipsa cernuntur. Omnia quæ ante prædicta sunt de Ecclesia, videmus impleta: solus dies judicii non est venturus? Ipse solus prænuntiatur, et non veniet? Usque adeo sumus duri et lapidei cordis, ut legamus Scripturas, et videamus omnia prorsus ad litteram evenisse quæ scripta sunt, et de his quæ remanent desperemus? Quantum est enim quod remanet, ad ea quæ jam nobis exhibita videmus? Tam plura Deus ostendit, et de residuo nos fraudaturus est? Veniet judicium redditurum pro meritis, bonis bona, malis mala. Boni simus, et securi judicem exspectemus.

Caput V. — *Deus et justus et misericors.* — 5. Fratres mei, maxime nunc dicentem me audite. Nolo tecum computare præterita: ab hodierno die te muta, cras te alterum inveniat. Nos autem perversitate nostra sic volumus Deum misericordem, ut non sit justus. Alii rursus quasi prætidentes de justitia sua, sic volunt justum, ut nolint misericordem. Utrumque se exhibet Deus, utrumque præstat, nec misericordia ejus prescribit justitiæ, nec justitia ejus aufert misericordiam. Misericors et justus est. Unde misericordem probamus? Parcit modo peccatoribus, dat veniam confitentibus. Unde probamus quod justus est? Quia venturus est dies judicii, quem modo differt, non aufert; et cum venerit, redditurus est pro meritis. An hoc vultis ut reddatur aversis, quod reddetur conversis? Fratres, justum videtur vobis, ut ibi ponatur Judas, ubi positus est Petrus? Et ipse ibi poneretur, si se correxisset. Sed de venia desperans, potius sibi collum ligavit, quam Regis clementiam supplicavit.

Caput VI. — *Mutato reo Judex mutatur.* — 6. Itaque Fratres, sicut dicere cœperam, non est unde reprehendamus Deum. Quid contra illum dicamus, non erit, cum venerit judicare. Cogitet unusquisque peccata sua, et modo illa emendet, cum tempus est.

cun de nous pense sérieusement à ses péchés et qu'il cherche à les expier, tandis qu'il en est encore temps. Que notre douleur soit féconde, que notre repentir ne soit point stérile. Dieu semble nous dire : Je vous ai fait connaître la sentence, mais je ne l'ai pas encore prononcée, je vous l'ai prédite, je ne l'ai pas encore rendue. Pourquoi craignez-vous, parce que je vous l'ai fait connaître? Si vous changez de vie, cette sentence sera elle-même changée. L'Ecriture nous apprend que Dieu se repent. (*Gen.*, VI, 6.) Ce repentir de Dieu ressemble-t-il au repentir de l'homme? Nous lisons dans le prophète Jérémie : « Si vous faites pénitence de vos péchés, moi aussi je me repentirai du mal que j'avais résolu de vous faire. » (*Jér.*, XVIII, 8.) Est-ce que Dieu se repent comme s'il s'était trompé? Non, le repentir en Dieu c'est tout simplement un changement de sentence; et ce repentir loin d'être injuste est conforme à l'équité. Pourquoi ce repentir est-il juste? Le coupable a changé de vie, le juge a changé de sentence. Soyez sans crainte, ce changement n'atteint point la justice, mais la sentence; la justice demeure tout entière, parce que c'est un devoir pour celui qui est juste de pardonner à ce changement de vie. Il est juste de ne point épargner celui qui persévère opiniâtrement dans le mal, et il ne l'est pas moins de pardonner à celui qui change de vie. Le législateur est en même temps le roi de la miséricorde. Il a donné la loi, il est venu lui-même apporter la miséricorde. La loi vous avait rendu coupable, celui qui a donné la loi vous absout. Disons mieux, il ne vous absout pas, car absoudre c'est déclarer qu'un homme est innocent, tandis que Dieu pardonne bien plutôt au pécheur repentant. Tous ceux en effet qui sont comme enveloppés dans leurs iniquités, sont coupables aux yeux de Dieu. Que nul donc ne demande à être absous, implorons tous notre pardon. Dieu l'accorde à celui qui change de vie et nous pourrons en toute sécurité dire ces paroles : « Comme la cire se fond devant le feu, ainsi que les pécheurs périssent devant Dieu. » (*Ps.* LXVII, 3.)

CHAPITRE VII. — *Il faut que le pécheur périsse pour que l'homme soit sauvé.* — 7. Oui certainement, mes frères, que les pécheurs périssent maintenant, et ils ne périront point; s'ils commencent à vivre dans la justice, les pécheurs périront, mais les hommes ne périront pas. Homme et pécheur ce sont deux noms, l'un de ces noms désigne l'homme, l'autre le pécheur. Ces deux noms nous font comprendre, l'un ce que Dieu a fait, l'autre ce qui est l'œuvre de l'homme. Dieu a fait l'homme, et l'homme s'est fait lui-même pécheur. Pourquoi donc cet effroi lorsque Dieu vous dit : « Que les pécheurs périssent devant moi? » Voici le sens de ces paroles : Périsse en vous ce que vous avez fait, et alors je conserverai ce que j'ai fait moi-même. Maintenant le feu brûle sous l'action de la chaleur de la parole divine, ce sont les saintes ardeurs de l'Esprit saint, comme nous l'avons déjà

Sit fructuosus dolor, non sit sterilis pœnitudo. (*De pœnitent.*, d. I, c. *Novit.*) Tanquam hoc dicit Deus : Ecce indicavi sententiam, sed nondum protuli : prædixi, non fixi. Quid times, quia dixi? Si mutaris, mutatur. Nam scriptum est, quod pœniteat Deum. (*Gen.*, VI, 6.) Numquid quomodo hominem, sic pœnitet Deum? Nam dictum est : « Si pœnituerit vos de peccatis vestris, pœnitebit et me de omnibus malis quæ facturus eram vobis. » (*Jerem.*, XVIII, 8.) Numquid quasi errantem pœnitet Deum? Sed pœnitentia dicitur in Deo mutatio sententiæ. Non est iniqua, sed justa. Quare justa? Mutatus est reus, mutavit judex sententiam. Noli terreri. Sententia mutata est, non justitia. Justitia integra manet : quia mutato debet parcere qui justus est. Quomodo pertinaci non parcit, sic mutato parcit. Ipse rex est indulgentiæ, qui dator est legis. Misit legem, venit cum indulgentia. Reum te fecerat lex, absolvit te qui dedit legem. Imo non absolvit : nam absolvere est innocentem judicare : donat potius peccata converso. Omnes enim sunt rei, qui peccatis suis involuti sunt. Nemo se optet absolvi : omnes veniam deprecemur. Venia vero datur mutato : et erimus securi, cum audierimus : « Sicut fluit cera a facie ignis, sic pereant peccatores a facie Dei. » (*Psal.* LXVII, 3.)

CAPUT VII. — *Peccator pereat, ut ne homo pereat.* — 7. Certe, Fratres, modo pereant peccatores, et non pereunt peccatores. Si incipiant juste vivere, peribunt utique peccatores, sed non peribunt homines. Homo peccator, duo nomina sunt : homo unum nomen est, et peccator unum nomen est. In his duobus nominibus intelligimus, quia unum horum Deus fecit, alterum horum homo fecit. Hominem enim Deus fecit, peccatorem se ipse homo fecit. Quid ergo contremiscis, quando tibi dicit Deus : Pereant peccatores a facie mea? Hoc tibi dicit Deus : Pereat in te quod tu fecisti, et servo quod ego feci. Et modo ardet ignis in calore verbi, res est in fervore Spiritus

dit, car il est écrit dans un autre psaume : « Nul ne peut se dérober à sa chaleur. » (*Ps.* XVIII, 7.) Et l'Apôtre nous enseigne que l'Esprit saint est cette chaleur, lorsqu'il nous dit : « Soyez embrasés de l'Esprit saint. » (*Rom.*, XII, 11.) Ainsi donc au lieu de la face de Dieu, mettez devant vous son Ecriture, fondez devant elle, soyez touché de repentir quand vous l'entendez vous reprocher vos péchés. Or, lorsque sous l'ardeur de cette divine parole vous vous repentez de vos fautes, lorsque vous devenez votre propre persécuteur et que vos larmes coulent en abondance, n'êtes-vous pas semblable à une cire qui se fond et qui paraît se répandre en larmes? Faites donc maintenant ce que vous redoutez pour l'avenir et vous serez affranchi de cette crainte.

CHAPITRE VIII. — *Ceux qui cherchent à défendre leurs péchés ressemblent à la fumée qui s'évanouit.* — 8. Mais prenez garde de vous dissiper comme la fumée. En effet, vous avez ici deux termes de comparaison, et ce n'est point sans motif, car il y a une différence à établir entre les pécheurs. Le Psalmiste réunit dans un même verset ces deux termes de comparaison : « Qu'ils s'évanouissent comme la fumée, et comme la cire fond devant la flamme, que les pécheurs périssent devant Dieu. » Quels sont ceux qui s'évanouissent comme la fumée? Qui sont-ils? Ce sont les orgueilleux qui, au lieu de confesser leurs péchés, cherchent à les défendre. Pourquoi sont-ils comparés à la fumée? Parce que la fumée se dresse et s'élève pour ainsi dire contre le ciel, mais plus elle s'élève, plus aussi elle s'évanouit et se dissipe aisément. Considérez plus attentivement encore ce que je viens de dire. Plus la fumée est proche du feu, plus elle est proche de la terre, plus aussi elle est épaisse, elle ne s'est pas encore évanouie, elle n'a pas encore été dissipée par les vents, mais lorsqu'elle s'élève dans l'atmosphère, elle se raréfie, elle s'évanouit et se dissipe. Or, puisque le superbe s'élève contre Dieu comme la fumée contre le ciel, il doit s'évanouir et se dissiper sans retour sous le souffle de son orgueilleuse vanité, de même qu'on voit se dissiper à mesure qu'elle s'élève, une colonne de fumée d'une apparence énorme, mais sans aucune réalité. Telle est en effet la fumée ; vous voyez une masse épaisse ; elle frappe vos yeux, mais elle n'a rien que vous puissiez saisir. Redoutez par-dessus tout, mes frères, un semblable châtiment, ne cherchez pas à défendre vos péchés, et si vous en commettez encore, du moins ne les excusez pas. Soumettez-vous humblement à Dieu, et frappez vos poitrines pour ne plus commettre les fautes qui vous restent encore. Efforcez-vous de les éviter, n'en commettez aucune, s'il est possible ; et si vous ne pouvez les éviter entièrement, ne rougissez pas d'en faire un pieux et sincère aveu. Sa miséricorde abaissera ses regards sur vous lors-

sancti, sicut diximus jam dudum, quia scriptum est in alio psalmo: Nec est qui se abscondat a calore ejus. (*Psal.* XVIII, 7.) Spiritum autem sanctum esse calorem, dicit Apostolus : Spiritu ferventes. (*Rom.*, XII, 11.) Ergo pro facie Dei, tibi pone interim Scripturam Dei: liquesce ab illa ; pœniteat te, cum audis hæc de peccatis tuis. Cum autem te pœnitet, et cum te ipsum excrucias sub calore verbi, cum etiam lacrymæ currunt, nonne ceræ tabescenti, et tanquam in lacrymas currenti similis inveniris? Modo ergo fac quod in posterum times, et non habebis quod in posterum timeas.

CAPUT VIII. — *Sicut fumus deficiunt, qui peccata sua defendunt.* — 8. Tantum non sicut fumus deficiant. Nam utrumque ibi habes positum : forte non sine causa, quia est etiam distantia peccatorum. In ipso uno verbo utrumque posuit psalmus : « Sicut deficit fumus, deficiant; et sicut fluit cera a facie ignis, sic pereant peccatores a facie Dei. » Qui sunt, qui sicut fumus deficiunt? Qui sunt, nisi superbi, non confitentes peccata sua, sed defendentes? Quare fumo comparati sunt? Quia fumus erigit se, extollit se tanquam in cœlum : sed quanto fit superior, tanto facilius evanescit et disperit. Rursus considerate quod dixi. Solidior est fumus igni proximus, et terræ proximus, nondum sic evanuit, nondum sic est dispersus in ventos: quando autem attenuatur, evanescit, et disperit, quando se multum extulerit. Quia ergo superbus sic se erigit contra Deum, quomodo fumus contra cœlum ; restat ut ita deficiat, et tanquam in ventos suæ vanitatis elatione dissipatus intereat; quemadmodum disperit fumus elatus, tumida, non solida magnitudine inflatus. Sic est enim fumus : vides magnam molem ; habes quasi quod videas, et non habes quod teneas. Talem ergo pœnam, Fratres, ante omnia detestamini , nec defendatis peccata vestra: et si adhuc facitis, nolite defendere. Subdite vos Deo, et sic tundite pectora vestra, ut et ipsa quæ remanserunt, non fiant. Conamini non facere, et si fieri potest, nulla facite : si autem fieri non potest ut nulla faciatis, maneat tamen illa pia confessio. Erit enim respectus misericor-

qu'elle verra les efforts que vous faites, avec le secours d'en haut, pour détruire en vous toute espèce de péché, et elle vous pardonnera plus facilement ceux dont vous n'êtes pas entièrement délivrés, à cause de vos généreux efforts; mais avancez constamment et ne reculez jamais. Si le dernier jour ne vous trouve pas complétement vainqueur, qu'il vous trouve au moins combattant, libre de toute chaîne et de toute servitude.

Chapitre IX. — *Grandeur de la miséricorde de Dieu envers les hommes.* — 9. Or, la miséricorde de Dieu est inépuisable, et sa bonté n'a point de bornes; car il nous a rachetés par le sang de son Fils, alors que nos péchés nous avaient réduits au néant. Dieu a fait quelque chose de grand lorsqu'il a créé l'homme à son image et à sa ressemblance. Mais, par le péché, nous avons préféré devenir un véritable néant, nos parents nous ont transmis le triste héritage de la mortalité, et nous sommes devenus une masse de péché, une masse de colère. Cependant il lui a plu de nous racheter par sa miséricorde à un prix infini; il a donné pour nous le sang de son Fils unique, innocent et pur de tout péché dans sa naissance, dans sa vie, comme dans sa mort. Celui qui nous a rachetés à un si grand prix voudrait-il nous laisser périr? Il ne nous a pas rachetés pour nous perdre, mais pour nous donner la vie. Si nos péchés nous dominent, Dieu ne peut oublier le prix qu'il a payé pour notre rançon, car ce prix a une très-grande valeur. Cependant ne comptons pas trop sur sa miséricorde, si nous ne luttons courageusement contre nos péchés, et si nous avons commis quelques crimes énormes, n'espérons pas que cette miséricorde puisse jamais s'associer à aucune iniquité. Croyez-vous par exemple que ceux qui n'ont rien fait pour la réforme de leur vie coupable, qui ont persévéré dans l'opiniâtreté et la dureté de leur cœur, qui n'ont pas craint même d'accuser Dieu en excusant leurs péchés, puissent être placés dans la société des saints apôtres, des prophètes, des patriarches, de ceux qui l'ont servi avec une fidélité à toute épreuve, qui ont vécu dans la chasteté, la modestie, l'humilité, ont accompli le précepte de l'aumône et pardonné toutes les offenses qui leur étaient faites? Telle est, en effet, la voie que suivent les justes, la voie que suivent les saints qui ont Dieu pour père et l'Eglise pour mère, qui craignent d'offenser l'un ou l'autre, et qui, fidèles à l'amour qu'ils portent à tous deux, hâtent leur marche vers l'éternel héritage sans blesser leur père, sans blesser leur mère et reçoivent ainsi de leur main cette récompense.

Chapitre X. — *Deux parents nous ont engendrés à la vie, comme deux nous avaient en-*

diæ ipsius, ut te conante omnia perimere, et quantum adjuverit perimente, de reliquis qui tibi restant in itinere invento et in conatu comprehenso, facile ignoscat : tantum proficere affecta, non deficere. Si non te invenit dies ultimus victorem, inveniat vel pugnantem, non captum et addictum.

Caput IX. — *Misericordia Dei quanta erga hominem.* — 9. Est autem misericordia abundantissima, et larga ejus benevolentia, qui nos sanguine Filii sui redemit, cum propter peccata nostra nihil essemus. Nam ipse aliquid magnum fecit, cum hominem ad imaginem et similitudinem suam creavit. Sed quia nos nihil fieri voluimus peccando, et traducem mortalitatis de parentibus duximus, et massa peccati, massa iræ facti sumus: placuit tamen illi per misericordiam suam redimere nos tanto pretio : dedit pro nobis sanguinem Unici sui innocenter nati, innocenter viventis, innocenter mortui. Qui nos tanto pretio redemit, non vult perire quos emit. Non emit quos perdat : sed emit quos vivificet. Si peccata nostra superant nos, pretium suum non contemnit Deus. Pretium magnum dedit. Nec tamen nobis tantum de ipsius misericordia blandiamur, si non fuerimus conati adversus peccata nostra; nec si aliqua maxime capitalia fecerimus, speremus ita futuram esse misericordiam, ut ei conjungatur iniquitas. Numquid enim et eos qui nihil egerunt, quemadmodum correcti viverent, sed in pertinacia et duritia animi permanserunt, accusaverunt etiam Deum defendendo peccata sua, ibi constituturus est, ubi constituit sanctos Apostolos, Prophetas, Patriarchas, et fideles suos bene de se meritos, sibi servientes, ambulantes in castitate, modestia, humilitate, eleemosynas facientes, ignoscentes quod a quoquam perpessi sunt? Talis est enim via justorum, talis est via sanctorum tenentium Deum patrem, tenentium Ecclesiam matrem, (*a*) nec illum parentem, nec istam offendentes, sed in amore utriusque parentis viventes, et ad hæreditatem æternam properantes, non læso patre, non læsa matre, datur unicuique hæreditas.

Caput X. — *Duo parentes ad vitam, et duo ad mor-*

(*a*) Florus hoc loco addit *cum utrique fideliter adhærent.*

gendrés pour la mort. — 10. De même qu'un père et une mère nous ont engendrés pour la mort, un père et une mère nous ont aussi engendrés pour la vie. Le père et la mère qui nous ont engendrés pour la mort, c'est Adam et Eve; le père et la mère qui nous ont engendrés à la vie, c'est Jésus-Christ et son Eglise. Le père qui m'a engendré pour la mort, c'est Adam, et Eve a été ma mère. C'est de cette race charnelle que nous sommes nés par un bienfait de Dieu, car ce bienfait ne peut venir d'un autre, et cependant, mes frères, dans quelles conditions avons-nous vu le jour? Sans aucun doute c'est pour mourir. Ceux qui nous ont précédés nous ont engendrés pour leur succéder, mais nous ont-ils engendrés pour vivre éternellement avec eux ici-bas? Non, ils nous ont engendrés pour leur succéder, parce qu'ils ne devaient pas toujours rester sur la terre. Mais ce n'est pas dans ces conditions que nous engendrent Dieu notre père, et l'Eglise notre mère; ils nous engendrent pour la vie éternelle, parce qu'ils sont eux-mêmes éternels, et par eux nous obtenons l'héritage promis par Jésus-Christ, la vie éternelle. Par là même que le Verbe s'est fait chair, qu'il a habité parmi nous (*Jean*, I, 14), qu'on l'a vu se nourrir et croître comme les autres hommes, qu'il a souffert, qu'il est mort, qu'il est ressuscité, il a reçu pour héritage le royaume des cieux. C'est comme homme qu'il est ressuscité et qu'il a reçu la vie éternelle; et non point comme Verbe; comme Verbe il demeure immuable de toute éternité. Or, c'est parce que Dieu a donné la résurrection et la vie éternelle à cette chair, qui, après sa résurrection, est montée pleine de vie dans le ciel, que cette même grâce nous a été promise. Nous vivons dans l'attente de ce même héritage, de la vie éternelle. Tout le corps n'est pas encore en possession de cet héritage, parce que le chef est dans le ciel, et que les membres sont encore sur la terre; mais le chef ne doit pas jouir de cet héritage à l'exclusion du corps. Jésus-Christ tout entier doit entrer en possession de cet héritage, Jésus-Christ tout entier dans son humanité, c'est-à-dire le chef uni aux membres. Nous sommes les membres de Jésus-Christ, espérons donc cet héritage, car lorsque nous aurons vu passer tous les biens d'ici-bas, nous recevrons ce bien qui ne passera pas, et nous éviterons ce mal qui, lui aussi, ne passera point, car tous deux sont éternels. Les récompenses qu'il a promises aux siens n'ont rien de passager, elles sont éternelles comme les châtiments dont il menace les impies. De même qu'il a promis aux saints une vie, une félicité, un royaume, un héritage éternel et sans fin, il a menacé les impies d'un feu qui ne doit jamais s'éteindre. Si nous n'aimons pas encore les biens qu'il nous a promis, craignons du moins les châtiments dont il nous menace.

tem. — 10. Quia duo parentes nos genuerunt ad mortem, duo parentes nos genuerunt ad vitam. Parentes qui nos genuerunt ad mortem, Adam est et Eva; parentes qui nos genuerunt ad vitam, Christus est et Ecclesia. Et pater meus qui me genuit ad mortem, Adam mihi fuit; et mater mea Eva mihi fuit. Nati sumus secundum istam progeniem carnis, ex munere quidem Dei; quia et istud munus non est alterius, sed Dei : et tamen, Fratres : quomodo nati sumus? Certe ut moriamur. Præcessores genuerunt sibi successores : numquid genuerunt sibi cum quibus hic semper vivant? Sed tanquam decessuri, qui illis succederent, genuerunt sibi. Deus autem pater et mater Ecclesia, non ad hoc generant : generant autem ad vitam æternam, quia et ipsi æterni sunt. Et habemus hæreditatem promissam a Christo vitam æternam. Secundum quod Verbum caro factum est, et habitavit in nobis, nutritus crevit, passus, mortuus et resuscitatus accepit hæreditatem regnum cœlorum. (*Joan.*, I, 14.) In ipso homine accepit resurrectionem et vitam æternam, in ipso homine accepit : in Verbo autem non accepit; quia incommutabiliter manet ab æterno in æternum. Quia ergo accepit resurrectionem et vitam æternam caro illa, quæ resurrexit et vivificata ascendit in cœlum, hoc nobis promissum est. Ipsam hæreditatem exspectamus, vitam æternam. Adhuc enim non totum corpus accepit; quia caput in cœlo est, membra adhuc in terra sunt : nec caput solum accepturum est hæreditatem, et corpus relinquetur : totus Christus accepturus est hæreditatem; totus secundum hominem, id est, caput et corpus. Membra ergo Christi sumus, speremus hæreditatem : quia cum omnia ista transierint, hoc bonum accepturi sumus quod non transibit, et hoc malum evasuri quod non transibit; æterna sunt enim utraque. Non enim aliquid non æternum promisit suis, nec aliquid temporale minatus est impiis. Quomodo vitam, beatitudinem, regnum, hæreditatem sempiternam sine fine promisit sanctis : sic ignem æternum minatus est impiis. Si quod promisit nondum amamus, saltem quod minatus est timeamus.

SERMON XXIII.

Sur le verset 24 du Psaume LXXII : *Vous m'avez pris par la main droite*, et sur la vision de Dieu.

CHAPITRE PREMIER. — *L'office de docteur est dangereux, la condition des auditeurs est beaucoup plus sûre.* — 1. Ce que nous venons de dire au Seigneur dans le psaume que nous avons chanté nous indique le sujet de cet entretien, et nous en ferons la matière de ce discours. C'est à lui que nous avons dit : « Vous m'avez pris par la main droite, vous m'avez conduit selon votre volonté, et vous m'avez reçu dans votre gloire ; » (*Ps.* LXXII, 24) demandons-lui donc qu'il nous donne une intelligence plus parfaite de ces paroles, et qu'il vienne en aide, par sa miséricorde et par sa grâce, à moi qui vous parle, à vous qui êtes mes juges. Pour que notre voix se fasse entendre plus facilement, nous vous parlons d'un lieu plus élevé, mais, vous nous jugez d'un lieu plus élevé encore, et nous sommes jugés par vous. On nous appelle docteurs, mais nous avons bien souvent besoin d'un docteur, et nous ne voulons point passer pour maîtres ; c'est une chose pleine de dangers et que le Seigneur nous défend lorsqu'il nous dit : « Ne vous appelez point maîtres, parce que vous n'avez qu'un maître, qui est le Christ. » (*Matth.*, XXIII, 10.) L'office de docteur est donc dangereux, la condition de disciple a bien plus de sécurité. Aussi le Roi-Prophète dit-il à Dieu : « Vous ferez retentir à mon oreille la joie et l'allégresse. » (*Ps.* L, 10.) Celui qui écoute la parole sainte est donc moins exposé que celui qui l'annonce, il reste tranquillement debout, et il est plein de joie à cause de la voix de l'époux. (*Jean*, III, 29.)

CHAPITRE II. — *Nous sommes tous disciples sous un même maître, qui est le Christ.* — 2. La charge de docteur avait été imposée à l'Apôtre, écoutez donc dans quels sentiments il l'exerce : « J'ai été, dit-il, au milieu de vous, dans un état de crainte et de grand tremblement. » (1 *Cor.*, II, 3.) Il est donc beaucoup plus sûr, et pour nous qui vous parlons, et pour vous qui nous écoutez, de nous considérer tous comme les disciples d'un seul et même maître. Oui, il est plus sûr à tous égards et plus avantageux que vous nous écoutiez non pas comme vos maîtres, mais comme vos condisciples. Voyez en effet quelle sollicitude fait peser sur nous ces paroles : « Mes frères, qu'on ne voie point parmi vous plusieurs maîtres, car nous faisons tous beaucoup de fautes. » (*Jacq.*, III, 1-2.) Qui ne tremblerait en entendant l'Apôtre dire : « tous ? » Et qu'ajoute-t-il ? « Si quelqu'un ne pèche point en paroles, c'est un homme parfait. » Or, qui ose-

SERMO XXIII [a].

De 24 versu Psalmi LXXII : *Tenuisti manum dexteræ meæ* : et de [b] visione Dei.

CAPUT PRIMUM. — *Doctorum officium periculosum, auditorum securior conditio.* — 1. Quod cantavimus Domino, propositum nobis ad loquendum credamus : hinc vobis fiat sermo noster. Et [c] cui diximus : « Tenuisti manum dexteræ meæ, et in voluntate tua deduxisti me, et cum gloria assumpsisti me : » (*Psal.* LXXII, 24) ipse ad intellectum clariorem assumat corda nostra, et adjuvet misericordia et gratia sua me loquentem, vos judicantes. Quanquam propter commoditatem depromendæ vocis altiore loco stare videamur : tamen in ipso altiore loco vos judicatis, et nos judicamur. Doctores dicimur, sed in multis doctorem quærimus : nec volumus nos haberi magistros. Periculosum est enim et prohibitum Domino ipso dicente : Ne velitis dici magistri, unus est magister vester Christus. (*Matth.*, XXIII, 10.) Periculosum ergo magisterium, discipulatus securus est. Ideo Psalmus : Auditui meo, inquit, dabis gaudium et exsultationem. (*Psal.* L, 10.) Securior est enim verbi auditor, quam verbi prolator. Ideo ille securus stat, et audit eum, et gaudio gaudet propter vocem sponsi. (*Joan.*, III, 29.)

CAPUT II. — *Condiscipuli omnes sub Christo magistro.* — 2. Et quia doctoris Apostolus susceperat necessitate personam, videte quid dicat. Cum timore et tremore multo fui apud vos. (I *Cor.*, II, 3.) Tutius ergo est, ut et nos qui loquimur, et vos qui auditis sub uno magistro condiscipulos nos esse noverimus. Omnino tutius est, et hoc expedit, ut nos non tanquam magistros, sed tanquam condiscipulos vestros audiatis. Videte enim quia sollicitudo nobis imposita est, ubi dicitur : Fratres nolite plures magistri fieri, in multis offendimus omnes. (*Jac.*, III, 1, et 2.) Quis non contremiscat, cum Apostolus dicit : Omnes ? Quid sequitur ? « Quisquis in verbo non offendit, hic perfectus est vir. » Quis autem audeat dicere se esse

(a) Alias de Diversis CXXII. — (b) Florus ad *Ephes.*, I, et ad *Hebr.*, XII. Sermonem hunc citat, appellans, *de visione Dei.* — (c) Sic Victorinus Ms. At editi : *Etenim diximus : Tenuisti manum dexteram*, etc. Certe Augustinus legere solet *dextera* non *dexteram*.

rait se dire parfait? Celui donc qui se tient debout pour écouter ne pèche point en paroles. Quant à celui qui parle, quand même il éviterait toute faute (ce qui est difficile), il souffre néanmoins de la crainte où il est de pécher. Soyez donc non-seulement attentifs à nos paroles, mais compàtissez à nos alarmes. Lorsque nous vous disons vrai, comme ce qui est vrai ne peut venir que de la vérité, louez-en Dieu plutôt que nous-mêmes; si au contraire nous venons à pécher par suite de la fragilité qui nous est naturelle, implorez pour nous sa miséricorde.

Chapitre III. — *Le langage des saintes Ecritures s'accommode à la faiblesse des petits.* — 3. Les Ecritures sont saintes, véridiques, irréprochables. « Toute Ecriture divinement inspirée, dit l'Apôtre, est utile pour enseigner, pour reprendre, pour corriger, pour conduire à la piété et à la justice. » (II *Tim.*, III, 16.) Nous n'avons donc aucun sujet d'accuser cette divine Ecriture, si faute de la comprendre nous tombons dans quelque erreur. Lorsque nous en avons l'intelligence, nous sommes dans le droit chemin; mais lorsque nous nous égarons pour ne l'avoir point comprise, nous lui laissons toute sa droiture, notre perversité ne peut l'atteindre, elle conserve toujours sa droiture pour nous servir de règle quand nous voudrons nous corriger. Cependant cette même Ecriture, toute spirituelle qu'elle est, nous tient en bien des endroits un langage charnel afin de nous exercer. « La loi, dit l'Apôtre, est spirituelle, mais pour moi, je suis charnel. » (*Rom.*, VII, 14.) Ainsi, bien qu'elle soit spirituelle, cependant elle prend avec les hommes charnels un langage qui paraît charnel, mais elle ne veut pas qu'ils restent charnels. Une mère aime à nourrir son petit enfant, mais elle ne voudrait pas qu'il restât toujours dans cet état d'enfance. Elle le presse sur son sein, elle le réchauffe dans ses bras, elle le console par ses caresses, elle le nourrit de son lait. Elle fait tout pour ce petit enfant, mais elle désire qu'il grandisse pour n'avoir point à lui prodiguer toujours ces mêmes soins. Voyez l'Apôtre, nous ne pouvons arrêter nos regards sur un modèle plus parfait, lui qui n'a pas dédaigné de se comparer à une mère : « Nous nous sommes rendus petits parmi vous, comme une nourrice qui prodigue ses soins à ses enfants. » (I *Thess.*, II, 7.) Sous l'inspiration d'une charité véritable et tendre, il se compare tout à la fois à une nourrice, en disant qu'il prodigue ses soins, et à une mère, en ajoutant : à ses enfants. En effet, il est des nourrices qui donnent leurs soins à des enfants qui ne leur appartiennent pas, comme aussi il est des mères qui confient leurs enfants à des nourrices, au lieu de les élever elles-mêmes. Mais l'Apôtre qui nourrit et comble de caresses ses propres enfants, ne laisse pas de dire dans un autre en-

perfectum? Qui ergo stat et audit, in verbo non offendit. Qui autem loquitur, etsi, (quod difficile est,) non offendit; (*f.* pavet) patitur tamen et timet ne offendat. Oportet ergo vos esse non solum loquentium auditores, sed et timentium miseratores : ut in eo quod verum dicimus, quoniam omne verum a veritate est, non nos, sed ipsum laudetis: ubi autem sicut homines offendimus, eumdem ipsum pro nobis oretis.

Caput III. — *Scripturæ sanctæ ad infirmitatem parvulorum aptatæ.* — 3. Scripturæ sanctæ sunt, veraces sunt, inculpatæ sunt. Omnis Scriptura divinitus inspirata utilis est ad docendum, ad arguendum, ad exhortationem, ad doctrinam. (II *Tim.*, III, 16.) Nihil est ergo quod Scripturam accusemus, si nos forte, illa non intellecta, in aliquo deviemus. Cum ipsam intelligimus, recti sumus : cum autem ea non intellecta pravi sumus, ipsam rectam dimittimus : non enim eam depravati depravamus; sed illa stat recta, ut ad illam corrigendi redeamus. Verumtamen ut nos exerceat eadem Scriptura, in multis locis velut carnaliter loquitur, cum (*a*) semper spiritalis sit. Lex enim, ut ait Apostolus, spiritalis est, ego autem carnalis sum. (*Rom.*, VII. 14.) Cum sit ergo illa spiritalis, tamen sæpe cum carnalibus quasi carnaliter ambulat. Sed non eos vult remanere carnales. Quia et mater parvulum amat nutrire, sed eum non amat parvulum remanere. In sinu tenet, manibus fovet, blanditiis consolatur, lacte nutrit. Omnia parvulo facit : sed optat ut crescat, ne semper talia faciat. Videte Apostolum: melius enim ipsum intuemur, qui se etiam matrem non dedignatus est dicere, ubi ait: Factus sum parvulus in medio vestrum, tanquam nutrix fovens filios suos. (I *Thess.*, II, 7.) Apostolus vero, germano et (*b*) pio caritatis affectu et nutricis personam suscepit, dicendo, fovet; et matris, addendo, filios suos. Sunt enim nutrices foventes quidem, sed non filios suos : item sunt matres nutricibus dantes, non foventes filios suos. Idem ergo nutritor et fotor alio loco dicit, quod paulo ante com-

(*a*) Editi *Cum Lex*. Vox *Lex* abest a Victorino exemplari. — (*b*) Victorinum exemplar, *pingui*.

droit : « J'ai été au milieu de vous dans un état de crainte et de grand tremblement. » (I *Cor.*, II, 3.)

CHAPITRE IV. — *Quels sont les auditeurs charnels, quels sont les auditeurs spirituels.* — 4. Mais qu'étaient donc les Corinthiens, me direz-vous, pour que saint Paul fût au milieu d'eux dans un état de crainte et de grand tremblement? « Comme des petits enfants en Jésus-Christ, je ne vous ai nourris que de lait, et non pas de viandes solides, parce que vous ne pouviez les supporter ; à présent même, vous ne le pouvez encore, parce que vous êtes toujours charnels. » (I *Cor.*, III, 2.) Ces hommes à qui il reproche d'être charnels, il les appelle cependant des petits enfants en Jésus-Christ, et il le reprend sans les renier. Ils sont charnels, il est vrai, mais ils sont aussi de petits enfants en Jésus-Christ, cependant il ne veut pas que ces petits enfants restent charnels, il désire qu'ils deviennent des hommes spirituels, jugeant tout, sans être jugés eux-mêmes par personne. Car l'homme animal, comme il le dit lui-même, ne perçoit pas les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, elles lui paraissent une folie, et il ne peut les comprendre, parce qu'on n'en juge bien que par l'esprit. Mais l'homme spirituel juge tout, et n'est jugé par personne. (I *Cor.*, II, 14-15.) Le même Apôtre dit un peu plus haut : « Nous prêchons néanmoins la sagesse aux parfaits. » (*Ibid.*, 6.) Mais pourquoi la leur prêcher, s'ils sont parfaits? Qu'est-il besoin d'enseigner la sagesse à un homme qui est parfait? Examinez donc en quoi cet homme est parfait. Peut-être ne pourrai-je trouver un homme qui soit arrivé à une parfaite connaissance, mais j'en puis trouver qui écoutent parfaitement. Or, le parfait auditeur est celui dont l'esprit est préparé à recevoir la nourriture solide sans qu'elle produise aucun dérangement, aucune perturbation. Quel est cet homme? il est digne de nos éloges. Je ne doute pas néanmoins qu'il y ait quelques hommes vraiment spirituels, qui écoutent avec attention et qui jugent avec discernement. Ce n'est pas d'eux que je me préoccupe. Car, ou bien ils trouveront que je suis charnel, et ils auront compassion de moi, ou ils comprendront ce que je dis, et ils s'en réjouiront avec moi.

CHAPITRE V. — *Comprendre, c'est saisir le vrai.* — 5. Me voici donc arrivé à ces paroles du psaume que nous venons de chanter : « Vous m'avez pris par la main droite. » Supposez un auditeur qui ne juge que par les sens, il ne pourra se figurer autre chose, sinon que Dieu s'est montré sous une forme humaine, qu'il a pris la main droite du prophète et non la gauche, qu'il l'a conduit selon sa volonté, et qu'il l'a élevé là où il lui a plu. S'il comprend ces paroles de cette manière, ou plutôt si telle est sa pensée, il n'en aura jamais aucune intelligence. Com-

memoravi : Cum timore et tremore multo fui apud vos. (I *Cor.*, II, 3.)

CAPUT IV.— *Auditores quinam carnales, quinam spiritales.* — 4. Sed dicis : Quales illi erant, ut ille cum timore et tremore multo esset apud illos? « Tanquam parvulis, inquit, in Christo lac vobis potum dedi, non escam. Neque enim poteratis, sed nec nunc quidem adhuc potestis; estis enim adhuc carnales. » (I *Cor.*, III, 2 et 3.) Quos carnales dicit, parvulos tamen in Christo dicit; sic arguit, ut non abdicet. Et carnales, et parvuli in Christo : non vult tamen eos esse carnales, quos dicit esse parvulos in Christo : optat esse spiritales, omnia dijudicantes, et qui a nemine dijudicentur. « Animalis enim homo, sicut ipse dicit, non percipit quæ sunt Spiritus Dei : stultitia enim est illi, et non scire potest, quoniam spiritaliter dijudicatur. Spiritalis dijudicat omnia, ipse autem a nemine dijudicatur. » (I *Cor.*, II, 14 et 15.) Idem ipse dicit : Sapientiam loquimur inter perfectos. Et quid ergo loqueris, si inter perfectos? (*Ibid.*, 6.) Quid enim opus est te loqui homini perfecto? Sed quære in quo perfectus sit. Forte enim non invenio perfectum cognitorem, sed jam invenio perfectum auditorem. Est ergo perfectus et auditor, mente jam capax, cui solidus cibus nullam faciat perturbationem, nullam ingerat cruditatem. Quis est hic, et laudabimus eum? Nec dubito tamen esse aliquos spiritales, bene audientes, bene dijudicantes : apud istos non laboro. Aut enim carnalis invenior, et misericorditer mecum (*a*) agit aut capit quod dico, et congratulatur mihi.

CAPUT V. — *Intelligere non est nisi verum sentientis.* — 5. Ecce nunc suscepi verba Psalmi, quem modo cantavimus : « Tenuisti manum dexteræ meæ. Da carnalem auditorem, quid putabit, nisi quia Deus apparuit in forma humana, apprehendit illi manum dexteram, non sinistram, et deduxit in suam voluntatem, et quo voluit assumpsit? Si hoc intellexerit, imo si hoc putaverit, nunquam intelligit. Qui enim intelligit, verum intelligit. Qui autem putat falsum,

(*a*) Sic Victorinus Ms. Editi vero *mecum contingit.*

prendre, c'est saisir la vérité, celui dont l'esprit se représente une chose fausse ne comprend pas la vérité. Si donc l'homme charnel vient à se figurer que la nature, que la substance de Dieu est composée de membres distincts, déterminée dans sa forme, circonscrite dans son étendue, limitée par l'espace, que ferai-je avec lui? Si je lui dis : Tel n'est pas Dieu, il ne me comprend pas. Si je lui dis au contraire : Dieu est ce que vous pensez, il paraîtra comprendre, mais je l'aurai trompé. Je ne puis lui dire : Vous êtes dans le vrai, car ce serait mensonge, et un mensonge qui aurait pour objet mon Dieu, mon Sauveur, mon Rédempteur, mon espérance, celui vers lequel j'élève les mains et tous mes désirs. Ce n'est point une faute légère qu'un tel mensonge; se tromper sur Dieu est une chose aussi triste qu'elle est pleine de dangers, mais choisir Dieu pour objet de ses mensonges, est un excès qui conduit à une perte certaine et inévitable. Tout homme qui ment n'est pas induit par là même en erreur. Mais s'il regarde comme vrai ce qui ne l'est pas en réalité, il est trompé, et s'il avance ce qu'il croit conforme à la vérité, il se trompe également, mais sans se rendre coupable de mensonge. Que Dieu préserve de l'erreur, celui qui n'a pas eu l'intention de mentir.

Chapitre VI. — *Comment on peut avoir des pensées charnelles sur Dieu.* — 6. Si donc, comme je l'ai dit, ce petit enfant en Jésus-Christ dont j'ai parlé, se figure Dieu avec des membres distincts et correspondant aux différentes parties de son corps, avec une figure particulière, une forme déterminée, demeurant et se mouvant dans un espace limité, et qu'il entende ces paroles : « Où irai-je devant votre esprit, où fuirai-je devant votre face? Si je monte dans les cieux, vous y êtes, si je descends au fond des enfers, je vous y trouve, » (*Ps.* cxxxviii, 7, etc.) que fera ce pauvre petit enfant? S'il veut m'écouter, qu'il cherche avec la Samaritaine les montagnes et les temples d'où il pourra se diriger vers Dieu, qu'il aille à Jérusalem, sur la montagne de Samarie. (*Jean*, iv, 20.) Mais qu'il ne hâte point ses pas vers un temple visible, qu'il ne cherche pas un temple matériel s'il veut s'approcher de Dieu. Qu'il soit lui-même ce temple, et Dieu viendra en lui. Loin de mépriser ce temple, loin de refuser d'y venir et de dédaigner cette demeure? Dieu se plaît à l'habiter. Voulez-vous une preuve qu'il ne dédaigne pas cette demeure, écoutez les promesses qu'il vous fait, écoutez les avances de sa bonté, et non les menaces de son dédain. « Mon Père et moi, dit le Sauveur, nous viendrons en lui, » (*Jean*, xiv, 23) c'est-à-dire dans celui, il vient de le dire, qui a pour lui un amour véritable, qui obéit à ses préceptes, garde ses commandements, aime Dieu et son prochain. « Nous viendrons en lui, dit-il, et nous établirons en lui notre demeure. »

non intelligit. Ergo si hoc putaverit homo carnalis, quia Dei natura atque substantia distincta membris est, determinata forma, circumscripta quantitate manens loco, quid cum illo facio? Si dixero : Non est ita Deus : non capit. Si dixero : Ita est : ille quasi capit; sed ego decipio. Non possum dicere : Ita est : ne mentiar; et non undecumque, sed de Deo meo, de Salvatore et Redemptore meo, de spe mea, de illo ad quem extendo manum meam, desiderium meum. Non est res levis de tali mentiri. De tali falli molestum est et periculosum est : de tali autem mentiri exitiosum est et perniciosum. Non omnis qui mentitur, fallitur. Si autem ipse putat esse verum, quod verum non est, fallitur : et si hoc dicit quod verum putat, non mentitur, sed tamen fallitur. Deus donet illi non falli, qui noluit mentiri.

Caput VI. — *Carnalis de Deo cogitatio.* — 6. Si ergo, ut dixi, parvulus ille noster talem crediderit Deum, habentem certis corporis sui locis membra disposita, circumscriptum figura, terminatum forma, localiter manentem, localiter se moventem, juxta id quod dicitur : Quo ibo a spiritu tuo, et quo a facie tua fugiam? « Si ascendero in cœlum, tu illic es; si descendero in infernum, ades. » (*Psal.* cxxxviii, 7, etc.) Si in cœlo ipse, si in terra ipse, si in inferno adest; quid facit modo ille parvulus? Si audit, quærat cum Samaritana montes et templa quo vult ire ad Deum, ad Jerusalem, ad montem Samariæ (*Joan.*, iv, 20) : non ad templum visibile, non festinet, non quærat aliquod templum quo veniat ad Deum. Ipse sit templum, et ad illum veniet Deus. Non contemnit, non refugit, non dedignatur : (a) imo dignatur. Si non dedignatur, audi pollicentem : audi interim promittendo dignantem, non minando dedignantem. Veniemus, inquit, ad eum ego et Pater. (*Joan.*, xiv, 23.) Ad eum quem supra dixit dilectorem suum, obeditorem præceptorum suorum, custodem mandati sui, amatorem Dei, amatorem proximi sui. « Veniemus, inquit, ad eum, et mansionem apud eum faciemus. »

(a) Editi omittunt *imo dignatur*. Id additum hic ex Victorino Ms. qui sic prosequitur : *Si non dignatur audi pollicentem.*

Chapitre VII. — *Le cœur du fidèle est un temple où Dieu n'est pas à l'étroit.* — 7. Le cœur du fidèle n'est pas un temple étroit pour ce Dieu qui trouva trop peu vaste pour lui le temple de Salomon. Car ce prince disait en le construisant : « Si les cieux des cieux ne peuvent vous contenir. » (II *Paral.*, vi, 18.) « C'est une vérité que le temple de Dieu est saint, et ce temple, c'est vous. » (I *Cor.*, iii, 17.) « Nous sommes le temple du Dieu vivant, » dit l'Apôtre dans un autre endroit. (II *Cor.*, vi, 16.) Et, comme si on lui demandait : Quelle preuve en donnez-vous? il ajoute : « Selon ce que Dieu dit lui-même : J'habiterai en eux. » Si quelque puissant protecteur vous disait : Je veux habiter chez vous, que feriez-vous? En voyant votre maison si étroite et si resserrée vous seriez dans le trouble et l'effroi, et vous éloigneriez de tous vos désirs une telle faveur, vous ne voudriez pas être aussi à l'étroit en recevant un si grand personnage, à qui votre pauvre petite maison ne pourrait suffire. Mais ne craignez point l'arrivée de votre Dieu, ne craignez pas son amour, loin de vous mettre à l'étroit lorsqu'il vient en vous, il dilate votre cœur par sa venue. Et pour vous en convaincre, non-seulement il vous a promis de fixer sa demeure en vous, en vous disant : « J'habiterai au milieu d'eux, » mais il vous a promis de vous mettre au large en ajoutant : « Et je marcherai au milieu d'eux. » Si vous aimez Dieu, vous voyez cette largeur de cœur. La crainte est accompagnée de tourments, et resserre nécessairement le cœur, l'amour au contraire le dilate. Voyez qu'elle est grande, la largeur de la charité. « La charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs. » (*Rom.*, v, 5.)

Chapitre VIII. — *La dilatation du cœur par la charité est comme des arrhes et un gage que Dieu nous donne.* — 8. Mais vous chercherez à Dieu une demeure digne de lui. Lui-même qui veut habiter en vous se charge de l'agrandir. Car la charité a été répandue dans nos cœurs non point par nous, mais par l'Esprit saint qui nous a été donné. Or, si la charité a été répandue dans nos cœurs, et que Dieu soit charité (I *Jean*, iv, 8), ne nous donne-t-il pas déjà un gage quelconque en marchant au milieu de nous? Car nous avons reçu ce gage; et que sera le bien lui-même, puisque le gage est déjà si précieux? Je préfère les manuscrits qui portent le mot arrhes au lieu de gage. Les traducteurs ont voulu rendre la même idée, cependant l'usage établit une différence entre les arrhes et le gage. Quand on donne un gage, c'est à la condition de rendre, quand on aura reçu, la chose dont ce gage était le garant. Je suis certain que beaucoup d'entre vous m'ont compris. Je ne le vois point, mais les paroles que vous échangez entre vous me font supposer que ceux qui m'ont compris veulent expliquer cette différence à

Caput VII. — *Cor fidelis templum non angustum Deo.* — 7. Non est angustum cor fidelis, cui angustum fuit templum Salomonis. Nam et ipse cum fabricaret hoc, dixit : Si cœlum cœli non sufficit tibi. (II *Par.*, vi, 18.) Et certe templum Dei sanctum est, quod estis vos. (I *Cor.*, iii, 17.) Nos enim, ait alio loco, templum Dei vivi sumus. (II *Cor.*, vi, 16.) Et hoc unde probas, tanquam ei diceretur? Sicut scriptum est, inquit : Habitabo in eis. Si tibi aliquis magnus patronus diceret : Habitabo apud te, quid faceres? Cum angusta domus esset, procul dubio turbareris, omnino terrereris, optares ne fieret. Nolles enim esse in angustiis recipiens magnum, cujus adventui domus tua paupercula non sufficeret. Noli timere adventum Dei tui, noli timere affectum Dei tui : non te angustat, cum venerit; imo veniendo dilatabit te. Nam ut scias, quoniam dilatabit te, non solum adventum suum promisit : Habitabo in eis : sed ipsam etiam latitudinem, addendo : Et deambulabo. Latitudinem istam, si diligis, vides. Timor tormentum habet, ergo angustias habet : ac per hoc amor latitudinem habet. Vide latitudinem caritatis : Quoniam caritas Dei diffusa est, inquit, in cordibus nostris. (*Rom.*, v, 5.)

Caput VIII. — *Dilatatio cordis ex caritate, quæ et arra dicitur et pignus.* — 8. Sed tu ei quærebas locum. Ipse inhabitator dilatet : Diffusa est enim caritas in cordibus nostris, non tamen ex nobis, sed per Spiritum sanctum qui datus est nobis. Si diffusa est caritas in cordibus nostris, et Deus caritas est (I *Joan.*, iv, 8); ecce jam ex quantulocumque pignore deambulat Deus in nobis. Pignus enim accepimus. Quid illud est, cujus pignus tale est? Quanquam melius habent codices, qui habent arram, quam qui habent pignus. Eamdem quippe rem interpretes dicere voluerunt. Interest tamen aliquid in loquendi usu inter arram et pignus. Pignus enim quando datur, cum datum fuerit propter quod pignus datum est, pignus auferetur. Jam multos vestrum intellexisse non dubito. Non video, sed ex collocutione, quia loquimini ad alterutrum, sentio eos qui intellexerunt, velle exponere iis, qui nondum intellexerunt. Ergo

ceux qui ne l'ont pas encore saisie. Je vais donc m'exprimer plus clairement encore, afin que tous puissent comprendre. Vous recevez par exemple un livre de votre ami, mais pour le recevoir vous lui donnez un gage. Lorsque vous lui aurez rendu ce livre, pour lequel vous lui avez donné un gage, il rentrera en possession du livre qui lui appartient, et vous de votre gage, car il ne conservera pas les deux objets.

Chapitre IX. — *La charité est plus véritablement des arrhes qu'un gage.* — 9. Que conclure de ces prémisses, mes frères? Si Dieu nous a donné maintenant comme gage son Saint-Esprit; lorsqu'il nous mettra en possession du bien qu'il nous a promis en nous donnant ce gage, nous ôtera-t-il ce gage? Nullement, mais il complètera ce qu'il a donné. Les arrhes sont donc supérieures au gage. Ainsi, par exemple, vous avez acheté une chose par un contrat de bonne foi, vous vous disposez à la payer, et vous versez une partie du prix, ce n'est pas un gage, ce sont des arrhes que vous devrez compléter, mais que vous ne redemanderez point. Comprenez maintenant l'application. Je trouve un homme qui a la charité, il a des arrhes, et ces arrhes lui font désirer le complément de son bonheur. Qu'il considère bien ces arrhes, le complément que Dieu lui réserve sera de même nature. Qu'il considère attentivement ces arrhes, qu'il les médite, qu'il les examine en lui-même, qu'il les interroge sur ce complément qu'il ne voit point, de peur que dans ce complément, il ne désire un bien tout différent des arrhes qu'il a reçues. Ainsi, c'est de l'or que Dieu doit vous donner; la somme totale qu'il vous destine vous sera payée en or, et il vous a donné de l'or pour arrhes. Il est à craindre que vous ne désiriez du plomb pour de l'or. Considérez donc les arrhes que vous avez reçues : si je pouvais concentrer toute votre attention sur ces arrhes : Dieu est charité.

Chapitre X. — *La source de la charité est le souverain bien.* — 10. C'est de cette source que nous avons reçu ce que nous possédons déjà, ces gouttes de pluie, cette rosée qui sont tombées sur nous. Si telle est la rosée, que sera la source? Rafraîchi par cette rosée, mais soupirant avec ardeur après la source, dites à votre Dieu : « En vous est la source de la vie. » (*Ps.* xxxv, 10.) Cette rosée a fait naître en vous ces désirs, ils seront rassasiés dans la source. Là nous trouverons tout ce qui suffit aux besoins de notre cœur. « Les enfants des hommes espèreront à l'ombre de vos ailes. » (*Ibid.*, 8.) Pourquoi désirer comme le souverain bien des choses que Dieu accorde aux animaux eux-mêmes? Ce sont des bienfaits de Dieu, qui en doute? De qui vient la plus légère parcelle de salut, si ce n'est de celui dont il est dit : « C'est du Seigneur que vient le salut? » (*Ps.* iii, 9.)

Chapitre XI. — *Quels sont les biens qui sont*

planius aliquanto dicam, ut ad omnes perveniat. Accipis, verbi gratia, codicem ab amico tuo; ut tibi det, das aliquod pignus : cum reddideris quod accepisti, propter quod pignus posuisti, ille quod reddideris habebit, tu pignus recipies : non enim habebit ambas res.

Caput IX. — *Caritas verius arra quam pignus dicitur.* — 9. Quid ergo, Fratres? Si caritatem modo Deus tanquam pignus dedit per Spiritum sanctum suum, cum rem ipsam reddiderit, (*a*) qua promissa pignus dedit, auferendum est nobis pignus? Absit. Sed quod dedit, hoc implebit. Ergo melius arra quam pignus. Aliquando enim pretium, verbi gratia, præparas dare pro ea re quam tenes bonæ fidei contractu, de ipso pretio das aliquid; et erit arra, non pignus; quod sit complendum, non quod auferendum. Jam ergo intellige. Si invenio dilectorem, habet arram, et ex arra desiderat plenitudinem. Arram ipsam consideret : hoc enim complebitur, unde arra data est. Ipsam cogitet, ipsam apud se discutiat, ipsam inspiciat, ipsam de plenitudine illa quam non videt interroget : ne forte aliud in plenitudine desideret, quam est in eo quod accepit. Forte Deus aurum daturus est, auri plenitudinem completurus, et de auro arram dedit. Metuendum est ne tu pro auro plumbum desideres. Aspice ergo arram : si tibi potuero suadere ut aspicias : Deus caritas est.

Caput X. — *Fons caritatis summum bonum.* — 10. Inde habemus aliquid, inde aspersi sumus, inde irrorati. Cujus ros talis est, qualis fons? Rore isto aspersus, sed flagrans in fontem, dic Deo tuo : Quoniam apud te est fons vitæ. (*Psal.* xxxv, 10.) In rore isto natum est desiderium, in fonte satiaberis. Ibi est quod sufficit nobis. Filii autem hominum in tegmine alarum tuarum sperabunt. (*Ibid.*, 8.) Quid desideramus pro magno ea Dei beneficia, quæ donat et bestiis? Beneficia quidem ipsius sunt, quis dubitat? A quo salus vel minima, nisi ab illo de quo dictum est : Domini est salus? (*Psal.* iii, 9.)

Caput XI. — *Bona piis propria.* — 11. Sed ait idem

(*a*) Ita in exemplari Victorino et in Flori collectione. At in editis *quia pro ipsa pignus dedit.*

particuliers aux justes. — 11. Mais nous lisons encore dans le même psaume : « Votre providence, Seigneur, conserve l'homme et la brute selon l'étendue de votre miséricorde. » Votre miséricorde est si abondante, qu'elle se répand non-seulement sur les hommes, mais encore sur les animaux. Elle est si puissante que vous faites lever votre soleil sur les bons et sur les mauvais, et que vous répandez votre rosée sur les justes et sur les pécheurs. (*Matth.*, v, 45.) Mais vos saints n'auront-ils rien de particulier ? Le juste ne recevra-t-il rien qui lui soit propre et que l'impie ne partagera pas avec lui ? Oui, sans doute, écoutez ce qui suit. Le Psalmiste venait de dire : « Votre providence, Seigneur, conserve les hommes et les animaux, selon l'étendue de votre miséricorde, » et il ajoute : « Mais les enfants des hommes. » Que venez-vous donc de dire il n'y a qu'un instant ? Est-ce que les hommes n'étaient pas les enfants des hommes ? Vous conservez, Seigneur, les hommes et les animaux ; mais les enfants des hommes ? Eh bien, qu'auront-ils de particulier ? « Les enfants des hommes espèreront à l'ombre de vos ailes. » (*Ps.* xxxv, 7, etc.) Voilà ce qui ne leur sera point commun avec les animaux. Pourquoi donc cette distinction entre les hommes ? Est-ce que les hommes ne sont pas les enfants des hommes ? Sans aucun doute les hommes sont les enfants des hommes. Pourquoi donc encore une fois cette distinction ? C'est parce qu'il est un homme qui n'était pas fils de l'homme ; Adam était homme, mais n'était pas fils de l'homme ; Jésus-Christ était tout à la fois homme et fils de l'homme. Or, comme tous meurent par Adam, tous revivront aussi par Jésus-Christ. (I *Cor.*, xv, 22.) Ceux qui meurent, et qui meurent sans retour, cherchent leur salut avec les animaux, et ne le cherchent pas avec les enfants des hommes dans l'espérance de la vie éternelle. Cette distinction est suffisamment éclaircie. Les premiers sont du nombre des hommes, les enfants des hommes appartiennent au Fils de l'homme.

Chapitre XII. — *Dans quel sens il faut entendre le bonheur qui est réservé aux élus.* — 12. Quelle est donc la suite du psaume ? « Mais les enfants des hommes espèreront à l'ombre de vos ailes. » Voilà que j'espère, voilà de l'espérance. « Mais l'espérance qui se voit n'est pas de l'espérance. » (*Rom.*, viii, 24.) C'est donc des biens futurs qui nous sont promis que nous serons enivrés. « Ils seront enivrés de l'abondance de votre maison. » Je craignais tout à l'heure que l'âme encore charnelle ne cherchât en Dieu des membres corporels, et je crains maintenant que dans cette ivresse, elle ne se représente non pas l'abondance des biens ineffables, mais les excès grossiers des festins charnels. Expliquons toutefois ces paroles, que cette âme les comprenne comme elle pourra ; si elle ne peut s'élever plus haut, qu'elle ne quitte pas le sein maternel, mais qu'elle cherche cependant

ipse Psalmus : « Homines et jumenta salvos facies, Domine, sicut multiplicata est misericordia tua Deus. » (a) Tam multiplicem misericordiam habes, ut non tantum ad homines, verum etiam ad jumenta perveniat. Tanta prævales misericordia, ut facias solem tuum oriri super bonos et malos, et pluas super justos et injustos. (*Matth.*, v, 45.) Nihilne peculiare a te sancti tui, nihil proprium pius accipit, quod impius non accipiat ? Plane accipit : audi quod sequitur. Jam enim dixerat : « Homines et jumenta salvos facies Domine, sicut multiplicata est misericordia tua Deus : adjunxit et ait : Filii autem hominum. Quid ergo paulo ante dixisti ? Homines non erant filii hominum ? Homines, inquit, et jumenta salvos facies, Domine : filii autem hominum. Quid ergo ? filii hominum sub tegmine alarum tuarum sperabunt. » (*Psal.* xxxv, 7, etc.) Hoc non cum jumentis. Quare ergo isti et illi homines ? An non etiam homines filii hominum ? Profecto et homines filii hominum. Unde igitur ista distinctio, nisi quia est homo qui non erat filius hominis ? Homo non filius hominis, Adam : homo filius hominis Christus. Sicut in Adam omnes moriuntur, sic in Christo omnes vivificabuntur. (I *Cor.*, xv, 22.) Quærunt salutem cum jumentis qui moriuntur, et non victuri moriuntur : et non quærunt salutem cum filiis hominum, ut nunquam moriantur ? Eliquata est ista distinctio. Illi pertinent ad homines, isti filii hominum ad filium hominis.

Caput XII. — 12. Quid ergo sequitur ? « Filii autem hominum sud tegmine alarum tuarum sperabunt. Ecce spero, ecce spes : sed quæ videtur, non est spes. » (*Rom.*, viii, 24.) Futura ergo quæ promittuntur, inebriabunt. « Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ. » Timeo ne forte quemadmodum paulo ante membra corporis quærebat in Deo, sic in ejus ebrietate cogitet satietatem, non ineffabilium bonorum, sed crapulam carnalium conviviorum. Dicamus tamen,

(a) Sic Victorinus Ms. At editi : *Quanquam misericors Deus, tamen multiplicem misericordiam*, etc.

à grandir. Poursuivons cette explication, nous qui sommes plus forts, et goûtons autant qu'il nous sera possible ces délices spirituelles. « Ils seront enivrés, dit-il, de l'abondance de votre maison, et vous les abreuverez au torrent de vos voluptés. » De quel vin ? de quelle douce liqueur? de quelle eau? de quel miel? de quel nectar? Vous voulez le savoir ? « Car en vous est la source de la vie. » Buvez donc la vie, si vous le pouvez. Préparez votre conscience, et non votre bouche, votre esprit, et non votre estomac. Si vous m'avez entendu, si vous m'avez compris, si vous avez aimé autant que vous le pouvez, vous vous êtes déjà abreuvé à cette fontaine.

Chapitre XIII. — *On aime la charité, sans cependant qu'elle soit accessible aux sens.* — 13. Considérez ce que vous avez bu. Vous avez bu la charité. Si vous la connaissez, c'est Dieu lui-même qui est la charité. (I *Jean,* IV, 8.) Si donc vous avez bu la charité, dites-moi en quel endroit? Si vous la connaisssez, si vous l'avez vue, si vous l'aimez, d'où vient cet amour? Car tout ce que vous aimez d'un amour bien réglé, vient de la charité. Comment de la charité? ou qu'aimez-vous quand vous aimez la charité? Si donc vous l'aimez, d'où vient cet amour ? La charité descend dans votre cœur, vous la connaissez, vous la voyez, mais vous ne la voyez point dans un espace limité, vous ne la cherchez pas des yeux du corps pour vous y attacher avec plus d'ardeur, vous n'entendez pas sa voix, et lorsqu'elle est venue en vous, vous n'avez pas entendu le bruit de ses pas. Avez-vous jamais senti l'impression des pieds de la charité se promenant dans votre cœur ? Qu'est-elle donc ? De qui vient ce bien qui est en vous et que vous ne pouvez saisir? Apprenez ainsi à aimer Dieu.

Chapitre XIV. — *Comment Dieu apparut à Moïse.* — 14. Mais Dieu s'est promené dans le paradis terrestre (*Gen.*, III, 8), il s'est manifesté près du chêne de Mambré (*Gen.*, XVIII, 1), il a parlé avec Moïse face à face sur le mont Sinaï. (*Exod.*, XXXIII, 11.) Que s'ensuit-il? C'est que Dieu peut être vu dans un lieu, bien qu'on ne le sente point marcher. Voulez-vous entendre Moïse lui-même pour que vous cessiez de me tourmenter comme un enfant remuant, alors que je désire vous allaiter? Voulez-vous entendre Moïse lui-même ? Il parlait certainement à Dieu face à face. A qui donc disait-il, si ce n'est à celui avec qui il s'entretenait : « Si j'ai trouvé grâce devant vous, montrez-vous vous-même à moi? » (*Ibid.*, 13.) Il s'entretient avec Dieu face à face, comme un ami s'entretient avec son ami, et il lui dit : « Si j'ai trouvé grâce devant vous, montrez-vous vous-même à moi à découvert. » Que voyait-il et que croyait-il voir? Si ce n'était pas Dieu lui-même, comment Moïse

cogitet quod potest, si majora non potest, non recedat de sinu, (*a*) tamen crescat. Sequamur, et (*b*) qui possumus, quantum possumus, spiritaliter delectemur. « Inebriabuntur, inquit, ab ubertate domus tuæ, et torrente voluptatis tuæ potabis eos. » Quo vino, quo musto, qua unda, quo melle, quo nectare? Quæris quo? « Quoniam apud te est fons vitæ. » Bibe, si potest, vitam. Conscientiam para, non gulam; mentem, non ventrem. Si audisti, si intellexisti, si dilexisti, quantum potuisti, (*c*) jam inde bibisti.

Caput XIII. — *Caritas amatur, nec tamen sentitur.* — 13. Attende quid biberis. Caritatem bibisti. Si nosti illam, Deus caritas est. (I *Joan.*, IV, 8.) Si ergo caritatem bibisti, dic mihi in quo loco bibisti. Si nosti illam, si vidisti illam, si amas, unde amas? Quidquid enim bene amas, caritate amas. Quomodo autem caritate? (*d*) Aut quid amas, qui caritatem amas? Ergo si amas, (*e*) unde amas? Venit ad te, et nosti eam, et vides eam : et non in loco videtur, nec corporalibus oculis quæritur, ut vehementius ametur; nec auditur affatu; et quando ad te venit, non sentiebatur incessu Numquid deambulantis in corde tuo aliquando plantas sensisti caritatis? Quid ergo est? Cujus hoc est, quod jam est in te, et non capitur a te? Sic disce amare Deum.

Caput XIV. — *Deus quomodo hic Moysi apparuit.* — 14. Sed deambulavit in paradiso. (*Gen.*, III, 8.) Sed visus est ad ilicem Mambre. (*Gen.*, XVIII, 1.) Sed locutus est cum Moyse in monte Sina os ad os. (*Exod.*, XXXIII, 11.) Et quid inde? Ecce qui videtur in loco, non sentitur incessu. Vis audire ipsum Moysen, ne mihi quamvis nutrire cupienti inquietus infans tædium facias? Visne ergo audire ipsum Moysen? Certe loquebatur et Deo os ad os. Cui ergo dicebat, nisi ipsi cum quo loquebatur : Si inveni gratiam ante te, ostende mihi te ipsum ? (*Ibid.*, 13.) Loquitur cum ipso os ad os, sicut quis loquitur ad amicum suum, et dicit ei, « Si inveni gratiam ante te, ostende mihi te ipsum manifeste. » Quid videbat, et quid sciebat? Si non erat ipse, quomodo ei dicitur : « Ostende mihi te ipsum? » Non possumus dicere, quod non erat ipse.

(*a*) Victorinus Ms. *cum crescit.* — (*b*) Sic Victorinus Ms. At Lov. et *qua possumus, et quantum possumus.* — (*c*) In Victorino Ms. *Si jam inde bibisti attende,* etc. — (*d*) Victorinus Ms. *Quomodo autem caritate aliquid amas, qui caritatem non amas.* — (*e*) Victorinus Ms. *Ergo si amas bene amas.*

lui dit-il : « Montrez-vous vous même à moi. Nous ne pouvons donc soutenir que ce ne fut pas Dieu lui-même. Si ce n'avait été Dieu lui-même, il eût dit : Montrez-moi Dieu. Mais en disant : « Montrez-vous vous-même à moi, » il nous indique clairement que c'est Dieu qu'il demandait à voir. Il s'entretenait avec lui face à face, comme un ami s'entretient avec son ami. Voulez-vous entendre la vérité ? Si vous êtes capable de la comprendre, Dieu apparaissait à Moïse tout en demeurant caché. S'il ne s'était manifesté en aucune façon, il n'aurait pas donné lieu à Moïse de s'entretenir avec lui face à face et de dire : « Montrez-vous vous-même à moi. » Et s'il n'avait pas voilé sa présence, Moïse n'aurait pas demandé à le voir à découvert. Si donc vous le comprenez bien, si vous avez de l'intelligence, Dieu pouvait à la fois se manifester et demeurer caché, apparaître sous une forme quelconque et demeurer caché dans sa nature.

Chapitre XV. — *Dieu, sans éprouver aucun changement, s'est manifesté sous la forme qu'il a voulu.* — 15. Si vous avez compris cette explication autant que vous en êtes capable, prenez garde de donner accès dans votre esprit à cette pensée, que Dieu, pour apparaître aux hommes, change sa nature en la forme qu'il lui plaît. Dieu est immuable, non-seulement le Père, mais le Père, le Fils et le Saint-Esprit. « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. » (*Jean*, I, 1.) Ce Verbe lui-même est le Dieu immuable, comme le Dieu en qui il est Dieu. Ne soupçonnez donc dans aucune des trois personnes divines la moindre altération, le moindre changement. Car Dieu est le Père des lumières en qui il n'y a ni changement, ni ombre de vicissitude. (*Jacq.*, I, 17.) Mais s'il est immuable, me direz-vous, quelle est donc cette forme visible dans laquelle Dieu s'est manifesté comme il a voulu et à qui il a voulu, en marchant, en parlant, en se découvrant même aux yeux du corps ? Vous me demandez comment Dieu a pu rendre sa présence sensible, comme si je pouvais expliquer comment il a fait le monde, comment il a fait le ciel, comment il a fait la terre, comment il vous a créé vous-même. Mais je le sais, me répondrez-vous, il m'a créé avec le limon. Il vous a formé avec le limon, très-bien ; mais le limon, d'où l'a-t-il tiré? Vous me répondez de la terre. Je pense bien que ce n'est pas d'une terre qui serait l'œuvre d'un autre, mais de la terre qui a été faite par le Créateur du ciel et de la terre. D'où vient donc la terre elle-même ? Le Roi-Prophète vous répond : « Il a dit, et tout a été fait. » (*Ps.* XCVIII, 5.) Votre réponse est parfaite et ne laisse rien à désirer ; vous reconnaissez qu'il lui a suffi de dire pour que tout fût fait ; je n'en veux pas davantage. Mais si je me contente de cette réponse que vous me donnez : « Il a dit, et tout a été fait, » n'en demandez pas non plus davantage lorsque je vous dis : Dieu n'a eu qu'à vouloir pour apparaître.

Si non esset ipse, hoc ei diceret : Ostende mihi Deum. Cum dicit ergo : Ostende mihi te ipsum, manifestat quod ipse erat, quem sibi volebat ostendi. Loquebatur et cum eo os ad os, sicut quis loquitur ad amicum suum. Vis ergo audire? Si capis, Deus Moysi apparebat latens. Si enim non appareret, non esset cum quo os ad os loquens diceret : « Ostende mihi temetipsum. » Si autem non lateret, non adhuc quæreret videre eumdem ipsum. Si ergo capis, si intelligis, potest hic Deus simul apparere et latere ; apparere specie, latere natura.

Caput XV. — *Deus absque sui mutatione apparuit ea specie, qua voluit.* — 15. Hoc si, ut potuisti, intellexisti ; vide ne subintret tibi, quod Deus ut appareat, in quam vult speciem naturam suam convertit. Incommutabilis est Deus, non tantum Pater, sed Pater et Filius et Spiritus sanctus. In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. (*Joan.*, I, 1.) Ipsum Verbum Deus incommutabilis est, sicut Deus apud quem est Deus. Nihil in (a) ulla persona cogites detrimenti, nihil commutationis. « Deus enim pater luminum, apud quem non est commutatio, nec momenti obumbratio. » (*Jacobi*, I, 17.) Si ergo incommutabilis est, inquis, quid est illa species, in qua ut voluit, cui voluit, apparuit, deambulando, sonando, vel se etiam ipsis carnalibus oculis exhibendo? Quæris a me quid sit, unde faciat Deus præsentiam sui ; quasi jam explicare possim unde fecerit mundum, unde fecerit cœlum, unde fecerit terram, unde fecerit te. Jam video, respondes, de limo. Ecce te de limo : unde limum ? Respondes, de terra. Sed puto non de illa terra, quam alter fecit ; sed de illa terra, quam fecit qui fecit cœlum et terram. Unde ergo et ipsa terra ? « Dixit, et facta sunt. » (*Psal.* CXLVIII, 5.) Bene, optime respondes, agnoscis : « Dixit, et facta sunt : » nihil plus quæro. Sed quomodo cum tu dicis : Dixit, et facta sunt ; ego nihil plus quæro : sic nec tu plus quæras, cum dico : Voluit, et apparuit.

(a) Sic in Victorino Ms. At apud Lov. *Nihil in illa persona.*

CHAPITRE XVI. — *Les fidèles verront Dieu tel qu'il est.*— 16. Dieu s'est manifesté sous la forme qu'il a jugée la plus convenable, et il a caché sa nature véritable. L'affection véritable ne se voit point ; on ne voit point l'amour, on ne voit point la charité. Que ce gage vous inspire un ardent désir de voir ce que Moïse désirait avec tant d'ardeur, lorsqu'il disait à celui qu'il voyait : « Montrez-vous à moi. » Si nous soupirons après cette divine présence, nous sommes ses enfants. « Nous sommes les enfants de Dieu, nous dit l'Apôtre saint Jean ; mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore. Nous savons que quand il viendra dans sa gloire, nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est. » (I *Jean*, III, 2.) Nous ne le verrons pas tel qu'il apparut au chêne de Mambré, tel que l'a vu Moïse, de manière que nous ayons besoin de lui dire : « Montrez-vous vous-même à nous ; » mais nous le verrons tel qu'il est. A quel titre obtiendrons-nous cette faveur? Parce que nous sommes les enfants de Dieu. Ce n'est donc point à nos mérites que nous la devrons, mais à la grâce de sa miséricorde. « Dieu avait réservé une pluie toute de faveur pour son héritage ; » (*Ps.* LXVII, 10) il était affaibli non point en présumant de lui-même pour voir ce qu'il ne voit point, mais en croyant ce qu'il désire voir, vous l'avez fortifié et conduit à la perfection. Nous donc qui sommes son héritage parfait et ses enfants, nous le verrons tel qu'il est.

CHAPITRE XVII. — *Les enfants de Dieu sont pacifiques.* — 17. Mais quel signe le Seigneur nous a-t-il donné pour reconnaître ses enfants? « Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés les enfants de Dieu. » (*Matth.*, V, 9.) Si donc nous n'avons pas une intelligence complète de ces questions si profondes et si difficiles, cherchons-en pacifiquement la solution : « Ne vous élevez pas l'un contre l'autre par attachement pour quelqu'un. » (I *Cor.*, IV, 6.) « Car si vous avez dans le cœur une jalousie amère et un esprit de contention, ce n'est point là la sagesse qui vient d'en haut, mais une sagesse terrestre, animale, diabolique. » (*Jacq.*, III, 15, etc.) Nous sommes donc les enfants de Dieu, et nous le reconnaissons, mais on ne nous reconnaîtra pour ses enfants, qu'à la condition d'être pacifiques ; car quel moyen nous resterait-il de voir Dieu si par nos querelles nous éteignons en nous l'œil destiné à le contempler ?

CHAPITRE XVIII. — *Dieu ne sera vu que par les pacifiques.* — 18. Ecoutez donc attentivement ce qu'il vous recommande, et ce qui m'inspire tant de crainte et d'effroi en vous parlant. « Recherchez la paix avec tout le monde, et conservez la sainteté sans laquelle personne ne pourra voir Dieu. » (*Hébr.*, XII, 14.) Comme il porte l'effroi dans l'âme de ceux qui l'aiment, et ils sont les seuls qui soient accessibles à cet effroi. Dit-il en effet : Recherchez la paix avec

CAPUT XVI. — *Deus a filiis videbitur sicuti est.* — 16. Apparuit, sicut congruum judicabat ; latuit, sicut erat. Verus affectus (*a*) non videtur, non videtur amor, non videtur dilectio. De illo pignore in id æstuet, in quod æstuabat et Moyses, qui ei quem videbat, dicebat : Ostende mihi temetipsum. Si hoc ergo quærimus, filii ipsius sumus. « Filii enim Dei sumus, et nondum apparuit quid erimus. Scimus quia cum apparuerit, similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est. » (I *Joan.*, III, 2.) Non sicut visus est ad iliceum Mambre, non sicut visus est Moysi, ut adhuc ei dicamus : « Ostende nobis temetipsum : » sed videbimus eum sicuti est. Quo merito? Quia filii Dei sumus. Et hoc non ex nostris meritis, sed gratia illius misericordiæ. Pluviam enim voluntariam segregans Deus hæreditati tuæ (*Psal.* LXVII, 10) : Et infirmata est, non de se præsumendo videre quod non videt, sed credendo quod videre desiderat : tu vero perfecisti eam. Perfecta ergo hæreditas ejus et filii ejus, videbimus eum sicuti est.

CAPUT XVII. — *Pacifici filii Dei.* — 17. Sed de filiis quid dixit Dominus? Beati pacifici, quoniam ipsi filii Dei vocabuntur. (*Matth.*, V, 9.) Ergo de tam abditis difficillimisque quæstionibus, si quid minus intelligimus, pacifice requiramus. Non infletur alter pro altero adversus alterum. (I *Cor.*, IV, 6.) Nam si zelum amarum habetis, et contentiones in vobis sunt : non est ista sapientia de sursum descendens ; sed terrena, animalis, diabolica. (*Jacobi*, III, 15, etc.) Filii ergo Dei sumus ; et agnoscimus quod ejus filii sumus, nec agnoscimur, nisi pacifici fuerimus. Nam unde videamus Deum non habebimus, si contendendo in nobis ipsum oculum exstinxerimus.

CAPUT XVIII. — *Deus non nisi a pacificis videbitur.* — 18. Attende quid dicat, (*b*) cur timens et tremens loquor. Pacem sectamini cum omnibus, et sanctificationem, sine qua nemo poterit videre Deum. (*Hebr.*, XII, 14.) Quomodo terruit amatores? Non terruit

(*a*) Victorin. Ms. *Verus affectus, noster amor, nostra dilectio in illo pignore, in id æstuet.* — (*b*) Sic Victorinus Ms. At Lov. *quid timens loquatur Apostolus.*

tout le monde, celui qui n'aura point cette paix sera jeté au feu, tourmenté dans des flammes éternelles, et livré à des bourreaux infatigables? Tout cela est vrai et il ne l'a point dit. Il a voulu vous inspirer l'amour du bien plutôt que la crainte du mal, et il a fait de l'objet de vos désirs la cause de vos terreurs. Vous êtes appelé à voir Dieu, est-ce pour cela que vous le méprisez, que vous excitez des contestations et des disputes? « Recherchez la paix avec tout le monde, et conservez la sainteté sans laquelle personne ne pourra voir Dieu. » Quelle serait la folie de deux hommes qui voulant voir le lever du soleil discuteraient entre eux sur le côté de l'horizon où il doit se lever, sur la manière dont ils pourraient le voir, qui feraient dégénérer la discussion en dispute, et en viendraient même jusqu'à se blesser, jusqu'à se crever les yeux et se mettre ainsi dans l'impossibilité de voir le soleil levé? Si donc nous voulons voir Dieu, purifions nos cœurs par la foi, guérissons-les par la charité, affermissons-les par la paix, car la grâce qui nous inspire de nous aimer les uns les autres, vient de celui dont la vue fait l'objet de tous nos désirs.

SERMON XXIV (1).

Sur le verset 2 du Psaume LXXXII : *Dieu qui est semblable à vous?*

1. Rendons grâces au Seigneur notre Dieu, et multiplions les louanges en l'honneur de ce Dieu à qui il convient de chanter des hymnes dans Sion : Rendons grâces à celui en l'honneur duquel nous avons chanté dans toute l'ardeur de notre cœur et de notre voix : « Dieu, qui est semblable à vous? » (*Ps.* LXXXII, 2) parce que nous sentons que son saint amour vit dans nos cœurs, parce que vous le craignez comme votre Seigneur, parce que vous l'aimez comme votre Père. Grâces soient rendues à celui que nous désirons avant de le voir, dont nous sentons la présence et que nous espérons posséder un jour. Grâces soient rendues à celui dont l'amour n'exclut pas la crainte, dont la crainte n'empêche pas l'amour. C'est lui que nous bénissons, c'est lui que nous honorons pour nous et en nous. « Car le temple de Dieu est saint, et c'est vous qui êtes ce temple. » (I *Cor.*, III, 17.) Considérez maintenant quelle doit être l'étendue, la perfection de sa propre vie, puisque les pierres elles-mêmes de son temple sont animées. Pensez bien, mes frères, à ce que vous dites et à qui vous parlez en disant : « Seigneur qui est semblable à vous? » Les pierres vivantes disent à celui qui habite en elles : « Seigneur qui est semblable à vous? » Représentez-vous intérieurement toutes les créatures, la terre et tout ce qu'elle renferme, la mer et tout ce qu'elle contient, l'air et tout ce qui vit dans l'air, le ciel et tout ce qui est dans le ciel : « Dieu a dit, et tout a été fait,

(1) Possidius fait mention de ce sermon dans le chapitre IX de sa table.

nisi amatores. Numquid dixit : Pacem sectamini cum omnibus, et sanctificationem, quam qui non habuerit, in ignem mittetur, æterno igne cruciabitur, infatigabilibus tortoribus dabitur? Et vera sunt, et hæc non dixit. Amatorem te voluit esse boni, non formidatorem mali : et ex eo ipso quod desiderabas, inde te terruit. Deum (a) videbis : propterea contemnis, propterea rixas, propterea turbas moves. « Pacem sectamini cum omnibus, et sanctificationem, sine qua nemo poterit videre Deum. » Quam stulti essent duo volentes videre solem oriturum, si contenderent inter se, qua parte oriturus esset, et quomodo videri posset, et nata inter se controversia litigarent, litigando se cæderent, cædendo oculos suos exstinguerent, ut illum ortum videre non possent? Ergo ut Deum videre possimus, fide corda mundemus, caritate sanemus, pace firmemus : quia hoc ipsum unde invicem diligimus, jam ex illo est, quem videre desideramus.

SERMO XXIV (b).

De versu 2 Psalmi LXXXII : *Deus quis similis tibi?*

1. Gratias Domino Deo nostro, et abundantiam laudis illi Deo, quem decet hymnus in Sion. Gratias illi, cui cordis et oris devotione cantavimus : « Deus quis similis tibi? » (*Psal.* LXXXII, 2.) Quod ejus sanctam caritatem invisceratam sentimus cordibus nostris : quod ipsum tanquam Dominum timetis, tanquam Patrem diligitis. Gratias illi, qui desideratur ante quam videatur, et præsens sentitur, et futurus speratur. Gratias illi, cujus timorem non excutit amor, cujus amorem non impedit timor. Ipsum benedicimus, ipsum honoramus, et pro (*f.* pro vobis et in vobis.) nobis, et in nobis. Templum enim Dei sanctum est, quod estis vos. (I *Cor.*, III, 17.) Jam videte quantum ille vivat, vel quomodo vivat, quando lapides templi ejus sic vivunt. Cogitate, Fratres, quid dicatis, et cui dicatis : « Deus qui similis tibi? » Lapides vivi

(a) Lov. *non videbis.* Abest *non* a Victorino libro. — (b) Alias VI, ex Sirmondianis.

il a ordonné et tout a été créé. » (*Ps.* CXLVIII, 5.) « Qui donc, Seigneur, est semblable à vous? » Voilà ce que tout cœur doit répéter, toute langue docile proclamer, toute conscience pieuse dire en toute sécurité : « Seigneur, qui est semblable à vous? » Car elle s'adresse à celui dont elle n'a point à rougir. Rien n'est plus digne de Dieu, rien n'est plus digne des pierres vivantes que cette louange.

2. Quant aux pierres qui sont mortes, plût à Dieu qu'elles fussent sensibles à la compassion des pierres vivantes! J'appelle ici pierres mortes non pas celles qui entrent dans la construction des édifices, non pas celles que taillent le fer de l'ouvrier, le ciseau du sculpteur pour en faire des dieux ou plutôt des idoles qui portent le nom de dieux sans l'être en réalité, mais j'appelle pierres mortes les hommes à qui les dieux ressemblent. Les pierres vivantes sont celles à qui l'apôtre saint Pierre s'adresse en ces termes : « Et vous, mes frères, soyez établis sur lui comme des pierres vivantes pour élever à Dieu un temple saint. » (I *Pierre*, II, 5.) Puissent donc ces pierres mortes, mes frères, être sensibles à la compassion que leur portent les pierres vivantes! Que faisons-nous, en effet, après quoi courons-nous avec le cœur tantôt resserré, tantôt dilaté? Quel est le but de nos soins, de nos efforts, n'est-ce pas de séparer la pierre de la pierre? Car les pierres vivantes ont des yeux et voient, des oreilles, et elles entendent, des mains, et elles agissent, des pieds, et elles marchent, et elles connaissent celui qui les a faites. Mais les pierres mortes ne connaissent que leurs idoles de pierre qu'elles regardent comme des dieux, elles les adorent ouvertement, elles leur offrent des sacrifices, et deviennent elles-mêmes le sacrifice du démon. Ah! mes frères, si elles avaient des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, leur serait-il donc si difficile de voir l'accomplissement des prophéties du Christ? Leur serait-il difficile de constater la véracité des livres saints et des oracles prophétiques purs de tout mensonge? Mais pourquoi ne voient-elles point, pourquoi n'entendent-elles point? Parce que c'est d'elles que le Prophète a dit : « Qu'ils deviennent semblables aux idoles ceux qui les font, et qui mettent en elles leur confiance. » (*Ps.* CXIII, 16.) Ils sont donc désespérés et ils ne laissent aucun espoir? A Dieu ne plaise! Et que peut-on espérer de pierres qui sont inanimées? N'est-ce pas ce qui est écrit dans l'Evangile : « Dieu est assez puissant pour susciter de ces pierres mêmes des enfants d'Abraham? » (*Matth.*, III, 9.)

3. Ainsi donc, mes très-chers frères, vous savez à quel Dieu nous avons dit : « Seigneur qui

dicunt habitatori suo : « Deus quis similis tibi? « Occurrat cordibus vestris universa creatura, terra et quidquid in terra, mare et quidquid in mari, aer et quidquid in aere, cœlum et quidquid in cœlo : Ipse dixit, et facta sunt; ipse mandavit, et creata sunt. (*Psal.* CXLVIII, 5.) Ergo « Deus quis similis tibi? » dicat universum cor, dicat universa obediens lingua, dicat omnis devota conscientia, dicat secura : « Deus quis similis tibi? » Illi enim dicit, de quo non erubescit. Dignum est hoc, decet hoc lapides vivos.

2. Nam lapides mortui utinam sentiant in se misericordiam lapidum vivorum. Mortuos dico, non illos, quibus fabricæ istæ consurgunt, nec in quibus ferrum artificum operatur, nec quos sculpsit homo, ut dii sint; imo sculpsit homo, ut vocentur et non sint; non ipsos dico mortuos lapides : (*a*) sed homines dico mortuos lapides, quibus dii similes sunt. Lapides vivi sunt, quos alloquitur apostolus Petrus, et dicit : Et vos fratres, tanquam lapides vivi coædificamini templum Dei sanctum. (I *Petr.*, II, 5.) Utinam ergo, Fratres mei, sentiant lapides mortui misericordiam in se lapidum vivorum! Quid enim satagimus? quid cordis nostri vel angustia vel latitudine percurrimus? quid curamus, quid studemus, nisi ut lapidem liberemus a lapide? Lapides enim vivi oculos habent et vident, aures habent et audiunt, manus habent et operantur, pedes habent et ambulant : etenim noverunt factorem suum. At vero lapides mortui, sciunt lapides suos, deos attendunt, adorant, et (*f.* non cognoscuntur) cognoscuntur; sacrificium inferunt, et sacrificium ipsi diabolo fiunt. Quod ipsi, Fratres, si et oculos haberent ad videndum, et aures ad audiendum, quantum erat videre impleri Christi prophetias? Quantum erat attendere veridicos codices, et oracula, sed non fallacia? Sed quare non vident? quare non audiunt? Quia et hic prophetia dicit : Similes sint illis homines qui faciunt ea, et qui confidunt in eis. (*Psal.* CXIII, 6.) Ergo desperati et desperandi? Absit. Et quid sperandum est de lapidibus mortuis? Quid putatis, nisi quod (*f.* etiam) jam scriptum tenemus : Potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ? (*Matth.*, III, 9.)

3. Itaque Carissimi, quoniam nostis cui Deo diximus : « Deus quis similis tibi? » de quo non erubescimus, cujus titulum non in lapide legimus, sed in

(*a*) Sic in Victorino Ms. At in editis omissum fuerat, *sed homines dico mortuos lapides.*

est semblable à vous? » A ce Dieu dont nous ne rougissons pas, dont les titres ne sont pas inscrits sur la pierre, mais gravés dans nos cœurs, dont le nom est connu de tous et vit dans l'âme des vrais fidèles, habite dans les cœurs soumis et triomphe des superbes. Nous savons à qui nous avons dit : « Seigneur, qui est semblable à vous? » N'ayons donc aucun sentiment de haine pour les hommes qui sont l'œuvre de Dieu; mais réservons cette haine pour le mal par lequel l'homme a défiguré l'œuvre de Dieu. L'homme est un nom unique, je cherche le créateur de celui qui porte ce nom, ce créateur c'est Dieu. Mais Dieu n'a-t-il créé que l'homme? N'est-ce pas lui qui a fait les animaux terrestres, les poissons, les oiseaux, les anges, les cieux, la terre, les astres, le soleil, la lune, toutes les créatures qu'il a placées dans un ordre si parfait soit au-dessus, soit au-dessous de nous, les êtres les plus relevés comme les plus infimes, et qui sont reliés entre eux par le lien de l'unité? Oui, mais Dieu a fait l'homme à son image et à sa ressemblance. L'homme est donc une ressemblance, mais quels sont les deux termes de cette ressemblance? Quelle distance les sépare? Qu'est-ce que l'homme comparé à Dieu? Qu'est-ce que l'homme, si vous ne daignez vous souvenir de lui? (*Ps.* VIII, 5.) Nous donc qui sommes faits à l'image et à la ressemblance, disons à notre Dieu : « Seigneur, qui est semblable à vous? » Le Psalmiste dit dans un autre endroit : « Souvenez-vous que nous ne sommes que poussière.. » (*Ps.* CII, 14.) Voyez que vous êtes loin de ressembler à Dieu. L'homme est fait à la ressemblance de Dieu, mais cette ressemblance est tellement éloignée de l'original qu'on ne peut convenablement la mettre en comparaison avec lui. Et cependant le cœur de l'homme, le cœur d'un chrétien qui ne peut s'attribuer cette inscription : A l'homme-dieu, se plait à lire : Au dieu Hercule. Cette inscription ne parle pas il est vrai, mais on y lit : Au dieu Hercule. De qui veut-elle parler? Que ce dieu nous l'apprenne lui-même. Mais tous deux sont muets, tous deux sont privés de raison, au-dessus un mensonge, au-dessous de l'argile. L'inscription accuse celui qui l'a gravée et confond l'adorateur de l'idole. Cette inscription ne donne point la divinité à cette pierre, elle fait seulement ressortir la folie de l'homme. Elle donne le nom de Dieu à un amas de boue et efface du livre des vivants le nom de celui qui l'adore. Quelle parcelle de sentiment si faible qu'elle soit renferme-t-elle?

4. Cependant puisque Dieu peut susciter de ces pierres des enfants d'Abraham, qu'il daigne considérer ici ce qu'il a fait dans l'homme. Que ce Dieu à qui nous avons dit : « Seigneur, qui est semblable à vous? » considère dans l'homme ce qu'il y a fait lui-même, qu'il efface ce que l'homme a fait contre son Créateur. Qu'il frappe et qu'il guérisse, qu'il donne la mort et qu'il ressuscite. En effet, après avoir dit à Dieu :

corde gestamus : cujus nomen et notum est omnibus, et vivit in credentibus, habitat in subditis, debellat superbos : quoniam novimus cui diximus : « Deus quis similis tibi? » non nos moveant ad odium sui homines, quos fecit Deus, sed moveat ad odium sui quidquid in homine bene facto a Deo male fecit ipse homo. Homo nomen unum est. Hujus creaturæ artificem quæro, Deus est. Numquidnam hominis tantummodo creator Deus? Nonne et pecoris, et piscis, et volatilis, et Angeli, et cœli, et terræ, et siderum, et solis, et lunæ, et omnium supra infraque conditorum et temperatorum, imorum atque summorum, unitatis vinculo connexorum? nonne istorum omnium artifex Deus? Sed hominem ad imaginem et similitudinem suam fecit. Similitudo aliqua dicitur homo, et quanta ad quantum? quid ad quem? homo ad Deum? Quid est homo, nisi quod memor es ejus? (*Psal.* VIII, 5.) Dicamus ergo ad imaginem et similitudinem facti ipsius, Deo nostro dicamus : « Deus quis similis tibi? » Addidit enim : Memento, quia pulvis sumus. (*Psal.* CII, 14.) Sic longe es a similitudine Dei. Homo factus ad similitudinem Dei : sed ipsa similitudo sic distat, ut eam comparari non deceat. Et tamen cor hominis, cor Christiani, qui non potest dicere : Homini deo : libenter legit : Herculi deo. Titulus non loquitur, sed vel legitur : Herculi deo. De quo dictum est? Ipse dicat de quo dictum. Utrumque mutum, utrumque insensatum : supra mendacium, infra figmentum. Titulus accusans scriptorem, confundens adoratorem. Titulus non commendans lapidem deum, sed indicans hominem stultum. Titulus nomen dei imponens figmento, et nomen cultoris delens de libro viventium. Quam particulam sensus in se sentit?

4. Quia tamen potens est Deus de lapidibus istis excitare filios Abraham, attendat ibi quod fecit in homine. Ipse Deus, cui diximus : « Deus, quis similis tibi? » attendat in homine ipso quod fecit, deleat quod ab ipso homine factum est contra eum, qui hominem fecit. Percutiat et sanet, occidat et vivificet. Cui enim

« Seigneur, qui est semblable à vous? » Le Psalmiste ajoute : « Sortez de votre silence, ne restez pas dans votre repos. » Que signifient ces paroles, mes frères? Cherchons-nous dans ce psaume à exciter la colère de Dieu en lui disant : « Sortez de votre silence, ô Dieu! ne demeurez pas dans la douceur? » Le Prophète s'adresse ici ou à celui qui a envoyé ou à celui qui est venu et qui nous a donné cette leçon : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » (*Matth.*, XI, 29.) Jésus-Christ Fils de Dieu est donc doux et humble de cœur. Comment donc concilier ces choses? Le Christ nous dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, » et nous lui disons : « Sortez de votre silence, ô Dieu! ne demeurez pas dans votre douceur. » N'a-t-il pas le droit de nous répondre : O homme, ce n'est pas assez que vous refusiez d'apprendre de moi à être doux, vous voulez encore m'inspirer des sentiments contraires à la douceur? Vous voyez, mes frères, la difficulté, soyez attentifs et aidez-nous par vos pieux désirs et votre chaste prière à sortir en son nom de cette difficulté. Les divins oracles semblent se contredire; ils paraissent faire entendre le contraire, si nous n'en recevons l'intelligence de celui à qui nous avons dit : « Seigneur, qui est semblable à vous? » selon la promesse qu'il nous en fait lui-même : « Je vous donnerai l'intelligence. » (*Ps.* XXXI, 8.) Nous connaissons ces paroles du Sauveur : « Je vous donne ma paix. » (*Jean*, XIV, 27.) Jésus-Christ recommande donc aux chrétiens d'avoir la paix entre eux. Comment imiteront-ils ce divin modèle de la paix? Comment pourront-ils comprendre ces paroles, si les divins oracles eux-mêmes ne peuvent s'accorder entre eux? Considérez attentivement, et voyez l'harmonie de ces contradictions apparentes. Que signifient ces paroles : « Venez à moi, et apprenez de moi? » (*Matth.*, XI, 28.) Qui fait cet appel et à qui est-il adressé? et quel en est le but? Ecoutez quel est celui qui vous appelle : « Je vous rends gloire, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, parce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux petits. Oui, mon Père, parce qu'il vous a plu ainsi. Toutes choses m'ont été données par mon Père. » (*Ibid.*, 25, etc.) Voilà celui qui vous appelle. « Toutes choses m'ont été données par mon Père. Nul ne connaît le Fils si ce n'est le Père, et nul ne connaît le Père si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils aura voulu le révéler. » Quelle grandeur immense! quelle profondeur ineffable! « Toutes choses, dit-il, m'ont été données par mon Père, » seul, je le connais, et il est le seul qui me connaisse. Eh quoi! et nous, nous restons sans le connaître? Et que devient donc cette parole? « Et à qui le Fils aura voulu la révéler. »

3. Les dispositions de votre âme, votre foi

dixit : « Domine, quis similis tibi, » ei consequenter adjunxit : « Ne taceas, neque mitescas Deus. » Quid vero? In isto Cantico, Fratres mei, ad iracundiam Deum provocavimus, cui diximus : « Ne sileas, neque mitescas Deus? » Nempe aut ille qui misit, aut ille ipse qui venit, et ait : Discite a me quia mitis sum et humilis corde. (*Matth.*, XI, 19.) Mitis et humilis corde Filius Dei Christus. Quid ergo? Ille dixit : Discite a me quia mitis sum et humilis corde : et nos ei diximus : « Ne taceas, neque mitescas Deus? » Sed respondeat nobis : O homo, parum est quia tu non a me discis ut sis mitis, et me vis docere ne sim mitis? Videte, Fratres, intendite, adjuvate nos, ut exeamus in ejus nomine (adjuvate nos pia intentione, casta oratione), ex his angustiis. Litigare videntur divina eloquia : contrarium putantur sonare, nisi adsit intellectus, et suscipiamus ab illo ipso, cui diximus : « Deus, quis similis tibi? » quod et ipse dixit : Intellectum tibi dabo (*Psal.* XXXI, 8), suscipiamus. Novimus hoc : Pacem meam do vobis. (*Joan.*, XIV, 27.) Dicit Christus, ut inter se pacem habeant Christiani. Quomodo imitabuntur? quomodo audient, si ipsa divina eloquia pacem inter se habere non possunt? Intendite, videte quasi resonantiam contrariorum. Venite ad me, et : Discite a me. (*Matth.*, XI, 28.) Quid? primo quis vocat? quem vocat? ad quid vocat? Audi quis vocat. « Confiteor tibi, Domine, Pater cœli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. Ita Pater, quoniam sic placitum est coram te. Omnia mihi tradita sunt a Patre meo. » (*Ibid.*, 25, etc.) Ecce quis vocat. « Omnia mihi tradita sunt a Patre meo. Quia nemo cognoscit Filium nisi Pater, et nemo cognoscit Patrem nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare. » Ingens magnitudo, et ineffabilis altitudo. « Omnia tradita sunt mihi, inquit, a Patre meo. » Solus agnosco, a solo agnoscor. Quid, nos remansimus? non agnoscimus? Et ubi est : « Cui voluerit Filius revelare? »

3. Animus vester et studium fidei, et flagrantia

vive, votre charité ardente, votre zèle immense pour la maison de Dieu, viennent de se manifester dans vos chants, témoins authentiques des sentiments de votre cœur. Permettez donc à ce petit nombre de fidèles de Dieu qui vous gouvernent, de faire éclater aussi leur zèle pour seconder vos intentions. Vous êtes, mes frères, le peuple de Dieu, comme il l'a déclaré lui-même, et les brebis de son troupeau. (*Ps.* XCIV, 7.) Vous avez en son nom des pasteurs, serviteurs eux-mêmes, et membres du souverain pasteur. Les dispositions de la multitude, sa volonté d'agir, peuvent se manifester par ces chants, mais le zèle du petit nombre de ceux qui vous gouvernent doit se prouver non par des paroles, mais par des actes. Ainsi donc, mes frères, puisque vous avez accompli votre tâche par vos pieuses acclamations, laissez-nous vous prouver que nous avons accompli la nôtre par des œuvres. Nous vous avons éprouvés, éprouvez-nous à votre tour, et voyez si après ces témoignages des sentiments de votre cœur et de votre zèle, nous nous sommes rendus coupables de négligence dans l'accomplissement de nos devoirs. A Dieu ne plaise que, vous trouvant irréprochables, nous consentions à être trouvés mauvais! Nous avons, vous et nous, une même volonté de mettre en pratique ce qui a fait le sujet de vos chants, mais le mode d'action ne peut être le même. C'est donc à nous de recevoir l'expression de votre volonté, et à vous d'attendre de nous la manière dont nous l'accomplirons. Pour éviter toute lutte, tout désaccord, les membres du corps de Jésus-Christ doivent accomplir les fonctions qui leur sont propres. L'œil placé dans le lieu plus élevé doit remplir l'office de l'œil; l'oreille, l'office de l'oreille; la main, l'office de la main; le pied, l'office du pied; afin qu'il n'y ait point de divisions dans le corps, mais que tous les membres conspirent également au bien les uns des autres. Nous vous félicitons donc de votre charité, et nous vous témoignons toute notre joie de votre docilité aux recommandations que vous a faites ce matin notre vénérable seigneur et collègue, votre saint Evêque. Suivez toujours cette voie, ne vous en écartez point, et vous ne tomberez jamais. Dieu secondera puissamment votre volonté si vous accomplissez fidèlement ce qu'il vous commande. Car, qu'est-ce que l'homme, comme je le disais en commençant, ou qu'est-ce que la vie de l'homme? Une vapeur qui paraît pour un peu de temps, dit la sainte Ecriture. (*Jacq.*, IV, 15.) Songez donc, mes frères, à votre fragilité, à votre bassesse, aux infirmités de votre chair, à la durée éphémère des choses de ce monde, et reconnaissez que vous ne serez vraiment heureux, qu'en plaçant toute votre espérance dans celui qui seul peut lui offrir un solide et ferme appui. Or, comment placer en lui notre es-

caritatis, et abundantia zeli domus Dei, apparuit in vocibus vestris, quas satis claras vestri cordis testes habuistis. Sinite ut appareat et paucorum fidelium Dei, per quos gubernamini, studium circa istam voluntatem vestram. Vos enim, Fratres, populus Dei estis, sicut ipse dixit, et oves pascuæ ejus. (*Psal.* XCIV, 7.) Habetis in nomine Dei pastores, servos pastoris et membra pastoris. (*a*) Multitudinis animus et voluntas ad quamque rem faciendam istis vocibus poterit apparere : paucorum autem cura pro vobis, non vocibus, sed rebus debet ostendi. Itaque, Fratres, quoniam jam quod ad vos pertinebat, implestis acclamando; sinite ut probetur vobis, utrum et quod ad nos pertinet, impleamus agendo. Probavimus vos; probate nos, si post istas voces testes cordis et studii vestri, nos in agendis quæ agi oportet, segnes fuerimus. Absit a nobis, ut vos inveniamini probi, et nos reprobi. Sed quoniam voluntas agendi de iis quibus acclamastis, una est et vestra et nostra; modus vero agendi par esse non potest : putamus, Carissimi, ideo oportere, ut voluntas accipiatur a vobis ; consilium implendæ voluntatis vestræ exspectetur a nobis. Ut membra Christi non discordent, impleant omnia quæ in illius corpore sunt, officia sua : faciat oculus in sublimi locatus quod ad oculum pertinet, auris quod ad aurem pertinet, manus quod ad manum, pes quod ad pedem ; ut non sint scissuræ in corpore, sed idem ipsum ut pro se invicem sollicita sint membra. Gratulamur itaque et congratulamur Caritati Vestræ, quia sancto domino et collegæ nostro Episcopo vestro obedistis in eo, quod vobis mane locutus est. Hoc sequimini, ab ista via non recedatis, ne cadatis. Valde enim adjuvat Deus quod vultis, si quod jusserit feceritis. Quid enim, ut dicere cœperam, omnis homo? aut quæ est vita hominum, quam, sicut scriptum est, vapor ad modicum apparens? (*Jacobi*, IV, 15.) Cogitate ergo, Fratres, fragilitatem vestram, humilitatem vestram, conditionem carnis, hujus sæculi volaticos transitus; et videte quia tunc vobis bene erit, si tota spes

(*a*) Hic et infra textus in ante editis mendosus corrigitur ex Floro.

pérance, si nous n'obéissons pas à ses préceptes?

6. Est-ce que nous vous disons de cesser de vouloir ce que vous voulez? Bien au contraire, nous rendons grâces à Dieu de la conformité qui existe entre votre volonté et la sienne. C'est Dieu qui veut en effet, c'est lui qui a commandé que les superstitions des païens et des Gentils soient partout détruites; c'est lui qui a prédit leur destruction; cette prédiction a déjà commencé à s'accomplir, et dans une multitude d'endroits elle a reçu en grande partie son accomplissement. Si nous voulions que l'on commençât par cette ville à détruire les superstitions des démons, l'entreprise serait peut-être difficile, sans que cependant nous dussions désespérer du succès. Mais aujourd'hui que nous voyons cette entreprise poursuivie avec tant de succès dans des lieux où l'on ne pouvait invoquer aucun antécédent, ne devons-nous pas être persuadés qu'appuyés sur les exemples qui nous ont été donnés, nous agirons avec bien plus d'efficacité au nom du Seigneur, et avec le secours de sa droite (1)? Ne venez-vous pas de crier : Carthage doit ressembler à Rome (2)? La capitale du paganisme a commencé, et les autres villes ne suivraient pas son exemple? Examinez sérieusement, mes frères, lisez les livres des païens, entendez ceux d'entre eux qui ont conservé quelques restes de leur malheureuse superstition, écoutez ou lisez vous-mêmes leurs écrits, et vous verrez que ces idoles sont appelées les dieux de Rome. Oui, ces dieux se nomment les dieux de Rome. Ainsi, quand les violences frémissantes des païens forçaient les chrétiens d'adorer les idoles, et que plutôt que d'y consentir, les chrétiens supportaient leur fureur jusqu'à l'effusion de leur sang, quel était tout le crime des martyrs dont le sang coulait à flots? C'est qu'ils refusaient d'adorer les dieux de Rome, c'est qu'ils repoussaient le culte sacrilége des dieux de Rome, c'est qu'ils n'imploraient pas la protection des dieux de Rome, et toutes ces violences, toute cette haine, s'exerçaient au nom des dieux de Rome. Or, puisque ces dieux de Rome n'existent plus à Rome, pourquoi sont-ils restés ici en honneur? Considérez sérieusement, mes frères, ce fait sur lequel j'ai appelé votre attention, et opposez-vous à ces restes de la superstition. Je vous entends crier : les dieux de Rome, les dieux de Rome, les dieux de Rome. Si les dieux de Rome n'existent plus à Rome, pourquoi sont-ils encore ici? S'ils pouvaient marcher, ils vous diraient qu'ils ont fui cette

(1) Saint Augustin n'aurait pas manqué de faire ici mention des lois qu'Honorius promulgua contre le culte des idoles l'an 399, si elles avaient été alors publiées; le saint docteur prononça probablement ce discours l'année précédente.

(2) Nous voyons par là que ce discours fut prononcé à Carthage, et que c'est à l'évêque de Carthage et au juge ou proconsul nouvellement arrivé que les chrétiens avaient suggéré de leur permettre de se moquer de la statue d'Hercule; ce n'est pas seulement à Carthage, mais dans d'autres endroits de l'Afrique qu'Hercule était honoré, et en particulier à Sufès dans la province de la Byzacène où la fureur du peuple immola soixante chrétiens qui avaient brisé et réduit en poudre une statue d'Hercule. Saint Augustin flétrit avec indignation cet excès de cruauté et tourne en dérision avec une ironie habile le dieu Hercule dans sa lettre 267, maintenant la 50me. (Sirmond.)

vestra in illo sit, in quo solo potest firmiter collocari. Quomodo autem ibi erit spes nostra, nisi obediamus præceptis ejus?

6. Numquid dicimus : Nolite quod vultis? Imo etiam gratias agimus id vos velle quod Deus vult. Ut enim omnis Paganorum et Gentilium superstitio deleatur, Deus vult, Deus jussit, Deus prædixit, Deus jam implere cœpit, et multis jam terrarum locis etiam ex magna parte complevit. Si voluntas nostra ab hac civitate inciperet, ut hic primitus aboleri superstitiones dæmonum quæreretis; fortasse aliquis arduus labor esset, non tamen desperandus : nunc vero si facta sunt ista efficaciter ubi fieri cœperunt, et exempla non præcesserant; quanto efficacius in nomine Domini, in adjutorio dexteræ ipsius hic quoque effici posse credimus, quando jam præcedentia (a) pronuntiantur exempla? Utique hic clamastis : Quomodo Roma, sic et Carthago. Si in capite Gentium res præcessit, membra non sunt secutura? Cogitate, Fratres, advertite in libris ipsis Gentium, audite ab eis, in quibus ipsius infelicitatis reliquiæ remanserunt; vel audiendo, vel legendo, cognoscite litteras eorum : et videte quia illi et isti dii Romani vocantur. Ergo isti dii vocantur Romani. Et quando Christiani cogebantur, fremente impetu Paganorum, ut eos adorarent, et recusantes, eorum sævitiam usque ad effusionem sanguinis sustinebant; ea videbatur tota culpa Martyrum, quorum fundebatur sanguis, quia deos Romanos adorare nolebant, quia cæremonias erga deos Romanos respuebant, quia Romanis diis non supplicabant; et totus impetus, tota invidia non fiebat, nisi de nomine deorum Romanorum. Si ergo dii Romani Romæ defecerunt, hic quare remanserunt? Hæc ergo, Fratres, hæc attendite, hæc dixi, hæc inhibete. Dii Romani, dii Romani, dii Romani. Si ergo dii Romani Romæ

(a) Pithœanus. Ms. *nuntiantur exempla.*

ville pour se réfugier ici. Mais non, ils n'ont pas pris la fuite, ils sont restés à Rome, comme ils sont encore ici : Celui qu'on appelait autrefois le dieu Hercule, n'est plus à Rome. Mais ici, il a voulu avoir même une barbe d'or. Mais, je me trompe en disant qu'il a voulu, car que peut vouloir une pierre inanimée ? Il n'a donc rien voulu, comme il n'a rien pu. Mais ceux qui ont voulu le faire dorer ont sans doute rougi de le voir sans barbe. Ils ont donc suggéré au juge nouvellement arrivé je ne sais quelle mesure. Qu'a-t-il fait ? Il n'a point usé de son autorité pour forcer les chrétiens d'adorer une pierre, il ne les a associés au culte superstitieux rendu à cette idole que pour lui faire couper la barbe. Il ne les a point engagés à un acte de soumission, il les a excités à un acte de vengeance. Je crois, mes frères, qu'il a été plus honteux pour Hercule d'avoir eu la barbe rasée, que d'avoir la tête tranchée. C'était une erreur de leur part que de lui avoir donné cette barbe, c'est une ignominie pour eux de la lui avoir enlevée. Hercule passe ordinairement pour le Dieu de la force, toute sa force était dans sa barbe ; c'est pour son malheur qu'il a voulu briller, cette idole qui ne réfléchissait point une lumière divine, n'empruntait son éclat qu'au bois dont elle était formée (1).

7. Que les païens se taisent donc maintenant, et qu'ils reconnaissent à quel Dieu les fidèles adressent ces paroles : « Seigneur, qui est semblable à vous ; ne gardez pas le silence, et ne demeurez pas dans votre douceur. » J'avais entrepris d'expliquer comment il ne demeure pas dans sa douceur, en détruisant non pas les hommes, mais leurs erreurs. Il ne conserve pas sa douceur, donc il entre en colère, mais il est essentiellement doux, donc il a pitié de nous. La colère de Dieu s'unit parfaitement à sa miséricorde, sa colère nous frappe, sa miséricorde nous guérit ; sa colère nous donne la mort, sa miséricorde nous rend la vie ; et un même homme est l'objet d'une conduite si différente. Ainsi, ce n'est pas aux uns qu'il donne la mort, aux autres qu'il rend la vie, c'est sur les mêmes hommes que s'exercent successivement sa colère et sa douceur. Il s'irrite contre les erreurs, il s'apaise et s'adoucit devant la réforme des mœurs. C'est moi qui frapperai, nous dit-il, et moi qui guérirai ; c'est moi qui donnerai la mort, et moi qui ferai vivre. (*Deut.*, XXXII, 39.) C'est le même Saul devenu ensuite Paul, qu'il a renversé et qu'il a relevé : il l'a renversé infidèle, il l'a relevé fidèle ; il l'a renversé persécuteur, il l'a relevé prédicateur. S'il ne s'irrite point, pourquoi la barbe d'Hercule a-t-elle été coupée ? C'est ce qu'il a fait par ses fidèles, par les chrétiens, par les puissances qu'il a établies, et qui sont maintenant soumises au joug de Jésus-Christ. Recevez donc volontiers, mes frères, la nouvelle de cet heureux événement, et avec le secours du Seigneur, es-

(1) Saint Augustin établit ici entre le mot *luce* et le mot *luco* une antithèse qui disparaît nécessairement dans notre langue.

defecerunt, hic quare remanserunt ? Si ambulare possent, dicerent quia huc inde fugerunt. Sed non fugerunt : remanserunt ibi, Romæ. Qui aliquando dictus est deus Hercules, Romæ jam non est. Hic autem etiam barba deaurata esse voluit. Erravi plane, quia dixi, esse voluit. Quid enim vult insensatus lapis ? Ille ergo nihil voluit, nihil potuit. Sed qui deaurari eum voluerunt, de raso erubuerunt. Suggestio itaque nescio quæ novo Judici obrepsit. Quid egit ? Non egit utique ut a Christiano lapis honoraretur ; sed ut Christianus illi superstitioni ad radendum misceretur : non inclinavit ad obsequendum ; sed movit ad vindicandum. Fratres, puto ignominiosius fuisse Herculi barbam radi, quam caput præcidi. Quod ergo positum est cum errore illorum, ablatum est cum dedecore illorum. Deus fortitudinis solet dici Hercules : tota virtus ejus in barba. Malo suo refulsit ; quod non fulgebat luce dominica, non a luce, sed a luco fulgebat.

7. Sileant ergo, videant modo, cui Deo legant fideles et dicant : « Deus quis similis tibi ? Ne sileas, nec mitescas, Deus. » Hoc susceperam, quomodo non mitescat, non evertendo homines, sed errores. Non mitescit, ergo irascitur : si mitis est, ergo et miseretur. Irascitur et miseretur : irascitur ad percutiendum, miseretur ad sanandum : irascitur ad mortificandum, miseretur ad vivificandum. In uno homine facit hæc. Non quasi alios mortificans, alios vivificans : sed in eisdem ipsis et irascitur, et mitis est. Irascitur erroribus, mitescit correctis moribus. « Ego percutiam, et ego sanabo : ego occidam, et ego vivere faciam. » (*Deut.*, XXXII, 39.) Unum Saulum, postea Paulum, et prostravit, et erexit : prostravit infidelem, erexit fidelem : prostravit persecutorem, erexit prædicatorem. Si non irascitur, unde Herculi barba rasa est ? Fecit enim hoc per fideles suos, per Christianos suos, per potestates a se ordinatas et Christi jugo jam subditas. Itaque, Fratres, hoc

pérez-en, pour l'avenir, d'autres plus heureux encore.

SERMON XXV.

Sur le verset 12 du Psaume XCIII : *Heureux l'homme que vous instruisez, Seigneur,* etc.

CHAPITRE PREMIER. — *L'Evangile est la loi du Nouveau Testament.* — 1. Dans le psaume que nous venons de chanter, nous avons dit à Dieu : « Heureux l'homme que vous instruisez, Seigneur, et à qui vous enseignez votre loi. » En même temps, l'Evangile de Dieu a retenti à vos oreilles, et vous avez vu Zachée répandant ses aumônes. Instruisez-vous donc. Quelle est la loi de Dieu la plus excellente, n'est-ce pas le saint Evangile? C'est la loi du Nouveau Testament, dont le prophète qu'on vient de lire a dit : « Voilà que les jours viennent, dit le Seigneur, et j'établirai une nouvelle alliance avec la maison de Jacob, non pas selon l'alliance que j'ai formée avec leurs pères lorsque je les ai fait sortir de la terre de l'Egypte. » (*Jérém.*, XXXI, 31-32.) D'un côté, c'est la promesse du Nouveau Testament, de l'autre, son accomplissement; il a été promis par un prophète, et il est accompli par le Seigneur des prophètes. Lisez, et considérez ce Testament que nous appelons l'Ancien Testament, Dieu alors donna aussi une loi, lisez-la, ou écoutez-la lire, et voyez quelles promesses elle contenait. C'est la terre qu'elle promettait à la terre, une terre où coulait le lait et le miel, mais cependant ce n'était qu'une terre. Toutefois, si nous l'entendons dans un sens spirituel (puisque jamais sur cette terre on n'a vu couler le lait et le miel), il y a une autre terre où coulera véritablement le lait et le miel, cette terre dont il est dit : « Vous êtes mon espérance et mon partage dans la terre des vivants. » (*Ps.* CXLI, 6.) La terre que nous habitons est bien plutôt la terre des mourants. Vous cherchez le lait et le miel. « Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux. » (*Ps.* XXXIII, 9.) Sa grâce nous est présentée sous la figure du lait et du miel, parce qu'elle est à la fois douce et nutritive. Or, cette grâce dont l'Ancien Testament n'avait que la figure, nous a été révélée dans le Nouveau.

CHAPITRE II. — *La loi ancienne était une véritable servitude, lorsqu'on y servait Dieu en vue des biens de la terre.* — 2. Or, cette loi, à cause de ceux qui l'entendent dans un sens charnel, qui demandent à Dieu des récompenses terrestres et ne servent Dieu qu'en vue des biens qu'elle promet, a mérité cette dure qualification que lui inflige l'apôtre saint Paul, qu'elle n'engendre que des esclaves. (*Gal.*, IV, 24.) Pourquoi? Parce que les Juifs l'entendent dans un sens charnel. Entendue dans un sens spirituel,

libenti animo accipite; et in Domini adjutorio cætera prosperius jam sperate.

SERMO XXV [(a)].

De versiculo 12 Psalmi XCIII : *Beatus homo quem tu erudieris, Domine,* etc.

CAPUT PRIMUM. — *Evangelium, Lex Testamenti novi.* — 1. Cum cantaremus Deo, diximus ei : « Beatus homo quem tu erudieris, Domine, et ex lege tua docueris eum. » Ergo Dei Evangelium sonavit, Zacchæus eleemosynas fecit. Discite. Quæ melior enim lex Dei, quam sanctum Evangelium? Lex enim (*b*) Testamenti novi de quo Propheta cum legeretur, audistis : « Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et consummabo super domum Jacob Testamentum novum : non secundum Testamentum quod statui patribus eorum, cum educerem eos de terra Ægypti. » (*Jerem.*, XXXI, 31 et 32.) Testamentum ibi promissum, hic redditum; promissum per Prophetam, redditum per Dominum Prophetarum. Testamentum illud quod dicitur vetus, legite, et videte. Lex Dei data est etiam tunc, legite, vel audite quando legitur, et videte quæ ibi promissa fuerint. Promissa est ibi terra terræ; terra fluens lacte et melle; sed tamen terra. Verumtamen si intelligamus spiritaliter, (quando non illa terra fluxit lacte et melle,) alia est terra quæ fluet lacte et melle : terra illa de qua dicitur : Spes mea es tu, portio mea in terra viventium. (*Psal.* CXLI, 6.) Hæc enim terra morientium est. Lac et mel quæritis? Gustate et videte quam suavis est Dominus. (*Psal.* XXXIII, 9.) Gratia ejus significata est nomine lactis et mellis : dulcis et nutritoria est. Hæc autem gratia in vetere Testamento figurata, in novo revelata.

CAPUT II. — *Legis veteris servitus, cum Deus colitur propter terrena.* — 2. Denique Lex illa, propter eos qui carnaliter sapiunt, et talia præmia quærunt a Deo, et propter illa Deum colere volunt quæ ibi promissa sunt, audire meruit ab apostolo Paulo, quia ad servitutem generat. (*Galat.*, IV, 24.) Quare? Quia carnaliter intelligitur a Judæis. Nam spiritaliter in-

(*a*) Alias de Diversis XIX. — (*b*) Editi : *Lex enim præsagium est Testamenti novi.* At optimæ notæ Germanensis Ms. non habet *præsagium est.* Ex quo intelligas, Legem hic Testamenti novi, Evangelium ipsum appellari.

c'est l'Evangile. Elle n'engendre donc que des esclaves; qui sont-ils? ceux qui servent Dieu en vue des biens de la terre. Ont-ils ces biens? ils rendent grâces à Dieu? Leur font-ils défaut? ils le blasphèment. En effet, ceux qui ne se proposent que ces biens en servant Dieu, ne peuvent lui offrir l'hommage d'un cœur sincère. Ils considèrent ceux qui n'adorent point notre Dieu, ils voient qu'ils possèdent ces biens qu'ils se proposent en le servant, et ils disent dans leur cœur : Que me revient-il de servir Dieu? Suis-je aussi riche que cet homme qui ne fait que blasphémer? Celui-ci prie et il est dans l'indigence, celui-là blasphème et regorge de biens. Celui qui raisonne de la sorte est un homme, et un homme de l'Ancien Testament. Mais celui qui sert Dieu sous le Nouveau Testament, doit espérer un nouvel héritage, et non plus l'ancien. Si ce nouvel héritage est l'objet de vos espérances, élevez-vous au-dessus de la terre, foulez aux pieds les sommets des montagnes, c'est-à-dire, méprisez le faste des orgueilleux. Mais, après l'avoir méprisé et foulé aux pieds, soyez humble, pour ne point tomber de ces hauteurs. Ecoutez l'invitation qui vous est faite : Elevez votre cœur, mais élevez-le vers le Seigneur, et non contre le Seigneur. Tous les orgueilleux ont le cœur élevé, mais contre le Seigneur. Mais, si vous voulez que votre cœur soit vraiment élevé, que ce soit vers le Seigneur; si vous l'élevez ainsi vers le Seigneur, il retiendra lui-même votre cœur pour l'empêcher de tomber à terre.

Chapitre III. — *Les jours mauvais datent du commencement du péché.* — 3. Heureux donc l'homme, oui, « heureux l'homme que vous instruisez, Seigneur. » Voici que je parle, j'élève la voix, j'explique ces paroles. Quels sont ceux qui m'écoutent? Je connais ceux qui m'écoutent : « Heureux l'homme que vous instruisez, Seigneur, » celui à qui Dieu parle, alors même que je garde le silence, voilà l'homme heureux, parce que vous l'instruisez, Seigneur, et que vous lui avez enseigné votre loi. Et quelle est la suite? Nous avons chanté encore : « Et à qui vous enseignez votre loi, afin de lui procurer de la douceur dans les jours mauvais, jusqu'à ce qu'on ait creusé une fosse au pécheur. » (*Ibid.*, 13.) Ainsi, l'homme qui est instruit par le Seigneur, à qui le Seigneur enseigne sa loi, est celui qui goûte la douceur dans les jours mauvais, jusqu'à ce qu'on ait creusé une fosse au pécheur. Ecoutez l'explication de ces paroles. Il y a des jours mauvais, n'est-ce pas depuis que nous avons été chassés du paradis, que nous avons ici-bas des jours mauvais? Nos ancêtres ont gémi sur les jours de leur vie, et leurs aïeux avaient fait entendre les mêmes plaintes et les mêmes gémissements. Il n'est point d'homme qui ait été content des jours qu'il a passés sur la terre. Les descendants portent envie aux jours de leurs pères, de même que ces derniers en-

tellecta, Evangelium est. Ergo in servitutem generat. Quos? Qui propter bona terrena Deo serviunt. Quando illis adsunt, gratias agunt; quando desunt, blasphemant. Qui enim propter ea Deo serviunt, vero corde servire non possunt. Attendunt enim eos qui Deo nostro non serviunt : vident enim eos habere propter quod ipsi Deo serviunt; et dicunt in corde suo : Quid mihi prodest quia Deo servio? Numquid habeo tantum, quantum ille qui quotidie blasphemat? Orat, et esurit; blasphemat, et ructat. Qui ad ista attendit, homo est; homo est de Testamento veteri. Qui vero in Testamento novo Deum colit, novam hæreditatem debet sperare, non veterem. Si novam hæreditatem speras, terram transi, calca vertices montium, hoc est, contemne fastigium superborum. Sed quando contempseris et calcaveris, humilis esto, ne de altitudine cadas. Audi : Sursum cor : sed ad Dominum, non contra Dominum. Omnes superbi sursum cor habent, sed contra Dominum. Si autem vis tu vere sursum cor habere; ad Dominum habe. Si enim ad Dominum habueris cor sursum, ipse tenet cor tuum, ne cadat in terram.

Caput III. — *Dies maligni ab initio peccati.* — 3. Beatus ergo vir : « Beatus homo quem tu erudieris, Domine. » Ecce loquor, ecce clamo, ecce expono. Qui me audiunt? Scio qui me audiunt : « Beatus homo quem tu erudieris, Domine; » cui Deus in corde loquitur, et quando ego taceo, ipse est « beatus quem tu erudieris, Domine, et ex lege tua docueris eum. » Quid sequitur? Huc usque cantavimus : « Et ex lege tua docueris eum. Ut mitiges eum a diebus malignis, donec fodiatur peccatori fovea. » (*Ibid.*, 13.) Ipse est vir qui eruditur a Domino, Ipse est qui ex lege Dei discit a Domino, qui mitigatur a diebus malignis, donec fodiatur peccatori fovea. Audite quid sit. Maligni dies sunt. Numquid isthic, ex quo de Paradiso projecti sumus, malignos dies agimus? Et majores nostri planxerunt dies suos, et avi eorum planxerunt dies suos. Nullis hominibus dies placuerunt, quos vivendo egerunt. Sed

viaient le bonheur des jours qui leur paraissaient agréables, parce qu'ils n'en avaient pas eu l'expérience. Le mal présent produit toujours une plus douloureuse impression, ce n'est pas qu'il nous atteigne de plus près, mais c'est pour le cœur une blessure de tous les jours. Tous les ans ne disons-nous pas, lorsque le froid se fait sentir : il n'a jamais fait si froid ; ou bien : il n'a jamais fait si chaud ? Cependant, Dieu est toujours l'auteur de cette température. Mais, « heureux l'homme que vous instruisez, Seigneur, et à qui vous enseignez votre loi, afin de lui procurer de la douceur dans les jours mauvais, jusqu'à ce qu'on ait creusé une fosse au pécheur. »

Chapitre IV. — *D'où viennent les jours mauvais.* — 4. Il y a donc des jours mauvais. Ces jours mauvais sont-ils ceux qui sont marqués par le cours régulier du soleil? Non, les jours mauvais sont l'œuvre des méchants, et le monde presque tout entier en est rempli. C'est au milieu de cette multitude de méchants que gémit le petit nombre de ceux qui forment le bon grain. Mais reportons nos regards sur les justes eux-mêmes. Ceux-ci sont mauvais et rendent les jours mauvais, mais les justes eux-mêmes, indépendamment de ce qu'ils ont à souffrir des méchants, au milieu desquels ils gémissent, ne trouvent-ils pas en eux-mêmes ces jours mauvais? Oui, quand ils rentrent en eux-mêmes, qu'ils s'examinent, qu'ils descendent au fond de leur âme, qu'ils se considèrent avec attention, ils trouveront au dedans d'eux-mêmes ces jours mauvais. Ils ont horreur de la guerre, ils voudraient la paix, et qui ne soupire après elle? Et cependant, bien que tous aient horreur de la guerre et désirent la paix, le juste, qui ramène ses regards sur lui-même, trouve la guerre au dedans de son âme. Me demandez-vous quelle est cette guerre? « Heureux l'homme que vous instruisez, Seigneur, et à qui vous enseignez votre loi. » Voici un homme qui me demande quelle guerre le juste soutient au dedans de lui-même; enseignez le, Seigneur, d'après votre loi; que votre Apôtre lui fasse entendre ces paroles : « La chair convoîte contre l'esprit, et l'esprit contre la chair. » (*Gal.*, v, 17.) Et où rejeter le poids de cette chair, si le cri de guerre se fait entendre, si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'ennemi se précipite sur moi? L'homme s'enfuit et porte avec lui cette guerre partout où il va. Je ne dis pas s'il est mauvais, mais fût-il bon, vécût-il dans la justice, il trouve au dedans de lui-même cette guerre dont parle l'Apôtre : « La chair convoîte contre l'esprit, et l'esprit contre la chair. » Comment, au milieu de cette guerre, trouver des jours heureux?

Chapitre V. — *Les jours mauvais servent aux bons pour trouver les jours heureux.* — 5. Il y a donc des jours mauvais ; mais prati-

posteris placent dies majorum : et illis iterum illi dies placebant, quos ipsi non sentiebant, et ideo placebant. Quod enim præsens est, acrem habet sensum. Non dico, propius admovetur ; sed cor tangit quotidie. Omni anno plerumque dicimus quando frigus sentimus : Nunquam fecit tale frigus : Nunquam fecit tales æstus. Semper facit ipse (*a*) qui facit. Sed « beatus vir quem tu erudieris, Domine : ut mitiges eum a diebus malignis, donec fodiatur peccatori fovea. »

Caput IV. — *Maligni dies unde.* — 4. Maligni dies. Numquid isti dies maligni sunt, quos agitat circulus solis? Faciunt malignos dies maligni homines : et sic est prope totus mundus. Inter turbas malignorum gemit paucitas frumentorum. Revocemus ad ipsos justos. Maligni sunt illi, et faciunt malignos dies : quid ipsi justi, nonne in diebus malignis sunt et apud se ipsos, præter quod patiuntur malignos homines, inter quos gemunt? Et apud se ipsos, inquam, quando sunt, attendant se, descendant in se, bene se considerent ; inveniunt in se dies malignos. Bellum nolunt, pacem volunt : et quis non? Et cum omnes bellum nolint, et omnes pacem velint, revocat ad se oculos et qui juste vivit, et bellum in se invenit. Quære a me quod bellum. « Beatus homo quem tu erudieris, Domine, et ex lege tua docueris eum. » Ecce homo quærit a me, quod bellum in se patiatur justus : doce illum ex lege tua, loquatur Apostolus : Caro concupiscit adversus spiritum, et spiritus adversus carnem. (*Galat.*, v, 17.) Et ubi projicio carnem, si sonet bellum ; si, quod Deus avertat, hostis irruat? Fugit homo, et secum trahit bellum suum, quocumque it. Non dico, si malus est : prorsus si bonus est, si juste vivit, invenit in se quod Apostolus dicit : « Caro concupiscit adversus spiritum, et spiritus adversus carnem. » In isto bello quomodo sunt dies boni?

Caput V. — *Dies maligni piis prosunt ad inveniendos dies bonos.* — 5. Ergo maligni sunt dies : sed mitigemur. Quid est : Mitigemur? Judicio divino non

(*a*) Germanensis Ms. *ipse est qui facit.*

quons la douceur. Qu'est-ce à dire, pratiquons la douceur? Ne nous irritons point contre la divine justice. Disons à Dieu : « Il est bon que vous m'ayez humilié, afin que j'apprenne vos vos jugements. » (*Ps.* CXVIII, 71.) Vous m'avez chassé du paradis, vous m'avez rejeté bien loin de la béatitude ; je suis donc dans les angoisses, je suis dans les gémissements, et mes gémissements ne vous sont point inconnus. Mais il est bon pour moi que vous m'ayez humilié afin que j'apprenne vos jugements. Dans les jours mauvais j'apprends à chercher les jours heureux. Quels sont ces jours heureux? Ne les cherchez pas dans la vie présente, croyez-moi, ou plutôt croyez avec moi, vous ne les trouverez pas. Les jours mauvais passeront et feront place aux jours heureux, mais les jours heureux viendront pour les bons et les jours mauvais pour les méchants.

CHAPITRE VI. — *A quelles conditions pouvous-nous espérer des jours heureux.* — 6. Permettez-moi de vous demander à mon tour : Quel est l'homme qui veut la vie? (*Ps.* XXXIII, 13.) Je le sais, tous les cœurs me répondront : Quel est donc l'homme qui ne veut pas la vie? J'ajoute : « Et qui désire voir des jours heureux ? » Tous vous me répondrez encore. Et qui ne soupire après des jours heureux? Votre réponse est bonne, vous voulez la vie, vous voulez des jours heureux. Lorsque je vous demandais : Quel est l'homme qui veut la vie? chacun de vous, je le sais, me répondait : C'est moi. Quel est l'homme qui désire voir des jours heureux? Chacun de vous ne répond-il pas en silence : C'est moi. Ecoutez ce qui suit : « Gardez votre langue du mal. » (*Ibid.*, 14.) Dites encore : Je le veux. Vous cherchez à obtenir votre pardon, je vais vous en indiquer les moyens. Le passé n'existe plus, votre langue a été un instrument de méchanceté, vous avez diffamé, accusé, calomnié, injurié vos frères, voilà ce que vous avez fait. Que tout cela passe avec les jours mauvais, mais ne passez point vous-même avec ces jours. Vous avez un point d'appui où vous pouvez vous retenir si vous voulez ne point passer. Les choses humaines s'écoulent comme les eaux d'un fleuve, et les jours mauvais s'écoulent avec la même rapidité. Tenez-vous au bois pour ne pas être entraîné. Le fleuve coule avec rapidité, car toute chair n'est que de l'herbe, et son éclat ressemble à la fleur des champs. (*Isa.*, XL, 6.) Son existence se précipite, elle passe, l'herbe se dessèche, la fleur tombe. A quoi me retiendrai-je? La parole du Seigneur demeure éternellement.

CHAPITRE VII. — *Quelle est la paix que Dieu nous ordonne de rechercher.* — 7. « Gardez donc votre langue du mal et préservez vos lèvres des discours artificieux. » (*Ps.* XXXIII, 15.) Vous qui vouliez, ou plutôt qui voulez la vie et des jours heureux, évitez le mal et faites le bien.

irascamur. Dicamus illi : Bonum est mihi, quoniam humiliasti me, ut discam justificationes tuas. (*Psal.* CXVIII, 71.) De paradiso elisisti, de beatitudine projecisti : in ærumna sum, in gemitu sum, gemitus meus non est absconditus a te. Sed bonum est mihi, quoniam humiliasti me, ut discam justificationes tuas. In diebus malis disco quærere dies bonos. Qui sunt dies boni? Nolite illos modo quærere : mihi credite, imo mecum credite, non invenietis. Transibunt dies mali, et venient boni : sed boni venient bonis, malis pejores.

CAPUT VI. — *Dies boni qua conditione propositi.* — 6. Etenim et ego interrogo vos : Quis est homo qui vult vitam? (*Psal.* XXXIII, 13.) Scio, omnium corda mihi respondent : Quis enim homo qui non vult vitam? Addo : Et diligit videre dies bonos? Omnes respondetis : Quis est qui non diligat videre dies bonos? Bene respondetis; vultis vitam, vultis dies bonos. Certe quando dicebam : Quis est homo qui vult vitam, omnis homo mihi respondet : Ego. Quis est homo qui vult videre dies bonos? Nonne in silentio quisque vestrum dicit : Ego? Audi quod sequitur : Contine linguam tuam a malo. (*Ibid.*, 14.) Modo dic : Ego. Quæris veniam : modo te inveniam. Transierunt præterita : fuerit lingua tua maligna, fueris susurro, fueris criminator, fueris calumniator, fueris maledicus : ista omnia fueris. Transeant ista cum diebus malis : noli tu transire cum diebus malis. Est enim quo te teneas, ut non transeas. Res humana tanquam fluvius currit : maligni dies tanquam fluvius currunt. Tene te ad lignum, ne traharis. Ecce fluvius currit. Omnis enim caro fœnum, et omnis honor carnis, ut flos fœni. (*Isai.*, XL, 6.) Præcipitatur, transit, fœnum aruit, flos decidit. Quo me teneo? Verbum Domini manet in æternum.

CAPUT VII. — *Pax sequenda qualis præcipitur.* — 7. Prohibe ergo linguam tuam a malo, et labia tua ut non loquantur dolum. (*Ps.* XXXIII, 15.) Tu qui volebas vitam, aut vis vitam et dies bonos, declina a malo, et fac bonum. Quære pacem, quam optamus omnes et in ista carnis mortalitate, et in ista carnis fragilitate, et in ista mendacissima vanitate. Omnes

Cherchez la paix que nous désirons tous dans cette chair mortelle et fragile, au milieu de tous ces mensonges, de toutes ces vanités. Cherchez tous la paix. Cherchez la paix et poursuivez-la sans relâche. Mais où est-elle? Où la poursuivrai-je? Par où a-t-elle passé, quel chemin a-t-pris pour que je la poursuive? C'est par vous qu'elle a passé, mais elle n'y est pas demeurée. A qui parlé-je en ce moment? C'est au genre humain. Ce n'est pas à chacun de vous, mais au genre humain. C'est par le genre humain que cette paix a passé, et pendant qu'elle passait vous avez entendu les cris de l'aveugle, dans la lecture qui vous a été faite hier. Et où donc est-elle allée? Examinez d'abord quelle est cette paix, vous verrez ensuite où elle est allée et vous la suivrez. Quelle est cette paix? Ecoutez l'Apôtre; il disait en parlant de Jésus-Christ: « C'est lui qui est notre paix, c'est lui qui des deux peuples n'en a fait qu'un. » (*Ephés.*, II, 14.) Jésus-Christ est donc notre paix. Où est-elle? Il a été crucifié, il a été enseveli, il est ressuscité d'entre les morts, il est monté au cieux. Voilà où est allée notre paix. Comment la poursuivrai-je? Elevez votre cœur, élevez encore plus haut vos pensées, et vous l'atteindrez. Ecoutez une interprétation plus large qui nous enseignera à poursuivre la paix véritable, votre paix, la paix qui a supporté pour vous le poids de la guerre, la paix qui, en soutenant pour vous les efforts du combat, a prié pour les ennemis de la paix, et a fait cette prière sur la croix: « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » (*Luc*, XXIII, 46.) On était en pleine guerre, et la paix découlait de la croix. Oui, elle découlait de la croix, mais ensuite? Elle est montée aux cieux. Cherchez la paix. Et comment la chercher? Ecoutez l'Apôtre: « Si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, recherchez les choses du ciel où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu; n'ayez du goût que pour les choses d'en haut; et non pour celles d'ici-bas. Car vous êtes morts, et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ. Lorsque Jésus-Christ qui est votre vie paraîtra, vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire. » (*Colos.*, III, 1.) Voilà les jours heureux; qu'ils soient l'objet et le but de tous nos désirs, de toute notre vie, de nos prières, de nos aumônes.

CHAPITRE VIII. — *Nous devons vêtir et recevoir Jésus-Christ dans la personne du pauvre.* — 8. Voici que par la grâce de Dieu nous sommes en hiver; songez aux pauvres, et pensez comment vous pourrez couvrir la nudité du Christ. Pendant qu'on nous faisait lecture de l'Evangile, n'avons-nous pas tous proclamé le bonheur de Zachée, lorsque Jésus jeta les yeux sur lui, qui était monté sur un arbre pour le voir passer? (*Luc*, XIX.) Comment pouvait-il espérer que le Sauveur daignerait entrer dans sa

pacem quærite. Quære pacem, et sequere eam. Ubi est? Quo sequor? Qua transiit? qua transiit, ut sequar? Per te transiit, sed non in te remansit. Cui dico? Generi humano: non unicuique vestrum, sed generi humano. Per genus humanum transiit ipsa pax: ipsa transeunte clamavit cæcus in hesterna lectione. Et quo iit? Primo vide quæ sit pax? et vide quo ierit, et sequere eam. Quæ est pax? Apostolum audi, de Christo dicebat: Ipse est pax nostra, qui fecit utraque unum (*Ephes.*, II, 14.) Pax ergo est Christus. Quo iit? Crucifixus est, et sepultus, resurrexit a mortuis, ascendit in cœlum. Ecce quo iit pax. Quomodo eam sequor? Sursum cor. Audi quomodo sequaris. Quotidie quidem audis breviter, quando tibi dicitur: Sursum cor; altius inde cogita, et sequeris. Tamen audi et latius, ut sequaris pacem veram, pacem tuam, pacem quæ pro te pertulit bellum; pacem, quæ cum pro te tolerarct bellum, oravit pro hostibus pacis, et dixit pendens: Pater ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt. (*Luc.*, XXIII, 46.) Bellum erat, et pax de ligno manabat. Manabat, sed postea quid? Ascendit in cœlum. Quære pacem. Et quomodo sequeris? Audi Apostolum: « Si resurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt, quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens; quæ sursum sunt, sapite, non quæ super terram. Mortui enim estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo: cum Christus apparuerit vita vestra, tunc et vos cum ipso apparebitis in gloria. » (*Col.*, III, 1, etc.) Ecce dies boni, ipsos desideremus: propter hoc vivamus, propter hoc oremus, propter hoc eleemosynas demus.

CAPUT VIII. — *Christus in paupere vestiendus et excipiendus.* — 8. Jam ecce, Deo propitio, hyems est, de pauperibus cogitate, quomodo Christus vestiatur nudus. Quando legebatur Evangelium, numquid non omnes beatificavimus Zacchæum, quando eum Christus suspexit in arbore intentum ut videret transeuntem? (*Luc.*, XIX.) Nam quando speraret in domo sua habitantem? Quando ei dixit: Descende Zacchæe, hodie oportet me in domo tua manere: audivi gemitus gratulationis vestræ. Quasi omnes in Zacchæo

maison? Lorsque Jésus lui dit : Zachée, hâtez-vous de descendre, parce qu'il faut que je m'arrête aujourd'hui dans votre demeure, j'ai entendu le sourd murmure de vos applaudissements. Il semble que vous étiez tous dans la personne de Zachée pour recevoir Jésus-Christ, et vos cœurs ont dit : O heureux Zachée! Le Seigneur a daigné entrer dans sa maison. O heureux Zachée! Pouvons-nous donc avoir part au même bonheur? Jésus-Christ est maintenant dans le ciel. O mon Sauveur Jésus, faites-moi connaître votre Testament nouveau, rendez-moi heureux en m'enseignant votre loi. Lisez-le vous-même, pour vous convaincre que vous n'êtes pas privé de la présence de Jésus-Christ. Ecoutez ce qu'il dira au jour du jugement : « Autant de fois que vous avez agi ainsi pour l'un des moindres de mes frères que vous voyez, vous l'avez fait pour moi. » (*Matth.*, XXV, 40.) Chacun de vous s'attend au bonheur de recevoir Jésus-Christ assis dans les cieux, considérez-le étendu sous les portiques, considérez-le souffrant la faim et le froid, voyez-le indigent et étranger. Faites ce que vous avez coutume de faire, et faites plus encore. Que vos bonnes œuvres s'accroissent en proportion de votre instruction. Vous donnez des éloges à celui qui répand la semence, faites qu'elle produise une moisson abondante.

Ainsi soit-il.

SERMON XXVI [1].

Sur ces paroles du Psaume XCIV : *Venez, adorons le Seigneur, prosternons-nous devant lui, pleurons devant le Seigneur qui nous a faits*, etc.; sur ces paroles de l'Apôtre aux Galates : *Si la justice vient par la loi*, etc. (chap. II); et encore : *Si Dieu avait donné une loi qui pût vivifier* (chap. III); sur ces autres de l'Epître aux Romains : *O homme qui êtes-vous*, etc. (chap. IX); et encore : *O profondeur*, etc. (chap. XI), contre l'hérésie des pélagiens.

CHAPITRE PREMIER. — *L'homme créé de Dieu n'en est jamais abandonné lorsqu'il le prie.* — 1. Le psaume que nous venons de chanter en l'honneur de Dieu, et où nous nous sommes excités mutuellement « à l'adorer, à nous prosterner devant lui, à pleurer devant le Seigneur qui nous a faits, » nous avertit d'examiner avec un peu plus d'attention le sens de ces paroles : « Qui nous a faits. » Que Dieu ait créé l'homme; l'ingratitude seule pourrait en douter. Nous en sommes persuadés sur l'autorité de la sainte Ecriture (*Gen.*, I), et nous croyons que, parmi beaucoup d'autres créatures sorties de sa main, Dieu a fait l'homme à son image. Telle fut la première condition de l'homme, la première création de la nature humaine. Je ne crois pas cependant que ce soit la grande leçon que l'Esprit saint a voulu principalement nous donner, en inspirant au Psalmiste ces paroles : « Pleurons devant le Seigneur qui nous a faits, » (*Ps.*

(1) Ce sermon a été prononcé le lendemain du jour où saint Augustin avait donné le sermon XIII sur les paroles de l'Apôtre, l'an 417 ou peu après, environ vers le temps où il écrivit son ouvrage sur la grâce de Jésus-Christ.

fuistis, et Christum excepistis : sic dixit omnium vestrum cor : O beatum Zacchæum! Dominus intravit in domum ipsius. O beatum! Numquid nobis potest ita contingere? Jam Christus in cœlo est. Recita mihi Christe Testamentum novum : fac beatum de lege tua. Recita, ut scias te non fraudari Christi præsentia. Audi judicaturum : Quando uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis. (*Matth.*, XXV, 40.) Exspectat unusquisque vestrum suscipere Christum sedentem in cœlo : attendite illum jacentem sub porticu; attendite esurientem, attendite frigus patientem, attendite egenum, attendite peregrinum. Facite (a) quod soletis, facite quod non soletis. Crescit doctrina, crescant opera bona. Laudatis sementem, exhibete messem.

Amen.

SERMO XXVI [b].

De verbis Psalmi XCIV : *Venite adoremus et prosternamur ei, fleamus ante Dominum qui nos fecit*, etc. Et de verbis Apostoli ad Gal. (cap. II) : *Nam si per Legem justitia*, etc. Et cap III : *Si enim data esset Lex quæ possit vivificare.* Et ad Rom. (cap. IX) : *O homo tu quis es*, etc. Et (cap. XI) : *O altitudo*, etc. Contra hæresim Pelagianorum.

CAPUT PRIMUM. — *Homo a Deo creatus, a Deo, cum ipsum rogat, non deseritur.* — 1. Psalmus quem cantavimus Deo, et nos invicem exhortati sumus, ut « adoremus eum, et prosternamur illi, et fleamus ante Dominum, qui nos fecit, » admonet quærere aliquanto diligentius, quid sibi velit quod ait : « Qui nos fecit. » Quod enim homo a Deo creatus est, nullus dubitat homo, nisi qui ingratus est. Novimus enim, quia ita legimus, et ita credidimus, quod

(a) Germanensis Ms. *Facite qui soletis, facite qui non soletis.* — (b) Alias de verbis Apostoli XI.

XCIV, 6) car nous lisons également dans un autre psaume : « C'est lui qui nous a faits, et nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes. » (*Ps.* XCIX, 3.) Aussi, comme je l'ai dit, aucun chrétien ne doute non-seulement que Dieu ait créé le premier homme, d'où sont nés ensuite tous les hommes, mais que ce soit encore Dieu qui, aujourd'hui, crée chaque homme en particulier, lui qui dit à l'un de ses saints : « Avant de t'avoir formé dans le sein de ta mère, je t'ai connu. » (*Jérém.*, I, 5.) Il a donc en premier lieu créé l'homme sans l'homme, et maintenant il le crée au moyen de l'homme. Mais qu'il crée l'homme sans l'homme, ou avec le concours de l'homme, c'est toujours lui qui nous a faits, et nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes. D'après cette première interprétation de ces paroles, aussi facile qu'elle est véritable, « adorons-le, mes frères, prosternons-nous devant lui, et pleurons devant le Seigneur qui nous a faits. » Car Dieu ne nous a pas faits pour nous abandonner, il n'a pas pris tant de soin de nous créer, pour n'en prendre aucun de nous conserver. « Pleurons devant le Seigneur qui nous a faits, » parce que nous n'avons pas pleuré quand il nous a faits, et cependant il nous a créés. Celui donc qui nous a créés avant que nous puissions le prier, nous abandonnerait-il lorsque nous lui adressons nos prières ? Aussi, l'Ecriture voulant prévenir dans l'homme le doute que sa prière serait exaucée, lui donne cet avertissement : « Pleurons devant le Seigneur qui nous a faits. » Dieu exauce infailliblement ceux qu'il a faits, il ne peut abandonner le soin de ceux qu'il a créés.

CHAPITRE II. — *Erreur des pélagiens qui croient que Dieu les a faits hommes, mais qu'ils se sont eux-mêmes faits justes.* — 2. Cependant ces paroles ont une signification plus profonde, et à mon avis plus utile. Le Saint-Esprit a prévu les hommes qui tiennent ou qui doivent tenir ce langage, que Dieu les a faits hommes, il est vrai, mais qu'ils se sont eux-mêmes faits justes ; oui, il les a vus dans sa prescience, et c'est pour les instruire, pour les détourner de cette orgueilleuse présomption, qu'il leur dit : « Il nous a faits, et nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes. » Pourquoi a-t-il ajouté : « Et nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes, » lorsqu'il suffisait de dire : Il nous a faits ? C'est qu'il a voulu attirer l'attention sur cette création que s'attribuent les hommes qui disent : Nous nous sommes faits nous-mêmes, c'est-à-dire que pour être justes, nous nous sommes faits justes par le libre choix de notre volonté. Lorsque Dieu nous a créés, nous avons reçu le libre arbitre, et notre justice est le fruit naturel de notre libre arbitre. Pourquoi donc prier encore Dieu qu'il nous fasse justes, puisqu'il est en notre pouvoir de nous faire justes nous-mêmes ? Ecoutez, écoutez, justes ou

fecit Deus hominem, inter multa quæ fecit, ad imaginem suam. (*Gen.*, I.) Hæc hominis est prima conditio, hæc est humana prima creatura. Non tamen arbitror, hoc nos pro magno voluisse commonere Spiritum sanctum in hoc Psalmo, quod ait : « Fleamus ante Dominum, qui nos fecit. » (*Psal.* XCIV, 6.) Alio enim loco dicit : Ipse fecit nos, et non ipsi nos. (*Psal.* XCIX, 3.) Unde quidem, ut dixi, Christianus dubitat nemo : quia non solum Deus creavit primum hominem, ex quo omnes homines, sed Deus hodieque creat singulos homines ; ille qui ait cuidam sancto suo. Prius quam te formarem in utero, novi te. (*Jerem.*, I, 5.) Prius ergo creavit hominem sine homine, modo creat hominem ex homine. Tamen sive hominem sine homine, sive hominem ex homine : Ipse fecit nos, et non ipsi nos. Ad istum itaque primum verborum istorum et facilem sensum, sed tamen verum, « adoremus eum, Fratres, et prosternamur ei, et ploremus ante Dominum qui nos fecit. » Non enim fecit, et deserit : non enim curavit facere, et non curat custodire. « Ploremus ante Dominum, qui nos fecit : » quia non ploravimus quando nos fecit, et tamen fecit. Qui ergo fecit ante quam rogaretur, deserit cum rogatur ? Tanquam ergo dubitaret homo utrum exaudiretur orans, admonuit eum Scriptura, cum dicit : « Ploremus ante Dominum, qui nos fecit. » Utique exaudit quos fecit : utique non potest non curare quos fecit.

CAPUT II. — *Pelagianorum error, se a Deo factos homines, a se autem justos.* — 2. Verumtamen altiore intellectu, et, quantum existimo, utiliore, vidit quosdam Spiritus sanctus dicentes vel dicturos, quod Deus fecerit eos homines, justos autem ipsi se faciant : prævidit eos, admonuit eos, et ab hac extollentia revocavit eos, dicens : « Ipse fecit nos ; et non ipsi nos. » Quare enim addidit : Et non ipsi nos, cum sufficeret dicere : Ipse fecit nos ? nisi quia illam facturam voluit admonere, ubi dicunt homines : Ipsi fecimus nos, id est, ut justi essemus ; justos nos libera voluntate fecimus : quando conditi sumus, liberum arbitrium accepimus : ut ergo justi simus, libero id

pécheurs, c'est Dieu qui nous a faits, et nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes. Le premier homme a été créé avec une nature exempte de péché, exempte de toute inclination vicieuse, il a été créé droit et il ne s'est pas donné lui-même cette droiture. Ce qu'il s'est fait lui-même, on le sait, il est tombé des mains de son Créateur et il s'est brisé. Il était dirigé par celui qui l'avait créé, il a voulu abandonner son créateur, Dieu le lui a permis. Qu'il m'abandonne, a-t-il semblé lui dire, et qu'il se trouve lui-même, et que sa misère lui apprenne qu'il ne peut rien sans moi.

Chapitre III. — *Ce que peut le libre arbitre sans Dieu.* — 3. Dieu a voulu par là démontrer à l'homme jusqu'à l'évidence, ce que peut sans lui le libre arbitre. Oh! que ce libre arbitre est funeste, séparé de Dieu? Nous avons éprouvé la puissance du libre arbitre séparé de Dieu, et c'est cette triste expérience qui est la cause de notre malheur. Que cette expérience du moins nous instruise; venez, adorons-le, et prosternons-nous devant lui, oui, « venez, adorons-le, prosternons-nous devant lui; et pleurons devant le Seigneur qui nous a faits. » C'est nous qui avons été les auteurs de notre perte, nous serons sauvés par celui qui nous a faits. Dieu a créé l'homme bon, et l'homme est devenu mauvais par le libre arbitre; comment donc l'homme devenu mauvais pourrait-il se rendre bon par son libre arbitre en restant séparé de Dieu? Il était bon, et il n'a pu se conserver dans cet état de bonté, et maintenant qu'il est mauvais, il dirait : Je vais me rendre bon? Lorsque vous étiez bon, vous vous êtes perdu, que ferez-vous donc maintenant que vous êtes mauvais, sans le secours puissant de celui qui reste éternellement bon?

Chapitre IV. — *C'est à Dieu que nous devons d'être hommes ; grâce de la création.* — 4. C'est donc lui qui nous a faits, et nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes. « Pour nous, nous sommes son peuple et les brebis de ses pâturages. » (*Ibid.*, 7.) Ainsi, celui qui nous a faits hommes, nous a faits aussi son peuple. En effet, par le fait seul de notre création comme hommes, nous n'étions pas son peuple. Voyez, mes frères, et examinez dans les paroles mêmes du psaume, pourquoi il est dit : C'est lui qui nous a faits, et nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes. C'est Dieu qui nous a faits, et nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes, afin que nous puissions devenir son peuple et les brebis de ses pâturages. C'est lui qui nous a faits. Ainsi, les païens, tous les impies, tous les ennemis de l'Église, naissent à la vie, c'est à Dieu qui les a faits qu'ils doivent le bienfait de la naissance; car, il n'y a point d'autre Dieu qui ait pu les créer. Ceux qui naissent des païens ont été faits par lui, créés par lui, mais ils ne sont ni son peuple, ni les brebis de ses pâturages. La nature est commune

arbitrio agimus. Quid adhuc Deum invocamus, ut justos nos faciat, quod habemus in potestate, ut nos ipsi justos faciamus? Audite, audite : Et justos et injustos: « Ipse fecit nos, et non ipsi nos. » Creatus est primus homo in natura sine culpa, in natura sine vitio : creatus est rectus, non se fecit rectum. Quid se autem ipse fecerit, notum est : cadens a manu figuli fractus est. Regebat enim eum ipse qui fecerat, voluit deserere a quo factus erat, permisit Deus, tanquam dicens: Deserat me, et inveniat se, et miseria sua probet quia nihil potest sine me.

Caput III. — *Liberum arbitrium sine Deo quid valeat.* — 3. Hoc modo ergo ostendere voluit Deus homini quid valeat liberum arbitrium sine Deo. O malum liberum arbitrium sine Deo! Experti sumus quid valeat sine Deo. Ideo miseri facti sumus, quia sine Deo quid valeat experti sumus. Experti ergo tandem aliquando noverimus, et venite adoremus eum, et prosternamur ei. « Venite adoremus, et prosternamur illi, et fleamus coram Domino qui nos fecit: » ut perditos nos per nos, reficiat nos qui fecit nos. Ecce bonus factus est homo, et per liberum arbitrium factus est malus homo : quando facturus est bonum hominem malus homo per liberum arbitrium deserens Deum? Servare se non potuit bonus bonum, et facturus est se malus bonum? Cum esset bonus, non se servavit bonum; et cum sit malus dicit : Facio me bonum? Quid facis malus, qui peristi bonus, nisi reficiat te qui permanet bonus?

Caput IV. — *Homines quod sumus, Deo auctore sumus. Gratia creationis.* — 4. Ipse ergo fecit nos, et non ipsi nos. « Nos autem populus ejus et oves pascuæ ejus. » (*Ibid.*, 7.) Ecce fecit nos homines populum suum, qui nos fecit. Non enim creati homines jam populus ejus eramus. Videte Fratres mei, et de ipsius Psalmi verbis attendite, unde dixerit: « Ipse fecit nos, et non ipsi nos. » Hinc dixit : Fecit nos, et non ipsi nos, ut simus « populus ejus et oves pascuæ ejus. » Ipse fecit nos. Nam et Pagani nascuntur, et omnes impii, omnes adversarii Ecclesiæ ejus, ut nascerentur, ipse fecit eos. Non enim alius Deus creavit eos. Qui de Paganis nascuntur, ab ipso facti

à tous les hommes, et non pas la grâce. Ne confondons pas la nature avec la grâce, et si nous donnons à la nature le nom de grâce, que ce soit uniquement parce qu'elle nous a été donnée gratuitement. En effet, l'homme qui n'existait pas, n'a pu mériter l'existence. S'il l'a méritée, il existait donc déjà; mais il n'existait pas encore. Donc il n'existait pas pour pouvoir mériter l'existence, et cependant il a reçu cette existence. Il n'a pas été fait comme les animaux, comme un arbre, comme une pierre, mais il a été fait à l'image de son Créateur. Quel est l'auteur de ce bienfait? Dieu qui était, et qui était de toute éternité. A qui l'a-t-il donné? A l'homme qui n'existait pas encore. Celui qui était a donné, celui qui n'existait pas a reçu. Or, qui a pu opérer cet acte de puissance, si ce n'est celui qui appelle les choses qui ne sont pas, comme celles qui sont? (*Rom.*, IV, 17.) C'est de lui que l'Apôtre dit : Il nous a choisis avant la création du monde. (*Ephés.*, I, 4.) Nous avons été faits dans ce monde, mais le monde n'existait pas lorsque nous avons été choisis. Ineffables merveilles, mes frères! Qui pourra les expliquer? Qui peut même penser à l'explication qu'il veut en donner? Ceux qui ne sont pas sont choisis, et il n'y a dans ce choix ni erreur ni inutilité. Ce choix est réel, et Dieu a pour élus ceux qu'il doit créer pour en faire les objets de son choix; mais il les a en lui-même, non dans sa nature, mais dans sa prescience.

CHAPITRE V. — *Si nous sommes fidèles, c'est par la grâce de Dieu que nous le sommes.* — 5. Réprimez donc tout sentiment de présomption, nous sommes des hommes, c'est lui qui nous a faits. Mais nous sommes de plus fidèles, si toutefois nous le sommes encore lorsque nous disputons contre la grâce. Admettons toutefois que nous sommes fidèles, que nous sommes non-seulement fidèles, mais justes, parce que le juste vit de la foi (*Rom.*, I, 17), c'est encore lui qui nous a faits, et nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes. Je vous demande, que nous a-t-il faits? Vous me répondrez : Il nous a faits hommes. Ce n'est pas de cette création que parle le psaume, nous la connaissons, c'est une chose évidente, manifeste, et nous n'avons pas besoin d'une grande science pour savoir que Dieu nous a faits hommes. Quelle était donc l'intention du Psalmiste? voyez-le vous-même : « C'est lui qui nous a faits et non pas nous. » Que nous a-t-il faits? Ce que nous sommes. Or, que sommes-nous? Pour nous, dit le Psalmiste, voilà donc ce que nous sommes. Quoi? « Nous sommes son peuple, et les brebis de ses pâturages. » C'est à lui que nous devons d'être son peuple, c'est à lui que nous devons d'être les brebis de ses pâturages. Celui qui a envoyé à l'immolation une brebis innocente, a changé les loups en brebis. Voilà la grâce. Indépendamment de cette grâce commune de la nature à laquelle nous devons d'être hommes, sans que

sunt, ab ipso creati sunt; et non sunt populus ejus, nec oves pascuæ ejus. Communis est omnibus natura, non gratia. Natura non putetur gratia : sed et si putetur gratia, ideo putetur gratia, quia et ipsa gratis concessa est. Non enim homo qui non erat promeruit ut esset. Si promeruit, jam erat : sed nondum erat. Ergo qui promereretur, non erat; et tamen factus est, nec ut pecora factus est, nec ut arbor factus est, nec ut saxum factus est; sed factus est ad imaginem Creatoris. Hoc beneficium quis dedit? Deus qui erat, et ex æterno erat. Cui dedit? Homini qui nondum erat. Dedit qui erat, accepit qui non erat. Quis autem hoc facere potuit, nisi qui vocat ea quæ non sunt, tanquam ea quæ sunt. (*Rom.*, IV, 17.) De quo dicit Apostolus : Qui nos elegit ante mundi constitutionem. Elegit ante mundi constitutionem (*Ephes.*, I, 4) : in mundo isto facti sumus, nec mundus erat quando electi sumus. Ineffabilia mirabilia, Fratres mei. Quis hoc explicare sufficerit? quis saltem quod explicet, cogitare? Eliguntur qui non sunt : nec errat qui eligit, nec vane eligit. Eligit tamen, et habet electos, quos creaturus est eligendos : habet autem apud se ipsum, non in natura sua, sed in præscientia sua.

CAPUT V. — *Fideles si sumus, Dei gratia sumus.* — 5. Ergo nolite extolli : homines sumus; ipse fecit nos. Et fideles sumus : si tamen sumus, quando ista contra gratiam disputamus : sed ecce fideles sumus; etiam fideles, etiam justos, quia justus ex fide vivit : Ipse fecit nos, et non ipsi nos. (*Rom.*, I, 17.) Quæro quid nos fecerit? Dicturus es : Homines. Non inde Psalmus loquebatur, illud scimus, illud notum est, illud patet : nec magna, ut hoc noverimus, doctrina indigemus, quia homines ipse nos fecit. Sed unde loquebatur, vide : Ipse fecit nos, et non ipsi nos. Quid nos fecit, nisi quod sumus ? Quid autem sumus? « Nos autem. » Ecce quid sumus. Quid? « Populus ejus et oves pascuæ ejus. » Ipse nos fecit populum suum, ipse nos fecit oves pascuæ suæ. Qui misit jugulandam ovem innoxiam, fecit oves de lupis. Hæc

nous l'ayons méritée, puisque nous n'existions pas; indépendamment de cette grâce, il en est une plus excellente, qui a fait de nous son peuple, et les brebis de ses pâturages, par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

6. Mais, me dira-t-on, c'est aussi Jésus-Christ qui nous a créés pour faire de nous des hommes. Oui, sans aucun doute, c'est par Jésus-Christ que les païens eux-mêmes ont été faits. Car c'est Jésus-Christ qui a créé les païens, non pour qu'ils devinssent païens, mais pour en faire des hommes. Qu'est-ce en effet que Jésus-Christ? n'est-ce pas « le Verbe qui était au commencement, le Verbe qui était en Dieu, le Verbe qui était Dieu? Ce Verbe au commencement était en Dieu. Toutes choses ont été faites par lui. » (*Jean*, I, 2, etc.) Les païens lui doivent donc leur création comme hommes, et ils sont d'autant plus dignes de châtiment qu'ils ont abandonné leur Créateur pour adorer l'œuvre de leurs mains.

CHAPITRE VI. — *Grâce de Jésus-Christ médiateur.* — 7. Sans parler de cette grâce en vertu de laquelle la nature humaine a été créée (car elle est commune aux chrétiens et aux païens,) la grâce la plus excellente n'est pas que le Verbe en nous créant ait fait de nous des hommes, mais que le Verbe fait chair ait fait de nous des fidèles. Il n'y a en effet qu'un seul Dieu, un seul médiateur de Dieu et des hommes, Jésus-Christ homme, et c'est le Verbe qui était dès le commencement. Jésus-Christ n'était pas homme encore, et le Verbe était en Dieu, et Dieu était le Verbe. Le monde lui-même n'existait pas, quand le Verbe était Dieu. Toutes choses ont été faites par lui, et le monde lui-même est son œuvre. Ainsi donc lorsqu'il nous a créés pour faire de nous des hommes, il n'était pas homme encore. C'est surtout cette grâce dont l'Apôtre rappelle l'excellence aux chrétiens, lorsqu'il dit : « Il n'y a qu'un seul Dieu et un seul médiateur de Dieu et des hommes. » (I *Tim.*, II, 5.) Il ne dit pas le Christ Jésus, de peur que votre pensée ne se porte exclusivement sur le Verbe, mais il ajoute le mot homme : « Un seul médiateur de Dieu et des hommes, Jésus-Christ homme. » Qu'est-ce que ce médiateur? Celui par qui nous pouvons être unis, réconciliés avec Dieu, car nos péchés nous avaient séparés de Dieu, nous étions tombés, nous étions livrés à la mort et à une ruine entière et absolue. Le Christ n'était pas homme lorsque l'homme a été créé, et c'est pour sauver l'homme de cette ruine qu'il s'est fait homme.

CHAPITRE VII. — *L'hérésie naissante des pélagiens inspire de l'horreur, bien qu'elle feigne d'admettre la grâce de Dieu.* — 8. Nous sommes souvent obligés d'entrer dans ces discussions pour combattre cette nouvelle hérésie qui essaie

est gratia. Excepta illa communi gratia naturæ, qua homines facti sumus, nec digni fuimus, quia non fuimus : excepta illa gratia, hæc est major gratia qua facti sumus « populus ejus et oves pascuæ ejus, » per Jesum Christum Dominum nostrum.

6. Sed dicit aliquis : Per Jesum Christum facti sumus, ut etiam homines essemus. Ita vero, per Jesum Christum facti sunt et Pagani. Nam pagani, non ut essent Pagani, sed ut essent homines, per Jesum Christum facti sunt. Quis est enim Jesus Christus, nisi « in principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum et Deus erat Verbum? Hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt. » (*Joan.*, I, 1.) Illi ergo debent et Pagani quod homines creati sunt; et tanto magnis puniendi, quia dimiserunt eum a quo facti sunt, et coluerunt quæ ipsi fecerunt.

CAPUT VI. — *Gratia Christi mediatoris.* — 7. Excepta ergo illa gratia, qua condita est humana natura; (hæc enim Christianis Paganisque communis est :) hæc est major gratia, non quod per Verbum homines creati sumus, sed quod per Verbum carnem factum fideles facti sumus. Unus enim Deus, et unus mediator Dei et hominum homo Christus Jesus, in principio erat Verbum. Nondum erat homo Christus Jesus, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. Ipse mundus non erat, quando Deus erat Verbum. Omnia per ipsum facta sunt, et mundus per ipsum factus est. Ergo tunc quando nos fecit, ut homines essemus, nondum erat homo. (*a*) Magis istam gratiam commendat Apostolus Christianis, ubi dicit : Unus enim Deus, et unus mediator Dei et hominum. (I *Tim.*, II, 5.) Non ait : Christus Jesus; ne tu putares secundum Verbum dictum : sed addidit, homo : Mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus. Quid est mediator? Per quem conjungeremur, per quem reconciliaremur : quia peccatis propriis separati jacebamus, in morte eramus, prorsus perieramus. Non erat Christus homo, quando creatus est homo : ne periret homo, ille factus est homo.

CAPUT VII. — *Pelagiana hæresis exoriens horretur, et gratiam Dei admittere se simulat.* — 8. Hæc vobis contra novellam hæresim, quæ tentat assurgere, sæpe

(*a*) Sic Mss. Editi vero : *Magnam*.

de lever la tête, parce que nous voulons que vous soyez fermes dans le bien et entièrement à l'abri du mal. Voici le point où ils ont concentré toute leur discussion lorsqu'ils ont commencé à paraître et à se déclarer contre la grâce. Ils ont accordé beaucoup trop, je ne dis pas à la liberté, mais à la faiblesse de l'homme, et ils n'ont tant exalté l'homme abattu sous le poids de sa misère que pour l'empêcher de saisir la main qui lui était tendue d'eu haut, afin de l'aider à se relever. En attaquant ainsi la grâce sous le prétexte de défendre le libre arbitre, ils ont offensé les oreilles pieuses et catholiques. On a commencé à les avoir en horreur, on a commencé à les éviter comme une peste véritable, on a commencé à les regarder comme les ennemis déclarés de la grâce, et voici l'invention à l'aide de laquelle ils ont essayé de repousser cette accusation. Non, dirent-ils, je ne me déclare point contre la grâce de Dieu en défendant le libre arbitre. Vou svoyez le dard, mais il est de verre, il emprunte tout son éclat à la vanité, et la vérité le brise. Considérez la finesse et la subtilité de leur raisonnement. Par là même, disent-ils, que je défends le libre arbitre et que je soutiens que le libre arbitre me suffit pour devenir juste, je n'exclue point la grâce de Dieu. Les oreilles pieuses se dressent à ce langage et celui qui les entend commence à se réjouir. Grâces soient rendues à Dieu. Il n'exclut point la grâce de Dieu en défendant le libre arbitre. Le libre arbitre existe, mais il ne peut rien sans la grâce de Dieu. Si donc ils défendent le libre arbitre sans exclure la grâce de Dieu, que peut-on leur reprocher de mal? Expliquez-nous donc, ô docteur, ce que vous entendez par grâce. Lorsque je parle du libre arbitre, me dit-il, il est évident que je veux parler du libre arbitre de l'homme. Que s'ensuit-il? Qui a créé l'homme? c'est Dieu. Si donc Dieu a créé l'homme et lui a donné le libre arbitre, tout ce que l'homme fait en vertu du libre arbitre, il le doit à la grâce de celui qui, en le créant, lui a donné le libre arbitre. Telles sont les subtilités qu'ils nous opposent.

CHAPITRE VIII. — *Outre la nature et la loi, il faut admettre la nécessité de la grâce de Jésus-Christ.* — 9. Remarquez cependant, mes frères, comment ils préconisent cette grâce générale qui a créé l'homme et à laquelle nous devons d'être hommes. Nous avons de commun avec les impies d'être hommes, mais le titre de chrétiens ne nous est pas commun avec eux. Or, c'est cette grâce en vertu de laquelle nous sommes chrétiens que nous voulons leur voir proclamer et reconnaître, cette grâce dont l'Apôtre dit : « Je n'ai garde de rejeter la grâce de Dieu, car si la justice vient de la loi, c'est donc

disputare cogimur, quia vos firmos volumus esse in bono, integros autem a malo. Hæc enim est disputatio eorum, quando primo exoriri cœperunt, et contra gratiam disputare, multum tribuentes non libertati hominis, sed infirmitati; et jacentem miserum hominem ideo extollentes, ne manu sibi de super porrecta valeat surgere. Disputantes ergo contra gratiam pro libero arbitrio, fecerunt auribus piis et catholicis offensionem. Cœperunt horreri, cœperunt ut certa pernicies devitari; cœpit de illis dici, quod contra gratiam disputarent : et invenerunt ad relevandam ista invidiam tale commentum. Non, inquit, contra gratiam Dei disputo. Unde probas? Eo ipso, inquit, non contra gratiam Dei disputo, quod liberum arbitrium defendo. Videte acumen, sed vitreum. Quasi lucet vanitate, sed frangitur veritate. Attendite quam sit quasi acute excogitatum quod dicere voluerunt. Hoc ipso, inquit, quia liberum arbitrium hominis defendo, et dico quia (*a*) liberum arbitrium sufficiens est ut justus sim, non sine gratia Dei dico. Erectæ sunt aures piorum : jam qui ista audit, incipit gratulari. Deo gratias. Non sine Dei gratia defendit liberum arbitrium. Est enim liberum arbitrium. sed nihil valet sine Dei gratia. Si ergo liberum arbitrium non sine Dei gratia defendunt, quid mali dicunt? Expone ergo nobis, o doctor, quam dicas gratiam. Cum dico, inquit, liberum hominis arbitrium; vide quia hominis dico. Quid deinde? Hominem quis creavit? Deus. Quis ei liberum arbitrium dedit? Deus. Si ergo hominem Deus creavit, et homini Deus liberum donavit arbitrium, quidquid potest homo de libero arbitrio, cujus gratiæ debetur, nisi ejus qui eum condidit cum libero arbitrio? Et hoc quasi acute ab ipsis dictum.

CAPUT VIII. — *Gratia Christi præter naturam et legem necessaria admitti debet.* — 9. Videte tamen, Fratres mei, quomodo illam generalem gratiam prædicent, qua creatus est homo, qua homines sumus : et utique et cum impiis homines sumus, sed non cum impiis Christiani sumus. Hanc ergo gratiam qua Christiani sumus, ipsam volumus prædicent, ipsam volumus agnoscant; ipsam volumus, de qua

(*a*) Plures Mss. *libero arbitrio sufficiens est ut justus sit.* Consentit Er. excepto quod habet *sim.*

en vain que Jésus-Christ est mort. » (*Gal.*, II, 21.) Voyez de quoi parle l'Apôtre. Il parle évidemment de la loi : « Si la justice vient de la loi, c'est donc en vain que Jésus-Christ est mort. » C'est donc parce que la justice ne pouvait venir de la loi que Jésus-Christ est mort, pour justifier par la foi ceux qui ne pouvaient être justifiés par la loi. « Car, dit encore l'Apôtre, si la loi qui a été donnée avait pu donner la vie, il serait vrai de dire que la justice viendrait de la loi, » ce que nous avons encore rappelé hier (1). « Mais l'Ecriture a tout renfermé sous le péché, afin que la promesse, » remarquez la promesse, et non la prophétie, car la promesse est accomplie par celui qui la fait, « afin que ce que Dieu avait promis fût donné par la foi en Jésus à ceux qui croiraient. » (*Gal.*, III, 21, 22.) Voilà dans quel état la grâce du Sauveur nous a trouvés, nous que la loi n'avait pu guérir. Mais pourquoi donner la loi, si la nature suffisait? Et cependant la loi elle-même n'a pu suffire, tant la nature était faible. La loi a donc été donnée aux hommes, mais sans qu'elle eût le pouvoir de donner la vie. Pourquoi donc a-t-elle été donnée? « La loi, dit l'Apôtre, a été établie à cause des transgressions. » (*Ibid.*, 19.) Elle a été établie à cause des transgressions, c'est-à-dire pour vous rendre prévaricateur. Et pourquoi a-t-elle eu pour but de me rendre prévaricateur? Parce que Dieu connaissait votre orgueil, il savait que vous disiez : Oh, si on m'instruisait! oh, si seulement on me montrait ce que je dois faire! Or, voici la loi qui vous dit : « Vous ne convoiterez pas. » (*Rom.*, VII, 7.) Vous avez donc connu la loi qui vous fait cette défense : « Vous ne convoiterez pas. » La concupiscence que vous ne connaissiez pas s'est élevée en vous, elle y était, mais vous ne la connaissiez pas, vous aviez cherché à triompher de cet ennemi intérieur et caché, et il s'est dévoilé au grand jour, homme superbe, c'est par la loi que vous êtes devenu prévaricateur; reconnaissez donc la nécessité de la grâce et qu'elle devienne l'objet de vos louanges.

CHAPITRE IX. — *Hérésie des manichéens sur l'auteur de la loi ancienne.* — 10. Mais qui a donné la loi, me demandez-vous? Il est en effet des hommes vains et des impies de la pire espèce qui disent que la loi a été donnée par un autre et la grâce par Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme si la loi était mauvaise, injuste et que la grâce seule fût bonne. Ils établissent ainsi une distinction entre les deux Testaments, l'Ancien Testament viendrait de je ne sais quel prince des ténèbres, et le Nouveau Testament de Notre-Seigneur et Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ecoutez

(1) Sermon XIII, sur les paroles de l'Apôtre.

dicit Apostolus : « Non irritam facio gratiam Dei. Nam si per Legem justitia; ergo Christus gratis mortuus est. » (*Gal.*, II, 21.) Videte unde dixit Apostolus. De Lege dixit : « Si per Legem justitia; ergo Christus gratis mortuus est. » Quia ergo ex Lege non erat justitia, ideo mortuus est Christus; ut per fidem justificentur, qui ex Lege non justificabantur. « Si enim, inquit, data esset Lex quæ possit vivificare, omnino ex Lege esset justitia, » quod etiam hesterno die commemoravimus : « sed conclusit Scriptura omnia sub peccato, ut promissio : » promissio, non prædictio. Qui promisit, ipse facit. « Ut promissio, inquit, ex fide Jesu Christi daretur credentibus. » (*Gal.*, III, 21 et 22.) Ecce quales nos invenit gratia Salvatoris, quos nec Lex sanos facere potuit. Quare autem dabatur Lex, si sufficiebat natura? Et tamen nec Lex sufficere potuit, ita infirma erat ipsa natura : data est Lex, sed non quæ posset vivificare. Quare ergo data est Lex? « Lex, inquit apostolus, prævaricationis gratia data est : » (*Ibid.*, 19.) prævaricationis gratia posita est, ut te faceret prævaricatorem. Quare, ut me faceret prævaricatorem? Quia noverat Deus superbiam tuam : noverat quia dicebas : O si sit qui doceat, o si sit qui mihi ostendat. Ecce Lex dicit tibi : Non concupisces. Cognovisti Legem dicentem : Non concupisces. (*Rom.*, VII, 7.) Surrexit concupiscentia, quam non noveras; inerat enim, sed nesciebatur : cœpisti conari vincere quod inerat, et apparuit quod latebat. Superbe, per (a) Legem factus es prævaricator : agnosce gratiam, et esto laudator.

CAPUT IX. — *Manichæorum hæresis de veteris Legis auctore.* — 10. Sed Legem, inquis, quis dedit? Quia sunt homines vani, et pejus impii, qui dicunt Legem ab alio datam, gratiam vero per Dominum nostrum Jesum Christum; quasi Legem malam, quasi Legem perversam, gratiam vero rectam : et volunt ita discernere duo testamenta, ut vetus testamentum dicant esse a nescio quo principe tenebrarum; novum autem testamentum a Domino Deo Patre Domini nostri Jesu Christi. Ipsum apostolum Paulum audi. Si propterea putas Legem datam ab alio, non

(a) Plerique Mss. *Superbe : Legis factus es prævaricator.*

donc l'apôtre saint Paul. Si le motif pour lequel vous croyez que la loi a été donnée par un autre que par Dieu, c'est qu'elle vous a rendu prévaricateur, écoutez l'éloge que l'Apôtre fait de la loi : « Ainsi donc, dit-il, la loi est sainte et le commandement est saint, juste, ajoutez et bon. Quoi donc ! ce qui était bon est-il devenu mortel pour moi? Nullement, mais c'est le péché pour faire paraître sa corruption. » (*Rom.*, VII, 12, 13.) Le péché existait, mais il demeurait caché. Quand demeurait-il caché? Lorsque vous ne lui résistiez pas encore. Vous avez commencé à lutter contre lui, et celui qui vous dominait s'est déclaré. Lorsque vous marchiez docilement à sa suite, vous ne sentiez pas la chaîne, vous avez voulu chercher un refuge contre lui, et vous avez commencé à être entraîné. C'est à celui qui n'a jamais senti le poids de ces chaînes à vous en délivrer. Et quel est-il? C'est celui qui a pu dire : Si vous avez découvert en moi quelque péché, dites-le. (*Jean*, VIII, 46.) Quel est celui qui n'a jamais été enchaîné? N'est-ce pas celui qui a dit encore : « Voici que le prince de ce monde vient, et il ne trouvera rien en moi qui lui appartienne. » (*Jean*, XIV, 30.) Il ne trouvera point en moi de juste motif de me mettre à mort, parce que la mort est le juste châtiment du péché. Pourquoi donc cependant vous soumettez-vous à la mort? « Afin, dit-il, que tous connaissent que je fais la volonté de mon Père. » (*Ibid.*, 31.) Il brise les chaînes du péché, parce qu'il en était affranchi, il nous a délivrés de la mort, parce qu'il a été le seul libre au milieu des morts.

CHAPITRE X. — *L'insuffisance de la loi et la nécessité de la grâce figurées dans le prophète Elisée.* — 11. Cependant, c'est lui-même qui a donné la loi. Il a envoyé la loi par son serviteur, il a donné la grâce par lui-même. Considérez le prophète Elisée annonçant longtemps à l'avance ce grand et profond mystère, non-seulement par ses paroles, mais par ses actions. Le fils de son hôtesse était mort. (IV *Rois*, 4.) Que figurait cet enfant mort? Il était la figure d'Adam. Ce saint prophète qui représentait dans un sens prophétique Notre-Seigneur Jésus-Christ, envoya son bâton par son serviteur, et dit à ce dernier : Allez, allez, et placez ce bâton sur le corps de cet enfant qui est mort. Le serviteur d'Elisée obéit avec docilité aux ordres de son maître et partit. Le prophète savait ce qu'il avait fait. Le serviteur plaça le bâton sur le corps de l'enfant qui ne revint point à la vie. « En effet, si la loi qui a été donnée, avait pu donner la vie, il serait vrai de dire que la justice viendrait de la loi. » (*Gal.*, III, 21.) La loi n'a donc pu donner la vie. Le grand prophète vint lui-même vers ce petit enfant, le sauveur vint pour le sauver, celui qui était vivant vers celui qui était mort. Et qu'a-t-il fait? Il a rapetissé ses mem-

a Deo, quia per illam factus es prævaricator; audi ipsum apostolum Legis laudatorem. « Itaque, inquit, Lex quidam sancta, et mandatum sanctum : adde, et justum : adhuc adde, et bonum. Quod ergo bonum est, inquit, mihi factum est mors? Absit : sed peccatum ut appareat peccatum. » (*Rom.*, VII, 12 et 13.) Erat enim peccatum, sed latebat peccatum. Quando latebat peccatum? Quando te adversarium nondum patiebatur. Cœpisti conari, et apparuit qui tenebat. Quando sequebaris, catenam non sentiebas : quæsisti refugium, et apparuit vinculum; voluisti fugere, et cœpisti trahi. Quia ergo cœpisti trahi, subveniat tibi qui non est ligatus. Quis non est ligatus, nisi qui dixit : Si invenistis in me peccatum, dicite? (*Joan.*, VIII, 46.) Quis non est ligatus, nisi qui dixit : Ecce venit princeps mundi, et in me nihil inveniet? (*Joan.*, XIV, 30.) Quare me occidat, nihil inveniet : quia mors peccato (a) juste debetur. Quare ergo moreris? Ut sciant, inquit, omnes, quia voluntatem Patris mei facio. (*Ibid.*, 31.) Ipse solvit, qui ligatus non est : ipse a mortuis liberat, qui est in mortuis liber.

CAPUT X. — *Legis datæ insufficientia, gratiæ necessitas in Elisæo figurata.* — 11. Sed ipse misit et Legem (b). Per servum suum Legem, per se ipsum gratiam. Attende Elisæum in magno altoque mysterio, tanquam prophetam, agendo prænuntiantem, non solum loquendo. Mortuus erat filius hospitæ ipsius. (IV *Reg.*, 4.) Quid significabat mortuus puer, nisi Adam? Nuntiatum est sancto Prophetæ, gerenti in prophetia typum Domini nostri Jesu Christi; misit per servum baculum suum, et ait illi : Vade, pone super puerum mortuum. Perrexit ille, tanquam servus obediens. Sciebat Propheta quid fecerat. Posuit baculum supra mortuum, non surrexit. « Si enim data esset Lex quæ possit vivificare, omnino ex Lege esset justitia. » (*Gal.*, III, 21.) Non ergo potuit Lex vivificare. Venit ipse grandis ad parvulum, salvator ad salvandum, vivus ad mortuum : venit ipse. Et quid fecit? Juvenilia membra contraxit, tanquam se

(a) Sic Mss. At editi *justa debetur*. — (b) Hic apud Lov. additur *et gratiam* : quod a Mss. et ab Er. abest.

bres pleins de force et de vie, il s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave. (*Phil.*, II, 7.) Il a donc comme raccourci ses propres membres, il s'est rapetissé à la taille de ce petit enfant pour transformer notre corps misérable et le rendre semblable à son corps glorieux. (*Philip.*, III, 21.) Ce fut donc comme figure prophétique de Jésus-Christ que ressuscita cet enfant, image de la justification du pécheur.

CHAPITRE XI. — *Excellence de la grâce des chrétiens.* — 12. Voilà donc la grâce qu'il faut annoncer hautement, cette grâce donnée aux chrétiens par le Médiateur fait homme, qui a souffert, qui est ressuscité et monté aux cieux, qui a conduit la captivité captive et a répandu ses dons sur les hommes. Oui, qu'on proclame hautement cette grâce, et qu'on cesse de disputer contre elle avec une superbe ingratitude. Quoi! le bâton du prophète n'a point suffi pour rendre la vie à un mort, et la nature qui est morte pourrait se la rendre à elle-même? Admettons le nom de grâce donné au bienfait de la création, parce que ce bienfait est gratuit, bien que nous ne voyions nulle part qu'il soit appelé de ce nom. Mais, nous avons à vous faire connaître une grâce bien plus excellente, celle qui nous a rendus chrétiens. Renouvelez votre attention. Avant d'être créés, nous ne méritions aucun bien, et c'est pour cela que le bienfait de la création s'appelle grâce, parce que nous n'y avions aucun droit. Si donc ce bienfait est une grande grâce, parce que nous ne l'avions nullement mérité, quelle grâce bien plus grande avons-nous reçue, lorsque nous ne méritions que des châtiments? Celui qui n'existait pas encore, n'était pas capable de mériter, le pécheur ne pouvait que démériter. Celui qui a été créé n'était pas encore, il n'était pas encore, et n'avait pu offenser Dieu. Il n'était pas encore, et il a été créé, s'est rendu coupable de péché, et il a été sauvé. Avant d'exister, il ne pouvait espérer, il a été créé, sa chute ne lui laissait en perspective que la damnation, et il a été délivré. Voilà la grâce que nous avons reçue par Notre-Seigneur Jésus-Christ. (*Ps.* XCIX, 3.) C'est lui qui nous a faits, et il nous a faits alors que nous n'étions rien absolument, et lorsque, après avoir reçu l'existence, nous sommes tombés par notre péché, c'est lui qui nous a faits justes, et nous ne sommes pas les auteurs de notre justice.

CHAPITRE XII. — *La masse de perdition. Comment nous avons été choisis.* — 13. Si donc quelqu'un est à Jésus-Christ, c'est une nouvelle créature, l'ancienne est tombée pour faire place à la nouvelle. Tous les hommes sortis d'Adam formaient une masse de perdition, qui ne méritait que le supplice, et c'est de cette même masse que Dieu a fait des vases d'honneur. « Le potier n'a-t-il pas le pouvoir de tirer de la même

ipsum exinaniens, ut formam servi acciperet. (*Philip.*, II, 7.) Juvenilia ergo membra contraxit, parvum se parvo coaptavit, ut efficeret corpus humilitatis nostræ conforme corpori gloriæ suæ. (*Philip.*, III, 21.) Itaque in isto typo Christi prophetice expresso suscitatus est mortuus, tanquam justificatus est impius.

CAPUT XI. — *Gratia Christianorum.* — 12. Ista gratia prædicetur, ista est gratia Christianorum per hominem Mediatorem, per passum et resuscitatum, qui ascendit in cœlum, et captivavit captivitatem, et dedit dona hominibus. Ista, inquam, gratia prædicetur, contra istam gratiam ab ingratis non disputetur. Baculus propheticus mortuo non sufficit : ipsa mortua natura sufficeret ? Et istam qua conditi sumus, quanquam hoc nomine appellatam minime legerimus, tamen quia gratis data est, gratiam fateamur. Sed ostendamus vobis majorem esse istam, qua Christiani sumus : attendite. Antequam conditi essemus, nihil boni merebamur ; et ideo (*a*) gratia, qua conditi sumus, cum boni nihil mereremur. Si ergo magna est gratia, quando nihil boni merebamur ; quanta gratia est, quando tantum mali merebamur ? Qui nondum erat, bene non merebatur ; peccator et male merebatur. Nondum erat qui factus est, nondum erat ; sed nec offenderat. Nondum erat, et factus est : offendit, et salvus est. Qui nondum erat, nihil sperabat, factus (*b*) est : lapsus autem damnationem exspectabat, et liberatus est. Hæc est gratia per Jesum Christum Dominum nostrum. (*Psal.* XCIX, 3.) Ipse fecit nos, et ante quam essemus omnino ipse fecit nos, et factos et lapsos ipse et justos fecit nos, et non ipsi nos. Si qua igitur in Christo nova creatura, lapsa est vetus, facta est nova.

CAPUT XII. — *Massa perditionis, unde electi sumus.* — 13. Una erat massa perditionis ex Adam, cui nonnisi supplicium debebatur : facta sunt vasa inde in honorem ex eadem massa. « Habet enim potestatem figulus luti, ex eadem massa. » (*Rom.*, IX, 21.) Qua

(*a*) Sic Er. et plerique Mss. At Lov. *gratiam qua conditi sumus accepimus.* Fossatensis Ms. *gratiam minorem appellamus qua conditi sumus.* — (*b*) Editi *factus lapsus est.* Abest *lapsus* a Mss.

masse. » (*Rom.*, IX, 21.) De quelle masse? De la masse de perdition qui n'avait à attendre qu'un juste supplice. Félicitez-vous d'en être délivré, vous avez échappé à la mort qui vous était due, et vous avez trouvé la vie à laquelle vous n'aviez aucun droit. « Le potier n'a-t-il pas le pouvoir de tirer de la même masse d'argile un vase de gloire, et un autre destiné à l'opprobre? » Mais pourquoi, me demandez-vous, a-t-il fait de celui-ci un vase d'honneur, et de celui-là un vase d'ignominie? Que vous répondrai-je? Ecouterez-vous Augustin, vous qui n'avez pas voulu écouter l'Apôtre qui vous dit : « Qui êtes-vous, ô homme, pour contester avec Dieu? » (*Ibid.*, 20.) Deux enfants viennent de naître, me demandez-vous ce qui leur est dû? tous deux appartiennent à la masse de perdition. Mais pourquoi l'un est-il présenté par sa mère au sacrement de la grâce, tandis que la mère de l'autre l'étouffe pendant son sommeil? Voulez-vous me dire ce qu'a mérité celui qui est présenté au sacrement de la grâce, ce qu'a mérité celui que sa mère étouffe en dormant? Ni l'un ni l'autre n'a rien mérité; « mais le potier a le pouvoir de tirer de la même masse d'argile un vase d'honneur, et un autre destiné à l'opprobre. » Voulez-vous contester avec moi? Partagez plutôt mon admiration, et écriez-vous avec moi : « O profondeur des richesses. » Soyons tous deux saisis d'effroi, et tous deux écrions-nous : « O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu, que ses jugements sont incompréhensibles, et ses voies impénétrables! » (*Rom.*, XI, 33.) Cherchez à pénétrer ce qui est impénétrable, faites l'impossible, altérez ce qui est incorruptible, voyez ce qui est invisible.

CHAPITRE XIII. — *La grâce exclut tout mérite antécédent.* — 14. « Ses jugements sont incompréhensibles, » vous l'avez entendu; que cela vous suffise, « et ses voies impénétrables. Car qui connaît les desseins de Dieu? ou qui est entré dans le secret de ses conseils? ou qui lui a donné le premier, pour en attendre la récompense? » (*Ibid.*, 34-35.) Qui lui a donné le premier, puisqu'il a tout reçu de lui gratuitement? « Qui lui a donné le premier, pour en attendre la récompense? » Si le Seigneur voulait rendre aux hommes ce qui leur est dû, il ne leur rendrait que le châtiment qu'ils ont tous mérité. Ils ne lui ont rien donné, pour en attendre de lui la récompense. C'est donc gratuitement qu'il les sauvera. (*Ps.* LV, 8.) « Qui lui a donné le premier, » par ses mérites? « Qui lui a donné le premier? » Qui a prévenu la grâce qui est donnée gratuitement? Si quelque mérite a précédé la grâce, elle n'est plus donnée gratuitement, c'est une dette de justice qui est payée. Or, si elle n'est point donnée gratuitement,

massa? Certe jam perierat, certe jam illi massæ justa damnatio debebatur. Gratulare, quia tu evasisti : mortem quippe debitam evasisti, et vitam non debitam reperisti. « Habet potestatem figulus luti, ex eadem massa facere aliud quidem vas in honorem, aliud in contumeliam. » Sed dicis : Me quare fecit in honorem, et alium in contumeliam? Quid responsurus sum? Auditurus es Augustinum, qui non audisti Apostolum dicentem : « O homo, tu quis es qui respondeas Deo? » (*Ibid.*, 20.) Duo parvuli nati sunt : si debitum quæras, (a) ambo tenent massam perditionis. Sed cur mater alium portat ad gratiam, alium mater dormiens suffocat? Dicturus es mihi quid ille meruit qui portatur ad gratiam, quid ille meruit quem mater dormiendo suffocat? Ambo nihil boni meruerunt : sed « habet figulus luti potestatem, ex eadem massa facere aliud vas in honorem, aliud in contumeliam. » (*Rom.*, XI, 33.) Disputare vis mecum? Imo mirare mecum, et exclama mecum : « O altitudo divitiarum! » Ambo expavescamus, ambo clamemus : « O altitudo divitiarum! » Ambo in pavore concordemus, ne in errore pereamus. « O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei, quam inscrutabilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus! » Scrutare inscrutabilia, fac impossibilia, corrumpe incorruptibilia, vide invisibilia.

CAPUT XIII. — *Gratia excludit omne meritum præcedens.* — 14. « Inscrutabilia sunt judicia ejus, » audisti, sufficiat tibi : « Et investigabiles viæ ejus. Quis enim cognovit sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit? Aut quis prior dedit illi, et retribuetur ei? » (*Ibid.*, 34 et 35.) Quis prior dedit, cum totum gratis accepit? « Quis prior dedit illi, et retribuetur ei? » Si Dominus retribuere vellet, nihil nisi pœnam debitam retribuisset. Nihil dederunt, ut eis retribueretur. Pro nihilo salvos faciet illos. (*Psal.* LV, 8.) « Quis prior dedit illi, » quasi suorum gratia meritorum? « Quis prior dedit illi, » quis prævenit gratiam, quæ gratis datur? Si aliquid meritorum antevenit gratiam, jam non gratis datur, sed ex debito redditur. Si autem gratis non datur, gratia quare vocatur? « Quis ergo prior dedit illi, et retri-

(a) In Flori collectione, *ambos tenet massa perditionis.*

pourquoi lui donner le nom de grâce? « Qui donc lui a donné le premier, pour en attendre la récompense? » Puisque c'est de lui, et par lui, et en lui que sont toutes choses. (*Rom.*, XI, 35 et 36.) Quelles sont toutes ces choses, si ce n'est tous les biens que nous avons reçus de lui, et que nous avons reçus pour être bons? « Car toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières, en qui il n'y a ni changement, ni ombre de vicissitude. » (*Jacq.*, I, 17.) Pour vous, vous vous étiez changé en mal, mais celui en qui il n'y a point de changement est venu à votre secours, celui en qui il n'y a pas même l'ombre de vicissitude, car vous étiez enseveli dans les ténèbres d'une nuit profonde. C'est donc de lui que viennent toutes choses, personne ne lui a donné le premier, personne n'a le droit de réclamer ce qui lui est dû. « C'est la grâce qui vous a sauvés par la foi, et cela ne vient pas de vous, car c'est un don de Dieu. » (*Ephés.*, II, 8.)

CHAPITRE XIV. — *L'homme n'a pas le droit de demander à Dieu pourquoi l'un est choisi, l'autre laissé.* — 15. Mais, je suis vivement affecté, me dites-vous, de voir l'un dévoué à une perte certaine, l'autre baptisé; cette différence m'impressionne vivement comme homme. Voulez-vous que je vous dise la vérité? j'en suis également affecté, parce que je suis homme. Mais, si l'un et l'autre nous sommes des hommes, prêtons tous deux l'oreille à celui qui nous dit : « O homme. » Oui, si cette différence nous fait impression parce que nous sommes hommes, l'Apôtre s'adresse à la nature humaine malade et faible, et lui dit : « O homme, qui êtes-vous pour contester avec Dieu? Un vase d'argile dit-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'avez-vous fait ainsi? » (*Rom.*, IX, 20.) Si l'animal sans raison pouvait prendre la parole et dire à Dieu : Pourquoi avez-vous fait un homme de celui-ci, tandis que vous avez fait de moi un animal privé de raison? Dieu ne pourrait-il pas lui répondre, dans sa juste indignation : Animal privé de raison, qui êtes-vous pour contester avec Dieu? Or, vous êtes homme, il est vrai, mais en comparaison de Dieu, vous êtes comme une bête privée de raison, et puissiez-vous être de son troupeau et la brebis de son pâturage. Reconnaissez les bienfaits du pasteur, et vous ne suivrez pas les loups qui ne peuvent que vous égarer. Nous étions nous-mêmes des loups; « nous avons été autrefois des enfants de colère, comme le reste des hommes, » (*Ephés.*, II, 3) mais la brebis a été immolée pour nous, et a fait de nous autant de brebis. Voici l'agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés, et non pas de celui-ci ou de celui-là, mais du monde entier. (*Jean*, I, 29.) Si donc, mes frères, nous avons fait quelque progrès dans la foi, gardons-nous de nous en attribuer le mérite, ce serait nous exposer à perdre ce que nous avons reçu; rendons bien plutôt gloire à Dieu de ce que

buetur ei? Quoniam ex ipso et per ipsum et in ipso sunt omnia. » (*Rom.*, XI, 35 et 36.) Quæ utique, nisi omnia bona quæ ab illo accepimus, (a) et accepimus ut boni simus? Omne enim datum optimum, et omne donum perfectum, de sursum est descendens a Patre luminum, apud quem non est immutatio. (*Jacobi*, I, 17.) Nam tu in pejus mutatus es : apud quem non est immutatio, ipse subvenit. Apud quem non est nec momenti obumbratio : nam tu in tenebris noctis tuæ jaces. Ab illo ergo omnia : nemo illi prior aliquid dedit, nemo exigat debitum. Gratia salvi facti estis per fidem, et hoc non ex vobis, sed Dei donum est. (*Ephes.*, II, 8.)

CAPUT XIV. — 15. Sed movet me, inquis, quod ille perit, ille baptizatur : movet me, movet tanquam hominem. Si verum vis audire, et me movet quia homo sum. Sed si et tu homo, et ego homo; ambo audiamus dicentem : « O homo! » Utique si ideo movemur, quia homines sumus, ipsam naturam humanam infirmam ac debilem Apostolus alloquitur, dicens : « O homo, tu quis es qui respondeas Deo? Numquid dicit figmentum ei qui se finxit : Cur me sic fecisti? » (*Rom.*, IX, 20.) Si posset loqui pecus, et dicere Deo : Quare istum hominem fecisti, et me pecudem : nonne juste succenseres et diceres : O pecus, tu quis est qui respondeas Deo? Et tu homo es, sed ad Deum pecus es : et utinam sis pecus ejus et ovis pascuæ ejus. Agnosce beneficia pastoris, et non sequeris lupos erroris. Lupi eramus : Fuimus et nos natura filii iræ, sicut et cæteri (*Ephes.*, II, 3) : sed mortua est ovis, et fecit nos oves. Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccatum (*Joan.*, I, 29), non hujus aut illius, sed mundi. Nihil ergo nobis, Fratres mei, ex eo quod aliquid sumus, si tamen in ejus fide aliquid sumus, quantumcumque sumus, nihil nobis arrogemus; ne et quod accepimus perdamus : sed in eo quod accepimus, illi gloriam demus, ipsum honoremus, semina sua ipse compluat. Quid haberet

(a) Fossatensis Ms. *et quod accepimus ut boni simus.*

nous avons reçu; renvoyons lui tout l'honneur, qu'il daigne arroser ce qu'il a semé. Que pourrait produire notre terre, s'il ne l'avait lui-même ensemencée? Mais il répand encore la pluie sur elle; et il n'abandonne point la semence qu'il lui a confiée : « Le Seigneur répandra sa bénédiction, et la terre produira son fruit. » Tournons-nous donc vers le Seigneur, etc.

SERMON XXVII [1].

Sur le titre et les premiers versets du Psaume xcv, et sur ces paroles de l'Apôtre dans son Epître aux Romains : *Je ferai miséricorde à qui il me plaira de faire miséricorde*, etc. Contre les pélagiens.

CHAPITRE PREMIER. — *Quelle est la maison de Dieu que nous construisons dans cette vie.* — 1. De même que la porte donne accès dans la maison, le titre du psaume nous en donne l'intelligence. Ce psaume a pour titre : « Quand la maison était construite après la captivité. » (*Ps.* xcv, 1.) Vous me demandez quelle est cette maison, le psaume vous l'apprend : « Chantez à Dieu un nouveau cantique, que toute la terre entonne des hymnes au Seigneur. » Voilà quelle est cette maison. Lorsque toute la terre chante un cantique nouveau, elle est la maison de Dieu. Cette maison se bâtit en chantant, elle est fondée sur la foi, elle s'élève sur l'espérance, elle s'achève par la charité. C'est maintenant le temps de la construire, mais la consécration ne s'en fera qu'à la fin des siècles. Que les pierres vivantes s'empressent donc de s'unir pour chanter un cantique nouveau, qu'elles s'empressent d'entrer dans la construction du temple de Dieu; qu'elles le reconnaissent et le reçoivent pour habitant.

CHAPITRE II. — *Quelle est la captivité dont nous sommes délivrés par Jésus-Christ?* — 2. Nous avons dit de quelle maison veut parler le Psalmiste, disons maintenant après quelle captivité on la construit. Le psaume vous l'indique suffisamment, vous n'avez qu'à voir la suite : « Chantez au Seigneur un cantique nouveau, que toute la terre entonne des hymnes à l'Éternel. Célébrez le Seigneur, bénissez son nom, annoncez de jour en jour que le salut vient de lui, racontez sa gloire parmi les nations et ses merveilles au milieu de tous les peuples, car les divinités des nations ne sont que des démons. » (*Ibid.*, 2-5.) Voilà sous quelle captivité cette maison était comme ensevelie. Depuis le premier péché du premier homme, le genre humain tout entier naît esclave du péché et asservi à la tyrannie du démon, son vainqueur. En effet, si nous n'étions captifs, nous n'aurions pas besoin d'un Rédempteur. Celui qui était libre est venu vers les captifs, celui qui n'était en rien soumis à la captivité, c'est-à-dire

(1) Ce sermon est cité dans la collection de Florus, Epître aux Romains IX, et aux Galates VI.

terra nostra, nisi ipse seminasset? Sed dat et pluviam, non deserit quod seminavit. Dominus dabit suavitatem, et terræ nostra dabit fructum suum. Conversi ad Dominum (*Psal.* LXXXIV, 13), etc.

SERMO XXVII [a].

De titulo et prioribus versiculis Psalmi xcv, et de verbis Apostoli ad Romanos, cap. IX : *Miserebor cui misertus fuero*, etc. Contra Pelagianos.

CAPUT PRIMUM. — *Domus Dei, quæ nunc ædificatur.* — 1. Quomodo janua introducit in domum, sic titulus Psalmi introducit in intellectum. Prænotatur enim sic : « Quando domus ædificabatur post captivitatem. » (*Psal.* xcv, 1.) Quæris quæ domus, indicat tibi jam Psalmus : « Cantate Domino canticum novum, cantate Domino omnis terra. » Ecce quæ domus. Quando omnis terræ cantat canticum novum, domus Dei est. Cantando ædificatur, credendo fundatur, sperando erigitur, diligendo perficitur. Modo ergo ædificatur : sed in fine sæculi dedicatur. Concurrant ergo lapides vivi ad canticum novum, concurrant et coaptentur in structuram templi Dei : agnoscant Salvatorem, recipiant habitatorem.

CAPUT II. — *Captivitas, de qua per Christum liberamur.* — 2. Dictum est quæ domus : dicendum est post quam captivitatem. Et hoc tibi indicat Psalmus, sequere paululum : « Cantate Domino canticum novum, cantate Domino omnis terra. Cantate Domino, benedicite nomen ejus, bene nuntiate de die in diem salutare ejus. Annuntiate inter gentes mirabilia ejus, in omnibus populis gloriam ejus. Quoniam omnes dii gentium dæmonia. » (*Ibid.*, 2.) Ecce sub quorum captivitate latebat domus. Ex prima enim transgressione primi hominis, universum genus humanum natum cum obligatione peccati victor diabolus possidebat. Si enim sub captivitate non teneremur : Redemptore non indigeremus. Venit ad captivos non captus : venit ad captivos redimendos nihil in se captivitatis, hoc est, iniquitatis habens,

(a) Alias de verbis Apostoli xx.

qui n'avait en lui aucune iniquité, est venu pour racheter les captifs, en portant notre rançon dans sa chair mortelle. S'il n'avait point une chair mortelle, d'où viendrait le sang que le Verbe devait répandre pour la délivrance des captifs? Or, remarquons qu'il est venu vers nous, qui étions captifs, avec la ressemblance de la chair du péché, mais non pas avec la chair même du péché. Elle n'avait que la ressemblance de la chair du péché; c'était une chair véritable, mais qui n'était que semblable à la chair du péché; c'était une chair véritable, mais non pas la chair du péché. Or, quel était celui qui est venu avec cette chair? « Annoncez de jour en jour. » Voilà ce qu'il était; il était de jour en jour, il était Dieu de Dieu, lumière de lumière. Mais ce Verbe s'est fait chair, pour habiter parmi nous (*Jean*, I, 14), il a voilé sa majesté et n'a laissé paraître que sa faiblesse, afin de détruire notre faiblesse, et nous mettre en possession de la majesté.

3. Si donc le monde entier gémissait sous cette captivité, Dieu avait le droit de dire : « J'aurai pitié de qui il me plaira d'avoir pitié, et je ferai miséricorde à qui il me plaira de faire miséricorde. » (*Exod.*, XXXIII, 19; *Rom.*, IX, 15.) En effet, si le monde entier était captif, si le monde entier était sous le joug du péché, si le monde entier était dévoué aux plus justes supplices dont il n'a été délivré en partie que par miséricorde, qui osera dire à Dieu : Pourquoi condamnez-vous le monde? Comment accuser le souverain Juge lorsqu'il condamne le monde coupable? Vous êtes coupable, examinez ce que vous devez, c'est le châtiment. Vous n'avez donc aucun droit de vous plaindre de celui qui vous inflige un châtiment justement mérité. Reprenez-le, s'il réclame de vous ce que vous ne devez point; mais, s'il ne fait qu'exiger le paiement de ce que vous devez, comment l'accuser, bien que vous attendiez la remise de cette dette?

Chapitre III. — *L'homme ne peut comprendre pourquoi Dieu fait miséricorde à qui il lui plaît de faire miséricorde.* — Il est donc vrai qu'il fait miséricorde à qui il lui plaît, et qu'il laisse s'endurcir qui il lui plaît : « Vous me direz peut-être : Après cela pourquoi se plaindre? car qui est-ce qui résiste à sa volonté? Mais qui êtes-vous, ô homme, pour contester avec Dieu? » (*Rom.*, IX, 18, etc.) Considérez ce qu'il est, considérez ce que vous êtes. Il est Dieu, vous êtes homme. Mais peut-être vous flattez-vous que vous parlez le langage de la justice : est-ce donc que la source même de la justice est tarie? Si vos paroles sont conformes à la justice, qui les a mises sur vos lèvres? Ou votre langage est injuste et vous devez vous taire, ou il est juste, et à qui le devez-vous si ce n'est à la source de la justice, et cette source de la justice ne peut être que Dieu. Posez donc tout d'abord ce premier fondement de la foi : « Peut-il y

sed carne mortali pretium nostrum portans. Si enim carnem mortalem non haberet, unde in Verbo sanguis, quem pro captivis funderet? Ille autem qui ad captivitatem nostram venit cum similitudine carnis peccati, non cum carne peccati venit. Similitudo enim erat illa carnis peccati : vera caro, sed similis carnis peccati : vera caro, sed non peccati caro. Ille ergo qui ita venit, quis erat? « Bene nuntiate de die in diem. » Ecce quis erat. De die in diem erat, Deus de Deo erat, lumen de lumine erat : sed Verbum caro factum est (*Joan.*, I, 14), ut habitaret in nobis : latens majestas, apparens infirmitas, ut moriatur infirmitas, et teneatur majestas.

3. Si ergo universus mundus sub captivitate tenebatur, bene dictum est : « Miserebor cui misertus fuero, et misericordiam præstabo cui misertus fuero. » (*Exod.*, XXXIII, 19; *Rom.*, IX, 15.) Si enim totus mundus sub captivitate, totus mundus in peccato, totus mundus justissime supplicio destinatus, sed ex parte per misericordiam liberatus, quis dicat Deo : Quare damnas mundum? Quomodo accusatur judex Deus, quando damnatur mundus reus? Reus es : si quid debeas consideres, pœna vocatur; nec cum a te debitum exigitur, exactor juste reprehenditur. Reprehendatur exactor, si indebitum exigit : cum vero debitum exigit, quis reprehendat exactorem, quamvis exspectet donatorem?

Caput III. — *Cur Deus cujus vult miseretur, capere homo non potest.* — « Cui vult miseretur, et quem vult obdurat. Dicis itaque mihi : Quid adhuc conqueritur? nam voluntati ejus quis resistit? O homo, tu quis es qui respondeas Deo? » (*Rom.*, IX, 18, etc.) Quis sit ille, attende : quis sis tu, attende. Ille Deus est, tu homo. Sed justitiam tibi loqui videris tu, et fons ille justitiæ siccatus est? Si justum loqueris, unde tibi? Aut injustum loqueris, et debes tacere : aut justum loqueris, et non habes nisi de fonte justitiæ : fons autem justitiæ quis est, nisi Deus? Primum ergo fundamentum fidei pone : « Numquid

avoir en Dieu de l'injustice?» (*Ibid.*, 14.) L'équité de ses desseins peut vous être cachée, mais il est impossible qu'ils soient injustes.

4. Vous attendez peut-être de moi que je vous dise pourquoi Dieu fait miséricorde à qui il veut, et laisse s'endurcir qui il lui plaît. Voilà ce que vous attendez de moi, ô homme! Vous êtes homme et je suis homme; écoutons donc tous deux ces paroles de l'Apôtre : « O homme, qui êtes-vous pour contester avec Dieu? » Mieux vaut l'ignorance avec la foi qu'une science présomptueuse. C'est Dieu qui me le dit, c'est le Christ qui me parle par la bouche de l'Apôtre : « O homme, qui êtes-vous pour contester avec Dieu? » Et je m'indigne de ne point comprendre les desseins de la justice de Dieu? Si je suis homme, je ne dois pas m'indigner; je m'élèverai au-dessus de l'homme, si je le puis, et j'atteindrai jusqu'à la source de la justice. Mais, si je parviens à l'atteindre, je ne le dirais pas à l'homme; qu'il s'élève lui-même et qu'il parvienne avec moi jusqu'à cette source. Et quel est, me demanderez-vous, l'homme qui peut s'élever ainsi au-dessus de l'homme? Ignorez-vous donc ce reproche que l'Apôtre adressait à quelques-uns des premiers chrétiens? « Puisque l'un dit : Je suis à Paul; et l'autre : Je suis à Apollon, n'êtes-vous pas encore hommes? » (1 *Cor.*, III, 4.) Que voulait-il d'eux en leur reprochant d'être encore hommes? Vous êtes homme, vous appartenez à Adam, soyez plutôt au Fils de l'homme.

Chapitre IV. — *Comment les Apôtres ont connu toutes choses.* — 5. Peut-être vous dit-il aussi : « Je ne vous donnerai plus le nom de serviteurs, mais celui d'amis, parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon Père. » (*Jean*, XV, 15.) Mais c'est à ses disciples qu'il tient ce langage, c'est à ses apôtres, et nous ne devons pas nous attrister de n'être pas encore ce qu'ils étaient. Et cependant dans quel sens leur a-t-il dit : « Je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon Père? » Je crois qu'il leur parlait ici de l'espérance et non encore de la réalité, il leur disait ce qu'il devait faire plutôt que ce qu'il avait fait. Et comment soutenir cette interprétation puisque le Sauveur dit expressément : « Je vous ai fait connaître, » et non pas : Je vous ferai connaître? C'est qu'il est dans l'Ecriture des choses qui sont dites au passé et qui doivent s'entendre au futur. Et quelles sont donc ces choses qui sont dites au passé et qu'il faut entendre au futur? « Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os. » (*Ps.* XXI, 17, 18.) Ce fait n'était pas encore accompli, et cependant l'Ecriture l'énonce comme ayant déjà reçu son accomplissement qu'il ne devait recevoir que plus tard. « Il nous a sauvés, dit l'Apôtre, par le baptême de la régénération. » (*Tit.*, III, 5.) Dans un autre

iniquitas apud Deum? » (*Ibid.*, 14.) Latere te æquitas potest, esse ibi iniquitas non potest.

4. Exspectas a me fortasse ut dicam tibi, quare cui vult miseretur, et quem vult obdurat? Exspectas a me homo? Si et tu homo et ego homo, ambo (a) audiamus : « O homo, tu quis es qui respondeas Deo? » Melior est enim fidelis ignorantia, quam temeraria scientia. Deus mihi dicit, per Apostolum Christus loquitur : « O homo, tu quis es qui respondeas Deo? » Et ego indignor, quia non novi justitiam Dei? Si homo sum, non indigner : excedam hominem, si possum, et fontem attingam. Sed et si attigero, homini non dicam : excedat et ipse, et attingat mecum. Et quis est, inquis, qui homo hominem excedat? Ergo non quibusdam exprobrat Apostolus, et dicit : Cum enim dicitis : Ego Pauli, ego Apollo, nonne homines estis? (1 *Cor.*, III, 4.) Quid eos facere volebat, quibus exprobrabat quod homines erant? Homo es, ad Adam pertines. Pertine ad Filium hominis.

Caput IV. — *Quomodo hic omnia nota facta sunt Apostolis.* — 5. Et forte dicit tibi : Jam non dicam vos servos, sed amicos; quoniam quæ audivi a Patre meo, nota vobis feci. (*Joan.*, XV, 15.) Sed discipulis hoc dixit, illis Apostolis, illis hoc dixit : non debemus contristari, quia nondum tales sumus. Et tamen etiam ipsis quomodo hoc dixit : « Omnia quæ audivi a Patre meo, nota vobis feci? » Puto quia in spe dixit hoc, nondum in re : puto quod facturus erat, non quod jam fecerat. Et unde probatur, cum ille dicat : Nota vobis feci; non dicat : Nota vobis faciam? Quia dicuntur quædam in Scripturis de præterito, quæ intelligantur de futuro. Quomodo dicuntur de præterito, cum intelligantur de futuro? Foderunt, inquit, manus meas et pedes, dinumeraverunt omnia ossa mea. (*Psal.* XXI, 17 et 18.) Nondum factum erat, et tanquam factum annuntiabatur quod futurum erat. Salvos nos fecit per lavacrum regenerationis. (*Tit.*, III, 5.) Alio autem loco ipse dicit : Spe salvi facti sumus (*Rom.*, VIII, 24) : spes autem quæ videtur,

(a) Mss. plerique et Florus *audivimus*.

endroit, il dit encore : « Nous avons été sauvés en espérance, car l'espérance qui se voit n'est pas de l'espérance. » (*Rom.*, VIII, 24.) Nous avons été sauvés en espérance, on ne peut ainsi parler que du passé; mais comme nous n'avons été sauvés qu'en espérance, nous ne possédons pas encore, nous attendons l'objet de notre espérance. Nous voyons sans doute, nous possédons déjà, mais nous possédons l'espérance et non la réalité. « Car, continue l'Apôtre, comment espérer ce que l'on voit déjà? Or, si nous espérons ce que nous ne voyons pas encore, nous l'attendons par la patience. » (*Ibid.*, 25.) Ainsi, nous avons été sauvés, et cependant nous espérons encore, nous attendons notre salut, nous n'en sommes pas encore en possession. C'est dans ce même sens que Notre-Seigneur a dit à ses disciples : « Je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon Père. » (*Jean*, XV, 15.) S'il leur avait tout fait connaître en réalité, pourquoi leur dit-il dans un autre endroit : « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter à présent? » (*Jean*, XVI, 12.) Oui, sans doute, je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon Père; mais, en leur disant : J'ai encore beaucoup de choses à vous apprendre, vous ne pouvez les porter à présent, il ne veut pas leur en dérober, mais simplement en ajourner la connaissance. C'est donc la certitude de l'espérance, parce qu'il savait que ces paroles recevraient infailliblement leur accomplissement, qui les lui fait considérer déjà comme accomplies, et c'est pour cela qu'il dit : « Je vous ai fait connaître. »

CHAPITRE V. — *Equité de Dieu quand il fait miséricorde à qui il lui plaît. Que cette justice soit maintenant l'objet de notre foi jusqu'à ce que nous la contemplions un jour à découvert.* — 6. « Ainsi donc tant que nous habitons dans ce corps, nous marchons loin du Seigneur, car nous n'allons vers lui que par la foi, et nous ne le voyons pas encore à découvert. » (II *Cor.*, V, 6, 7.) Attachons-nous donc à la foi de toutes nos forces, et n'ayons aucun doute sur la justice de Dieu. Gardons-nous de croire qu'il y ait en lui la moindre injustice, si nous ne voulons tomber dans le gouffre profond de l'impiété. Et lorsque nous aurons cru d'une foi ferme et entière qu'il n'y a pas en lui d'injustice, si nous ne pouvons encore voir l'équité de ses desseins, attendons que nous soyons au terme de la voie, que nous soyons arrivés dans la patrie. On ne peut voir cette justice dans le temps de la foi, nous la verrons lorsque viendra le temps de la claire vue. Maintenant nous marchons par la foi, alors ce sera dans toute la beauté de la claire vue. Qu'est-ce à dire dans toute la beauté de la claire vue? Il est écrit : Vous surpassez en beauté les plus beaux des enfants des hommes. (*Ps.* XLIV, 3.) En effet, « au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. » (*Jean*, I, 1.) « Celui qui m'aime, dit ailleurs Notre-Seigneur, garde mes commandements; et celui qui m'aime sera aimé de mon Père et je l'ai-

non est spes. Spe salvi facti sumus, nonnisi de præterito dicimus : et quoniam spe salvi facti sumus, nondum re, adhuc futurum est quod speramus. Nam jam videmus et tenemus : sed nondum res, sed spes. « Quod enim videt quis, inquit, quid sperat? Si autem quod non videmus speramus, per patientiam exspectamus. » (*Ibid.*, 25.) Et tamen salvi facti sumus, et tamen adhuc salutem speramus et exspectamus, nondum tenemus. Sic et Dominus discipulis ait : Omnia quæ audivi a Patre meo, nota vobis feci. (*Joan.*, XV, 15.) Si hoc jam factum erat, quare alio loco dicit illis : Adhuc multa habeo vobis dicere; sed non potestis illa portare modo? (*Joan.*, XVI, 12.) Certe : Omnia quæ audivi a Patre meo, nota vobis feci. Sed cum dicit : Non potestis illa portare modo, et dicit : Habeo vobis dicere; differt, non aufert. Propter certam ergo spem, quia sine dubio sciebat id se fuisse facturum, apud illum tanquam factum computabatur : et ideo dicebat : Nota vobis feci.

CAPUT V. — *Æquitas Dei cujus vult miserentis credatur nunc, donec postea videatur.* — 6. « Quamdiu ergo sumus in corpore, peregrinamur a Domino : per fidem enim ambulamus, et non per speciem. » (II *Cor.*, V, 6 et 7.) Quantum nobis datur, fidem teneamus, et de justitia Dei non dubitemus. Iniquitatem apud illum esse omnino non credamus, ne in magnam voraginem impietatis veniamus. Et cum perfecta fide tenuerimus, nullam apud eum esse iniquitatem; et si illam modo non videmus, id est, æquitatem quæ est apud ipsum : finiatur via, et veniamus ad patriam; non potest videri tempore fidei, videbitur tempore speciei. Nunc enim per fidem ambulamus, tunc per speciem. Quid est, per speciem? Speciosus forma præ filiis hominum. (*Psal.* XLIV, 3.) Quia in principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. (*Joan.*, I, 1.) « Qui diligit me, inquit, mandata mea custodit; et qui diligit me, diligetur a Patre meo, et ego diligam

merai moi-même. » Et que lui donnerez-vous? « Et je me manifesterai à lui. » (*Jean*, XIV, 21.) La claire vue sera l'accomplissement de cette promesse : « Et je me manifesterai à lui. » C'est là que vous contemplerez la souveraine équité de Dieu, c'est là que vous pourrez la lire dans le Verbe sans le secours d'aucun livre. Lors donc que nous le verrons tel qu'il est, notre pèlerinage sera terminé, et nous nous réjouirons de la joie des anges. Qu'est-ce que cette voie où nous marchons? C'est la foi, c'est pour exercer cette foi que Jésus-Christ a voulu paraître sans éclat, mais sa beauté lui est restée. Il surpasse en beauté les plus beaux des enfants des hommes, et nous le contemplerons après le pèlerinage de cette vie.

CHAPITRE VI. — *Le signe de la croix.* — Sous quel aspect apparaît-il maintenant aux yeux de la foi? Nous l'avons vu, il n'avait ni éclat ni beauté, et son visage paraissait abject et son attitude, c'est-à-dire sa vertu, méprisable et sans dignité, « il était comme un homme couvert de plaies et qui sait supporter la douleur. » (*Is.*, LIII, 2, 3.) Cette difformité de Jésus-Christ vous rend votre beauté. S'il n'avait consenti à se couvrir de cette apparence de difformité, vous n'auriez jamais recouvré la beauté que vous avez perdue. Il était sur la croix sans éclat et sans beauté, mais cette laideur était notre beauté. Attachons-nous donc dans cette vie à Jésus-Christ tout défiguré qu'il nous paraît. Que veux-je dire en parlant du Christ défiguré? « A Dieu ne plaise, dit l'Apôtre, que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ par qui le monde est crucifié pour moi, et par qui je suis crucifié pour le monde. » (*Gal.*, VI, 14.) Voilà en quoi consiste la laideur du Christ. Ai-je prétendu savoir autre chose parmi vous, que la voie? Or, la voie c'est de croire en celui qui a été crucifié. Portons sur le front le signe de sa difformité et de son abjection, et gardons-nous de rougir de l'abjection du Christ. Lorsque nous serons arrivés à la claire vue, nous contemplerons la justice de Dieu. Nous ne serons plus tentés de dire : Pourquoi Dieu a-t-il secouru l'un et délaissé l'autre? Pourquoi la providence de Dieu a-t-elle conduit celui-ci jusqu'au sacrement de la régénération, tandis que ce catéchumène, dont la vie était irréprochable, a été emporté par une mort soudaine sans avoir pu recevoir le baptême? Pourquoi cet autre qui avait vécu dans le crime, qui était un impudique, un adultère, un comédien, un gladiateur, est tombé malade, a été baptisé, et a quitté cette vie après que tous les péchés dont il était ouvertement coupable ont été effacés? Cherchez ce qu'il a mérité, vous ne trouverez que le châtiment. Considérez la grâce dont il est l'objet.

eum. » Et quid illi dabis? « Et ostendam me ipsum illi. » (*Joan.*, XIV, 21.) Hæc erit species, quando faciet quod dixit : Et ostendam me ipsum illi. Ibi æquitatem Dei videbis, ibi sine codice in Verbo leges. Ergo cum viderimus eum sicuti est, jam transiet peregrinatio nostra : postea vero gaudebimus gaudio Angelorum. Hæc enim (a) via, quid est? Fides est. Propter fidem tuam factus est deformis Christus, manet autem speciosus Christus. Speciosus forma præ filiis hominum, videbitur post peregrinationem.

CAPUT VI. — *Signum crucis.* — Modo autem fide qualis videtur? « Et vidimus eum, et non habebat speciem neque decorem : sed vultus ejus abjectus, et deformis positio ejus, (b) hoc est virtus ejus : despectus et deformis positio ejus, homo in plaga positus, et sciens ferre infirmitates. » (*Isai.*, LIII, 2, etc.) Deformitas Christi te format. Ille enim si deformis esse noluisset, tu formam quam perdidisti non recepisses. Pendebat ergo in cruce deformis : sed deformitas illius pulchritudo nostra erat. In hac ergo vita deformem Christum teneamus. « Quid est, deformem Christum? Absit mihi gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi, per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo. » (*Gal.*, VI, 14.) Hæc est deformitas Christi. Numquid dixi me aliquid scire in vobis, nisi viam? Hæc est via, credere in crucifixum. Hujus deformitatis signum in fronte portamus : de ista deformitate Christi non erubescamus. Hanc viam teneamus, et ad speciem perveniemus. Cum pervenerimus ad speciem, æquitatem Dei videbimus : et jam non erit ibi dicere : Quare huic subvenit, et huic non? quare iste adductus est a gubernatione Dei, ut baptizaretur; ille autem cum bene catechumenus vixerit, subita ruina mortuus est, et ad baptismum non pervenit? ille autem cum scelerate vixerit, cum luxuriosus, cum mœchus, cum Scenicus, cum Venator, ægrotavit, baptizatus est, discessit, peccatum in eo convictum est, peccatum in eo deletum est? Quære merita; non invenies, nisi pœnam : quære gratiam : « O altitudo divitiarum! » Petrus

(a) Am. Er. et Mss. *Hæc enim in via. Quid est via? Fides est.* — (b) Apud Lov. deerant isthæc verba, in aliis editis et in Mss. reperta, *hoc est virtus ejus : despectus et deformis positio ejus.* Quorum loco. Florus, *hic est vultus ejus despectus et deformis positio ejus.*

« O profondeur des trésors de Dieu. » Pierre renie Jésus, le larron croit en lui. « O profondeur des richesses ! » (*Rom.*, XI, 33.)

7. Croyez-vous donc pouvoir pénétrer ce que le bienheureux apôtre Paul ne considérait qu'avec effroi ? Ce n'est qu'en tremblant qu'il jette les regards sur cette profondeur, sur cette hauteur, il s'écrie : « O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu ! »

CHAPITRE VII. — *Les jugements de Dieu dans le mystère de la grâce doivent être l'objet non des recherches téméraires de la raison, mais d'une sainte admiration.* — Qu'avait dit précédemment l'Apôtre avant d'arriver à cette exclamation ? Il venait d'exposer un mystère où l'on ne verra que de l'injustice, si l'on ne croit fermement tout d'abord qu'il ne peut y avoir d'injustice en Dieu. Il disait aux Gentils, il disait à ceux d'entre eux qui avait embrassé la foi, en parlant des Juifs : « Comme donc autrefois vous ne croyiez point en Dieu, et que maintenant vous avez obtenu miséricorde à cause de l'incrédulité des Juifs ; ainsi les Juifs sont tombés dans l'incrédulité pour donner lieu à la miséricorde que vous avez reçue, afin qu'à leur tour ils reçoivent miséricorde. Car Dieu a renfermé tous les hommes dans l'incrédulité, pour faire miséricorde à tous. » (*Rom.*, XI, 30, etc.) C'est après cela que saint Paul pousse ce cri d'admiration : Mais où est donc ici l'équité et la justice de Dieu de tout renfermer dans l'incrédulité, pour faire miséricorde à tous? Vous cherchez la raison de sa conduite et moi je suis saisi d'effroi devant la profondeur de ses desseins. « O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! » Raisonnez, contestez tant qu'il vous plaira, pour moi je me contente d'admirer et de croire. Je vois la profondeur de ce mystère, mais je ne puis y atteindre. « O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables ! » Va-t-il nous les faire connaître ? Il ajoute : « Car qui connaît les desseins de Dieu ? ou qui est entré dans le secret de ses conseils ? ou qui lui a donné le premier, pour en attendre la récompense ? Tout est de lui, tout est par lui, tout est en lui ; à lui soit honneur et gloire dans tous les siècles. » L'Apôtre se repose dans un sentiment d'admiration, qu'on cesse donc de me demander la raison de ces mystères. Ce grand Apôtre vous dit : « Ses jugements sont incompréhensibles, » et vous venez avec la prétention de les comprendre ? Il vous dit : « Ses voies sont impénétrables, et vous voulez les pénétrer ? Si vous venez avec le dessein de comprendre ce qui est incompréhensible, de pénétrer ce qui est impénétrable, croyez-moi, vous êtes déjà perdu. » Vouloir comprendre l'incompréhensible et pénétrer ce qui est impénétrable, c'est chercher à voir ce qui est invi-

negat, latro credit : « O altitudo divitiarum ! » (*Rom.*, XI, 33.)

7. Hoc nos putas perscrutari posse, quod Apostolus beatus expavit ? Et cum tantam profunditatem et altitudinem inspiciens contremisceret, exclamavit : « O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei ! »

CAPUT VII. — *Judicia Dei in mysterio gratiæ, non ratione scrutanda, sed admiratione prosequenda.* — Quid enim dixerat ante, ut ad exclamationem hanc veniret ? Rem dixerat, ubi si non credatur Deo, quia non est iniquitas apud Deum, (*a*) iniqua judicabitur. Gentibus dicebat, fidelibus dicebat de Judæis : « Sicut vos, » inquit, « non credidistis Deo, nunc autem misericordiam consecuti estis illorum incredulitate : sic et hi non crediderunt in vestram misericordiam, ut et ipsi misericordiam consequantur. Conclusit enim omnes Deus in incredulitate, ut omnium misereatur. » (*Rom.*, XI, 30, etc.) Hunc postea Paulus dixit. Et quæ ista ratio est æquitatis et justitiæ Dei, concludere omnes in incredulitate, ut omnium misereatur ? Quæris tu rationem, ego expavesco altitudinem. « O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei ! » Tu ratiocinare, ego mirer ; tu disputa, ego credam ; altitudinem video, ad profundum non pervenio. « O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei, quam inscrutabilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus ! » Forte expositurus (*b*) est ? « Quis enim cognovit (*c*) sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit ? aut quis prior dedit illi, et retribuetur ei ? Quoniam ex ipso, et per ipsum, et in ipso sunt omnia ; ipsi gloria in sæcula sæculorum. » Requievit, (*d*) quia invenit admirationem : nemo quærat a me occultorum rationem. » Ille dicit : « Inscrutabilia sunt judicia ejus : » et tu scrutari venisti ? Ille dicit : « Investigabiles sunt viæ ejus : » et tu investigare venisti ? Si inscrutabilia scrutari venisti, et investigabilia investigare venisti ; crede, (*e*) jam peristi. Tale est velle scrutari inscrutabilia et

(*a*) Sic Mss. Editi non *iniquitas judicabitur*. — (*b*) Sic Mss. At editi *expositurus est*. — (*c*) Plerique Mss. *mentem Domini*. — (*d*) Mss. *Requievit, quia invenit, quia invenit ad mirationem*. — (*e*) Am. Er. et Mss. *crede, nam peristi*.

sible, à exprimer ce qui est ineffable. Bâtissons donc la maison, lorsque le temps sera venu d'en faire la dédicace, nous verrons peut-être alors dans toute sa clarté la raison de ces mystères cachés.

SERMON XXVIII (1).

Sur le verset 3 du Psaume CIV : *Que le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur soit dans l'allégresse.*

1. De tous les divins oracles, choisissons de préférence, pour l'expliquer, celui que nous avons entendu le dernier : « Que le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur soit dans l'allégresse. » (*Ps.* CIV, 3.) Le jeûne, dès ce jour, nous aidera puissamment dans cette méditation. Notre cœur sera dans l'allégresse, si notre âme est spirituellement affamée. Lorsqu'on sert sur nos tables quelques mets exquis, nos estomacs aiguillonnés par la faim éprouvent une sensation agréable; nos yeux, pour qui la lumière a tant de charmes, aiment à voir des tableaux qui réunissent la variété des couleurs et la douceur des traits; cette même sensation de plaisir affecte les oreilles, qui cherchent les chants harmonieux; l'odorat, qui cherche les suaves odeurs. « Que le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur soit donc dans l'allégresse. »

2. C'est une vérité certaine, que chacun de nos sens est agréablement impressionné par des objets qui lui sont propres. Ainsi, ni le son ne charme les yeux, ni la couleur les oreilles. Mais pour notre cœur, le Seigneur est à la fois la lumière, l'odeur, la nourriture, et il est tout cela, parce qu'il n'est rien de tout cela, et il n'est rien de toutes ces choses, parce qu'il en est le Créateur. Il est la lumière de notre cœur (2), puisque nous lui disons : « Dans votre lumière nous verrons la lumière. » Il est pour notre cœur une douce mélodie, lui à qui nous disons : « Vous ferez retentir à mon oreille la joie et l'allégresse. » (*Ps.* L, 10.) Il est pour notre cœur un parfum suave : « Nous sommes, dit l'Apôtre, la bonne odeur de Jésus-Christ. » (II *Cor.*, II, 15.) Si vous cherchez la nourriture parce que vous êtes à jeûn, le Sauveur vous dit : « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice. » (*Matth.*, V, 6.) Or, c'est de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que saint Paul écrit qu'il est devenu notre justice et notre sagesse. Voici donc la table servie : Jésus-Christ est la justice, justice qui ne fait jamais défaut, ce ne sont pas les cuisiniers qui nous la préparent (3), ce ne sont pas les vaisseaux marchands qui nous l'apportent d'au delà des mers, comme des fruits

(1) Possidius indique ce sermon dans le chapitre IX de sa table sous ce titre : « Pendant le jeûne de la quinquagésime sur le verset du Psaume CIV ; » « Que le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur soit dans l'allégresse. »
(2) Le texte de l'édition des Bénédictins laissait ici une lacune que des éditions subséquentes ont comblé. D'après le manuscrit du mont Cassin II, fol. 132, après ces paroles *est lumen cordi nostro*, le manuscrit ajoute : *Cui dicimus; in lumine tuo videbimus lumen. Est sonus*, etc.
(3) *Non a coquis præparatur*, est une addition que nous avons faite au texte des Bénédictins d'après le manuscrit déjà cité.

investigabilia investigare, quale est velle invisibilia videre et ineffabilia fari. Ergo ædificetur domus : cum pervenerit ad dedicationem, tunc fortasse inveniet istorum occultorum apertissimam rationem.

SERMO XXVIII (a).

De versiculo 3 Psalmi CIV : *Lætetur cor quærentium Dominum.*

1. Ex omnibus divinis eloquiis hinc potius adjuvante Domino disseramus, quod ultimum audivimus. « Lætetur cor quærentium Dominum. » (*Psal.* CIV, 3.) Opportune namque etiam ventribus jejunamus. Lætabitur cor nostrum, si mentibus esuriamus. Jejuni sumus, cum aliqua suavia apponuntur in epulis nostris, lætantur fauces quærentium cibum : cum varie colorata blandeque depicta apponuntur aspectibus nostris, lætantur oculi quærentium aliquid videre luminosum : lætantur aures quærentium cantum : lætatur olfactus quærentium odorem gratum. Ergo : « Lætetur cor quærentium Dominum. »

2. Procul dubio singula, quæ exhibentur diversis sensibus nostris, singulos sensus delectant. Neque enim vel sonus delectat aspectum, vel color auditum. Cordi autem nostro Dominus et lux est, et odor est, et cibus est : et ideo omnia est, quia nihil horum est; et ideo nihil est horum, quia horum omnium creator est. Est lumen cordi nostro, cui dicimus : « In lumine tuo videbimus lumen. » (*Psal.* XXXV, 10.) Est sonus cordi nostro cui dicimus : Auditui meo dabis exultationem et lætitiam. (*Psal.* L, 10.) Est odor cordi nostro, de quo dicitur : Christi bonus odor sumus. (II *Cor.*, II, 15.) Si autem cibum quæritis, quia jejunatis : Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam. (*Matth.*, V, 6.) De ipso autem Domino Jesu Christo dictum est, quia factus est nobis justitia et sapientia. (I *Cor.*, I, 30.) Ecce epulæ præparatæ sunt : justitia Christus est, nusquam deest, non a coquis

(a) Alias VII, editorum ex Carthusiæ Mss.

étrangers ; c'est une nourriture que goûte tout homme qui n'a point le palais malade, c'est la nourriture de l'homme intérieur. C'est en parlant de lui-même que le Sauveur a dit : « Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel. » (*Jean*, VI, 51.) C'est un aliment qui nourrit sans s'épuiser, que nous prenons sans le consumer, c'est une nourriture qui rassasie ceux qui ont faim, et qui demeure toujours toute entière. Lorsqu'en sortant d'ici, vous irez vous asseoir à votre table, vous ne mangerez rien de semblable. Puisque vous êtes en ce moment à ce banquet, rassasiez-vous, mais après que vous serez sortis, ayez soin de bien digérer. Bien manger et mal digérer, c'est écouter la parole de Dieu et ne point la mettre en pratique, alors on n'en tire pas le suc nourricier qu'elle contient, mais on la rejette avec dégoût comme un aliment mal digéré.

3. Et ne soyez pas surpris que nos cœurs, dans ce banquet, trouvent un aliment réparateur dont ils se nourrissent sans l'épuiser; Dieu a préparé, pour les yeux de notre corps, une nourriture semblable. Cette lumière que nous voyons est la nourriture de nos yeux ; ils se repaissent de cette lumière, et s'ils sont trop longtemps dans les ténèbres, ce long jeûne finit par les éteindre. En effet, on a vu des hommes perdre la vue par l'effet d'un long séjour dans l'obscurité, rien n'était tombé dans leurs yeux, personne ne les avait blessés, aucune humeur étrangère, ni poussière, ni fumée n'y avait pénétré ; ces hommes furent rendus à la lumière, et ils ne voyaient plus ce qu'ils voyaient auparavant, leurs yeux étaient morts de faim, ils s'étaient éteints faute de prendre leur nourriture ; c'est-à-dire, faute de voir la lumière. Pour en revenir à ce que je voulais vous prouver, comprenez maintenant quelle est la nourriture de nos yeux. Cette lumière, tous la voient, tous les yeux s'en nourrissent, et en récréant les yeux de tous ceux qui la voient, elle ne perd point la moindre partie d'elle-même. Que deux hommes la voient, elle demeure tout entière, qu'un plus grand nombre en jouissent, elle reste la même ; le riche la voit, le pauvre la voit, elle se donne à tous d'une manière égale. Personne ne peut restreindre l'usage de la lumière, elle comble l'indigence du pauvre, sans être un appât pour l'avarice du riche. Est-ce qu'en effet celui qui est plus riche voit davantage, ou bien peut-il, à la faveur de son or, devancer le pauvre et acheter l'usage de la lumière pour en priver le pauvre ? Or, si telle est la nourriture de nos yeux, que sera Dieu lui-même pour nos âmes ?

4. L'aliment des oreilles est le son, et qu'est-ce que le son ? Ces objets sensibles peuvent nous faire comprendre les vérités immatérielles. Voici que je parle à votre charité, vos oreilles sont ouvertes comme vos esprits. Je viens de

præparatur nobis, nec de transmarinis partibus velut poma peregrina a negotiatoribus adportantur : cibus est quem sentit omnis qui sanas fauces habet, interioris hominis cibus est. Se ipsum commendans ait. Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendi. (*Joan.*, VI, 51.) Cibus est qui reficit, nec deficit : cibus est qui insumitur, et non consumitur : cibus est qui esurientes satiat, et integer manet. Cum hinc ad mensas vestras discesseritis, nihil tale manducabitis. Quia ergo ad istas epulas convenistis, bene comedite : sed cum abieritis, bene digerite. Bene enim manducat et male digerit, qui audit verbum Dei et non facit : non enim ducit utilem succum, sed crudum ructat indigestione fastidium.

3. Nec miremini quod corda nostra sic epulantur, ut et ipsa reficiantur, et non minuant unde reficiantur. Corporalibus oculis nostris Deus talem cibum dedit. Nam lux ista cibus est oculorum ; hac lumina nostra pascuntur, et si quis diutius in tenebris fuerit, tanquam jejunando deficiunt. Perdiderunt enim homines oculos sedendo in tenebris, nec aliquid irruit oculis, nec quispiam percussit, nec humor alienus influxit, nec pulvis, nec fumus : producitur homo post tenebras, et non videt quod videbat : oculi ejus fame mortui sunt; cibum suum, hoc est, lucem non sumendo defecerunt. Videte ergo quod proposui, qualis sit cibus oculorum nostrorum. Ista lux videtur ab omnibus, pascit omnium oculos; et aspectus videntis reficitur, et lux integra perseverat. Si duo videant, tanta permanet ; si plures videant, eadem permanet : dives videat, pauper videat, æqualis est omnibus. Nullus in ea limites figit, impletur pauperis inopia, vacat divitis avaritia. Numquid enim qui plus habet, plus videt, aut prolato auro præoccupat pauperem, et emit sibi quod videat, ut ille non habeat? Si ergo talis cibus est oculis nostris, quid est ipse Deus mentibus nostris?

4. Et aurium quidam cibus sonus est, et ipse qualis est? De his enim sensibus corporis mentis intelligibilia conjiciamus. Ecce loquor Caritati Vestræ : adsunt aures, adsunt mentes. Duo quædam nominavi, aures et mentem ; et in eo quod loquor, duo quædam

nommer deux choses distinctes, les oreilles et l'esprit, et dans mes paroles il y a aussi deux choses, le son et la pensée. Tous deux partent simultanément et arrivent ensemble à l'oreille; mais le son s'arrête à l'oreille, la pensée descend dans l'esprit. Mais considérons d'abord le son, il nous fera comprendre combien nous devons lui préférer la pensée. Le son est comme le corps, la pensée est comme l'âme. Mais à peine le son a-t-il frappé l'air et touché l'oreille, qu'il expire sans retour et ne se fait plus entendre, car les syllabes qui précèdent et celles qui les suivent se succèdent si rapidement, que la seconde ne se fait entendre qu'après l'expiration de la première. Et cependant, ce phénomène si passager nous offre l'exemple d'un prodige vraiment étonnant. Si maintenant, pour apaiser votre faim, je vous distribuais un pain, chacun de vous ne l'aurait pas tout entier; vous le partageriez entre vous tous, vous en auriez chacun d'autant moins que vous êtes plus nombreux (1). Or, je vous fais en ce moment un discours, vous n'en partagez point entre vous les syllabes, vous ne le coupez point pour en donner une partie à celui-ci, une autre partie à celui-là, et distribuer à chacun de vous une petite parcelle de ce que je dis. Mais il est entendu tout entier par un seul, tout entier par deux, tout entier par un plus grand nombre, tout entier par ceux qui sont réunis ici. Ce discours suffit à tous, et chacun l'entend tout entier; vous préparez vos oreilles pour l'entendre, et l'oreille voisine ne vous en dérobe point la moindre partie. Si tel est le prodige que nous présente la parole qui retentit au dehors, que ne fait pas le Verbe tout-puissant? Ma voix va tout entière frapper les oreilles de tous ceux qui m'écoutent, et chacun de vous la reçoit cependant tout entière; je n'ai pas autant de voix que vous avez d'oreilles, mais une seule voix pénètre dans un grand nombre d'oreilles, sans se diviser, et en restant tout entière pour chacune d'elles. Représentez-vous ainsi le Verbe de Dieu tout entier dans les cieux, tout entier sur la terre, tout entier dans les anges, tout entier dans le Père, tout entier dans le sein de la Vierge, tout entier dans l'éternité, tout entier dans son corps, tout entier dans les enfers, lorsqu'il y descendit; tout entier dans le paradis, où il conduisit le bon larron. Voilà ce que j'avais à dire du son.

5. Parlerai-je maintenant de la pensée? Combien elle est inférieure au Verbe de Dieu! Je ne rappelle pas à moi le son que j'émets, mais si je veux être entendu, j'émets un autre son, et après celui-là un autre encore, sans quoi ce sera le silence. Pour la pensée, au contraire, je l'exprime pour vous la communiquer, et je la conserve au dedans de moi, vous retenez ce que vous avez entendu, et je ne perds pas ce que je vous ai dit. Voyez la vérité de ces paroles :

(1) Nous avons rétabli d'après le manuscrit du mont Cassin ce membre de phrase : *Et quanto plures essetis tanto*, etc.

sunt sonus et intellectus; simul feruntur, simul ad aures perveniunt; sonus remanet in aure, intellectus descendit in corde. Sed de sono ipso prius advertamus quanto excellentius intellectum amare debemus. Sonus est quasi corpus, intellectus est quasi animus. Sed sonus mox ut aerem percusserit, auremque tetigerit, transit, nec revocatur, nec adhuc sonat. Ita enim syllabæ præeundo et sequendo succedunt, ut secunda non sonet, nisi prima transierit. Verumtamen sic quomodo quoddam transitorium magnum habet miraculum. Ecce enim si vobis esurientibus panem apponerem, non perveniret ad singulos, totum divideretis vobis, et quanto plures essetis tanto minus haberetis : modo autem sermonem profero verbi, inter vos syllabas non dividitis, nec secatis sermonem meum, ut alius tollat istam partem, alius illam, et sic minutatim et particulatim ad singulos quosque quod dico perveniat : sed totum audit unus, totum audiunt duo, totum audiunt plures, et quotquot venerint totum audiunt; et omnibus sufficit, et singulis integrum est : præparatur ad audiendum auris tua, nec eam fraudat vicina auris aliena. Si hoc fit de verbo sonante, quid fit de Verbo omnipotente? Quomodo enim vox ista nostra auribus omnium audientium singulis tota est et apud singulos tota est; nec tot sunt meæ voces quot vestræ aures, sed una vox multas aures implet, non divisa, sed omnibus tota : sic cogitate Verbum Dei totum in cœlis, totum in terris, totum in Angelis, totum apud Patrem, totum apud Virginem, totum in æternitate, totum in carne, totum ad inferos, cum visitaret totum, totum in paradiso, quo latronem transtulit. Hæc dixi de sono.

5. Quid si de intellectu aliquid dicam? quanto minus est quam Verbum Dei? Ecce enim sonum non revoco, sed si volo audiri, alterum sonum profero, et cum et ipse transierit, profero alterum, aut silentium consequetur : intellectum vero et profero ad te, et teneo apud me; et invenis quod audisti, et non perdo quod dixi. Videte quam vera sint, et « lætetur

« Que le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur se réjouisse. » Dieu est la vérité première. Ma pensée donc, tout en demeurant dans mon esprit, entre dans le vôtre, sans abandonner le mien. Mais, lorsque je veux que la pensée qui est dans mon esprit parvienne jusqu'au vôtre, je cherche le son, comme véhicule de ma pensée, je prends le son, je le charge pour ainsi dire de ma pensée, et ainsi je l'émets, je l'exprime, et je l'enseigne sans la perdre. Si ma pensée peut ainsi se servir de ma voix, le Verbe de Dieu n'en peut-il faire autant de son corps (1)? En effet, pour venir jusqu'à nous, le Verbe de Dieu, Dieu lui-même vivant en Dieu, la sagesse de Dieu, qui demeure immuablement dans le sein du Père, a choisi la chair comme un son, il s'y est uni, et il est venu jusqu'à nous, sans quitter son Père. Comprenez, goûtez la vérité que vous venez d'entendre, méditez-en la nature et la grandeur, et concevez de Dieu des pensées plus grandes encore. Il est au-dessus de toute lumière, au-dessus de tout son extérieur, au-dessus de toute pensée. Il doit être l'objet de tous nos désirs, et la charité doit diriger vers lui tous les soupirs de notre cœur, afin que le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur soit dans l'allégresse.

SERMON XXIX.

Sur le verset 1 du Psaume CXVII : *Rendez gloire au Seigneur, parce qu'il est bon.*

Ce sermon a été prononcé à Carthage, dans la basilique Restitute, le jour de la Pentecôte, pendant les Vigiles (2).

CHAPITRE PREMIER. — *Dieu seul est bon par lui-même, et il est la source de tous les autres biens.* — 1. L'Esprit de Dieu nous avertit et nous commande de rendre gloire au Seigneur, et la raison qu'il nous en donne, c'est que Dieu est bon. Cette sentence est courte, mais quelles profondeurs y découvre la pensée? « Rendez gloire au Seigneur » dit le Psalmiste. Et comme si nous demandions pourquoi, il nous répond : « Parce qu'il est bon. » Que demandez-vous davantage? Ou demandez-vous autre chose que ce qui est bon? La puissance du bien attire si puissamment, que les méchants eux-mêmes le recherchent. Mais il est des biens qui doivent ce caractère de bonté à un autre bien; et si nous voulons savoir quel est ce bien qui est le principe de tous les autres biens, rappelons-nous cette parole de la Genèse : « Dieu fit toutes choses, et il vit qu'elles étaient très-bonnes. » (*Gen.*, I, 31.) Nul bien n'existerait donc, s'il n'était produit par un autre bien, et par quel

(1) Nous avons ajouté d'après le manuscrit du mont Cassin, ce membre de phrase qui complète la pensée du saint Docteur : *Non potuit Verbum Dei de carne sua esse*, etc.

(2) Les éditions précédentes ne disaient rien du lieu et du jour où ce sermon fut prononcé. Mais nous avons trouvé dans le manuscrit de Saint-Germain l'inscription que nous avons ajoutée ici; nous devons en conclure que ce sermon n'est pas celui qui se trouve mentionné dans la table de Possidius, chapitre X, mais celui dont il parle au chapitre IX, en ces termes : Pour le même jour (de la Pentecôte), sur le verset du Psaume CXVII, etc.

cor quærentium Dominum. » Dominus enim ipsa principalis veritas est. Intellectus ergo manens in corde meo migrat ad tuum, nec deserit meum. Verumtamen cum intellectus inest cordi meo, et volo ut insit etiam cordi tuo, quæro qua ad te transeat quasi vehiculum sonum; assumpto quasi sono, ei impono intellectum, et profero, et produco, et doceo et non amitto. Si potuit hoc facere intellectus meus de voce mea, non potuit Verbum Dei de carne sua. Ecce enim Verbum Dei Deus apud Deum, sapientia Dei manens incommutabiliter apud Patrem, ut procederet ad nos, carnem quasi sonum quæsivit, ei se inseruit, et ad nos processit, et a Patre non recessit. Intelligite, sapite hoc, quod audistis, quantum sit et quale cogitate, et de Deo majora sentite. Vincit ille omnem lucem, vincit omnem sonum, vincit omnem intellectum. Desiderandus est, et ad eum caritate inhiandum est, ut « Lætetur cor quærentium Dominum. »

(a) Alias de Diversis III.

SERMO XXIX [a].

De 1 versu Psalmi CXVII : *Confitemini Domino, quoniam bonus est.*

CAPUT PRIMUM.— *Bonus a se solus Deus, a quo cætera bona.* — 1. Admoniti sumus, et Spiritu Dei præceptum est nobis, ut confiteamur Domino : et ea causa dicta est confitendi Domino, quoniam bonus est. Breviter dicitur, quod profundissime cogitatur. « Confitemini, inquit, Domino. » Et tanquam quæreremus, quare : responsum est : « quoniam bonus est. » Quid plus quæris, aut si aliud quæris, quam bonum? Tanta vis est boni, ut bonum quærant et mali. Sed alia quæ dicuntur bona, ab aliquo bono habent ut sint bona : si autem quærimus omnia bona a quo habent ut sint bona; recolamus quod dictum est : Et fecit Deus omnia, et ecce bona valde. (*Gen.*, I, 31.) Nullum igitur esset bonum, nisi factum esset a bono. Et a quali bono? Quod nullus fecit.

bien? Par un bien que nul autre n'a créé. Il n'y aurait donc aucun bien, s'il n'avait été fait par le bien qui n'a été créé par aucun autre. Le ciel est bon, mais il a été fait ce qu'il est; les anges sont bons, mais ils ont été créés dans cet état de bonté; les astres sont bons, le soleil et la lune, l'alternative du jour et de la nuit, la succession des temps, les révolutions des siècles, le cours des années, la reproduction des plantes et des arbres, les diverses natures des animaux, et au-dessus de toutes ces créatures, l'homme qui a reçu la faculté de louer Dieu; toutes ces choses sont bonnes, mais elles ont reçu par le fait même de leur création ce caractère de bonté, et elles l'ont reçu, non d'elles-mêmes, mais de Dieu. Celui qui les a créées a une bonté souveraine, parce qu'il ne la tient d'aucun autre, et qu'il est lui-même le principe de sa bonté. Cependant ce n'est pas pour lui seul qu'il est bon, mais pour nous-mêmes : « Confessez donc la gloire du Seigneur, parce qu'il est bon. »

Chapitre II. — *Il y a deux sortes de confessions, la confession de louange et la confession du repentir.* — 2. La confession est un acte ou de louange ou de repentir. Il est des chrétiens peu instruits qui, dès qu'ils entendent les Ecritures parler de confession, s'imaginent qu'il ne peut être question que de la confession des péchés, et se frappent la poitrine comme si on les exhortait à confesser leurs péchés. Mais, pour convaincre votre charité que la confession n'a pas seulement pour objet l'aveu des péchés, écoutons celui dont l'innocence ne peut former le moindre doute, s'écriant : « Je vous confesse, mon Père, Dieu du ciel et de la terre. » (*Matth.*, XI, 25.) Qui parle ainsi? « Celui qui n'a commis aucun péché, et dans la bouche duquel le mensonge n'a pas été trouvé. » (I *Pier.*, II, 22.) C'est lui qui a pu dire en toute vérité. « Voici que vient le Prince de ce monde et il ne trouvera rien en moi. » (*Jean*, XIV, 30.) Et cependant il confesse, mais cette confession est une louange et non l'aveu d'une faute. Ecoutez, en effet, quel est le sujet de cette confession, écoutez les louanges qu'elle exprime, car ces louanges sont notre salut. Que confesse donc à Dieu le Père le Fils qui est sans péché? « Je vous confesse, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, parce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux petits. » Il loue donc particulièrement son Père d'avoir caché la connaissance de ces mystères aux sages et aux prudents, c'est-à-dire aux superbes et aux arrogants, pour les révéler aux petits, c'est-à-dire aux faibles et aux humbles.

Chapitre III. — *La confession des péchés est nécessaire au salut.* — 3. Une vérité non moins certaine c'est que la confession des péchés est des plus salutaires. Aussi, dans le psaume qui vous a été lu en premier lieu, avons-nous en-

Nullum ergo bonum esset, nisi a bono factum esset, quod factum non est. Bonum cœlum, sed factum bonum : boni Angeli, sed facti boni : bona sidera, sol et luna, alternatio noctis et diei, temporum vices, volumina sæculorum, cursus annorum, germina herbarum et arborum, naturæ animalium, et inter hæc omnia creatura laudatrix homo; omnia bona, sed facta bona; et a Deo bona, non a se. Qui fecit hæc, super omnia est bonus : quia nullus eum fecit bonus, sed a se ipso bonus est. Nec tamen sibi soli, sed et nobis bonus est. « Confitemini ergo Domino, quoniam bonus est. »

Caput II. — *Confessio duplex, laudantis et pœnitentis.* — 2. Confessio aut laudantis est, aut pœnitentis. Sunt enim parum eruditi, qui cum audierint confessionem in Scripturis, tanquam nisi peccatorum esse non possit, continuo tundunt pectora; velut jam moneantur confiteri peccata. Sed ut noverit Caritas Vestra, non ad sola peccata pertinere confessionem, audiamus illum, de quo dubitare non possumus quod nullum omnino habebat peccatum, exclamantem et dicentem : Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ. (*Matth.*, XI, 25.) Quis hoc dixit? Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus. (I *Petr.*, II, 22.) Qui solus verissime dicere potuit : Ecce venit princeps mundi, et in me nihil inveniet. (*Joan.*, XIV, 30.) Et tamen confitetur. Sed confessor iste, laudator est, non peccator. Denique audi quid confiteatur, audi laudes : et laus ipsa salus est nostra. Quid enim confitetur Deo Patri Filius sine peccato? « Confiteor tibi inquit, Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. » Istam laudem commendavit (a) Patris, quia abscondit hæc a sapientibus et prudentibus, id est, superbis et arrogantibus; et revelavit ea parvulis, id est, infirmis et humilibus.

Caput III. — *Confessio peccatorum ad salutem necessaria.* — 3. Sed quod verum est, est etiam salubris confessio peccatorum. Unde audivimus in Psalmo qui primo lectus est : « Pone Domine custodiam ori

(a) Sic Germ. Ms. At editi, *commendavit Patri.*

tendu cette prière du Roi-Prophète : « Seigneur, mettez une garde à ma bouche et à mes lèvres une porte qui les ferme exactement. Ne souffrez point que mon cœur se laisse aller à des paroles de malice pour chercher des excuses à mes péchés. » (*Ps.* CXL, 3, 4.) Il demande à Dieu de mettre une garde à sa bouche, et il explique les choses qu'il désire voir confiées à cette garde. Il est, en effet, des hommes féconds en expédients ; dès qu'on les accuse, ils s'empressent de s'excuser. Or, s'excuser, c'est chercher des raisons, c'est imaginer des prétextes pour se décharger de la responsabilité du péché. L'un dit : c'est le démon qui en est la cause ; un autre : c'est la fortune ; un autre : j'ai été entraîné par la fatalité ; nul ne songe à s'accuser lui-même. Or, en vous excusant de la sorte, vous assurez le triomphe de votre accusateur. Voulez-vous donner, au contraire, à votre accusateur un sujet de douleur et de gémissement ? Imitez ce que vous avez entendu, faites ce que vous avez appris et adressez à Dieu cette prière. « J'ai dit : Seigneur, ayez pitié de moi, guérissez mon âme parce que j'ai péché contre vous. » (*Ps.* XL, 5.) C'est moi, c'est moi qui l'ai dit, ce n'est ni le démon, ni la fortune, ni la fatalité. J'ai dit : Loin de m'excuser, je m'accuse. « J'ai dit : Seigneur, ayez pitié de moi, guérissez mon âme. » D'où vient sa maladie ? « Parce que j'ai péché contre vous. »

4. Confessez donc la gloire du Seigneur, parce qu'il est bon. Si votre cœur veut s'épancher en louanges, que pouvez-vous louer plus justement que le bien ? Oui, si vous voulez vous répandre en louanges, si vous voulez faire la confession de louanges, que pouvez-vous louer plus sûrement que le bien ? Voulez-vous confesser vos péchés ? A qui les confesserez-vous avec plus d'assurance qu'au souverain bien ? Vous les confessez à un homme, et parce qu'il est mauvais il vous condamne ; vous les confessez à Dieu, et parce qu'il est bon il vous les pardonne. S'agit-il de la confession de louange, vous prenez grand soin de prouver que l'objet auquel vous prodiguez la louange en est digne. En effet, ce qui est bon, mérite d'être loué, et ce qui est mal n'est digne que de blâme. Toute la raison de la louange qui est due au Seigneur, votre Dieu, se trouve renfermée dans ce seul mot : « Il est bon. »

CHAPITRE IV. — *L'homme qui est mauvais veut que tout ce qu'il a soit bon, excepté lui-même.* — Si vous êtes bon vous-même, louez celui à qui vous devez d'être bon ; si vous êtes mauvais, louez encore celui qui peut vous rendre bon. Si vous êtes bon, c'est par lui que vous l'êtes ; si vous êtes mauvais, vous l'êtes par vous-même. Fuyez-vous donc vous-même, et venez à celui qui vous a fait, car, en vous fuyant, vous vous suivez, et en vous suivant, vous vous attachez à celui qui vous a fait.

5. Quels biens ne désirez-vous pas, vous qui êtes mauvais ? Vous êtes mauvais, vous ne pou-

meo, et ostium continentiæ circum labia mea, ut non declines cor meum in verba maligna, ad excusandum excusationes in peccatis. » (*Psal.* CXL, 3 et 4.) Rogat Deum, ut custodiam det ori suo : et cujus rei custodiam exponit, et dicit. Sunt enim homines qui valde abundant ; qui cum cœperint accusari, currunt se excusare. Excusare autem est causas quærere, et causationes innectere, quare ad se non videatur pertinere peccatum. Alius dicit : Diabolus mihi fecit : alius dicit : Fortuna mihi fecit : alius : Fato compulsus sum : nemo ad se. Cum vis esse excusator tuus, triumphat de te accusator tuus. Vis ergo facere quod doleat et gemat accusator tuus, id est, diabolus ? Fac quod audisti, fac quod didicisti ; et dic Deo tuo : Ego dixi, Domine, miserere mei, sana animam meam, quoniam peccavi tibi. (*Psal.* XL, 5.) Ego, inquit, ego dixi : non diabolus, non fortuna, non fatum. Ego dixi : non me excuso, sed accuso. « Ego dixi, Domine, miserere mei, sana animam meam. » Unde enim ægrotat ? Quoniam peccavi tibi.

4. « Confitemini ergo Domino, quoniam bonus est. » Si laudare vis, quid securius laudas, quam bonum ? Si laudare vis, si confessionem laudis habere vis, quid securius laudas, quam bonum ? Si peccata tua confiteri vis, cui tutius quam bono ? Homini, quoniam malus est, confiteris, et damnaris : Deo, quoniam bonus est, confiteris, et purgaris. Si confessionem laudis attendas, quidquid copiose laudaturus es, circa hoc occupata est intentio tua, ut ostendas bonum esse quod laudas. Bona enim recte laudantur, sicut mala recte vituperantur. Breviter tibi dicta est laus Domini Dei tui : « Bonus est. »

CAPUT IV. — *Homo malus vult bona omnia præter se ipsum.* — Si et tu bonus es, lauda unde es bonus : si malus es, lauda unde sis bonus. Si enim bonus es, ab illo bonus es : si malus es, a te malus es. Fuge te, et veni ad illum qui fecit te : quia fugiendo te, sequeris te ; et sequendo te, hæres in eo qui fecit te.

5. Quanta bona quæris, homo male. Certe malus

vez le nier; cependant dites-moi que voulez-vous autre chose que ce qui est bon? Vous cherchez un cheval, il faut qu'il soit bon; une terre, qu'elle soit bonne; une maison, qu'elle soit bonne; une épouse, qu'elle soit bonne; une tunique, qu'elle soit bonne; une chaussure, qu'elle soit bonne; il n'y a que l'âme seule que vous vouliez mauvaise. N'êtes-vous point en contradiction avec vous-mêmes, vous qui ne voulez que de bonnes choses, tout mauvais que vous êtes? Puisque vous ne voulez que ce qui est bon, soyez d'abord vous-même ce que vous voulez. Mais, si vous êtes mauvais, que vous sert-il d'avoir tous les biens en abondance? Votre perte n'en est pas moins assurée. Aimez à avoir de bonnes âmes, ayez en horreur qu'elles soient mauvaises. Or, vous serez bon en aimant celui qui est le principe de tout ce qui est bon. Détestez le mal que vous avez fait, et attachez-vous au bien.

Chapitre V. — *Le péché doit être puni ou par Dieu, ou par l'homme repentant.* — 6. Or, en quoi consiste cette détestation du mal? Dans la confession que le repentir fait de ses péchés. Car, tout pécheur qui se repent sincèrement et qui confesse ses péchés sous l'impression de ce repentir, s'indigne contre lui-même, et venge en quelque sorte, par la pénitence, ce qui lui déplaît dans son âme. En effet, Dieu hait nécessairement le péché. Si vous haïssez en vous-même ce que Dieu poursuit de sa haine, vous vous unissez à lui par cette communauté de volonté, parce que vous haïssez en vous ce que Dieu ne peut s'empêcher de haïr. Sévissez donc contre vous si vous voulez que Dieu vous soit propice et vous sauve de la damnation. C'est une vérité certaine que le péché doit être puni; ce qui lui est dû, c'est le châtiment, la damnation. Il faut donc que le péché reçoive son châtiment ou de vous ou de Dieu lui-même (1). Si vous le punissez, vous échappez au châtiment; si vous laissez à Dieu le soin de le punir, vous serez châtié nécessairement avec lui. « Confessez donc le Seigneur, parce qu'il est bon. » Louez-le, aimez-le autant que vous le pouvez. « Répandez vos cœurs en sa présence. » Dieu est notre protecteur (*Ps.* LXII, 9), parce qu'il est bon.

SERMON XXX (2).

Sur ces paroles du Psaume CXVIII : *Dirigez mes pas*, etc.; et sur celles de l'Apôtre dans son Epître aux Romains, chap. VII : *La loi est spirituelle, mais moi je suis charnel*, etc. Contre les pélagiens.

Chapitre premier. — *Domination de l'iniquité sur l'homme avant la grâce.* — 1. Nul doute, mes frères, que le Roi-Prophète ne désirait se décharger du lourd fardeau et du joug pesant de l'iniquité, lorsqu'il disait à Dieu : « Dirigez mes pas selon votre parole, et ne souf-

(1) Voyez ci-dessus, sermon XIX, n° 2, et sermon XX, n° 2. — (2) On trouve un extrait de ce sermon dans Florus, Epître aux Romains, VI.

es : dic mihi quid velis, nisi bonum? Equum quæris, nonnisi bonum; fundum quæris, nonnisi bonum; domum quæris, nonnisi bonam; uxorem quæris, nonnisi bonam; tunicam nonnisi bonam, caligam nonnisi bonam : animam solam malam. Nonne tibi ipse es contrarius, qui bona quæris, cum sis malus? Si bona quæris, prius esto ipse quod quæris. Si autem malus multa bona invenisti, quid tibi prodest, quia tu peristi? Amate bonas animas vestras : odio habete malas animas vestras. Sed amando illum a quo est omne bonum, boni eritis. Odio habentes mala vestra, (a) bona eligite.

Caput V. — *Peccatum puniendum aut a Deo aut ab homine pœnitente.* — 6. Quid est, odio habere mala tua? Pœnitendo confiteri peccata tua. Omnis enim pœnitens, et peccata sua pœnitendo confitens, irascitur sibi; et quodam modo pœnitendo vindicat in se quod displicet sibi. Deus enim odit peccatum. Si et tu oderis in te, quod et Deus odit, interim aliqua voluntate conjungeris Deo, dum hoc in te odisti quod odit et Deus. Sævi in te, ut Deus intercedat tibi, et non damnet te. Peccatum enim sine dubitatione puniendum est : hoc debetur peccato, punitio, damnatio. Puniendum est peccatum, aut a te, aut ab ipso. Si punitur a te, tunc punietur sine te : si vero a te non punitur, tecum punitur. « Confitemini ergo Domino, quoniam bonus est. » Laudate quantum potestis, amate quantum potestis : effundite coram illo corda vestra, Deus adjutor noster; « quoniam bonus est. » (*Psal.* LXII, 9.)

SERMO XXX (b).

De verbis Psalmi CXVIII : *Gressus meos dirige*, etc. Et Apostoli Rom., VII : *Lex spiritalis est, ego autem carnalis*, etc. Contra Pelagianos.

Caput primum. — *Iniquitatis in hominem dominatus ante gratiam.* — 1. Sine dubio, Fratres, gravem quamdam sarcinam et grave jugum iniquitatis vitare cupiebat, qui Deo dicebat : « Gressus meos dirige

(a) Lov. *boni eligite* : dissentientibus aliis libris. — (b) Alias de verbis Apostoli XII.

frez pas que l'injustice domine dans mon âme. » (*Ps.* CXVIII, 33.) Voyons donc en quoi consiste cette domination de l'iniquité, pour bien comprendre la prière que nous venons d'entendre et celle que nous avons faite nous-mêmes en nous unissant à celle du Psalmiste. Tous, en effet, nous avons adressé au Seigneur, notre Dieu, dans la sincérité et la piété de notre cœur, cette prière : « Dirigez mes pas selon votre parole, et ne souffrez pas que l'iniquité domine dans mon âme. » Nous avons été délivrés de cette déplorable tyrannie par le sang précieux du Rédempteur. Que servait-il à l'homme d'avoir reçu la loi avec ses préceptes et ses menaces, puisqu'elle était impuissante pour l'aider et qu'elle n'avait que des coupables sous son empire avant le règne de la grâce de Dieu ? Que peuvent les menaces de la loi contre la domination de l'iniquité? La loi, sans doute, n'est ni corporelle ni charnelle, mais comme le Dieu qui l'a donnée est esprit, la loi est elle-même spirituelle. Mais que dit l'Apôtre : « Nous savons que la loi est spirituelle ; pour moi je suis charnel et vendu pour être assujetti au péché. » (*Rom.*, VII, 14.) Ne soyez donc point surpris, vous qui êtes vendu au péché, si vous êtes tyrannisé par celui à qui vous êtes vendu. Ecoutez l'apôtre saint Jean : « Toute iniquité est péché. » C'est contre cette tyrannie que nous implorons le secours de Dieu, en lui disant : « Dirigez mes pas selon votre parole, et ne souffrez pas que l'iniquité domine en moi. »

CHAPITRE II. — *Captivité de l'homme sous le péché.* — 2. C'est l'esclave vendu qui pousse ce cri, que le Rédempteur daigne l'exaucer. L'homme s'est vendu lui-même sous l'empire de l'iniquité qui le dominait, et il a reçu pour prix le misérable plaisir d'avoir mangé du fruit défendu. Il adresse donc à Dieu cette prière : Redressez ma route que j'ai faussée ; « dirigez mes pas, que j'ai égarés par mon libre arbitre ; dirigez-les selon votre parole. » Qu'est-ce à dire, « dirigez-les selon votre parole ? » Rendez-les droits, parce que votre parole est droite. Je suis courbé, dit-il, sous le poids de l'iniquité, mais votre parole est la règle de la vérité; je me suis courbé et contourné moi-même, redressez-moi d'après cette règle, c'est-à-dire, selon la droiture de votre parole. « Dirigez donc mes pas selon votre parole, et ne souffrez pas que l'iniquité domine en moi. » Je me suis vendu, rachetez-moi. Je me suis vendu par mon libre arbitre, rachetez-moi par votre sang. Que l'orgueil du vendeur soit couvert de honte, et que toute la gloire soit pour la grâce du Rédempteur; car Dieu résiste aux superbes, et il donne sa grâce aux humbles. (*Jacq.*, IV, 6.)

secundum verbum tuum, et non dominetur mihi omnis iniquitas. » (*Psal.* CXVIII, 133.) Videamus ergo quando homini dominetur iniquitas; ut intelligamus quid orantem audierimus, et quid respondendo etiam nos ipsi oraverimus. Omnes enim ad sanctum Psalmum, quantum arbitror, devoto et veraci corde respondimus, orantes et dicentes Domino Deo nostro : « Gressus meos dirige secundum verbum tuum, et non dominetur mihi omnis iniquitas. » Ab hujus pessimæ dominæ dominatu, pretioso sanguine redempti sumus. Et quid proderat Legem accepisse jubentem ac minantem, et non adjuvantem, ut sub illa essemus rei ante gratiam Dei? Frustra Lex minatur, quando iniquitas dominatur. Lex enim non est corporalis, non est carnalis : sed quoniam Deus spiritus est qui Legem dedit, procul dubio Lex spiritalis est. Sed quid ait Apostolus? « Scimus enim, quia Lex spiritalis est, ego autem carnalis sum venumdatus sub peccato. » (*Rom.*, VII, 14.) Noli ergo mirari, o venumdate sub peccato, si tibi dominetur cui es venumdatus. Audi apostolum Joannem : Peccatum iniquitas est. (I *Joan.*, V, 17.) Contra talem ergo dominam invocamus Dominum, cui dicimus : « Gressus meos dirige secundum verbum tuum, et non dominetur mihi omnis iniquitas. »

CAPUT II. — *Captivitas hominis ex peccato.* — 2. Venumdatus clamat, redemptor exaudiat. Ipse homo se vendidit per liberum arbitrium sub dominante iniquitate, et accepit pretium exiguam de arbore vetita voluptatem. Ipse ergo clamat : Itinera mea dirige, quæ ego distorsi : « Gressus meos dirige, » quos ipse meo arbitrio depravavi : « dirige secundum verbum tuum. » Quid est : « dirige secundum verbum tuum ? » Ut recti sint gressus mei, quia rectum est verbum tuum. Ego, inquit, distortus sum sub pondere iniquitatis, sed verbum tuum est regula veritatis : me ergo a me distortum, corrige tanquam ad regulam, hoc est, ad verbum (*a*) rectum. Ergo « Gressus meos dirige secundum verbum tuum, et ne dominetur mihi omnis iniquitas. » Vendidi me, redime me. Vendidi me arbitrio meo, redime me sanguine tuo. In venditore erubescat superbia, in redemptore glorietur gratia. Deus enim superbis resistit, humilibus autem dat gratiam. (*Jacobi*, IV, 6.)

(*a*) Lov. *ad verbum tuum* : dissentientibus editis aliis et Mss.

3. « La loi est spirituelle, mais moi je suis charnel, et vendu pour être assujetti au péché. Aussi, je n'approuve pas ce que je fais, car je ne fais pas le bien que je veux. » C'est l'homme charnel qui tient ce langage, ce n'est pas la loi, c'est lui-même qu'il accuse. La loi spirituelle ne peut être accusée d'aucune faute, tandis que l'homme charnel qui s'est vendu, est par là même sujet au péché. Il ne fait pas ce qu'il veut, le pouvoir ne répond pas à sa volonté, parce que sa volonté n'a pas répondu au pouvoir qu'il avait. Sa volonté mauvaise lui a fait perdre le pouvoir de faire le bien, et du milieu des chaînes qui le retiennent captif, il fait entendre ces plaintes : « Je ne fais pas ce que je veux, car je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je hais. » Je ne fais pas le bien que je veux. Vous le voulez certainement, lui dit son adversaire. « Je ne fais pas ce que je veux, » répond l'Apôtre. Mais vous faites certainement ce que vous voulez. Non, « je ne fais pas ce que je veux ; » encore une fois, croyez-moi, mon frère, « je ne fais pas ce que je veux. » Ah, si vous le vouliez sincèrement, vous le feriez ; c'est parce que vous ne le voulez pas, que vous ne faites pas le bien. Non, « je ne fais pas ce que je veux ; » croyez-moi, je sais ce qui se passe en moi, « je ne fais pas ce que je veux. » Vous êtes un contradicteur de la grâce, vous n'êtes pas le juge de ma conscience ; je sais que je ne fais pas ce que je veux, et vous osez me dire : Vous faites ce que vous voulez. Personne ne connaît ce qui est dans l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui. (I *Cor.*, II, 11.)

Chapitre III. — *Lutte de la chair et de l'esprit.* — 4. Mais, vous aussi vous êtes homme ; si vous ne voulez pas me croire, considérez-vous vous-même. Est-ce que vous pouvez vivre dans ce corps corruptible, qui appesantit l'âme, sans que la chair convoite contre votre esprit et l'esprit contre votre chair ? Est-ce que vous ne sentez pas en vous cette lutte intérieure ? Quoi ! il n'y a en vous aucune convoitise de la chair qui résiste à la loi de l'esprit ? Si vous ne sentez point en vous cette résistance, examinez bien où sont toutes vos affections. Si votre esprit n'est point en lutte avec la chair, qui a soulevé ses désirs contraires, prenez garde qu'il ne soit tout entier d'accord avec la chair, craignez que l'absence de guerre n'ait pour cause une paix déplorable. Peut-être êtes-vous livré tout entier aux suggestions de la chair, et vous ne ressentez aucune lutte. Comment pouvez-vous espérer remporter la victoire, vous qui n'avez pas encore commencé à combattre ? Mais au contraire, selon l'homme intérieur, vous trouvez du plaisir dans la loi de Dieu, tandis que vous sentez dans vos membres une autre loi qui combat contre la loi de votre esprit ; si la première a pour vous de l'attrait, tandis que la seconde vous retient dans ses chaînes, vous êtes libre dans votre esprit, esclave seulement dans votre chair. S'il en est ainsi, compatissez bien plutôt au malheureux qui vous dit : « Je ne fais pas ce que je veux. »

3. « Lex enim spiritalis est ; ego autem carnalis sum, venumdatus sub peccato. Quod enim operor ignoro : non enim quod volo ago. Non quod volo ago, » (*Rom.*, VII, 14, etc.) carnalis dicit : non Legem, sed se accusat. Nam Lex spiritalis non habet culpam : carnalis venumdatus incurrit in culpam. Non agit quod vult : cum vult non potest, quia quando poterat noluit. Per malum velle, perdidit bonum posse ; et captivus jam loquitur, et dicit captivus : « Non quod volo ago. Non enim quod volo, facio bonum : sed quod odi malum, hoc ago. Non quod volo. » Et contra homo : Vis prorsus. « Non quod volo ago. » Omnino quod vis, agis. « Non quod volo ago : » crede mihi frater, « non quod volo, ago. » O si velles ageres : quia non vis, non agis bonum. « Non quod volo ago : » crede mihi, novi quid in me agatur : « non quod volo ago. » Contradictor gratiæ, non es arbiter conscientiæ : ego me novi non quod volo agere, et tu dicis : Quod vis agis ? Nemo scit quid agatur in homine, nisi spiritus hominis qui in ipso est. (I *Cor.*, II, 11.)

Caput III. — *Lucta carnis et spiritus.* — 4. Et tu homo es ; si non vis credere mihi, intende tibi. Itane tu ita vivis in hoc corruptibili corpore, quod aggravat animam, ut caro non concupiscat adversus spiritum tuum, et spiritus adversus carnem tuam ? Ista rixa non est in te ? Nulla est concupiscentia carnis, quæ resistat legi mentis ? Si nihil in te alteri resistit, vide totum ubi sit. Si spiritus tuus a carne contra concupiscente non dissentit, vide ne forte carni mens tota consentiat : vide ne forte ideo non sit bellum, quia pax perversa est. Forte in totum carni consentis, et nulla rixa est. Quam spem habes quod possis aliquando vincere, qui nondum cœpisti pugnare ? Si autem condelectaris legi Dei secundum interiorem hominem, vides autem aliam legem in membris tuis repugnantem legi mentis tuæ ; si hac condelectaris, hac ligaris, liber es in mente, servus in carne : si jam ita est, compatere potius homini dicenti : « Non quod

Est-ce que vous aussi, vous ne voudriez pas que cette loi de la concupiscence qui résiste en vous à la loi de l'esprit, fût complétement détruite? Vous seriez convaincu de désirer le mal, si vous ne souhaitiez d'être délivré d'un tel ennemi. Quant à moi, je l'avoue, je veux détruire entièrement tout ce qui en moi se révolte contre l'esprit et lutte contre moi par des désirs qui lui sont contraires. Et, bien qu'avec le secours de Dieu, je ne consente pas à ces désirs, je préfère n'avoir pas d'ennemi à combattre. Il est bien plus désirable pour moi de n'avoir pas d'ennemi, que d'en être vainqueur. En effet, je ne puis regarder comme étranger ce combat que la chair suscite contre l'esprit, je ne puis dire que je sois un composé de deux natures contraires. Et ce combat et la résistance que j'y oppose viennent de moi l'un et l'autre. La partie qui a conservé tant soit peu de liberté, résiste aux restes de la servitude. Je veux que la guérison s'étende à ce tout, parce que ce tout c'est moi-même. Je ne veux pas que ma chair soit éternellement séparée de moi, comme une chose qui m'est étrangère, mais je veux qu'elle soit guérie tout entière avec moi. Si tel n'est point votre désir, je ne sais ce que vous pensez de la chair, vous ignorez sans doute son origine, et vous la faites descendre d'une puissance ennemie. C'est une idée fausse, une hérésie, un blasphème, l'esprit et la chair doivent leur origine à un seul et même artisan. Lorsqu'il a créé l'homme, il a fait l'un et l'autre, il les a unis étroitement, il a soumis la chair à l'âme, et l'âme à Dieu. Si l'âme restait toujours soumise à Dieu, la chair obéirait toujours à sa maîtresse. Ne soyez donc point surpris, si l'âme après avoir abandonné son Seigneur et son Maître, a vu se révolter contre elle celle que Dieu lui avait assujettie. « Car, la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair, et ils sont opposés l'un à l'autre, de sorte que vous ne faites pas les choses que vous voudriez. » (*Gal.*, v, 17.) Voilà ce qui fait dire au même Apôtre : « Je ne fais pas ce que je veux, » car la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et c'est tout à fait malgré moi. Je regarde comme un grand bien de ne pas y consentir, cependant je désire en être délivré. Ainsi donc, « je ne fais pas ce que je veux. » Je veux que la chair cesse de convoiter contre l'esprit, et je ne puis l'obtenir; voilà pourquoi je dis : « Je ne fais pas ce que je veux. »

Chapitre IV. — *Celui qui veut défendre la nature par des mensonges, se montre plein d'ingratitude pour le médecin qui l'a guéri.* — 5. Pourquoi donc vouloir ici contester contre moi? Je vous dis : « Je ne fais pas ce que je veux, » et vous me dites au contraire : Vous faites ce que vous voulez. Pourquoi cette opposition? Pourquoi plein d'ingratitude pour le

volo ago. » Tu enim non vis ut concupiscentia illa quæ resistit menti tuæ, omnino non sit in te ? Mali voti homo es, si tali adversario non vis carere. Ego, fateor tibi, quidquid in me rebellat adversus mentem meam, et litigat mecum delectatione contraria, quidquid tale in me est, omnino interficere volo. Et si ei forte adjuvante Domino, non consentio ; nolo habere cum quo litigem. Multo est mihi optabilius, inimicum non habere, quam vincere. Neque enim illud ipsum quod caro concupiscit adversus spiritum, non est meum : aut vero ex contraria natura compactus sum ? Et illud meum est; et quod ei non consentio, meum est. Pars aliquantum libera, resistit reliquiis servitutis. Totum sanum sit volo, quia totus sum ego. Nolo ut a me caro mea, tanquam extranea, in æternum separetur; sed ut mecum tota sanetur. Si hoc (*a*) tu non vis, nescio quid de carne sentias : arbitror te putare (*b*) nescio quid unde sit, quasi de gente contraria. Falsum est, hæreticum est, blasphemum est : mentis et carnis unus est artifex. Ipse quando hominem creavit, utrumque fecit, utrumque conjunxit : carnem animæ subdidit, animam sibi. Si semper illa staret sub Domino suo, semper et ista obediret dominæ suæ. Noli ergo mirari, si ea quæ deseruit superiorem, pœnas patitur per inferiorem. Caro enim concupiscit adversus spiritum, spiritus autem adversus carnem. (*Gal.*, v, 17.) « Hæc enim, inquit, invicem adversantur, ut non ea quæ vultis faciatis. » Inde et iste : « Non quod volo ago. » Concupiscit enim caro adversus spiritum, et nolo concupiscat : pro magno habeo, si non consentiam, opto tamen ut caream. Ergo : « Non quod volo ago. » Volo enim ut non concupiscat caro adversus spiritum, et non possum : hoc est quod dixi : « Non quod volo ago. »

Caput IV. — *Naturæ falsus defensor medico ingratus.* — 5. Quid mihi hic calumniaris ? Ego dico : « Non quod volo ago : » et tu dicis : Quod vis agis. Quid mihi calumniaris? Ingrate medico, quid calumniaris infirmo ? Sine ut medicum rogem. « Redime me

(*a*) Sic Mss. Editi vero : *Si hoc totum non vis.* — (*b*) Ita meliores Mss. At editi : *te putare quod nescio unde sit.*

médecin, venez-vous accuser le malade? Laissez-moi plutôt implorer le secours du médecin : « Délivrez-moi de la calomnie des hommes, et je serai fidèle à garder votre loi. » (*Ps.* CXVIII, 134.) Je serai fidèle à la garder avec la grâce du Rédempteur, et non par mes propres forces. Je ne veux point m'attribuer une santé que je n'ai pas encore, parce que je prie le médecin de me la rendre. Vous, au contraire, vous vous posez en défenseur de la nature, et plût à Dieu que vous le fussiez en réalité, vous n'auriez pas recours à des mensonges, pour soutenir qu'elle est bien portante, mais vous prieriez le divin médecin de lui rendre la santé qu'elle n'a pas ; tandis qu'en vous posant en défenseur, ou plutôt en ennemi de la nature, vous paraissez faire honneur au Créateur de ce qu'elle est exempte d'infirmités, et vous empêchez le Sauveur de guérir ses langueurs. Celui qui l'a créée la guérit. Elle est elle-même l'auteur de sa chute, lui seul est l'auteur de sa réparation. Voilà la foi, voilà la vérité, voilà le fondement de la foi chrétienne, un homme d'un côté et un homme de l'autre, un homme qui détruit, un homme qui relève, l'un qui renverse, l'autre qui rétablit. L'homme est tombé pour n'être pas demeuré en Dieu, il est relevé par Celui qui n'est pas tombé. L'homme est tombé dans l'abîme, pour avoir abandonné Celui qui demeure inébranlable, et Celui qui demeure est descendu vers lui pour l'en retirer.

CHAPITRE V. — *Ce qu'il faut faire dans cette lutte de la chair et de l'esprit.* — 6. Si donc la chair convoite contre l'esprit, et que vous ne fassiez pas ce que vous voulez, parce que vous voulez, mais en vain, réprimer entièrement ses désirs, tenez au moins votre volonté attachée à la grâce du Seigneur, et persévérez. A l'aide de son secours, dites-lui cette prière que vous avez chantée : « Dirigez mes pas selon votre parole, et ne souffrez pas que je sois dominé par aucune iniquité. » Que signifient ces paroles : Que je sois dominé par aucune iniquité? Ecoutez l'Apôtre : « Que le péché ne règne point dans votre corps mortel, en sorte que vous obéissiez à ses convoitises. » Qu'est-ce à dire qu'il ne règne pas? « en sorte que vous obéissiez à ses convoitises. » Il ne dit pas : N'ayez pas de mauvais désirs. Comment ne pas avoir de mauvais désirs dans cette chair mortelle, où la chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair? Faites donc ce que vous dit l'Apôtre : « Que le péché ne règne point dans votre corps mortel, en sorte que vous obéissiez à ses convoitises. » Si ces désirs se font sentir, n'y obéissez point, et ne vous laissez point dominer par l'iniquité. « N'abandonnez point non plus vos membres au péché, comme des instruments d'iniquité. » (*Ibid.*, 13.) Que vos membres ne deviennent point des instruments d'iniquité, et ne vous laissez dominer par aucune injustice. Mais cela même, que vos membres ne deviennent point des instruments d'iniquité, pouvez-vous l'obtenir par vos propres

a calumniis hominum, et custodiam legem tuam. » (*Psal.* CXVIII, 134.) Custodiam per redemptionem tuam, non per potestatem meam. Ideo mihi sanitatem, quam nondum habeo, non arrogo ; quia medicum rogo. Tu autem naturæ defensor ; quod utinam esses, non quasi sanæ defensionem falsam adhiberes, sed pro nondum sana medicum rogares : nunc vero tu naturæ defensor, vel potius oppugnator, dum quasi de natura sana laudas Creatorem, excludis a languida Salvatorem. Qui creavit, sanat ; ruentem per se ipsam, levat per se ipsum. Ipsa fides est, ipsa veritas, hoc est Christianæ fidei fundamentum : Unus et unus : unus homo per quem ruina, alius homo per quem structura : per illum ruina, per hunc structura. Cecidit qui non mansit, erigit qui non cecidit. Ruit ille quia dimisit manentem, manens ille descendit ad jacentem.

CAPUT V. — *In lucta carnis et spiritus quid faciendum.* — 6. Si ergo concupiscit caro adversus spiritum, ut in hoc ipso non quod vis agas, quia vis ut non concupiscat, et non potes ; tene saltem in gratia Domini voluntatem, et in ejus adjutorio persevera : dic ei quod cantasti : « Gressus meos dirige secundum verbum tuum, et ne dominetur mihi omnis iniquitas. » Quid est, « ne dominetur mihi omnis iniquitas? » Audi Apostolum : Non regnet peccatum in vestro mortali corpore. (*Rom.*, VI, 12.) Quid est : Non regnet? Ad obediendum desideriis ejus. Non dixit : Noli habere desideria mala. Quomodo enim in hac carne mortali, ubi caro concupiscit adversus spiritum, et spiritus adversus carnem, non habeo desideria mala? Illud ergo fac : « Non regnet peccatum in vestro mortali corpore ad obediendum desideriis ejus. » Et si sunt desideria, non eis obediatur, ne iniquitas dominetur. Nec exhibeatis membra vestra arma iniquitatis peccato. (*Ibid.*, 13.) Non fiant membra tua arma iniquitatis, et non dominetur tibi omnis iniquitas. Sed etiam hoc, ut non fiant membra tua arma iniquitatis, numquid tu tibi viribus tuis præstas? Hoc ipsum, inquam, hoc ipsum

forces? Je vous le demande, pouvez-vous, de vous-même, empêcher que vos membres ne deviennent des instruments d'iniquité? Lorsqu'ils ne prêtent pas des armes à l'iniquité, l'iniquité est dans vos membres; il est vrai, elle se révèle par ses désirs criminels, mais elle n'y règne point. Comment peut-elle régner sans armes? Une partie de vous-même, votre corps, la concupiscence s'appuyant sur la faiblesse de votre chair, se révolte contre vous. Cette faiblesse est un tyran, si vous voulez triompher de cette tyrannie, appelez de vos vœux la domination légitime du Christ.

7. Je sais ce que vous allez m'opposer ou ce que vous vous dites en ce moment à vous-même : Qui que vous soyez qui ressentez cette lutte et qui m'écoutez, je sais le langage intérieur que vous tient l'iniquité, car vous êtes toujours sous le joug de l'iniquité tant que vous ne reconnaissez point le prix de votre rédemption. Je sais ce que vous vous dites à vous-même. Ma chair excite en moi des désirs contraires à ceux de l'esprit, elle désire commettre l'adultère, mais je n'y consens point, ni je ne cède ni je ne m'arrête à ces désirs; non-seulement je ne fais pas ce qu'elle me suggère, mais je n'y donne même pas mon consentement, non-seulement je ne commets pas l'acte extérieurement, mais je défends à mon esprit de suivre la chair dans sa révolte. Quoi! je consentirai à sa rébellion, je céderai à ses violences? Non jamais. Ainsi aucune iniquité ne domine en moi. Voilà la vérité.

Chapitre VI. — *L'ennemi de la grâce est condamné par la prière de l'Eglise.* — Rendez grâce, s'il en est ainsi, à celui qui vous a fait cette grâce. Ne vous l'attribuez point, vous perdriez ce que vous avez reçu et vos prières seraient sans effet. Ne craignez-vous pas cet oracle : « Dieu résiste aux superbes, et il donne sa grâce aux humbles? » (*Jacq.*, IV, 6.)

8. Est-ce donc à vous-même que vous devez de n'être dominé par aucune iniquité? Si votre présomption est fondée, pourquoi faisons-nous cette prière à Dieu : « Ne souffrez point que je sois dominé par aucune iniquité? » Avez-vous, oui ou non, chanté aujourd'hui ces paroles? Vous étiez ici lorsque nous disions tous : « Dirigez mes pas selon votre parole, et ne souffrez pas que je sois dominé par aucune iniquité. » Vous étiez ici, vous avez chanté ces paroles, je ne crois pas que vous puissiez le nier. Vous avez donc chanté au milieu du peuple de Dieu et vous avez fait à Dieu cette prière : « Dirigez mes pas selon votre parole, et ne souffrez pas que je sois dominé par aucune iniquité. » Si vous avez vous-même ce pouvoir, pourquoi le demander avec moi? Je vous entends faisant cette prière, implorant du secours, je vous surprends prenant de la peine; écoutons donc ensemble celui qui nous dit : « Venez à moi, vous tous qui prenez

quod non fiant membra tua arma iniquitatis, tu tibi præstas viribus tuis? Cum enim non fiunt membra tua arma iniquitatis, est quidem iniquitas in membris tuis, in desideriis illicitis, sed non regnat. Quomodo regnat, qui arma non habet? Pars tua, caro tua, concupiscentia carnis tuæ languore rebellat adversus te. Languor iste tyrannus est : si vis te tyranni esse victorem, Christum invoca imperatorem.

7. Nam scio quid mihi eras dicturus, vel quid apud te ipsum modo dicas. Quisquis talis hic es, et audis me, scio quid tibi intus loquatur iniquitas. Adhuc enim sub jugo es iniquitatis, quando non agnoscis pretium Redemptoris. Scio quid tibi dicas. Ecce concupiscit caro mea adversus spiritum meum, concupiscit adulterium; sed non consentio, non annuo, non decerno : non solum non ago, sed nec agere consentio : non solum foris per carnem non perpetro, sed nec ipsa mente (*a*) sequor rebellantem. Consentio repugnanti, cedo luctanti? Non facio. Ecce non dominatur mihi omnis iniquitas. Ita est, verum est.

Caput VI. — *Gratiæ hostem revincit Ecclesiæ precatio.* — Gratias age, si ita est, ei qui tibi donavit ut ita sit. Noli tibi hoc arrogare, ne perdas quod accepisti, et incipias frustra rogare. Non times, Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam? (*Jac.*, IV, 6.)

8. Ergo tu tibi præstas, ut non dominetur tibi omnis iniquitas? Si vera est tua ista præsumptio, vana est nostra oratio, ubi dicimus Deo : « Non dominetur mihi omnis iniquitas. » Cantasti verba ista hodie, an non? Hic eras, quando omnes dicebamus, « Gressus meos dirige secundum verbum tuum, et ne dominetur mihi omnis iniquitas? » Hic eras, cantasti verba ista, puto te non negaturum. Ergo cantasti in populo Dei, et rogasti Deum, dicens : « Gressus meos dirige secundum verbum tuum, et ne dominetur mihi omnis iniquitas. » Si tibi hoc præstabas, quare mecum rogabas? Teneo precantem, teneo invocantem, convinco laborantem : simul ergo audiamus dicentem : Venite ad me omnes qui labo-

(*a*) Fossatensis Ms. *sed nec ipsa mente sequor. Rebellanti non consentio, repugnanti non cedo, luctanti non faveo. Ecce non dominatur*, etc.

de la peine. » (*Matth.*, XI, 28.) Ecoutons l'appel qu'il nous fait et venons. Qu'est-ce à dire : Venons? Avançons par la foi, approchons-nous par l'action de grâces, et arrivons à lui par la persévérance. Venons à celui qui nous a dit : « Venez à moi, vous tous qui prenez de la peine. » Vous prenez de la peine, j'en prends également ; écoutons-le, allons à lui; pourquoi ces contestations entre nous? Entendons tous les deux son appel, puisque tous deux nous gémissons sous le fardeau qui nous accable; pourquoi disputer entre nous, est-ce pour fermer l'oreille au médecin qui nous appelle? O infirmité déplorable! Le médecin appelle le malade, et le malade se livre à de vaines disputes. Ecoutez ce qu'il vous dit en vous appelant : « Venez à moi, vous tous qui êtes chargés. » Comment êtes-vous chargés, si ce n'est sous le fardeau de vos péchés; si ce n'est sous le joug de l'iniquité qui exerce sur vous un tyrannique empire? « Venez donc à moi, vous tous qui prenez de la peine et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. » C'est moi qui vous ai créés, c'est moi qui vous soulagerai; « oui c'est moi qui vous soulagerai, car sans moi vous ne pouvez rien faire. » (*Jean*, XV, 5.)

Chapitre VII. — *Jésus-Christ maître de l'humilité.* — 9. Comment est-ce que je vous soulagerai? « Prenez mon joug sur vous et apprenez de moi. » (*Matth.*, XI, 29.) Qu'apprendrons-nous de vous, Seigneur? Nous savons que vous êtes le Verbe qui étiez dans le commencement, le Verbe Dieu, le Verbe qui était en Dieu, nous savons que toutes choses ont été faites par vous, les visibles comme les invisibles. Que pouvons-nous donc apprendre de vous? Car nous qui sommes vos disciples nous ne devons point, à votre exemple, créer un autre monde, comme les disciples d'un artisan et d'un ouvrier agissent à l'exemple de leur maître. Vous avez créé un seul monde, vous avez fait le ciel et la terre, vous avez multiplié dans l'un comme dans l'autre les créatures et les ornements qui l'embellissent. Qu'apprendrons-nous de vous? Apprenez de moi cette leçon, me dit-il. J'étais au commencement Dieu dans le sein de Dieu, et je vous ai créé, ce n'est pas la leçon que vous devez apprendre de moi; mais je suis devenu moi-même ce que j'ai fait, pour ne point laisser périr mon œuvre. Et comment suis-je devenu ce que j'ai fait? « Il s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave, il s'est rendu semblable aux hommes, et il a été reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui. » (*Philip.*, II, 7, etc.) « Il s'est humilié lui-même, » voilà ce que vous devez apprendre de moi. « Il s'est humilié lui-même, » dit l'Apôtre. « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » Je ne vous enseigne pas cette leçon, nous dit-il, comme si vous aviez jamais eu la nature de Dieu, et que ce ne fût point pour vous une usurpation de vous égaler à Dieu. Ce privilége n'appartenait qu'à un seul, celui-là seul pouvait se l'attribuer

ratis. (*Matth.*, XI, 28.) Audiamus et veniamus. Quid est : Veniamus? Credendo proficiamus, gratias agendo (*a*) accedamus, perseverando perveniamus. Veniamus ad eum qui dicit : venite ad me omnes qui laboratis. Et tu laboras, et ego laboro : illum audiamus, ad illum veniamus, inter nos quare litigamus? Ambo audiamus, quia ambo laboramus : quare inter nos litigamus? an ut medicum vocantem non audiamus? O infelix infirmitas! ad se vocat medicus, et litibus occupatur ægrotus. Vide quid dicat vocando : « Venite ad me omnes qui laboratis. » Ubi laboratis, nisi sub sarcinis peccatorum, nisi sub jugo malæ dominæ iniquitatis? « Venite ergo ad me omnes qui laboratis, et onerati estis, et ego vos reficiam. » Ego qui feci, reficiam. Ego, inquit, vos reficiam : quia sine me nihil potestis facere. (*Joan.*, XV, 5.)

Caput VII. — *Christus magister humilitatis.* — 9. Quomodo vos reficiam? Tollite jugum meum super vos, et discite a me. (*Matth.*, XI, 29.) Quid discimus a te? Novimus te, Domine, in principio Verbum, Verbum Deum, Verbum apud Deum : omnia per te facta novimus, quæ videmus, et quæ non videmus. Quid discimus a te? Non enim alium mundum discipuli tui, tanquam discipuli artificis et fabricatoris, condituri sumus. Unum mundum condidisti, cœlum et terram fecisti : utrumque suis creaturis ornamentisque illustrasti. Quid a te discimus? Discite, inquit, a me. Cum essem in principio Deus apud Deum, creavi vos; hoc nolo discatis a me : sed factus sum quod feci, ne periret quem feci. Unde sum factus quod feci? « Semetipsum exinanivit, formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo, » (*Philip.*, II, 7, etc.) « humiliavit semetipsum. » Hoc discite a me. « Humiliavit enim semetipsum, inquit. Discite a me, quoniam mitis sum, et humilis corde. » Non enim, inquit, hoc vos doceo, quasi in forma Dei aliquando fuissetis, non rapinam arbitrantes esse vos æquales Deo. Illi

(*a*) Am. Er. et plerique Mss. *accipiamus*.

sans usurpation qui le possédait par nature. Il est né du Père, parfaitement égal au Père. Et cependant qu'a-t-il fait pour vous? « Il s'est anéanti lui-même jusqu'à prendre la forme d'esclave, il s'est rendu semblable aux hommes, et il a été reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui. » C'est pour vous qu'un Dieu s'est fait homme, et vous qui êtes homme, vous ne voulez pas reconnaître ce que vous êtes. Pour vous il s'est fait homme sans péché, et vous ne voulez pas reconnaître que vous êtes un homme pécheur pour venir à lui qui a dit : « Venez à moi vous qui prenez de la peine et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. »

Chapitre VIII. — *Comment le joug du Christ est doux.* — 10. « Prenez mon joug sur vous. » (*Matth.*, xi, 28.) Avez-vous pris ce joug? Vous en êtes-vous chargés? Sentez-vous celui que vous portez? Sentez-vous que vous avez un guide? Vous me dites : J'ai pris ce joug. Encore une fois sentez-vous que vous avez un cavalier, sentez-vous que vous avez un guide? Je le sens, me répondez-vous. Dites-lui donc : « Dirigez mes pas selon votre parole. » C'est lui qui vous dirige sous son joug et sous son fardeau. Pour vous rendre son fardeau plus léger et son joug plus doux, il vous a inspiré son amour; ce joug est doux pour celui qui aime, mais pour celui qui n'aime pas il est dur et pesant, car c'est le Seigneur qui répand cette douceur. Mais parce que vous êtes venu en entendant ces paroles : « Venez à moi, » prétendriez-vous vous attribuer le mérite d'avoir répondu à cette invitation? Je suis venu vers lui, dites-vous, par l'usage de mon libre arbitre, par la force de ma volonté. Pour me récompenser d'être venu, il m'a soulagé, il m'a réparé, il m'a imposé son joug plein de douceur, en me donnant son amour, il a rendu plus léger le fardeau qu'il impose au cœur qui l'aime et le chérit. Voilà tout ce qu'il a fait en moi, mais parce que j'ai fait les premiers pas vers lui. Ainsi vous êtes persuadé que c'est à vous-même que vous devez d'être venu le trouver? Cependant qu'avez-vous que vous n'ayez reçu? (I *Cor.*, iv, 7.) Comment êtes-vous venu? C'est la foi qui a dirigé vos pas, mais vous n'êtes pas encore parvenu au terme. Nous sommes encore dans la voie, nous y marchons, mais nous ne sommes pas encore arrivés. « Servez le Seigneur avec crainte, et réjouissez-vous en lui avec tremblement, de peur que le Seigneur ne s'irrite et que vous ne perdiez la voie de la justice. » (*Ps.* ii, 11, 12.) Craignez qu'en vous attribuant le mérite d'avoir trouvé la voie droite, vous ne veniez à la perdre par votre présomption. J'y suis entré dites-vous par l'usage de mon libre arbitre, je suis venu par la seule force de ma volonté. Pourquoi vous enfler? pourquoi vous gonfler d'orgueil? Voulez-vous être convaincu que c'est lui qui vous a fait encore cette

uni proprium erat, illi rapina non erat, cui natura (*a*) inerat. In Patris æqualitate natus est de Patre. Quid tamen fecit propter te? « Semetipsum exinanivit, formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo. » Ecce propter te Deus factus est homo, et non te vis agnoscere, cum sis homo? Ecce propter te factus est homo sine peccato, et non vis te agnoscere cum peccato? ut venias ad illum qui ait : Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego vos reficiam.

Caput VIII. — *Jugum Christi unde suave.* — 10. Tollite jugum meum super vos. (*Matth.*, xi, 28.) Tulisti hoc jugum? Tulisti? Sentis te habere sessorem? Tulisti hoc jugum? Dicis : Tuli. Sentis te habere sessorem? Sentis te habere rectorem? Sentio, inquis. Illi ergo dic : « Gressus meos dirige secundum verbum tuum. » Regit te sub jugo suo, et sub sarcina sua. Ut enim sarcina ejus sit tibi levis et jugum ejus suave, ille tibi amorem inspiravit. Amanti, suave est; non amanti, durum est. Amanti, suave est : Dominus dedit suavitatem. (*Psal.* lxxxiv, 13.) An forte quia vel venisti, audiens : Venite ad me, hoc ipsum tibi arrogare intendis, quia venisti? Ecce, inquis, veni ad illum arbitrio meo, voluntate mea. Quia veni, reficit me : quia veni, jugum suum imponit mihi suave; qui dat amorem, sarcinam suam levem imponit mihi amanti et diligenti : hæc omnia fecit in me; sed quia veni ad eum. Ergo hoc sapis, quia venisti, tu tibi hoc præstitisti? Quid enim habes, quod non accepisti? (I *Cor.*, iv, 7.) Quomodo venisti? Credendo venisti : sed nondum pervenisti. Adhuc in via sumus, venimus, sed nondum pervenimus. « Servite Domino in timore et exsultate ei cum tremore; ne quando irascatur Dominus, et pereatis de via justa. » (*Psal.* ii, 11 et 12.) Time, ne cum tibi arrogas quia inventa est a te via justa, ipsa arrogantia pereas de via justa. Ego, inquit, veni, arbitrio meo veni, voluntate mea veni. Quid turgescis? quid tumescis? Vis nosse quia et hoc

(*a*) Aliquot Mss. *cui natura erat.*

grâce? Ecoutez ce qu'il vous dit en vous appelant : « Nul ne vient à moi, si mon Père qui m'a envoyé ne l'attire. » (*Jean*, VI, 44.) Tournons-nous donc vers le Seigneur, etc.

SERMON XXXI.

Sur ces paroles du Psaume CXXV : *Ceux qui sèment dans les larmes*, etc.

CHAPITRE PREMIER. — *Tous les chrétiens doivent semer dans les larmes.* — 1. Le psaume que nous venons de chanter en l'honneur de Dieu, paraît convenir aux saints martyrs; mais si nous sommes les membres de Jésus-Christ, comme nous devons l'être en effet, nous comprendrons qu'il s'applique également à nous tous : « Ceux qui sèment dans les larmes, moissonneront dans l'allégresse. Ils marchaient et s'en allaient en pleurant, jetant la semence, mais ils reviendront avec des transports de joie, en portant les gerbes de leur moisson. » (*Ps.* CXXV, 5, 6.) Où vont-ils, et d'où viennent-ils? pourquoi sèment-ils dans les larmes? quelles sont ces semences? quelles sont leurs gerbes? Ils vont à la mort, et ils reviennent de la mort. Ils y vont en naissant, ils en reviennent en ressuscitant. Ils sèment les bonnes œuvres, ils moissonnent des récompenses éternelles. Nos semences sont donc toutes les bonnes œuvres que nous faisons; nos gerbes, la récompense que nous recevrons à la fin. Mais si ces bonnes semences sont les bonnes œuvres, pourquoi sont-elles accompagnées de larmes, puisque Dieu aime celui qui donne avec joie? (II *Cor.*, IX, 7.)

2. Considérez d'abord ici, mes très-chers frères, comment ces paroles s'appliquent surtout aux bienheureux martyrs. Quel sacrifice peut être comparé au leur, puisqu'ils se sont sacrifiés eux-mêmes, comme le dit l'apôtre saint Paul : « Je me sacrifierai moi-même pour le salut de vos âmes. » (II *Cor.*, XII, 15.) Ils se sont sacrifiés eux-mêmes en confessant Jésus-Christ et en accomplissant, par sa grâce, cette recommandation des Livres saints : « Etes-vous assis à une grande table, sachez que vous devez en préparer une semblable. » (*Eccl.*, XXXI, 12.) Quelle est cette grande table? N'est-ce pas celle où nous recevons le corps et le sang de Jésus-Christ? Que signifient ces paroles : « Sachez que vous devez en préparer une semblable? » Saint Jean nous en donne l'explication lorsqu'il nous dit : « De même que Jésus-Christ a donné sa vie pour nous, nous devons aussi donner notre vie pour nos frères. » (I *Jean*, III, 16.) Voilà ce qu'ont sacrifié les martyrs.

CHAPITRE II. — *Les souffrances et la récompense des martyrs ont été prédites dans ce psaume. — Chrétiens faibles qui sèment dans*

præstitum est tibi? Ipsum audi vocantem : Nemo venit ad me, nisi Pater, qui me misit, traxerit eum. (*Joan.*, VI, 44.) Conversi ad Dominum, etc.

SERMO XXXI [a].

De verbis Psalmi CXXV : *Qui seminant in lacrymis*, etc.

CAPUT PRIMUM. — *Seminare in lacrymis omnium est Christianorum.* — 1. Psalmus qui cantatur Domino, videtur sanctis martyribus convenire : sed si membra Christi sumus, sicut esse debemus, ad omnes nos pertinere intelligamus. « Qui seminant in lacrymis, in gaudio metent. Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua : venientes autem venient cum exsultatione, portantes manipulos suos. » (*Psal.* CXXV, 5.) Quo euntes, et unde venientes? Quid seminantes in lacrymis? quæ sunt semina? qui manipuli? Euntes in mortem, venientes a morte. Euntes nascendo, venientes resurgendo. Seminantes opera bona, metentes mercedem æternam. Semina ergo sunt nostra, quidquid boni fecerimus; manipuli nostri, quod in fine recipiemus. Si ergo bona sunt semina, bona opera, quare cum lacrymis, cum hilarem datorem diligat Deus? (II *Cor.*, IX, 7.)

2. Hic primum videte Carissimi, quomodo maxime ad beatos Martyres verba ista pertineant. Nulli enim tantum impenderunt, quam illi qui se ipsos impenderunt : sicut dicit apostolus Paulus : Et ipse impendar pro animabus vestris. (II *Cor.*, XII, 15.) Impenderunt enim se ipsos confitendo Christum, et implendo in ejus adjutorio quod dictum est : Ad mensam magnam sedisti, scito quoniam talia te oportet præparare. (*Eccli.*, XXXI, 12.) Quæ est magna mensa, nisi unde accipimus corpus Christi et sanguinem? Quid est : Scito quoniam talia te oportet præparare; nisi quod beatus Joannes exponit : « Sicut Christus pro nobis animam suam posuit, sic et nos debemus pro fratribus animas ponere? » (I *Joan.*, III, 16.) Ecce quantum impenderunt.

CAPUT II. — *Martyrum passio et merces in Psalmo prædicta. — Infirmiores Christiani quidam in lacrymis seminantes.* — Sed numquid perierunt, quando se-

(a) Alias de Sanctis XLV.

les larmes. — Mais ont-ils donc péri sans retour eux qui ont reçu du Seigneur l'assurance qu'un cheveu de leur tête ne tomberait pas sans sa permission? Quoi! la main périrait, quand le moindre poil reste intact? La tête périrait, quand les cheveux sont épargnés? L'œil serait perdu quand la paupière est sauvée? C'est donc après avoir reçu cette grande assurance que les martyrs se sont sacrifiés eux-mêmes. Semons donc de bonnes œuvres, tandis qu'il en est temps, en nous rappelant ses paroles de l'Apôtre: « Celui qui sème peu, moissonnera peu. » (II *Cor.*, IX, 6.) Pendant que nous en avons le temps, nous dit-il, faisons du bien à tous, mais sans nous lasser jamais, mais principalement aux serviteurs de la foi. (*Gal.*, VI, 10.) Et ces autres : « Ne nous lassons point de faire le bien, car nous moissonnerons dans le temps. » Celui qui néglige de semer n'aura point part aux joies de la moisson.

3. Mais pourquoi donc semer dans les larmes puisque toutes nos bonnes œuvres doivent être faites dans la joie? On peut dire, sans doute, des martyrs, qu'ils ont semé dans les larmes, car ils ont combattu courageusement et supporté de grandes tribulations. C'est pour les consoler dans leurs larmes que le Christ les a personnifiés en lui-même et qu'il a dit : « Mon âme est triste jusqu'à la mort. » (*Matth.*, XXVI, 38.) Cependant, mes frères, il me semble que notre chef compatissait alors à ses membres plus faibles, voulant ainsi prévenir le désespoir et le trouble que les approches de la mort jettent dans notre nature fragile, et qui pourraient leur faire dire qu'ils étaient délaissés de Dieu, car s'ils étaient sûrs de lui appartenir, ils seraient transportés de joie. Voilà pourquoi Jésus-Christ a voulu dire le premier : « Mon âme est triste jusqu'à la mort; mon Père, si c'est possible, que ce calice s'éloigne de moi. » Qui fait cette prière? quelle puissance? quelle faiblesse? Ecoutez ce qu'il dit : « J'ai le pouvoir de donner ma vie, et j'ai le pouvoir de la reprendre; nul ne me l'ôte, mais je la donne de moi-même et je la reprends de nouveau. » (*Jean*, X, 17, 18.) Cette puissance était triste lorsqu'elle faisait ce qu'elle n'aurait point fait si elle ne l'avait voulu. Car, sa mort était un acte de puissance et non l'effet de la faiblesse; s'il est mort c'est parce qu'il l'a voulu, et non parce que les Juifs ont été plus forts que lui. Il a donc personnifié en lui la faiblesse des membres de son corps, et c'est de ces membres plus faibles qu'il a été dit : « Ceux qui sèment dans les larmes, moissonneront dans la joie. » On ne peut dire, en effet, que ce grand prédicateur de Jésus-Christ semait dans les larmes lorsqu'il disait : « Pour moi, je suis près d'être immolé, et le temps de ma mort approche. J'ai

curitatem a Domino etiam de capillo acceperunt? Perit manus, ubi non perit pilus? Perit caput, ubi non perit capillus? Ubi non perit palpebra, perit oculus? Hac ergo accepta magna securitate, impenderunt se ipsos. Operibus ergo bonis seminemus, cum tempus est, dicente Apostolo : Qui parce seminat, parce et metet. (II *Cor.*, IX, 6.) « Infatigabiles, inquit, cum tempus habemus operemur bonum ad omnes, maxime autem ad domesticos fidei. » (*Gal.*, VI, 10.) Et iterum : « Bonum, inquit, facientes non deficiamus; tempore enim suo metemus (*a*). » Qui defecerit in semine, non gaudebit in messe.

3. Quare ergo in lacrymis, cum omnia bona opera nostra habere debeant hilaritatem? Et quidem de Martyribus dici potest, quia cum lacrymis seminaverunt. Fortiter enim certaverunt, et in magnis tribulationibus fuerunt. Nam ut eorum lacrymas Christus consolaretur, transtulit eos et transfiguravit eos in se, et dixit : Tristis est anima mea usque ad mortem. (*Matth.*, XXVI, 38.) Verumtamen, Fratres mei, videtur mihi, quod caput nostrum infirmioribus suis membris compassum est, ne de se forte membra infirma desperarent, et sicut est humana fragilitas, morte propinquante perturbarentur, et dicerent non se ad Deum pertinere; nam si pertinerent, gauderent. (*b*) Ideo prius Christus dixit : Tristis est anima mea usque ad mortem. Pater si fieri potest, transeat a me calix iste. Quis hoc dicit? quæ potestas, quæ infirmitas? Audite quæ dicit : « Potestatem habeo ponendi animam meam, et potestatem habeo iterum sumendi eam : Nemo tollet eam a me, sed ego pono eam, et iterum sumo eam. » (*Joan.*, X, 18.) Hæc potestas tristis erat, quando faciebat quod non faceret, nisi voluisset. Potestate enim fecit, non conditione; quia ipse voluit, non quia Judæus potuit. Transfiguravit ergo in se infirma membra corporis sui. Et forte de illis dictum est : « Qui seminant in lacrymis, in gaudio metent : » id est, de infirmioribus. Non enim in lacrymis seminabat ille ipsius Christi magnus præco, quando dicebat : « Ego enim immolor, et tempus meæ resolutionis instat. Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi : de cæ-

(*a*) Quidam libri addunt hic : *non deficientes :* sed male, pro hoc enim Augustinus in altero versu posuit : *Infatigabiles.* — (*b*) Ita Mss. Editi vero : *Prius ergo Christus sub persona Martyrum dixit.*

combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. Il ne me reste qu'à attendre la couronne de justice, la couronne formée par les gerbes de la moisson. « Il ne me reste plus qu'à attendre la couronne de justice, que le Seigneur, comme un juste juge, me donnera en ce grand jour. » (II *Tim.*, IV, 6, etc.) C'est-à-dire il me donnera de recueillir la moisson de la semence que j'ai répandue pour lui. Ce langage, mes frères, autant que nous pouvons le comprendre, n'est pas le langage de la douleur, mais celui de la joie. Croyez-vous qu'en parlant ainsi, l'Apôtre fût dans les larmes? Ne ressemblait-il pas bien plutôt à celui qui donne avec joie et qui est aimé de Dieu? Appliquons donc aux faibles ces paroles, afin que ceux qui sèment dans les larmes ne perdent point l'espérance. Ils sèment maintenant dans les larmes, il est vrai ; mais la douleur et les gémissements passeront, et à une tristesse, qui ne dépassera point les limites de cette courte vie, succédera une joie sans fin.

CHAPITRE III. — *Comment tous les hommes sèment dans les larmes.* — 4. Cependant, mes très-chers frères, voici comment il me semble qu'on peut appliquer à tous les hommes ces paroles : « Ceux qui sèment dans les larmes, moissonneront dans la joie. Ils marchaient et s'en allaient en pleurant jetant la semence, mais ils reviendront avec des transports de joie, en portant les gerbes de leur moisson. » Ecoutez-moi, je vais essayer, avec la grâce de Dieu, d'appliquer à tous les hommes ces paroles : « Ils marchaient et s'en allaient. » Nous marchons depuis notre naissance. Qui s'arrête dans la vie? Qui n'est forcé de marcher depuis qu'il est entré dans la voie? Un enfant vient de naître; il marche à mesure qu'il croît en âge, et la mort seule met un terme à cette marche incessante. C'est alors qu'a lieu le retour dans l'allégresse. Qui n'arrose de larmes, en effet, cette triste voie, où l'enfant lui-même n'entre qu'en pleurant? Cet enfant qui vient de naître sort de la prison étroite du sein maternel pour entrer dans ce vaste espace du monde ; il passe des ténèbres à la lumière ; mais dans ce passage des ténèbres à la lumière, il peut bien pleurer, il ne peut rire. Telle est, en effet, cette vie que la joie y est trompeuse et vous laisse toujours craindre un écueil, et que dans l'affliction vous demandez à Dieu d'en être délivré, et cependant la tribulation qui passe ne fait que céder la place à une autre tribulation. Les hommes se livrent à la joie, ils s'abandonnent aux pleurs, et le sujet de leur joie est aussi déplorable que le sujet de leurs larmes. L'un pleure la perte qu'il a faite, l'autre le malheur qui l'accable parce qu'il est dans les fers; un autre enfin pleure la mort d'une personne qui lui était des plus chères; celui-ci s'afflige d'une chose, celui-là d'une autre. Et le juste, quel est le sujet de ses larmes? D'abord tous ces hommes qu'il voit pleurer de la sorte, car c'est à juste titre qu'il déplore tant

tero superest mihi corona justitiæ, » corona de manipulis. « Superest, inquit, mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die justus judex : » (II *Tim.*, IV, 6, etc.) quasi diceret : Reddet mihi messem, cui me ipsum impendo sementem. Hæc verba, quantum intelligimus, Fratres, exsultantis sunt, non plorantis. Numquid quando ista dicebat, in lacrymis erat? Nonne similis erat hilari datori, quem diligit Deus? Ad infirmos ergo referamus hæc verba, ut nec ipsi desperent qui in lacrymis seminarunt : quia etsi seminarunt in lacrymis, transiet dolor et gemitus; transit tristitia cum fine, et venit lætitia sine fine.

CAPUT III. — *Quo modo seminant omnes in lacrymis.* — 4. Verumtamen Carissimi, ecce quomodo mihi videtur ad omnes pertinere quod dictum est : « Qui seminant in lacrymis, in gaudio metent. Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua : venientes autem venient cum exsultatione, tollentes manipulos suos. » Audite si, adjuvante Domino, explicare potuero, quemadmodum ad omnes pertineat : « Euntes ibant et flebant. » Ex quo nascimur imus. Quis enim stat? Quis non ex quo viam intravit, cogitur ambulare? Infans natus est, crescendo ambulat : mors finis est. (*a*) Inde jam veniendum est, sed cum exsultatione. Quis enim non hic plorat in via ista mala, quando ipse infans inde incipit? Utique infans quando nascitur, de angustiis uteri in hujus mundi latitudinem funditur, de tenebris procedit ad lucem : et tamen de tenebris veniens ad lucem, plorare potest, ridere non potest. [(*b*) Est enim vita ista, ut quando gaudetur hic, time ne fallat; quando hic ploratur, roga ut evadas : et transit tribulatio, et venit tribulatio.] Et rident homines, et plorant homines : et quod rident homines, plorandum est. Sed plorat alius damnum suum, plorat alius pressuram suam, quia in carcere est constitutus; plorat alius quod amiserit mortuum aliquem carissimorum suorum : ille hinc, iste hinc. Justus unde? Primo de his omnibus : justus enim

(*a*) Sic aliquot Mss. Alii autem *In diem* : vel cum editis : *In die.* — (*b*) Mss. verba illa quæ ansulis concluduntur, non habent.

de larmes versées inutilement. Il pleure ceux qui pleurent, il pleure aussi ceux qui sont dans la joie ; car ceux qui pleurent les vanités de ce monde, versent des larmes stériles, et ceux qui s'en réjouissent, se livrent à une joie qui les perd. Tout est donc un sujet de larmes pour le juste, et il en verse de plus abondantes que les autres.

CHAPITRE IV. — *Les prières des justes sont accompagnées de gémissements.* — 5. « Mais ils reviendront avec joie en portant leurs gerbes dans leurs mains. » Voyez-vous donc l'homme juste dans la joie lorsqu'il fait une bonne œuvre ? Oui, sans doute, il est dans la joie, car Dieu aime celui qui donne avec joie. (I *Cor.*, IX, 6.) Quand donc verse-t-il des larmes ? Quand il recommande à Dieu ses bonnes œuvres par la prière. Le Psalmiste a voulu ici nous représenter les prières des saints, les prières des voyageurs, les prières de ceux que la fatigue abat dans cette route, les prières de ceux qui aiment, les prières de ceux qui gémissent, les prières de ceux qui soupirent après l'éternelle patrie, jusqu'à ce que la jouissance de cette patrie comble les désirs de ceux qui sont maintenant dans la tristesse. En effet, mes frères, tant que nous sommes dans ce corps, nous marchons loin du Seigneur. (II *Cor.*, V, 6.) Le voyageur ne peut désirer la patrie sans verser une larme. Si vous désirez ce que vous n'avez pas, versez donc des larmes, car comment pourrez-vous dire à Dieu : « Vous avez placé mes larmes sous vos yeux ? » (*Ps.* LV, 9.) « Mes larmes sont devenues le pain dont je me nourris jour et nuit. » (*Ps.* XLI, 4.) Elles ont été ma nourriture, elles ont consolé ma douleur, elles ont apaisé ma faim. « Mes larmes ont été ma nourriture jour et nuit. » Pourquoi? Parce qu'on me dit tous les jours : Où est ton Dieu ? Quel est le juste qui n'ait répandu de telles larmes? Celui qui n'en a point versé, ne s'est jamais attristé d'être voyageur sur la terre. Comment peut-il prétendre entrer dans la patrie, lui qui n'a point soupiré après elle lorsqu'il en était éloigné ? Est-ce qu'on ne nous dit pas tous les jours : Où est ton Dieu ? Apprenez, mes frères, apprenez à être du petit nombre ; soyez irréprochables dans votre vie, marchez dans la voie de Dieu, et mettez-vous dans l'esprit que c'est vous qui entendez ces paroles : « Où est ton Dieu? » Vous serez heureux si l'on vous fait cette question, malheureux, si vous la faites vous-mêmes. Lorsqu'en effet nous défendons la foi chrétienne et qu'on nous répond : Voici que le nom de Jésus-Christ est prêché partout, pourquoi les calamités se sont-elles multipliées ? n'est-ce pas nous dire : Où est ton Dieu? Celui qui entend ces paroles en gémit, parce que celui qui les dit se perd en faisant cette question.

CHAPITRE V. — *Les larmes des justes, comparées aux pleurs des pécheurs.* — 6. Les justes

plorat veraciter (a) plorantes steriliter. Plorat plorantes, plorat ridentes : quia et qui plorant de rebus vanis, inaniter plorant ; et qui rident de rebus vanis, malo suo rident. Ille ubique plorat, plus ergo ipse plorat.

CAPUT IV. — *Justorum orationes cum gemitu.* — 5. Sed « venient cum exsultatione, portantes manipulos suos. » Vides ergo hominem justum, cum facit opus bonum, hilarem esse? Ita plane hilarescit. Hilarem enim datorem diligit Deus. (I *Cor.*, IX, 6.) Quando ergo plorat? Quando bona opera sua orando commendat. Orationes sanctorum voluit commendare Psalmus, orationes peregrinantium, orationes in hac via laborantium, orationes amantium, orationes gementium, orationes æternæ patriæ suspirantium, donec ea visa satientur qui nunc in mœrore sunt constituti. Etenim, Fratres mei, quamdiu sumus in corpore, peregrinamur a Domino. (II *Cor.*, V, 6.) Non desiderat patriam peregrinatio sine lacryma. Si desideras quod non habes, funde lacrymas. Nam unde dicturus es Deo : Posuisti lacrymas meas in conspectu tuo? (*Psal.* LV, 9.) Unde dicturus es Deo : Factæ sunt mihi lacrymæ meæ panis die ac nocte? (*Psal.* XLI, 4.) Panis mihi factæ sunt : consolatæ sunt gementem, paverunt esurientem. « Factæ sunt mihi lacrymæ meæ panis die ac nocte? » Unde? Dum dicitur mihi quotidie : Ubi est Deus tuus? Quis justus non habuit istas lacrymas? Qui non habuit, peregrinum se esse non doluit. Qua fronte ad patriam venit, qui non absens suspiravit? Nonne quotidie nobis dicitur : Ubi est Deus tuus? Discite Fratres mei, discite de paucis esse. Bene vivite, ambulate viam Dei; et videte quia auditis : Ubi est Deus tuus? Felices eritis, cum hoc audieritis; infelices, si dixeritis. Quando enim defendimus fidem Christianam, et respondetur nobis : Ecce prædicatur ubique nomen Christi, quare abundant mala? quid aliud dicitur, nisi : Ubi est Deus tuus? Qui audit, gemit : quia qui dicit, perit.

CAPUT V. — *Lacrymæ piorum comparantur cum fletu impiorum.* — 6. Sunt lacrymæ piorum, sunt lacrymæ

(a) Lov. *plorat veraciter, non plorat steriliter :* repugnantibus cæteris libris editis et Mss.

versent donc des larmes, les saints en répandent également, comme l'attestent leurs prières. Le juste fait le bien, et il est dans la joie, il pleure pour obtenir de faire le bien, il pleure après l'avoir fait. C'est par ses larmes qu'il obtient la grâce des bonnes œuvres, c'est encore par les larmes qu'il assure le mérite de celles qu'il a faites. Les larmes des justes coulent donc fréquemment dans cette vie, couleront-elles encore dans la patrie? Et pourquoi les justes ne pleureront-ils plus dans la patrie? « Parce qu'ils reviendront dans la joie, en portant leurs gerbes dans leurs mains. » La félicité est enfin venue pour eux, les larmes doivent-elles encore reparaître? Quant à ceux dont les larmes ici-bas sont aussi vaines que la joie, emportés par la violence de leurs passions, ils gémissent quand ils sont victimes de la fraude, ils se réjouissent lorsqu'ils en sont les auteurs, ils arrosent aussi de leurs larmes le chemin de cette vie, mais on ne peut dire d'eux qu'ils reviendront dans l'allégresse. « Ils reviendront dans les transports de joie, en portant leurs gerbes dans leurs mains. » Que recueilleront ceux qui n'ont rien semé? Parlons plus juste, ils moissonneront, mais ce qu'ils ont semé. Ils ont semé des épines, ils moissonneront le feu; ils n'iront pas des larmes à la joie, comme les saints qui allaient et marchaient en pleurant, en répandant leur semence, mais qui reviendront dans la joie. Pour les pécheurs, les pleurs succéderont aux pleurs, à des pleurs mêlés de quelque joie, des pleurs sans aucun mélange de joie. Quel est en effet le sort qui les attend? Où vont-ils après la résurrection? Où vont-ils, si ce n'est dans ce lieu dont le Seigneur a dit : « Liez-lui les pieds et les mains, et jetez-le dans les ténèbres extérieures? » (*Matth.*, XXII, 13.) Et que leur arrivera-t-il ensuite? Seront-ils dans les ténèbres sans aucune douleur? Peut-être iront-ils comme à tâtons, mais sans souffrir? Ils ne verront point, mais sans être tourmentés? Loin de nous cette pensée. Non, ce ne sont pas seulement les ténèbres qui seront leur supplice, Dieu ne se contentera pas de leur ôter la vue de ce qui faisait leur joie sur la terre, il leur inflige encore un châtiment qui les fera gémir éternellement. Vous auriez peut-être méprisé ces ténèbres, vous, qui que vous soyez, qui menez une vie dissolue, qui, pour couvrir vos actions criminelles et vos infâmes adultères, recherchez soigneusement les ténèbres, loin de les avoir en horreur, et dont la joie n'est jamais plus vive, que lorsque les flambeaux sont éteints. Non, ce ne seront point de ces ténèbres où vous pourrez vous livrer à la joie, à l'allégresse, et vous plonger dans les plaisirs de la chair, non, telles ne seront point ces ténèbres. Quelles seront-elles donc? « Il y aura là des pleurs et des grincements de dents. » (*Ibid.*) Le bourreau frappera sans relâche, le coupable sera tourmenté sans discontinuité; le bourreau sera infatigable, le supplicié ne pourra

sanctorum, quas indicant orationes eorum. Bene operatur, et hilaris est : et plorat ut bene operetur : plorat quia bene operatus (*a*) est. Plorando exigit bonum opus, plorando commendat bonum opus quod fecit. Crebræ ergo sunt lacrymæ justorum, sed in ista via : numquid in patria? Quare non in patria? Quia « venientes venient in exsultatione, portantes manipulos suos. » Felicitas venit, numquid lacryma redit? Porro autem illi qui hic inaniter plorant, inaniter rident, cupiditatibus suis dissipati, quando fraudantur gemunt, quando fraudant exsultant : plorant et ipsi in via ista, plorant et ipsi; sed non in exsultatione. « Venientes autem venient in exsultatione, portantes manipulos suos.» Quid colligunt, qui nihil seminaverunt? Imo colligunt, sed quod seminaverunt : quia spinas seminaverunt, ignem colligunt; et eunt non de fletu ad risum, sicut sancti : « Euntes ibant, et flebant, mittentes semina sua, venientes autem venient in exsultatione : » illi a fletu ad fletum, a fletu cum risu ad fletum sine risu. Quid enim illis fiet? Quo eunt quando resurrexerint? Quo nisi quo Dominus dixit : Ligate illi manus et pedes, et projicite illum in tenebras exteriores? (*Matth.*, XXII, 13.) Age, quid postea? Tenebræ erunt, et dolor non erit? Forte palpabunt, sed non dolebunt? non videbunt, sed non cruciabuntur? Absit. Non solæ tenebræ erunt, non eis sola tollitur species qua gaudebant, sed datur etiam quod in æternum gemant. Ne contemneres enim tenebras, o quisquis es flagitiosus, qui soles propter tua mala facta, et propter lasciva adulteria non solum tenebras non horrere, sed quærere, qui soles plus gaudere quando lucerna exstinguitur : non tales tenebras habebis ubi gaudeas, ubi læteris, ubi te voluptatibus carnis oblectes, non sic erunt ipsæ tenebræ. Sed quomodo erunt? Ibi erit fletus et stridor dentium. (*Ibid.*) Tortor sine defectu, tortus sine defectu. Nec qui torquet, fatigatur; nec qui torquetur, moritur. Erunt ergo æternæ lacrymæ illis qui sic

(*a*) Lov. *operatus non est.* Abest *non* a cæteris libris.

mourir. Ceux qui ont vécu de la sorte pleureront donc éternellement, de même que les saints se réjouiront éternellement; « lorsqu'ils viendront dans l'allégresse, en portant leurs gerbes dans leurs bras, » car, au temps de la moisson ils diront à leur Seigneur : Seigneur, avec le secours de votre grâce, nous avons fait ce que vous avez commandé, donnez-nous ce que vous avez promis.

SERMON XXXII [1].

Sur le Psaume CXLIII : *De Goliath et de David, et du mépris du monde.*

CHAPITRE PREMIER. — *Salutaires remèdes que nous offrent les saintes Ecritures.* — 1. Notre Dieu et Seigneur, qui veut panser et guérir toutes les plaies de notre âme, nous a préparé, dans les saintes Ecritures qu'on vient de vous lire, des remèdes nombreux, qu'il tire de ses trésors, et que notre ministère nous fait un devoir d'appliquer à nos blessures, comme aux vôtres. Car, en nous présentant comme les serviteurs de ce grand Médecin, qui se sert de nous pour guérir les autres, nous ne prétendons pas n'avoir pas besoin nous-mêmes de guérison. Si nous tournons sincèrement nos regards vers lui, si nous nous abandonnons de tout notre cœur à ses soins, nous serons tous guéris. La lecture qu'on vous a faite aujourd'hui, contient un grand nombre de vérités aussi importantes qu'elles sont nécessaires. Tous les enseignements de la sainte Ecriture ont, il est vrai, ce caractère ; mais parmi ces vérités, il en est qui sont cachées plus profondément dans les Ecritures, pour exercer l'intelligence de ceux qui les approfondissent; d'autres au contraire sont à découvert, et comme sous la main, et présentent un remède assuré à ceux qui le désirent. Ce psaume contient un grand nombre de ces vérités cachées; si nous entreprenions de les traiter toutes en détail, je craindrais que notre faiblesse ne pût suffire à cette tâche, que rendent plus difficile encore les chaleurs de la saison, nos forces physiques, la lenteur des esprits, et notre propre incapacité. Nous en choisirons donc seulement quelques-unes, qui répondront le mieux, nous le croyons, au devoir de notre ministère, et aux intentions de votre charité.

CHAPITRE II. — *Titre du psaume* CXLIII. — 2. Ce psaume a pour titre : « Contre Goliath. » Ceux qui ne sont point étrangers aux saintes Ecritures, qui aiment à fréquenter cette école, et n'ont point de haine, comme des enfants perdus, contre le maître qui les enseigne; ceux qui prêtent une oreille attentive à la voix des lecteurs dans l'Eglise, et qui ouvrent le réservoir de leur cœur pour recevoir les eaux vives

(1) Possidius fait mention de ce sermon dans sa table, chapitre VIII.

vixerunt, erunt æterna gaudia sanctorum, quando « venientes venient in exsultatione, portantes manipulos suos : » dicent enim tempore messis Domino suo : Domine, adjuvante te fecimus quod jussisti, redde quod promisisti (*a*).

SERMO XXXII [b].

In Psalmum CXLIII : *De Golia et David, ac de contemptu mundi.*

CAPUT PRIMUM. — *Medicamenta in Scripturis divinis.* — 1. Deus et Dominus noster curans et sanans omnem animæ languorem, multa medicamenta protulit de Scripturis sanctis, velut de quibusdam armariis suis, cum lectiones divinæ legerentur; quæ per ministerium nostrum adhibenda sunt vulneribus nostris. Non enim sic nos esse profitemur (*c*) pueros medici, per quos alios sanare dignetur, ut nos ipsi jam non habeamus necessariam curationem. Si in illum intendamus, si ei nos toto corde præbeamus curandos, omnes sanabimur. Multa lecta sunt et magna, et necessaria : quanquam ita sint omnia : sed tamen alia secretius in Scripturis absconduntur, ut quærentes exerceant; alia vero in promptu et in manifestatione ponuntur, ut desiderantes curent. Psalmus hic magna quidem secreta continet, quæ si omnia singillatim tractare voluerimus, vereor ne non ferat communis infirmitas; sive propter æstus temporales, sive propter corporis vires, sive propter intelligentiæ tarditatem, sive etiam propter ipsam minus idoneam sufficientiam nostram. Pauca ergo inde delibabimus, quantum existimamus sufficere officio nostro, et intentioni Caritatis Vestræ.

CAPUT II. — *Titulus Psalmus* CXLIII. — 2. Primo, titulus ejus est : « Ad Goliam. » Qui rudes non sunt in Scripturis divinis, qui amant frequentare istam scholam, qui non oderunt magistrum, sicut pueri desperati, et intentam aurem præbent in ecclesia Lectoribus, atque exceptorium cordis sui in fluenta Scripturæ divinæ patefaciunt; qui non intra istos

(*a*) Am. Er. et Mss. addunt, *in æternum*. — (*b*) Alias XX de Diversis, et XXXI, ex homiliis L. — (*c*) Sic optimæ notæ Germanensis Ms. At editi, *puros medicos*.

des divines Ecritures; ceux qui ne s'occupent pas dans cette enceinte de leurs affaires domestiques, et ne s'amusent pas de tous les vains bruits qui circulent; ceux qui viennent ici, non pour s'entretenir de futilités, mais pour y entendre en commun des enseignements utiles, ceux enfin qui n'aiment pas à parler des affaires des autres, lorsqu'ils ont perdu leurs propres affaires; ceux donc qui se réunissent ici dans ces dispositions, et qui s'y rendent fréquemment, savent ce que signifie le titre de ce psaume: « Contre Goliath, » ils savent ce que fut Goliath. Cependant, en faveur de ceux qui nous accordent en ce moment une attention qu'ils ne sont point disposés à nous donner dans un autre temps, ou qui peut-être ont l'habitude d'étouffer dans leur cœur la semence féconde de la parole de Dieu, sous les épines du siècle, c'est-à-dire sous les soucis des affaires de ce monde, rappelons ce fait si ancien et si connu des esprits attentifs, et versés dans la science des lettres divines.

Chapitre III. — *Ce qu'étaient David et Goliath.* — 3. Goliath était un des Philistins, c'est-à-dire un des étrangers qui faisaient alors la guerre contre les enfants d'Israël. (I *Rois.*, XVII.) Or, dans ce même temps, le saint roi David, l'auteur de ces psaumes, ou plutôt l'instrument dont l'Esprit saint s'est servi pour nous les donner, était un enfant tout jeune, encore à peine dans l'adolescence, et qui gardait les brebis de son père. Ses frères plus âgés avaient suivi Saül au combat. Les parents de David l'envoyèrent porter à ses frères ce qui leur était nécessaire. Il se trouvait donc au milieu de la guerre et dans l'armée, non comme soldat, mais comme serviteur et frère de ceux qui combattaient. Or, dans l'armée des Philistins se trouvait ce Goliath dont nous avons parlé, d'une taille gigantesque, armé de toutes pièces, d'une force à toute épreuve, plein d'arrogance, et dans son orgueil il provoquait à un combat singulier le peuple ennemi. Il demandait qu'un homme, choisi par eux, vînt se mesurer avec lui, et que le sort de la guerre fût remis entre les mains des deux combattants, avec cette condition expresse, que si l'un des deux l'emportait sur l'autre, la victoire serait attribuée à l'armée à laquelle il appartenait. Le roi du peuple juif et des enfants d'Israël était alors Saül. Cette provocation le jetait dans le trouble et l'inquiétude, il cherchait dans toute l'armée un homme semblable à ce géant, mais il n'en trouvait point qui réunît à une taille aussi élevée une aussi grande audace. Pendant qu'il était livré à cette anxiété, le jeune David, sans présumer de ses propres forces, mais confiant dans le nom de son Dieu, osa s'avancer contre ce géant. On vint l'annoncer au roi, qui vit dans cette résolution, non la présomption téméraire de l'enfance, mais l'assurance que donne la religion;

parietes domus suæ curam gerunt et domesticis fabulis delectantur, ut ideo conveniant, ut inveniant cum quibus loquantur nugatoria, non cum quibus audiant utilia; qui non amant loqui de rebus alienis, cum defecerint in suis: qui ergo non ita conveniunt, et frequenter conveniunt, non sunt rudes in isto titulo Psalmi, quod scriptum est: « Ad Goliam: » norunt quis fuerit Golias. Tamen propter alios qui vel nunc intenti sunt, alio autem tempore minus sunt intenti, vel fortasse spinis sæcularibus, id est, negotiorum mundanorum curis, verbum in corde suo tanquam semen utile offocare consueverunt, narremus etiam ista pervetera, et usitata intentis et studiosis litterarum divinarum.

Caput III. — *Goliæ et Davidis descriptio.* — 3. Golias unus fuit ex Allophylis, id est, ex alienigenis, qui bellum gerebant illo tempore adversus filios Israel. (I *Reg.*, XVII.) Eo autem tempore David sanctus, cujus est hoc Psalterium, imo per quem ministravit hoc Psalterium Spiritus sanctus, puer erat pascens oves patris sui, tenera ætate, vix dum adolescentulus. Fratres ejus jam juvenes militabant, et in exercitu regis erant. Attulit eis missus a parentibus aliquid de domo, usibus ipsorum. Ita illo tempore quo pugnabatur, in exercitu inventus est nondum miles, sed militum minister et frater. Exstitit tunc Golias iste, de quo mentio facta est, ingens statura corporis, armis instructus, viribus etiam exercitatus, elatus jactantia, qui superbe provocaret ad monomachiam adversarium populum: hoc est, ut unus inde electus ab ipsis procederet adversus eum, ut duobus pugnantibus examen totius belli in medio versaretur, pacto et placito addito, ut si quis duorum illorum vicisset, universæ parti unde steterat tribueretur victoria. Rex ergo ille populi Judæorum filiorum Israel Saul erat. Angebatur, æstuabat, quærebat in universo exercitu parem illi: verum non inveniebat, nec forma corporis, nec audacia provocationis. Cum ergo æstuaret, ausus est puer iste David, non præsumens de viribus suis, sed in nomine Dei sui, procedere adversus eum. Nuntiatum est regi, non audacia pueritiæ, sed fiducia pietatis: nec rex abnuit, non

il ne refusa pas et ne chercha point à combattre la résolution de David. Il comprit, en voyant l'intrépidité de cet enfant, qu'il y avait en lui quelque chose de divin, et qu'un âge si tendre ne pouvait concevoir un tel dessein, sans une inspiration du ciel. Il accepta donc la proposition qui lui était faite, et David marcha contre Goliath.

Chapitre IV. — *Confiance que David avait en Dieu.* — 4. Toute l'armée d'où sortait David mettait sa confiance en Dieu seul; toute l'espérance des Philistins reposait sur la force d'un seul homme. Mais qu'est-ce que l'homme? Ce psaume répond à cette question : « L'homme est semblable au néant, ses jours passent comme l'ombre. » (*Ps.* CXLIII, 4.) Quoi donc de plus vain que l'espérance qui repose sur une ombre passagère? Or, on voulut armer David pour suppléer par les armes au défaut de son âge et à l'inégalité de ses forces. Mais ces armes destinées à un âge plus avancé loin de l'aider étaient un poids pour sa jeunesse. Et c'est ce que semblent figurer les paroles de l'Apôtre que nous avons lues avant le chant de ce psaume : « Dépouillez-vous du vieil homme, et revêtez-vous du nouveau. » (*Colos.*, III, 9.) David ne voulut point de cette vieille armure, il la rejeta comme un poids qui l'embarrassait. Il voulait aller au combat libre et dégagé, parce qu'il mettait sa force en Dieu plutôt qu'en lui-même, et qu'il avait pour armes la foi plutôt que l'épée.

5. Cependant, après avoir déposé ces armes, il en choisit d'autres pour combattre, et ces nouvelles armes ne sont point sans mystère. Vous voyez ici aux prises l'une contre l'autre comme deux vies différentes, figurées, la vie ancienne par les Philistins, la vie nouvelle par les Israélites. D'un côté c'est le corps dont le démon est le chef, de l'autre la figure de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Chapitre V. — *Que signifient les cinq pierres que choisit David.* — David prit donc cinq pierres dans le torrent ou dans le fleuve, les mit dans la panetière qui sert à recueillir le lait des brebis, et ainsi armé, il marcha contre son ennemi. Ces cinq pierres représentent la loi qui est contenue dans les cinq livres de Moïse. Cette loi renferme à son tour dix préceptes salutaires d'où découlent tous les autres. La loi est donc figurée par le nombre cinq et par le nombre dix. Voilà pourquoi David combat avec cinq pierres et chante comme il le dit avec un instrument à dix cordes : « Je célébrerai votre gloire avec l'instrument à dix cordes. » (*Ps.* CXLIII, 9.) Et remarquez qu'il ne lança point les cinq pierres, mais une seule. Le nombre des pierres figure en effet le nombre des livres de la loi, et la seule pierre qu'il lance l'unité de ceux qui accomplissent la loi. C'est l'unité qui accomplit

recusavit. Intellexit, cum videret audentem puerum, aliquid divinitatis in eo esse, nec illam teneram ætatem sine divino instinctu talia posse præsumere. Libenter accepit : processit adversus Goliam.

Caput IV. — *Davidis in Deo confidentia.* — 4. In omnibus ergo, qui erant in ea parte, unde procedebat David, non erat præsumptio nisi de Deo : in illis autem tota spes in unius hominis viribus. Sed quid est homo, nisi quod in isto Psalmo cecinit? « Homo vanitati assimilatus est, dies ejus velut umbra prætereunt. » (*Psal.* CXLIII, 4.) Ergo spes illorum inanis, quæ collocata est in umbra transeunte. Armatus est autem David, ut quoniam ætate et viribus impar erat, quasi armis par esset : sed arma vetera non adjuvabant, potius onerabant novam ætatem. Et ad hoc pertinet quod etiam Apostolica lectio ante Psalmi canticum præsignavit, dicens : Exuite vos veterem hominem, et induite novum. (*Coloss.*, III, 9.) Noluit David vetustatem armorum : abjecit onerosa esse dixit, quia implicabant eum. Expeditissimus ille ad prælium procedere cupiebat; fortis non in se, sed in Domino; armatus non tam ferro, quam fide.

5. Tamen abjectis armis, elegit aliquid unde pugnaret : et hoc non sine sacramento. Nam videtis quasi duas quasdam vitas, unam in alienigenis veterem, alteram in Israelitis novam, adversus invicem dimicare. In illa parte corpus diaboli, in ista præfiguratio Domini Jesu Christi.

Caput V. — *Quinque lapides David quid mysterii habeant.* — Tulit quinque lapides de torrente, de fluvio, et posuit in vase pastoris, quo lac mulgeri solet, et ita processit armatus. Quinque lapides, Lex erat; continetur enim Lex quinque libris Moysi. Et in ipsa Lege decem præcepta sunt salutaria, quibus decem præceptis cætera serviant. Præfiguratur ergo Lex et quinario, et denario numero. Et ideo David pugnavit quinario, cecinit denario dicens : « In psalterio decem chordarum psallam tibi. » (*Ibid.*, 9.) Neque omnes quinque lapides misit, sed unum tulit. Namque in numero lapidum, numerum librorum ostendit, in uno lapide unitatem implentium Legem. Unitas enim ipsa implet Legem, id est, caritas. Ideo sublati sunt

la loi, c'est-à-dire la charité. Ces cinq pierres ont été choisies dans le lit du fleuve, or, que représentait ce fleuve?

Chapitre VI. — *Règle pour comprendre les allégories de l'Ecriture.* — 6. Les mêmes objets n'ont pas toujours dans les Ecritures la même signification. C'est ce que votre sainteté ne doit pas oublier pour bien comprendre les autres règles d'interprétation et pour écouter le lecteur avec docilité. Les passages allégoriques de l'Ecriture ne doivent point s'interpréter tous de la même manière. Ainsi la montagne, la pierre, le lion ne sont pas toujours la figure du Seigneur; on ne doit pas toujours les prendre nécessairement dans une acception bonne ou mauvaise, il faut avoir égard à l'endroit de l'Ecriture où ces allégories sont employées et aux autres circonstances du texte sacré. Ainsi les mêmes lettres se trouvent répétées dans des milliers de mots et de discours différents sans que pour cela le nombre en soit augmenté. Les mots sont multipliés à l'infini, mais le nombre des lettres est limité; les mots sont innombrables, tandis que chacun peut facilement compter les lettres dont cette multitude de mots est composée. Lorsqu'une lettre est employée dans des endroits différents, sa signification varie nécessairement suivant l'endroit où elle se trouve. Quoi de plus opposé que Dieu et le démon? Cependant chacun de ces mots, Dieu, démon, commence par la lettre *D*. L'acception d'une même lettre varie donc suivant la place qu'elle occupe, et ce serait une erreur, une absurdité, une puérilité sans exemple parce que la lettre *D* fait partie du nom de Dieu, de craindre d'outrager ce nom en la faisant entrer dans le nom du démon. C'est ainsi, pour nous en tenir à l'exemple dont il s'agit, que l'ignorant interprète de l'Ecriture, voyant que le mot fleuve est pris allégoriquement dans ce verset du psaume : « Le fleuve, par son cours impétueux réjouit la cité de Dieu, » (*Ps.* XLV, 5) c'est-à-dire qu'il signifie l'effusion surabondante de l'Esprit saint dont le Prophète dit dans un autre endroit : « Ils seront enivrés de l'abondance de votre maison et vous les abreuverez au torrent de vos délices, » (*Ps.* XXXV, 9) craint après cette acception favorable à laquelle il applaudit avec joie, de donner au mot fleuve une signification différente et d'y voir la figure des hommes inconstants, livrés aux choses de la terre et qui passent avec les objets fugitifs de leurs affections, parce que dans d'autres endroits il l'a vu employé allégoriquement en bonne part. Il reste donc muet d'étonnement en face des Ecritures, comme le serait devant les lettres un ignorant qui refuserait de les faire entrer dans d'autres mots et en restreindrait l'usage aux seuls mots qui lui ont servi pour apprendre la signification de ces mêmes lettres.

quinque illi lapides de fluvio. Fluvius quid significabat illo tempore?

Caput VI. — *Regula ad intelligendas Scripturæ allegorias.* — 6. Non enim semper in Scripturis eadem significantur rebus certis. Et hoc nosse debet Sanctitas Vestra, propter cæteras regulas, ut etiam dociles Lectorem audiatis. Ea quæ ponuntur allegorice in Scripturis, non semper hoc significant. Non semper mons Dominum significat, non semper lapis Dominum significat, non semper leo Dominum significat, non semper bonum, non semper malum; sed pro locis Scripturarum, quo pertinent cætera circumstantia ipsius lectionis. Quemadmodum litteræ in tot millibus verborum atque sermonum ipsæ repetuntur, non augentur : verba infinita sunt, finitæ sunt tamen litteræ : verba numerare nemo potest; litteras quivis potest, unde multitudo verborum est. Cum una littera variis in locis ponitur, et pro loco valet, non unam rem valet. Quæ tam diversæ res, quam Deus et diabolus? Tamen in capite, *D* littera est, cum dicimus Deus, et cum dicimus diabolus. Sicut ergo littera pro loco valet : errat autem, et nimis absurdus est, et (*l.* gestat) intra puerile cor, qui cum legerit, verbi gratia, *D* litteram in nomine Dei, timet illam ponere in nomine diaboli, ne quasi Deo faciat injuriam. Sic etiam qui imperite audit divinas Scripturas, ut de isto ipso exemplo non recedamus, cum audit, verbi gratia, in allegoria positum fluvium, eo loco ubi dictum est : Fluminis impetus lætificant civitatem Dei (*Psal.* XLV, 5) : dictum est autem de inundatione Spiritus sancti, de qua alio loco ait Propheta : Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ et torrente voluptatis tuæ potabis eos (*Psal.* XXXV, 9) : cum ergo sic acceperit fluvium in bono, et laudaverit, et delectatus fuerit; quando pro loco dicitur ei, quod fluvius significet homines fluentes, et temporalibus deditos, cum transeuntium amore transeuntes, expavescit; qui in alio loco acceperat fluvium in bono significare aliquid, et perturbatur : ita sit in Scripturis mutus, quomodo in litteris mutus efficitur, si noluerit transferre ipsas litteras ad alia verba, sed in his solis verbis eas tenuerit, in quibus eas primo didicerit.

Chapitre VII. — *Que signifient ces pierres prises dans le lit du fleuve et placées dans la panetière de David.* — 7. Si votre sainteté a saisi le vrai sens de cette règle, elle lui sera, je le pense, des plus utiles et d'un grand secours, non-seulement pour entendre nos discours, mais aussi pour comprendre les saintes Ecritures que nous vous expliquons. Ce fleuve donc dans le lit duquel David prit ces cinq pierres, n'était point alors la figure d'une bonne chose. Je sais qu'on peut dire que ce fleuve pouvait être pris allégoriquement dans un sens favorable comme le symbole du baptême, et les pierres comme la figure des hommes sortant des eaux du baptême et revêtus d'une force invincible contre le démon représenté par Goliath. Mais le nombre cinq confirme ici notre explication d'après laquelle ces cinq pierres figurent la loi à cause des cinq livres de Moïse. Or dans quel sens figuratif ces pierres sont-elles prises daus le lit du fleuve et mises dans une panetière de berger? Nous avons déjà dit qu'à l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la loi s'est changée en grâce pour que la victoire sur le démon fût entière et véritable. Quelle figure plus juste de la grâce que le lait qui coule abondamment? Ces pierres ont donc été prises dans le lit du fleuve. Ce fleuve représentait le peuple léger et inconstant, attaché aux choses du temps, affectionné aux jouissances passagères et que la violence des passions entraîne dans la mer de ce siècle, et tel était le peuple juif. Il avait reçu la loi, mais il foulait aux pieds la loi, il passait par-dessus la loi, et était entraîné vers la mer, comme le fleuve qui coulait sur ces pierres. En effet, ces pierres n'avaient point opposé une digue à ce fleuve pour l'arrêter dans son cours. S'il en avait été ainsi, elles auraient représenté la force coërcitive de la loi, et ceux qui après s'être laissé entraîner au cours de leurs plaisirs et de leurs passions trouvent un point d'arrêt dans l'observation des préceptes de la loi, et répriment la violence de leurs inclinations criminelles. Mais telles n'étaient point ces pierres, elles étaient dans le lit du fleuve, et l'eau coulait par-dessus, de même que le peuple transgresseur de la loi passait par-dessus la loi. C'est de là que le Seigneur prit la loi pour l'élever jusqu'à la grâce, c'est-à dire qu'il la prit dans le fleuve et la mit dans la panetière du berger.

Chapitre VIII. — *Le peuple juif n'a pas accompli la loi, parce qu'il était dominé par la crainte plutôt que par l'amour.* — 8. Que celui donc qui veut accomplir la loi, se pénètre de la nécessité de la grâce. Les dix préceptes du psalterion à dix cordes étaient les mêmes pour le peuple ancien, mais la crainte qui dominait ce peuple faisait de ces préceptes un poids acca-

Caput VII. — *De fluvio levati lapides et in pastorali vase positi quid significent.* — 7. Si percepit hoc Sanctitas Vestra, res vobis dicta est, quantum arbitramur, utilissima; et quæ vos multum adjuvet, non solum ad audiendos Tractatus nostros, sed etiam ad intelligendas ipsas Scripturas, de quibus vobis ista tractamus. Fluvius ergo, unde tulit tunc David quinque lapides, non bonum aliquid significavit illo tempore. Novi quidem posse quibusdam occurrere, et in bono significare illum fluvium : sicuti si quispiam velit baptismum intelligere, ut lapides de baptismo (*a*) levati, id est, homines baptizati, fortissimi sint adversus diabolum, qui significabatur per Goliam. Tamen propter quinarium numerum constat nobis ratio, quia dixeramus Legem significari quinario numero, propter quinque libros Moysi. Quid significat quod de fluvio sunt ablati, et positi in vase pastoritio? Jam diximus, quia in adventu Domini nostri Jesu Christi, ut vere diabolus vinceretur, Lex transiit ad gratiam. Quid tam significans gratiam, quam lactis copia? Sublati sunt autem illi lapides de fluvio. Fluvius significabat populum fluxum, deditum temporalibus rebus, amantem transeuntia, et cupiditatis impetu in mare hujus sæculi decurrentem : qualis erat populus Judæorum vetus. Acceperat Legem, sed calcabat Legem, et transibat super Legem, et ferebatur in mare, quomodo fluvius super illos lapides. Non enim lapides illi limitem fecerant fluvio, ut statuerent fluvium. Quod si ita essent, significarent coercitionem Legis, et eos qui cum fluere cœperint voluptatibus et cupiditatibus suis, venientes ad præcepta Legis consistunt, et refrenant impetus libidinum suarum. Non autem ita erant illi lapides; sed in fluvio, super quos transibat aqua, sicut super Legem transgressor populus transibat. Inde ergo Dominus tulit Legem ad gratiam : id est, de fluvio tulit, et in vase pastoris posuit.

Caput VIII. — *Populus Judæorum non implerit Legem; quia timebat, non amabat.* — 8. Qui vult ergo implere Legem, gratiam cogitet. Ideo et illa decem præcepta psalterii decem chordarum, ipsa sunt quæ erant in illo populo vetere : sed illum populum

(*a*) Sic Germanensis Ms. Editi vero, *baptismo lavati*.

blant pour lui. En effet, il n'était point dirigé par la charité qui vient de la grâce, mais par la crainte. Les préceptes divins étaient une punition pour ce peuple, parce qu'il ne pouvait les accomplir par un sentiment d'amour. Il faisait des efforts, mais la passion l'emportait bientôt. Lors donc qu'un homme passe sous le règne de la grâce, il n'accomplit point d'autres préceptes, mais il accomplit à l'aide de la grâce ce que la loi ne pouvait lui faire accomplir. Ce n'est point la force des commandements qui agit ici, mais la force de la grâce de Dieu. Si cette force venait des préceptes de la loi, l'homme les eût accomplis sous la loi. Celui qui passe sous l'empire de Jésus-Christ, passe de la crainte à l'amour, et commence à puiser dans l'amour une force que la crainte ne pouvait lui donner; il tremblait sous le règne de la crainte, il ne tremble plus sous le règne de la charité. Voilà pourquoi David, en disant : « Je célébrerai votre gloire sur l'instrument à dix cordes, » (*Ibid.*, 9) a voulu signifier que l'homme qui est passé sous l'empire de la grâce, chante la grâce qui est jointe aujourd'hui aux dix préceptes, c'est-à-dire les accomplit avec joie.

Chapitre IX. — *L'homme ne doit point présumer de ses propres forces.* — 9. Si vous êtes bien convaincus, mes frères, que c'est là l'œuvre de la grâce, nul d'entre vous ne présumera de ses forces; c'est ainsi qu'il pourra compter sur la grâce de Dieu. Il vous appelle et vous ordonne d'accomplir ses commandements, mais il vous donne en même temps les forces nécessaires pour accomplir ce qu'il vous commande de faire. C'est à vous de lui présenter une foi pleine, qui vous rende capable de recevoir humblement l'abondance de la grâce, d'implorer le secours de Dieu, de renoncer à toute présomption, de vous dépouiller de Goliath, et de vous revêtir de David. C'est cet enseignement que renferment ces paroles du même psaume dont nous avons commencé à parler : « Qu'est-ce que l'homme? » (*Ibid.*, 3.) Elles nous rappellent que l'homme ne doit point présumer de lui-même. Elles sont une condamnation de Goliath, qui mettait toute sa confiance en lui-même, et font l'éloge de David, qui était faible aux yeux des hommes, mais qui puisait en Dieu une force inébranlable. « Qu'est-ce l'homme? » Et il ajoute : « A qui vous vous êtes fait connaître? » Connaître Dieu, c'est là tout l'homme; tant qu'il n'est point arrivé à cette connaissance, l'homme n'est rien. Qu'est-ce que l'homme à qui Dieu ne s'est pas fait connaître? « L'homme est devenu semblable au néant, ses jours passent comme l'ombre. » (*Ibid.*, 4.) « Qu'est-ce donc que l'homme à qui vous vous êtes fait connaître? et qu'est-ce que le Fils de l'homme pour qui vous faites paraître tant d'estime? » Que signifient ces paroles : « Pour qui vous faites paraître tant

decem (*a*) præcepta timore opprimebant. Non enim erat in illis caritas, quæ est per gratiam; sed timor erat. Præcepta Domini pœnalia erant illi populo; quia impleri non poterant (*f.* timore) amore. Conabantur, sed cupiditate superabantur. Cum ergo quisque ad gratiam transitum fecerit, non alia præcepta implet : sed ipsa quæ hac impleri non poterant, hac implentur. Non est tamen vis præceptorum, sed vis gratiæ Dei. Nam si præceptorum Legis hoc esset, et illa impleret. Qui transit ad Christum, transit a timore ad amorem, et incipit amore jam posse, quod timore non poterat : et qui trepidabat in timore, non trepidat in amore. Ideo hanc in decem præceptis, quia significat David hominem qui transit ad gratiam, cum dicit : « In psalterio decem chordarum psallam tibi, » (*Ibid.*, 9) jam cantare in præceptis, hoc est hilariter præcepta complere.

Caput IX. — *De suis viribus ne homo præsumat.* — 9. Et ut noveritis, Fratres, quia gratia hoc implet, (*f.* et nemo) nemo debet de viribus suis præsumere : hoc est enim præsumere de gratia Dei. Vocat enim te Deus, et jubet ut facias : sed ipse dat vires, ut quod jubet, impleri possit. Tibi autem capax fides adhibenda est, ut inundatione gratiæ humilies te, supplices Deo, nihil de te præsumas; spolies te Golia, induas David. Ad hoc pertinet quod in eodem Psalmo dicitur, quod jam commemorare cœperamus : « Quid est homo?» (*Ibid.*, 3) Hoc enim monet, ne de se præsumat homo. Nam videte quomodo incantat adversus Goliam, qui de se præsumebat; et commendat ibi David, qui infirmus in hominibus, in Deo firmissimus erat : « Quid est homo? » Et dicit quid sit homo : « Quoniam innotuisti ei. » Hoc est totus homo, si innotescat illi Deus : si autem non illi innotescat Deus, nihil est homo. Quid est homo, cui non innotuit Deus? « Homo vanitati assimilatus est, dies ejus velut umbra prætereunt. » (*Ibid.*, 4.) Ergo : « Quid est homo, quoniam innotuisti ei; et filius hominis, quoniam æstimas eum? » Quid est, « æstimas eum? » Placuit tibi eligere illum, et constituere in

(*a*) Ita in Germ. Ms. At in editis, *præceptorum timor opprimebat.*

d'estime?» Il vous a plu de le choisir, de l'élever à un degré supérieur plus éminent, c'est l'œuvre de votre miséricorde et non point de ses mérites.

Chapitre X. — *L'homme n'a en propre que le péché et le mensonge.* — 10. Cherchez ce que l'homme a en propre, vous ne trouverez que le péché. Cherchez ce que l'homme a en propre, vous ne trouverez que le mensonge. Otez le péché, tout ce que vous verrez alors dans l'homme vient de Dieu. Que l'homme cesse donc d'aimer ce qui lui est propre, c'est dans ce sens qu'on pourrait entendre ces paroles de l'Apôtre : « Que personne ne cherche ce qui lui est propre. » (I *Cor.*, x, 24.) Il en est qui, entendant ces paroles de la bouche des lecteurs, y trouvent un prétexte pour s'approprier le bien d'autrui. Il importe donc de distinguer quel est celui qui vous dit : « Ne cherchez pas ce qui est à vous, » car tantôt c'est un mauvais conseiller, tantôt un docteur véridique. Dieu est ce docteur de vérité. Quand donc vous l'entendez vous dire : « Ne cherchez pas ce qui est à vous, » ne prenez pas ces paroles dans le sens qu'on leur donne ordinairement ; Dieu vous donne ici un avertissement utile. Comme nous vous le disions, cherchez ce que vous avez en propre, vous trouverez le péché. Ne cherchez pas le péché, vous ne chercherez pas ce qui est à vous; ne cherchez pas le mensonge, et vous ne chercherez pas ce qui vous appartient en propre, car la vérité vient de Dieu, mais le mensonge ne peut venir que de vous.

Chapitre XI. — *Les deux portes par lesquelles entre le démon tentateur, sont la cupidité et la crainte.* — 11. Le démon peut, sans doute, vous suggérer une pensée coupable, mais votre consentement seul peut le rendre maître de votre âme, et il ne peut y entrer malgré vous. Le démon ne séduit ou n'entraîne que celui en qui il trouve déjà quelque caractère de ressemblance avec lui. Ainsi, êtes-vous dominé par quelque désir, ce désir ouvre la porte aux inspirations du démon. Etes-vous, au contraire, sous l'impression de la crainte, il vous presse de fuir ce que vous craignez, comme il vous invite à poursuivre l'objet de vos désirs, et c'est par ces deux portes de la cupidité et de la crainte qu'il entre dans votre âme. Fermez ces portes, et vous accomplissez à la lettre la recommandation que l'Apôtre vous fait dans la lecture de ce jour : « Ne donnez point entrée au démon. » (*Ephés.*, iv, 27.) Saint Paul a voulu nous montrer ici que, si le démon entre dans un cœur et s'en rend le maître, c'est l'homme qui lui en facilite l'entrée.

12. L'homme, à qui Dieu ne s'est pas fait connaître et qu'il n'a point en estime, n'est donc rien. Aussi bien que Dieu ne trouve en lui que matière à condamnation, il lui accorde sa grâce, et pardonne tous ses péchés à la confession qu'il en fait, afin de pouvoir un jour couronner sa foi.

aliquo superiore et eminentiore loco : misericordiæ tuæ est, non meritorum ipsius.

Caput X. — *Proprium hominis nihil nisi peccatum et mendacium.* — 10. Quære quid sit hominis proprium, peccatum invenies. Quære quid sit hominis proprium, mendacium invenies. Tolle peccatum, et quidquid consideraveris in homine, Dei est. Non ergo amet homo quod proprium est. Etiam ad hoc potest pertinere illud quod dicit Apostolus : Nemo quod suum est, quærat. (I *Cor.*, x, 24.) Aliquando enim audiunt illud homines a Lectoribus, et ædificantur ad auferendas res alienas. Interest quis tibi dicat : Noli quærere quod tuum est. Aliquando enim dicitur a malo suasore, aliquando autem dicitur a bono doctore. Deus bonus est doctor. Quando ergo audis a Deo : Noli quærere quod tuum est : noli sic accipere, quomodo dici solet. Aliquid boni est, quod te monet Deus. Quod dicebamus, quære quid sit tuum, invenies peccatum. Noli ergo quærere peccatum, et non quæris tuum : noli quærere mendacium, et non quæris tuum. Veritas enim a Deo est, mendacium abs te.

Caput XI. — *Duæ januæ diabolo tentatori, cupiditas et timor.* — 11. Et si diabolus aliquando aliquid suggerit, consentientem tenet, non cogit invitum. Non enim seducit ille aut trahit aliquem, nisi quem invenerit ex aliqua parte jam similem sibi. Invenit enim eum aliquid cupientem : et cupiditas aperit januam intranti suggestioni diaboli. Invenit illum aliquid timentem, monet ut fugiat, quod illum invenit timere : monet ut adipiscatur, quod illum invenit cupere : et per has duas januas cupiditatis et timoris intrat. Claude illas, et imples Apostoli illud in hodierna lectione : Non detis locum diabolo. (*Ephes.*, iv, 27.) Ibi enim voluit ostendere Apostolus, quia quamvis intret et possideat diabolus; homo illi tamen locum dedit, ut posset intrare.

12. Ergo quia nihil est homo cui non innotuit Deus et quem non æstimat Deus; dat illi gratiam suam, inveniens in illo quod damnet, et donans omnia confitenti, ut coronet credentem.

Chapitre XII. — *Jésus-Christ a trouvé tous les hommes coupables de péché.* — Qu'est-ce que Notre-Seigneur, en venant sur la terre, a trouvé dans les hommes, si ce n'est des sujets de condamnation ? Réfléchissez, mes frères, et recherchez soit dans le peuple d'Israël, soit parmi les Gentils, il n'a trouvé rien qui ne méritât condamnation. C'est pour cela qu'il a voulu venir vers les pécheurs sous les dehors de l'humilité plutôt qu'avec l'appareil d'un juge. Il a voulu, en leur pardonnant, que l'exercice de la miséricorde, qui pardonne les péchés, précédât l'exercice de la sévérité, qui les châtie. N'abusons donc pas, c'est-à-dire ne faisons pas un mauvais usage de sa miséricorde, et nous ne sentirons point les effets de sa sévérité. Ainsi donc, connaître Dieu, recevoir sa grâce, en qui David mettait toute sa confiance, voilà tout l'homme, tandis que Goliath, fier de sa force, enflé d'orgueil et d'arrogance, prétendait concentrer en lui seul tout l'honneur de la victoire de son peuple. Et comme tout orgueil se révèle par l'impudence du front, c'est au front même que la pierre, lancée par David, vint le frapper et l'abattre. Le front, sur lequel l'orgueil avait comme gravé l'arrogance, fut brisé, tandis que le front qui portait l'humilité de la croix de Jésus-Christ, eut les honneurs de la victoire.

Chapitre XIII. — *Que signifie le signe de la croix dont nous marquons notre front?* — 13. Aussi est-ce dans ce dessein, pour qui sait le comprendre, que nous portons le signe de la croix sur le front. Je parle ainsi, mes frères, parce qu'il en est beaucoup qui font le signe de la croix sans en comprendre le sens. Or, pour Dieu, il ne suffit pas de tracer ou de décrire les signes qu'il a institués, il faut les mettre en pratique. Vous portez sur le front le signe de l'humilité de Jésus-Christ, portez aussi dans votre cœur l'imitation de l'humilité de Jésus-Christ. Nous avons dit, mes frères, qu'on donnait entrée au démon en lui ouvrant les portes de la cupidité ou de la crainte; mais quelle est cette cupidité, quelle est cette crainte, car nous désirons aussi le royaume des cieux et nous craignons l'enfer? Mais, de même que ces deux portes, la cupidité des jouissances de la terre et la crainte des peines de cette vie entraînent la plupart du temps les hommes au mal et ouvrent au démon la porte de leur cœur; ainsi, le désir des biens éternels et la crainte d'éternels châtiments préparent dans le cœur un accès favorable à la parole de Dieu.

Chapitre XIV. — *Tentation de la cupidité.* — 14. En deux mots, mes frères, si nous voulons mener une vie vraiment chrétienne, aimons plus les promesses de Dieu que les promesses du monde; craignons plus les menaces de Dieu que

Caput XII. — *Reos omnes Christus invenit.* — Quid enim invenit Dominus in hominibus quando venit, nisi quod damnaret? Omnino, Fratres, cogitate et videte, sive in illo populo Israelitarum, sive in Gentibus, non invenit nisi quod damnaret. Et ideo ad peccantes humilis voluit venire, non judex, (a) cum parcit illis, ut primo prærogaret misericordiam donando peccata, et sic postea redderet severitatem puniendo peccata. Non abutamur, id est, non male utamur misericordia ejus, et non sentiemus severitatem ejus. Ergo hoc est homo totum, quod ei innotescit Deus, quod dat illi gratiam suam, unde præsumebat David : Golias autem de se, de viribus suis, superbus, elatus, inflatus, primo totam victoriam universæ partis suæ in se uno constituit. Et quia omnis superbia habet impudentiam frontis, in ipsam frontem lapide veniente dejectus est. Evacuata est frons, quæ habebat impudentiam superbiæ suæ; et vicit frons, quæ habebat humilitatem crucis Christi.

Caput XIII. — *Crucis signum in fronte quid significet.* — 13. Propterea et nos signum ipsum crucis in fronte portamus, qui illud (b) intelligit. Hoc dico, Fratres, quia multi illud faciunt, et intelligere nolunt. Factorem quærit Deus signorum suorum, non pictorem. Si portas in fronte signum humilitatis Christi, porta in corde imitationem humilitatis Christi. Diximus autem, Fratres, eum dare locum diabolo, qui illi aperit januas cupiditatis aut timoris : sed cupiditatis cujus, aut timoris cujus? Nam et regnum cœlorum cupimus, et gehennam timemus. Sed quomodo illæ januæ, cupiditas rerum temporalium, et timor pœnarum temporalium trahit plerumque ad nequitiam, et dat locum diabolo : sic cupiditas rerum æternarum, et timor pœnarum æternarum facit locum in corde verbo Dei.

Caput XIV. — *Cupiditatis tentatio.* — 14. Breviter ergo, Fratres, si volumus bene vivere, plus amemus quod promittit Deus, quam quod promittit hic mundus; et plus timeamus quod minatur Deus, quam quod minatur hic mundus. Numquid magnum ali-

(a) Forte legendum *pepercit*, sublato *cum* : quod à Vlimmeriana et Parisiensi editione abest. — (b) Sic Vlim. Par. et Mss. Germ. At Lov. *qui illud intelligimus.*

les menaces du monde. Est-il donc besoin de donner à cette vérité de plus grands développements? Vous êtes tenté de tromper votre prochain, vous voulez le frauder pour vous enrichir; Dieu promet à celui qui s'abstient de toute fraude le royaume éternel des cieux; mais la cupidité et le désir des richesses l'emportent dans votre âme sur ses promesses. Et quel est celui qui ne veuille point du royaume des cieux? Mais le péché consiste à vouloir davantage les biens de la terre, à vouloir davantage ce qui est présent, et à ne pas croire aux biens à venir, à vouloir davantage ce qui frappe les yeux, et à ne pas désirer ce que Dieu promet. Et cependant, ce que l'homme voit peut cesser de paraître à ses yeux et lui être enlevé même après qu'il l'a possédé. Mais, ce que Dieu promet ne peut être vu des yeux de la chair, et, une fois entré en possession des récompenses qu'il a promises, on n'a plus à craindre de les perdre, parce qu'aucune force ne peut l'emporter sur celui qui les a données. Attachez-vous donc étroitement par la charité, mes très-chers frères, aux promesses de Dieu, vous ne serez pas vaincus par les convoitises du siècle.

Chapitre XV. — *Tentation de la crainte.* — 15. A cette première tentation succède celle de la crainte. Un homme vous dit : Déposez, en ma faveur, contre la vérité. Il cherche d'abord à vous gagner par ses promesses, mais il voit qu'elles sont impuissantes, et que, préférant les promesses de Dieu aux promesses des hommes, vous triomphez de la cupidité; il a recours à l'intimidation, et vous fait les plus terribles menaces. C'est peut-être un homme puissant dans la ville, puissant dans le monde, et qui peut mettre à exécution ses menaces. Vous vous laissez vaincre par la crainte d'un mal présent que Dieu aurait pu détourner s'il avait pensé que ce fût avantageux pour vous. Et quand bien même il ne le voudrait point, vous devriez comprendre que Dieu ne permet cette épreuve que parce qu'il sait qu'elle doit vous être utile. C'est ce même Dieu qui a préservé du feu les trois enfants dans la fournaise. Est-il donc changé parce qu'il n'a point préservé les martyrs du glaive? Le Dieu des trois enfants était le même que le Dieu des Machabées; les premiers ont été préservés des flammes, les autres ont péri par le supplice du feu, et les uns et les autres, cependant, ont remporté la victoire au nom du Dieu éternel; car ni les trois enfants n'ont cédé aux attraits de la vie présente, ni les Machabées à la crainte des supplices temporels dont on les menaçait.

Chapitre XVI. — *Les méchants, loin de nuire aux bons, ne peuvent que leur être utiles.* — 16. Ne craignez donc point les menaces que l'homme peut vous faire; car qu'est-ce que l'homme? « Il ressemble au néant, ses jours

quid aut longum est quod diximus? Venit tentatio tibi alicujus fraudis, vis facere fraudem, ut acquiras pecuniam : promittit Deus fraudem non facientibus sempiterna regna cœlorum, vincit te cupiditas ad pecuniam. Nam quis est qui nolit regna cœlorum? Sed plus velle terrena, hoc est peccare : plus velle quod præsens est, non credere quod futurum est; plus velle quod videt homo, et non desiderare quod promittit Deus : cum id quod videt homo, etiam ab oculis potest auferri, etiam possessum potest amitti; id autem quod promittit Deus, nec oculo carnis videri interim potest; et cum quisque ad Dei promissa pervenerit, non timet ne amittat; quia nemo est potentior illo qui dedit. Itaque, Fratres, hærete caritate promissis Dei; et non vos superabunt cupiditates sæculi.

Caput XV. — *Timoris tentatio.* — 15. Rursum timoris tentatio advenit : dicit tibi quisque : Dic pro me falsum testimonium. Primo promittit : sed cum non deceperit, si forte præponas promissa Dei pollicitationi hominum, non vincit cupiditas : per comminationem tentat, et incipit minari horribilia. Potens est forte in civitate, potens in sæculo, videtur posse facere quod minatur. Vincit te timor præsentis mali : quod et posset a te utique Deus avertere, si hoc illi videretur prodesse tibi : et si nollet avertere, intelligere deberes, quia non tibi permitteret evenire, nisi et hoc sciret prodesse tibi. Avertit ignem a tribus pueris idem Deus. Numquid mutatus est Deus, quia non avertit gladium a Martyribus? Idem ipse fuit Deus trium puerorum, qui fuit Machabæorum. Illi de igne evaserunt, illi ignibus cruciati sunt : utrique tamen (a) in Deo sempiterno vicerunt. Non enim aut illi vita ista temporali delectabantur, aut illi minis temporalibus frangebantur.

Caput XVI. — *Bono malus nihil vere nocet, sed prodest.* — 16. Itaque noli timere hominem minantem tibi. Quid est enim homo? « Vanitati assimilatus est, dies ejus sicut umbra prætereunt. » Aut non tibi

(a) Sic Germanensis Ms. Editi autem, *cum Deo sempiterno vivunt.*

passent comme l'ombre. » Ou il ne pourra vous nuire, et la puissance de Dieu fera passer cette ombre avant que son aiguillon ait pu vous atteindre, ou si Dieu lui permet de vous nuire, il ne nuira que pour un temps à votre ombre, c'est-à-dire qu'à ce qui est en vous passager et fugitif, à votre vie temporelle, à votre vie ancienne. Jusqu'au dernier soupir, en effet, nous portons en nous quelque chose du vieil homme. Le méchant peut vous atteindre dans votre vie temporelle, mais personne ne peut vous enlever la vie de l'éternité. Il ne fera que vous débarrasser des obstacles qui vous retiennent ici-bas, et vous vous attacherez plus étroitement à Dieu, auquel vous étiez déjà uni par l'espérance que vous aviez mise en lui et par la charité.

CHAPITRE XVII. — *Le méchant ressemble à un rasoir aiguisé.* — Voilà pourquoi le Roi-Prophète s'adressant dans les Psaumes au méchant lui dit très-ingénieusement : « Vous avez fait passer votre tromperie comme un rasoir aiguisé. » (*Ps.* LI, 4.) C'est ainsi que l'Esprit saint le tourne en dérision. Que considère-t-on dans un rasoir? Ce n'est pas qu'il peut servir à donner la mort, mais l'usage auquel il est destiné, c'est-à-dire à raser les cheveux. Or, quoi de plus superflu dans le corps que les cheveux? Et avec quelle application, avec quel soin, avec quelle précaution, avec quelle attention on aiguise le rasoir qui doit servir à couper des cheveux! C'est ainsi que le méchant se retire à l'écart, il pense, il réfléchit, il médite, il entasse fourberie sur fourberie, il dresse ses manœuvres artificieuses, il prépare ses instruments, il se procure de faux témoins, il aiguise son rasoir. Et que pourra-t-il faire au juste? Il le dépouillera de ce qui est en lui superflu.

CHAPITRE XVIII. — *On ne doit point placer le bonheur dans les choses temporelles.* — 18. Ainsi donc, mes frères, voulez-vous être prêts à suivre la volonté de Dieu? C'est ce que nous vous disons; c'est ce que nous nous disons premièrement à nous-mêmes, ou plutôt cet enseignement nous est donné à tous par celui qui le donne libre de toute crainte; voulons-nous donc être prêts à suivre la volonté de Dieu, n'attachons point notre affection aux choses qui passent, ne regardons point comme véritable ce qu'on est convenu d'appeler bonheur en ce monde. Telle était l'erreur de ces Philistins : ils mettaient tout leur bonheur dans les jouissances du temps, toutes leurs délices dans des ombres, et non dans la lumière ou dans la vérité. Aussi considérez la fin de ce psaume qui a pour titre : « Contre Goliath; » le Roi-Prophète s'exprime en termes si clairs, si précis, qu'ils n'ont besoin ni d'interprétation, ni de commentaire. Par la miséricorde de Dieu, la vérité nous y est présentée dans un jour si manifeste que personne ne peut dire : Il a expliqué ce psaume comme il a

nocebit, et ante transibit illa umbra, quam ad te aculeus ejus transire potuerit; potens est enim Deus : aut si permissus fuerit nocere, ad tempus nocebit umbræ tuæ, id est, rei transitoriæ tuæ, vitæ temporali tuæ, vitæ veteri tuæ. Usque enim ad ultimum mortis portamus aliquid veteris hominis. Temporalem vitam ille nocere potest, æternam tibi vitam nemo potest auferre. Tollet tibi impedimenta, quibus hic teneris; et hærebis Deo, cui te jam præmissa spe, caritate colligaveras.

CAPUT XVII. — *Homo malus, novacula acuta.* — 17. Propterea in Psalmis elegantissime dicitur de homine malo : Sicut novacula acuta fecisti dolum. (*Psal.* LI, 4.) Sic illi insultat Spiritus Dei. Quid attendit in novacula? Non quia occidi homines de novacula possunt : sed ad quam rem facta est novacula. Facta est autem ad radendos capillos. Quid tam superfluum in corpore, quam capilli? Quanta instantia, quanto studio, quanta cautela, quanta intentione acuitur, ut radat capillum? Sic et homo malus tollit (*a*) se in partem, cogitat, recogitat, excogitat, ponit fraudem super fraudem, quærit machinationem, ministros parat, falsos testes comparat, acuit novaculam. Quid facturus justo, nisi superflua rasurus?

CAPUT XVIII. — *Felicitas non in temporalibus ponenda.* — 18. Itaque, Fratres, si vultis parati esse ad sequendam voluntatem Dei, quod vobis dicimus, et nobis primum dicimus; imo omnibus dicit ille, qui securus dicit : si volumus parati esse ad sequendam voluntatem Dei, non amemus ista quæ transeunt, non putemus ipsam esse felicitatem, quæ dicitur in hoc sæculo. Hoc enim putabant illi alienigenæ; totam felicitatem in rebus temporalibus, totam suavitatem in umbra ponebant, non in ipsa luce, non in ipsa veritate. Ideo in isto Psalmo, qui « ad Goliam » est, attendite posteriora Psalmi : omnino lucidissimis verbis et enodatissimo sermone, qui non quærat interpretem aut expositorem, sed misericordia Dei ita sunt posita, ut nemo dicat : Ecce hoc quomodo voluit dixit, et pro ingenio suo interpretatus est,

(*a*) Germanensis Ms *tollit te in partem.*

voulu, il l'a interprété d'après ses idées, il l'a compris comme il lui a plu, personne ne peut alléguer ces excuses. C'est David qui parle ici, c'est-à-dire la vie nouvelle, la vie de Jésus-Christ, la vie qui nous a été communiquée par Jésus-Christ, la vie qui n'a que du mépris pour la vie du vieil homme, pour la félicité ancienne des hommes et pour ceux qui en font l'objet de leurs espérances, qui la poursuivent avec ardeur et y placent toute leur joie.

Chapitre XIX. — *Le bonheur des impies est un scandale pour quelques-uns.* — 19. Les justes paraissent malheureux en ce monde, tandis que les pécheurs ont en partage le bonheur de la vie présente. Ce sommeil apparent de Dieu qui semble fermer les yeux sur les choses humaines, inspire aux uns l'orgueil de l'impunité, aux autres l'abattement de la faiblesse, et les justes s'imaginent qu'il ne leur sert de rien de pratiquer la vertu puisqu'ils n'ont point les biens que possèdent en abondance les pécheurs, les scélérats et les impies. Or, tant qu'ils demanderont à Dieu ces biens comme une faveur signalée, ils seront dans l'erreur, et il est à craindre qu'ils ne tombent au pouvoir de leur convoitise. En effet, il est écrit : « Dieu les a livrés aux désirs de leur cœur. » (*Ps.* LXXX, 13.) Dieu vous est donc bien plus propice en refusant de vous accorder les choses superflues et frivoles que vous lui demandez, et il vous exauce dans un sens plus relevé en vous les refusant pour vous guérir. Qui ne voit en effet le motif pour lequel les hommes recherchent ces biens? C'est pour les consumer dans la débauche, dans des frivolités, dans les spectacles les plus extravagants ; voilà pourquoi les hommes demandent ces biens à Dieu avec tant d'instance.

Chapitre XX. — *Abus des richesses.* — 20. Supposons, en effet, un homme du monde qui demande à Dieu des richesses, et qui les obtient ; considérez dans quels piéges mortels il se trouve par là même jeté. Ces richesses lui servent à opprimer le pauvre, à s'élever, tout mortel qu'il est, au-dessus de ses égaux, il cherche les vains honneurs que donnent les hommes, et pour les obtenir il leur donne des divertissements criminels, des divertissements qui excitent les plus mauvaises passions; il achète des jeux et des ours, et prodigue sa fortune à des gladiateurs, tandis que Jésus-Christ souffre de la faim dans la personne des pauvres. Qu'est-il besoin, mes frères, de m'étendre davantage? Suppléez par la pensée à ce que nous passons ici sous silence; de combien de crimes ces biens superflus deviennent la cause entre les mains de ceux qui les possèdent en abondance? Puisque l'homme fait un si déplorable usage des grandes richesses, ne vaut-il pas mieux que Dieu les lui refuse et l'en dépouille même quand il les possède? N'est-ce point de sa part un acte de miséricorde?

sensit ut voluit : sic sunt posita, ut nemo se excuset. Posita sunt autem a David dicente, id est, a nova vita, Christi vita, vita quæ per Christum nobis data est : insultans vitæ veteri, felicitati veteri hominum, et illis qui in eam spem ponunt, et illis qui adipiscuntur eam, et in illa gaudent.

Caput XIX. — *Felicitas impiorum nonnullis scandalum.* — 19. Videntur enim justi laborare in hoc sæculo, et injusti feliciter in hoc sæculo vivere : et quasi dormiat Deus, negligens res humanas, illi plerumque extolluntur impunitate, isti plerumque franguntur infirmitate, et putant sibi nihil prodesse quod bene vivunt, quia non habent ea quibus videntur abundare peccatores, scelerati et impii homines. Et quamdiu talia rogant a Deo, ut pro magno sibi præstentur, tamdiu errant ; et cavendum est ne dentur in potestatem cupiditatis suæ. Nam dictum est : Dedit illos Deus in concupiscentias cordis eorum. (*Psal.* LXXX, 13.) Et magis propitius est Deus, quando superflua et nugatoria petentem non exaudit ut det, sed exaudit ut sanet non dando. Etenim quare ista quærant homines, quis non videt ? Ut in luxuriis suis consumant, et in nugis, et in insanissimis spectaculis, (*f.* ideo) a Deo quærunt homines habere ista.

Caput XX. — *Divitiarum abusus.* — 20. Da mihi hominem de sæculo, petat a Deo divitias; dentur, et vide innumerabiles consequi laqueos mortis ejus. Opprimit inde pauperem, superbit homo mortalis super hominem parem sibi, quærit honores ab hominibus vanos ; ut autem adipiscatur, exhibet illis ludicra nequitiæ, ludicra malæ cupiditatis : (*a*) ludos et ursos emit, donat res suas bestiariis, esuriente Christo in pauperibus. Quid opus est plura dicere, Fratres ? Vos ipsi cogitate quæ nos tacemus, quanta mala faciant homines de superfluis rebus, quando illis acciderit proventus illarum. Nonne melius est, quando talis est homo, ut possit sic uti copia rerum præsentium, ut auferat illi eam Deus, non illi eam det ? Nonne tunc est misericordia ?

(*a*) Quædam editio, *lupos*. Libri alii, *ludos*, id est ludorum loca.

Chapitre XXI. — *Comment le désir des biens temporels rend injuste à l'égard du prochain.* — 21. J'entends dire : J'ai fait le bien, je n'ai rien enlevé à personne, et vous ne m'avez pas exaucé, j'assiste l'indigent de ce que je possède, je ne prends pas le bien d'autrui, accordez-moi, je vous en prie, ce que je vous demande. Mais Dieu peut-il vous donner cette maison de campagne que vous désirez sans qu'un autre la perde? Qu'on vienne vous dire : Vendez votre maison de campagne, c'est un outrage qui vous fait frémir, vous regardez cette proposition comme une injure, vous conservez de la haine dans le cœur contre celui qui vous l'a faite, comme si de votre côté vous puissiez acheter cette maison que vous désirez sans qu'un autre soit forcé de la vendre. Si donc c'est un malheur pour lui de la vendre; en désirant, en souhaitant de l'acheter, vous cherchez le mal d'autrui. Vous estimez une bonne fortune de trouver sur votre chemin un sac rempli de pièces d'or, vous dites en le ramassant : C'est Dieu qui me l'a donné. Mais pouvez-vous le trouver sans qu'un autre le perde? Pourquoi donc ne pas désirer ces biens, ces trésors que tous les hommes peuvent posséder avec vous sans crainte de les perdre? Vous désirez avoir de l'or, désirez bien plutôt la justice. Cet or, vous ne pouvez l'avoir sans qu'un autre le perde; embrassez l'un et l'autre la justice, et votre fortune se trouvera ainsi agrandie.

Chapitre XXII. — *Les méchants et les bons se font une idée toute différente du bonheur de la terre.* — 22. Revenons maintenant à notre psaume pour faire comprendre à votre charité qu'on ressemble aux Philistins en ne croyant à d'autre félicité qu'à celle de la vie présente. Vous vous jugez digne d'obtenir de Dieu ces biens de la terre, examinez l'usage que vous en feriez. S'il ne vous les a point donnés, soyez persuadé qu'il vous est avantageux que ce bon Père vous les ait refusés. Lorsque votre fils pleure pour que vous lui donniez un beau couteau à manche doré, il a beau verser des larmes, vous ne lui donnez pas un objet qui pourrait le blesser. « Seigneur, délivrez-moi d'entre les mains des enfants des étrangers dont la bouche a proféré des paroles de vanité et dont la droite est une droite pleine d'iniquité. » (*Ibid.*, 11.) Il explique quelle est cette vanité, quelle est cette droite dont il veut parler. Cette droite de l'iniquité, c'est la félicité de ce siècle, non pas sans doute qu'on ne la trouve jamais chez les justes, mais quand ils l'ont en partage, ils l'ont dans la main gauche et non dans la droite. Ils ont dans la droite l'éternelle félicité, et dans la gauche la prospérité de cette vie. Or, le désir des biens éternels et de la félicité qui n'a point de fin ne doit pas se mêler au désir des biens temporels, c'est-à-dire de la félicité passagère de cette vie présente. C'est la recommandation que nous fait Notre-Seigneur : « Que votre gauche ignore ce

Caput XXI. — *Cupiditas temporalium quomodo in proximum iniqua.* — 21. Et dicet : Bene feci, et nihil alienum abstuli, et non me exaudisti : ex eo quod habeo do egenti, non tollo alicui : a te peto, tu da. Quasi vero det tibi villam, nisi alius perdat villam. Si dicatur tibi : Vendas villam tuam : tanquam maledictum exhorrescis, injuriam tibi factam putas; odium servas in pectore, quia hoc audisti ab homine, ut venderes villam : quasi emere possis, nisi alius vendat. Itaque quod valde cupis emere, et optas emere, si malum est vendere, alii malum quæris. Bonum est invenire saccellum solidorum in via : quod cum inveneris, dicis, Deus mihi dedit : quasi possis invenire, nisi alius perdat. Quare ergo non optas illorum thesaurorum bona, quæ tecum omnes sine angustia valeant possidere? Desideras aurum, desidera justitiam. Habere aurum non potes, nisi alius amittat : justitiam ambo complectimini, et ambo dilatamini.

Caput XXII. — *De felicitate terrena aliter mali, aliter boni sentiunt.* — 22. Redeamus ergo ad Psalmum, ut intelligat Caritas Vestra eos esse alienigenas, qui totam felicitatem non putant nisi præsentem. Sed dignum te judicas cui et ista Deus det : quære quomodo utaris. Si non dedit, scias quia prodest tibi quia non dat pater bonus. Quia et filius tuus quando plorat, ut des illi formosum cultellum manubrio deaurato; quantum vult ploret, non illi das unde lædatur. « Domine, libera me de manu filiorum alienorum, quorum os locutum est vanitatem, et dextera eorum dextera iniquitatis. » (*Ibid.*, 11.) Et exponit quam dicat vanitatem et quam dexteram. Dexteram enim iniquitatis dicit felicitatem hujus sæculi : non quia non invenitur apud bonos, sed boni quando illam habent, in sinistra illam habent, non in dextera. Felicitatem perpetuam habent in dextera : felicitatem temporalem habent in sinistra. Cupiditas autem rerum æternarum et felicitatis æternæ, non debet misceri cupiditati rerum temporalium, id est, felicitatis præsentis et temporalis. Et hoc est : Nes-

que fait votre droite. » (*Matth.*, vi, 3.) « Leur droite est donc une droite pleine d'iniquité. »

Chapitre XXIII. — *On doit exiger le fruit de la parole de Dieu, de celui-là même qui ne l'entend pas.* — 23. Ecoutez maintenant comment leurs paroles sont des paroles de vanité, et comment leur droite est une droite d'iniquité. Soyons tous attentifs. Il s'agit d'un enseignement utile. Ecoutez et ne prétextez point que vous n'avez pas entendu, car il est dit au mauvais serviteur : Tu aurais dû donner mon argent à la banque et j'en aurais exigé les intérêts. (*Luc*, xix, 23.) Nous vous l'avons dit hier, nous sommes les serviteurs chargés de donner, un autre que nous réclamera ce que nous donnons. Nos sœurs, en refusant d'écouter, semblent vouloir se soustraire à ces justes exigences. Mais c'est sans motif, que personne ici ne se fasse illusion. Ne confondons pas celui qui n'a pas reçu avec celui qui n'a pas voulu recevoir (1). Celui qui refuse le don de Dieu est coupable de son refus. De même que Dieu a dit à l'économe infidèle : pourquoi n'avez-vous pas donné ? il dira au serviteur à qui l'économe devait donner : pourquoi n'avez-vous pas reçu ? Si personne n'était là pour vous donner, vous seriez excusable ; mais les lecteurs font entendre leur voix alors même que les prédicateurs se taisent, la parole de Dieu est annoncée partout, et rien de plus vrai que cet oracle du Roi-Prophète : Leur voix a retenti dans tout l'univers ; la chaleur de la parole de Dieu se répand partout, et rien ne se dérobe à la chaleur de ses rayons. (*Ps.* xviii, 5.) Nous n'avons donc aucune excuse à faire valoir au tribunal de Dieu. Ecoutons donc, mes frères, cette divine parole et mettons-la en pratique, si nous voulons avoir confiance, ne cherchons pas à nous excuser. Souvent le pauvre qui mendie une obole à votre porte, vous chante les préceptes de Dieu.

Chapitre XXIV. — *La félicité du monde, lors même qu'elle paraît légitime, n'est digne que de mépris.* — 24. Ecoutons donc ces paroles : « Leur bouche profère la vanité, et leur droite est une droite pleine d'iniquité. » Voyez quelle est la félicité du monde où se concentre toute l'espérance de ceux qui tiennent de vains discours et dont la droite est une droite d'iniquité. Voici en quels termes le Roi-Prophète la décrit : « Leurs fils sont comme de nouvelles plantes solidement enracinées. » (*Ibid.*, 12.) C'est là un bonheur des plus légitimes. Il ne parle point ici des fraudes, des parjures, des rapines, des crimes ; la félicité qu'il décrit paraît être celle des justes. Et si cependant elle est digne de mépris, combien sont à plaindre ceux qui se livrent aux rapines, aux vols, aux violences, aux homicides, aux adultères et aux autres crimes que la félicité même du siècle ne peut s'empêcher de condamner ?

(1) Voyez sermon ii, n° 2, sur le Psaume xxxii.

ciat sinistra tua quid faciat dextera tua. (*Matth.*, vi, 3.) Ergo : « Dextera eorum dextera iniquitatis. »

Caput XXIII. — *Verbi Dei fructus a non audiente etiam exigendus.* — 23. Audite jam quomodo locuti sunt vanitatem, et quomodo dexteram habeant iniquitatis. Audiamus omnes, prodest vobis. Audiatis, ne dicatis non vos audisse : quia dictum est servo : Tu dares, et ego exigerem. (*Luc.*, xix, 23.) Et diximus hesterno die, quia nos servi sumus dantes ; alter est qui exigat. Sorores nostræ, nolentes audire, quasi nolunt pati exactorem. Sine causa, Fratres mei, nemo sibi hinc blandiatur. Aliud est non accepisse, aliud accipere noluisse. Qui recusat donum Dei, ipsius recusationis reus tenetur. Quomodo enim dictum est servo dispensatori : Quare non dedisti ? sic dicetur servo, cui ille positus est dispensare : Quare non accepisti ? Si non fuit qui daret, excusabis te : si autem sonant Lectores, etiam quando tacent Tractatores, et ubique verbum Dei prædicatur, et vere dictum est : In omnem terram exiit sonus illorum, et calor verbi Dei ubique diffunditur, nec est qui se abscondat a calore ejus (*Psal.* xviii, 5) : non erit quid dicere in judicio Dei. Fratres audiamus, et faciamus ; si volumus habere spem, non nos excusemus. Plerumque mendicus unum nummum petens, ad ostium tibi præcepta Dei cantat.

Caput XXIV. — *Felicitas mundana ; et quæ licita videtur, contemnenda.* — 24. Audiamus ergo : « Quorum os locutum est vanitatem, et dextera eorum dextera iniquitatis. » Videte felicitatem mundi, ubi illi spem ponebant qui locuti sunt vanitatem, et quorum dextera iniquitatis est. Nam sic incipit dicere : « Quorum filii eorum sicut novellæ constabilitæ. » (*Ibid.*, 12.) Felicitas licita est. Non hic dixit fraudes, perjuria, rapinas, scelera : felicitatem dixit quasi innocentium. Et si ista contemnenda est ; quemadmodum sunt plangendi illi, qui etiam rapinas faciunt, qui furta, qui scelera, qui homicidia, qui adulteria et cætera quæ etiam ipsa mundana felicitas damnat ?

Chapitre XXV. — *Quiconque attache un grand prix à la félicité de ce monde, est un philistin.* — 25. Voyez quel doit être, d'après le Roi-Prophète, l'homme de la vie nouvelle, l'homme que représentent les pierres déposées dans la panetière du berger, l'homme à qui Dieu communique sa grâce et qu'il nourrit d'un lait divin. Faites attention à ces paroles : « Leurs fils sont comme de nouvelles plantes solidement enracinées, et leurs filles sont parées et ornées comme des temples. » C'est peut-être pour cela que nos sœurs refusaient de nous écouter. Qu'elles soient donc attentives à nos paroles, bon gré mal gré, et qu'elles apprennent à venir dans la maison du Seigneur (1), non point avec l'orgueil de Goliath, mais dans les sentiments d'humilité de David. Ces paroles ont-elles besoin d'explication? Renferment-elles la moindre obscurité? Les hommes tiennent de vains discours et sont de vrais étrangers, ils ne font point partie de l'héritage du Christ, du royaume de Celui à qui nous disons : Notre Père; ils sont donc relégués parmi les étrangers, et à quoi donnent-ils le nom de félicité? « Leurs fils sont comme de nouvelles plantes solidement affermies, » comme une génération qui succède à une autre. Voici un homme qui a de nombreux enfants et de nombreux petits-enfants; il est comme assuré contre tous les dangers de mort. Mais, ne suffit-il pas tous les jours d'un seul accident pour emporter des milliers d'hommes? « Leurs fils sont comme des plantes solidement enracinées. » Mais admettons que leurs fils soient comme des plantes solidement enracinées, est-ce que le feu ne vient pas quelquefois consumer les jeunes plantes qui croissent dans le voisinage des forêts? « Leurs filles sont parées et ornées comme des temples. » Passons rapidement sur ces paroles pour ménager la pudeur des femmes. Qu'elles reconnaissent elles-mêmes comment elles sont ornées et parées, nous rougissons de le rappeler. « Leurs filles sont ornées comme des temples. Leurs greniers sont pleins, ils regorgent de fruits. » (*Ibid.*, 13.) Que disons-nous de celui qui a tout en abondance? Il ne sait plus où placer ses richesses, il ne sait plus ce qu'il a. On remplit un grenier, il regorge de fruits; ses domaines se multiplient, ses celliers sont si remplis qu'il faut les vider les uns dans les autres.

Chapitre XXVI. — *Orgueil qu'inspire à Goliath la félicité de ce monde.* — 26. « Leur brebis sont fécondes, et on les voit sortir par milliers. » Elles entrent en petit nombre, elles enfantent et sortent presqu'innombrables. « Elles sortent par

(1) Vlimmérius soupçonnait ici une faute et il a écrit en marge de son manuscrit : *Ad Dominum Filii,* « que les enfants apprennent à se rendre près de leur Seigneur. » Mais les textes imprimés sont plus dans le vrai en adoptant la variante qu'on lit dans un des meilleurs manuscrits de l'abbaye de Saint-Germain : *Ad Dominum,* « à la maison du Seigneur. » Cette expression désigne l'Eglise selon le canon V du concile de Néocésarée : « Si un catéchumène vient à entrer dans la maison du Seigneur. » Εἰς κυριακόν, expression que Denis le petit et Isidore Mercator traduisent par Eglise. Saint Cyprien lui donne la même signification dans son traité des *Bonnes œuvres et de l'Aumône :* « Vous entrez donc dans la maison du Seigneur sans sacrifice. » Ou bien on peut encore l'entendre de la sainte communion comme dans l'ouvrage de saint Cyprien, que nous venons de citer : « Vous croyez célébrer la cène du Seigneur. » Saint Augustin emploie ce mot dans le même sens, dans l'abrégé de la conférence avec les Donatistes. (troisième jour, ch. XVII.) Ils avouaient au milieu de leurs tourments qu'ils s'étaient réunis et avaient célébré le mystère du Seigneur. Dans les textes de ces martyrs que Surius rapporte le 11 février, le mot *Dominicum* est pris dans les deux sens.

Caput XXV. — *Felicitatem sæculi quisquis magni pendit, alienigena est.* — 25. Videte qualem velit esse hominem de vita nova, qualem velit esse hominem ad vasa pastoralia pertinentem, et ad gratiam Dei, et ad lac quo nutrimur. Attendite jam : « Quorum filii eorum sicut novellæ constabilitæ; filiæ eorum ornatæ sicut similitudo templi. » Forte propterea sorores nolebant audire. Audiant ergo, velint nolint, et discant venire ad Dominicum, non in superbia Goliæ, sed in humilitate David. Numquid enim ista exponenda sunt? numquid obscura sunt? Loquuntur homines vanitatem, et dicuntur alienigenæ : non pertinent ad hæreditatem Christi, ad regnum ejus cui dicimus : Pater noster : alienigenæ computantur. Et quam dicunt felicitatem? « Filii eorum sicut novellæ constabilitæ : » quasi propago propaginis. Habet multos filios, multos nepotes; securus est adversus casus mortis. Quasi non millia hominum plerumque unus casus absumat. « Filii eorum sicut novellæ constabilitæ. » Ecce puta sint filii sicut novellæ constabilitæ : nonne aliquando etiam novellas silvis vicinas silvarum ignis absumit? « Filiæ eorum ornatæ sicut similitudo templi. » Cito hinc transeamus : consulendum est pudori feminarum. Ipsæ potius habendo cognoscant quid habeant, quod nos commemorando erubescimus. « Filiæ eorum ornatæ sunt sicut similitudo templi. Cellaria eorum plena, eructantia ex hoc in hoc. » (*Ibid.*, 13.) Quomodo dicimus de abundantibus : Non habet ubi ponat, nescit quid habeat. Impletur unum cellarium, et redundant fructus : redundant possessiones, eructant cellaria ex hoc in hoc.

Caput XXVI. — *Goliæ superbia ex terrena felicitate.* — 26. « Oves eorum secundæ, multiplicantes in exi-

milliers. » La première année, elles étaient tant, cette année il y en a tant. On est dans la joie, dans l'allégresse ; l'orgueil enfle le cœur de Goliath, et ce superbe philistin, fier de cette félicité, provoque David au combat. Qui peut lutter contre moi? Qui osera se mesurer avec moi? N'est-ce pas là le langage des hommes qui sont dans l'abondance? ne sont-ce pas les pensées qui s'élèvent chaque jour dans leur âme? Un homme est un peu plus riche que son voisin, vous l'entendez dire : Qui peut lutter contre moi? Et si ce voisin vient à m'offenser, ne lui ferai-je point sentir mon pouvoir? Voyez, c'est ici Goliath qui provoque au combat. Mais David s'avance contre lui sans armes, avec quelques pierres seulement; et ce juste abattra tout cet orgueil. C'est ce qu'ont fait les martyrs; ils ont renversé les impies au moment même où ils paraissaient vainqueurs, ils étaient vaincus, parce que les martyrs triomphaient glorieusement du démon, qui est leur chef.

Chapitre XXVII. — *Contre ceux qui mettent leur joie dans la félicité de ce monde.*— 27. Considérez de nouveau quelle est cette félicité : « Leurs brebis sortent par milliers, leurs bœufs sont gras, il n'y a point de brèches dans leurs clôtures. » (*Ibid.*, 14.) Car le mot *sepis* s'emploie souvent pour celui de muraille. « Il n'y a ni brèche ni ouverture dans leurs murailles, tout est en bon état, tout est achevé, tout est rempli. » « On n'entend point de cri dans leurs places publiques, » point de disputes, point de tumulte. Voyez, il semble décrire ici le bonheur des justes, comme pour prévenir l'objection qu'on aurait pu lui faire : Le Roi-Prophète a voulu parler de ceux qui ravissent le bien d'autrui. Non, il n'en dit pas un mot, et c'est ailleurs qu'il en fait mention. Il est certain, en effet, que les scélérats seront punis, et ils peuvent juger par ce qui est dit ici du châtiment qui les attend, puisque Dieu condamne si sévèrement dans les justes l'usage orgueilleux et immodéré des biens de la terre, et qu'il les confond avec les fils des étrangers. Nous ne voyons pas, en effet, que ce riche de l'Evangile cherchât à s'emparer des récoltes d'autrui. Ses champs avaient produit d'abondantes moissons, cette abondance le jetait dans l'embarras, il ne savait où entasser les fruits de ses immenses domaines; il ne voyait point les pauvres entre les mains desquels il aurait pu amasser des trésors pour le ciel, et il se dit : J'abattrai mes greniers et j'en rebâtirai de plus grands, et je les remplirai. Et de quoi les remplira-t-il? Des fruits de ses champs. « Et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens rassemblés, fais bonne chère et rassasie-toi. » Mais Dieu lui dit : « Insensé, cette nuit même on te redemandera ton âme, et pour qui sera ce que tu as amassé? » (*Luc*, xii, 18, etc.) De même donc que Dieu, mes frères, insulte,

tibus suis. » Intrant paucæ ; pariunt, et exeunt multæ : « multiplicantes in exitibus suis. » Anno priore tot erant, hoc anno tot sunt. Gaudetur et exsultatur; tumescit Golias, et ad certamen provocat superbus in ista felicitate : Quis mihi potest? quis mihi audet? Si non illud dicunt homines quibus hæc abundant, si non quotidie unusquisque sentit in se. Habet aliquid amplius quam vicinus ; nonne dicit : Quis mihi potest ? aut vicinus iste si mihi fecerit injuriam, non illi ostendo? Vide si non Golias est provocans ad certamen. Sed procedit David, nudus armis bellicis, armatus lapidibus paucis, prosternet omnem superbiam, id est, justus homo : sicut Martyres fecerunt, prostraverunt injustos. Et eo tempore quo videbantur victores, ipsi vincebantur, quando in his dux ipsorum diabolus superabatur.

Caput XXVII. — *In eos qui de felicitate terrena gaudent.* — 27. Verum felicitatem illam attendite : « Oves eorum multiplicantes in exitibus : boves eorum crassi. Non est ruina sepis. » (*Ibid.*, 14.) Sepis enim plerumque maceria esse solet. « Non est ruina sepis, neque exitus : » omnia integra, omnia perfecta, omnia plena. « Neque clamor in plateis eorum : » non lites, non tumultus. Videte qualem felicitatem quasi innocentium describat : ne dicat sibi quisque : Sed hoc dixit de illis qui rapiunt res alienas. Non est hinc dictum aliquid : alibi fit talium mentio. Nam manifestum est sceleratos esse puniendos. Et hinc debent intelligere quæ pœna eos exspectet, quando innocens quisque cum his superbe utitur et immoderate, reprobatur a Deo, et inter filios alienigenarum computatur. Non enim et dives ille alienos fructus quærebat, cui successit regio in fructibus, et cum æstuaret, non habens quo congregaret fructus mundanos, et non videret pauperes in quibus sibi thesaurizaret in cœlo : « Destruam, inquit, apothecas meas, et faciam novas ampliores, et replebo eas. Unde, nisi de fructibus suis? Et dicam animæ meæ : Habes multa bona, satiare. Dixit autem illi Deus : Stulte, hac nocte auferetur a te anima tua : quæ præparasti, cujus erunt? » (*Luc.*, xii, 18, etc.) Sicut ergo in Evangelio, Fratres, insultatum est homini

dans l'Evangile, à la folie de cet homme qui place toute sa joie dans les prospérités de ce monde, bien qu'il dût ses richesses à ses propres domaines et non à des rapines faites sur les biens d'autrui, ainsi le Roi-Prophète se rit dans ce psaume de la félicité de ce monde, pour apprendre à l'âme renouvelée et régénérée par le lait de la grâce à ne désirer que la félicité éternelle et sans fin. Aussi voyez comme tout s'enchaîne dans ce psaume : « Leurs fils sont comme de jeunes plantes dans la vigueur de la jeunesse, leurs filles sont parées et ornées comme des temples. Leurs greniers sont pleins et regorgent de provisions. Leurs brebis sont fécondes et sortent par milliers. Leurs bœufs sont gras. Leurs murailles n'ont ni brèche ni ouverture, nul cri plaintif ne retentit sur leurs places publiques. Heureux, disent-ils, le peuple qui jouit de ces biens. » (*Ibid.*, 15.) Mais quels sont ceux qui tiennent ce langage? Ceux dont la bouche s'ouvre aux paroles de vanité, et dont il a fait plus haut la description.

Chapitre XXVIII. — *Quel est le peuple véritablement heureux?* — 28. Mais pour vous, que dites-vous? Ils proclament heureux le peuple qui jouit de ces biens. Vous voulez savoir quelle est ma pensée? « Heureux le peuple dont le Seigneur est le Dieu. » Le peuple véritablement heureux est donc celui qui, au lieu d'avoir des fils et des filles richement parées, des bœufs gras, des brebis fécondes, des greniers remplis, des bâtiments en bon état; au lieu de la paix, des procès, des contestations civiles; en un mot, au lieu de tout ce qui compose cette félicité de la terre, désire posséder Dieu, et au lieu de tous ces biens, avoir celui qui les a tous créés, et dire : « Il m'est bon de m'attacher à Dieu. » (*Ps.* LXXII, 28.) Il sert Dieu d'une manière désintéressée, il le sert, et quand il lui donne comme quand il lui ôte ces biens, et il n'a qu'une crainte, c'est de perdre Dieu lui-même. Ainsi donc, mes frères, le peuple chrétien qui dit dans son cœur : Que Dieu m'enlève tout ce qu'il voudra, pourvu qu'il ne me prive pas de lui-même : « est le peuple heureux dont le Seigneur est le Dieu. »

SERMON XXXIII [1].

Sur ce verset du même Psaume CXLIII : *Je vous chanterai, ô Dieu, un cantique nouveau, et je célébrerai votre gloire sur l'instrument à dix cordes.*

Chapitre premier. — *La charité nous fait chanter un cantique nouveau, et accomplir la loi.* — 1. Il est écrit : « O Dieu! je vous chanterai un cantique nouveau, je célébrerai votre gloire sur l'instrument à dix cordes. » Cet instrument à dix cordes est la figure des dix pré-

(1) Possidius fait mention de ce sermon dans sa table, chapitre IX, comparez avec le sermon IX, sur les dix cordes.

gaudenti de temporali felicitate, quamvis illi felicitas de agro proprio esset, non de rapinis alienis : sic et in isto Psalmo temporali felicitati insultatur, ut discat anima innovata et regenerata per gratiam lactis, illam desiderare perpetuam et sempiternam beatitatem. Ideo vide quomodo connectat : « Quorum filii eorum sicut novellæ constabilitæ ; filiæ eorum ornatæ ut similitudo templi. Cellaria eorum plena, eructantia ex hoc in hoc. Oves eorum fecundæ, multiplicantes in exitibus suis : boves eorum crassi. Non est ruina sepis, neque exitus, neque clamor in plateis eorum. Beatum dixerunt populum cui hæc sunt. » (*Ibid.*, 15.) Sed qui dixerunt? « Quorum os locutum est vanitatem. » Superius enim descripti sunt.

Caput XXVIII. — *Beatus populus quis.* — 28. Tu autem quid dicis? Nam illi « beatum dixerunt populum cui hæc sunt. » Ego quid dico? « Beatus populus cujus est Dominus Deus ipsius. » Ergo ille est beatus populus, qui pro filiis suis et pro filiabus ornatis, pro crassitudine boum, pro fecunditate ovium, pro plenitudine cellariorum, pro integritate ædificiorum, pro pace ac litibus et jurgiis civilibus, pro ista omni felicitate, Deum suum vult possidere, ut ipsum habeat pro omnibus, qui condidit omnia, et dicat : Mihi autem adhærere Deo, bonum est (*Psal.* LXXII, 28) : colat eum gratis; colat quando ista dat, et quando aufert, et quando non dat : et nihil sic timeat, quam ne ipse se auferat. Itaque Christianus populus, Fratres, qui dicit in corde suo : Quidquid vult auferat, se ipsum mihi non auferat : « Beatus est populus, cujus est Dominus Deus ipsius. »

SERMO XXXIII [a].

De versu ejusdem Psalmi CXLIII : *Deus, canticum novum cantabo tibi, in psalterio decem chordarum psallam tibi.*

Caput primum. — *Caritate cantatur canticum novum et Lex impletur.* — 1. Quoniam scriptum est : « Deus, canticum novum cantabo tibi, in psalterio decem

(a) Alias de Diversis XVIII.

ceptes de la loi. Chanter et s'accompagner d'un instrument est l'occupation de ceux qui aiment. En effet, le vieil homme était dominé par la crainte, l'homme nouveau se laisse conduire par l'amour. C'est ainsi que nous distinguons deux Testaments, l'Ancien et le Nouveau, qui, selon la doctrine de l'Apôtre, ont été figurés par les enfants d'Abraham nés, l'un d'une esclave, l'autre d'une femme libre. Ce sont, dit-il, les deux alliances. (*Gal.*, IV, 22, etc.) En effet, la crainte est le propre de la servitude, l'amour est le caractère de la liberté. Voilà pourquoi l'Apôtre nous dit : « Vous n'avez point reçu l'esprit de servitude pour vous conduire encore par la crainte, mais vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfants dans lequel nous crions : Abba, mon Père. » (*Rom.*, VIII, 15.) « La crainte, dit aussi saint Jean, n'est pas dans l'amour, mais l'amour parfait chasse la crainte. » (I *Jean*, IV, 18.) La charité chante donc un cantique nouveau. Cette crainte servile qui fait le caractère du vieil homme, peut bien, sans doute, avoir l'instrument à dix cordes, puisque les Juifs charnels ont reçu les dix préceptes de la loi ; mais elle ne peut chanter sur cet instrument un cantique nouveau, car elle est sous la loi, et ne peut accomplir la loi. Le vieil homme porte cet instrument, il n'en touche pas, et le psaltérion est pour lui un fardeau plutôt qu'un ornement. Mais celui qui a cessé d'être sous la loi pour vivre sous l'empire de la grâce, accomplit la loi, parce qu'elle est pour lui une gloire plutôt qu'une charge ; elle n'est plus le supplice de l'âme craintive, mais l'ornement d'un cœur que l'amour inspire. Le feu de la charité l'embrase et il chante un cantique nouveau sur le psaltérion à dix cordes.

CHAPITRE II. — 2. Voici en effet la doctrine de l'Apôtre : « Celui qui aime son prochain, accomplit la loi ; car ces commandements : Vous ne commettrez pas d'adultère ; vous ne tuerez point ; vous ne déroberez point ; vous ne porterez point de faux témoignage ; vous ne convoîterez point, et s'il en est quelque autre semblable, tous ces commandements sont compris dans ces paroles : Vous aimerez le prochain comme vous-même. L'amour du prochain n'opère pas le mal. L'amour est donc la plénitude de la loi. » (*Rom.*, XIII, 8, etc.) Notre-Seigneur lui-même avait dit : « Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir ; » (*Matth.*, V, 17) c'est pour cela qu'il donne à ses disciples un précepte, dont l'accomplissement leur permettrait d'accomplir la loi. « Je vous donne, dit-il, un commandement nouveau, c'est de vous aimer les uns les autres. » (*Jean*, XIII, 34.) Il n'est donc point étonnant si le commandement nouveau chante un cantique nouveau ; car, comme nous l'avons dit, le psaltérion à dix cordes représente les dix préceptes de la loi, et la charité est la plénitude de la loi. L'Apôtre n'a

chordarum psallam tibi : » decem chordarum psalterium, decem præcepta Legis intelliguntur. Cantare autem et psallere, negotium esse solet amantium. Vetus enim homo in timore est, novus in amore. Ita etiam duo Testamenta discernimus, vetus et novum, quæ in allegoria dicit Apostolus etiam in Abrahæ filiis figurari, uno de ancilla, altero de libera : Quæ sunt, inquit, duo Testamenta. (*Gal.*, IV, 22, etc.) Servitus enim pertinet ad timorem, libertas ad amorem. Dicit enim Apostolus : « Non enim accepistis spiritum servitutis iterum in timore ; sed accepistis spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus : Abba, Pater. » (*Rom.*, VIII, 15.) Dicit et Joannes : Timor non est in caritate, sed perfecta caritas foras mittit timorem. (I *Joan.*, IV, 18.) Caritas ergo cantat canticum novum. Nam timor ille servilis in veteri homine constitutus, potest quidem habere psalterium decem chordarum, quia et Judæis carnalibus data est ipsa Lex decem præceptorum : sed cantare in illa non potest canticum novum ; sub Lege est enim, et implere non potest Legem. Organum ipsum portat, non tractat ; et oneratur psalterio, non ornatur. Qui autem sub gratia est, non sub Lege, ipse implet Legem : quia non est ei pondus, sed decus ; nec timenti tormentum est, sed amanti ornamentum. Spiritu enim dilectionis accensus, jam in psalterio decem chordarum cantat canticum novum.

CAPUT II. — 2. Nam sic dicit Apostolus : Qui enim diligit alterum, Legem implevit. Nam non adulterabis, non homicidium facies, non furaberis, non concupisces ; et si quod est aliud mandatum, in hoc sermone recapitulatur : Diliges proximum tuum tanquam te ipsum. Dilectio proximi, malum non operatur. Plenitudo autem Legis, caritas. (*Rom.*, XIII, 8, etc.) Dominus etiam quia dixerat : Non veni solvere Legem, sed adimplere (*Matth.*, V, 17) : propterea tale mandatum discipulis dedit, unde Lex ab eis posset impleri. Mandatum, inquit, novum do vobis, ut vos invicem diligatis. (*Joan.*, XIII, 34.) Non ergo mirum, si mandatum novum cantat canticum novum : quia, sicut dictum est, psalterium decem chordarum decem præcepta sunt Legis, et plenitudo Legis di-

voulu toucher que quelques-unes des cordes de cet instrument, pour donner par là une idée des autres, lorsqu'il dit : « Vous ne commettrez point d'adultère, vous ne ferez point d'homicide, etc. » De même qu'il y a deux préceptes de la charité, auxquels Notre-Seigneur rapporte toute la loi et les prophètes, nous montrant ainsi clairement que l'amour est la plénitude de la loi; ainsi, les dix préceptes ont été donnés sur deux tables; la première en contient trois; et la seconde, sept. Les trois premiers commandements se rapportent à l'amour de Dieu, et les sept autres à l'amour du prochain.

Chapitre III. — *Les trois préceptes qui se rapportent à Dieu.* — 3. Le premier est conçu en ces termes: « Ecoute, Israël, le Seigneur ton Dieu est le Seigneur unique. Tu ne te feras point d'idole taillée, ni aucune image de ce qui est en haut dans le ciel, ni de ce qui est en bas sur la terre; » et tout le reste du commandement a pour but de rattacher étroitement le peuple au culte d'un seul Dieu, en lui faisant rejeter le culte impur des idoles. Voici le second commandement : « Tu ne prendras point en vain le nom du Seigneur ton Dieu. » Le troisième a pour objet l'observation du sabbat : C'est comme figure de la Trinité, je crois, que ces trois préceptes se rapportent à l'amour de Dieu. L'unité de la divinité a son principe dans le Père, aussi le premier commandement recommande-t-il surtout le culte d'un seul Dieu. Le second précepte nous défend de regarder le Fils de Dieu comme une simple créature, en le considérant comme inférieur à son Père; car toute créature, dit l'Apôtre, est soumise à la vanité. Or, ce commandement nous défend de prendre en vain le nom du Seigneur notre Dieu. Dans le troisième commandement, le don de Dieu, c'est-à-dire l'Esprit saint, nous promet le repos éternel, figuré par le sabbat, et nous accomplissons la sanctification spirituelle du sabbat, en nous abstenant des œuvres serviles; car, même dans le sens littéral et charnel, ce commandement interdit aux Juifs ces œuvres serviles. Mais que celui qui veut entendre dans un sens spirituel ces œuvres serviles, prête l'oreille à ces paroles du Sauveur : « Tout homme qui fait le péché est esclave du péché. » (*Jean*, VIII, 34.)

Chapitre IV. — *Le sabbat spirituel; le sabbat des sabbats.* — Or, le péché n'est pas seulement toute action honteuse ou injuste qui apparaît telle aux yeux des hommes, mais celles mêmes qui sont couvertes de l'apparence du bien, mais où l'on se propose pour fin un intérêt temporel, plutôt que les récompenses éternelles. Tout homme qui fait n'importe quelle œuvre, dans la vue d'obtenir un avantage purement terrestre, agit servilement, et n'observe pas l

lectio est. Paucas autem inde chordas commemorare Apostolus voluit, ut ex eis cætera intelligantur, ubi ait : Nam non adulterabis, non homicidium facies, etc. Nam sicut duo sunt præcepta dilectionis, ex quibus Dominus dicit totam Legem Prophetasque pendere, satis ostendens dilectionem esse plenitudinem Legis : ita ipsa decem præcepta in duabus tabulis data sunt. Tria quippe dicuntur in una tabula esse conscripta, et septem in altera. Sicut autem illa tria pertinent ad dilectionem Dei, ita septem cætera dilectioni proximi deputantur.

Caput III. — *Præcepta tria ad Deum pertinentia.* — 3. Primum est illorum trium : « Audi Israel, Dominus Deus tuus Dominus unus est. Non facies tibi idolum aut cujusquam similitudinem, neque quæ in cœlo sursum, neque quæ in terra deorsum, » et cætera quibus ad unius Dei cultum relicta idolorum fornicatione constringit. Secundum autem præceptum est : « Non accipies nomen Domini Dei tui in vanum. » Tertium, de observatione sabbati. (*Exodi*, XX, 2, etc ; *Deut.*, V, 6, etc.) Credo propter Trinitatem tria præcepta pertinent ad dilectionem Dei. Unitas enim divinitatis a Patre habet exordium : inde primum præceptum de uno Deo maxime loquitur. Admonemur autem secundo præcepto, ne Filium Dei creaturam putemus, si eum acceperimus inæqualem Patri. Omnis enim creatura, sicut dicit Apostolus, vanitati subdita est : ibi autem præcipitur, ne nomen Domini Dei nostri in vanum accipiamus. Jam vero donum Dei, quod est Spiritus sanctus, promittit requiem sempiternam, quæ sabbato figuratur : unde nos sabbatum spiritaliter observamus, si non faciamus opera servilia. Ab his enim etiam carnali intellectu Judæi sabbato prohibentur. Qui autem spiritalia vult intelligere opera servilia, audiat Dominum dicentem : Omnis qui facit peccatum, servus est peccati. (*Joan.*, VIII, 34.)

Caput IV. — *Sabbatum sabbatorum.* — Peccatum autem non solum illud est, quod in turpi aut iniquo facto apparet hominibus; sed etiam si habeat speciem boni operis, et tamen propter mercedem temporalem fiat, non propter requiem sempiternam. Quodlibet enim quisque facit, si hoc animo facit, ut terrenum emolumentum consequatur, serviliter facit, et ideo sabbatum non observat. Gratis enim amandus est Deus : nec anima potest nisi in eo quod diligit, re-

sabbat. Dieu veut être aimé d'un amour désintéressé, et l'âme ne peut se reposer que dans ce qu'elle aime. Or, l'éternel repos ne lui est donné que dans l'amour de Dieu, qui possède seul l'éternité, et c'est la sanctification parfaite et le sabbat spirituel des sabbats. Or, puisque l'Esprit saint est le principe de notre sanctification, qui ne se sent comme excité à l'intelligence d'un grand mystère, en voyant que de ces trois commandements, qui se rapportent à Dieu, le troisième a pour objet l'observation du sabbat? Et dans tout ce que le livre inspiré de la Genèse nous raconte des œuvres de Dieu, nous voyons qu'il n'a sanctifié que le septième jour, qui est la figure du sabbat.

Chapitre V. — *Les sept commandements qui ont le prochain pour objet. A qui il appartient de chanter le cantique nouveau.* — 4. Le premier des sept préceptes qui se rapportent à l'amour du prochain est ainsi conçu : « Honore ton père et ta mère; » le second : « Tu ne tueras point; » le troisième : « Tu ne commettras point d'adultère ; » le quatrième : « Tu ne déroberas point; » le cinquième : « Tu ne feras point de faux témoignage; » le sixième : « Tu ne convoiteras point la femme de ton prochain; » le septième : « Tu ne convoiteras point le bien d'autrui. » L'Apôtre fait une allusion manifeste à cette division, lorsqu'il dit : « Honorez votre père et votre mère, c'est le premier des commandements. » (*Ephés.*, VI, 2.) Il suffit d'un simple examen, pour se convaincre que ce commandement n'est pas le premier des dix, car le premier des dix préceptes est celui qui nous commande d'adorer un seul Dieu. Aussi, le commandement d'honorer les parents est écrit sur une autre table, et saint Paul l'appelle le premier, parce qu'il ouvre la série des préceptes qui se rapportent à l'amour du prochain.

5. Chantons donc le cantique nouveau, célébrons la gloire de Dieu sur le psaltérion à dix cordes. Ce cantique nouveau, c'est la grâce du Nouveau Testament, qui nous distingue du vieil homme, de l'homme terrestre, qui a été tiré de la terre. Car il a été formé du limon de la terre, et après avoir perdu l'état de félicité où Dieu l'avait placé, il est tombé dans l'abîme de la misère, comme juste punition de sa désobéissance au commandement de Dieu. Mais que dit le pécheur par la bouche du Prophète, célébrant la grâce divine qui nous réconcilie avec Dieu par la rémission des péchés et renouvelle tout ce qui reste en nous du vieil homme? « Il m'a tiré de l'abîme de misère et de la boue profonde, et il a placé mes pieds sur la pierre et conduit mes pas. Et il a mis dans ma bouche un cantique nouveau, un hymne de louange, à la gloire de notre Dieu. » (*Ps.* XXXIX, 3.) Voilà le cantique nouveau qu'il chante sur le psaltérion à dix cordes. Car personne ne peut louer Dieu, c'est-

quiescere. Æterna autem requies ei non datur, nisi in dilectione Dei, qui solus æternus est; et ipsa est perfecta sanctificatio, et spiritale sabbatum sabbatorum. Quapropter quoniam in Spiritu sancto sanctificamur, quis est quem non moveat ad magnum sacramentum intelligendum, quod in tribus præceptis ad Deum pertinentibus tertium præceptum est de sabbato? Et in his omnibus quæ Scriptura in libro Genesis Deum fecisse commemorat, non ibi dicitur sanctificasse nisi diem septimum, quod significat sabbatum.

Caput V. — *Præcepta septem quæ proximum spectant.* — 4. Septem vero præceptorum quæ dilectioni proximi tribuuntur, primum est : Honora patrem tuum et matrem tuam. Secundum : Non occides. Tertium : Non mæchaberis. Quartum : Non furaberis. Quintum : Non falsum testimonium dices. Sextum : Non concupisces uxorem proximi tui. Septimum : Non concupisces rem proximi tui. Huic distributioni manifeste attestatur Apostolus, ubi dicit : « Honora patrem tuum et matrem tuam : quod est mandatum primum. » (*Ephes.*, VI, 2.) Quæritur enim, et non in toto Decalogo invenitur primum : quia decem mandatorum illud est primum ubi de uno Deo colendo præcipitur. Et ideo de honorandis parentibus scriptum in alia tabula, primumque est, quia inde incipiunt præcepta quæ ad dilectionem proximi referuntur.

5. Cantemus ergo canticum novum, psallentes psalterio decem chordarum. Hoc est canticum novum, gratia novi Testamenti, quod nos a vetere homine discernit, qui primus factus est de terra terrenus. De limo enim factus est, et amissa beatitudine in miseriam jure projectus est, quoniam præcepti prævaricator exstiterat. Sed quid dicit apud prophetam, qui gratias agit gratiæ Dei per remissionem peccatorum reconcilianti nos Deo, et renovanti præteritam vetustatem? « Eduxit me, inquit, de lacu miseriæ, et de luto limi : et posuit super petram pedes meos, et direxit gressus meos : et immisit in os meum canticum novum, hymnum Deo nostro. » (*Psal.* XXXIX, 3, etc.) Hoc est canticum novum, quod psallit in psalterio decem chordarum. Nemo enim laudat Deum, id est, dicit hymnum, nisi ori suo factis

à-dire chanter un hymne en son honneur, s'il ne met ses actions en harmonie avec ses paroles, par l'amour de Dieu et du prochain. Que les Donatistes rebaptisants ne se flattent point de pouvoir chanter ce cautique nouveau; il n'appartient pas de chanter ce cantique à ceux qu'une orgueilleuse impiété a retranchés de l'Eglise, dont Dieu a voulu établir l'empire sur toute la terre. En effet, le même Roi-Prophète dit dans un autre endroit : « Chantez au Seigneur un cantique nouveau, que toute la terre chante des hymnes à l'Eternel. » (*Ps*. xcv, 1.) Celui donc qui ne veut point chanter ce cantique en union avec toute la terre et refuse de renoncer au vieil homme, ne chante pas un cantique nouveau et ne célèbre point la gloire de Dieu sur le psaltérion à dix cordes, parce qu'il est l'ennemi de la charité, qui seule est la plénitude de la loi renfermée, comme nous l'avons dit, dans les dix commandements, qui ont pour objet l'amour de Dieu et du prochain.

SERMON XXXIV (1).

Sur ces paroles du Psaume cxlix : *Chantez au Seigneur un cantique nouveau, que ses louanges retentissent dans l'assemblée des saints,* etc. Sur le cantique nouveau et la vie nouvelle.

Chapitre premier. — *A qui appartient-il de chanter le cantique nouveau.* — 1. Nous sommes invités à chanter au Seigneur un cantique nouveau. Le nouvel homme connaît ce cantique nouveau. Un cantique c'est un chant de joie, et si nous l'examinons de plus près, c'est un chant d'amour. Celui donc qui sait aimer la vie nouvelle, sait aussi chanter le cantique nouveau. Qu'est-ce donc que la vie nouvelle? Ce cantique nouveau nous fait un devoir de le rechercher. Tout ici se rapporte à un même royaume, le nouvel homme, le cantique nouveau, et le Nouveau Testament. C'est au nouvel homme de chanter le cantique nouveau, s'il veut appartenir au Nouveau Testament.

2. Nul ne vit sans aimer, mais, qu'aime-t-il? On ne nous défend donc point d'aimer, mais on nous recommande de choisir un digne objet de nos affections. Or, que pouvons-nous choisir, si nous ne sommes tout d'abord choisis nous-mêmes, de même que nous ne pouvons aimer, si nous ne sommes aimés les premiers? Ecoutons ici l'apôtre saint Jean. C'est cet apôtre qui reposait sur la poitrine du Seigneur, et qui, pendant ce banquet, buvait à la source des secrets célestes. (*Jean*, xiii, 23.) C'est après avoir puisé à cette source, et sous l'impression de cette heureuse ivresse, qu'il déverse ces sublimes paroles : « Au commencement était le Verbe. » (*Jean*, i, 1.) Quelle élévation dans son humilité! quelle sobriété dans son ivresse! Or, parmi les

(1) Prononcé à Carthage devant les Anciens.

consentiat, Deum et proximum diligendo. Nec se arbitrentur rebaptizatores Donatistæ ad novum canticum pertinere : non enim cantant canticum novum, qui ab Ecclesia, quam Deus in omni terra esse voluit, superba impietate præcisi sunt. Etenim alio loco idem Propheta dicit : « Cantate Domino canticum novum, cantate Domino omnis terra. » (*Psal*. xcv, 1.) Qui ergo cantare cum omni terra non vult, a vetere homine non recedens, non cantat canticum novum, nec psallit in psalterio decem chordarum : quia hostis est charitatis, quæ sola Legis est plenitudo, quam decem præceptis ad caritatem Dei et proximi pertinentibus dicimus contineri.

SERMO XXXIV (a).

In hæc verba Psalmi cxlix : *Cantate Domino canticum novum, laus ejus in Ecclesia sanctorum,* etc. De cantico novo et vita nova.

Caput primum. — *Canticum novum cantare, cujus sit.* — 1. Admoniti sumus cantare Domino canticum novum. Homo novus novit canticum novum. Canticum, res est hilaritatis; et si diligentius consideremus, res est amoris. Qui ergo novit novam vitam amare, novit canticum novum cantare. Quæ sit ergo vita nova, commonendi sumus propter canticum novum. Ad unum enim regnum pertinent omnia, homo novus, canticum novum : Testamentum novum. Ergo homo novus, et cantabit canticum novum, et pertinebit ad Testamentum novum.

2. Nemo est qui non amet : sed quæritur quid amet. Non ergo admonemur ut non amemus : sed ut eligamus quid amemus. Sed quid eligimus, nisi prius eligamur? Quia nec diligimus, nisi prius diligamur. Joannem apostolum audite. Ille est Apostolus, qui super pectus Domini discumbebat, et in eo convivio cœlestia secreta bibebat. (*Joan*., xiii, 23.) Ex illo potu, et ex illa felici ebrietate ructavit. In principio erat Verbum. (*Joan*., i, 1.) Humilitas excelsa, et ebrietas sobria. Ille ergo magnus ructator, hoc est,

(a) Alias de Diversis ii.

secrets qu'il a puisés sur la poitrine de son divin maître, ce grand prédicateur a déversé sur nous cette vérité : « Aimons Dieu, parce qu'il nous a aimés le premier. » (I *Jean*, IV, 10.) C'est attribuer à l'homme un grand privilége, que de dire en parlant de Dieu : « Aimons. » Quels sont ceux qui aiment? Quel est celui qui est aimé? Hommes, nous aimons Dieu, mortels, nous aimons l'immortel, pécheurs, nous aimons le juste, êtres fragiles, nous aimons l'immuable; créatures nous aimons le Créateur. Nous l'avons donc aimé, et d'où nous vient cette grâce? Parce qu'il nous a aimés le premier. Cherchez d'où vient à l'homme ce magnifique privilége d'aimer Dieu, vous trouverez que c'est uniquement parce que Dieu l'a aimé le premier. Celui qui est l'objet de notre amour s'est donné à nous, et il nous a donné en même temps la véritable cause qui nous le fait aimer. Quelle est donc la cause de cet amour que nous avons pour Dieu? Ecoutez comme l'apôtre saint Paul vous l'explique clairement : « La charité de Dieu, dit-il, a été répandue dans nos cœurs. » (*Rom.*, V, 5.) Par qui? Est-ce par nous? Non. Par qui donc? Par l'Esprit saint qui nous a été donné.

Chapitre II. — *C'est à Dieu que nous devons d'aimer Dieu.* — 3. Puisque nous avons de si grands motifs de confiance, aimons donc Dieu avec l'aide de Dieu; oui, puisque l'Esprit saint est Dieu, aimons Dieu avec l'aide de Dieu. Que puis-je dire davantage? Aimons Dieu avec l'aide de Dieu. Comme je l'ai dit; « la charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit saint qui nous a été donné. » C'est donc une conséquence légitime, puisque l'Esprit saint est Dieu et que nous ne pouvons aimer Dieu que par l'Esprit saint, nous aimions Dieu avec le secours de Dieu. Cette conséquence, je le répète, est légitime. Ecoutez l'explication plus claire encore que saint Jean donne de cette vérité : « Dieu est charité, et celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu et Dieu en lui. » (I *Jean*, IV, 8.) C'est peu de dire : La charité vient de Dieu. Qui de nous oserait aller jusqu'à dire ce que nous venons d'entendre : « Dieu est charité? » Celui qui parle ainsi connaissait ce qu'il avait dans son cœur. Pourquoi donc l'imagination et l'esprit léger de l'homme cherchent-ils à se représenter Dieu et à fabriquer dans son cœur une idole? Pourquoi se forme-t-il un Dieu à la mesure de ses pensées, et non tel qu'il mérite de le trouver? Quoi, tel serait Dieu? Non, voici ce qu'il est. Pourquoi tracer ces linéaments? Pourquoi vous représenter ces membres? Pourquoi vous figurer cette attitude qui vous plaît? pourquoi vous imaginer une beauté corporelle? Dieu est charité. Quelle couleur peut avoir la charité? Quels linéaments? Quelle forme? Nous ne voyons rien de tout cela, et cependant nous aimons.

4. J'ose tenir ce langage à votre charité, considérons dans les objets inférieurs la vérité que nous voulons découvrir dans un ordre supérieur.

prædicator, inter cætera quæ bibit de Dominico pectore, etiam hoc dixit : Nos diligimus, quia ipse prior dilexit nos. (I *Joan.*, IV, 10.) Multum enim dederat homini, quando quidem de Deo loquebatur, dicendo : Nos diligimus : Qui? quem? Homines Deum, mortales immortalem, peccatores justum, fragiles immobilem, factura fabrum. Nos dileximus : et hoc unde nobis? Quia ipse prior dilexit nos. Quære unde homini diligere Deum : nec invenies omnino, nisi quia prior illum dilexit Deus. Dedit se ipsum quem dileximus : dedit unde diligeremus. Quid enim dedit, unde diligeremus, apertius audite per apostolum Paulum : Caritas, inquit, Dei diffusa est in cordibus nostris. (*Rom.*, V, 5.) Unde? num forte a nobis? Non. Ergo unde? Per Spiritum sanctum, qui datus est nobis.

Caput II. — *Amamus Deum de Deo.* — 3. Habentes ergo tantam fiduciam, amemus Deum de Deo : imo quia Spiritus sanctus Deus est, amemus Deum de Deo. Quid enim plus dicam; amemus Deum de Deo? Certe quia dixi : Caritas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum qui datus est nobis : ideo est consequens, ut quia Spiritus sanctus Deus est : nec diligere possumus Deum, nisi per Spiritum sanctum, amemus Deum de Deo. Hinc est ergo consequens. Audite apertius ipsum Joannem : « Deus caritas est; et qui manet in caritate, in Deo manet, et Deus in illo manet. » (I *Joan.*, IV, 8.) Parum est dicere : Caritas ex Deo est. Quis nostrum auderet dicere quod dictum est : Deus caritas est? Dixit qui noverat quod habebat. Quid ergo humana imaginatio et volatica cogitatio fingit sibi Deum, et in corde suo fabricat idolum, componens qualem potest cogitare, non qualem meruit invenire? Talis est Deus? Non, sed talis est. Quid lineamenta disponis? Quid membra componis? Quid staturam placitam formas? Quid pulchritudinem corporis imaginaris? Deus caritas est. Quis color est in caritate? Quæ lineamenta? Quæ forma? Nihil horum videmus? et tamen amamus.

4. Audeo dicere Caritati Vestræ : in inferioribus attendamus, quod in superioribus inveniamus. Ipse

Cet amour bas et terrestre, cet amour impur et criminel qui s'attache à la beauté du corps, nous apprend comment nous pouvons élever nos affections vers des objets supérieurs et plus purs. Un libertin, un impudique aime une femme d'une rare beauté; sans doute, cette beauté extérieure fait une vive impression sur lui, mais il cherche au dedans un retour d'affection. S'il vient à apprendre que cette femme le déteste, est-ce qu'à l'instant même, tout ce feu, toute cette ardeur qu'excitait ce corps si beau, ne se refroidit pas? Il se détourne de ce qu'il avait si vivement désiré, il s'en éloigne, la vue lui en est odieuse, et la haine même commence à succéder à cet amour si ardent. La forme extérieure de cette femme est-elle changée? N'a-t-elle pas tous ces mêmes charmes qui l'avaient séduit? Oui, sans doute, et cependant tout en étant passionné pour ce qu'il voyait, il exigeait du cœur ce qu'il ne voyait pas. Mais s'il vient à connaître qu'il est payé de retour, comme son amour en devient plus ardent! Cette femme le voit, il voit cette femme, personne ne voit leur amour, et c'est cependant cet amour invisible qu'ils aiment tous deux.

CHAPITRE III. — *On possède Dieu, dès qu'on l'aime.* — 5. Sortez donc de cette fange de la cupidité pour demeurer dans la charité qui vous inonde de ses clartés les plus pures. Vous ne voyez point Dieu, aimez-le et vous le possédez. Que d'objets de nos coupables convoitises nous aimons sans pouvoir les obtenir, nous les recherchons par des voies sordides, et nous ne parvenons point à les posséder sur-le-champ! Suffit-il par exemple d'aimer l'or pour le posséder? Combien qui ont un amour ardent de l'or et qui n'en ont point! Suffit-il pour les avoir d'aimer les grands et riches domaines? Mais combien qui les aiment et ne les possèdent point? Suffit-il encore d'aimer les honneurs pour les obtenir? Nous en voyons un grand nombre brûler du désir des honneurs sans jamais y arriver, et bien souvent ils meurent avant que leurs désirs soient satisfaits. Dieu s'offre à nous par une voie plus courte; il nous crie : Aimez-moi et vous me posséderez, car vous ne pouvez m'aimer sans me posséder.

6. O mes frères, ô mes fils, enfants de l'Eglise catholique, saintes et célestes semences, ô vous qui avez été régénérés en Jésus-Christ, et qui avez reçu de lui une nouvelle naissance, écoutez-moi, ou plutôt écoutez celui qui vous dit par ma bouche : « Chantez au Seigneur un cantique nouveau. » Je le chante, me dites-vous. Vous le chantez, il est vrai, je l'entends, mais prenez garde que votre vie ne rende témoignage contre votre bouche. Chantez de la voix, chantez du cœur, chantez de la bouche, chantez par la pureté des mœurs : « Chantez au Seigneur un cantique nouveau. » (*Ps.* CXLIX, 1.) Vous me demandez

amor infimus atque terrenus, ipse amor sordidus et flagitiosus, qui corporis pulchritudines consectatur, aliquid nos admonet unde ad superiora et mundiora surgamus. Amat aliquis lascivus et impudicus pulcherrimam feminam : movet quidem corporis pulchritudo, sed intus quæritur amoris vicissitudo. Si enim audiat quod illa oderit eum, nonne omnis ille æstus et impetus circa membra pulchra frigescit, et ab eo quod intenderat quodam modo resilit, avertitur, offenditur, odisse etiam ipse incipit quod amabat? Numquid forma mutata est? Nonne ibi sunt omnia quæ illexerant? Ibi sunt : et tamen ardebat in eo quod videbat, et de corde (*a*) exigebat quod non videbat. Si vero cognoscat quia vicissim amatur, quomodo vehementius inardescit? Videt illa illum, videt ille illam, amorem nemo videt : et tamen ipse amatur qui non videtur.

CAPUT III. — *Deus continuo, cum amatur, habetur.* — 5. Erigite vos ab ista lutulenta cupiditate, ut maneatis in illuminatissima caritate. Deum non vides : ama, et habes. Quam multa in damnabilibus cupiditatibus amantur, et non habentur : sordide quæruntur, nec tamen continuo possidentur. Numquid hoc est aurum amare, quod aurum habere? Multi amant, et non habent. Numquid hoc est habere latissima et lautissima prædia, quod multi amant, et non habent? Numquid hoc est amare honorem, quod habere honorem? Multi sine honore inardescunt habere : quærunt habere, et plerumque ante moriuntur, quam inveniant quod quærebant. Deus nobis de compendio se offert : clamat nobis : Amate me, et habebitis me; quia nec potestis amare me, nisi habueritis me.

6. O Fratres, o filii, o catholica germina, o sancta et superna semina, o in Christo regenerati et desuper nati, audite me, imo per me : « Cantate Domino canticum novum. » Ecce, inquis, canto. Cantas, plane cantas. Audio : sed contra linguam testimonium non dicat vita. Cantate vocibus, cantate cordibus, cantate oribus, cantate moribus : « Cantate Domino canticum novum. » (*Psal.* CXLIX, 1.) Quæritis quid

(*a*) Sic Germanensis Ms. Editi vero, *exibat*.

ce que vous chanterez en l'honneur de celui que vous aimez. Sans aucun doute vous voulez chanter en son honneur, vous cherchez les louanges qui seront l'objet de vos chants; vous avez entendu le Psalmiste vous dire : « Chantez au Seigneur un cantique nouveau. » Vous cherchez les louanges que vous chanterez en son honneur? « Sa louange est dans l'assemblée des saints. » Le chantre est lui-même la louange qui fait l'objet du chant, vous voulez chanter les louanges de Dieu? Soyez vous-mêmes ce que vous voulez exprimer, vous êtes la louange de Dieu, si votre vie est pure. Sa louange n'est point dans les synagogues des Juifs, elle n'est pas dans les extravagances des païens, elle n'est point dans les erreurs des hérétiques, elle n'est point dans les applaudissements du théâtre. Vous me demandez où elle est; considérez-vous attentivement vous-même, c'est vous qui êtes cette louange. « Sa louange est dans l'assemblée des saints. » Mais me demandez-vous encore, d'où me viendra la joie qui accompagnera mes chants? Le Psalmiste vous répond : « Qu'Israël se réjouisse en celui qui l'a fait, » (*Ibid.*, 2) et il ne trouve d'autre source de joie que Dieu lui-même.

Chapitre IV. — *A quel prix nous devons acheter la charité.* — 7. Interrogez-vous sérieusement vous-mêmes, mes frères, examinez avec soin vos demeures intérieures, voyez et considérez attentivement ce que vous possédez de charité et augmentez la somme que vous découvrirez en vous-mêmes. Concentrez toute votre attention sur ce trésor, si vous voulez devenir riches intérieurement. On dit de tous les objets qui ont un grand prix qu'ils sont chers, et avec raison. Quel est votre langage ordinaire? Cet objet est plus cher que cet autre. Qu'est-ce à dire il est plus cher? il est d'un prix plus élevé. Si tout ce qui est d'un prix plus élevé est par là même plus cher, quoi de plus cher que la charité, mes frères? Quel est, à votre avis, le prix de la charité? Comment pourrons-nous le trouver? Le prix du blé c'est votre monnaie, le prix de la terre que vous achetez votre argent, le prix d'une perle votre or, le prix de la charité c'est vous-même. Vous cherchez comment vous pourrez devenir possesseur d'une terre, d'une perle, d'une bête de somme, vous cherchez les fonds nécessaires pour les acheter, et vous les cherchez en vous-même. Mais si vous voulez avoir la charité, c'est vous-même qu'il faut chercher, c'est vous-même qu'il faut trouver. Que craignez-vous de vous donner dans la crainte de vous perdre? C'est au contraire en ne vous donnant point que vous vous perdez. La charité elle-même vous parle par la bouche de la Sagesse et vous rassure contre la terreur que vous inspire cette parole : Donnez-vous vous-même. Si quelqu'un voulait vous vendre un fonds de terre, il vous dirait : Donnez-moi votre or, et pour un autre objet, donnez-moi votre monnaie, donnez-moi votre argent. Ecoutez ce que la charité vous dit par la bouche de la Sa-

decantetis de illo quem amatis? Sine dubio de illo quem amas, cantare vis : laudes ejus quæris, quas cantes. Audistis : « Cantate Domino canticum novum. » Laudes quæritis? « Laus ejus in ecclesia sanctorum. » Laus cantandi, est ipse cantator. Laudes vultis dicere Deo? Vos estote quod dicatis. Laus ipsius estis, si bene vivatis. Laus enim ejus non est in synagogis Judæorum, non est in insania Paganorum, non est in erroribus hæreticorum, non est in plausibus theatrorum. Quæritis ubi sit? Vos attendite, vos estote. « Laus ejus in Ecclesia sanctorum. » Quæris unde gaudeas quando cantas? « Lætetur Israel in eo qui fecit eum : » (*Ibid.*, 2) et unde lætetur non invenit nisi Deum.

Caput IV. — *Pretium quo caritas comparanda.* — 7. Bene, Fratres mei, interrogate vos ipsos, cellas interiores discutite : videte, et attendite quid habeatis de caritate, et hoc quod inveneritis augete. Attendite ad talem thesaurum, ut intus divites sitis. Cætera certe quæ magnum habent pretium, cara dicuntur; nec frustra. Aspicite consuetudinem sermonis vestri : carius est illud, quam illud. Quid est, carius est nisi pretiosius est? Si carius dicitur, quidquid pretiosius est; quid carius ipsa caritate, Fratres mei? Quod est, putamus, pretium ejus? unde inveniatur pretium ejus? Pretium tritici, nummus tuus; pretium fundi, argentum tuum; pretium margaritæ, aurum tuum : pretium caritatis, tu. Quæris ergo unde possideas fundum, gemmam, jumentum : fundum quæris unde emas, et quæris apud te. Si vis autem habere caritatem, quære te, et inveni te. Quid enim times dare te, ne consumas te? Imo si te non dederis, perdis te. Ipsa caritas per Sapientiam loquitur, et dicit tibi aliquid, unde non expavescas quod dictum est : Da te ipsum. Si quis enim vellet tibi fundum vendere, diceret tibi : Da mihi aurum tuum : et si quis aliud aliquid : Da mihi nummum tuum, da mihi argentum tuum. Audi quid tibi dicat ex ore

gesse : « Mon fils, donnez-moi votre cœur. » (*Prov.*, XXIII, 26.) Donnez-moi, dit-elle; quoi donc? Mon fils, donnez-moi votre cœur. Votre cœur n'était pas heureux quand il était sous votre dépendance, quand il était à vous, car vous étiez entraîné par les frivolités et par les passions impures les plus dangereuses. C'est de là qu'il faut retirer votre cœur. Où l'élever? où le mettre? « Donnez-moi votre cœur, » vous dit-elle. Qu'il soit à moi, et vous êtes sûr de ne point le perdre. Voyez, en effet, si Dieu veut laisser en vous la moindre partie de votre être qui puisse servir à vous aimer vous-même, lui qui vous dit : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit. » (*Matth.*, XXII, 37.) Que reste-t-il de votre cœur pour vous aimer vous-même? que reste-t-il de votre âme? que reste-t-il de votre esprit? Vous aimerez le Seigneur de tout ce que vous êtes, vous dit-il. Celui qui vous a créé vous veut tout entier. Mais ne vous attristez point comme s'il ne vous restait plus en vous-même aucun principe de joie. « Qu'Israël se réjouisse, » non point en lui-même, mais « en celui qui l'a fait. »

CHAPITRE V. — *Quel doit être notre amour pour le prochain.* — 8. Vous me répondrez : S'il ne me reste rien pour m'aimer moi-même, puisque Dieu me commande d'aimer celui qui m'a créé de tout mon cœur, de toute mon âme, de tout mon esprit, pourquoi me fait-il un devoir par le second précepte d'aimer le prochain comme moi-même? C'est justement ce qui rend plus étroite pour vous l'obligation d'aimer votre prochain de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit. Comment cela? « Vous aimerez votre prochain comme vous-même, » Dieu de tout moi-même, le prochain comme moi-même. Mais comment m'aimer, comment vous aimer? Voulez-vous savoir comment vous pouvez vous aimer? Vous vous aimez par cela même que vous aimez Dieu de tout votre être. Pensez-vous que Dieu retire quelqu'avantage de votre amour, que vous ajoutez à ce qu'il possède en l'aimant, ou qu'il est moins riche si vous lui refusez votre amour? C'est vous qui vous enrichissez en l'aimant, vous êtes alors dans un lieu où vous ne pouvez plus périr. Vous me direz encore : Quand donc ne me suis-je pas aimé? Vous ne vous aimiez pas, lorsque vous n'aimiez pas Dieu votre créateur. Vous pensiez que vous vous aimiez, alors que vous n'aviez pour vous que de la haine, « car celui qui aime l'iniquité, hait son âme. » (*Ps.* X, 6.)

9. (1) Tournons-nous donc avec un cœur pur vers le Seigneur notre Dieu, le Père tout-puissant, et autant que notre faiblesse le permet, rendons-lui les actions de grâces les plus grandes,

(1) Cette prière qui a été reproduite de l'édition d'Vlimmérius dans toutes les éditions subséquentes, ne se trouve pas dans le manuscrit de Saint-Germain, un des meilleurs qui existent et dont la composition remonte avant l'an 800.

Sapientiæ caritas : Da mihi, Fili, cor tuum. (*Prov.*, XXIII, 26.) Da mihi, inquit : quid? Fili, cor tuum. Male erat, quando a te erat, quando tibi erat : per nugas enim et amores lascivos perniciososque trahebaris. Tolle inde. Ubi trahis? ubi ponis? Da mihi, inquit, cor tuum. Sit mihi, et non perit tibi. Vide enim, si aliquid voluit dimittere in te, unde ames vel te, (*a*) qui tibi dicit : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota mente tua. (*Matth.*, XXII, 37.) Quid remanet de corde tuo, unde diligas te ipsum? quid de anima tua? quid de mente tua? Ex toto, inquit. Totum exigit te, qui fecit te. Sed noli tristis esse, quasi nihil unde gaudeas remaneat in te. « Lætetur Israel, » non in se, sed « in eo qui fecit eum. »

CAPUT V. — *Proximus quantum diligendus.* — 8. Respondebis, et dices : Si nihil mihi remansit, unde diligam me; quia ex toto corde, et ex tota anima, et ex tota mente jubeor diligere eum qui fecit me; quomodo secundo præcepto jubeor diligere proximum tanquam me? Hoc est magis unde debes ex toto corde, et ex tota anima, et ex tota mente proximo. Quomodo? Diliges proximum tuum tanquam te ipsum. Deum ex toto me : proximum sicut me. Unde me, unde te? Vis audire unde diligas te? Ex hoc diligis te, quia Deum diligis ex toto te. Putas enim Deo proficere, quod diligis Deum? et quia diligis Deum, Deo aliquid accedit? et si tu non diligas, minus habebit? Cum diligis, tu proficis : tu ibi eris, ubi non peris. Sed respondebis, et dices : Quando enim non dilexi me? Prorsus non diligebas te, quando Deum non diligebas, qui fecit te. Sed cum odisses te, putabas quod amares te. Qui enim diligit iniquitatem, odit animam suam. (*Psal.* X, 6.)

9. Conversi ad Dominum Deum Patrem omnipotentem puro corde ei, quantum potest parvitas nostra, maximas atque uberes gratias agamus : precantes toto animo singularem mansuetudinem ejus,

(*a*) Editi : *Lex dicit :* pro quo Germanensis codex, *qui tibi dicit.*

les plus abondantes, implorons de toute notre âme son immense bonté, afin qu'il daigne exaucer nos prières dans sa miséricorde, éloigner aussi par sa puissance l'ennemi de nos actions et de nos pensées, augmenter en nous la foi, diriger notre âme, nous inspirer de saintes et salutaires pensées; par Jésus-Christ son Fils Notre-Seigneur qui est Dieu, vit et règne avec lui dans l'unité du Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON XXXV [1].

Sur ces paroles des Proverbes de Salomon : *Si vous êtes sages, vous le serez pour vous et pour vos proches; mais si vous êtes mauvais, vous seul en porterez la peine.*

1. Si nous prêtons une oreille attentive aux divins oracles, peut-être serons-nous étonnés, et avec raison, de cette maxime : « Mon fils, si vous êtes sage, vous le serez pour vous et pour vos proches; mais, si vous êtes mauvais, vous seul en porterez la peine. » (*Prov.*, IX, 12, *selon les Sept.*) Quel sens raisonnable peut-on donner à ces paroles? Est-ce que de même que la vie du prochain nous réjouit lorsqu'elle est bonne, elle ne nous attriste pas lorsqu'elle est mauvaise? Dira-t-on qu'il s'agit ici d'une influence de persuasion, parce que le sage est sage pour lui et pour ceux à qui il persuade la sagesse? Mais comment, s'il devient mauvais, en portera-t-il seul la peine, puisqu'il est dit de ces influences pernicieuses : « Les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs? » (I *Cor.*, XV, 13.) N'est-ce pas ce que proclame aussi cet oracle de la charité : « Si un membre reçoit de l'honneur, tous les autres se réjouissent avec lui, et si un membre souffre, tous les autres souffrent avec lui? » (I *Cor.*, XII, 26.) Dans quel sens est-il donc vrai de dire : « Mon fils, si vous êtes sage, vous le serez pour vous et pour vos proches, mais, si vous êtes mauvais, vous seul en porterez la peine? » Comment me réjouir de la vertu d'un homme dont le vice m'est indifférent et ne peut m'atteindre? Comment serai-je heureux qu'on ait retrouvé celui qui peut rester perdu sans aucun danger pour moi? Lorsqu'un homme est sage, n'est-il pas un membre plein de santé dont tous les autres membres partagent la joie? Comment donc, s'il est vicieux, en portera-t-il seul la peine, puisque tous les membres souffrent avec le membre qui est malade?

2. Notre esprit demeure troublé tant que cette question n'est point résolue. Or, nous lui donnerons une solution avec le secours de Dieu, si avant tout, nous tenons pour un principe certain, incontestable et d'une vérité absolue et im-

(1) Possidius fait mention de ce sermon dans le chapitre VIII de sa table.

ut preces nostras in beneplacito suo exaudire dignetur : inimicum quoque a nostris actibus et cogitationibus sua virtute expellat, nobis multiplicet fidem, mentem gubernet, spiritales cogitationes concedat, et ad beatitudinem suam perducat : Per Jesum Christum Filium suum, Dominum nostrum, qui cum eo vivit et regnat in unitate Spiritus sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

SERMO XXXV [a].

De eo quod scriptum est in Proverbiis Salomonis : *Si sapiens fueris, tibi et proximis tuis eris; si autem malus evaseris, solus hauries mala.*

1. Divina eloquia si non negligenter audiantur, non immerito forsitan moveat illud quod scriptum est : « Fili, si sapiens fueris, tibi sapiens eris, et proximis tuis; si autem malus evaseris, solus hauries mala. » (*Prov.*, IX, 12, *sec.* LXX.) Quomodo hoc enim recte possit intelligi? Quando quidem sicut nos bona proximi lætificat vita, ita etiam perversa contristat. Aut si hoc propter suasionem dictum putatur, quia sapiens et sibi (*b*) est, et eis quibus persuadet sapientiam; quo pacto si malus evaserit, solus hauriet mala, cum de talium persuasionibus dictum sit : Corrumpunt mores bonos colloquia mala? (I *Cor.*, XV, 13.) Quid enim aliud clamat vox illa caritatis : « Si glorificatur unum membrum, congaudent omnia membra; et si patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra? » (I *Cor.*, XII, 26.) Quomodo ergo verum est : « Fili, si sapiens fueris, tibi sapiens eris, et proximis tuis; si autem malus evaseris, solus hauries mala? » Quomodo ejus bono gaudebo, cujus malo in me malus non ero? Quomodo me delectat inventus, qui me securo poterit esse perditus? Nonne si sapiens fuerit, sanum membrum erit, cui cætera membra congaudent? Quomodo igitur malus solus hauriet mala, cum similiter ægro membro compatiantur et cætera?

2. Hæc proinde quæstio nisi fuerit soluta, turbabit. Domino autem adjuvante solvetur, si primitus illud veritate certissima definitum, fixum atque immobile

(*a*) Alias X, ex Sirmondianis. — (*b*) Editi, *et sibi bonus est*. Vox *bonus* a Victorino exemplari abest.

muable que nul homme ne peut être bon, par le fait seul de la bonté, ni méchant, par le fait seul de la méchanceté d'un autre. C'est ce qui fait dire à l'Apôtre : « Chacun de nous portera son propre fardeau. » (*Gal.*, VI, 5.) Et dans un autre endroit : « Chacun de nous rendra compte à Dieu pour soi. » (*Rom.*, XIV, 12.) Et ailleurs encore : « Que chacun examine bien ses propres actions, et alors il aura seulement de quoi se glorifier en lui-même et non dans un autre. » (*Gal.*, VI, 4.) C'est cette même vérité qu'exprime le prophète Ezéchiel, lorsqu'il dit : « L'âme du fils est à moi comme l'âme du père, l'âme qui a péché mourra elle-même. » (*Ezéch.*, XVIII, 4.) Le but du prophète dans tout ce chapitre est de montrer que les bonnes œuvres des parents ne peuvent être utiles à leurs enfants s'ils sont mauvais, de même que les actions coupables ne peuvent être nuisibles à leurs enfants vertueux. Ce principe incontestable une fois solidement établi dans notre âme, il nous reste à examiner quels sont nos devoirs à l'égard des autres, en distinguant soigneusement quel désir nous avons de notre salut et dans quelles dispositions nous sommes à l'égard du prochain. Si vous êtes bon, ce n'est point de la bonté d'autrui, mais de la vôtre; cependant cette bonté, à laquelle vous devez d'être bon, fait que vous vous réjouissez de la bonté des autres, non point en la leur empruntant, mais par un effet de la charité qui vous est commune. De même, si vous êtes mauvais, ce n'est point par la malice d'autrui, mais par votre propre malice, et cette malice qui vous est propre fait que vous n'aimez point le prochain comme vous-même, car vous ne vous aimez point vous-même. En effet, vous aimez le péché qui est votre plus cruel ennemi, et cet ennemi ne vient point vous attaquer dehors; c'est vous qui l'avez établi au dedans de votre âme, et pour lui rendre la victoire plus facile vous lui prêtez des armes contre vous-même. Vous êtes donc manifestement convaincu de vous haïr vous-même, puisque vous aimez l'iniquité qui vous fait subir une si honteuse défaite. Car l'oracle divin ne peut mentir. « Celui qui aime l'iniquité, hait son âme. » (*Ps.* X, 6.)

3. Voilà donc comment l'homme de bien, par l'effet de cette bonté qui le rend bon, se réjouit du bien et s'attriste du mal des autres. Si donc vous êtes sage pour celui qui est votre prochain dans ce sens (car ce nom peut être donné en toute vérité à celui qui vous regarde de près, c'est-à-dire qui vous considère avec bonté), si donc vous êtes sage pour ce prochain, vous le serez et pour vous et pour lui, non que votre bonté le rende bon, mais parce que sa bonté lui fera aimer la vôtre. Si, au contraire, vous êtes mauvais, votre malice ne lui sera point commune avec vous, mais vous seul en porterez la peine; car votre malice ne le rendra pas mauvais, mais

teneamus, nec bonum quemquam bono alterius, nec malum malo alterius esse posse. Hinc enim ait Apostolus : Unusquisque nostrum proprium onus portabit. (*Gal.*, VI, 5.) Et alibi : Igitur unusquisque nostrum pro se rationem reddet. (*Rom.*, XIV, 12.) Et iterum : « Opus autem suum probet unusquisque : et tunc in semetipso tantum gloriam habebit, et non in altero. » (*Gal.*, VI, 4.) Hoc etiam per Prophetam Ezechielem dicitur : « Anima patris mea est, anima filii mea est, anima quæ peccaverit, ipsa morietur. » (*Ezech.*, XVIII, 4.) Totum illum locum sic explicat, ut ostendat nec bonis parentum sublevari filios malos, nec malis opprimi bonos. Qua veracissima sententia propter nosmetipsos primitus ac firmissime constituta, restat inspicere quid aliis impertiamur officii; diligentissime distinguentes quem nostræ salutis appetamus effectum, quem proximis reddamus affectum. Si bonus es, non quidem alterius bono, sed tuo bonus es : verumtamen eo ipso tuo bono quo bonus es, etiam bono alterius, non mutuata bonitate, sed mutua dilectione congaudes. Item si malus es, non malus es malo alieno, sed tuo : eodem quoque tuo malo non diligis proximum tanquam te ipsum : neque enim diligis vel te ipsum. Diligis quippe iniquitatem acerrimam inimicam, non tibi extrinsecus admotam, sed abs te tibi intrinsecus factam : quæ ut facilius vincat te, faves ei contra te. Ita quod te oderis aperte convinceris, cum eam diligis, a qua turpiter vinceris. Neque enim divinum eloquium (*f.* fallitur) falsetur, quo dictum est : Qui autem diligit iniquitatem, odit animam suam. (*Psal.* X, 6.)

3. Hinc est ergo, quod bonus eo bono quo bonus est, et bono alterius gratulatur, et malo alterius contristatur. Ac per hoc tali proximo; quoniam ipse verius dicitur proximus, qui te de proximo attendit, hoc est misericorditer respicit; tali ergo proximo utique, « si sapiens fueris, » et tibi et illi eris : non quia bono tuo bonus erit, sed quia bono suo boni tui dilector erit. « Si autem malus evaseris, » non cum illo, sed « solus hauries mala. » Neque enim malo tuo malus erit, sed in tuo misericors erit. Mæstificat eum malitia, sed non sequitur pœna sua :

lui inspirera de la compassion pour vous. Votre malice l'afflige, mais le châtiment ne l'atteint pas; elle lui inspire de la tristesse, mais ne lui fait point partager votre iniquité. Si donc vous êtes mauvais, vous n'avez aucune part aux bonnes dispositions du prochain, mais vous seul porterez la peine de votre iniquité, parce que cette tristesse que votre malice inspire à l'homme de bien, vous est aussi funeste qu'elle lui est utile. Cette tristesse est à la fois une preuve de de son amour et de votre perte, elle vous condamne en même temps qu'elle le couronne, elle vous abaisse par là même qu'elle l'élève. C'est pour cela qu'il est écrit : « Obéissez à vos guides et demeurez-leur soumis, parce qu'ils veillent pour le bien de vos âmes comme devant en rendre compte, afin qu'ils s'acquittent de ce devoir avec joie et non en gémissant, ce qui ne vous serait pas avantageux. » (*Hébr.*, XIII, 17.) Il ne vous est donc pas avantageux d'être accablé de leur tristesse, mais il leur est avantageux de s'attrister de votre malice. Regardez donc les bons comme votre prochain, et soyez bon, non de leur bonté, mais de la bonté qui vous est propre, bonté cependant qui ne vient pas de vous, mais qui vous a été donnée par Dieu lui-même. Qu'avez-vous, en effet, que vous n'ayez reçu? (I *Cor.*, IV, 7.) C'est ainsi que « si vous êtes sage, vous le serez pour vous et pour votre prochain » à qui il est avantageux de se réjouir de votre bonté. « Si, au contraire, vous êtes mauvais, vous en porterez seul la peine, » et non ceux pour qui même il est avantageux de s'attrister de votre malice.

SERMON XXXVI [1].

Sur ces paroles des Proverbes de Salomon : *Ils veulent passer pour riches, bien qu'ils n'aient rien, et tels autres s'humilient, bien qu'ils soient dans l'opulence. Les richesses de l'homme sont la rançon de son âme, mais celui qui est pauvre ne supporte pas les menaces.*

CHAPITRE PREMIER. — *De quelles richesses il est ici question.* — 1. La sainte Ecriture dont on vient de vous faire lecture, nous a recommandé, ou plutôt Dieu qui nous fait un devoir de vous parler, nous avertit par elle de rechercher et d'examiner avec vous quelle est la signification de ces paroles qu'on vient de lire : « Tels veulent passer pour riches bien qu'ils n'aient rien, et tels autres s'humilient, bien qu'ils soient dans l'opulence. » (*Prov.*, XIII, 7.) Gardons-nous, en effet, de penser et de croire que cette recommandation de l'Ecriture ait pour objet ces richesses visibles et terrestres dont les superbes s'enorgueillissent, et qu'elle veuille ou nous persuader de leur importance, ou nous inspirer la crainte de ne pas les posséder. Que sert à l'homme, a dit le sage, de vouloir paraître riche lorsqu'il n'a rien? L'Ecriture blâme

(1) Florus dans l'explication de la deuxième Epître aux Corinthiens, chapitre VIII, et de l'Epître aux Colossiens, chapitre III, cite des extraits de ce sermon.

irrogat illi tristitiam, non cum illo communicat injustitiam. Malus itaque non cum proximo bona, sed « solus hauries mala : » quia tristitiam illam, quam de te habet bonus, suo bono habet, et tuo malo. Illa tristitia illius indicat dilectionem, tuam perditionem : te damnat, illum coronat : te deprimit, illum erigit. Ideo etiam scriptum est : « Obedientes estote præpositis vestris : ipsi enim vigilant pro animabus vestris tanquam rationem reddituri : ut cum gaudio hoc faciant, et non cum tristitia; neque enim expedit vobis. » (*Hebr.*, XIII, 17.) Vobis ergo non expedit illorum tristitia prægravari. Nam illis expedit de nostra malitia contristari. Bonos ergo proximos deputa; et esto bonus, tuo quidem bono, non illorum; et ipso non abs te tibi dato, sed divinitus impertito. Quid enim habes quod non accepisti? (I *Cor.*, IV, 7.) Atque ita : « Si sapiens fueris, tibi sapiens eris, et proximis tuis, » quibus bonum est de tua bonitate lætari. « Si autem malus evaseris, solus hauries mala; » non etiam illi, quibus et hoc bonum est de tua malitia contristari.

SERMO XXXVI [a].

De eo quod scriptum est in Proverbiis Salomonis : *Sunt qui se divites (b) affectant, nihil habentes; et sunt qui se humiliant, cum sint divites. Redemptio animæ viri divitiæ ejus : pauper autem non suffert minas.*

CAPUT PRIMUM. — 1. Sancta Scriptura, quæ modo in auribus vestris lecta est, admonuit nos, imo per illam Deus qui jubet nobis loqui ad vos, quærere vobiscum et pertractare quid sit, et quid sibi velit quod lectum est : « Sunt qui se divites affectant, nihil habentes; et sunt qui se humiliant, cum sint divites. » (*Prov.*, XIII, 7.) Non enim arbitrandum est, neque omnino credendum, quod de istis divitiis, quibus inflantur superbi, de visibilibus istis dico atque terrenis, curaverit Scriptura sancta nos admonere, ut vel eas pro magno habeamus, vel non habere timeamus. Quid enim prodest homini, ait aliquis, qui se divitem videri affectat, cum nihil habeat? Istum notavit Scriptura atque reprehendit. Sed nec ille valde ad-

(a) Alias de Tempore CCXII. — (b) In Possidiani Indiculi cap. VIII, pro *affectant*, legitur *efficiunt*.

et condamne cette conduite. De même si nous entendons ces paroles des richesses de la terre et du temps, celui à qui l'Ecriture semble donner ces éloges ne nous paraît plus si digne de notre admiration, de notre imitation, de notre estime. « Tels autres, continue l'Ecriture, s'humilient, bien qu'ils soient dans l'opulence. » Nous blâmons avec raison celui qui n'ayant rien, veut passer pour riche. Mais quoi, s'ensuit-il que nous trouvions digne d'éloges la conduite de celui qui s'humilie lorsqu'il est dans l'opulence? Peut-être nous plaît-il parce qu'il s'humilie, mais non parce qu'il est riche.

Chapitre II. — *La maladie des richesses c'est l'orgueil.* — 2. Admettons donc aussi ce sens, car il n'est contraire ni à la dignité, ni au caractère moral et essentiellement utile de l'Ecriture qu'elle ait voulu relever à nos yeux l'humilité jointe aux richesses. En effet, rien n'est tant à craindre dans les richesses que l'orgueil. Aussi l'apôtre saint Paul fait-il à Timothée cette recommandation : « Ordonnez aux riches de ce monde de n'être point orgueilleux. » (I *Tim.*, VI, 17.) Ce ne sont pas les richesses qui l'effraient, mais la maladie qu'engendrent les richesses. Cette maladie, c'est un orgueil démesuré. Un homme fait preuve de grandeur d'âme, lorsqu'au sein de l'opulence, il n'est point atteint de cette maladie, et que son esprit supérieur à ses richesses triomphe de leur séduction, non point en les désirant, mais en les méprisant. Le riche est donc grand, lorsqu'il ne fait point de ses richesses un titre à la grandeur. Pour celui qui se croit grand parce qu'il est riche, offre le spectacle d'une orgueilleuse indigence, il est bouffi dans tout son extérieur, mais il est mendiant dans le fond de son cœur, il est enflé, il n'est pas rempli. Si vous voyez deux outres, l'une pleine, l'autre enflée, toutes deux ont la même ampleur, mais toutes deux ne sont pas également pleines. Si vous vous contentez de les considérer, vous serez trompé; mais si vous venez à les peser, vous trouverez que celle qui est pleine est difficile à remuer, tandis que celle qui n'est que gonflée se soulève avec facilité.

3. « Ordonnez, dit l'Apôtre, aux riches de ce monde. » Il n'ajouterait point : « de ce monde, » s'il n'y avait des riches qui ne sont pas de ce monde. Quels sont ces riches qui ne sont pas de ce monde? Les riches qui ont pour prince et pour chef celui dont il est dit : « Il s'est fait pauvre pour vous, lorsqu'il était riche. » (II *Cor.*, VIII, 9.) Mais que me sert sa pauvreté, si c'est pour lui seul qu'il s'est fait pauvre? Ecoutez la suite : « Afin de vous enrichir par sa pauvreté. » Ce n'est pas sans doute de l'opulence de la terre, mais de la justice que cette pauvreté nous a enrichis. Mais comment est-il devenu pauvre? En se soumettant à la mortalité. Les véritables richesses sont donc l'immortalité, car on n'est vraiment dans l'abondance que lorsqu'on est à l'abri de toute indigence.

mirandus aut imitandus est et pro magno habendus, quem videtur in laude posuisse, si temporales atque terrenas divitias intellexeris. « Et sunt, inquit, qui se humiliant, cum sint divites. » Ille recte displicet nobis, qui cum nihil habeat, se divitem affectat : quid, iste placet nobis, qui cum sit dives, humiliat se : Forte placet quia humiliat se : non tamen placet quia dives est.

Caput II. — *Divitiarum morbus, superbia.* — 2. Accipiamus ergo et hoc : non indecorum est, nec inhonestum, nec inutile, quod Scripturæ sanctæ nobis commendare voluerint humiles divites. Nihil enim in divitiis tam timendum est, quam superbia. Denique apostolus Paulus hoc admonet Timotheum : Præcipe, inquit, divitibus hujus mundi, non superbe sapere. (1 *Tim.*, VI, 17.) Non enim divitias expavit, sed morbum divitiarum. Morbus autem divitiarum est superbia magna. Nam grandis animus est, qui inter divitias isto morbo non tentatur : major animus divitiis suis, qui eas vincit, non concupiscendo, sed contemnendo. Magnus est ergo dives, qui non se ideo magnum putat quia dives est : qui autem ideo se magnum putat, superbus et egenus est; in carne crepat, in corde mendicat; inflatus est, non plenus. Utres autem duos si videas, unum plenum, alterum inflatum; in utroque eadem est magnitudo, sed non in utroque eadem plenitudo. Si attendis, falleris; si appendis, invenies : qui plenus est, difficile movetur; qui inflatus est, cito aufertur.

3. « Præcipe, ergo, inquit, divitibus hujus mundi. » Non adderet, hujus mundi, nisi quia sunt et divites non hujus mundi. Qui sunt divites non hujus mundi? Quorum princeps et caput est ille, de quo dictum est : Pauper pro vobis factus est, cum esset dives. (II *Cor.*, VIII, 9.) Sed si ille solus, quid profuit? Vide quid sequitur : « Ut illius paupertate vos ditaremini. » Puto quia paupertas Christi non nobis attulit pecuniam, sed justitiam. Paupertas autem illius unde? Quia mortalis effectus est. Ergo divitiæ veræ immortalitas : ibi enim vera copia, ubi nulla indigentia.

Chapitre III. — *La pauvreté et les richesses de Jésus-Christ.* — Nous ne pouvions espérer l'immortalité, si Jésus-Christ ne s'était soumis pour nous à la mortalité, et c'est pour cela qu'il s'est fait pauvre lorsqu'il était riche. Et l'Apôtre ne dit pas : Il s'est fait pauvre après avoir été riche, mais : « Il s'est fait pauvre, lorsqu'il était riche, il a pris la pauvreté sans perdre ses richesses. » Il était riche au dedans, pauvre au dehors; Dieu caché dans sa richesse, homme visible dans sa pauvreté. Considérez ses richesses : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu; il était au commencement avec Dieu; toutes choses ont été faites par lui. » (*Jean,* I, 1.) Quoi de plus riche que celui par qui tout a été fait? Un riche peut avoir de l'or, mais il ne peut le créer. Après avoir admiré ses richesses, contemplez sa pauvreté : « Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. » (*Ibid.,* 14.) C'est par cette pauvreté que nous avons été enrichis, parce que le sang qui a coulé du corps du Verbe fait chair pour habiter parmi nous, a déchiré les haillons dont nos péchés nous avaient couverts. C'est par la vertu de ce sang que nous nous sommes dépouillés des haillons de l'iniquité pour nous revêtir de la robe d'immortalité.

4. Tous les vrais fidèles sont donc riches. Que nul d'entre eux ne se laisse aller au découragement; il peut être pauvre dans sa modeste demeure, mais il est riche dans sa conscience. Celui qui est riche dans sa conscience, dort plus tranquille que le riche dans la pourpre. Il n'est point éveillé par de funestes inquiétudes, par le remord d'un cœur coupable. Conservez avec soin dans votre cœur les richesses que vous devez à la pauvreté du Seigneur votre Dieu. Faites mieux encore, prenez Dieu pour gardien, et pour que votre cœur ne perde point ce qu'il lui a donné, placez-le sous la garde de celui qui vous l'a donné.

Chapitre IV. — *Tous les vrais fidèles sont riches intérieurement. Quel est pour nous notre hiver et notre été.* — Tous les vrais fidèles sont donc riches, mais ils ne sont pas les riches de ce monde. Peut-être même ne comprennent-ils point qu'ils sont riches, ils le comprendront plus tard. La racine de l'arbre est pleine de vie, mais dans l'hiver, l'arbre vert reste confondu avec l'arbre sec. En effet, pendant l'hiver, l'arbre qui est desséché et celui qui est plein de vie sont tous deux dépouillés de la beauté de leur feuillage, de la richesse de leurs fruits. Mais viendra l'été qui fera le discernement de ces arbres; l'arbre qui est vivant se couvrira de feuilles, produira des fruits; l'arbre desséché restera stérile dans l'été comme dans l'hiver. Aussi on prépare un grenier pour recueillir les fruits du premier, et on

Caput III. — *Paupertas et divitiæ Christi.* — Quia ergo nos immortales fieri non possemus, nisi pro nobis Christus mortalis esset effectus; ideo pauper factus est, cum dives esset. Et non ait : Pauper factus est, cum dives fuisset : sed : Pauper factus est, cum dives esset : paupertatem assumpsit, et divitias non amisit. Intus dives, foris pauper. Latens Deus in divitiis, apparens homo in paupertate. Vide divitias ejus : « In principio erat Verbum et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum : hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt. » (*Joan.,* I, 1, etc.) Quid ditius eo, per quem facta sunt omnia? Aurum habere dives potest, creare non potest. Cum itaque istæ ejus divitiæ commendatæ essent, vide paupertatem ejus : Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. (*Ibid.,* 14.) Hac ejus sumus paupertate ditati : quia sanguine ejus, qui manavit de carne ejus, quod Verbum caro factum est, ut habitaret in nobis, conscissus est saccus peccatorum nostrorum. Per sanguinem illum abjecimus pannos iniquitatis, ut indueremur stola immortalitatis.

4. Omnes ergo divites boni fideles. Nemo se contemnat, pauper in cella, dives in conscientia. Dives quippe in conscientia securior dormit in terra, quam (*a*) dives in purpura. Ibi non excitat sollicitudo maligna, compuncto corde de scelere. Serva divitias in corde tuo, quas tibi contulit paupertas Domini Dei tui. Imo ipsum adhibe tibi custodem : ne pereat de corde quod dedit, servet ipse qui dedit.

Caput IV. — *Omnes boni fideles divites sunt intus. Hyems et æstas nostra quæ.* — Omnes ergo divites boni fideles, sed non divites hujus mundi. Denique divitias suas nec ipsi sentiunt; sentient postea. Vivit radix, sed hyemis tempore etiam viridis arbor aridæ similis est. Tempore quippe hyemis et arbor quæ aret, et arbor quæ viget, utraque nuda est honore foliorum, utraque vacua honore fructuum : veniet æstas, et discernet arbores : viva radix folia producit, impletur fructibus; arida inanis æstate, sicut hyeme, remanebit. Itaque illi horreum præparatur, huic securis adhibetur, ut amputata in ignem mittatur. Sic æstas nostra, Christi est adventus : hyems

(*a*) Florus, *quam auro dives in purpura.*

applique à l'autre la hache pour le couper et le jeter au feu. Notre été, ce sera l'avénement de Jésus-Christ; notre hiver, c'est le temps où il se cache, notre été, le temps de sa manifestation. C'est aux arbres vivants et fidèles que l'Apôtre adresse ces paroles : « Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu. » (*Col.*, III, 3.) Oui, vous êtes morts, mais morts en apparence et vivants par la racine. Considérez donc le temps de l'été qui succédera à la saison d'hiver, et écoutez ce que l'Apôtre ajoute : « Lorsque Jésus-Christ qui est votre vie paraîtra, vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire. » (*Ibid.*, 4.) Voilà des riches, mais non pas des riches de ce monde.

5. Cependant les riches de ce monde ne sont pas laissés dans l'oubli. Celui qui étant riche s'est fait pauvre pour nous les a gagnés par sa pauvreté. S'il les avait dédaignés, s'il avait refusé de les admettre au nombre des Saints, l'Apôtre n'eût pas recommandé à Timothée de faire aux riches ce commandement : « Ordonnez aux riches de ce monde de n'être point orgueilleux. » (I *Tim.*, VI, 17.) Parmi ceux qui sont riches dans la foi, il en est qui possèdent les richesses de ce monde. Faites-leur donc ce commandement, parce qu'ils sont devenus les membres de ce divin pauvre. Mettez-les en garde contre le danger dont les richesses les menacent. « Ordonnez-leur de n'être point orgueilleux, de ne point mettre leur confiance dans les richesses incertaines. »

Chapitre V. — *Vanité et danger des richesses.* — D'où vient l'orgueil du riche? De ce qu'il place sa confiance dans des richesses mal assurées. S'il considérait avec prudence le peu de solidité des richesses, l'orgueil ferait chez lui place à la crainte, ses inquiétudes croîtraient avec ses richesses non-seulement pour l'autre vie, mais même pour la vie présente. En effet, au milieu des perturbations de ce monde, combien de pauvres ont été plus en sûreté que les riches? Combien de riches, au contraire, ont été recherchés et saisis à cause de leurs richesses? Combien qui ont déploré d'avoir des richesses qu'il leur a été impossible de conserver toujours? Combien qui ont regretté de n'avoir pas suivi le conseil de leur Seigneur : « N'amassez pas des trésors sur la terre où la rouille et les vers dévorent, et où les voleurs fouillent et dérobent; mais amassez des trésors dans le ciel. » (*Matth.*, VI, 19, 20.) Je ne vous dis pas de vous en dépouiller, mais de les faire passer dans un lieu plus sûr. Beaucoup ont refusé d'obéir à ce conseil et ont regretté amèrement de ne point l'avoir suivi, lorsque non-seulement ils ont perdu tout ce qu'ils possédaient, mais qu'ils se sont perdus eux-mêmes par un trop grand attachement à leurs richesses. « Ordonnez donc aux riches de ce monde de ne point nourrir dans leur cœur

nostra, Christi occultatio : æstas nostra, Christi revelatio. Denique arboribus bonis et fidelibus hanc allocutionem præbet Apostolus : Mortui enim estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo. (*Col.*, III, 3.) Certe mortui : sed mortui specie, vivi in radice. Attende autem venturum tempus æstatis, quomodo sequatur, et dicat : Cum autem Christus apparuerit vita vestra, tunc et vos cum ipso apparebitis in gloria. (*Ibid.*, 4.) Hi sunt divites, sed non hujus mundi.

5. Nec tamen et divites mundi contempti sunt. Et ipsos lucratus est sua paupertate, qui cum dives esset, propter nos pauper effectus est. Nam si eos contempsisset, et in numero sanctorum habere noluisset, non Timotheo, sicut dicebam, Apostolus præcepisset, ut et ipse præciperet : Præcipe, inquit, divitibus hujus mundi non superbe sapere. (I *Tim.*, VI, 17.) Inter hos qui fide sunt divites, sunt quidam divites hujus mundi. Præcipe illis, quia et ipsi membra illius pauperis facti sunt. « Præcipe illis quid in illis timeas a divitiis. Non superbe sapere, neque sperare in incerto divitiarum. »

Caput V. — *Divitiarum inanitas et periculum.* — Inde enim superbit dives, quia sperat in incerto divitiarum. Nam si incerta divitiarum prudenter attenderet, nunquam superbiret, sed semper timeret : quanto esset ditior, tanto fieret sollicitior, et secundum hanc vitam, non solum secundum illam. Multi enim in istis sæculi perturbationibus securiores pauperes fuerunt. Multi autem propter suas divitias quæsiti et correpti sunt. Multi se habuisse planxerunt, quod semper habere minime potuerunt. Multos pœnituit consilium sui Domini non recepisse, qui dixit : « Nolite vobis thesauros condere in terra, ubi tinea et comestura exterminat, et ubi fures effodiunt et furantur : sed thesaurisate vobis thesaurum in cœlis. » (*Matth.*, VI, 19 et 20.) Non dico vobis ut perdatis, sed ut migretis. Multi enim hoc facere noluerunt, et non se obedisse doluerunt ; quando non solum sua perdiderunt, sed propter illa et ipsi perierunt. « Præcipe ergo divitibus hujus mundi non superbe sapere : » et fiet in eis quod audivimus in proverbio Salomonis : « Sunt qui se humiliant, cum

des sentiments d'orgueil, » et alors ils vérifieront en eux ces paroles des Proverbes de Salomon : « Tels s'humilient quand ils sont riches. » C'est ce qui peut avoir lieu pour les richesses de la terre. Que le riche soit humble, qu'il se réjouisse plus d'être chrétien que d'être riche. Qu'il se garde de toute enflure, de tout sentiment d'orgueil, qu'il considère son frère qui est pauvre et ne dédaigne pas d'être appelé le frère du pauvre. Car quelque riche qu'il soit, le Christ est beaucoup plus riche, lui qui a voulu avoir les pauvres pour frères et répandre son sang pour eux.

Chapitre VI. — *Quelle peut être l'utilité des richesses.* — 6. Cependant pour ôter aux riches cette excuse qu'ils ne savent ce qu'ils doivent faire de leurs richesses, saint Paul recommande à Timothée, non-seulement de réprimer en eux par un commandement formel l'abus des richesses, mais de les diriger par ses conseils. Aussi après leur avoir défendu de mettre leur confiance dans des richesses incertaines, il ne veut point qu'ils se regardent comme privés de toute espérance, et il ajoute : « Mais dans le Dieu vivant qui nous donne avec abondance ce qui est nécessaire à la vie, les biens du temps pour en user, les biens éternels pour en jouir. Or, quel emploi devront-ils faire de leurs richesses? « Qu'ils soient riches en bonnes œuvres, continue-t-il, qu'ils donnent de bon cœur. » Que les richesses servent à les rendre généreux et faciles à donner. Le pauvre voudrait donner et il ne le peut, le riche peut avoir tout à la fois la volonté et le pouvoir. « Qu'ils donnent de bon cœur, qu'ils fassent part de leurs biens, qu'ils se fassent un trésor et un fondement solide pour l'avenir afin d'arriver à la véritable vie. » La vie présente n'est que mensonge. C'est cette apparence mensongère qui a trompé ce riche revêtu de pourpre et de fin lin et qui n'avait que du mépris pour ce pauvre couvert d'ulcères et étendu devant sa porte. (*Luc*, XVI, 19, etc.) Mais ce pauvre dont les chiens venaient lécher les plaies s'amassait un trésor éternel dans le sein d'Abraham, non sans doute au moyen d'une grande fortune, mais par une volonté pleine de foi et vraiment riche aux yeux de Dieu. Ce riche, au contraire, qui se croyait un grand personnage sous la pourpre et le fin lin dont il était vêtu, mourut et fut enseveli dans l'enfer. Et qu'y trouva-t-il? Une soif éternelle, des flammes qui ne s'éteignent jamais. Le feu remplaça pour lui la pourpre et le fin lin qui le couvraient, il brûlait sous ce vêtement de feu dont il ne pouvait se dépouiller. A ces banquets splendides succédait un complet dénûment, et il en était réduit à désirer que le doigt du pauvre laissât tomber sur sa langue une goutte d'eau, comme le pauvre avait désiré quelques-unes des miettes qui tombaient de la table du riche. Mais l'indigence du pauvre avait été passagère, le supplice du riche était éternel. Que les riches de ce monde considèrent attenti-

sint divites. » Et secundum istas divitias temporales fieri potest. Sit humilis : plus gaudeat quia Christianus est, quam quia dives est. Non infletur, non extollatur : attendat pauperem fratrem, non dedignetur frater pauperis appellari. Quantumcumque enim dives sit, ditior est Christus, qui fratres suos esse voluit pro quibus sanguinem suum fudit.

Caput VI. — *Divitiæ ad quid prodesse possunt.* — 6. Tamen ne dicerent divites, non se habere quid faciant de divitiis suis, admonuit Timotheum, ut eos etiam consilio regeret, non solum præcepto cohiberet : cum dixisset : Neque sperare in incerto divitiarum; ne se spem perdidisse arbitrarentur (I *Tim.*, VI, 17, etc.), subjecit : « Sed in Deo vivo, qui præstat nobis omnia abundanter ad fruendum : » temporalia ad utendum, æterna ad fruendum. Sed de divitiis suis quid faciant? « Divites sint, inquit, in operibus bonis, facile tribuant. » Hoc prosint divitiæ, ne sit tibi difficultas tribuendi. « Vult enim pauper, et non potest : vult dives, et potest. Facile tribuant, communicent, thesaurizent sibi fundamentum bonum in futurum, ut apprehendant veram vitam. Nam ista vita falsa est. » Hujus vitæ falsitate deceptus ille in purpura et bysso, jacentem ulcerosum pauperem ante suam januam contemnebat. (*Luc.*, XVI, 19, etc.) Sed ille linctus a canibus, thesaurum sibi æternum in Abrahæ gremio comparabat, et si non abundanti facultate, pia tamen et opima voluntate. Ille autem dives, qui sibi magnus videbatur in purpura et bysso, mortuus sepultus est in inferno. Et quid invenit? Æternam sitim, indeficientes flammas. Successit ignis purpuræ et bysso : ea tunica ardebat, qua se exspoliare non poterat. Pro epulis ariditas, (*a*) et desiderium guttæ de digito pauperis, sicut illi micarum de mensa divitis. Sed illius egestas præteriens, hujus pœna permanens. « Hoc attendant divites hujus mundi, et non superbe sapiant. Facile tribuant, communicent : thesaurizent sibi fundamentum bo-

(*a*) Am Er. et Sorbonicus Ms. *ariditas erat ei, et desiderium guttæ de digito pauperis, sicut illi micarum de mensa divitis indigentia fuit.*

vement cet exemple, et qu'ils se gardent de tout sentiment d'orgueil. Qu'ils donnent de bon cœur, qu'ils fassent part de leurs biens, qu'ils se fassent un trésor et un fondement solide pour l'avenir, où sont les vrais riches, mais non pas les riches de ce monde, afin d'arriver à la véritable vie.

CHAPITRE VII. — *Quelles sont les richesses intérieures.* — 7. On peut donc admettre aussi que la sainte Ecriture, quand elle dit : « Tels affectent de paraître riches quand ils n'ont rien, » (*Prov.*, XIII, 7) a eu en vue les orgueilleux couverts de haillons. Car si l'on a peine à souffrir l'orgueil dans un riche, qui peut le supporter dans un pauvre? Les riches donc qui s'humilient ont beaucoup plus de mérite. Cependant l'Ecriture nous déclare qu'elle veut parler d'une autre sorte de richesses, car elle ajoute : « Les richesses de l'homme sont la rançon de son âme; mais le pauvre ne supporte pas les menaces. » (*Ibid.*, 8.) Comprenons donc qu'il s'agit ici de je ne sais quelle autre espèce de pauvreté; de quelle autre espèce de richesses? En effet, on est riche dans un sens bien plus relevé, lorsqu'on est riche dans le cœur, lorsqu'on joint à une force d'âme extraordinaire une grande piété, une charité abondante ; on est riche alors en soi-même, on est riche intérieurement. « Tels, au contraire, affectent d'être riches, lorsqu'ils sont pauvres; » ils s'imaginent être justes bien qu'ils soient pécheurs. C'est cette espèce de richesses que nous devons entendre ici, et l'Ecriture nous explique dans quel sens elle les entend elle-même, lorsqu'elle dit : « Les richesses de l'homme sont la rançon de son âme. » Comprenez-vous, dit-elle, quelles sont les richesses que je vous recommande, lorsque je vous ai dit : « Il en est qui affectent de paraître riches, et qui n'ont rien; et il en est qui s'humilient, bien qu'ils soient riches, » vous pensiez à ces richesses temporelles, terrestres et visibles; mais ce ne sont pas ces richesses que je vous propose, ce que j'ajoute vous les fait suffisamment connaître : « Les richesses de l'homme sont la rançon de son âme. » C'est donc de ceux qui n'ont pas de quoi racheter leur âme parce qu'ils sont pécheurs, et qui affectent de paraître justes par hypocrisie, que l'Ecriture a dit : « Il en est qui affectent de paraître riches, bien qu'ils n'aient rien. » Ils veulent paraître justes, sans avoir dans le secret de leur conscience l'or de la justice. Et il en est d'autres qui sont véritablement dans l'opulence, d'autant plus humbles qu'ils sont plus riches et dont il est dit : « Bienheureux les pauvres d'esprits, parce que le royaume des cieux est à eux. » (*Matth.*, V, 3.)

CHAPITRE VII. — *Les richesses intérieures, la foi, sont préférables à l'or.* — 8. Pourquoi donc recherchez-vous les richesses qui flattent les yeux de l'homme et de la chair? L'or a de l'éclat, mais la foi est beaucoup plus éclatante. Choisissez ce que vous devez avoir dans votre

num in futurum ; ubi sunt veri divites, sed non hujus mundi : ut apprehendant veram vitam. »

CAPUT VII. — *Divitiis interioribus divites.* — 7. Forte ergo hoc admonuit Scriptura divina, ubi ait : « Sunt qui se divites affectant, nihil habentes, » propter superbos pannosos. (*Prov.*, XIII, 7.) Si enim vix toleratur dives superbus, pauperem superbum quis ferat? Meliores sunt ergo illi qui se humiliant, cum sint divites. Verumtamen de aliis divitiis se dicere Scriptura testatur : secuta enim adjunxit : « Redemptio animæ viri divitiæ ejus ; pauper autem non suffert minas. » (*Ibid.*, 8.) Intelligere debemus ex alia nescio qua paupertate pauperem, et ex aliis nescio quibus divitiis divitem. Altius enim divites, in corde divites, pleni fortitudine, opimi pietate, abundantes caritate, secum sunt divites, interiores sunt divites. « Sunt autem qui se divites affectant, cum sint pauperes : » justi sibi videntur, cum sint iniqui. Divitias quippe illas intelligere debemus : quoniam aperuit Scriptura quid dixerit ; « Redemptio animæ viri divitiæ ipsius. » Intellige, inquit, quas tibi divitias commendem. Quoniam dixi : « Sunt qui se divites affectant, nihil habentes ; et sunt qui se humiliant, cum sint divites : » illas temporales et terrenas et visibiles divitias cogitabas : ego autem non ipsas dico, sed quas dicam consequenter admoneo : « Redemptio animæ viri, divitiæ ipsius sunt. » Ergo qui non habent animæ redemptionem, quia iniqui sunt, et justos se videri affectant, quia hypocritæ sunt, ipsi sunt de quibus ait : « Sunt qui se divites affectant, nihil habentes : » justos se volunt videri, cum in cella conscientiæ non habeant aurum justitiæ. Et sunt pleni, tanto humiliores, quanto ditiores : de quibus dictum est : Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. (*Matth.*, V, 3.)

CAPUT VIII. — *Interiores divitiæ, fides, auro præferendæ.* — 8. Quid ergo quæris divitias, quæ oculis humanis et carneis blandiuntur? Lucet aurum : sed plus lucet fides. Elige quid in corde habere debeas. Intus plenus esto, ubi divitias tuas Deus videt, homo

cœur. Soyez riche intérieurement, là où Dieu voit vos richesses, qui demeurent invisibles pour l'œil de l'homme. Cependant, de ce que l'œil de l'homme ne peut apercevoir ces richesses intérieures, n'en concluez point que vous pouvez les dédaigner. Voulez-vous une preuve qu'aux yeux même des pécheurs la foi est plus belle que l'or? Entendez comment ce maître avare fait l'éloge de son serviteur fidèle. Rien n'est plus précieux que lui, il va même jusqu'à déclarer qu'il n'a pas de prix. J'ai, dit-il, un serviteur inappréciable. Désirez-vous savoir ce qui lui donne un si grand prix? Peut-être est-ce un bon danseur, un excellent cuisinier? Non, considérez son mérite intérieur : nul, dit son maître n'est plus fidèle. Quoi, vous trouvez bon, vous qui êtes homme, d'avoir un serviteur fidèle, et vous ne voulez pas être un fidèle serviteur de Dieu? Vous songez que vous avez un serviteur fidèle, songez donc aussi que vous avez un Maître. Ce serviteur, vous l'avez acquis, vous n'avez pu le créer, tandis que le Seigneur vous a créé par sa parole et racheté par son sang. Si vous avez peu d'estime de vous-même, rappelez-vous ce que vous lui avez coûté, et si vous l'avez oublié, lisez l'Evangile qui est votre titre. Vous aimez la fidélité dans votre serviteur, et vous voudriez que votre Seigneur ne l'exigeât point de son serviteur. Rendez ce que vous exigez. Rendez à votre supérieur, ce que vous êtes content que votre inférieur vous rende. Vous aimez un serviteur qui garde fidèlement votre or, gardez-vous de mépriser le Seigneur qui garde si miséricordieusement votre cœur. Tous ont des yeux pour admirer, pour louer la fidélité, mais quand ils la réclament pour eux-mêmes. Si l'on vient à l'exiger d'eux, ils ferment les yeux et ne veulent pas voir sa beauté. Pousseraient-ils la folie et l'extravagance jusqu'à refuser de la rendre, parce qu'ils craignent de la perdre, comme un homme craint de rendre une somme d'argent, parce qu'il ne peut la rendre sans cesser de l'avoir? Non, il n'en est pas ainsi de la foi, on paie le tribut de la foi à celui à qui on le doit, et on le conserve; et chose merveilleuse, on ne peut le conserver qu'autant qu'on le paie fidèlement.

Chapitre IX. — *Les richesses doivent être employées à faire l'aumône pour le salut de notre âme.* — 9. « Les richesses de l'homme sont la rançon de son âme. » Dieu se rit à juste titre de ce riche plein de vanité, pour nous apprendre à ne point imiter sa conduite. Les abondantes récoltes de ses terres le jetaient dans un plus grand embarras que n'aurait fait l'indigence. Il réfléchit en lui-même et se dit : Que ferai-je, pour serrer mes récoltes? Et après avoir mis son esprit à la torture, il crut avoir découvert un moyen sûr; mais ce n'était qu'un vain expédient. Voici, en effet, ce que lui suggère non pas la prudence, mais son avarice. « J'abattrai, dit-il, mes greniers qui sont trop étroits et j'en

non videt. Nec tamen quia homo non videt, ideo debes contemnere quod intus habes. Vis videre, quia et oculis iniquorum plus lucet fides, quam aurum? Quomodo laudat etiam avarus dominus servum fidelem? Nihil illo dicit esse pretiosius : imo eum omnino pretium non habere testatur. Habeo servum, inquit, non habet pretium. Exspectas tu unde? Forte bene saltat, aut optimus coquus est. Non : attende interiorem laudem. Nihil, inquit, fidelius. Placet tibi homo servus tuus fidelis, et tu non vis esse Deo servus fidelis? Attendis quia habes servum, attende quia habes et Dominum. Servum tuum potuisti comparare, non creare : Dominus tuus et verbo suo creavit te, et sanguine suo redemit te. Si viluisti tibi, recole pretium : si et hoc oblitus es, lege Evangelium, instrumentum tuum. Fidem amas in servo tuo, et Dominus tuus non quærit eam in suo? Redde quod exigis. Quod tibi gaudes reddi ab inferiore, redde superiori. Amas servum, qui fideliter custodit aurum tuum : noli contemnere Dominum, qui misericorditer custodit cor tuum. Omnes ergo habent oculos ad laudandam fidem, sed quando exigunt reddi sibi. Nam quando ab eis exigitur, claudunt oculos, nolunt eam videre quam pulchra sit. Aut forte stulta insania propterea nolunt reddere, ne perdant : quomodo timet quis reddere pecuniam; cum enim reddiderit eam, non habebit. Non sic redditur fides : et redditur, et habetur. Mirum dictu : imo si non redditur, non habetur.

Caput IX. — *Divitiæ pro animæ salute in eleemosynis expendendæ.* — 9. « Redemptio animæ viri divitiæ ipsius. » Merito illi vanissimo diviti insultavit Deus, ut admoneret nos ne talia imitaremur; cui regio fructuosa succedens, turbavit hominem copia plus quam inopia. Cogitavit enim apud se, dicens : Quid faciam, quo congregem fructus meos? Et cum æstuasset arctatus, tandem sibi visus est invenisse consilium : sed vanum consilium. Hoc enim consilium non invenit prudentia, sed avaritia. « Destruam, inquit, veteres apothecas minores, et novas faciam

rebâtirai de plus grands, et j'y rassemblerai mes fruits. Et je dirai à mon âme : Mon âme tu as beaucoup de biens, rassasie-toi, fais bonne chère. » Mais Dieu lui dit : « Insensé, qui croyez faire ici preuve de sagesse, insensé, qu'avez-vous dit? » Je dis à mon âme : Tu as beaucoup de biens, fais bonne chère. « Cette nuit même on te redemandera ton âme, et pour qui seront ces biens que tu as amassés? » (*Luc*, XII, 17.) Car « que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme? » (*Matth.*, XVI, 26.) Aussi, l'Ecriture nous dit-elle, que « les richesses de l'homme sont la rédemption de son âme. » Cet homme dont la vanité égalait la folie n'avait pas ces richesses. Il ne rachetait pas son âme par des aumônes, il amassait dans ses greniers des fruits qui devaient se perdre. Oui, il amassait des fruits aussi périssables que lui, et ne donnait rien au Seigneur, devant lequel il devait paraître en sortant de cette vie. Quelle sera son attitude devant le juste juge, lorsqu'il lui dira : « J'ai eu faim et vous ne m'avez pas encore donné à manger? » (*Matth.*, XXV, 42.) Il voulait rassasier son âme de ses festins multipliés et superflus, et dans son orgueil inhumain il voyait avec indifférence tant de pauvres affamés. Il ne savait pas que l'estomac des pauvres était plus sûr que ses greniers. Les fruits qu'il entassait dans ses greniers pouvaient devenir la proie des voleurs, tandis qu'en les donnant comme nourriture aux pauvres, bien que consommés sur la terre, ils étaient conservés plus sûrement dans le ciel. « Les richesses de l'homme sont donc la rançon de son âme. »

CHAPITRE X. — *La pauvreté d'âme cède à la crainte des menaces.* — 10. Qu'ajoute ensuite l'Ecriture? « Le pauvre ne souffre point les menaces. » (*Prov.*, XIII, 8.) Le pauvre, c'est-à-dire celui qui est vide de justice, qui n'a ni cette abondance, ni ces ornements, ni cette parure de l'esprit que les yeux du corps ne peuvent voir, mais qui sont visibles pour les yeux de l'âme; celui qui n'a point ces richesses spirituelles ne souffre point les menaces. Qu'un homme puissant lui dise : Proférez cette parole contre mon ennemi, faites un faux témoignage pour que je puisse l'opprimer et le détruire à mon gré; peut-être essaiera-t-il de répondre : Je ne le ferai point, je ne veux pas me rendre coupable de ce crime. Il résiste, mais jusqu'à ce que le riche ait recours aux menaces, car, comme il est pauvre, « il ne souffre pas les menaces. » Qu'est-ce à dire « il est pauvre? » Il n'a pas ces richesses intérieures qu'ont eues les martyrs qui, pour soutenir la vérité et la foi de Jésus-Christ, ont méprisé toutes les menaces du siècle. Ils n'ont rien perdu des richesses qu'ils avaient dans le cœur, et quelles richesses bien plus grandes

ampliores, et implebo eas; et dicam animæ meæ : Anima, habes multa bona, satiare, jucundare. Ait illi : Stulte in quo tibi sapiens videris, stulte quid dixisti? Dico animæ meæ : Habes multa bona, satiare. Hac nocte auferetur a te anima tua : hæc quæ parasti cujus erunt? » (*Luc.*, XII, 17, etc.) Quid enim prodest homini, si totum mundum lucretur, animæ autem suæ detrimentum patiatur ? (*Matth.*, XVI, 26.) Ideo « Redemptio animæ viri divitiæ ejus. » Has ille vanus et stultus divitias non habebat. Animam quippe suam eleemosynis non redimebat, fructus perituros condebat. Recondebat, inquam, perituros fructus periturus, nihil largiens Domino ad quem fuerat exiturus. Quam frontem habiturus est in illo judicio, cum audire cœperit : Esurivi, et non dedisti mihi manducare? (*Matth.*, XXV, 42.) Animam enim suam superfluis et nimiis epulis satiare cupiebat, pauperum tot inanes ventres superbissimus contemnebat. Nesciebat pauperum ventres apothecis suis esse tutiores. Quod enim recondebat in illis apothecis suis, fortassis et a furibus auferebatur : si autem reconderet in pauperum ventribus, in terra quidem digerebatur, sed in cœlo tutius servabatur. Ergo « Redemptio animæ viri divitiæ ipsius. »

CAPUT X. — *Paupertas animi præ timore minarum deficientis.* — 10. Et quid sequitur? « Pauper autem non suffert minas. » (*Prov.*, XIII, 8.) « Pauper, » scilicet inanis justitia, non habens intus spiritus plenitudinem, ornamenta spiritalia, supellectilem spiritalem, totumque illud quod oculis non videtur, sed mente plus (*a*) cernitur : non habens hæc intus, « non suffert minas. » Quando ei dictum fuerit ab aliquo potente : Dic hoc verbum contra inimicum meum, dic falsum testimonium, ut eum quem volo opprimam et domem. Forte tentat : Non facio, non mihi adduco peccatum. Tantum negat, quo usque dives minari incipiat. Sed quia « pauper est, non suffert minas. Quid est, « pauper » est ? Non habet divitias interiores, quas Martyres habuerunt, qui pro veritate ac fide Christi omnes minas sæculi contempserunt. Nihil de corde perdiderunt, in cœlo quantum invenerunt? « Pauper ergo non suffert minas. » Non

(*a*) Sorbonicus Ms. *sed plus mente perpenditur.*

ils ont trouvé dans le ciel? « Le pauvre ne souffre donc point les menaces. » Il ne peut dire au riche qui le force de faire un faux témoignage au détriment d'un tiers : Je ne le ferai point. Il n'a point au dedans de lui-même de quoi faire cette réponse, il n'a point cette fermeté, cette assurance que donnent les richesses intérieures, il n'est pas homme à faire cette réponse, parce qu'il n'a aucun fondement sur lequel il puisse l'appuyer. Il ne peut donc répondre : Que pouvez-vous faire avec toutes vos menaces? Tout au plus vous me dépouillerez de ce que j'ai, vous m'enlèverez ce que je dois nécessairement laisser un jour, vous me prendrez ce que je perdrai peut-être de mon vivant quand même vous ne me le raviriez pas; mais je ne perds rien de mes richesses intérieures. Lorsque vous me menacez de m'enlever ces richesses intérieures, vous voulez m'en dépouiller véritablement. Vous pouvez m'enlever les biens de la terre et en devenir possesseur; mais si par vos menaces vous parvenez à m'enlever la foi, je la perds, sans que pour cela vous l'ayez. Je ne ferai donc point ce que vous me demandez; et je ne crains nullement vos menaces. Votre fureur peut aller jusqu'à me bannir de ma patrie. Ce sera pour moi un malheur, si vous me reléguez dans un lieu où je ne pourrai trouver mon Dieu. Peut-être même aurez-vous le pouvoir de m'ôter la vie? Mais alors que s'écroulera cette maison de chair, j'en sortirai plein de vie, j'irai en toute sécurité vers celui à qui je suis resté fidèle, et je serai pour toujours à l'abri de vos menaces. De quoi me menacez-vous en effet, pour obtenir de moi un faux témoignage? De la mort, mais de la mort du corps. Je crains bien plus celui qui a dit : « La bouche qui ment, tue l'âme. » (*Sag.*, I, 11.) Voilà ce que répond et plus généreusement encore aux menaces qui lui sont faites celui qui possède en abondance les richesses du cœur.

CHAPITRE XI. — *Il faut demander à Dieu les vraies richesses.* — 11. Soyons donc riches et craignons la pauvreté. Mais cherchons à remplir notre cœur de ces richesses qui viennent de celui qui est vraiment riche. Si chacun de vous, rentrant dans son cœur n'y trouve point ces richesses, qu'il frappe à la porte du riche, qu'il se tienne devant sa porte comme un pieux mendiant, pour être enrichi lui-même par ses libéralités. Et en effet, mes frères, nous ne devons point rougir de confesser au Seigneur notre Dieu, notre pauvreté, notre indigence. C'est ce que faisait ce publicain qui n'osait même pas lever les yeux vers le ciel. (*Luc*, XVIII, 13.) Pauvre pécheur, il n'avait pas cette richesse intérieure qui lui donnât le droit de lever les yeux vers le ciel. Il considérait son dénûment, mais il connaissait les richesses immenses du Seigneur, il savait qu'il s'approchait de la source où il pouvait étancher sa soif. Il montrait sa bouche desséchée, il frappait pieusement sa poitrine

potest dicere diviti cogenti se ad alicujus injuriam proferre falsum testimonium : Non facio. Non habet intus unde respondeat, non est thesauro interiore solidatus et plenus : non est qui dicat, quia non habet unde dicat ; non est qui dicat : Quid mihi facturus est qui minaris ? Ut multum, ablaturus quod habeo : tollis quod relicturus sum ; tollis, quod et si non tollas, dum vivo forsitan perditurus sum : de arca interiore nihil perdo. Cum mihi minaris auferre quod intus habeo, vere vis auferre quod intus habeo. Sed illud potes auferre et habere : fidem si minando abstuleris, et ego perdo, et tu non habebis. Non ergo facio quod hortaris, non curo quod minaris. Sed potes sæviendo etiam de patria me pellere. Nocuisti, si illuc me expuleris, ubi Deum meum invenire non possum. Forte valebis etiam occidere. Ruente carnali domo, incolumis habitor abscedo, et ad illum cui servo fidem securus exibo, et te amplius non timebo. Vide enim quid minaris, ut falsum testimonium dicam : mortem minaris, sed corporis. Plus ego eum timeo, qui dixit : Os quod mentitur, occidit animam. (*Sap.*, I, 11.) His divitiis intus plenus et opimus, talia minanti vel meliora respondet. « Pauper autem non suffert minas. »

CAPUT XI. — *Divitiæ veræ a Deo expetendæ.* — 11. Simus ergo divites, et timeamus esse pauperes. Quæramus autem impleri cor nostrum divitiis ab illo qui vere dives est. Et si forte unusquisque vestrum intrat in cor suum, et illic divitias istas non invenit, pulset ad divitem : fiat ante januam illius pius mendicus, ut sit illo donante dives impletus. Et vere, Fratres mei, paupertatem nostram, egestatem nostram debemus Domino Deo nostro confiteri. Hanc confitebatur Publicanus, qui nec oculos ad cœlum audebat levare. (*Luc.*, XVIII, 13.) Non enim habebat cum qua substantia levaret oculos suos homo peccator. Attendebat ad inanitatem suam : sed plenitudinem Domini cognoscebat, noverat se ad fontem venisse sitientem. Aridas fauces ostendebat, pie ubera implenda pulsabat : « Domine, » inquit, tundens pec-

vide : Seigneur, disait-il, en frappant sa poitrine et en abaissant les yeux vers la terre, soyez-moi propice, à moi qui ne suis qu'un pécheur. Je ne crains pas de le dire : cet homme était déjà riche sous quelque rapport, pour avoir ces pensées, pour faire cette prière. S'il avait été dans une complète pauvreté, d'où aurait-il pu tirer les perles de cette confession si belle? Cependant il sortit du temple beaucoup plus riche encore parce qu'il était justifié. Le pharisien, au contraire, vient également pour prier et ne formule aucune demande. Tous deux, dit Notre-Seigneur, montèrent au temple pour prier. L'un demande, l'autre ne demande rien. Quelle est donc la prière du pharisien? « Seigneur, je vous rends grâce de ce que je ne suis point comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes, adultères, ni même comme ce publicain. Je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tout ce que je possède. Il se vante, mais c'est une outre gonflée qui est loin d'être remplie. Il se croyait riche bien qu'il n'eût rien, tandis que le publicain se considérait comme pauvre lorsqu'il avait déjà quelque chose. Pour ne rien dire de plus, il avait déjà cette confession aussi humble que pieuse. Et tous deux descendirent du temple, « mais le publicain justifié et non pas le pharisien ; car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'humilie sera élevé. »

SERMON XXXVII (1).

Sur une leçon des Proverbes de Salomon, depuis ces paroles : *Qui trouvera une femme forte?* jusqu'à ces autres : *Son époux recueille des louanges aux portes de la ville.*

1. Dieu qui a rendu ce jour célèbre par le culte de ses saints, accordera, nous l'espérons, à la faiblesse de notre voix, de répondre à vos pieuses intentions. Si je vous parle ainsi, c'est pour vous engager à m'aider de votre silence. Car, si mon esprit est plein d'ardeur pour vous, la chair est faible. Mais l'esprit lui-même enfante et cherche à enfanter dans vos oreilles, et surtout dans vos âmes, les joies dont il a puisé le germe dans la sainte Ecriture ; préparez donc en vous une demeure pour la parole sainte. L'Ecriture nous propose l'exemple de la tourterelle, qui cherche un nid pour y déposer ses petits. (*Ps.* LXXXIII, 4.) Or, cette Ecriture que vous nous voyez entre les mains, nous invite à étudier et à louer une femme, que la lecture qui vient de vous être faite, vous a représentée comme une

(1) Ce sermon est attribué à saint Augustin, non-seulement par tous les manuscrits que nous avons pu examiner, mais aussi par Possidius, dans le chapitre VIII de sa table; par Bède, dans son commentaire sur le troisième chapitre de l'Epître aux Galates; par Florus, dans son commentaire sur la même Epître, et sur le chapitre VIII de l'Epître aux Romains. D'ailleurs le schisme de Donat se trouve ici ouvertement condamné (chapitre II et III), et on retrouve partout dans ce sermon le génie et la doctrine de saint Augustin. C'est donc par une erreur manifeste qu'il a été édité parmi les œuvres de saint Ambroise avec ce faux titre, *pour la fête des saints Machabées.* Ce n'est pas seulement une seule femme mais plusieurs dont le courage est célébré dans les actes qui avaient été lus avant ce sermon, comme nous le voyons dans le chapitre I ; et c'est l'une d'elles qui s'écrie dans sa profession de foi : « Nous rendons à César l'honneur qui est dû à César et à Dieu la crainte qu'il demande de nous. »

tus, oculos dejiciens in terram, « propitius esto mihi peccatori. » Dico ego, quia jam ex aliqua parte dives erat, cum ista cogitabat et petebat. Nam si adhuc omni modo pauper erat, hujus confessionis gemmas unde proferebat ? Sed tamen abundantior et plenior de templo descendit justificatus. Ille autem Pharisæus ad orationem ascendit, et nihil rogavit. « Ascenderunt, inquit, ad templum orare. » Iste rogat, ille non rogat. Sed ille unde orat ? « Sunt qui se divites putant, nihil habentes. » « Domine, inquit, gratias tibi ago, quia non sum sicut cæteri homines, injusti, raptores, adulteri, sicut etiam hic Publicanus. Jejuno bis in sabbato, decimas do omnium quæ possideo. » Jactavit se : sed inflatio est ista, non plenitudo. Divitem se putavit nihil habens : pauperem se ille cognovit jam aliquid habens. Ut nihil aliud dicam, habebat ipsam confessionis pietatem. » Et descenderunt ambo. « Sed justificatus, inquit, Publicanus ille magis quam Pharisæus. Quia omnis qui se exaltat, humiliabitur ; et qui se humiliat, exaltabitur. »

SERMO XXXVII (a).

De lectione Proverbiorum Salomonis, ab eo loco ubi dictum est : *Mulierem fortem quis inveniet?* usque : *Et laudetur in portis vir ejus.*

1. Præstabit nobis, qui diem istum commendavit in sanctis suis, ut infirmitas vocis nostræ sufficiat intentioni vestræ. Hoc ideo commendavi, ut me silentio vestro adjuvare dignemini : animus enim promptus est ad vos, sed caro infirma. Et ipse animus, quæcumque forte gaudia de Scriptura Dei concepit, parturit et parere quærit in auribus et mentibus vestris : præstate in vobis nidum sermoni. Commendatur enim et in Scriptura turtur, quærere nidum sibi, ubi ponat pullos suos. (*Psal.* LXXXIII, 4.) Et hoc quod gestamus in manibus, Scriptura scilicet quam videtis,

(a) Alias de Diversis XLV.

femme extraordinaire, ayant pour époux un homme illustre, un homme qui l'a trouvée lorsqu'elle était perdue, et qui l'a richement ornée après l'avoir trouvée. En suivant le texte qui vous a été lu, et que vous me voyez entre les mains, je vous dirai de cette femme, eu égard au peu de temps dont je puis disposer, ce que le Seigneur daignera m'inspirer. C'est aujourd'hui la fête des martyrs, aussi est-ce surtout à la mère des martyrs que doivent s'adresser nos louanges. Ce que je viens de dire vous a déjà fait pressentir quelle était cette femme, reconnaissez-la également dans la lecture que je ferai du texte sacré. Tous ceux qui m'écoutent ici, autant que j'en puis juger par vos dispositions, disent dans leur cœur : Cette femme doit être l'Eglise. Je ne puis que confirmer cette interprétation, car, quelle autre a pu être la mère des martyrs? C'est donc elle, vous l'avez compris, cette femme dont nous voulons vous parler, c'est l'Eglise. Il ne nous sierait pas de parler de toute autre femme. Sans doute, dans la lecture des actes des martyrs, nous avons entendu les noms de femmes dont nous pourrions vous entretenir sans blesser la décence, mais elles trouvent nécessairement leur place dans les éloges que nous donnons à leur mère.

2. Considérez attentivement de qui vous êtes les membres, considérez de qui vous êtes les fils. « Qui trouvera une femme forte? » (*Prov.* xxxi, 10.) Quoi de plus convenable que de louer la force de cette femme, dans la fête des saints martyrs? En effet, si cette femme n'avait été douée de cette force, ses membres eussent succombé sous le poids des tourments. « Qui trouvera une femme forte? » Il est difficile de la trouver, disons mieux, il est difficile de l'ignorer. Est-ce qu'elle n'est pas cette ville bâtie sur la montagne qui ne peut rester cachée? (*Matth.*, v, 14.) Pourquoi donc est-il dit : « Qui la trouvera? » Il eût été plus juste de dire : Qui ne la trouvera point? Vous voyez maintenant cette ville bâtie sur la montagne; mais avant d'être placée sur le sommet de cette montagne, il a fallu la trouver, puisqu'elle était perdue. Depuis qu'elle brille d'un si vif éclat, qui ne la voit? Mais lorsqu'elle était cachée, qui aurait pu la trouver? En effet, cette cité est aussi cette brebis égarée que le berger a cherchée, et qu'il a rapportée plein de joie sur ses épaules. (*Luc*, xv, 4.) Ce berger c'est la montagne, la brebis qu'il rapporte sur ses épaules, c'est la cité sur la montagne. Il vous est facile de la voir depuis qu'elle est placée sur la montagne ; mais comment auriez-vous pu la trouver, lorsqu'elle était cachée dans les buissons, dans les épines de ses péchés? Il fallait un grand courage pour l'y chercher, et c'est une œuvre admirable que de l'y avoir trouvée. C'est la difficulté de cette entreprise que fait ressortir le sage dans ces paroles : « Qui

commendat nobis inquirendam et laudandam mulierem quamdam, de qua paulo ante, cum legeretur, audistis, magnam, habentem magnum virum, eum virum qui invenit perditam, ornavit inventam. De hac secundum lectionis tenorem, quam me portare conspicitis, pauca pro tempore, quæ Dominus suggesserit, dicam. Dies enim est Martyrum : et ideo magis laudanda est mater Martyrum. Jam quæ sit ista mulier, me proloquente accepistis : videte etiam ut me legente agnoscatis. Omnis nunc auditor, quantum ex affectu vestro satis apparet, dicit in corde suo : Ecclesia debet esse. Confirmo istam cogitationem. Nam quæ potuit esse altera Martyrum mater? Ista est : quod intellexistis, hoc est : de qua muliere volumus aliquid dicere : Ecclesia est. Non enim deceret nos loqui de quacumque alia muliere. Quanquam et in recitatione passionis Martyrum audivimus feminas, de quibus decenter loquamur : sed nec eas prætermittimus, quando earum matrem laudamus.

2. Attendite cujus membra estis : inspicite cujus filii estis. « Mulierem fortem quis inveniet? » (*Prov.*, xxxi, 10.) Congruit diei Martyrum fortitudo mulieris. Nisi enim fortis esset illa mulier, membra ejus in passione defecissent. « Mulierem fortem quis inveniet? » Difficile est invenire eam, imo difficile est nescire eam. Nonne ipsa est civitas in monte, quæ abscondi non potest? (*Matth.*, v, 14.) Quare ergo dictum est : « Quis inveniet? » cum dici debuerit : Quis non inveniet? Sed tu civitatem in monte positam vides : ut autem in monte poneretur, inventa est quæ perierat. Quando illustrata est, quis eam non videt? quando latebat, quis eam inveniret? Ipsa enim civitas est, et una illa ovis, quam perditam quæsivit pastor, et inventam gaudens in humeris reportavit. (*Luc.*, xv, 4.) Ipse pastor, mons est : ovis autem in humeris ejus, civitas in monte. Facile est ut videas eam collocatam in monte : quando eam invenires, cum lateret in repribus, in spinis utique delictorum suorum? Ibi enim quæsisse magnum est : ibi invenisse mirabile est. Hæc ejus difficilis inventio commendatur, cum dicitur : « Mulierem fortem quis

trouvera une femme forte? » Il dit : « Qui trouvera? » non, qu'il n'y ait personne, mais, parce qu'une seule personne l'a trouvée. C'est ainsi qu'il est dit de son époux, le lion de la tribu de Juda dont le prophète a fait longtemps auparavant cette prédiction : « Tu es monté pour te reposer » sur la croix, sans aucun doute. (*Gen.*, XLIX, 9.) Tu es monté, c'est la croix; pour te reposer, c'est la mort. Que signifie en effet cette expression : Tu es monté? si ce n'est ce que dit l'Evangéliste : « Et ils le crucifièrent. » C'est ce que le Sauveur lui-même a voulu exprimer dans ces paroles : « Comme Moïse éleva le serpent au désert, ainsi il faut que le Fils de l'homme soit élevé, afin que celui qui croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. » (*Jean*, III, 14.) Et que veut dire ce qui suit : « Pour te reposer? » Et ayant incliné la tête, il rendit l'esprit. (*Jean*, XIX, 30.) Le prophète, après avoir dit : « Tu es monté pour te reposer, » ajoute : « Tu t'es endormi comme un lion. » Tu t'es endormi comme un lion, tu n'as pas fui comme un renard. Qu'est-ce à dire : Tu t'es endormi comme un lion? Par un acte de ta puissance, et non par nécessité. Après avoir dit : Tu t'es endormi comme un lion, il ajoute encore : « Qui le réveillera? » Sans doute, quelqu'un le réveillera; mais qui, parmi les hommes le fera sortir de son sommeil? Dieu seul, en effet, l'a ressuscité d'entre les morts et lui a donné un nom au-dessus de tout nom. (*Philip.*, XIX, 9.) Il s'est aussi ressuscité lui-même, comme il l'avait prédit : « Détruisez ce temple, et je le rebâtirai dans trois jours. » (*Jean*, II, 19.) Lors donc que vous entendez ces paroles : « Qui trouvera une femme forte? » ne croyez pas qu'elles s'appliquent à l'Eglise qui reste cachée; elles se rapportent à l'Eglise, qu'un seul a trouvée pour la découvrir aux yeux de tous. Qu'elle soit donc l'objet de nos discours, de nos panégyriques, de nos louanges, aimons-la tous comme notre mère, car elle est l'épouse d'un seul homme. « Qui trouvera une femme forte? » Qui ne voit maintenant cette femme forte? Mais qui ne la voit découverte aux yeux de tous, placée dans un lieu élevé, illustre, glorieuse, richement ornée, éclatante de lumière, et, comme je le dirai bientôt, répandue sur toute la surface de la terre ?

3. « Cette femme est d'un prix qui l'emporte sur toutes les pierreries. » Quel si grand avantage que cette femme soit d'un prix supérieur aux pierres les plus précieuses? Si vous arrêtez votre pensée sur ce qui fait l'objet de l'avarice des hommes, si vous prenez ces perles dans leur signification littérale, quoi de si grand, je le répète, que l'Eglise soit d'un prix qui l'emporte sur toutes les pierres précieuses? Il ne s'agit donc point de cette comparaison; mais l'Eglise

inveniet ? » « Quis » enim, quia unus; non quia nec unus. Quomodo dictum est de ipso viro ejus, leone de tribu Juda, de quo Propheta ante prædixit : Ascendisti recumbens (*Gen.*, XLIX, 9) : utique in cruce. Ascendisti, crux est; recumbens, mors est. Quid est enim : Ascendisti, nisi quod scriptum est : Et crucifixerunt eum ? Unde et ipse ait : « Sicut exaltavit Moyses serpentem in eremo, ita exaltari oportet filium hominis; ut omnis qui credit in eum non pereat, sed habeat vitam æternam. » (*Joan.*, III, 14.) Quid est, recumbens ? Et inclinato capite tradidit spiritum. (*Joan.*, XIX, 30.) Cum ergo et ibi diceretur : Ascendisti recumbens; secutus est : Dormisti sicut leo. Dormisti sicut leo : non fugisti sicut vulpis. Quid est : Dormisti sicut leo? De potestate, non de necessitate. Cum autem dictum esset : Dormisti sicut leo; secutus ait : Quis suscitabit eum ? Quis suscitabit? neque enim nemo : sed quis hominum? Quia nonnisi Deus, qui eum exaltavit a mortuis, et donavit ei nomen, quod est super omne nomen. (*Philip.*, XIX, 9.) Suscitavit et ipse se : unde ait : Solvite templum hoc, et in triduo suscitabo illud. (*Joan.*, II, 19.) Et modo quando auditis : « Mulierem fortem quis inveniet ? » nolite putare de Ecclesia dici quæ latet (*a*) sed de illa quæ ab uno inventa est, ut neminem lateret. Ergo describatur, laudetur, commendetur, amanda ab omnibus nobis ut mater : nam unius uxor est. « Mulierem fortem quis inveniet ? » Mulierem istam tam fortem quis non videt ? Sed jam inventam, jam eminentem, jam conspicuam, jam gloriosam, jam ornatam, jam lucidam; jam, ut cito explicem, toto terrarum orbe diffusam.

3. « Pretiosior autem est lapidibus pretiosis, quæ ejusmodi est. » Quid magnum, quia pretiosior est mulier hæc lapidibus pretiosis? Si modo humanas avaritias cogitetis, si ad proprietatem accipiantur lapides pretiosi, quid magnum est, quod quibuslibet lapidibus pretiosior invenitur Ecclesia ? Nulla talis

(*a*) Hoc loco apud Ambrosium additur : *Illam enim solus invenit Deus, sicut dixit Apostolus : Cognovit Dominus qui sunt ejus.* Et paulo post ad verba, *unius uxor est,* hæc subjiciuntur : *ut scribit Apostolus ad Ephesios dicens : Sacramentum hoc magnum est,* etc. *Est quoque mater, sicut dictum est : Illa autem quæ sursum est Jerusalem, libera est, quæ est mater nostra, et multorum filiorum, quia multi filii desertæ.* Isthæc aliaque ibidem facta Sermoni additamenta non reperiuntur in nostris Mss.

renferme elle-même dans son sein des pierres précieuses. Elles sont d'un si grand prix, qu'elles sont même vivantes; les pierres précieuses sont l'ornement de l'Eglise, mais elle est elle-même d'un prix bien supérieur. Je veux, mes frères, confier à votre charité, dans la mesure de mon intelligence et de la vôtre, une pensée qui m'est suggérée par la crainte que je voudrais éveiller en vous, au sujet de ces pierres précieuses. Il y a maintenant, et il y a toujours eu daus l'Eglise, des pierres précieuses, riches de doctrine, d'éloquence et profondément versées dans la science de la loi. Sans doute, ces pierres sont d'uu grand prix, mais il en est quelques-unes parmi elles qui ont cessé d'être l'ornement de cette femme. Si nous considérons la doctrine et l'éloquence qui ont brillé d'un si vif éclat dans Cyprien, il était une de ces pierres précieuses, mais il a continué d'être l'ornement de l'Eglise. Donat était aussi une de ces pierres précieuses, mais il s'est détaché de la parure dont l'Eglise est ornée. Cyprien, qui a toujours fait partie de cette parure, n'a voulu être aimé que dans l'Eglise; Donat, qui s'en est séparé, a cherché à se faire un nom en dehors. L'un, en lui demeurant attaché, a réuni ses enfants autour d'elle; l'autre, en se séparant, loin de réunir n'a fait que disperser. Enfants dépravés, pourquoi suivez-vous la pierre précieuse qui s'est détachée de la parure de cette femme? Vous me répondez : Pourquoi pas? Avez-vous autant d'intelligence que Donat, autant d'éloquence, autant de science que lui? J'admets qu'il ait de l'intelligence. « La véritable intelligence est d'agir conformément aux lumières qu'elle nous donne. » (*Ps.* CX, 10.) Il est docte, j'y consens, il est versé dans les arts libéraux et dans les mystères de la loi, c'est une pierre précieuse, quittez-le pour revenir à l'Eglise. « Elle est d'un prix supérieur à toutes les pierres précieuses. » Toute pierre précieuse qui ne sert point à l'ornement de cette femme, reste cachée dans l'obscurité. N'importe où elle tombe, elle reste cachée dans les ténèbres, elle devait continuer à servir d'ornement à cette femme, et ne point se détacher de la parure brillante dont elle faisait partie. Je le dis en toute assurance, les pierres précieuses sont ainsi appelées, parce qu'elles coûtent cher; mais un chrétien s'avilit et perd toute sa valeur, s'il n'a point la charité. Qu'il vante tant qu'il voudra sa doctrine, qu'il se fasse gloire de son éloquence; mais qu'il écoute un juste appréciateur des vraies pierreries de cette femme, qu'il écoute un observateur expert de sa parure. Pourquoi tant vanter son éloquence? il n'est plus une perle précieuse, mais une pierre commune et grossière. « Quand je parlerais toutes les langues des hommes et des anges mêmes, si je n'ai point la charité, je suis

comparatio est : sed sunt lapides pretiosi in illa. Tam pretiosi sunt lapides isti, ut vivi dicantur. Sunt ergo lapides pretiosi ornantes eam : sed est ipsa pretiosior. Volo aliquid commendare Caritati vestræ, quantum capio, quantum capitis, quantum (*a*) timeo, quantum timere debetis de his lapidibus pretiosis. Sunt in Ecclesia lapides pretiosi, et semper fuerunt, docti, abundantes scientia et eloquio et omni instructione Legis. Pretiosi plane lapides isti sunt : sed ex eorum numero quidam aberraverunt ab ornamento mulieris hujus. Quantum enim pertinet ad doctrinam et eloquium unde (*b*) fulget, lapis pretiosus erat Cyprianus : sed mansit in hujus ornamento. Lapis pretiosus erat Donatus : sed resiluit a compage ornamenti. Ille qui (*c*) mansit, in ea se amari voluit : ille qui inde excussus est, præter illam nomen sibi quæsivit. Ille permanens cum illa, ad illam collegit : ille resiliens, non colligere, sed spargere concupivit. Mali filii, quid sequimini lapidem pretiosum, de ornamento hujus mulieris excussum ? Respondetis mihi : Quid enim ? Tu sic intelligens quomodo ille ? aut sic loqueris quomodo ille ? aut tam doctus es quam ille ? Sit licet intelligens : Intellectus bonus, omnibus facientibus eum. (*Psal.* CX, 10.) Sit licet doctus, licet liberalibus disciplinis et mysteriis Legis instructus, lapis est pretiosus : redi ab illo ad istam : « Pretiosior est lapidibus pretiosis. ». Lapis pretiosus si non sit in ornamento mulieris hujus, jacet in tenebris. Lapis pretiosus quolibet jacet, jacet in tenebris : opus illi erat, ut in ornamento hujus feminæ permaneret, et esset in compagine ornamenti ejus. Ego autem fidenter dixerim, pretiosi lapides ideo dicti sunt, quia (*d*) caro valent : jam ille vilis est, pretium perdidit, qui non habet caritatem. Doctrinam suam jactet licet, linguam suam jactet licet : audiat æstimatorem verorum lapidum matronæ hujus ; audiat, inquam, quemdam artificem ornamenti inspectorem. Quid jactat linguam suam, jam non pretiosus, sed vilis lapis ? « Si linguis hominum loquar, inquit, et Angelorum, caritatem autem non habeam, factus

(*a*) Colbertinus Ms. *quantum teneo, quantum tenere debetis.* — (*b*) In Ms. *unde fulgent.* Apud Ambrosium, *unde hæc mulier fulget.* — (*c*) Corbeiensis Ms. *Ille qui in ea remansit, se ornare voluit.* — (*d*) Sic potiores Mss. Editi vero, *quia caritate valent.*

comme un airain sonnant et une cymbale retentissante. » (I *Cor.*, XIII, 1.) Cette pierre n'est plus qu'une cymbale, elle n'a plus d'éclat, elle fait du bruit. Apprenez donc à connaître les vraies pierreries, vous qui êtes les négociants du royaume des cieux; n'estimez aucune pierre qui ne fait point partie de la parure de cette femme. Elle est d'un prix supérieur à toutes les pierres précieuses, elle fait elle seule tout le prix de sa parure.

4. « Le cœur de son époux met sa confiance en elle. » (*Ibid.*, 11.) Oui, il met en elle sa confiance, et il nous a enseigné à faire de même. N'a-t-il pas en effet rendu recommandable l'autorité de son Eglise jusqu'aux extrémités de la terre, parmi toutes les nations et d'une mer à l'autre? Si cette autorité ne doit point persévérer jusqu'à la fin, le cœur de son mari ne met point sa confiance en elle. « Le cœur de son mari se confie en elle. » En se confiant en elle, il prévoit l'avenir, et sa confiance ne peut être trompée. Il n'est pas dit : Le cœur de ses enfants se confie en elle, parce que l'inexpérience de leur âge pouvait les rendre accessibles à la séduction, mais : le cœur de son époux ne peut être trompé par aucun mensonge. Il demeure donc pour certain qu'il met sa confiance en elle. « Cette femme n'aura pas besoin de dépouilles. » Ce n'est point parce qu'elle ne cherche point de dépouilles qu'elles lui feront défaut, mais parce qu'elle aura tout en abondance. « Cette femme n'aura pas besoin de dépouilles. » Partout répandue, partout elle dépouille le monde, elle enlève partout des trophées sur le démon. C'est la promesse que lui a faite son époux, à qui elle dit dans un psaume : « Je me réjouis dans vos paroles, comme celui qui a remporté de riches dépouilles. » (*Ps.* CXVIII, 162.) Comment donc pourrait-elle manquer de dépouilles, elle qui en prend, qui en ravit, qui en remporte de toutes parts?

5. « Elle rend à son mari le bien et non le mal, tous les jours de sa vie. » (*Ibid.*, 12.) Voilà pourquoi elle dépouille les peuples, c'est pour rendre à son époux le bien et non le mal. En tout temps elle fait le bien et jamais elle ne fait le mal; et ce bien, elle le fait, non pour elle, mais pour son époux; elle nous apprend ainsi que celui qui vit ne doit point vivre pour lui, mais pour celui qui est mort pour tous et qui est ressuscité. (II *Cor.*, V, 15.) Elle fait donc le bien pour son mari, elle fait le bien devant Dieu, c'est lui qu'elle sert, c'est à lui qu'elle se consacre, c'est lui qu'elle aime, c'est à lui qu'elle s'attache à plaire. Elle ne se pare, ni pour ses propres yeux, ni pour les regards des hommes. Elle n'est pas du nombre de ceux qui se complaisent en eux-mêmes et qui cherchent leurs intérêts. « Elle fait le bien pour son mari. Or, ceux qui travaillent pour eux-mêmes cherchent leurs propres intérêts et non ceux de Jésus-Christ. » (*Philip.*, II, 21.)

sum æramentum sonans, aut cymbalum tinniens. » (I *Cor.*, XIII, 1.) Cymbalum est lapis ille : jam non fulget, sed tinnit. Ergo discite lapides æstimare negotiatores regni cœlorum : nullus vobis lapis placeat, præter hujus mulieris ornamentum. Hæc quæ pretiosior est lapidibus pretiosis, ornamenti sui ipsa pretium est.

4. « Confidit super eam cor viri ejus. » (*Ibid.*, 11.) Plane confidit, et ut confidamus docuit. Commendavit enim Ecclesiam usque ad terminos terræ, per omnes gentes, a mari usque ad mare. Hæc si non usque ad finem perseveraverit, non super eam cor viri ejus confidit. « Confidit super eam cor viri ejus : » præscius confidit, falli non potest qui confidit. Non dictum est : Confidit super eam cor filiorum : poterant enim filii ejus parvuli falli; illius cor nullum mendacium decipit. Verum est ergo, quod confidit. « Quæ talis est, spoliis non indigebit. » Non quia non quærit spolia, ideo non indigebit : sed quia multis abundabit. « Quæ talis est, spoliis non indigebit. » Undique spoliat mundum, ubique diffusa; rapit undique trophæa diabolo. Hoc enim (*a*) ei promisit vir ejus, cui dicit in alio Psalmo : Exsulto ego in verbis tuis, sicut qui invenit spolia multa. (*Psal.* CXVIII, 162.) Quemadmodum spoliis indiget, quæ undique rapit, undique trahit, undique acquirit?

5. « Operatur enim viro suo bona, et non mala, in omni tempore. » (*Ibid.*, 12.) Hinc est quod exspoliat mulier ista gentes, operando viro suo bona, et non mala. In omni tempore operatur bonum, et non malum : nec sibi, sed viro; ut qui vivit, jam non sibi vivat, sed ei qui mortuus est pro omnibus et resurrexit. (II *Cor.*, V, 15.) Viro ergo operatur bonum, coram Deo operatur bonum : illi servit, illi devota est; illum diligit, illi placere semper studet : Non se ornat, nec propter oculos suos, nec propter oculos alienos. Non est de sibi placentibus, non est de sua quærentibus : « Operatur enim viro suo. » Qui autem sibi operantur, omnes sua quærunt, non quæ Jesu Christi. (*Philip.*, II, 21.)

(*a*) Editi : *Hoc enim promisit viro ejus*. Emendantur hic ad Mss.

6. « Elle a trouvé la laine et le lin, et de ses mains en a fait des ouvrages utiles. » (*Ibid.*, 13.) La sainte Ecriture nous représente cette femme travaillant la laine et le lin. Or, on nous demande ce que signifie la laine, ce que signifie le lin. La laine a une signification matérielle, le lin est le symbole d'une chose spirituelle. J'ose fonder cette conjecture sur l'ordre dans lequel sont disposés nos vêtements : ceux que nous mettons dessous sont de lin, les vêtements de dessus sont de laine. Tous les actes de notre corps sont visibles, toutes les opérations de notre esprit se font dans le secret. Or, le travail du corps sans le travail de l'esprit n'est pas utile, quelque bon qu'il paraisse d'ailleurs. De même le travail de l'esprit sans le travail du corps est un indice de paresse. Voici un homme qui fait l'aumône à un pauvre, sans penser nullement à Dieu, mais par le seul désir de plaire aux hommes; vous pouvez voir le vêtement de laine dont il est couvert, mais il n'a certainement point dessous le vêtement de lin. En voici un autre qui vous dit : Il me suffit d'adorer Dieu dans ma conscience, de lui rendre un culte purement intérieur; qu'ai-je besoin d'aller dans l'église ou de me mêler visiblement aux chrétiens? C'est un homme qui veut avoir le vêtement de lin sans la tunique de laine. La femme forte ni ne connaît, ni ne recommande cette manière d'agir. Sans doute nous devons enseigner et faire connaître les choses spirituelles sans mélange des choses charnelles, mais ceux qui reçoivent ces enseignements doivent s'attacher aux choses spirituelles, et ne point faire charnellement les actions dont la chair est l'instrument : « Cette femme a trouvé la laine et le lin, et de ses mains en a fait des ouvrages utiles. » Cette laine, ce lin sont donc les saintes Ecritures. Beaucoup les y trouvent, mais ils ne veulent pas les employer à des œuvres utiles. La femme forte les a trouvés et les a employés utilement. Lorsque vous entendez la parole sainte, vous trouvez, lorsque vous y conformez votre vie, vous en faites un ouvrage utile : « Elle a trouvé la laine et le lin, et de ses mains en a fait des ouvrages utiles. » Considérez celle à laquelle il est dit : « Etendez-vous à droite et à gauche, votre postérité héritera des nations, n'épargnez rien, allongez vos cordages. » (*Isa.*, LIV, 2.) Voyez maintenant la femme forte : « Elle est comme le vaisseau d'un marchand, qui va chercher au loin des richesses. » (*Ibid.*, 14.) Les richesses de cette femme sont les louanges de son mari. Voyez comme elle va chercher au loin ses richesses : « De l'orient jusqu'à l'occident, le nom du Seigneur est digne de louange. » (*Ps.* CXII, 3.)

7. « Elle se lève lorsqu'il est encore nuit, elle distribue les aliments à ses domestiques et le travail à ses servantes. » (*Ibid.*, 15.) « Elle se

6. « Inveniens lanam et linum, fecit utile manibus suis. » (*Ibid.*, 13.) Laniticam et linificam matronam istam sanctus sermo describit. Quæritur autem a nobis quid sit lana, quid sit linum. Lanam carnale aliquid puto, linum spiritale. Hoc conjicere audeo ex ordine vestimentorum nostrorum : interiora sunt enim linea vestimenta ; lanea, exteriora. Quidquid carne operamur, in promptu est : quidquid spiritu, in secreto. Operari autem carne, et non operari spiritu, quamvis bonum videatur, utile non est. Operari autem spiritu, et non operari carne, pigrorum est. Invenis hominem porrigentem manu eleemosynam pauperi, nec tamen de Deo ibi cogitantem, sed hominibus placere cupientem : lanea vestis videri potest, interiorem lineam non habet. Invenis alium dicentem tibi : Sufficit mihi in conscientia Deum colere, Deum adorare ; quid mihi opus est aut in ecclesiam ire, aut visibiliter misceri Christianis ? lineam vult habere sine tunica lanea. Non novit, neque commendat talia opera mulier ista. Dicenda sunt quidem et docenda spiritalia (*a*) sine carnalibus : sed illi qui accipiunt, debent et tenere spiritalia, et non carnaliter operari carnalia. « Invenit » hæc mulier « lanam et linum, et fecit utile manibus suis. » Lana ista et linum hoc, in Scripturis sanctis est. Multi inveniunt, sed nolunt facere aliquid utile manibus suis. Invenit, et fecit. Cum auditis, invenitis : cum bene vivitis, facitis. « Inveniens lanam et linum, fecit utile manibus suis. » Videte illam, cui dicitur : « In dexteram et in sinistram extende : semen enim tuum hæreditabit gentes : non est quod parcas, porrige longius funiculos tuos. » (*Isa.*, LIV, 2.) Videte illam : « Facta est quasi navis, qua negotiator a longe congerit sibi divitias. » (*Ibid.*, 14.) Divitiæ mulieris hujus, laudes viri ejus. Videte quam a longe congerit sibi divitias : « A solis ortu usque ad occasum, laudabile nomen Domini. » (*Psal.* CXII, 3.)

7. « Exsurgit de noctibus, et dedit escas domui, et opera ancillis. » (*Ibid.*, 15.) « Exsurgit de noctibus : » Quid valent noctes ? Non eam premunt, non eam in

(*a*) Ita Mss. At editi omittunt particulam, *sine*.

lève la nuit. » Que peuvent les nuits sur elle? Elles ne la condamnent point à l'inaction, elles ne la forcent point de rester oisive dans les ténèbres. « Elle se lève lorsqu'il est encore nuit. » Les nuits sont les afflictions de la vie. Mais lorsque ces afflictions viennent l'éprouver, elle ne laisse pas de se lever pendant la nuit et fait servir les tribulations à son profit. « Elle distribue les aliments à ses domestiques » pendant la nuit, elle leur donne l'exemple; elle a commencé par marcher elle-même dans la voie qu'elle a tracée aux autres, et c'est ainsi qu'elle distribue les aliments à sa famille. En effet, qui mange pendant la nuit? Cependant c'est alors qu'elle leur distribue les aliments, car ceux à qui elle les donne ont toujours faim. « Bienheureux, dit le Sauveur, ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés. » (*Matth.*, v, 6.) « Mon âme vous a désiré pendant la nuit, ô mon Dieu. » (*Isa.*, xxvi, 9.) « Au milieu de la nuit je me levais pour célébrer vos louanges. » (*Ps.* cxviii, 62.) Ces aliments dont l'âme se nourrit pendant la nuit se trouvent en abondance dans la maison de la femme forte. Personne n'y souffre de la faim, personne n'y cherche comme au hasard sa nourriture, le flambeau prophétique y répand toujours une vive lumière. Mais suffit-il de manger et de ne rien faire? Non, en distribuant des aliments aux personnes de sa maison, elle distribue aussi de l'ouvrage à ses servantes. Ces servantes sont-elles les siennes ou celles de son mari? Ou plutôt ne sont-elles pas les siennes par cela même qu'elles sont les servantes de son mari? Ou bien ne représente-t-elle pas à elle seule un grand nombre de servantes? Elle est mère de famille, il est vrai, mais elle ne dédaigne point de se regarder comme servante. Qu'elle considère le prix qu'elle a coûté et qu'elle aime son Seigneur et son Maître. Oui, qu'elle se regarde comme sa servante, et qu'elle ne rougisse point de sa condition; car il ne dédaigne pas de prendre pour épouse celle qu'il a rachetée d'un si grand prix. D'ailleurs toute épouse soumise donne à son mari le nom de maître. Mais elle aime à y penser, elle porte ce nom dans son cœur comme sur ses lèvres, elle considère l'acte authentique de son mariage comme son contrat de vente. Elle est donc servante, et elle distribue l'ouvrage aux servantes. Elle est servante, car son fils ne rougit pas de dire à Dieu : « Je suis votre serviteur et le fils de votre servante. » (*Ps.* cxv, 16.)

8. Vous alliez me demander ce que la femme forte fait de ces ouvrages qu'elle distribue pendant la nuit, écoutez ce qui suit : « Elle a jeté un regard de prévoyance, et elle a acheté un champ. » (*Ibid.*, 16.) Ce regard de prévoyance n'avait point pour objet le présent, mais l'avenir; elle a acheté ce champ en jetant sur l'avenir un regard de foi et d'espérance. Voilà pour-

tenebris jacere cogunt. « Et de noctibus exsurgit : » Noctes, tribulationes sunt. Sed cui hæc (*subaudi* contingunt ipsa) : « et de noctibus consurgit, » et in tribulationibus proficit. « Et dedit escas domui, » in noctibus præbuit se imitandam; faciens docuit, quod faciendum dixit; et tunc dedit eis escas. Quis comedat de nocte? Prorsus et tunc dedit escas : quibus enim dedit, semper esuriunt. Beati enim qui esuriunt et sitiunt justitiam; quia ipsi saturabuntur. (*Matth.*, v, 6.) A nocte spiritus meus vigilat ad te Deus. (*Isai.*, xxvi, 9.) Media nocte surgebam ad confitendum tibi. (*Psal.* cxviii, 62.) Hæc alimenta nocturna abundant in domo mulieris hujus. Nemo ibi famem patitur, nec palpat ut inveniat quod manducetur : ardet ibi lucerna prophetiæ. Sed numquid manducandum est et vacandum? Illa enim quæ « dedit escas domui, dedit et opera ancillis. » Ancillæ istæ ipsius sunt, an viri ejus? An quia viri ipsius sunt, et ipsius sunt? An multæ ancillæ ipsa est? Ipsa enim quanquam mater familias, tamen ancillam se non dedignetur. Attendat pretium suum, diligat Dominum suum. Agnoscat, inquam, se ancillam, nec timeat conditionem. Nec enim dedignatur ille conjugem facere, quam tanti emit. Et unaquæque conjux bona maritum suum dominum vocat. Prorsus non solum vocat, sed hoc sapit, hoc sonat, hoc gestat corde, hoc profitetur ore, tabulas matrimoniales instrumenta emptionis suæ deputat. Est ergo ancilla, dans opera ancillis. Est ancilla : ejus enim filius est qui dicit : Ego servus tuus, et filius ancillæ tuæ. (*Psal.* cxv, 16.)

8. Quæsiturus eras quid agat illis operibus etiam nocturnis : audi quid agat : « Prospiciens, agrum mercata est. » (*Ibid.*, 16.) Prospiciens, non in præsenti, sed in futuro, mercata est agrum istum : prospiciens fide, spe. Inde et de noctibus surgit. « Si enim quod non videmus speramus, per patientiam exspectamus. » (*Rom.*, viii, 25.) In omnibus (*a*) tribulationem patiens

(*a*) Corbeiensis Mss. *In omnibus tribulationibus prospicit agrum*, etc. Colbertinus : *In omnibus tribulationem patiens, sed non deficiens, prospicit*, etc.

quoi elle se lève pendant les nuits ; « car si nous espérons ce que nous ne voyons pas encore, nous l'attendons par la patience. » (*Rom.*, VIII, 25.) Aussi supporte-t-elle courageusement toutes sortes de tribulations, car elle a les yeux fixés sur le champ qu'elle achète. Voilà pourquoi elle est appelée la femme forte. Que sont en effet ces nuits en comparaison de ce champ ? « Les afflictions si courtes et si légères de la vie présente, lorsque nous nous levons pendant les nuits, opèrent en nous le poids éternel d'une gloire sublime et qui dépasse toute intelligence (dans ceux qui dirigent leurs affections vers ce champ), dans ceux qui ne considèrent point les choses visibles, mais les invisibles, car les choses visibles sont passagères, mais les invisibles sont éternelles. » (II *Cor.*, IV, 8, 17, 18.) Quel est ce champ ? Quelle en est la beauté ? Que nos cœurs soient embrasés du désir de le posséder. Pensons-nous que ce champ ne soit pas celui dont Dieu a dit : « Tout ce qui fait la beauté des champs est avec moi ? » (*Ps.* XLIX, 11.)

9. « Dans sa prévoyance elle a acheté un champ. » Elle possède ce champ là où elle l'a acheté. Où est donc ce champ ? Où l'a-t-elle acheté ? Elle l'a acheté là où elle a placé son trésor, justifiant ainsi cette maxime : « Là où est votre trésor, là est votre cœur. » (*Matth.*, VI, 21.) Avec quoi l'a-t-elle acheté ? Ne vous laissez point aller au désespoir et à des soupirs oisifs, ce champ ne veut point d'un amour qui reste dans l'inaction. Lorsque vous en serez en possession, vous pourrez vous reposer, et tout travail sera superflu, car ce champ n'est point comme celui où Adam est condamné à manger son pain à la sueur de son front. (*Gen.*, III, 19.) Cependant pour arriver à posséder ce champ dont la richesse égale la beauté, il faut vous procurer de quoi l'acheter. Qu'est-ce à dire ? Il faut en trouver et en préparer le prix. C'est ce que fait la femme forte. Voyez, l'Ecriture ne le passe point sous silence. Après avoir dit : « Dans sa prévoyance elle a acheté un champ, » comme si on lui demandait : Avec quoi l'a-t-elle acheté ? elle répond : « Elle a planté son domaine du fruit de ses mains. » (*Ibid.*, 16.) Ces ouvrages qu'elle distribuait à ses servantes, c'était en vue de ce domaine éternel qu'elle voulait acquérir du fruit de ses mains. L'Ecriture l'appelle son domaine, bien qu'elle ne doive le posséder que plus tard, comme l'indique cette expression : « Elle a jeté un regard de prévoyance. »

10. « Elle a ceint ses reins de force, elle a affermi ses bras. » (*Ibid.*, 17.) C'est une femme vraiment forte. Voyez si elle ne remplit pas l'office d'une véritable servante, et avec quelle ardeur, avec quelles précautions. Elle ne veut pas que les replis onduleux des convoitises char-

(II *Cor.*, IV, 8) : prospicit enim agrum quem mercatur. Inde enim mulier fortis dicitur. Quid sunt noctes illæ (*a*) præ agro illo ? « Quod enim ad præsens temporale est et leve tribulationis nostræ, (cum de noctibus surgimus,) in incredibilem modum æternum gloriæ pondus operatur in nobis, (cor (*b*) habentibus ad agrum illum,) non respicientibus quæ videntur, sed quæ non videntur. Quæ enim videntur, temporalia sunt ; quæ autem non videntur, æterna. » (*Ibid.*, 17 et 18.) Qualis est ager ille ? Quæ pulchritudo ejus est ? Inardescamus ad eum possidendum. Putamus non ipse est, de quo dixit Deus : Et species agri mecum est ? (*Psal.* XLIX, 11.)

9. « Prospiciens agrum mercata est. » Ubi mercata est, habet ibi agrum. Ubi agrum ? Ubi mercata est ? Ubi posuit et thesaurum suum, ut fieret ei : Ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum. « Prospiciens agrum mercata est. » (*Matth.*, VI, 21.) Unde mercata est ? Ne forte tu desperes, et suspires, et nihil agas, ager iste segnem amatorem non amat. Ibi certe cum ad eum veneris, forsitan requiesces, nec opus erit ut labores. Non enim est talis ager ille, qualis iste, ubi Adam in sudore vultus sui comedit panem suum. (*Gen.*, III, 19.) Modo tamen ut ad illius agri speciem pervenias, compara tibi unde compares (*c*) agrum ibi. Quid ? Collige pretium. Hoc enim agit hæc mulier. Videte si tacitum est. Cum dictum est : « Prospiciens agrum mercata est : » tanquam diceres : Unde mercata est ? « De fructibus, ait, manuum suarum plantavit possessionem. » (*Ibid.*, 16.) Ipsa erant opera quæ dabat ancillis, ut de fructibus manuum suarum plantaret possessionem in æternum. Illam enim possessionem dixit, quæ futura est. Hoc insinuat verbo quod ait : « Prospiciens. »

10. « Succincta fortiter lumbos suos, firmavit brachia sua. » (*Ibid.*, 17.) Vere fortis. Vide si non est ancilla. Quam devote servit, quam apparate : ne fluitantes sinus carnalium concupiscentiarum impediant operantem ; succingit lumbos, ut nihil superfluum calcet, dum in opere festinat. Ibi enim castitas mu-

(*a*) Apud Ambrosium et in Sorbonicis Mss. *pro agro illo*. In Corbeiensi, *vel quis ager ille ?* — (*b*) In Sorbonicis Mss. deest *habentibus* : ejusque loco in Germanensi est *levantibus*. At in Corbeiensi pro, *cor habentibus*, etc., legitur sic : *Colit agrum illum non respiciens quæ videntur*, etc. — (*c*) Mss. Germanensis et Sorbonici, *unde compares age ibi*.

nelles gênent son action ; elle ceint donc ses reins pour ne point fouler au pied sa robe pendant qu'elle est tout entière à son travail. C'est ainsi que paraît la chasteté de cette femme maintenue par le commandement divin comme par une ceinture, et disposée à toute sorte de bonnes œuvres. « Elle a ceint fortement ses reins, elle a affermi ses bras, » pour ne point défaillir dans son travail. Qui lui donnera cette force? « Elle a goûté et elle a vu combien il est bon de travailler. » Où est le palais qui nous fait goûter la douceur du travail? Les hommes fuient le travail comme une chose amère, et, en craignant d'y goûter, ils ne savent ce qu'ils doivent aimer. Les bonnes œuvres sont le fruit d'une bonne conscience. Et quoi de plus doux, mes frères, qu'une bonne conscience? Mais, si elle est mauvaise, elle fait sentir son aiguillon et nous rend toutes choses amères. Goûtez donc, goûtez et vous sentirez une douceur, un charme qui ne vous permettront de cesser que lorsque vous aurez tout épuisé. « Elle a goûté combien il est bon de travailler. »

11. « Sa lampe ne s'éteindra point pendant toute la nuit. » (*Ibid.*, 18.) On n'allume pas une lampe pour la placer sous le boisseau. (*Matth.*, V, 15.) « Vous ferez luire, Seigneur, le flambeau qui m'éclaire. » (*Ps.* XVII, 29.) Son flambeau, c'est son espérance. C'est à la clarté de ce flambeau que tout homme opère le bien qu'il fait sous l'impression de l'espérance. Ce flambeau brille pendant la nuit, car nous espérons ce que nous ne voyons pas, et c'est ainsi que nous sommes dans la nuit. Mais si à l'absence de lumière vient se joindre le défaut d'espérance, c'est une nuit d'autant plus profonde, qu'aucun flambeau ne l'éclaire. Or, quoi de plus triste que de semblables ténèbres? C'est pour ne point nous perdre au milieu de ces ténèbres, et pour attendre avec patience ce que nous espérons sans le voir, que notre flambeau brille pendant toute la nuit. Celui qui nous fait entendre tous les jours sa parole, met tous les jours de l'huile dans cette lampe pour l'empêcher de s'éteindre.

12. « Elle a étendu ses mains à des œuvres utiles. » (*Ibid.*, 19.) Jusqu'où les a-t-elle étendues? D'une mer à l'autre, et du fleuve jusqu'aux extrémités de l'univers, où elle est parvenue. (*Ps.* LXXI, 8.) Ce n'est donc pas inutilement qu'il lui a été dit : « Etendez-vous à droite et à gauche. » (*Isaïe*, LIV, 2.) « Elle a étendu ses mains à des œuvres utiles. »

13. « Elle a affermi ses bras pour tourner le fuseau. » (*Ibid.*, 19.) Le mot *fuseau* ne vient pas ici du verbe *infundere*, mais désigne cet instrument qui sert à travailler la laine et qu'on appelle fuseau. Je dirai sur ce fuseau ce que Dieu m'inspirera de vous dire, car les hommes ne sont pas étrangers à ce travail de la laine. Ecoutez donc l'explication de ces paroles : « Elle

lieris hujus, zona præcepti constricta, et ad omne opus bonum semper parata. « Succincta fortiter lumbos suos, firmavit brachia sua, » non defectura. Unde hoc? « Gustavit quia bonum est operari. » (*Ibid.*, 18.) Ubi est palatum, quo gustatur hoc? Fugiunt homines laborem, quasi amarum : timendo gustare, nesciunt quid amare. Bonum opus facit (*a*) conscientia bona. Et quid dulcius, Fratres, bona conscientia? (*b*) Quæ si non est, pungit, amara sunt omnia. Gusta ergo, gusta, et videbis quomodo sapiat, quam te delectabit, quam postea non desines, nisi totum consumas. « Gustavit quia bonum est operari. »

11. « Non exstinguetur lucerna ejus tota nocte. » (*Ibid.*, 18.) Nemo accendit lucernam, et ponit sub modio. (*Matth.*, V, 15.) Tu illuminabis lucernam meam, Domine. (*Psal.* XVII, 29.) Lucerna ejus, spes ejus. Ad illam operatur omnis homo, quidquid boni ad spem facit. Et in nocte ardet lucerna ista. Quod enim non videmus, speramus : ideo nox est. Si autem et non videmus, et non speramus : et nox est, et lucerna non ardet. Quid infelicius talibus tenebris? Ut autem non deficiamus in tenebris, et per patientiam exspectemus, quod non visum speramus, tota nocte ardeat lucerna nostra. Qui enim nobis quotidie loquitur verbum, tanquam oleum infundit, ne lucerna exstinguatur.

12. « Manus suas extendit ad utilia. » (*Ibid.*, 19.) Quantum extendit has manus? A mari usque ad mare, et a flumine usque ad terminos orbis (*c*) (*Psal.* LXXI, 8), quo pervenit. Unde non frustra dictum est : In dexteram et sinistram extende. (*Isai.*, LIV, 2.) « Extendit manus suas, sed ad utilia. »

13. « Brachia quoque sua firmavit in fusum. » (*Ibid.*, 19.) Non ab infundendo : sed in illud instrumentum lanificii, quod vocant fusum. De fuso isto, quod Dominus donat, dicam : neque enim ista lani-

(*a*) Colbertinus Ms. *facit conscientiam bonam.* — (*b*) Corbeiensis Ms. *Et quid amarius mala? Mala enim pungit, et cui inest, amara sunt omnia.* — (*c*) Apud Ambrosium : *Ecce quo perveniunt.* In Colbertino Mss. sic legitur, *et a flumine unde cœpit, usque ad terræ terminos quo pervenit.*

a affermi ses bras pour tourner le fuseau. » La sainte Ecriture aurait pu dire : « pour tourner la quenouille. » Elle a mis « le fuseau, » et ce n'est pas sans raison. Quoiqu'on puisse dire dans un sens qui ne paraît pas invraisemblable que le fuseau désigne les ouvrages de laine, qui sont à leur tour le symbole des bonnes œuvres auxquelles s'applique cette chaste femme, cette mère de famille laborieuse et vigilante, cependant, mes très-chers frères, je ne vous tairai point ce que me paraît signifier ce fuseau. Tout chrétien qui, au sein de la sainte Eglise, passe sa vie dans la pratique des bonnes œuvres et dans l'accomplissement fidèle et constant des commandements de Dieu, ne sait pas ce qu'il fera demain, mais sait très-bien ce qu'il a fait aujourd'hui. Les œuvres qu'il doit faire sont pour lui un sujet de crainte; celles qu'il a faites, un sujet de joie, et il veille sans cesse pour assurer sa persévérance dans les bonnes œuvres, et ne point perdre le mérite du passé, en négligeant l'avenir. Cependant dans les prières, dans les supplications qu'il adresse à Dieu, sa conscience n'a point autant d'assurance pour l'avenir que pour le passé, dans les œuvres qu'il doit faire que dans les œuvres qu'il a déjà faites. Si vous reconnaissez avec moi la vérité de cette observation, considérez dans le travail de la laine l'office de ces deux instruments : la quenouille et le fuseau. On roule autour de la quenouille la laine qui doit être filée et passée sur le fuseau. Ce qui est roulé autour de la quenouille est la figure de l'avenir, ce qui est roulé autour du fuseau est le symbole du passé. Vos œuvres sont donc sur le fuseau, non sur la quenouille. Sur la quenouille se trouve ce que vous deviez faire, sur le fuseau ce que vous avez fait. Voyez donc si vous avez sur le fuseau des œuvres qui puissent affermir vos bras. Voilà ce qui donnera de la force à votre conscience, et vous permettra de dire à Dieu en toute assurance : Donnez-moi, puisque j'ai donné, pardonnez-moi, parce que j'ai pardonné, faites, puisque j'ai fait; car vous ne demandez la récompense qu'après le travail, et non pour des œuvres qui ne sont point encore faites. Dans toutes vos actions, concentrez donc toute votre attention sur le fuseau. Ce qui est suspendu à la quenouille doit passer sur le fuseau, mais ce qui est enroulé autour du fuseau, ne doit plus revenir sur la quenouille. Considérez donc attentivement les œuvres que vous devez accomplir pour les faire passer sur le fuseau, pour que vos bras s'y affermissent, pour que toutes vos actions soient parfaitement disposées autour du fuseau, et que vous puissiez y trouver la consolation, la force, la confiance de demander et d'espérer l'accomplissement des promesses.

14. Que ferai-je donc, me demandez-vous, et que me commandez-vous de mettre sur le fuseau? Ecoutez ce qui suit : « Elle a ouvert ses mains au pauvre. » (*Ibid.*, 20.) Allons, ne rou-

ficia sunt a viris aliena. Audite quid sit : « Brachia sua firmavit in fusum. » Potuit dicere : In colum. Fusum dixit, forte non frustra. Quamvis possit videri, nec absurde intelligi de fuso lanificium significatum, de lanificio bonum opus, tanquam castæ mulieris et matronæ impigræ et diligentis : tamen ego, Carissimi, in isto fuso, quod intelligo, non tacebo. Omnis qui vivit in bonis operibus in sancta Ecclesia, non neglector, sed effector præceptorum Dei, quid faciat cras, nescit; quid fecerit hodie, scit. De futuro opere timet, de præterito gaudet : et ut perseveret in bonis operibus, vigilat; ne forte negligens futurorum, perdat præteritum. In orando tamen Domino, in omni deprecatione sua, non habet firmam conscientiam de opere futuro, sed de præterito; ex eo quod fecit, non ex eo quod facturus est. Jam ergo si hoc verum esse mecum videtis, attendite in lanificio duo instrumenta ista, colum et fusum. In colo lana involuta est, quæ filo ducenda et nenda transeat in fusum. Quod in colo est involutum, est futurum : quod in fuso collectum est, jam præteritum est. Opus ergo tuum in fuso est, non in colo. In colo enim est, quod facturus es; in fuso, quod fecisti. Vide ergo si aliquid habes in fuso, ubi firmentur brachia tua. Ibi erit fortis conscientia tua, ibi securus Deo dices : Da, quia dedi; dimitte, quia dimisi; fac, quia feci. Non enim petis præmium, nisi opere gesto, non opere gerendo. Quidquid ergo operaris, totus animus ad fusum sit. Quia et quod pendet in colo, ad fusum trajiciendum est : non autem illud quod collectum est in fuso, ad colum revocandum est. Ergo vide quid agas, ut habeas in fuso, ut brachia tua firmes in fusum, ut totum coletur ad fusum, ut habeat aliquid fusum quod consoletur, quod te confirmet, quod tibi det fiduciam deprecandi et sperandi promissa.

14. Et quid agam? forte dicis : quid me jubes habere in fuso? Audi quid sequitur : « Manus autem suas aperuit pauperi. » (*Ibid.*, 20.) Eia, non nos pudeat lanificium sanctum docere vos. Videte, si quis

gissons pas de vous enseigner le saint travail de la laine. Voyez, quelqu'un de vous a-t-il ses coffres pleins, ses greniers, ses magasins remplis? Toutes ces richesses sont sur la quenouille, il faut les faire passer sur le fuseau. Considérez comment il file, *quomodo net*, ou si vous voulez, *quomodo neiat*, car nous ne craignons point les grammairiens, dès que nous nous faisons comprendre de tout le monde. « Elle a ouvert ses mains au pauvre, elle a donné le fruit à l'indigent. » Les mains au pauvre, le fruit à l'indigent. Le pauvre regarde vos mains, l'indigent vous demande le fruit. Celui qui ne vous demande que de quoi subvenir à ses besoins, c'est le pauvre qui a les yeux fixés sur vos mains. Mais il y a en outre l'indigent qui dit : « Nous sommes comme n'ayant rien et nous possédons tout. » (II *Cor.*, VI, 10.) Il ne vous demande point de quoi subvenir à ses besoins, mais il recherche le fruit qu'il a droit d'exiger de l'arbre du Seigneur qu'il a planté et arrosé. Ecoutez ce qu'il dit de quelques-uns en parlant de cette espèce d'indigence : « Ce n'est pas que je désire vos dons, mais je désire le fruit abondant qui vous en reviendra. » (*Phil.*, IV, 17.)

15. « Lorsque son époux est absent, il n'a aucune inquiétude sur ce qui se fait dans sa maison. » (*Ibid.*, 21.) Il n'a aucune inquiétude sur ce qui se fait dans sa maison, « parce que le Seigneur connaît ceux qui sont à lui. » (II *Tim.*, II, 19.) Et pourquoi aurait-il de l'inquiétude? N'a-t-il point appelé ceux qu'il a prédestinés, justifié ceux qu'il a appelés, glorifié ceux qu'il a justifiés? « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? » (*Rom.*, VIII, 30.) « Son mari est sans inquiétude, » il connaît les siens, et les siens le connaissent. « Lorsqu'il fait quelque absence au dehors. » Où passe-t-il le temps de cette absence? Dans le lieu d'où il doit revenir? Il s'y arrête, comme s'il différait de venir. Beaucoup désirent son avénement, et l'accomplissement de leur désir se trouve différé, jusqu'à ce que le nombre des enfants de la femme forte soit complet. Beaucoup d'autres, au contraire, abusent de ce retard pour se livrer à l'impiété, et le mauvais serviteur dit : « Mon maître tarde à venir, et il commence à battre les serviteurs et les servantes, et à s'enivrer avec les méchants. Le maître de ce serviteur viendra le jour où il ne l'attend pas, à l'heure qu'il ne sait pas, et il le séparera. » (*Luc*, XII, 45, etc.) Notre-Seigneur veut parler ici du corps des ministres, de ceux qui sont à la tête du peuple de Dieu et qui sont chargés de donner aux autres serviteurs leur nourriture quand il le faut. « Il le séparera, » dit le Sauveur. Ce corps renferme des bons et des mauvais, et il sépare les mauvais des bons. » « Et il en mettra une partie avec les hypocrites. » Il ne mettra pas le corps tout entier, parce qu'il en est un certain nombre qui désirent l'avénement du Seigneur.

habet plenum sacculum, plenum horreum, plenam apothecam : omnia ista in colo sunt, transeant in fusum. Videte quomodo (a) net, imo videte quomodo neiat. Dum omnes instruantur, Grammatici non timeantur. « Manus autem suas aperuit pauperi, fructum autem porrexit inopi. » Manus pauperi, fructum inopi. Est quidam pauper, manus tuas quærit : est quidam inops, fructum tuum quærit. Qui quærere non vult a te, nisi quod necessitati suæ prosit, pauper est, manus tuas quærens. Est autem alius inops, qui dicit : Quasi nihil habentes, et omnia possidentes. (II *Cor.*, VI, 10.) Non quasi necessitati suæ vult satisfieri de dato tuo; sed tanquam in arbore Dominica, quam plantavit et rigavit, fructum quærit. Ipsum audi de quibusdam dicentem, cum de talibus loqueretur : Non quia quæro datum, sed requiro fructum. (*Phil.*, IV, 17.)

15. « Non est sollicitus de his quæ in domo sunt vir ejus, cum alicubi demoratur. » (*Ibid.*, 21.) « Non est sollicitus quæ in domo sunt, vir ejus : » quia novit Dominus qui sunt ejus. (II *Tim.*, II, 19.) Quomodo sit sollicitus : quando quos prædestinavit ipsos et vocavit; et quos vocavit, ipsos et justificavit; et quos justificavit, ipsos et glorificavit? Si Deus pro nobis, quis contra nos? (*Rom.*, VIII, 30.) « Non est sollicitus vir ejus : » novit suos, noverunt eum sui. « Cum alicubi demoratur. » Ubi demoratur, nisi unde venturus est? Demoratur ibi, quasi tardat ibi. Multi enim jam desiderant adventum ejus; et desiderium eorum differtur, donec impleatur numerus membrorum matronæ hujus. Multi autem ad suam impietatem tarditate illius abutuntur; et dicit malus servus : Tardat dominus meus. Et incipit cædere conservos, et inebriari cum malis. Veniet dominus ejus, in die qua nescit, et hora qua ignorat, et dividet eum. (*Luc.*, XII, 45, etc.) Ministrorum enim et præpositorum corpus est, quod dat in tempore conservis cibaria. Dividet, inquit, eum. Habet bonos et malos, et separat malos a bonis. Et partem ejus cum hypocritis ponet. Non totum ministrum : quia sunt ibi et desiderantes adventum Domini.

(a) Aliquot Mss. *neat*.

Il en est dans ce corps qui font partie de ceux dont Notre-Seigneur a dit : « Heureux ce serviteur, si son maître, à son arrivée, le trouve se conduisant ainsi. » (*Ibid.*, 43.) Il viendra donc, et le séparera.

16. Il a donc pour le moment fixé ailleurs son séjour, mais il est sans inquiétude sur ce qui se passe dans sa maison, car « tous ses serviteurs ont deux vêtements. » (*Ibid.*, 21.) Peut-il craindre, en effet, avec une telle épouse, qu'en son absence ses serviteurs restent sans vêtements? Non, ils sont vêtus et des meilleurs vêtements. Voulez-vous en connaître la richesse? « Vous tous, dit l'Apôtre, qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous avez revêtu Jésus-Christ. » (*Gal.*, III, 27.) Tous sans exception sont donc vêtus, les bons comme les mauvais serviteurs, mais les bons serviteurs ont revêtu Jésus-Christ, non-seulement en recevant la forme extérieure du sacrement, mais en prenant Jésus-Christ pour modèle de leurs actions et en marchant sur les traces de leur divin Maître; les mauvais serviteurs ne vont pas au delà du sacrement et rendront compte du vêtement qu'ils y ont reçu. Cependant, cette femme admirable ne cesse de les vêtir tous sans distinction, afin d'ôter à tous le droit de se plaindre et de dire : Je n'ai pas fait de bonnes œuvres, parce que je n'étais pas vêtu. Examinez donc la qualité des vêtements dont vous devez être couverts. Mettons aussi nos œuvres en harmonie avec nos vêtements « car tous ses serviteurs en sont pourvus. »

17. Mais que réserve-t-elle pour son époux? Elle qui donne des vêtements à tous ses serviteurs, ne fera-t-elle rien pour son époux? « Elle a préparé pour son mari un double manteau. » (*Ibid.*, 22.) J'entends vos applaudissements, vous reconnaissez déjà, je crois, quel est ce double manteau que l'Eglise prépare à son époux. Ce double manteau, ce sont les louanges, les louanges de la foi, les louanges de la confession, les louanges de la prédication. Pourquoi ce manteau est-il double? Parce qu'en louant Jésus-Christ vous louez à la fois un Dieu et un homme. Louez-le donc doublement et simplement : doublement, parce qu'il est homme et Dieu, simplement, c'est-à-dire, avec sincérité et sans feinte. Je ne sais quelle femme unie à un certain Photin, pierre précieuse tombée de la parure de la femme forte et devenue une pierre grossière et sans prix, qui a donné aux hérétiques le nom de Photiniens, a voulu ne faire qu'un seul manteau pour son époux. Ce n'est point ce vêtement qu'il a reçu de sa véritable épouse, car il est écrit : « Elle lui prépare pour lui seul un double manteau. » Or, Photin soutient que le Christ n'est qu'un homme. Une autre femme non moins détestable fait à son

Sunt ibi et ex illo numero, de quo dicitur : Beatus ille servus, quem, cum venerit dominus, invenerit ita facientem. (*Ibid.*, 43.) Ergo veniet, et dividet eum.

16. Nunc interim demoratur alicubi : sed non est sollicitus quid agatur in domo. « Omnes enim apud eam vestiti sunt. » (*Ibid.*, 21.) Numquid de nuditate servorum suorum sollicitus erit, cum alicubi demoratur, habens conjugem talem? Vestiti sunt, et optime. Quam optime vultis nosse? Quotquot in Christo baptizati estis, Christum induistis. (*Gal.*, III, 27.) « Omnes omnino apud eam vestiti sunt. » Et boni servi et mali servi vestiti sunt : sed boni servi vestiti sunt qui Christum induerunt, non tantum in forma sacramenti, sed etiam in opere exempli, sequentes vestigia Domini sui : alii vero usque ad sacramentum, reddituri de sua veste rationem. Non cessat tamen illa mulier, non cessat illa mulier omnes vestire : ut nemo queratur, nemo dicat : Ideo non sum bene operatus, quia non sum vestitus. Videte ergo, quemadmodum induti esse debeatis. Pro vestibus nostris etiam opus faciamus. « Omnes enim apud eam vestiti sunt. »

17. Quid viro suo? Quæ servos vestit, viro suo nihil operatur? « Duplicia pallia fecit viro suo. » (*Ibid.*, 22.) Jam acclamatis : credo quod agnoscitis quæ sunt duplicia pallia, quæ facit Ecclesia viro suo. Pallia quæ illi facit, laudes sunt : laudes fidei, laudes confessionis, laudes prædicationis. Quare duplicia? Christum laudas, Deum laudas et hominem. Dupliciter lauda, et simpliciter lauda : dupliciter, quia homo est et Deus; simpliciter, ut non sis fictus. Nescio quæ mulier apud Photinum quemdam, lapidem quasi pretiosum de ornamento hujus mulieris excussum, jam vilem et abjectum, unde hæretici Photiniani appellantur, hoc elegit quasi simplex pallium facere viro suo. Non accepit ille utique a sua conjuge, vere sua, sicut scriptum est : (a) Unius duplicia sunt pallia. Ille enim Christum solum hominem dixit. Rursus exstitit nescio quæ alia detestanda mulier, quasi et ipsa texens viro pallium, texens autem pannosas fabellas. Ait enim, Christus Deus est tantum,

(a) Germanensis Ms. *sicut scriptum legimus, duplicia sumit pallia.* Sic etiam Colbertinus et Corbeiensis, nisi quod hic omittit verbum *sumit* : ille ejus loco habet, *sunt.*

époux un manteau qui n'est qu'un tissu de fables déguenillées. Jésus-Christ, dit cette femme, est exclusivement Dieu, il n'a rien absolument de l'homme. Vous reconnaissez la doctrine des Manichéens. Selon les Photiniens, il n'est qu'un homme, selon les Manichéens, il est Dieu seulement. Les premiers enseignent qu'il n'y a rien de divin dans le Seigneur, les seconds ne veulent voir en lui que la divinité, mais une divinité si mensongère, qu'elle n'est pas même de l'humanité. Si, en effet, le Christ n'était pas un homme, il n'est donc pas mort, il n'a donc pas été crucifié, il n'est donc pas ressuscité. Comment aurait-il pu ressusciter, puisqu'il n'était pas mort? Il n'a donc montré à son disciple qui doutait que de fausses cicatrices. Evidemment c'étaient de fausses cicatrices, s'il n'a point reçu de vraies blessures. Si, au contraire, les blessures ont été réelles, il avait donc une chair véritable, sa mort et sa croix ont été également réelles, il est vrai homme, le Christ est tout vérité, quel sujet inépuisable de louanges pour la quenouille de la femme forte? Quant à ceux qui ont craint de donner au Christ ce double manteau de louanges, ils sont restés dans la duplicité de l'erreur. « Elle a fait pour son époux un double manteau. » Oui, elle a fait un double manteau. Confessez sa divinité, confessez son humanité, louez la divinité dans l'humanité, louez l'humanité dans la divinité. Elle a tissé ce riche, ce splendide manteau de louanges : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu; il était au commencement avec Dieu. » (*Jean,* I, 1.) Elle a tissé un autre manteau, qui représente la société de tous les jours que Jésus-Christ a voulu avoir avec les hommes pendant sa vie mortelle : « Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. » (*Ibid.*, 14.) « Elle a donc fait un double manteau pour son époux. »

18. « Elle s'est fait à elle-même des vêtements de fin lin et de pourpre. » (*Ibid.*, 22.) En effet, l'illustration et la grandeur de son époux ne permettaient pas qu'elle fût sans vêtements ou qu'elle ne fût vêtue que de haillons. « Elle s'est fait à elle-même des vêtements de fin lin et de pourpre. » Le fin lin représente la sincérité de la confession, la pourpre, l'éclat et la gloire du martyre. Nous reconnaissons dans nos prières cette blancheur, et nous avons honoré ce matin cette pourpre dans les saints martyrs.

19. « Son époux brille aux portes de la ville. » (*Ibid.*, 23.) Cet époux, qui pour un temps fixe ailleurs sa demeure, qui est sans inquiétude sur ce qui se passe dans sa maison, cet époux que nul maintenant ne voit dans le séjour qu'il habite, « brille aux portes de la ville. » Considérez dans quelle circonstance; voyez la suite : « Quand il prendra place dans le conseil, parmi les juges de la terre. » Quoi de plus clair? Lisez

omnino hominis nihil habens. Hoc Manichæi, dicunt. Photiniani homo tantum; Manichæi, Deus tantum. Illi nihil divinum in Domino confitentur; isti quasi totum divinum, et tamen tam falsum, ut nec saltem humanum. Si enim homo non erat, ergo mortuus non est, ergo crucifixus non est, ergo nec resurrexit. (*a*) Qui ille resurgere potuit, qui mortuus non est? Ergo et dubitanti discipulo falsas cicatrices ostendit. Procul dubio enim falsæ cicatrices illæ fuerunt, si vera vulnera non præcesserunt. Si autem vera vulnera præcesserunt, vera caro : si vera caro, vera mors, vera crux, verus homo, et (*b*) totus veritas : laus abundans de colo hujus mulieris. Qui autem ista laudabiliter duplicia pallia timuerunt, mendacio duplices remanserunt. « Duplicia pallia fecit viro suo. » Prorsus duplicia pallia fecit. Confitere Deum, confitere hominem; lauda Deum in homine, lauda hominem in Deo. Texuit pretiosissimum illud pallium laudis : « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum : hoc erat in principio apud Deum. » (*Joan.*, I, 1.) Texuit et aliud pallium, propter conversationem inter homines quotidianam : Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. (*Ibid.*, 14.) « Duplicia pallia fecit viro suo. »

18. « De bysso et purpura vestimenta sibi fecit. » (*Ibid.*, 22.) Non enim decebat matronam tanti viri, vel nudam incedere, vel pannosam. « Fecit de bysso et purpura vestimenta sibi. » De bysso, candida confessione; de purpura, gloriosa passione. Hujus byssum, cum oramus, agnoscimus; hujus purpuram in Martyribus mane (*c*) laudamus.

19. « Conspicuus autem fit in portis vir ejus. » (*Ibid.*, 23.) Ille qui alicubi demoratur, ille qui pro tali conjuge de domo sua sollicitus non est, ille quem demorantem alicubi nunc nemo (*d*) videt, « conspicuus fit in portis. » Attende quando : vide quod sequitur : « Cum sederit in concilio cum senioribus terræ. » Nihil evidentius : lege aliam prophetiam :

(*a*) Germanensis Ms. *quia ille resurgere potuit, qui mortuus est.* — (*b*) Apud Ambrosium, *et totum veritas, quidquid de tela hujus mulieris procedit.* — (*c*) Colbertinus Ms. *laudabimus* : forte pro *laudavimus.* — (*d*) In editis, *nemo non videt.* Abest *non* a Mss.

cette autre prophétie : « Il viendra pour juger avec les anciens de son peuple. » (*Isa.*, III, 14.) Il brillera dans ce conseil, c'est-à-dire, dans ce jugement, où il aura pour assesseurs les saints à qui il a été dit : « Vous serez assis sur douze siéges pour juger les douze tribus d'Israël. » (*Matth.*, XIX, 28.) « Car le Fils de l'homme viendra comme il l'a dit dans tout l'éclat de sa majesté, et tous ses anges avec lui. » (*Matth.*, XXV, 31.) Là seront tous les anges et les archanges des cieux, et les anges qui annoncent la parole de Dieu; car ce nom d'ange est donné même aux prophètes, parce que ce nom signifie envoyé. C'est ainsi qu'il est dit de Jean-Baptiste : « Voici que j'envoie mon ange devant vous. » (*Malach.*, III, 1.) Et l'Apôtre parlant de lui-même dit aux Galates : « Vous m'avez reçu comme un ange de Dieu. » (*Gal.*, IV, 14.) Celui donc qui a maintenant fixé ailleurs son séjour et dont un grand nombre disent : Quand viendra-t-il, ou qui doit venir? « brillera aux portes de la ville, » c'est-à-dire au grand jour, à découvert. « Il brillera aux portes de la ville, » mais en admettant les uns, il fermera les portes aux autres. « Il brillera aux portes de la ville, lorsqu'il prendra sa place dans le conseil parmi les anciens de la terre. » En attendant, que la femme forte ne cesse de faire ce qu'elle faisait, qu'elle persévère dans les bonnes œuvres, qu'elle attende ce jour où elle verra son Epoux environné de cet éclat aux portes de la ville; qu'elle ne redoute point cette sainte assemblée du jugement de Dieu, qu'elle se présente devant son tribunal avec une bonne conscience, entourée de la gloire de ses œuvres, parce que ce sont ses propres membres, ses propres enfants qui doivent juger avec son époux.

20. « Elle a tissé des toiles et les a vendues. » (*Ibid.*, 24.) Elle a bien fait de tisser des toiles, mais pourquoi les a-t-elle vendues? C'est parce qu'elle recherche non ce qu'on lui donne, mais le fruit qui est produit. Comprenez donc avant tout, mes frères, que cette vente est gratuite. Mais, peut-on jamais acheter gratuitement? Si l'on reçoit gratuitement, ce n'est plus une vente, et s'il y a vente réelle, on en verse le prix et on ne reçoit point gratuitement. Mais où donc est-il écrit : « Vous tous qui avez soif, venez vers les eaux et achetez sans donner d'argent ce qui vous est nécessaire? » (*Isa.*, LV, 1.) Vous achetez sans donner d'argent, et cependant vous achetez réellement. Si vous achetez, vous donnez quelque chose en échange, mais vous ne donnez point d'argent, vous vous donnez vous-même. Ces toiles se rapportent à ces ouvrages de lin, figure des œuvres spirituelles que cette femme fait, enseigne par toute la terre. Peut-être aussi est-il vrai de dire qu'elle les vend, car, dit l'Apôtre, « si nous avons semé parmi vous des biens spirituels, est-ce une grande chose que nous recueillions un peu de vos biens temporels? » (I *Cor.*, IX, 11.) C'est ici l'échange né-

Veniet ad judicium cum senioribus populi sui. (*Isai.*, III, 14.) In illo concilio, hoc est, in illo judicio, judicantibus secum sanctis, quibus dictum est : Sedebitis super duodecim sedes judicantes duodecim tribus Israel (*Matth.*, XIX, 28), conspicuus erit. Veniet enim filius hominis, sicut dixit, in majestate sua, et omnes Angeli ejus cum eo. (*Matth.*, XXV, 31.) Ibi omnes Angeli et Archangeli cœlorum, et Angeli annuntiatiores verbi Dei. Etenim et Propheta dictus est Angelus : Angelus enim nuntius est. Et : Ecce ego mitto Angelum meum ante faciem tuam (*Malach.*, III, 1), de Joanne dictum est. Et : Sicut Angelum Dei excepistis me, Apostolus loquitur. (*Gal.*, IV, 14.) Ille ergo, ille alicubi nunc demorans, de quo multi dicunt : Quando venturus est, aut quis venturus est? « conspicuus erit in portis, » hoc est, in aperto, in manifesto. « In portis conspicuus erit : » sed alios admittet, contra alios claudet. « Erit conspicuus in portis vir ejus, cum sederit in concilio cum senioribus terræ. » Quod donec fiat, hæc interim faciat quod faciebat : operetur, non cesset, exspectet illum futurum conspicuum in portis, non contremiscat sanctum concilium judicii Dei, cum bona conscientia veniat, gloriosa veniat : quia ipsius membra sunt, et ipsius filii sunt, qui sunt cum ejus viro judicaturi.

20. « Sindones fecit, et vendidit. » (*Ibid.*, 24.) Bene quia « sindones fecit : » quare « vendidit? » nisi quia non quærit datum, sed requirit fructum. Venditionem enim istam primo intelligite, Fratres, gratuitam. Et aliquis emit gratis? Si gratis tollit, non emit : si emit, pretium dat, non gratis tollit. Et ubi est : Qui sititis, venite ad aquam, emite vobis sine argento? (*Isai.*, LV, 1.) Quando emis, non argentum das; et tamen emis. Si emis, aliquid das; non tamen argentum das : te ipsum das. Sindones enim referte ad illa linea, quæ spiritalia sunt, quæ facit et prædicat ista mulier per omnes terras. Et forte vendere dicenda est : quia dixit Apostolus. Si nos vobis spiritalia seminavimus, magnum est, si carnalia vestra metamus? (I *Cor.*, IX, 11.) Etenim ratio illa est dati

cessaire entre ce que l'on donne et ce que l'on reçoit, échange qui est de l'essence de vente. Or, l'Apôtre s'attriste au sujet de certains marchés où il n'a pu vendre ces toiles : « Aucune autre Eglise que la vôtre, écrit-il aux Philippiens, ne m'a fait part de ses biens en retour de ce qui leur avait été donné et de ce qu'elles avaient reçu. » (*Philipp.*, IV, 15.) Mais celui qui vend de la sorte, ne cherche pas ce qu'on lui donne en échange, il se contente du fruit qui est produit, car il ne veut point qu'on le soupçonne de vendre l'Evangile. Il est vrai, il fait le commerce au nom de son maître, mais il cherche par-dessus tout le prix de ce qu'il vend. Que peut-il vendre? des biens spirituels, et que peut-il recevoir? des biens temporels. Sans doute, ces biens lui sont dus, mais l'Apôtre ne les cherchait pas, lorsqu'il disait : « Ce que je cherche, ce ne sont pas vos biens, c'est vous-mêmes. » (II *Cor.*, XII, 14.) Donnez-lui donc le prix qu'il désire, donnez-vous vous-mêmes. On ne peut pas dire que Joseph ne vendait pas de blé en Egypte, et cependant, il rendait tous ceux qui en achetaient serviteurs du roi. Ceux qui voulaient sauver leur vie dans cette famine générale, recevaient du blé et devenaient les serviteurs de Pharaon. (*Gen.*, XLII.) Craindrons-nous donc de devenir serviteurs? Malheur à nous, si nous ne le sommes point! Que nous servira-t-il de repousser un tel Maître? Nous tomberons sous la servitude du démon, nous souffrirons de la faim, et nous ne pourrons échapper à la puissance de notre véritable Seigneur. Donnez-vous donc vous-même et achetez cette toile, c'est-à-dire, ce vêtement spirituel. C'est ainsi que vous êtes vous-même le prix d'un pain qui vous est donné. Qu'est-ce à dire? Lorsque vous vous livrez à la volupté, ne vous donnez-vous pas vous-même pour les vils plaisirs de la chair, pour acheter une prostituée? Doit-il donc vous en coûter pour vous donner à Dieu, acheter le pain vivant descendu du ciel d'un prix qui n'est autre que vous-même? Ainsi le prix que vous donnez pour une courtisane est le même qu'on vous demande pour ce pain unique. « Elle a tissé des toiles et les a vendues. »

21. « Et elle a donné des ceintures aux Chananéens. » (*Ibid.*, 24.) Qu'ils se ceignent donc, qu'ils travaillent, qu'ils viennent remplir l'office de serviteurs dans cette maison, afin que tous ils aient le vêtement et la nourriture. En effet, ces ceintures sont destinées aux travailleurs, car c'est avant de se livrer à son travail qu'elle a ceint ses reins avec force. Qu'étaient les Chananéens? Des nations étrangères, voisines du peuple d'Israël. « Vous qui étiez autrefois éloignés, dit saint Paul, vous êtes devenus proches par le sang de Jésus-Christ. » (*Ephés.*, II, 13.) Vous étiez autrefois étrangers aux alliances, sans espérance des biens promis, et sans Dieu en ce monde; mais vous êtes maintenant les concitoyens des saints, vous faites partie de la

et accepti : nam in omni venditione ratio dati et accepti versatur. Contristatur autem Apostolus adversus quædam fora, ubi non vendidit sindones : Nulla, inquit, mihi Ecclesia communicavit in ratione dati et accepti. (*Philip.*, IV, 15.) Sed ille qui sic vendidit, non quærit datum, sed requirit fructum : ne quasi venditorem Evangelii putetis. Est quidem ille mercator Domini sui, sed magis pretium quærit. Nam (*a*) quidquid prorsus vendit; dat spiritalia : et quid quærit? forte carnalia? Debentur quidem et ista : sed non ipsa quærebat Apostolus, dicens : Non enim quæro vestra, sed vos ipsos. (II *Cor.*, XII, 14.) Date ergo pretium, date vos ipsos. Neque enim et Joseph in Ægypto frumenta non vendebat (*Gen.*, XLII), et tamen ipsos ementes, servos regios faciebat. Volentes vivere in illa fame, accipiebant frumenta, et fiebant servi. Timemus nos fieri servi? Væ nobis, si non erimus illius servi. Quid nobis prodest recusare talem Dominum? Et sub diabolo erimus, et famem patiemur, et potestatem veri Domini non effugiemus. Te ipsum da, et eme tibi sindonem, id est, (*b*) spiritale amictorium. Sic etiam cujusdam panis pretium tu ipse es. Quid enim? Quia das te voluptati, nonne pro concupiscentia carnis, tanquam ut emas meretricem, te ipsum das pretium? Quantum est ut Deo te des, panem vivum tibi emas, qui de cœlo descendit, eodem ipso pretio quod tu ipse es? Pretium enim meretricis tantum est, quantum panis unius. (*Prov.*, VI, 26.) « Sindones fecit, et vendidit. »

21. « Cinctoria autem Chananæis. » (*Ibid.*, 24.) Cingant se, operentur, veniant, sint servi de domo ista : ut omnes vestiti, omnes pasti sint. Cinctoria enim fecit, utique ad opus : nam et ipsa opus faciens, accinxit fortiter lumbos suos. Qui sunt Chananæi? Vicinæ gentes populo Israel alienigenæ. Aliquando qui eratis longe, facti estis prope in sanguine Christi. (*Ephes.*, II, 13.) Qui eratis aliquando peregrini Testamentorum, et promissionis spem non habentes, et

(*a*) Germanensis Ms. *Numquid prorsus vendidit?* Alii tres : *Nam quid*, etc. — (*b*) Sic aliquot Mss. At editi, *spiritalem amorem.*

maison de Dieu. Vous avez ceint vos reins et vous travaillez dans la maison de Dieu, dont vous êtes maintenant les membres et les serviteurs, de Chananéens que vous étiez, comme cette femme dont il vient d'être parlé dans l'Evangile. Elle était Chananéenne, elle n'osait approcher de la table des enfants, mais demandait seulement qu'on lui donnât comme à un chien les miettes de cette table. Voyez comme elle avait ceint ses reins pour le travail. Sa ceinture c'est sa foi, dont le Sauveur fait ce magnifique éloge : « O femme, votre foi est grande. » (*Matth.*, XV, 28.)

22. Voyons la suite. « Elle est revêtue de force et de beauté ; » (*Ibid.*, 25) de beauté figurée par le lin, de force représentée par la pourpre. C'est parce qu'elle est forte qu'elle a versé son sang dans les souffrances du martyre. « Elle se réjouira au dernier jour. » « Elle se réjouira, » elle a donc été longtemps dans les tribulations. Car comment sans les étreintes des tribulations, ses vêtements seraient-ils teints de pourpre ?

23. « Elle ouvre sa bouche avec prudence. » (*Ibid.*, 26.) Que Dieu nous accorde, à nous qui sommes établis dans son sein, qui célébrons ses louanges, qui lui sommes étroitement unis, qui attendons son époux avec elle et en elle, d'ouvrir notre bouche avec prudence, sans indiscrétion, avec tact, avec réserve, avec réflexion. « J'ai été au milieu de vous dans un état de faiblesse, de crainte et de grand tremblement, écrit l'Apôtre aux Corinthiens, c'est-à-dire, je n'ai ouvert la bouche qu'avec une grande prudence. O Corinthiens, notre bouche vous est ouverte. » (II *Cor.*, VI, 11.) « Elle a ouvert sa bouche avec prudence, et elle a mis de l'ordre dans ses paroles. » Elle loue la créature comme créature, le Créateur comme Créateur, les anges comme des anges, les corps célestes comme des corps célestes, les choses de la terre comme des choses terrestres, les hommes comme des hommes, les animaux comme des animaux. On ne trouve rien de déréglé, rien de désordonné dans ses discours. Elle ne prend point en vain le nom du Seigneur son Dieu, elle n'attribue point au Créateur une nature créée ; elle parle de tout avec tant de règle et de mesure qu'elle ne donne jamais le dessus dans son estime aux choses d'un ordre inférieur, et ne leur subordonne jamais celles qui sont plus relevées. « Elle a mis l'ordre dans ses paroles. » Rien de plus beau que cet ordre. Aussi écoutez ce que dit l'épouse des Cantiques : « Réglez en moi la charité. » (*Cant.*, II, 4.) Gardez-vous d'agir sans ordre, et de porter le trouble et la confusion dans ce que Dieu a si sa-

sine Deo in hoc mundo, nunc autem cives sanctorum et domestici Dei, acceptis cinctoriis operamini in domo Dominica, jam facti domestici Dei ex Chananæis, unde erat et illa mulier modo in Evangelio recitata. Chananæa erat, ad mensam filiorum accedere non audebat, sed tanquam canis micas requirebat. Vide quemadmodum se præcinxerit ad opus. Præcinctorium ejus, fides : hoc laudat ille. O mulier magna est fides tua. (*Matth.*, XV, 28.)

22. Cætera videamus. « Fortitudine et decore induta est. » (*Ibid.*, 25.) « Decore, » tanquam bysso ; « fortitudine, » tanquam purpura. Quia enim fortis, ideo in passione sanguinea. « Et lætata est in diebus novissimis. » (*a*) « Lætata est : » hic ergo diu tribulata. Nam unde haberet purpurea vestimenta sine tribulatione.

23. « Os suum aperuit attente. » (*Ibid.*, 26.) Præstet nobis in illa constitutis, ipsam laudantibus, illi cohærentibus, cum illa et in illa virum ejus exspectantibus, ut et nos aperiamus attente os nostrum ; non temere, sed caute, attente, sollicite. Cum timore et tremore multo fui apud vos, Apostolus dixit (I *Cor.*, II, 3) : tanquam dicens : Os meum aperui attente. Os nostrum patet ad vos, o Corinthii. (II *Cor.*, VI, 11.) « Os suum aperuit attente. Et ordinem posuit linguæ suæ : » laudans creaturam tanquam creaturam, Creatorem tanquam Creatorem, Angelos tanquam Angelos, cœlestia tanquam cœlestia, terrestria tanquam terrestria, homines tanquam homines, pecora tanquam pecora. Nihil perturbatum, nihil inordinatum. Non accipiens in vanum nomen Domini Dei sui, (*b*) non substantiam creaturæ sentiens de Creatore : ita ordinate totum loquens, ut non præponat inferiora potioribus, nec subdat potiora inferioribus. « Disposuit ordinem linguæ suæ. » Nihil pulchrius hoc ordine. Unde et ipsa dicit : Ordinate in me caritatem. (*Cant.*, II, 4.) Nolite præpostere agere, nolite perturbare et confundere quæ Deus ordinavit. Ordinate in me caritatem. Amate me tanquam me, amate Deum tanquam

(*a*) Corbeiensis Ms. *Tunc lætata est : quia hic diu tribulata.* — (*b*) Apud Ambrosium, *non sentiens creaturam de Creatoris exsistere substantia.* Id quidem opportune contra Manichæos : sed secundum illud Decalogi præceptum : *Non accipies nomen Domini Dei tui in vanum*, ubi commemorat Augustinus, solet de Filio Dei interpretari et Arianorum hæresim exinde refellere, uti facit nostra illa, quæ in omnibus Mss. habetur, lectione. Vide supra serm. IX, n° 3 et 4.

gement réglé. Réglez en moi la charité. Aimez-moi comme je dois être aimé, aimez Dieu comme Dieu doit être aimé, n'offensez pas Dieu à cause de moi, ni quelqu'autre que ce soit pour m'être agréable. Réglez en moi la charité. Nous célébrons aujourd'hui entre autres martyrs les souffrances d'une sainte fille, de cette femme forte qui était entrée dans cet ordre. Nous avons entendu il n'y a qu'un instant sa profession de foi dont toutes les paroles sont admirablement réglées : Je rends à César l'honneur dû à César, et à Dieu la crainte qui est due à Dieu. « Elle a ouvert sa bouche avec prudence et a mis l'ordre dans ses paroles. »

24. « Les habitudes de sa maison sont sévères. » (*Ibid.*, 27.) « Elles sont sévères, » c'est-à-dire énergiques, fortement appliquées au travail; elle ne souffre ni mollesse, ni dissolution. « Elle n'a point mangé son pain dans l'oisiveté, » elle le gagne légitimement par son travail.

25. Ici donc cette femme est laborieuse, pleine de vigilance et de sollicitude, elle fait règner dans sa maison un ordre sévère, se lève pendant la nuit, veille à ce que son flambeau ne s'éteigne point, supporte courageusement les tribulatious, attend avec crainte l'accomplissement des promesses, affermit ses bras sur le fuseau et ne mange point son pain dans l'oisiveté; mais que deviendra-t-elle après les pénibles travaux de cette vie comme sont ces jours de pauvreté et d'assujettissement, qu'arrivera-t-il pour elle dont le dernier jour doit être plein de joie? Vous voulez le savoir? Ecoutez dans quelle espérance notre lampe brûle toute la nuit, écoutez : « Ses fils se sont levés et se sont enrichis. » (*Ibid.*, 28.) Nous vivons maintenant dans la pauvreté, nous veillons dans la pauvreté, et lorsque vient pour nous le moment de la mort nous nous endormons dans la pauvreté, mais nous nous lèverons et nous serons alors comblés de richesses. C'est alors que ses fils seront enrichis. « Ses fils se sont levés et se sont enrichis. » Comparez maintenant à ces richesses tous les trésors de cette terre que les voleurs peuvent enlever et les vers ronger. Pourquoi tant vous vanter? c'est parce que vous êtes faible que tant de choses vous sont nécessaires. Pourquoi ces vêtements multipliés? parce que vous ne pouvez souffrir le froid. Pourquoi ces chevaux, ces bêtes de somme? parce que vous ne pouvez marcher à pied. Toutes ces choses sont les soutiens de votre faiblesse plutôt que les ornements de votre puissance. Quelles sont les richesses des anges? Ils ont pour unique vêtement la lumière, vêtement qui ne s'use point, qu'aucune tache ne vient ternir. C'est là que sont les vraies richesses, parce qu'il n'y a plus ni indigence, ni pauvreté. Mais pourquoi chercher ces richesses avant votre lever? Si vous êtes le fils de cette femme, considérez pour quel

Deum : ne Deum offendatis propter me, nec me offendatis propter alium quemlibet, (*a*) nec alium quemlibet propter me. Ordinate in me caritatem. Beata filia ejus in hoc ordine constituta, cujus inter cæteras celebramus hodie passionem, paulo ante audivimus confessionem, ordinans linguam suam. Honorem, inquit, Cæsari quasi Cæsari, timorem autem Deo. « Os suum aperuit attente, et ordinem posuit linguæ suæ. »

24. « Severæ conversationes domorum ejus. » (*Ibid.*, 27.) « Severæ, » fortes, districtæ : non est ubi diffluatur, non amat dissolutionem. « Cibos autem pigros non comedit. » Merito tantum (*b*) acquisivit.

25. Hic ergo ista laboriosa, vigilans, sollicita, severe castigans domum suam, surgens de noctibus, intuens lucernam ne exstinguatur, in tribulatione fortis, nondum receptis promissis pavens, brachia sua in fusum confirmans, non pigrum panem manducans : sed post labores istos quasi paupertatis et necessitatis sæcularis, quid erit, quia in diebus novissimis lætata est? Quid erit, audire vultis? Audite propter quam spem ardeat lucerna nostra tota nocte, nunc audite. « Surrexerunt filii ejus, et ditati sunt. » (*Ibid.*, 28.) Modo in paupertate vivimus, in paupertate vigilamus; et cum morimur, in paupertate dormimus : sed surgemus et ditabimur. Tunc ditabuntur filii ejus. « Surrexerunt filii ejus, et ditati sunt. » Compara nunc quaslibet divitias terræ hujus, obnoxias furibus et tineis. Quid te (*c*) jactas : Quia infirmus es, ideo sunt tibi multa necessaria. Opus est multum vestiaris; quia frigus pati non potes : jumentis utaris, quia pedibus ambulare non potes. Ista fulcimenta sunt infirmitatis, non ornamenta potestatis. Quæ illæ divitiæ sunt Angelorum? Unam vestem habent lucis : nunquam teritur, nunquam sordidatur. Illæ sunt veræ divitiæ, ubi nulla erit inopia, nulla erit indigentia. Quid modo quæris hoc, antequam surgas? Si filius es mulieris hujus, attende

(*a*) In editis omissa erant isthæc verba, quæ ex Colbertino codice restituuntur, *nec alium quemlibet propter me*. Horum loco in aliquot Mss. habetur tantum, *præter me*. — (*b*) Sorbonici Mss. *exquisivit*. — (*c*) Sic Mss. Editi vero : *Quid te lactas?*

temps ces richesses vous sont promises. « Ses fils se sont levés et se sont enrichis. » Préparez-vous donc à recevoir les richesses de la résurrection, n'aimez point les biens de cette vie, si vous voulez arriver aux biens de l'éternité. « Ses fils se sont levés et se sont enrichis. »

26. « Son époux l'a comblée d'éloges. » (*Ibid.*, 28.) Nous la louerons nous-mêmes, mais ce n'est point de notre propre fonds. Son époux l'a comblée d'éloges, c'est lorsque ses fils se sont levés et se sont enrichis, qu'il a jeté les yeux sur elle, qu'il l'a considérée et lui a prodigué ces éloges. Qui de vous ne voudrait savoir les louanges qu'il lui a données? Si vous nous avez écouté avec tant de plaisir célébrer ses louanges, quelle attention bien plus grande ne prêterions-nous pas aux louanges que lui donne son époux? C'est au jour de la résurrection qu'il loue son épouse, c'est donc lorsque nous ressusciterons qu'il nous sera permis de l'entendre. Mais ne l'a-t-il pas louée dès cette vie? Oui, voici les louanges qu'il lui donne et que nous lisons à la suite des paroles que nous venons d'exposer. Ecoutons, écoutons les louanges que lui donne son époux en la voyant environnée de cette bienheureuse multitude d'enfants que la résurrection des morts a comblés de richesses.

27. « Beaucoup de filles ont fait des actes de puissance. » Voilà les éloges que lui donne son époux : « Beaucoup de filles ont fait des actes de puissance. » Quelles sont ces filles auxquelles on la compare, sans cependant qu'il y ait de comparaison? « Beaucoup de filles ont fait des actes de puissance, mais vous les avez toutes surpassées. » Soyez attentifs, je vous en prie, nous arrivons à la fin de la leçon. Je crains que vous ne soyez fatigués alors que j'ai besoin de toute votre attention. Ecoutons les louanges qui lui sont données : « Beaucoup de filles ont fait des actes de puissance, mais vous les avez toutes surpassées. » Oui, vous les avez toutes surpassées, vous avez sur elles toutes une supériorité marquée. Quelles sont donc ces autres filles qui ont fait des actes de puissance, et que la femme forte a surpassées, au-dessus desquelles elle s'est élevée? Quels actes de puissance ont-elles accomplis, et comment la femme forte les a-t-elles surpassées? Il est des filles perverses, ce sont les hérésies. Pourquoi leur donne-t-on le nom de filles? Parce qu'elles ont eu la femme forte pour mère. Mais ce sont des filles perverses, des filles qui n'ont avec elles que la ressemblance des sacrements sans avoir la ressemblance des mœurs. Elles ont nos sacrements, elles ont nos Ecritures, elles ont notre *Amen* et notre *Alleluia*, elles ont pour la plupart notre symbole, beaucoup d'entre elles ont notre baptême, elles sont donc les filles de la femme forte. Mais voulez-vous savoir l'éloge que l'Esprit saint fait de la femme forte dans un autre endroit, dans le Cantique des cantiques? « Comme le lis au milieu des épines, ma bien-aimée s'élève au

quando tibi divitiæ promittantur. « Surrexerunt filii ejus, et ditati sunt. » Para te resurrectionis divitias accipere. Noli has amare, ut merearis ad illas venire. « Surrexerunt filii ejus, et ditati sunt. »

26. « Et vir ejus laudavit eam. » (*Ibid.*, 28.) Nos eam laudabimus, sed non de nostro. Ipse vir ejus laudavit eam. Quando surrexerunt filii ejus, et ditati sunt; attendit eam, et inspexit eam, et laudavit eam. Quis nolit audire quomodo laudaverit? Si tam jucunde audistis, cum laudaretur a nobis; quomodo audiremus, si possemus audire sicut eam laudavit vir ejus? Laudavit eam in resurrectione : cum resurrexerimus, audiemus. An et modo non tacuit laudem ipsius? Hæc est ipsa laus, ipsa sequetur. Audiamus, audiamus quemadmodum eam laudaverit vir ejus, videns eam jam cum tanta beatitudine filiorum, divitum in resurrectione mortuorum.

27. « Multæ, inquit, filiæ fecerunt potentiam. » (*Ibid.*, 29.) Laudes sunt, quibus eam laudat vir ejus. « Multæ filiæ fecerunt potentiam. » Quæ filiæ, quibus hæc comparatur? Et non comparatur. « Multæ filiæ fecerunt potentiam : tu autem superasti. » Attendite, rogo vos : jam in fine lectionis sumus. Metuo enim ne ibi vos habeam fatigatos, ubi maxime exigo intentos. Audiamus laudes illius. « Multæ filiæ fecerunt potentiam : tu autem superasti, et superposuisti omnes. » Tu, inquit, omnes superasti, tu super omnes posuisti. Quæ sunt ergo aliæ filiæ quæ fecerunt potentiam, quas ista superavit, et super quas ista superposuit? Aut quam potentiam fecerunt, aut unde ista superavit? Sunt enim malæ filiæ, quæ sunt hæreses. Quare filiæ? Quia et illæ ex ista natæ sunt. Sed filiæ malæ, filiæ non similitudine morum, sed similitudine sacramentorum. Habent et ipsæ sacramenta nostra, habent Scripturas nostras, habent Amen et Alleluia nostrum, habent pleræque Symbolum nostrum, habent multæ Baptismum nostrum : ideo filiæ. Sed huic mulieri, vultis nosse, quid alibi dictum sit, in Canticis canticorum? Sicut lilium in medio spinarum, ita proxima mea in medio filiarum.

milieu des jeunes filles. » (*Cant.*, II, 2.) Chose surprenante, l'Ecriture les appelle à la fois des épines et des filles. Et ces épines font des actes de puissance? Oui, sans aucun doute. Ne voyez-vous pas jusque chez les hérétiques, la prière, le jeûne, l'aumône, les louanges du Christ? Je dirai plus, il y a même parmi eux de ces faux prophètes dont il a été dit : « Ils feront de grands prodiges et des choses étonnantes de manière à séduire, s'il était possible, les élus eux-mêmes; je vous le prédis d'avance. » (*Matth.*, XXIV, 24.) Ainsi les épines elles-mêmes font des actes de puissance, ce sont ces actes de puissance dont il est question dans ces paroles : « N'avons-nous pas mangé et bu en votre présence, et n'avons-nous pas fait beaucoup de prodiges en votre nom? » (*Matth.*, VII, 22; *Luc*, XIII, 26.) « Nous avons mangé et nous avons bu; » Notre-Seigneur ne parle pas ici d'une nourriture quelconque, vous savez de quelle nourriture, de quel breuvage il a voulu parler. « Et nous avons fait de nombreux prodiges. » Beaucoup de ces filles font des actes de puissance, nous le reconnaissons; car les épines elles-mêmes ont des fleurs, mais ne portent point de fruit. Or, comment celle à qui son époux donne cet éloge singulier : « Vous les avez toutes surpassées, vous vous êtes mise au-dessus de toutes, » a-t-elle eu cette supériorité? Parce que, non contente de produire des fleurs, elle a porté des fruits.

28. Quel est ce fruit, et d'où lui vient cette supériorité marquée? Que l'Apôtre me l'enseigne. « Je vais vous montrer une voie beaucoup plus excellente. » Pourquoi cette voie est-elle plus élevée? Parce que c'est par là que la femme forte les a toutes surpassées et s'est élevée beaucoup au-dessus d'elles. « Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai point la charité, je suis comme un airain sonnant et comme une cymbale retentissante. » Ce pouvoir de parler diverses langues ce sont les fleurs. « Quand je pénétrerais tous les mystères et toutes les sciences, quand j'aurais le don de prophétie et toute la foi possible, jusqu'à transporter les montagnes (quelle puissance cependant!) si je n'ai point la charité, je ne suis rien. » Voulez-vous connaître les autres actes de puissance qui ne sont également que des fleurs, et non des fruits? « Quand je distribuerais toutes mes richesses pour nourrir les pauvres, et que je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la charité, tout cela ne me sert de rien. » (I *Cor.*, XII, 31; et XIII, 1, etc.) La femme forte suit donc cette voie plus excellente, ce qui fait dire à son époux : « Beaucoup de filles ont fait des actes de puissance, mais vous les avez toutes surpassées. » Il en est beaucoup qui ont eu le don des langues, qui ont pénétré tous les mystères, fait de nombreux prodiges, chassé les démons, distribué leurs biens aux pauvres, et li-

(*Cant.*, II, 2.) Mirum dictum, easdem et spinas dixit et filias. Et illæ spinæ faciunt potentiam? Faciunt plane. Non videtis quemadmodum et ipsæ hæreses orent, jejunent, dent eleemosynas, laudent Christum? Possum dicere, esse ibi pseudoprophetas, de quibus dictum est : Faciunt signa et prodigia multa, ut fallant, si fieri potest, etiam electos. Ecce prædixi vobis. (*Matth.*, XXIV, 24.) Faciunt potentiam et spinæ : de qua potentia dicitur : Nonne in nomine tuo manducavimus et bibimus, et in nomine tuo virtutes multas fecimus? (*Matth.*, VII, 22.) Manducavimus et bibimus, non de quocumque cibo diceret : nostis de quo dicere potuit, vel cibo vel potu. « Et virtutes multas fecimus. » (*Luc.*, XIII, 26.) Faciunt potentiam multæ filiæ, non negamus : et spinæ florem habent, sed fructum non habent. Hæc autem cui dixit : « Tu autem superasti et superposuisti omnes, » unde superavit, nisi quia non solum florem sed et fructum habet?

28. Quem fructum habet? Unde superavit? Dicatur mihi. Supereminentem, inquit, viam vobis demonstro. Quam supereminentem viam? Quia inde ista superavit, inde ista superposuit omnes. « Si linguis hominum loquar et Angelorum, caritatem autem non habeam, factus sum æramentum sonans, aut cymbalum tinniens. » (I *Cor.*, XII, 31; XIII, 1.) Loquitur linguis, ad potentiam illam flores pertinent. « Si sciam omnia sacramenta et omnem scientiam, et habeam omnem prophetiam et omnem fidem, ita ut montes transferam, (quanta potentia!) caritatem autem non habeam, nihil sum. » Audi adhuc alias potentias, ad florem pertinentes, non ad fructum. « Si distribuero omnia mea pauperibus, et tradidero corpus meum ut ardeam, caritatem autem non habuero, nihil mihi prodest. » Hanc habet ista supereminentem viam, unde illi dixit : « Multæ filiæ fecerunt potentias. » Multæ locutæ sunt linguis, scierunt omnia sacramenta, fecerunt virtutes multas, dæmonia excluserunt, res suas pauperibus distribuerunt, corpora sua ignibus tradiderunt. (*a*) Infra te

(*a*) Editi : *Inflatæ sunt*. At Colbertinus Ms. *Infra te sunt*. Magis ad sensum hujus versiculi : *Tu autem superasti*, etc.

vré leurs corps aux flammes des bûchers. Elles sont au-dessous de vous, parce qu'elles n'ont pas eu la charité. « Vous les avez surpassées toutes, et vous êtes bien au-dessus d'elles, » non-seulement par les fleurs, mais par le poids et l'abondance des fruits. Considérez l'origine de cette grappe si chargée. Voici comment saint Paul énumère toutes les œuvres de la chair : « Ce sont, dit-il, les fornications, l'impureté, l'impudicité, l'idolâtrie, les empoisonnements, les dissensions, les inimitiés, les jalousies, les animosités, les querelles, les divisions, les hérésies, les envies, les meurtres, les ivrogneries, les débauches de table, et autres crimes semblables; car je déclare, et je l'ai déjà dit, que ceux qui les commettent, ne posséderont point le royaume de Dieu. » (*Gal.*, v, 19, etc.) Après cette énumération des épines qui doivent être jetées au feu, il continue : « Mais les fruits de l'esprit sont la charité, » et tous les autres fruits sortent de cette source comme de leur racine : « La joie, la paix, la patience, la bénignité, la bonté, la longanimité, la foi, la douceur, la continence. » D'où vient la beauté de cette grappe? De ce qu'elle est suspendue à l'arbre de la charité. « Beaucoup de filles ont fait des actes de puissance, vous les avez toutes surpassées, et vous vous êtes élevée au-dessus d'elles toutes. »

29. Et que leur est-il resté? « La grâce trompeuse, et la vaine beauté de la femme. » (*Ibid.*, 30.) Car, si je n'ai la charité, je suis devenu un airain sonnant et une cymbale retentissante. « La grâce de la femme est donc trompeuse, et sa beauté vaine, la femme sage mérite seule d'être louée. » Les louanges sont pour cette femme qui s'est appliquée à comprendre, qui a gardé fidèlement ce qu'elle a compris, en un mot, pour la femme sage, et non pour des grâces trompeuses et pour une vaine beauté. La femme sage mérite seule d'être louée. « Elle célèbre elle-même la crainte du Seigneur. » Cette femme qui mérite d'être louée, célèbre et bénit, parce qu'elle est sage, le principe des bénédictions que Dieu répand sur elle. Quel est l'objet de ses louanges? La crainte du Seigneur qui l'a fait parvenir à la sagesse. « Car la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. » (*Ps.* cx, 10.) Cette femme si laborieuse pendant tant de nuits, si patiente au milieu des scandales, si prévoyante dans son attente, si forte au milieu des épreuves, si constante à persévérer, lorsqu'elle sera parvenue au terme de ses travaux, entendra une voix qui dira : « Donnez-lui du fruit de ses mains. » (*Ibid.*, 31.) Que signifie cette parole : « Donnez-lui? » Venez les bénis de mon Père. (*Matth.*, xxv, 34.) Que lui donnera-t-on? « Recevez le royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde. » Voilà ce que signifie cette expression : « Donnez-lui. » Quels sont les fruits de ses mains? J'ai eu faim, et

sunt, quia caritatem non habuerunt. « Tu autem superasti et superposuisti omnes : » non solum flore, sed et fructu gravida, fructu abundans. Vide ipsum (*a*) botrum, unde incipiat. Cum enumeraret opera carnis. « Fornicationes, inquit, immunditiæ, luxuriæ, idolorum servitus, veneficia, inimicitiæ, contentiones, æmulationes, animositates, dissensiones, hæreses, invidiæ, comessationes, ebrietates; et his similia quæ prædico vobis, sicut prædixi, quoniam qui talia agunt, regnum Dei non possidebunt. » (*Gal.*, v, 19, etc.) Enumeratis omnibus spinis in ignem mittendis : Fructus autem spiritus est, inquit, caritas. Et ab hoc capite, ab hac tanquam radice cætera contexuntur : « Gaudium, pax, longanimitas, benignitas, bonitas, fides, mansuetudo, continentia. » (*Ibid.*, 22.) Unde iste botrus pulcher? Quia pendet a caritate. « Multæ filiæ fecerunt potentiam : tu autem superasti et superposuisti omnes. »

29. In illis quid remansit? « Falsæ gratiæ, et vana species mulieris. » (*Ibid.*, 30.) Quia si caritatem non habeo, factus sum æramentum sonans, et cymbalum tinniens : nihil sum, nihil mihi prodest. « Falsæ sunt ergo gratiæ, et vana species mulieris. Mulier enim sapiens benedicitur. » Ista quæ quæsivit quid intelligeret, quæ intellectum custodivit, ista sapiens, ista benedicitur : non illæ falsæ species, non illa vana gratia. Sapiens mulier benedicitur. « Timorem autem Domini ipsa collaudat. » Ipsa quæ benedicitur, collaudat aliquid unde benedicatur; quia sapiens est. Quid collaudat? Timorem Domini, quo perducta est ad sapientiam. Initium enim sapientiæ, timor Domini (*Psal.* cx, 10) : « Timorem autem Domini ipsa collaudat. » Laboriosa tot (*b*) noctibus, inter tot scandala patiens, provida ad exspectandum, fortis ad tolerandum, constans ad perseverandum : laboribus finitis : « Date illi de fructibus manuum suarum. (*Ibid.*, 31.) Quid « date? » Venite benedicti Patris mei. (*Matth.*, xxv, 34.) « Date illi de fructibus manuum ejus. » Quid « date? » Percipite regnum quod vobis paratum est ab origine mundi. Ecce quid « date. » De qui-

(*a*) Ita in Mss. At in editis : *Vide ipsum florem.* — (*b*) Sic Colbertinus Ms. At editi, *tot laudibus.*

vous m'avez donné à manger. « Donnez-lui du fruit de ses mains. »

30. Et quelle sera son occupation, lorsqu'elle sera parvenue au terme de ses travaux? « C'est de louer son époux aux portes de la ville. » Voilà le port où doivent aboutir nos travaux; voir Dieu, louer Dieu. On ne nous dira plus alors : « Levez-vous, travaillez, préparez des vêtements pour vous et pour vos serviteurs, ornez-vous de pourpre, distribuez des aliments à votre famille, veillez à ce que votre flambeau ne s'éteigne pas, soyez pleins de sollicitude, levez-vous pendant les nuits, ouvrez votre main aux pauvres, faites passer la laine sur le fuseau. Plus alors de travaux pour subvenir au besoin, là où il n'y aura plus de besoin. Plus d'œuvres de miséricorde, là où il n'y aura plus de misère. Vous ne romprez plus le pain aux pauvres, il n'y aura plus de mendiant. Vous ne recevrez plus d'étranger, tous vivront au sein de leur patrie. Vous ne visiterez plus de malades, tous jouiront d'une santé inaltérable. Vous ne couvrirez point ceux qui sont nus, tous seront revêtus d'une lumière éternelle. Vous n'ensevelirez plus les morts, tous auront en partage une vie qui ne doit point finir. Et cependant, parce que vous ne ferez plus aucune de ces œuvres, resterez-vous oisif? Non, car vous verrez celui qui a été l'objet de vos désirs, et vous le louerez sans fin. Voilà le fruit que vous devez recueillir. C'est alors que vous recevrez cette grâce unique que vous avez si ardemment désirée : « J'ai demandé une grâce au Seigneur, et je la lui demanderai encore, c'est d'habiter dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie. » Et quelle y sera votre occupation? « De contempler la beauté du Seigneur. » (*Ps.* XXVI, 7-8.) « Et de louer son époux aux portes de la ville. » Heureux ceux qui habitent dans votre maison, ils vous loueront dans les siècles des siècles. (*Ps.* LXXXIII, 5.)

SERMON XXXVIII.

Sur ces paroles de l'Ecclésiastique, II : *Mon fils en entrant au service de Dieu*, etc.; et sur ces paroles du Psaume XXXVIII : *Cependant l'homme passe comme une image*, etc. De la tempérance et de la patience.

CHAPITRE PREMIER. — *Deux vertus qui nous sont spécialement recommandées dans cette vie surtout. Quels sont les biens et les maux communs aux bons et aux méchants.* — 1. Deux vertus nous sont recommandées dans cette vie de travail et de peine, la tempérance et la patience. Il nous est ordonné de nous abstenir de ce qu'on appelle les biens de ce monde, et de supporter les maux si nombreux que nous y rencontrons. La première de ces vertus se nomme tempérance, la seconde, patience. Ces deux vertus purifient notre âme, et la rendent capable d'entrer en communication avec la divinité. La

---

bus fructibus manuum ejus? Esurivi enim, et dedistis mihi manducare. « Date illi de fructibus manuum ejus. » (*Ibid.*, 35.)

30. Et quod illi deinde negotium erit, finitis laboribus? « Et laudetur in portis vir ejus. » Ipse erit portus laborum nostrorum, videre Deum, et laudare Deum. Non ibi dicetur : Surge, labora, vesti servos, vesti te ipsam, orna te purpura, da escas famulis, attende ne lucerna exstinguatur, sollicita esto, surge de noctibus, aperi pauperi manum, trajice de colo in fusum. Non erunt opera necessitatis; ubi nulla necessitas. Non erunt opera misericordiæ, ubi nulla miseria Non frangis panem pauperi, ubi nemo mendicat. Non suscipis peregrinum, ubi omnes in patria sua vivunt. Non visitas ægrum, ubi omnes perpetuo sani sunt. Non vestis nudum, ubi omnes æterna luce vestiti sunt. Non sepelis mortuum, ubi omnes sine termino vivunt. Nec tamen ista non agens, nihil agis : videbis enim quem desiderasti, et sine defectu laudabis. Istum accipies fructum. Tunc erit una illa quam petisti : « Unam petii a Domino, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini per omnes dies vitæ meæ. » Et quid ibi facies? « Ut contempler delectationem Domini. » (*Psal.* XXVI, 7.) « Et laudetur in portis vir ejus. » Beati qui habitant in domo tua, in sæcula sæculorum laudabunt te. (*Psal.* LXXXIII, 5.)

SERMO XXXVIII [a].

De verbis Ecclesiastici, II : *Fili accedens ad servitutem Dei*, etc. Et de verbis Psalmi XXXVIII : *Quamquam in imagine ambulat homo*, etc. De continentia et sustinentia.

CAPUT PRIMUM. — *Duæ virtutes hujus vitæ. Bona et mala bonis et malis communia.* — 1. Duo sunt, quæ in hac vita veluti laboriosa nobis præcipiuntur, continere et sustinere. Jubemur enim continere ab his quæ in hoc mundo dicuntur bona, et sustinere ea quæ in hoc mundo abundant mala. Illa continentia, ista sustinentia vocatur. Duæ virtutes quæ mundant

(a) Alias de Tempore CCXLV.

tempérance nous est nécessaire pour mettre un frein à nos passions et réprimer nos convoitises, pour résister aux attraits séducteurs du mal, ou à une fausse prospérité qui nous énerve ; c'est elle qui nous apprend à ne point nous fier au bonheur de la terre, et à chercher jusqu'à la fin de cette vie le bonheur qui ne doit point avoir de fin. Or, de même que la tempérance nous enseigne à ne point mettre notre confiance dans le bonheur de ce monde, la patience nous apprend à ne point céder devant les infortunes de cette vie. Donc, au sein de l'abondance, comme au milieu des plus grandes extrémités, il nous faut attendre le Seigneur, qui nous donnera le bien plein de vérité et de suavité et détournera de nous les véritables maux.

2. Dieu réserve pour la fin de cette vie les biens qu'il a promis aux justes, de même que les maux dont il menace les méchants. Les biens et les maux dont cette vie nous offre le mélange, ne sont le partage exclusif ni des bons, ni des méchants. Tout ce que vous pouvez appeler bien en ce monde, les bons le possèdent comme les mauvais, par exemple, la santé du corps. Vous rencontrez également les richesses chez les bons comme chez les mauvais. Une famille nombreuse est encore une faveur qui leur est commune. Nous voyons des bons qui vivent longtemps, et des méchants prolonger également leur vie. Parcourez tous les autres biens de ce monde, vous les trouverez indifféremment dans les mains des bons et des méchants. Il en est de même des peines et des afflictions de cette vie, elles éprouvent les bons et les méchants, qui souffrent également la faim, les maladies, les douleurs, les pertes, l'oppression, et la perte des personnes qui leur sont chères, c'est là pour tous une matière commune de larmes : Il est donc facile de voir que les biens de ce monde sont le partage des bons comme des méchants, et que les uns comme les autres ont à supporter les maux de cette vie. Voilà pourquoi les pieds de quelques-uns chancellent dans la voie de Dieu et sont tentés de s'en écarter. Combien en effet qui s'égarent et suivent des voies détournées, parce qu'ils ne se sont proposé, en entrant au service de Dieu, que d'avoir les biens de la terre en abondance, de fuir et d'éviter les maux de cette vie ! En effet, après qu'ils se sont déterminés par de tels motifs, et qu'ils n'ont voulu d'autre récompense de leur religion et de leur piété, s'ils se voient dans l'affliction, tandis que les méchants sont dans la prospérité, ils s'imaginent qu'ils ont perdu leur récompense, qu'ils sont victimes de celui qui les a appelés à son service, et que c'est pour se jouer d'eux qu'il leur impose des devoirs dont il leur refuse la récompense, et ils renoncent à servir Dieu. Et où vont ces malheureux en se détournant de leur Créateur, pour s'attacher à la créature ? Lorsque

animam, et capacem faciunt divinitatis. In frenandis libidinibus, et coercendis voluptatibus, ne seducat quod male blanditur, et enervet quod prosperum dicitur, continentia nobis opus est : non credere felicitati terrenæ, et usque ad finem quærere felicitatem, quæ non habet finem. Ut autem est continentiæ, felicitati mundi non credere : ita sustinentiæ est, (a) infelicitati mundi non cedere. Sive ergo in affluentia rerum simus, sive in angustia, exspectandus est Dominus, qui et quod vere bonum et suave est det, et quod vere malum est avertat a nobis.

2. Bona Dei quæ promittit justis, in fine servantur : (b) et mala quæ minatur impiis, in fine servantur. Bona et mala quæ versantur et miscentur in sæculo, nec boni soli habent, nec soli mali. Quidquid boni in hoc mundo dixeris, habent boni, habent et mali : veluti salutem ipsam corporis, et boni habent et mali. Divitias et apud bonos invenies, et apud malos. Successum filiorum, et bonorum et malorum donum videmus esse commune. Vitam longam diu vivunt boni quidam, diu vivunt et mali quidam. Et quæcumque alia numerare volueris in hoc sæculo bona, permixte invenis apud bonos et malos. Rursum quæcumque aspera, quæcumque tristia, et boni patiuntur et mali, famem, morbos, dolores, et damna, oppressiones, orbitates : communis hæc est omnium materies lacrymarum. Facile est ergo hoc videre, et bona sæculi apud bonos et malos esse, et mala sæculi bonos malosque perferre. Et ideo quorumdam pedes in via Dei titubant, et exorbitare conantur. Multi enim deviant et exorbitant, cum instituerint et proposuerint animo, propterea servire Deo, ut bonis terrenis abundent, et malis careant, eaque devitent. Cum enim sibi hoc proposuerint, et hanc mercedem constituerint pietatis et religionis suæ ; quando viderint se laborare, et florere iniquos, quasi perdiderint (c) mercedem, quasi eos fefellerit qui vocavit, quasi frustra opus indixerit qui in mercede decepit, renun-

(a) Editi, *iniquitati*. At Mss. *infelicitati* : et ex his Victorinus loco *cedere*, habet *credere*. — (b) Hoc loco verba quædam in ante editis prætermissa, necnon infra plures passim versus restituuntur auctoritate Mss. — (c) Sic Victorinus Ms. Editi vero, *perdiderint spem*.

tout ce qui a été fait aura disparu, que deviendront ces amis du temps qui lui ont sacrifié l'éternité?

CHAPITRE II. — *La foi est ici nécessaire. Il y a le temps de la foi et le temps de la claire vue.* — 3. Or, pour ces biens que Dieu ne donnera qu'aux bons, comme pour ces maux qui seront le châtiment exclusif des méchants, Dieu exige notre foi, parce que ces biens et ces maux ne nous seront découverts qu'à la fin de la vie. Quelle serait en effet la récompense de la foi, que deviendrait même le nom de la foi, si vous prétendiez voir et toucher dès cette vie, ce qui vous est promis? Vous ne devez point voir ici-bas ce qui est l'objet de votre foi, mais croire ce que vous verrez un jour; vous devez croire tant qu'il ne vous est point donné de voir, pour que la claire vue ne vous couvre pas un jour de confusion. Croyons donc, puisque c'est le temps de la foi, croyons jusqu'au temps de la claire vue. C'est ce que l'Apôtre nous enseigne : « Pendant que nous habitons dans ce corps, nous marchons loin du Seigneur, car nous n'allons vers lui que par la foi. » (II *Cor.*, v, 6.) Nous marchons donc par la foi, tant que nous croyons ce que nous ne voyons pas, et nous le posséderons à découvert, lorsque nous verrons Dieu face à face, tel qu'il est. L'apôtre saint Jean distingue parfaitement, dans une de ses épîtres, le temps de la foi et le temps de la claire vue : « Mes bien-aimés, nous sommes maintenant les enfants de Dieu, mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore. » Voilà le temps de la foi, voici celui de la claire vue. « Nous savons que quand il viendra dans sa gloire, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. » (I *Jean*, III, 2.)

4. Le temps de la foi est un temps de travail et de peine, qui le nie? Oui, c'est un temps de travail, mais c'est par ce travail qu'on arrive à la récompense. Gardez-vous donc de toute négligence dans ce travail, dont vous désirez recevoir le prix. Si vous aviez loué vous-même un mercenaire, vous ne lui compteriez son salaire qu'après son travail terminé. Vous lui diriez : Travaillez, et vous recevrez votre salaire ; il ne vous dirait pas : Donnez d'abord, et ensuite je travaillerai. Or, Dieu tient à notre égard la même conduite. Vous ne trompez point votre mercenaire, parce que vous craignez Dieu ; pouvez-vous craindre que Dieu vous trompe, lui qui vous commande de ne point tromper un mercenaire? Cependant vous pouvez vous trouver dans l'impossibilité de donner ce que vous avez promis, car si votre cœur ne renferme aucune intention de tromper, la faiblesse humaine peut vous mettre dans l'impuissance d'accomplir vos promesses. Mais qu'avons-nous à craindre de Dieu, qui ne peut nous tromper, parce qu'il est la vérité, et qui possède tout en abondance, parce qu'il est le Créateur de toutes choses?

tiant Deo. Et quo se miseri convertunt, avertentes se ab illo a quo facti sunt, et inhærentes illis quæ facta sunt? Cum cœperit perire quod factum est, ubi erit amator temporis, qui perdidit æternitatem?

CAPUT II. — *Fides hic necessaria. Tempus fidei et tempus speciei.* — 3. Proinde propter illa bona, quæ non dabit Deus nisi bonis, et propter illa mala, quæ non inferentur nisi malis, quia in fine apparebunt utraque, credi sibi vult Deus. Quæ enim merces fidei, aut quod omnino vel nomen fidei, si modo vis videre quod teneas? Non debes ergo videre, quod credas; sed credere, quod videas : credere quamdiu non vides, ne cum videris erubescas. Ergo (*a*) credamus, dum tempus est fidei, antequam sit tempus speciei. Sic enim dicit Apostolus : « Quamdiu sumus in hoc corpore, peregrinamur a Domino : per fidem enim ambulamus. » (II *Cor.*, v, 6.) Ergo per fidem ambulamus, quamdiu credimus quod non videmus : tenebimus autem speciem, cum viderimus facie ad faciem, sicuti est. Tempus fidei, et tempus speciei Joannes etiam apostolus in epistola sua distinguit, dicens : Dilectissimi, nunc filii Dei sumus, et nondum apparuit quid erimus. Hoc tempus est fidei : videte tempus speciei. « Scimus, inquit, quoniam cum apparuerit, similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est. » (I *Joan.*, III, 2.)

4. Laboriosum est fidei tempus : quis negat? Laboriosum est, sed hoc est opus cujus illa merces est. Noli piger esse in opere, cujus mercedem desideras. Si quem enim et tu ipse mercenarium conduxisses, non ante mercedem numerares, quam in opere exerceres. Diceres ei : Fac, et accipe : non tibi diceret : Da, et facio. Sic ergo et Deus. Tu non fallis mercenarium tuum timens Deum ; te ipse Deus fallet, qui jubet ne fallas mercenarium? Tamen tu quod promiseris potes et non dare ; et si non est in corde tuo dolus falsitatis, est tamen in fragilitate humana inopia difficultatis. Quid de Deo timeamus, qui nec fallere potest, quia veritas est, et abundat omnibus, quia fecit omnia?

(*a*) Mss. *credimus.*

Chapitre III. — *La foi est le premier des commandements.* — 5. Croyons donc à Dieu, mes très-chers frères. C'est le premier commandement, c'est le premier acte de la religion et de notre vie, d'affermir notre cœur dans la foi, et d'établir sur ce fondement de la foi, une vie sainte, de nous abstenir de tous les plaisirs séducteurs, de supporter courageusement tous les maux de la vie présente, d'avoir un cœur inébranlable aux attraits des uns, comme aux menaces des autres, si nous voulons ne point succomber à la séduction des plaisirs, ou n'être point brisés sous le poids des maux de cette vie. Si donc vous avez la tempérance et la patience, lorsque les biens du temps auront disparu, et qu'il n'y aura plus pour vous de maux à craindre, vous posséderez toute sorte de biens, vous serez affranchi de toute espèce de maux. Aussi, que nous dit l'Esprit saint dans la leçon de l'Ecriture qui vous a été lue? « Mon fils, lorsque vous entrerez au service de Dieu, demeurez ferme dans la justice et dans la crainte, et préparez votre âme à la tentation, humiliez votre cœur, et attendez avec patience, afin que votre vie croisse au dernier jour. » (*Eccli.*, II, 1-3.) Ce n'est pas maintenant, c'est au dernier jour, que votre vie aura cet accroissement. « Afin que votre vie croisse au dernier jour. » Quel sera, dites-moi, son accroissement? Elle deviendra éternelle. Maintenant la vie de l'homme, bien qu'elle se prolonge ou paraisse se prolonger, décroît bien plutôt qu'elle ne croît. Considérez attentivement et voyez, un simple raisonnement vous convaincra que la vie de l'homme décroît sur la terre. Un homme vient de naître, je suppose que Dieu lui ait donné soixante-dix ans de vie. La vie, disons-nous, lui arrive en croissant. Lui arrive-t-elle, ou s'éloigne-t-elle de lui? Sur soixante-dix ans cet homme en a vécu soixante, il lui en reste dix. Le nombre qui lui a été assigné a singulièrement diminué, et plus il avance dans la vie, moins il lui reste à vivre. Donc, à mesure que vous avancez dans la vie, elle décroît pour vous au lieu de croître. Tenez donc ferme aux promesses que Dieu vous a faites, « afin que votre vie croisse au dernier jour. »

Chapitre IV. — *Les hommes se fatiguent pour satisfaire leurs convoitises, et ils ne veulent rien faire pour recevoir l'effet des promesses de Dieu.* — 6. Voici la suite de la même leçon qui ne vous a pas été lue : « Acceptez de bon cœur tout ce qui vous arrivera, demeurez en paix dans votre douleur, et au temps de votre humiliation, conservez la patience; car l'or et l'argent s'épurent par la flamme, mais les hommes que Dieu veut recevoir au nombre des siens, passent par le feu de l'humiliation. » (*Ibid.*, 4, 5.) L'épreuve vous paraît trop dure, vous perdez courage. Mais ne perdez-vous pas ce qui doit toujours durer? Voyez la plupart des hommes, que ne leur fait pas entreprendre et

Caput III. — *Fides, primum præceptum.* — 5. Credamus ergo Deo, Fratres. Hoc est primum præceptum, hoc est initium religionis et (*a*) vitæ nostræ, fixum habere cor in fide, et figendo cor in fide vivere bene, abstinere ab omnibus seductoriis, sustinere mala temporalia; et quamdiu illa blandiuntur et illa minantur, adversum utrumque (*b*) inconcussum habere cor, ne in illa defluas, ne in illa frangaris. Habendo ergo continentiam, habendo etiam sustinentiam, cum bona temporalia transierint, et mala quæ inferantur non erunt; habebis omne bonum, habebis nullum malum. Ideo in lectione quid nobis dictum est? « Fili accedens ad servitutem Dei, sta in justitia et timore, et præpara animam tuam ad tentationem. Deprime cor tuum, et sustine; ut crescat in novissimis vita tua. » (*Eccli.*, II, 1.) Non ut modo, sed ut in novissimis vita tua crescat : « ut crescat in novissimis vita tua. » Quantum, putamus, crescit? Ut fiat æterna. Modo enim vita humana, quamdiu producitur et videtur produci, decrescit potius quam crescit. Attendite et videte, ratiocinamini et videte quia decrescit. Natus est homo : verbi gratia, constituit illi Deus vitæ suæ septuaginta annos : Accedit illi vita, dicimus, crescendo. Accedit, an decedit? Ecce de septuaginta annis vixit sexaginta, remanserunt decem : diminutum est quod erat propositum ; et quanto plus vivit, tanto minus illi restat. Ideoque vivendo hic decrescit vita, non crescit. Tene quod tibi promisit Deus, « ut crescat in novissimis vita tua. »

Caput IV. — *Laborant pro cupiditatibus suis, laborare nolunt pro Dei promissis.* — 6. Deinde sequitur quod lectum (*c*) non est : « Omne quod tibi applicitum fuerit accipe, et in dolore sustine, et in humilitate tua patientiam habe. Quoniam in igne probatur aurum et argentum, homines vero acceptabiles in camino humiliationis. » (*Ibid.*, 4, 5.) Durum videtur, defecisti. Nonne illud quod non deficit perdidisti? Multi multa patiuntur propter pecuniam perituram,

(*a*) Am. et Victorinus Ms. *et viæ nostræ.* — (*b*) Sic Victorinus Ms. At editi, *in hoc habere cor.* — (*c*) Abest *non* a Victorino Ms.

souffrir l'amour des richesses périssables, et vous ne voulez rien souffrir pour une vie qui n'aura point de fin? Ainsi vous refusez le travail et la peine pour obtenir les promesses de Dieu, comme si vos convoitises ne vous coûtaient ni travail ni peine. Que ne supportent pas les voleurs pour commettre leurs injustices, les scélérats pour consommer leurs crimes, les libertins pour assouvir leurs passions? Que n'endurent pas les négociants pour satisfaire leur avarice? Ils traversent les mers, livrent leur corps et leur âme aux vents et aux tempêtes, abandonnent tout ce qu'ils possèdent pour courir à l'inconnu. Que le juge condamne à l'exil, c'est une peine, un châtiment; que l'avarice condamne à ce même exil, on s'en réjouit. Quels si grands sacrifices vous impose la sagesse que ne puisse vous imposer l'avarice? Et cependant si l'avarice l'exige, vous obéissez. Et quand vous aurez fait ce qu'elle demande, que vous en reviendra-t-il? Votre maison regorgera d'or et d'argent. N'avez-vous pas lu : « Cependant l'homme passe comme une image, il s'agite et se trouble inutilement, il amasse des trésors et ne sait qui les recueillera. » (*Ps.* XXXVIII, 7.) Pourquoi donc avez-vous chanté et dit à Dieu : « Prêtez l'oreille à mes sanglots? » (*Ibid.*, 13.) Pourquoi ne voulez-vous point prêter l'oreille à ses paroles, vous qui voulez que Dieu ne reste pas sourd à vos sanglots? Si vous condamnez votre avarice, il vous invitera à vous soumettre au joug de sa sagesse. Mais alors, ce joug ne vous paraîtra-t-il point trop pénible et trop dur? Sans doute, il vous impose des travaux et des peines, mais voyez quel en sera le terme, quelle en sera la récompense. Ces trésors que vous devez à la sagesse, ignorez-vous pour qui vous les amassez? N'est-ce pas pour vous? Réveillez-vous, soyez vigilant, ayez la prévoyance de la fourmi. Vous êtes dans la saison d'été, amassez des provisions pour l'hiver. (*Prov.*, VI, 6.) Dans les jours heureux, cherchez à connaître ce qui vous soutiendra aux jours de l'adversité. Le bonheur dont vous jouissez, c'est la saison d'été; ne vous laissez point aller à la paresse, recueillez les grains de l'aire du Seigneur, les paroles de Dieu, de l'Eglise de Dieu, et gardez-les soigneusement dans votre cœur. Tout vous sourit maintenant; mais à ces jours heureux succéderont des jours mauvais. Tout homme, quel qu'il soit, sera nécessairement éprouvé par la tribulation ; possédât-il tous les biens de la terre, il lui faut traverser les angoisses de la mort pour arriver à une autre vie. Car qui peut dire : Je suis heureux et je ne mourrai point.

CHAPITRE V. — *La crainte de la mort est pour l'homme riche une tribulation continuelle.* — 7. D'ailleurs, si vous aimez la vie, si vous craignez la mort, cette crainte seule de la mort est un hiver continuel. Or, n'est-ce pas au sein

et tu non vis pati propter vitam mansuram? Sic recusas laborare pro Dei promissis, quasi non labores pro cupiditatibus tuis. Quanta patiuntur pro sua iniquitate latrones, quanta patiuntur pro suis sceleribus perditi, pro sua nequitia luxuriosi, pro sua avaritia negotiatores mare transmeantes, ventis tempestatibusque corpus et animam committentes, sua relinquentes, (a) ad ignota currentes? Judex si pronuntiat exsilium, pœna est : avaritia jubet exsilium, et lætitia est? Quid ergo magnum tibi imperat sapientia, quod non posset imperare avaritia? Et tamen cum imperat avaritia, facis. Et cum feceris quod imperat avaritia, quid habebis? Plenam domum auro et argento. Non legisti : « Quamquam in imagine (b) ambulat homo, tamen vane conturbatur; thesaurizat, et nescit cui ea colligat? » (*Psal.* XXXVIII, 7.) Quare ergo cantasti et dixisti Deo : (c) « Auribus percipe lacrymas meas? » (*Ibid.*, 13.) Quare tu non percipis auribus verba ejus, a quo vis percipi lacrymas tuas? Si accusaveris avaritiam tuam, invitabit ad sapientiam suam. Sed cum susceperis jugum sapientiæ, laboriosa erit? Laboriosa plane : sed vide quo fine, qua mercede. Numquid quæ per sapientiam colligis, nescis cui colligas ea? Tibi colligis. Expergiscere, evigila, habeto cor formicæ. Æstatis tempus est, collige quod tibi ad hyemem prosit. (*Prov.*, VI, 6.) Quando tibi bene est, tune disce unde sustenteris quando tibi male est. Bene tibi, æstas est : noli esse piger, collige grana de area Dominica, verba Dei de Ecclesia Dei, et recondе intus in corde. Nunc tibi quidem bene est : veniet et quando sit male. Omni homini veniet tribulatio : etsi omnia terrena sunt ei, certe cum cœperit mori, per tribulationem transit ad aliam vitam. Quis enim est qui dicat : Bene mihi erit, et non moriar?

CAPUT V. — *Timor mortis diviti homini est continua tribulatio.* — 7. Quamvis, (d) si amas vitam, et mortem times, ipse timor mortis, hyems quotidiana est.

(a) Sic Victorinus Ms. At editi : *Ignota quærentes. Judex si pronuntiet exsilium, tremor est : Deus mortem minatur, et lætitia est.* — (b) Editi, *in imagine Dei.* Abest *Dei* a Victorino Ms. — (c) In Victorino Ms. *Inaurire lacrymarum mearum, id est, Auribus percipe*, etc. — (d) Sic Victorinus Ms. At editi : *Quamvis amat vitam, mortem timet.*

de la prospérité que la crainte de la mort fait sentir plus vivement son aiguillon? Lorsque nous sommes malheureux, nous ne craignons point la mort; c'est lorsque nous sommes heureux que cette crainte nous impressionne plus fortement. Aussi ce riche de l'Evangile qui mettait tout son bonheur dans ses richesses (car il avait de vastes domaines et d'immenses richesses), était importuné par la crainte de la mort et se desséchait au milieu même des délices. Il pensait, en effet, qu'il lui faudrait abandonner tous ses biens. Il avait amassé et ne savait pour qui. Il désirait un bien qui fût éternel. Il vint donc trouver Notre-Seigneur et lui dit : « Bon Maître, que ferai-je de bien pour avoir la vie éternelle? » (*Matth.*, XIX, 16, etc.) J'ai des richesses, mais ce que je crois posséder m'échappe. Je suis dans la prospérité, mais cette prospérité disparaîtra bientôt en un moment. Dites-moi où je trouverai des richesses qui ne passent pas, enseignez-moi la voie pour arriver à un bien que je ne craindrai plus de perdre. » Et le Seigneur lui répondit : Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements. Ce jeune homme lui dit : Lesquels? Jésus les lui ayant fait connaitre, il répondit qu'il avait gardé tout ces commandements dès sa jeunesse. Alors Jésus, le conseiller de la vie éternelle, lui dit : Il ne vous manque qu'une chose, si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous possédez, et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel. » Il ne lui dit pas : Perdez vos richesses, mais : « Vendez-les, et puis venez et suivez-moi. » Mais, ce jeune homme qui était fasciné par l'amour des richesses et qui demandait au Seigneur ce qu'il ferait de bien pour obtenir la vie éternelle, parce qu'il voulait quitter délices pour délices et qu'il redoutait d'être séparé des biens qui faisaient le charme de sa vie, retourna, le cœur triste, à ses trésors de la terre. Il refusa de croire que le Seigneur pouvait lui conserver dans le ciel ce qui devait nécessairement périr sur la terre. Il ne voulait point aimer véritablement ce qu'il possédait. Ces richesses auxquelles son cœur était trop attaché, lui échappèrent, et il les perdit pour les avoir aimées d'un amour excessif et déréglé. S'il les avait aimées raisonnablement, il les aurait envoyées dans le ciel, où lui-même devait un jour les suivre. Le Sauveur lui montra la maison où il pouvait les déposer, et non un lieu où il devait les perdre, car il ajouta : « Là où sera votre trésor, là aussi sera votre cœur. » (*Matth.*, VI, 21.)

CHAPITRE VI. — *Le moyen de conserver sûrement ses richesses, c'est de les donner aux pauvres.* — 8. Mais les hommes veulent voir leurs richesses. Cependant ne craignent-ils pas de laisser voir les trésors qu'ils amassent sur la terre? Ils les enfouissent dans un endroit secret,

Et tunc maxime pungit timor mortis, quando nobis bene est. Nam quando male est nobis, non timemus mortem. Quando nobis bene est, tunc magis timemus mortem. Ideo ille dives, quem delectabant multum divitiæ suæ, (habebat enim magnas divitias et magnas possessiones;) credo quod interpellabatur timore mortis, et inter delicias contabescebat. Cogitabat enim se illa bona relicturum : congregaverat, et nesciebat cui : et aliquid cupiebat æternum, et venit ad Dominum, et ait illi : Magister bone, quid boni faciam, ut vitam æternam consequar? (*Matth.*, XIX, 16, etc.) Bene est mihi, sed labitur quod teneo : bene est mihi, sed subito non erit quod habeo : dic mihi unde habeam quod semper erit : dic mihi quomodo perveniam ad id quod non perdam. Et Dominus illi : « Si vis ad vitam ingredi, serva mandata. » Quæsivit, quæ mandata. Audivit. Respondit se a sua juventute omnia servasse. Ait illi Dominus consiliarius vitæ æternæ : « Unum tibi deest; si vis perfectus esse, vade, vende omnia quæ habes, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cœlo. » Non enim dixit : Perde : sed (*a*) vende et veni, sequere me. Ille qui delectabatur divitiis suis, et propterea quærebat a Domino quid boni faceret, ut vitam æternam consequeretur, quia a deliciis ad delicias migrare cupiebat, et has quibus delectabatur relinquere formidabat, abscessit tristis ad thesauros suos terrenos. Noluit credere Domino quia potest servare in cœlo, quod periturum est in terra. Noluit esse verus amator thesauri sui. Male tenendo, perdidit : multum diligendo, amisit. Nam si bene illum diligeret, in cœlum migraret, quo ipse postea sequeretur. Domum illi Deus ostendit ubi migraret, non locum ubi perderet : secutus enim ait : Ubi enim fuerit thesaurus tuus, illic erit et cor tuum. (*Matth.*, VI, 21.)

CAPUT VI. — *Divitiæ in tuto ponuntur, dum erogantur.* — 8. Sed videre (*b*) volunt homines divitias suas? Fac quod in terra thesaurizent, numquid non timent videri divitias suas? Effodiunt et obstruunt et cooperiunt eas : et cum obstruxerint et coope-

(*a*) Sic Victorinus Ms. At editi, *sed serva, et veni.* — (*b*) Sic Mss. At Lov. *videri nolunt.* Cæteri editi, *videre nolunt.*

ils en ferment et en dissimulent soigneusement l'entrée ; et, après les avoir ainsi enterrées et couvertes, leur est-il possible de les voir? Non, le possesseur même de ces trésors ne les voit point ; son désir est qu'ils demeurent cachés, et il craint par-dessus tout qu'on vienne à les découvrir. Il veut être riche dans l'opinion et non dans la réalité. Ne semble-t-il pas qu'il lui suffise, pour être heureux, d'avoir connaissance de ce qu'il conserve dans la terre? O que cette connaissance serait bien plus grande et plus parfaite si vous aviez confié au ciel la garde de ces trésors ! Lorsque vous les avez enfouis dans la terre, vous craignez que votre serviteur ne les découvre et ne s'enfuie après les avoir enlevés. Ici donc vous craignez que votre serviteur ne vous les dérobe, mais s'ils sont dans le ciel, vous n'avez rien à craindre, parce que le Seigneur en est le fidèle et sûr gardien. Mais j'ai aussi, me dites-vous, un serviteur fidèle qui sait où est mon trésor, et je ne crains pas qu'il me trahisse ou qu'il me le dérobe. Comparez ce serviteur à votre Seigneur. Vous avez, dites-vous, un serviteur fidèle, mais quand votre Seigneur vous a-t-il trompé? Votre serviteur est incapable de vous dérober votre trésor, je le veux; mais il peut le laisser prendre. Votre Seigneur ne peut ni vous le dérober, ni permettre qu'on vous l'enlève, ni le laisser périr. Il le conserve, ce trésor vous reste tout entier. Dieu vous délivre, vous inspire de l'attendre en toute assurance, il ne peut ni vous perdre, ni laisser perdre ce que vous lui avez confié. Venez, vous dira-t-il, recevoir ce que vous avez déposé entre mes mains. Que dis-je? Non, tel n'est point le langage que Dieu vous tiendra. Je vous ai défendu de prêter à usure, vous dira-t-il, mais moi j'ai voulu vous emprunter à usure. Vous vouliez, en prêtant à intérêt, accroître vos richesses et vous donniez à un malheureux une somme d'argent pour qu'il vous la rendît avec intérêt. Aussi il l'empruntait avec joie, et la rendait avec larmes. Voilà ce que vous vouliez et ce que je condamnais, car j'ai dit que celui-là reposerait sur une sainte montagne qui n'avait point donné son argent à usure. (*Ps.* XIV, 5.) Je vous interdisais l'usure, je vous l'ordonne maintenant, prêtez-moi à usure. Tel est le langage que vous tient le Seigneur : Vous voulez recevoir une somme beaucoup plus considérable que celle que vous prêtez ; laissez l'homme qui se lamente lorsque vous réclamez ce que vous lui avez prêté, venez me trouver moi, qui n'ai point de plus grand bonheur que de rendre. Me voici, donnez et prenez, je vous le rendrai lorsque sera venu le temps des comptes. Et que vous rendrai-je? Vous m'avez peu donné, recevez bien davantage; vous m'avez donné les richesses de la terre, recevez les richesses du ciel; vous m'avez donné les biens du temps, je vous donne ceux de l'éternité; vous m'avez donné ce qui est à moi, je me donne moi-même à vous. Que m'avez-vous donné que vous n'ayez reçu de moi? Je ne vous rends donc point ce que vous m'avez donné, car c'est

ruerint, numquid vident quod habent ? Nec ipse videt : optat ut lateat, timet ne (*a*) pateat. Esse vult dives in opinione, non in veritate. Quasi sufficit habere (*b*) in conscientia, quod servat in terra? O quanto major tibi et melior conscientia erit, si servaveris in cœlo ! Hic cum obrueris in terra, times ne sciat servus tuus et auferat et fugiat : hic times ne auferat tibi servus tuus ; ibi non times, quia bene tibi servat Dominus tuus. Sed habeo, inquis, servum fidelem, qui et noverit, et non (*c*) prodat, et non tollat. Compara illum Domino tuo. Si fidelem servum invenisti, Dominus tuus quando te fefellit? Et si non potest servus tuus tollere, potest tamen perdere : Dominus tuus nec tollere nec perdere potest, nec perire permittit. Servat tibi, manet tibi, liberat te, manentem te facit; nec perdet te, nec perdet quod ei commendaveris. Veni, inquit, accipe quod apud me posuisti. Absit. (*d*) Non hoc tibi dicit Deus. Ego, inquit tibi, qui te prohibui fœnerare, fœneratus sum a te. Volebas enim fœnore crescere, et dabas homini ut tibi plus redderet, quando accipiebat gaudens, et quando reddebat plorans. Hoc volebas, et ego prohibebam : dixi enim : Qui pecuniam suam non dedit ad usuram. (*Psal.* XIV, 5.) Prohibebam te a fœnore : (*e*) jubeo tibi fœnus, me fœnera. Hoc tibi dicit Dominus tuus : Pauca vis dare, et plura accipere : relinque hominem, qui plangit, quando exigis ; me inveni, qui gaudeo, quando reddo. Ecce adsum : da, et sume ; tempore redditionis reddam tibi. Et quid reddam ? Pauca dedisti, plura sume : terrena dedisti, cœlestia sume : temporalia dedisti, æterna sume : mea dedisti, me ipsum sume. Quid enim dedisti, nisi ex eo quod a me accepisti ? Quod dederis non reddo, qui unde dares dedi?

(*a*) Sic Mss. At editi, *ne pereat*. — (*b*) Mss. *habere conscientiam quia servat*, etc. — (*c*) Victorinus Ms. *et non perdat*. — (*d*) Victorinus Ms. *Nam hoc dicit Deus*. — (*e*) In editis omissum fuerat, *jubeo tibi fœnus, me fœnera*, quod hic ex Mss. restituitur.

moi qui vous ai procuré tous les moyens de donner, c'est moi qui vous ai créé pour que vous puissiez donner, c'est moi qui vous ai donné le Christ à qui vous pouvez offrir vos dons, et qui vous dit : « Tout ce que vous avez fait au moindre de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » (*Matth.*, xxv, 40.) Voici donc celui à qui vous donnez, qui tout à la fois donne la nourriture et souffre la faim à cause de vous; il donne et il est dans l'indigence. Lorsqu'il donne, vous consentez à recevoir, mais vous refusez de donner lorsqu'il a besoin. Le Christ est dans le besoin lorsque le pauvre est dans l'indigence; lui qui est prêt à donner à tous la vie éternelle, daigne maintenant recevoir l'aumône dans la personne de chaque pauvre.

Chapitre VII. — *Il faut envoyer devant nous nos richesses dans le ciel.* — 9. Or, il vous apprend où vous devez faire passer vos richesses, il vous fait connaître l'endroit où vous devez les envoyer. Faites-les passer de la terre dans le ciel, si vous ne voulez point les perdre. Combien ont perdu ce qu'ils ont voulu conserver, et à qui ces pertes n'ont point appris à transporter leurs richesses dans le ciel? Si l'on venait vous dire : Il vous faut faire passer vos richesses de l'Occident en Orient pour les sauver d'une ruine imminente, que de peines, que d'inquiétudes, que d'embarras ! En considérant l'immensité de vos richesses, vous verriez l'impossibilité pour vous de les transporter dans des régions lointaines, et peut-être verseriez-vous des larmes, parce que vous seriez forcé d'émigrer, sans trouver le moyen d'emporter avec vous tout ce que vous avez amassé. Or, Dieu vous commande d'émigrer bien plus loin encore; il ne vous dit pas : Passez de l'Occident en Orient, mais : Passez de la terre au ciel. Vous voilà replongé dans des difficultés plus grandes encore et vous dites en vous-même : Si je ne pouvais trouver ni assez de bêtes de charge, ni assez de vaisseaux pour transporter mes richesses d'Occident en Orient, où trouverai-je des échelles pour les faire passer de la terre au ciel? Ne soyez pas en peine, vous répond Dieu, et n'ayez aucune inquiétude, c'est moi qui vous ai fait riches, c'est moi qui vous ai donné ce que vous pouvez donner à votre tour, et je vous ai préparé des porte-faix dans la personne des pauvres (1). Si vous rencontriez, je suppose, un homme des régions d'outre-mer, ou un habitant des contrées lointaines où vous voulez aller qui se trouvât dans le besoin, vous diriez : Cet homme habite le pays où je dois aller, il est ici dans l'indigence, je vais lui donner ce qui lui manque, il me le rendra lorsqu'il sera de retour. Or, voici un pauvre qui se trouve ici-bas dans la misère; pourquoi hésiter à le prendre pour faire la traversée? Ceux qui agissent ainsi donnent à cet étranger dans le besoin pour recevoir davantage lorsqu'ils iront dans le pays qu'il habite ; imitons leur exemple.

(1) Voyez ci-dessus le sermon xviii, n° 4.

qui te ipsum qui dares dedi; qui tibi Christum cui dares dedi, qui tibi diceret : Quando uni ex minimis meis fecisti, mihi fecisti. (*Matth.*, xxv, 40.) Ecce (*a*) cui das, pascit et esurit propter te : donat et eget. Quando donat, vis accipere : quando eget, non vis dare. Eget Christus, quando eget pauper : qui omnibus suis vitam æternam paratus est dare, in unoquoque paupere temporaliter dignatus est accipere.

Caput VII. — *Divitiæ in cœlum præmittendæ.* — 9. Et consilium dat quo migres : dedit enim consilium quo migrare debeas. Migra de terra in cœlum, ne perdas. Quam multi enim quod servabant perdiderunt, et nec sic correcti in cœlo ponere didicerunt. Si forte tibi aliquis diceret : Migra divitias tuas ab Occidente in Orientem, si non vis ut pereant; æstuares, laborares, satageres, attenderes quanta essent quæ haberes, videres te multiplicitate rerum tuarum facile in longinqua migrare non posse : et forte fleres, quia ire cogereris, et quomodo tecum tolleres quod collegeras non invenires. In longinquiora te migrare jussit, qui non ait : Migra ab Occidente in Orientem ; sed : Migra de terra in cœlum. Æstuas, quasi difficultatem majorem tibi videris pati, et dicis tibi : Si non inveniebam jumenta et naves, quibus ab Occidente migrarem ad Orientem ; quomodo inveniam scalas, quibus a terra migrem in cœlum? Noli, inquit tibi Deus, laborare, noli laborare : qui te divitem feci, qui tibi quod dares dedi, laturarios tibi pauperes feci. Si, verbi gratia, invenires aliquem inopem de trans mare, aut quo ire velles, invenires inde civem aliquem necessitatem patientem, diceres tibi : Civis iste inde est quo ego volo ire : (*b*) eget hic, do illi quod ibi mihi reddat. Ecce eget hic pauper, civis est regni cœlorum : quid dubitas facere trajectitium? Si enim dant qui hoc faciunt, ut plura accipiant, cum ad ea loca venerint, unde est ille qui accepit; faciamus et nos.

(*a*) Sic Mss. Editi vero *ut des pascit.* — (*b*) Victorinus Ms. *ego do illi.*

Chapitre VIII. — *Il faut réveiller la foi dans nos cœurs, comme les apôtres réveillèrent le Sauveur qui dormait dans la barque.* — 10. Pour cela, il nous faut croire, il faut réveiller notre foi. Nous nous laissons aller à des inquiétudes sans fondement. Or, pourquoi ces vaines agitations? C'est ainsi que pendant le sommeil de Jésus dans la barque, ses disciples furent sur le point d'être engloutis dans les flots. Jésus dormait, et ses disciples étaient saisis de frayeur. (*Matth.*, viii.) Les vents soufflaient avec violence, les flots étaient soulevés, la barque allait être submergée. Pourquoi? Parce que Jésus dormait. Ainsi lorsque les tempêtes des tentations se déchaînent sur la mer du siècle, votre cœur se trouble, votre barque est agitée. Pourquoi? Parce que votre foi est endormie. L'apôtre saint Paul nous dit que Jésus-Christ habite par la foi dans nos cœurs. (*Ephés.*, iii, 17.) Réveillez donc Jésus-Christ dans votre cœur; que votre foi se ranime, que votre conscience se tranquillise, et votre barque sera sauvée du naufrage. Comprenez que celui qui vous a promis ne peut vous tromper. Il ne vous montre point encore l'accomplissement de ses promesses, parce que le temps n'est pas encore venu. Mais que de promesses dont vous voyez déjà l'accomplissement! Il a promis son Christ, et il l'a donné; il a promis qu'il ressusciterait, et il est ressuscité; il a promis son Evangile, et il l'a donné; il a promis que son Eglise serait répandue par toute la terre, et cette promesse s'est accomplie; il a prédit toutes ces tribulations et ces calamités sans nombre qui désolent le monde, et ces prédictions se sont vérifiées. Que reste-il encore? Les promesses sont accomplies, toutes les prédictions se sont vérifiées, et vous doutez de l'accomplissement de ce qui reste encore? Vos craintes seraient fondées, si vous n'étiez témoin de l'accomplissement de ce qui a été prédit. Voici des guerres, des famines, des bouleversements, des ruines. Vous voyez des royaumes s'élever contre des royaumes, des tremblements de terre, des calamités qui s'accumulent les unes contre les autres, des scandales multipliés, le refroidissement de la charité et l'iniquité à son comble. Lisez, tous ces événements ont été prédits. Lisez et reconnaissez-le, tous ces fléaux dont vous êtes témoin ont été annoncés d'avance, et en voyant l'accomplissement de tant d'événements prédits, croyez fermement que vous verrez de même s'accomplir ce qui ne l'est pas encore. Quoi! vous voyez Dieu accomplir de point en point les prédictions qu'il a faites, et vous ne croyez pas qu'il puisse vous donner ce qu'il vous a promis? Vos inquiétudes doivent ici faire place à la foi.

11. Si le monde doit bientôt finir, il nous faut sortir du monde et ne plus l'aimer. Quoi, le monde est dans l'agitation et le trouble, et vous l'aimez encore? Que serait-ce donc si cette mer agitée était calme et tranquille? Quel serait

Caput VIII. — *Fides in corde, quasi Christus in navi dormiens, excitanda.* — 10. Hoc fit, si credamus, si fidem excitemus. Nam vane conturbamur. Quare vane conturbamur? Quia dormiente Christo in navi, pœne naufragaverunt discipuli. Dormiebat Jesus, et turbabantur discipuli. (*Matth.*, viii.) Venti sæviebant, fluctus excitabantur, navis mergebatur. Quare? Quia Jesus dormiebat. Sic et tu, quando tempestates tentationum sæviunt in isto sæculo, turbatur cor tuum, tanquam navis tua. Quare, nisi quia dormit fides tua? Sic enim Paulus apostolus dicit, quia habitat Christus per fidem in cordibus nostris. (*Ephes.*, iii, 17.) Excita ergo Christum in corde tuo, vigilet fides tua, tranquilletur conscientia tua, et liberatur navis tua. Senti, quoniam qui promisit verax est. Nondum ostendit; quia nondum est tempus ut ostendat. Multa jam tamen ostendit: Christum suum promisit, et dedit: resurrectionem ejus promisit, et dedit: Evangelium suum promisit, et dedit: Ecclesiam suam toto orbe diffundendam promisit, et dedit: tribulationes ipsas et aggeres calamitatum in rebus humanis prædixit, et ostendit. Quanta sunt quæ restant? Implentur quæ promissa sunt, implentur quæ prædicta sunt: et titubas ne non veniat quod restat? Tunc timere deberes, si quod prædictum est non videres. Bella sunt, fames sunt, contritiones sunt. Regnum super regnum est, terræ motus sunt, calamitatum sunt exaggerationes, abundantia scandalorum, frigus caritatis, copia iniquitatis. Hæc omnia lege, prædicta sunt. Lege, vide, quia omnia quæ vides prædicta sunt: et crede te visurum esse quod nondum venit, numerans quanta venerunt. Tu autem videndo Deum ostendere quæ prædixit, non credis daturum esse quod promisit? Ibi credere debes, ubi turbari cœpisti.

11. Si finis mundi est, migrandum est de mundo, non amandus est mundus. Ecce turbatur mundus, et amatur mundus. Quid si tranquillus esset mundus? Formoso quomodo hæreres, qui sic amplecteris fœdum? Flores ejus quomodo colligeres, qui ab

votre attachement pour sa beauté, puisque vous êtes si passionné pour sa laideur! Avec quel empressement on vous verrait cueillir ses fleurs, vous qui ne retirez point la main de ses épines! Vous ne voulez point abandonner le monde, mais le monde lui-même vous abandonne, et vous le suivez encore. Purifions donc notre cœur, mes très-chers frères, ne perdons point la patience, mais appliquons-nous à la sagesse et pratiquons la tempérance. Le travail passe pour faire place au repos; toutes ces fausses délices passeront, et après elles viendra ce bien que désire l'âme fidèle, après lequel soupire ardemment tout homme qui se considère comme étranger en ce monde; cette patrie si bonne, cette patrie céleste, la patrie où nous contemplerons les anges, la patrie où nul habitant ne meurt, où n'entre aucun ennemi, la patrie où vous aurez Dieu pour éternel ami, sans que vous ayez à craindre aucun ennemi.

SERMON XXXIX.

Sur ces paroles de l'Ecclésiastique : *Ne tardez point de vous convertir au Seigneur, et ne différez point de jour en jour* (chap. V); et sur ces paroles de l'Apôtre dans sa première Epître à Timothée (chap. VI) : *Nous n'avons rien apporté en ce monde*, etc.

CHAPITRE PREMIER. — *Il ne faut point différer sa conversion. Mépris du monde.* — 1. Nous avons entendu, mes frères, le Seigneur nous dire par la bouche du Prophète : « Ne différez point de vous convertir au Seigneur, et ne remettez point de jour en jour; car sa colère éclatera tout d'un coup, et il vous perdra au jour de la vengeance. » (*Eccli.*, V, 8, 9.) Il vous a promis d'oublier toutes vos iniquités passées au jour où vous vous convertiriez à lui; mais vous a-t-il promis la vie pour le lendemain? Ou bien, au défaut de la promesse divine, avez-vous celle d'un astrologue que Dieu condamnera un jour avec vous? C'est par un dessein plein de miséricorde que Dieu nous a caché le jour de notre mort, afin que chacun pense avec fruit à son dernier jour. Oui, c'est un effet de la miséricorde divine que l'homme ignore le jour de sa mort. Dieu nous a caché notre dernier jour, afin que nous prenions garde à tous les jours.

2. Mais le monde vous retient, les charmes qu'il étale de toutes parts vous flattent et vous séduisent; c'est d'un côté la grandeur des richesses, c'est de l'autre l'éclat des honneurs, le respect et la crainte qu'inspire le pouvoir; oui, votre cœur se laisse prendre à tous ces attraits, mais écoutez l'Apôtre : « Nous n'avons rien apporté en ce monde, et nous n'en pouvons non plus rien emporter. » (I *Tim.*, VI, 7.) C'est aux honneurs de vous chercher et non à vous de rechercher les honneurs. Vous devez vous asseoir à la dernière place et attendre que celui qui vous a invité vous fasse monter à une place plus

spinis non revocas manum ? Non vis relinquere mundum, relinquit te mundus, et (*a*) sequeris mundum. Cor ergo mundemus, Carissimi : et non perdamus sustinentiam; sed percipiamus sapientiam, et teneamus continentiam. Transit labor, venit requies : transeunt falsa deliciosa, et venit bonum quod concupivit anima fidelis, cui inardescit et suspirat omnis peregrinus in sæculo : patria bona, patria cœlestis, patria contemplationis Angelorum, patria ubi nullus civis moritur, quo nullus hostis admittitur; patria ubi habeas sempiternum Deum amicum, ubi nullum timeas inimicum.

SERMO XXXIX (*b*).

De eo quod scriptum est Ecclesiastici, V : *Ne tardes converti ad Deum, neque differas de die in diem.* Et de verbis Apostoli I Tim., VI : *Nihil intulimus in hunc mundum*, etc.

CAPUT PRIMUM. — *Conversio non differenda. Contemptus mundi.* — 1. Audivimus, Fratres, per Prophetam dicentem Dominum : « Ne tardes converti ad Deum, neque differas de die in diem. Subito enim veniet ira ejus, et in tempore vindictæ disperdet te. » (*Eccli.*, V, 8, 9.) Promisit tibi, quoniam quo die conversus fueris, obliviscitur mala tua præterita : sed numquid vitam crastini diei promisit tibi? An forte non tibi illam promisit Deus, et promisit illam tibi mathematicus, ut damnet et te et illum Deus? Diem mortis incertum salubriter constituit Deus : Diem ultimum suum quisque salubriter cogitet. Misericordia Dei est, quia nescit homo quando moriatur. Latet ultimus dies, ut observentur omnes dies.

2. Sed tenet mundus, illecebræ circumquaque blandiuntur; delectat pecuniæ magnitudo, delectat honoris fulgor, delectat potentiæ terror : delectant ista; sed audiatur Apostolus : « Nihil intulimus in hunc mundum; sed nec auferre quid possumus. » (I *Tim.*, VI, 7.) Honor te debet quærere, non tu ipsum. Debes enim in loco humiliori discumbere, ut qui te

(*a*) Victorin. Ms. *etsi sequeris mundum.* — (*b*) Alias XIII, ex homiliis L.

honorable. (*Luc*, XIV, 10.) Si telle n'est pas sa volonté, mangez où vous êtes assis; « car vous n'avez rien apporté en ce monde. » Est-ce donc peu pour vous d'être nourri aux dépens d'autrui? Asseyez-vous donc n'importe à quelle place et mangez. Vous direz peut-être : Je mange de mon bien. Ecoutez l'Apôtre : « Nous n'avons rien apporté en ce monde. » En entrant dans le monde, vous avez trouvé une table servie. « Mais la terre et tout ce qu'elle renferme est au Seigneur. » (*Ps*. XXIII, 1.)

CHAPITRE II. — *Combien le désir des richesses est dangereux*. — 3. « En effet, continue saint Paul, ceux qui veulent devenir riches. » Il n'a point dit : ceux qui sont riches, ce ne sont pas les richesses, mais le désir immodéré des richesses qu'il condamne. « Ceux qui veulent devenir riches, tombent dans la tentation et en plusieurs désirs inutiles et pernicieux qui précipitent les hommes dans la mort et la damnation. » Est-ce que votre amour pour l'argent vous fait fermer les yeux sur ces dangers? C'est une bonne chose que l'argent, qu'une grande fortune. « Ils tombent dans la tentation. » Vous ne craignez pas? Craignez du moins le danger où vous conduisent ces désirs. Que voulez-vous dire? Où conduisent-ils donc? « Ils précipitent les hommes, dit l'Apôtre, dans la mort et la damnation. » Et vous demeurez sourd devant ce danger? Vous ne craignez ni la mort ni la damnation? Dieu tonne, et vous dormez profondément?

4. Voici, du reste, le conseil que donne l'Apôtre à ceux qui ont déjà les richesses en partage : « Ordonnez aux riches de ce monde de n'être point orgueilleux. » (*Ibid*., 17.) Le ver rongeur que produisent les richesses, c'est l'orgueil. Il est difficile d'être riche sans orgueil. Otez l'orgueil, les richesses cesseront d'être nuisibles. Mais considérez ce que vous devez faire de vos richesses pour ne point laisser inutiles les largesses du Seigneur. « De n'être point orgueilleux. » Faites disparaître ce vice. « Et de ne point espérer dans les richesses incertaines. » (*Ibid*., 18.) Où placeront-ils donc leurs espérances? « Dans le Dieu vivant, qui nous donne avec abondance ce qui est nécessaire à la vie. » Dieu donne le monde au pauvre, il le donne également au riche. Mais, celui-ci pour être riche a-t-il deux estomacs à remplir? Considérez, et vous verrez comme les pauvres goûtent les douceurs du sommeil après avoir été rassasiés des dons de Dieu. Or, celui qui vous nourrit se sert de vous pour les nourrir.

CHAPITRE III. — *Les richesses doivent être employées à faire des bonnes œuvres*. — 5. N'aimez donc point l'argent, et si vous le possédez, faites-en ce noble usage. Vous qui avez de l'ar-

invitavit, faciat te ad honoratiorem locum ascendere. (*Luc*., XIV, 10.) Si autem noluerit, ubi recumbis, manduca : « quia nihil intulisti in hunc mundum. » Parum est tibi, quia de alieno manducas? Discumbe ubicumque, et manduca. Dicturus es : De meo. Audi Apostolum : « Nihil intulimus in hunc mundum. » Ad mundum venisti, plenam mensam invenisti. Sed Domini est terra et plenitudo ejus. (*Psal*. XXIII, 1.)

CAPUT II. — *Cupiditas divitiarum quam periculosa*. — 3. « Nam qui volunt, inquit, divites fieri. » Non dixit : Qui divites sunt : sed : « Qui volunt divites fieri : » cupiditates accusavit, non facultates. « Qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem et desideria multa stulta et noxia, quæ mergunt homines in interitum et perditionem. » (I *Tim*., VI, 9.) Pecunia delectat, ista non times? Bona res est pecunia, bona res est magna pecunia. « Incidunt in tentationem : » Non times? « In desideria multa incidunt stulta et noxia : » Non times? Desideria quo ducunt, time. Quid est, quo ducunt? « Quæ mergunt, inquit, homines in interitum et perditionem. » Et adhuc surdus es? Interitum et perditionem non times? Sic Deus tonat, et stertis?

4. Cæterum his qui jam divites sunt, adhuc consilium dedit Apostolus : « Præcipe, inquit, divitibus hujus mundi non superbe sapere. » (*Ibid*., 17.) Vermis divitiarum superbia est. Difficile est ut non sit superbus, qui dives est. Tolle superbiam, divitiæ non nocebunt. Sed attende quid inde facere debeas, ne vacet apud te quod largitus est Deus. « Non superbe sapere : » istud vitium tolle. « Neque sperare in incerto divitiarum : » Tolle et hoc vitium. Cum abstuleris ista, exerce opera bona. Quæ? Audi : « Divites sint, inquit, in operibus bonis : Non sperent in incerto divitiarum. » Sed ubi sperent? « In Deo vivo, qui præstat nobis omnia abundanter ad fruendum. » (*Ibid*., 18.) Mundum præstat Deus pauperi, præstat et diviti. Numquid quia dives est, duos ventres impleturus est? Attendite, et videte quoniam de datis Dei pauperes saturati dormiunt. Qui pascit vos, pascit et illos per vos.

CAPUT III. — *Divitiarum usus in operibus bonis*. — 5. Ergo non ametur pecunia : sed si jam habetur, hoc inde fiat. Divites estote, qui illam habetis. Sed ubi divites? « In operibus bonis. Facile, inquit, tribuant, communicent. » Hic jam avaritia contrahit

gent, soyez vraiment riches. Mais en quoi? « En bonnes œuvres. » « Qu'ils donnent de bon cœur, continue-t-il, qu'ils fassent part de leurs biens aux pauvres. » Je vois ici l'avarice se contracter en entendant ces mots : « Qu'ils donnent de bon cœur, qu'ils fassent part de leurs biens aux pauvres. » Il semble qu'elle soit arrosée d'eau froide; elle se raidit, ses entrailles se resserrent, et elle s'écrie : Je ne veux point perdre le fruit de mes travaux. Infortuné, vous ne voulez point perdre le fruit de vos travaux? Voici que votre mort approche, et vous qui n'avez rien apporté en ce monde, vous n'en pourrez aussi rien emporter. Or, ne rien emporter, n'est-ce point perdre tout le fruit de vos travaux? Ecoutez donc le conseil de Dieu. Ne vous effrayez point de ce qu'il vous dit : « Qu'ils donnent de bon cœur, qu'ils fassent part de leurs biens aux pauvres. » Ecoutez la suite : « Qu'ils se fassent, dit l'Apôtre, un trésor et un fondement solide pour l'avenir, afin d'arriver à la véritable vie. » (*Ibid.*, 19.) Cette vie qui a pour vous tant de charmes est une fausse vie, elle ressemble à un songe. Or, si cette vie est un songe, la mort en sera pour vous le réveil, et vous vous trouverez ainsi n'ayant rien dans les mains. Vous serez comme un mendiant qui s'endort, et qui dans son sommeil croit recueillir un héritage; avant qu'il se réveille, rien n'égale son bonheur. Il se voit dans les mains de riches vêtements, des vases d'or et d'argent les plus précieux; il parcourt de magnifiques et vastes domaines, de nombreux serviteurs attendent et exécutent ses ordres; il s'éveille et verse des larmes. De même que celui qui veille accuse le voleur qui l'a dépouillé, cet indigent se plaint amèrement de celui qui est venu troubler son sommeil. C'est ce que nous enseigne clairement le Psalmiste : « Les hommes qui se glorifiaient de leurs richessses ont dormi leur sommeil, et à leur réveil, ils n'ont plus rien trouvé dans leurs mains. » (*Ps.* LXXV, 9.)

CHAPITRE IV. — *Dans quelle mesure et pour quelle fin doit-on faire l'aumône.* — 6. Vous n'avez donc rien apporté en ce monde, et, par là même, vous n'en pourrez rien emporter. Envoyez dans le ciel ce que vous avez trouvé ici-bas, et vous ne le perdrez point. Donnez-le au Christ, car il a consenti à recevoir de vous dans cette vie. Donnez à Jésus-Christ, et vous ne perdrez rien. Quoi, votre argent est en sûreté dans les mains de votre serviteur, et vous le perdriez en confiant à votre Seigneur ce que vou avez reçu de lui? Jésus-Christ a voulu être dans l'indigence ici-bas, mais dans notre intérêt. Il pouvait, sans doute, nourrir directement cette multitude de pauvres que vous voyez, comme il a nourri Elie par le moyen d'un corbeau (III *Rois*,

se; (*a*) quando audit : « Facile tribuant, communicent : » veluti aqua frigida perfunditur, rigescit, stringit sinum, et dicit : Non perdo labores meos. Infelix, perdere (*b*) non vis labores tuos? Ecce morieris, et qui nihil huc attulisti, nihil hinc potes auferre : cum nihil abstuleris, nonne perdidisti omnes labores tuos ? Audi ergo consilium Dei. Non terrearis, quia dixit : « Facile tribuant, communicent. » Audi quod sequitur. Exspecta, noli contra me claudere ostium, nec aditum cordis tui ; exspecta. Vis nosse : « Facile tribuant, communicent, » quia non perdes, et hoc solum non perdes? « Thesaurizent, inquit, sibi fundamentum bonum in futurum, ut apprehendant veram vitam. » (*Ibid.*, 19.) Ista ergo quæ te delectat, falsa vita est : quasi in somnis hic vivis. Si quasi in somnis hic vivis, evigilaturus es quando morieris, et sic nihil habes invenire in manibus tuis. Quomodo si mendicus dormiat, et in somnis illi veniat hæreditas, nihil illo felicius ante quam surgat. Videt se in somnis tractare manibus vestes egregias, pretiosa vasa aurea et argentea, intrare in amœnissima et amplissima prædia, obsequi sibi magnas familias : evigilat, et plorat. Et quomodo vigilans accusat hominem qui illum exspoliavit, sic ille accusat qui illum excitavit. Apertissime hinc locutus est Psalmus : « Dormierunt, inquit, somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis, postea quam finierunt somnum suum. » (*Psal.* LXXV, 9.)

CAPUT IV. — *Eleemosynæ qua mensura et quo fine faciendæ.* — 6. Quia ergo nihil attulisti, nihil hinc ablaturus es. Mitte sursum quod invenisti, et non perditurus es. Da Christo : Christus enim hic voluit accipere. Da Christo, et non perdis. Non perdis, si commendas servo tuo ; et perdis, si commendas Domino tuo? Non perdis, si commendas servo tuo quod acquisisti ; et perdes, si commendes Domino tuo quod accepisti ab ipso Domino tuo? Egere hic voluit Christus, sed propter nos. Omnes pauperes, quos videtis, potuit illos Christus pascere, quomodo per corvum Eliam pavit (III *Reg.*, XVII, 6) : tamen et ipsi Eliæ subtraxit corvum, ut a vidua pasceretur non Eliæ

(*a*) Mss. *Sequentia audi : Facile tribuant*, etc. — (*c*) Abest *non* a Mss.

XVII, 6); cependant, ce corbeau a cessé d'apporter au prophète sa nourriture, parce que Dieu voulait qu'il fût nourri par une veuve qu'il favorisait en cela beaucoup plus qu'Elie. Lors donc que Dieu fait des pauvres et qu'il leur refuse les biens de la terre; lorsqu'il fait des pauvres, il veut éprouver les riches; car il est écrit : « Le pauvre et le riche se sont rencontrés. » (*Prov.*, XXII, 2.) Où se sont-ils rencontrés? Dans cette vie. L'un a pris naissance, l'autre également; ils se sont trouvés, ils se sont rencontrés. Et qui les a faits tous deux? Le Seigneur. Il a fait le riche pour venir au secours du pauvre, il a fait le pauvre pour éprouver le riche. Que chacun agisse selon ses moyens et non pas de manière à se mettre dans la gêne. Ce n'est pas ce que nous vous enseignons. C'est votre superflu qui est nécessaire à un autre. Vous avez entendu, il n'y a qu'un instant, ce que vous dit l'Evangile : « Quiconque donnera à boire à l'un de ces plus petits, seulement un verre d'eau froide, en qualité de mon disciple, ne perdra point sa récompense. » (*Matth.*, X, 42; *Marc*, IX, 40.) Il nous propose l'acquisition du royaume des cieux, et a voulu qu'un verre d'eau froide pût en être le prix. Mais c'est lorsque celui qui fait l'aumône est pauvre, qu'il peut satisfaire au précepte de l'aumône par un verre d'eau froide. Celui qui est plus riche doit aussi faire davantage. La pauvre veuve de l'Evangile a donné pour aumône deux petites pièces de monnaie (*Marc*, XII, 42); Zachée a donné la moitié de ses biens, et il a conservé l'autre moitié pour réparer ses injustices. (*Luc*, XIX, 8.) Or, les aumônes sont profitables à ceux qui ont changé de vie; car vous donnez au Christ indigent pour racheter vos péchés passés. Si vous donnez au contraire pour obtenir la liberté de pécher impunément, vous ne nourrissez point Jésus-Christ, vous essayez de corrompre votre juge. Faites donc l'aumône, pour que vos prières soient exaucées de Dieu et qu'il vous aide à changer de vie. Or, en changeant de vie, rendez-la meilleure qu'elle n'est, afin que vos aumônes et vos prières effacent vos péchés passés et vous fassent parvenir aux biens futurs et éternels.

SERMON XL.

Sur ces mêmes paroles de l'Ecclésiastique : *Ne tardez point de vous convertir à Dieu*, etc. (V, 8). Contre ceux qui diffèrent leur conversion de jour en jour et qui se perdent les uns par une espérance coupable, les autres par désespoir.

CHAPITRE PREMIER. — *Comment attend-on le Seigneur*. — 1. Nous avons souvent chanté avec le Psalmiste, mes frères, ces paroles : « Attendez le Seigneur, agissez avec courage, que votre cœur prenne une nouvelle force, et soyez ferme

præstitit, sed viduæ. Quando ergo Deus pauperes facit, quia ipse non vult ut ipsi habeant; quando facit pauperes, probat divites. Sic enim scriptum est : Pauper et dives occurrerunt sibi. (*Prov.*, XXII, 2.) Ubi sibi occurrerunt? In hac vita. Natus est ille, natus est et ille : invenerunt se, occurrerunt sibi. Et quis fecit illos ambos? Dominus. Divitem, unde pauperem adjuvaret; pauperem, unde divitem probaret. Pro viribus suis quisque faciat : non sic faciat, ut ipse patiatur angustias. Non hoc dicimus. Superflua tua necessaria sunt alii. Audistis modo, cum Evangelium legeretur : Quicumque dederit calicem aquæ frigidæ uni ex minimis meis propter me, non perdet mercedem suam. (*Matth.*, X, 42; *Marc.*, IX, 40.) Regnum cœlorum venale proposuit, et pretium ejus calicem aquæ frigidæ esse voluit. Sed quando pauper est qui facit eleemosynas, tunc debent eleemosynæ ejus esse calix aquæ frigidæ. Qui plus habet, plus faciat. Vidua illa de duobus minutis fecit (*Marc.*, XII, 42) : Zacchæus dimidium rerum suarum dedit, et ad reddendas fraudes suas, aliud dimidium reservavit. (*Luc.*, XIX, 8.) Eleemosynæ illis prosunt, qui vitam mutaverunt. Das enim Christo egenti, ut peccata tua redimas præterita. Nam si ideo das, ut liceat tibi semper impune peccare; non Christum pascis, sed judicem corrumpere conaris. Ergo ad hoc facite eleemosynas, ut vestræ orationes exaudiantur, et adjuvet vos Deus ad vitam in melius commutandam. Et qui commutatis eamdem vitam, in melius commutate; ut per eleemosynas et orationes deleantur mala vestra præterita, et futura bona veniant sempiterna.

SERMO XL [a].

De [b] eodem loco Ecclesiastici, v, 8 : *Ne tardes converti ad Deum*, etc. In eos qui conversionem de die in diem differunt, quorum alii male sperando, alii desperando pereunt.

CAPUT PRIMUM. — *Sustinere Dominum quid.* — 1. Frequenter, Fratres, cum Psalmista cantavimus : « Sustine Dominum, viriliter age, et confortetur cor tuum, et sustine Dominum. » (*Psal.* XXVI, 14.) Quid

(a) Alias XI, inter homil. L. — (b) In præcipuis Mss. titulus est : *Admonitio S. Augustini ad eos qui dicunt : Exspecto adhuc modicum, et converto me : et du n differtur de die in diem, subito supervenit ultima dies.*

dans l'attente du Seigneur. » (*Ps.* XXVI, 14.) Que signifient ces paroles : « Supportez le Seigneur? Recevez quand il donne, n'exigez point de lui ce que vous voulez. Le temps de donner n'est pas encore arrivé, il vous a attendu, attendez-le vous-même. Si vous vivez déjà dans la justice, si vous êtes sincèrement converti à Dieu, si vous détestez vos fautes passées, si vous avez résolu de mener une vie nouvelle et sainte, ne vous hâtez point de réclamer ce que vous désirez. Dieu a daigné attendre le changement de votre vie coupable, attendez aussi le temps qu'il a choisi pour couronner votre vie pénitente et sainte. S'il n'attendait pas lui-même, il n'y aurait personne à qui il pût donner. Attendez-le donc, puisque vous avez été attendu vous-même.

2. Mais pour toi qui ne veux point changer de vie, qui que tu sois ici qui refuses de te convertir; je parle comme s'il n'y en avait qu'un seul, alors que j'aurais droit de dire : qui que vous soyez ici. Cependant je suppose qu'il n'y en a qu'un seul et je lui dis : Qui que tu sois qui n'es point encore résolu à changer de vie, qui que tu sois qui ne veux pas te convertir, que te promets-tu? Est-ce par désespoir ou par présomption que tu veux marcher à ta perte? Toi, qui veux te perdre par désespoir, tu dis dans ton âme : Le poids de mes iniquités m'accable, je me consume au milieu de mes péchés, quelle espérance de vie me reste-t-il? Ecoute le Prophète qui te dit : « Je ne veux pas la mort de l'impie, je veux seulement qu'il quitte sa mauvaise voie et qu'il vive. » (*Ezéch.*, XXXIII, 11.) Toi, au contraire, qui es victime de la présomption, tu dis en toi-même : Dieu est bon, Dieu est miséricordieux, il pardonne tout, il ne rend pas le mal pour le mal. Ecoute l'Apôtre : « Ignorez-vous donc que la patience de Dieu a pour but de vous amener à la pénitence? » (*Rom.*, II, 4.)

3. Quelle excuse peux-tu encore apporter? Si nous avons gagné quelque chose sur toi, si mes paroles sont entrées dans ton cœur, je vois la réponse que tu vas me faire. C'est la vérité, je le reconnais, mais je ne pousse ni le désespoir, ni la présomption jusqu'à vouloir me perdre. Je ne me dis pas : Le poids de mes iniquités m'accable, j'ai perdu toute espérance. Je ne dis pas non plus : Dieu est bon, il ne châtie personne pour le mal qu'il a fait. J'évite ces deux conséquences extrêmes, car je suis pressé par l'autorité du Prophète et par celle de l'Apôtre.

CHAPITRE II. — *La plupart diffèrent leur conversion par suite d'une présomption coupable.* — Qu'as-tu donc à répondre? Je vivrai encore quelque temps au gré de mes désirs. Voilà ceux qui nous fatiguent, ils sont en grand nombre et sont pour nous un poids qui nous accable. Je vivrai encore quelque temps comme je le veux; et lorsqu'ensuite je me convertirai, je donnerai raison à cet oracle du Prophète : « Je ne veux

est : Sustine Dominum? Ut tunc accipias, quando dabit; non tunc exigas, quando vis. Tempus dandi nondum est : sustinuit te, sustine illum. Quid est quod dixi : Sustinuit te, sustine illum? Si jam juste vivis, si jam ad illum conversus es, si tibi displicent facta tua præterita, si jam placuit tibi eligere vitam bonam novam; noli festinare exigere. Sustinuit te, ut mutares vitam malam : sustine illum, ut coronet vitam bonam. Nam si et ille non sustineret, non esset cui daret. Sustine ergo, quia sustentatus es.

2. Tu vero qui non vis corrigi, o quisquis hic es qui adhuc non vis corrigi; quasi unus sit : magis dicere debui : Quicumque hic estis. Tu tamen qui hic es, qui non statuisti corrigi : sic loquar quasi ad unum : Quisquis non vis corrigi, quid tibi promittis? Desperando peris, an sperando? Quisquis desperando peris, hoc dicis in animo tuo : Iniquitas mea super me est, in peccatis meis contabesco; quæ mihi spes est vivendi? Audi Prophetam dicentem : « Nolo mortem impii, tantum revertatur impius a via sua pessima, et vivat. » (*Ezech.*, XXXIII, 11.) Qui sperando peris, hoc dicis in animo tuo : Bonus est Deus, misericors est Deus, ignoscit omnia, non reddit mala pro malis. Audi Apostolum dicentem : Ignoras quia patientia Dei ad pœnitentiam te adducit? (*Rom.*, II, 4.)

3. Quid ergo restat? (a) Quia si obtinuimus apud te aliquid, si intravit in cor quod dixi; video quid mihi respondeas. Verum est, nec despero, ut desperando peream; nec spero male, ut sperando peream. Non mihi dico : Iniquitas mea super me est, jam nullam spem habeo. Nec mihi illud dico : Bonus est Deus, nemini reddit mala. Nec illud dico, nec illud dico : premit me Propheta, premit me Apostolus.

CAPUT II. — *Plerique male sperando differunt.* — Et quid dicis? Adhuc modicum tempus vivam quomodo volo. Isti sunt qui nos fatigant : plurimi sunt, molesti sunt. Adhuc modicum tempus vivam quomodo volo, postea quando me correxero, utique verum est quod dixit Propheta : Nolo mortem impii, tantum

(a) Mss. *Quasi obtinuimus.*

pas la mort de l'impie, mais seulement qu'il quitte sa voie mauvaise et qu'il vive.» Lors que je serai converti, Dieu effacera toutes mes iniquités; pourquoi donc ne point ajouter tant soit peu à mes plaisirs, et ne pas vivre quelque temps encore au gré de mes désirs, puisque je dois ensuite me convertir au Seigneur?

4. Pourquoi ce langage, pourquoi ces sentiments, mes frères? Parce que Dieu a promis de me pardonner, si je change de vie. Je le vois, je le sais, Dieu vous a promis le pardon, il l'a promis par son saint Prophète, il l'a promis par moi, le dernier de ses serviteurs; ses promesses sont la vérité même, il les a faites par son Fils unique. Mais pourquoi vouloir augmenter le nombre de vos jours mauvais? A chaque jour doit suffire son mal. (*Matth.*, VI, 34.) Le jour d'hier a été mauvais, celui-ci l'est encore, demain le sera également. Pouvez-vous, en effet, regarder comme bons des jours où vous donnez satisfaction à vos passions, où vous nourrissez votre cœur dans la débauche, où vous tendez des piéges à la pudeur, où vous contristez votre prochain par vos injustices, où vous niez le dépôt qui vous est confié, où vous vous parjurez pour une pièce d'or? Quoi, un jour serait bon pour vous, parce que vous auriez fait un bon repas? Comment un jour peut-il être bon si l'homme est méchant? A des jours déjà mauvais, voulez-vous donc ajouter des jours non moins coupables?

CHAPITRE III. — *La pénitence ne doit pas être renvoyée au lendemain.* — 5. Je vous en prie, me dit ce pécheur, laissez-moi libre encore un peu de temps. Pourquoi? Parce que Dieu a promis de me pardonner. Mais personne ne vous a promis que vous seriez encore en vie demain. Vous lisez bien dans le Prophète, dans l'Evangile, dans l'Apôtre, que, lorsque vous vous convertirez, Dieu effacera toutes vos iniquités; mais trouvez-y de même que Dieu vous a promis le lendemain, et alors continuez à vivre demain dans le péché. Mais non, mon frère, je n'aurais pas dû vous tenir ce langage. Votre vie sera peut-être longue; mais si elle est longue, qu'elle soit bonne. Pourquoi vouloir que votre vie soit aussi mauvaise qu'elle sera longue? Ou bien elle sera de courte durée, et alors vous devez porter toutes vos affections vers la vie qui n'aura point de fin; ou vous en prolongerez le cours, et quel mal y a-t-il donc de passer une longue vie dans la pratique de la vertu? Vous voulez vivre longtemps dans le mal plutôt que dans le bien? Et cependant personne ne vous a promis le lendemain. Réformez votre vie, écoutez l'Ecriture: « Ne tardez pas à vous convertir à Dieu. » (*Eccli.*, V, 8.) Ces paroles ne sont pas les miennes, et cependant elles sont les miennes. Si j'aime, elles sont à moi, aimez aussi, et elles seront également à vous. Ces paroles que je vous adresse sont tirées de l'Ecriture sainte; si vous les méprisez, elles deviendront votre ennemi.

revertatur impius a via sua pessima, et vivat. Quando conversus fuero, delebit omnia mala mea: quare non addo aliquid voluptatibus meis, et vivo quantum volo, quomodo volo, postea me conversurus ad Deum?

4. Quare hoc dicis, Frater? Quare? Quia promisit Deus indulgentiam, si me mutavero. Video, scio, promisit Deus indulgentiam; per sanctum Prophetam hanc promittit, et per me minimum servum suum promittit: verum est quod promittit, hanc promisit per unicum Filium suum. Sed quid vis addere dies malos diebus malis? Sufficiat diei malitia sua. (*Matth.*, VI, 34.) Malus dies hesternus, malus et hodiernus, malus et crastinus. An putas esse bonos dies, quando facis satis voluptatibus tuis, quando in luxuriis enutris cor tuum, quando insidiaris alienæ pudicitiæ, quando fraude contristas proximum tuum, quando commendata negas, quando falsum pro nummo juras? Quando exhibes tibi bonum prandium, ideo putas quia bonum diem ducis? Unde fieri potest ut dies bonus sit, cum malus sit homo? Malos dies vis addere malis diebus?

CAPUT III. — *Pœnitentia in crastinum non differenda.* — 5. Rogo, aliquantum, inquit, dimittatur mihi. Quare? Quia promisit mihi Deus indulgentiam. Sed crastino die te victurum nemo tibi promisit. Aut lege mihi, quomodo legis Prophetam, Evangelium, Apostolum, quia cum te converteris, delet Deus omnes iniquitates tuas: lege mihi, ubi tibi promissus est crastinus dies, et vive crastino die male. Quanquam, Frater meus, non tibi hoc debui dicere. Longa erit forte vita tua: si longa erit, bona sit. Quare vis habere longam vitam et malam? Aut longa non erit; et illa longa debet te delectare, quæ non habet finem: aut longa erit; et quid mali erit, quia diu bene vixisti? Tu male vis diu vivere, bene non vis? Et tamen crastinum diem nemo tibi promisit. Corrige te, audi Scripturam: « Ne tardes converti ad Deum. » (*Eccli.*, V, 8.) Verba ista mea non sunt: sed et mea sunt. Si amo, mea sunt: amate, et vestra sunt. Sermo

Or, écoutez ce que le Seigneur vous dit : « Accordez-vous le plus tôt que vous pourrez avec votre ennemi. » (*Matth.*, v, 25.) Soyez tous attentifs, je répète les paroles de la sainte Ecriture. O vous, dont les délais sont si coupables et qui ne désirez le lendemain que pour persévérer dans le mal, écoutez ce que vous prédit la sainte Ecriture. C'est de ce lieu élevé que je me tiens en sentinelle : « Ne tardez pas de vous convertir à Dieu, et ne différez point de jour en jour. » Je vous le demande, n'a-t-elle pas vu, n'a-t-elle pas aperçu ceux qui disent : Demain, je commencerai à bien vivre, aujourd'hui je continue de satisfaire mes passions ; et demain vous tiendrez le même langage? « Ne tardez point à vous convertir à Dieu, et ne différez point de jour en jour, car sa colère viendra soudain, et au jour de la vengeance il vous perdra. » Est-ce moi qui suis l'auteur de ces paroles ? Est-il en mon pouvoir de les effacer ? Si je les efface, j'ai à craindre d'être effacé moi-même. Je puis les taire, sans doute, mais je crains pour moi les suites de ce silence. Je suis contraint de vous annoncer cette vérité, je cherche à vous communiquer l'effroi qu'elle m'inspire. Partagez donc ma crainte afin de partager aussi ma joie. « Ne tardez pas à vous convertir à Dieu. » Seigneur, vous le voyez, j'annonce cette vérité ; Seigneur, vous le savez, la lecture de votre Prophète m'a rempli d'épouvante. Seigneur, vous savez l'effroi dont j'ai été saisi, dans cette chaire, à cette lecture. Voici que je le redis de nouveau : « Ne tardez point à vous convertir à Dieu, et ne différez point de jour en jour, car sa colère viendra soudain, et il vous perdra au jour de la vengeance. » Mais je ne veux pas qu'il vous perde.

Chapitre IV. — 6. Non, je ne veux pas que vous me disiez : Je veux périr, car moi, je ne le veux pas. Or, mon je ne veux pas vaut mieux que votre je veux. Supposons que votre père malade soit tombé en léthargie dans vos bras, et que vous, jeune homme, vous soyez chargé du soin de ce vieillard infirme. Le médecin vous dit : Votre père est en danger, ce sommeil est un appesantissement mortel ; ne le perdez point de vue, ne le laissez point dormir. Si vous voyez que le sommeil le gagne, réveillez-le ; si ce n'est pas assez, tirez-le, et si cela ne suffit pas, piquez-le même, pour le sauver de la mort. N'est-il pas vrai que vos soins seraient importuns à ce vieillard? Il se laisse aller aux douceurs d'une léthargie funeste, ses yeux appesantis se ferment, mais vous lui criez : Ne dormez point. Laisse-moi, vous dit-il, je veux dormir. Mais, lui répliquez-vous, le médecin m'a prescrit de ne point vous laisser dormir. Je t'en prie, vous dit-il, laisse-moi, je veux mourir. Et moi, répondez-vous, je ne le veux pas. Et à qui parlez-vous ainsi? A un vieillard qui désire la mort. Et cependant vous voulez différer la mort de votre père et vivre quelque temps encore avec ce vieillard qui doit bientôt mourir. Le Seigneur

iste quem modo dico, Scripturæ sanctæ est : si contemnis illum, adversarius tuus est. Sed audi Dominum dicentem : Concorda cum adversario tuo cito. (*Matth.*, v, 25.) Audiant omnes, verba recito Scripturæ divinæ. O male dilator, o crastini male appetitor, audi Dominum dicentem, audi Scripturam sanctam prædicentem. De isto loco speculator sum. « Ne tardes converti ad Deum, neque differas de die in diem. » Vide si non vidit illos, vide si non inspexit illos qui dicunt : Crastino bene vivo, hodie male vivam. Et cum cras venerit, hoc dicturus es. « Ne tardes converti ad Deum, neque differas de die in diem. Subito enim veniet ira ejus, et in tempore vindictæ disperdet te. » Numquid ego hoc scripsi? (*Ibid.*, 9.) Numquid ego delere illud possum ? Si delevero, timeo deleri. Tacere illud possum : timeo tacere. Prædicare cogor : territus terreo. Timete mecum, ut gaudeatis mecum. « Ne tardes converti ad Deum. » Domine, vide quia dico : Domine scis, quia terruisti me, cum tuus Propheta legeretur. Domine nosti in illa cathedra timorem meum, cum tuus Propheta legeretur. Ecce dico : « Ne tardes converti ad Deum, neque differas de die in diem. Subito enim veniet ira ejus, et in tempore vindictæ disperdet te. » Sed nolo perdat te.

Caput IV. — 6. Nolo mihi dicas : Perire volo : quia ego nolo. Melius est ergo, nolo meum, quam volo tuum. Si lethargicus pater tuus ægrotaret inter manus tuas, et tu adesses juvenis ægrotanti seni, et diceret medicus : Periclitatur pater tuus ; somnus iste gravedo est quædam lethalis ; observa eum, noli eum permittere dormire ; si videris eum dormire, excita eum ; si parum est excitare, vellica ; si et hoc parum, stimula eum, ne moriatur pater tuus : adesses juvenis seni onerosus. Ille in dulcem morbum resolutus iret, oculos gravedine illa premente clauderet, tu contra clamares patri : Noli dormire. At ille : Dimitte me, dormire volo. Et tu : Sed medicus dixit : Si voluerit dormire, non dormiat. At ille : Rogo dimitte me, mori volo. Sed ego nolo, dicit filius patri. Cui? Utique optanti se mori. Et tamen vis differre mortem patris

vous crie : Ne vous endormez point si vous voulez échapper au sommeil éternel ; réveillez-vous pour vivre avec moi et trouver un père que vous n'aurez point à conduire au tombeau. Vous l'entendez et vous restez sourd.

7. Qu'ai-je donc fait de ce lieu où je suis en sentinelle ? J'agis librement, je ne veux point vous accabler. Je prévois cependant cette objection d'un certain nombre : Qu'a-t-il voulu nous dire ? Non content de nous effrayer, de nous accabler, il nous a rendus coupables. Bien au contraire, j'ai voulu vous délivrer de toute culpabilité. Ce serait une chose indigne, honteuse, pour ne pas dire coupable, funeste et désastreuse ; oui, ce serait pour moi une honte de vous tromper, si Dieu ne m'induit pas en erreur.

Chapitre V. — Le Seigneur menace de la mort les impies, les libertins, les hommes de mauvaise foi, les scélérats, les adultères, ceux qui recherchent avidement les voluptés et n'ont pour lui que du mépris, ceux qui se plaignent des temps et ne veulent point changer de vie ; le Seigneur les menace de la mort, il les menace de l'enfer, il les menace d'une ruine éternelle. Que veulent-ils donc en demandant que je leur promette ce que Dieu n'a point promis ? Un régisseur vous donne quittance de ce que vous devez, à quoi cela vous sert-il, si le père de famille ne la ratifie ? Or, je ne suis ici qu'un régisseur, qu'un serviteur, vous voulez que je vous dise : Vivez comme vous l'entendez, le Seigneur ne vous perdra point ? C'est un simple régisseur qui vous donne cette assurance, c'est une assurance qui n'a aucune valeur. Plût à Dieu que le Seigneur lui-même vous donnât cette assurance, tandis que je vous inspirerais de l'inquiétude ! L'assurance que vous donnerait le Seigneur aurait tout son effet, quand même je ne le voudrais pas. Mais la sécurité que je vous donne n'a aucune valeur, si Dieu ne la ratifie. Or, quelle peut-être, mes frères, votre sécurité ou la mienne, n'est-ce pas d'écouter avec une scrupuleuse attention les ordres du Seigneur, et d'attendre avec foi l'effet de ses promesses ? Ce travail nous fatigue, faibles mortels que nous sommes ; implorons donc son secours et poussons nos gémissements jusqu'à lui. Que nos prières n'aient point pour objet les biens passagers et fugitifs de la terre, qui s'évanouissent comme une vapeur, mais prions Dieu qu'il nous accorde la grâce d'accomplir la justice, de nous sanctifier pour la gloire de son nom ; demandons-lui de l'emporter non point sur notre voisin, mais sur nos passions. Demandons-lui non tant la guérison du corps, que la victoire sur l'avarice. Que tel soit l'objet de nos prières, qu'elles viennent à notre secours dans le combat, pour qu'elles nous obtiennent la couronne après la victoire.

tui, et aliquanto diutius vivere cum morituro sene patre tuo. Dominus tibi clamat : Noli dormire, ne in æternum dormias · evigila, ut mecum vivas, et patrem habeas quem non efferas. Audis, et surdus es.

7. Quid ego feci speculator ? liber sum, non vos gravo. Scio dicturos quosdam : Quid nobis voluit dicere ? Terruit, (a) gravavit nos, reos nos fecit. Imo a reatu volui liberare. Fœdum est, turpe est : nolo dicere malum, nolo dicere periculosum, nolo dicere exitiosum : turpe est ut vos fallam, si Deus me non fallit.

Caput V. — Dominus mortem minatur impiis, nequissimis, fraudatoribus, sceleratis, adulteris, voluptatum inquisitoribus, suis contemptoribus, (b) de temporibus murmurantibus et mores suos non mutantibus : Dominus illis mortem minatur, gehennas minatur, interitum sempiternum minatur. Quid volunt, ut ego promittam quod ille non promittit ? Ecce dat tibi securitatem procurator : quid tibi prodest, si pater familias non acceptet ? Procurator sum, servus sum : vis dicam tibi : Vive quomodo vis, Dominus te non perdet ? Securitatem tibi procurator dedit : nihil valet securitas procuratoris. Utinam Dominus tibi daret, et ego te sollicitum facerem. Domini enim securitas valet, etiamsi nolim. Mea vero nihil valet, si ille noluerit. Quæ est autem securitas, Fratres, vel mea vel vestra, nisi ut Domini jussa intente et diligenter audiamus, et promissa fideliter exspectemus ? In his (c) fatigamur, quia homines sumus : ipsius adjutorium imploremus ; ad illum ingemiscamus. Preces nostræ non sint pro rebus sæcularibus prætereuntibus, transitoriis, et vice vaporis evanescentibus : sed sint preces nostræ pro ipsa implenda justitia, et sanctificatione pro nomine Dei : non pro vincendo vicino, sed pro vincenda libidine : non pro sananda carne, sed pro (d) domanda avaritia. Hinc sint preces nostræ : intus nos adjuvent luctantes, ut coronent vincentes.

(a) Sic Mss. At. editi, *graviter*. — (b) Editi, *detractoribus*. Victorinus codex, *deceptoribus*. Alii Mss. *de temporibus*. — (c) Editi : *In his, quibus fatigamur*. At. Mss. *In his fatigamur*, supple *jussis Domini*. — (d) Lov. *damnanda* : dissentientibus editis aliis et Mss.

SERMON XLI.

Sur ces paroles de l'Ecclésiastique : *Gardez la fidélité à votre prochain dans les jours de sa pauvreté, afin que vous vous réjouissiez avec lui dans son bonheur.* (chap. XXII.)

1. Pendant la lecture des divines Ecritures, dont nous ne pouvons expliquer maintenant toutes les maximes, j'ai remarqué une pensée que l'auteur sacré exprime en très-peu de mots, mais dont la signification est on ne peut plus étendue; et pour répondre à l'attente si vive de votre charité, j'ai résolu, avec le secours du Seigneur, et dans la mesure restreinte de mes forces, de la tirer pour vous, du cellier divin où je puise avec vous ma nourriture. Voici cette pensée : « Soyez fidèle avec votre ami dans les jours de sa pauvreté, afin que vous puissiez vous réjouir avec lui dans son bonheur. » (*Eccli.*, XXII, 28.) Prenons d'abord cette pensée dans son sens littéral, et qui est accessible à toutes les intelligences, même à celles qui ne sont point habituées à creuser les secrets des divines Ecritures. « Soyez fidèle avec votre prochain dans les jours de sa pauvreté, afin que vous vous réjouissiez avec lui dans son bonheur. » Rien n'est plus vrai, dira celui qui ne va pas au delà du sens premier et littéral; lorsqu'un ami est pauvre, il ne faut point rompre avec lui, mais lui rester fidèle, l'amitié ne doit point changer avec le changement de fortune, il faut au contraire que la fidélité y trouve le motif d'une constance plus ferme et plus inébranlable. Si mon ami était mon ami uniquement parce qu'il était riche, lorsqu'il devient pauvre, il cesse d'être mon ami, ce n'est donc pas lui, c'est son or que j'aimais. Mais, si c'est lui-même que j'aimais, qu'il conserve ou qu'il perde sa fortune, il reste toujours le même pour moi. Pourquoi donc cesserait-il d'être mon ami, puisqu'en perdant son or, il n'a pas perdu son cœur? Si j'achète un cheval, perdra-t-il pour moi sa valeur, parce qu'on lui a ôté les riches harnais dont il était couvert? Et un ami que j'aimais au sein de l'opulence, cesserait de m'être cher, lorsqu'il en est dépouillé? La divine Ecriture nous donne donc un commandement aussi juste que salutaire, et on ne peut plus convenable au caractère comme aux besoins des hommes, lorsqu'elle nous dit : « Gardez la fidélité avec votre prochain dans les jours de sa pauvreté. »

2. « Afin que vous vous réjouissiez avec lui dans son bonheur. » Quoi donc, en entendant la seconde partie de cette maxime, nous arrêterons-nous à cette pensée à l'égard de notre ami : Il faut lui rester attaché et lui demeurer fidèle dans les jours de sa pauvreté, afin que nous ayons part à son bonheur? En effet, celui qui est main-

SERMO XLI [a].

De eo quod scriptum est Ecclesiastici, XXII : *Fidem posside cum proximo in paupertate ipsius, ut et bonis ejus perfruaris.*

1. Cum divinæ Scripturæ legerentur de quarum sententiis omnibus nunc loqui non valemus, animadverti unam sententiam, verborum numero brevissimam, pondere autem sensus amplissimam, unde elegi, adjuvante Domino, huic tantæ exspectationi Caritatis Vestræ, pro virium nostrarum mediocritate servire, et ministrare vobis de cellario Dominico, unde et ego vobiscum vivo. Hæc ergo sententia est, de qua loquor : « Fidem posside cum proximo in paupertate ipsius, ut et bonis ejus perfruaris. » (*Eccli.*, XXII, 28.) Accipiamus hanc primum ut videtur sonare simpliciter, ut eam possint intelligere omnes, etiam qui nulla Scripturarum divinarum secretiora rimantur. « Fidem, inquit, posside cum proximo in paupertate ipsius, ut et bonis ejus perfruaris. » Verum est, inquit, qui simpliciter audivit : quando amicus pauper est, non ei frangenda est fides ; permanendum cum illo est, nec mutanda amicitia facultate mutata ; sed servanda fides, voluntate firmata. Amicus enim meus, si cum dives esset, amicus fuit ; cum pauper est, amicus non est ; non ipse mihi amicus, sed aurum ejus fuit. Si autem amicus meus ipse homo fuit ; et manente auro, et recedente auro, ipse est qui fuit : quare ergo modo non sit amicus, qui etsi perdidit thesaurum, non perdidit animum? Equum si emerem, detractis ornamentis et strato, nudum forte non despicerem ; et amicus mihi vestitus placuit, exspoliatus displicet? Bene ergo præcipit Scriptura divina, salubriter omnino et accommodatissime moribus hominum : « Fidem posside cum proximo tuo in paupertate ipsius. »

2. « Ut et bonis ejus perfruaris. » Quid ergo, accedentes ad posteriorem partem hujus sententiæ, talem cogitationem habebimus de amico, ut dicamus nobis : Manendum est cum illo et servanda illi fides est in paupertate ejus, ut et bonis ejus perfruamur? Erit enim dives qui modo pauper est, et non te ad-

(a) Alias XI, ex Sirmondianis.

tenant pauvre deviendra riche, et il ne vous admettra point à partager sa fortune, si vous n'avez eu qu'un superbe dédain pour sa pauvreté. Restez-lui donc fidèle, même lorsqu'il est pauvre, afin que vous ayez part à son bonheur et à sa joie, lorsque la fortune lui sourira de nouveau. Demeurez-lui fidèle; il est pauvre, il est vrai, mais il a dans sa foi un grand trésor. Vous étiez prêt, et vous aspiriez à posséder avec lui je ne sais quelle terre, s'il en avait une que vous pussiez posséder ensemble, mais ne pouvez-vous point posséder avec lui la foi d'une manière bien plus assurée? Peut-être le caractère de votre ami permettra-t-il à quelque scélérat de le dépouiller de ses biens; mais pourra-t-il lui enlever sa foi? Que signifient donc ces paroles : « Afin que vous puissiez avoir part à son bonheur? » Comme de pauvre qu'il est, il pourra devenir riche, vous aurez part à sa fortune, parce que vous n'avez point méprisé sa pauvreté.

3. J'admets la première partie de cette maxime, entendue dans ce sens littéral, mais la seconde partie ne me plaît pas, je l'avoue. Car, si vous demeurez fidèle à votre ami dans sa pauvreté, pour avoir part à ses richesses, lorsque la fortune lui reviendra, ce n'est plus encore votre ami que vous aimez, mais une autre chose que vous aimez en lui. La foi et l'espérance sont deux bonnes amies, mais la charité leur est supérieure. « Ces trois choses, dit l'Apôtre, demeurent maintenant, mais la plus grande des trois, c'est la charité. (I *Cor.*, XIII, 13.) Recherchez donc la charité. » (*Ibid.*, XIV, 1.) J'interroge un ami sur son ami : Dites-moi, je vous prie, lui gardez-vous la fidélité dans les jours de sa pauvreté? Oui, sans doute, me répond-il, car j'ai appris de la sainte Ecriture que c'était pour moi un devoir, j'en ai pénétré mon cœur, je l'ai confié à ma mémoire, je me le rappelle avec plaisir, et je le pratique avec plus de plaisir encore; car j'ai toujours présente à l'esprit cette recommandation : « Gardez la fidélité à votre ami dans les jours de sa pauvreté. » Et pourquoi agissez-vous de la sorte? Est-ce en vue de ce que l'Ecriture ajoute : « Afin d'avoir part à son bonheur? » Quelle est votre espérance? C'est, me répondez-vous, lorsqu'il sera devenu riche et possesseur de grands biens, de partager son bonheur, parce que je n'ai point dédaigné de m'associer à son infortune. Souffrez que je vous adresse encore une question : Mais si celui à qui vous demeurez fidèle dans sa pauvreté ne devient jamais riche, s'il reste pauvre jusqu'à sa mort? La perte de votre espérance entraînera-t-elle celle de votre fidélité? Dans l'impossibilité de partager la fortune du riche, vous repentirez-vous d'être resté fidèle au pauvre? Si celui à qui je m'adresse juge humainement ces choses, je dirai même s'il en juge dans la vérité, cette

mittet ad divitias suas, cujus paupertatem superbus antea fastidisti. Posside ergo cum illo fidem, etiam cum pauper est, ut et bonis ejus perfruaris, quando illi accesserint divitiæ, et cum illo gaudeas in eis. Posside cum illo fidem : pauper est, sed magnam possessionem habet fidem. Qui parabas cum illo et volebas possidere terram, si haberet terram, quam possideretis simul, quanto firmius cum illo possides fidem? Talis est enim forte amicus tuus, ut ei possit aliquis improbus auferre possessionem : numquid poterit auferre fidem? Quid est ergo : « Ut et bonis ejus perfruaris? » Utique quia ex paupere poterit fieri dives, et perfrueris divitiis ejus, quia ejus paupertatem non aspernatus es.

3. Prior quidem pars sententiæ hujus, secundum istum intellectum popularem, placet mihi : posterior tamen, fateor, offendit me. Si enim propterea manes cum amico in paupertate ejus, ut quando dives fuerit, perfruaris divitiis ejus; adhuc non amicum, sed aliud aliquid amas in amico. Fides et spes duæ amicæ bonæ sunt, et major his caritas. « Manent, inquit Apostolus, tria hæc, fides, spes et caritas; major autem horum est caritas, sectamini caritatem. » (I *Cor.*, XIII, 13.) Interrogo ergo amicum de amico. Dic mihi, obsecro te : Fidem possides cum isto in paupertate ejus? Plane, inquit : audivi enim hoc in sacra Scriptura, et commendavi cordi meo, et in memoria mea reposui : libens recolo, libentius facio. Audivi enim sanctum verbum : « Fidem posside cum proximo in paupertate ipsius. » Et ego : Quare hoc facis? an propter illud quod sequitur : « Ut et bonis ejus perfruaris? » Quid ergo exspectas? Ut quando, inquit, dives fuerit, et bona accesserint, admittat me ad bona sua, quia non fastidivi mala ipsius. Patere ergo adhuc me paululum interrogantem. Quid si iste, cum quo paupere possides fidem, nunquam erit dives? quid si pauper futurus est usque ad mortem? Perit fides, quia decepta est spes? Quia non poteris aurum possidere cum divite, pœnitebit te fidem possedisse cum paupere? Si sapit humanum, imo si sapit verum, hac interrogatione turbabitur, et dicet mihi : Verum dicis. Bona res est, fidem pos-

question portera le trouble dans son âme, et il me répondra : Vous dites vrai. Il est bon de garder la fidélité avec le prochain qui est pauvre; mais si vous ajoutez qu'on lui reste fidèle dans sa pauvreté, par l'espérance d'être associé à sa fortune et d'avoir part à ses richesses, ces richesses que nous espérons, lui faisant défaut, cette fidélité si louable ne nous laissera que des regrets, et nous en perdrons malheureusement tout le fruit. Vous le voyez donc, il faut méditer plus profondément cette maxime, et l'entendre non dans sa signification littérale et commune, mais dans le sens que s'est proposé l'autorité divine, qui a voulu nous révéler ici une grande vérité, et nous imposer un précepte qui ne ménage ni déception à notre espérance, ni repentir à notre fidélité. Or, en suivant le sens littéral, vous ne pourriez arriver à saisir cette vérité.

4. Considérez donc ce pauvre Lazare étendu devant la porte du riche. A sa pauvreté venaient se joindre des infirmités déplorables, et il n'avait même pas la santé du corps, l'unique patrimoine du pauvre. Il était de plus couvert de plaies, et les chiens venaient lécher ses ulcères. Or, dans cette maison habitait un riche qui était vêtu de pourpre et de lin, qui faisait tous les jours des festins splendides, et refusait d'avoir la communauté de la foi avec le pauvre. Aussi Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'auteur et le juste appréciateur de la foi, préféra-t-il de beaucoup la foi du pauvre, à l'or et aux délices du riche, et ce que le pauvre possédait, eut plus de prix à ses yeux que l'orgueil du riche. Voilà pourquoi il nous a fait connaître le nom de ce pauvre, tandis qu'il a cru devoir laisser dans l'oubli le nom du riche. « Il y avait, dit-il, un homme riche qui était vêtu de pourpre et de lin, et qui faisait tous les jours des festins splendides, et un homme nommé Lazare. » (*Luc*, XVI, 19, etc.) Ne vous semble-t-il pas avoir emprunté ce récit à un livre où le nom du pauvre se trouvait écrit, tandis que celui du riche n'y était pas? Ce livre, en effet, est le livre des vivants et des justes, et non des superbes et des pécheurs. Le nom de ce riche était sur toutes les lèvres, celui du pauvre n'était pas même prononcé; le Seigneur au contraire nous fait connaître le nom du pauvre, et passe sous silence celui du riche. Ce riche ne voulut donc point avoir avec le pauvre la communauté de la foi. Or, tous deux moururent. « Il arriva, dit Notre-Seigneur, que ce pauvre mourut, et qu'il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli (peut-être le pauvre ne le fut-il pas). » Or, levant les yeux lorsqu'il était dans les supplices, il vit de loin dans le sein d'Abraham, le pauvre pour lequel il n'avait eu que du mépris à la porte de sa maison. Mais il ne

sidere cum proximo : (*a*) sed si dicas, spe possidetur fides cum proximo paupere, ut ad ejus divitias perveniamus, ut in eis cum illo communionem habeamus; sine dubio cum mortuus fuerit iste pauper, non accedentibus quæ sperabantur divitiis, totius illius boni pœnitebit nos, et quod bene mulsimus, male fundemus. Vides ergo altius esse istam sententiam perscrutandam, non quomodo vulgariter intelligi potest, sed quomodo divina auctoritate condita est ad aliquid magnum insinuandum, præcipiendum, imperandum nobis, ubi spes nostra non fallatur, ne pœniteat fidem possedisse. Ad sententiam nostram non poteris sic pervenire.

4. Ergo attende illum pauperem Lazarum jacentem ante januam divitis. Pauper iste miserabiliter fuit infirmus : nec saltem ipsius tenebat sanitatem corporis, quod est patrimonium pauperis. Ulcerosus etiam fuit, canes linguebant ulcera ejus. Erat autem in illa domo dives, qui induebatur purpura et bysso, et epulabatur quotidie splendide, et nolebat fidem possidere cum paupere. Merito Dominus Jesus, fidei amator et dator, plus attendit ipsam fidem in paupere, quam aurum et delicias in divite : plus attendit pauperis possessionem, quam divitis elationem. Nam ideo pauperem illum nominavit; illius autem nomen esse tacendum judicavit. « Erat, inquit, dives quidam, qui induebatur purpura et bysso, et epulabatur quotidie splendide : pauper autem quidam nomine Lazarus. » (*Luc.*, XVI, 19, etc.) Nonne videtur vobis de libro recitasse, ubi nomen pauperis scriptum invenit, divitis non invenit? Liber enim ille vivorum erat atque justorum, non superborum et iniquorum. Nominabatur dives ille ab hominibus, pauper tacebatur : contra Dominus pauperem nominavit, divitem tacuit. Noluit ergo fidem possidere cum paupere dives ille. Mortui sunt ambo. « Contigit mori inopem illum, et auferri ab Angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est dives, et sepultus : » (nam fortasse ille nec sepultus est :) « et cum apud inferos, ut legimus, in tormentis esset, levavit oculos suos a longe; et vidit pauperem in sinu Abrahæ, » quem contempsit ante januam suam. Non cum illo potuit habere communem requiem, cum

(*a*) Victorinus Ms. *possidere cum proximo paupere, ut ad ejus divitias perveniamus :* omissis verbis, *sed si dicas, spe possidetur fides cum proximo.*

put partager le repos de celui dont il n'avait point voulu partager la foi. « Abraham, mon père, s'écria-t-il, envoyez Lazare, afin qu'il trempe l'extrémité de son doigt dans l'eau, et qu'il rafraîchisse ma langue, parce que je suis tourmenté dans ces flammes. Et Abraham lui répondit : Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçu les biens dans votre vie, et Lazare les maux; or, maintenant celui-ci est consolé, et vous tourmenté. Et de plus, entre vous et nous, se trouve un grand abîme, de sorte que ceux qui le voudraient, ne peuvent passer d'ici vers vous, ni venir ici du lieu où vous êtes. » Il se vit refuser la miséricorde qu'il avait refusée lui-même. Il éprouva la vérité de cette sentence : « Un jugement sans miséricorde est réservé à celui qui n'a point fait miséricorde. » (*Jacq.*, II, 13.) Cet homme qui a refusé d'avoir pitié du pauvre, dans le temps convenable, fut saisi pour ses frères d'une compassion tardive. « Envoyez Lazare, dit-il à Abraham, car j'ai cinq frères, qu'il leur apprenne ce qui se passe ici, pour qu'ils ne viennent point, eux aussi, dans ce lieu de supplices. Et Abraham lui répondit : S'ils veulent éviter ce lieu de supplices, ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent. » Cet homme avait l'habitude pendant sa vie, de tourner les prophètes en dérision, sans doute dans la société de ses frères, car je suppose, ou plutôt je suis certain que lorsqu'il s'entretenait avec ses frères, des prophètes qui commandent de faire le bien et d'éviter le mal, qui font tour à tour entendre la menace des tourments futurs, ou la promesse des biens éternels, il se moquait de toutes leurs prédictions, et disait en commun avec ses frères : Quelle vie devons-nous attendre après la mort? Quel souvenir restera-t-il dans une chair en dissolution, quel sentiment dans un corps réduit en poudre? Tous sont conduits au tombeau, tous sont ensevelis; a-t-on jamais entendu dire qu'un seul soit revenu? C'est en se rappelant ces propos impies, qu'il désirait que Lazare fût envoyé vers ses frères, afin qu'ils ne disent plus : Qui est jamais revenu du tombeau? Aussi Abraham lui fit une juste et convenable réponse. Cet homme paraît avoir été juif, ce qui explique pourquoi il appelle Abraham son père. Il lui fit donc cette réponse d'une justesse et d'un à propos remarquable : « S'ils n'écoutent ni Moïse ni les prophètes, ils ne croiront pas davantage, quand même quelqu'un des morts ressusciterait. » C'est ce qui s'est vérifié dans les Juifs, ils n'ont écouté ni Moïse ni les prophètes, et n'ont pas cru à Jésus-Christ ressuscité. Et n'est-ce pas ce que le Sauveur lui-même leur avait prédit pendant sa vie : « Si vous croyiez à Moïse, vous ajouteriez aussi foi à mes paroles ? » (*Jean*, V, 46.)

5. Ce riche donc, après avoir vu s'évanouir toutes les délices passagères du temps, demeura

quo fidem noluit habere communem. « Pater, inquit, Abraham, mitte Lazarum, ut intinguat digitum suum in aquam, et stillet in linguam meam; quia crucior in hac flamma. Responsum est : Memento fili, quia percepisti bona tua in vita tua, Lazarus autem mala : nunc ergo, hic requiescit, tu vero torqueris. Et super hæc omnia, chaos magnum est inter nos et vos, nec a nobis quisquam ad vos transire potest, nec a vobis ad nos transmeare. » Vidit sibi ille negatam misericordiam, quia ipsam negaverat. Vidit quod verum esset : Judicium sine misericordia illi qui non fecerit misericordiam. (*Jacobi*, II, 13.) Et qui noluit suo tempore pauperis misereri, fratrum suorum sero misertus est. « Mitte ergo, inquit, Lazarum, habeo ibi quinque fratres, dicat eis quid hic agitur, ne et ipsi veniant in hunc locum tormentorum. Et contra hoc responsum est : Si nolunt venire in hunc locum tormentorum, habent Moysen et Prophetas, ipsos audiant. » Ille qui solebat irridere Prophetas, simul utique cum fratribus suis : credo enim, imo non dubito, quia cum ipsis fratribus suis loquens de Prophetis monentibus bona, prohibentibus mala, terrentibus de tormentis futuris, et futura præmia promittentibus, irridebat hæc omnia, dicens cum fratribus suis : Quæ vita post mortem; quæ memoria putredinis? qui sensus cineris? Omnes (*a*) illuc feruntur, et sepeliuntur; quis inde reversus auditus est? Recolens hæc verba sua, propterea volebat Lazarum redire ad fratres suos, ut jam non dicerent : Quis inde reversus est. Et ad hoc apte digneque responsum est. Videtur enim fuisse iste Judæus, et propterea dixisse : « Pater Abraham. » Ergo optime et congruenter responsum est : « Si Moysen et Prophetas non audiunt, nec si quis a mortuis resurrexerit, persuadebuntur. » Impletum est in Judæis, quia Moysen et Prophetas non audierunt, nec Christo resurgenti crediderunt. Nonne hoc illis ante prædixerat : Si crederetis Moysi, crederetis et mihi? (*Joan.*, V, 46.)

5. Remansit ergo ille dives sine adjutorio, finitis deliciis temporalibus, in pœnis æternis. Non fecit

(*a*) Abest *illuc* a Victorino Ms. Forte leg. *Omnes efferuntur.*

sans secours au milieu des peines éternelles. Il n'a point fait ce que la justice lui commandait, il a entendu la sentence qu'il méritait : « Souvenez-vous que vous avez reçu les biens dans votre vie. » Cette vie donc que vous apercevez, n'est point votre vie : « Vous avez reçu vos biens. » Ces biens donc après lesquels vous soupirez si ardemment de loin ne sont pas les vôtres. Où sont donc les discours des riches et de leurs flatteurs lorsqu'ils voient un homme qui nage au sein des délices, qui a tout en abondance, qui prend et accumule domaine sur domaine et attire à lui le plomb qui doit l'entraîner avec lui dans l'abîme ? Ce poids accablant a fait tomber le riche dans les enfers, et ce lourd fardeau l'a entraîné au fond de l'abîme. Il n'avait point entendu cet appel du Sauveur : « Venez à moi, vous qui prenez de la peine et qui êtes chargés, car mon joug est doux et mon fardeau léger. » Le fardeau du Christ est comme des ailes. C'est avec ces ailes que le pauvre s'est envolé dans le sein d'Abraham. Ce riche n'a donc point voulu entendre cette révélation. Il a mieux aimé entendre les discours des flatteurs. Ce sont ces discours qui l'ont rendu sourd aux oracles des prophètes, ces louanges perfides qui lui disaient et lui répétaient : Il n'y a que vous sur la terre, vous seul vivez réellement ici-bas. Vous avez donc reçu vos biens dans votre vie. En effet, vous les avez regardés comme vos biens, vous n'avez pas cru qu'il y en eût d'autres, vous n'en avez pas espéré d'autres, vous avez reçu ces biens dans votre vie. Car cette vie a été pour vous la seule, puisque la mort a été le terme de toutes vos espérances comme de toutes vos craintes. « Vous avez donc reçu vos biens dans cette vie, et Lazare a reçu les maux. » Il ne dit pas ses maux, mais « les maux » qui sont tels dans l'opinion des hommes, les maux qu'ils craignent et qu'ils mettent un soin extrême à éviter. Lazare a reçu ici les maux. Il n'a point reçu les biens dont vous avez joui, mais ils ne sont point perdus pour lui. De même que Notre-Seigneur en parlant de Lazare n'a point dit : Ses maux, il n'ajoute point non plus ici : Dans sa vie. Car il y avait pour lui une autre vie qu'il espérait trouver dans le sein d'Abraham. Il était comme mort sur la terre, il ne vivait pas, il était mort de cette mort dont parlait l'Apôtre, lorsqu'il disait : « Vous êtes mort et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ. » (*Coloss.*, III, 3.) Le pauvre supportait les maux passagers de cette vie, Dieu différait de lui faire part de ses biens, mais ne voulait pas l'en priver. Pourquoi donc, ô riche, désirez-vous dans les enfers ce qui jamais n'a été l'objet de votre espérance lorsque vous étiez au sein des richesses ? N'est-ce pas vous qui tout à la fois méprisiez ce pauvre et tourniez en dérision Moïse et les prophètes ? Vous avez donc refusé de posséder la foi en commun avec votre prochain dans sa pauvreté, et vous voudriez maintenant

justa, audivit digna. Memento quia percepisti bona tua in vita tua. Hæc ergo vita, quam vides, non est tua. Percepisti bona tua. Hæc ergo quæ de longinquo suspiras desiderans, non sunt tua. Ubi sunt verba divitum, et divitibus adulantium, quando vident aliquem (*a*) deliciis temporalibus affluentem, abundantem in terra, terram rapientem et exaggerantem, et trahentem ad se plumbum cum quo demergatur ? Grande enim pondus illum divitem ad inferna perduxit, et sarcina gravis usque ad ima depressit. Non enim audierat : « Venite ad me qui laboratis, et onerati estis. Jugum meum lene est, et sarcina mea levis est. » (*Matth.*, XI, 28.) Sarcina Christi pennæ sunt. His pennis ille pauper in sinum Abrahæ volavit. Dives ergo hoc audire noluit. Adulantium enim linguas audivit. His linguis adversus Prophetas obsurduit : linguis male laudantium et dicentium : Soli estis, soli vivitis. Ergo, percepisti bona tua in vita tua. Hæc enim bona tua existimasti : alia non credidisti, non sperasti : percepisti illa in vita tua. Illam enim solam vitam tuam putasti, quando post mortem nihil futurum sperasti, nihil triste timuisti. Percepisti ergo bona tua in vita tua : Lazarus autem mala. Non dixit, « sua, » sed « mala », quæ homines putant, quæ homines timent, quæ homines pro magno devitant. Percepit hic Lazarus mala. Bona tua tunc non percepit : (*b*) nec tamen perdidit. Sicut autem non additum est, sua ; sic nec hoc additum est, in vita sua. Alia enim erat vita ipsius, quam sperabat in sinu Abrahæ. Nam hic mortuus erat, hic non vivebat : illa morte mortuus erat, quam dicit Apostolus : Mortui enim estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo. (*Coloss.*, III, 3.) Pauper mala temporalia ferebat : Deus autem bona ejus differebat, non auferebat. Quid ergo dives apud inferos desideras, quod cum divitiis fruereris, non sperasti ? Nonne tu es ille, qui pauperis contemptor Moysen Prophetam irridebas ? Noluisti ergo fidem possidere cum proximo

(*a*) Victorinus Ms. *divitiis temporalibus*. — (*b*) Victorinus Ms. *nunc autem perdidit*.

avoir part à son bonheur? Vous vous êtes moqué de lui lorsqu'on vous a dit : « Soyez fidèle avec votre prochain dans sa pauvreté afin d'avoir part un jour à son bonheur. » Maintenant vous apercevez de loin ses biens, sans pouvoir les partager avec lui. Ces biens alors étaient encore à venir, c'étaient des biens invisibles qu'il fallait croire alors que vous ne pouviez les voir, afin de n'être point condamné en les voyant à des regrets impuissants pour vous en assurer la possession.

6. Cette vérité, mes frères, me paraît donc suffisamment expliquée. Les chrétiens doivent l'entendre dans un sens chrétien, c'est-à-dire que nous ne devons point rester fidèles avec notre prochain aux jours de sa pauvreté dans l'espérance des richesses temporelles qu'il peut acquérir, et que le but que se propose notre fidélité ne doit pas être d'y avoir part avec lui. Non, gardons-nous soigneusement de l'entendre dans ce sens. Comment donc l'entendrons-nous? Conformément à ce précepte de Notre-Seigneur : « Faites-vous des amis avec les richesses d'iniquité, afin qu'ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels. » (*Luc*, XVI, 9.) Les pauvres ici-bas n'ont point de demeures pour nous recevoir. Faites-vous des amis avec les richesses d'iniquité, c'est-à-dire avec ces gains que l'iniquité seule appelle des gains ; car il en est d'autres à qui la justice donne ce nom, et qui sont déposés dans les trésors de Dieu. Ne méprisez point les pauvres qui n'ont point ici-bas de maisons pour se retirer et s'abriter. Ils ont des demeures qu'ils habiteront un jour, ils ont des tabernacles éternels. Ils ont des demeures où comme le riche vous souhaiterez inutilement d'être reçus, si vous ne les recevez pas maintenant dans vos demeures ; « car celui qui reçoit le juste comme juste, recevra la récompense du juste, et celui qui reçoit le prophète comme prophète, recevra la récompense du prophète. Et quiconque donnera à boire à l'un de ces plus petits seulement un verre d'eau froide en qualité de mon disciple, en vérité, je vous le dis, il ne perdra pas sa récompense. » (*Matth.*, X, 41, 42.) Celui-là restera aussi fidèle à son prochain dans les jours de sa pauvreté, et pour récompense partagera un jour son bonheur.

7. Mais votre Seigneur prend ici lui-même la parole, lui qui s'est fait pauvre lorsqu'il était riche, vous donne de cette maxime une explication meilleure et plus solide. Ce pauvre que vous avez reçu dans votre maison vous inspire des doutes, vous ne savez si c'est un homme sincère ou un imposteur, un fourbe, un hypocrite, vous hésitez à lui faire la charité, parce que vous ne pouvez lire dans son cœur. Faites miséricorde même à celui qui est mauvais pour mériter de la faire au bon. Celui qui dans la crainte de répandre sa bonne semence sur les chemins,

in paupertate ejus, modo frueris bonis ejus? Irrisisti eum, quando audisti : « Fidem posside cum proximo in paupertate ipsius, ut et bonis ejus perfruaris. » Modo vides longe bona ejus, et non cum eo possides. Ventura enim erant illa bona, ventura invisibiliter. Quando enim non videbantur, credenda erant, ne quando videntur, remaneret tibi dolere posse et non posse tenere.

6. Ergo, Fratres, quantum mihi videtur, eliquata est ista sententia. Intelligenda est quippe Christiane a Christianis, ne sic possideamus fidem cum proximo paupere, ut divitias ei venturas temporaliter speremus, et ad eas cum illo possidendas fidem nostram servemus. Non sic omnino, non sic. Sed quomodo, nisi secundum præceptum Domini nostri : « Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut et ipsi recipiant vos in tabernacula æterna? » (*Luc.*, XVI, 9.) Sunt hic enim pauperes non habentes tabernacula, ubi nos ipsi recipiant. Facite eos amicos de mammona iniquitatis, id est, de lucris quæ iniquitas vocat lucra. Sunt enim lucra, quæ justitia vocat lucra : ipsa sunt in thesauris Dei. Nolite contemnere pauperes, non habentes quo redeant, non habentes quo intrent. Habent quo intrent, habent tabernacula, habent et æterna. Habent quo frustra recipi optabitis, sicut dives ille, si non eos nunc in vestra receperitis : quia « Qui recipit justum in nomine justi, mercedem justi accipiet : qui prophetam recipit in nomine prophetæ, mercedem prophetæ accipiet : et qui dederit uni ex minimis meis calicem aquæ frigidæ tantum in nomine discipuli, amen dico vobis, non perdet mercedem suam. » (*Matth.*, X, 41, 42.) Fidem quoque possidet cum proximo in paupertate ejus; ideo bonis ejus perfruetur.

7. Dicit tibi et Dominus tuus, ipse qui cum dives esset, pauper factus est : exponit tibi melius et solidius istam sententiam. Nam forte de illo paupere, quem suscepisti in domum tuam, dubitat aliquantum et hæsitat animus tuus, utrum verax homo sit, an forte fallax simulator hypocrita : titubat animus in facienda misericordia, quoniam cor inspicere non potes. Fac et cum malo, ut pervenias et ad bonum.

dans les épines, sur les pierres, n'a point semé en hiver, a souffert de la faim dans l'été. Quoi qu'il en soit, voici ce que vous dit votre Seigneur sur lequel vous ne pouvez avoir aucun doute si vous êtes chrétien : Je me suis fait pauvre pour vous lorsque j'étais riche. En effet, lui qui ayant la nature de Dieu (quoi de plus riche que cette nature?) n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égaler à Dieu, s'est cependant anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave, (quoi de plus riche que la nature de Dieu, quoi de plus pauvre que la nature de serviteur?) en se rendant semblable aux hommes, et il a été reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui. Il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix. » (*Philip.*, II, 6.) Ajoutez encore : Il a eu soif sur la croix, et ce n'est pas une main compatissante qui lui a donné à boire, mais ses bourreaux qui l'outrageaient, et la source de la vie a été abreuvée de vinaigre sur la croix. Gardez-vous ici de tout dédain, de tout mépris; ne dites point : Quoi, mon Dieu s'est fait homme, quoi, mon Dieu a été crucifié? Oui, certainement, oui, il a été crucifié. Sa pauvreté doit vous être précieuse. Il était loin de vous, il s'en est approché par la pauvreté. « Restez fidèle avec votre prochain dans sa pauvreté. » Ici vous le voyez, il n'y a ni incertitude ni obscurité sur le sens de ces paroles ; au nom du prochain substituez celui de Jésus-Christ, et recevez cette interprétation avec humilité. Cette humilité vous rend plus conforme à celui qui est humble, cette humilité vous inspire le désir de vous élever à sa hauteur ; recevez donc humblement cette interprétation et comprenez quel est ici votre prochain. « Car le Seigneur est proche de ceux dont le cœur est brisé, » et il vous est permis de dire dans votre prière : « Je cherchais à lui être agréable comme à un proche et à un frère. » (*Ps.* XXXIV, 14.) Le Prophète ajoute un seul mot à celui de prochain ; car les oracles prophétiques devaient être tant soit peu couverts d'un voile mystérieux, pour nous exciter à en chercher le sens avec plus d'ardeur et nous en rendre l'intelligence plus agréable. Là où le Prophète met le nom de prochain, mettez donc celui du Christ, puisque c'est le nom prophétique qu'il donne au Christ; substituez le nom du Christ, et vous verrez la pensée se dégager avec clarté et jaillir de la source de vérité pour étancher votre soif. « Soyez fidèle avec Jésus-Christ dans sa pauvreté, afin d'avoir part à ses richesses. » Qu'est-ce à dire : « Soyez fidèle avec Jésus-Christ? » C'est-à-dire croyez que c'est pour vous qu'il s'est fait homme, qu'il est né d'une vierge, qu'il a été rassasié d'outrages, flagellé, attaché à la croix, percé d'une lance, enseveli dans le tombeau ; gardez-vous de mépriser ces humiliations, de les regarder comme incroyables, vous resterez ainsi fidèle

Qui timuit ne bona sua semina in vias, in spinas, in lapides caderent, piger seminare hieme, esurivit æstate. Verumtamen dicit tibi Dominus tuus, de quo utique non dubitas, si Christianus es : Ego propter te factus sum pauper, cum dives essem. « Qui cum in forma Dei esset, (quid illa forma ditius?) non rapinam arbitratus est esse æqualis Deo; sed semetipsum exinanivit formam servi accipiens, (quid forma Dei ditius? quid forma servi pauperius?) in similitudinem hominum factus, habitu inventus ut homo, humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. » (*Philip.*, II, 6, etc.) Adde adhuc : Sitiit in cruce, accepit potum, non a miserante, sed ab insultante; et bibit acetum in morte fons vitæ. Noli aspernari, noli contemnere, noli dicere : Ergo Deus meus homo factus est? Ergo Deus meus occisus est, crucifixus est? Etiam, plane, ita, crucifixus est. Paupertas ejus tibi commendatur. Longe a te fuit : propinquavit tibi paupertate. « Fidem posside cum proximo tuo in paupertate ipsius. » Certe hic nusquam vacillat, nusquam caligat ista sententia. Pro nomine proximi, accipe nomen Christi, et humilis accipe. Humilis enim congruis humili, altum humilis cupis : humilis accipe, et intellige proximum. Prope est enim Dominus his qui obtriverunt cor : ut dicas in oratione tua : Sicut proximum, sicut fratrem nostrum, ita complacebam. (*Psal.* XXXIV, 14.) Unum ergo verbum, quod Propheta addidit, proximum nominans, prophetica enim locutio aliquantum fuerat tegenda sacramenti velamine, ut desiderabilius quæreretur, ut suavius inveniretur. Ubi ergo ille proximum nominavit, tu Christum nomina; quia et ille Christum ita Prophetice nominavit : tu Christum nomina, et vide currentem liquidam sententiam, et tanquam de fonte veritatis irrigantem sitim tuam. « Fidem posside cum Christo in paupertate ipsius, ut et bonis ipsius perfruaris. » Quid est : « Fidem posside cum Christo? » In eo quod propter te homo factus est, in eo quod de virgine natus est, in eo quod accepit contumelias, quod flagellatus est, quod ligno suspensus, quod lancea vulneratus, quod sepultus : noli ista spernere, non tibi incredibilia vi-

avec votre prochain, car c'est en cela que consiste la pauvreté de Jésus-Christ. Mais que signifient ces dernières paroles : « Afin que vous ayez part à ses richesses? » Ecoutez, puisque telle est sa volonté, écoutez, puisque c'est pour cela qu'il est venu à vous dans la pauvreté, écoutez la voix du Seigneur votre Dieu qui s'est fait pauvre pour vous enrichir, et voyez comment vous aurez part à ses richesses si vous restez fidèle avec lui dans sa pauvreté : « Mon Père, dit-il, je veux que là où je suis, ils soient avec moi. »

SERMON XLII.

Sur ces paroles d'Isaïe : *Qu'ai-je à faire de cette multitude de sacrifices?* etc. (chap. I, 11); et sur ces autres du Psaume CXXXIX : *Seigneur, délivrez-moi de tout mal.*

CHAPITRE PREMIER. — *L'aumône faite au pauvre est le sacrifice du chrétien. Deux sortes d'aumône.* 1. J'ai bien peu de forces, mes frères, mais la force de la parole de Dieu est grande. Qu'elle exerce donc sa puissance sur vos cœurs. Vous entendrez parfaitement ce que je vous dirai avec lenteur, si vous écoutez avec docilité. Le Seigneur a fait retentir son tonnerre dans la nuée, il a parlé par la bouche du prophète Isaïe, et si vous n'êtes pas insensibles, vous avez dû être saisis d'épouvante. Dieu s'est exprimé en termes clairs, et ses paroles n'ont pas besoin de commentaire, elles demandent seulement à être mises en pratique. Qu'ai-je à faire, dit-il, de la multitude de vos sacrifices? Qui vous a demandé que vous eussiez ces dons dans les mains? (I *Isa.*, 11.) C'est nous-mêmes que Dieu réclame, et non ce qui est à nous. Le sacrifice d'un chrétien c'est l'aumône faite au pauvre. Voilà ce qui rend Dieu propice à nos péchés; car si Dieu ne se montre propice aux iniquités de l'homme, il reste nécessairement coupable. Or, c'est par l'aumône que les hommes sont purifiés de ces péchés et de ces fautes dont cette vie ne peut être entièrement exempte, et cette aumône se fait de deux manières, en donnant et en remettant; en donnant le bien que vous possédez, en remettant le mal qui vous est fait. Ecoutez comment le Seigneur, notre bon maître, qui nous a donné ses divins enseignements sous une forme abrégée pour leur faire produire du fruit sans nous les rendre à charge, écoutez comme il résume en peu de mots ces deux sortes d'aumône : « Remettez et il vous sera remis, donnez et il vous sera donné. » (*Luc*, VI, 37, 38.) « Remettez et il vous sera remis, » c'est le devoir du pardon; « donnez et il vous sera donné, » c'est l'obligation d'assister le pauvre. L'aumône du pardon ne vous fait rien perdre. Un homme implore son pardon, vous le lui accordez, vous n'avez

deantur : et sic fidem posside cum proximo. Hæc est enim paupertas ejus. Quid est autem : « Ut et bonis ejus perfruaris? » Audi, quia hoc voluit : audi, quia ideo in paupertate ad te venit : audi vocem pauperis propter te Domini Dei tui ditantis te : vide quomodo bonis ejus perfruaris, si fidem cum eo in paupertate servaveris. Pater, inquit, volo ut ubi ego sum, et ipsi sint mecum. (*Joan.*, XVII, 24.)

SERMO XLII [(a)].

De eo quod scriptum est in Isaia, cap. I : *Quo mihi multitudinem sacrificiorum vestrorum?* Et in Psalmo CXXXIX : *Libera me Domine ab omni malo.*

CAPUT PRIMUM. — *Eleemosyna in pauperem sacrificium est Christiani. Duo genera eleemosynarum.* — 1. Ego, Fratres, vires parvas habeo, sed verbum Dei magnas habet. (*b*) Valeat in cordibus vestris. Ergo et quod lente dicimus, valde auditis, si obedieritis. Tanquam per nubem suam, per Isaiam prophetam Dominus tonuit : si sensum habetis, expavistis. Manifeste enim dixit, nec expositorem habent ista necessarium, sed factorem. « Quo mihi, inquit, multitudinem sacrificiorum vestrorum? » Quis enim exquisivit ista de manibus vestris? (*Isai.*, I, 11.) Deus nos quærit, non nostra. Sed sacrificium Christiani est eleemosyna in pauperem. Hinc enim fit Deus peccatis propitius. Nisi autem peccatis propitius fiat Deus, quis remanet, nisi reus? Ab eis peccatis et delictis, (*c*) sine quibus vita ista non ducitur, mundantur homines per eleemosynas : quæ sunt duorum generum, erogando et remittendo; erogando quod habes bonum, remittendo quod pateris malum. Hæc duo genera eleemosynarum Dominus magister bonus, qui verbum breviavit super terram, ut esset fructuosum, et non onerosum, quam breviter fuerit complexus, audite : Remittite, inquit, et remittetur vobis; date, et dabitur vobis. (*Luc.*, VI, 37 et 38.) Remitte, et remittetur vobis, pertinet ad ignoscendum : Date, et dabitur vobis, pertinet ad erogandum. Ex illa

(*a*) Alias XXIX, ex homiliis L. — (*b*) Plerique Mss. *Sed verbum Dei magnas habet valere in cordibus vestris.* Victorinus, *habere valet.* — (*c*) Hic Mss. quidam interponunt : *Remittite et remittitur vobis : non mortalibus dico, ne contemnantur.* Ex his Remigiensis, *non mortalibus, nisi contemnantur.*

rien perdu, bien au contraire, vous rentrez chez vous plus riche de charité. L'autre espèce d'aumône qui nous fait un devoir de donner aux pauvres, paraît plus difficile, parce qu'en donnant, on cessera d'avoir ce qu'on a donné

CHAPITRE II. — *Mesure et récompense de l'aumône.* — 2. Cependant l'Apôtre nous rassure et nous tranquillise sur ce point, lorsqu'il nous dit : « Que chacun donne suivant ses moyens, et non pas de manière que les autres soient soulagés, et vous surchargés. » (II *Cor.*, VIII, 13.) Que chacun donc mesure ses forces, qu'il ne cherche point à thésauriser sur la terre, qu'il ne craigne point de donner; ce qu'il donne n'est point perdu pour lui. Ce n'est point assez de dire : ce qu'il donne n'est point perdu ; je vais plus loin, c'est la seule chose qui ne soit point perdue. Quant aux autres choses que vous ne donnez point et que vous avez en abondance, ou vous les perdez pendant cette vie, ou vous les quittez nécessairement à la mort. Considérez d'ailleurs, mes frères, les magnifiques promesses qui nous excitent à l'observation de ce précepte. « Pardonnez, nous dit le Sauveur, et il vous sera pardonné ; donnez, et on vous donnera. » Et à qui Dieu tient-il ce langage : « Donnez, et l'on vous donnera? » C'est un Dieu qui parle à un homme, l'immortel à un mortel, le puissant père de famille à un pauvre mendiant. Il ne reniera point ce que nous lui avons donné. Nous avons trouvé le moyen de prêter à usure ; donnons donc à usure, mais à Dieu et non pas aux hommes. Nous donnons à celui qui possède tout en abondance, nous donnons à celui qui nous a donné ce que nous lui offrons. Et que nous donnera-t-il pour ces biens misérables, de peu d'importance, pour des biens périssables, corruptibles, terrestres? Il nous donnera des biens éternels, incorruptibles que nous ne perdrons jamais; pourquoi m'étendre plus longtemps? Celui qui vous fait cette promesse, promet de se donner lui-même. Si vous l'aimez, achetez-le en lui demandant qu'il se vende lui-même à vous. Et si vous voulez savoir comment il exige en retour que vous vous donniez vous-même à lui, écoutez ce qu'il dit au dernier jour : « J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli; j'étais nu, et vous m'avez revêtu ; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous êtes venu à moi. Alors les justes lui diront : Quand est-ce que nous vous avons vu soumis à ces privations et que nous vous avons secouru ? Et il répondra : Autant de fois que vous avez agi ainsi pour l'un des moindres de mes frères, vous l'avez fait pour moi. » (*Matth.*, XXV, 35, etc.) Il donne donc et reçoit tout à la fois; il donne du haut des cieux, il reçoit de nous sur la terre. Pour vous, vous faites un prêt à usure dans un pays lointain. C'est sur la terre que vous donnez, c'est dans le ciel que vous recevrez ; vous donnez ici-bas des richesses péris-

eleemosyna, qua ignoscis homini, nihil perdis. Ecce statim veniam petit, ignovisti, nihil amisisti. Caritate amplior domum redisti. Illud aliud genus eleemosynarum, ubi jubemur erogare indigentibus, grave videtur : quia quod quisque dederit, hoc ipsum quod dabit non habebit.

CAPUT II. — *Eleemosynarum mensura et merces.* — 2. Equidem et hinc securos nos facit Apostolus, qui dixit : Prout quisque habet, non ut aliis sit (a) refectio, vobis angustia. (II *Cor.*, VIII, 13.) Metiatur ergo unusquisque vires suas, non thesaurizare attendat in terra : det, non perit quod dat. Non dico : Hoc non perit : sed dico : Hoc solum non perit. Alia vero quæ non dederis, et abundant tibi, aut cum vivis amittis, aut cum moreris dimittis. Deinde, Fratres mei, tanta promissio (b) quo nos hortetur, attendite : Dimittite, inquit, et dimittetur vobis; date, et dabitur vobis. Quando dicit : Date et dabitur vobis, attende cui dicat. Homini dicit Deus, mortali dicit immortalis, mendico dicit tantus paterfamilias. Neque enim hoc revocaturus est quod dedimus. Invenimus quem fœneremus. Demus in usuram, sed Deo, non homini. Ei damus qui abundat, ei damus qui dedit quod demus. Et pro modicis rebus, pro frivolis, pro mortalibus, pro putribilibus, pro terrenis, æterna, incorruptibilia, sine fine manentia : quid multa dicturus sum? se promittit, qui promittit. Si amas illum, eme illum ab illo. Et ut noveris te ipsi dare, audi illum dicentem : « Esurivi, et dedistis mihi manducare; sitivi, et dedistis mihi potum; hospes fui, et suscepistis me; nudus fui, et vestistis me; æger, visitastis me; inclusus, venistis ad me. Et dicent illi : Quando te vidimus in his necessitatibus constitutum, et ministravimus tibi? Et ille : Quando uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis. » (*Matth.*, XXV, 35, etc.) Dat de cœlo, accipit in terra. Ipse dat, ipse

(a) Colbertinus Ms. *non ut aliis sit consolatio* — (b) Sic potiores Mss. At Remigiensis, *tanta est promissio quæ nos hortatur.* Editi, *tanta promissio quem non hortatur?*

sables, vous recevrez dans le ciel des biens dont vous jouirez éternellement.

Chapitre III. — *Qu'est-ce que l'homme mauvais.* — 3. Vous faites quelquefois à Dieu cette prière : « Seigneur, délivrez-moi de l'homme mauvais. » (*Ps.* cxxxix, 1.) C'est ce que nous avons chanté il n'y a qu'un instant. Je sais avec quels gémissements vous dites à Dieu : « Seigneur, délivrez-moi de l'homme mauvais. » Qui, dans ce monde, n'a point à souffrir de quelque homme inique et mauvais? Lors donc que vous adressez à Dieu cette prière : « Délivrez-moi, Seigneur, de l'homme mauvais, » c'est de tout votre cœur que vous la faites; mais commencez par vous considérer attentivement vous-même. « Délivrez-moi, Seigneur, de l'homme mauvais. » Supposez que Dieu vous réponde : De qui faut-il vous délivrer? Vous lui direz : C'est de Gaius, de Lucius et de je ne sais quel autre dont vous avez à souffrir. Mais, reprendra le Seigneur, vous ne dites rien de vous-même. Si je vous délivre de l'homme mauvais, je dois tout d'abord vous délivrer de vous-même. Cet homme méchant vous fait souffrir, prenez garde d'avoir à souffrir de votre propre méchanceté. Examinons si cet homme méchant trouve en vous matière à vous tourmenter. Que pourra-t-il vous faire? Evitez vous-même de ressembler au méchant. Ne vous laissez ni dominer par l'avarice, ni fouler aux pieds par vos convoitises, ni briser par votre colère. Ce sont là vos ennemis intérieurs. Ne vous faites aucun mal à vous-même. Voyons le mal que pourra vous faire un méchant voisin, un maître inique, un homme qui met sa puissance au service de sa malice. Qu'il vous trouve juste, qu'il vous trouve fidèle, qu'il vous trouve chrétien, quel mal pourra-t-il vous faire? Le mal que les Juifs ont fait à Etienne. Mais ce mal qu'ils lui ont fait l'a mis en possession du souverain bien. Lors donc que vous priez Dieu de vous délivrer de l'homme mauvais, jetez d'abord les yeux sur vous; ne vous épargnez pas, demandez-lui de vous délivrer de vous-même. Et comment opère-t-il cette délivrance? En vous remettant vos péchés, en vous accordant d'acquérir des mérites, en vous donnant la force de combattre contre vos convoitises, en vous inspirant la vertu, en pénétrant votre âme de cette délectation céleste qui vous fait triompher de tous les plaisirs de la terre. C'est en vous accordant ces grâces, que Dieu vous délivre de vous-même, et au milieu des maux passagers de cette vie, vous attendez avec confiance l'avénement du Seigneur avec ces biens qui ne peuvent passer. Nous vous en avons dit assez pour aujourd'hui. Vous voyez, mes frères, j'étais bien faible en commençant ce discours, et je ne sais comment je me suis fortifié en vous parlant. Je le dois au zèle si grand, au désir si vif que j'ai de votre avancement. L'ouvrier des champs que l'espérance des fruits soutient dans son travail, en ressent moins le

accipit. Quasi fœnus trajectitium facis. Hic das, ibi recipis : hic das res perituras, ibi recipis res sine fine mansuras.

Caput III. — *Homo malus.* — 3. Et quandocumque dicis Deo : « Libera me Domine ab homine malo : » (*Psal.* cxxxix, 1) hoc enim modo cantavimus. Scio enim quo gemitu dicas : « Libera me Domine ab homine malo. » Quis enim in isto sæculo non patitur aliquem hominem malum? Quando ergo hoc dicis Deo : « Libera me Domine ab homine malo : » sicut totis præcordiis dicis, sic intentis oculis te prius attende. « Libera me Domine ab homine malo. » Fac tibi respondisse Deum. A quo? Dicturus es a Gaio, a Lucio, a nescio quo quem pateris. Et respondet tibi : De te mihi nihil dicis. Si ab homine malo libero te, prius es liberandus a te ipso. Pateris malum, noli te ipsum pati malum. Videamus si invenit in te, quid tibi faciat alter malus. Quid tibi faciat malus? Tu noli esse malus. Non tibi dominetur avaritia, non te calcet concupiscentia tua, non te trituret ira tua. Isti hostes interiores tui sunt. Tu ipse non tibi aliquid facias. Videamus quid tibi facit vicinus malus, patronus malus, potens malus : videamus quid tibi facit. Justum te inveniat, fidelem te inveniat, Christianum te inveniat : quid tibi facturus est? Quod Stephano Judæi fecerunt. Faciendo malum, miserunt ad bonum. Ergo quando petis ut liberet te Deus ab homine malo, attende te, noli tibi parcere : te a te liberet. Quomodo te a te liberat? Dimittendo peccata, donando merita, dando tibi vires pugnandi adversus concupiscentias tuas, inspirando virtutem, dando menti tuæ cœlestem delectationem, qua omnis terrena delectatio superetur. Hæc cum tibi præstat Deus, liberat te a te, et securus exspectas in hujus sæculi malis transitoriis cum eis bonis venturum Dominum, quæ transire non possunt. Satis sint vobis. Videtis certe, quia nescio quomodo ego invalidus accedo, et loquendo fortis fio. Tantus est mihi animus, tanta intentio in profectu vestro. Operarius enim in agro fructum sperans, minus sentit labo-

poids. Soyez mes fruits, afin que je sois avec vous, et que tous ensemble nous soyons les fruits de Dieu.

SERMON XLIII [1].

Sur ces paroles d'Isaïe : *Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez point* (chap. VII).

Chapitre premier. — *Nécessité de la foi. La foi est un grand don de Dieu.* — 1. Le principe d'une vie sainte à laquelle la vie éternelle est due comme récompense, c'est une foi sincère et droite. Or, la foi consiste à croire ce que vous ne voyez pas encore, et la récompense de cette foi sera de voir ce que vous avez cru. Le temps de la foi est comme le temps de la semence ; ne nous lassons donc pas de faire le bien, et soutenons notre courage jusqu'à la fin ; persévérons jusqu'à ce que nous moissonnions ce que nous avons semé. Le genre humain s'était détourné de Dieu, et il était comme accablé sous le poids de ses iniquités. Sans un Dieu créateur nous n'aurions jamais existé; sans un Dieu Sauveur nous n'aurions pu reprendre une nouvelle vie. Dieu dans sa justice a condamné l'homme, il le délivre dans sa miséricorde. « Le Dieu d'Israël donnera lui-même à son peuple la force et le courage; béni soit Dieu. » (*Ps.* LXVII, 36.) Mais cette grâce n'est donnée qu'à ceux qui croient, elle est refusée à ceux qui professent pour la foi un superbe dédain.

2. Toutefois nous ne devons point nous glorifier de la foi comme si elle était soumise en quelque chose à notre pouvoir. La foi n'est pas un don de peu d'importance, c'est quelque chose de grand ; or, si vous la possédez, vous l'avez certainement reçue; « car qu'avez-vous que vous n'ayez reçu? » (I *Cor.*, IV, 7.) Voyez donc, mes très-chers frères, quel motif pour vous de rendre à Dieu des actions de grâces; gardez-vous de vous montrer ingrats pour quelqu'un de ses dons, et par le fait même de cette ingratitude de perdre ce que vous avez reçu. Je ne puis en aucune façon faire ici un digne éloge de la foi, mais les fidèles peuvent cependant s'en faire une idée.

Chapitre II. — *Bienfaits de Dieu à l'égard de l'homme.* — Or, en admettant que par une considération même partielle de la foi, on parvienne à s'en faire une juste idée, qui pourra comprendre combien elle est supérieure à beaucoup d'autres bienfaits de Dieu? Et si nous devons reconnaître en nous les moindres dons de Dieu, combien plus devons-nous apprécier le don qui surpasse tous les autres dons?

3. C'est à Dieu que nous devons d'être ce que nous sommes. Et à quel autre que Dieu, en effet, sommes-nous redevables de n'être pas un

[1] Il existe un extrait de ce sermon dans la collection de Florus, sur la première épître aux Corinthiens, chap. I.

rem. Sitis fructus mei, ut vobiscum sim, et omnes simus fructus Dei.

SERMO XLIII [a].

De eo quod scriptum est in Isaia, cap. VII : *Nisi credideritis, non intelligetis.*

Caput primum. — *Fides necessaria. Fides magnum Dei donum.* — 1. Initium bonæ vitæ, cui vita etiam æterna debetur, recta fides est. Est autem fides, credere quod nondum vides : cujus fidei merces est, videre quod credis. Tempore igitur fidei tanquam tempore sementis, non deficiamus, et usque in finem non deficiamus : sed perseveremus, donec quod seminavimus metamus. Cum enim aversum esset genus humanum a Deo, et jaceret in delictis suis, sicut Creatore opus habebamus ut essemus, sic Salvatore ut revivisceremus. Justus Deus damnavit hominem, misericors Deus liberat hominem. « Deus Israel ipse dabit virtutem et fortitudinem plebi suæ, benedictus Deus. » (*Psal.* LXVII, 36.) Sed accipiunt credentes, non accipiunt contemnentes.

2. Nec de ipsa fide tamen ita gloriandum est, quasi aliquid nos possimus. Non enim fides nihil est, sed magnum aliquid : quam si habes, profecto accepisti. Quid enim habes, quod non accepisti? (I *Cor.*, IV, 7.) Videte Carissimi, unde Domino Deo gratias agatis : ne in aliquo dono ejus ingrati maneatis, et propter hoc quod ingrati estis, quod accepistis perdatis. Laus fidei explicari a me nullo modo potest, sed a fidelibus cogitari potest.

Caput II. — *Dei in hominem beneficia.* — Porro si ex aliqua parte, ut dignum est, cogitetur, quis digne cogitet, quam multis donis Dei ipsius præferatur? Et si minora Dei dona in nobis debemus agnoscere, quanto magis illud quod ea superat, debemus agnoscere?

3. A Deo (*f.* habemus) debemus esse quod sumus. Quia quod non nihil sumus, nisi a Deo a quo habemus? Sed sunt et ligna, sunt et lapides, a quo nisi

[a] Alias de verbis Apostoli XXVII.

pur néant? Mais les bois et les pierres existent également, et quel autre que Dieu leur a donné l'existence? Qu'avons-nous donc de plus qu'eux? Les bois et les pierres n'ont pas la vie que nous avons. Mais cette vie même nous est commune avec les arbres et les plantes, car on attribue la vie à la vigne. Si elle n'avait pas la vie, le Psalmiste n'aurait pas dit : « Il fit mourir leurs vignes par la grêle. » (*Ps.* LXXVII, 47.) Elle vit lorsqu'elle se couvre de verdure, elle meurt lorsqu'elle se dessèche. Mais cette vie est dépourvue de sentiment. Qu'avons-nous en plus? Le sentiment. Les cinq sens du corps sont connus : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher, qui répandus par tout le corps nous font distinguer ce qui est dur, ce qui est âpre de ce qui est doux, ce qui est chaud de ce qui est froid. Nous avons donc cinq sens bien distincts, mais les animaux les ont également. Nous avons donc sur eux une autre supériorité. Et cependant, mes frères, si nous considérons attentivement ces dons que je viens d'énumérer, quels motifs de rendre au Créateur mille actions de grâces, quels justes sujets de louanges! Quel est donc cet avantage qui nous rend supérieurs aux animaux? C'est l'intelligence, c'est la raison, c'est le discernement que n'ont ni les animaux de la terre, ni les oiseaux, ni les poissons; c'est en cela que nous avons été faits à l'image de Dieu. Voyez, en effet, l'histoire de notre création; l'Ecriture, non-seulement pour nous mettre avant les animaux, mais pour établir notre supériorité sur eux et les soumettre à notre domination, rapporte ces paroles de Dieu : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer et sur les oiseaux du ciel, et sur les animaux et sur toute la terre, et sur tous les reptiles qui se meuvent sur la terre. » (*Gen.*, I, 26.) D'où lui vient cette puissance? De ce qu'il est fait à l'image de Dieu. Voilà pourquoi le Psalmiste adresse ce reproche à quelques-uns : « Ne devenez pas semblables au cheval et au mulet, animaux sans intelligence. » (*Ps.* XXXI, 9.) Or, l'intelligence diffère de la raison. La raison précède en nous l'intelligence, mais nous ne pouvons avoir l'intelligence sans avoir la raison. L'homme est donc un animal doué de raison, ou pour m'exprimer d'une manière plus claire et plus concise, un animal raisonnable, qui a la raison en vertu de sa nature, et avant même qu'il ait l'intelligence; car il ne cherche à comprendre que parce qu'il a déjà la raison.

CHAPITRE III. — *Doit-on croire d'abord avant de chercher à comprendre.* — 4. C'est donc surtout cette faculté qui nous rend supérieurs aux animaux que nous devons cultiver en nous, retoucher en quelque sorte et réformer. Mais

a Deo? Nos ergo quid plus? Non vivunt ligna et lapides : nos autem vivimus. Sed adhuc nobis idipsum vivere cum arboribus frutectisque commune est. Dicuntur enim et vites vivere. Nam si non viverent, non scriptum esset : Occidit in grandine vineas eorum. (*Psal.* LXXVII, 47.) Vivit, cum viret; arescit, cum moritur. Sed vita ista non habet sensum. Quid nos amplius? Sentimus. Quinquepertitus corporis notus est sensus. Videmus, audimus, olfacimus, gustamus, tactu etiam per totum corpus nostrum mollia dijudicamus et dura, aspera et lenia, calida et frigida. Est ergo in nobis sensus quinquepertitus : sed hunc habent et bestiæ. Habemus ergo aliquid amplius nos. Et ista tamen quæ enumeravimus, Fratres mei, si consideremus in nobis, quantam de his gratiarum actionem, quantam Creatori laudem debemus? Sed tamen amplius quid habemus? Mentem, rationem, consilium, quod non habent bestiæ, non habent volucres, non habent pisces : in eo facti sumus ad imaginem Dei. Denique ubi Scriptura narrat, quod facti sumus; ibi subjungit, ut nos pecoribus non solum anteponat, sed et præponat, id est, ut ea nobis subjecta sint : « Faciamus, inquit, hominem ad imaginem et similitudinem nostram, et habeat potestatem piscium maris, et volatilium cœli, et omnium pecorum, et serpentium quæ repunt super terram. » (*Gen.*, I, 26.) Unde habeat potestatem? Propter imaginem Dei. Unde quibusdam dicitur increpando : Nolite esse sicut equus et mulus, quibus non est intellectus. (*Psal.* XXXI, 9.) Sed aliud est intellectus, aliud ratio. Nam rationem habemus et ante quam intelligamus; sed intelligere non valemus, nisi rationem habeamus. Est ergo animal rationis capax : verum ut melius et citius dicam, animal rationale, cui natura inest ratio, et antequam intelligat jam rationem habet. Nam ideo vult intelligere, quia (*a*) ratio præcedit.

CAPUT III. — *An prius credendum quod postea intelligatur.* — 4. Hoc ergo unde bestias antecedimus, maxime in nobis excolere debemus, et resculpere quodam modo et reformare. Sed quis poterit, nisi (*b*) sit artifex qui formavit? Imaginem in nobis Dei

(*a*) Ita Corbeiensis Ms. Alii, *ratione*. Editi vero, *rationem*. — (*b*) Lov. *nisi adsit artifex* : repugnantibus cæteris libris.

qui en sera capable, si ce n'est le divin artisan qui nous a créés? Nous avons bien pu déformer en nous l'image de Dieu, mais nous ne pouvons la réformer. Nous avons donc, pour tout résumer en peu de mots, l'être en commun avec le bois et la pierre, la vie avec les arbres, le sentiment avec les animaux, l'intelligence avec les anges. Nous jugeons des couleurs par les yeux, des sons par l'ouïe, des odeurs par les narines, des saveurs par le goût, de la chaleur par le toucher, de ce qui a rapport aux mœurs par l'intelligence. Prêtez-moi toute votre attention. Tout homme veut comprendre, personne qui n'ait ce désir; mais tous ne veulent pas croire. L'homme me dit : Il faut que je comprenne pour croire; je réponds : Croyez d'abord pour comprendre. Ainsi la discussion entre nous roule sur ces deux propositions contradictoires. Il me dit : Je veux commencer par comprendre avant de croire, je lui réponds : Non, croyez d'abord et vous comprendrez ensuite. Soumettons donc cette question à un juge et ne cherchons ni l'un ni l'autre à prononcer en notre faveur. Or, à quel juge nous adresser? Après avoir passé en revue tous les hommes, je ne sais si nous pourrions trouver un meilleur juge que l'homme par qui Dieu a daigné nous parler. N'allons donc pas consulter les auteurs profanes pour résoudre cette question et terminer ce débat; prenons pour juge non pas un poète, mais un prophète.

5. Le bienheureux apôtre Pierre qui se trouvait avec le Seigneur sur la montagne, ainsi que deux autres des disciples de Jésus-Christ, Jacques et Jean, entendit cette voix qui descendit du haut des cieux : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisances, écoutez-le. » (*Matth.*, XVII, 5.) Et le même apôtre, dans une de ses épîtres, nous rappelle ce fait en ces termes : « Nous entendîmes nous-mêmes cette voix qui venait du ciel, lorsque nous étions avec lui sur la montagne sainte. » (II *Pier.*, I, 18.) Et après ces paroles : « Nous entendîmes nous-mêmes cette voix qui venait du ciel, » il ajoute : « Nous avons d'ailleurs la certitude plus affermie des oracles prophétiques. » Quoi ! cette voix s'est fait entendre du haut des cieux, et la parole des prophètes est plus certaine ?

CHAPITRE IV. — *La parole des prophètes a plus d'efficacité pour affermir la foi.* — Prêtez-moi toute votre attention, mes très-chers frères, que Dieu seconde à la fois ma volonté et votre attente, afin que je puisse vous dire ce que je veux et comme je le veux. Qui de nous, en effet, n'est surpris d'entendre dire à l'Apôtre, que la parole des prophètes est plus certaine qu'une voix descendue du ciel? Remarquez, il dit plus certaine, mais non plus excellente ou plus vraie. La voix descendue du ciel est aussi vraie, aussi bonne, aussi utile que la parole des prophètes. En quoi donc est-elle plus certaine ? En ce qu'elle

deformare potuimus, reformare non possumus. Habemus ergo, ut cuncta breviter retexamus ipsum esse cum lignis et lapidibus, vivere cum arboribus, sentire cum bestiis, intelligere cum Angelis. Dijudicamus ergo oculis colores, auribus sonores, naribus odores, gustatu sapores, tactu calores, intellectu mores. (*a*) Intellige. Omnis homo vult intelligere; nemo est qui nolit : credere non omnes volunt. Dicit mihi homo : Intelligam, ut credam : respondeo : Crede, ut intelligas. Cum ergo nata inter nos sit controversia talis quodam modo, ut ille mihi dicat : Intelligam, ut credam; ego ei respondeam : Imo crede, ut intelligas : cum hac controversia veniamus ad judicem, neuter nostrum præsumat pro sua parte sententiam. Quem judicem inventuri sumus? Discussis omnibus hominibus, nescio utrum meliorem judicem invenire possimus, quam hominem per quem loquitur Deus. Non eamus ergo in hac re et in hac controversia ad litteras sæculares; non inter nos judicet poeta, sed Propheta.

5. Beatus apostolus Petrus cum duobus aliis Christi Domini discipulis Jacobo et Joanne in monte cum ipso Domino constitutus, audivit vocem delatam de cœlo : Hic est filius meus dilectus, in quo bene complacui; ipsum audite. (*Matth.*, XVII, 5.) Quod commendans memoratus Apostolus in epistola sua dixit : « Hanc vocem nos audivimus de cœlo delatam, cum essemus cum illo in monte sancto. » Et cum dixisset : « Hanc vocem nos audivimus de cœlo delatam : » subjunxit atque ait : « Et habemus certiorem Propheticum sermonem. » (II *Petr.*, I, 18.) Sonuit vox illa de cœlo, et certior est Propheticus sermo.

CAPUT IV. — *Propheticus sermo ad firmandam fidem efficacior.* — Attendite Carissimi, adjuvet Dominus et voluntatem meam et exspectationem vestram, ut dicam quod volo, quomodo volo. Quis enim nostrum non miretur delata voce de cœlo certiorem Propheticum sermonem ab Apostolo dictum esse? Certiorem sane dixit : certiorem, non meliorem, non veriorem. Tam enim verus ille sermo de cœlo, quam sermo

(*a*) Mss. *Intelligi omnis homo vult, intelligere nemo est qui nolit.*

est plus propre à convaincre et à confirmer ceux qui l'entendent. Pourquoi? Parce qu'il est des infidèles qui accusent le Christ d'avoir fait tous ses miracles au moyen d'opérations magiques. Les infidèles auraient donc pu, par des conjectures tout humaines et par l'effet d'une curiosité coupable, attribuer à la magie cette voix descendue du ciel. Mais les prophètes ont existé non-seulement bien avant cette voix, mais avant l'incarnation du Christ. Le Christ ne s'était pas encore fait homme lorsqu'il a envoyé les prophètes. Je ferai cette question à celui qui ne voit en lui qu'un magicien : si c'est par des opérations magiques qu'il s'est fait adorer après sa mort, direz-vous qu'il était magicien avant sa naissance? Voilà pourquoi l'apôtre saint Pierre dit : Nous avons la parole plus certaine des prophètes. La voix du ciel est un enseignement pour les fidèles, la parole des prophètes est une preuve convaincante pour les infidèles. Vous comprenez maintenant, ce me semble, mes très-chers frères, pourquoi l'apôtre saint Pierre dit : « Nous avons la parole plus certaine des prophètes, » même après qu'il eut entendu la voix descendue du ciel.

Chapitre V. — *Pourquoi Dieu a-t-il choisi pour apôtres des hommes simples et sans lettres?* — 6. Et quelle n'a pas été la bonté du Christ dans le choix qu'il a fait de ses apôtres! Ce même Pierre, dont nous venons de rapporter les paroles, était pêcheur, et c'est maintenant une grande gloire pour un orateur de pouvoir comprendre ce pêcheur. Aussi, l'apôtre saint Paul, parlant aux premiers chrétiens, leur disait : « Voyez, mes frères, ceux qui ont été appelés parmi vous; il y en a peu de sages selon la chair, peu de puissants, peu d'illustres; mais Dieu a choisi les moins sages selon le monde pour confondre les sages; il a choisi les faibles selon le monde pour confondre les forts; il a choisi les plus viles et les plus méprisables selon le monde, et les choses qui ne sont rien, comme si elles étaient, pour détruire ce qui est. » (I *Cor.*, I, 26.) Si Jésus-Christ avait choisi tout d'abord un orateur, l'orateur aurait dit : Ce choix est dû au mérite de mon éloquence; s'il avait choisi un sénateur, le sénateur aurait dit : C'est l'éclat de ma dignité qui m'a valu cette faveur; si enfin il avait choisi un empereur, l'empereur aurait dit : C'est ma puissance qui a déterminé le choix de Dieu. Que tous ces grands du monde se tiennent à l'écart, qu'ils soient différés, qu'ils attendent un peu de temps, Dieu ni ne les oublie, ni ne les méprise; il les diffère, parce qu'ils pourraient s'attribuer toute la gloire de leur vocation. Donnez-moi, dit Dieu, ce pêcheur, donnez-moi cet ignorant, cet homme sans lettres, donnez-moi cet homme à qui le sénateur ne daignerait pas adresser la parole, même en lui achetant un poisson. Donnez-moi un

Propheticus; tam bonus, tam utilis. Quid est ergo : Certiorem, nisi in quo magis confirmetur auditor? Quare hoc? Quoniam sunt homines infideles, qui sic detrahunt Christo, ut dicant eum magicis artibus fecisse quæ fecit. Possent ergo infideles etiam istam vocem delatam de cœlo, per conjecturas humanas et illicitas curiositates ad magicas artes referre. Sed Prophetæ ante fuerunt; non dico ante istam vocem, sed ante Christi carnem. Nondum erat homo Christus, quando misit Prophetas. Quisquis eum dicit magum fuisse : si ergo magicis artibus fecit ut coleretur et mortuus, numquid magus erat, antequam natus? Ecce quare ait apostolus Petrus : Habemus certiorem Propheticum sermonem. Vox de cœlo, qua fideles admoneantur : Propheticus sermo, quo infideles convincantur. Intelleximus, quantum mihi videtur, Carissimi, quare dixerit apostolus Petrus : Habemus certiorem Propheticum sermonem, post vocem de cœlo delatam.

Caput V. — *Piscatores et idiotæ in Apostolos cur electi.* — 6. Et ipsa Christi quanta dignatio? Petrus iste, qui sic loquitur, piscator fuit : et modo magnam laudem habet orator, si potuerit ab illo intelligi piscator. Propterea primis Christianis loquens apostolus Paulus ait : « Videte vocationem vestram, fratres, quia non multi sapientes secundum carnem, non multi potentes, non multi nobiles : sed infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia, et stulta mundi elegit Deus, ut confundat sapientes, et ignobilia mundi et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt tanquam sint, ut ea quæ sunt evacuarentur. » (I *Cor.*, I, 26.) Si enim eligeret Christus primitus oratorem; diceret orator : Eloquentiæ meæ merito electus sum. Si eligeret senatorem, diceret senator : Dignitatis meæ merito electus sum. Postremo, si prius eligeret imperatorem, diceret imperator : Potestatis meæ merito electus sum. Quiescant et differantur isti, paululum quiescant; non omittantur, non contemnantur : sed aliquantulum differantur, qui possunt gloriari de semetipsis in semetipsis. Da mihi, inquit, illum piscatorem, da mihi idiotam, da mihi imperitum, da mihi eum, cum quo

homme de cette sorte; lorsque je l'aurai rempli, on verra clairement que c'est moi seul qui agit. Je choisirai plus tard, il est vrai, le sénateur, l'orateur et l'empereur; j'appellerai un jour le sénateur, mais mon action est plus manifeste sur le pêcheur. Le sénateur, l'orateur, l'empereur peuvent s'attribuer la gloire de leur vocation, le pêcheur ne peut se glorifier que de Jésus-Christ. Que le pêcheur vienne donc, qu'il vienne le premier pour enseigner la vertu salutaire d'humilité, c'est par lui que Dieu amènera plus sûrement ensuite les empereurs.

Chapitre VI. — *La foi précède l'intelligence.* — 7. Rappelez-vous donc ce pêcheur saint, juste, bon, rempli du Christ, dont le filet jeté sur toute la surface du monde a pris ce peuple avec les autres; souvenez-vous de ces paroles qu'il vous a dites : « Nous avons la parole plus certaine des prophètes. » Donnez-moi donc un prophète pour juge de notre controverse. Quel en était le sujet? Vous disiez : Je veux comprendre pour arriver à croire; et moi, je vous dis : Croyez d'abord pour arriver à comprendre. Tels sont les termes du débat. Venons donc trouver le juge, que le prophète prononce entre nous, ou plutôt que Dieu prononce par la bouche de son prophète. Gardons tous deux le silence. Il a entendu nos propositions contradictoires. Je veux comprendre pour croire, dites-vous. Croyez, vous dis-je, pour arriver à comprendre. Que le prophète prononce : « Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas. (*Isai.*, VII, 9, *selon les Sept.*)

8. Pensez-vous, cependant, mes très-chers frères, qu'il n'y ait rien de vrai dans ces paroles : Je veux comprendre pour croire? Quel est le but actuel de nos efforts? N'est-ce pas d'amener à la foi, non pas ceux qui ne croient pas du tout, mais ceux qui croient encore faiblement? En effet, s'il ne croyait pas du tout, ils ne seraient pas ici. C'est la foi qui les a conduits dans cette enceinte, c'est la foi qui ouvre leurs oreilles et leur cœur à la parole de Dieu, mais il faut arroser, nourrir, fortifier le germe de cette foi. C'est ce que nous faisons. « Moi, j'ai planté, dit l'Apôtre, Apollon a arrosé, mais Dieu a donné l'accroissement. Or, celui qui plante n'est rien, non plus celui qui arrose, mais c'est Dieu qui donne l'accroissement. » (I *Cor.*, III, 6, 7.) Ainsi, par nos paroles, nos exhortations, nos enseignements, nos discours persuasifs, nous pouvons planter et arroser, mais nous ne pouvons donner l'accroissement. C'est ce que comprenait cet homme avec qui s'entretenait un jour le Sauveur. Sa foi était encore en germe, elle était encore tendre, fragile et chancelante sur bien des points; cependant elle n'était pas nulle, elle existait à un dégré quelconque, puisqu'il priait Notre-Seigneur de lui venir en aide. « Je crois, Seigneur. » (*Marc*, IX, 23.)

non dignatur loqui senator, nec quando emit piscem : ipsum, inquit, da; hunc si implevero, manifestum erit quod ego facio. Quanquam et senatorem et oratorem et imperatorem ego sum facturus : quandocumque facturus ego et senatorem, sed certius ego piscatorem. Potest senator gloriari de semetipso, potest orator, potest imperator : non potest nisi de Christo piscator. Veniat propter docendam humilitatem salubrem, prius veniat piscator; per ipsum melius adducitur imperator.

Caput VI. — *Fides præcedit intelligere.* — 7. Mementote ergo piscatorem sanctum, justum, bonum, Christo plenum, ad cujus missa per mundum retia capiendus cum cæteris etiam populus iste pertinuit. Ergo mementote eum dixisse : « Habemus certiorem Propheticum sermonem. » Da mihi ergo ad illam controversiam judicem Prophetam. Quid inter nos agebatur? Tu dicebas : Intelligam, ut credam; ego dicebam : Ut intelligas, crede. Nata est controversia, veniamus ad judicem, judicet Propheta, imo vero Deus judicet per Prophetam. Ambo taceamus. Quid ambo diximus, auditum est. Intelligam, inquis, ut credam : Crede, inquam, ut intelligas. Respondeat Propheta : « Nisi credideritis, non intelligetis. » (*Isai.*, VII, 9.)

8. Putatis autem, Carissimi, nihil dicere etiam illum qui dicit : Intelligam, ut credam? Quid enim nunc agimus, nisi ut credant, non qui non credunt, sed qui adhuc parum credunt? Nam si nullo modo credidissent, hic non essent. Fides eos adduxit, ut audiant; fides eos fecit præsentes verbo Dei : sed ipsa fides quæ germinavit irriganda est, nutrienda est, roboranda est. Hoc est quod agimus. « Ego, inquit, plantavi, Apollo rigavit : sed Deus incrementum dedit. Itaque neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat; sed qui incrementum dat Deus. » (I *Cor.*, III, 6 et 7.) Loquendo, hortando, docendo, suadendo plantare possumus et rigare, non autem incrementum dare. Noverat autem ille cum quo loquebatur, qui fidei suæ germinanti et adhuc teneræ, et adhuc infirmæ, et ex magna parte titubanti, non tamen nullæ fidei, sed alicui fidei adjutorem orabat, cui dicebat : Credo Domine. (*Marc.*, IX, 23.)

Chapitre VII. — *Comment on doit croire ce que l'on veut comprendre et comprendre ce qu'il faut croire.* — 9. Dans la lecture de l'Evangile qui vient de vous être faite, vous avez entendu ces paroles de Jésus au père de l'enfant : « Si vous pouvez croire, tout est possible à celui qui croit. » Or, cet homme se considère lui-même, il se place devant lui-même, et, s'éloignant d'une confiance présomptueuse, il commence par examiner sa conscience, et il y voit ces deux choses : un peu de foi, mais aussi de l'incertitude. Il confesse donc qu'il a la foi et il demande à Dieu de venir au secours de son hésitation. « Je crois, Seigneur, » dit-il. Ne devait-il pas ajouter : Aidez ma foi? Non, tel n'est pas son langage. « Je crois, Seigneur, » je vois dans mon âme quelque chose qui m'autorise à vous parler ainsi; je crois, je dis la vérité, mais j'y vois aussi je ne sais quoi qui me déplaît. Je voudrais me tenir ferme, mais je suis encore chancelant. En vous faisant cet aveu, je me tiens debout; je ne suis pas tombé, parce que je crois, mais, cependant, je suis loin d'être affermi. Aidez mon incrédulité. Ainsi donc, mes très-chers frères, celui que j'ai ici pour adversaire, et qui a engagé cette discussion que j'ai portée au tribunal du prophète, n'est pas tout à fait en dehors de la vérité lorsqu'il dit : « Je veux comprendre avant de croire. » Si je vous parle en ce moment, c'est pour amener à la foi ceux qui ne croient pas encore, et cependant s'ils ne comprennent pas ce que je dis, il leur est impossible de croire. Il est donc vrai, sous un rapport, de dire : Je veux comprendre avant de croire. Mais il n'y a pas moins de vérité dans ce que je dis avec le prophète : Croyez bien plutôt pour arriver à comprendre. Nous disons vrai tous deux, mettons-nous donc d'accord. Comprenez pour croire, mais croyez aussi pour arriver à comprendre. Voilà en peu de mots comment nous pouvons, sans discussion, concilier ces deux choses. Commencez par comprendre ma parole pour croire, et croyez ensuite pour arriver à comprendre la parole de Dieu.

SERMON XLIV (1).

Sur le chapitre LIII d'Isaïe.

1. Il y a bien des siècles, mes très-chers frères, que le prophète a prédit de Notre-Seigueur et

(1) Ce sermon est sans aucun doute celui que Possidius indique dans le chapitre IX de son Catalogue sous ce titre : *Sur cette leçon d'Isaïe : « Seigneur, qui a cru à notre parole ? »* Ce sermon a été mutilé non-seulement dans la première partie, mais dans la dernière où saint Augustin combattait l'hérésie des Donatistes, comme le prouve ce qu'il dit au n° 5. « Le prophète commence à parler de l'Epouse, et après avoir été surpris de l'aveuglement des Juifs en face de l'Epoux, vous ne le serez pas moins de l'aveuglement des hérétiques vis-à-vis de l'Epouse, » paroles par lesquelles le saint Docteur semblait promettre clairement qu'il allait expliquer le chapitre suivant d'Isaïe : « Réjouissez-vous, stérile, qui n'enfantez pas, etc.; étendez l'enceinte de votre pavillon, » etc., et il annonçait dans les nos 2 et 6 qu'il ferait voir l'accomplissement de ce que le prophète avait prédit sur l'établissement de l'Eglise chez tous les peuples de la terre : « Vous l'apprendrez aussi du prophète que nous expliquons, » etc. Un assez grand nombre de sermons compris dans la classe des 50 homélies ont été ainsi tronqués par la mauvaise foi et la fourberie des imposteurs. Les traités de saint Augustin qu'on devait lire dans l'église étaient la plupart du temps nécessairement abrégés, et on y adaptait un exorde et une conclusion. Vous en avez un exemple dans ce sermon XLIV où l'exorde a été évidemment ajouté d'ailleurs, comme le prouve le verset d'Isaïe qui est cité selon la version de la Vulgate, tandis que dans le reste du sermon, saint Augustin suit la version des Septante. Quant à la péroraison, nous croyons qu'elle vient de Césaire.

Caput VII. — *Quomodo et credendum quod intelligatur, et intelligendum quod credatur.* — 9. Modo cum Evangelium legeretur, audistis : Si potes credere, ait Dominus Jesus patri pueri; si potes credere, omnia possibilia sunt credenti. Et ille intuens semetipsum, et positus ante semetipsum, non habens temerariam confidentiam; sed prius discutiens conscientiam, vidit in se esse aliquam fidem, vidit et titubationem, utrumque vidit. Unum se habere confessus est, et alteri adjutorium postulavit. Credo, inquit, Domine. Quid sequebatur, nisi : Adjuva fidem meam ? Non hoc dixit : Credo Domine; video hic aliquid unde non mentior; credo, verum dico : sed video hic etiam nescio quid, quod mihi displiceat. Stare volo : sed adhuc nuto. Stans loquor, non cecidi, quia credo : sed tamen adhuc nuto : Adjuva incredulitatem meam. Ergo, Carissimi, et ille quem contra me constitui, et propter cujus controversiam inter nos natam Prophetam judicem postulavi, non nihil dicit etiam ipse, cum dicit : Intelligam, ut credam. Nam utique modo quod loquor, ad hoc loquor, ut credant qui nondum credunt : et tamen nisi quod loquor intelligant, credere non possunt. Ergo ex aliqua parte verum est quod ille dicit : Intelligam, ut credam : et ego qui dico, sicut dicit Propheta : Imo crede, ut intelligas : verum dicimus, concordemus. Ergo intellige, ut credas : crede, ut intelligas. Breviter dico quomodo utrumque sine controversia accipiamus. Intellige, ut credas, verbum meum; crede, ut intelligas, verbum Dei.

SERMO XLIV (a).

De verbis Isaiæ cap. LIII.

1. De Domino et Salvatore nostro, Fratres dilec-

(a) Alias XXXVI, ex homiliis L.

Sauveur Jésus-Christ, qu'il s'élèverait comme un arbrisseau et comme une racine qui sort d'une terre aride. (*Isa.*, LIII, 2.) Pourquoi comme un rejeton? « Parce qu'il n'a ni éclat ni beauté. » Il a souffert, il a été humilié, couvert de crachats, il était alors sans beauté, on ne voyait en lui qu'un homme, alors qu'il était Dieu. Mais il était comme la racine qui n'a aucun éclat extérieur, et qui ne laisse pas d'avoir une vigueur intérieure qui fait toute sa beauté. Soyez attentifs, mes frères, et considérez la miséricorde de Dieu. Voici devant vous un arbre magnifique, d'un aspect agréable, couvert de feuilles verdoyantes et chargé de fruits; vous êtes dans l'admiration. Vous vous faites un plaisir de cueillir de ses fruits, de vous asseoir sous son ombre, et de vous y abriter contre les rayons brûlants du soleil; toute cette beauté vous ravit. Mais si l'on vous montre la racine, vous n'y trouvez aucune beauté. Gardez-vous cependant de mépriser cette partie moins apparente; c'est d'elle qu'est sorti ce que vous admirez tant. « Il s'est élevé comme une racine qui sort d'une terre aride. » Considérez maintenant cet arbre dans tout son éclat.

2. L'Eglise a grandi, les nations ont embrassé la foi, les princes ont été vaincus au nom de Jésus-Christ, pour être vainqueurs eux-mêmes par tout l'univers. Ils ont courbé la tête sous le joug de Jésus-Christ. Ils persécutaient auparavant les chrétiens pour défendre leurs idoles, ils renversent maintenant les idoles pour soutenir le culte du Christ. Dans toutes les tribulations, dans toutes les calamités, tous s'empressent de chercher un refuge dans le sein de l'Eglise. Le grain de sènevé s'est développé, il s'est élevé au-dessus de toutes les plantes, et les oiseaux du ciel, c'est-à-dire les orgueilleux du siècle, viennent se reposer sous ses rameaux. (*Matth.*, XIII, 31; *Luc*, XIII, 19.) D'où lui vient tant de beauté? Elle est sortie de je ne sais quelle racine, et elle est rehaussée d'une gloire éclatante. Cherchons celui qui est cette racine. Il a été couvert de crachats et d'opprobres, il a été flagellé, attaché à une croix, percé de blessures, accablé de mépris. Ici donc il est sans beauté, mais c'est dans l'Eglise que la gloire de la racine brille d'un vif éclat. Le prophète décrit donc ici la personne de l'époux, mais de l'époux méprisé, sans honneur, rassasié d'opprobres. Mais vous pouvez voir aujourd'hui l'arbre qui est sorti de cette racine et qui a couvert toute la terre. « Il s'est élevé comme une racine d'une terre aride. »

3. « Il n'a ni éclat ni beauté; et nous l'avons vu, il était sans éclat et sans gloire. » (*Ibid.*, 2.) N'est-ce pas là le fils du charpentier? (*Marc*, VI, 3.) Voyez comme il a dû être sans beauté, pour que les Juifs aient osé lui dire : « N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes possédé du démon? » (*Jean*, VIII, 48.) Son nom mettait les démons en fuite, et ils lui reprochent d'être

tissimi, ante multa tempora prophetatum est : « Ascendet sicut virgultum, et sicut radix in terra sitienti. » (*Isai.*, LIII, 2.) Quare ut radix? Ideo : « Non est species illi, neque honor. » Passus est, humiliatus est, consputus est : non habebat speciem; homo apparebat, cum Deus esset. Sed quomodo radix non est pulchra, sed intus habet vim pulchritudinis suæ. Attendite, Fratres mei, videte misericordiam Dei. Attendis arborem pulchram, amœnam, foliis virentem, fructibus opulentam, laudas. Delectat aliquid de fructu carpere, sub umbra ejus sedere et requiescere ab æstu : laudas totam illam pulchritudinem. Si radix ostendatur tibi, nulla pulchritudo in ea est. Noli contemnere quod abjectum est : inde processit quod miraris : « Ut radix in terra sitienti. » Attendite modo claritatem arboris.

2. Crevit Ecclesia, crediderunt gentes, victi sunt terræ principes sub nomine Christi, ut essent victores in orbe terrarum. Positum est collum eorum sub jugo Christi. Persequebantur ante Christianos propter idola, persequuntur idola propter Christum. Omnes confugiunt ad auxilium Ecclesiæ, in omni pressura, in omni tribulatione sua. Crevit illud granum sinapis, factum est majus super omnia olera : veniunt volatilia cœli, superbi sæculi, et requiescunt sub ramis ejus. (*Matth.*, XIII, 31; *Luc.*, XIII, 19.) Unde hæc tanta pulchritudo? De nescio qua radice surrexit : et ista pulchritudo in magna gloria est. Quæramus radicem. Consputus est, humiliatus est, flagellatus est, crucifixus est, vulneratus est, contemptus est. Ecce hic species non est : sed in Ecclesia gloria radicis pollet. Ergo ipsum describit sponsum, illum contemptum, inhonoratum, abjectum. Sed modo videre habetis arborem, quæ surrexit de ista radice, et implevit orbem terrarum. « Radix in terra sitienti. »

3. « Non est species illi, neque honor : et vidimus illum, et non habuit speciem neque decorem. » (*Ibid.*, 2.) Nonne hic est fabri filius? (*Marc.*, VI, 3.) Quam non habuit decorem, ut diceretur : Nonne verum dicimus quia dæmonium habes? (*Joan.*,

possédé du démon. Mais pourquoi? « Nous l'avons vu, il n'avait ni éclat ni beauté. » Quelle n'est pas sa beauté dans ce sanctuaire intérieur impénétrable aux regards de l'homme ? « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. » (*Jean*, I, 1.) Quelle est encore sa beauté? « Lui, qui avait la nature de Dieu, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égaler à Dieu. » (*Philip.*, II, 6.)

4. Et où a-t-il paru sans éclat et sans beauté? « Et il est sans éclat, son visage est obscurci par les opprobres, et son attitude pleine d'ignominie le met au-dessus de tous les hommes. » C'est un homme de douleurs, c'est au milieu de ces douleurs qu'il paraît homme, avant ces douleurs il était Dieu, après ces douleurs il est Homme-Dieu. « C'est un homme de douleur et qui sait supporter les infirmités. » (*Ibid.*, 3.) Quelles infirmités? Les infirmités de ceux qui le faisaient souffrir. Le médecin supportait les infirmités des frénétiques, et au moment même où ils le crucifiaient, il adressait pour eux à Dieu cette prière : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » (*Luc*, XXIII, 34.) Appliquez-vous donc, mes frères, à aimer l'époux. Plus on nous le représente sans éclat et sans beauté, plus il doit nous être cher, plus il a de douceur pour le cœur de l'épouse. « C'est pourquoi il s'est détourné. » Il s'est détourné pour n'être pas reconnu de ceux qui le crucifiaient. « Son visage a été couvert d'outrages, et a été compté pour rien. » (*Ibid.*, 4.)

5. « Il porte sur lui-même nos infirmités, et c'est pour nous qu'il est dans les souffrances, et nous l'avons regardé comme un homme dévoué aux douleurs, aux blessures et au supplice. Il a été blessé lui-même à cause de nos iniquités, il a été brisé par nos crimes. Le châtiment qui doit nous donner la paix s'est appesanti sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures. Nous nous sommes tous égarés comme des brebis, et le Seigneur l'a livré pour nos péchés. » (*Ibid.*, 5-6.) Est-ce un évangile ou une prophétie? Que peuvent ici opposer les Juifs à des témoignages si évidents? N'est-il pas étonnant qu'ils entendent cette prophétie, qu'ils l'aient entre les mains, qu'ils la lisent sans voir qu'on ne peut appliquer ces traits qu'à un seul, à celui qui, par l'Evangile, est annoncé par toute la terre? N'est-il pas étonnant qu'ils ne soient pas encore chrétiens, mais qu'ils s'obstinent à fermer les yeux à la lumière si éclatante des oracles prophétiques? Cessez d'être surpris de l'aveuglement des Juifs sur la personne du Christ. Après ce que le prophète vient de dire de l'époux, il va commencer à parler de l'épouse ; et si vous avez été étonné de l'aveuglement des Juifs à l'égard de

VIII, 48.) In nomine ipsius dæmonia fugiebant ; et illi objicitur, quia dæmonium habebat. Sed quare hoc? « Vidimus eum, et non habebat speciem neque decorem. » Quæ est species illius intus, ubi non videbatur? In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. (*Joan.*, I, 1.) Quæ est species illius? Qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse æqualis Deo. (*Philip.*, II, 6.)

4. Et ubi visus est non habere speciem neque decorem? « Et non habuit speciem : sed vultus ejus abjectus, et deformis positio ejus ab omnibus hominibus. Homo in plaga. » (*Ibid.*, 3.) In plaga homo, ante plagam Deus, post plagam homo Deus : « Homo in plaga, et qui sciat ferre infirmitates. » Infirmitates quorum? Ipsorum a quibus patiebatur. Medicus ferebat infirmitates phreneticorum ; et cum ipse crucifigeretur, orabat et dicebat : Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt. (*Luc.*, XXIII, 34.) Attendite : (*a*) amemus sponsum. Quanto magis deformis nobis commendatur, tanto carior, tanto dulcior est factus sponsæ. « Propter quod et avertit se. » Avertit se, ne illum intelligerent illi qui eum crucifigebant. « Facies ejus injuriata est, nec magni æstimata est. » (*Ibid.*, 4.)

5. « Hic infirmitates nostras portat, et pro nobis in doloribus est : et nos existimavimus illum in doloribus esse, et in plaga, et in pœna. Ipse autem vulneratus est propter peccata nostra, et infirmatus est propter iniquitates nostras. Eruditio pacis nostræ in eum, livore ejus sanati sumus. Omnes ut oves erravimus, et Dominus tradidit illum pro peccatis nostris. » (*Ibid.*, 5, 6.) Evangelium est, (*b*) an prophetia ? Quid dicunt contra ista Judæi ? Nonne mirum est audire illos ista, habere illos ista, legere illos ista, non invenire de quo dici potuerit, nisi de illo uno qui in Evangelio prædicatur per orbem terrarum, et adhuc non esse Christianos, sed sic illos esse cæcos adversus evidentissima eloquia Prophetarum ? Noli mirari cæcitatem Judæorum de Christo : Ecce transit quod dicitur de sponso, incipit dici et de sponsa ; et quomodo in sponso mirabaris cæcitatem

(*a*) Am. et Er. *Attendite quomodo amemus. Sponsus quanto,* etc. Colbertinus codex : *Attendite quomodo amemus sponsum.* Alii Mss. *Attente amemus sponsum.* — (*b*) Mss. *an Propheta.*

l'époux, vous ne le serez pas moins de l'aveuglement des hérétiques vis-à-vis de l'épouse.

6. Considérons maintenant avec étonnement l'aveuglement des Juifs. « Le Seigneur l'a livré pour nos iniquités, et pendant qu'on le tourmentait, il n'a pas ouvert la bouche. Il a été conduit à la mort comme une brebis, il a été muet et n'a point ouvert la bouche comme un agneau devant celui qui le tond. Son jugement a été supprimé au milieu des humiliations. » (*Ibid.*, 7-8.) Et de peur que cette description n'excitât votre mépris, le prophète ajoute : « Qui racontera sa génération? » Quelle génération? « Je vous ai engendré avant l'étoile du matin, » (*Ps.* CIX, 3) voici une génération. « Avant l'étoile du matin, » c'est-à-dire avant tout ce qui a été fait, avant tous les anges, avant toutes les créatures. Pourquoi? Parce que toutes choses ont été faites par lui. (*Jean*, I, 3.) Mais, peut-être peut-on raconter sa première génération. Qui pourra la raconter? Il est conçu par la foi sans que l'homme y ait aucune part, il remplit par une opération toute divine le sein d'une vierge, et en sort comme un époux sort de son lit nuptial. (*Ps.* XVIII, 6.) Cette génération est également admirable. La génération humaine est admirable, parce qu'il n'y a point de père, la génération divine ne l'est pas moins, parce qu'il n'y a point de mère. « Il a été conduit comme une brebis à la mort, et comme un agneau devant celui qui le tond, il est resté muet et n'a point ouvert la bouche. Son jugement a été supprimé au milieu de ses humiliations. Qui pourra raconter sa génération? Car sa vie a été enlevée de la terre. » Le prophète prédit la résurrection du Sauveur. Vous voyez que Notre-Seigneur parlait conformément à la vérité (et quel autre langage pouvait tenir la Vérité), lorsqu'il disait : « Tout ce qui a été écrit de moi dans la loi, dans les prophètes et dans les psaumes. Car vous avez entendu qu'il fallait que le Christ souffrît et qu'il ressuscitât. » (*Luc*, XXIV, 44-46.) Et vous venez d'entendre aussi qu'il devait ressusciter. « Sa vie sera enlevée de la terre. » L'Evangéliste ajoute : « Et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés à toutes les nations, en commençant par Jérusalem. » (*Ibid.*, 47.) C'est aussi ce que vous apprendra le prophète Isaïe. Ce n'est pas que nous devions mettre le prophète au-dessus du Seigneur. Le héraut a précédé, le juge est venu après lui. Il ne parlait pas en son nom, mais au nom du juge, et le juge qui l'a suivi a confirmé que les paroles du héraut étaient vraiment les siennes. « Sa vie a été enlevée de terre; ce sont les iniquités de mon peuple qui l'ont conduit à la mort. » Vous l'entendiez, il n'y a qu'un instant, dire aux Juifs : Que vous ai-je fait? Si

Judæorum, sic in sponsa miraberis cæcitatem hæreticorum.

6. Jam modo miremur cæcitatem Judæorum. « Dominus tradidit illum pro peccatis nostris : et ipse, quoniam male tractatus est, non aperuit os. Ut ovis ad immolandum ductus est : et ut agnus ante eum qui se tonderet fuit sine voce, sic non aperuit os suum. In humilitate judicium ejus sublatum est. » (*Ibid.*, 7, 8.) Et ne contemnas : « Generationem ejus quis enarrabit? » Quam generationem? Ante luciferum genui te. (*Psal.* CIX, 3.) Ecce una generatio : Ante luciferum, ante omnia quæ facta sunt, ante omnes angelos, ante omnem creaturam. Quare? Quia omnia per ipsum facta sunt. (*Joan.*, I, 3.) Sed forte secunda ejus generatio narratur. Quis illam narrat? Fide concipitur, masculus non accedit, uterus virginis tumet : procedit tanquam sponsus de thalamo suo. (*Psal.* XVIII, 6.) Mirabilis ista generatio. Mirabilis est humana, quia sine patre : mirabilis illa, quia sine matre. « Ut ovis ad immolandum ductus est, ut agnus ante eum qui se tonderet, sic non aperuit os suum. In humilitate judicium ejus sublatum est. Generationem ejus quis enarrabit? Quoniam tolletur de terra vita ejus. » Resurrectionem ejus prædicat. Videtis quia vere Dominus (*a*) (quasi possit quid nisi vere Veritas), hoc dicebat : Quæ scripta sunt in Lege, et Prophetis, et Psalmis de me. Quia oportebat Christum pati et resurgere, audistis. (*Luc.*, XXIV, 44, 46.) Et resurgere, modo audistis : « Quoniam tolletur de terra vita ejus. » « Et prædicari in nomine ejus pœnitentiam et remissionem peccatorum per omnes gentes incipiens ab Jerusalem : » (*Ibid.*, 47) audistis illud et ab isto Propheta ; non quia debemus Prophetam præponere Domino. Præco præcessit, judex secutus est. Non sua, sed judicis verba præco dicebat, et judex consequens verba sua in præcone firmavit. « Quoniam tolletur de terra vita ejus. Ab iniquitatibus populi mei ductus est ad mortem. » Audiebatis modo dicentem illis : Quid vobis fecit ? Si invenistis in me peccatum, ar-

(*a*) Am. et Er. *Videtis quia verus Dominus, quasi potens non possit, nisi vere caritas hæc dicebat.* Lov. *Videtis quia vere Dominus hæc possit. Quis nisi vera Veritas hæc dicebat?* Locum juvantibus Mss. restituimus.

vous avez trouvé en moi quelque péché, prouvez-le. Et ils répondirent : Crucifiez-le, crucifiez-le. Ils ne le regardaient que comme un homme, mais cependant cet homme était innocent. « Ce sont donc les iniquités de mon peuple qui l'ont conduit à la mort. »

7. « Je lui donnerai donc les méchants pour sa sépulture. » Que signifient ces paroles : « Je lui donnerai les méchants pour sa sépulture et les riches pour sa mort? » (*Ibid.*, 9.) Les méchants pour sa sépulture et les riches pour sa mort. Ce riche d'Arimathie, Joseph, lorsque le corps du Seigneur était encore attaché à la croix, vint trouver Pilate et lui demanda le corps de Jésus ; Pilate consentit qu'on le lui donnât pour l'ensevelir. (*Matth.*, XXVII, 57.) Ainsi, des riches ont été donnés pour sa mort ; Joseph a enseveli ce pauvre dans lequel il cherchait les vraies richesses. « Les riches ont donc été donnés pour sa mort. » Ce que le prophète met en dernier lieu s'est accompli tout d'abord, et la première partie de la prédiction ne s'est accomplie qu'en second lieu. « Je donnerai les méchants pour sa sépulture. » Où pouvons-nous voir l'accomplissement de cette prédiction ? « Les Juifs vinrent trouver Pilate et lui dirent : Seigneur, nous avons entendu cet imposteur dire à ses disciples qu'il ressusciterait après sa mort ; ordonnez donc que le sépulcre soit gardé, de peur que ses disciples ne viennent la nuit et ne l'enlèvent, et que la dernière erreur soit pire que la première. Pilate leur dit : Vous avez des soldats, allez, gardez-le comme vous l'entendrez. Ils prirent donc des soldats, et les placèrent près du tombeau ? » (*Ibid.*, 63, 66.) Voilà les méchants dont parle le prophète, ils ont été donnés pour garder son tombeau. Mais comment prouver qu'ils étaient méchants? Les soldats n'étaient point coupables de ce qu'on les envoyait, ils avaient reçu l'ordre du juge, ils vinrent près du sépulcre et le gardèrent. Voulez-vous vous convaincre que c'étaient des méchants, lisez l'Evangile. Après que Notre-Seigneur fut ressuscité et que l'ange leur eut apparu, ils furent saisis de crainte et d'épouvante. Alors que l'ange disait à d'autres : « Ne craignez point, » ceux-ci étaient saisis de crainte, parce qu'ils n'étaient point soutenus par la foi. Malgré ce qu'ils avaient vu, ils vinrent trouver les Juifs et leur annoncèrent tout ce qui était arrivé. Les Juifs leur dirent : Nous vous donnerons une grosse somme d'argent. Vous le voyez, ces soldats étaient donc corrompus, ils ont caché la vérité et ont vendu le mensonge. Et comment ont-ils vendu le mensonge? Il n'y a rien d'étonnant que des aveugles aient vendu le mensonge à des aveugles. Publiez, leur dirent les Juifs, que ses disciples sont venus pendant que vous dormiez, et qu'ils l'ont enlevé. O hommes de vanité et de mensonge, qui vendez l'imposture à des hommes aussi vains que vous ! Et en effet, les hommes vains entendront publier cette fable et y ajouteront foi. Et ce bruit

gnite. Et illi : Crucifige, crucifige : ut putabant hominem, tamen innocentem. Ergo : « Ab iniquitatibus populi mei ductus est ad mortem. »

7. « Dabo ergo malos pro sepultura ejus. » Quid est hoc : « Dabo malos pro sepultura ejus, et divites pro morte ejus ? » (*Ibid.*, 9.) Malos propter sepulturam, divites propter mortem. Dives ille ab Arimathæa Joseph, cum Dominus penderet in cruce : intravit ad Pilatum, et petiit corpus ejus : obsecutus est, ut sepeliret. (*Matth.*, XXVII, 57.) Dati sunt divites pro morte ejus : sepelivit pauperem, in quo divitias requirebat. Ergo : « Divites propter mortem ejus. » Quod postea dixit, primo factum est : quod primo dixit, postea factum est. « Malos pro sepultura ejus. » Ubi ostendimus? Intraverunt Judæi ad Pilatum, et dixerunt ei : « Domine audivimus quia ille planus, (ὁ πλάνος.) » id est, ille impostor, « dixit discipulis suis, quia resurrecturus erit occisus : jube custodiatur sepulcrum, ne forte veniant discipuli ejus nocte, et auferant eum, et fiat error major priore. Ait illis Pilatus : Habetis milites, ite custodite sicut vultis. Acceperunt milites, posuerunt ibi. » (*Ibid.*, 63.) Mali sunt isti : ipsi sunt dati propter sepulturam ejus ad custodiendum. Sed unde probamus, quia mali sunt? Milites innocentes erant missi : judex eis præcepit : venerunt ad sepulcrum, custodierunt. Audi quia mali sunt : lege Evangelium. Postea quam resurrexit Dominus, et viderunt Angelum, conterriti et consternati sunt. Quando dictum est aliis : Nolite timere vos, isti timore perculsi, quia fide sublevati non sunt. Et tamen cum ista scirent, venerunt ad Judæos, dixerunt illis ista omnia. Dixerunt Judæi : Damus vobis pecuniam. Ergo mali erant : veritatem absconderunt, mendacium vendiderunt. Et quomodo mendacium vendiderunt? Non mirum, mendacium vendiderunt, mendacium cæci cæcis. Dicite, (dictum est illis,) quia dormientibus nobis venerunt discipuli ejus, et subtraxerunt eum. O vanitas vendens vanitatem (*a*)

(*a*) Sic potiores Mss. At editi, *vendens vanitatem, vanitatem audituris vanis et credituris.*

si vain, si faux, si dénué de fondement, dure encore aujourd'hui parmi les Juifs. Ils ne veulent point du témoignage des martyrs qui leur donnerait la vie, et ils acceptent le témoignage de gens endormis, qui est cause de leur perte. Si les gardes étaient endormis, comment ont-ils pu savoir qu'on était venu enlever du tombeau le corps du Sauveur? Et si vous ne dormiez pas, ô méchant garde, à quoi vous servait-il de veiller? O méchants, le prophète a eu raison de dire de vous : « Je donnerai les méchants pour sa sépulture. » Hommes vendus au mal et à l'iniquité, ou vous ne dormiez pas, et vous deviez garder le tombeau, ou vous dormiez, et alors vous ne savez ce qui s'est passé. Nous voyons ainsi s'accomplir en eux cette prédiction que le Psalmiste avait faite si longtemps auparavant : « Ils ont conçu des desseins qu'ils n'ont pu exécuter. » (*Ps.* XX, 12.)

8. (1) Nous donc, mes très-chers frères, pour le salut desquels toutes ces choses ont été prédites et accomplies, rendons grâces à la miséricorde divine, et faisons tous nos efforts dans la mesure de nos forces, pour que les bienfaits de Dieu ne soient point pour nous une cause de condamnation, mais un principe de salut, et qu'au jour redoutable du jugement, où nous devrons rendre compte de notre vie, Notre-Seigneur et Sauveur retrouve en nous lorsqu'il nous jugera tout ce qu'il nous a mérité lorsqu'il a été jugé. Dans ce second avénement, il donnera fidèlement ce qu'il a promis, mais il redemandera ce qu'il a racheté, et il réclamera rigoureusement alors ce qu'il nous a donné dans son premier avénement. Nous avons droit sans doute d'espérer beaucoup dans la miséricorde de Dieu, mais nous ne devons pas négliger de craindre sa justice; car votre jugement sera l'œuvre de sa justice, comme votre rédemption a été l'œuvre de sa miséricorde. En effet, s'il nous épargne, malgré une si longue suite d'iniquités, ce n'est point qu'il soit indifférent, mais parce qu'il est patient. Il n'a point perdu sa puissance, il nous ménage l'occasion de faire pénitence. Craignons donc sa justice, tout en désirant sa miséricorde. Il nous épargne maintenant, mais il ne se tait pas, et s'il se tait actuellement, il ne gardera pas toujours le silence. Ecoutons-le donc, lorsque sa voix nous impose ses commandements, si nous voulons qu'il nous épargne lorsqu'elle se fera entendre au jour du jugement. Maintenant, en effet, il nous donne sa miséricorde, mais alors la justice réclamera ses droits, et il rendra à chacun selon ses œuvres, et on verra l'accomplissement de ces paroles d'un apôtre : « Le jugement sera sans miséricorde pour celui qui n'a point fait miséricorde. » (*Jacq.*, II, 13.)

(1) Ce n° ne se trouve point dans certains manuscrits, et le texte de saint Augustin est ici moins complet que celui de Césaire. Comparez le sermon XIII de l'Appendice, n. 5, le sermon XLIV, n. 6, le sermon XLV, n. 3, et l'homélie XXVII de Césaire.

vanitati? Audituri sunt vani et credituri. Hodieque hoc est apud Judæos, sic habet ipsa fama, quam vana, quam falsa, quam inanis. Testimonium Martyrum nolunt audire, ut vivant; et testimonium dormientium audiunt, ut pereant. Si dormiebant custodes, unde potuerunt scire, quis illum tulerit de sepulcro? Aut quid vigilabas, male? O male, de quo non sine causa dixit Propheta : « Dabo malos pro sepultura ejus. » O mali, o pessimi, aut vigilabatis, et custodire debuistis; aut dormiebatis, et quid sit factum nescitis. Impletum est enim quod Spiritus sanctus per Psalmistam multo ante prædixerat : Cogitaverunt consilium, quod non potuerunt stabilire. (*Psal.* XX, 12.)

8. Nos ergo, Fratres carissimi, pro quorum salute ista omnia et prædicta sunt et impleta, gratias agamus divinæ misericordiæ, et quantum possumus, totis viribus laboremus, ut beneficia Dei non nobis judicium pariant, sed profectum : ut cum tremendus judicii dies et tempus reddendæ rationis advenerit, quidquid nobis Dominus et salvator noster contulit judicatus, integrum inveniat judicaturus. Et quidem ille cum venerit, redditurus est quod promisit, sed requisiturus est quod redemit : et quod in primo adventu contulit, exacturus est in secundo. Quamvis multum præsumere debeamus de misericordia Dei, non tamen negligenter debemus timere justitiam ejus. Cum justitia enim te judicabit, qui cum misericordia te redemit. Nam quod tam longo tempore peccamus et parcit, non est negligentia, sed patientia. Non ille potentiam perdidit, sed nos ad pœnitentiam reservavit. (*a*) Timeamus ergo justitiam, cujus misericordiam desideramus. Parcit enim modo, sed non tacet : sed et si tacet, non semper tacebit. Audiamus ergo eum dum non tacet in præcepto, si volumus ut nobis parcat, cum non tacuerit in judicio. Modo enim nobis prærogatur misericordia, tunc a nobis exigetur justitia, et reddet unicuique secundum opera sua; ac fiet illud quod Apostolus dixit : Judicium sine misericordia (*b*) illi qui non fecit misericordiam. (*Jac.*, II, 13.)

(*a*) Sic Am. et Mss. Er. vero et Lov. *Teneamus.* — (*b*) Mss. *his qui non fecerint misericordiam.*

SERMON XLV.

Sur ces paroles d'Isaïe (chap. LVII) : *Ceux qui se donneront à moi auront la terre pour héritage, et ils posséderont ma montagne sainte;* et sur ces autres de l'Apôtre : *Ayant donc reçu ces promesses, mes bien-aimés, purifions-nous de tout ce qui souille le corps et l'esprit, achevant l'œuvre de notre sanctification dans la crainte de Dieu.* (II Cor., VII, 1.)

1. Il nous est impossible de nous rappeler ni d'expliquer toutes les matières contenues dans les lectures qui nous ont été faites; mais si votre charité a écouté avec attention la première lecture du prophète Isaïe, j'aime à croire que vous avez pu conserver dans vos cœurs l'impression produite par ces dernières paroles : « Ceux qui se donneront à moi, auront la terre en héritage et ils posséderont ma montagne sainte. » (*Isa.*, LVII, 13.) On nous fait ensuite lecture de ces paroles de l'Apôtre : « Ayant donc reçu ces promesses, mes bien-aimés, purifions-nous de tout ce qui souille le corps et l'esprit, achevant l'œuvre de notre sanctification dans la crainte de Dieu. » (II *Cor.*, VII, 1.) Grâce à la divine miséricorde, qui nous dirige, qui nous prépare non-seulement les aliments destinés à nourrir nos corps, et qu'elle distribue en faisant lever son soleil sur les bons et sur les mauvais, sur les justes et les pécheurs, mais encore la nourriture qui doit apaiser la faim dont notre cœur souffre dans ce désert, et qui lui donnerait la mort si la manne ne tombait pour lui du ciel; grâce à cette divine miséricorde, le Seigneur a dressé pour nous sa table, et sans que la volonté de l'homme y ait pris aucune part, il est arrivé par un dessein connu de Dieu seul, que les lectures se soient enchaînées de manière qu'après les promesses contenues dans le prophète Isaïe l'Apôtre ait ajouté immédiatement : « Ayant donc reçu ces promesses, mes bien-aimés, purifions-nous de tout ce qui souille le corps et l'esprit, achevant l'œuvre de notre sanctification dans la crainte de Dieu. » Ne dirait-on pas, en effet, que le Prophète et l'Apôtre ne forment qu'une seule et même leçon? Que dit en effet, l'Apôtre? « Ayant donc ces promesses, mes bien-aimés, » et on ne dit pas quelles sont ces promesses, non que saint Paul n'en ait fait mention, mais parce que la lecture n'a point commencé à cet endroit. L'esprit de l'auditeur se demande donc de quelles promesses veut parler l'Apôtre, lorsqu'il dit : « Ayant donc ces promesses, mes bien-aimés, purifions-nous de tout ce qui souille le corps et l'esprit. » C'est une obligation très-grave et un rude travail qu'on nous impose, que de nous commander de nous purifier de tout ce qui souille le corps et l'esprit, et nul ne consent à s'en charger, s'il ne connaît

SERMO XLV (a).

De eo quod in Isaia cap. LVII scriptum est : *Qui autem* (b) *dediti erunt mihi, possidebunt terram, et inhabitabunt montem sanctum meum.* Et de Apostolo : *Has ergo promissiones habentes, carissimi, mundemus nos ab omni coinquinatione carnis et spiritus, perficientes sanctificationem in timore Dei.*

1. In omnibus lectionibus, quas recitatas audivimus, si animadvertit Caritas vestra primam lectionem Isaiæ Prophetæ, quia omnia quæ lecta sunt nec meminisse nec dicere possumus, recentissimum arbitror residere potuisse in cordibus vestris, quo conclusit Lector : « Qui autem dediti mihi erunt, possidebunt terram, et inhabitabunt montem sanctum meum. » (*Isai.*, LVII, 13.) Deinde ascendit Apostolica lectio, et inde cœpit : « Has ergo promissiones habentes, carissimi, mundemus nos ab omni coinquinatione carnis et spiritus, perficientes sanctificationem in timore Dei. « (II *Cor.*, VII, 1.) Procurante divina misericordia, quæ nos regit, et quæ nobis esurientibus escas præparat, non solum corporum reficiendorum, propter quas oriri facit solem super bonos et malos, et pluit super justos et injustos; sed etiam propter famem cordis nostri, quam patimur in hac eremo, et morimur, nisi manna pluat : mensam ergo suam nobis præparante Domino, nulla humana industria procurante, quod ipse novit, factum est, ut se lectiones sic sequerentur, ut in Isaia promitteretur nobis aliquid, in Apostolo autem diceretur : « Has ergo promissiones habentes, carissimi, mundemus nos ab omni coinquinatione carnis et spiritus, perficientes sanctificationem in timore Dei : » quasi una lectio esset Prophetæ et Apostoli. Quid enim ait Apostolus? « Has ergo promissiones habentes, carissimi : » et ibi non est dictum quas promissiones, non quia non ibi sunt; sed quia non inde cœpit lector : et tanquam quærebat animus auditoris, de quibus promissionibus dicat Apostolus : « Has ergo promissiones habentes, carissimi, mundemus nos ad omni coinquinatione carnis et spiritus. » Magnum enim negotium nobis imponitur, et non parvus labor,

(a) Alias XII, ex Sirmondianis.— (b) In Possidii Indiculo cap. VIII : *Qui autem serviunt mihi*, etc.

par avance la promesse de la récompense. Or, puisque personne ne consent à se purifier de tout ce qui souille le corps et l'esprit sans y être excité par la récompense, je ne sais comment il s'est fait que le lecteur commençât par imposer le travail, au lieu de promettre tout d'abord la récompense. Mais Dieu n'a point voulu tromper l'auditeur attentif. S'il hésitait à entreprendre ce travail qu'exige la purification du corps et de l'esprit, parce qu'il n'en connaissait pas la récompense, qu'il s'arme de courage, en entendant le début de la lecture de l'Apôtre, et s'il veut connaître les promesses, qu'il considère la fin de la lecture du Prophète. En effet, la lecture du Prophète finit par les promesses, et la lecture de l'Apôtre commence par nous imposer le travail.

2. Armons-nous donc de courage, et purifions-nous de tout ce qui souille le corps et l'esprit, puisque nous avons ces promesses. Quelles promesses? « Ceux qui se donneront à moi, dit le Seigneur par la bouche d'Isaïe, auront la terre en héritage et habiteront ma montagne sainte. » « Ayant donc ces promesses, purifions-nous de tout ce qui souille le corps et l'esprit. » On me dira peut-être : Quoi! je me purifierai de toute souillure du corps et de l'âme, pour posséder la terre et habiter une montagne? Il nous faut donc examiner ce que signifie cette possession de la terre, cette habitation de la montagne, car les hommes pourraient espérer ici qu'ils recevront de vastes domaines; ils prolongeraient ainsi leur cupidité plutôt que d'y mettre un terme, elle puiserait même une nouvelle force dans le mépris qu'ils feraient de médiocres avantages, par l'espérance d'en recevoir de beaucoup plus considérables du même genre. Qui n'abandonnerait volontiers l'espérance d'un arpent de terre pour la promesse qu'on lui ferait d'en posséder cent arpents? Qui ne sacrifierait le plaisir d'un seul repas modeste et frugal, si on lui disait : C'est à cette condition seulement que vous pourrez vous asseoir à une table splendide et abondamment servie? Ceux qui s'abstiennent par ces motifs de quelques-unes des jouissances de la terre, ne mettent point un terme à leur convoitise. La crainte de perdre ce qui fait l'objet de leurs plus vifs désirs leur fait mépriser des biens de moindre importance, mais c'est toujours de la cupidité. Un homme cesse-t-il d'être avare parce qu'il sacrifie cent pièces de monnaie pour en avoir mille? Non, ne croyez point qu'il renonce à son avarice parce qu'il fait peu de cas de cent pièces de monnaie. Il est disposé à sacrifier ces cent pièces de monnaie, parce qu'il en a mille en perspective. On rencontre souvent des hommes pleins d'attention pour des vieillards sans enfants, et qui passent sur beaucoup de choses

mundare nos ab omni coinquinatione carnis et spiritus : et nemo suscipit hunc laborem, nisi audiat promissionis mercedem. Cum ergo laborem mundationis carnis et spiritus nemo suscipiat, nisi præmio invitatus; nescio quomodo factum est, ut Lector ab indictione laboris inciperet, et a promissione mercedis non inciperet. Sed Deus noluit fraudare auditorem intentum. Si forte dubitabat suscipere laborem mundationis carnis et spiritus, qui non audierat mercedem, armet se ad principium lectionis Apostolicæ : promissiones autem si quærit, attendat ad finem lectionis Propheticæ. Ubi enim finivit Prophetica lectio, ibi est promissio : unde cœpit Apostoli lectio, ibi est operis indictio.

2. Erigamus ergo nos, et mundemus ab omni coinquinatione carnis et spiritus, has promissiones habentes. Quas promissiones? « Qui autem mihi dediti erunt, dicit Dominus per Isaiam, possidebunt terram, et inhabitabunt montem sanctum meum. Has ergo promissiones habentes, mundemus nos ab omni coinquinatione carnis et spiritus. » Dicit aliquis : Et propterea me mundabo a coinquinatione carnis et spiritus, ut possideam terram et inhabitem montem? Procul dubio quærendum, quid sibi vult possessio terræ et montis habitatio : ne forte sperent homines, latas possessiones se accepturos, et non finiant cupiditatem, sed differant; imo augeant, et contemnant parva, putantes se de ipso genere accepturos esse majora. Quis enim non contemnat unam centuriam, si illi promittatur quia possessurus est centum? Aut quis non contemnat delicias unius prandii, forte pauperioris et frugalioris, si dicatur ei : Nisi te continueris, non venies ad illam cœnam lautissimam et opimam? Qui sic continent a quibusdam præsentibus, non finiunt cupiditates. (a) Timendo ne perdant quod amplius desiderant, ea quæ minora sunt contemnunt; ipsa est tamen cupiditas. Numquid non est avarus, qui contemnit centum folles, ut acquirat mille? Non tibi videatur jam finisse avaritiam, quia invenisti eum contemnentem folles centum. Mille cogitat, ideo centum contempsit. Sunt homines, qui obsequuntur plerumque senibus filios non haben-

(a) In Colbertino Ms. *non finiunt cupiditates*; *quia majores sunt cupiditates, timendo ne*, etc.

parce qu'ils fondent sur ces vieillards de grandes espérances. Est-ce là de la charité ou de la cupidité? Aussi, estimons-nous bien davantage les enfants des pauvres qui prodiguent leurs soins à leurs parents dans l'indigence, parce que ce n'est point l'intérêt, mais la piété filiale qui les conduit. Lorsque les enfants des riches témoignent à leurs parents les mêmes égards, leur piété filiale est moins appréciée; si c'est elle qui les inspire, elle demeure cachée, et bien qu'elle soit connue de Dieu, les hommes ne peuvent la voir. Aussi voyez ce que font la plupart des parents qui se défient des sentiments de leurs enfants, et qui croient que leurs égards n'ont d'autre motif que l'intérêt. Il serait quelquefois avantageux pour leurs enfants d'être émancipés; un mariage à contracter, une dignité à obtenir, exigeraient que leurs parents leur abandonnassent leur bien. Que disent-ils cependant? Non, je ne me dessaisirai point en sa faveur, parce qu'il cessera d'avoir pour moi la même déférence. Quelle triste opinion il a de son fils, et cela parce que les égards qu'il lui témoigne sont inspirés par l'intérêt, et que l'amour pour son père n'y a aucune part. Si donc vous craignez qu'une fois maître de vos biens votre fils cesse d'être respectueux et soumis, ce n'est point l'amour qu'il a pour vous, c'est un motif vénal qui le fait agir. Combien est préférable la conduite de ce fils du pauvre, de ce fils d'un vieillard courbé sous le poids du chagrin et de la misère! Il n'attend rien de son père, puisqu'il n'a rien à lui donner, et cependant, il le nourrit du fruit de ses pénibles travaux et de ses sueurs. Quelquefois, il est vrai, les enfants même des riches, inspirés par la crainte de Dieu, sont pleins de respect et d'égards pour leurs parents, non par un motif d'intérêt, mais parce qu'ils sont leurs parents, qui leur ont donné la vie et l'éducation, et que Dieu leur en fait une obligation par ce précepte : « Honorez votre père et votre mère. » (*Exod.*, XX, 12.) Cependant, ce sentiment d'affection filiale est moins apparent, parce qu'ils ont la récompense en perspective. Mais ils n'en sont que plus agréables à Dieu, qui seul peut voir dans le fond de leur âme, inaccessible aux regards comme aux louanges des hommes. C'est dans de tels sentiments que Job servait Dieu. Les démons s'imaginaient que sa fidélité n'avait d'autre motif que la récompense. Or, où vit-on clairement qu'elle était désintéressée? Lorsqu'ayant perdu tout ce qu'il possédait, il s'écria : Le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté, comme il a plu au Seigneur ainsi il a été fait; que le nom du Seigneur soit béni. (*Job*, I, 21.)

3. Pourquoi ces réflexions, mes très-chers frères? Parce que l'Ecriture ne cesse tous les jours de nous exhorter au mépris des choses de la terre et à l'amour des biens éternels. Toutes les pages

tibus, et contemnunt in illis multa, sed majora ex ipsis sperant. Istos misericordes putamus, an cupidos? Ideo plus probantur filii pauperum, quando obsequuntur parentibus pauperibus; quia pietas illos ducit, non merces. Filii autem divitum quando obsequuntur parentibus suis, non probatur pietas, et si est, latet: quia etsi videtur a Deo, ab hominibus videri non potest. Adeo et ipsi parentes male sentientes plerumque de filiis suis, cum putant quia propter pecuniam illis obsequuntur filii sui, cum expediat aliquando filiis eorum ut emancipentur a parentibus, exigit forte aliquod commodum uxorem ducturus, aut perveniendi ad aliquem honorem, ut donent illi res suas, et dicunt : Non donabo, nam jam non mihi obsequetur. Qualem sententiam tulit de filio suo, quia ad pecuniam illi obsequitur, non attendens paternam caritatem? Si ergo times ne accepta pecunia non tibi obsequatur filius tuus, non est amabilis pietas, sed venalis. Quanto melior filius pauperis, filius aliquando (*a*) senis ærumnosi et egentis, qui nihil exspectans a patre suo, quia non habet quod ei dimittat, laboribus et ærumna sudoris pascit patrem suum? Aliquando et filii divitum attendentes timorem Dei, non quia exspectant aliquid a parentibus suis, sed quia parentes sunt et genuerunt et educaverunt, et Deus præcepit dicens : « Honora patrem tuum et matrem tuam, » (*Exod.*, XX, 12) ideo obsequuntur : sed latet affectus, ubi propositum est præmium. Eo autem isti acceptiores sunt apud Deum, quia mentem ipsorum non possunt videre homines, et Deus solus videt, nec laudari ab hominibus possunt : sicut Job qui colebat Deum. Putaverunt enim dæmones, quod propter mercedem coleret Deum. Ubi autem probatus est quia gratis coleret? Quia perditis omnibus dixit : Dominus dedit, Dominus abstulit; sicut Domino placuit, ita factum est: sit nomen Domini benedictum. (*Job*, I, 21.)

3. Quare ista dixi : Fratres? Quia quotidie non tacet (*b*) Scriptura monere, ut temporalia contem-

(*a*) Ita Colbertinus codex. At Sirmondus, *servi ærumnosi*. — (*b*) Hic aliisque infra locis, verba nonnulla quæ fuerant in Sirmondi editione prætermissa, restituuntur ex Colbertino Ms.

de la divine Ecriture ne cessent de nous parler ce langage, tantôt en termes clairs, tantôt d'une manière obscure et mystérieuse. Mais que personne ne s'imagine être induit en erreur, lorsque le langage de la divine Ecriture est parfois obscur. Dès que la volonté de Dieu se fait connaître à vous, c'est-à-dire dès qu'elle se manifeste ouvertement, aimez-la, attachez-vous à elle lorsqu'elle vous parle clairement. Mais qu'elle se découvre sans nuage ou qu'elle reste dans l'obscurité, qu'elle brille à la lumière du soleil ou qu'elle demeure dans l'ombre, elle est toujours la même. Suivez-la telle que vous la découvrez. Il y a, comme je l'ai dit, de l'obscurité dans ces paroles : « Il possédera la terre et habitera une montagne sainte. » Car, si nous les entendons dans un sens exclusivement littéral, nous ne nous purifierons point de tout ce qui souille le corps et l'âme, et c'est inutilement que Dieu a établi pour nous une étroite liaison entre la fin de la lecture du prophète et le commencement de la lecture de l'Apôtre, si nous nous préparons à prendre possession d'une montagne terrestre, objet d'avarice bien plus que de piété. Mais que devons-nous entendre par cette montagne? Cette expression est tant soit peu obscure; mais si Dieu nous abandonnait, il n'en aurait fait connaître nulle part la signification. Aimez donc cette montagne lorsque Dieu vous en parle clairement, aimez-la partout où il vous recommande cette montagne et où l'Ecriture vous en fait connaître le véritable sens. Lors même qu'elle vous promet cette montagne en héritage, suivez-la; comprenez-la, lorsqu'on vous en parle plus obscurément, comme vous l'aimez dans les passages où elle se découvre clairement à vous. Où donc est-il parlé d'une montagne dont la promesse nous excite à nous purifier de tout ce qui souille la chair et l'esprit? Quelle est cette montagne qui nous est promise?

4. Apprenons d'abord à connaître la terre qu'on nous promet, cette terre après laquelle le prophète David soupire lorsqu'il dit : « Vous êtes mon espérance et mon partage dans la terre des vivants. » (*Ps.* CXLI, 8.) Il y a donc certainement une terre des vivants, puisque cette terre est la terre des mourants. Si tous les hommes ne naissaient sur cette terre pour mourir, le Roi-Prophète n'appellerait pas cette autre région la terre des vivants, car il ne l'appelle ainsi qu'en la comparant avec cette terre qui est la terre des mourants. Il y a donc une terre des vivants, et si on lui donne ce nom de terre, bien qu'elle soit éternelle et céleste, c'est qu'elle sera notre possession, et non parce que nous devrons la cultiver. Nous la posséderons sans travail, parce que celle-ci est pour celui qui la possède un sujet continuel de travaux, de fatigues et d'inquiétudes. Que vous dit-on, en effet? Levez-vous, cultivez la terre, si vous voulez avoir de

nentes, æterna diligamus : non tacet omnis pagina divina loqui nobis, aliquando aperte, aliquando in mysterio obscure. Sed nemo fraudari se putet, quando obscure pagina divina loquitur. Ubi ad te prodit voluntas Dei, hoc est ubi aperta est, ibi illam dilige, ibi illam ama, quando aperte monet. Et qualis est in aperto, talis est in obscuro; qualis est in sole, talis est in umbra. Talem illam sequaris, si talem illam legis. Obscurum est enim, ut dixi : « Possidebit terram, et inhabitabit montem sanctum meum. » Nam si carnaliter accipimus, non nos mundabimus ab omni coinquinatione carnis et spiritus : et sine causa nobis procuravit Deus finem lectionis Propheticæ conjunctum cum principio lectionis Apostolicæ, si propter possidendum montem terrenum ad avaritiam nos præparamus, non ad pietatem. Sed quid debemus intelligere montem ? Obscurum est quid dixerit montem. Sed si deseruisset nos Deus, nusquam aperte diceret quid sit mons. Ubi autem dicit aperte, ibi ama montem. Ubi aperte tibi commendat montem, et ipsa Scriptura se aperit quid dicat montem, ibi illum ama. Etiam ubi audieris promitti montem talem, illum sequere: qualem amasti in aperto, talem intellige in obscuro. Ubi putamus dictum montem, ut possimus nos mundare ab omni coinquinatione carnis et spiritus? Quis mons nobis promissus est ?

4. Primo terra qualis nobis promittitur sciamus, quam suspirat quodam loco propheta David, et dicit : Spes mea es tu, portio mea in terra viventium. (*Psal.* CXLI, 8.) Procul dubio ergo est quædam terra viventium, quia ista terra morientium est. Aut si aliquis in ista terra nasceretur nisi moriturus, non diceret illam terram viventium, nisi comparans istam terram et inveniens eam terram esse morientium. Est ergo terra viventium : nam cum æterna et cœlestis sit, terra dicitur quia possidetur, non quia aratur. Habet enim possessorem sine labore : quia et ista possessorem suum exercet in labore, et fatigat in timore. Quid tibi dicitur? Surge, ara terram, ut possis habere unde vivas. Et velis nolis, gemens et suspirans surgis, et operaris; quia sequitur te sen-

quoi vivre. Et, de gré ou de force, vous vous levez et vous travaillez en gémissant et en soupirant, parce que vous êtes sous le coup de cette sentence à laquelle Adam fut condamné : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. » (*Gen.*, III, 19.) Mais lorsque le temps du travail et des gémissements sera passé, nous serons dans la terre des vivants. Dans cette terre on ne voit rien naître ni croître, tout ce qu'elle renferme est immuable et éternel. Là, nulle succession de l'hiver et de l'été, du jour et de la nuit. C'est pour moissonner cette terre qu'on sème ici-bas, si toutefois l'on sème. Quel est, en effet, celui qui sème ici-bas pour moissonner dans cette terre? Celui qui donne aux pauvres. L'aumône faite aux pauvres, c'est la semence jetée dans les sillons. Semez donc pendant cette vie et vous moissonnerez dans l'autre; ce n'est point une moisson qui se recueille et s'épuise, nous nous en nourrissons et elle fait notre joie pour l'éternité. Dans cette terre, en effet, nous nous rassasions de la justice. Cette terre a un pain qui lui est propre. Quel est ce pain? Celui qui en est descendu jusqu'à nous. « Je suis, dit-il, le pain vivant qui suis descendu du ciel. » (*Jean*, VI, 51.) Quelle est la nature de ce pain? « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés. » (*Matth.*, V, 6.)

5. Nous connaissons quel est le pain de cette terre, apprenons quelle en est la montagne. « Ils habiteront sur ma sainte montagne, » dit le prophète. Nous trouvons, je crois, dans un autre endroit de la sainte Ecriture que cette montagne est Jésus-Christ lui-même. Celui qui est le pain, est aussi la montagne; il est le pain parce qu'il nourrit l'Eglise, il est la montagne parce que l'Eglise est son corps. L'Eglise elle-même est une montagne, et qu'est-ce que l'Eglise? C'est le corps de Jésus-Christ. Joignez le chef à ce corps et vous aurez un seul homme, car un homme est composé d'une tête et d'un corps. Quelle est la tête? Celui qui est né de la Vierge Marie, qui a pris une chair mortelle exempte de péché, qui a été meurtri, flagellé, abreuvé d'outrages, crucifié par les Juifs, celui qui a été livré pour nos péchés et qui est ressuscité pour notre justification. C'est lui qui est le chef de l'Eglise, c'est lui qui est le pain de cette terre. Mais quel est son corps? C'est son épouse, c'est-à-dire l'Eglise. « Ils ne feront tous deux qu'une seule chair. Ce sacrement est grand, je dis en Jésus-Christ et en son Eglise. » (*Ephés.*, V, 31, 32.) C'est ainsi que le Seigneur, dans son Evangile, dit également de l'homme et de la femme : « Ils ne sont plus deux, mais une seule chair. » (*Matth.*, XIX, 6.) Il a donc voulu ne faire qu'un du Christ Homme-Dieu et de l'Eglise. Le chef est dans le ciel et les membres sur la terre. Il a voulu ressusciter, non avec ses mem-

tentia damnati Adam : In labore vultus tui edes panem tuum. (*Gen.*, III, 19.) Cum autem transierit omnis labor et gemitus, erimus in terra viventium. Nihil ibi nascitur et crescit : quidquid ibi est, eodem modo est, sic est (*a*) semper. Non ibi alternant hyems et æstas, nox et dies. Hic seminatur, ut ibi metatur; si tamen seminatur. Quis est enim qui seminat hic, ut ibi metat? Qui erogat pauperibus. Erogatio pauperibus seminatio est in terra. Semina hic, et ibi invenies messem : æstate non secatur, ut transeat; sed et manducatur, et cum gaudio permanet. Ibi enim justitia saginaris. Terra illa habet panem suum. Quis est iste panis? Qui huc inde ad nos venit : Ego sum, inquit, panis vivus qui de cœlo descendi. (*Joan.*, VI, 51.) Qualis est iste panis? Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur. (*Matth.*, V, 6.)

5. Audivimus panem de terra illa, audiamus et montem. « Inhabitabunt, inquit, in monte sancto meo. » Puto enim invenimus in alia sancta Scriptura, quia mons et ipse Christus est. Qui est panis, ipse est et mons : sed panis, quia pascit Ecclesiam; mons autem, quia corpus ejus est Ecclesia. Ipsa Ecclesia est mons : et quid est ipsa Ecclesia? Corpus Christi. Adjunge illi caput, et fit unus homo. Caput et corpus, unus homo. Caput quis est? Hic qui natus est de Virgine Maria, qui suscepit carnem mortalem sine peccato, qui a Judæis cæsus, flagellatus, contemptus, crucifixus : qui traditus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram. Ipse est caput Ecclesiæ, ipse panis de illa terra. Corpus autem ejus quod est? Conjux ejus, id est Ecclesia. « Erunt enim duo in carne una. Sacramentum hoc magnum est : ego autem dico in Christo et in Ecclesia. » (*Ephes.*, V, 31 et 32.) Sic et Dominus in Evangelio, cum de viro et de uxore diceret : Igitur jam non sunt duo, sed una caro. (*Matth.*, XIX, 6.) Ergo unum voluit esse hominem Deum Christum et Ecclesiam. Ibi caput, et hic membra. Noluit resurgere cum membris, sed ante membra, ut haberent quod spe-

(*a*) Colbertinus Ms. *sic est sempiternum.*

bres, mais avant ses membres, pour leur donner un solide motif d'espérance. Le chef a voulu mourir pour ressusciter le premier, pour entrer le premier au ciel et donner ainsi à ses autres membres l'espérance certaine de voir s'accomplir en eux ce dont ils voyaient l'accomplissement dans leur chef. Quel besoin de mourir pour le Christ, pour le Verbe de Dieu par qui toutes choses ont été faites et dont il est dit : « Au commencement était le Verbe et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu, toutes choses ont été faites par lui ? » (*Jean*, I, 1.) Quoi ! il est attaché à une croix, tourné en dérision, percé d'une lance, enseveli, et toutes choses ont été faites par lui. Mais comme il a daigné devenir le chef de l'Eglise, l'Eglise aurait perdu toute espérance de résurrection, si elle avait vu que son chef lui-même n'était point ressuscité. Le chef est donc ressuscité et il a eu des témoins de sa résurrection. Il a d'abord apparu aux saintes femmes qui ont porté cette nouvelle aux hommes. Ces femmes ont vu les premières le Seigneur après sa résurrection ; ce sont elles qui ont annoncé cette bonne nouvelle aux apôtres et aux futurs évangélistes, et elles ont été les premiers prédicateurs de Jésus-Christ ressuscité. En effet, le mot Evangile signifie en latin *bonne nouvelle*. Ceux qui connaissent la langue grecque savent la signification de ce mot. Evangile veut donc dire bonne nouvelle. Quelle meilleure nouvelle pouvons-nous annoncer que la résurrection de notre Sauveur, et les apôtres ont-ils pu prêcher une vérité plus importante que celle qu'ils ont apprise des saintes femmes? Mais pourquoi Dieu a-t-il fait choix de la femme pour annoncer cette bonne nouvelle? C'était pour réparer par la femme les suites funestes de la mort. La femme chargée d'annoncer la vie a consolé la femme qui avait annoncé la mort et qui était morte elle-même en communiquant la mort. C'est une femme qui a séduit Adam et l'a entraîné dans la mort, c'est une femme qui a été choisie pour annoncer Jésus-Christ qui ressuscitait pour ne plus mourir. C'est ainsi que nous ressusciterons nous-même un jour, et que nous deviendrons la montagne sainte de Dieu. Sur cette montagne habitent tous ceux qui se sont consacrés à Dieu : « Ceux qui se seront donnés à moi, auront la terre en héritage et habiteront ma montagne sainte, » c'est-à-dire ne sortirout point de l'Eglise. Supportons maintenant le travail et la peine dans l'Eglise, nous aurons ensuite l'Eglise en héritage. Quand nous goûterons dans le ciel l'éternelle joie qui nous est réservée, nous serons en possession de cette terre, mais sans être soumis à l'obligation du travail.

6. Toutefois cherchons ailleurs une signification plus claire de cette montagne, car il reste encore un peu d'obscurité. On peut faire cette

rarent membra. Sed ideo mori voluit caput, ut prius resurgeret caput; prius ire in cœlum caput, ut in capite suo spem haberent cætera membra, et exspectarent impleri erga se quod præmissum est in capite. Quid enim opus erat Christo mori, Verbo Dei, per quod facta sunt omnia, de quo dicitur : « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum : omnia per ipsum facta sunt? » (*Joan.*, I, 1.) Et crucifigitur, et irridetur, et lancea percutitur; et sepelitur, et omnia per ipsum facta sunt. Sed quia dignatus est esse caput Ecclesiæ, desperaret de se Ecclesia quia resurgeret, si videret quia non resurrexisset caput. Resurrexit ergo caput, et visum est resurgere caput. Primo a mulieribus visum est, et nuntiatum est viris. Primæ mulieres viderunt resurgentem Dominum, et Evangelistis futuris Apostolis a mulieribus Evangelium annuntiatum est, et per mulieres illis Christus annuntiatus. Evangelium enim Latine bonus nuntius est. Qui Græce noverunt, sciunt quid sit Evangelium. Evangelium ergo bonus nuntius Quid tam bonum nuntium possumus dicere, quam quia resurrexit Salvator noster; aut quid majus illi prædicaturi erant, quam quod eis feminæ nuntiaverunt? Sed quare femina nuntiavit Evangelium? Quia per feminam mors emendata est. Etenim feminam nuntiantem mortem consolata est femina nuntians vitam, quia mortua erat propinans mortem. Per feminam seductus est Adam, ut caderet in mortem : per feminam nuntiatus est Christus, jam resurgens non moriturus. Sic et nos futuri sumus resurgere, et erimus mons sanctus Dei. In hoc monte habitat qui deditus est Deo. « Qui autem mihi dediti erunt, possidebunt terram, et inhabitabunt montem sanctum meum : » id est, non recedent ab Ecclesia. Modo laboremus in Ecclesia, postea hæreditabimus Ecclesiam. Quando enim ibi erit gaudium nostrum sempiternum, non ibi erimus nisi possessores, non autem laborabimus.

6. Sed evidenter inveniamus alibi montem istum : nam quasi obscurum videtur. Potest aliquis dicere : Ubi mons Ecclesia? et quando mons Christus? et

objection : Où voit-on que l'Eglise soit une montagne? Quand le Christ, et quand le corps du Christ sont-ils devenus une montagne? Daniel le prédit en termes si évidents qu'il ne peut y avoir le moindre doute. Ce prophète eut une vision, a-t-elle besoin de commentaire? Que votre charité prenne la peine de l'examiner; quelques expressions peut-être demandent explication, nous vous la donnerons au nom du Christ et toute obscurité disparaîtra. Voyez si cette prophétie peut être appliquée à un autre qu'à Jésus-Christ. « J'ai vu, dit Daniel, et voici qu'une pierre fut détachée de la montagne sans la main d'aucun homme. » (*Dan.*, II, 34.) Il ne dit pas que cette pierre était sans mains, mais qu'elle fut détachée de la montagne sans l'action de l'homme, et ce ne sont pas les mains de l'homme qui ont détaché cette pierre de la montagne. Votre charité sait que les pierres ne peuvent être extraites et détachées d'une montagne sans le concours de l'homme. Mais cette pierre a été détachée de la montagne sans la main d'aucun homme. Elle est venue et a brisé tous les royaumes de la terre. Je ne sais si vos yeux voient ici un autre que Jésus-Christ, dont il est dit : « Et les rois de la terre l'adoreront. » (*Ps.* LXXI, 11.) Un roi superbe ne veut avoir au-dessus de lui aucun autre roi, et maintenant tous les rois de la terre se soumettent à la royauté de Jésus-Christ. Il a donc détruit tous les royaumes de la terre pour établir son royaume. Et que dit ensuite le prophète? « Cette pierre prit de l'accroissement, elle devint une grande montagne et remplit toute la terre. » (*Dan.*, II, 35.) Vous reconnaissez ici le Christ, j'en suis sûr. Vous savez ce que c'est que cette terre dont Isaïe a dit : « Ceux qui se donneront à moi auront la terre en héritage. » (*Isaïe*, LVII, 13.) Vous connaissez cette montagne dont il ajoute : « Et ils habiteront sur ma sainte montagne. » Ayant donc ces promesses, mes bien-aimés, purifions-nous de tout ce qui souille le corps et l'esprit. Cependant vous désirez savoir ce que signifient ces paroles : « Etre détaché sans la main d'aucun homme. » Elles ont quelque chose d'obscur, plusieurs d'entre vous les comprennent avant même que je les explique; mais qu'ils veuillent bien attendre quelque peu, en considération de ceux qui ont absolument besoin de cette explication. Quel est donc le sens de ces paroles : « Sans la main d'aucun homme? » Sans l'action, sans le concours de l'homme. Et que votre charité veuille bien remarquer que la pierre a été détachée de la montagne, et qu'elle est devenue elle-même une montagne. Elle a été détachée de la montagne, et, par ses accroissements successifs, elle est devenue elle-même une montagne. Mais quelle montagne? Ce n'est pas une montagne comme celle d'où cette pierre a été détachée, car il n'est pas dit de cette dernière qu'elle s'est accrue et qu'elle a rempli toute la terre. Il y a donc ici deux montagnes :

quando mons corpus Christi? Evidentissime Daniel dicit : nemo inde dubitat. Visionem vidit Daniel, jam numquid indiget expositore? Videat Caritas Vestra. Quædam verba ibi forte indigent expositione, quæ in nomine Christi exposita aperientur vobis. Videte si potest dici nisi de Christo. « Vidi, dixit Daniel, et ecce lapis abscissus de monte sine manibus. » (*Dan.*, II, 34.) Non hoc dixit : Sine manibus erat ille lapis : sed sine opere humano præcisus lapis de monte; non humanæ manus accesserunt, ut lapis de monte præcideretur. Novit Caritas Vestra, quia non præciduntur lapides de monte, nisi accedentibus manibus humanis. Ille autem præcisus est de monte sine manibus : et venit, et confregit omnia regna terrarum. Nescio si versatur ante oculos vestros nisi Christus, de quo dictum est : Adorabunt eum omnes reges terræ. Ipse confregit omnia regna terrarum. (*Psal.* LXXI, 11.) Superbus rex ante se nullum regem vult habere; modo omnes reges Christum habent regem. Confregit ergo omnia regna terrarum, ut ille regnet. Et quid dicit iste? « Crevit lapis ille, et factus est mons grandis, ita ut impleret universam faciem terræ. Jam puto quia agnoscitis Christum. » (*Dan.*, II, 35.) Audistis de terra. « Qui dediti mihi erunt, possidebunt terram. » Audistis et de monte : « Et inhabitabunt montem sanctum meum. Has ergo promissiones habentes carissimi, mundemus nos ab omni coinquinatione carnis et spiritus. » (*Isa.*, LVII, 13.) Sed forte vultis nosse, quid est præcidi sine manibus : Hoc enim quasi obscure ibi positum est : quibusdam vero jam occurrit, ante quam dicam : sed patiantur moras aliquas propter alios, qui cogitare inde non possunt, nisi per nos aliquid audierint. Quid est sine manibus? Sine opere hominis. Et illud advertat Caritas Vestra, Fratres, lapidem præcisum de monte, et factum esse montem. De monte præcisus, et mons factus est crescendo : sed qualis mons factus? Non talis, qualis ille unde præcisus est : nam de illo monte, unde præcisus est : non dictum est : Crevit et implevit universam terram. Duo montes

La première est la synagogue, la seconde est l'Eglise; la première est le peuple juif, la seconde, le peuple chrétien. Mais pour que le peuple chrétien devînt une grande montagne et remplît toute la terre, la pierre a été détachée de cette montagne, parce que Jésus-Christ est sorti du peuple juif. Comment cette pierre a-t-elle été détachée sans la main d'aucun homme? c'est-à-dire sans l'action de l'homme, car le Christ, qui est né d'une vierge, a été conçu en dehors de tout rapport conjugal.

7. Nous avons donc maintenant une idée claire de cette montagne. Ne nous figurons pas des montagnes telles que le mont Giddaba ou d'autres auxquelles on donne le nom de montagnes. Il est, en effet, des hommes qui entendent tout dans un sens matériel et qui lisant dans les Psaumes ces paroles qui se rapportent au Christ : « Il t'exaucera du haut du ciel, séjour de sa sainteté, » (*Ps.* XIX, 7) ou « du haut de sa montagne sainte, » courent aussitôt sur les montagnes pour y prier, comme si Dieu devait les y exaucer plus facilement. Hommes charnels et grossiers, parce qu'ils voient les nuages s'attacher aux flancs des montagnes, ils montent sur leurs sommets pour se rapprocher de Dieu. Voulez-vous vous rapprocher de Dieu par la prière? humiliez-vous. Mais n'allez pas entendre encore dans un sens charnel ces paroles : Voulez-vous atteindre Dieu par la prière, humiliez-vous, et descendre dans les souterrains pour y adresser à Dieu votre prière. Humiliez-vous dans votre cœur et Dieu vous élèvera jusqu'à lui; il viendra jusqu'à vous, et il demeurera avec vous dans l'intérieur de votre âme. Puisque cette montagne est pour nous le Christ, est pour nous l'Eglise, aimons l'Eglise. Cette montagne s'est accrue et elle a rempli toute la terre. Il est évident que ceux qui forment un parti séparé et ne remplissent pas avec nous toute la terre ne sont pas sur cette montagne. Vous vous rappelez, mes frères, que toutes les pages de l'Ecriture nous arment et nous prémunissent contre les discours de ces hommes qui tous les jours ne cessent de nous attaquer. Si le Prophète avait dit : Cette montagne s'est accrue et a couvert toute l'Afrique, ne se seraient-ils pas empressés de dire qu'elle est formée du parti de Donat? Mais les accroissements prodigieux de cette montagne ont réprimé leurs orgueilleuses prétentions, et fermé la bouche à ces grands parleurs. En effet, dans quelles contrées s'est-elle étendue? Par toute la terre. La montagne d'où cette pierre a été détachée a été loin de remplir toute la terre par ses accroissements. Les Juifs se sont répandus par toute la terre, il est vrai, mais parce qu'ils étaient vaincus et qu'ils étaient chassés de leur propre pays. Ils ont été dispersés dans tout l'univers en punition de leurs crimes et non par la grandeur de leurs accroissements et de leurs conquêtes. Notre-

sunt ergo : primus mons Synagoga, secundus Ecclesia : primus mons, populus Judæorum; secundus mons, populus Christianus. Sed ut fieret populus Christianus magnus mons, et impleret universam terram, de illo monte præcisus est lapis, quia de Judæis venit Christus. Quare ergo sine manibus? Sine opere humano. Christus enim natus de virgine, sine complexu maritali conceptus est.

7. Ergo manifestum istum montem habemus. Non nobis proponamus montes, aut qualis est Giddaba, aut quales sunt quicumque nobis nominantur. Aliquando enim carnaliter accipientes homines; ut puta, legunt : Exaudiet illum de cœlo sancto suo (*Psal.* XIX, 7): bene aliquando de monte, et loquitur Christum : et currunt homines in montem orare, quasi ibi exaudiat Deus. Carnaliter sapientes, quia vident plerumque nubes inhærere in lateribus montium, ascendunt in montes, ut proximi sint Deo. Oratione tua vis contingere Deum? humilia te. Iterum, quia diximus : Vis contingere Deum? humilia te : ne carnaliter accipias, descendens in hypogæas, ut ibi roges Deum. Nec hypogæas, nec montem quæras. In corde tuo habe humilitatem, et Deus tibi dabit altitudinem; veniet ad te, et erit tecum in cubiculo tuo. Ergo qualem montem habemus Christum, Ecclesiam habemus, Ecclesiam amemus. Crevit et implevit mons iste universum orbem terrarum. Manifestum est, quia non sunt in isto monte qui in parte sunt, et non tenent nobiscum universam terram. Commemoramini, Fratres, quia omnis pagina armat et implet nos contra linguas hominum, quas quotidie patimur. Si dixisset : Crevit ille mons, et implevit universam Africam, numquid dicerent illi, nisi quia pars Donati est? Compressit linguas ipsorum crescendo. Tantum crevit, ut (*a*) obturet ora verbosorum. Quo enim iit crescendo? Per universam terram. Nam mons ille, unde præcisus est, non crescendo implevit universam terram : quia etsi impleverunt universam terram Judæi, quia debellati sunt, et suam terram perdiderunt; dispersi sunt per terram pœna

(*a*) Ita Colbertinus Ms. Editi vero, *obscuret*.

Seigneur Jésus-Christ au contraire qui est la pierre angulaire, a soumis tous les royaumes de la terre, il a renversé l'empire des démons, il a humilié tous les rois pour s'accroître, et par ces accroissements successifs il a couvert toute la face de la terre. J'ose le dire, il ne cesse de s'étendre, et il est encore des contrées qu'il occupe et qu'il remplit.

8. Aimez donc cette montagne, préparez-vous à l'habiter éternellement, et, sur la foi de ces promesses, purifiez-vous de tout ce qui souille le corps et l'esprit. Quelles sont ces promesses? Si vous voulez entrer en possession de la terre et habiter la sainte montagne, purifiez-vous de tout ce qui souille le corps et l'esprit. Quelles sont les souillures du corps? Soyez attentifs, mes très-chers frères, je vous dois encore cette explication. Quelles sont les souillures de la chair? Ce ne sont point ces souillures accidentelles que l'on contracte lorsqu'en passant on touche quelque chose du pied ou même de la tête, ou bien lorsque le pied venant à manquer on tombe dans la boue ou dans la fange et que le visage en est couvert. Il est facile d'enlever ces souillures, on se lave et elles disparaissent. Mais les souillures de la chair dont il faut nous garantir ne viennent que de la souillure de l'esprit qui entraîne la souillure du corps. Qu'est-ce que la souillure de l'esprit? c'est la passion par exemple; et la souillure de la chair? l'adultère consommé. Voilà deux choses bien distinctes : la passion s'élève et se fait sentir, l'esprit est souillé; l'adultère n'a pas encore été commis, la chair n'est pas encore souillée. Mais qu'importe que la chair soit pure, si l'âme qui habite la chair est souillée? Cet homme dont le corps est peut-être encore pur, est aux yeux de Dieu un adultère dans son cœur, comme le déclare Notre-Seigneur : « Je vous le dis en vérité, quiconque aura regardé une femme pour la convoiter a déjà commis l'adultère dans son cœur. » (*Matth.*, V, 28.) Voilà quelle est la souillure de l'esprit. Mais quand la sanctification est-elle parfaite? Quand elle s'étend au corps et à l'esprit. Il est en effet des hommes qui s'abstiennent des actions coupables mais non des pensées criminelles, ils ont la pureté du corps sans avoir celle de l'esprit. Or, pourquoi ne font-ils point le mal? parce qu'ils craignent les hommes; la passion les enflamme, mais la crainte les retient. Que craignez-vous donc? D'être découvert et condamné, d'être découvert et donné en spectacle à la foule. Le corps paraît donc pur, mais la sanctification n'est point parfaite. Que recommande en effet l'Apôtre? « Purifions-nous de tout ce qui souille la chair et l'esprit. » Vous vous abstenez des actions mauvaises, évitez également la volonté coupable et les pensées crimi-

meritorum, non magnitudine incrementorum. Dominus autem Christus lapis angularis, subegit regna hominum, fregit regna dæmonum, humiliavit omnes reges ut cresceret, crevit et implevit universam faciem terræ. Audeo dicere adhuc crescit, adhuc sunt loca, quæ implet.

8. Tu ergo ama ipsum montem, et para te habitare ipsum montem in æternum; et munda te ab omni coinquinatione carnis et spiritus, has promissiones habens. Quas promissiones? Si vis possidere terram, et inhabitare montem sanctum, munda te ab omni coinquinatione carnis et spiritus. Quæ sunt coinquinationes carnis? Intendat Caritas Vestra, et hoc debemus dicere. Quæ sunt coinquinationes carnis? Non ubi casu transit homo, et tangit aliquid aut pede, aut etiam facie; aut si contingat homini labi pede, et ita cadere, ut in lutum, aut in cœnum veniat, coinquinata est facies. Facilis est ista coinquinatio; quomodo solet dici, lavatur, et (*a*) exit. Coinquinatio vero carnis, quæ cavenda est, non hinc exit, nisi de coinquinatione spiritus, et sic coinquinat carnem. Coinquinatio spiritus quæ est? Libido. Coinquinatio carnis? Perpetratio adulterii. Habes duo; surrexit libido, jam coinquinatus est spiritus, nondum accessit adulterium, nondum caro coinquinata est. Sed quid prodest quia caro munda est, et habitator carnis immundus? Ille qui forte mundus est in carne, adulterum eum Deus tenet in corde, sicut Dominus dicit : « Amen dico vobis, qui viderit mulierem ad concupiscendam eam, jam mœchatus est eam in corde suo. » (*Matth.*, V, 28.) Ista est coinquinatio spiritus. Quando autem fit perfecta sanctificatio? Quando est et carnis et spiritus. Sunt enim homines, qui temperant se a factis, et non temperant se a cogitationibus malis : faciunt mundationem carnis, et non faciunt mundationem spiritus. Tales ideo non faciunt, quia timent homines. Libido ardet, timor revocat. Quid times? Inveniri et damnari; inveniri et expompari. Ergo incoinquinata videtur caro, sed non est perfecta sanctificatio : quia quid dicit Apostolus? « Mundemus nos ab omni coinquinatione carnis et spiritus, » ut quomodo te tem-

(*a*) Colbertinus liber, *et exit nihil.*

nelles. En vous abstenant des mauvaises actions, vous vous purifiez des souillures de la chair, abstenez-vous de toute mauvaise volonté et vous vous purifierez des souillures de l'esprit.

9. L'Apôtre ajoute : « Achevant l'œuvre de notre sanctification dans la crainte de Dieu. » Ces dernières paroles : « Dans la crainte de Dieu » sont magnifiques. L'homme ne peut donc accomplir l'œuvre de sa sanctification que dans la crainte de Dieu. Quand la sanctification est-elle parfaite? Lorsqu'elle embrasse à la fois le corps et l'esprit. Si elle s'arrête au corps, sans aller jusqu'à l'esprit elle est imparfaite. Quant à la pureté de l'âme, elle ne peut exister sans la pureté du corps. On peut avoir la pureté du corps sans avoir celle de l'esprit, mais la pureté de l'esprit emporte nécessairement celle du corps; car celui dont l'âme est pure ne peut commettre aucun crime. Pourquoi? parce que c'est du cœur, dit Notre-Seigneur, que viennent les adultères, les homicides. » (*Matth.*, XV, 19.) En effet, l'homme ne peut accomplir à l'aide de ses membres, l'action qu'il n'a pas résolu intérieurement de faire. Il en forme le dessein dans son cœur, avant de la mettre à exécution. Voilà pourquoi Notre-Seigneur nous dit dans son Evangile : « Purifiez d'abord le dedans, afin que le dehors soit pur aussi. » (*Matth.*, XXIII, 26.) Il ne dit pas : Purifiez le dehors. S'il avait commencé par le corps, il aurait dû nous recommander ensuite de purifier notre esprit; mais en commençant par l'esprit il est inutile de purifier ensuite le corps, la pureté du corps suit nécessairement celle de l'esprit. L'apôtre saint Paul ayant commencé par le corps devait recommander ensuite la pureté de l'esprit. Achevant notre sanctification, purifions-nous, dit-il, de tout ce qui souille la chair et l'esprit. C'est qu'en effet le corps peut être pur, parce qu'il ne commet ni adultères, ni fornications, ni autres crimes semblables; tandis que cependant il y a dans l'âme des passions, des pensées mauvaises et une volonté corrompue. Saint Paul ajoute : « Achevant notre sanctification dans la crainte de Dieu. » Quel est celui qui se contente de purifier son corps sans purifier son âme? Celui qui craint les hommes et n'a point la crainte de Dieu; car la crainte de Dieu eût été pour lui un principe assuré de sanctification. Pourquoi vous êtes-vous abstenu de commettre des adultères? parce que vous avez craint d'être découvert, la crainte des hommes a tenu votre corps éloigné de la consommation du crime, voilà pourquoi vous n'avez pas voulu le commettre dans un endroit où l'œil de l'homme aurait pu vous trahir. Si donc vous craignez Dieu, gardez-vous de le commettre là où le regard de Dieu peut pénétrer, et vous aurez accompli votre sanctification. Renouvelez votre attention : Ah, dit cet homme, si je pouvais arriver jusqu'à cette femme,

peras a malis factis, sic te temperes a mala voluntate, a malis cogitationibus. A malo facto contine, et mundas te a coinquinatione carnis : a mala voluntate abstine te, et mundas te coinquinatione spiritus.

9. Et sequitur : « Perficientes sanctificationem in timore Dei. » Magnifice addidit, « in timore Dei » Ecce quia non perficit homo sanctificationem, nisi in timore Dei. Quæ est perfecta sanctificatio? Sanctificatio et corporis et spiritus. Si sit corporis, et spiritus non sit, imperfecta est. Nam illud non potest esse spiritus sanctificatio, et corporis non esse. Esse corporis, et non esse spiritus potest : esse spiritus et non esse corporis, non potest. Qui enim est mundus spiritu, operari flagitia non potest. Unde hoc? Ex corde enim procedunt, ait Dominus, adulteria, homicidia. (*Matth.*, XV, 19.) Homo enim non potest perpetrare per membra, quod non sibi in corde dixerit. Verbum in corde concepit, et deputatum est in opus. Ideo quodam loco Dominus : Mundate quæ intus sunt, ait; et quæ foris sunt, munda erunt. Non dixit, mundate quæ foris sunt. (*Matth.*, XXIII, 26.) Si a corpore inciperet, restabat ut moneret nos, ut mundaremus et animum : si autem ab animo, non opus est ut mundemus corpus; quia animi munditiam sequitur corporis munditia. Ergo apostolus Paulus quia cœpit a carne, opus erat ut diceret et de spiritu : « Perficientes sanctificationem. Mundemus nos ab omni coinquinatione carnis et spiritus; » quia potest incoinquinata esse caro, non faciens adulteria, fornicationes, et talia : sed tamen esse libidines, et cogitationes, et malæ voluntates in anima. Et subjecit : « Perficientes sanctificationem in timore Dei. » Quis ergo facit sanctificationem corporis, et non facit animæ? Qui homines (*a*) timet, et non Deum. Nam qui in timore Dei est, perficit sanctificationem. Ideo certe noluisti perpetrare adulteria, ne sciret homo : timore hominum tenuisti carnem a commissis malis : ideo noluisti committere ubi videt homo. Si et Deum times, noli et ibi, ubi videt Deus, et perfecisti sanctificationem. Intende : O si possem, ait aliquis, per-

(*a*) Editi : *Qui homines facit, et non Deum, numquid in Dei timore perficit sanctificationem?* Emendantur ad Colbertinum Ms.

mais cela m'est impossible, elle est gardée avec le plus grand soin, elle a un mari vigilant, je n'ai point d'entremetteur, si je me hasarde, je suis pris. Cet homme tient son corps pur, mais parce qu'il veut intérieurement le mal, il n'a point la pureté du cœur; il recule devant la consommation extérieure du crime, parce qu'il craint d'être découvert par les hommes, et il ne craint point de le consommer dans son âme sous le regard même de Dieu; il redoute l'œil de l'homme et il ne craint point celui de Dieu. « Achevant notre sanctification dans la crainte de Dieu. » La crainte des hommes peut à toute force préserver le corps de la souillure du crime, mais la crainte de Dieu seul peut en préserver l'âme. L'âme est-elle pure? On peut être sans inquiétude pour le corps. Que l'homme qui est vêtu soit sans souillure, ses vêtements le seront également. Que l'habitaut de la maison ait tout à la fois la vertu et la force, et il ne craindra pas la ruine de sa demeure.

10. Qu'est-ce en effet que cette chair? Gardons-nous de la mépriser. Qu'est-elle? Elle est semblable à l'herbe des champs, mais elle deviendra de l'or. Ne méprisez point cette herbe, elle doit être changée en or. Celui dont la puissance a changé l'eau en vin, peut aussi changer l'herbe en or, et d'un homme faire un ange. Celui qui a formé l'homme avec de la boue ne pourra-t-il d'un homme faire un ange? Considérez, mes très-chers frères, de quelle matière l'homme a été formé, et voyez si nous aurions voulu y arrêter notre pensée. C'est avec cette boue que Dieu a fait l'homme, et qu'il l'a établi au dessus des autres animaux, et de cet homme il ne pourrait faire un ange? Il le fera certainement. Il a choisi les hommes pour en faire ses amis, et il n'en ferait pas des anges? « Je ne vous donnerai plus le nom de serviteurs, mais celui d'amis. » (*Jean*, XV, 15.) C'est à des hommes encore revêtus de chair, encore sujets à la mort, et sous le poids de cette vie misérable et fragile, qu'il a dit : « Je ne vous donnerai plus le nom de serviteurs, mais celui d'amis. » Et que donnera-t-il à ses amis? La gloire qu'il a fait éclater dans son corps ressuscité. Ils seront couronnés, environnés d'une gloire toute céleste, et ils seront égaux aux anges de Dieu. (*Luc*, XX, 36.) Il n'y aura plus ni corruption, ni excitation au mal. On ne nous dira plus alors : « Purifiez-vous de tout ce qui souille le corps et l'esprit. » Nous serons affranchis du travail, et on ne nous promettra plus de récompense, parce que nous en serons en possession. On ne nous dira plus de gémir, parce qu'aux gémissements auront succédé les louanges. De même que cette chair mortelle sera changée en un corps angélique, les gémissements seront transformés en louanges. Ici-bas c'est le temps de la pénitence, de la tribulation, des gémissements; dans le ciel ce sera

venire ad illam feminam : sed non possum, diligenter custoditur, maritum vigilantem habet, ministrum non habeo; si ausus fuero, comprehendor. Facit quasi mundationem corporis : intus autem quia vult, non facit mundationem spiritus. Ideo timebat in corpore facere, ne videret homo : et non timet intus facere, ubi videt Deus : oculos hominis vitat, et Dei non timet. Quis ergo perficit sanctificationem? Qui in timore Dei est. « Perficientes sanctificationem in timore Dei. » Timor hominum forte corpus potest ab immunditia temperare; animam autem, nonnisi timor Dei. Sanctificavit animum? Securus est de corpore. Qui vestitus est, mundus sit, et vestis ipsa munda erit. Inhabitator bonus et sanus sit, et non timeat ruinam domus suæ.

10. Quid enim ista caro? Non illam debemus contemnere. Quid enim hoc? Fœnum, sed aurum erit. Noli contemnere fœnum, mutabitur in aurum. Ille enim, qui potens fuit mutare aquam in vinum, potens est mutare fœnum in aurum, et de carne facere Angelum. Si de sordibus fecit hominem, de homine non faciet Angelum? Attendat enim Caritas Vestra unde factus est homo, et videte si vel cogitare illud volumus. De istis sordibus fecit hominem, et præfecit aliis animalibus; de homine non faciet Angelum? Faciet prorsus. Amicos suos sibi fecit homines, non illos facturus est Angelos? Jam non dicam vos servos, sed amicos. (*Joan.*, XV, 15.) Adhuc carnem portantibus, adhuc morientibus, adhuc in ista egestate et fragilitate vitæ versantibus dixit : « Jam vos non dicam servos, sed amicos. » Et quid est daturus amicis? Quod in se ipso ostendit resurgente. Coronabuntur, et convertentur in gloriam cœlestem, et erunt æquales Angelis Dei. (*Luc.*, XX, 36.) Nulla erit corruptio, nulla titillatio. Non ibi nobis dicetur : « Mundate vos ab omni coinquinatione carnis et spiritus. » Non laborabimus, nec nobis promittetur præmium; quia jam accepimus. Nec nobis dicitur ut gemamus; quia jam laudamus. Sicut enim caro mortalis convertitur in corpus Angeli; sic et gemitus convertetur in laudes. Hic pœnitentia, et pressura, et gemitus : ibi laudes, lætitia, et gaudium. Postea ergo, modo non est lætitia.

le temps des louanges, de l'allégresse, de la joie. A plus tard donc la joie, le temps n'en est pas encore venu. Maintenant vous ne l'avez qu'en espérance, vous ne la tenez pas encore, mais vous vous réjouissez en l'espérant, parce que celui qui vous l'a promise ne peut vous tromper, parce que celui qui vous l'a promise la possède et la donne.

SERMON XLVI [(1)].

Sur les Pasteurs, à l'occasion du chapitre XXXIV d'Ézéchiel, depuis ces paroles : *Et le Seigneur me parla*, jusqu'à ces autres : *Je les ferai paître dans la justice.* Contre les Donatistes.

CHAPITRE PREMIER. — *Des pasteurs qui, au lieu de faire paître leurs brebis, ne songent qu'à se paître eux-mêmes.* — 1. Toute notre espérance est en Jésus-Christ, et il est lui-même notre gloire véritable et salutaire. Ce n'est pas d'aujourd'hui que vous l'avez appris, mes très-chers frères, car vous faites partie du troupeau de celui qui gouverne Israël, et le conduit dans les pâturages. (*Ps.* LXXIX, 2.) Mais il est des pasteurs qui veulent tirer gloire du nom de pasteurs, et qui refusent d'en accomplir les devoirs; examinons donc les reproches que Dieu leur adresse par la bouche du prophète, et dont on vient de nous faire lecture. Ecoutez avec attention, écoutons nous-mêmes avec tremblement.

2. « Et le Seigneur me parla et me dit : Fils de l'homme, prophétise sur les pasteurs d'Israël. » (*Ezéch.*, XXXIV, 2.) Telle est la lecture que nous avons entendue il n'y a qu'un instant, et dont nous avons résolu d'entretenir quelque temps votre sainteté; Dieu nous aidera à dire la vérité, si nous ne cherchons pas à vous imposer nos pensées personnelles. Car, en vous parlant de la sorte, nous serions de ces pasteurs qui se paissent eux-mêmes, au lieu de paître leurs brebis. Mais, si au lieu de nos propres inventions, nous vous transmettons les paroles de Dieu, c'est lui-même qui vous nourrira, quel que soit le ministre dont il se serve. « Voici ce que dit le Seigneur Dieu. O pasteurs d'Israël qui se paissent eux-mêmes! Les pasteurs ne paissent-ils donc pas leurs troupeaux? » (*Ibid.*, 2.) C'est-à-dire les pasteurs ne doivent pas se paître eux-mêmes, mais leurs brebis. Le premier sujet d'accusation dirigé contre ces pasteurs, c'est donc qu'ils se paissent eux-mêmes, au lieu de paître leurs brebis. Or, quels sont ceux qui se paissent eux-mêmes? Ceux dont l'Apôtre a dit : « Tous cherchent leurs propres intérêts, et non ceux de Jésus-Christ. » (*Philip.*, II, 21.) Nous, en effet, que vous voyez revêtus de cette dignité, dont nous aurons à rendre un compte sévère, et que le Seigneur nous a confiée par un pur effet de sa bonté, et non en vertu de nos mérites, nous avons deux

(1) On trouve un grand nombre d'extraits de ce sermon dans les commentaires de Florus sur les épîtres de saint Paul.

Sed ubi? In spe. Nondum tenes, sed sperando gaudes : quia qui promisit non potest decipere; quia qui promisit, habet et dat.

SERMO XLVI [(a)].

De Pastoribus, in Ezechiel cap. XXXIV, ab illis verbis : *Et factum est ad me verbum*, etc., usque *Et pascam eos cum judicio.* Contra Donatistas.

CAPUT PRIMUM. — *De pastoribus non oves, sed seipsos pascentibus.* — 1. Spes tota nostra quia in Christo est, et quia omnis vera et salubris gloria nostra ipse est, non nunc primum didicit Caritas Vestra. Estis enim in ejus grege, qui intendit et pascit Israel. (*Psal.* LXXIX, 2.) Sed quoniam sunt pastores, (*b*) qui pastorum nomine gaudere volunt, pastoris autem officium implere nolunt, quid ad eos per Prophetam dicat, sicut lectum audivimus, recenseamus. Audite vos cum intentione, audiamus nos cum tremore.

2. « Et factum est ad me verbum Domini, dicens : Fili hominis, (*c*) propheta super pastores Israel. » (*Ezech.*, XXXIV, 2.) Hanc lectionem modo, cum legeretur, audivimus : hinc cum Vestra Sanctitate aliquid loqui decrevimus. Adjuvabit ipse, ut vera dicamus, si non nostra dicamus. Nam si nostra dixerimus, pastores erimus pascentes nos, non oves : si autem illius sunt quæ dicimus, per quemlibet ipse vos pascet. « Hæc dicit Dominus Deus : (*d*) O pastores Israel, qui pascunt se solos! Numquid non oves pascunt pastores? » (*Ibid.*, 2.) Id est, non se pascunt pastores, sed oves. Hæc prima causa est, quare arguantur pastores isti, quia se ipsos pascunt, non oves. Qui sunt qui se ipsos pascunt? De quibus Apostolus dicit. Omnes enim quæ sua sunt quærunt, non quæ Jesu Christi. (*Philip.*, II, 21.) Nos enim, quos in isto loco, de quo periculosa ratio redditur, Dominus secundum dignationem suam, non secundum meritum nostrum constituit, habemus duo

(*a*) Alias de Tempore CLXV, vel in Tomo IX editus. — (*b*) Hinc tractatus plurimus in Mss. incipit in hunc modum : *Qui pastorum nomen* (vel *nomina*) *audire volunt, pastorum officium implere nolunt, quid ad eos*, etc. — (*c*) Sic Mss. Editi vero, *prophetiza.* — (*d*) Editi : *Væ pastoribus qui pascunt se solos. Numquid oves pascunt pastores?* At Mss. juxta LXX. *O pastores Israel*, etc.

titres ; celui de chrétiens et celui de supérieurs, c'est pour nous-mêmes que nous sommes chrétiens, mais c'est pour vous que nous sommes établis supérieurs. Dans le titre de chrétiens il faut voir notre utilité personnelle ; dans celui de supérieurs, nous ne devons considérer que la vôtre. Or, il est beaucoup de chrétiens qui, sans être supérieurs, parviennent à Dieu par un chemin peut-être plus facile, et d'un pas d'autant plus léger, qu'ils sont chargés d'un moins lourd fardeau. Mais pour nous, outre le titre de chrétiens qui nous oblige à rendre à Dieu compte de notre vie, nous sommes encore vos supérieurs, et à ce titre, nous rendrons compte à Dieu de notre administration. Si je vous fais part de cette difficulté, c'est pour vous demander à la fois votre compassion et vos prières. Le jour viendra en effet, où tout sera mis en jugement. (*Ecclé.*, XII, 14.) Si ce jour est encore éloigné pour le monde, chacun de nous est bien près du dernier jour de sa vie. Cependant Dieu a voulu nous laisser ignorer et le dernier jour du monde, et le dernier jour de notre vie. Or, voulez-vous ne pas craindre ce jour que vous ignorez ? Qu'il vous trouve préparé quand il viendra. Et, puisque les supérieurs sont établis dans l'intérêt de leurs subordonnés, qu'ils cherchent dans leur dignité, non point leur propre avantage, mais l'utilité de ceux dont ils sont les ministres. Tout supérieur qui ne voit dans cette dignité qu'un titre de gloire personnelle, qui ne s'en sert que pour chercher les honneurs et ses avantages particuliers, se paît lui-même, et non ses brebis. C'est à de tels pasteurs que s'adresse le discours du prophète. Ecoutez-le comme les brebis de Dieu, et voyez quelle assurance Dieu vous a donnée ; quels que soient ceux qui sont à votre tête, en d'autres termes, quels que nous soyons nous-mêmes, le Pasteur d'Israël vous donne toute sécurité. Car Dieu n'abandonne point ses brebis ; et si les mauvais pasteurs recevront le châtiment qui leur est dû, les brebis ne laisseront point de recevoir la récompense qui leur est promise.

CHAPITRE II. — *Pouvoir donné aux pasteurs de se nourrir du lait du troupeau.* — 3. Voyons maintenant ce que cette parole divine, qui ne sait flatter personne, dit aux pasteurs qui se paissent eux-mêmes, au lieu de paître leurs brebis. « Voici que vous mangez le lait du troupeau, et vous vous couvrez de sa laine, vous prenez les brebis les plus grasses pour les tuer, et vous ne vous mettez point en peine de paître mon troupeau. Vous n'avez ni fortifié les faibles, ni guéri les malades, ni pansé les blessées, ni rappelé celles qui s'égaraient, ni cherché celles qui étaient perdues. Vous avez fait périr celles qui étaient saines, et mes brebis ont été dispersées, parce qu'elles n'avaient point de pasteur. » (*Ibid.*,

quædam : unum, quod Christiani sumus ; alterum, quod Præpositi sumus. Illud quod Christiani sumus, propter nos est : quod autem Præpositi sumus, propter vos est. In eo quod Christiani sumus, attenditur utilitas nostra : in eo quod Præpositi, nonnisi vestra. (a) Sunt autem multi Christiani, et non Præpositi, qui perveniunt ad Deum, faciliore fortasse itinere, et tanto forte expeditius ambulantes, quanto minorem sarcinam portant. Nos autem, excepto quod Christiani sumus, unde rationem reddemus Deo de vita nostra, sumus etiam Præpositi, unde rationem reddemus Deo de dispensatione nostra. Ad hoc istam difficultatem propono, ut compatientes nobis, oretis pro nobis. Venient enim dies, quo cuncta adducantur in judicium. (*Eccle.*, XII, 14.) Et ille dies, si sæculo longe est, unicuique homini vitæ suæ ultimus prope est. Tamen utrumque latere Deus voluit, et quando veniat finis sæculi, et quando sit in unoquoque homine hujus vitæ finis. Vis non timere diem occultum ? Dum venerit, inveniat te paratum. Cum ergo Præpositi ad hoc sint, ut his qui subjecti sunt consulant ; (b) non in eo quod præsunt, omnino utilitatem suam attendant, sed eorum quibus ministrant. Quisquis ita Præpositus est, ut in eo, quod Præpositus est, gaudeat, et honorem suum quærat, et commoda sua sola respiciat, se pascit, non oves. Ad hos sermo dirigitur. Audite tanquam oves Dei, et videte quemadmodum vos securos fecerit Deus : qualescumque sint qui vobis præsunt, id est, qualescumque nos simus ; vobis securitatem dedit, qui pascit Israel. Nam Deus non deserit oves suas ; et mali pastores pœnas debitas luent, et oves promissa percipient.

CAPUT II. — *Lactis percipiendi postestas data pastoribus.* — 3. Videamus ergo quid alloquatur pastores se ipsos pascentes, non oves, sermo divinus neminem palpans. « Ecce lac consumitis, et lanis vos tegitis, et quod crassum est interficitis, et oves meas non pascitis : quod infirmatum est, non confortastis ; et quod ægrotum est, non corroborastis ; et quod contribulatum est, non colligastis ; et quod errabat, non revocastis ; et quod periit, non inquisistis ; et quod forte fuit, confecistis : et dispersæ sunt oves meæ, eo

(a) Aliquot Mss. *Et sunt multi, qui Christioni et non Præpositi, perveniunt ad Deum.* — (b) Omnes Mss. *nec in eo.*

3-4.) Dieu reproche ici à ces pasteurs qui se paissent eux-mêmes, au lieu de paître leur troupeau, l'objet de leurs convoitises et leur négligence coupable. Qu'est-ce qu'ils convoitent? « Vous mangez le lait et vous vous couvrez de la laine. » L'Apôtre exprime la même pensée, lorsqu'il dit : « Qui est-ce qui plante une vigne et ne mange pas de ses fruits? Ou, qui est-ce qui fait paître un troupeau et ne mange pas de son lait? » (I *Cor.*, IX, 7.) Le lait du troupeau, c'est donc tout ce que les fidèles donnent à leurs pasteurs pour l'entretien de cette vie, et c'est le sens des paroles de l'Apôtre que je viens de rappeler.

4. L'Apôtre, il est vrai, a préféré vivre du travail de ses mains, et ne pas demander même du lait à son troupeau (II *Thess.*, III, 8); cependant il déclare qu'il en avait reçu le pouvoir, et que d'après l'ordre du Seigneur, ceux qui annoncent l'Evangile doivent vivre de l'Evangile. (II *Cor.*, IX, 12.) Il ajoute que ses collègues dans l'Apostolat ont usé de ce pouvoir qu'ils n'avaient pas usurpé, mais qui leur avait été véritablement donné. Pour lui, il a fait plus, il n'a pas voulu prendre ce qui lui était dû. Les autres apôtres n'ont exigé que ce qu'ils avaient droit de recevoir, pour lui, il a remis aux fidèles ce qu'ils lui devaient, il a donc fait plus que les autres. Peut-être était-il figuré par ce Samaritain qui, en conduisant le voyageur blessé dans une hôtellerie, dit à l'hôtelier : « Tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour. » (*Luc*, X, 35.) Pourquoi nous étendre davantage sur ceux qui n'ont point besoin du lait de leur troupeau? Ils sont plus miséricordieux ou plutôt ils accomplissent plus largement le devoir de la miséricorde. Ils le peuvent, et ils font ce qu'ils peuvent. Louons les uns, sans condamner les autres. Voyez l'Apôtre lui-même, il ne cherchait pas à recevoir, cependant il voulait que ses brebis fussent non pas stériles, mais fécondes, et donnassent du lait en abondance. Aussi à une certaine époque de sa vie, où il était enchaîné pour avoir prêché la vérité, et se trouvait réduit à une extrême indigence, les fidèles lui envoyèrent de quoi subvenir à ses besoins et à sa pauvreté. Il les en remercia en ces termes : « Vous avez fait une bonne œuvre en m'assistant dans mes tribulations. Pour moi, j'ai appris à être content de l'état où je me trouve. Je sais vivre pauvrement, et je sais vivre dans l'abondance, je puis tout en celui qui me fortifie. Cependant vous avez fait une bonne œuvre en subvenant à mes besoins. » (*Philip.*, IV, 11, 14.) Mais pour leur montrer ce qu'il cherchait dans cette bonne œuvre, et se séparer de ceux qui se paissent eux-mêmes au lieu de paître leur troupeau, il se réjouit moins qu'ils aient soulagé sa misère, qu'il ne les félicite de leur générosité.

quod non sit pastor. » (*Ibid.*, 3, 4.) Dicitur in pastores pascentes semetipsos, non oves, quid diligant, quid negligant. Quid ergo diligunt? « Lac consumitis, et lanis vos tegitis. » Propter quod Apostolus dicit : « Quis plantat vineam, et de fructu ejus non sumit? Quis pascit gregem, et de lacte gregis non percipit? » (I *Cor.*, IX, 7.) Invenimus ergo esse lac gregis, quidquid a plebe Dei tribuitur Præpositis ad sustentandum victum temporalem. Inde enim loquebatur Apostolus, cum hæc diceret quæ commemoravi.

4. Et quidem Apostolus quanquam elegerit manibus suis transigi, et nec ipsum lac quærere ab ovibus (II *Thess.*, III, 8); tamen lactis percipiendi potestatem habere se dixit, et sic Dominum disposuisse, ut qui Evangelium annuntiant, de Evangelio vivant. (I *Cor.*, IX, 12.) Et dicit alios coapostolos suos usos fuisse hac potestate; non usurpata, sed data. Plus ille fecit, ut nec quod debebatur acciperet. Ipse ergo donavit et debitum : sed alius non exigit indebitum : ille plus fecit. Fortassis enim ipsum significabat, qui ægrum cum adduceret ad stabularium, dixit : Si quid amplius erogaveris, in redeundo reddam tibi. (*Luc.*, X, 35.) De his ergo qui non indigent lacte gregis, quid plura dicamus? Misericordiores sunt, vel potius ipsius misericordiæ officium largius impendunt. Possunt enim; et quod possunt, faciunt. Laudentur hi, nec damnentur illi. Nam et ipse Apostolus datum non quærebat; fructuosas tamen oves esse cupiebat, non steriles sine lactis ubertate. Itaque cum esset quodam tempore in magna indigentia, (*a*) vinctus in confessione veritatis, missum est illi a fratribus unde necessitati et indigentiæ ejus ministraretur. Respondit autem illis gratias agens, et dixit : « Bene fecistis communicare necessitatibus meis. Ego enim didici in quibus sum sufficiens esse : scio et abundare, et penuriam pati : omnia possum in eo qui me confortat. Verumtamen vos bene fecistis usibus meis mittere. » (*Philip.*, IV, 14.) Sed ut ostenderet, in eo quod illi bene fecerunt, (*b*) quid ipse quæreret, ne inter illos esset qui se ipsos pascunt, non oves, non tam suæ gaudet subventum esse necessitati, quam illorum gratulatur fecunditati. Quid

(*a*) Sic Mss. et Florus. Editi vero, *in magna indigentia victus, in confessione veritatis.* — (*b*) Editi, *quod ipse non quæreret.* Abest *non* a plerisque Mss. e quibus unus Cisterciensis pro *quod*, habet *quid*.

Que voulait-il donc? « Je ne désire pas vos dons, leur disait-il, je désire le fruit abondant qui vous en reviendra. » (*Ibid.*, 17.) Ce que je cherche, ce n'est point d'être dans l'abondance, c'est que vous ne restiez point stériles.

5. Que ceux donc qui ne peuvent imiter l'exemple de saint Paul, en vivant du travail de leurs mains, prennent du lait de leur troupeau pour subvenir à leurs besoins, mais qu'ils n'abandonnent point le soin des brebis faibles; qu'ils ne recherchent pas ce soulagement comme un avantage personnel, et comme s'ils annonçaient l'Evangile dans l'unique but de subvenir à leur pauvreté, mais qu'ils se proposent par dessus tout d'éclairer les hommes, en faisant briller à leurs yeux la lumière de la parole de vérité. Ils sont, en effet, comme des flambeaux, selon ces paroles de Notre-Seigneur : « Que vos reins soient entourés d'une ceinture et que vos lampes brûlent en vos mains; » (*Luc*, XII, 35) et ces autres : « On n'allume pas une lampe pour la placer sous le boisseau, mais sur un chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Ainsi que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. » (*Matth.*, V, 15 et 16.) Si on vous allumait une lampe dans votre maison, est-ce que vous n'y mettriez pas de l'huile pour l'empêcher de s'éteindre? Or, si cette lampe, malgré l'huile que vous y avez mise, ne répandait pas de lumière, elle mériterait, non d'être placée sur le chandelier, mais d'être brisée à l'instant même. La nécessité commande donc de prendre de quoi vivre, comme la charité fait un devoir de le donner; mais il ne s'ensuit pas que l'Evangile soit une chose vénale, ni que cette nourriture que reçoivent ceux qui l'annoncent en soit le prix. S'il en était ainsi, ils donneraient pour rien un bien du plus grand prix. Qu'ils reçoivent donc des fidèles de quoi subvenir à leurs besoins, mais qu'ils attendent de Dieu seul la récompense de leur ministère. Les chrétiens sont impuissants pour récompenser dignement ceux qui se dévouent à les servir avec la charité que commande l'Evangile. Qu'ils n'espèrent de récompense que de celui de qui les fidèles attendent leur salut. Pourquoi donc ces reproches que le Prophète adresse à ces pasteurs? De quoi les accuse-t-il? De manger le lait de leurs brebis, de se couvrir de leur laine et de négliger d'en prendre soin. Ils ne cherchaient donc que leurs intérêts, et non ceux de Jésus-Christ.

CHAPITRE III. — *Qu'est-ce que se couvrir de la laine des brebis. Saint Paul n'épargne point les vices de ceux qui lui rendaient honneur.* — 6. Nous avons expliqué ce qu'il faut entendre par manger le lait des brebis; examinons maintenant ce que c'est que de se couvrir de leur laine. Fournir le lait, c'est donner la nourriture;

ergo ibi quærebat? Non quia quæro, inquit, datum, sed requiro fructum. (*Ibid.*, 17.) Non ut ego, inquit, explear, sed ne vos inanes remaneatis.

5. Qui ergo non possunt facere quod Paulus, ut manibus suis se transigant, accipiant de lacte ovium, sustentent suam necessitatem; sed non negligant ovium infirmitatem : non hoc sibi quærant, tanquam commodum suum, ut ex necessitate suæ penuriæ videantur annuntiare Evangelium; sed hominibus illuminandis præbeant lucem verbi veritatis. Sunt enim tanquam lucernæ, sicut dictum est : Sint lumbi vestri accincti et lucernæ ardentes (*Luc.*, XII, 35) : et : « Nemo accendit lucernam, et ponit eam sub modio, sed super candelabrum, ut luceat omnibus qui in domo sunt : sic luceat lumen vestrum coram hominibus, ut videant bona opera vestra, et glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est. » (*Matth.*, V, 15 et 16.) Si ergo tibi lucerna accenderetur in domo, nonne adjiceres oleum, ne exstingueretur? Porro si lucerna, accepto oleo, non luceret, non erat plane digna quæ in candelabro poneretur, sed quæ continuo frangeretur. Unde ergo vivitur, necessitatis est accipere, caritatis est præbere : non tanquam venale sit Evangelium, ut illud sit pretium ejus, quod sumunt qui annuntiant unde vivant. Si enim sic vendunt, magnam rem vili vendunt. Accipiant sustentationem necessitatis a populo, mercedem dispensationis a Domino. Non enim est idoneus populus reddere mercedem illis, qui sibi in caritate Evangelii serviunt. Non (*a*) exspectent illi mercedem, nisi unde et isti salutem. Quid ergo isti increpantur, unde arguuntur? Quia cum lac consumerent, et lanis se tegerent, oves negligebant. Sua ergo tantum quærebant, non quæ Jesu Christi.

CAPUT III. — *Quid sit lanis se tegere. Paulus eorum vitiis, a quibus sibi honor exhibetur, non parcit.* — 6. Sed quoniam diximus quid sit lac consumere, quæramus quid sit lanis se tegere. Qui præbet lac, victum præbet; qui præbet lanam, honorem præbet. Ista sunt duo quæ a populis quærunt, qui se ipsos

(*a*) Mss. *Non exspectant.*

fournir la laine, c'est rendre honneur ; voilà les deux choses qu'exigent des fidèles les pasteurs qui se paissent eux-mêmes au lieu de paître leurs brebis, les avantages matériels de la vie et les faveurs de la renommée et de la gloire. Ce vêtement est une figure assez juste de l'honneur, parce qu'il couvre la nudité. Chaque homme, en effet, a la faiblesse en partage, et celui qui est à votre tête est-il autre chose que ce que vous êtes vous-mêmes ? Il porte la même chair que vous, il est mortel, il mange, il dort, il se lève, il est né, il doit mourir. Si vous le considérez dans ce qu'il est en lui-même, c'est un homme; mais en l'honorant comme un ange, vous couvrez sa faiblesse.

7. Saint Paul avait reçu ce vêtement du peuple fidèle de Dieu, lorsqu'il disait aux Galates : » Vous m'avez reçu comme un ange de Dieu, et je puis vous rendre ce témoignage que vous étiez prêts alors, s'il eût été possible, à vous arracher les yeux pour me les donner. » (*Gal.*, IV, 14, 15.) Mais la crainte de se voir refuser ces honneurs extraordinaires qui lui étaient rendus et de recevoir moins de louanges, ferma-t-elle la bouche à l'Apôtre, lorsqu'il fallut reprendre et condamner les chétiens qui s'égaraient ? S'il eût agi de la sorte, il eût été du nombre de ceux qui se paissent eux-mêmes au lieu de paître leurs brebis ; il eût dit en lui-même : Que m'importe ? Que chacun fasse ce qu'il veut, ma nourriture est assurée, j'ai les honneurs que je désire ; j'ai le lait et la laine, cela me suffit, que chacun aille où il pourra. Ainsi, vous n'avez rien absolument à perdre, si chacun va comme il peut. J'oublie un instant que vous êtes à la tête du troupeau ; vous êtes, je le suppose, confondu avec le peuple : « Si un membre souffre, tous les autres membres souffrent avec lui. » (I *Cor.*, XII, 26.) L'Apôtre donc, en leur rappelant ce qu'ils avaient été à son égard, pour ne point paraître oublier les honneurs qu'ils lui avaient rendus, leur rend ce témoignage, qu'ils l'avaient reçu comme un ange de Dieu, et que, s'il eût été possible, ils se seraient arraché les yeux pour les lui donner. Et cependant il ne laisse pas de s'approcher de la brebis malade, de la brebis corrompue, de couper vif dans la plaie et de retrancher les parties gangrenées. « Je suis donc devenu votre ennemi, leur dit-il, parce que je vous ai dit la vérité ? » (*Gal.*, IV, 16.) Vous le voyez, il a pris du lait des brebis, comme nous l'avons dit un peu plus haut, il s'est couvert de leur laine, mais sans toutefois négliger le soin des brebis; car il ne cherchait pas ses intérêts, mais les intérêts de Jésus-Christ. (*Philip.*, II, 21.)

8. A Dieu ne plaise donc que nous vous tenions ce langage : Vivez comme vous l'entendez, soyez sans inquiétude, Dieu ne perdra personne, con-

pascunt, non oves, commodum supplendæ necessitatis, et favorem honoris et laudis. Etenim vestimentum propterea bene intelligitur in honore, quia nuditatem contegit. Est enim unusquisque homo infirmus. Et quid est quisquis vobis præest, nisi quod vos estis? Carnem portat, mortalis est, manducat, dormit, surgit, natus est, moriturus est. Si ergo cogitas quid sit secundum se ipsum, homo est : (*a*) tu tamen honorando eum velut Angelum, contegis quod infirmum est.

7. Hujusmodi indumentum acceperat a bona Dei plebe idem Paulus, cum diceret : Sicut Angelum Dei suscepistis me : testimonium vobis perhibeo, quia si fieri posset, oculos vestros eruissetis, et dedissetis mihi. (*Gal.*, IV, 14 et 15.) Sed cum tantus illi honor exhibitus esset, numquid propter ipsum honorem sibi exhibitum, ne forte cum argueret, negaretur, et minus ipse Apostolus laudaretur, pepercit errantibus? Nam si hoc fecisset, esset inter illos qui se ipsos pascunt, non oves : diceret apud se ipsum : Quid ad me pertinet? Quisque quod velit agat : victus meus salvus est, honor meus salvus est; et lac et lana, satis est mihi : eat quisque (*b*) qua potest. Ergo integra tibi sunt omnia, si eat quisque qua potest? Nolo te Præpositum facere, unum te constituo de ipsa plebe : Si patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra. (I *Cor.*, XII, 26.) Proinde ipse Apostolus, cum eos commemoraret quales fuerint erga illum, ne quasi oblitus eorum honorificentiæ videretur, testimonium perhibet, quod sicut Angelum Dei susceperint eum; et quod, si fieri posset, oculos suos vellent eruere, et illi dare te : tamen accedit ad ovem languidam, ad ovem putridam, secare vulnus, non parcere putredini. « Ergo, inquit, inimicus factus sum vobis verum prædicans? » (*Gal.*, IV, 16.) Ecce et accepit de lacte ovium, sicut paulo ante commemoravimus, et indutus est lanis ovium; sed tamen oves non neglexit. Non enim sua quærebat sed quæ Jesu Christi. (*Philip.*, II, 21.)

8. Absit ergo ut dicamus vobis : Vivite ut vultis, securi estote, Deus neminem perdet, tantummodo fidem Christianam tenete; non perdet ille quos re-

(*a*) Plures Mss. *et tu honorando tamen amplius, veluti contegis quod infirmum est. Videte cujusmodi indumentum*, etc. — (*b*) Am. Er. et Corbeiensis Ms. hic et paulo post, *quo potest.*

servez seulement la foi chrétienne ; il ne consentira point à perdre ceux qu'il a rachetés, ceux pour lesquels il a versé son sang. Si les spectacles ont pour vous des charmes et de l'attrait, allez-y, quel mal y a-t-il ? Allez, soyez de ces fêtes que l'on célèbre dans toutes les villes par de joyeux festins, par des banquets publics où les hommes croient se réjouir, taudis qu'ils se perdent en réalité ; la miséricorde de Dieu est grande, elle pardonne tout. « Couronnez-vous de roses avant qu'elles ne se flétrissent. » (*Sag.*, II, 8.) Faites, quand vous le voudrez, des festins dans la maison de votre Dieu ; gorgez-vous avec vos amis de vins et de viandes ; ces aliments vous ont été donnés pour que vous en jouissiez ; car Dieu ne les a pas donnés aux païens et aux impies pour vous les refuser à vous-mêmes. Si nous vous parlions de la sorte, nous aurions peut-être un plus grand nombre d'auditeurs ; et si quelques-uns croyaient que notre langage n'est point conforme à la vraie sagesse, c'est le petit nombre qui en serait blessé, la multitude serait pour nous. Or, si nous agissions de la sorte, ce n'est plus la parole de Dieu que nous vous annoncerions, c'est notre propre parole, et nous serions des pasteurs qui se paissent eux-mêmes, au lieu de paître leurs brebis.

CHAPITRE IV. — *De ceux qui tuent les brebis grasses.* — 9. Après avoir fait connaître ce que convoitent ces mauvais pasteurs, le prophète en vient à ce qu'ils négligent de faire. Les défauts des brebis se répandent au loin ; il en est un bien petit nombre qui soient fortes et grasses, c'est-à-dire qui soient affermies par la nourriture de la vérité, et fassent un bon usage des paturages, que leur offre la libéralité divine. Mais les mauvais pasteurs n'épargnent pas même ces brebis. C'est peu pour eux de ne prendre aucun soin de celles qui sont languissantes, infirmes, ou qui s'égarent et se perdent ; il faut encore autant qu'il est en eux qu'ils tuent ces brebis fortes et grasses. Elles vivent par un effet de la miséricorde divine ; mais ces mauvais pasteurs font tout ce qu'ils peuvent pour leur donner la mort. Et comment leur donnent-ils la mort, me demanderez-vous? Par leur vie scandaleuse et leurs mauvais exemples. Est-ce donc sans raison que l'Apôtre dit à un serviteur de Dieu qui occupait une place éminente parmi les membres du Pasteur suprême : « Montrez-vous à tous comme un modèle de bonnes œuvres, » (*Tit.*, II, 7) et dans un autre endroit : « Soyez l'exemple des fidèles. » (I *Tim.*, IV, 12.) En effet, la brebis même vigoureuse considère la conduite scandaleuse du pasteur qui la conduit, et si elle détourne les regards des règles divines pour les reporter sur l'homme seul, elle se dit en elle-même : Si mon pasteur vit de la sorte, qui suis-je pour agir autrement? C'est ainsi que périt la brebis qui est forte. Si donc le mauvais pasteur donne la mort à la bre-

demit, non perdet pro quibus sanguinem fudit. Et si spectaculis volueritis oblectare animos vestros, ite; quid mali est? Et festa ista quæ celebrantur per (a) universas civitates in lætitia convivantium, et publicis mensis se ipsos ut putant jucundantium, re vera magis perdentium, ite, celebrate : magna est Dei misericordia, quæ totum ignoscat. Coronate vos rosis, antequam marcescant. (*Sap.*, II, 8.) In domo Dei vestri quando volueritis, convivamini ; implemini cibo et vino cum vestris : ad hoc enim data est ista creatura, ut ea perfruamini : non enim impiis et Paganis eam dedit Deus, et vobis non dedit. Hæc si dixerimus, forte congregabimus turbas ampliores : et si sunt quidam qui nos sentiant hæc dicentes non recte sapere, paucos offendimus, sed multitudinem conciliamus. Quod si fecerimus, non verba Dei, non verba Christi dicentes, sed nostra ; erimus pastores nosmetipsos pascentes, non oves.

CAPUT IV. — *De mactantibus oves pingues.* — 9. Cum autem dixisset quæ diligant isti pastores, dicit et quæ negligant. Vitia enim ovium late patent ; sanæ atque crassæ oves perpaucæ sunt, id est, solidæ in cibo veritatis, utentes pascuis bene de munere Dei. Sed mali illi pastores non parcunt talibus. Parum est, quod illas languentes et infirmas et errantes et perditas non curant : etiam istas fortes et pingues necant, quantum in ipsis est. Illæ vivunt de misericordia Dei : tamen quantum ad pastores malos attinet, occidunt. Quomodo, inquis, occidunt? Male vivendo, malum exemplum præbendo. An frustra dictum est servo Dei, eminenti in membris summi pastoris : Circa omnes te ipsum bonorum operum præbe exemplum? (*Tit.*, II, 7.) et : Forma esto fidelibus. (*Tim.*, IV, 12.) Attendit enim ovis etiam fortis plerumque Præpositum suum male viventem : si declinet oculos a regulis Domini, et intendat in hominem, incipit dicere in corde suo : Si præpositus meus sic vivit, ego quis sum qui non faciam quod ille facit? Occidit ovem fortem. Si fortem ergo occidit ovem ; jam de cæteris quid faciet, qui illud quod

(a) Plures Mss. *per universam civitatem.* Iidemque libri paulo post, *ite, celebrate securi magna est*, etc.

bis qui est pleine de force, que fera-t-il des autres, lui qui tue, par le spectacle d'une vie coupable, les brebis qu'il n'avait pas fortifiées lui-même, mais qu'il avait trouvées pleines de force et de vigueur? Je le dis donc et je le répète à votre charité, ces brebis sont vivantes, il est vrai, elles puisent une force toute divine dans la parole de Dieu, et mettent en pratique cette recommandation du Seigneur : « Faites ce qu'ils vous disent, mais ne faites pas ce qu'ils font. » (*Matth.*, XXIII, 3.) Cependant celui qui ne craint pas d'afficher une vie coupable en présence du peuple fidèle, fait tout ce qu'il faut pour donner la mort à celui qui est témoin de ses scandales. Qu'il ne se rassure donc point parce que celui qu'il scandalise n'est pas mort. Il vit, il est vrai, mais le mauvais pasteur ne laisse point d'être un homicide. Ainsi, lorsqu'un impudique jette sur une femme des regards de convoitise, elle demeure chaste, mais il ne laisse pas d'être un adultère. La sentence du Seigneur est claire et formelle : « Quiconque aura regardé une femme pour la convoiter, a déjà commis l'adultère dans son cœur. » (*Matth.*, V, 28.) Il n'a point pénétré dans sa demeure, mais il s'est souillé lui-même dans la demeure intérieure de son âme. C'est ainsi que celui qui donne l'exemple d'une vie coupable à ceux dont il est le pasteur et le chef, donne la mort, autant qu'il est en lui, aux brebis fortes et vigoureuses. Celle qui imite sa conduite meurt, celle qui se garde bien de la suivre vit; mais autant qu'il dépend de lui, il les tue toutes les deux. « Vous avez pris les brebis les plus grasses pour les tuer et vous ne paissez point mon troupeau. »

CHAPITRE V. — *Comment on doit fortifier la brebis qui est infirme.* — 10. Vous connaissez ce que convoitent ces mauvais pasteurs, écoutez maintenant ce qu'ils négligent de faire. « Vous n'avez point fortifié les faibles, vous n'avez point guéri les malades, et vous n'avez point bandé les plaies de celles qui étaient écrasées ou brisées, vous n'avez point rappelé celles qui étaient égarées, ni cherché celles qui étaient perdues, et vous avez accablé, c'est-à-dire tué et mis à mort celles qui étaient fortes. » (*Ibid.*, 4.) La brebis infirme est celle qui se croit entièrement à l'abri des tentations. Or, le pasteur négligeant qui voit un chrétien faible dans cette persuasion, ne lui dit pas : « Mon fils, quand tu t'approches du service de Dieu, demeure dans la justice et dans la crainte, et prépare ton âme à la tentation. » (*Eccli.*, II, 1.) En lui tenant ce langage, il aurait fortifié sa faiblesse, il l'aurait rendu ferme d'infirme qu'il était, et l'aurait empêché d'espérer les prospérités de ce siècle comme récompense de sa foi. Si, au contraire, il lui présente la félicité de ce monde comme l'objet de son espérance, la prospérité l'amollit

non ipse fortificaverat, sed forte aut robustum invenerat, male vivendo interfecit? Dico Caritati Vestræ, iterum dico, etsi vivunt oves, etsi fortes sunt oves in verbo Domini, et tenent illud quod audierunt a Domino suo : Quæ dicunt, facite; quæ autem faciunt, facere nolite (*Matth.*, XXIII, 3) : tamen qui in conspectu populi male vivit, quantum in illo est, eum a quo attenditur occidit. Non sibi ergo blandiatur, quia ille non est mortuus. Et ille vivit, et ille homicida est. Quomodo cum lascivus homo intendit in mulierem ad concupiscendum eam; ecce illa casta est, et mœchus est iste, Domini enim vera et aperta sententia est : « Quisquis viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam mœchatus est eam in corde suo. » (*Matth.*, V, 28.) Non pervenit ad illius cubiculum, et in interiore jam suo cubiculo volutatur. Sic omnis qui male vivit in conspectu eorum quibus Præpositus est, quantum in ipso est, occidit et fortes oves. Qui ergo imitatur Præpositum malum, moritur; qui non imitatur vivit : tamen quantum ad illum pertinet, ambos occidit. « Et quod crassum est, inquit, interficitis, et oves meas non pascitis. »

CAPUT V. — *Ovis infirma, unde confortanda.* — 10. Jam audistis quid diligant, audite quid negligant. « Quod infirmum est, non confortastis; et quod male habuit, non corroborastis; et quod contribulatum est, » id est, confractum, « non colligastis; et quod errabat, non revocastis; et quod periit, non inquisistis; et quod forte fuit, confecistis, » (*Ibid.*, 4) id est, interfecistis et occidistis. Infirmum quippe animum gerit ovis, quando tentationes sibi (a) futuras non credit. Pastor negligens, quando sic credit talis infirmus, non illi dicit : Fili accedens ad servitutem Dei, sta in justitia et timore, et præpara animam tuam ad tentationem. (*Eccli.*, II, 1.) Qui enim hoc loquitur, confortat infirmum, et ex infirmo facit firmum, ut non ille cum crediderit, prospera hujus sæculi speret. Si autem doctus fuerit sperare prospera hujus sæculi, ipsa prosperitate corrumpitur : supervenientibus enim adversitatibus sauciatur,

(a) Editi, *profuturas*. Sed verius optimæ notæ Corbeiensis Ms. *futuras*. Regius autem habet sic : *Infirmatur ovis, id est, infirmum cor gerit, ut possit cedere tentationibus, quæ incauto et impurato superveniunt. Pastor negligens*, etc. Ad hanc lectionem prope accedunt plures Mss. necnon Benedictus Anianæ abbas in Concordia Regul. cap. XXXV.

et le corrompt, et, les tribulations qui viennent l'assaillir, lui font des blessures qui sont souvent mortelles. Celui qui bâtit ainsi, ne bâtit donc point sur la pierre mais sur le sable. (*Matth.*, VII, 24, etc.) La pierre était Jésus-Christ. (I *Cor.*, X, 4.) Un chrétien doit imiter la vie souffrante du Christ et ne pas rechercher les délices du siècle. Fortifier celui qui est infirme, c'est lui dire : Attendez-vous aux tentations de cette vie, mais Dieu vous délivrera de toutes ces tentations, si votre cœur ne s'éloigne point de lui. Car, c'est pour fortifier votre cœur qu'il est venu souffrir, qu'il est venu mourir ; c'est pour cela qu'il a été couvert de crachats, couronné d'épines, accablé d'outrages et attaché à une croix. Voilà tout ce qu'il a souffert pour vous, tandis que tout ce que vous pouvez souffrir n'est point pour lui, mais pour vous seul.

11. Mais que dire des pasteurs qui, craignant de blesser ceux qu'ils instruisent, non-seulement ne les préparent point à supporter les tentations qui les attendent, mais leur promettent la félicité de ce monde, que Dieu n'a pas même promise au monde? Dieu prédit au monde que, jusqu'à la fin, les épreuves succéderont aux épreuves, et vous voudriez qu'un chrétien fût exempt de ces épreuves, lui à qui son titre de chrétien fait une obligation de souffrir davantage dans cette vie? Que dit, en effet, l'Apôtre? « Tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ, seront persécutés. » (II *Tim.*, III, 12.) Et maintenant, ô pasteur, qui cherchez vos intérêts et non ceux de Jésus-Christ, si cela vous est agréable, tandis que l'Apôtre déclare que tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ souffriront persécution, vous dites, au contraire : Si vous voulez vivre avec piété en Jésus-Christ, vous aurez tous les biens en abondance ; si vous n'avez pas d'enfants, votre épouse vous en donnera, et vous les élèverez tous sans en perdre aucun. Est-ce donc là l'édifice que vous construisez? Considérez donc ce que vous faites, le terrain que vous choisissez pour bâtir ; vous construisez votre maison sur le sable ; la pluie descendra, les fleuves viendront battre contre elle, les vents souffleront et se précipiteront sur cette maison et elle tombera, et sa ruine sera grande. » (*Matth.*, VII, 27.) Enlevez cette construction de dessus le sable et placez-la sur la pierre. Vous voulez qu'un homme soit chrétien, qu'il soit fondé sur le Christ. Considérez les souffrances de Jésus-Christ, considérez celui qui était pur de tout péché et qui a payé ce qu'il n'avait pas pris. Ecoutez l'Ecriture qui vous dit : « Le Seigneur flagelle de verges tous ceux qu'il reçoit parmi ses enfants. » (*Hébr.*, XII, 6.) Préparez-vous donc à être frappé, ou n'espérez pas d'être reçu au nombre de ses enfants. « Il fla-

aut fortassis exstinguitur. Non ergo eum ædificat super petram qui sic ædificat, sed super arenam. (*Matth.*, VII, 24, etc.) Petra autem erat Christus. (I *Cor.*, X, 4.) Christi passiones imitandæ sunt, non a Christiano deliciæ conquirendæ. Confortatur infirmus, cum ei dicitur : Spera quidem tentationes hujus sæculi, sed ab omnibus eruet te Dominus, si ab illo non recesserit retro cor tuum. Nam ad confortandum cor tuum venit ille pati, venit ille mori, venit sputis illiniri, venit spinis coronari, venit opprobria (*a*) audire, venit postremo ligno configi : omnia hæc ille pro te; tu nihil pro illo, sed pro te.

11. Quales autem sunt, qui timentes eos lædere quibus loquuntur, (*b*) non solum non præparant ad imminentes tentationes, sed etiam promittunt felicitatem hujus sæculi, quam Deus ipsi sæculo non promisit. Ille prædicit labores super labores usque in finem venturos ipsi sæculo, et tu vis ab istis laboribus exceptum esse Christianum? qui quia christianus est, aliquid plus passurus est in hoc sæculo. Etenim ait Apostolus : Omnes qui volunt in Christo pie vivere, persecutionem patientur. Jam si tibi placet, o pastor tua quærens, non quæ Jesu Christi, ille dicat : Omnes qui volunt in Christo pie vivere, persecutionem patientur (II *Tim.*, III, 12) : et tu dic : Si volueris in Christo pie vivere, abundabunt tibi omnia bona; et si filios non habes, suscipies, et enutries omnes, nemo tibi morietur. Hæccine est ædificatio tua? Attende quid facias, ubi ponas : super arenam est (*c*) quem constituis, venturus est imber, influxurus est fluvius, flaturus est ventus, et impingent in domum istam, et cadet, et fiet ruina ejus magna. (*Matth.*, VII, 27.) Leva de arena, pone supra petram : in Christo sit quem vis esse Christianum. Attende ad passiones Christi, attende ad illum sine ullo peccato, quæ non rapuit, exsolventem (*Psal.* LXVIII, 5) : attende Scripturam dicentem tibi : Flagellat autem omnem filium quem recipit. (*Hebr.*, XII, 6.) Et para te flagellari, aut certe non quæras recipi. Flagellat autem, inquit, omnem filium quem recipit.

(*a*) Regius Ms. *opprobria sufferre.* Cisterciensis et Florus, *opprobria bibere.* Sic legendum conjiciebat Hugo Menardus in Coocord. Regul., cap. XXXV. — (*b*) Vlim. et Lov. *horum corda non per labores præparant ad imminentes tentationes :* dissentientibus libris aliis editis et Mss. — (*c*) Sic Mss. Editi vero, *quod constituis.*

gelle de verges, dit l'Apôtre, tous ceux qu'il reçoit parmi ses enfants. » Et vous voudriez qu'il fît exception pour vous? Mais si vous n'êtes point compris parmi ceux qui souffrent, vous ne serez point compris non plus au nombre de ses enfants. Est-il donc vrai, me direz-vous, qu'il éprouve ainsi tous ses enfants? Oui, il les frappe tous, sans exception, comme il a frappé son Fils unique. Ce Fils unique, né de la substance même du Père, égal au Père par sa nature divine, le Verbe par lequel toutes choses ont été faites (*Jean*, I, 3), ne méritait pas d'être frappé de verges, mais il s'est incarné pour se soumettre à cette épreuve. Celui donc qui frappe son Fils unique, tout innocent qu'il était, épargnera-t-il le fils adoptif qui est coupable? L'Apôtre nous enseigne que nous avons été appelés à devenir des enfants adoptifs. Nous avons reçu, dit-il, l'adoption des enfants, pour devenir les cohéritiers du Fils unique (*Gal.*, IV, 5), pour devenir l'héritage même de Dieu. « Demandez-moi, leur dit Dieu, et je vous donnerai les nations pour héritage. (*Ps.* II, 8.) Or, il nous a, par ses souffrances, appris nous-mêmes à souffrir.

12. Mais si vous voulez que ce chrétien infirme ne vienne à faiblir au milieu des tentations, il ne faut ni le tromper par de fausses espérances, ni l'abattre par de vaines terreurs. Dites-lui : « Préparez votre âme à la tentation. » (*Eccli.*, II, 1.) Peut-être alors commencera-t-il a chanceler, la crainte s'empare de lui, il refuse d'avancer. Vous avez une autre vérité à lui faire entendre : « Dieu est fidèle, il ne permettra pas que vous soyez tenté au delà de vos forces. » (I *Cor.*, X, 13.) Donner cette assurance, tout en annonçant les épreuves futures, c'est affermir celui qui est infirme. Mais si la crainte redouble et produit le découragement, en promettant la miséricorde de Dieu qui n'exemptera pas des tentations, mais qui ue permettra pas qu'on soit tenté au delà de ses forces, vous bandez les plaies de celui qui est blessé. Il en est, au contraire qui, à l'annonce des épreuves qui doivent leur arriver, s'arment d'une force toute naturelle, ils en ont soif ; les souffrances destinées à purifier les fidèles sont peu de choses pour eux, ils ambitionnent la gloire des martyrs. D'autres, en apprenant qu'ils auront à souffrir nécessairement ici-bas de ces tribulations auxquelles tout chrétien doit s'attendre et qui sont même réservées exclusivement aux chrétiens, se laissent abattre et sont sur le point de tomber. Soyez pour eux un médecin consolateur, bandez les plaies de cette âme brisée, dites-lui : Ne craignez pas, celui en qui vous avez cru ne vous abandonnera point dans les tentations. Dieu est fidèle, il ne permettra point que vous soyez tenté au-dessus de vos forces. Ce n'est point moi qui vous tiens ce langage, c'est l'Apotre qui vous dit encore : « Est-ce que vous voulez éprouver la puissance

Et tu forte exceptus eris? Si exceptus a passione flagellorum, exceptus a numero filiorum. Itane, inquies, flagellat omnem filium? Prorsus ita flagellat omnem filium, ut et Unicum. Unicus ille de Patris substantia natus, æqualis Patri in forma Dei, Verbum per quem facta sunt omnia (*Joan.*, I, 3), non habebat unde flagellaretur : ad hoc carne indutus est, ut sine flagello non esset. Qui ergo flagellat Unicum sine peccato, numquid relinquit adoptivum cum peccato? In adoptionem vocatos nos esse Apostolus dicit. Adoptionem filiorum accepimus, ut essemus Unici cohæredes (*Gal.*, IV, 5), essemus etiam hæreditas ejus. Postula, inquit, a me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam. (*Psal.* II, 8.) Exemplum nobis proposuit in passionibus suis.

12. Sed ne in futuris tentationibus deficiat infirmus; nec falsa spe decipiendus est, nec terrore frangendus. Dic ei : Præpara animam tuam ad tentationem. (*Eccli.*, II, 1.) Sed forte incipit labi, contremiscere, nolle accedere. Habes aliud : Fidelis Deus, qui non vos sinat tentari supra quam ferre potestis. (I *Cor.*, X, 13.) Illud autem promittere, et prædicare futuras passiones, infirmum confirmare est. Timenti autem nimium, et ex hoc deterrito, cum pollíceris misericordiam Dei, non quia tentationes deerunt, sed quia non permittit tentari supra quam ferre potest, fractum colligare est. Sunt enim qui cum audierint venturas tribulationes, armant se magis, et quasi potum suum sitiunt : parvam enim sibi putant fidelium medicinam, sed quærunt et martyrium gloriam. Sunt autem alii qui auditis futuris et necessario venientibus tentationibus, quas proprie oportet venire Christiano; quas nemo sentit, nisi qui voluerit esse vere Christianus : imminentibus ergo sibi (*a*) aliquibus, franguntur et claudicant. Affer consolationis alligamentum, alliga quod fractum est : dic : Ne timeas, non (*b*) deserit in tentationibus ille in quem credidisti : fidelis Deus, qui te non sinit tentari supra quam potes ferre. Non hoc a me audis, Apostolus dicit : qui etiam dicit : An

(*a*) Aliquot Mss. *sibi talibus*. — (*b*) Sic Mss. Editi vero, *deerit*.

de Jésus-Christ qui vous parle par ma bouche? » (II *Cor.*, XIII, 3.) Ces paroles sont donc les paroles que vous adresse Jésus-Christ lui-même, les paroles du pasteur qui conduit Israël. C'est de lui, en effet, que le Roi-Prophète a dit : « Vous les abreuverez de leurs larmes dans une mesure déterminée. » (*Ps.* LXXIX, 6.) Ces paroles de l'Apôtre : « Il ne permettra point que vous soyez tenté au delà de vos forces » ont la même signification que ces autres du Prophète : « Dans une mesure déterminée. » Pour vous, gardez-vous d'abandonner celui qui vous reprend et vous encourage, vous effraie et vous console, Celui qui vous frappe et vous guérit.

CHAPITRE VI. — *En quoi diffère celui qui est infirme de celui qui est malade.* — 13. « Vous n'avez pas fortifié les infirmes. » (*Ibid.*, 4.) Le Prophète s'adresse ici aux mauvais pasteurs, aux faux pasteurs qui cherchent leurs intérêts et non ceux de Jésus-Christ, qui se réjouissent de prendre le lait et la laine du troupeau sans prendre aucun soin des brebis et sans guérir celles qui sont malades. Bien qu'on appelle infirmes ceux qui sont malades, il y a, ce me semble, une différence entre celui qui est infirme, c'est-à-dire qui n'est pas ferme, et celui qui est malade. Peut-être, mes frères, que cette différence que nous cherchons à établir maintenant selon la mesure de notre intelligence, nous pourrions, en y réfléchissant plus sérieusement, ou un autre qui aurait plus d'instruction et de lumière pourrait en signaler les caractères. En attendant, pour ne point vous priver de cette explication, voici ce que j'en pense, en m'en tenant aux paroles de l'Ecriture. Celui qui est infirme doit craindre d'être attaqué et abattu par la tentation, mais le malade est déjà travaillé par quelque passion qui l'empêche d'entrer dans la voie de Dieu et de se soumettre au joug du Christ. Voyez ces hommes qui ont la volonté de mener une vie chrétienne, ils en ont pris la résolution, mais ils sont bien moins disposés à souffrir qu'à faire le bien. Or, la fermeté chrétienne consiste non-seulement à pratiquer le bien, mais à supporter courageusement les souffrances. Ceux donc qui paraissent pleins d'ardeur pour les bonnes œuvres, mais qui manquent de volonté ou de force pour supporter les afflictions qui leur surviennent, sont des infirmes. Ceux qu'une passion coupable ou l'amour du monde détournent de la pratique des bonnes œuvres, sont languissants et malades, car cette langueur est comme un épuisement qui leur ôte la force nécessaire pour faire le bien. Tel était donc le sens spirituel de ce paralytique que ceux qui le portaient ne purent le présenter à Notre-Seigneur qu'en découvrant le toit et en le déposant à ses pieds. (*Marc*, II, 3.)

vultis experimentum ejus accipere, qui in me loquitur Christus? (II *Cor.*, XIII, 3.) Hæc ergo cum audis, ab ipso Christo audis : audis et ab illo pastore qui pascit Israel. Illi enim dictum est : « Potabis eos in lacrymis, in mensura. » (*Psal.* LXXIX, 6.) Quod enim ait Apostolus : Non sinit tentari supra quam ferre potestis : hoc ait Propheta : In mensura. Tantum tu noli dimittere corripientem et hortantem, terrentem et consolantem, percutientem et sanantem.

CAPUT VI. — *Infirmus et ægrotus, in quo differre intelligantur.* — 13. « Quod infirmum est, inquit, non confortastis. » (*Ibid.*, 4.) Pastoribus malis dicit, pastoribus falsis, pastoribus sua quærentibus, non quæ Jesu Christi, ex commodo lactis et lanæ gaudentibus, oves omnino non curantibus, et quod male habuit non corroborantibus. (*a*) Inter infirmum, id est, non firmum : nam dicuntur infirmi etiam ægrotantes : sed inter infirmum et ægrotum, id est, male habentem, hoc mihi videtur interesse. Etenim ista, Fratres, quæ distinguere utcumque conamur, forte et nos possumus majore diligentia melius distinguere, et alius peritior vel lumine cordis plenior : interim ne fraudemini, quantum ad verba attinet Scripturæ, quod sentio loquor. Infirmo ne accidat tentatio, et eum frangat, timendum est : languens autem jam cupiditate aliqua ægrotat, et cupiditate aliqua impeditur ab intranda via Dei, a subeundo jugo Christi. Attendite illos homines volentes bene vivere, jam statuentes bene vivere, et minus idoneos mala pati, sicut parati sunt bona facere. Pertinet autem ad (*b*) Christianam firmitatem, non solum operari quæ bona sunt, sed et tolerare quæ mala sunt. Qui ergo videntur fervere in operibus bonis, sed imminentes passiones tolerare nolle, aut non posse, infirmi sunt. Qui vero aliqua cupiditate mala amatores mundi ab ipsis bonis operibus revocantur, languidi et ægroti jacent : quippe qui ipso languore, tanquam sine ullis viribus, nihil boni possunt operari. Talis in anima paralyticus ille fuit, quem cum ad Dominum inferre non possent, qui eum portabant, tectum aperuerunt, et deposuerunt (*Marc.*, II, 3) : id est, tanquam si in anima hoc velis facere, ut

(*a*) Apud Vlim. et Lov. omissa fuerat particula *Inter* : cujus loco Am. et Er. habebant *Aut*. Emendantur ope Mss. — (*b*) Mss. *ad Christiani firmitatem*.

Si donc vous voulez faire de même intérieurement, il vous faut découvrir le toit et déposer aussi aux pieds du Seigneur votre âme paralytique, dont tous les membres sont privés d'action, qui est incapable de toute bonne œuvre, accablée sous le poids de ses péchés et frappée de langueur par ses coupables convoitises. Si donc tous les membres sont ainsi privés d'action et qu'il y ait paralysie intérieure, vous ne pouvez arriver jusqu'au médecin (car ce médecin est caché, il est à l'intérieur, c'est-à-dire le sens véritable de l'Ecriture est voilé) qu'en dévoilant ce qui est caché et qu'en découvrant le toit pour faire descendre le paralytique. Ceux qui négligent d'accomplir ce devoir méritent d'entendre ce reproche : « Vous n'avez pas guéri celui qui était malade, vous n'avez point baudé les plaies de celui qui était brisé. » Nous avons déjà expliqué ces paroles. Cet homme était comme accablé par la crainte des tentations. Or, voici comme il faut bander les plaies de cette âme brisée, faites-lui entendre ces paroles consolatrices : « Dieu est fidèle, il ne permettra point que vous soyez tenté au-dessus de vos forces, mais il vous fera tirer profit de la tentation même, afin que vous puissiez la supporter. » (I *Cor.*, x, 13.)

Chapitre VII. — *Les pasteurs sont obligés de rappeler les brebis qui s'égarent.* — 14. « Vous n'avez pas rappelé les brebis qui s'égaraient. » Voilà le danger que nous courons au milieu des hérétiques. « Vous n'avez pas rappelé les brebis qui s'égaraient, et vous n'avez pas recherché celles qui étaient perdues. » (*Ibid.*, 4.) Nous sommes donc constamment entre les mains des voleurs et sous la dent des loups furieux, et nous vous demandons de prier Dieu de nous arracher à ces dangers. Souvent les brebis qui s'égarent se révoltent de ce qu'on les cherche, et prétendent qu'elles nous sont étrangères par le fait même de leur égarement et de leur perte. Pourquoi voulez-vous nous ramener? pourquoi nous cherchez-vous? Mais c'est justement parce qu'elles sont égarées, parce qu'elles sont perdues, que nous désirons les ramener et que nous les cherchons. Si je suis dans l'erreur, si je suis perdu, me dit-on, pourquoi me désirez-vous? pourquoi me cherchez-vous? C'est parce que vous êtes dans l'erreur que je veux vous ramener, c'est parce que vous êtes perdu que je veux vous trouver. Mais je veux persévérer dans mon erreur, je veux me perdre. Vous voulez persévérer dans votre erreur, vous voulez vous perdre? Mais n'ai-je pas beaucoup plus de raison de ne pas le vouloir? Je ne crains pas de le dire, je me rends importun; car j'entends l'Apôtre me faire cette recommandation : « Annoncez la parole, pressez les hommes à temps, à contre-temps. » (II *Tim.*, iv, 2.) A qui prêche-t-on la parole à temps, à qui l'annonce-t-on à contre-temps? On

tectum aperias et deponas ad Dominum animam paralyticam, dissolutam omnibus membris, et vacantem ab omni opere bono, gravatam utique peccatis suis, et languentem morbo cupiditatis suæ. Si ergo dissoluta sunt membra omnia, et est paralysis interior, ut pervenias ad medicum, (forte enim latet medicus, et intus est, hoc est, iste verus intellectus in Scripturis occultus est,) exponendo quod occultum est aperi tectum, et depone paralyticum. Quod qui non faciunt, et qui facere negligunt, audistis quæ audiant : « Quod male habuit, non corroborastis; et quod contribulatum est, non colligastis. » Jam hinc diximus. Fractus enim erat terrore tentationum : (*a*) accidit aliquid unde quod fractum est, colligetur; consolatio illa : « Fidelis Deus qui non vos sinat tentari supra quam potestis ferre, sed faciet cum tentatione etiam exitum, ut possitis sustinere. » (I *Cor.*, x, 13.)

Caput VII. — *Errantes oves revocare tenentur pastores.* — 14. « Et quod errabat, non revocastis. » Ecce unde inter hæreticos periclitamur. « Et quod errabat, non revocastis; et quod periit, non inquisistis. » (*Ibid.*, 4.) (*b*) Hinc inter manus latronum et dentes luporum furentium utcumque versamur : et pro his periculis nostris ut oretis, oramus. Et contumaces sunt oves, quia quæruntur errantes, alienas se a nobis dicunt errore suo et perditione sua. Quid nos vultis? quid nos quæritis? Quasi non ipsa causa sit quare eas velimus, et quare quæramus, quia errant; et pereunt. Si in errore, inquit, sum, si in interitu, quid me vis? quid me quæris? Quia in errore es, revocare volo : quia peristi, invenire volo. Sic volo errare, sic volo perire. Sic vis errare, sic vis perire? Quanto melius ego nolo? Prorsus audeo dicere, importunus sum. Audio enim dicentem Apostolum : Prædica verbum, insta opportune, importune. (II *Tim.*, iv, 2.) Quibus opportune? quibus importune? Opportune utique volentibus, importune no-

(*a*) Tres Mss. *accedit.* Pauloque post Am. Er. et Corbeiensis Ms. habent, *colligetur consolatione illa.* — (*b*) Sic Am. et Mss. At Er. Vlim. et Lov. *Hic inter manus*, etc.

l'annonce à temps à ceux qui la reçoivent volontiers, et à contre-temps à ceux qui refusent de l'entendre. Oui, je suis importun, je ne crains pas de le dire. Vous voulez rester dans votre égarement, vous voulez périr, et moi je ne le veux pas, et celui dont la parole m'épouvante ne le veut pas non plus. Si je me rendais à vos désirs, écoutez ce qu'il me dit et les reproches qu'il m'adresse : « Vous n'avez pas rappelé la brebis qui s'égarait, vous n'avez pas cherché celle qui était perdue. Dois-je vous craindre plus que Dieu? Nous devons tous comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ. » (II *Cor.*, v, 10.) Je ne vous crains pas, car vous ne pouvez renverser le tribunal de Jésus-Christ pour lui substituer le tribunal de Donat. Je rappellerai la brebis qui s'égare, je rechercherai celle qui est perdue, voulez-le, ne le voulez pas, je ne laisserai pas de le faire. Et si dans cette course je suis déchiré par les buissons des forêts, je me ferai petit pour passer par les sentiers les plus étroits, je battrai tous les buissons, et autant que le Seigneur dont la parole m'effraie m'en donnera la force, je parcourerai toute la terre, je rappellerai la brebis égarée, j'irai à la recherche de la brebis perdue. Si vous ne voulez que je me dévoue à ces fatigues, ne vous égarez point, ne vous perdez point.

15. C'est peu de m'affliger de vos égarements et de votre perte, je crains que par ma négligence à votre égard je ne donne la mort à ce qui est fort. Ecoutez en effet ce qui suit : « Et vous avez fait mourir ce qui était fort. » Si je n'ai que l'indifférence pour la brebis qui s'égare et se perd, celle qui est forte sera par là même excitée à prendre la route de l'erreur et de la perdition. Je désire faire des conquêtes au dehors, mais je crains bien plus de faire des pertes au dedans. Si votre erreur me laisse indifférent, le spectacle de cette indifférence fera croire à celui qui est fort qu'on peut sans danger embrasser l'hérésie. Aussitôt qu'il y a quelqu'avantage dans le monde à changer de religion, en voyant que je ne vous cherche point lorsque vous vous égarez, ce chrétien fort mais qui court à sa perte se dit : Qu'importe? Dieu est d'un côté comme de l'autre. Ce sont les disputes des hommes qui ont établi ces distinctions, Dieu doit être adoré partout. Qu'un donatiste vous tienne ce langage : Je ne vous donnerai ma fille qu'à la condition que vous serez de mon parti, vous êtes nécessairement amené à penser et à dire : S'il n'y avait aucun mal à être de leur parti, nos pasteurs ne s'élèveraient pas avec autant de force contre eux et ne se donneraient pas tant de peine pour nous prémunir contre leurs erreurs. Mais au contraire, en présence de notre inaction et de notre silence vous serez autorisés à dire : Si c'était un crime d'être du parti des donatistes, nos pasteurs parleraient contre eux, ils dévoileraient leurs erreurs, ils s'efforceraient de les gagner à la vérité; s'ils s'égarent, ils les rappel-

lentibus. Prorsus importunus sum, audeo dicere. Tu vis errare, tu vis perire : ego nolo. Non vult postremo ille qui me terret : Si voluero, vide quid dicat, vide quid increpet : « Quod errabat, non revocastis; et quod periit, non inquisistis. Te magis timebo quam ipsum? Oportet nos omnes exhiberi ante tribunal Christi. (II *Cor.*, v, 10.) Non te timeo; non enim potes evertere tribunal Christi, et constituere tribunal Donati. Revocabo errantem, requiram perditam : velis nolis id agam. Et si me inquirentem lanient vepres silvarum, per omnia angusta me coarctabo; omnes sepes excutiam; quantum mihi virium terrens Dominus donat, omnia peragrabo : revocabo errantem, requiram pereuntem. Si me pati non vis, noli errare, noli perire.

15. Parum est quod doleo te errantem atque pereuntem; timeo ne negligens te, etiam quod forte est occidam. Vide enim quid sequitur : « Et quod forte fuit, confecistis. » Si neglexero errantem atque pereuntem, et eum qui fortis est delectabit errare atque perire. Cupio lucra exteriora, sed timeo plus damna interiora. Si indifferentem habuero errorem tuum, attendit qui fortis est, putat nihil esse ire in hæresim. Quando aliquod commodum de sæculo reluxerit unde mutetur, statim mihi dicit fortis ille periturus, cum te perditum non requiro. Et hac et hac Deus est, quid interest? Homines inter se litigantes hoc fecerunt, ubicumque colendus est Deus. Si forte illi dixerit aliquis Donatista : Non tibi dabo filiam meam, nisi fueris de parte mea : illi opus est ut attendat, et dicat : Si nihil mali esset esse de parte eorum, non contra illos tanta dicerent pastores nostri, non pro illorum errore satagerent. Si ergo cessemus et taceamus, contraria locuturus est : Utique si malum esset esse in parte Donati, loquerentur contra, redarguerent eos, satagerent lucrari illos : (*a*) si errant, revocarent illos; si pereunt, quærerent illos. Non frustra ergo, cum jam

(*a*) Corbeiensis Ms. *sed errant; revocarent illos : sed pereunt; quærerent illos.*

leraient, s'ils se perdent, ils iraient à leur recherche. Ce n'est donc point sans raison que le Prophète, après avoir déjà dit précédemment : « Vous avez fait mourir ce qui était fort, » répète en terminant : « Vous avez donné la mort à ce qui était fort. » Cette répétition est motivée par ce qu'il vient de dire : « Vous n'avez pas rappelé la brebis qui s'égarait; vous n'avez pas recherché celle qui était perdue, » et par le fait seul de cette négligence, « vous avez fait mourir celle qui était forte. »

Chapitre VIII. — *Malheur des brebis qui s'égarent.* — 16. Ecoutez maintenant les suites de cette négligence, de ces mauvais, ou si vous voulez, de ces faux pasteurs : « Et mes brebis ont été dispersées, parce qu'elles n'avaient point de pasteurs, et elles sont devenues la proie de tous les animaux des champs. » (*Ibid.*, 5.) Les loups guettent leur proie et s'en emparent, les lions rugissants se jettent sur les brebis lorsqu'elles ne sont point réunies autour du pasteur. Le pasteur est présent, il est vrai, mais il ne remplit point les fonctions de pasteur pour ceux qui font mal. Ces brebis s'attachent à des pasteurs qui ne sont point des pasteurs, qui se paissent eux-mêmes au lieu de paître leurs brebis, de là les égarements qui les conduisent à leur perte. Elles se jettent au milieu d'animaux qui les dépouillent et qui désirent se rassasier de leur sang. Car tels sont tous ceux qui se réjouissent des égarements d'autrui; ce sont des animaux qui se repaissent du sang des brebis dispersées.

17. « Mes brebis ont été dispersées et ont erré sur toutes les montagnes et sur toutes les collines élevées. » (*Ibid.*, 6.) Ces animaux qui viennent des montagnes et des collines figurent l'enflure du monde et l'orgueil du siècle. L'orgueil de Donat s'est élevé, et il s'est fait un parti. Parménien qui est venu après lui a confirmé son erreur. Le premier est une montagne, l'autre une colline. Chacun de ces hérésiarques enflé d'un vain orgueil, promet aux brebis une vie douce et tranquille, de gras pâturages, et quelquefois en effet les brebis trouvent des pâturages qui n'ont rien de la dureté des montagnes et qui sont arrosées de la pluie du ciel, parce qu'en effet ces hérétiques ont aussi les Ecritures, les sacrements. Ce ne sont pas là les produits des montagnes, mais lorsqu'on les trouve sur les montagnes, on ne peut y rester sans danger. En effet, ces brebis qui errent sur les montagnes et sur les collines, s'éloignent du troupeau, abandonnent l'unité, et se séparent des cohortes armées contre les lions et contre les loups. Que Dieu donc les en rappelle et leur fasse entendre sa voix. Vous l'entendrez dans un instant. « Mes brebis, dit-il, ont erré sur toutes les montagnes et sur toutes les collines

dixisset superius : « Quod crassum est, interfecistis : » hic iterum in novissimo posuit : « Et quod forte fuit, confecistis. » Ipsa est enim repetita sententia, (*a*) nisi ex his quæ supra dixit nata est : « Quod errabat, non revocastis; et quod periit, non requisistis : » et hoc faciendo, « quod forte est, interfecistis. »

Caput VIII. — *Ovium errantium infelicitas.* — 16. Proinde audi quid sequatur de ista negligentia malorum, imo falsorum pastorum : « Et dispersæ sunt oves meæ, eo quod non sit pastor, et factæ sunt in comesturam omnibus bestiis agri. » (*Ibid.*, 5.) Furantur lupi insidiantes, rapiunt leones frementes, cum oves (*b*) non hærent pastori. Nam præsens est pastor, sed male agentibus non est pastor. Et inhærent pastoribus non pastoribus; seipsos, non oves pascentibus : et lethalis error consequitur. Eunt in bestias deprædantes se, et de illarum morte se satiari cupientes. Tales enim sunt omnes, qui gaudent de erroribus alienis; bestiæ sunt pastæ (*c*) mortibus dispersarum.

17. « Et dispersæ sunt, et erraverunt oves meæ in omnem montem, et in omnem collem altum. » (*Ibid.*, 6.) Bestiæ a montibus et collibus, tumor terrenus et superbia sæculi. Extulit se superbia Donati, fecit sibi partem : subsequens eum Parmenianus illius confirmavit errorem. Ille mons est, ille collis est. Sic omnis cujuslibet auctor erroris terrena elatione intumescens, promittit ovibus requiem, pascua bona : et aliquando inveniunt ibi oves pascua de pluvia Dei, non de duritia montis : habent enim et ipsi Scripturas, habent Sacramenta. Non sunt ista montium : sed cum inveniuntur in montibus, male remanetur in montibus. errando enim in montibus et in collibus, deserunt gregem, deserunt unitatem, deserunt munitas cohortes adversus leones et lupos. Inde ergo revocet Deus, ipse revocet. Modo audietis ipsum revocantem : « Erraverunt, inquit, oves meæ in omnem montem, et in omnem collem altum : » hoc est, in omnem tumorem terrenæ superbiæ. Sunt enim et montes boni :

(*a*) In editione Vlim. et Lov. omissum est *nisi :* reluctantibus editis aliis et Mss. — (*b*) Aliquot Mss. necnon Concordia Regularum, cap. xxxv, *cum oves adhærent pastori :* sublata negante particula, quæ plane hic, cum de vero pastore Christo agatur, necessaria est. Paulo post auctoritate Am. et Mss. addidimus *non pastoribus* · quod apud Er. et Lov. desideratur. — (*c*) Sic aliquot Mss. Alii cum editis, *morsibus.*

élevées, » c'est-à-dire qu'elles se sont laissées aller à toutes les inspirations de l'orgueil de la terre. Car il y a aussi de saintes montagnes : « J'ai levé mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours. » (*Ps.* CXX, 1.) Remarquez toutefois que ce n'est point dans les montagnes que vous devez mettre votre espérance. « Mon secours, continue-t-il, viendra du Dieu qui a fait le ciel et la terre. » Ne croyez pas que vous offensiez les montagnes saintes, lorsque vous dites : « Mon secours viendra non des montagnes, mais du Dieu qui a fait le ciel et la terre. » C'est ce que vous crient ces montagnes : N'est-ce pas une de ces montagnes qui disait : « J'apprends qu'il y a des divisions parmi vous, et que chacun de vous dit : Moi je suis à Paul, et moi à Apollon, et moi à Céphas, et moi à Jésus-Christ? » (I *Cor.*, I, 12.) Levez vos yeux vers cette montagne, et sans vous y arrêter, écoutez ce qu'elle vous dit. Voici ce que l'Apôtre ajoute : « Est-ce que Paul a été crucifié pour vous ? » Ainsi donc après avoir levé les yeux vers les montagnes d'où viendra le secours, c'est-à-dire vers les auteurs des divines Ecritures, écoutez celui qui vous crie de toute son âme, de toutes ses forces : « Seigneur, qui est semblable à vous? » (*Ps.* LXXXII, 2.) Ce qui vous permet de dire sans crainte d'offenser ces montagnes : « Mon secours viendra du Seigneur, qui a fait le ciel et la terre. » (*Ps.* CXX, 2.) Non-seulement les montagnes ne s'en irriteront point contre vous, mais elles vous en aimeront davantage et applaudiront à votre conduite; si au contraire vous mettez en elles votre espérance, vous les contristerez. Cet ange qui venait de révéler à un homme les secrets ineffables de la divinité, voyait cet homme lever les yeux vers la montagne et se prosterner à ses pieds pour l'adorer ; mais il lui fait aussitôt reporter ses hommages vers le Seigneur : « Gardez-vous de le faire, lui dit-il, car je suis serviteur comme vous et comme vos frères. » (*Apoc.*, XXII, 9.)

18. « Mes brebis ont erré sur toutes les montagnes, sur toutes les collines, et elles ont été dispersées sur toute la surface de la terre. » Qu'est-ce à dire « qu'elles ont été dispersées sur toute la surface de la terre? » Elles ont recherché toutes les choses de la terre, toutes celles dont l'éclat les séduit; voilà ce qu'elles estiment, voilà ce qu'elles aiment. Elles refusent de mourir de cette mort qui ferait que leur vie serait cachée en Jésus-Christ. « Elles sont dispersées sur toute la surface de la terre, » parce qu'elles aiment les jouissances terrestres, et aussi parce qu'il y a par toute la terre des brebis errantes. Tous les hérétiques ne sont pas répandus par toute la terre, mais il y a partout des hérétiques. Les uns sont dans une contrée, les autres dans une autre, on en trouve partout, sans qu'ils se connaissent eux-mêmes. Ainsi par exemple cette

« Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi. » Et vide quia non tibi in montibus spes est : « Auxilium, inquit, meum a Domino, qui fecit cœlum et terram. » (*Psal.* CXX, 1.) Noli putare injuriam te facere montibus sanctis, quando dixeris : « Auxilium meum non a montibus, sed a Domino qui fecit cœlum et terram. Ipsi montes hoc tibi clamant. » Mons erat qui clamabat : Audio in vobis schismata fieri, et unusquisque vestrum dicit : Ego sum Pauli, ego Apollo, ego Cephæ, ego autem Christi. (I *Cor.*, I, 12.) Leva oculos in istum montem, audi quid dicat; et nec in ipso monte remaneas. Audi enim quid sequatur : Numquid Paulus crucifixus est pro vobis? Ergo postea quam levaveris oculos in montes, unde veniet auxilium tibi, id est, in auctores Scripturarum divinarum, attende omnibus medullis suis, omnibus ossibus clamantem : Domine quis similis tibi? (*Psal.* LXXXII, 2) ut securus sine ulla injuria montium dicas : Auxilium meum a Domino, qui fecit cœlum et terram. (*Psal.* CXX, 2.) Non solum tunc tibi non succensebunt montes; sed tunc amabunt, tunc magis favebunt : si in ipsis spem tuam posueris, contristabuntur. Angelus multa divina et mira ostendens homini, ab homine adorabatur, tanquam levante oculos in montem. At ille a se revocans ad Dominum : « Noli, inquit, facere; illum adora : nam ego conservus tuus sum, et fratrum tuorum. » (*Apoc.*, XXII, 9.)

18. « In omnem montem, et in omnem collem, et in omnem faciem terræ dispersæ sunt. » Quid est : « In omnem faciem terræ dispersæ sunt? » Omnia terrena sectantes, ea quæ in facie terræ lucent, (a) ipsa amant, ipsa diligunt. Nolunt mori, ut abscondatur vita ipsorum in Christo. « Super omnem faciem terræ, » (b) dilectione terrenorum; et quia errantes oves sunt per totam faciem terræ. Non omnes hæretici per totam faciem terræ : sed tamen hæretici per totam faciem terræ. Alii hic, alii ibi, nusquam tamen desunt : ipsi se non norunt. Alia secta in Africa, alia hæresis in Oriente, alia in Ægypto, alia in Mesopo-

(a) Plures Mss. *ipsa emunt*. — (b) Editi, *et dilectionem terrenorum*. Castigantur Mss. subsidio.

secte est en Afrique, cette autre hérésie en Orient, celle-ci en Egypte, celle-là en Mésopotamie. Elles ont un caractère différent suivant les diverses régions qu'elles habitent, mais elles ont toutes une même mère, l'orgueil, de même que nous sommes les enfants d'une seule et même mère, l'Eglise catholique, qui renferme dans son sein tous les chrétiens répandus par tout l'univers. Il n'y a donc rien d'étonnant que l'orgueil engendre la division, comme la charité produit l'unité. Cependant l'Eglise catholique, notre mère, et les pasteurs qui la représentent, cherche les brebis égarées, fortifie celles qui sont faibles, guérit les malades, panse les plaies de celles qui sont blessées. Ces brebis séparées les unes des autres ne se connaissent pas, mais l'Eglise qui se trouve répandue partout où elles se trouvent, les connaît. Ainsi par exemple, il y a dans l'Afrique le parti de Donat, et il n'y a pas d'eunomiens, cependant l'Eglise catholique est ici avec les donatistes. Il y a des eunomiens en Orient, et il n'y a point de donatistes, et là encore, l'Eglise catholique est avec les eunomiens. Elle est comme une vigne qui étend partout ses rameaux, tandis que ces hérétiques sont des sarments inutiles que la serpe du vigneron a retranchés, comme autant de branches stériles, pour émonder la vigne, et non pour la détruire. Ces sarments sont restés dans l'endroit où ils ont été retranchés, tandis que la vigne qui s'étend partout, connaît les branches qui lui demeurent unies, et les branches coupées qui sont près d'elles. Elle ne laisse pas toutefois de rappeler à elle ces branches détachées, car c'est d'elles que l'Apôtre dit : « Dieu est assez puissant pour les enter de nouveau. » (*Rom.*, XI, 23.) Que les hérétiques soient comme des brebis égarées du troupeau, ou comme des branches séparées de la vigne, Dieu n'est pas moins puissant pour ramener les brebis égarées, que pour enter de nouveau les branches détachées de la tige, parce qu'il est à la fois le pasteur suprême et le véritable vigneron. « Mes brebis ont été dispersées sur toute la surface de la terre, et personne ne les a cherchées, personne, dis-je, ne s'est mis en peine de les ramener. » Personne ne les a cherchées, personne parmi ces mauvais pasteurs, personne parmi les hommes.

CHAPITRE IX. — *D'où vient la sécurité des brebis, même sous les mauvais pasteurs.* — 19. « C'est pourquoi, ô pasteurs, écoutez la parole du Seigneur. Je vis, dit le Seigneur Dieu. » (*Ibid.*, 7-8.) Remarquez par où il commence. Dieu fait comme un serment pour attester sa vie divine. « Je vis, dit le Seigneur. » Les pasteurs sont morts, mais les brebis sont en sûreté, le Seigneur est vivant. « Je vis, dit le Seigneur Dieu. » Et quels sont les pasteurs qui sont morts? Ceux qui cherchent leurs intérêts, et non ceux de Jésus-Christ. Il y aura donc, et on trouvera

tamia, verbi gratia. Diversis locis sunt diversæ : sed una mater superbia omnes genuit; sicut una mater nostra Catholica omnes Christianos fideles toto orbe diffusos. Non ergo mirum, si superbia parit (a) discissionem, caritas unitatem. Tamen ipsa Catholica mater, ipse pastor in ea ubique quærit errantes, confortat infirmos, curat languidos, alligat confractos, alios ab istis, alios ab illis non se invicem scientibus. Sed tamen illa omnes novit, quia cum omnibus fusa est. Verbi gratia, est in Africa pars Donati, Eunomiani non sunt in Africa; sed cum parte Donati est hic Catholica. Sunt in Oriente Eunomiani, ibi autem non est pars Donati; sed cum Eunomianis ibi est Catholica. Illa sic est, tanquam vitis, crescendo ubique diffusa : illi sic sunt, tanquam sarmenta inutilia, agricolæ falce præcisa merito sterilitatis suæ, ut vitis putaretur, non ut amputaretur. Sarmenta ergo illa ubi præcisa sunt, ibi remanserunt. Vitis autem crescens per omnia, et sarmenta sua novit quæ in illa manserunt, et juxta se quæ de illa præcisa sunt. Inde tamen revocat errantes : quia et de ramis fractis dicit Apostolus : Potens est enim Deus iterum inserere illos. (*Rom.*, XI, 23.) Sive dicas oves errantes a grege, sive dicas ligna præcisa de vite ; nec ad revocandas oves, nec rursus ad inserenda ligna minus idoneus est Deus; quia ille summus pastor, ille verus agricola. « Et in omnem faciem terræ dispersæ sunt; et non fuit qui requireret, non fuit qui revocaret. » « Non fuit, » sed in illis pastoribus malis : « non fuit, » sed homo, « qui requireret. »

CAPUT IX. — *Malis pastoribus oves unde securæ.* — 19. « Propterea pastores audite verbum Domini : Vivo ego, dicit Dominus Deus. » (*Ibid.*, 7, 8.) Videte unde cœpit. Tanquam juratio est Dei, testificatio vitæ suæ. « Vivo ego, dicit Dominus. » Mortui sunt pastores : sed securæ sunt oves, vivit Dominus. « Vivo ego, dicit Dominus Deus. » (*Philip.*, II, 21.) Qui autem pastores mortui sunt? Sua quærentes, non quæ Jesu Christi. Erunt ergo, et invenientur pastores non quæ sua sunt quærentes, sed quæ Jesu Christi?

(a) Sic aliquot Mss. Editi vero, *si superbia parit dissensionem, caritas unionem.*

des pasteurs qui ne chercheront pas leurs intérêts, mais les intérêts de Jésus-Christ? Oui, il y en aura, et on les trouvera, il ne manque pas de ces pasteurs dans l'Eglise, et il n'en manquera jamais. Voyons donc ce que veut dire le Seigneur en attestant qu'il vit. Veut-il nous apprendre qu'il ôtera les brebis aux mauvais pasteurs qui se paissent eux-mêmes, au lieu de paître leurs brebis, pour les donner à de bons pasteurs, qui s'oublieront pour nourrir leurs brebis? « Je vis, dit le Seigneur Dieu, parce que mes brebis sont devenues la proie des bêtes sauvages, comme des brebis sans pasteur. » Il répète au singulier ce mot de pasteur, dont il a déjà parlé précédemment. Il ne dit point que ces brebis n'avaient point de pasteurs au pluriel. C'est qu'en effet, pour ces brebis qui s'égarent dans les sentiers du mal et qui vont misérablement à leur perte, il n'y a point de pasteur, le pasteur fût-il près d'elles, de même qu'il n'y a point de lumière pour les aveugles, lors même qu'elle les environne de clarté. « Et mes pasteurs n'ont point cherché mes brebis, et ils n'ont eu soin que de se paître eux-mêmes, sans se mettre en peine de paître mes troupeaux. »

20. « C'est pourquoi, ô pasteurs, écoutez la parole du Seigneur. » Mais à quels pasteurs commande-t-il d'écouter sa parole? « Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens moi-même à ces pasteurs, j'irai chercher mon troupeau, et je le reprendrai moi-même entre leurs mains. » (*Ibid.*, 9-10.) Ecoutez, et instruisez-vous, vous qui êtes le troupeau de Dieu ; Dieu redemande ses brebis aux mauvais pasteurs, et il leur demande compte de leur sang. Voici en effet ce qu'il dit dans un autre endroit par la bouche du même prophète : « Fils de l'homme, je vous ai établi pour servir de sentinelle à la maison d'Israël, vous écouterez les paroles de ma bouche, et vous leur annoncerez ce que je leur aurai dit. Si, lorsque je dirai au pécheur : vous mourrez de mort, vous ne parlez pas à l'impie pour qu'il se retire de sa mauvaise voie, le coupable mourra dans son péché, mais je vous redemanderai son sang à vous-même. Mais si vous dites au pécheur de quitter sa mauvaise voie, et qu'il ne veuille pas en sortir, il mourra dans son iniquité, mais vous aurez délivré votre âme. » (*Ezéch.*, XXXIII, 7, etc.) Qu'est-ce donc mes frères? Voyez-vous combien il est dangereux de se taire ! Ce pécheur meurt, et il meurt en toute justice; il meurt dans son impiété et dans son péché, sa négligence est cause de sa mort. Il aurait trouvé, s'il avait voulu, le pasteur vivant qui a dit : « Je vis, dit le Seigneur, » mais grâce à sa négligence et au silence coupable de celui qu'il avait établi à sa tête, pour lui servir de sentinelle et de conseil, l'un meurt en toute justice, et l'autre n'est pas moins justement condamné. « Mais, continue Dieu par son prophète, si vous avez dit

Erunt plane, et invenientur; plane nec desunt, nec deerunt. Videamus ergo quid dicat Dominus, qui se dicit vivere : utrum dicat ablaturum se oves a pastoribus malis, pascentibus se ipsos, non oves; et daturum se eas pastoribus bonis, pascentibus oves, non se. « Vivo ego, dicit Dominus Deus, nisi pro eo quod factæ sunt oves meæ in comesturam omnibus bestiis campi, eo quod non esset pastor. » Rursus pastorem dicit, et paulo ante, et nunc. Non ait, ex eo quod non sint pastores. Ovibus enim talibus male errantibus, male pereuntibus non est pastor, etsi præsens est pastor : quia et cum præsens est lux, non est cæcis lux. « Et non quæsierunt pastores oves meas, et paverunt pastores se ipsos, oves autem meas non paverunt. »

20. « Propter istud, pastores audite verbum Domini. » Sed qui pastores audite? « Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego super pastores, et inquiram oves meas de manibus eorum. » (*Ibid.*, 9, 10) Audite et discite oves Dei : a malis pastoribus inquirit Deus oves suas, et de manibus eorum inquiret mortem earum. Dicit enim alio in loco per eumdem Prophetam : « Fili hominis, speculatorem dedi te domui Israel : audies ex ore meo sermonem, et præmonstrabis eis ex me. In eo cum dixero peccatori : Morte morieris, et non fueris locutus, ut caveat impius a via sua; ille facinorosus in suo facinore morietur, sanguinem autem ejus de manu tua exquiram. Tu autem si prænuntiaveris facinoroso viam ejus, ut avertatur ab ea, et non fuerit aversus a via sua ; iste in facinore suo morietur, et tu animam tuam liberabis. (*Ezech.*, XXXIII, 7, etc.) Quid est, Fratres? Videtis quam sit tacere periculosum? Moritur ille, et recte moritur : in impietate sua et peccato suo moritur : negligentia enim ejus occidit eum. Nam pastorem (a) inveniret viventem, qui ait : « Vivo ego, dicit Dominus : » sed cum fuerit negligens, non admonente illo qui ad hoc est præpositus et speculator, ut admoneat, et ille juste moritur, et iste juste damnatur. Si autem dixeris, inquit, impio : « Morte

(a) Editi, *inveniet*. Verius Mss *inveniret*.

à l'impie que je menaçais du glaive : vous mourrez de mort, et qu'il ne se garde pas du glaive qui le menace, et que le glaive survenant lui donne la mort, il mourra dans son péché, mais vous avez délivré votre âme. » (*Ibid.*, 3, etc.) Il y a donc obligation pour nous de ne point nous taire, et pour vous, si nous gardions le silence, d'écouter dans les saintes Ecritures les paroles du divin Pasteur.

CHAPITRE X. — *Comment Dieu retire les brebis des mains des mauvais pasteurs.* — 21. Examinons donc la question que j'avais posée, si Dieu ôte ses brebis aux mauvais pasteurs pour les donner aux bons pasteurs. Je vois d'abord qu'il les ôte aux mauvais pasteurs. Voici ce qu'il dit : « J'irai moi-même à ces pasteurs, j'irai chercher mon troupeau, et je le reprendrai d'entre leurs mains, et je les empêcherai à l'avenir de continuer à paître mon troupeau, et je ferai que ces pasteurs ne se paîtront plus eux-mêmes. » En effet, lorsque je leur ordonne de paître mes brebis, ils ne songent qu'à se paître eux-mêmes. « Je les empêcherai donc de paître à l'avenir mes brebis. » Comment les empêche-t-il de paître ses brebis? « Faites ce qu'ils disent, et ne faites pas ce qu'ils font. » (*Matth.*, XXIII, 3.) Ils prêchent ma doctrine, leur dit-il, mais ils font leurs propres œuvres. Si Dieu vous tenait ce langage : Faites sans inquiétude ce qu'ils font, je les condamnerai pour leur vie criminelle, mais je vous épargnerai, parce que vous avez suivi en toute assurance ceux qui sont à votre tête; si Dieu vous parlait ainsi, il porterait l'épouvante dans l'âme de ces mauvais pasteurs qui se paissent eux-mêmes, au lieu de paître leurs brebis. Mais il veut inspirer un effroi salutaire, non-seulement à l'aveugle qui sert de guide, mais à l'aveugle qui le suit (car il ne dit pas : Celui qui conduit tombera dans la fosse, non celui qui le suit; il dit expressément : Si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans la fosse) (*Matth.*, XV, 14); il fait donc cette recommandation aux brebis : « Faites ce qu'ils disent, mais ne faites pas ce qu'ils font. » Lorsque vous n'imitez point la conduite de vos mauvais pasteurs, ce n'est pas eux qui vous paissent, mais lorsque vous suivez leurs enseignements, c'est moi qui vous conduis dans les pâturages, car c'est ma doctrine qu'ils vous enseignent, bien qu'ils ne la mettent point en pratique. Nous sommes sans inquiétude, disent-ils, nous suivons nos évêques. Voilà ce que répètent souvent les hérétiques, lorsqu'ils sont convaincus par les témoignages les plus évidents de la vérité. Nous ne sommes que des brebis, ils rendront compte de nous. Oui, sans aucun doute, ils rendront compte de votre mort. Le mauvais pasteur rendra un mauvais compte de la mort de la brebis coupable. La brebis est-elle vivante, parce qu'il représente sa

morieris, cui ego gladium fuero comminatus, et ille neglexerit vitare imminentem gladium, et venerit gladius, et interfecerit eum ; ille in peccato suo morietur, tu autem animam tuam liberasti. » (*Ibid.*, 3, etc.) Propter hoc, ad nos quidem pertinet non tacere ; ad vos autem, etiam si taceamus, de Scripturis sanctis verba pastoris audire.

CAPUT X. — *Oves a malis pastoribus quomodo reducit Deus.* — 21. Videamus ergo, quia sic proposueram, utrum auferat oves a pastoribus malis, et det eas pastoribus bonis. Video eum auferentem oves a pastoribus malis. Hoc enim dicit : « Ecce ego ipse super pastores, et inquiram oves meas de manibus eorum, et avertam ab eis, ut non pascant oves meas ; et non pascent adhuc pastores (*a*) semetipsos. » Cum enim dico, pascant oves meas; illi se pascunt, non oves meas. « Avertam, ut non pascant oves meas. » Quomodo avertit, ut non pascant oves ipsius ? Quæ dicunt, facite; quæ autem faciunt, facere nolite. (*Matth.*, XXIII, 3.) Tanquam diceret : Mea dicunt, sua faciunt. Si diceret : Facite securi quod faciunt, ipsos damnabo male viventes; vobis autem parcam, quia secuti estis Præpositos vestros : si hoc diceret, (*b*) deterreret malos pastores, pascentes non oves, sed se. Sed quoniam terret non solum cæcum ducentem, sed et cæcum sequentem; (neque enim ait : Cadit in foveam ducens, et non cadit sequens : sed : « Cæcus cæcum ducens, ambo in foveam cadunt :) (*Matth.*, XV, 14.) admonuit oves, et ait : Quæ dicunt, facite; quæ faciunt, facere nolite. » Cum enim non facitis quæ faciunt mali pastores, non vos ipsi pascunt : cum autem facitis quæ dicunt, ego vos pasco : mea enim dicunt, et non faciunt. Securi, inquiunt, sequimur Episcopos nostros. Dicunt hoc sæpe hæretici, quando veritate manifestissima convincuntur : Nos oves sumus, illi de nobis reddent rationem. Reddent plane malam de morte vestra. De morte ovis malignæ reddet malus pastor malam rationem. Numquid ideo vivit ovis,

(*a*) Plerique Mss. carent voce *semetipsos* : quæ forte addita est ex versione Vulgata. Apud LXX est αὐτά quod *ipsas* oves respicit. — (*b*) Mss. prope omnes cum Am. et Er. *dederat malis pastoribus pascendas oves, pascentibus non oves, sed se.*

peau? Dieu reproche au pasteur d'avoir négligé de chercher la brebis égarée, qui, par suite de cette négligence, s'est jetée dans la gueule du loup pour être dévorée. Que lui sert de représenter sa peau avec les signes qui la distinguent? C'est la vie de la brebis que demande le père de famille. Au lieu de cela, le mauvais pasteur représente la peau; qu'il rende donc compte de cette peau. Osera-t-il mentir? Mais celui qui le juge, a tout vu du haut du ciel; tandis qu'il essaie de lui tenir un langage trompeur, Dieu pénètre ses pensées les plus secrètes. Que le mauvais pasteur rende compte de la peau de la brebis qu'il a laissée mourir. J'ai fait retentir vos paroles à son oreille, et elle n'a point voulu les suivre, j'ai tout fait pour qu'elle ne s'éloignât point du troupeau, et elle a refusé d'obéir. S'il parle de la sorte, et qu'il dise la vérité, ce que Dieu sait, il rend un bon compte de cette brebis mauvaise. Mais si Dieu voit qu'il a négligé la brebis égarée, qu'il n'a point cherché celle qui était perdue, que lui sert d'avoir, de représenter la peau qu'il a trouvée? C'est elle-même qu'il aurait dû ramener, au lieu de produire la dépouille de cette brebis, qui a été mise à mort. Si donc il ne peut rendre un bon compte, parce qu'il n'a point cherché la brebis qui s'égarait, quel compte rendra celui qui a été la cause de son égarement? C'est-à-dire, si un évêque de l'Eglise catholique ne peut rendre un bon compte de la brebis qui lui était confiée, parce qu'il ne l'a point cherchée lorsqu'elle s'égarait loin du troupeau de Dieu, quel compte rendra l'hérétique, qui non-seulement n'a point ramené la brebis de ses égarements, mais qui l'a poussée lui-même dans l'erreur?

22. Voyons maintenant, ainsi que je l'ai dit, comment Dieu ôte les brebis aux mauvais pasteurs. Je vous ai déjà rappelé ces paroles : « Faites ce qu'ils vous disent, mais ne faites point ce qu'ils font. » (*Matth.*, XXIII, 3.) Ce n'est donc pas eux qui vous paissent, mais Dieu, car qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent point, pour obtenir le lait et la laine des brebis, il faut qu'ils annoncent la parole de Dieu. « Vous qui prêchez qu'il ne faut pas dérober, vous dérobez, » dit l'Apôtre à ceux qui enseignent le bien et font le mal. (*Rom.*, II, 21.) Pour vous, écoutez ses enseignements, mais gardez-vous de l'imiter dans ses larcins. Si vous l'imitez en dérobant vous-même, ses actions sont comme le pâturage où il vous conduit et où il vous donne du poison au lieu de nourriture. Mais si vous écoutez ce qu'il vous dit, non point de son propre fond, mais de la part de Dieu, car on ne peut cueillir des raisins sur des épines, comme le dit expressément Notre-Seigneur : « Personne ne recueille des raisins sur des épines, ni des figues sur des ronces, » (*Matth.*, VII, 16) n'allez pas accuser votre Seigneur et lui dire : Vous n'avez pas voulu que je recueille des raisins sur des épines, ce qui du

quia (a) assignatur pellis ipsius? Increpatur pastor, quia neglexit ovem errantem, et propterea in fauces lupi irruit, ut devoraretur. Quid illi prodest, quia affert pellem signatam? Pater familias vitam ovis inquirit. Sed ecce malus pastor attulit pellem : reddat de pelle rationem. Forte mentiturus est? Videbat desuper, qui postea judicat. Cui verba ille (b) ficta numerat, cogitationes inspicit. Reddat pastor malus rationem de pelle ovis mortuæ. Clamavi ei verba tua, et sequi noluit : dedi operam ut a grege non aberraret, et non obtemperavit. Plane si hoc dicat, et verum dicat; (novit autem ille utrum verum dicat;) reddit bonam rationem de ove mala. Si autem inspicit Deus quia neglexit errantem, quia non quæsivit pereuntem : quid prodest quod invenit pellem quam referret? Ipsam revocaret, ne pellem mortuæ demonstraret. Si ergo non bonam rationem reddit, quia non quæsivit errantem; qualem reddet, qui fecit errantem? Hoc est quod dico : Si in Catholica Episcopus constitutus non bonam rationem reddit de ove, si non quæsierit errantem a grege Dei; qualem rationem redditurus est hæreticus, qui non solum non revocavit ab errore, sed etiam impulit in errorem?

22. Sed videamus, ut dixi, quomodo revocet Deus oves a pastoribus malis. Jam commemoravi : Quæ dicunt, facite; quæ autem faciunt, facere nolite. (*Matth.*, XXIII, 3.) Et non vos ipsi pascunt, sed Deus : quia velint nolint pastores, ut perveniant ad lac et lanam, verba Dei dicturi sunt. Qui prædicas non furandum, furaris, dicit Apostolus ad eos qui bona dicunt et mala faciunt. (*Rom.*, II, 21.) Tu audi prædicantem, ne fureris : noli imitari furantem. Si furantem imitari volueris, ipse te pascit facto suo : tibi venenum subministrat, non cibum. Si vero hoc ab illo audis, quod non dicit de suo, sed de Dei; non potest quidem uva de spinis legi : (Nam et ipsa Domini sententia est : Nemo colligit de spinis uvam, et de tribulis ficus (*Matth.*, VII, 16) : nec ideo tamen quasi

(a) Am. et Er. *designatur*. Forte legendum *signatur*. — (b) Am. et aliquot Mss. *Cui verba, ille facta numerat.*

reste est impossible, et cependant, vous m'avez dit de quelques uns : « Faites ce qu'ils disent, mais ne faites pas ce qu'ils font. » Or, ceux qui font le mal sont les épines. Comment donc voulez-vous que je cueille sur ces épines le raisin de votre parole? Le Seigneur vous répondra : Ce ne sont pas les épines qui ont produit ce raisin, mais quelquefois la vigne étendant ses branches en pousse quelques-unes à travers la haie, et vous voyez ainsi une grappe suspendue au milieu des épines, mais cette grappe ne sort point de la racine du buisson. Si vous avez faim et que vous n'ayez point d'autre chose à manger, portez la main avec précaution pour qu'elle ne soit point déchirée par les épines, c'est-à-dire, gardez-vous d'imiter les mauvais exemples ; cueillez le raisin suspendu au milieu des épines, mais qui n'en est pas moins le fruit de la vigne. Nourrissez-vous de cette grappe de raisin, les épines n'ont à attendre que le supplice du feu.

Chapitre XI. — *Dieu prend lui-même le soin de ses brebis.* — 23. « Et j'arracherai, dit le Seigneur, mon troupeau à leur bouche et à leurs mains, et désormais il ne sera plus leur nourriture. » (*Ibid.*, 10.) C'est ce qu'il dit également dans un psaume : « Ne comprendront-ils pas enfin, ces ouvriers d'iniquité qui dévorent mon peuple comme un morceau de pain? » (*Ps.* xiii, 4.) Et il ne sera plus désormais leur nourriture, car voici ce que dit le Seigneur Dieu : « Je viens moi-même. » (*Ibid.*, 11.) J'ai enlevé mes brebis des mains des mauvais pasteurs, en leur recommandant de ne point imiter leur conduite, c'est-à-dire, de ne point faire par imprudence et par négligence ce que font les mauvais pasteurs. Et que dit-il ensuite? A qui confie-t-il les brebis qu'il leur a ôtées? Peut-être à de bons pasteurs? On ne le voit pas. Que dirons-nous donc, mes frères? Est-ce qu'il n'y a point de bons pasteurs? Ne lisons-nous pas dans un autre endroit des Ecritures : « Je leur donnerai des pasteurs selon mon cœur, et ils les nourriront de science et de sagesse? » (*Jérém.*, iii, 15.) Pourquoi donc ne donne-t-il pas aux bons pasteurs les brebis qu'il vient de retirer des mains des mauvais? Pourquoi dit-il, comme s'il ne restait plus nulle part de bons pasteurs : « Je les conduirai moi-même dans les pâturages? » Il avait dit à Pierre : « Paissez mes brebis. » Lorsqu'il confie ses brebis à Pierre, le Seigneur ne lui dit pas : C'est moi-même qui paîtrai mes brebis, ce ne sera point vous; mais il lui dit : Pierre m'aimez-vous? Paissez mes brebis. Or, parce que Pierre n'est plus maintenant sur la terre, et qu'il est entré en possession du repos des apôtres et des martyrs, n'est-il plus personne à qui le Maître du troupeau puisse dire en toute assurance : Paissez mes brebis, et serait-il obligé

calumnieris Domino tuo, et dicas : Domine (a) noluisti me, quia fieri non potest, de spinis legere uvam : et rursus dixisti mihi de quibusdam : Quæ dicunt, facite ; quæ autem faciunt, facere nolite. Nempe mala facientes utique spinæ sunt. Quomodo vis de spinis me colligere uvam verbi tui? Respondebitur : Non est illa uva spinarum : sed aliquando increscens sarmentum implicat se in sepem, et pendet uva inter densa spinarum, sed non surgit de radice spinarum. Tu si esurieris, et aliud non habes unde sumas, caute manum mitte, ne lacereris ab spinis, id est, ne facta imiteris malorum ; et lege uvam inter spinas pendentem, sed de vite nascentem. Ad te perveniat botri alimentum : spinis servatur ignis tormentum.

Caput XI. — *Ovium curam Deus ipse suscipit.* — 23. « Et extraham oves meas, inquit, de ore eorum, et de manibus eorum : et non erunt eis adhuc in cibum. » (*Ibid.*, 10.) Hoc et in Psalmo dicitur. « Nonne cognoscent omnes qui operantur iniquitatem ; qui devorant populum meum in cibum panis ? » (*Psal.* xiii, 4.) « Et non erunt eis adhuc in cibum : quoniam hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ipse. » (*Ibid.*, 17.) Abstuli a malis pastoribus oves meas, monendo, ut dixi ; ne quod faciunt, faciant ; id est, ne quod faciunt mali pastores, faciant incautæ et negligentes oves. Et quid ait? Cui dat quod illis abstulit? Forte bonis pastoribus? Non hoc sequitur. Et quid dicemus, Fratres? Nonne sunt pastores boni? Nonne alio loco Scripturarum dicitur : « Et constituam eis pastores secundum cor meum, et pascent eas cum disciplina? » (*Jerem.*, iii, 15.) Quomodo ergo oves, quas malis pastoribus tollit, non dat bonis; sed tanquam omnino nusquam remanserint boni; dicit : « Ego pascam? » Petro dixerat : Pasce oves meas. (*Joan.*, xxi, 17.) Quid ergo facimus? Cum Petro commendantur oves, non ibi dixit Dominus : Ego pascam oves meas, non tu ; sed : Petre, amas me? pasce oves meas. An forte quia modo non invenitur Petrus, (jam enim assumptus est in requiem Apostolorum et Martyrum,) non est cui dicat securus Dominus ovium : Pasce oves meas, et quodam modo quasi necessitate descendit ad offi-

(a) Aliquot Mss. *monuisti me.* Et quidam, *docuisti me.*

de s'abaisser jusqu'à les paître lui-même, parce qu'il ne voit personne à qui il puisse les confier et qu'il ne veut pas les abandonner? C'est ce que nous sommes en droit de conclure de ce qui suit : « Voici ce que dit le Seigneur, je viens moi-même. » (*Ps.* LXXIX, 2.) C'est à lui que nous disions : « Ecoutez-nous, vous qui gouvernez Israël, vous qui conduisez comme une brebis Joseph, c'est-à-dire, le peuple qui est établi en Egypte. » (*Ps.* LXXIX, 2.) Joseph figure le peuple d'Israël, maintenant répandu parmi les Gentils. Vous savez que Joseph fut emmené en Egypte après qu'il eut été vendu par ses frères. (*Gen.*, XXXVII, 28.) Les Juifs ont vendu le Christ, et ce n'est pas sans raison que Judas qui vendit son Maître était du nombre des apôtres. Le Christ commença donc à se répandre parmi les Gentils, il y a été adoré, son peuple s'y est multiplié et le divin Pasteur ne l'abandonne point. « Réveillez votre puissance, dit le Roi-Prophète et venez nous sauver. » (*Ps.* LXXIX, 3.) C'est ce qu'il fait sans aucun doute et ce qu'il fera encore. Car il dit : « Voici que je viendrai moi-même, et je rechercherai mes brebis, et je les visiterai comme un pasteur visite son troupeau. » (*Ibid.*, 12.) Les mauvais pasteurs n'en ont pris aucun soin, car ils n'ont pas racheté leurs brebis de leur sang. « Comme un pasteur visite son troupeau au jour. » Quel jour? Au jour de nuages et d'obscurité, c'est-à-dire, au jour de pluies et de nuées. La pluie et les nuées figurent les erreurs du siècle, les ténèbres épaisses que répandent les passions des hommes et l'obscurité profonde qui couvre toute la terre. Or, il est difficile que les brebis ne s'égarent point dans cette obscurité, mais le pasteur ne les abandonne point. Il les recherche, ses yeux perçants pénètrent jusque dans la nuée, l'obscurité des nuages n'est point un obstacle pour lui, il voit ses brebis partout où elles peuvent s'égarer, il les rappelle, vérifiant ainsi ce qu'il dit dans l'Evangile : « Mes brebis entendent ma voix et me suivent. » (*Jean*, X, 27.) « Je rechercherai mes brebis au milieu des brebis dispersées, et je les délivrerai de tous les lieux où elles avaient été dispersées au jour des nuées et des ténèbres. » Quelque difficulté qu'il y ait à les trouver, je saurai les trouver. La nuée est épaisse, le nuage est sombre, mais rien n'est impénétrable à ses yeux.

24. « Et je les retirerai d'entre les peuples, et je les rassemblerai de toutes les contrées, et je les amènerai dans leur terre, et je les ferai paître sur les montagnes d'Israël. » (*Ibid.*, 13.) Les montagnes d'Israël sont ici les auteurs des divines Ecritures. Voilà les pâturages qu'il vous faut choisir, si vous voulez paître sans inquiétude. Recevez avec plaisir tout ce que vous y

cium pascendi oves suas, non habens quibus commendet, nec tamen deserens? Hoc enim videtur sequi : « Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ipse. » Cui dicebamus : « Qui pascis Israel, intende; qui deducis tanquam oves Joseph, (*a*) populum in Ægypto constitutum. » (*Psal.* LXXIX, 2.) Jam diffusus in Gentibus Israel, ipse est Joseph. Nostis enim, quia migravit Joseph in Ægyptum : vendentibus fratribus factum est. (*Gen.*, XXXVII, 28.) Vendiderunt Christum Judæi : non sine causa et inter Apostolos ipse Judas venditor fuit. Cœpit esse Christus in Gentibus, ibi honoratus est, ibi crevit populus ejus, non eum (*b*) deserit pastor ejus. « Excita, inquit, potentiam tuam, et veni, ut salvos facias nos. » (*Psal.* LXXIX, 3.) Plane facit et faciet. Ait enim : « Ecce ego ipse, et inquiram oves meas; et visitabo eas, sicut visitat pastor gregem suum. » (*Ibid.*, 12.) Non curaverunt mali pastores : non enim suo sanguine redemerunt. « Sicut visitat, inquit, pastor gregem suum in die. » In quali die? « Cum fuerit nimbus, et nubes : » id est, et in pluvia, et in nebula. Pluvia et nebula, error sæculi hujus : caligo magna surgens de cupiditatibus hominum, et nebula valida contegens terram. Et difficile est, ut non errent oves in ista nebula : sed pastor non deserit eas. Inquirit eas, penetrat nebulam oculis acutissimis, non impeditur caligine nubium : videt, undique errantem revocat : (*c*) in tantum ut fiat quod dicit in Evangelio : Quæ sunt oves meæ, audiunt vocem meam, et sequuntur me. « In medio ovium dispersarum, sic inquiram oves meas, et educam eas ab omni loco, quo dispersæ sunt illic, in die nubis et nimbi. » (*Joan.*, X, 27.) Quando difficile est eas inveniri, tunc ego inveniam. Crassa nebula est, pinguis nimbus est : oculos ejus nihil latet.

24. « Et educam eas de gentibus, et colligam eas de regionibus, et inducam eas in terram earum, et pascam eas super montes Israel. » (*Ibid.*, 13.) Constituit montes Israel, auctores Scripturarum divinarum. Ibi pascite, ut (*d*) securæ pascatis. Quidquid inde audieritis, hoc vobis bene sapiat : quidquid extra est, respuite. Ne erretis in nebula; audite vocem

(*a*) Mss. plures, *Populus in Ægypto constitutus, jam diffusus*, etc. — (*b*) Sic Am. et Mss. At Er. Vlim. et Lov. *non eum deseruit.* — (*c*) Am Er. et Mss. carent particula *in.* — (*d*) Sic Mss. At Lov. *ut securæ pascatis.*

entendez et rejetez tout ce qui est en dehors. Ne vous égarez pas dans les ténèbres, écoutez la voix du pasteur, réunissez-vous sur les montagnes de la sainte Ecriture; là sont les délices de votre cœur, là vous ne trouverez rien d'empoisonné, rien qui vous soit contraire, mais des pâturages abondants. Ayez seulement un tempérament sain et robuste, et paissez sur les montagnes d'Israël : « Et le long des ruisseaux, et dans toutes les régions les plus habitées. » En effet, de ces montagnes dont nous venons de parler, ont coulé les ruisseaux de la prédication évangélique, lorsque la voix des apôtres s'est fait entendre par tout l'univers (*Ps.* XVIII, 5), et que toute la terre habitable a offert aux brebis de riants et gras pâturages. « Je les conduirai dans les pâturages les plus abondants, sur les plus hautes montagnes d'Israël. Là seront leurs étables, » (*Ibid.*, 12) c'est-à-dire, le lieu où elles prendront leur repas, où elles diront : Il est bon d'être ici; où elles diront : Nous avons trouvé la vérité, elle brille dans toute sa clarté, nous ne sommes point trompées. Elles reposeront dans la gloire de Dieu, qui sera comme leur bergerie, « et elles dormiront, » c'est-à-dire, « elles se reposeront au sein des plus pures délices. »

25. « Et elles se nourriront dans de fertiles pâturages sur les montagnes d'Israël. » (*Ibid.*, 14.) J'ai déjà dit ce que sont ces montagnes d'Israël, ces saintes montagnes vers lesquelles nous levons les yeux pour implorer le secours que nous en attendons. Mais notre secours vient du Seigneur qui a fait le ciel et la terre. (*Ps.* CXX, 2.) Aussi, Dieu qui ne veut pas que nous placions notre espérance dans ces saintes montagnes, après avoir dit : « Je conduirai moi-même mes brebis sur les montagnes d'Israël, » pour vous détourner de mettre votre espoir dans ces montagnes, ajoute aussitôt : « Je conduirai moi-même mes brebis. » (*Ibid.*, 15.) Levez les yeux vers les montagnes d'où vous viendra le secours (*Ps.* CXX, 1); mais écoutez celui qui vous dit : « C'est moi qui ferai paître mes brebis; » car votre secours vient du Seigneur, qui a fait le ciel et la terre.

26. « Et je les ferai reposer, dit le Seigneur Dieu. » Mais avant de les faire reposer, il les a guéries. Il dit en dernier lieu ce qu'il a fait tout d'abord. « Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je chercherai celles qui étaient perdues, je rappellerai celles qui étaient égarées, je banderai les plaies de celles qui étaient blessées, je fortifierai celles qui étaient abattues, et je conserverai celles qui étaient grasses et fortes. » (*Ibid.*, 16.) C'est ce que ne faisaient point les mauvais pasteurs, qui se paissaient eux-mêmes au lieu de paître leurs brebis. Le Seigneur ne dit point : J'établirai d'autres bons pasteurs qui accompliront ces devoirs, mais c'est moi-même, dit-il, qui me charge de ce soin, je ne veux confier

pastoris : colligite vos ad montes Scripturæ sanctæ : ibi sunt deliciæ cordis vestri, ibi nihil venenosum, nihil alienum; uberrima pascua est : vos tantum sanæ venite, sanæ pascimini in montibus Israel. « Et in rivis, et in omni habitatione terræ. » A montibus enim, quos ostendimus, manaverunt rivi prædicationis Evangelicæ, cum in omnem terram exiit sonus eorum (*Psal.* XVIII, 5) : et facta est omnis habitatio terræ ad pascendas oves læta atque fecunda. « In pascua bona pascam eas, et in montibus altis Israel. Erunt stabula earum illic : » (*Ibid.*, 12) hoc est, ubi requiescant, ubi dicant : Bene est : ubi dicant : Verum est, manifestum est, non fallimur. In gloria Dei requiescent, tanquam in stabulis illis. « Et dormient, » hoc est, requiescent : « et requiescent in deliciis bonis. »

25. « Et in pascua pingui pascentur super montes Israel. » (*Ibid.*, 14.) Jam dixi montes Israel, montes bonos, quo levamus oculos, ut nobis inde auxilium veniat. Sed auxilium nostrum a Domino, qui fecit cœlum et terram. (*Psal.* CXX, 2.) Ideo ne vel in montibus bonis esset spes nostra, cum dixisset : « Pascam oves meas super montes Israel : » rursus ne tu (*a*) spem poneres in montibus, subjecit statim : « Ego pascam oves meas. » (*Ibid.*, 15.) Leva tu oculos tuos in montes, unde veniat auxilium tibi (*Psal.* CXX, 1) : sed attende dicentem : « Ego pascam. » Auxilium enim tuum a Domino, qui fecit cœlum et terram.

26. « Et ego requiescere faciam eas, dicit Dominus Deus. » Sed ut requiescere faciat, (*b*) primo curavit. Quod enim primo curavit, posterius dicit : « Hæc dicit Dominus Deus : Quod periit, requiram, et quod erravit, revocabo; et quod comminutum est, colligabo, et quod exanime est, confortabo; et quod pingue est et quod forte est custodiam. » (*Ibid.*, 16.) Quod non faciebant mali pastores, se ipsos pascentes, non oves. Non ait Dominus : Constituam alios bonos pastores, qui faciant hæc : sed : Ego, inquit, faciam, oves meas nulli committam. Securi vos, Fra-

(*a*) Plures Mss. *ne tu remaneres in montibus*. — (*b*) Er. Vlim. et Lov. *quid primo curavit*. Redundat *quid*, abestque ab Am. et Mss.

mes brebis à personne. Soyez donc sans inquiétude, mes frères, soyez tranquilles, brebis fidèles; n'est-ce pas à nous seul de craindre comme s'il n'y avait plus de bon pasteur?

CHAPITRE XII. — 27. Dieu conclut en ces termes : « Et je les conduirai dans la droiture et la justice. » (*Ibid.*, 16.) Dieu seul donc conduit les hommes avec justice. Quel est, en effet, l'homme qui soit juste envers un autre homme? Le monde est plein de jugements téméraires. Celui-ci dont nous avions désespéré se convertit tout à coup et s'élève à la perfection; cet autre dont nous avions conçu les plus belles espérances, tombe soudainement et se livre aux plus grands excès. Nos craintes ne sont pas plus certaines que nos affections. Quel homme sait même ce qu'il est aujourd'hui, et connût-il tant bien que mal ce qu'il est aujourd'hui, il ne sait pas ce qu'il sera demain. Dieu conduit donc les hommes en toute justice, il donne à chacun ce qui lui est propre, telle grâce à ceux-ci, telle autre à ceux-là, et à tous ce qui leur est dû. Il sait parfaitement ce qu'il doit faire, et il conduit avec justice ceux qu'il a rachetés en mourant victime d'un jugement injuste. Il conduit donc les hommes avec justice.

28. Nous lisons dans le prophète Jérémie : « La perdrix a crié, elle a rassemblé des petits qu'elle n'a pas enfantés, et amassé des richesses sans jugement. » (*Jérém.*, XVII, 11.) Bien différent de cette perdrix qui amasse des richesses sans jugement, ce pasteur conduit ses brebis avec droiture et justice. Pourquoi la perdrix agit-elle sans jugement? Parce qu'elle a rassemblé les petits qu'elle n'a pas enfantés. Pourquoi le bon pasteur agit-il avec droiture et jugement? Parce qu'il nourrit ceux qu'il a enfantés. Nous parlons du bon pasteur. Il n'y a donc point de bons pasteurs, ou ils sont cachés; s'ils n'existent point, que faisons-nous? S'ils sont cachés, pourquoi n'en parle-t-on point? Quelques anciens interprètes de l'Ecriture ont vu dans cette perdrix le démon qui rassemble ce qu'il n'a point enfanté. En effet, il n'est pas créateur, mais un séducteur qui amasse des richesses sans jugement. Peu lui importe de quelle manière les hommes s'égarent; ce qu'il veut, c'est qu'ils s'égarent n'importe comment. Que d'hérésies diverses, que d'erreurs variées ne voit-on pas dans le monde? Ce que le démon veut, c'est que toutes servent à tromper et à perdre l'homme. Le démon ne dit pas : Qu'il y ait des donatistes, mais je ne veux pas d'ariens, les uns comme les autres appartiennent à celui qui amasse sans discernement. Que celui-ci adore les idoles, dit-il, il m'appartient; que celui-ci reste attaché aux superstitions des Juifs, il est à moi; qu'un autre abandonne l'unité pour embrasser cette hérésie, il m'appartient encore. Il amasse donc et s'enrichit sans juge-

tres; securæ vos oves : nobis videtur timendum : quasi desit pastor bonus?

CAPUT XII. — 27. (*a*) Claudit sic : « Et pascam eas cum judicio. » (*Ibid.*, 16.) Vide quia sic solus pascit cum judicio. Quis enim homo judicat de homine? Temerariis judiciis plena sunt omnia. De quo desperaverimus, subito convertitur, et fit optimus : de quo multum præsumpserimus, subito deficit, et fit pessimus. Nec timor noster certus est, nec amor noster certus est. Quid sit hodie quisque homo, vix novit ipse homo : tamen utcumque ipse quid hodie; quid autem cras, nec ipse. Pascit ergo ille cum judicio, dispertiens propria propriis; hæc istis, illa illis, debita eis quibus debetur hoc aut illud. Novit enim quid agat : cum judicio pascit, quos judicatus redemit. Pascit ergo ipse cum judicio.

28. In propheta enim Jeremia ait : Clamavit perdix, congregavit quæ non peperit, faciens divitias suas non cum judicio. (*Jerem.*, XVII, 11.) Contra istum perdicem facientem divitias suas non cum judicio, pascit iste pastor cum judicio. Quare ille sine judicio? Quia congregavit quæ non peperit. Quare iste cum judicio? Quia fovet quod peperit. De pastore tamen bono loquimur. Pastores boni aut non sunt aut latent. Si non sunt, quid agimus? Si latent, quare de illis tacetur? Perdix quidem ille a quibusdam majoribus et ante nos Scripturarum tractatoribus diabolus intellectus est, congregans quæ non peperit. Non enim ille creator, sed deceptor est, faciens divitias suas non cum judicio. Non enim ad eum pertinet, quis isto, quis illo modo erret : omnes errantes vult, quibuslibet erroribus. Quam diversæ sunt hæreses, quam diversi errores, ille in omnibus vult errare homines. Non dicit diabolus, Donatistæ sint, non sint Ariani : sive hic sint, sive illic, ad eum pertinent congregantem sine judicio. Idola, inquit, adoret, meus est : in Judæorum superstitione remaneat meus est : deserta unitate in illam vel in illam hæresim pergat, meus est. « Congregat ergo sine judicio faciens divitias suas. » Sed

(*a*) Sic Am. et aliquot Mss. Alii cum Er. et Lov. *Et addit sic.*

ment. Mais écoutez la suite : « Ces richesses l'abandonneront au milieu de ses jours, et sa fin sera la conviction de sa folie. » Il vient rassembler ses brebis de toutes parts. Mais, au milieu de ses jours, bien plus tôt qu'il ne comptait, bien avant qu'il ne pensait, elles l'abandonneront, et à la fin, il sera convaincu de folie. Ecoutez, mes frères, la sagesse dans l'Ecriture est quelquefois prise pour ruse par abus de mot et non dans le sens propre. C'est ainsi que saint Paul dit : « Que sont devenus les sages, que sont devenus les docteurs de la loi, les savants du siècle? Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse de ce monde? » (I *Cor.*, I, 20.) Ainsi cette perdrix, ce dragon, ce serpent avait une apparence de sagesse lorsqu'il se servit d'Eve pour séduire Adam. (*Gen.*, III, 6.) Il paraissait dire la vérité, donner un bon conseil, et il fut cru plutôt que Dieu. Que les Ecritures prennent le mot sagesse par abus de mot et dans un mauvais sens (car peu nous importe dans quel sens le prennent les auteurs profanes), vous en avez une preuve dans le même livre : « Or, le serpent était le plus sage, c'est-à-dire le plus rusé de tous les animaux. » (*Ibid.*, 1.) Cette sagesse supérieure à celle de tous les animaux, c'est la ruse et la finesse qu'il met en usage pour tromper. Mais on refuse ensuite de le croire, et on lui dit : Nous vous le déclarons, c'est assez que vous ayez trompé une première fois ceux qui n'étaient point sur leurs gardes. C'est ainsi qu'à la fin il sera convaincu de folie, ses ruses seront découvertes et n'auront plus d'effet. Il sera donc à la fin convaincu de folie, parce qu'il a rassemblé ce qu'il n'a point enfanté, et qu'il a amassé des richesses sans jugement. Notre Rédempteur, au contraire, conduit ses brebis avec jugement.

29. Voici un hérétique, s'il n'est pas le frère du démon, il en est certainement l'auxiliaire et le fils, je dirai même qu'il est une perdrix, un animal contentieux. La perdrix, en effet, les oiseleurs le savent, est un animal qui aime la dispute. Or, les hérétiques contestent aussi contre la vérité, depuis qu'ils s'en sont séparés. Ils disent maintenant : Nous ne voulons plus contester, parce qu'ils sont pris. Ils n'ont plus de prétexte pour dire : Je ne veux point contester. Vous êtes pris maintenant. Mais c'est vous qui, dans les premiers temps de votre rébellion, accusiez les catholiques d'être des traditeurs, condamniez les innocents, en appeliez au tribunal de l'empereur, refusiez de vous soumettre au jugement des évêques. C'est vous qui, tant de fois convaincu, ne cessiez d'en appeler et qui plaidiez avec tant d'ardeur votre cause devant l'empereur, vous rassembliez ainsi ce que vous n'aviez pas enfanté. Où est maintenant votre tête altière, votre parole si fière et votre air moqueur? Vous êtes ainsi à la fin convaincu de folie, vous avez conduit les brebis sans aucun discerne-

quid sequitur? « In dimidio dierum ejus derelinquent eum, et in novissimis suis erit insipiens. » Venit ille congregans undique oves suas. « In dimidio dierum ejus, prius quam sperabat, ante quam putabat, derelinquent eum, et erit insipiens in novissimis suis. » Quare in primis suis sapiens erat, et in novissimis suis fit insipiens? Audite Fratres : Dicitur aliquando in Scripturis sapientia pro astutia, abusione verbi, non proprietate. Inde enim dicitur : Ubi sapiens, ubi scriba, ubi conquisitor hujus sæculi? Nonne stultam fecit Deus sapientiam hujus mundi? (I *Cor.*, I, 20.) Et iste perdix, idem draco, idem serpens, tanquam sapiens erat, quando Adam per Evam decepit (*Gen.*, III, 6) : verum dicere putatus est, bonum consilium dare existimatus est, contra Deum creditus est. Quod vero dicitur sapientia abusione verbi et in malo, consuetudine quidem Scripturarum nostrarum, (nam quemadmodum loquantur auctores mundi, quid ad nos?) habes in eodem libro : Erat ibi serpens sapientior omnibus bestiis. (*Ibid.*, 1.) Iste sapientior omnibus bestiis, astutus et acutus ad decipiendum agnoscitur. Postea non ei creditur; et dicitur ei : Renuntiamus tibi, sufficit quod incautos primo decepisti. Ergo ita in novissimis suis erit insipiens, apertæ erunt fraudes ejus, et ideo jam fraudes non erunt. In novissimis suis erit insipiens, qui congregavit quæ non peperit, et fecit divitias suas non cum judicio. Pascit contra illum Redemptor noster cum judicio.

29. Exsistat et aliquis hæreticus, etsi non frater diaboli, certe adjutor et filius : et ipsum dixerim perdicem contentiosum animal. Hoc enim animal, ut aucupes norunt, etiam contendendi studio capitur. Contendunt isti contra veritatem, et contenderunt ex quo se diviserunt. Modo dicunt : Contendere nolumus : quia jam capti sunt. Non habet quod dicat : Nolo contendere. O capte, aliquando certe tu eras qui primis temporibus seditionis tuæ traditores arguebas, innocentes damnabas, judicium Imperatoris quærebas, judicio Episcoporum non consentiebas, victus totiens appellabas, apud ipsum Imperatorem studiosissime litigabas, congregabas quæ non

ment, car vous ne voulez faire une juste appréciation ni de votre erreur, ni de la vérité. Jésus-Christ, au contraire, conduit ses brebis avec jugement, il discerne ses brebis de celles qui ne sont pas à lui. « Mes brebis, dit-il, entendent ma voix et me suivent. » (*Jean*, x, 27.)

Chapitre XIII. — *Il n'y a qu'un seul bon pasteur, parce qu'il renferme dans sa personne tous ceux qui sont bons.* — 30. Je trouve ici tous les bons pasteurs dans un seul pasteur ; on ne peut dire, en effet, qu'il n'y ait point de bons pasteurs, mais ils sont tous réunis dans un seul pasteur. Il y a un grand nombre de pasteurs là où il y a division, mais ici Dieu ne parle que d'un seul pour bien établir l'unité. S'il n'est point question ici des pasteurs, et si l'Ecriture ne parle que d'un seul pasteur, ce n'est pas que le Seigneur n'ait pas trouvé à qui confier ses brebis. Il les a confiées alors parce qu'il a trouvé Pierre, et dans la personne de Pierre il a eu dessein d'établir l'unité. Il y avait plusieurs apôtres et c'est à un seul qu'il dit : « Paissez mes brebis. » (*Jean*, xxi, 17.) Loin de nous la pensée qu'il n'y ait point maintenant de bons pasteurs, gardons-nous de croire qu'ils viennent jamais à manquer, ne faisons point à sa miséricorde l'injure de penser qu'elle ne puisse les enfanter et les établir. S'il y a de bonnes brebis, il y a aussi de bons pasteurs, car c'est parmi ces bonnes brebis que sont choisis les bons pasteurs. Mais tous les bons pasteurs sont dans un seul et ne font qu'un avec le pasteur unique. Lorsqu'ils conduisent les brebis dans les pâturages, c'est Jésus-Christ lui-même qui les conduit. Ils ne donnent point comme leur parole la parole de l'époux, mais ils se réjouissent d'entendre la voix de l'époux. C'est donc lui qui fait paître les brebis lorsqu'eux-mêmes les paissent, et il peut dire : C'est moi qui les fait paître, parce que c'est sa voix qui parle par leur bouche, c'est sa charité qui les anime. Voyez, en effet, l'apôtre saint Pierre ; lorsque le Sauveur lui confie ses brebis comme à un autre lui-même, il veut n'en faire qu'un avec lui avant de lui remettre ses brebis entre les mains. Notre-Seigneur devait être le chef du corps, et Pierre représenter le corps même, c'est-à-dire l'Eglise, et ils devaient être deux dans une seule chair comme l'époux avec l'épouse. Aussi avant de lui confier ses brebis, que lui dit-il pour bien établir qu'il ne les confiait pas à un étranger ? « Pierre, m'aimez-vous ? Oui, Seigneur, je vous aime, lui répondit-il. Il lui dit une seconde fois : M'aimez-vous ? Pierre lui répondit : Oui, Seigneur, je vous aime. Il lui dit pour la troisième fois : M'aimez-vous ? Et Pierre lui dit : Oui, je vous aime. » (*Jean*, xxi, 15.) Il affermit la charité pour consolider l'unité. C'est donc lui qui fait paître ses

peperisti. Ubi est nunc cervix tua ? ubi est lingua tua ? ubi sibilus tuus ? Certe in novissimis tuis factus es insipiens, pavisti sine judicio. Non enim verum vis, vel de errore tuo, vel de veritate judicare. Pascit contra te Christus cum judicio, discernit oves suas ab ovibus non suis. Quæ sunt oves meæ, inquit, audiunt vocem meam, et sequuntur me. (*Joan.*, x, 27.)

Caput XIII. — *Unus pastor bonus, quia boni omnes in uno.* — 30. Hic invenio omnes pastores bonos in uno pastore. Non enim vere pastores boni desunt, sed in uno sunt. Multi sunt, qui divisi sunt : hic unus prædicatur, quia unitas commendatur. Neque enim vere modo, ideo tacentur pastores, et dicitur pastor, quia non invenit Dominus cui commendet oves suas ; tunc autem ideo commendavit, quia Petrum invenit : imo vero et in ipso Petro unitatem commendavit. Multi erant Apostoli, et uni dicitur : Pasce oves meas. (*Joan.*, xxi, 17.) Absit ut desint modo boni pastores : absit a nobis ut desint, absit a misericordia ipsius, ut non eos gignat atque constituat. Utique si sunt bonæ oves, sunt et boni pastores : nam de bonis ovibus fiunt boni pastores. Sed omnes boni pastores in uno sunt, unum sunt. Illi pascunt, Christus pascit. Non enim vocem suam dicunt amici sponsi, sed gaudio gaudent propter vocem sponsi. (*a*) Idem ergo ipse pascit, cum ipsi pascunt : et dicit : Ego pasco ; quia in illis vox ipsius, in illis caritas ipsius. Nam et ipsum Petrum, cui (*b*) commendabat oves suas quasi alter alteri, unum secum facere volebat, ut sic ei oves commendaret ; ut esset ille caput, ille figuram corporis portaret, id est, Ecclesiæ, et tanquam sponsus et sponsa essent duo in carne una. Proinde ut oves commendaret, quid ei prius dicit, ne illi tanquam alteri commendaret ? Petre, amas me ? Et respondit : Amo. Et iterum : Amas me ? Et respondit : Amo. Et tertio : Amas me ? Et respondit : Amo. (*Joan.*, xxi, 15.) Confirmat (*c*) caritatem, ut consolidet unitatem. Ipse ergo pascit unus in his et hi in uno ; et tacetur de pastoribus : sed non tacetur.

(*a*) Am. et plures Mss. *Ideo ergo.* — (*b*) Sic Mss. Editi vero, *commendavit.* Paulo post Corbeiensis Ms. *et sic ei oves commendare.* — (*c*) Er. Vlim. et Lov. *Confirmat trinitatem.* Sic etiam Mss. excepto Corbeiensi, qui cum Am. habet *caritatem.*

brebis dans la personne de ses pasteurs, et les pasteurs les font paître dans la personne de Jésus-Christ, et ainsi il n'est point parlé de ces pasteurs et il en est parlé. Les pasteurs cherchent la gloire, mais que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur. On fait paître les brebis pour Jésus-Christ, en Jésus-Christ et avec Jésus-Christ, lorsqu'on ne cherche pas à se paître soi-même en dehors de Jésus-Christ. Ce n'est point parce que les pasteurs devaient faire défaut, ce n'est point pour prédire ces temps malheureux que le prophète, parlant au nom même de Dieu, dit : « Je ferai paître mes brebis, » parce que je ne sais à qui les confier. Pierre était encore sur la terre, les apôtres étaient encore vivants et dans ce monde lorsque l'unique pasteur, dans lequel tous les pasteurs ne font qu'un, disait : « J'ai d'autres brebis qui ne sont point de cette bergerie; il faut aussi que je les amène, et il y aura un seul berger et un seul troupeau. » (*Jean*, X, 16.) Que tous les pasteurs soient donc réunis dans cet unique Pasteur, qu'ils ne fassent entendre qu'une seule voix, celle du pasteur. C'est lui seul que les brebis doivent suivre et non celui-ci ou celui-là, et tous les pasteurs unis en lui doivent tenir le même langage et ne point enseigner de doctrine différente. « Je vous conjure, mes frères, disait l'Apôtre, d'avoir tous un même langage, et de ne point souffrir de divisions parmi vous. » (I *Cor.*, I, 10.) Cette voix pure de tout schisme, éloignée de toute hérésie, doit être entendue par des brebis qui suivent alors leur pasteur, comme il le dit lui-même : « Mes brebis entendent ma voix et me suivent. »

31. Voulez-vous savoir, hérétique, combien peu vous avez la voix du pasteur, et quel danger courent les brebis en vous suivant, vous qui êtes couvert de la peau du brebis, mais qui, au dedans, êtes un loup ravisseur? (*Matth.*, VII, 15.) Faites leur entendre votre voix, voyons si c'est la voix de Jésus-Christ. Voici une pauvre brebis égarée loin du troupeau; elle ne sait où il est, elle cherche où elle pourra s'y réunir, par où elle pourra entrer dans la bergerie. Faites entendre votre voix, écoutons si c'est la voix de Jésus-Christ, écoutons si c'est la voix de l'Agneau ou celle de la perdrix. La brebis de Dieu cherche son troupeau ; supposons qu'elle vienne de l'Orient dans l'Afrique, elle cherche son troupeau, elle vous rencontre, elle veut entrer daus votre temple. Vous êtes surpris à l'aspect de ce visage inconnu, vous ou votre ministre, assis ou debout à la porte du temple, interrogez cette brebis qui cherche son troupeau, ou plutôt le troupeau de Dieu, elle veut entrer là où elle croit le trouver. Vous lui demandez : Etes - vous païen ou chrétien ? Je suis chrétien vous répond-elle, car elle est la brebis de Dieu. Vous lui demandez encore si elle n'est poiut catéchumène dans la

Gloriantur pastores : sed qui gloriatur, in Domino glorietur. Hoc est (*a*) Christo pascere, (*b*) hoc est in Christo pascere, et cum Christo pascere, præter Christum sibi non pascere. Neque vero inopia pastorum, tanquam ista futura mala tempora Propheta prædicaret, dixit : « Ego pascam oves meas, » non habeo cui commendem. Etiam cum ipse Petrus erat, et cum adhuc ipsi Apostoli erant in hac carne, et in hac vita, tunc ait ille unus, in quo uno omnes unum : « Habeo alias oves, quæ non sunt de hoc ovili ; oportet me et eas adducere, ut sit unus grex et unus pastor. » (*Joan.*, X, 16.) Sint ergo omnes in pastore uno, et dicant vocem pastoris unam, quam audiant oves et sequantur pastorem suum, et non illum, aut illum, sed unum : et omnes in illo unam vocem dicant, diversas voces non habeant. Obsecro vos, Fratres, ut idipsum dicatis omnes, et non sint in vobis schismata. (I *Cor.*, I, 10.) Hanc vocem eliquatam ab omni schismate, purgatam ab omni hæresi, audiant oves, et sequantur pastorem suum dicentem : « Quæ sunt oves meæ, vocem meam audiunt, et sequuntur me. »

31. Nam vis nosse, hæretice, quam non habeas vocem pastoris, et periculose te sequantur oves tectum indumento ovium, et intus lupum rapacem? (*Matth.*, VII, 15.) Audiant vocem tuam, videamus an Christi sit. Ecclesiam quærit infirma ovis a grege aberrans nesciens ubi sit grex, quærit quo se aggreget, quo intret. Ede vocem : audiamus, an Christi sit : audiamus, utrum agni sit, an perdicis. Ovis Dei gregem suum quærit : puta ovem de Oriente venisse in Africam, quærit gregem suum, incurrit in te, in basilicam tuam intrare vult; commoveris ignota facie, vel tu, vel minister tuus, stans vel sedens ad ostium, interrogat ovem quærentem gregem suum, imo gregem Dei : cum grege suo intrare vult, ubi eum esse putat : quæris : Paganus es, an Christianus? Respondet : Christianus, ovis est enim

(*a*) Er. cum aliquot Mss. et Floro ad I Cor., I : *Hoc est Christum pascere, hoc est Christo pascere.* Sed in istis libris omittitur, *et cum Christo pascere :* præterquam quod apud Er. deest etiam, *hoc est in Christo pascere.* — (*b*) Hic in Corbeiensi Ms. non reperitur, *hoc est.*

crainte qu'elle ne vienne profaner les saints mystères; elle vous répond : Je suis fidèle. De quelle communion? De la communion catholique, vous répond-elle. Voici donc un chrétien, un fidèle, un catholique, et vous le repoussez. Quels sont alors ceux que vous laissez entrer dans votre temple? Rejettez-le donc, repoussez-le, vous le condamnez, mais Jésus-Christ l'approuve. Plût à Dieu que tous ceux qui vous suivent puissent vous connaître et vous abandonner au milieu de vos jours! Quelques-uns de nos frères se sont présentés hier dans leurs temples, ils allaient chez de mauvais frères, mais enfin chez des frères. Considérez ici mes frères, quelle différence entre l'assurance que donne la vérité et la crainte qu'inspire le mensonge. Lorsque vous en reconnaissez quelques-uns d'entre eux dans cette assemblée, quelle n'est pas votre joie? Pourquoi? C'est que parmi vous se trouve celui qui cherche la brebis perdue. On vous dit quelquefois : Il écoutera, puis il sortira. Vous répondez : Qu'il écoute et qu'il sorte. Il écoutera et se moquera de ce qu'il a entendu. Qu'il écoute et qu'il se moque, il finira par goûter, par connaître la vérité, par se séparer de son parti, il restera seul avec son cœur, il renoncera à son erreur et rendra grâces à son Dieu. Eux, au contraire, que vous disent-ils? Qui êtes-vous? Nous sommes chrétiens, répondez-vous. Non, vous êtes des espions. Bien loin de là, nous sommes des catholiques. Ils ont d'abord cherché à vous outrager, mais mieux inspirés, ils s'en sont repentis. Plaise à Dieu qu'ils se repentent aussi de rester dans l'erreur, comme ils se sont repentis d'avoir outragé ceux qui sont entrés dans leur temple! Cependant quels sont ceux qu'ils ont repoussés? Des chrétiens fidèles, des catholiques. Quels sont ceux qu'ils ont retenus? Je n'ose le dire. Je vois ceux qu'ils ont rejetés, qu'ils disent eux-mêmes ceux qu'ils ont laissés entrer.

CHAPITRE XIV. — *La voix des donatistes n'est pas la voix du Pasteur.* — 32. Qu'ils fassent donc entendre leur voix, examinons si c'est la voix de Jésus-Christ, si c'est la voix du Pasteur que les brebis doivent suivre. Que cette voix sorte de la bouche d'un homme de bien ou d'un méchant, voyons si c'est la voix du Pasteur. Voici un chrétien faible, un chrétien égaré qui cherche l'Eglise. Que lui dites-vous? L'Eglise est le parti de Donat. Je cherche dans ces paroles la voix du Pasteur. Trouvez-moi cette assertion dans les Prophètes, trouvez-la moi dans les Psaumes, citez-moi à l'appui un témoignage de la loi, de l'Evangile ou de l'Apôtre. C'est de là que je vous produis les témoignages de la diffusion de l'Eglise par toute la terre, ces paroles du Seigneur : « Mes brebis entendent ma voix et me suivent. » (*Jean*, v, 27.) Quelle est la voix du Pasteur? « Il fallait qu'on prêchât en son

Dei. Quæris ne forte catechumenus sit, et irruat Sacramentis : respondet : Fidelis. Quæris cujus communionis sit : respondet : Catholicus. Christianum, fidelem, catholicum reprobas : qui sunt quos intus tenes? Ita vero projice, reproba. A te reprobatus, a Christo probatur. Utinam et illi qui sunt apud te, agnoscant te, et in dimidio dierum tuorum derelinquant te. Quidam fratres nostri hesterno die ierunt ad basilicam eorum : et si ad malos fratres, tamen ad fratres. Attendite Fratres mei, quid intersit inter fiduciam veritatis, et timorem falsitatis. Quando aliquos eorum in hoc populo agnoscitis, quomodo gaudetis? Quia in vobis ille est qui (*a*) quærit quod perierat. Suggeritur aliquando vobis : Audiet et discedet. Et vos : Audiat et discedat. Audiet et irridebit. Audiat et irrideat. Aliquando sapiet, aliquando cognoscet : aliquando relinquitur a populo suo : remanet (*b*) cum corde suo, renuntiat errori suo, gratias agit Deo suo. Illi autem quid? Qui estis? Christiani sumus. Non, sed exploratores. Et illi, Catholici sumus. Conati sunt injuriare : meliore consilio pœnituit eos. Atque utinam sic pœniteat et ibi remanere, quomodo pœnituit eos qui ingressi sunt injuriare. Tamen quos projecerunt? Christianos fideles, Catholicos. Quos tenuerint, nolo dicere. Quos projecerint, video : quos tenuerint, ipsi dicant.

CAPUT XIV. — *Donatistarum vox non vox pastoris.* — 32. Dicant ergo vocem suam : videamus an Christi sit vox, an pastoris sit vox, quam sequantur oves. Sive per bonum sit vox ista, sive per malum hominem, utrum pastoris sit vox, attendamus. Quærit infirmus Ecclesiam, quærit errans Ecclesiam. Tu quid dicis? Partis Donati est Ecclesia. Ego vocem pastoris inquiro. Lege hoc mihi de Propheta, lege mihi de Psalmo, recita mihi de Lege, recita de Evangelio, recita de Apostolo. Inde ego recito Ecclesiam toto orbe diffusam, et Dominum dicentem : Quæ sunt oves meæ, vocem meam audiunt, et sequuntur me.

(*a*) Vlim. et Lov. *Quomodo gaudetis, quia in vobis ille est qui perierat.?* Dissentiunt cæteri libri editi et Mss. — (*b*) Am. et aliquot Mss. *in corde suo.*

nom la pénitence et la rémission des péchés à toutes les nations, en commençant par Jérusalem. » (*Luc*, XXIV, 47.) Voilà la voix du Pasteur, reconnaissez-la et suivez-la, si vous êtes sa brebis.

33. Mais ces catholiques ont livré les Ecritures, ils ont offert de l'encens aux idoles, c'est un tel et un tel. Que m'importe un tel et un tel? S'ils ont fait ce que vous dites, ils ne sont point pasteurs; pour vous, faites entendre la voix du Pasteur, car ce que vous leur reprochez ne vient point de la voix du Pasteur. C'est vous qui les accusez, ce n'est point l'Evangile, c'est vous qui les accusez, ce n'est ni le Prophète, ni l'Apôtre; je crois ce que me dit la voix du Pasteur, je n'ajoute point foi à ce que me disent les autres. Mais vous produisez des actes publics; j'en produis également. Vous voulez que j'ajoute foi aux vôtres, ajoutez aussi foi aux miens. Je ne crois pas aux vôtres, ne croyez pas aux miens. Mettons de côté les écrits des hommes, prêtons l'oreille à la parole de Dieu. Citez-moi un seul témoignage de l'Ecriture en faveur du parti de Donat; je vous en produirai d'innombrables en faveur de l'Eglise catholique répandue par tout l'univers. Qui pourrait les énumérer? Qui pourrait leur assigner des bornes? Cependant citons-en quelques-uns. Ecoutez d'abord la loi, le premier Testament que Dieu a donné aux hommes : « Toutes les nations seront bénies en celui qui sortira de toi. » (*Gen.*, XXII, 18.) Nous lisons aussi dans les Psaumes : « Demandez-moi et je vous donnerai les nations pour héritage et la terre entière pour empire. » (*Ps.* II, 8.) « Toutes les extrémités de la terre se souviendront et se convertiront au Seigneur, et tous les peuples différents des nations seront dans l'adoration en sa présence, parce que l'empire appartient au Seigneur, et il règnera sur tous les peuples. » (*Ps.* XXI, 28, 29.) « Chantez à Dieu un cantique nouveau, que toute la terre entonne des hymnes en l'honneur du Seigneur. » (*Ps.* XCV, 1.) « Tous les rois de la terre l'adoreront, toutes les nations le serviront. » (*Ps.* LXXI, 11.) Qui pourrait énumérer tous ces témoignages? Il n'y a presque pas une page de l'Ecriture qui ne nous montre Jésus-Christ et son Eglise répandus par toute la terre. Qu'on me cite, au contraire, un seul témoignage en faveur du parti de Donat. Est-ce donc leur demander beaucoup? Ils prédisent la ruine de cette Eglise répandue par tout l'univers. Quoi, celle dont tant de témoignages affirment la perpétuité, pourrait périr? Mais cette seule assertion ne se trouve ni dans la loi, ni dans les Prophètes, ni dans les chants du Pasteur. C'est qu'en effet sans le Verbe de Dieu, sans Jésus-Christ, il leur est impossible de dire la vérité.

34. Ecoutez la voix du Verbe, sortant de la bouche même du Verbe. Plein d'admiration pour

(*Joan.*, X, 27.) Quæ est vox pastoris? « Et prædicari in nomine ejus pœnitentiam et remissionem peccatorum per omnes gentes, incipientibus ab Jerusalem. » (*Luc.*, XXIV, 47.) Ecce vox pastoris, agnosce et sequere, si ovis es.

33. Sed illi codices tradiderunt, et illi thus idolis posuerunt, ille et ille. Quid ad me de illo et illo? Si fecerunt, non sunt pastores : tu vocem pastoris edicito; quia nec de illis vocem pastoris annuntias. Tu accusas, non Evangelium; tu accusas, non Propheta, non Apostolus : de quo mihi vox ista loquitur, de illo credo : aliis non credo. Sed acta profers : Acta profero. Credam tuis : crede et tu meis. Non credo tuis : noli credere meis. Auferantur chartæ humanæ, sonent voces divinæ. Ede mihi unam Scripturæ vocem pro parte Donati : audi innumerabiles, pro orbe terrarum. Quis eas enumerat? Quis eas terminat? Tamen ut pauca commemoremus, Legem attende, primum Dei testamentum : In semine tuo benedicentur omnes gentes. (*Gen.*, XXII, 18.) Et in Psalmo : « Postula a me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. » (*Psal.* II, 8.) « Commemorabuntur et convertentur ad Dominum universi fines terræ; et adorabunt in conspectu ejus universæ patriæ gentium : quoniam ipsius est regnum, et ipse dominabitur gentium. » (*Psal.* XXI, 28 et 29.) Cantate Domino canticum novum, cantate Domino omnis terra. (*Psal.* XCV, 1.) « Et adorabunt eum omnes reges terræ, omnes gentes servient illi. » (*Psal.* LXXI, 11.) Quis enumerare sufficiat? Prope omnis pagina nihil aliud sonat quam Christum, et Ecclesiam toto orbe diffusam. Exeat mihi una vox pro parte Donati. Quid magnum est quod quæro? Ecclesiam toto orbe diffusam, perituram (a) fuisse dicunt. Peritura prædicta est tot testimoniis mansura? Nec una vox ista per Legem, per Prophetas, per Cantica pastoris est. Neque enim illi verum dicere sine Verbo Dei potuerunt, quod est Christus.

34. Audi vocem Verbi, et ex ore Verbi. Miratus

(a) Sic Am. et Mss. At Er. Vlim. et Lov. *perituram esse*.

la foi du centurion, il s'écrie : « En vérité, je vous le dis, je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël. Aussi, je vous déclare que plusieurs viendront d'Orient et d'Occident, et s'asseoiront avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume des cieux. » (*Matth.*, VIII, 10-11.) « Plusieurs viendront de l'Orient et de l'Occident; » voilà l'Eglise de Jésus-Christ, voilà le troupeau de Jésus-Christ, vous pouvez le reconnaître si vous êtes sa brebis, un troupeau répandu partout ne peut échapper à votre vue. Vous n'aurez point à répondre à votre juge, dont vous ne voulez point pour pasteur, vous n'aurez point à répondre à votre juge : Je n'ai point su, je n'ai point vu, je n'ai point entendu. Quoi, vous n'avez pas su? Mais « nul ne peut se dérober à sa chaleur. » (*Ps.* XVIII, 7.) Quoi, vous n'avez pas vu? Mais « les extrémités de la terre ont vu le salut de notre Dieu. » (*Ps.* XCVII, 3.) Quoi, vous n'avez pas entendu? Mais « l'éclat de leur voix a retenti par tout l'univers, il s'est répandu jusqu'aux extrémités de la terre. » (*Ps.* XVIII, 5.)

CHAPITRE XV. — *Passage des Cantiques que les donatistes citent en vain en leur faveur.* — 35. Cependant nous avons droit d'exiger de vous de nous faire entendre la voix de Jésus-Christ, la voix du Pasteur que les brebis entendent et suivent. Vous ne trouvez rien à répondre, vous n'avez point la voix du Pasteur. Ecoutez donc, et contentez-vous de suivre, laissez la voix du loup pour suivre la voix du Pasteur, ou, faites entendre vous-mêmes la voix du Pasteur. La voici; écoutons-la. Dans le Cantique des cantiques, nous disent-ils, l'épouse adresse la parole à l'époux, l'Eglise à Jésus-Christ. Nous connaissons le Cantique des cantiques, ces chants sacrés qui respirent un saint amour, une charité pure, une suavité toute céleste. Je veux donc y entendre la voix du Pasteur, la voix de l'époux plein de douceur. Produisez vos témoignages, si vous en avez quelqu'un, nous sommes prêts à les entendre. L'épouse, disent-ils, tient ce langage à l'époux : « Toi que chéris mon âme, fais-moi connaître où tu conduis tes brebis, où tu les fais reposer. » Et l'époux répond : « Au milieu du jour. » (*Cant.*, I, 6.) Je vous ai cité des témoignages évidents qu'il est impossible d'interpréter dans un autre sens : « Demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour héritage, et les extrémités de la terre pour empire. » (*Ps.* II, 8.) « Les peuples les plus reculés se souviendront du Seigneur, et se tourneront vers lui. » (*Ps.* XXI, 28.) Mais quel texte des Cantiques m'apportez-vous? Un texte que probablement vous ne comprenez pas. En effet, le Cantique des cantiques est plein de mystères, que quelques esprits exercés peuvent seuls comprendre, et qui ne sont ouverts que pour un petit nombre de ceux qui frappent. Attachez-

fidem Centurionis : « Amen, inquit, dico vobis, non inveni tantam fidem in Israel. Propterea dico vobis, quia multi ab Oriente et Occidente venient, et recumbent cum Abraham et Isaac et Jacob in regno cœlorum. » (*Matth.*, VIII, 10 et 11.) Ab Oriente et Occidente multi venient : Ecce Ecclesia Christi, ecce grex Christi : tu vide, si ovis es. Non enim te latet grex qui ubique est. Non habebis quid respondeas judici tuo, quem non vis esse pastorem tuum : non habebis, inquam, quod respondeas judici tuo : Nescivi, non vidi, non audivi. Quid est quod nescisti? Nec est qui se abscondat a calore ejus. (*Psal.* XVIII, 7.) Quid est quod non vidisti? Viderunt omnes fines terræ salutare Dei nostri. (*Psal.* XCVII, 3.) Quid est quod non audisti? « In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum. » (*Psal.* XVIII 5.)

CAPUT XV. — *Locus ex Canticis canticorum a Donatistis frustra prolatus.* — 35. Sed recte a vobis quæritur vox Christi, vox pastoris, quam oves audiant et sequantur. Non invenitis quid dicatis, vocem pastoris non habetis. Audite, et sequimini : dimittite vocem lupi, sequimini vocem pastoris; aut date vocem pastoris. Damus, inquiunt. Audiamus. Damus et nos vocem pastoris. Audiamus. In Canticis, inquiunt, canticorum loquitur sponsa ad sponsum, Ecclesia ad Christum. Novimus Cantica canticorum, sancta cantica, amatoria cantica, sancti amoris, sanctæ caritatis, sanctæ dulcedinis. Plane volo inde audire vocem pastoris, vocem dulcissimi sponsi. Ede, si quid habes : audiamus. Sponsa, inquiunt, dicit ad sponsum : Annuntia mihi quem dilexit anima mea, ubi pascis, ubi cubas? Et ille, inquiunt, respondet : In meridie. (*Cant.*, I, 6.) Manifesta tibi testimonia proferebam, non erat quemadmodum aliter interpretareris : « Postula a me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. » (*Psal.* II, 8.) « Commemorabuntur et convertentur ad Dominum universi fines terræ. » (*Psal.* XXI, 28.) Quid est quod mihi de Canticis canticorum profers? Quod forte non intelligis. Etenim illa Cantica ænigmata sunt, paucis intelligentibus nota sunt, paucis

vous avec amour à ce qui est clair, pour mériter que ce qui est obscur vous soit révélé. Comment pourrez-vous en pénétrer les obscurités, si vous dédaignez ses lumineuses clartés?

36. Discutons cependant, mes frères, ces paroles, dans la mesure de nos forces; le Seigneur nous aidera à vous en faire saisir le véritable sens. Tous d'abord, jusqu'aux esprits les moins cultivés, le remarqueront facilement, ils divisent mal cette phrase : « Toi que chéris mon âme, fais-moi connaître où tu conduis tes brebis, où tu les fais reposer. » (*Cant.*, I, 6.) Que l'épouse parle ici à l'époux, l'Eglise à Jésus-Christ, nul doute ni pour eux ni pour nous. Mais écoutez les paroles de l'épouse dans leur intégrité. Pourquoi vouloir attribuer à l'époux ce qui fait partie des paroles de l'épouse? Rapportez toutes les paroles de l'épouse, et vous aurez ensuite la réponse de l'époux. Examinez cette division que je veux établir plus clairement, et vous n'aurez plus rien à expliquer. « Toi que chéris mon âme, dis-moi où tu conduis tes brebis, où tu les fais reposer au milieu du jour. » C'est l'épouse qui dit encore : « Où tu conduis tes brebis, où tu les fais reposer au milieu du jour. » En voulez-vous une preuve? Ecoutez la suite : « Afin que je ne sois pas comme une inconnue autour des troupeaux de tes compagnons. » Je pense que tous ici, savants et ignorants, sont capables de distinguer le genre masculin du genre féminin. De quel genre est le mot *inconnue* (*operta*), je le demande au premier venu, est-il du masculin ou du féminin? « Toi que chérit mon âme, fais-moi connaître; » en disant : Toi que (*quem*), elle s'adresse à un homme, elle parle à son époux. Que ce soit ici le langage d'une femme à un homme, les paroles suivantes l'indiquent clairement. « Fais-moi connaître où tu conduis tes brebis, où tu les fais reposer au milieu du jour, afin que je ne sois point comme une inconnue. » Remarquez ce mot inconnue (*operta*), afin que ces paroles deviennent claires pour vous (*aperta*). « Toi que chérit mon âme, fais-moi connaître où tu conduis tes troupeaux, où tu les fais reposer au milieu du jour. » Ici s'arrêtent les paroles de l'épouse et commencent sans aucun doute celles de l'époux : « Si vous ne vous connaissez pas vous-même (*temetipsam*). » Convenez-en, il s'agit évidemment d'une femme. « Si vous ne vous connaissez pas vous-même, vous qui êtes la plus belle d'entre les femmes, sortez et suivez les traces des troupeaux, et menez paître vos chevreaux près des tentes des pasteurs, » (*Ibid.*, 7) et non près de la tente du pasteur. Vous voyez les menaces de l'époux, vous voyez comme

pulsantibus aperiuntur. (*a*) Tene et devote accipe aperta, ut merito tibi pandantur obscura. Quomodo eris penetrator obscurorum, contemptor manifestorum?

36. Ecce tamen ut possumus, Fratres, hæc verba discutiamus : aderit Dominus, ut videatis ibi sanum intellectum. Primo, quod ab omnibus et imperitis facillime judicatur, verba ipsa male distinguunt : nunc audietis, nunc probabitis. Etenim sic se habet textus ipse lectionis. Sponsa loquitur ad sponsum : « Annuntia mihi quem dilexit anima mea, ubi pascis, ubi cubas. » (*Cant.*, I, 6.) Quod sponsa sponso dicat, quod Ecclesia Christo dicat, nec nos dubitamus, nec illi. Sed omnia verba sponsæ audi. Quare verbum quod adhuc sponsæ est, vis tribuere jam sponso? Omnia quæ dicit sponsa, dic : tunc respondebit sponsus. « Audi evidentius hanc distinctionem quam dicturus sum, non invenies aliquid plus. « Annuntia mihi quem dilexit anima mea, ubi pascis, ubi cubas in meridie. » Ipsa adhuc dicit, ubi pascis, ubi cubas in meridie. Et vide quia adhuc ipsa dicit. Sequitur enim : « Ne forte fiam sicut operta super greges sodalium tuorum. » Puto omnes peritos imperitosque discernere genus masculinum et femininum. Operta, quæro cujus generis sit : ab omni homine quæro, masculini est, an feminini? Annuntia, inquit, mihi quem dilexit anima mea. Quem, cum dicit masculum alloquitur, sponsum alloquitur. Quia vero femina virum alloquitur, consequentia verba indicant : « Annuntia mihi, ubi pascis ubi cubas in meridie; ne forte fiam sicut operta. » Audi tu operta, ut fiant tibi hæc aperta. « Annuntia mihi quem dilexit anima mea, ubi pascis, ubi cubas in meridie; ne forte fiam sicut operta super greges sodalium tuorum. » Huc usque verba sponsæ : jam incipiunt verba sponsi de manifesto. Nisi cognoveris temetipsam. Agnosce (*b*) evidenter feminam. « Temetipsam, o pulchra inter mulieres : nisi cognoveris temetipsam, o pulchra inter mulieres; exi tu in vestigiis gregum, et pasce hædos tuos in tabernaculis pastorum : » (*Ibid.*, 7) non in tabernaculo pastoris. Vide quomodo comminetur sponsus : vide quemadmodum in

(*a*) Am. Er. et Corbeiensis Ms. *Tenebo te, accipe operta.* — (*b*) Plures Mss. *Agnosce viriliter feminam.* Corbeiensis : *Agnosce viriliter femina temetipsam. Temetipsam, inquit, nisi cognoveris,* (*audite reliqua,*) *o pulchra inter mulieres : nisi cognoveris temetipsam, o pulchra inter mulieres : exi tu vestigiis gregum.* Et sic fere Am.

à l'heure du danger, il met de côté, malgré sa douceur, toutes les marques de tendresse. Cependant, quel langage affectueux que celui de l'épouse ! « Toi que chérit mon âme, dis-moi où tu conduis tes brebis, où tu les fais reposer au milieu du jour. » Car lorsque viendra l'heure de midi, où les bergers s'empressent de se mettre à l'ombre, j'ignorerai peut-être où vous conduisez vos brebis, où vous les faites reposer; je vous demande donc de me l'indiquer, afin que je ne sois pas comme une inconnue; c'est-à-dire comme une étrangère que personne ne connaît. Je suis entourée d'une telle évidence, qu'on ne peut me méconnaître, mais je crains de tomber au milieu des troupeaux de vos compagnons comme une étrangère qui demeure inaperçue. En effet, tous les hérétiques ont fait partie de la société de Jésus-Christ, tous ceux qui sont devenus de mauvais pasteurs et qui conduisent leurs troupeaux sous le nom du Christ, ont été ses commensaux et ont mangé à sa table, comme l'indique le mot *sodales*, commensaux, c'est-à-dire qui mangent à la même table; car le mot latin *sodales* veut dire, *simul edales*, parce qu'ils mangent ensemble. Ecoutez les reproches qu'il fait dans un psaume à ses mauvais commensaux qui avaient mangé à sa table : « Si mon ennemi m'avait chargé d'outrages, je l'aurais plutôt souffert, et s'il avait formulé de graves accusations contre moi, je me serais caché de lui. Mais c'est vous qui viviez dans un même esprit avec moi, qui étiez le chef de mon conseil, et qui trouviez tant de douceur à manger à ma table. » Un grand nombre donc de ces commensaux ont abandonné avec ingratitude la table du Seigneur, ces mauvais compagnons ont dressé leurs tables à part, ils ont élevé autel contre autel; c'est parmi eux que l'épouse craint de s'égarer.

37. Vous croyez peut-être que le midi signifie ici l'Afrique. Je serais bien plus fondé à dire que le midi du monde est l'Egypte, et ces régions brûlées par le soleil, où la pluie ne tombe jamais; car le midi est le milieu du jour où la chaleur se fait le plus vivement sentir. Or, c'est dans ces mêmes contrées-là, que le désert est plein d'une multitude innombrable de serviteurs de Dieu. Si donc nous voulons attacher l'expression de midi à un lieu particulier, pourquoi ne dirions-nous pas que c'est dans ces contrées que l'époux conduit ses brebis et les fait reposer, puisque le prophète a prédit bien longtemps auparavant que les profondeurs du désert deviendraient fertiles? Mais j'y consens, admettons que par le midi il faille entendre l'Afrique; que l'Afrique soit le midi, il y a donc dans l'Afrique de mauvais compagnons du Christ. Or, l'Eglise d'au delà les mers, personnifiée dans quelques-uns de ses enfants qui font voile pour l'Afrique, craint de s'égarer et dit à son époux : J'apprends que les hérétiques sont nombreux en Afrique,

periculo, quamvis ille dulcis, abstulit de medio blandimenta. Quam blande illa? « Annuntia mihi quem dilexit anima mea, ubi pascis, ubi cubas in meridie. » Veniet enim medius dies, quando ad umbraculum concurrant pastores; et forte latebit me ubi tu pascis et ubi cubas : et volo mihi annunties, ne forte fiam sicut operta, id est, sicut occulta, et non cognita. Ego enim manifesta sum : sed ne sicut operta, sicut celata incidam super greges sodalium tuorum. Omnes enim hæretici a Christo exierunt; omnes qui facti sunt pastores mali, habentes greges suos sub nomine Christi, illius sodales fuerunt, illius convivium acceperunt. Sodales enim dicuntur, tanquam unius convivii. Latina lingua sic dicti sunt sodales, quasi simul edales; eo quod simul edant. Audi illum in Psalmo arguentem sodales malos, id est, unius convivii : « Si inimicus, inquit, meus exprobrasset mihi, sustinuissem utique; et si super me magna locutus fuisset, absconsissem me utique ab eo : tu vero unianimis et notus meus, dux meus, qui simul mecum dulces capiebas cibos. » (*Psal.* LIV, 13.) Ergo multi sodales ingrati mensæ Dominicæ exierunt foras : mali sodales fecerunt sibi suas mensas, erexerunt altaria contra altare. In eis ista timet errare.

37. Et si putas quia meridies Africa est : quanquam possem obtinere magis esse mundi meridiem partes Ægypti, et illas exustas sole regiones, ubi pluvia non apparet : quia ipse est meridies, ubi fervet medius dies. Ibi autem eremus plena millibus servorum Dei. Unde si ad meridiem locorum velimus advertere, quare non ibi pascat ille magis, et ibi requiescat, quando ante prædictum est : (a) Ubera erunt deserta eremi? Sed ecce consentio, meridies Africa sit. Africa sit meridies : hic sunt sodales mali. Ecclesia transmarina in aliquo suorum naviganle in Africam, sollicita ne erret, invocat sponsum suum, et dicit ei : Abundare audio hæreticos in

(a) Sic Lov. et plerique Mss. At Am. *Aberraverunt*. Optimæ notæ Corbeiensis Ms. *Uberaverunt* : forte melius, pro *pullulaverunt*, seu *germinaverunt*. Non enim alium locum citare videtur, nisi Joelis II, 22.

que les rebaptisants y sont aussi en grand nombre; mais j'apprends aussi que vos serviteurs fidèles n'y sont pas moins nombreux; voilà les deux choses que j'entends dire, je veux donc savoir de vous-même quels sout vos serviteurs. « Vous que chérit mon âme, indiquez-moi dans quel endroit vous conduisez vos brebis et vous les faites reposer au milieu du jour. » Dans cette contrée du midi où j'apprends qu'il y a deux partis, le parti de Donat et celui qui reste attaché à votre Eglise universelle, indiquez-moi où je dois aller, afin que je ne sois pas comme une inconnue au milieu des troupeaux de vos compagnons, que je ne tombe pas au milieu des hérétiques qui essayent d'entasser l'une sur l'autre des pierres qui s'écroulent, et que je ne m'égare point au milieu des rebaptisants. Or, celui qui ne veut qu'un seul pasteur, qui, dans ce même texte, dit : « C'est moi qui vous ferai paître, » et qui condamne les pasteurs qui ont voulu se multiplier au détriment de l'unité, ne répond pas à l'épouse avec douceur, au contraire, son langage est des plus sévères et en rapport avec la grandeur du danger : « Si vous ne vous connaissez pas, ô vous, qui êtes la plus belle d'entre les femmes. » Vous êtes belle entre toutes les femmes, mais il faut vous connaître vous-même. Or, où vous connaîtrez-vous? Dans tout l'univers. Si vous avez la beauté, vous avez aussi l'unité; la division produit la laideur et exclut la beauté. « Si vous ne vous connaissez point vous-même. » Vous avez cru en moi, connaissez-vous donc vous-même. Comment avez-vous cru en moi? Comme y ont cru ces mauvais compagnons qui admettent que le Verbe s'est fait chair, qu'il est né d'une Vierge, qu'il a été crucifié, qu'il est ressuscité, qu'il est monté aux cieux; telle est leur profession de foi, telle est aussi la vôtre. Connaissez-vous donc, et connaissez-moi aussi, moi dans le ciel, vous dans tout l'univers. Jésus-Christ parle ici à chacun des membres de l'Eglise comme à l'Eglise elle-même. Comment en effet, l'Eglise pourrait-elle chercher l'Eglise? J'admets un instant leur manière de voir. « Vous que chérit mon âme, indiquez-moi où vous conduisez vos troupeaux, où vous les faites reposer à l'heure de midi. » Que cherche ici l'épouse? Elle cherche l'Eglise. Et l'époux voulant lui montrer où est l'Eglise, lui répond d'après eux : « Au midi. » Qu'ils m'expliquent maintenant comment l'Eglise peut chercher l'Eglise. « Faites-moi connaître, vous que chérit mon âme. » Qui parle ici? C'est l'Eglise. Que demande-t-elle à connaître? « Où vous conduisez votre troupeau, où vous le faites reposer. » Quoi, c'est l'Eglise qui parle, et elle demande où est l'Eglise, et l'époux lui répond d'après eux : « Au midi? » Si elle est seulement au midi, dans l'Afrique, comme ils le prétendent, comment peut-elle demander elle-même où elle se trouve? N'est-ce pas plutôt un portion de l'Eglise d'au delà des mers, qui, pour ne point s'é-

Africa, abundare audio rebaptizatores in Africa; esse autem ibi tuos non minus audio : et illud audio, et hoc audio : sed qui sint tui, a te volo audire. « Annuntia mihi quem dilexit anima mea, ubi pascis, ubi cubas in meridie? » In illo meridie, ubi audio duas partes esse, unam Donati, alteram universo tuo cohærentem; tu mihi dic quo eam ne forte velut operta, id est, iguota tiam super greges sodalium tuorum, incurram in greges hærelicorum, conantes ponere lapidem super lapidem qui destruatur, ne irruam in rebaptizatores, annuntia mihi. Et ille qui commendat unitatem pastoris, qui in hac lectione dixit : « Ego pascam; » pastores autem reprobat, qui multi esse voluerunt, unitatem amiserunt; severissime, non blande respondens, sed pro magnitudine periculi : « Nisi cognoveris, inquit, temetipsam, o pulchra inter mulieres. Pulchra es inter mulieres : sed agnosce te. » Ubi te agnosces? In toto orbe terrarum. Si enim pulchra, unitas est in te : ubi divisio, fœditas est, non pulchritudo. Nisi cognoveris temetipsam. In me credidisti, agnosce te. In me quomodo credidisti? Quomodo et illi mali sodales, consentiunt Verbum carnem factum, natum ex virgine, crucifixum, resurrexisse, ascendisse in cœlos : in talem me credidisti, talem et illi sonant. Cognosce te et me; me in cœlo, te in toto orbe terrarum. Unum quemlibet ex Ecclesia tanquam Ecclesiam Christus alloquitur. Nam quomodo Ecclesia quærit Ecclesiam? Secundum ipsos loquor. « Annuntia mihi quem dilexit anima mea, ubi pascis, ubi cubas »? Quid quærit? Ecclesiam. Et ille tanquam ostendens Ecclesiam dicit : In meridie : sicut illi volunt. Respondeant mihi, quomodo Ecclesia quærat Ecclesiam. « Annuntia mihi quem dilexit anima mea. » Quæ loquitur Ecclesia. Quid sibi vult annuntiari? Ubi pascis, ubi cubas, id est, ubi sit Ecclesia. Ecclesia loquitur, et interrogat ubi sit Ecclesia : et respondet ille, ut putant : In meridie. Si in solo meridie est, ut dicunt, in Africa; quomodo ipsa interrogat ubi ipsa sit? An vero portio Ecclesiæ transmarinæ bene interrogat de meridie, ne hic erret?

garer, demande où est le midi? Jésus-Christ s'adresse ici à chacun des membres de son Eglise, comme à son Eglise elle-même, et lui dit : « Si vous ne vous connaissez pas vous-même, vous qui êtes la plus belle entre toutes les femmes, sortez. » Sortir est le propre des hérétiques. Ou connaissez-vous vous-même, ou sortez, car si vous ne vous connaissez pas, vous sortirez nécessairement. Et où sortirez-vous? Sur les traces des troupeaux, en suivant les troupeaux égarés. Non, ne croyez pas qu'en sortant, vous marchiez à la suite des brebis; écoutez ce qui suit : « Sortez et suivez les traces des troupeaux, et menez paître vos boucs, » et non plus vos brebis. Vous savez, mes frères, où seront les boucs. Tous ceux qui sont sortis de l'Eglise seront relégués à gauche. A Pierre qui reste fidèle, il est dit : Paissez mes brebis (*Jean*, XXI, 17); à l'hérétique, qui sort de l'Eglise : Paissez vos boucs.

38. Nous avons, disent-ils, un autre témoignage. Ce témoignage tournera encore contre vous, produisez-le, nous écoutons. Il tournera contre vous comme le premier que vous pensiez vous être favorable. Si par le midi, disent-ils, on entendait l'Egypte ? Ce mot peut recevoir différentes significations, et en le prenant pour un lieu déterminé, nous pouvons y voir l'Egypte et l'Afrique elle-même. Mais écoutez ce que j'entends par le midi : c'est pour moi la ferveur des chrétiens spirituels, ferveur embrasée du feu de la charité et toute brillante de la lumière de la vérité. Nous lisons dans un Psaume : « Faites-moi connaître la puissance de votre droite, ceux dont le cœur est instruit par la sagesse. » (*Ps.* LXXXIX, 12.) Faites-moi connaître la droite et non les boucs, et ceux dont le cœur est instruit par la sagesse; voilà ceux qui sont le midi. C'est ce qui fait dire au Prophète : « Et vos ténèbres seront comme le midi. » (*Isa.*, LVIII, 8.) Nous pourrions donc interpréter de diverses manières le mot midi, mais je veux bien y voir l'Afrique à l'exclusion de toute autre signification. Vous me fournissez une explication meilleure que je ne l'aurais trouvée, si vous ne m'en aviez donné l'occasion. L'Eglise d'au delà des mers craint de tomber au milieu des rebaptisants, elle craint de tomber comme une inconnue parmi les troupeaux de ses compagnons; elle demande donc à son époux de lui indiquer où il conduit son troupeau, où il le fait reposer dans le midi. C'est que dans le midi, en effet, il est des troupeaux qu'il conduit, d'autres qu'il ne conduit pas, et il se repose au milieu des uns à l'exclusion des autres. Qu'elle écoute le conseil qui lui est donné, qu'elle vienne trouver l'Eglise catholique, qu'elle n'aille point se jeter au milieu des troupeaux de ses commensaux et faire paître ses boucs. Mais citez-nous la nouvelle autorité que vous nous avez promise. Le Prophète, dites-vous, a fait

Alloquitur unumquodque membrorum Ecclesiæ suæ Christus, tanquam suam Ecclesiam, et dicit : « Nisi cognoveris temetipsam, o pulchra inter mulieres, exi. » Exire, hæreticorum est. Aut cognosce te, aut exi : quia si te non cognoveris, exitura es. Exitura quo? In vestigiis gregum : sequendo malos greges. Ne forte putes quia oves sequeris, si exis : audi quid sequitur : « Exi tu in vestigiis gregum, et pasce hædos tuos; jam non oves. » Nostis Fratres, ubi erunt hædi. Ad sinistram erunt omnes qui exierunt ab Ecclesia. Manenti Petro dicitur : Pasce oves meas (*Joan.*, XXI, 17) : exeunti hæretico : Pasce hædos tuos.

38. Est inquiunt, et aliud testimonium. Nihilo minus contra te : dic, audiamus. Erit sic contra te, quomodo hoc quod putabas pro te. Si meridiem, inquiunt, interpretaris Ægyptum. Multis quidem modis interpretamur meridiem, et Ægyptum possumus (*a*) ad locum mundi, et ipsam Africam sic intelligere. Audi quid intelligam per meridiem : intelligo fervorem spiritalium : flagrantem igne caritatis, splendentem lumine veritatis. Nam dicitur in quodam Psalmo : Dexteram tuam notam fac mihi, et eruditos corde in sapientia. (*Psal.* LXXXIX, 12.) Dexteram, non hædos : et eruditos corde in sapientia, ipsi sunt meridies. Unde dicitur a Propheta : Et tenebræ tuæ sicut meridies erunt. (*Isa.*, LVIII, 10.) Multis ergo modis possumus intelligere meridiem : sed prorsus Africam intelligo omnino Africam intelligo. Accipio a te aliquid forte melius quam saperem, nisi a te commemorarer : Africa sit meridies. Timet Ecclesia transmarina incidere in rebaptizatores, timet incidere tanquam ignota in greges sodalium, quærit ab sponso suo ut annuntiet illi ubi pascat, ubi cubet in meridie. Quia in ipso meridie in aliis pascit, in aliis non pascit : in aliis cubat, in aliis non cubat. Audiat consilium, veniat ad catholicam Ecclesiam; non incurrat in greges sodalium, non pascat hædos suos. Sed dic aliud quod te dicebas esse dicturum. Propheta, inquit, ait, Deus ab Africo veniet. (*Habac.*, III, 3.) Et jam ubi Africus,

(*a*) Cisterciensis Ms. *da locum mundi, ut ipsam Africam intelligam.* Forte leg. *quod ad locum mundi :* supple, *attinet.*

cette prédiction : Le Seigneur viendra (*ab Africo*) du côté de l'Auster (*Habac.*, III, 3), donc il viendra de l'Afrique. Quelle autorité! Dieu viendra de l'Auster, par conséquent il viendra de l'Afrique. Ainsi, d'après les hérétiques, un nouveau Christ naîtra dans l'Afrique et de là se répandra dans le monde. Dites-moi, je vous en prie, ce que signifient ces paroles : Dieu viendra de l'Auster? Si vous disiez : Dieu est resté en Afrique, ce langage serait déjà honteux, mais vous allez jusqu'à dire qu'il viendra de l'Afrique. Nous savons où le Christ est né, où il a souffert, de quel endroit il est monté aux cieux, d'où il a envoyé ses disciples, où il les a remplis de l'Esprit saint et leur a donné l'ordre de prêcher l'Evangile à tout l'univers. Ils lui ont obéi, l'Evangile a été annoncé à toute la terre, et vous dites : Dieu viendra de l'Afrique?

39. Expliquez-moi donc, me dites-vous, expliquez-moi le sens de ces paroles : Dieu viendra de l'Auster : Citez le texte dans son entier, et vous en comprendrez peut-être le sens. « Dieu viendra de l'Auster, et le saint de la montagne ombragée. » Expliquez-moi donc vous-même comment le Seigneur peut venir à la fois de l'Afrique et de la montagne ombragée. C'est dans la Numidie qu'est né le parti de Donat. Ce sont les Numides qui, les premiers, ont envoyé les auteurs de cette division, de ce trouble, de ce scandale, qui ont fait une si grande plaie à l'Eglise. C'est Sécondus de Tigisis qui les a envoyés, vous savez où est située cette ville (1). Les clercs qu'il a envoyés ont fait leurs assemblées en dehors de l'Eglise, ils n'ont point voulu se réunir aux clercs de Carthage, ils ont établi un visiteur et ont été reçus par Lucille. C'est donc un hérétique de Numidie qui a été l'auteur de tout le mal. Dans la Numidie d'où nous est venue cette grande calamité, on trouve à peine de quoi ombrager les mouches, ils habitent dans des cavernes. Comment donc la Numidie serait-elle une montagne ombragée? Répondez-moi, ne vous arrêtez point à ce premier membre de phrase. « Dieu viendra de l'Auster, » je demande que vous alliez jusqu'au bout : « Et le saint de la montagne ombragée. » Montrez-moi maintenant que le parti de Donat qui a pris naissance en Numidie est venu d'une montagne ombragée. Vous n'y voyez aucune forêt, vous y trouvez des campagnes fertiles en blé, mais qui ne produisent ni oliviers, ni aucun de ces bois qui offrent un doux ombrage. Comment donc voir la montagne ombragée dans les régions de la Numidie d'où nous est venu ce scandale?

CHAPITRE XVI. — *Explication plus vraie de ce texte d'Habacuc.* — 40. Expliquez-moi donc, me dit-on, ce que signifient ces paroles : « Dieu

(1) Voyez lettre XLIII et le livre *des Hérésies.*

utique Africa. O testimonium! Deus ab Africo veniet. Ab Africa veniet Deus? Alterum Christum in Africa nasci, et ire per mundum hæretici annuntiant. Rogo quid est : Deus ab Africo veniet? Si diceretis : Deus in Africa remansit, utique turpiter diceretis : nunc autem etiam : Ab Africa veniet, dicitis. Novimus ubi sit natus Christus, ubi sit passus, ubi in cœlum ascenderit, unde discipulos miserit, ubi eos Spiritu sancto repleverit, ubi per totum mundum evangelizare (*a*) jusserit : et obtemperarunt ei, et impletur orbis terrarum Evangelio; et tu dicis : Deus ab Africa veniet?

39. Ergo tu mihi, inquit, expone quid est, Deus ab Africo veniet. Dic totum, et fortassis intelliges. Deus ab Africo veniet, et sanctus de monte umbroso. Tu mihi expone, si jam ab Africa, quomodo de monte umbroso? De Numidia nata est pars Donati : ipsi missi sunt primo in dissentionem, et tumultum, et scandalum, quærentes (*b*) ingens vulnus, Numidæ miserunt : Secundus Tigisitanus misit; ubi sit Tigisi notum est. Qui missi sunt clerici, extra congregaverunt ab Ecclesia, ad clericos Carthaginis accedere noluerunt : Visitatorem posuerunt a Lucilla suscepti sunt. Auctor totius hujus mali Numida hæreticus fuit. In Numidia, unde ventum est huc cum tanto malo, (*c*) muscarium vix invenitur, in (*d*) cupsonibus habitant. Quomodo mons umbrosus Numidia? Dic mihi ergo : noli huc usque recitare, Deus ab Africo : exigo et sequentia : Et sanctus de monte umbroso. Sed ostende mihi partem Donati a Numidia, de monte umbroso venire. Invenis nuda omnia, pingues quidem campos, sed frumentarios : non olivetis fertiles, non cæteris nemoribus amœnos. Unde ergo mons umbrosus in Numidiæ partibus, unde hoc scandalum venit?

CAPUT XVI. — *Interpretatio verior Prophetæ Habacuc.* — 40. Tu mihi, inquit, ergo expone quid est : Deus

(*a*) Vlim. et Lov. *miserit :* dissentientibus cæteris libris. — (*b*) Plerique Mss. *quærentes ingenium vulneri.* — (*c*) Am. et Er. *viscarium.* Melius alii codices, *muscarium.* — (*d*) Er. *cum incursionibus.* Vlim. *cum in cupsonibus.* Am. *cum cupsonibus.* Aliquot Mss. *in cursionibus.* Plerique et meliores cum Lov. *in cupsonibus :* idemne ac in rupibus et speluncis? unde dicti illi Rupitani in lib. *de unitate Ecclesiæ* cap. III, et Cutzupitæ in epist. 53, n. 2.

viendra de l'Auster et le saint de la montagne couverte d'ombrages. » Rien ne me sera plus facile, vous allez en juger. Ecoutez d'abord ce que dit le Seigneur : « Il fallait que le Christ souffrît et qu'il ressuscitât d'entre les morts le troisième jour, et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés à toutes les nations, en commençant par Jérusalem. » (*Luc*, XXIV, 46.) Voilà d'où il devait venir. En disant : « En commençant par Jérusalem, » il fait entendre clairement que c'est de là qu'il viendra dans la personne de ses saints vers les autres peuples. Lisez dans le livre de Josué le partage qui fut fait de la terre aux enfants d'Israël, vous y verrez clairement que Jébus, c'est-à-dire Jérusalem, est dans la partie méridionale. (*Jos.*, XV, 8.) Lisez, examinez et vous trouverez. Plaise à Dieu que la foi soit le fruit de vos recherches et la fin de vos préventions! Jébus, c'est-à-dire Jérusalem, est donc au midi. Et que dit le Seigneur? « En commençant par Jérusalem. » N'est-ce pas la même chose que dit le Prophète : « Dieu viendra du côté du midi? » Comment est-il venu de la montagne ombragée? Lisez l'Evangile. C'est de la montagne des Oliviers que Jésus-Christ est monté au ciel. Continuez : Et qu'y a-t-il de plus clair? Vous avez vu qu'il venait du midi, vous avez vu qu'il venait de la montagne couverte d'ombrages. Voilà ce que dit la foi, voyons ce que dit l'Evangile : « En commençant par Jérusalem. » Et le même prophète nous apprend encore qu'il s'est répandu chez tous les peuples. Poursuivez la lecture de ces paroles que vous avez méprisées, de ces paroles que vous avez omises : « Dieu viendra du côté de l'Auster, et le saint de la montagne ombragée; son ombre couvrira les montagnes, et la terre est pleine de sa gloire. » (*Habac.*, III, 3.) Il s'est donc répandu parmi tous les peuples, en commençant par Jérusalem. » Dieu viendra du côté de l'Auster, et le saint de la montagne couverte d'épais ombrages, c'est-à-dire de la montagne des Oliviers ; c'est de là qu'il est monté au ciel, qu'il a envoyé ses disciples, c'est là encore qu'il leur a dit avant de s'élever dans les cieux : « Ce n'est point à vous de connaître les temps ou les moments que le Père a disposés dans sa puissance, mais vous recevrez la vertu d'en haut, et vous serez témoins pour moi à Jérusalem, dans la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. » (*Act.*, I, 7 et 8.) Lors donc que le Christ Dieu est venu sur la terre, la prédication de son nom, de son Evangile est partie de Jérusalem, c'est-à-dire du côté du midi, et de la montagne ombragée, c'est-à-dire de la montagne des Oliviers, et de là s'est répandue parmi toutes les nations. « Son ombre couvrira les montagnes, » c'est-à-dire le rafraîchissement qu'il donne, la protection qu'il accorde, et la terre est pleine de sa gloire. Chan-

ab Africo veniet, et sanctus de monte umbroso. Vide quam facile exponam. Primo illud audi quod ait Dominus : « Oportebat Christum pati, et resurgere tertio die, et prædicari in nomine ejus pœnitentiam et remissionem peccatorum per omnes gentes, incipientibus ab Jerusalem. » (*Luc.*, XXIV, 46.) Ecce unde veniet. Incipientibus cum dixit, inde utique se in sanctis suis ad alias gentes venturum esse prædixit. Lege divisionem terræ filiorum Israel in omnibus tribubus in libro Jesu Nave : aperte ibi dictum est : Jebus ab Africo, quæ est Jerusalem. (*Jos.*, XV, 8.) Lege, quære, et invenies. Utinam cum inveneris, credas; utinam animositatem deponas. Jebus ab Africo, quæ est Jerusalem. Et Dominus : Incipientibus ab Jerusalem : hoc est, Deus ab Africo veniet. Quomodo ergo a monte umbroso? Evangelium jam lege. De monte Oliveti Christus ascendit in cœlum. Sequere. Et quid dilucidius? Audis, ab Africo : audisti de monte umbroso. Legem recitamus, Evangelium recitamus. Audisti : Incipientibus ab Jerusalem : audi : Per omnes gentes, in eodem propheta. Sequere verba illa quæ contempsisti, verba illa quæ prætermisisti : Deus ab Africo veniet, et sanctus de monte umbroso : « cooperiet montes umbra ejus, et gloria ejus plena est terra. » (*Habac.*, III, 3.) Per omnes ergo gentes, incipientibus ab Jerusalem : (*a*) Deus ab Africo veniet, et sanctus de monte umbroso et condenso ; id est, a monte Oliveti, unde ascendit in cœlum, unde misit discipulos suos, ubi etiam ascensurus ait : « Non enim vestrum est scire tempora, quæ Pater posuit in sua potestate; sed accipietis virtutem ex alto, et eritis mihi testes. » Videte quomodo incipit Evangelium : « Et eritis mihi testes in Jerusalem, et in Judæa et Samaria, et usque in totam terram. » (*Act.*, I, 7, et 8.) Ergo Deo veniente Christo, et nomen ejus, et prædicatio Evangelii ejus ab Jerusalem, id est, ab Africo ; et a monte umbroso, id est, a monte Oliveti : quia per omnes gentes diffamatum est Evangelium : Operiet montes umbra ejus, id est refrigerium ejus, protectio ejus; et laudis ejus plena est terra.

(*a*) Hoc loco Er. et plures Mss. addunt : *Quomodo incipientibus ab Jerusalem?*

tez donc avec toute la terre un cantique nouveau, et non plus le cantique ancien avec un coin seul de la terre.

Chapitre XVII. — *Les donatistes interprètent à leur profit le fait de Simon le Cyrénéen.* — 41. Ils invoquent encore un autre témoignage : Un certain Simon le Cyrénéen, disent-ils, fut forcé de porter la croix du Seigneur. (*Matth.*, xxvii, 32.) Nous connaissons ce fait, mais je désirerais savoir quel avantage vous pouvez en tirer. Les Cyrénéens, dites-vous, sont africains ; c'est pour cette raison que Simon a été forcé de de porter la croix. Vous ne savez peut-être point où est située la ville de Cyrène. C'est une ville de la Lybie et de la Pentapole, elle touche à l'Afrique et appartient plutôt aux régions orientales. C'est ce que vous pouvez apprendre par le seul tableau de la division des provinces de l'empire. C'est l'empereur d'Orient qui envoie un gouverneur dans la ville de Cyrène. Je réponds donc en deux mots: Là où est le parti de Donat, on ne trouve point Cyrène, et on ne trouve pas non plus Cyrène là où est le parti de Donat. Cette vérité claire comme le jour confond l'erreur. Qu'on me cite une ville de Cyrène où il y ait des donatistes, ou qu'on me montre des donatistes dans la ville de Cyrène. Il est manifeste, mes frères, que l'Eglise catholique s'étend dans la Pentapole, et qu'on n'y trouve point le parti de Donat. Nous pouvons donc en toute sûreté rire de ceux qui méritent d'être pleurés et verser des larmes sur ces hommes vraiment dignes de risée. Que dites-vous ? Vous exaltez le mérite de ce Cyrénéen, parce qu'il a porté la croix du Seigneur et vous prétendez qu'il est africain ? Vous vous trompez, il est de l'Orient. Il y a en effet deux Lybies, l'une qui fait partie de l'Afrique, l'autre qui est dans l'Orient, qui est contiguë à l'Afrique et en est tout à fait limitrophe. Mais admettons que Simon le Cyrénéen ait été africaiu ; vous l'estimez heureux de ce qu'il a été forcé de porter la croix ? Ne serait-on pas bien plus fondé à dire que c'est dans l'Arimathie qu'est restée l'Eglise de Jésus-Christ ? Car enfin Joseph, ce riche d'Arimathie, dont les yeux étaient fixés sur le royaume de Dieu, s'approcha de la croix du Sauveur sans y être forcé ni contraint (*Matth.*, xxvii, 57), et alors que la crainte tenait éloignés tous les autres, il demanda à Pilate l'autorisation d'ensevelir le corps du Sauveur ; il le descendit de la croix, lui rendit les derniers devoirs, le déposa dans le sépulcre ; et il a mérité pour cela d'être loué dans l'Evangile. Or, parce que cet homme si religieux, qui a rendu de si grands honneurs au corps de Jésus-Christ, est d'Arimathie, dirons-nous que l'Eglise est restée dans Arimathie ? Ou bien si vous avez plus d'attrait pour celui qu'il a fallu contraindre et forcer de porter la croix, alors vous devez trouver légitime la conduite des empereurs catholiques qui vous forcent de rentrer dans l'unité.

Cantate ergo cum tota terra canticum novum ; non canticum vetus cum angulo terræ.

Caput XVII. — *Donatistæ Simonis Cyrenæi factum pro se interpretantes.* — 41. Dicunt et aliud, Cyrenæus, inquiunt, quidam Simon angariatus est, ut tolleret crucem Domini. (*Matth.*, xxvii, 32.) Legimus : sed quid te adjuvet, volo scire. Cyrenæus, inquit, Afer est : quare ipse angariatus est qui crucem tolleret. Ubi sit Cyrene, forte nescis, Lybia est, Pentapolis est, contigua est Africæ, ad Orientem magis pertinet. Vel in distributione provinciarum Imperatorum cognosce : Imperator Orientalis mittit judicem ad Cyrenen. Breviter respondeo : Ubi est pars Donati, non invenitur Cyrene : ubi est Cyrene, non invenitur pars Donati. Manifesta veritas convincit errorem. Det mihi Cyrenen, ubi est pars Donati : det mihi partem Donati, ubi est Cyrene. Manifestum est enim, Fratres, in Pentapoli Ecclesiam esse Catholicam, partem Donati ibi non esse. Sed securi irrideamus flendos, et fleamus irridendos. Quid dicis? Meritum Cyrenensis hujus magnum commemoras, quia tulit crucem Domini, et Afrum dicis. Orientalis est. Lybia enim duobus modis dicitur, vel ista quæ proprie Africa est, vel illa Orientis pars, quæ contigua est Africæ, et omnino collimitanea. Sed Afer fuerit Cyrenensis. Beatum putas, quod angariatus crucem tulerit? Quanto melius forte diceret alius in Arimathæa remansisse Ecclesiam Christi? Quia Joseph ille dives ab Arimathæa, habens ante oculos regnum Dei, non angariatus, non coactus venit ad crucem Domini : cum cæteri formidarent, petiit a Pilato sepeliendum corpus Domini, de ligno deposuit, obsecutus est funeri, in sepulcro condidit, laudatus est in Evangelio. (*Matth.*, xvii, 57.) Quia ergo de Arimathæa fuit iste pius tantum exhibens obsequium corpori Domini, in Arimathæa remansit Ecclesia? Aut si magis vos delectat angariatus, id est, qui cogitur tollere crucem : recte ergo faciunt Imperatores catholici, qui vos cogunt ad unitatem.

SERMON XLVII [1].

Sur les brebis, explication de ces paroles d'Ezéchiel : *Et vous mes brebis*, etc. (chap. XXXIV), jusqu'à ces autres : *Et moi je suis le Seigneur votre Dieu*. Contre les donatistes.

CHAPITRE PREMIER. — *Nous sommes les brebis du pâturage et des mains de Dieu.* — 1. Dans les paroles que nous avons chantées, nous reconnaissons que nous sommes les brebis de Dieu. Ce n'est donc point sans motif que nous implorons la miséricorde de celui dont nous sommes les brebis. Nous avons dit : « Pleurons devant le Seigneur qui nous a créés, parce qu'il est le Seigneur, notre Dieu. » (*Ps.* XCIV, 6, 7.) Que personne donc ne désespère de voir exaucer ses prières et ses larmes ; le Roi-Prophète lui rappelle l'espèce de nécessité où est Dieu de nous exaucer : « Parce qu'il est lui-même le Seigneur, notre Dieu, qui nous a créés. » Il est notre Dieu, nous sommes le peuple de son pâturage et les brebis de ses mains. Les hommes qui exercent la profession de pasteurs, ou même les pères de famille qui possèdent des troupeaux, n'ont pas créé eux-mêmes les brebis qu'ils possèdent, mais le Seigneur, notre Dieu, qui est à la fois notre Dieu et notre Créateur, a fait lui-même les brebis dont il est le maître et le pasteur. Il n'a point reçu d'un autre créateur les brebis dont il est pasteur, de même il n'a point confié à un autre pasteur les brebis dont il est le créateur. Pleurons donc devant lui. Cette terre n'est point pour nous le séjour du bonheur. Quand nous plairons à Dieu dans la terre des vivants, alors nos larmes seront essuyées, et nous chanterons les louanges de celui qui nous a délivrés des chaînes de la mort, préservé nos pieds de l'abîme et nos yeux des larmes, pour que nous soyons agréables au Seigneur dans la terre des vivants, car il est difficile de lui plaire dans la terre des morts. Cependant nous pouvons lui plaire même ici-bas, en implorant sa miséricorde, en faisant tout ce que nous pouvons pour éviter le péché et en confessant et pleurant ceux qui nous échappent malgré tous nos efforts. C'est ainsi que, pendant cette vie, nous en espérons une autre et que nous pleurons en espérance, ou plutôt nous pleurons en réalité et nous nous réjouissons en espérance.

2. Après avoir professé dans ce chant sacré que nous sommes les brebis de Dieu, le peuple de son pâturage et les brebis de ses mains, écoutons le langage qu'il nous tient comme étant ses brebis. Dans la leçon précédente, il s'adressait aux pasteurs, aujourd'hui c'est aux brebis qu'il parle. Nous avons écouté la pre-

(1) On trouve quelques extraits de ce sermon dans les commentaires de Florus sur les épitres de saint Paul aux Romains et aux Galates.

SERMO XLVII [a].

De ovibus, in Ezechiel, cap XXXIV, ab illis verbis : *Et vos oves meæ*, etc., usque : *Et ego vester, dicit Dominus Deus*. Contra Donatistas.

CAPUT PRIMUM. — *Oves pascuæ et manuum Dei sumus.* — 1. Verba quæ cantavimus, continent professionem nostram, quia oves Dei sumus : nec importune poscimus cum lacrymis ejus misericordiam, cujus oves sumus. Diximus enim : Ploremus ante Dominum, qui fecit nos : quoniam ipse est Dominus Deus noster. (*Psal.* XCIV, 6 et 7.) Ne quisquam plorans se exaudiri posse desperet, commemorata est necessitudo quædam exaudiendi nos Deo : « Quoniam ipse est Dominus Deus noster, qui fecit nos. Ille Deus noster : nos populus pascuæ ejus et oves manuum ejus. » Pastores homines, vel etiam patres familias domini pecorum, oves quas habent, non ipsi fecerunt : oves quas pascunt, non ipsi creaverunt : noster autem Dominus Deus, quia Deus et creator est, fecit sibi oves quas habeat, et quas pascat : nec alter instituit, quas ipse pascit ; nec quas ipse instituit, alter pascit. Ploremus ergo ante illum. Neque enim in bono sumus, cum in hoc sæculo sumus. Cum enim placebimus Domino in regione vivorum, tunc detergentur lacrymæ nostræ : et dicemus ei laudes, qui nos exemit de vinculis mortis, pedes nostros a lapsu, oculos nostros a lacrymis, ut placeamus Domino in regione vivorum (*Psal.* CXIV, 8 et 9) : quia difficile est ut ei placeatur in regione mortuorum. Est autem et hic unde illi placeamus, ejus misericordiam in nos deprecando, a peccatis nos, quantum possumus, abstinendo ; in quantum autem non possumus, confitendo atque plangendo. Ita in hac vita sumus sperantes aliam vitam, plorantes in spe : imo plorantes in re, gaudentes in spe.

2. Professi ergo in hoc cantico, quia oves ejus sumus, populus pascuæ ejus, oves manuum ejus ; audiamus quid ad nos loquatur, tanquam ad oves suas. Pridem pastoribus loquebatur superiore lectione : præsenti autem et hodierna ovibus loquitur. In illis ergo ejus verbis nos cum tremore audiebamus, vos

(a) Alias in Tomo IX.

mière leçon avec tremblement, et vous avec tranquillité, comment entendrons-nous celle de ce jour? Serez-vous, à votre tour, rempli d'un saint effroi et nous sans crainte et sans inquiétude? Non. D'abord parce que si nous sommes pasteurs, nous devons savoir que le pasteur écoute avec crainte non-seulement ce que Dieu dit aux pasteurs, mais encore ce qu'il dit aux brebis. S'il écoute sans crainte ce que Dieu dit aux brebis, c'est qu'il n'a aucun souci des brebis. D'ailleurs, nous l'avons déjà dit à votre charité (1), il y a en nous deux choses à considérer, notre titre de chrétiens et celui de supérieurs. Comme supérieurs nous prenons rang parmi les pasteurs, si nous le méritons; comme chrétiens nous sommes avec vous de simples brebis. Soit donc que Dieu parle aux pasteurs, soit qu'il s'adresse aux brebis, tous nous devons écouter en tremblant, et la constante sollicitude de nos cœurs doit nous porter à verser des larmes devant le Seigneur qui nous a faits.

CHAPITRE II. — *Sécurité du troupeau de Dieu.* — 3. Ecoutons donc, mes frères, ce que le Seigneur reproche aux brebis infidèles, comme aussi les promesses qu'il fait à ses véritables brebis. « Vous qui êtes mes brebis, voici ce que dit le Seigneur Dieu. » (*Ezéch.*, XXXIV, 17.) Et d'abord quel bonheur d'être le troupeau de Dieu! Cette seule pensée, mes frères, au milieu même des larmes et des tribulations de cette vie, est pour nous la source d'une grande joie; car le troupeau dont nous faisons partie n'est point sous la garde d'un pasteur que les loups peuvent déchirer, ou que les voleurs peuvent surprendre pendant son sommeil. C'est à lui qu'il est dit : « Vous qui conduisez Israël. » (*Ps.* LXXIX, 2.) C'est de lui que le Psalmiste a chanté : «Celui qui garde Israël ne s'assoupira et ne s'endormira point. » (*Ps.* CXX, 4.) Dieu veille donc sur nous pendant le jour, il veille sur nous pendant notre sommeil. Si donc les troupeaux ordinaires sont à l'abri de toute crainte sous la garde d'un homme, quelle ne doit pas être notre sécurité sous la houlette de Dieu qui est à la fois notre pasteur et notre créateur!

CHAPITRE III. — *Nous devons écouter maintenant la voix du Pasteur.* — 4. Notre unique sollicitude doit être d'écouter la voix du Pasteur, c'est maintenant le temps de l'écouter, puisque le temps où il doit nous juger n'est pas encore venu. Dans cette vie, Dieu tout à la fois nous parle et se tait. Nous entendons la voix du Dieu qui commande, la voix du juge se tait. Voilà pourquoi il dit par son prophète : « Je me suis tû, me tairai-je toujours? » (*Isaïe*, XLII, 14.) Comment peut-il dire qu'il s'est tû, puisqu'il ne peut l'affirmer qu'en rompant le silence? Dire : Je me suis tû; c'est ne point se taire, c'est af-

(1) Sermon précédent, n. 3.

cum securitate : quid ergo in istis verbis hodiernis? Numquid vicissim nos cum securitate, vos cum tremore? Non utique. Primo, quia etsi pastores sumus, pastor non solum quod dicitur ad pastores, cum tremore audit, sed etiam quod dicitur ad oves. Si enim securus audit quod ad oves dicitur, non est illi cura de ovibus. Deinde jam et tunc diximus Caritati Vestræ, duo quædam in nobis esse consideranda : unum, quod Christiani sumus; alterum quod Præpositi sumus. Quod ergo præpositi sumus, inter pastores deputamur, si boni sumus : quod autem Christiani sumus, et nos vobiscum oves sumus. Sive ergo Dominus pastoribus loquatur, sive ovibus, nos omnia cum tremore oportet audire : nec recedat sollicitudo de cordibus nostris, ut ploremus ante Dominum qui fecit nos.

CAPUT II. — *Gregis Dei securitas.* — 3. Audiamus itaque, Fratres, unde Dominus oves improbas corripiat, et quid promittat ovibus suis. « Et vos, inquit, oves meæ, hæc dicit Dominus Deus. » (*Ezech.*, XXXIV, 17.) Primo, quanta felicitas est, esse gregem Dei, si quis cogitet, Fratres, etiam in istis lacrymis et in istis tribulationibus magnum gaudium concipit. Neque enim in ejus grege est, quem lupi possunt flagellare, aut cujus somnum possunt captare prædones. Illi enim dictum est : Qui pascis Israel (*Psal.* LXXIX, 2) : de quo dictum est. Non dormiet, neque dormitabit, qui custodit Israel. (*Psal.* CXX, 4.) Vigilat ergo ille super nos vigilantibus nobis, vigilat et dormientibus nobis. Si ergo de pastore homine securum est pecus hominis; quanta debet esse nostra securitas pascente Deo, non tantum quia pascit nos, sed etiam quia fecit nos?

CAPUT III. — *Vox pastoris nunc temporis audienda.* — 4. Una est nostra sollicitudo, quæ nobis imponitur, audire vocem pastoris : et est nunc tempus audiendi, quia ille nondum assumpsit tempus judicandi. Qui loquitur, modo tacet. Loquitur enim in præcepto, tacet in judicio. Ideo dicit quodam in loco : Tacui, numquid semper tacebo? (*Isai.*, XLII, 14.) Quomodo tacuit, cum hoc ipsum loquendo dixerit? Qui dicit : Tacui, non tacet : quia et hoc ipsum dicere : Tacui, non tacere est. Audio ergo te loquen-

firmer qu'on se tait, c'est rompre le silence. J'écoute donc votre voix qui se fait entendre à moi par tant de préceptes, par tant de sacrements, par tant de pages de vos saints livres; je vous écoute enfin dans ces paroles : « Je me suis tû, me tairais-je toujours ? » Comment donc avez-vous gardé le silence? Parce que je ne dis pas encore aux uns : « Venez, les bénis de mon Père, prenez possession du royaume. » (*Matth.*, XXV, 34.) Et aux autres : « Allez, maudits, au feu éternel qui a été préparé au diable et à ses anges. » (*Ibid.*, 41.) Je ne prononce pas encore cette sentence, bien que je la fasse connaître par avance. La dernière sentence qu'un juge doit prononcer, qu'il écrit de sa main sur les tablettes et qui doit être la sentence définitive, n'est point d'abord signifiée aux parties. On les fait sortir pendant qu'on l'écrit. Elles sont en proie à de mortelles inquiétudes, incertaines qu'elles sont de celui qui sera absout ou condamné. C'est le grand secret du juge, aussi appelle-t-on *secretarium* l'endroit où il rédige la sentence. Ceux qui sont en cause sont tremblants de crainte, ils ignorent ce que pense le juge, ce qu'il écrit. Ce n'est qu'un homme cependant, et ceux dont il va prononcer le jugement sont des hommes comme lui. Mais celui qui doit nous juger un jour est le Seigneur notre Dieu, nous sommes le peuple de son pâturage et les brebis de ses mains; et, quoiqu'il soit notre créateur et nous ses créatures, bien qu'il soit immortel et invisible et nous mortels et visibles, il n'a point voulu nous laisser ignorer la dernière sentence qu'il doit prononcer au dernier jour. Or, celui qui veut condamner, ne dit point par avance : je condamne, ni celui qui veut frapper : je frappe.

CHAPITRE IV. — *Il ne faut pas abuser de la patience de Dieu.* — 5. Peut-on trouver une plus grande douceur, une plus grande miséricorde, une plus grande mansuétude? Mais n'abusons point de sa patience au profit de notre méchanceté, et parce qu'il veut bien porter nos iniquités, n'allons pas en augmenter la charge en accumulant péchés sur péchés, sous le prétexte qu'il peut en porter d'autant plus qu'il ne souffre point de la pesanteur de ce fardeau. Nos péchés qu'il veut bien épargner pendant cette vie, parce qu'il a résolu de les supporter, sont un témoignage de sa patience, mais ils mettent le comble au fardeau qui nous accable. « Ignorez-vous, dit l'Apôtre, que la bonté de Dieu vous invite à la pénitence? » (*Rom.*, II, 4.) Cette patience, c'est ce silence qu'il garde et dont il dit : « Je me suis tû, me tairais-je toujours? » C'est à ces hommes, que saint Paul accusait en ces termes : « Vous qui prêchez qu'il ne faut pas dérober, vous dérobez; vous qui dites qu'il ne faut point commettre d'adultère, vous commettez des adultères, etc., » (*Ibid.*, 21, etc.) qu'il

tem in tot præceptis, in tot sacramentis, in tot paginis, in tot libris : audio denique in hoc ipso quod dicis : Tacui, numquid semper tacebo? Quomodo ergo tacuisti? Quia nondum dico : Venite benedicti Patris mei, percipite regnum. (*Matth.*, XXV, 34.) Et nondum dico aliis : Ite maledicti in ignem æternum, qui præparatus est diabolo et angelis ejus (*Ibid.*, 41) : et hæc ipsa ita nondum dico, ut jam (a) prædicam. Ultimam sententiam, quam dicturus est judex, in tabella scripturus manu sua, ultra quam sententiam nihil jam judicaturus est, partes non audiunt : illis foras exeuntibus scribitur. Attonitæ sunt ambæ partes atque suspensæ, contra quam vel pro qua sententia illius procedat. Magnum secretum judicis, unde secretarium nominatur. Magnus timor eorum qui in causa sunt; quid ille cogitet, et quid scribat ignoratur : et homo est, et illi de quibus ille judicat, utique homines sunt. Ille autem Deus noster est, et nos populus pascuæ ejus et oves manuum ejus. Et cum sit ille Creator, nos creatura; ille immortalis, nos mortales; ille invisibilis, nos visibiles; noluit nos in hac vita latere, quam ultimam sententiam in fine dicturus sit. Nemo ante dicit : Damno, qui vult damnare : nemo ante dicit : Ferio, qui vult ferire.

CAPUT IV. — *Dei patientia ne abutamur.* — 5. Magna ergo lenitas, magna misericordia, magna mansuetudo : sed si non abutamur patientia ejus ad nostram nequitiam; et illo nostra portante peccata, nos quasi ad faciendum ei onus augeamus peccata peccatis; quasi ut ille plus portet, qui non laborat cum portat : peccata nostra quibus adhuc parcit, quia adhuc sustinet, illius ostendunt patientiam, nostram cumulant sarcinam. Ignoras, inquit, quia patientia Dei ad pœnitentiam te adducit? (*Rom.*, II, 4.) Patientia illa est, quam taciturnitatem vocat, de qua dicit : Tacui, numquid semper tacebo? Ergo cum argueret quosdam, et diceret : « Qui prædicas non furandum, furaris; qui dicis non adulterandum, adulteras, etc., » (*Ibid.*, 21, etc.) ait : « An divitias bonitatis ejus et longanimitatis contemnis? » Quia ille bonus est, quia

(a) Er. Vlim. et Lov. *Et nondum hæc ipsa ita dico, ut jam prædicavi.* Emendantur ad Mss.

dit : « Est-ce que vous méprisez les richesses de sa bonté et de sa longue tolérance? Parce qu'il est bon, parce qu'il est plein de longanimité, parce qu'il voit tout et se tait, parce qu'il voit tout et qu'il supporte, vous l'accusez d'injustice? Ne savez-vous point que la patience de Dieu vous invite à la pénitence? Croyez-vous, parce qu'il se tait maintenant, qu'il se taira toujours? » Par votre dureté, continue l'Apôtre, et par l'impénitence de votre cœur, vous vous amassez un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres. » (*Ibid.*, 5 et 6.) Il se tait donc maintenant, mais se taira-t-il toujours? Aussi après avoir, dans un autre endroit, rappelé au pécheur quelques-uns de ses péchés, Dieu ajoute : « Voilà ce que tu as fait et je me suis tû, » c'est-à-dire, tu as commis ces crimes, et je ne t'en ai point puni ; tu as injustement soupçonné que je serais semblable à toi. » (*Ps.* XLIX, 21.) Voilà, en effet, ce que plusieurs s'imaginent, lorsqu'ils voient que leurs nombreuses iniquités ne leur ont attiré aucun mal. Non contents de se complaire dans leurs crimes, ils en viennent à se persuader qu'ils plaisent à Dieu même, et l'impie pousse le mépris jusqu'à croire que Dieu est semblable à lui. Dieu, par ses avertissements, par ses enseignements, par ses exhortations, par ses reproches, cherche à le rappeler à sa divine ressemblance ; non-seulement il ne veut point ressembler à Dieu, mais il veut abaisser Dieu jusqu'à sa propre ressemblance. Ce crime surpasse de beaucoup les péchés dont il refuse de se corriger. « Vous avez soupçonné injustement que je vous serais semblable. » Et que dit Dieu ensuite? « Je t'accuserai. » Pourquoi? Je me suis tû, me tairai-je toujours? Ainsi donc, mes frères, puisque ces paroles qui sortent de la bouche de Dieu nous remplissent vous et moi d'un religieux effroi (car nous partageons tous la même espérance et nous craignons tous également qu'en l'offensant au lieu de trouver ce que nous espérions, nous ne ressentions les effets de sa justice méprisée), écoutons tous comme les brebis de Dieu les paroles qu'il nous adresse tout en gardant silence, et les avertissements que nous donne notre Créateur sans vouloir encore nous juger, puisqu'il nous est permis encore d'écouter et de lire même ses divins enseignements.

CHAPITRE V. — *Il ne faut point arracher l'ivraie avant la moisson, ni séparer les boucs avant le jugement.* — 6. « Et vous qui êtes mes brebis, voilà ce que dit le Seigneur Dieu : Moi je juge entre les brebis et les brebis, entre les béliers et les boucs. » (*Ezéch.*, XXXIV, 17.) Que font ici les boucs au milieu du troupeau de Dieu? Dans les mêmes pâturages, près des même fontaines, les boucs qui doivent être relégués à la gauche, se trouvent mêlés aux brebis

longanimis, « quia videt et tacet, quia videt et sustinet, putas illum iniquum? » Ignoras, quia patientia Dei ad pœnitentiam te adducit? Et vide si semper tacebit, qui modo tacet. « Tu autem, inquit, secundum duritiam cordis tui et cor impœnitens, thesaurizas tibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei, qui reddet unicuique secundum opera sua. » (*Ibid.*, 5 et 6.) Ergo tacet, numquid semper tacebit? Item dicit post quædam enumerata peccata : Hæc fecisti, et tacui : id est, hæc fecisti, et non vindicavi : suspicatus es iniquitatem, quod ero tui similis. (*Psal.* XLIX, 21.) Et re vera hoc cogitant multi, cum fecerint multa mala, et mali sibi accidere nihil viderint, non tantum placent eis facta sua mala, sed etiam Deo placere putant : in tantum procedit impietas, ut et Deum sibi similem existimet impius contemptor. Et cum Deus eum adducat monendo, docendo, hortando, corripiendo, ad similitudinem suam; non solum non sequitur similitudinem Dei, sed Deum vult ducere ad similitudinem suam. Hæc est iniquitas major, (a) quam ipsa peccata, a quibus se non corrigit. « Suspicatus es iniquitatem, quod ero tibi similis? » Et quid sequitur? Arguam te. Quare hoc? Tacui, numquid semper tacebo? Itaque, Fratres, quoniam sermo iste qui de Dei ore procedit, et me terret, et vos; (omnes enim unam spem bonam habemus in illo, et omnes pariter timere debemus, ne illo offenso non inveniamus quod sperabamus, sed experiamur quod contempsimus :) audiamus omnes tanquam oves Dei, dum loquitur qui tacet, dum monet nos, et nondum judicat nos qui fecit nos, dum vacat audire, dum licet (b) et legere.

CAPUT V. — *Non evellenda zizania ante messem, nec hædi ante judicium separandi.* — 6. « Et vos, inquit, oves meæ, hæc dicit Domininus Deus : Ecce ego judico inter ovem et ovem, et arietes et hircos. » (*Ezech.*, XXXIV, 17.) Quid hic faciunt hirci in grege

(a) Sic Mss. At editi, *dum ipsa peccata, a quibus se non corrigit, Deo placere putat.* — (b) Mss. Remigiensis et Cisterciensis, *dum licet eligere.*

qui seront placées à la droite ; on les supporte avant de les séparer, et la patience des brebis est mise à l'épreuve à l'exemple de la patience de Dieu. C'est Dieu, qui doit faire cette séparation et placer les uns à sa gauche, les autres à sa droite. Mais maintenant il se tait et vous voulez parler? Et de quoi voulez-vous parler? De ce que Dieu garde sous silence, de la sentence du jugement et non des conseils qui corrigent le vice. Dieu ne fait pas encore cette séparation, et vous voulez la faire? Celui qui a semé le champ, supporte ce mélange. Si vous voulez nettoyer le blé avant que le temps soit venu de le soumettre à l'action du vent, vous serez vous-même victime de cette imprudente opération. Les serviteurs ont pu dire au père de famille : Voulez-vous que nous allions l'arracher? Ils étaient indignés et attristés de voir cette ivraie mêlée au bon grain, et ils lui disent : « N'avez-vous pas semé de bon grain dans votre champ? D'où vient donc qu'il y a de l'ivraie? » (*Matth.*, XIII, 28.) Le père de famille leur explique pourquoi cette ivraie se trouve mêlée au bon grain, mais il ne leur permet pas de l'arracher avant le temps. Et malgré leur indignation, les serviteurs demandèrent conseil à leur maître et attendirent ses ordres. Ils souffraient de voir cette ivraie mêlée au bon grain, mais ils comprenaient en même temps que, s'ils l'arrachaient de leur propre autorité, ils seraient eux-mêmes confondus avec l'ivraie. Aussi ils attendent le commandement du maître et lui demandent ses ordres : « Voulez-vous que nous allions l'arracher? Non, répondit-il. » Et il leur en donne la raison : « De peur qu'en arrachant l'ivraie, vous ne déraciniez en même temps le bon grain. » Il calme leur indignation et console en même temps leur douleur. Il était pénible pour les serviteurs de voir l'ivraie mêlée au bon grain, et leur mécontentement était fondé. Mais la condition du champ n'est point le repos du grenier. Supportez, c'est pour cela que vous êtes né, supportez, car on vous a supporté vous-même. Si vous avez toujours été bon, soyez miséricordieux ; s'il est un temps où vous avez été mauvais, n'en perdez point le souvenir. Qui peut se flatter d'avoir toujours été bon? Si Dieu vous examinait avec sévérité, il lui serait plus facile de vous montrer que vous êtes encore mauvais aujourd'hui, qu'à vous de prouver que vous avez toujours persévéré dans le bien. Il faut donc supporter l'ivraie au milieu du blé, les boucs parmi les béliers, les chevreaux parmi les brebis. Et que dit du bon grain le père de famille? « Au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Arrachez d'abord l'ivraie et liez-la en gerbes pour la brûler, mais amassez le froment dans mon grenier. » Ce mélange qui règne dans le champ disparaîtra pour faire place au discernement de la moisson. Dieu exige de

Dei? In eisdem pascuis, in eisdem fontibus, et hirci tamen sinistræ destinati dextris miscentur, et prius tolerantur qui separabuntur; et hic exercetur ovium patientia ad similitudinem patientiæ Dei. Separatio enim ab illo erit, aliorum ad sinistram, aliorum ad dextram. Nunc autem ipse tacet, tu vis loqui. Sed unde dico, tu vis loqui? Unde ipse tacet. A vindicta judicii, non a verbo correptionis. Ipse nondum separat, tu vis separare. Ipse mixta tolerat, qui seminavit. Si ante ventilationem frumentum vis esse purgatum, tuo vento pessime ventilaberis. Licuerit servis dicere : Vis imus, et colligimus ea? Stomachati enim sunt videndo zizania, et doluerunt segeti bonæ permixta zizania; et dixerunt: « Nonne bonum semen seminasti? Unde ergo apparuerunt zizania? » (*Matth.*, XIII, 28, etc.) Ille rationem reddidit unde apparuerunt; non tamen permisit ut ante tempus evellerentur. Quamvis et ipsi servi stomachati adversus zizania; consilium tamen et præceptum a domino expetiverunt. Displicebant illa inter segetem : sed videbant servi, quia si vel in ipsis zizaniis evellendis aliquid sua sponte facerent, ipsi zizaniis annumerarentur. A domino exspectaverunt præceptum, jussionem regis sui quæsierunt : « Vis, imus, et colligimus ea? Et ille : Non. » Et reddidit inde causam. « Ne forte cum vultis colligere zizania, eradicetis simul et triticum. » Sedavit ab indignatione, nec reliquit in dolore. Grave enim videbatur servis esse zizania inter frumentum; et vere grave erat. Sed alia est conditio agri, alia quies horrei. Tolera, ad hoc enim natus es : tolera, quia forte toleratus es. Si semper bonus fuisti, habeto misericordiam : si aliquando malus fuisti, noli perdere memoriam. Et quis est semper bonus? Facilius, si te Deus diligenter discutiat, inveniet te etiam nunc malum, quam tu te semper bonum. Ergo toleranda sunt zizania hæc inter frumentum, hirci inter arietes, hædi inter oves. Quid autem ille de frumento? « In tempore, inquit, messis, dicam messoribus : Colligite primum zizania, et alligate in fasciculos ad comburendum ea, triticum autem meum recondite in horreo. » Transiet ergo agri concretio, veniet messis discretio.

nous, pendant cette vie, la patience dont il nous donne l'exemple, et il vous dit : Si je voulais juger dès maintenant, le ferais-je injustement? Si je voulais juger dès maintenant, ai-je à craindre de me tromper? Si donc je diffère de juger, moi, dont le jugement est toujours juste et infaillible, pourquoi vous qui ne savez point la sentence qui vous attend, osez-vous juger si prématurément? Considérez de plus, mes frères, que ce n'est point aux serviteurs qui voulaient arracher l'ivraie avant le temps que le père de famille commande de le faire au temps de la moisson. « Il leur dit : Au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs. » Il ne dit pas : Je vous dirai. Mais les serviteurs ne seront-ils pas les moissonneurs? Non, car en expliquant toutes les circonstances de cette parabole, Notre-Seigneur dit : « Les moissonneurs sont les anges. » Vous donc, homme environné de chair, courbé sous le poids de la chair, et peut-être tout charnel, c'est-à-dire chair par le corps et charnel dans votre esprit, vous osez usurper avant le temps un ministère qui, même au temps de la moisson, ne vous sera point confié? Voilà pour la séparation de l'ivraie ; mais quel sera le sort des boucs? « Quand le Fils de l'homme viendra et tous les anges avec lui, il s'asseoira sur le trône de sa gloire, et toutes les nations seront assemblées devant lui, et il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs. » (*Matth.*, XXV, 31, 32.) Il viendra donc pour séparer, la moisson viendra, et la séparation aura lieu. Ce n'est donc pas encore le temps de la séparation, mais celui de la patience et du support. Si nous vous parlons de la sorte, mes frères, ce n'est point pour vous faire négliger le devoir de la correction. C'est bien plutôt pour ne point arriver au tribunal de Dieu sans préparation, et ne point nous trouver relégués à gauche comme des aveugles qui n'ont point cherché à se guérir de leur cécité. Remplissons le devoir de la correction, mais ne nous hâtons point de juger.

CHAPITRE VI. — *Les bons attendent avec tranquillité le jugement de Dieu, tandis que les mauvais ne l'envisagent qu'avec tremblement.* — 7. Que dit donc le Seigneur? « C'est moi qui juge entre les brebis et les brebis, entre les béliers et les boucs. » (*Ibid.*, 17.) « C'est moi qui juge, » quel motif de sécurité! C'est lui qui juge, les bons peuvent être sans inquiétude. Leur juge ne peut être corrompu par aucun adversaire, ni circonvenu par aucun avocat, ni induit en erreur par aucun témoin. Mais la crainte des méchants doit être égale à la sécurité des bons. On ne peut rien cacher à ce souverain juge. Croyez-vous que Dieu aura besoin de chercher des témoins pour apprendre d'eux ce que vous êtes? Comment peut-il être trompé sur ce point, lui qui savait par avance ce que vous deviez être? C'est vous

Exigit de nobis modo Dominus patientiam, quam proponit in se, dicens tibi : Ego certe si modo voluero judicare, numquid inique judicabo? Ego si modo voluero judicare, numquid falli potero? Si ego qui semper recte judico, et qui falli non possum, differo judicium meum; tu ignorans quemadmodum judicandus sis, audes tam præpropere judicare? Videte Fratres, quemadmodum illis servis volentibus ante tempus eradicare zizania, hoc opus nec in messe concessit. Ait enim : « In tempore messis dicam messoribus : » non ait : Dicam vobis. Sed quid, si ipsi servi messores erunt? Non. Nam exponens omnia singillatim : « Messores, ait, Angeli sunt. » Homo ergo carne septus, carnem portans, aut forte caro totus, id est, caro corpore, carnalis animo, audes ante usurpare (*a*) officium alienum, quod nec in messe erit tuum? Hoc de separandis zizaniis : de hircis quid? « Cum venerit Filius hominis, et omnes Angeli cum eo, sedebit in sede gloriæ suæ, et congregabuntur ante eum omnes gentes, et separabit eas, sicut pastor separat oves ab hædis. » (*Matth.*, XXV, 31 et 32.) Et veniet, et separabit : veniet messis, et separabuntur. Modo ergo tempus separationis non est, sed tolerationis. Nec ideo ista dicimus, Fratres, ut corripiendi dormiat diligentia : imo vero ne in illud judicium incauti veniamus, et cæci negligentes cæcitatem nostram subito nos ad sinistram inveniamus, disciplina exerceatur, judicium non præcipitetur.

CAPUT VI. — *Dei judicium securi boni, trementes mali exspectant.* — 7. Quid ergo Dominus? « Ecce ego judico inter ovem et ovem, et arietes et hircos. » (*Ibid.*, 17.) « Ego judico : » magna securitas, ipse judicat, securi sint boni. Judicem ipsorum nullus adversarius corrumpit, nullus advocatus circumvenit, nullus testis illudit. Sed quantum securi sunt boni, tantum timeant mali. Non talis judicat, cui aliquid abscondatur. Numquid enim Deus judicans quæsiturus est testes, per quos discat quis sis? Unde potest falli quis sis, qui noverat quis esses futurus? Te inter-

(*a*) Beccensis Ms. *judicium alienum.*

qu'il interroge, et non un autre, sur ce qui vous concerne. « Le Seigneur, dit le Psalmiste, interroge le juste et l'impie. » (*Ps.* x, 6.) Il vous interroge, non pour être éclairé par vos dépositions, mais pour vous confondre. Puisque nous avons un juge à qui l'on ne peut inspirer aucune prévention qui nous soit nuisible ou favorable, vivons de manière à ne pas craindre le jugement à venir, mais à en faire l'objet de notre attente et de nos désirs. Est-ce que le froment craint d'être amassé dans le grenier? Bien loin de là il le souhaite, il le désire avec ardeur. Est-ce que les brebis redoutent d'être placées à la droite? Bien au contraire, il leur tarde de jouir de ce bonheur. C'est de toute leur âme et dans la sincérité de leur cœur qu'elles disent à Dieu dans leur prière : « Que votre règne arrive, » (*Matth.*, vi, 10) tandis que les méchants, en prononçant ces paroles, sentent palpiter leur cœur et leur langue balbutier. Comment en effet pouvez-vous dire : « Que votre règne arrive ? » Il viendra sans aucun doute, mais dans quel état vous trouvera-t-il? Faites donc en sorte que vous puissiez faire cette prière en toute assurance. Et si vous découvrez dans votre conscience quelque faute, quelque péché, cette même prière vous en offre le remède : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » (*Ibid.*, 12.) Dieu a voulu qu'en étant son débiteur, vous ayez vous-même des débiteurs. Le péché vous rend l'ennemi de Dieu, mais examinez si vous n'avez pas vous-même un ennemi. Pardonnez-lui, et il vous sera pardonné. Ce que vous faites, vous qui pouvez être convaincu de péché, vous sera fait par celui qui ne peut être accusé d'aucun péché. Or, si vous qui êtes un homme sujet au péché, vous ne pardonnez point à celui qui a péché contre vous, si vous ne considérez pas en lui votre propre condition, si vous ne redoutez point pour la suite la chute de votre nature fragile, qu'aurez-vous à attendre de celui dont le jugement est d'autant plus certain, qu'il est exempt de toute faute ?

8. Efforçons-nous donc d'avoir une grande pureté de conscience, et si nous y découvrons quelque tache, prévenons la présence de Dieu par un aveu sincère. Nous avons entendu dans le psaume qu'on vient de chanter le Psalmiste dire : « Prévenons sa présence par la confession. » (*Ps.* xciv, 2.) Prévenons-le de peur d'être prévenu par lui. Votre confession arrêtera le bras vengeur de Dieu si elle n'est pas suivie d'une nouvelle rechute dans vos iniquités. Prévenez-le donc avant qu'il ne vous prévienne. Il doit venir, rien de plus certain, et vous perdez tout, si vous ne désirez point les biens qu'il doit apporter. Quand même vous ne le voudriez point, il ne laissera point de venir, croyez-vous retarder son avénement en vous y opposant? Il savait l'heure où il devait être jugé par les

rogat, non alium de te. Dominus, inquit, interrogat justum et impium. (*Psal.* x, 6.) Interrogat autem te, non ut discat a te, sed ut confundat te. Habentes ergo judicem talem, quem nemo contra nos fallit, nemo pro nobis; sic agamus, ut ejus judicium venturum non timeamus, sed exspectemus et desideremus. Numquid enim frumenta timent, ne mittantur in horreum? Imo optant vehementer, et desiderant. Numquid oves timent, ne ponantur ad dexteram? Imo nihil eis tam tardum est, quam donec fiat. Hi vero ex animo et tota sinceritate dicunt, cum orant : Veniat regnum tuum. (*Matth.*, vi, 10.) Mali vero hominis in his verbis et cor trepidat, et lingua titubat. Quomodo enim dicis : Veniat regnum tuum? Ecce veniet : qualem te inveniet? Sic ergo age, ut securus ores. Et si quid forte inest in conscientia errati atque peccati, habes in ipsa oratione medicinam : Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. (*Ibid.*, 12.) Voluit enim Deus sic te esse debitorem, ut habeas debitorem. Peccando quippe inimicum (a) te facis Deo : sed attende ne forte tu habeas inimicum. Dimitte, et dimittetur tibi. Quod facis qui potes in peccato inveniri, hoc in te faciet qui de nullo peccato poterit judicari. Si autem ut homo in peccato positus, peccatori tuo non parcis, nec tuam in illo conditionem respicis, nec de cætero lapsum tuæ fragilitatis horrescis; quid tibi facturus est, qui tam securus judicat, quomodo qui nunquam peccat?

8. Danda ergo opera est puræ conscientiæ : et si forte aliquis inest scrupulus, præveniamus faciem ejus in confessione. In Psalmo nunc, cum cantaretur, audivimus : Præveniamus faciem ejus in confessione. (*Psal*, xciv, 2.) Præveniamus eum, ne nos ipse præveniat. Post confessionem non afferet ultionem, si et tu post confessionem non repetas iniquitatem. Præveni antequam præveniaris. Quia enim venturus est, certum est : perdes, si non desideras quod futurum est. Nam et te nolente venturus est. Numquid eum dilaturus es, recusando ne veniat? Sicut no-

(a) Cisterciensis liber, *inimicum facis Deum*.

hommes, il connaît de même l'heure où il doit les juger. Il viendra donc certainement, voyez dans quel état vous paraîtrez devant lui. Avez-vous quelqu'embarras de conscience? c'est aujourd'hui même qu'il faut vous en confesser, c'est aujourd'hui qu'il faut en décharger votre âme, c'est aujourd'hui qu'il faut en obtenir le pardon, la rémission. N'allez pas dire : Dieu diffère le pardon, ne tardez point de prendre le remède. Vous avez dans votre âme quelque chose qui vous tourmente et qui vous presse de vous en délivrer. Si vous aviez dans votre maison une pierre qui blessât vos yeux, vous la feriez disparaître, surtout si vous deviez donner l'hospitalité à un personnage de quelqu'importance. Or, lorsque vous invoquez Dieu, vous l'appelez en vous-même; comment pourra-t-il y descendre si vous n'avez point purifié le lieu où vous devez le recevoir? Etes-vous incapable d'ôter par vous-même les souillures que vous avez contractées? Priez-le de vous purifier, invitez-le à entrer dans votre âme. Mais il ne faut point tarder d'agir tandis que Dieu nous parle comme maître qui nous instruit et se tait comme juge qui doit prononcer notre sentence.

Chapitre VIII. — *Il ne faut point transmettre avec aigreur la doctrine qu'on a reçue.* — 9. Le Seigneur a nommé ici les boucs, il a nommé les béliers et il juge entre eux. Et que leur dit-il? « N'était-ce pas assez pour vous de paître en de fertiles pâturages, sans fouler aux pieds ce qui en restait; boire une eau qui s'arrêtait, c'est-à-dire une eau pure et calme, sans troubler le reste avec vos pieds? Et mes autres brebis paissaient ce que vous aviez foulé aux pieds, et elles buvaient l'eau que vos pieds avaient troublée. » Que signifient ces paroles? Les pâturages de Dieu sont excellents, et ses fontaines sont pures; ce sont les saintes Ecritures. Quels sont donc ceux qui boivent les eaux pures et qui paissent les pâturages, en foulant le reste aux pieds et en troublant l'eau, pour ne laisser aux autres brebis que des herbes écrasées et une eau bourbeuse? Vous voyez combien cette conduite est odieuse au pasteur qui dit à ceux qui s'en rendent coupables : « Je juge entre les brebis et les brebis, » pour mettre un terme à ce désordre. Il en est beaucoup qui apprennent avec calme, mais dont l'esprit se trouble lorsqu'ils enseignent; ils oublient la patience du maître qui les a instruits et s'emportent contre ceux qu'ils instruisent eux-mêmes. Qui ne sait, en effet, avec quel calme la sainte Ecriture nous instruit? Voici donc un homme qui l'ouvre, il lit les commandements de Dieu, il les comprend, il les comprend en buvant avec calme ces eaux tranquilles et en paissant ces pâturages verdoyants et purs. Un autre s'approche de lui pour

verat horam qua judicari debuit, sic novit et horam qua debeat judicare. Veniet ille, tu vide qualis futurus sis. Hodie inest scrupulus, hodie sit confessio, hodie renuntietur scrupulo; hodie (*a*) dimittitur, hodie laxatur. Non est ut dicas : Differt Deus veniam : tu noli differre medicinam tuam. Habes enim aliquid in animo quod te angat : et si angit, et sollicitat. Utique si in domo tua esset lapis offendens oculos tuos, juberes eum auferri de medio; maxime si aliquem paulo majorem hospitem in domo tua esses recepturus. Cum ergo Deum invocas, in te vocas; quomodo veniet in te, cui locum quo recipias, non mundasti? Sed minus idoneus es auferre de corde tuo, quod tibi ipse fecisti? Ipsum invoca, ut mundet, ipsum invita, ut intret : dum tamen quod facturus es, modo facias, cum loquitur monendo, et tacet judicando.

Caput VIII. — *Doctrina accepta non amaro corde communicanda.* — 9. Dixit hic hircos, dixit arietes, et judicat inter eos. Et quid eis dicit : « Numquid non sufficit vobis, quia bonam pascuam pascebatis? et reliquias pascuæ vestræ conculcabatis pedibus vestris; et potabatis aquam, quæ subsidebat, » id est, quæ pura et tranquilla erat, « et reliquam pedibus vestris turbabatis : Et oves meæ conculcationes pedum vestrorum depascebant, et conturbatam pedibus vestris aquam potabant. » (*Ibid.*, 18, 19.) Quid est hoc? Pascua Dei bona sunt, et fontes Dei puri sunt. Habemus hoc in Scripturis sanctis. Qui sunt ergo, qui quod tranquillum est inde bibunt; et quod mundum est inde pascuntur; et conculcant reliquias et turbant aquam, ut oves aliæ conculcatas herbas accipiant et aquam conturbatam bibant? Et hoc utique videtis displicere pastori, qui dicit dum fiunt ista : « Ego judico inter ovem et ovem : » ad hoc utique ne fiant. Sunt multi qui tranquille discunt, perturbate docent; et cum habeant doctorem patientem, sæviunt in discentem. Quam nos enim tranquille doceat ipsa Scriptura, quis nescit? Venit ergo aliquis, et legit præcepta Dei, legit et capit, capit tranquillus de tranquillo bibens, et de viridi et mundo pascens. (*b*) Venit aliquis audire ab illo aliquid, in-

(*a*) Ita omnes Mss. Editi vero, *hodie dimittatur, hodie laxetur.* — (*b*) Hoc loco Er. et aliquot Mss. *Velit.* Paulo post tres Mss. *indignatur perturbat.*

lui demander quelqu'explication, il s'emporte, il s'agite, il lui reproche la pesanteur de son esprit qui ne comprend qu'avec grand'peine, et en le troublant ainsi, il achève de lui rendre inintelligible ce qu'un peu plus de calme lui aurait fait comprendre.

10. En parlant de la sorte, mes frères, je ne prétends point qu'il ne faille reprendre sévèrement la dureté d'esprit ou de cœur que la vérité elle-même si calme et si tranquille a repris en ces termes : « Insensés dont le cœur est si lent à croire ! » (*Luc*, XXIV, 25.) Mais il faut le faire avec cet amour qui veut exciter une sainte sollicitude, une attention sérieuse, dissiper les nuages que les soucis du siècle ont amassés autour de l'esprit et toutes ces vaines pensées qui rendent incapable d'entendre les enseignements utiles. D'ailleurs, quand même un chrétien remarquerait en soi cette lenteur d'esprit, il est bon qu'il en soit repris afin qu'il prie Dieu d'ouvrir son intelligence et d'y faire pénétrer la vérité. Si c'est notre négligence qui nous rend incapables de comprendre la vérité, il est juste qu'on nous en reprenne; si c'est la pesanteur de notre esprit, le reproche qu'on nous en fait nous excite à implorer le secours de Dieu. Ne blâmons donc point les docteurs qui agissent de la sorte ; mais ceux qui le font avec amertume, avec un esprit envieux, foulent aux pieds les pâturages et troublent l'eau des fontaines; ils veulent se réserver le bénéfice de ce qu'ils ont appris à l'exclusion de tous les autres. Ce sont des hommes d'un mauvais naturel, animés d'envie infernale, noirs non de corps mais de cœur, ils ont lu et ils ont compris. Mais vient-on à les interroger, ils répondent : C'est trop élevé pour vous; quoi, je vous confierai ces secrets, êtes-vous digne de les lire ou de les comprendre? Pourquoi troubler cette eau? La fontaine coule pour vous deux. Pourquoi fouler aux pieds ces herbes qui appartiennent à tous? Est-ce vous qui avez répandu la pluie qui les a fait naître?

CHAPITRE IX. — *La bonne conscience ne suffit pas si la vie n'est également bonne devant les hommes.* — 11. Ces mêmes paroles renferment un autre sens qui n'est point dénué de vraisemblance. Il est des hommes qui s'imaginent qu'une bonne vie consiste tout entière dans le témoignage de leur conscience, et qui se mettent peu en peine de ce que les autres peuvent penser d'eux. Ils semblent ignorer que lorsqu'un chrétien voit un homme de bonne conscience vivre avec une certaine liberté, fréquenter indifféremment toute sorte de personnes et de lieux, savoir qu'une idole n'est rien et entrer cependant dans les endroits consacrés aux idoles, sa conscience faible se porte à faire non ce qu'elle cherche à connaître, mais ce qu'elle soupçonne.

dignatur, perturbatur, tarditatem aliquando serius intelligentis accusando, turbatum facit minus intelligere, quod poterat audire tranquillus.

10. Nec hoc ideo dixerim, Fratres, quia non est aliquando corripienda duritia, quam ipsa tanta veritatis tranquillitas corripit, dicens : O insensati et tardi corde ad credendum! (*Luc.*, XXIV, 25) si ista fiunt ea dilectione, qua volumus curam incutere hominibus, ad incutiendam diligentiam intentionis, et ad serenandam forte nubem mentis suæ, quam de curis sæculi contraxerunt; et forte cogitando alia inutilia, quod utile est audire non possunt. Deinde etiamsi in se quisque videat tarditatem, non sine causa ille accusatur, ut Deum roget, et solvat tarditatem, donet veritatem. Aut enim si negligentia nostra minus intelligimus quod audivimus, utique negligentia corripienda est : aut si tarditas est, cum fuerit accusata, erit unde rogetur Deus. Nec doctores ergo tales reprehendendi sunt : sed qui hoc faciunt animo amaro, animo invido, ipsi conculcant pascua, et turbant fontes : quidquid forte noverint, ita volunt nosse, ut alii non noverint. Malignæ mentis homines, tartareo zelo pleni, lividi non in corpore, sed in corde, legerunt, et intellexerunt; cum interrogati fuerint : Multum est ad te, ego tibi ista credam? et tu dignus es ista legere vel audire? Quid turbas aquam? Ambobus fons manat. Quid conculcas herbas communes? Non tu pluisti, ut nascerentur.

CAPUT IX. — *Non sufficit bona conscientia, si est negligens coram hominibus conversatio.* — 11. Est aliud in his verbis, quod non absurde potest intelligi. Sunt homines qui putant, sibi in bene vivendo sufficere conscientiam; et non valde curant, quid de illis alter existimet; ignorantes quia cum homo viderit hominem bonæ conscientiæ negligentius viventem, passim se cuilibet et ubilibet conjungentem, habentem scientiam quod nihil sit idolum, et tamen in idolio recumbentem, conscientia illius cum sit infirma, ædificatur non ad ea quæ perscrutatur, sed ad ea quæ suspicatur. (I *Cor.*, VIII, 10.) Neque enim homo (*a*) par tuus, frater tuus, intrare potest in conscientiam

(*a*) Editi, *pater tuus*. Castigantur auctoritate Cisterciensis Ms. et Flori.

(I *Cor.*, VIII, 10.) En effet, cet homme qui est votre égal, votre frère, ne peut pénétrer dans votre conscience qui n'est accessible qu'à Dieu. Votre conscience est à nu devant Dieu, votre vie est à découvert aux yeux de votre frère; s'il conçoit de mauvais soupçons, si dans le trouble de son esprit il se détermine à faire ce qu'il pense que vous faites vous-même, alors que sert à votre conscience de s'abreuver à une source pure, si votre vie négligente ne laisse boire à votre frère qu'une eau bourbeuse et troublée?

12. Et que répondent ces hommes lorsque nous condamnons hautement leur conduite? Ils nous citent ces paroles de l'Apôtre : « Si je voulais plaire aux hommes, je ne serais point serviteur de Jésus-Christ. » (*Gal.*, I, 10.) Mais ici encore, vous troublez une eau pure, vous foulez aux pieds d'excellents pâturages. Faites donc une attention plus sérieuse et ne troublez point pour vous-même l'eau de ces paroles de l'Apôtre : « Si je voulais plaire aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ. » Je comprends parfaitement et j'accepte volontiers cette maxime de l'Apôtre. Mais n'avez-vous pas lu aussi dans le même Apôtre : « Cherchez à plaire à tous en toutes choses, comme je m'efforce moi-même de plaire à tous en toutes choses, ne cherchant point ce qui m'est avantageux en particulier, mais ce qui est utile aux autres pour leur salut? (I *Cor.*, X, 33.) Ne donnez point occasion de scandale ni aux Juifs ni aux Gentils, ni à l'Eglise de Dieu. » (*Ibid.*, 32.) N'avez-vous pas entendu ce même Apôtre dire encore : « Nous prenons garde de faire le bien non-seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes? » (II *Cor.*, VIII, 21.) Expliquez-moi donc, me dit mon adversaire, comment je dois entendre et concilier ces témoignages si contraires. L'Apôtre dit ici : « Si je voulais plaire aux hommes, je ne serais point serviteur de Jésus-Christ; » là : « Cherchez à plaire à tous en toutes choses, comme je m'efforce moi-même de plaire à tous en toutes choses; » dans un autre endroit : « Ce qui fait notre gloire, c'est le témoignage de notre conscience; » (II *Cor.*, I, 12) ailleurs enfin : « Nous prenons garde de faire le bien non-seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes. » Si vous écoutez avec calme, si vous ne troublez pas l'eau où votre âme doit s'abreuver, je pourrai peut-être vous donner, dans la mesure de mes forces, l'explication de ces paroles. Il est des hommes qui jugent avec témérité, qui diffament et déchirent en secret la réputation du prochain, qui murmurent, cherchent à deviner ce qu'ils ne peuvent voir et à publier même ce qu'ils ne peuvent soupçonner; contre de tels hommes, que reste-t-il, que le témoignage de la conscience? Car dans ceux mêmes à qui nous voulons plaire, mes frères, que cherchons-nous? que devons-

tuam, quam novit Deus. Conscientia tua, coram Deo est, conversatio tua coram fratre tuo : si de te ille aliquid mali suspicans, perturbatus ædificatur ad aliquid faciendum, quod te putat facere, cum sic vivis, quid prodest, quia venter conscientiæ tuæ hausit aquam puram, et ille de tua (*a*) negligenti conversatione bibit turbatam?

12. Et audis tales, cum corripiuntur ne ista faciant, respondere nobis, et dicere : Apostolus dixit : Si hominibus placere vellem, Christi servus non essem. (*Gal.*, I, 10.) Et hic aquam turbas, pascua conculcas. Attende melius, ne et tibi aquam (*b*) turbes, quod ait Apostolus : « Si hominibus placere vellem, Christi servus non essem. » Optime accipio, Apostolicam sententiam libenter agnosco. Sed aliud in Apostolo non legisti? « Placete omnibus per omnia, sicut et ego omnibus per omnia placeo, non quærens quod mihi prodest, sed quod multis ut salvi fiant. » (I *Cor.*, X, 33.) Rursus eumdem Apostolum non audisti? Sine offensione estote Judæis et Græcis, et Ecclesiæ Dei. (*Ibid.*, 32.) Tertio eumdem Apostolum non audisti? « Providemus enim bona non solum coram Deo, sed etiam coram hominibus. » (II *Cor.*, VIII, 21.) Ait ergo ille : Expone itaque mihi quomodo intelligam diversa atque contraria : hac dicentem Apostolum : « Si hominibus placere vellem, Christi servus non essem : » hac dicentem : « Placete omnibus per omnia, sicut et ego omnibus per omnia placeo : » hac dicentem : « Gloria nostra hæc est, testimonium conscientiæ nostræ : » hac dicentem : « Providemus bona, non solum coram Deo, sed etiam coram hominibus. » (II *Cor.*, I, 12.) Si tranquillus audias, si tibi ipsi aquam tuæ mentis non pertubes, quantum potero, fortassis exponam. Sunt homines temerarii judices, detractores, susurrones, murmuratores, quærentes suspicari quod non vident, quærentes etiam jactare quod nec suspicantur : contra tales quid remanet, nisi testimonium conscientiæ nostræ? Neque enim,

(*a*) Sic Florus et meliores Mss. Alii quidam, *de tua negligentia conversationem habet turbulentam*, Editi autem *de tua negligentia conversationem bibit turbatam*. — (*b*) Sic Florus et plerique Mss. At editi, *turbet*.

nous chercher? Ce n'est point notre gloire mais leur salut, afin que si nous marchons dans les sentiers du bien, ils puissent nous suivre sans crainte de s'égarer, qu'ils soient nos imitateurs, comme nous le sommes nous-mêmes de Jésus-Christ (I *Cor.*, IV, 46), et qu'ils imitent directement Jésus-Christ, si nous ne pouvons leur servir de modèle. Car c'est lui qui conduit son troupeau dans les pâturages, il en est le seul pasteur dans la personne de tous ceux qui le conduisent dans son esprit, parce que tous ne forment en lui qu'un seul pasteur. Nous ne cherchons donc point notre utilité, lorsque nous nous efforçons de plaire aux hommes, mais nous sommes heureux de voir que ce qui est bon leur plaît, pour leur propre utilité, et non pour notre gloire personnelle. On voit donc clairement contre quels hommes l'Apôtre prononçait ces paroles : « Si je voulais plaire aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ, » et comment il disait dans l'intérêt des autres : « Cherchez à plaire à tous en toutes choses, comme je m'efforce moi-même de plaire à tous en toutes choses. » Ces deux témoignages sont clairs ; tous deux sont calmes, tous deux sont purs et limpides ; faites-en votre nourriture, buvez de cette eau, mais gardez-vous de la fouler aux pieds et de la troubler.

13. Vous avez entendu aussi Notre-Seigneur Jésus-Christ, le maître des apôtres, vous dire : « Que vos bonnes œuvres brillent devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux, » (*Matth.*, V, 16) c'est-à-dire celui à qui vous devez d'être bons; car nous sommes le peuple de son pâturage et les brebis de ses mains. (*Ps.* XCIV, 7.) Si vous êtes bon, louez donc celui qui vous a fait bon, et non vous même qui, par vous-même, ne pouvez être que mauvais. Pourquoi donc vouloir tirer la vérité en sens contraire? Si vous faites le bien, vous voulez que la louange soit pour vous, et si vous faites le mal, vous voulez en décharger la responsabilité sur Dieu. Celui qui a dit : Que vos bonnes œuvres brillent devant les hommes, a dit aussi dans le même discours : « Gardez-vous de faire vos bonnes œuvres devant les hommes. » (*Matth.*, VI, 1.) Vous remarquez dans ces paroles de l'Evangile la même contradiction apparente que dans les paroles de l'Apôtre. Si vous ne troublez point l'eau de votre cœur, vous reconnaîtrez peut-être ici l'accord des Ecritures, et vous vous mettrez vous-même d'accord avec elles. Mais si vous refusez la conciliation qu'elles vous offrent, c'est contre vous-même que vous engagez la dispute, sans que vous détruisiez l'accord des divines Ecritures. En parlant de ceux qui se vantent publiquement et qui préconisent leurs bonnes œuvres parce qu'ils ne se pro-

Fratres, etiam in illis quibus placere volumus, gloriam nostram quærimus, aut gloriam nostram quærere debemus, sed illorum salutem : ut si bene ambulamus, nos sequendo non errent; imitatores nostri sint, si nos Christi (I *Cor.*, IV, 16); si autem nos non Christi, imitatores sint Christi. Ipse enim pascit gregem suum, et cum omnibus bene pascentibus ipse solus est : quia omnes in illo sunt. Non ergo utilitatem nostram quærimus, quando (*a*) placere hominibus volumus : sed gaudemus eis placere quod bonum est, propter ipsorum utilitatem, non propter nostram dignitatem. Contra quos autem dixerit Apostolus : « Si hominibus placere vellem, Christi servus non essem, » manifestum est : et propter quos dixerit : « Placete omnibus per omnia, sicut et ego omnibus placeo per omnia, » manifestum est : utrumque dilucidum, utrumque tranquillum, utrumque purum, utrumque non perturbatum : tu tantum pasce et bibe, noli conculcare et turbare.

13. Nam et Dominum ipsum Jesum Christum magistrum Apostolorum utique audisti : « Luceant opera vestra coram hominibus, ut videant bona facta vestra, et glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est : » (*Matth.*, V, 16) id est, qui vos fecit tales. Nos enim populus pascuæ ejus, et oves manuum ejus. Ille ergo laudetur, qui te fecit bonum, si bonus es; non tu, qui per te ipsum non poteras esse nisi malus. (*Psal.* XCIV, 7.) Quid vis autem in contrarium ducere veritatem, ut quando boni aliquid facis, te velis laudari; quando mali aliquid facis, Dominum velis vituperari? Utique enim qui dixit : Luceant opera vestra coram hominibus : ipse dixit in eodem sermone : Nolite facere justitiam vestram coram hominibus. (*Matth.*, VI, 1.) Sed sicut in Apostolo ista tibi contraria videbantur, sic et in Evangelio. Si autem non perturbes aquam cordis tui, et hic agnosces pacem Scripturarum, et habebis cum eis et tu pacem. Si autem tu cum eis habere uolueris pacem, tu in te committis litem tuam, illæ non amittent pacem suam. Propter illos enim qui se hominibus (*b*) jactando commendant, et ita ventilant bona opera sua, ut finem bonorum operum suorum in laude hominum

(*a*) Cisterciensis Ms. *omnibus.* — (*b*) Florus et aliquot Mss. *se hominibus jactant, et ita ventilant opera,* etc. Duo autem carent istis verbis, *et ita ventilant.*

posent comme fin et comme récompense que les louanges des hommes, Notre-Seigneur dit : « Je vous le dis en vérité, ils ont reçu leur récompense, » (*Ibid.*, 2) et il nous prémunit contre un si funeste exemple, en ajoutant : « Prenez garde de faire vos bonnes œuvres devant les hommes. » Mais remarquez ce qui suit : « Afin qu'ils vous voient. » Leur intention ne va pas au delà, elle ne se propose point d'autre fin. N'imitez pas cet exemple, ne cherchez point dans le bien que vous faites en public à être vus des hommes, et prenez garde de ne vous proposer d'autre fin de vos bonnes œuvres. Encore une fois, gardez-vous de faire le bien pour être vus des hommes. Notre-Seigneur nous défend donc de nous proposer comme fin dans nos bonnes œuvres, d'être vus des hommes, bien qu'il nous commande de faire ces bonnes œuvres devant eux. Il nous dit : « Que vos bonnes œuvres brillent devant les hommes, afin qu'ils les voient. » (*Matth.*, v, 16.) Mais il ne s'arrête pas là, il va plus loin, il vous élève plus haut, au-dessus de vous-même (car en demeurant en vous-même, votre chute serait assurée) et il vous place en un lieu sûr. « Qu'ils voient vos bonnes œuvres, vous dit-il, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. » Ne soyez point mécontent que la gloire soit ici pour Dieu ; demeurez en lui, et vous serez glorifié avec lui. « Nul homme, dit l'Apôtre, ne doit être glorifié devant lui. » (I *Cor.*, I, 29.) Serons-nous donc privés de gloire ? Non, car le même Apôtre ajoute : « Que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur. » (*Ibid.*, 31.) Le témoignage de notre conscience ne fait notre gloire qu'autant que nous nous glorifions en lui. Car si cette gloire nous porte à nous complaire en nous-mêmes, à nous rendre agréables à nos propres yeux, se plaire ainsi à soi-même, c'est plaire à un insensé.

14. Efforçons-nous donc, mes frères, non-seulement de faire le bien, mais de le faire devant les hommes. Ne nous contentons point d'avoir une bonne conscience, mais autant que le permet notre faiblesse et la vigilance d'une nature fragile, évitons avec soin toute action qui pourrait exciter de mauvais soupçons dans l'âme de notre frère encore faible, de peur qu'en paissant d'excellents herbages et en buvant une eau pure, nous ne laissions aux brebis infirmes que des pâturages foulés aux pieds et une eau troublée, car alors malheur à nous à cause de ces paroles du Seigneur : « C'est moi qui juge entre les brebis et les brebis. »

Chapitre X. — *C'est à Dieu seul qu'il appartient de discerner les brebis des boucs.* — 15. « C'est pourquoi voilà ce que leur dit le Seigneur Dieu : Moi, je jugerai entre les brebis grasses et les brebis maigres. » (*Ibid.*, 20.) Dieu

ponant, eamdemque laudem hominum quasi pro mercede computent bonorum operum suorum ; de his dicitur : Amen dico vobis, perceperunt mercedem suam. (*Ibid.*, 2.) Contra eos dicitur : Cavete justitiam vestram facere coram hominibus. Proinde sequitur : Ut videamini ab eis. Ultra non porrexit intentionem, hic fecit finem. Nolite sic facere coram hominibus, quidquid boni facitis, ut videamini ab eis, ut ipse sit finis operis vestri, videri ab eis. Nolite ergo sic, ut videamini ab eis. (*a*) Hac autem non ibi ponit finem, ut videamur ab hominibus, coram quibus vult esse bona facta nostra : sed ait : Luceant opera vestra coram hominibus, ut videant bona opera vestra. (*Matth.*, v, 16.) Non quievit, neque hic remansit : sed duxit hinc te (*b*) sursum, et tulit te a te, (caderes enim, si esses in te :) et ubi tutus esses, posuit te. « Videant, inquit, bona opera vestra, et glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est. » Noli irasci, quia ille glorificatur : apud illum esto et in illo glorificaberis. Ut non glorietur, ait Apostolus, omnis caro coram illo. (I *Cor.*, I, 29.) Ergo sine gloria remanebimus ? Non. Ait enim ipse : Qui gloriatur, in Domino glorietur. (*Ibid.*, 31.) Nam et testimonium conscientiæ nostræ (*c*) ita nobis gloria est, quia in illo est. Nam si ita est gloria nostra, ut nobis placeamus, efficiamur placentes nobis ; valde stulto homini placet, qui sibi placet.

14. Curemus ergo, Fratres, non tantum bene vivere, sed etiam coram hominibus bene conversari ; nec tantum habere bonam conscientiam, sed quantum potest nostra infirmitas, quantum vigilantia fragilitatis humanæ, curemus nihil etiam facere quod veniat in malam suspicionem infirmo fratri : ne forte puras herbas mandendo, et puras aquas bibendo conculcemus pascua Dei, et oves infirmæ conculcatum manducent, et turbatum bibant. Et (*d*) væ, propter istum qui dicit : « Ego judico inter ovem et ovem. »

Caput X. — *Oves et hircos nunc discernere solius Dei est.* — 15. « Pro istis hæc dicit Dominus Deus ad eos : Ecce ego judico inter ovem fortem, et inter ovem imbecillam. » (*Ibid.*, 20.) Aliud aliquid dicat. Jam

(*a*) Ita Mss. At editi : *Hic autem.* — (*b*) Sic Florus et aliquot Mss. Editi vero, *rursum.* — (c) Editi, *in nobis.* At Florus et Mss. *ita nobis.* — (*d*) Editi : *Et vel.* At. Mss. *Et væ.*

formule ici un nouveau sujet d'accusation. Nous l'avons entendu juger ceux qui foulent aux pieds les herbages et qui troublent l'eau. Voici une autre espèce de mal et dont la grandeur n'est pas moins considérable. Il n'est plus fait, dans la suite, aucune mention des boucs; Dieu les a nommés une seule fois pour nous révéler leur existence; car pour lui, il les connaît bien. Son langage maintenant laisse supposer qu'il n'y a plus que des brebis. Il en a parlé d'abord d'après ce qu'il en voit lui-même, il en parle maintenant d'après nos propres idées. Les brebis doivent savoir qu'il y a des boucs, et qu'ils seront séparés des brebis à la fin du monde, maintenant je fais le discernement entre les brebis et les brebis. C'est uniquement en vertu de sa prédestination et de sa prescience que Dieu sait qu'il y a des brebis et des boucs, lui à qui seul il appartient de prédestiner et de connaître d'avance. Ici bas, où tous marchent sous l'étendard de Jésus-Christ et ont part à la grâce de Dieu, vous vous croyez une brebis alors que Dieu voit en vous un bouc. Cependant écoutez comme brebis ces paroles. « Voici que je juge entre les brebis grasses et les brebis maigres. »

16. « Parce que vous heurtiez de l'épaule, vous choquiez des cornes et vous pressiez les brebis maigres, jusqu'à ce que vous les eussiez dispersées dehors. » (*Ibid.*, 21.) Qui ne comprend ces paroles? Qui n'a horreur de ces violences? S'il n'y a aucune brebis en dehors de la bergerie, ces violences ne se sont point réalisées. Mais si nous avons la douleur de voir un grand nombre de brebis qui se sont égarées, malheur à ceux qui les ont poussées dehors des épaules et des cornes! Seules, les brebis grasses ont pu se porter à de tels excès. Quelles sont ces brebis grasses? Celles qui présument de leurs propres forces. Quelles sont-elles? Celles qui se glorifient de leur justice. Non, les brebis n'ont été séparées, elles n'ont été jetées dehors que par ceux qui se disaient justes; leurs épaules n'ont de force et de hardiesse que pour pousser, parce qu'elles ne portent point le joug de Dieu, ce sont des hommes méchants, des amis qui s'unissent pour le mal, une société de gens opiniâtres. Leurs cornes sont élevées, leurs cœurs enflés d'orgueil. Heurtez donc les brebis de l'épaule et des flancs, poussez-les de vos cornes, jetez dehors ces brebis que vous n'avez pas enfantées. L'unique raison de cette violence, c'est que vous êtes justes et que les autres sont injustes, et que vous regardez comme une indignité de laisser le bon grain au milieu mélangé avec l'ivraie et les brebis paître avec les boucs, jusqu'à l'arrivée du Pasteur qui ne peut se tromper dans le discernement qu'il en fait. Etes-vous donc l'ange chargé d'arracher l'ivraie? Le temps de la moisson fût-il venu, je ne reconnaîtrais pas en vous l'ange à qui Dieu a confié ce soin. Avant

audivimus de his qui conculcant herbas, et perturbant aquas : audiamus aliud genus mali, et magnum genus mali. Postea de hircis nullam facit mentionem : semel illos nominavit, ut sciremus esse. Ipse enim illos bene novit. Postea sic loquitur, tanquam omnes oves sint. Primo quomodo ipse videt, postea vero quomodo nos videmus, locutus est. Hirci enim quia insunt, et quia in fine separabuntur, notum sit (*a*) ovibus : modo tanquam inter ovem et ovem discerno. (*b*) Non scit nisi prædestinatione et præscientia oves et hircos, ille solus, qui prædestinare potuit, qui præscire. Modo quia omnes sub (*c*) signo Christi sunt, et omnes ad gratiam Dei accedunt, ovem te putas, hircum te forte Deus novit : sed tanquam ovis audi quod audis : « Ecce ego judico inter ovem fortem, et inter ovem imbecillam. »

16. « Quoniam lateribus et humeris vestris impellebatis, et cornibus vestris percutiebatis, et omne quod deficiebat comprimebatis, quoadusque dispergeretis eas foras. » (*Ibid.*, 21.) Quis hoc non intelligat? quis non exhorrescat? Si nullæ oves foris sunt, non est factum. Si autem multas oves foras errare plangimus, væ quorum humeris et lateribus et cornibus factum est. Non enim hæc facerent, nisi fortes oves. Quæ sunt fortes? De suis viribus præsumentes. Quæ sunt fortes? De sua justitia gloriantes. Non diviserunt oves, non foras miserunt, nisi qui se justos esse dixerunt : (*d*) humeri audaces ad impellendum, quia non portant sarcinam Dei : latera mala, conspirantes amici, societas pertinaciæ : cornua erecta, elata (*e*) superbia : impelle lateribus et humeris, ventila cornibus, mitte foras quod non (*f*) emisisti. Certe ipsa tota causa est, quia tu justus et alii injusti, et indignum erat ut justus esset cum injustis : indignum videlicet, ut frumenta essent inter zizania; indignum ut oves inter hircos pascerent, donec pastor veniret qui in separando non errat. Itane tu Angelus eradicans zizania? Non te agnoscerem Angelum eradi-

(*a*) Duo Mss. *omnibus.* — (*b*) Sic Mss. At editi : *Nam scit prædestinatione*, etc. — (*c*) Editi, *sub jugo.* Reponimus, *sub signo :* quia sic omnes Mss. — (*d*) Editi, *humeris.* Melius Cisterciensis Ms. *humeri.* — (*e*) Plures Mss. *superba.* — (*f*) Sic Mss. Editi autem, *quod non emisti.*

la moisson, ni vous ni un autre quel qu'il soit ne pouvez être cet ange. Celui qui a désigné les moissonneurs, nous a fait connaître aussi le temps de la moisson. Des hommes pourraient dire qu'ils sont ces anges. Nous voyons, en effet, dans l'Ecriture ce nom d'anges donné à des hommes, mais ici je considère le temps de la moisson. Vous pouvez vous attribuer le nom d'ange, vous ne pouvez hâter le temps de la moisson. C'est donc à tort que vous prétendez maintenant être un ange, parce que le moment n'est pas encore venu pour vous de l'être. Lorsque ce temps sera venu, et que Dieu aura envoyé les véritables moissonneurs, je ne sais où ils vous trouveront, parmi le bon grain qu'ils devront nettoyer pour l'amasser dans les greniers, ou parmi l'ivraie qu'ils lieront pour la jeter au feu. Je dis, je ne sais, parce que je n'ose juger. Je gémis maintenant en vous voyant en dehors de l'Eglise, mais j'ignore si jamais vous rentrerez dedans.

17. Ecoutez cependant ce qu'un autre témoignage de l'Ecriture dit de vous pendant cette vie, et cessez de vouloir arracher l'ivraie avant que le moment soit venu, mais, tandis qu'il en est encore temps, rentrez en vous-même. Nous lisons donc dans dans un autre livre de l'Ecriture : « Le fils méchant ose dire qu'il est juste. » (*Prov.*, XXIV, *selon les Sept.*) Voilà ces épaules, ces flancs, ces cornes dont parle le Prophète. Vous êtes fort pour votre malheur, combien serait-il préférable pour vous d'être faible? Oui, vous avez une force malheureuse, mais vous n'avez point la santé. C'est la force du frénétique qui va jusqu'à frapper le médecin lui-même. Vous prétendez être parfait, et cette prétention montre combien vous êtes éloigné de la perfection. Ah, qu'il vous serait bien préférable, qu'il vous serait bien plus utile d'être faible, afin d'être fortifié par celui qui connaît ce qu'il y a en vous d'imparfait! Voyez l'apôtre saint Paul, ce vase d'élection ; de peur que la grandeur de ses révélations ne lui donnât de l'orgueil, ce que nous n'oserions dire s'il ne l'avait avoué lui-même, « de peur, dit-il, que la grandeur de mes révélations ne me causât de l'orgueil, il a été donné à ma chair un aiguillon, l'ange de Satan, pour me souffleter. » (II *Cor.*, XII, 7.) Ainsi il avouait qu'il était souffleté pour n'être point tenté de s'enorgueillir. « C'est pourquoi, dit-il, j'ai prié trois fois le Seigneur de l'éloigner de moi. Il m'a répondu : Ma grâce te suffit, car la force se perfectionne dans la faiblesse. » (*Ibid.*, 8 et 9.) Combien donc la faiblesse qui se perfectionne est préférable à la force qui pousse les brebis et qui les heurte pour les jeter dehors! « Vous êtes donc un fils méchant, parce que vous prétendez être juste. » « Le fils méchant se dit juste, mais il ne peut se laver de sa sortie. » Considérez attentivement, mes frères, cette maxime bien courte à ne compter

cantem zizania, nec si jam messis venisset. Ante messem non tu, sed quisquis fuerit, non est verus. Qui designavit messores, designavit et tempus. Possent et homines se Angelos dicere. Invenimus forlasse in Scripturis et homines dictos Angelos, sed tamen ego tempus messis attendo. Angeli tibi nomen potes imponere, tempus messis non potes breviare. Itaque falsum dicis, (*a*) quia sis : quia nondum venit quando sis. Proinde cum venerit, et veri messores missi fuerint, nescio ubi te inveniant, utrum purgandum qui in horreo recondaris, an alligandum qui in ignem projiciaris. Ideo enim dico, forte, quia non audeo judicare. Modo te foris doleo : utrum sis futurus intus, ignoro.

17. Interim audi ex alio Scripturæ testimonio de te scriptum esse, cum vivis; et noli velle zizania eradicare, quando tempus non est; sed tu ipse intro redi, cum tempus est. Dicit alia Dei Scriptura : Filius malus ipse se justum dicit. (*Prov.*, XXIV, *sec.* LXX.) Hi sunt humeri et latera et cornua tua. Male fortis, quanto melius esse infirmus? Male fortis, sed non sanus. Male fortis phreneticus cædit et medicum. Dicis te perfectum, ut facias defectum. Quanto potius, quanto utilius esses infirmus, ut ille te perficeret, qui novit imperfectum (*b*) tuum? Apostolus Paulus vas electionis, ne extolleretur in revelationibus, (quod dicere non auderemus, nisi ipsi dicenti crederemus :) «In magnitudine, inquit, revelationum ne extollar, datus est mihi stimulus carnis meæ, angelus satanæ, qui me colaphizet. » (II *Cor.*, XII, 7.) Ne cornua erigeret colaphizari se dicebat. « Propter quod, inquit, ter Dominum rogavi, ut auferret eum a me; et dixit mihi : Sufficit tibi gratia mea, nam virtus in infirmitate perficitur. » (*Ibid.*, 8 et 9.) Quam est ergo utilior infirmitas quæ perficitur, quam illa firmitas quæ impellit oves, quæ ventilat ut excludat. Filius ergo malus ipse es, tu te justum dicis. « Filius malus ipse se justum dicit, » exitum autem suum non abluit. Attendite, Fratres mei, sententiam quamdam brevem numero verborum, sed in-

(*a*) Editi, *qui sis.* Melius forte aliquot Mss. *quia sis,* scilicet Angelus. — (*b*) In Mss. *post imperfectum,* non additur, *tuum.*

que le nombre des mots, mais bien importante par la vérité qu'elle renferme. Il se dit juste pour sortir et faire sortir les autres. Il se dit juste, mais il est méchant, voilà pourquoi il ne peut se laver de sa séparation. Qu'est-ce à dire, il ne peut se laver? Il ne peut s'en justifier, il ne peut ni la défendre ni l'excuser. Pourquoi vous êtes-vous séparé? Pourquoi êtes-vous sorti? Pourquoi sentez-vous votre cœur trembler lorsque vous entendez cette sentence des livres saints : « Ils sont sortis du milieu de nous, mais ils n'étaient pas de nous, » (I *Jean*, II, 19) si toutefois cette force funeste qui pousse, heurte et disperse les brebis de Dieu permet à votre cœur d'être accessible à la crainte? Celui qui disait : Ils sont sortis du milieu de nous, mais ils n'étaient pas de nous, était dans l'Eglise, on ne peut le nier. Or, l'Eglise est répandue par tout l'univers, que faites-vous donc dehors? Ce n'est pas moi qui vous apprends cette diffusion par tout l'univers, elle a été annoncée par les prophètes, par les apôtres, par le Seigneur lui-même. Dans le psaume qu'on lisait il n'y a qu'un instant, nous avons entendu ces paroles : « Le Seigneur ne rejette point son peuple. » (*Ps.* XCIV, 4.) Et comme si on demandait au Psalmiste quel est ce peuple, il répond aussitôt : « Parce qu'il tient dans sa main les extrémités de la terre. » Dieu ne rejette pas son peuple et vous le poussez dehors. Non-seulement vous le poussez, vous le heurtez, vous le jetez dehors, Vous parlez bien haut de traditeurs, mais sans prouver ce que vous dites. C'est la force brutale qui pousse et disperse, ce n'est point la douceur du pasteur qui conduit. Vous le voyez, le peuple de Dieu s'étend jusqu'aux extrémités de la terre. Ecoutez-le gémir et pleurer devant le Dieu qui l'a créé, et dire dans un autre psaume au Dieu devant lequel il verse ses larmes : « Des extrémités de la terre j'ai crié vers vous dans l'angoisse de mon cœur. » (*Ps.* LX, 3.) Voyez comme il s'humilie au milieu des vives douleurs de son âme. Et quel est le fruit de sa prière? « Vous m'avez élevé sur la pierre. » Vous m'avez élevé sur la pierre qui est Jésus-Christ, vous ne m'avez pas précipité de la montagne de Donat. Allez donc maintenant, élevez vos cornes, étendez les flancs, élargissez vos épaules, poussez les brebis, et venez dire après : Je suis juste. L'Ecriture vous répondra : Non, vous n'êtes pas juste, vous êtes mauvais. « Le fils mauvais se dit juste. » Si vous êtes juste, pourquoi sortez-vous dehors, pourquoi en faites-vous sortir d'autres avec vous? Que faites-vous avez ceux que vous entraînez? Seriez-vous une brebis qui a fui la société des boucs? Il vaudrait mieux pour vous que le pasteur vous séparât des boucs pour vous placer à la droite, plutôt que de vous reléguer avec eux à la gauche. C'étaient des boucs, et vous étiez une brebis, vous deviez donc paître les boucs. Qu'aviez-vous trouvé de mauvais dans les pâturages ou dans les fontaines? Quel mal vous avait

gentem pondere veritatis. Justum se dicit, ut exeat et excludat. Justum se dicit, sed malus est : ideo exitum suum non abluit. Quid est, non abluit? Non purgat, non defendit, non excusat. Quare enim te separasti? quare existi? Quare tibi tremit cor, quando audis ex libris divinis : Ex nobis exierunt, sed non erant ex nobis (I *Joan.*, II, 19) : Si tamen illa mala fortitudo, qua oves Dei impellis, et impingis, et ventilas, permittit tremorem ad cor tuum? Nam utique cum audis : « Ex nobis exierunt, sed non erant ex nobis : ille loquebatur qui in Ecclesia erat. » Ecclesia toto orbe diffusa est, tu quid facis foris? Neque enim ego annuntio Ecclesiam toto orbe diffusam : Prophetæ annuntiaverunt, Apostoli annuntiaverunt, ipse Dominus annuntiavit Ecclesiam toto orbe diffusam. Modo cum Psalmus legeretur, audivimus : Non repellit Dominus plebem suam. (*Psal.* XCIV, 4.) Tanquam quæreretur : Quam? Quoniam in manu ejus, inquit, fines terræ. Ipse non repellit, et tu impellis. Impellis, ventilas, excludis, jactas traditores, non probas. Cornua sunt ista ventilantis, non mansuetudo pascentis. Ecce plebs Dei in finibus terræ : ecce plebs Dei gemens et plorans ante Deum, qui eam fecit, dicit in Psalmo ipsi Domino ante quem plorat : A finibus terræ ad te clamavi, cum angeretur cor meum. (*Psal.* LX, 3.) Vide quemadmodum se humiliat in angore cordis. Et quid sibi præstitum dicit? In petra exaltasti me. In petra Christo exaltasti non de monte (*a*) Donato præcipitasti. I nunc, et jacta cornua, extende latera, infla humeros tuos, et impelle oves; et dic : Justus sum. Respondebit tibi Scriptura : « Malus, non justus. Filius malus ipse se justum dicit. » Si justus es, quid exis foras? Quid ejicis foras? Quid cum his quos ejicis facis foras? Tanquam ovis hircos fugisti. Melius ab ipsis a pastore ad dexteram separaris, quam cum ipsis ad sinistram confutaris. Hirci erant, tu ovis : pasceres cum hircis. Quid te pascua, quid te fontes

(*a*) Editi, *non de monte Donati.*

fait le pasteur lui-même? Il a mêlé pour un temps les boucs et les brebis, et bien qu'il puisse les séparer parfaitement aussitôt qu'il le voudrait, il a renvoyé à la fin des temps cette séparation qu'il pourrait effectuer dès maintenant sans se tromper. Il diffère donc cette séparation, et vous prétendez l'opérer avant le temps marqué? Vous n'attendez pas la fin, vous qui ne savez point quand arrivera la vôtre. D'où vient cet empressement? C'est qu'en accusant vos frères d'être des boucs, vous avez porté contre eux une accusation injuste. Si cette accusation avait été fondée, vous ne vous seriez point séparé d'eux. Votre séparation les justifie. Ils étaient de l'ivraie, dites-vous, pourquoi vouloir les arracher avant le temps? Vous auriez été le bon grain mêlé avec l'ivraie, enraciné dans le même champ, et arrosé de la même pluie. Pourquoi donc êtes-vous sorti? Pouvez-vous en donner la raison? Vous ne prouvez point les accusations que vous formulez, et en sortant avant le temps, en vous séparant, vous vous condamnez vous-même. Vous le voyez donc, vous êtes un fils mauvais, vous vous dites juste, mais vous ne pouvez justifier votre sortie. Je ne vous dis point : c'est vous qui êtes bien plutôt un traditeur. Si je le disais, il me serait facile de le prouver, mais je ne veux point le dire parce que ce sont les vôtres plutôt que vous qui se sont rendus coupables de ce crime. Je ne vous rends point responsable des faits d'autrui, de ceux même de votre parti, je ne considère que vos actes et je vous accuse d'être sorti, je condamne votre séparation. J'écarte tous les autres griefs qu'on pourrait vous reprocher. Je passe sous silence vos scènes d'ivresse, vos prêts usuraires, accumulés les uns sur les autres. Je ne dis rien des bandes désordonnées et des fureurs des Circoncellions, je passe sous silence toutes ces choses et bien d'autres crimes que je ne puis énumérer. Peut-être, d'ailleurs, n'en êtes-vous pas tous coupables. Que celui qui demeure étranger à ces excès, qui les a en horreur, s'approche et qu'il réponde; je ne lui reproche point les crimes d'autrui, qu'il justifie seulement sa séparation. Vous voyez bien qu'on a raison de lui dire : « Le fils mauvais dit qu'il est juste. » C'est le Seigneur, c'est la vérité même qui porte ce jugement : » Le fils mauvais se dit juste. » Ce n'est pas moi, c'est le Seigneur qui parle de la sorte. Si cet homme veut que je lui donne le nom de juste, qu'il vienne, qu'il produise des fruits dans la paix de l'Eglise catholique, qu'il les conserve ces fruits dans la paix et l'union de cette Eglise, car il ne peut y avoir de fruits sans patience. « Et ils porteront du fruit par la patience, dit Notre-Seigneur. » (*Luc*, VIII, 15.) Voulez-vous voir, au contraire, quels ravages la grêle a produit chez vous, écoutez ce que dit l'Ecriture dans un autre endroit : « Malheur à ceux qui ont perdu la patience! » (*Eccli.*, II, 16.)

offenderant? Postremo quid te ipse pastor offenderat? qui ad tempus gregem utrumque permiscuit; qui etiam sibi quando libet hoc bene facienti, tamen separationem in finem servavit. Neque enim ille etiamsi modo separaret, erraret. Ille in finem differt, tu ante tempus separas. Non exspectas finem, nesciens quando tibi sit finis. Unde hoc, nisi quia et ipsos quos tanquam hircos accusasti, falso accusasti? Nam si vere accusasses, non te separasses. Tua separatio, illorum est purgatio. Si zizania erant, quid ea voluisti ante tempus separare? Cum ipsis permixtum triticum esses, et eodem agro radicareris, eadem pluvia rigareris. Quare ergo existi? Numquid invenis causam? Quos accusas, non convincis : exeundo autem ante tempus, et te separando, ipse convinceris. Vide quia filius malus es; ipse te justum dicis, exitum autem tuum non abluis : Ego non dico tibi : Tu es potius traditor. Quod si dicam, facile probo : sed ideo nolo dicere, quia tui fecerunt, non tu fecisti. Non tibi imputo facta aliena, etiam tuorum : tuum factum attendo; quod foris es, arguo. Exitum tuum arguo. Prorsus omnia removeo, quæ in vos dici possunt. Omitto ebriositates vestras, fœnus (*a*) et usuras super usuras; omitto greges et furias Circumcellionum : omitto hæc omnia, et quæcumque alia quæ enumerare non possum. Non omnes forte apud vos ista faciunt. Ille qui ibi ista non facit, ille cui displicent ista quæ ibi fiunt; ipse ergo accedat, ipse loquatur : non ei objicio crimen alienum, abluat exitum suum. Vides quia recte illi dicitur : « Filius malus ipse se justum dicit. » Dominus enim dicit, qui verum dicit : « Filius malus ipse se justum dicit. » Non ego, sed ipse. Si vult ut ego dicam justum, veniat, bonos fructus in Catholica pace afferat, in Catholica pace custodiat : quia et fructus non est, ubi non est (*b*) tolerantia. Et fructum, inquit, afferent cum tolerantia. Vis videre quemadmodum grandinatus sis? (*Luc.*, VIII, 15.) Audi ex alio loco : Væ his qui perdiderunt tolerantiam. (*Eccli.*, II, 16.)

(*a*) Cisterciensis liber, *usuras et superusuras.* — (*b*) Mss. *ubi non est cum tolerantia.*

18. Supposez maintenant un homme qui, comme il arrive souvent, se demande où sont les vrais chrétiens. Il s'est déterminé à être chrétien, il voit que tout le genre humain accourt se ranger sous le nom du Christ, et sans se proposer aucun avantage temporel, il veut être chrétien. Ce n'est ni pour se concilier un ami puissant, ni pour obtenir une épouse ardemment désirée, ni pour échapper à quelque tribulation de cette vie, quoique cependant beaucoup qui sont entrés parmi nous par ces motifs, ont purifié ensuite leurs intentions. Supposons donc un homme qui songe à son âme et qui veut être chrétien, il voit deux partis dans le christianisme, et il cherche les motifs de leur division. On lui répond : Nous étions justes et nous nous sommes séparés des pécheurs. Il semble qu'ils parlent à un aveugle qui entend leurs discours sans voir leurs actions. Si donc en considérant de près leurs mœurs et les désordres que j'ai rappelés il n'y a qu'un instant, il leur fait cette objection : De grâce, vous dites que vous êtes justes, et c'est à ce titre que vous prétendez justifier votre séparation ; mais pourquoi voyons-nous parmi vous tels et tels? que lui répondront-ils? Ils n'oseront peut-être nier des faits patents et qui tombent sous les yeux. Ils diront donc : Oui, nous comptons parmi nous de tels hommes, mais nous sommes loin de leur ressembler tous. Très-bien, je vous vois donc mêlé avec les pécheurs en dehors de l'Eglise, pourquoi ne pas être mêlé avec eux dans son sein ? Le fruit de votre séparation a dû être de ne pas vivre dans la société des pécheurs. Si en dehors de l'Eglise vous n'étiez plus mêlé à ceux dont vous prétendez avoir fui la compagnie, je supporterais jusqu'à un certain point votre séparation. Cet homme qui désire se faire chrétien, examine donc où sont les vrais chrétiens ; il voit de nombreux pécheurs parmi ceux qui se sont séparés des pécheurs. Il examine aussi dans l'Eglise de Jésus-Christ l'honnêteté générale des mœurs autant qu'un homme qui sort du monde peut en juger ; il y voit aussi des hommes tempérants et des hommes adonnés à l'ivresse, ceux-ci qui nourrissent les pauvres, ceux-là qui désirent s'enrichir aux dépens d'autrui, et d'autres désordres semblables qu'il voit d'un côté comme de l'autre. Il prête ensuite l'oreille à ce que Dieu dit de son Eglise ; au témoignage de Dieu, cette Eglise doit être répandue par toutes les nations, et dans la parabole de l'ivraie, Notre-Seigneur dit expressément : « Le champ c'est le monde. » (*Matth.*, XIII, 38.) Ce n'est point l'Afrique qui est ce champ, mais ce monde. Il y a du bon grain dans tout le monde, et dans tout le monde aussi il y a de l'ivraie. Ce champ est donc le monde ; celui qui l'a ensemencé c'est le Fils de l'homme,

18. Modo aliquem putate cogitare, quia et sæpe contingit, ubi sit Christianus. Motus est, ut sit Christianus, attendit in nomen Christi concurrere genus humanum : nulla temporali proposita commoditate vult esse Christianus, non ut majorem amicum conciliet, non ut ad concupitam uxorem perveniat, non ut aliquam pressuram hujus sæculi evadat : quanquam multi etiam sic intrantes corriguntur ingressi. Sed faciamus aliquem cogitantem de anima sua, et volentem esse Christianum : attendit ubi duas partes videt, quærit causas, quare se illi ab illis separaverunt. Respondet illi : Separavimus nos tanquam justi a peccatoribus. Quasi vero cæco loquantur audienti quid dicant, non videnti quid agant. Si itaque inspiciens mores ipsorum, et ea quæ paulo ante commemoravi, dicat illis : Rogo vos, justos vos dicitis, et ideo vos recte separasse contenditis; quare apud vos sunt tales et tales ? Et illi fortasse quia negare non audent, quia ea dicuntur quæ oculis objiciuntur : Sunt quidem apud nos tales, sed numquid omnes sumus tales? Optime. Video ergo te foris cum peccatoribus : quare non intus? Merces enim separationis tuæ esse debuit, cum peccatore non vivere. Si foris sic esses, ut quales te fingis fugisse non haberes, quoquo modo ferrem separationem tuam. Attendat ergo iste cupiens esse Christianus, ubi sit Christianus : videt illos separatos quasi a peccatoribus, plenos peccatoribus, rursus attendat Ecclesiam Christi secundum probabilem vitam morum generis humani, secundum quos mores potest ipse etiam veniens de sæculo (*a*) utcumque judicare : videt et hic aliquos sobrios, aliquos ebriosos; aliquos (*b*) pascentes pauperes, aliquos rapinam rerum alienarum appetentes, et cætera talia : videt hic, videt et ibi. Attendat jam Deum, quid dicat de Ecclesia sua : invenit Deum dicentem per omnes gentes Ecclesiam suam; invenit Deum etiam in ista similitudine zizaniorum dicentem : Ager est hic mundus. (*Matth.*, XIII, 38.) Non ager est Africa; sed hic mundus. Per totum mundum frumentum, per totum mundum zizania (tamen ager est mundus, seminator Filius hominis, messores Angeli, non prin-

(*a*) Sic Er. et Mss. At Vlim. et Lov. *utrumque judicare.* — (*b*) Ita Sorbonicus et Cisterciensis Mss. Editi vero, *patientes pauperes.*

les moissonneurs sont les anges, et non les chefs des Circoncellions. Dieu veut que le bon grain et l'ivraie croissent jusqu'à la moisson ; l'ivraie ne doit point croître tandis que le bon grain décroîtra ; l'un et l'autre doivent croître jusqu'à la moisson. (*Ibid.*, 39.) Quelle est cette moisson? Il va vous l'apprendre lui-même : « La moisson c'est la fin du monde. » Cet homme comprend parfaitement cette doctrine et il prend cette sage résolution : Je n'entrerai point dans cette fraction séparée, j'entrerai dans l'Eglise et j'y ferai le bien au nom de celui à qui j'appartiendrai. Je serai bon, non point par mes propres forces, c'est de Dieu que j'attends la grâce qui me rendra bon ; je ne me décernerai point le titre de bon et de juste ; c'est de Dieu que je désire le recevoir. Il entre donc dans l'Eglise, il devient catholique. Vous le voyez, il justifie son entrée, justifiez de même votre sortie. Cela vous est impossible ; « car le fils mauvais se dit juste, mais il ne peut justifier sa sortie. »

Chapitre XI. — *Les brebis sont sauvées en entendant la voix du pasteur.* — 19. « Vous heurtiez de l'épaule, vous frappiez des cornes, et vous pressiez toutes les brebis infirmes, jusqu'à ce que vous les eussiez chassées du troupeau. Je sauverai donc mes brebis. » (*Ibid.*, 21, 22.) Autant est détestable leur iniquité et leur cruauté, autant la miséricorde de notre pasteur, de celui qui est vraiment notre Dieu, est digne de louanges ; il sauvera ses brebis. Peut-être lorsque nous vous adressons ces paroles, mes frères, est-ce ce qu'il fait par nous les plus petits et les plus indignes de ses serviteurs. Qu'il sauve donc ses brebis, qu'ils entendent la voix de leur pasteur et qu'ils le suivent. Ce n'est point de la bouche des hommes qu'ils doivent apprendre à connaître l'Eglise, c'est de la bouche de Dieu, c'est de la bouche de Jésus-Christ. Celui qu'il déclare impie est impie, celui qu'il proclame juste est juste, celui à qui il donne le nom de brebis l'est véritablement, celui qu'il appelle bouc est un bouc. Il est la vérité, c'est à lui de parler, et de nous faire connaître l'Eglise. Dites-nous donc, Seigneur, où est votre Eglise. Et il nous dit à tous : Vous savez où je suis. Tous doivent répondre : Dans le ciel, à la droite du Père. Voilà la foi dans toute sa vérité, la foi que j'ai enseignée, la foi que j'ai semée, mais que j'ai semée dans le monde tout entier. Lorsque vous confessez que je suis dans le ciel, vous avez dû vous rappeler ce psaume : « Elevez-vous Seigneur, au-dessus des cieux. » (*Ps.* CVII, 6.) Vous cherchez où est l'Eglise ? Lisez ce qui suit : « Et que votre gloire éclate par toute la terre. » Ainsi, mes frères, dans ce même endroit où le Psalmiste parlant de la résurrection et de l'ascension du Christ lui dit : « Elevez-vous Sei-

cipes Circumcellionum), (*a*) crescere utrumque usque ad messem : non crescere zizania, et decrescere frumenta; sed utrumque crescere usque ad messem. Quam messem? Ipsum audi : Messis est finis sæculi. (*Ibid.*, 39.) Audit hæc plane, et recte judicans quid dicit? Non ero in illa concisione; hac ero, et bonus ero in nomine ejus cujus ero : et bonus ero, non me ipsum bonum faciens, sed ab illo fieri exspectans; non me ipsum bonum et justum dicens, sed ab illo dici desiderans. Intrat, fit catholicus. « Ecce ipse abluit ingressum suum, ablue et tu exitum tuum. » Non potes. « Filius enim malus ipse se justum dicit, exitum autem suum non abluit. »

Caput XI. — *Oves audita pastoris voce salvantur.* — 19. « Lateribus et humeris vestris impellebatis, et cornibus vestris percutiebatis, et omne quod deficiebat comprimebatis, quoad usque dispergeretis eas foras. Et salvabo oves meas. (*Ibid.*, 21, 22.) Sicut detestanda illorum iniquitas et crudelitas, ita laudanda pastoris nostri, (*b*) vere Dei nostri, misericordia : salvabit oves suas. Forte, Fratres mei, quamvis per minimos servos suos, forte per indignos hoc facit, cum hoc dicimus. (*c*) Salvet oves suas : audiant vocem pastoris sui, et sequantur eum. Non quærant Ecclesiam ex ore hominum : ex ore Dei quærant, ex ore Christi quærant. Ille quem dicit impium, impius est; quem dicit justum, justus est ; quem dicit ovem, ovis est ; quem dicit hircum, hircus est. Ipse est veritas, ipse loquatur, ab illo Ecclesia quæratur. Dic nobis Domine, ubi est Ecclesia tua? Et ille omnibus : Ubi ego sim, scitis? Respondeant omnes : In cœlo ad dexteram Patris. Integra fides : hanc docui, hanc seminavi; sed per mundum seminavi. Cum me, inquit, contitemini in cœlo, venit vobis certe in mentem ille Psalmus : Exaltare super cœlos Deus. Ecclesiam quæritis? Legite quod sequitur : Et super omnem terram gloria tua. (*Psal.* CVII, 6.) Ibi, Fratres, ubi dictum est : « Exaltare super cœlos Deus, de Christo resurgente et ascendente ; » ibi statim sequitur : « Et super omnem terram gloria tua. » Sponsus in cœlo est, sponsa in terra est : ille super omnes cœ-

(*a*) Editi, *sinite crescere*. Verbum, *sinite*, abest a Mss. — (*b*) Sic Mss. Editi autem, *veri Dei nostri*. — (c) Pauciores Mss. cum editis *salvat*. Et rursum infra, *dicat et audiatur : salvat oves suas*.

gneur au-dessus des cieux, » il ajoute aussitôt : « Et que votre gloire éclate par toute la terre. » L'époux est dans le ciel, l'épouse est sur la terre; il est au-dessus des cieux, elle est répandue sur toute la terre. O hérétique, vous croyez au ciel ce que vous n'y voyez point, et vous niez ce que vous voyez sur la terre! Que le Christ nous fasse donc entendre sa voix, écoutons-la, et qu'il sauve ses brebis : « Et je sauverai mon troupeau, et il ne sera plus livré en proie, et je jugerai entre les brebis et les brebis. »

20. « Et je susciterai sur elles un pasteur unique. » (*Ibid.*, 23.) N'avait-il pas dit précédemment : « Je serai moi-même leur pasteur? » (*Ibid.*, 13.) Et voici maintenant qu'il suscite un pasteur unique pour les faire paître. Est-ce donc qu'en si peu de temps il s'est ennuyé de la profession de pasteur, et que pour être plus tranquille il a confié à un autre le soin de les faire paître? Ecoutons de quel pasteur il veut parler et nous comprendrons comment en suscitant ce pasteur, il continue d'être pasteur lui-même et d'en remplir seul les fonctions. « Je susciterai sur elles un pasteur unique pour les paître, David mon serviteur, et il sera pour elles un pasteur. » Si vous avez la connaissance des temps, mes frères, vous comprendrez facilement que cette prophétie a pour objet le Christ fait homme de la race de David. Ezéchiel, auteur de cette prophétie, vivait au temps de la captivité du peuple de Dieu et de la transmigration de Babylone. Depuis David jusqu'à l'époque de cette transmigration, on compte quatorze générations. Et c'est après une si longue suite d'années que le Prophète dit : « Et David sera leur pasteur. » S'il avait fait cette prophétie du temps de Noé ou du temps d'Abraham, ou du temps de Moïse, ou seulement du temps de Saül à qui David succéda comme roi du peuple de Dieu, nous comprendrions sans difficulté qu'il est ici question de David fils de Jessé, qui devait être le futur pasteur du peuple dont Dieu lui confia le gouvernement en le plaçant sur le trône. Mais depuis longtemps le règne de David était passé, ce roi avait quitté cette vie, il était réuni à ses pères, il était entré dans le repos dû à ses mérites; comment donc le Prophète dit-il ici : « Je susciterai David et je l'établirai unique pasteur de mes brebis? » Dans ce David, il faut nécessairement voir celui qui est venu de la race de David. Mais comment alors Dieu nous donne-t-il un pasteur? Quel est ce pasteur unique? « Et mon serviteur David les fera paître. » Depuis longtemps Dieu était notre pasteur, il nous conduisait lui-même dans les pâturages, et maintenant c'est son serviteur David qu'il charge de ce soin. Pourquoi parle-t-il de lui comme d'une personne étrangère? Lorsque David conduisait le peuple de Dieu, c'est Dieu lui-même qui le conduisait, et ici Dieu c'est le Père, le Fils, le Saint-

los, illa super omnem terram. O hæretice, credis quod in cœlo non vides, negas quod in terra vides. Dicat ergo hæc, dicat et audiatur : salvet oves suas. « Et salvabo, inquit, oves meas, et jam non erunt in vastationem : et judicabo inter ovem et ovem. »

20. « Et excitabo super eas pastorem unum. » (*Ibid.*, 23.) Nonne ipse in superiori lectione dixerat : « Ego pascam? » (*Ibid.*, 13.) Modo excitat pastorem unum ille qui pascit. An forte intra tam parvum intervallum lectionis tædio affectus est pascendo, et excitavit pastorem, cui commendaret curam ovium, ut esset ipse securus? Audiamus quem pastorem dicit; et ibi intelligimus, quare et ipse pastor etiam excitato isto pastore ipse pascat, et solus pascat. « Excitabo super eas pastorem unum, et pascet eas servus meus David, ipse pascet eas. » Prophetiam esse de Christo veniente ad homines ex semine David, cito intelligitis, Fratres, si tempora cognoscatis. Iste propheta Ezechiel tempore captivitatis fuit, quæ facta est ex transmigratione populi in Babyloniam. A tempore David usque ad tempus hujus transmigrationis, generationes sunt quatuordecim. Ecce quanto post dicit : « Et David pascet eas. » Si hoc diceretur tempore Noe, aut tempore Abraham, aut tempore Moysi, aut tempore saltem ipsius Saulis, cui successit in regno David; recte intelligeremus de ipso David filio Jesse dictum esse hoc, quod ipse futurus esset pastor gregis Dei, cui regnanti populus ille commissus est : nunc vero jam regnaverat David, jam de vita ista exierat, jam patribus appositus erat, jam pro merito suo quiescebat : quid est quod dicit : « Excitabo David, et faciam eis eum pastorem unum, » nisi quia David ille est, qui venit ex semine David? Quomodo ergo erigit nobis pastorem Deus? Quem « pastorem unum? Et pascet eas servus meus David. » Jam dudum ipse pascebat nos; (a) Deus pascebat nos : modo pascit nos servus ejus David. Quare tanquam alter? Nam utique cum ille pascebat, Deus pascebat, et cum Deus pascebat, Pater et Filius et Spiritus sanctus

(a) Er. et plures Mss. non habent, *Deus pascebat nos.*

Esprit. Or, voilà qu'il suscite maintenant comme un autre pasteur, mais qui en réalité n'en est pas un autre. Il n'est pas autre dans sa nature divine, car, considéré dans cette nature, il fait un seul Dieu avec le Père. Mais si nous le considérons dans sa nature de serviteur, c'est comme un autre pasteur qui est établi, parce que le Père est plus grand que lui. Voulez-vous une preuve qu'il n'y a qu'un pasteur alors que le Christ fait paître le troupeau ? Ecoutez-le vous dire : « Mon Père et moi nous sommes un. » (*Jean*, X, 30.) Apprenez maintenant comment le Christ est établi pasteur des brebis : « Mon Père est plus grand que moi. » (*Jean*, XIV, 28.) Il n'y a donc qu'un seul pasteur, « parce qu'ayant la nature de Dieu, il n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égaler à Dieu. » (*Philip.*, II, 6.) Il est suscité pour être pasteur, « parce qu'il s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave. » C'est ce qu'attestent ces paroles du Prophète : « Et mon serviteur David les fera paître. » Il l'appelle son serviteur, parce qu'il a pris la forme de serviteur. Il est serviteur « parce qu'il s'est anéanti lui-même en prenant la forme de serviteur, en se rendant semblable aux hommes et reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui. Il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix. » Qu'il soit donc suscité pour être notre pasteur. « C'est pourquoi Dieu l'a élevé d'entre les morts, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom. » (*Ibid.*, 7, etc.) Après avoir suscité son serviteur David, après avoir ressuscité cette nature de serviteur qu'il a placée à sa droite, « il lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom. » Voyez quelle est la mesure, l'étendue de son ministère pastoral. « Afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers. Dans quelles étroites limites, ô vanité hérétique, voulez-vous resserrer cette immense étendue ? La confiance que vous mettez dans vos larges épaules et dans vos cornes superbes vous donne-t-elle l'assurance non-seulement d'empêcher le troupeau de se réunir au pasteur, mais d'exclure même le pasteur du troupeau ? « Mon serviteur David les fera paître. » Ecoutez donc, brebis fidèles, David qui vous conduit, écoutez la voix de David votre pasteur et non la voix des voleurs ni les hurlements des loups. « Mon serviteur David les fera paître ; il les fera paître lui-même. » O merveille digne de toute notre attention ! « Lui-même les fera paître. » Que personne autre que lui ne s'arroge le titre de pasteur. « Lui-même les fera paître. » Que celui qui veut être pasteur, le soit en union avec lui, parce que c'est lui-même qui fera paître son troupeau. Dieu disait, il n'y a qu'un instant : « Moi-même je le ferai paître, » et voilà qu'il dit maintenant : « C'est lui qui les fera paître. » Que le Fils lui-même nous explique cette contradiction apparente. Ces deux assertions sont également vraies : « Mon Père et

pascebat. Modo excitatur, et fit tanquam alter pastor ; sed non alter. Non alter secundum formam Dei ; quia in forma Dei ipse et Pater unus Deus : in forma autem servi tanquam alter excitatur, ut pascat ; quia major est Pater. Audi unum pascentem, et Christum pascentem : Ego et Pater unum sumus. (*Joan.*, X, 30.) Audi excitari Christum pascentem : Pater major me est. (*Joan.*, XIV, 28.) Unus ergo pascit ; quia cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse æqualis Deo. (*Philipp.*, II, 6.) Excitatur autem, ut pascat, quia semetipsum exinanivit, formam servi accipiens. Hoc et hic ipsa verba testantur : « Pascet eas servus meus David. » Servus, in forma servi. Servus, « quia semetipsum exinanivit, formam servi accipiens, in similitudine hominum factus, et habitu inventus ut homo ; humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. » (*Ibid.*, 7, etc.) Excitetur ergo, ut pascat. « Propter quod, inquit, Deus exaltavit eum a mortuis, et donavit ei nomen quod est super omne nomen. » Jam excitato servo suo David, jam excitata forma servi, quam posuit ad dexteram suam, donavit ei nomen quod est super omne nomen. Vide quemadmodum pascat, quam late pascat : « Ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium, et infernorum. » Ad quam angustam partem latum possessorem vanitas hæretica impingis ? An tantum fidis superbis humeris et cornibus tuis, ut non congreges ad pastorem, sed et ipsum pastorem a grege coneris excludere ? « Pascet eas servus meus David. » Audite oves pascentem vos David : audite vocem David pastoris vestri, non vocem latronum, non ululatus luporum. « Pascet eas servus meus David. Ipse pascet eas. » O commendanda res ! « Ipse pascet eas. » Nemo se dicat pascere præter ipsum : « Ipse pascet eas. » Qui vult pascere, in illo pascat : quia : « Ipse pascet eas. » Deus paulo ante dicebat : « Ego pascam : » modo dicit : « Ipse pascet eas. » Respondeat filius, et dicat nobis : Utrumque vere dictum est : Ego et Pater unum sumus. Qui dicit : « Ego pascam ; » non men-

moi nous sommes un. » Celui qui a dit : « Moi-même je serai leur pasteur, » ne ment point en disant : « C'est lui qui les fera paître, » et lorsqu'il déclare que c'est lui qui les fera paître, il peut dire avec autant de vérité : « Moi-même je serai leur pasteur. » « Vous ne croyez point, dit le Sauveur, que je suis en mon Père, et que mon Père est en moi? Philippe, celui qui me voit, voit aussi mon Père. » (*Jean,* XIV, 9, 10.) Il est vrai de dire : « C'est moi qui serai leur pasteur, » il n'est pas moins conforme à la vérité de dire : « C'est lui qui les fera paître. » Il y a ici distinction, mais non point séparation. « Il les fera paître. » Ne craignez rien, brebis fidèles, celui qui a dit : « C'est lui qui les fera paître, » ne vous abandonnera point. Dieu lui-même est votre pasteur, Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit; c'est Dieu lui-même qui vous conduit dans les pâturages. Mais il fallait distinguer la nature de serviteur, sans toutefois la séparer, la transporter sur un autre sujet et en faire une personne différente. Le Créateur s'est uni à la créature sans se transformer en elle, il a pris ce qu'il n'était pas, sans perdre ce qu'il était.

Chapitre XII. — *Unité de la nature divine et distinction des personnes.* — 21. « Mon serviteur David les fera paître, il sera pour elles un pasteur, et moi qui suis le Seigneur, je serai leur Dieu. » (*Ibid.*, 24.) Considérez attentivement, mes frères, voyez ici l'unité de la nature divine et la distinction des personnes, et gardons-nous de confondre le Fils avec le Père ou le Père avec le Fils. Il déclare ici que « c'est lui-même qui les fera paître, » et il venait de dire un peu auparavant : « Moi-même je serai leur pasteur. Et il sera leur pasteur, et moi leur Seigneur, je serai leur Dieu. » Expliquez-nous cette difficulté, Seigneur; que personne ne vienne troubler l'eau, et buvons dans toute sa limpidité cette eau qui coule d'une source pure. Pourquoi semblez-vous établir une distinction en disant : « Il sera leur pasteur, et moi je serai leur Dieu, » comme si le Christ devait être notre pasteur, et vous notre Dieu? Pourquoi, Seigneur, n'êtes-vous point notre pasteur, et pourquoi n'est-il pas notre Dieu? Ecoutez avec calme, écoutez avec douceur si vous voulez comprendre. Peut-être y a-t-il ici des oreilles empoisonnées par le venin des hérétiques qui ne goûtent pas cette doctrine et qui se riront de moi lorsque je dis que le Père et le Fils sont un seul Dieu, alors qu'elles ne songent pas à rire de ces milliers de frères qui n'avaient qu'un cœur et qu'une âme. (*Act.*, IV, 31.) Voici donc ce qu'on m'objecte : Dieu fait cette déclaration expresse : « Mon serviteur David sera leur pasteur, » et dans ce David, vous avez vu et il faut nécessairement voir le Christ, car vous avez établi vous-même que cette prophétie avait été faite longtemps après la mort de David. Le Christ sera donc leur pasteur, « et moi le Seigneur je serai leur Dieu; » ainsi l'un est leur pasteur, l'autre leur Dieu.

titur dicendo : « Ipse pascet : » et cum dicit : « Ipse pascet; » non mentitur dicendo : « Ego pascam. » Non credis, inquit, quia ego in Patre, et Pater in me est? Philippe, qui me vidit, vidit et Patrem. (*Joan.*, XIV, 9 et 10.) Recte dicitur : « Ego pascam : » recte dicitur : « Ipse pascet. » Distinctio est, non separatio : « Ipse pascet eas. » Nolite oves expavescere : non relinquet vos qui dixit : « Ipse pascet eas. » Deus pascit, Pater et Filius et Spiritus sanctus : ipse Deus pascit. Sed distinguenda erat forma servi : non separanda et alienanda et in aliam personam constituenda. Accepit in se creator creaturam, non mutatus est Creator in creaturam : assumpsit quod non erat, non amisit quod erat.

Caput XII. — *Deitatis unitas, et personarum distributio.* — 21. « Pascet eas servus meus David. Ipse pascet eas, et erit eis in pastorem : et ego Dominus ero illis in Deum. » (*Ibid.*, 24.) Attendite Fratres : videte unitatem deitatis, et personarum tamen distributionem; ne dicamus eum esse Filium qui Pater est, aut eum esse Patrem qui Filius est. Ecce dixit : « Ipse pascet eas : » qui paulo ante dixerat : « Ego pascam eas. Et erit eis, inquit, in pastorem : et ego Dominus ero illis in Deum. » Expone nobis Domine : nemo aquam turbet; quod purum manat de puro fonte, potemus. Quid enim quasi singillatim quod dixisti : « Erit ipse in pastorem, ego ero in Deum : » tanquam ipse sit pastor noster, tu sis Deus noster, quare Domine tu non es pastor noster et ille non est Deus noster? Tranquille audi, esto mansuetus ad audiendum verbum, ut intelligas. Forte enim modo audit me aliqua auris diversa sentiens, et hæretico veneno tabefacta, et irridet me dicentem, Patrem et Filium unum Deum; cum non irrideat tot millia fratrum habentium animam unam (*Act.*, IV, 32) : et dicit mihi : Ecce aperte Deus dicit: « Erit eis in pastorem servus meus David, » quem tu ipse Christum intellexisti, nec aliter potest intelligi : rationem enim reddidisti, hæc esse dicta, cum jam dormisset David : Christus ergo « erit eis in pas-

Expliquez-moi donc ce que signifient ces paroles : « C'est moi qui serai leur pasteur. » Qui les a prononcées? C'est Dieu lui-même qui a dit : « Moi-même je serai leur pasteur. » De même qu'il n'ôte pas au Christ le titre et les fonctions de pasteur en disant : « Moi-même je les ferai paître, » ainsi il ne l'exclut pas de la nature divine en disant : « Je serai leur Dieu. » Le Christ est pasteur, le Père l'est également. De même le Père est Dieu et le Christ est Dieu; vous ne séparez point le Père du Christ comme pasteur, vous ne devez point séparer davantage le Christ de Dieu le Père; le Père partage avec le Fils la compassion propre au pasteur, le Fils possède avec le Père l'égalité de la nature divine. Mais s'il ne s'exprimait de la sorte, vous pourriez croire que le Père n'est pas différent du Fils. Il vous enseigne donc tout à la fois l'unité de la nature divine et la distinction des personnes, et ces paroles : « C'est lui-même qui les fera paître et je serai leur Dieu, » où il ne se sépare point du Fils comme pasteur, où il ne sépare point le Fils de lui comme Seigneur et Dieu, doivent vous faire comprendre dans le Fils un même Dieu avec le Père, et dans le Père un même pasteur avec le Fils. « Je serai, dit-il, leur Seigneur et leur Dieu, et mon serviteur David sera prince au milieu d'eux. » Pourquoi « au milieu d'eux? » Parce que le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous. (*Jean*, I, 14.) « Il sera prince au milieu d'eux. » De là vient son titre de médiateur de Dieu et des hommes, parce qu'il est Dieu comme le Père, et homme avec les hommes. L'homme ne pourrait être médiateur s'il n'était Dieu; Dieu ne pourrait être médiateur s'il n'était homme. Voilà notre médiateur. La divinité ne peut être médiatrice sans l'humanité, l'humanité ne peut être médiatrice sans la divinité, mais entre la divinité pure et l'humanité seule se présente comme médiatrice la divinité humaine et l'humauité divine du Christ.

CHAPITRE XIII. — *Le Testament de paix.* — « Et mon serviteur David sera prince au milieu d'eux; moi, le Seigneur, j'ai parlé, » (*Ibid.*, 24) et non pas je ne sais quel hérétique. « Moi, le Seigneur, j'ai parlé. »

2. « Et je ferai pour eux un testament de paix, » (*Ibid.*, 25) par l'intermédiaire de celui qui a dit : « Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix. » (*Jean*, XIV, 27.) Voilà le testament de notre Père, c'est un testament de paix. Que tout autre héritage soit divisé entre les ayant-droit, l'héritage de la paix ne souffre point de partage. Jésus-Christ est notre paix. La paix réunit deux choses pour n'en faire qu'une, elle ne met point la division dans l'unité. « C'est lui qui est notre paix, dit l'Apôtre, et qui de deux peuples n'en a fait qu'un. » (*Ephés.*, II, 14.) Ce testament est le testament

torem; et ego Dominus, ait, ero illis in Deum : » ille in pastorem, ille in Deum. Tu ergo mihi expone, quid est : « Ego pascam. » Quis dicebat : « Ego pascam? » Certe Deus loquens dicebat : « Ego pascam. » Quomodo non separavit Christum a pascendo, cum diceret : « Ego pascam : » sic non separavit Christum a deitate, cum diceret : « Ego Deus. » Ecce pastor est Christus, pastor est et Pater. Sic Deus est Pater, Deus est et Christus. Sicut a pastore Christo non separas Patrem, sic a Deo Patre non separes Christum. Habet cum Filio Pater pascendi miserationem, habet cum Patre Filius divinitatis æqualitatem. Sed nisi ita diceret, putares eum esse Patrem qui est Filius. Ergo et ad unitatem deitatis te admonuit, et ad personarum distributionem : ut quod dicit : « Ipse pascet, et ego ero illis in Deum, » non se separans a Filio pascente, nec Filium separans a se dominante, et in Patre intelligas Deum Filium, et in Filio intelligas pastorem Patrem. « Ego, inquit, Dominus ero illis in Deum, et servus meus David princeps in medio eorum. » Quare « in medio eorum? » Quia Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. (*Joan.*, I, 14.) « Princeps in medio eorum. » Inde et mediator Dei et hominum; quia Deus cum Patre, quia homo cum hominibus. Non mediator homo præter deitatem; non mediator Deus præter humanitatem. Ecce mediator : Divinitas sine humanitate non est mediatrix, humanitas sine divinitate non est mediatrix; sed inter divinitatem solam et humanitatem solam, mediatrix est humana divinitas et divina humanitas Christi.

CAPUT XIII. — *Testamentum pacis.* « Et servus meus David princeps in medio eorum. Ego Dominus locutus sum : » (*Ibid.*, 24) non nescio quis hæreticus. « Ego Dominus locutus sum. »

22. « Et disponam ad eos testamentum pacis : » (*Ibid.*, 25) per ipsum utique qui ait : Pacem meam do vobis, pacem meam relinquo vobis. (*Joan.*, XIV, 27.) Hoc est testamentum patris nostri, testamentum pacis. Quælibet hæreditas dividatur inter consortes, pacis hæreditas dividi non potest. Pax nostra Christus est. Pax facit utraque unum, non duo de uno.

de Dieu, cet héritage est la paix. Il doit être possédé par tous les héritiers d'un commun accord, et non point divisé par l'esprit de dispute. « Et je ferai pour eux un testament de paix. » Hérétiques, soyez attentifs, apprenez du Pasteur que son testament est un testament de paix. Venez recevoir cette paix. Vous êtes irrités contre les empereurs chrétiens, parce qu'ils ont invalidé les testaments que vous faites dans vos maisons; cependant cette punition n'est-elle pas de toute justice? Et qu'est-ce après tout que cette annulation de vos testaments domestiques, quelle en est l'importance ou l'étendue? C'est un avertissement, ce n'est pas encore une condamnation. Dieu a voulu manifester des sentiments pour son testament de paix. Vous vous attristez de voir votre testament sans valeur dans votre famille. Cependant vous devez mourir et vous ne savez ce qui se passera dans votre famille après votre mort. « Dans ce jour, dit le Roi-Prophète, périront toutes ses pensées, » (*Ps.* CXLV, 4) et ne connaîtra plus le lieu qu'il habitait. » (*Ps.* CII, 16.) Vous ne savez donc ce qui se passera dans votre famille après votre mort, et cependant vous vous affligez de voir votre testament frappé de nullité. Jésus-Christ est ressuscité après sa mort, et il veille du haut du ciel pour que son testament ait toute sa force. Que votre douleur vous réveille, et que votre chagrin vous ouvre les yeux. Lorsqu'un bâton est courbé, on l'approche du feu pour le redresser. Laissez-vous également redresser par la douleur; ce n'est pas encore la flamme du feu éternel, c'est la chaleur du foyer qu'on approche de votre cœur pour en redresser la tortuosité, pour vous avertir et vous corriger. Soyez mécontents, et votre mécontentement est fondé de ce que votre testament est frappé de nullité dans votre maison. Votre cœur est la maison de Dieu. Vous voulez que votre testament ait tout son effet dans votre maison, pourquoi refuser la même force au testament de Dieu dans sa maison? Vous laissez à vos enfants des murailles, et si vous apprenez que vos enfants en feront un partage différent de celui que vous avez établi, vous êtes dans la peine. Pour une misérable maison, pour un toit qui doit bientôt s'écrouler, quels soucis, quelle sollicitude! Comme vous luttez de toutes vos forces contre la fièvre qui vous dévore, contre la maladie qui vous accable, contre la mort qui s'approche et vous presse, exhalant vos dernières paroles pour achever votre testament! Que d'hommes de loi vous consultez, à combien d'expédients frauduleux vous recourez pour maintenir la validité de votre testament malgré les lois de l'empereur! Dieu vous répond sans tarder : Cessez de recourir à tous ces artifices, ne vous mettez pas en quête de toutes ces formules trompeuses. Vous voulez que votre testament reçoive son exécution?

Ipse enim pax nostra, dixit, qui fecit utraque unum. (*Ephes.*, II, 14.) Testamentum Dei est, hæreditas pax est. A concordibus consortibus possideatur, non a litigantibus dividatur. « Et disponam ad eos testamentum pacis. » Vigilitate hæretici, audite a pastore testamentum pacis, venite ad pacem. Irascimini Christianis Imperatoribus, quia testamenta vestra valere noluerunt in domibus vestris : videte quam digna sit pœna. Et quid est quod testamentum vestrum non valet in domo vestra? Quid est? quantum est? Dolor iste admonitio est, nondum damnatio. Voluit enim Deus compati testamento pacis suæ. Condoles testamento tuo, si non stet testamentum tuum in domo tua. Certe moriturus es, et quid agatur in illa domo postea nesciturus. In illa enim die peribunt, inquit, omnes cogitationes ejus (*Psal.* CXLV, 4) : et non cognoscet amplius locum suum. (*Psal.* CII, 16.) Non ergo sciturus quid postea agatur in domo tua, cum mortuus fueris; doles tamen non stare testamentum tuum in domo tua. Christus mortuus resurrexit, de cœlo respexit, ut stet testamentum ipsius. Evigila ex dolore tuo, corrigere ex cruciatu tuo. Ligno male curvo nosti calorem solere adhiberi : corrigat te dolor iste, nondum est flamma ignis æterni, tanquam calor foci est admotus curvo cordi tuo, ut hinc admoneatur et corrigatur. Dole, prorsus recte doles, non stare testamentum tuum in domo tua. Domus Dei, cor tuum est. Si vis valere testamentum tuum in domo tua, quare non vis valere testamentum Dei in domo sua? Dimittis filiis tuis parietes, et si aliter filios tuos divisuros noveris, quam tu disposueris, doles. De una domo vilissima, de tecto ruituro, quantam curam habes, quantam sollicitudinem concipis? Quemadmodum ardentibus febribus, prementi morbo, ipsi morti urgenti resistis, quantum potes, anhelans verba extrema, ut impleas testamentum. Quot jurisperitos consulis, quantas fraudes, ut stet testamentum tuum contra ipsam legem Imperatoris, inquiris? De proximo tibi respondet Deus : Noli fraudes quærere, noli calumniosas formulas aucupari : vis stare testamentum tuum? Stet in te meum. Doles, quia acquisitionem tuam

exécutez fidèlement le mien en vous-même. Vous vous plaignez que votre bien passe à un héritier que vous n'aviez pas désigné? Que dire donc de mon héritage dont la sainteté égale l'étendue? « Toutes les nations seront bénies dans celui qui sortira de vous. » (*Gen.*, XXII, 18.) Voilà, vous dit Dieu, ce que j'ai promis à mon serviteur, et il a cru à cette promesse sans en voir l'accomplissement. Cette promesse s'accomplit sous vos yeux et vous refusez de la croire? Abraham a gardé ce testament que je lui confiais, maintenant qu'il est ouvert, vous le déchirez. Le dépôt de ce testament lui a été remis lorsque Dieu l'eut formulé, il est ouvert lorsqu'il reçoit son accomplissement. Il est parvenu entre vos mains dans son intégrité. Vous voulez certainement avoir part à cet héritage. Or, votre cohéritier vient-il contester avec vous et vous dire : Prenez cette part, moi je prendrai cette autre; ou bien : prenez la moindre, je me réserve la plus grande? Non, il ne vous dit point : Divisons l'héritage, mais : Possédons-le en commun. Telle est la volonté du Testateur : Ouvrez le testament et faites-en lecture. Vous vous écriez : Je me suis opposé à ce qu'il soit jeté au feu, je l'ai gardé pour le dérober aux flammes. Vous l'avez gardé pour le sauver des flammes? Ouvrez-le et reconnaissez que vous avez gardé le titre qui doit vous faire condamner aux flammes. Mais non, je ne puis croire que vous avez gardé ce testament, puisque je vous vois si peu fidèle à en observer les prescriptions. « Et je ferai pour eux un testament de paix. »

CHAPITRE XIV. — *L'habitation et le repos dans la solitude de la conscience.* — 23. « Et j'exterminerai de la terre toutes les bêtes cruelles. » (*Ibid.*, 25.) Ces bêtes, ce sont les ennemis du testament de paix. C'est de ces bêtes que le Psalmiste dit : « Gourmande les monstres des roseaux. » (*Ps.* LXVII, 31.) Qu'est-ce que ces monstres des roseaux? Les monstres ennemis des saintes Ecritures qui sont écrites avec un roseau. « J'exterminerai de la terre les bêtes cruelles, et mes brebis habiteront le désert avec espérance. » Qu'est-ce que ce désert? La solitude. Qu'est-ce que cette solitude? Le sanctuaire intérieur de la conscience. Solitude profonde où non-seulement nul homme ne passe, mais où l'œil ne peut pénétrer. C'est là qu'il nous faut habiter en espérance, parce que nous ne possédons pas encore la réalité. Tout ce qui nous appartient au dehors, ne cesse d'être ballotté par les tempêtes et les tentations de cette vie. Mais il est une solitude intérieure, c'est là qu'il faut interroger notre foi, c'est là qu'il faut nous demander si nous avons la charité au fond de notre âme. Voyons si le cœur est d'accord avec les lèvres, lorsque nous disons : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous ont offensé. » (*Matth.*, VI, 12.) Si c'est ici l'expression de la vérité, si nous tenons ce langage dans cet endroit où l'œil de l'homme ne

tollit alius, quem nolebas : quid de hæreditate mea tam lata, tam pia? In semine tuo benedicentur omnes gentes (*Gen.*, XXII, 18) : Dixi ego servo meo, dicit tibi Deus, et credidit eum hæc non videret : tu vides, et negas. Ecce ille (*f.* auditum) factum testamentum servavit, tu apertum discindis. Tunc enim testamentum servatum est, quando auditum est : tunc apertum est, quando impletum est. Usque ad manus tuas servatum est testamentum. Certe hæres vis esse : numquid sic tecum contendit cohæres tuus, ut dicat tibi : Tolle istam partem, ego illam ; aut : Tolle tu minorem, et ego majorem? Non dicit : Simul dividamus : sed : Simul habeamus. Hoc enim voluit qui testatus est. Aperi, et lege. Et clamas : Ne incenderetur, ego feci : ne incenderetur, ego servavi. Ne incenderetur, tu servasti? Aperi, et vide quia unde incendereris servasti : quamvis te servasse absit ut credam, quem video non servare quod jubet. « Et ponam ad eos testamentum pacis. »

CAPUT XIV. — *Habitatio et quies in eremo conscientiæ.* — 23. « Et exterminabo bestias malas a terra. » (*Ibid.*, 25.) Bestias, hostes testamenti pacis. De istis bestiis dicitur in Psalmo : Increpa feras calami. (*Psal.* LXVII, 31.) Quid est, feras calami? Bestias adversarias sanctæ Scripturæ ; quia calamo scriptæ sunt. « Exterminabo bestias malas a terra : et habitabunt in eremo in spe. » Quid est, « in eremo? » In solitudine. Quid est, in solitudine? Intus in conscientia. Magna solitudo, qua non solum nullus hominum transit, sed nec videt. Ibi habitemus in spe, quia nondum in re. Etenim totum quod foris est nostrum, fluctuat tempestatibus et tentationibus sæculi. Est interior eremus, ibi interrogemus fidem nostram : interrogemus, si est caritas intus : videamus, si non labia sonant, sed et pectus, cum dicimus : Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. (*Matth.*, VI, 12.) Si verum sonat, si verum dicimus, ubi nemo hominum videt, ibi est eremus, ubi requiescimus in spe ; quia transit hæc omnis tribulatio; et quæ spes erat, fiet

peut pénétrer, nous avons en nous cette solitude où nous nous reposons en espérance, car toutes ces tribulations passeront, l'espérance fera place à la réalité, et alors tout notre être goûtera ce repos. Nous nous verrons alors pleinement à découvert, notre pensée ne sera plus comme une brebis cachée, notre conscience ne sera plus une solitude, car tous alors se connaîtront, et leurs pensées seront manifestées au grand jour, lorsque « viendra le Seigneur qui éclairera ce qui est caché dans des ténèbres et découvrira les plus secrètes pensées des cœurs, et alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui sera due. » (I *Cor.*, IV, 5.) Maintenant vous voyez deux hommes aux prises avec la tribulation, mais vous ne pouvez voir leur cœur. Peut-être l'un d'eux est déchiré par les remords de sa conscience, tandis que l'autre y repose comme dans une solitude paisible. « Et mes brebis habiteront avec espérance dans la solitude, et y dormiront en assurance, » c'est-à-dire qu'elles y goûteront un repos tout intérieur, affranchies qu'elles seront de la servitude des sens et des vains bruits du siècle. Dans cette solitude intérieure coulent les ruisseaux de la mémoire d'où jaillit une eau divine de l'âme qui connaît et médite les saintes Ecritures. En effet, si vous confiez à la mémoire cette eau pure, limpide et sainte que vous puisez dans ce que vous avez lu ou entendu, lorsque vous commencerez à reposer dans la solitude, c'est-à-dire dans une bonne conscience, vous sentirez jaillir et couler des profondeurs de votre âme un doux souvenir de la parole de Dieu. Vous goûterez alors, avec les autres fidèles, le repos de l'espérance et vous direz : C'est vrai, je suis heureux. Voilà mon espérance, voilà ce que Dieu m'a promis, il ne ment point, je suis en assurance. Et cette assurance, c'est le sommeil sur les bords des ruisseaux. « Et ils dormiront près des ruisseaux. »

24. « Et je leur donnerai ma bénédiction autour de la colline où j'habite. » (*Ibid.*, 26.) C'est une montagne, c'est une colline, mais qu'importe si nous sommes heureux ? Cette colline, c'est Jésus-Christ lui-même. Il est au milieu de nous et nous sommes autour de lui. Il avait déjà dit précédemment : « Et David sera prince au milieu d'elles. » (*Ibid.*, 24.) C'est parce qu'il est prince qu'on lui donne le nom de colline, colline dont la pente est douce et qui n'est ni escarpée, ni difficile pour celui qui la gravit, pourvu qu'il n'ait pas la démarche haute et fière. « Et je leur donnerai ma bénédiction autour de la colline que j'habite, et je ferai tomber la pluie en son temps, » la pluie de la parole de Dieu. En effet, il y a une pluie malfaisante qui renverse la maison bâtie sur le sable, et à laquelle la maison construite sur la pierre a beaucoup de mal à ré-

res, et erit totum nostrum in (*a*) requie. Jam conspicui nobis erimus; et non erit ovis tanquam abscondita, cogitatio; et non erit eremus conscientia : quia omnes sibi noti erunt, et cogitationes suas ignotas non habebunt, « cum venerit Dominus, et illuminaverit abscondita tenebrarum ; et manifestabit cogitationes cordis, et tunc laus erit unicuique a Deo. » (I *Cor.*, IV, 5.) Nunc vero vides duos homines in tribulatione, cor ipsorum videre non potes. Forte alius conscientia mordetur, alius in conscientia, tanquam in eremo, requiescit. « Et habitabunt in eremo in spe : et somnum habebunt, » id est quietem tanquam alienatis sensibus ab omni strepitu sæculi, intus ibi requiescent, (*b*) « in rivis. » In ipsa intus eremo sunt rivi quidam memoriæ manantes, liquores divinos scaturientes ex mente Scripturam tenentis et recolentis. Etenim quod legisti, quod audisti, si purum et liquidum et sanctum memoriæ mandaveris; cum cœperis in illa interiore eremo, id est, in bona conscientia requiescere, eliquatur de interioribus mentis tuæ, et manat quodam modo recordatio verbi Dei, et cum cæteris requiescis in spe, et dicis : Verum est, bene mihi est, ipsa est spes mea, hoc mihi promisit Deus, non mentitur, securus sum. Et ista securitas somnus est in rivis. « Et somnum habebunt in rivis. »

24. « Et dabo eis in circumitu collis mei benedictionem. » (*Ibid.*, 26.) Mons licet sit, collis licet sit, in circumitu ejus bene sit nobis. Collis ipse Christus est. Sic enim ipse in medio nostrum, nos sumus in circumitu ejus. Jam dudum enim dixerat : « David princeps in medio eorum. » (*Ibid.*, 24.) Et quia princeps, ideo collis : lenis, non arduus et difficilis ascendenti : sed si non de alto pedes ponat. « Et dabo eis in circumitu collis mei benedictionem : et deferam imbrem in tempore suo, » pluviam verbi Dei. Est enim et imber malus, qui dejicit domum super arenam constitutam (*Matth.*, VII, 27), cui magnum est ut resistat domus supra petram fundata : tentationis enim imber est, ruinam quærens, non terram rigans.

(*a*) Plerique Mss. *in re; quia jam conspicui nobis erimus*. Er. *in requie; quia iam conspicui*, etc. Moxque Vlim. et Lov. *et non erit nobis tanquam abscondita* : quo loco nos Erasmianam editionem sequimur, cui suffragantur Mss. omnes, uno excepto Cisterciensi, in quo legitur, *et non erit nobis cujusquam abscondita cogitatio*. — (*b*) Nunc in Græco LXX, est δρυμοῖς, *saltibus*.

sister (*Matth.*, VII, 27), car cette pluie est la tentation qui cherche à renverser et n'arrose point la terre. Telle n'est point la pluie que le Seigneur promet de faire tomber sur la terre. Que dit-il, en effet? « Ce seront des pluies de bénédiction. » Le seul nom de pluie vous inspirait de la crainte, rassurez-vous, ces pluies sont non pas un fléau, mais une bénédiction.

25. Or, considérez les effets de cette pluie. « Et les arbres qui sont dans les champs donneront leur fruit. » (*Ibid.*, 27.) Dans les champs, c'est-à-dire dans la plaine, non sur les pentes escarpées, figure d'un genre de vie plus facile. Cette vie plus facile qui n'a rien d'ardu, de laborieux, de difficile, est comparée à une plaine. Telle est, dans l'Eglise, la vie d'un grand nombre de fidèles qui ont des épouses, des enfants, des maisons; ils sont comme les arbres dans la plaine, ils n'ont pu gravir les pentes escarpées des montagnes. Mais que ces arbres reçoivent la pluie du ciel, ils donneront aussi leur fruit. Voici quel est le fruit de ces arbres : « Partagez votre pain avec celui qui a faim, et recevez sous votre toit ceux qui n'ont pas d'asile. » (*Isaïe*, LVIII, 7.) C'est à ces arbres que l'Apôtre disait : « Ce n'est pas que je désire vos dons, mais je désire le fruit abondant qui vous en reviendra. » (*Philip.*, IV, 17.) « Et les arbres des champs donneront leur fruit. » Ce ne sont pas les fruits les plus excellents, mais cependant ce sont des fruits. « Et la terre germera et sera féconde, » la terre tout entière. « Et mes brebis habiteront avec espérance dans leur terre. » Ainsi les plaines, les collines, les montagnes deviendront fertiles. Que peuvent produire par elles-mêmes les plaines, les collines, les montagnes? Il ne faut tenir compte ici que du laboureur qui les cultive. « Et elles habiteront avec espérance dans leur terre. » Vous voyez dans ces paroles la promesse de ce qu'il nous donne dans le temps présent. Toutes les fois qu'il parle d'espérance, il faut l'entendre du temps présent. Car lorsque nous serons en possession de ce qui nous est promis, ce ne sera plus l'espérance, mais la réalité.

CHAPITRE XV. — *Contre les donatistes.* — 26. « Et elles sauront que je suis le Seigneur, lorsque j'aurai brisé leurs chaînes et rompu leur joug; » (*Ibid.*, 27) les chaînes qui leur serrent le cou. Seigneur, brisez les chaînes dont les hérétiques serrent le cou des chrétiens faibles. Est-il rien, en effet, qui serre et qui comprime davantage que ces paroles : Ce n'est point Jésus-Christ, c'est moi qu'il faut écouter? Ecartez cette chaîne, laissez-moi respirer. Je ne sais ce que vous dites. J'entends la voix de mon Pasteur : « Prêchez à toutes les nations, en commençant par Jérusalem. » (*Luc*, XXIV, 47.) Laissez-moi suivre mon Pasteur. Pourquoi me serrez-vous? Otez cette chaîne de mon cou, et je porterai

Non erit talis imber iste, quem se dicit deferre Dominus. Quid enim ait? « Imbres benedictionis erunt. » Suspectum te fecerat nominatus imber : imbres erunt benedictionis, non tentationis. « Imbres benedictionis erunt. »

25. Et vide quo proficit ille imber. « Et ligna quæ in campo sunt, dabunt fructum suum. (*Ibid.*, 27.) In campo, » in planitie quadam, non in arduis; in facilitate quadam vitæ. Facilitatem quamdam vitæ hujus, nihil in se habentem ardui, laboriosi, difficilis, campum dixit : qualis est vita multorum fidelium in Ecclesia Dei, habentium conjuges, filios, domos suas; velut in campo sunt ligna, arduum nihil ascendere valuerunt. Sed accipiant imbrem, dabunt et hæc ligna fructum suum. Horum lignorum fructus est : « Frange esurienti panem tuum, et egenum sine tecto induc in domum tuam. » (*Isai.*, LVIII, 7.) Talibus lignis dicebat Apostolus : Non quia quæro datum, sed requiro fructum : « Et ligna quæ in campo sunt, dabunt fructum suum : » (*Philip.*, IV, 17) etsi non habent majorem, habent tamen quemdam suum. « Et terra dabit generationem suam : » tota terra. « Et inhabitabunt in terra sua. » Jam campi, colles, montes dabunt generationes suas. Quid potest campus? quid potest collis? quid potest mons? Solus agricola agnoscatur. « Et habitabunt in terra sua in spe. » Videtis quia ea promittit, quæ hoc tempore donat nobis. Quamdiu dicit « in spe, » adhuc in hoc tempore intelligo. Cum enim pervenerimus ad promissa, jam non erit spes, sed res ipsa erit.

CAPUT XV. — *Contra donatistas.* — 26. « Et scient quoniam ego sum Dominus, in eo cum confregero furcas jugi eorum :» (*Ibid.*, 27) furcas quibus premitur collum eorum. Domine frange furcas, quibus hæretici premunt colla infirmorum. Quid enim tam angustum et furca compressum, quam : Noli audire Christum, audi me? Remove furcam, respirare permitte. Nescio quid dicas. Audio vocem pastoris mei : Per omnes gentes; incipientibus ab Jerusalem. (*Luc.*, XXIV, 47.) Sine me sequi pastorem. Quid premis? Tolle furcam de collo meo, tollam jugum lene Domini mei. Hæc audit, et premit. Domine, non vult hære-

le joug si doux de mon Seigneur. Il m'entend et il continue de me serrer. Seigneur, l'hérétique ne veut point ôter sa chaîne, brisez-la vous-même. La croix de Jésus-Christ nous élève vers le ciel, les chaînes des hérétiques nous abaissent vers la terre. Mais ces chaînes seront brisées : « Lorsque j'aurai brisé leurs chaînes et rompu leur joug. » En effet, ils veulent imposer leur tyrannie aux hommes et les assujettir à leur domination plutôt qu'à celle de Dieu. « Lorsque j'aurai brisé leurs chaînes et rompu leur joug, et que je les aurai arrachées des mains de ceux qui les réduisaient en servitude. » Comment les réduisaient-ils en servitude? En les contraignant au péché. « Car tout homme qui commet le péché est esclave du péché. » (*Jean*, VIII, 34.) Voyez, mes frères, ce qu'ils sont parvenus à persuader à ceux qu'ils dominent : Ils rendront compte de nous, disent ces malheureux, nous sommes des brebis, nous suivons ceux qui nous conduisent (1). Vous êtes brebis, écoutez votre pasteur, et non le loup.

27. « Et elles ne seront plus en proie aux nations. » (*Ibid.*, 28.) Chez tous les peuples, en effet, on rencontre des hérétiques ; ils sont différents suivant les contrées, mais partout ici comme ailleurs, on en trouve qui serrent de chaînes le cou des fidèles. Divisés entre eux, ils conspirent tous contre l'unité ; l'unité, au contraire, n'est point en division avec elle-même, elle lutte partout, et soutient de pénibles combats contre tous ceux qui se sont séparés d'elle ; mais elle trouve le repos dans la solitude : « Et elles ne seront plus en proie aux nations, et les bêtes de la terre ne les dévoreront plus. » La voix du pasteur qu'elles entendront les sauvera de la dent des loups. Les monstres des roseaux ne les dévoreront plus, en cherchant à plier à leurs sens les saintes Ecritures, en détournant l'esprit des fidèles des enseignements clairs qu'elles renferment, parce qu'ils veulent substituer leur autorité à celle de ces divines Ecritures. « Et les bêtes de la terre ne les dévoreront plus, et elles habiteront dans l'espérance. » Voyez combien de fois Dieu nous rappelle que ces promesses ont pour objet le temps présent ; il énumère des bienfaits qu'il nous accorde dès maintenant. « Et il n'y aura plus personne pour les épouvanter. » Comment ses brebis n'auront-elles plus rien à craindre de personne? De personne absolument? « Je mets en Dieu ma confiance. » Dès que l'homme commence à dire : « Je louerai en Dieu sa parole, je louerai dans le Seigneur, et non en moi-même, ce qu'il lui a plu de me faire entendre, « (*Ps*. LV, 11) il n'a plus rien à craindre. Ceux-ci louent la parole en eux-mêmes; ils disent : Croyez ce que nous vous disons; pour nous, au contraire, nous louons

(1) Voyez le sermon précédent, n. 21.

ticus furcam suspendere, tu furcam frange. Crux Domini sursum levat, furca hæretici deorsum premit. Sed confringentur : « In eo cum confregero furcas jugi eorum. » Dominationem enim suam volunt hominibus imponere, volentes eos esse sub se, non sub Deo. In eo cum confregero furcas jugi eorum : et eximam eos de manu eorum, qui eos in servitutem redigebant. » Quid est, « in servitutem redigebant? » Ad peccatum eos cogebant. Omnis enim qui facit peccatum servus est peccati. (*Joan.*, VIII, 34.) Videte quid eis persuaserint, Fratres, ut dicant : Illi de nobis reddent rationem : non oves sumus, quo duxerint, sequimur. Ovis es? Pastorem audi non lupum.

27. « Et non erunt adhuc in vastationem gentibus. » (*Ibid.*, 28.) In omnibus enim gentibus non desunt, alii hic, alii ibi : non illi ibi qui hic ; sed tamen non desunt furcis prementes colla fidelium, nec hic, nec ibi. Dissentiunt inter se, contra unitatem omnes consentiunt. Unitas autem non dissentit a se ; sed contra omnes dissentientes a se ubique pugnat, ubique laborat : sed est requies in eremo. « Et non erunt adhuc in vastationem gentibus, et bestiæ terræ jam non comedent eos. » Audientes vocem pastoris (*a*) eruentur a dentibus luporum. Bestiæ illæ calami non comedent eos, volentes ad sensum suum convertere Scripturas, ab apertis Scripturis avertentes aures; volentes se audiri, et Scripturas non audiri. « Et bestiæ terræ non comedent eos, et inhabitabunt in spe. » Videte quotiens ostendat, quia quod nunc promittit, hic promittit : Deus de rebus loquitur, quas adhuc hic exhibet. « Et non erit qui eos terreat. » Quomodo non erit qui eos terreat? Non erit prorsus. In Domino confido. Jam cum cœperit dicere homo : In Deo laudabo sermonem, in Domino laudabo verbum : (*b*) non in me. (*Psal.* LV, 11.) Illi laudant verbum in se, dicentes : Quod vobis dicimus credite : nos laudamus verbum in Domino, dicentes : Quod

(*a*) Editi, *serventur a dentibus*. Emendantur ad aliquot Mss. — (*b*) Aliquot hoc loco versus apud Vlim. et Lov. omissi restituuntur ex Er. et Mss.

en Dieu sa parole, en disant : Croyons ce qui nous est enseigné par le Seigneur. Nous n'aurons plus rien à craindre de personne, car nous dirons avec le Psalmiste : « Je louerai en Dieu sa parole, je louerai dans le Seigneur ce qu'il lui a plu de me faire entendre, je ne craindrai point ce que l'homme pourra faire contre moi. Et il n'y aura personne pour les épouvanter. »

28. « Et je planterai pour eux une pépinière de paix. » (*Ibid.*, 29.) Cette pépinière de paix c'est le testament de paix. Qu'on y voie germer ce que Dieu a planté, et arracher ce que les hérétiques y ont semé. Qu'on y voie germer ce que Dieu a planté par lui-même et par son Eglise, par lui-même dans le ciel, et par son Eglise sur la terre ; par lui-même au-dessus de tous les cieux, par son Eglise dans tout l'univers ; voilà ce que Dieu a planté. Mais ce langage : Venez ici, soyez du parti de Donat ; l'Eglise de Dieu est dans l'Afrique seule, elle ne vient pas de Dieu, je ne reconnais point ce que Dieu a planté. Loin d'arroser cette doctrine, il faut la déraciner. « Et je planterai pour eux une pépinière de paix, et ils ne seront plus consumés par la famine sur la terre. » Oui, mes frères, c'est la vérité, la famine règne ici ; examinez et voyez à quelle faim dévorante ils sont exposés. Ce qu'il y a de plus malheureux, c'est qu'ils ont les aliments à la bouche, sans pouvoir manger, semblables à ces malades que nous voyons mourir de dégoût non par défaut de nourriture, mais par la répugnance et l'aversion qu'ils ont conçues pour toute espèce d'aliments. C'est ce qu'enseignent les Ecritures et le Psalmiste en particulier : « Toutes les extrémités de la terre se souviendront et se convertiront au Seigneur, et tous les peuples des nations seront dans l'adoration en sa présence. » (*Ps.* XXI, 28.) Voilà les aliments servis sur le plat ; si la santé vous permettait de vous en nourrir, resteriez-vous là où vous êtes ? « Et elles ne seront plus consumées par la faim sur la terre, et elles ne seront plus en opprobre parmi les nations. » N'est-il pas vrai, mes frères, que le nom de Jésus-Christ a élevé l'Eglise à un si haut degré d'autorité, que tous les blasphémateurs sont confondus et réduits au silence? Voici le seul reproche qu'ils nous adressent : Pourquoi n'êtes-vous point d'accord entre vous ? Ainsi les païens qui n'ont pas embrassé la foi, n'ont aucune autre accusation à formuler contre le nom chrétien, que la division qui règne parmi les chrétiens. Tous ceux donc qui abandonneront les hérétiques pour rentrer dans le sein de l'Eglise catholique, n'auront plus à supporter cet opprobre et ce reproche de division que font les nations, parce qu'ils demeurent attachés à la racine de l'unité et sur le plant de la charité. « Ils ne seront plus en opprobre parmi les nations. »

CHAPITRE XVI. — *Quelles sont les brebis de Dieu.* — 29. « Et elles sauront alors que je suis

nobis dicitur a Domino credamus. Non erit qui nos terreat ; quia : « In Deo laudabo sermonem, in Domino laudabo verbum : in Deo speravi, non timebo quid faciat mihi homo : Non erit qui eos terreat. »

28. « Et excitabo eis plantarium pacis. (*Ibid.*, 29.) Testamentum pacis, plantarium pacis. Germinet quod plantat Deus, et exstirpetur quod seminavit hæreticus. Quod plantavit Deus de se, de Ecclesia sua, de se in cœlo, de Ecclesia in terra ; de se super omnes cœlos, de Ecclesia per omnes terras : hoc plantavit Deus. Veni autem huc, esto in parte Donati, in sola Africa est Ecclesia : non plantavit Deus, non agnosco plantam Dei. Eradicandum est quod loqueris, non rigandum. « Et excitabo eis plantarium pacis : et jam non erunt qui exterminentur fame in terra. » Vere, Fratres, quia fames est : quærite et videte quantam famem patiantur : et quod pejus est, circum os habent escam, sed non manducant : prorsus quomodo ægri fastidio sæpe moriuntur, non quia deest quod comedant, sed quia comedere nolunt et aversantur. Nam utique et Scripturæ ista loquuntur : et hic utique et ibi sonat Psalmus : « Commemorabuntur et convertentur ad Dominum universi fines terræ, et adorabunt in conspectu ejus universæ patriæ gentium. » (*Psal.* XXI, 28.) Ecce esca est posita in vasculo : si sanus esses et manducares, numquid ibi remaneres ? « Et jam non erunt qui exterminentur fame in terra, et jam non portabunt maledictum gentium. » Vere, Fratres, in tantum culmen in nomine Christi erecta est Ecclesia, ut jam confundantur omnes maledici, nec audeant maledicere. Hoc solum illis remansit, quod contra nos dicant : Quare inter vos non consentitis ? Gentiles pagani qui remanserunt non habentes quid dicant contra nomen Christi, dissentionem Christianorum Christianis objiciunt. Ergo quicumque ab hæreticis transierint ad Catholicam, non habebunt hoc opprobrium gentium ; nec portabunt maledictum dissentionis, quia permanent in radice unitatis, in plantatione caritatis : « Non portabunt maledictum.

CAPUT XVI. — *Oves Dei quænam.* — 29. « Et scient, quoniam ego sum Dominus Deus eorum, et

avec elles, moi le Seigneur leur Dieu, et mon peuple est la maison d'Israël, dit le Seigneur Dieu. » (*Ibid.*, 20.) Voilà donc les brebis du Seigneur, voilà quelle est sa vigne. Lorsque Isaïe a recours à cette allégorie de la vigne, et qu'il condamne sévèrement la vigne stérile, de peur que ceux qu'il désigne sous cette figure ne vinssent à dire : Je n'ai pas compris, il en explique le sens en disant à la fin : « La vigne du Seigneur des armées, c'est la maison d'Israël. » (*Isa.*, v, 7.) Ils ne pouvaient plus dire alors : Ces reproches ne s'adressent point à nous, mais à je ne sais quelle vigne. De même ici après cette longue allégorie des brebis, Dieu veut que personne ne puisse dire : Il y a peut-être quelque part je ne sais quelles brebis de Dieu dont il prend soin, et que je ne connais point, langage il est vrai des plus absurdes pour l'esprit humain; cependant ce Pasteur, plein de compassion pour les âmes faibles, daigne s'abaisser jusqu'à ses pensées, et il explique clairement quelles sont ses brebis : « Et vous, mes brebis, vous les brebis de mon pâturage, vous êtes des hommes. » (*Ibid.*, 31.) Mais quels sont ces hommes? Sont-ce tous les hommes? Non; « heureux l'homme qui a mis son espérance dans le nom du Seigneur. » (*Ps.* XXXIX, 5.) Et encore : « Que le Dieu d'Israël est bon pour ceux qui ont le cœur droit ! » (*Ps.* LXXII, 1.) « Heureux l'homme dont le Seigneur est le Dieu. » (*Ps.* CXLV, 5.)

30. Dieu est au-dessus de tous les hommes, quels qu'ils soient, cependant je ne sais comment il est difficile de dire : Mon Dieu, à un autre qu'à celui qui croit en Dieu et qui l'aime. Lui seul peut dire : Mon Dieu. Vous vous l'êtes rendu propre, et celui à qui vous appartenez, aime cette liberté. Dites-lui lui donc dans la douceur de votre affection, dans la confiance et la sainte hardiesse qu'inspire l'amour : Mon Dieu. Vous le dites en toute assurance, vous le dites en toute vérité, parce qu'il est à vous, sans que pour cela il cesse d'être à un autre. En effet, vous ne dites point : Mon Dieu, comme vous dites : Mon cheval; car votre cheval est à vous, et non point la propriété d'un autre. Dieu au contraire est à vous, et en même temps à celui qui lui dit comme vous : Mon Dieu. Tous disent individuellement : Mon Dieu, mon Dieu, il est le Dieu de tous, il se communique à tous, pour que tous jouissent de lui, il est tout entier dans tous, tout entier dans chacun. En effet, ceux qui disent : Mon Dieu, ne le divisent point entre eux : Ce discours qui sort de mes lèvres, et qui produit un son composé de lettres et de syllabes, parvient tout entier à chacun de ceux qui l'entendent, sans qu'ils le divisent entre eux. Or, si ce discours qui retentit extérieurement aux oreilles du corps, plus clairement à ceux qui sont près, plus faiblement à ceux qui sont loin, est cependant reçu tout entier par ceux qui l'entendent, sans qu'ils s'en partagent entre eux les syllabes; à plus forte raison doit-on admettre

ipsi populus meus domus Israel, dicit Dominus Deus. » (*Ibid.*, 30.) Ecce sunt oves, ecce est et vinea. Quomodo cum de vinea loqueretur Isaias, arguens quamdam vineam malam, ne diceret vitis : Non intellexi; exposuit in fine dicens : Vinea autem Domini Sabaoth, domus Israel est (*Isai.*, v, 7) : ne dicerent : Non nobis dictum est, sed vineæ nescio cui. Sic et hic, cum locutus esset de ovibus, ad extremum ne quis dicat : Forte sunt aliquæ oves Dei nescio ubi, quas curat Deus, et ego illas non novi : quanquam absurdus est nimis humano sensui qui ista cogitaverit : tamen pastor ille compatiens infirmis usque ad tales cogitationes descendit, et quæ essent oves ejus, apertissime exposuit. « Et vos oves meæ, et oves gregis mei, homines estis. » (*Ibid.*, 31.) Sed qui homines? omnes homines? Non. Beatus enim cujus est Dominus Deus spes ejus. (*Psal.* XXXIX, 5.) Et : Quam bonus Deus Israel rectis corde! (*Psal.* LXXII, 1.) Beatus vir cujus est Dominus Deus ipsius. (*Psal.* CXLV, 5.)

30. Super omnes est Deus : tamen nescio quomodo non facile quisquam audet dicere : Deus meus, nisi qui in eum credit, et qui eum diligit : ipse dicit : Deus meus. Tuum tibi fecisti; cujus es, hoc amat ipse. Prorsus dulcedine affectus tui, et secura et præfidenti dilectione dic, Deus meus. Securus dicis, verum dicis : quia tuus est, et non fecisti ut non sit alterius. Non enim sic dicis : Deus meus; quomodo, equus meus. Equus enim tuus est, non equus alterius. Deus et tuus est, et ejus qui sic dixerit : Deus meus, quomodo tu dicis. Singuli dicunt : Deus meus, et Deus meus : ille omnium est, communiter omnibus se ad fruendum præbens, in omnibus integer, in singulis integer. Non enim qui dicunt : Deus meus, singuli dividunt inter se. Si sermo iste quem jacto lingua, et sono constante litteris et syllabis, totus ad singulos pervenit, nec dividunt illum inter se qui audiunt; si sermo ad aures corporis corporaliter sonans, in propinquo clarius, in longinquo languidius, ab omnibus tamen audientibus totus excipitur, non inter se syllabatim eum dividentibus, sed omnibus totum

que Dieu qui est présent partout, qui remplit tout également de son immensité, non pas plus pleinement ce qui est proche, plus faiblement ce qui est loin, mais qui atteint d'une extrémité à l'autre avec force, et dispose toutes choses avec douceur (*Sag.*, VIII, 1), est possédé également par tous. Cette lumière, mes frères, qui est sensible sans aucun doute, brille du haut du ciel ; elle se lève, elle s'abaisse, elle accomplit sa révolution, elle passe d'un lieu à un autre ; cependant les yeux de tous les hommes se dirigent et sont fixés sur elles ; tous la possèdent également sans la diviser. Le riche ne peut assigner des limites à sa diffusion, et s'il en jouit le premier ; il ne peut ni en supprimer, ni en restreindre la jouissance pour les yeux du pauvre. Que le pauvre dise : mon Dieu, que le riche dise également : mon Dieu, l'un a plus, l'autre a moins, pourvu qu'on l'entende de l'argent et non de Dieu. Pour parvenir jusqu'à Dieu, le riche Zachée a donné la moitié de son patrimoine (*Luc*, XIX, 8), Pierre a quitté ses filets et sa barque (*Matth.*, IV, 21), la pauvre veuve a offert deux petites pièces de monnaie (*Luc*, XXI, 2), un plus pauvre encore a donné un verre d'eau froide (*Matth.*, X, 42), et celui qui était dans la dernière indigence n'a pu offrir que sa bonne volonté. Leur offrande a été différente, mais ils sont tous parvenus au même but, parce que l'objet de leur amour était le même. Vous donc, ô hommes qui êtes les brebis de Dieu, les brebis du troupeau de Dieu, ne vous laissez pas troubler par les différences de position inhérentes à la vie présente. Les uns sont dans les honneurs, les autres dans l'obscurité, ceux-ci sont riches, ceux-là sont pauvres, les uns ont en partage la beauté du corps qui est refusée aux autres, les autres sont épuisés par l'âge, d'autres dans la force de la jeunesse ; on y voit enfin des enfants, des hommes, des femmes. Dieu se donne également à tous. Celui qui le possède plus pleinement est celui qui apporte non plus d'argent, mais plus de foi. « Et vous, mes brebis, vous les brebis de mon pâturage, vous êtes des hommes, et moi je suis le Seigneur votre Dieu, dit le Seigneur Dieu. » Oh, que nous sommes heureux d'avoir une telle possession et un tel possesseur ! Car il nous possède et nous le possédons tout à la fois ; il nous possède pour nous cultiver, nous le possédons pour le cultiver ; or, nous le cultivons comme Dieu et il nous cultive comme un champ ; il nous cultive pour nous faire porter des fruits, et nous le cultivons pour en produire nous-mêmes. Tout le profit est pour nous, Dieu n'a nul besoin de nous. « Je vous donnerai, dit-il, les nations pour héritage, et pour possession les extrémités de la terre. » (*Ps.* II, 8.) Nous sommes donc sa possession. « Le Seigneur, dit le Roi-Prophète, est la part de mon héritage et de mon calice. » Il est donc à son tour notre possession,

accipientibus : quanto magis ille Deus ubique præsens, implens omnia, non propinqua clarius, et longinqua languidius, sed pertendens a fine usque ad finem fortiter, et disponens omnia suaviter (*Sap.*, VIII, 1), æqualiter possidetur ab omnibus ? Lux ista, Fratres mei, certe corporea, de cœlo fulget, oritur, occidit, circuit, de loco in locum mutatur : tamen procedunt in eam et diriguntur omnium oculi, et omnium oculi pariter eam possident, non eam dividunt ; nullus in ea dives limitem fixit, nec prior præoccupando ut videret, oculos pauperis aut exclusit, aut angustavit. Dicat pauper : Deus meus ; dicat dives : Deus meus : minus ille habet, plus hic habet ; sed argentum, non Deum. Ut perveniret ad Deum Zacchæus dives, dedit dimidium patrimonii sui (*Luc.*, XIX, 8) : ut perveniret Petrus, retia et navem dimisit (*Matth.*, IV, 22) ; ut perveniret vidua, duo minuta dedit (*Luc.*, XXI, 2) ; ut perveniret pauperior, calicem aquæ frigidæ porrexit (*Matth.*, X, 42) ; ut perveniret penitus pauper et egenus, solam bonam voluntatem tribuit. Diversa dederunt, sed ad unum pervenerunt, quia non diversa amaverunt. Sic et vos homines oves Dei, oves gregis Dei, nolite perturbari temporalibus diversitatibus vestris, quod alii in honore, alii sine honore, alii cum pecunia, alii præter pecuniam, alii pulchri corpore, alii minus pulchri, alii ætate fessi, alii juvenes, alii pueri, alii viri, alii feminæ : Deus omnibus æqualiter adest. Ille apud eum plus habet loci, qui plus attulerit, non argenti, sed fidei. « Et vos, inquit, oves meæ, et oves gregis mei, homines estis ; et ego Deus vester, dicit Dominus Deus. » O beatos nos tali possessione, et tali possessore ! Nam et possidet nos, et possidemus illum : possidet nos, ut colat nos ; possidemus illum, ut colamus illum : sed nos colimus tanquam Deum, ille colit tanquam agrum : ille nos colit, ut fructum afferamus ; nos eum colimus, ut fructum demus. Totum ad nos recurrit, ille nostri non eget. Dabo tibi, inquit, hæreditatem tuam et possessionem tuam fines terræ. (*Psal.* II, 8.) Ecce possessio ipsius sumus. Dominus, inquit, pars hæreditatis meæ, et calicis mei. (*Psal.* XV, 5.) Ecce possessio nostra est : sed tamen qua dis-

mais avec quelle différence cependant! Vous êtes des hommes, et moi je suis le Seigneur votre Dieu, dit le Seigneur Dieu.

SERMON XLVIII (1).

Sur ces paroles du prophète Michée : *Qu'offrirai-je au Seigneur qui soit digne de lui*, etc. (chap. VI); et sur ces autres du Psaume LXXII : *Que le Dieu d'Israël est bon*, etc.

Prononcé dans la basilique Célérine.

CHAPITRE PREMIER. — *Nous sommes nous-mêmes le sacrifice qu'il faut offrir à Dieu.* — 1. Nous avons entendu la lecture des divins oracles qui vient de nous être faite. Elle nous fournit la matière de cette instruction. C'est là que nous devons puiser les leçons de la sagesse et répandre ensuite cette divine semence, avec le secours de Celui dans la main duquel comme il est écrit, nous sommes nous et nos discours. (*Sag.*, VI, 16.) Ce n'est pas sans raison que le Psalmiste dit ailleurs : « C'est en Dieu que je louerai sa parole, c'est en Dieu que je louerai ce qu'il m'a fait entendre. » (*Ps.* LV, 11.) Nous louons dans le Seigneur ce que le Seigneur nous donne. Nous sommes faibles, il est vrai, cependant nous sommes les instruments dont il se sert, nous cherchons à comprendre selon la mesure de notre intelligence, et nous communiquons sans envie ce que nous avons compris. Qu'il daigne suppléer dans votre cœur à notre impuissance, car à quoi servirait que notre parole] retentît à vos oreilles, si Dieu lui-même ne produisait tout dans votre cœur?

2. Rappelez-vous avec moi le premier enseignement que renferme la première leçon du prophète : « Qu'offrirai-je à Dieu qui soit digne de lui? (*Mich.*, VI, 6.) L'homme cherchait un sacrifice qui pût apaiser Dieu, ou être agréable à Dieu. » Fléchirai-je les genoux devant le Dieu Très-Haut? L'apaiserai-je en lui sacrifiant mille taureaux ou six mille boucs engraissés? Lui sacrifierai-je pour mon crime le fruit de mes entrailles? (*Ibid.*, 7.) C'est-à-dire sacrifierai-je à Dieu mon fils premier-né pour mon péché? «O homme on vous répond. » Et qui peut vous répondre, ô homme, si ce n'est celui qui a fait l'homme? On vous répond donc, ô homme, vous

(1) Le vénérable Bède a emprunté à ce sermon de saint Augustin, sur ces paroles du prophète Michée, un passage qui ne s'y retrouve plus et que nous lisons dans la collection authentique des ouvrages de Bède, explication de l'épître aux Galates, chapitre IV. « Extrait du sermon sur ces paroles du prophète que l'homme doit aimer la justice et la miséricorde et être prêt à marcher en présence du Seigneur son Dieu. Lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils formé d'une femme et assujetti à la loi. Ces paroles : Formé d'une femme, nous choquent et nous scandalisent peut-être, car nous confessons que le Fils de Dieu est né d'une vierge. L'homme seul a été fait, quant à Dieu il ne cesse de créer, mais son existence est indépendante de toute création. Cette expression *faire* ne peut donc s'appliquer qu'aux nouveaux rapports qui s'établissent entre lui et sa création, comme dans ces paroles du Psalmiste : « Seigneur, vous vous êtes fait notre refuge, » et dans ces autres : « Le Seigneur s'est fait mon protecteur. » Que de choses a daigné se faire celui qui n'a jamais été fait! Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est fait homme, afin que celui qui ne cessait d'être créateur devint créature. Il s'est fait homme en demeurant Dieu, il est devenu ce qu'il n'était pas, sans perdre ce qu'il était. Mais pourquoi, puisqu'il est né d'une Vierge, l'Apôtre dit-il qu'il a été formé d'une femme? Parce que dans la langue hébraïque, qui est la première langue de l'Ecriture, le nom de femme désigne le sexe et non la perte de la virginité. Comment s'exprime l'auteur sacré lorsqu'il raconte la création de la femme? Dieu, dit-il, prit une des côtes de l'homme, et en forma la femme. C'est dans ce même sens que le nom de femme est donné à Marie, et que l'ange lui dit, avant qu'elle enfantât, avant même qu'elle eût conçu le Sauveur : « Vous êtes bienheureuse entre toutes les femmes. »

tinctione? Vos homines estis, ego Dominus Deus vester, dicit Dominus Deus noster.

SERMO XLVIII (a).

De verbis Michææ prophetæ cap. VI : *Quid dignum offeram Domino*, etc. Deque Psal. LXXII : *Quam bonus Israel Deus*, etc.

CAPUT PRIMUM. — *Sacrificium Deo nos ipsi.* — 1. Lectiones divinorum eloquiorum, cum recitarentur, audivimus. Ea nobis est materies loquendi proposita; inde sapere debemus, inde seminare quod sapimus, adjuvante illo, in cujus manu sunt, sicut scriptum est, et nos et sermones nostri. (*Sap.*, VII, 16.) Nec frustra alio loco scriptum est : In Domino laudabo sermonem, in Domino laudabo verbum. (*Psal.* LV, 11.) Hoc laudatur in Domino, quod dat Dominus. Quamvis ergo infirmi simus, vasa tamen sumus ejus : capimus quantum possumus, communicamus sine livore quod capimus. Suppleat ille in cordibus vestris, quod nos minus fecerimus : quia et quod operamur in auribus vestris, quid est, nisi ille totum agat in cordibus vestris?

2. Lectio prima prophetica quid nobis commendaverit, me commemorante recolite. « Quid dignum, inquit, offeram Domino? » (*Mich.*, VI, 6.) Quærebat homo sacrificium quo placaret Deum, vel quo placeret Deo : « Curvabo, inquit, genu Deo excelso, placabo eum in millibus taurorum, aut in denis millibus caprarum pinguium, aut offeram Deo fructum ventris mei pro peccato animæ meæ? » (*Ibid.*, 7.) Primogenita, inquit, mea offeram Deo meo pro peccato animæ meæ? « Respondetur tibi, o homo. » O homo, a quo respondetur, nisi a quo factus est homo? Respondetur

(a) Alias de Tempore CCXXXVI.

qui demandez ce que vous devez offrir à Dieu, ce qui peut l'apaiser ou lui plaire.

CHAPITRE II. — *En quoi consiste la pratique du jugement et de la justice.*— « On vous répond ce qui est bon, et ce que le Seigneur demande de vous, c'est que vous pratiquiez le jugement et la justice, que vous aimiez la miséricorde, et que vous soyez prêt à marcher en la présence du Seigneur votre Dieu. » (*Ibid.*, 8.) Vous demandiez quel sacrifice vous pourriez offrir pour vous, c'est vous-même qui devez être la victime de ce sacrifice. En effet, qu'est-ce que le Seigneur demande de vous, si ce n'est vous-même? car vous êtes la plus excellente de toutes les créatures corporelles. Il vous demande de vous offrir à lui comme victime, parce que vous vous étiez perdu. Si vous faites ce qu'il ordonne, il trouve en vous le jugement et la justice; le jugement à l'égard de vous-même, la justice dans vos rapports avec le prochain. En quoi consiste le jugement à l'égard de vous-même? A être mécontent de ce que vous étiez, afin de pouvoir devenir ce que vous n'étiez pas. Le jugement que vous devez porter de vous-même en vous-même sans faire acception de votre personne, c'est de ne point épargner vos péchés, de ne point les aimer parce qu'ils sont votre œuvre, de ne point vous glorifier des biens dont vous jouissez, et accuser Dieu des maux que vous souffrez. C'est là un jugement dépravé, ou plutôt ce n'est pas un jugement. Pour vous montrer que le jugement dépravé n'est pas un jugement, le prophète ne dit pas : Qu'est-ce que le Seigneur demande de vous, si ce n'est de suivre un jugement droit, mais « de pratiquer le jugement. » Si le jugement est droit, c'est un jugement véritable, s'il ne l'est pas, ce n'est plus un jugement, c'est un crime. Que faisiez-vous donc, lorsque vous vous perdiez, lorsque vous couriez à votre perte sans espérance de retour? Que faisiez-vous? Je sais ce que vous faisiez, vous vous attribuiez le mérite de votre félicité, et vous rejetiez sur Dieu le mal dont vous souffriez, que vous commettiez. Voilà ce que j'appelle un jugement pervers, ou plutôt comme je l'ai dit, ce n'est pas un jugement. Voulez-vous que votre jugement soit droit, c'est-à-dire qu'il soit un véritable jugement? corrigez ce que vous faisiez, ayez une conduite toute contraire, et votre jugement sera droit. Et que faut-il faire pour se corriger? Louez Dieu pour le bien qui est en vous, et n'accusez que vous du mal que vous souffrez. Si en effet, les fautes que vous avez commises vous déplaisent, et que vous vous en corrigiez avec le secours de Celui qui vous a créé, vous serez un juste observateur de la justice. Vous ne vous écarterez de la droiture qu'en demeurant mauvais et pervers, si vous êtes droit, vous aimerez la droiture, et sans aucun doute vous aimerez Dieu; car lorsqu'il vous déplaisait, cette aversion venait de votre perversité.

CHAPITRE III. — *Ce ne sont point ceux qui*

ergo tibi, o homo, quærenti quid offeras Deo, et unde places Deum, vel unde placeas Deo.

CAPUT II. — *Judicium et justitiam facere.* — « Respondetur tibi quid sit bonum; aut quid aliud Dominus exquirat a te, nisi ut facias judicium et justitiam, et diligas misericordiam paratusque sis ire cum Domino Deo tuo. » (*Ibid.*, 8.) Quærebas quid offerres pro te : offer te. Quid enim Dominus quærit a te, nisi te? Quia in omni creatura terrena nihil melius fecit te. Quærit te a te, quia tu perdideras te. Si autem facias quod jussit, invenit in te judicium et justitiam : judicium primo a te ipso, justitiam ad proximum tibi. Quomodo judicium in te ipso? Ut displiceas tibi quod eras, et possis esse quod non eras. Judicium, inquam, de te ipso in te ipso sine acceptione personæ tuæ, ut non parcas peccatis tuis, nec ideo tibi placeant, quia tu facis : nec te laudes in bonis tuis, et Deum accuses in malis tuis. Hoc enim est perversum judicium, et ideo nec judicium. Ut enim ostenderet Deus perversum judicium non esse judicium, non ait : Quid Dominus quærit a te, nisi facere rectum judicium : sed « facere, inquit, judicium. » Si enim rectum, tunc judicium : si autem perversum, non judicium, sed vitium. Quid ergo faciebas, quando te perdideras, et post tuam perditionem ibas; ibas, et non redibas? Quid faciebas? Scio quid faciebas : in bonis tuis te laudabas, in malis tuis Deum blasphemabas. Hoc est perversum judicium; et ideo, ut dixi, nec judicium. Vis ergo facere rectum judicium, hoc est judicium? Illud quod faciebas, corrige; præpostera, et rectum erit. Quid est : Corrige? Deum lauda in bonis tuis, te accusa in malis tuis. Cum tibi ergo perversus displicueris, teque illo qui creavit adjuvante correxeris, rectus servabis justitiam. Placebit enim tibi Deus, si rectus fueris. Non discrepabis a recto, nisi pravus atque perversus : rectus autem recto convenies, et sine dubio tibi placebit Deus. Quando enim displicebat, perversitati tuæ displicebat.

CAPUT III. — *Non recti corde, qui de malorum felicitate*

ont le cœur droit qui se scandalisent de la félicité des méchants. — 3. Ecoutez le Psalmiste divinement inspiré : « Que le Dieu d'Israël est bon à ceux qui ont le cœur droit ! » (*Ps.* LXXII, 1.) Est-ce que celui qui parle ainsi n'aimait pas Dieu ? Loin de moi la pensée de l'accuser, j'aime bien mieux le croire sur parole. Ecoutez donc avec moi et méditez ce qu'il dit : « Que le Dieu d'Israël est bon ! Pour qui? Pour ceux qui ont le cœur droit. » Pour moi, continue-t-il, « lorsque mon cœur n'était pas droit, mes pieds ont presque failli, et mes pas ont presque chancelé. » (*Ibid.*, 2.) Qu'est-ce à dire que « ses pieds ont presque failli? » c'est-à-dire « mes pas ont presque chancelé. » Le mot presque veut dire ici peu s'en est fallu. Que signifient donc ces paroles : « Mes pieds ont presque failli, peu s'en est fallu que mes pieds n'aient chancelé? » J'ai failli succomber, je suis presque tombé. Comment vous êtes-vous exposé à un si grand péril? Parce que j'ai porté envie aux méchants, en voyant la paix des pécheurs. (*Ibid.*, 3.) « J'ai porté envie aux pécheurs en voyant la paix dont ils jouissent, » c'est-à-dire en voyant le bonheur des méchants, j'ai chancelé en présence de Dieu ; je suis presque tombé loin de lui. Pourquoi Dieu lui déplaisait-il? parce qu'il permet le bonheur des méchants.

4. Considérez en effet ce que se dit en lui-même cet homme ébranlé. « Voilà des pécheurs, » car ce sont ses propres paroles : Voilà que les pécheurs possèdent dans ce monde d'immenses richesses. (*Ibid.*, 12.) Et j'ai dit : comment Dieu le sait-il ? Voilà le langage de cet homme qui, avant d'avoir le cœur droit, trouvait mauvais que Dieu comblât les méchants des biens de ce monde. « Comment Dieu le sait-il, le Très-Haut en a-t-il connaissance ? » Voyez ce qu'il ajoute, voyez comme en chancelant il est sur le point de tomber et de se perdre, voyez, dis-je, ce qu'il ajoute : « C'est donc en vain que j'ai purifié mon cœur et que j'ai lavé mes mains dans l'innocence ? » (*Ibid.*, 13.) J'ai perdu, dit-il, tout le fruit du bien que j'ai fait. « J'ai purifié mon cœur, j'ai lavé mes mains dans l'innocence, » et c'est pour voir les méchants heureux et moi dans la tribulation. « Et j'ai été frappé tout le jour. » (*Ibid.*, 14.) Ils sont dans la joie, et moi sous les coups ; la joie est pour ceux qui blasphèment Dieu, et les châtiments pour moi qui le sers. « Comment Dieu le sait-il ? » Voilà pourquoi il chancelle, il est sur le point de tomber, il croit que Dieu ne prend aucun souci des choses humaines.

CHAPITRE IV. — *Dieu gouverne et dirige les choses humaines.* — 5. C'est dans cette persuasion d'un cœur encore éloigné de la droiture, et lorsqu'à la vue de ce désordre apparent il regardait comme vraisemblable que Dieu ne dirigeait

scandalizantur. — 3. Audi sanctum Psalmum : « Quam bonus Israel Deus rectis corde ! » (*Psal.* LXXII, 1.) Iste qui hoc dicit in Psalmo, displicuerat illi Deus? Absit a me ut arguam, et non potius confitenti credam. Ecce audite mecum, et considerate qui dixerit : « Quam bonus Deus, inquit, Israel ! » Quibus? « Rectis corde. Mei autem, inquit. » quando non eram rectus corde : « Mei autem pene commoti sunt pedes, paulo minus effusi sunt gressus mei. » (*Ibid.*, 2.) Quod est, « commoti sunt pedes : » hoc est, « effusi sunt gressus mei. » Quod est, « pene : » hoc est, « paulo minus. » Quid itaque ait, « pene, paulo minus commoti sunt pedes mei, effusi sunt gressus mei? » Pene, inquit, lapsus sum, pene cecidi. Unde in tantum periculum pervenisti? « Quia zelavi, inquit, in peccatoribus, pacem peccatorum intuens. » (*Ibid.*, 3.) « Zelavi, inquit, in peccatoribus, intuens pacem peccatorum : » hoc est, malos homines videndo felices, titubavi sub Deo, pene cecidi a Deo. Ecce unde illi displicuerat Deus, quare mali habent bona?

4. Denique videte verba titubantis, quæ apud se dixerit : « Ecce ipsi peccatores : » In ipso Psalmo verba sunt titubantis : « Ecce ipsi peccatores in sæculo obtinuerunt divitias. » (*Ibid.*, 12.) Et dixi : « Quomodo scivit Deus? » (*Ibid.*, 11.) Ipse dicit in Psalmo, ipse loquitur, cui nondum recto Deus displicuerat, quod mali abundarent bonis. « Quomodo, inquit, scivit Deus, et si est scientia in Altissimo? » Videte adhuc quid adjungat ; videte quemadmodum titubando propinquet casui, et sit vicinus perditioni ; videte, inquam, quid adjungat : « Numquid vane justificavi cor meum, et lavi in innocentibus manus meas? » (*Ibid.*, 13.) Perdidi, inquit, totum quod bene vixi. « Justificavi cor meum, lavi in innocentibus manus meas, » ad hoc ut mali sint felices, et ego tribuler. « Et fui, inquit, flagellatus tota die. » (*Ibid.*, 14.) Gaudent illi, et ego flagellor : gaudent qui blasphemant Deum, flagellor qui colo Deum. « Quomodo scivit Deus? » Hinc titubavit, hinc pene cecidit, hinc putavit ad Deum res humanas non pertinere.

CAPUT IV. — *Gubernatio rerum ad Deum pertinet.* — 5. Cum ergo hoc putaret, non recto, sed perverso corde, et quasi verisimili ratione duceretur propter istam inconvenientiam credere ad Deum guberna-

point les choses humaines, qu'il le publiait, l'affirmait et l'enseignait, qu'il fut ramené à la vérité par l'autorité et par l'enseignement des saints. Considérez en effet ces paroles : « En m'obstinant à tenir ce langage, » (*Ibid.*, 15) dit-il, à publier, à enseigner, à dire hautement aux hommes que Dieu ne prenait aucun soin des choses humaines; « en m'obstinant à tenir ce langage, j'ai condamné toute la société de vos enfants. » Comment donc persévérer dans ce dessein? Ce n'est point ainsi qu'a parlé Moïse, qu'ont parlé Abraham, Isaac et Jacob; ce n'est point ainsi qu'ont parlé Jérémie, Isaïe et les autres prophètes. Tous cependant sont vos enfants. Si donc je tiens ce langage, je condamne la race de vos enfants.

6. Que ferai-je donc? « J'ai entrepris de pénétrer ce mystère. » « J'ai entrepris, dit-il, de le pénétrer, » (*Ibid.*, 16) mais c'est une grande entreprise, c'est un travail bien difficile. Aussi après avoir dit : « J'ai entrepris de pénétrer ce mystère, » il ajoute : « Mais un grand travail s'est présenté devant moi, » pour concilier la justice de Dieu, sa connaissance des choses humaines avec la félicité des méchants et les afflictions des justes. J'ai entrepris de comprendre la justice de cette conduite, et mes yeux n'ont vu qu'un grand travail.

CHAPITRE V. — *Comment et combien de temps Dieu permet que les méchants soient heureux et les justes malheureux.* — 7. Mais combien de temps a duré ce travail? « Jusqu'à ce que j'entre dans le sanctuaire de Dieu et que j'y comprenne quelle doit être la fin des impies. » (*Ibid.*, 17.) Entrez donc dans le sanctuaire de Dieu, âme fidèle, entrez dans le sanctuaire de Dieu, âme pieuse, qui n'accusez Dieu ni de vos propres souffrances, ni de la prospérité des impies. Et si vous ignorez la raison d'une telle conduite, croyez du moins qu'il n'y a point d'injustice dans ce que Dieu permet ou fait lui-même. Vous cédiez à des raisonnements tout humains, laissez-vous ramener par l'autorité divine, et croyez qu'il y a ici quelque chose qui vous est caché. Si vous entrez ainsi par la foi dans le sanctuaire de Dieu, si la foi vous en ouvre les portes, vous parviendrez à l'intelligence de ce que vous voulez apprendre. Que dit en effet le Psalmiste? « Jusqu'à ce que j'entre dans le sanctuaire de Dieu, » où pénètre la foi. Et cette foi de quoi sera-t-elle suivie? « Et que je comprenne quelle sera leur fin. » Viendront en effet ces derniers jours où l'on ne verra plus les bons dans l'affliction, ni les méchants dans la prospérité. Oui, ils viendront ces jours où les chrétiens pieux seront discernés des impies, les justes des injustes, ceux qui louent Dieu de ceux qui le blasphèment; viendront ces jours de discerne-

tionem rerum humanarum non pertinere; placuerat illi sic prædicare, hoc asserere, hoc docere : revocatus est sanctorum auctoritate (a) et prædicatione. Videte enim verba ejus : « Si dicebam, inquit : Si dicebam, narrabo sic, » (*Ibid.*, 15) prædicabo sic, docebo sic, dicam hominibus ad Deum curam rerum humanarum non pertinere. « Si dicebam narrabo sic : ecce generationem filiorum tuorum reprobavi. » Quomodo ergo narrabo sic? Non sic narravit Moyses, non sic narravit Abraham, Isaac et Jacob; non sic narravit Jeremias, non sic Isaias, non sic cæteri Prophetæ. Isti autem omnes filii tui. Ego ergo si narrabo sic, generationem filiorum tuorum reprobabo.

6. Quid ergo faciam? « Suscepi cognoscere. Suscepi, inquit, cognoscere : » (*Ibid.*, 16) sed magnum est hoc cognoscere, difficile est cognoscere. « Hoc, » inquit, postea quam dixit : « Suscepi cognoscere : hoc labor est ante me : » quomodo cognoscam et justum Deum esse, et res humanas nosse, et perversis bene esse, rectis aliquando male esse. Quomodo sit justum, suscepi cognoscere, et labor est ante me.

CAPUT V. — *Quomodo vel quamdiu Deus sinat et bene esse malis et male esse bonis.* — 7. Quo usque labor? « Donec introeam in sanctuarium Dei, et intelligam in novissima. » (*Ibid.*, 17.) Intra ergo in sanctuarium Dei anima fidelis, intra in sanctuarium Dei anima pia, cui non displicet Deus in malis tuis, et in bonis malorum cui non displicet Deus. Et si nescis qua ratione fiat, crede non injuste fieri quod sinit aut facit Deus. Humana ratione ducebaris, divina auctoritate revocare, et crede aliquid ibi esse quod te latet. Nam Deum perversum et iniquum esse non posse, fide certissima credendum est. Sic intrans fide in sanctuarium Dei, intrans credendo, discis intelligendo. Sic enim ait : « Donec introeam in sanctuarium Dei, » quo intrat fides : et post fidem quid? « Et intelligam in novissima. » Venient novissima, quando nulli bono erit male, nulli malo erit bene. Venient, inquam, novissima, quando discernentur pii ab impiis, justi ab injustis, laudatores Dei a blasphematoribus Dei : venient quando discernentur, ut nulli, sicut dictum est, bono sit male, nulli malo

(a) Editi non habebant, *et prædicatione :* quod nos ex Cisterciensi Ms. addidimus.

ment, où aucun juste ne sera malheureux, où aucun méchant ne sera heureux. Pourquoi cette juste distribution ne se fait-elle pas dès cette vie? Peut-être en est-il ainsi dès aujourd'hui, mais ce qui se fait maintenant dans le secret, sera dévoilé alors au grand jour.

8. Entrez avec moi, si vous le pouvez, dans le sanctuaire de Dieu; je vous y enseignerai, si je le puis, ou plutôt vous serez instruit avec moi à l'école de celui qui m'enseigne, et vous apprendrez que, dès cette vie même, les méchants n'ont point le bonheur en partage, et que les bons sont plus heureux que les méchants, bien que la félicité des bons ne soit pas encore arrivée à sa perfection, et que les méchants ne soient pas encore livrés aux derniers supplices.

Chapitre VI. — *Différence entre être mauvais et souffrir le mal.* — Peut-être parviendrez-vous à comprendre avec moi que les méchants ne sont pas heureux ; car je vous demande et je vous prie de me dire pourquoi vous êtes malheureux. Vous me répondrez : Je suis tourmenté par la pauvreté, en proie à mille difficultés, aux douleurs du corps, à la crainte de mes ennemis. Vous êtes donc malheureux, parce que vous souffrez le mal et vous estimez heureux celui qui est livré tout entier au mal. Or, il y a une grande différence entre souffrir le mal et faire le mal. Car enfin vous souffrez ce que vous n'êtes pas; vous souffrez le mal, mais vous ne le faites pas; oui, encore une fois, vous souffrez le mal, mais vous n'êtes point livré au mal, tandis que le méchant, sans souffrir le mal, est livré tout entier au mal. Ne vous abusez donc pas, ne vous trompez point, il est impossible que vous soyez malheureux en étant victime du mal, et que le méchant, qui fait le mal, soit heureux. Quoi, il est mauvais en lui-même, et vous pensez qu'il ne souffre pas le mal ? N'a-t-il pas à se supporter lui-même? Quoi, vous seriez malheureux parce que vous souffrez dans votre corps un mal étranger, et le méchant serait heureux en se sentant livré tout entier au mal dans son cœur ? Vous souffrez d'avoir une maison de campagne en mauvais état, et le méchant ne souffrirait pas d'avoir son âme dans un si déplorable état ? Soyez donc bon, vous qui avez les biens de la terre en partage. Les richesses sont bonnes, l'or et bon, l'argent est bon, il est bon d'avoir de nombreuses familles et de grandes propriétés; toutes ces choses sont bonnes, c'est-à-dire qu'elles peuvent être pour vous un moyen de faire le bien, mais ne vous rendent point bon par elles-mêmes. Cherchez donc les biens qui peuvent vous rendre bon. Quels sont ces biens, me demanderez-vous? Pratiquez le jugement et la justice. Les choses que vous possédez sont bonnes, pratiquez le jugement, pratiquez la justice, soyez bon vous-même au milieu des biens que vous possédez. Rougissez de vos biens, soyez bon d'une bonté durable au milieu de ces biens périssables. Rougissez de vos biens, ne

sit bene. Quare ergo modo non sic? Forte et modo sic : sed quod nunc est in occulto, post erit in manifesto.

8. Ingredere mecum, si potes, in sanctuarium Dei; forte ibi, si possum, docebo te : imo disce mecum ab eo qui docet me, etiam nunc malis non esse bene, et melius esse bonis quam malis; quamvis nondum venerit bonorum (*a*) plena felicitas, nondumque venerit malorum pœna novissima.

Caput VI. — *Malum esse, malum pati.* — Forte intelliges mecum, non esse bene malis. Rogo enim te, et quæro abs te, tibi quare male est? Responsurus es : Egestas angit, premit difficultas, dolor fortasse membrorum, timor ab inimico. Tibi ideo male est, quia pateris mala; et bene est illi, qui est ipsum malum? Multum interest inter malum esse, et malum pati. Tu quod pateris non es : malum enim pateris, sed tu malus non es. Malum inquam, pateris, sed tu malus non es : ille autem malum non patitur, et malus est. Noli ergo falli, noli falli : non potest fieri ut tibi male sit, qui pateris malum; et illi bene sit, qui est malus. Cum enim est malus, putas quia non patitur malum, cum patitur se ipsum? Tibi male est, quia malum alienum pateris in corpore tuo; et illi bene est, qui malum se ipsum patitur in corde suo? Tibi male est, quia malam habes villam; et bene est illi, qui malam habet animam? Esto bonus, qui habes bona. Bonæ sunt divitiæ, bonum est aurum, bonum est argentum, bonæ familiæ, bonæ possessiones : omnia ista bona sunt, sed unde facias bene, non quæ te faciant bonum. Habeto bona, quæ te faciant bonum. Quæ sunt, inquis, ista? Fac judicium, fac justitiam. Bona sunt quæ habes : fac judicium, fac justitiam : esto et tu bonus inter bona tua. Erubesce bonis tuis : esto bonus mansurus inter bona peritura. Erubesce bonis tuis : noli esse malus in eis, ne pereas cum eis. Cætera quomodo se habeat, Fratres mei, quomodo sit servanda justitia,

(*a*) Sic in Mss. At in editis omittitur *plena*.

vous en servez point pour faire le mal, si vous ne voulez périr avec eux. Ce qui nous reste à expliquer, mes frères, c'est-à-dire comment nous devons pratiquer la justice et aimer la miséricorde, comment chacun de nous doit être prêt à marcher avec le Seigneur son Dieu, fera la matière d'une instruction que nous vous donnerons un autre jour avec la grâce de Dieu. Regardez-moi comme votre débiteur, je ne veux point vous fatiguer trop longtemps, mais vous venir en aide dans la mesure de mes forces.

SERMON XLIX [1].

Sur les mêmes paroles du prophète Michée, sur le commandement qui nous est fait de pratiquer la justice, et sur les ouvriers de la vigne. (*Matth.*, XX.)

Chapitre premier. — *Quels sont les ouvriers qui sont envoyés dans la vigne?* — 1. Vous avez entendu plusieurs leçons de la sainte Ecriture dont on vient de vous faire lecture, et nous devons vous en donner l'explication que le Seigneur daignera nous suggérer. Mais généralement on se souvient davantage de ce qui a été lu en dernier lieu, et on s'attend à ce que le prédicateur de la parole sainte en fasse le sujet de son discours. Or, comme la dernière lecture qui vous a été faite est celle du saint Evangile, je ne doute point que votre charité n'attende que je vous dise quelques mots de cette vigne, des ouvriers qui y sont envoyés et du denier qu'ils reçoivent comme récompense. (*Matth.*, VI, 10.) Mais je me souviens aussi de la promesse que je vous ai faite dimanche dernier. J'avais essayé de vous expliquer une partie de la leçon du saint Prophète. Dans cette leçon l'homme demandait par quels sacrifices il pourrait apaiser Dieu, et le Seigneur lui répondait qu'il n'exigeait de lui autre chose que de pratiquer le jugement et la justice, d'aimer la miséricorde, et d'être prêt à marcher avec le Seigneur son Dieu. Je vous ai dit, autant qu'il m'a été possible, en quoi consistait ce jugement, mais le discours s'étant prolongé, ne m'a pas laissé le temps nécessaire pour expliquer les autres questions. Je vous ai donc promis de vous parler aujourd'hui de la justice. Quant à vous, qui vous attendiez que je vous parlerais de l'Evangile, vous ne serez point trompés dans votre attente; car la justice est le travail qui est imposé aux ouvriers de cette vigne.

2. Regardez-vous donc comme loués pour travailler à la vigne. Ceux qui viennent dès leur enfance, sont loués dès la première heure, les adolescents sont les ouvriers de la troisième heure, les jeunes gens, ceux de la sixième, les hommes de l'âge mûr, ceux de la neuvième, l'extrême vieillesse est la onzième heure. Ne vous occupez point pour le moment de ces différentes époques.

Chapitre II. — *Le travail qui est demandé*

(1) Ce sermon a été prononcé sur le tombeau de saint Cyprien, un jour de dimanche.

et quomodo diligenda misericordia, et quomodo debeant quisque paratus esse ire cum Domino Deo suo, alio tempore, donante Domino, disputabimus vobis. Tenete me debitorem, ne diu habeatis fatigatorem, (*a*) sed pro viribus meis adjutorem.

SERMO XLIX [b].

In eumdem Michææ locum, de justitia quæ facienda jussa est : et in Matth., XX, de conductis in vinea.

Caput primum. — *Conducti in vinea.* — 1. Lectiones sanctas plures, cum recitarentur, audivimus, et de his nos oportet dicere, quod Dominus fuerit donare dignatus. Sed lectionum omnis auditor quod recentius lectum est magis meminit, et ut inde aliquid a tractatore verbi dicatur exspectat. Cum ergo ultimum sit sanctum Evangelium recitatum, non dubito exspectare Caritatem Vestram, ut de ista vinea, et de conductis, et de mercede denarii aliquid audiatis. (*Matth.*, VI, 10.) Sed ego memini superiore Dominico quid promiserim. Cum enim de sancto Propheta quod lectum fuerat aliquid exponere voluissem; lectum autem fuerat, quærenti homini quibus sacrificiis placaret Deum (*Mich.*, VI, 6), renuntiatum esse, nihil ab illo Deum quærere, nisi facere judicium et justitiam, et diligere misericordiam, paratumque esse ire cum Domino Deo suo : tractavi, quantum potui, de judicio; tantumque sermo productus est, ut non remaneret temporis spatium, quo possem de cæteris disputare. Unde me promisi hodierno die de justitia esse dicturum. Sed qui exspectabatis, ut de Evangelio loquerer, nolite vos putare fraudatos. Opus enim in illa vinea, ipsa est justitia.

2. Putate ergo vos esse conductos. Qui pueri venerunt, prima hora se adductos putent; qui adolescentuli, tertia; qui juvenes, sexta; qui graviores, nona; qui decrepiti, undecima. De tempore nolite causari.

Caput II. — *Opus indictum, justitia.* — Opus quod

(*a*) Istud, *sed pro viribus meis adjutorem*, additum est auctoritate Cisterciensis Ms. — (*b*) Alias de Tempore CCXXXVII.

aux ouvriers de la vigne, c'est la justice. — Apprenez quel est le travail qui vous est demandé, et attendez la récompense en toute sécurité. Et si vous connaissez bien quel est votre maître, gardez-vous de trouver mauvais que la récompense soit égale. Vous connaissez déjà l'œuvre que Dieu demande de vous, cependant je ne laisserai pas de vous la rappeler. Ecoutez ce que vous savez déjà, et faites ce qui vous a été enseigné. Or, nous vous avons dit que l'œuvre de Dieu était la justice. Les Juifs ayant demandé à Notre-Seigneur Jésus-Christ quelle était l'œuvre de Dieu, il leur répondit : «L'œuvre de Dieu est de croire en celui qu'il a envoyé. » (*Jean*, VI, 29.) Il aurait pu dire : L'œuvre de Dieu, c'est la justice. Oserions-nous, simples ouvriers, donner une explication contraire à celle du père de famille? Si l'œuvre de Dieu c'est la justice, ainsi que je l'ai dit, comment l'œuvre de Dieu, suivant la doctrine du Sauveur, consiste-elle à croire en lui, si cette croyance n'est elle-même la justice? Mais, me repliquez-vous, le Seigneur nous enseigne d'un côté que l'œuvre de Dieu est de croire en lui ; vous nous dites de l'autre que l'œuvre de Dieu est la justice, prouvez-nous donc que la justice consiste à croire en Jésus-Christ. Je réponds à votre question et je satisfais à votre juste demande. Me semble-t-il, vous semble-t-il à vous-même que croire en Jésus-Christ n'est pas la justice? Qu'est-ce donc? Donnez vous-même un nom à cette œuvre. Sans aucun doute, si vous faites une sérieuse attention à ce que vous avez appris, vous me répondrez : Cette œuvre, c'est la foi, croire en Jésus-Christ, s'appelle la foi. J'admets cette réponse, croire en Jésus-Christ, c'est la foi. Ecoutez vous-même un autre passage de l'Ecriture : « Le juste vit de la foi. » (*Habac.*, II, 4; *Rom.*, I, 8.) Pratiquez la justice, croyez, le juste vit de la foi. Il est difficile de concilier une vie mauvaise avec une foi véritable. Croyez de tout votre cœur, sans vaciller, sans hésiter, sans opposer à la foi des incertitudes, des conjectures humaines. La foi, *fides*, est ainsi appelée parce que l'on fait ce que l'on dit. Le mot *fides* est composé de deux syllabes, la première vient de ce que l'on fait, la seconde de ce que l'on dit. Je vous demande donc si vous croyez. Vous me répondez : Je crois. Faites ce que vous dites et vous avez la foi. Pour moi, je puis bien entendre votre réponse, mais je ne puis voir la foi dans votre cœur. Or, est-ce moi qui vous ai loué pour travailler à la vigne, moi qui ne puis voir ce qui se passe dans votre cœur? Non, ce n'est pas moi qui vous ai loué, ce n'est pas moi qui vous ai assigné le travail, ce n'est pas moi qui tiens la récompense en réserve. Je suis ouvrier comme vous, je travaille dans cette vigne selon la mesure des forces que Dieu daigne me donner. Dans quelle intention m'appliquai-je à ce tra-

faciatis audite, mercedem securi exspectate. Et si attenditis Dominus vester qualis est, nolite invidere, si merces æqualis est. Quod est opus, nostis : sed tamen commemorabo. Audite quod nostis, et facite quod audistis. Diximus, opus Dei esse justitiam. Interrogatus autem Dominus Jesus quod esset opus Dei, respondit : Hoc est opus Dei, ut credatis in eum quem ille misit. (*Joan.*, VI, 29.) Poterat dicere : (*a*) Justitia est opus Dei. Numquid ergo nos præsumere aliquid conducti contra patrem familias ausi sumus? Si justitia est opus Dei, sicut ego dixi; quomodo erit opus Dei quod Dominus dixit, ut credatur in eum, nisi ipsa sit justitia credere in eum? Sed ecce, inquis, a Domino audivimus : Hoc est opus Dei, ut credamus in eum ; a te audivimus, quod opus Dei sit justitia : proba nobis credere in Christum, hanc esse justitiam. Videtur mihi, quoniam jam respondeo quærenti, et justa flagitanti, videtur tibi credere in Christum non esse justitiam? Quid est ergo? Impone huic operi nomen. Procul dubio si bene consideras quod audisti, responsurus es mihi : Ista fides vocatur; credere in Christum, fides vocatur. Accipio quod dicis, credere in Christum, fides vocatur. Audi et tu alium Scripturæ locum : Justus ex fide vivit. (*Habac.*, II, 4; *Rom.*, I, 18.) Facite justitiam, credite : Justus ex fide vivit. Difficile est ut male vivat, qui bene credit. Credite ex toto corde, credite non claudicantes, non hæsitantes, non contra ipsam fidem humanis suspicionibus argumentantes. Fides appellata est ab eo quia fit quod dicitur. Duæ syllabæ sonant, cum dicitur fides : prima syllaba est a facto, secunda a dicto. Interrogo ergo te utrum credas? Dicis : Credo. Fac quod dicis, et fides est. Ego enim respondentis vocem audire possum, cor credentis videre non possum. Sed numquid ego ad vineam conduxi, qui cor videre non possum? Nec ego conduco, nec ego opus iudico, nec ego denarium mercedem præparo. Cooperarius vester sum : pro viribus quas ille donare dignatur, in vinea laboro : quo autem animo laborem, qui me conduxit videt.

(*a*) Hic Cisterciensis Ms. addit, *pius Dominus*.

vail? Celui qui m'a loué le sait. « Peu m'importe, dit l'Apôtre, que je sois jugé par vous. » (I *Cor.*, IV, 3.) Vous aussi vous pouvez entendre ma voix, mais vous ne pouvez voir mon cœur. Découvrons donc tout notre cœur au Seigneur, et travaillons avec ardeur. N'offensons point celui pour qui nous travaillons, afin de nous présenter avec assurance pour recevoir notre salaire.

CHAPITRE III. — *Le temps actuel est le temps des ténèbres, la lumière viendra ensuite.* — 3. Et nous aussi, mes très-chers frères, nous lirons un jour dans le cœur les uns des autres; mais maintenant nous sommes environnés des ténèbres de notre mortalité et nous marchons à la lumière de l'Ecriture selon ces paroles de saint Pierre : « Nous avons les oracles plus affermis des prophètes sur lesquels vous faites bien d'arrêter les yeux comme sur un flambeau qui luit dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour commence à paraître et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs. » (II *Pier.*, I, 19.) Par conséquent, mes très-chers frères, en vertu de cette foi par laquelle nous croyons en Dieu, nous sommes le jour, la lumière, comparés aux infidèles. Nous avons été la nuit lorsque nous étions avec eux dans l'incrédulité, nous sommes maintenant la lumière au témoignage de l'Apôtre : « Vous avez été autrefois ténèbres, mais vous êtes maintenant lumière dans le Seigneur. » (*Ephés.*, V, 8.) Vous étiez ténèbres en vous-mêmes, vous êtes lumière dans le Seigneur. Il dit encore dans un autre endroit : « Vous êtes tous des enfants de lumière et des enfants du jour, nous ne sommes point enfants de la nuit, ni des ténèbres. » (I *Thess.*, V, 5.) « Marchons dans la décence comme dans le jour. » (*Rom.*, XIII, 13.) Nous sommes donc le jour comparés aux infidèles. Mais en comparaison de ce jour où les morts ressusciteront, où ce corps corruptible revêtira l'incorruptibilité et ce corps mortel l'immortalité, (I *Cor.*, XV, 53) nous sommes encore la nuit. C'est en nous considérant comme le jour que l'apôtre saint Jean nous dit : « Mes bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu. » Cependant comme ce jour est encore environné de ténèbres, il ajoute : « Mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore. Nous savons que quand il viendra dans sa gloire, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. » (I *Jean*, III, 2.) Mais ce sera la récompense, ce n'est point le travail. Nous le verrons tel qu'il est, voilà la récompense. Alors le jour brillera de ses plus vives clartés. Marchons donc avec décence dans ce jour tel que nous l'avons ici-bas; ne nous jugeons point les uns les autres dans les ténèbres de cette nuit. Vous voyez que l'apôtre saint Paul qui recommande aux fidèles de marcher dans la décence (*Rom.*, XIII, 13), n'est nullement en opposition avec saint Pierre, son collègue dans l'apostolat, qui nous dit : « Vous faites bien d'arrêter les

Mihi enim, ait Apostolus, minimum est, ut a vobis judicer. (I *Cor.*, IV, 3.) Et vos vocem meam potestis audire, non potestis cor meum videre. Omnes cor nostrum Deo videndum proponamus et opus ex animo faciamus. Conducentem non offendamus, ut libera fronte mercedem accipiamus.

CAPUT III. — *Nunc tenebræ, postea lux.* — 3. Et nos, Carissimi, videbimus invicem corda nostra, sed postea : nunc autem adhuc tenebras mortalitatis hujus circumferimus, et ad lucernam Scripturæ ambulamus; sicut dicit apostolus Petrus : « Habemus certiorem Propheticum sermonem, cui benefacitis intendentes tanquam lucernæ in obscuro loco, donec dies lucescat, et lucifer oriatur in cordibus vestris. » (II *Pet.*, I, 19.) Proinde, Carissimi, propter ipsam fidem qua credimus in Deum in comparatione infidelium dies sumus. In infidelitate nox cum ipsis fuimus, modo lux, dicente Apostolo : Fuistis aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino. (*Ephes.*, V, 8.) Tenebræ in vobis, lux in Domino. Item in alio loco : Omnes enim vos filii lucis estis, et filii diei : non sumus noctis, neque tenebrarum. (I *Thess.*, V, 5.) Sicut in die honeste ambulemus. (*Rom.*, XIII, 13.) Dies ergo in comparatione infidelium. In comparatione vero illius diei, quando resurgent mortui, et corruptibile hoc induetur incorruptione, et mortale hoc induetur immortalitate (I *Cor.*, XV, 53), adhuc nox sumus. Nobis tanquam jam in die, dicit apostolus Joannes : Dilectissimi, nunc filii Dei sumus. Et tamen quia adhuc nox est, quid sequitur? « Et nondum apparuit quid erimus. Scimus, quoniam cum apparuerit similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est. » (I *Joan.*, III, 2.) Sed ista merces est, non opus. Videbimus eum sicuti est, ipsa merces est. Tunc erit dies, quo clarior esse non possit. Nunc ergo in isto jam die honeste ambulemus : in ista adhuc nocte non de invicem judicemus. Videte enim et ipsum apostolum Paulum, qui dixit : Sicut in die honeste ambulemus (*Rom.*, XIII, 13), non resultare, neque dissonare a coapostolo suo Petro, qui dicit : « Cui benefacitis

yeux sur les divines Ecritures comme sur un flambeau qui luit dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour commence à paraître, et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs. » (II *Pier.*, I, 19.)

Chapitre IV. — *Ici-bas nous distinguons à peine l'ami fidèle de celui qui est notre ennemi.* — 4. Ecoutez l'Apôtre saint Paul vous faire la même recommandation : « Ne jugez donc point avant le temps. » Et quand viendra ce temps? « Jusqu'à ce que le Seigneur vienne, qui éclairera ce qui est caché dans les ténèbres et découvrira les plus secrètes pensées des cœurs ; et alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui sera due. » (I *Cor.*, IV, 5.) Que signifient ces paroles : « Avant le temps, » si ce n'est avant que vous puissiez voir mutuellement dans vos cœurs ? Je vous le demande, n'est-ce pas ce que je vous disais ? Pesez tant soit peu tous les mots de cette recommandation : « Ne jugez point avant le temps. » Et quand sera-ce le temps de juger ? « Jusqu'à ce que le Seigneur vienne, qui éclairera ce qui est caché dans les ténèbres, et découvrira les plus secrètes pensées des cœurs, et alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui est due. » Comment les ténèbres pourront-elles vous accuser, lorsque vous serez loué par la lumière ? Alors les cœurs seront à découvert, ils sont maintenant voilés. Vous soupçonnez un homme d'être votre ennemi, alors que peut-être il est votre ami; un autre paraît vous être dévoué, et c'est peut-être un ennemi secret. Quelles ténèbres ! La sévérité de l'un lui est inspirée par l'affection, les caresses de l'autre cachent une haine profonde. Si je m'en rapporte aux paroles, j'évite les eaux tranquilles pour me heurter contre un rocher, je fuis un ami pour m'attacher à un ennemi. Voilà ce que produit l'obscurité du cœur l'homme. C'est dans le fond de ce cœur, dans cette retraite intérieure et cachée qu'il faut établir la foi. C'est pour cultiver ce cœur que Dieu vous a loué. Travaillez par la foi avec vos compagnons dans ce lieu où leur œil ne peut pénétrer, mais où votre Seigneur vous voit. « Le juste vit de la foi. » (*Rom.*, I, 18.) Vivez vous-même de cette vie.

Chapitre V. — *La sainte Ecriture est comme un miroir.* — 5. J'ai traité dimanche dernier (1) du jugement qui doit vous porter à vous juger vous-même, à ne point vous flatter, si vous découvrez en vous quelqu'iniquité, mais à vous corriger et à revenir à la justice, pour que vous puissiez aimer le Dieu de toute justice. En effet, le Dieu juste ne peut plaire à celui qui est dominé par l'injustice. Voulez-vous que ce Dieu juste vous soit agréable ? Commencez par être juste vous-même. Jugez-vous vous-même, fuyez toute vaine complaisance. Découvrez-vous quelque défaut qui vous déplait avec raison, appliquez-vous à le châtier, à le réformer, à le corri-

(1) Voyez ci-dessus, sermon XLVIII.

intendentes, sermoni scilicet divino, tanquam lucernæ in obscuro loco, donec dies lucescat, et lucifer oriatur in cordibus vestris. » (II *Pet.*, I, 19.)

Caput IV. — *Amicus et inimicus nunc vix dignoscitur.* — 4. Videte hoc ipsum dicentem apostolum Paulum : Itaque nolite ante tempus quidquam judicare. Et quando erit tempus ? « Donec veniat Dominus, et illuminet abscondita tenebrarum, et manifestet cogitationes cordis, et tunc laus erit unicuique a Deo. » (I *Cor.*, IV, 5.) Quid est, ante tempus, nisi antequam corda invicem videatis? Intendite si hoc est quod dixi : omnia verba ipsius sententiæ paulisper attendite. « Nolite ante tempus quidquam judicare. » Et quando erit tempus? « Donec veniat Dominus et illuminet abscondita tenebrarum, et manifestabit cogitationes cordis, et tunc laus erit unicuique a Deo. » (a) Quomodo te reprehendent tenebræ, quando a luce laudaberis? Tunc patebunt corda, modo latent. Suspectus est nescio quis quasi inimicus, et forte est amicus : videtur alter quasi amicus, et est forsitan occultus inimicus. O tenebræ! Sævit, et amat; blanditur, et odit. Si ex vocibus judico, tranquillum vitans scopulum incurro; fugio amicum, hæreo inimico. Hoc fecit cor latens. Ibi credendum est, ibi intus, ubi latet, ubi occultum est. Ad hoc excolendum conductus es. Ibi credendo cooperare, ubi non te videt cooperarius tuus, sed videt te Dominus tuus. Justus ex fide vivit. (*Rom.*, I, 18.) Hoc age.

Caput V. — *Scriptura sancta, speculum.* — 5. Jam de judicio priore Dominico disputavi, ut judicares te ipsum, et cum te invenires perversum, non tibi blandireris, sed corrigeres te, et fieres rectus, et tibi placeret Deus rectus. Nam rectus Deus perverso non placet. Vis ut tibi placeat rectus Deus? Esto rectus. Judica te ipsum, noli tibi placere. Quod tibi in te merito displicet, castiga, emenda, corrige. Scriptura sancta sit tibi tanquam speculum. Speculum hoc

(a) Colbertinus Ms. *Quoniam modo te reprehendunt tenebræ.*

ger. Que la sainte Ecriture soit pour vous comme un miroir. Ce miroir a un éclat qui n'est point trompeur, un éclat qui ne flatte point, qui ne fait acception de personne. Il reproduira fidèlement votre beauté, si vous êtes beau, votre laideur, si vous êtes laid. Mais si vous présentez à ce miroir une figure laide et qu'il la reproduise fidèlement, n'accusez point le miroir, rentrez en vous-même, le miroir n'est point trompeur; prenez garde de vous tromper vous-même. Jugez-vous, gémissez de votre laideur. Si vous vous éloignez triste de votre laideur, vous pourrez revenir avec la beauté que vous aurez recouvrée en vous corrigeant. Or, après vous avoir ainsi jugé sans flatterie, jugez votre prochain avec charité. Vous pouvez juger en lui ce que vous voyez. Il peut se faire que vous découvriez en lui une faute qui vous expose à être souillé vous-même. Il peut se faire que votre prochain vous fasse l'aveu de ses faiblesses, et qu'il découvre à un ami ce qu'il avait caché à un ennemi. Jugez ce que vous voyez, mais laissez à Dieu le soin de juger ce que vous ne voyez pas. Or, quand vous jugez votre prochain, aimez l'homme tout en ayant de la haine pour le vice. Que l'homme ne vous fasse point aimer le vice, que que le vice ne vous inspire point de haine pour l'homme. L'homme est votre prochain, le vice est son ennemi. Vous aimez d'un amour véritable votre ami, si vous haïssez ce qui nuit à votre ami. Si vous avez la foi, voilà ce que vous ferez, parce que le juste vit de la foi.

Chapitre VI. — *Lorsque deux hommes sont divisés, comment doit se conduire leur ami commun.* — 6. Voici un fait qui se produit fréquemment parmi les hommes. Un de vos plus chers amis a tout d'un coup pour ennemi un homme qui était votre ami commun. De trois amis que vous étiez, deux sont divisés entre eux; vous qui restez, que ferez-vous? L'un des deux veut, exige, demande avec instance que vous partagiez sa haine pour celui qui est devenu son ennemi, et il vous dit : Vous n'êtes plus mon ami, puisque vous êtes l'ami de mon ennemi. Or, ce langage, l'autre vous le tient égalemement. En effet, vous étiez trois; deux se sont divisés, vous seul ne l'êtes pas. Si vous prenez parti pour l'un des deux, vous aurez nécessairement l'autre pour ennemi; si vous vous déclarez pour tous les deux, vous les mécontenterez tous deux. Voilà la tentation, voilà les épines dans la vigne où nous sommes loués pour travailler. Vous attendez peut-être que je vous dise ce qu'il faut faire. Demeurez l'ami des deux. Ils sont divisés entre eux, cherchez à les réunir. Si vous entendez l'un parler mal de l'autre, n'allez pas le leur révéler; il peut se faire qu'ils redeviennent amis et se fassent connaître mutuellement ceux qui les ont trahis. Le conseil que je vous donne ici est un con-

habet splendorem non mendacem, splendorem non adulantem, nullius personam amantem. Formosus es, formosum te ibi vides : fœdus es, fœdum te ibi vides. Sed cum fœdus accesseris, et fœdum te ibi videris, noli accusare speculum : ad te redi, non te fallit speculum, tu te noli fallere. Judica de te, contristare de tua fœditate; ut cum abieris et discesseris tristis, fœdus, correctus possis redire formosus. Cum ergo judicaveris te ipsum sine adulatione, judica et proximum cum dilectione. Est enim quod judices, quod vides. Fieri enim potest, ut aliquid mali videas, unde (a) sordescas. Fieri potest, ut malum suum ipse proximus tuus tibi confiteatur, et prodat amico quod texerat inimico. (b) Quod videris judica : quod non vides, Deo dimitte. Quando autem judicas, dilige hominem, oderis vitium. Noli propter hominem diligere vitium, nec propter vitium odisse hominem. Homo proximus tuus est : vitium inimicum proximo tuo. Tunc amas amicum, si oderis quod nocet amico. Si credis, facis; quia justus ex fide vivit.

Caput VI. — *In discordia duorum quomodo se gerere debet amicus amborum.* — 6. Quod abundat in rebus humanis, hoc dico. Aliquando amico tuo carissimo inimicus est aliquis, qui erat amicus amborum. Incipiunt esse de tribus amicis duo inter se inimici, quid faciat medius qui remansit? Vult, exigit, flagitat a te ut oderis eum illo quem odisse cœpit, et hæc verba tibi dicit : Non es amicus meus quia es amicus inimici mei. Quæ vox hujus est ad te, ipsa est et illius ad te. Tres enim eratis. Tres eratis, duo cœperunt esse discordes, remansisti tu. Si huic te junxeris, illum habebis inimicum : si illi, istum : si ambobus, ambo murmurabunt. Ecce tentatio : ecce spinæ in vinea quo conducti sumus. Exspectas forte a me audire quid facias. Permane amicus amborum. Qui discordant inter se, concordent per te. Mala si quæ audis ab altero de altero, noli prodere alteri : ne forte sint postea amici qui modo sunt inimici, et proditores suos prodant sibi. Sed hoc propter homines dixi, non propter oculos ejus qui nos conduxit. Ecce nemo te prodit :

(a) Cisterciensis Ms. *unde fordescat.* — (b) Mss. *Quomodo videris.*

seil tout humain. Je ne vous ai point parlé des yeux de celui qui nous a loués pour travailler à sa vigne. Je le veux, personne ne vous a trahi, mais Dieu qui vous voit, est votre juge. Vous avez entendu sortir une parole amère d'un cœur irrité, contristé, altéré, étouffez-la en vous-même. Pourquoi la révéler? pourquoi la faire connaître? Si vous la gardez en vous-même, elle ne vous fera point mourir. Faites entendre à votre ami le langage de la sagesse, parlez-lui et appliquez sur les blessures de son cœur malade le remède de la douceur. Dites-lui : Pourquoi voulez-vous que je sois son ennemi? Parce qu'il est le mien, vous répond-il. Vous voulez donc que je sois l'ennemi de votre ennemi? Je dois être bien plutôt l'ennemi de vos vices. Celui dont vous voulez me rendre l'ennemi est homme; il est un autre ennemi contre lequel je dois me déclarer, si je suis vraiment votre ami. Quel est cet autre ennemi, vous demande-t-il? C'est votre passion coupable. Quelle est cette passion? La haine que vous avez conçue contre votre ami. Faites donc l'office d'un sage médecin. Le médecin qui ne hait point la maladie n'aime point le malade. Il combat la fièvre pour délivrer le malade. Si vous aimez véritablement vos amis, n'aimez pas leurs vices.

Chapitre VII. — *La colère est le fétu de paille, la haine est la poutre.* — 7. Mais moi qui vous parle ainsi, ai-je soin de faire ce que je vous dis? Mes frères, je le fais, si je commence par l'accomplir en moi-même; et je l'accomplis en moi-même si Dieu m'en fait la grâce. Je hais mes vices, et je présente mon cœur au médecin pour qu'il le guérisse. Je combats mes vices autant que je le puis, je les déplore, j'en fais l'aveu, et je m'en accuse. Vous qui me censurez, commencez donc par vous corriger. Voilà ce que demande de nous la justice, si nous ne voulons qu'on nous dise : Vous voyez un fétu de paille dans l'œil de votre frère, et vous ne voyez point une poutre dans votre œil? « Hypocrite, ôtez d'abord la poutre de votre œil, et alors vous chercherez à ôter la paille de l'œil de votre frère. » (*Matth.*, VII, 3.) La colère c'est le fétu de paille, la haine est la poutre. Mais si vous entretenez cette paille, elle devient une poutre; la colère invétérée se change en haine, le fétu de paille que vous nourrissez devient une poutre. Voulez-vous que cette paille ne devienne point une poutre? que le soleil ne se couche point sur votre colère. (*Ephés.*, IV, 26.) Vous voyez, vous ressentez dans votre âme les mouvements violents de la haine, et vous voulez réprimer la colère dans les autres. Commencez par éteindre cette haine, et vous aurez alors le droit de reprendre votre frère. La colère est dans son œil, et la poutre dans le vôtre. Si vous êtes aveuglé par la haine, comment voir ce que vous voulez ôter? Vous avez une poutre dans l'œil. Et pourquoi cette poutre dans votre œil? Parce que vous n'avez fait nulle attention au fétu de paille lorsqu'il s'y est glissé. Vous avez dormi, vous vous êtes levé avec cette paille dans l'œil, vous

Deus qui videt, ipse te judicat. Audisti ab irato verbum, a dolente, a succensente : moriatur in te. Quare proditur, quare profertur? Non enim si in te fuerit, disrumpet te. Dic sane amico tuo, qui vult te facere inimicum amici tui : alloquere, et tanquam ægrotantem animum medicinæ lenitate pertracta. Dic illi : Quare vis ut sim inimicus illius? Respondet : Quia inimicus meus est. Vis ergo ut sim inimicus inimici tui? Inimicus esse debeo vitii tui. Iste cui me vis facere inimicum, homo est : est alius inimicus tuus, cui debeo esse inimicus, si amicus tuus sum. Respondebit : Quis est alius inimicus meus? Vitium tuum. Respondebit : Quod vitium meum? Odium quo odisti amicum tuum. Esto ergo similis medico. Medicus non amat ægrotantem, si non odit ægritudinem. Ut liberet ægrotum, persequitur febrem. Nolite amare vitia amicorum vestrorum, si amatis amicos vestros.

Caput VII. — *Ira festuca; odium trabes.* — 7. Sed qui dico, putasne facio ipse quod dico? Fratres mei, facio, si in me prius facio. In me autem facio, si a Domino accipio, facio. Odi vitia mea, cor sanandum offero medico meo. Persequor ea, quantum possum, gemo de illis, confiteor quia sunt in me, et ecce ego accuso me. O qui me reprehendebas, corrige te. Hæc est justitia, ne dicatur nobis : Stipulam in oculo fratris tui vides, et trabem in oculo tuo, non vides? Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo et tunc videbis ejicere festucam de oculo fratris tui. (*Matth.*, VII, 3.) Ira festuca est : odium, trabes est. Sed nutris festucam, et fit trabes : ira inveterata fit odium, festuca nutrita fit trabes. Ut ergo festuca non fiat trabes, non occidat sol super iracundiam vestram. (*Ephes.*, IV, 26.) Vides, sentis te odio liventem, reprehendis irascentem? Tolle odium, et recte reprehendis. Ira est in oculo ejus, in tuo trabes. Nam si odisti tu, quomodo vides quod detrahas? Trabes est in oculo tuo. Quare trabes est in oculo tuo? Quia festucam ibi natam contempsisti. Cum illa dormisti, cum illa

l'avez cultivée, arrosée par de faux soupçons, vous l'avez nourrie en croyant aux discours des flatteurs et de ceux qui vous rapportaient les propos outrageants de votre ami contre vous. Vous n'avez pris aucun soin d'ôter ce fétu de paille, vous en avez fait une poutre. Otez tout d'abord cette poutre de votre œil, cessez de haïr votre frère. Etes-vous ou non saisi d'effroi? Je vous dis : Ne haïssez point votre frère, vous restez calme et vous répondez par cette question : Qu'est-ce que la haine? Et quel si grand mal que l'homme haïsse son ennemi? C'est votre frère que vous haïssez, mais si cette haine n'est rien pour vous; écoutez ce à quoi vous ne faites point d'attention : « Celui qui hait son frère est un homicide. » (I *Jean*, III, 15.) Oserez-vous dire : Que m'importe que je sois homicide? « Celui qui hait son frère est un homicide. » Vous n'avez point préparé de poison, vous n'avez pas marché le glaive à la main pour en frapper votre ennemi, vous n'avez pas cherché d'homme qui fût l'instrument de votre vengeance, vous n'avez prémédité ni le lieu, ni le temps, en un mot vous n'avez pas consommé le crime; vous avez simplement haï votre frère, et par là même vous vous êtes donné la mort à vous-même, avant de la lui donner. Apprenez donc la justice, apprenez à ne haïr que les vices et à aimer les hommes. Si vous êtes fidèle à cette recommandation, si vous accomplissez cette règle de justice, qui vous fera préférer la guérison des hommes vicieux à leur condamnation, vous avez bien travaillé dans la vigne. Exercez-vous, mes frères, à ce travail.

Chapitre VIII. — *Le pardon des injures.* — 8. Après ce discours, les catéchumènes vont être renvoyés, les fidèles resteront et se rendront au lieu de la prière. Savez-vous de quel endroit nous devons nous approcher, et ce que nous devrons dire auparavant à Dieu? « Remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » (*Matth.*, VI, 12.) Mettez donc tous vos soins, consacrez tous vos efforts à pardonner. Vous arriverez à ces paroles de l'oraison dominicale, comment les prononcerez-vous? et comment ne les prononcer pas? Car enfin, je vous le demande, les direz-vous ou ne les direz-vous pas? Quoi, vous conservez de la haine et vous osez les dire? Vous me répondrez : Non, je ne les dis pas. Ainsi, vous priez sans dire ces paroles? Vous avez de la haine et vous les dites, ou bien vous priez et vous ne les dites point? Je me hâte de vous répondre : Si vous les dites, vous mentez, si vous les omettez, vous n'obtenez rien. Examinez-vous donc, et réfléchissez sur vous-même; vous vous disposez à prier, pardonnez de tout votre cœur. Vous voulez contester avec votre ennemi, contestez tout d'abord avec votre cœur, oui, engagez une sérieuse discussion avec votre cœur. Dites-lui : Garde-toi de haïr. Et malgré cela si votre cœur, si votre âme nourrit encore quelque sentiment

surrexisti : eam in te ipso excoluisti, falsis suspicionibus irrigasti, verba adulantium et ad te mala verba de amico deferentium credendo, nutristi. Festucam non avulsisti (*f.* negligentia tua trabem fecisti) diligentia tua, trabem fecisti. Tolle trabem de oculo tuo, noli odisse fratrem tuum. Expavescis, an non expavescis? Dico tibi : Nolite odisse, (*a*) securus es, et respondes mihi, et dicis mihi : Quid est odisse? Et quid mali est, quia odit homo inimicum suum? Odisti fratrem tuum : sed si odium contemnis, audi quod non attendis : Qui odit fratrem suum, homicida est. (I *Joan.*, III, 15.) Qui odit, homicida est. Numquid modo potes dicere : Quid ad me, ut homicida sim? Qui odit, homicida est. Non venenum parasti, non ad percutiendum inimicum cum gladio processisti; non (*b*) ministrum sceleris præparasti, non locum, non tempus; postremo ipsum scelus non fecisti : tantum odisti, et prius te quam illum occidisti. Discite ergo justitiam, ut non oderitis nisi vitia, homines ametis. Hoc si tenueritis, et hanc justitiam feceritis, ut homines etiam vitiosos sanari malitis potius quam damnari, bonum opus in vinea fecistis. Sed exercete vos in hoc, Fratres mei.

Caput VIII. — *Debitorum dimissio.* — 8. Ecce post Sermonem sit missa catechumenis : manebunt fideles, venietur ad locum orationis. Scitis quo accessuri sumus, quid prius Deo dicturi sumus? Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. (*Matth.*, VI, 12.) Agite ut dimittatis, agite. Venietis enim ad verba ista orationis : quomodo ea dicitis, quomodo non dicitis? Postremo interrogo : Dicitis, an non dicitis? Odisti, et dicis? Respondebis mihi : Ego non dico. Oras, et non dicis? odisti, et dicis? oras, et non dicis? Cito respondeo. Ergo si dicis mentiris : si non dicis, nihil mereris. Observa te, attende te : modo es oraturus, dimitte ex toto corde. Litigare vis cum inimico tuo, prius litiga cum corde tuo. Litiga, inquam, litiga cum corde tuo.

(*a*) Sic Mss. Editi vero, *et securus eris.* — (*b*) Sic Mss. At editi, *ministerium.*

de haine, dites-lui de nouveau : Je te défends de haïr. Comment pourrai-je prier, comment pourrai-je dire : « Remettez-nous nos dettes? » Je puis sans doute prononcer la première partie de cette demande, mais comment pourrai-je ajouter ce qui suit : « Comme nous? » Quoi donc? « Comme nous pardonnons nous-mêmes? » Où est la foi? Faites ce que vous dites : « Comme nous aussi nous pardonnons. »

9. Mais votre âme ne veut point pardonner, elle s'attriste de ce que vous lui dites : Etouffe tout sentiment de haine. Répondez-lui : « Pourquoi es-tu triste, mon âme, et pourquoi me troubles-tu? » (*Ps.* XLI, 6.) Pourquoi es-tu triste? Cesse de haïr si tu ne veux me perdre. Pourquoi me troubles-tu? Espère en Dieu. Tu languis, tu respires avec peine, tu es profondément blessée; tu ne peux te délivrer de cette haine. Espère en Dieu, c'est un sage médecin, il a été attaché pour toi sur la croix, et sa mort n'est pas encore vengée. Pourquoi donc cette soif de vengeance, car ta haine n'a point d'autre but que la vengeance? Vois ton Seigneur attaché, suspendu à la croix, et entends-le te donner ses ordres du haut de cette croix comme d'un tribunal. Considère-le suspendu à la croix, et te faisant de son sang un remède pour tes langueurs. Ne détache point tes regards de ce spectacle, si tu as le désir de te venger. Oui, si tu es dominé par le désir de la vengeance, considère ton Sauveur crucifié et écoute sa prière : « Mon Père, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font. » (*Luc*, XXIII, 34.)

CHAPITRE IX. — *Charité de saint Etienne pour ceux qui le lapidaient.* — 10. Il était facile au Sauveur de pardonner, me dites-vous, pour moi, je ne le puis ; car je suis homme et il était Dieu, je suis homme et il est l'Homme-Dieu. Mais pourquoi Dieu s'est-il fait homme, si l'homme ne réforme point sa conduite? Ecoutez-moi, ô homme, c'est trop pour vous d'imiter votre Seigneur, considérez l'exemple d'Etienne, serviteur de Dieu comme vous. Dites-moi, saint Etienne était-il un homme ou était-il Dieu? Il était homme, me répondrez-vous. Oui, il était homme, il était ce que vous êtes. Mais ce qu'il a fait, il n'a pu le faire qu'avec le secours de celui que vous priez comme lui. Considérez donc ce qu'il a fait. Il parlait aux Juifs, il les reprenait avec sévérité, mais aussi avec amour. Je dois vous prouver la vérité de ces deux assertions. J'ai dit qu'il les reprenait avec sévérité, j'ai dit qu'il les reprenait avec amour; j'ai donc à vous montrer et sa sévérité et son amour. Ecoutez le langage de la sévérité : « Hommes à la tête dure, » ce sont les paroles d'Etienne s'adressant aux Juifs; « hommes à la tête dure, incirconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint-Esprit. Lequel des prophètes vos pères n'ont-ils pas mis à mort? » (*Act.*, VII, 51, 52.)

Dic cordi tuo : Noli odisse. Illud autem cor tuum, (*a*) animus tuus odit adhuc : dic animo : Noli odisse. Quomodo orabo, quomodo dicam : Dimitte nobis debita nostra? Possum quidem hoc dicere, sed quod sequitur quomodo dicam? Sicut et nos. Quid? Sicut et nos dimittimus. Ubi est fides? Fac quod dicis : Sicut et nos.

9. Sed non vult dimittere anima tua, et contristatur, quia dicis ei : Noli odisse. Responde illi : Quare tristis es anima mea, et quare conturbas me? (*Psal.* XLI, 6.) Quare tristis es? Noli odisse, ne perdas me. Quare conturbas me? Spera in Deum. Langues, anhelas, ægritudine sauciaris; non potes tibi tollere odium. Spera in Deum, medicus est; pro te pependit in ligno, et nondum est vindicatus. Quid vis vindicari? Ideo enim odisti, ut vindiceris. Vide pendentem Dominum tuum, vide pendentem, et tibi de ligno tanquam de tribunali præcipientem. Vide pendentem, et tibi languenti de suo sanguine medicamentum facientem. Vide pendentem, si vindicari vis. Vindicari vis : vide pendentem, audi precantem : Pater ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt. (*Luc.*, XXIII, 34.)

CAPUT IX — *Stephani caritas erga lapidatores suos.* — 10. Sed potuit hoc facere, dicis mihi : ego non possum. Ego enim homo sum, ille Deus : homo ego, homo ille Deus homo. Deus ergo ut quid homo, si non corrigitur homo? Sed ecce tibi loquor : o homo, multum est ad te imitari Dominum tuum, attende Stephanum conservum tuum. Certe Stephanus sanctus, homo erat, an Deus? Homo erat. Plane homo erat : hoc erat quod tu. Sed quod fecit, nonnisi donante illo, quem rogas et tu. Vide tamen quid fecerit. Loquebatur Judæis, sæviebat et diligebat. Utrumque ostendere debeo, quia dixi, sæviebat; dixi et diligebat : utrumque debeo demonstrare, et sævientem, et diligentem. Audi sævientem : « Dura cervice. » Verba sunt sancti Stephani, quando Judæos alloquebatur : « Dura cervice, et incircumcisi corde et auribus, vos semper Spiritui sancto restitistis. » (*Act.*, VII, 51 et 52.) Quem Prophetarum non occiderunt patres

(*a*) Colbertinus Ms. *amicus tuus adhuc odit. Dic animæ tuæ*, etc.

Vous avez entendu le langage de la sévérité, écoutez maintenant celui de la charité. Les Juifs irrités, transportés de rage, et ne songeant qu'à rendre le mal pour le bien, coururent chercher des pierres, et commencèrent à lapider le fidèle serviteur de Dieu. C'est ici, bienheureux Etienne, qu'il faut donner des preuves de votre amour, c'est ici que nous voulons vous voir, vous considérer, et contempler en vous le vainqueur et le triomphateur du démon. Nous vous avons entendu reprendre sévèrement vos adversaires réduits au silence, nous voulons voir si vous les aimez alors qu'ils deviennent vos persécuteurs; vous les repreniez avec sévérité alors qu'ils se taisaient, voyons si vous les aimez, maintenant qu'ils vous lapident. Si vous avez de la haine contre eux, si vous avez pu en avoir, c'est le temps de lui laisser un libre cours, maintenant qu'ils vous lapident. Voyons si vous opposez la dureté du cœur à ces pierres dures qui vous accablent. Ces pierres sont lancées par des pierres, par des hommes aussi durs que les pierres les plus dures. La loi qu'ils ont reçue était gravée sur la pierre, et ils vous accablent sous un monceau de pierres.

Chapitre X.—*Saint Etienne fléchit le genou en priant pour ses ennemis.* — 11. Contemplons avec attention, mes très-chers frères, ce grand spectacle; considérons ce magnifique exemple qui nous sera encore proposé demain. Etienne est lapidé, et c'est comme sous vos yeux qu'il souffre ce douloureux martyre. Courage, généreux membre du Christ, courage, athlète du Christ, jetez les yeux sur celui qui a été attaché à la croix pour vous. Il a été crucifié, vous êtes lapidé. Il a prononcé ces paroles sur la croix : « Mon Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font. » (*Luc*, XXIII, 34.) J'écoute ce que vous allez dire. Que je considère l'exemple que vous allez me donner, dans la crainte où je suis de ne pouvoir peut-être l'imiter. Le bienheureux Etienne commence par prier debout pour lui-même, et il dit : « Seigneur Jésus, recevez mon esprit; » puis s'étant mis à genoux il fait cette prière pour ceux qui le lapidaient : « Seigneur, ne leur imputez point ce crime, » (*Act.*, VII, 58, 59) et après cette parole il s'endormit. O heureux sommeil, ô repos véritable. Oui, c'est vraiment se reposer que de prier pour ses ennemis. Mais permettez-moi de vous demander, bienheureux Etienne, ce que je ne comprends pas ici : pourquoi vous restiez debout en priant pour vous, tandis que vous vous mettez à genoux avant de prier pour vos ennemis. Il nous fait cette réponse que nous comprendrons peut-être facilement : Je suis resté debout en priant pour moi, parce que je priais Dieu que j'ai servi avec fidélité, et que je n'ai aucune peine ni à prier, ni à obtenir l'effet de ma prière. Celui qui prie pour le juste, n'éprouve aucune peine; voilà pourquoi il est resté debout en priant pour lui. Mais quand il s'est agi de prier pour les Juifs,

vestri? Audisti sævientem : alterum debeo, audi et diligentem. Irati illi facti, et gravius inardescentes, et mala pro bonis reddentes, ad lapides cucurrerunt : Dei famulum lapidare cœperunt. Hic proba sancte Stephane dilectionem tuam; hic, hic te videamus, hic spectemus, hic victorem diaboli triumphatoremque cernamus. Audivimus sævientem adversus tacentes, videamus si diligis sævientes : sæviebas adversus tacentes, videamus si diligis lapidantes. Si enim odisti, et odisse potuisti, nunc est tempus quando lapidaris, tunc maxime odisse debes. Videamus si reddis duritiam cordis lapidibus duris, lapidibus qui te lapidant. Lapides enim mittunt lapides, dura duri. Qui in lapide Legem acceperunt, lapides mittunt.

Caput X. — *Genu fixo orat pro inimicis.* — 11. Videamus, Carissimi, videamus, spectemus magnum spectaculum : (*a*) spectemus et diei crastino proponendum. Videamus. Ecce Stephanus lapidatur, sit constitutus quasi ante oculos nostros. Eia membrum Christi, eia athleta Christi, inspice illum qui pro te pependit in ligno. Crucifigebatur ille, tu lapidaris. Ille dixit : Pater ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt. (*Luc.*, XXIII, 34.) Tu quid dicis, audiam. Videam (*b*) te, ne forte possim imitari vel te. Primo beatus Stephanus stans oravit pro se, et ait : Domine Jesu, accipe spiritum meum. Deinde positis genibus pro lapidatoribus orans : Domine, inquit, ne statuas illis hoc peccatum. (*Act.*, VII, 58 et 59.) Hoc dicto obdormivit. O felix somnus, et requies vera! Ecce quid est requiescere, pro inimicis orare. Sed paululum quæso te, sancte Stephane, expone mihi hoc, nescio quid, quare pro te stans orasti, et pro inimicis genu fixisti? Respondet fortasse quod intelligimus : Pro me stans oravi, quia pro me qui recte Deo servivi oravi, orando et impetrando non laboravi. Qui pro justo orat, non laborat : ideo stans pro se oravit. Ventum est ut oraret pro Judæis, pro interfectoribus Christi, pro interfectoribus sanctorum, pro lapidatoribus suis, at-

(*a*) Hoc loco Am. Er. et Colbertinus Ms. *Expectemus*. — (*b*) Am. Er. et Mss. *Videam, teneam : forte possum imitari vel te.*

pour les bourreaux du Christ, pour les persécuteurs et les meurtriers des saints, pour ceux qui le lapidaient, il a considéré la grandeur et l'excès de leur impiété dont il était difficile d'obtenir le pardon, et il se mit à genoux. Fléchissez aussi le genou dans cette vigne, ouvrier courageux, oui, fléchissez le genou en cultivant cette vigne, ouvrier plein de force. Votre entreprise est grande, elle est admirable et digne de toute louange. Vous avez creusé bien avant, vous qui avez déraciné de votre cœur la haine de vos ennemis. Tournons-nous vers le Seigneur, etc.

SERMON L [1].

Sur ces paroles du prophète Aggée : *L'or est à moi, l'argent est à moi.* Contre les Manichéens.

Chapitre premier. — *Calomnie des manichéens contre l'Ancien Testament.* — 1. Les manichéens accusent le prophète Aggée et lui font un crime d'avoir fait tenir à Dieu lui-même ce langage : « L'or est à moi, l'argent est à moi. » (*Aggée*, II, 9.) Comme ils s'attachent opiniâtrement à établir une opposition entre l'Evangile et la loi ancienne, et que les deux Testaments leur paraissent en contradiction ouverte, voici la difficulté qu'ils soulèvent. Il est écrit dans le prophète : « L'or est à moi, l'argent est à moi, » tandis que dans l'Evangile le Sauveur appelle ces richesses une espèce d'iniquité. (*Luc*, XVI, 19.) D'un autre côté, l'apôtre saint Paul, parlant de l'usage de ces mêmes richesses, s'exprime en ces termes : « La racine de tous les maux est l'avarice, et quelques-uns de ceux qui en sont possédés se sont égarés de la foi et se sont engagés dans beaucoup de douleurs. » (I *Tim.*, VI, 10.) C'est ainsi qu'ils présentent la question, ou plutôt c'est ainsi qu'ils formulent leur accusation contre les Ecritures de l'Ancien Testament qui ont annoncé l'Evangile en s'appuyant sur l'Evangile même qui se trouve clairement prédit dans l'Ancien Testament. Car s'ils proposaient sérieusement une difficulté, ils en chercheraient la solution, et en la cherchant, ils la trouveraient.

2. Or, pourquoi ces malheureux ne comprennent-ils pas le but que se propose le Seigneur, lorsqu'il dit par la bouche du prophète Aggée : « L'or est à moi, l'argent est à moi? » Dieu veut ici que celui qui refuse de partager avec les pauvres ce qu'il possède, alors même qu'on lui rappelle le précepte de l'aumône, comprenne que Dieu lui commande de donner, non de son propre bien, mais du bien qui appartient au Seigneur lui-même. Il veut aussi que celui qui assiste le pauvre, ne s'imagine point donner ce

(1) Possidius fait mention de ce sermon dans la table qu'il a composée des ouvrages de saint Augustin, chapitre II.

tendit nimiam et magnam esse impietatem ipsorum, quæ difficile donari posset, et genu fixit. Fige genu in hac vinea, o fortis operarie : fige, inquam, genu in opere hujus vineæ, fortissime operarie. Magnum opus tuum, egregium et laudandum multum. Multum altum fodisti, qui odium inimicorum de corde exuisti. Conversi ad Dominum, etc.

SERMO L [a].

De eo quod scriptum est in Aggæo propheta : *Meum est aurum, et meum est argentum.* Contra Manichæos.

Caput primum. — *Manichæorum in veteres Scripturas calumnia.* — 1. De Aggæo propheta Manichæi calumniantur, invidiose accusantes quod dixerit ex persona Dei loquentis : « Meum est aurum, et meum est argentum : » (*Aggæi.*, II, 9) et quia Evangelium veteri Legi student pugnaciter comparare, ut sibi utræque Scripturæ velut adversariæ contrariæque videantur, ita proponunt quæstionem : In Aggæo, inquiunt, propheta scriptum est : « Meum est aurum, et meum est argentum : » in Evangelio autem : Salvator noster mammona hujusmodi iniquitatis speciem appellavit. (*Luc.*, XVI, 19.) De cujus usu beatus Apostolus ad Timothæum scribens : « Radix autem omnium malorum, inquit, est avaritia : quam quidam appetentes, aversi sunt a fide, et inseruerunt se doloribus multis. » (I *Tim.*, VI, 10.) Hæc ipsorum est propositio quæstionis : vel potius veterum Scripturarum, per quas Evangelium prænuntiatum est, ex ipso Evangelio quod per eas prænuntiatum est, accusatio. Nam si quæstionem proponerent, forsitan quærerent : si autem quærerent, forsitan invenirent.

2. Cur non autem miseri intelligunt, quod apud Aggæum loquens Dominus, propterea dixerit : « Meum est aurum, et meum est argentum, » ut et ille qui non vult cum indigentibus communicare quod habet, cum audit præcepta faciendæ misericordiæ, intelligat Deum non de re illius cui jubet, sed de re sua jubere donari; et ille qui aliquid porrigit pauperi, non se arbitretur de suo facere, ne forte non tam confirmetur misericordiæ nomine,

(a) Alias de Diversis XV, necnon XXX, inter homilias L.

qui est à lui et n'ouvre pas son cœur à l'enflure de l'orgueil et de la vanité, au lieu de s'affermir dans la vertu de miséricorde. « L'or est à moi, dit le Seigneur, l'argent est à moi, » il n'est point à vous, ô riches de la terre. Pourquoi donc hésitez-vous à donner au pauvre de ce qui m'appartient? ou pourquoi vous enorgueillir lorsque vous donnez de ce qui est à moi?

Chapitre II. — *Dieu non-seulement a créé l'or et l'argent, mais il les distribue comme il lui plaît aux uns pour les éprouver et leur donner le moyen d'assister leurs frères, aux autres pour leur châtiment.* — 3. Voulez-vous voir la justice du juge à qui appartiennent l'or et l'argent? Les richesses font le supplice de l'avare en même temps qu'elles aident l'âme miséricordieuse. La sage distribution qu'en fait la divine justice, sert tout ensemble à faire éclater les œuvres de la charité et à châtier l'iniquité. L'or et l'argent et tous les biens de la terre sont un exercice pour la miséricorde et un châtiment pour la cupidité. En les donnant aux bons, Dieu fait voir le mépris que professe pour tous ces biens une âme qui met sa richesse dans l'auteur de ces dons. En effet, on ne peut prouver qu'on méprise une chose qu'autant qu'on la possède réellement. Ceux qui sont dépourvus de ces biens, peuvent sans doute les mépriser, mais Dieu seul, qui pénètre les cœurs, voit si ce mépris est apparent ou véritable; quant aux hommes, ils ne peuvent imiter ces sentiments de mépris qu'autant qu'ils se traduisent par des actes de miséricorde. Lorsqu'au contraire, Dieu communique ces richesses aux méchants, il montre comment ces mêmes biens de sa main libérale deviennent le châtiment d'une âme qui dédaigne le généreux auteur de ces dons. C'est ainsi qu'il donne aux bons l'occasion de faire le bien, et qu'il châtie les méchants par la crainte de perdre ce qu'ils possèdent. Aussi que les uns et les autres viennent à perdre leur or et leur argent, les bons conserveront avec joie les richesses célestes; les méchants, au contraire, verront leur maison dépouillée de ces biens temporels, et leur conscience plus vide encore des richesses éternelles.

Chapitre III. — *L'or n'appartient proprement qu'à celui qui en fait un bon usage, mais il appartient plus réellement à Dieu.* — 4. L'or et l'argent appartiennent donc à celui qui en sait faire un bon usage. Parmi les hommes eux-mêmes le bon usage est comme un titre de propriété. Le mauvais usage, au contraire, fait perdre pour ainsi dire le droit de posséder. Or, si vous prétendez qu'une chose sur laquelle vous n'avez aucun droit vous appartient véritablement, c'est le fait non d'un possesseur légitime, mais d'un impudent et injuste usurpateur. Si

quam infletur superbiæ vanitate? « Meum est, inquit, aurum, et meum est argentum, » non vestrum, o divites terræ. Quid ergo dubitatis pauperi dare de meo, aut qu d extollimini cum datis de meo?

Caput II. — *Quia id Deus non modo condidit, sed pro nutu administrat aliis ad subsidium et probationem, aliis ad supplicium.* — 3. Et vis videre, quam justi judicis res est aurum et argentum? Avarus inde torquetur, unde misericors adjuvatur. Rem suam divina distribuente justitia, et recte facta inde manifestantur, et peccata inde puniuntur. Namque aurum et argentum atque omnis terrena possessio et exercitatio humanitatis est, et supplicium cupiditatis. Cum talia Deus bonis hominibus tribuit, ostendit in eis quanta contemnat animus, cujus divitiæ sunt ipse qui tribuit. Non enim potest quisque apparere contemptor, nisi ejus rei cujus possessor effectus est. Nam et qui non habent, possunt ista contemnere : sed utrum fingant, an vere contemnant : Deus videt qui cordis inspector est : hominibus autem, ut imitari possint, cogitatio contemnentis nonnisi in manibus erogantis inspicitur. Cum autem malis hominibus Deus ista concedit, ostendit in eis quomodo et in ipsis bonis quæ Deus largitur, cruciętur animus, cui viluit qui tanta largitur. Bonis enim subministrat occasiones beneficiorum : malos torquet timore damnorum. Et ideo si amittant utrique aurum et argentum, isti cœlestes divitias læto corde retinebunt; illis autem et bonis temporalibus inanis domus, et bonis æternis inanior conscientia remanebit.

Caput III — *Aurum ejus proprie est, qui illo bene utitur, adeoque verius est Dei.* — 4. Illius est ergo aurum et argentum, qui novit uti auro et argento. Nam etiam inter ipsos homines tunc quisque habere aliquid (*a*) dicendus est, quando bene utitur. Nam quod juste non tractat, jure non tenet. Quod autem jure non tenet, si suum esse dixerit, non erit vox justi possessoris, sed impudentis incubatoris improbitas. Quapropter si homo non importune dicit aliquid suum, non quod iniqua et stulta cupiditate oc-

(*a*) Sic Mss. necnon Am. et Er. in trigesima inter homilias L. At Vlim. Par. et Lov. *dignus est*.

donc l'homme revendique avec raison comme lui appartenant des biens qui ne sont pas le fruit d'une cupidité injuste et insensée, mais qu'il administre avec une autorité tempérée par la prudence et une modération réglée par la justice, à combien plus juste titre Dieu peut dire dans un sens véritable et propre que l'or et l'argent lui appartiennent, puisqu'il les a créés dans son inépuisable bonté et qu'il les distribue avec une puissance égale à sa justice; puisque sans son ordre ou sa permission personne ne peut posséder cet or et cet argent, ni les méchants pour le châtiment de leur avarice, ni les bons pour l'exercice de la miséricorde. Et même alors ils ne peuvent ni créer cet or et cet argent, ni en régler la distribution qui les donne aux uns et en prive les autres.

5. Si l'or et l'argent étaient ici-bas la possession exclusive des méchants, on aurait quelque raison de les regarder comme un mal; si les bons seuls avaient les richesses en partage, on serait également fondé à les considérer comme un grand bien. Ajoutons que si les méchants seuls en étaient privés, la pauvreté paraîtrait un grand châtiment; si les bons seuls en étaient déshérités, on pourrait regarder cette même pauvreté comme la souveraine félicité. Dieu a autrement disposé les choses. Voulez-vous une preuve qu'on peut posséder légitimement l'or? Dieu le donne aux bons. Voulez-vous savoir aussi que ce n'est pas l'or qui les rend bons? Dieu en fait part aux méchants. Pour vous apprendre que la pauvreté n'est pas un malheur, il y a des pauvres qui sont heureux; pour vous apprendre aussi que le bonheur n'est pas essentiellement dans la pauvreté, il y a des pauvres qui sont malheureux. Voici donc le but que se propose Dieu qui a créé et gouverne toutes choses : Lorsqu'il distribue aux hommes l'or et l'argent, il veut que nous les regardions comme bons dans leur nature et dans leur genre, sans les considérer toutefois comme le grand et souverain bien. Il veut que, suivant le rang qu'il leur a donné dans la création, l'or et l'argent nous portent à louer le Créateur de l'univers. Il veut que les hommes ne se laissent ni enorgueillir lorsqu'ils les ont en abondance, ni abattre quand ils en sont privés. Il veut enfin que ces richesses aveuglent les méchants lorsqu'ils les possèdent, et les torturent lorsqu'ils en sont dépouillés.

Chapitre IV. — *L'or ne peut être condamné justement en lui-même. — Les richesses d'iniquité.* — 6. On ne peut donc en aucune manière condamner justement ce que Dieu a créé pour sa gloire aussi bien que pour éprouver les bons et punir les méchants, et c'est dans un sens très-véritable, qu'il déclare lui appartenir en propre des biens que non-seulement il a créés dans son inépuisable bonté, mais qu'il distribue suivant les règles si sages de sa providence. Or, lorsque Notre-Seigneur, dans l'Evangile, appelle ces

cupaverit, sed quod prudentissima potestate et justissima moderatione tractaverit; quanto magis Deus vere ac proprie suum esse dicit aurum et argentum, quod et largissima bonitate condidit, et justissimo administrat imperio; ut sine ipsius nutu atque dominatu, nec mali ad avaritiæ supplicium, nec boni ad usum misericordiæ possint habere aurum et argentum? Quod tamen et instituere ut sit, et ut alteri adsit, alteri desit, distribuere atque ordinare non possunt.

5. Si autem solis malis in potestatem daretur aurum et argentum, recte putaretur malum : si solis bonis, recte putaretur magnum aliquod bonum. Rursus si solis malis deesset, videretur magna pœna paupertas : si autem solis bonis deesse, videretur summa beatitudo paupertas. Nunc vero si scire vis aurum posse bene haberi, habent et boni : si scire vis non eos per aurum bonos esse, habent et mali. Item si scire vis quam non sit miseria paupertas, sunt quidam pauperes beati : si scire vis quam non sit beatitudo paupertas, sunt quidam pauperes miseri. Ita ergo aurum et argentum distribuit hominibus conditor rerum et administrator Deus, ut ipsum per se natura et genere suo bonum sit, quamvis non summum et magnum bonum, et pro (a) gradu sui ordinis laudabilem conditorem universitatis ostendat; copia vero ejus non extollat bonos, nec elidat inopia; malos autem et cum offertur excæcet, et cum aufertur excruciet.

Caput IV.—*Aurum non recte vituperari posse.— Mammona iniquitatis.*— 6. Res ergo condita et ad Conditoris laudem, et ad bonorum probationem, malorumque supplicium, recte vituperari nullo modo potest : et eam verissime Deus dicit suam, quam non solum condidit affluentissima bonitate, sed etiam providentissima moderatione dispensat. Cum autem hoc genus rerum Dominus in Evangelio mammona iniquitatis appellat, significat esse alterum mammona, id est, alias divitias,

(a) Sic Am. Er. et omnes Mss. At Vlim. Par. et Lov. *et pro gradus sui ordine.*

biens des richesses d'iniquité, il veut nous faire entendre qu'il est une autre espèce de richesses qui est le partage exclusif des bons et des justes, et que les autres sont appelées des richesses d'iniquité, parce que c'est l'iniquité qui leur donne le nom de richesses. Les justes, au contraire, savent qu'il est d'autres richesses qui sont l'ornement de l'homme intérieur, et dont parle l'apôtre saint Pierre lorsqu'il dit : « Lequel est riche devant Dieu? » (1 *Pier.*, III, 4.) Ces richesses sont des richesses de justice, parce qu'elles sont la récompense de la vertu et des œuvres de justice. Ce sont de vraies richesses, parce qu'elles affranchissent de tout besoin celui qui les possède. Quant aux autres, elles sont appelées des richesses d'injustice, non qu'il y ait de l'injustice dans l'or et dans l'argent, mais parce qu'il n'est pas juste de leur donner le nom de richesses, puisqu'elles ne préservent point de la pauvreté. En effet, ce sont ceux qui possèdent avec attachement de grandes richesses, qui sont tourmentés par des besoins plus nombreux. Quelles sont donc ces richesses dont l'accroissement ne fait qu'accroître la pauvreté, et qui en se multipliant, loin de rassasier ceux qui les aiment, ne font que rendre leur convoitise plus ardente? Regardez-vous comme riche celui qui aurait beaucoup moins de besoins, s'il avait moins de richesses? Nous voyons des hommes qui, lorsqu'ils étaient peu riches, se contentaient de gains modérés et qui, maintenant qu'ils possèdent en abondance de l'or et de l'argent véritables, mais cependant de fausses richesses, dédaignent les gains médiocres qu'on peut leur offrir. Vous croyez que leurs désirs sont rassasiés? Il n'en est rien. Une plus grande fortune dilate leur avarice au lieu de l'éteindre, loin de la calmer, elle la rend plus ardente. Ils dédaignent un verre d'eau, parce que leur soif en demande un fleuve. Faut-il donc considérer comme plus riche ou comme plus pauvre celui qui a désiré s'enrichir pour s'affranchir de tout besoin et qui voit ses désirs s'accroître avec ses richesses?

CHAPITRE V. — *Bon usage des richesses.* — 7. Ce n'est toutefois la faute ni de l'or ni de l'argent. Supposez, en effet, qu'un homme charitable trouve un trésor, est-ce que la miséricorde ne lui inspire point de donner l'hospitalité aux voyageurs, de nourrir ceux qui ont faim, de vêtir ceux qui sont nus, de secourir les indigents, de racheter les captifs, de construire des églises, de soulager ceux qui sont épuisés, de pacifier les querelles, de réparer les désastres des naufragés, de prodiguer des soins aux malades, en un mot, de répandre sur la terre ces richesses matérielles, pour amasser un trésor spirituel dans le ciel. Or, qui agit ainsi? L'homme miséricordieux et bon. A l'aide de quoi fait-il ces œuvres de miséricorde? Avec l'or et l'argent. Pour le service de qui les fait-il? Pour celui qui a dit : « L'or est à moi et l'argent m'appar-

quas nisi justi et boni possidere non possunt, ut ideo mammona iniquitatis vocetur, quia iniquitas eas vocat divitias. Justitia vero novit esse alias divitias, quibus homo adornatur interior : sicut beatus Petrus dicit : Qui est ante Deum dives. (1 *Petr.*, III, 4.) Illæ justæ dicuntur divitiæ, quia bonis meritis justisque tribuuntur. Illæ veræ dicuntur divitiæ, quia quisquis eas habuerit non egebit. Istæ vero injustæ divitiæ, non quia injustum est aurum et argentum; sed quia injustum est eas putare divitias, quæ non auferunt egestatem. Tanto enim magis quisque ardebit egestate (*a*) quanto magis eas diligens majores habuerit. Quomodo ergo sunt divitiæ, quibus crescentibus crescit inopia; quæ amatoribus suis quanto fuerint ampliores, non afferunt satietatem, sed inflammant cupiditatem? Divitem tu putas, qui minus egeret, si minus haberet? Nam videmus quosdam, cum haberent parvam pecuniam, parvis lucris fuisse lætatos : sed postea quam cœpit eis abundare, verum quidem corpus auri et argenti, sed tamen falsæ divitiæ, cum parva obtuleris, jam recusant. Credis eos jam esse satiatos : sed falsum est. Nam major pecunia fauces avaritiæ non claudit, sed extendit : non irrigat, sed accendit. Poculum respuunt, quia fluvium sitiunt. Utrum ergo ditior, an egentior dicendus est, qui cum ideo voluit habere aliquid ne indigeret, ideo plus habet ne minus indigeat?

CAPUT V. — *Divitiarum pius usus.* — 7. Sed non est hæc auri culpa et argenti. Fac enim misericordem aliquem invenisse thesaurum : nonne operante misericordia præbetur hospitalitas peregrinis, aluntur famelici, nudi vestiuntur, inopes adjuvantur, captivi redimuntur, construuntur ecclesiæ, reficiuntur lassi, pacantur litigiosi, reparantur naufragi, curantur ægroti, corporales opes dispertiuntur in terra, spiritales reconduntur in cœlo? Quis hæc facit? Misericors et bonus. Unde facit? De auro et argento. Cui serviens hæc facit? Ei qui dixit : « Meum est au-

(*a*) In trigesima ex L, homiliis Am. Er. et Mss. *egestate avaritiæ.*

tient. » Vous voyez donc maintenant, je pense, mes frères, l'étrange erreur et l'insigne folie de ceux qui reportent sur les choses dont les hommes abusent la responsabilité du mauvais usage qu'ils en font. Si l'on condamne l'or et l'argent parce que les hommes corrompus par l'avarice, au mépris des préceptes du Créateur tout-puissant, s'attachent avec une détestable convoitise aux objets qu'il a créés, il faut condamner aussi toutes les autres créatures de Dieu parce que, suivant ce que dit l'Apôtre, les hommes, dans leur perversité, ont adoré et servi la créature plutôt que le Créateur, qui est béni dans tous les siècles. » (*Rom.*, I, 25.) Il faut condamner ce soleil lui-même qui nous éclaire, parce que les manichéens, qui ne veulent point comprendre qu'il n'est qu'une créature, ne cessent de l'honorer et de l'adorer comme le Créateur, ou comme une partie du Créateur. Pourquoi donc ne l'accusent-ils pas? Est-ce que souvent les hommes ne suscitent point les procès les plus injustes pour donner à leurs demeures plus de soleil et de lumière? Est-ce que pour faire pénétrer plus librement et plus abondamment les rayons du soleil par leurs fenêtres, ils ne cherchent pas les moyens de renverser les maisons voisines? Ne poursuivent-ils point d'une implacable inimitié ceux qui leur résistent en s'appuyant sur les droits les plus incontestables? Si donc pour jouir plus largement de la lumière du soleil, un homme puissant opprime le faible avec autant d'injustice que de cruauté, le dépouille, l'envoie en exil ou même à la mort, faut-il en accuser le soleil dont il désire jouir plus pleinement; ou plutôt n'est-ce point l'abus coupable qu'il en fait, car en désirant pour les yeux du corps une plus grande quantité de cette lumière sensible, il n'ouvre point la demeure de son cœur à la lumière de l'équité?

CHAPITRE VI. — *C'est à tort que les manichéens accusent l'or et l'argent.* — 8. Ces hérétiques doivent conclure de là, s'ils en sont capables, que ce n'est ni l'or ni l'argent qu'il faut accuser, bien que l'or et l'argent soient souvent pour les hommes cupides un sujet de contestations et de disputes, ou alors ils doivent transporter leurs accusations de la terre au ciel, de ces métaux brillants aux astres du ciel et au soleil lui-même, puisque pour jouir plus abondamment de la lumière du soleil, des hommes injustes se disputent avec une animosité et un acharnement que rien ne peut apaiser. Ils doivent apprendre en même temps quelle distance sépare cette lumière visible de la lumière de la justice. Car il peut se faire que plus ils désirent ardemment jouir de cette lumière visible, plus aussi les yeux de leur âme soient fermés à la lumière de la justice. Il n'est aucune créature qui puisse justifier l'homme, et pour faire un légitime usage de tout ce qui est créé, il a besoin d'être justifié

rum, et meum est argentum. » Videtis jam, ut arbitror, Fratres, quam magno errore magnaque dementia in res ipsas quibus homines male utuntur, crimen male utentium transferatur. Nam si propterea vituperatur aurum et argentum, quia homines avaritia depravati, neglectis præceptis omnipotentissimi Creatoris, in ea quæ condidit detestabili cupiditate rapiuntur; vituperetur etiam omnis Dei creatura, quia, sicut Apostolus dicit, perversi quidam homines coluerunt, et servierunt creaturæ potius quam Creatori, qui est benedictus in sæcula. (*Rom.*, VII, 25.) Vituperetur etiam iste sol: quem certe iidem Manichæi, quoniam non intelligunt esse creaturam, tanquam ipsum Creatorem, vel tanquam ejus aliquam partem colere atque adorare non desinunt. Cur ergo ipsum non vituperant, cum plerumque homines de usu solis et luminis in ædificiis suis lites injustissimas concitant; et ut fenestris suis radii liberiores aliquanto largius infundantur, domos alienas dejicere sæpe moliuntur; et eos qui contradixerint, etiamsi jure certissimo contradicant, inimicitiis acerbissimis insectantur? Si quem igitur infirmorum potentior aliquis injuste ac nefarie propter usum solis oppresserit, diripuerit, in exsilium etiam mortemve compulerit; solis est crimen, quo ille abundantius uti desiderat, an potius male utentis iniquitas, qui dum cupit corporis oculis temporale lumen largius acquirere, cubiculum cordis luci non aperit æquitatis?

CAPUT VI. — *Aurum a Manichæis injuria accusari.* — 8. Ex quo isti, si possunt, intelligant, aut aurum et argentum se accusare non oportere, quamvis de auro et argento sæpe homines cupidissimi dimicent; aut accusationes suas de terra in cœlum, et de metallis fulgentibus in sidera, atque in ipsum solem se debere transferre; quando iniqui homines inexpiabili sæpe discordia de possidenda solis luce confligunt. Simul etiam discant, quid intersit inter hanc lucem visibilem, lucemque justitiæ. Siquidem fieri potest, ut quanto majori aviditate frui quisque hac luce voluerit, tanto majori cæcitate a justitiæ luce deficiat. Nulla enim creatura homo justificari potest:

par le Créateur. Aussi le Seigneur qui en toutes circonstances condamne l'avarice comme un juste juge, nous enseigne cependant comme le maître de la vérité l'usage que nous devons faire des biens de la terre ; et dans cet endroit même que les manichéens nous opposent comme étant contraire aux paroles du Prophète : « Faites-vous, dit-il, des amis avec les richesses d'iniquité, » (*Luc*, XVI, 9) c'est-à-dire, les richesses d'iniquité ne doivent pas être vos propres richesses. Vous pourrez user légitimement des biens de la terre et vous en faire des amis qui vous reçoivent dans les tabernacles éternels, si vous ne les regardez point comme vos propres richesses, c'est-à-dire si vous ne croyez pas qu'elles vous rendent plus riches. En effet, vos richesses véritables qui vous mettront à l'abri de tout besoin ne peuvent être comparées aux biens de la terre. Mais pour en mériter la jouissance, il faut commencer par faire un bon usage de ces biens qui ne sont point les vraies richesses et ne vous appartiennent point en propre ; car c'est à tort qu'on leur donne le nom de richesses, puisqu'elles ne mettent point à l'abri du besoin, et que les pécheurs seuls les regardent comme des richesses. Ils s'imaginent qu'elles les sauveront de la pauvreté ; mais pour vous, vous devez désirer d'autres richesses qui sont les véritables et vous appartiendront en réalité. « Et si vous n'avez pas été fidèles dans les richesses injustes, qui vous confiera les véritables? Et si vous n'avez pas été fidèles dans ce qui n'est point à vous, qui vous donnera ce qui vous appartient? » (*Ibid.*, 11, 12.)

9. Mais il est évident que fidèles à leur habitude, les manichéens dénaturent ici le sens des paroles du Prophète. Il suffit, en effet, d'examiner avec tant soit peu d'attention le contexte de l'Ecriture d'où ces paroles sont tirées, pour se convaincre qu'il y est question, non point de cet or et de cet argent, objet de la passion insensée de l'avare, mais plutôt de cet or, de cet argent dont parle l'Apôtre lorsqu'il dit : « Si l'on élève sur ce fondement de l'or, de l'argent, des pierres précieuses. » (1 *Cor.*, III, 12.) C'est cet or et cet argent qui font le prix de ce trésor mystérieux qu'un homme trouve dans un champ, au témoignage du Seigneur, et que sous l'impulsion d'une merveilleuse et louable avarice, il s'empresse d'acheter, après avoir vendu tout ce qu'il possédait. En effet, c'est en annonçant l'avénement du Seigneur lui-même et en prédisant dans un langage figuré une ère nouvelle, c'est-à-dire les temps de l'Eglise, qu'il s'exprime ainsi : « Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel, et la mer, et tout l'univers. J'ébranlerai tous les peuples, et le désiré de toutes les nations viendra, et je remplirai cette maison de gloire, dit le Seigneur des armées. L'or et l'argent sont à moi, dit le Seigneur des armées. La

sed ut creaturis omnibus juste uti possit, a Creatore justificandus est. Itaque ipse Dominus, quamvis avaritiam sicut justus judex ubique condemnet; usum tamen copiarum terrenarum tanquam verus magister ostendit, in eo ipso loco, quem isti tanquam contrarium Prophetæ objicere voluerunt. Ait enim : « Facite vobis amicos de mammona iniquitatis : » (*Luc.*, XVI, 9) hoc est dicere, quæ mammona iniquitatis est, vestra mammona esse non debet. Tunc enim juste poteritis uti rerum copia terrenarum, et amicos inde facere, qui vos recipiant in tabernacula æterna, si mammona vobis ista non fuerit, id est, si non ex ea vos divites fieri putaveritis. Quoniam divitiæ vestræ, quæ sunt veræ divitiæ, quæ ab omni vos indigentia liberabunt, non sunt terrenis facultatibus comparandæ. Sed ut illis frui merito possitis, prius istis bene utendum est, quæ non sunt divitiæ veræ, nec vestræ : quia injuste dicuntur divitiæ; non enim auferunt egestatem, et eas divitias iniqui putant. Istis enim se ab indigentia liberari arbitrantur : vos autem alias, id est veras et vestras debetis desiderare divitias. Sed « si in injusto mammona fideles non fuistis, verum quis dabit vobis? Et si in alieno fideles non fuistis, vestrum quis dabit vobis? » (*Ibid.*, 11, 12.)

9. Quanquam Manichæos proprio more propheticis dictis calumniari manifestum sit. Quisquis enim ejusdem Scripturæ circumstantiam vel mediocriter inspexerit, inveniet non de hoc argento vel auro, quo avaritia imprudenter insanit, dixisse Prophetam; sed de illo potius, cujus etiam Apostolus meminit, dicens : Si quis autem ædificat supra fundamentum aurum et argentum lapides pretiosos. (I *Cor.*, III, 12.) Quo auro et argento dives est ille thesaurus, quem in agro ipse Dominus inventum, et a quodam mirabiliter laudabiliterque avaro venditis omnibus suis emptum esse testatur. Nam ipsum Dominum prænuntians, et novi sæculi, hoc est, Ecclesiæ tempora figurate, ut solet, designans Propheta, sic dicit : « Adhuc unum modicum est, et ego commovebo cœlum et terram, et mare et aridam, et movebo omnes gentes : et veniet desideratus cunctis

gloire de ce temple sera encore plus grande que celle du premier, dit le Seigneur des armées, et je donnerai la paix en ce lieu. » (*Aggée*, II, 7, 10.)

Chapitre VII. — *Justification de ce passage du prophète Aggée.* — 10. Si les manichéens consentaient à ne pas être du nombre des chiens et des pourceaux à qui le Sauveur nous défend de donner les choses saintes et de jeter les perles ; s'ils choisissaient, au contraire, de demander pour recevoir, de chercher pour trouver, de frapper pour qu'il leur soit ouvert, combien il leur serait facile de découvrir sans le secours d'aucun interprète et sous la conduite de l'Esprit saint, que ces paroles du prophète s'appliquent manifestement au peuple nouveau, c'est-à-dire au peuple chrétien, dont Jésus, Fils de Dieu, est le grand-prêtre, surtout celles-ci : « Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel, et la terre, et tout l'univers ; j'ébranlerai tous les peuples, et le désiré de toutes les nations viendra. » Car c'est du dernier, c'est-à-dire du second avénement du Seigneur, où il viendra dans sa gloire, que parle le prophète, lorsqu'il dit : « Et le désiré de toutes les nations viendra. » En effet, lorsqu'il vint revêtu d'une chair mortelle qu'il avait prise dans le sein de la Vierge Marie, toutes les nations ne le désiraient pas encore, parce qu'elles n'avaient pas encore cru en lui. Mais lorsque l'Evangile s'est répandu chez tous les peuples, tous aussi se sont enflammés du désir de voir le Sauveur. Il a et il aura toujours chez tous les peuples des élus qui lui diront de tout leur cœur dans leur prière : « Que votre règne arrive. » (*Matth.*, VI, 10.) Dans le premier avénement, la miséricorde a précédé le jugement qui donnera tant d'éclat au second avénement. Il fallait d'abord que le ciel fût ébranlé lorsque l'ange vint annoncer à une vierge qu'elle le concevrait dans son sein, lorsqu'une étoile conduisit les mages pour l'adorer, et que des anges vinrent apprendre sa naissance aux bergers. Il lui fallait aussi ébranler la terre, troublée à la vue de ses miracles; ébranler la mer, figure des frémissements d'un monde persécuteur; ébranler l'aride, c'est-à-dire ceux qui croyant en lui avaient faim et soif de la justice ; et enfin ébranler toutes les nations par son Evangile qui s'est répandu chez toutes sans exception. C'est alors que viendra le désiré de toutes les nations, suivant la prédiction du prophète qui annonçait son avénement. Et cette maison, c'est-à-dire l'Eglise, sera remplie de gloire.

Chapitre VIII. — *Signification allégorique de l'or et de l'argent.* — 11. Il ajoute comme conséquence : « L'or est à moi, et l'argent m'appartient. » Toute sagesse, en effet, figurée par

gentibus, et implebo domum istam gloria, dicit Dominus exercituum. Meum est aurum, et meum est argentum, dicit Dominus exercituum. Magna erit gloria domus istius novissimæ plus quam primæ, dicit Dominus exercituum ; et in loco isto dabo pacem, dicit Dominus exercituum. » (*Agg.*, II, 7, 10.)

Caput VII. — *Aggæi locus vindicatur.* — 10. Si vellent isti non esse canes et porci, quibus sanctum dare et margaritas projicere prohibemur; sed petentes accipere, et quærentes invenire, et pulsantes aperiri sibi desiderarent ; quam possent fortasse etiam sine ullo interprete, duce ipso sancto Spiritu sentire quæ dicta sunt, ad novi populi, hoc est, ad Christiani populi, cujus sacerdos magnus est Jesus Filius Dei, sine ulla caligine pertinere : certe vel eo loco ubi dictum est : « Adhuc unum modicum est, et ego commovebo cœlum et terram, et mare et aridam, et movebo omnes gentes, et veniet desideratus cunctis gentibus. » De novissimo enim Domini, id est, secundo adventu, quo in claritate venturus est, versus iste prolatus est, cum ait Propheta : « Et veniet desideratus cunctis gentibus. » Quando enim primo in carne mortali per Mariam virginem venit, nondum desiderabatur a cunctis gentibus; quia nondum crediderant. Disseminato autem Evangelio per omnes gentes, in omnibus gentibus desiderium ejus accenditur. Per omnes enim gentes (*a*) et sunt, et erunt electi ejus, qui toto corde in oratione dicant : Adveniat regnum tuum. (*Matth.*, VI, 10.) Sed primus adventus misericordiam præseminavit judicio : in quo judicio secundi adventus claritas eminebit. Prius ergo oportebat moveri cœlum, cum eum Angelus concepturæ virgini nuntiavit, cum Magos ad eum adorandum stella perduxit, cum rursus Angeli natum pastoribus indicarunt : moveri terram, cum ejus miraculis turbaretur : moveri mare, cum iste mundus persecutionibus fremeret : moveri aridam, cum in eum credentes esurirent sitirentque justitiam : moveri denique omnes gentes, cum Evangelium ejus usquequaque discurreret. Tunc deinde veniret desideratus omnibus gentibus, sicut Propheta pronuntiante, venturus est. Et implebitur domus ista gloria, id est, Ecclesia.

Caput VIII. — *Aurum et argentum allegorice.* — 11. Consequenter itaque subjecit : « Meum est aurum, et meum est argentum. » Omnis enim sapientia quæ

(*a*) Editi : *Per omnes gentes erunt :* omisso, *et sunt et ;* quod ex Germanensi Ms. restituimus.

l'or, la parole du Seigneur qui est une parole pure, un argent épuré par le feu, affiné dans le creuset, purifié jusqu'à sept fois (*Ps.* XI, 7); « tout cet argent et cet or n'appartiennent point aux hommes, mais au Seigneur, et sa maison est remplie de gloire, parce que celui qui se glorifie doit se glorifier dans le Seigneur. » (II *Cor.*, X, 17.) Le grand prêtre qui habite cette maison, Notre Seigneur Jésus-Christ, voulant ramener dans le paradis l'homme que l'orgueil en avait chassé, a daigné se présenter à lui comme un modèle d'humilité, ainsi qu'il le déclare lui-même dans son Evangile : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » (*Matth.*, XI, 29.) Et de peur que jusque dans sa maison, c'est-à-dire dans l'Eglise, l'homme ne vînt à s'enorgueillir en s'attribuant en propre la sagesse de ses pensées ou de ses discours, le Seigneur Dieu prévient cet excès par cette déclaration salutaire : « L'or est à moi, et l'argent m'appartient. » Ainsi s'explique et s'accomplit la prédiction qui suit : « La gloire de cette dernière maison sera plus grande que celle de la première. La première maison, c'est-à-dire les citoyens de la Jérusalem terrestre, ne connaissant point la justice de Dieu, dit l'Apôtre, et s'efforçant d'établir leur propre justice, ne se sont point soumis à la justice de Dieu. » (*Rom.*, X, 3.) Or, considérez si en prétendant que l'or et l'argent leur appartiennent, ils ne se sont point exclus eux-mêmes de la gloire éternelle de la dernière demeure. Cependant le prophète en disant : « La gloire de cette dernière demeure sera plus grande que celle de la première, » indique que cette première demeure n'a pas été elle-même sans quelque gloire. C'est de cette gloire que parlait l'Apôtre lorsqu'il disait : « Si ce qui passe est plein de gloire, ce qui doit durer est bien plus glorieux. »

CHAPITRE IX. — *La paix promise après la résurrection.* — 12. Voici le dernier verset par lequel se termine cet oracle prophétique. « Et dans ce lieu je donnerai la paix, dit le Seigneur des armées. » Qu'est-ce à dire : « Dans ce lieu? » Ne semble-t-il point montrer du doigt quelque chose de terrestre? Car que peut contenir un lieu, si ce n'est des corps? Nous pouvons donc entendre ces paroles avec assez de vraisemblance de la résurrection des corps, qui sera pour nous le complément et la perfection de la béatitude, lorsque la chair ne convoitera plus contre l'esprit, ni l'esprit contre la chair; car il faut que ce corps corruptible soit revêtu d'incorruptibilité, et que ce corps mortel soit revêtu d'immortalité. (I *Cor.*, XV, 53.) Il n'y aura plus d'autre loi dans nos membres pour combattre contre la loi de

nomine auri figurate significatur, et eloquia Domini eloquia casta, argentum igne probatum terræ, purgatum septuplum (*Psal.* XI, 7) : omne ergo tale argentum et aurum non est hominum, sed domini : ut quoniam implebitur domus gloria, qui gloriatur, in Domino glorietur. (II *Cor.*, X, 17.) Quia enim sacerdos ille magnus, domus hujus inhabitator, Dominus noster Jesus Christus, propter reditum hominis, qui per superbiam de paradiso exierat, se ipsum exemplum humilitatis præbere dignatus est : quod testatur in Evangelio clamans : Discite a me, quoniam mitis sum, et humilis corde (*Matth.*, XI, 29) : ne quis forte in domo ejus, id est, in Ecclesia, si quid sapienter potuerit vel sentire vel dicere, quasi sua propria videri volens extollatur; videte quanta medicina ei (*a*) dicitur a Domino Deo : « Meum est aurum, et meum est argentum. » Sic enim fiet quod sequitur, ut magna sit gloria domus istius novissimæ plus quam primæ. Prima enim domus, id est, cives terrenæ Jerusalem, sicut Apostolus dicit, ignorantes Dei justitiam, et suam justitiam quærentes constituere, justitiæ Dei non sunt subjecti. (*Rom.*, X, 3.) Videte si non isti, dum suum esse dicunt aurum et argentum, non potuerunt ad æternam gloriam domus novissimæ pervenire. Tamen cum dicit Propheta : « Magna erit gloria domus istius novissimæ plus quam primæ, » nec ipsam primam sine aliqua gloria fuisse demonstrat. Nam de illa loquebatur etiam Apostolus, cum diceret : « Si enim quod evacuatur per gloriam est, multo magis quod manet, in gloria erit. » (II *Cor.*, III, 11.)

CAPUT IX. — *Pax promissa post resurrectionem.* — 12. Versus autem ultimus, quo iste Prophetæ sermo concluditur : « Et in loco isto, inquit, dabo pacem, dicit Dominus exercituum. » Quid est, « in loco isto, » nisi terrenum forte aliquid tanquam digito ostendit? Quid enim potest contineri loco, nisi corpus? Non absurde ergo ultimam resurrectionem corporis intelligimus, qua beatitudo perfectissima terminatur, quando jam non concupiscit caro adversus spiritum, nec spiritus adversus carnem. Hoc enim corruptibile induet incorruptionem, et mortale hoc induet immortalitatem. (I *Cor.*, XV, 53.) Non erit alia lex in membris repugnans legi mentis : quia

(*a*) Sic Germanensis Ms. Editi autem, *videte quanta medicina ei detur a Domino. Meum est*, etc. *Sic enim consequitur. Ut magna sit gloria*, etc.

l'esprit; « car je donnerai la paix dans ce lieu, dit le Seigneur des armées. »

13. Pour parler maintenant des recommandations que nous font les prophètes, de mépriser l'or et l'argent matériels, qui serait assez sourd aux divins oracles pour les ignorer? Les manichéens cherchent à tromper les hommes en produisant ce témoignage de l'Apôtre : « Le désir des richesses est la racine de tous les maux, et quelques-uns de ceux qui en sont possédés se sont égarés de la foi et se sont jetés dans de grandes douleurs; » (1 *Tim.*, VI, 10) comme si l'on pouvait trouver un seul livre des anciennes Ecritures où l'avarice ne soit condamnée et vouée à l'exécration. Mais puisqu'il est ici question de l'or et de l'argent, pourquoi ne prêtent-ils point l'oreille au prophète qui leur dit : « Ni leur argent ni leur or ne les pourra délivrer au jour de la fureur du Seigneur? » (*Ezéch.*, VII, 19.) Si un homme écoute ces paroles avec une véritable soif intérieure, et qu'il les fasse pénétrer dans les profondeurs de son âme, n'est-il pas vrai qu'il s'arrachera tout entier aux séductions d'une félicité mensongère, pour se jeter dans les bras de Dieu, et qu'il se dépouillera du vieil homme pour se revêtir d'immortalité? Mais pourquoi nous étendre plus longtemps sur cette question? Je crois qu'il est évident pour votre charité que ce n'est point en s'appuyant sur la vérité, mais sur le mensonge et l'artifice, que les manichéens traitent avec les simples, car pour triompher plus facilement des ignorants, ils opposent non pas les Ecritures aux Ecritures prises dans leur ensemble, ni le Nouveau Testament à l'Ancien, mais ils se contentent d'en extraire des maximes détachées dans lesquelles ils s'efforcent de découvrir quelque contradiction. Or, dans le Nouveau Testament lui-même, il n'est aucune épître de l'Apôtre, aucun livre de l'Evangile dont on ne puisse ainsi dénaturer le sens, c'est-à-dire qu'on peut en extraire des pensées qui seraient en contradiction avec l'ensemble d'un seul et même livre, si le lecteur ne s'appliquait avec le plus grand soin à étudier le contexte tout entier.

SERMON LI [1].

De l'accord des deux évangélistes saint Matthieu et saint Luc, sur les généalogies du Seigneur.

CHAPITRE PREMIER. — *Saint Augustin va traiter la question qu'il avait proposée le jour de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* — 1. Que celui qui a excité l'attente de votre charité daigne aujourd'hui la remplir. Les paroles que nous allons vous adresser ne viennent point de nous, loin de nous cette prétention; mais de Dieu, cependant nous avons beaucoup plus de

(1) Possidius fait mention de ce sermon dans le chapitre VIII de sa Table sous ce titre : *De la généalogie du Seigneur, d'après saint Matthieu.*

« in loco isto dabo pacem, dicit Dominus exercituum. »

13. Nam de contemptu terreni auri et argenti quæ Prophetæ dicant, quis adversus divinas vocem tam surdus est, ut ignoret? Sic enim illi ad decipiendos homines de Apostolo proferunt quod ait : « Radix est autem omnium malorum avaritia, quam quidam sectantes a fide pererraverunt, et inseruerunt se doloribus multis, » (1 *Tim.*, VI, 10) quasi facile invenias aliquem librum veterum Scripturarum, ubi non culpetur avaritia, et digna exsecratione damnetur. Sed quia de auro et argento nunc quæstio est, cur non audiunt Prophetam dicentem : Sed et argentum eorum et aurum eorum non poterit liberare eos in die iræ Domini? (*Ezech.*, VII, 19.) Hoc solum si quisquam sitiens audiat, et animæ suæ medullis infundat, nonne se totum a blandimentis falsæ felicitatis alienans, in amplexum Dei, vetere homine exutus ut se immortalitate cooperiat, advocabit? Sed quid jam diutius de hac questione tractemus? Credo esse manifestum Caritati Vestræ, Manichæorum sectam non veritate, sed fraude agere cum imperitis, ut Scripturas (*a*) non totas totis, novas veteribus præferant; sed sententias excerpendo, quas velut adversas sibi esse conantur ostendere, ut decipiant imperitos. Nulla est autem de ipso novo Testamento vel Apostoli Epistola, vel etiam liber Evangelii, de quo non possint ista fieri; ut quibusdam sententiis ipse unus liber sibi videatur esse contrarius, nisi ejus tota contextio diligentissima lectoris intentione tractetur.

SERMO LI (*b*).

De concordia Evangelistarum Matthæi et Lucæ in generationibus Domini.

CAPUT PRIMUM. — *Tractanda quæstio proposita in die natali Christi.* — 1. Exspectationem Caritatis Vestræ ille impleat, qui excitavit. Etsi enim quæ dicenda sunt vobis, non nostra, sed Dei esse præsumimus;

(*a*) Sic Ms. At editi, *ut Scripturas totas non totis*, etc. — (*b*) Alias de Diversis LXIII.

raison de dire ce que l'humilité inspirait à l'Apôtre : « Nous portons ce trésor dans des vases de terre, afin que ce qu'il y a de sublime dans ce ministère soit de la vertu de Dieu, et non pas de nous. » (II *Cor.*, IV, 7.) Vous n'avez pas oublié, nous en sommes certains, notre promesse; c'est au nom même de Dieu que nous l'avons faite, et c'est par sa grâce que nous la mettons maintenant à exécution. En vous promettant cette explication, nous demandions à Dieu son secours, et c'est lui qui nous donne aujourd'hui d'être fidèles à notre promesse. Votre charité se souvient donc que le matin de la Nativité du Seigneur, nous avons renvoyé à un autre jour la solution de la question qui avait été proposée, parce qu'un grand nombre de ceux qu'importune la parole de Dieu, célébraient avec nous la solennité de ce grand jour. Aujourd'hui, il n'y a personne ici, je pense, qui ne désire entendre cette parole. Ce n'est donc point à des cœurs sourds, à des âmes affadies que nous parlons. Ce désir, cette attente où je vous vois, sont une prière en ma faveur. Un autre motif vient se joindre aux précédents; le jour des jeux en a entraîné d'ici un grand nombre, nous vous recommandons d'avoir pour leur salut un zèle aussi actif, aussi empressé que le nôtre; et de prier Dieu avec ferveur pour ceux qui n'accordent encore aucune attention aux spectacles de la vérité, livrés qu'ils sont aux spectacles de la chair. Je sais, et j'ai la conviction que plusieurs de ceux qui ont dédaigné de venir aujourd'hui, appartiennent à la société des fidèles, mais ils déchirent ce qu'ils ont cousu. En effet, les hommes changent en devenant meilleurs ou plus mauvais. Témoins de ces changements quotidiens, nous passons tour à tour de la joie à la tristesse; nous sommes joyeux quand ils reviennent au bien, tristes quand ils se perdent. Aussi, au témoignage de Notre-Seigneur, ce n'est pas celui qui a commencé qui obtiendra le salut : « Celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, dit-il, sera sauvé. » (*Matth.*, X, 22.)

2. Quelle grâce plus merveilleuse et à la fois plus magnifique pouvait nous accorder Notre-Seigneur Jésus-Christ Fils de Dieu qui a daigné en même temps se faire le Fils de l'homme, que de faire entrer dans son bercail non-seulement les spectateurs de ces jeux frivoles, mais quelques-uns de ceux mêmes qui s'y donnent en spectacle ? Ce n'est pas seulement les amis passionnés des gladiateurs, mais les gladiateurs eux-mêmes qu'il a poursuivis pour les sauver, parce que lui-même a été donné en spectacle. De quelle manière? apprenez-le. C'est lui-même qui l'a dit, qui l'a prédit bien longtemps auparavant, et qui, par la bouche du prophète, présente comme accompli ce qui ne devait se faire que dans la suite des temps. Voici comme il s'exprime dans un psaume : « Ils ont percé mes

tamen multo magis nos dicimus, quod humiliter dicit Apostolus : Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus, ut eminentia virtutis Dei sit, et non ex nobis. (II *Cor.*, IV, 7.) Non dubitamus itaque meminisse vos pollicitationis nostræ. In ipso promisimus, per quem nunc reddimus. Nam et cum promitteremus, ab ipso petebamus : et cum reddimus, ab ipso accipimus. Meminit autem Caritas Vestra nos matutina Natalis Domini distulisse quam solvendam proposuimus quæstionem : quia multi nobiscum, etiam quibus solet esse onerosus sermo Dei solemnitatem illam diei debitam celebrabant. Nunc vero puto, neminem convenisse, nisi qui audire desiderat. Non itaque loquimur cordibus surdis, non fastidientibus animis. Hæc autem vestra exspectatio, pro me oratio est. Accessit aliquid; quia et dies Muneris multos hinc ventilavit, pro quorum quidem salute quantum satagimus, tantum fratres ut satagatis hortamur; et pro his qui nondum intenti sunt spectaculis veritatis, sed dediti sunt spectaculis carnis, intenta mente deprecemini Deum. Novi enim, et certe scio esse modo in numero vestro eos qui hodie contempserunt : sed rumpunt ea, quæ (a) consuerunt. Mutantur enim homines, et in melius et in deterius. Quotidianis hujuscemodi experimentis vicissim et lætamur et contristamur; lætamur correctis, contristamur depravatis. Ideoque Dominus non ait salvum futurum esse qui cœperit : sed qui perseveraverit, inquit, usque in finem, hic salvus erit. (*Matth.*, X, 22.)

2. Quid autem potuit admirabilius nobis concedere Dominus Jesus Christus Filius Dei, qui est et filius hominis, quia et hoc esse dignatus est; quid potuit magnificentius, quam ut non solum spectatores nugacium Munerum aggregaret ovili suo, sed etiam nonnullos qui illi spectari solent? Non enim tantum amatores Venatorum, sed etiam ipsos Venatores venatus est ad salutem : quia et ipse spectatus est. Audi quomodo. Ipse dixit, ipse ante quam spectaretur prædixit, et tanquam factum esset quod futurum erat prophetico eloquio prænuntiavit, dicens in

(a) Regius Ms. *consueverunt*.

mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os. » (*Ps.* XXI, 17, 18.) Voilà comment il a été donné en spectacle, comme un homme dont on pouvait compter les os. Il exprime lui-même plus clairement cette idée de spectacle : « Ils m'ont regardé, ils m'ont considéré attentivement. » (*Ibid.*) Spectacle de dérision, car ils le regardaient non point avec des intentions bienveillantes, mais pour exercer contre lui leur fureur. C'est ainsi qu'il a voulu que ses martyrs fussent dans les premiers temps livrés en spectacle, comme l'atteste l'Apôtre : « Nous sommes un spectacle au monde, aux anges et aux hommes. » (1 *Cor.*, IV, 9.) Or, ces spectacles comptent deux espèces de spectateurs différents, les spectateurs charnels et les spectateurs spirituels. Les spectateurs charnels regardent comme des misérables les martyrs qui sont jetés en pâture aux bêtes, à qui l'on tranche la tête ou qui sont consumés par les flammes; ils sont pour eux un objet d'exécration et d'horreur. Les autres spectateurs, comme les saints anges, ne considèrent point leurs chairs meurtries, mais admirent l'intégrité de leur foi. C'est un magnifique spectacle pour les yeux du cœur, de voir dans un corps qui tombe en lambeaux une âme que rien n'a pu entamer. Lorsqu'on lit dans l'église les actes des martyrs, vous contemplez volontiers ces spectacles des yeux du cœur; car s'ils n'avaient pour vous aucun attrait, vous n'entendriez rien à cette lecture. Vous le voyez donc, loin de fuir aujourd'hui les spectacles, vous les avez recherchés. Que Dieu vous accorde la grâce de faire une peinture attrayante de vos pieux spectacles à ceux de vos amis que vous gémissez d'avoir vu courir aujourd'hui à l'amphithéâtre et refuser de venir à l'église. Qu'ils commencent à mépriser ces jeux dont l'amour les a dégradés, et à aimer avec vous le Dieu dont l'amour ne fait rougir personne, parce qu'on aime en lui celui qui ne peut être vaincu. Qu'ils aiment avec vous Jésus-Christ, qui alors même qu'il paraissait vaincu, a triomphé de tout l'univers. Nous sommes témoins de ces victoires, il a soumis toutes les puissances, il a dompté les rois, non par la force superbe des armes, mais par l'opprobre de sa croix, non point en déchargeant un fer meurtrier, mais en restant attaché à la croix; c'est en souffrant dans son corps qu'il a remporté ces victoires spirituelles. Son corps était élevé sur la croix, et il soumettait les âmes à cette même croix. En un mot, quelle pierre précieuse brille avec plus d'éclat sur le diadème, que la croix de Jésus-Christ sur le front des rois? Aimez-le, et vous n'aurez jamais à rougir. Combien reviennent de l'amphithéâtre comme des vaincus, parce qu'ils ont vu succomber ceux qui sont les objets de leur folle passion. Mais ne seraient-ils pas plus tristement vaincus, si ces malheureux avaient remporté la victoire? Ils se

Psalmo : Foderunt manus meas et pedes meos, dinumeraverunt omnia ossa mea. (*Psal.* XXI, 17 et 18.) Ecce quomodo spectatus est, ut ossa ejus dinumerarentur. Et dicit apertius ipsum spectaculum : Ipsi vero consideraverunt, et inspexerunt me. (*Ibid.*) Spectabatur illudendus, spectabatur ab eis qui non ei saltem faverent in illo spectaculo, sed sævirent : quomodo spectari fecit Martyres suos primitus, dicente Apostolo : Spectaculum facti sumus mundo, et angelis et hominibus. (1 *Cor.*, IV, 9.) Sed duo genera hominum talia spectacula spectant, unum carnalium, alterum spiritalium. Carnales spectant, miseros putantes eos martyres, qui bestiis subjecti sunt (*a*) qui capite cæsi, qui ignibus concremati, detestantes eos et exhorrentes. Alii vero sicut et sancti angeli spectant, non attendentes corporum laniatus, sed mirantes fidei integritatem. Magnum spectaculum præbet oculis cordis integer animus, corpore dissipato. Hæc vos cum in ecclesia leguntur, libenter spectatis oculis cordis. Si enim nihil spectaretis, nihil audiretis. Videtis ergo quod hodie spectacula non contempsistis, sed elegistis. Adsit itaque Deus, dans ut amicis vestris quos doletis hodie ad amphitheatrum cucurrisse, et ad ecclesiam venire noluisse, referatis dulciter spectacula : ut et illis incipiant vilescere illa, quæ amando ipsi viluerunt; et ament vobiscum Deum, de quo nemo potest amator erubescere, quia illum amat qui non potest vinci. Ament vobiscum Christum, qui eo ipso quo videbatur victus, vicit orbem terrarum. Vicit enim orbem terrarum sicut videmus, Fratres : subjecit omnes potestates, subjugavit reges, non superbo milite, sed irrisa cruce; non sæviens ferro, sed pendens ligno; patiendo corporaliter, faciendo spiritaliter. Illius corpus erigebatur in cruce : ille mentes cruci subdebat. Denique quæ gemma pretiosior in diademate, quam crux Christi regnantium in fronte? (*b*) Hunc vos amando, nunquam erubescitis. Quam multi enim de amphitheatro victi revertuntur, victis eis pro quibus insaniunt. Qui magis vincerentur, si vincerent. Subderentur enim vanæ lætitiæ, sud-

(*a*) Aliis locis, subrecti. — (*b*) Lov. *Hanc* : cujus loco Mss. *Hunc*.

livreraient alors à une vaine joie, ils s'abandonneraient aux transports d'une passion criminelle, que dis-je? ils sont vaincus par le seul fait qu'ils courent au théâtre. Combien en est-il à votre avis, mes frères, qui ont été aujourd'hui indécis entre le désir d'aller à ces jeux et la volonté de se rendre à l'église? Or, ceux qui dans ce moment d'irrésolution ont jeté les yeux sur Jésus-Christ ont accouru à l'église, et ils ont triomphé non pas d'un simple mortel, mais du démon lui-même, celui qui combat avec le plus d'acharnement contre tout le genre humain. Mais ceux qui ont alors préféré courir à l'amphithéâtre, ont été vaincus par celui dont les premiers ont été vainqueurs. Or, ils ont été vainqueurs par celui qui a dit : « Réjouissez-vous, parce que j'ai vaincu le monde. » (*Jean*, XVI, 33.) Si le chef a consenti d'être attaqué, c'est pour enseigner au soldat à combattre.

CHAPITRE II.— *Pourquoi Jésus-Christ a voulu naître d'une femme.* — 3. C'est pour accomplir ce dessein que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est fait le Fils de l'homme en naissant d'une femme. Mais l'eût-il moins accompli s'il n'était pas né de la vierge Marie? Il voulait se faire homme, me dit-on, il pouvait l'être sans naître d'une femme, car il n'avait pas eu besoin d'une femme pour créer le premier homme. Ecoutez ce que je réponds à cette difficulté. Pourquoi, me demandez-vous, a-t-il voulu naître d'une femme? Je vous réponds : Pourquoi aurait-il évité d'avoir une femme pour mère? Supposez que je ne puisse vous donner les raisons qui ont déterminé ce choix, expliquez-moi du moins ce qui lui défendait de naître d'une femme? Nous l'avons déjà fait observer, s'il avait évité d'être conçu dans le sein d'une femme, il aurait donné lieu de croire qu'il pouvait en recevoir quelque souillure. Mais plus il est par sa nature inaccessible à toute souillure, moins aussi il a dû craindre que le sein d'une mère pût lui imprimer quelque tache. Si donc il a voulu naître d'une femme, c'est pour nous révéler quelques traits d'un grand mystère. En effet, mes frères, nous ne faisons aucune difficulté de l'avouer, si Notre-Seigneur avait voulu se faire homme sans naître d'une femme, rien n'était plus facile à sa majesté souveraine. De même qu'il a pu naître d'une femme sans que l'homme eût aucune part à sa naissance, il pouvait aussi naître autrement que du sein d'une femme. Mais il a voulu nous apprendre qu'aucun des deux sexes masculin et féminin dont se compose le genre humain ne devait désespérer de son salut. Si en se faisant homme comme il le devait, il avait évité de naître d'une femme, toutes les femmes auraient désespéré de leur salut au souvenir de leur premier péché, car c'est la femme qui a séduit le premier homme, et elles auraient cru qu'il n'y avait pour elles aucune espérance en Jésus-

derentur exsultationi pravæ cupiditatis : qui hoc ipso quo illuc currunt victi sunt. Quam multos enim putatis, Fratres, dubitasse hodie, utrum huc irent, an illuc? Et qui in ipsa dubitatione considerantes Christum ad ecclesiam cucurrerunt, vicerunt non quemlibet hominem, sed diabolum ipsum, totius mundi pessimum venatorem. Qui autem in illa dubitatione elegerunt potius ad amphitheatrum currere, ab illo utique victi sunt, quem isti vicerunt. Vicerunt autem in illo qui ait : Gaudete, quia ego vici mundum. (*Joan.*, XVI, 33.) Quia propterea tentari se passus est Imperator, ut doceret militem dimicare.

CAPUT II. — *Christus de femina nasci cur voluerit.* — 3. Hoc ergo ut faceret Dominus noster Jesus Christus, utique nascendo de femina, filius hominis factus est. At enim si non nasceretur de Maria Virgine, quid esset minus? Dicit aliquis : Homo esse voluit : esset homo, non tamen de femina nasceretur : non enim et primum hominem quem fecit, ex femina fecit. Ad hoc vide quid respondeatur. Tu dicis, ad nascendum ut quid elegerit feminam. Respondetur tibi : Imo ad nascendum cur fugeret feminam? Puta me non posse ostendere quia elegerit, ut de femina nasceretur : tu ostende quid fugere in femina debuit. Sed aliquando jam dicta sunt, quia utique si fugeret feminæ uterum, velut significaret se ex illa contaminari potuisse. Quanto autem erat per substantiam suam immaculabilior, tanto non debuit formidare uterum carnis, quasi posset inde maculari : sed natus de femina, ostendere nobis debuit magni aliquid sacramenti. Nam re vera, Fratres, et nos fatemur, quod si vellet Dominus sic fieri homo, ut non ex femina nasceretur, erat utique facile Majestati. Quomodo enim potuit ex femina sine viro; sic posset nec per feminam nasci. Sed hoc nobis ostendit, ut scilicet in nullo sexu de se desperaret humana creatura. Sexus enim humanus marium est et feminarum. Si ergo vir exsistens, quod utique esse deberet, non nasceretur ex femina; desperarent de se feminæ, memores primi peccati sui, quia per feminam deceptus est primus homo; et omnino nullam se spem habere in Christo arbitrarentur. Venit ergo vir sexum

Christ. Le Fils de Dieu a donc choisi pour lui le sexe masculin, mais il a voulu naître d'une femme pour consoler le sexe féminin, et il semble ainsi leur dire : Pour vous apprendre qu'aucune créature de Dieu n'est mauvaise par nature, mais qu'elle a été dépravée par un plaisir coupable; lorsque j'ai créé l'homme au commencement du monde, je l'ai créé mâle et femelle. Je ne condamne point une créature dont je suis l'auteur. J'ai voulu naître homme, mais j'ai voulu aussi naître d'une femme. Je ne condamne donc point la créature que j'ai faite, mais les péchés qui ne sont point mon œuvre. Que chacun des deux sexes considère sa dignité, que tous deux confessent leur iniquité, et que tous deux espèrent le salut. C'est la femme qui a présenté à l'homme pour le séduire la coupe empoisonnée, c'est la femme qui présente à l'homme la coupe du salut. En devenant mère du Christ, la femme rachète le péché qu'elle a commis en séduisant l'homme. Aussi ce sont des femmes qui les premières ont annoncé aux apôtres la résurrection du Sauveur. La femme avait fait connaître la mort à son époux dans le paradis; ce sont aussi des femmes qui annoncent le salut aux hommes dans l'Eglise. Les apôtres devaient annoncer aux nations la résurrection de Jésus-Christ, mais ce sont les femmes qui l'ont annoncée aux apôtres. Que personne donc ne vienne faire un crime à Jésus-Christ d'être né d'une femme. Cette naissance ne pouvait imprimer aucune souillure au Rédempteur, et le Créateur montrait ainsi comment il voulait honorer ce sexe.

Chapitre III. — *L'Evangile est cru dans tout l'univers.* — 4. Mais, poursuivent-ils, quelle autorité nous déterminera à croire que le Christ est né d'une femme? Je leur réponds : L'autorité de l'Evangile qui a été prêché et qui l'est encore à tout l'univers. C'est cette vérité qui est crue par toute la terre, que ces aveugles s'efforcent de remettre en question; ils cherchent à aveugler les autres, et ils ne voient point ce qui devrait frapper leurs yeux, parce qu'ils cherchent à détruire l'objet de notre foi. Voici, en effet, ce qu'ils nous répondent : Ne nous opposez point l'autorité de l'univers, nous ne voulons pour juge que l'Ecriture. N'en appelez pas au peuple, cette multitude qui vous est favorable a été séduite. Cette multitude qui m'est favorable a été séduite, dites-vous? mais n'a-t-elle pas commencée par le petit nombre? Comment s'est développée cette multitude dont les accroissements ont été annoncés si longtemps d'avance? car on ne l'a pas vu croître sans que ses accroissements aient été prédits. Je ne dirai pas qu'elle était réduite à un petit nombre, Abraham était seul. Veuillez le remarquer, mes frères, Abraham était le seul alors dans le monde entier, il était le seul par toute la terre, de tous les hommes, de toutes les nations à qui il fut dit : « Les nations seront bénies dans celui qui sortira de ta

præeligere vigilem, et natus ex femina sexum consolari femineum, tanquam alloquens et dicens : Ut noveritis quod non Dei creatura mala est, sed voluptas prava pervertit eam, in principio cum feci hominem, masculum et feminam feci. Non creaturam damno, quam feci. Ecce natus sum vir, ecce natus ex femina. Non ergo creaturam damno, quam feci; sed peccata, quæ non feci. Uterque sexus videat honorem suum, et uterque confiteatur iniquitatem suam, et uterque speret salutem. Decipiendo homini propinatum est venenum per feminam : reparando homini propinetur salus per feminam. Compenset femina decepti per se hominis peccatum, generando Christum. Inde et resurgentem Deum priores feminæ Apostolis nuntiarunt. Nuntiavit viro suo mortem femina in paradiso : nuntiaverunt et feminæ salutem viris in Ecclesia. Resurrectionem Christi Apostoli erant gentibus nuntiaturi : Apostolis feminæ nuntiarunt. Nemo ergo calumnietur Christo nato ex femina, de quo sexu Liberator maculari non posset, et quem sexum Creator commendare deberet.

Caput III. — *Evangelii fides toto orbe recepta.* — 4. Sed, inquiunt, quomodo credituri sumus natum ex femina Christum? Respondeam : Ex Evangelio quod prædicatum est et prædicatur universo orbi terrarum. Sed rei jam creditæ per omnem terram quæstionem conantur ingerere cæci, excæcare alios affectantes, et non videntes quod videndum est, dum convellere conantur quod credendum est. Respondent enim, et dicunt : Noli nos auctoritate orbis terrarum premere : ipsam Scripturam consideremus. Noli populariter agere : multitudo tibi seducta favet. Primo hic respondeo : Multitudo seducta mihi favet? Hæc multitudo, paucitas fuit. Unde crevit hæc multitudo, quæ in istis incrementis tanto ante nuntiata est? Non enim crescere visa est, quæ non est prævisa. Non dico, paucitas erat : unus erat Abraham. Considerate, Fratres, unus erat Abraham per totum mundum illo tempore, per totum orbem terrarum inter omnes homines, inter omnes gentes, cui homini dictum est : In semine tuo benedicentur omnes gentes : Quod

race. » (*Gen.*, XXII, 18.) Or, ce que le seul Abraham crut devoir se réaliser dans un seul rejeton de sa race, s'est accompli aux yeux d'un grand nombre dans la multitude de ses descendants. Il crut alors à cet accomplissement sans le voir; aujourd'hui qu'il frappe les yeux, on le conteste. Cette prédiction qui était faite à un seul homme et crue par lui seul, est maintenant attaquée par un petit nombre, bien que son accomplissement s'étende à une multitude innombrable. Celui qui a voulu faire de ses disciples des pêcheurs d'hommes, a réuni dans ses filets tous les genres d'autorité. Doit-on ajouter foi au grand nombre? qui nous offre un nombre plus imposant que l'Eglise répandue partout l'univers? Est-ce aux riches qu'il faut croire de préférence? qu'ils considèrent combien de riches ont été pris dans ses filets. Est-ce aux pauvres? qu'ils comptent les milliers de pauvres qui font partie de l'Eglise. Est-ce aux nobles? tous les nobles de la terre sont entrés dans son sein. Est-ce aux rois? qu'ils voient tous les rois soumis au joug du Christ. Est-ce aux plus éloquents, aux plus doctes, aux plus sages? qu'ils considèrent combien d'orateurs, combien d'hommes habiles, combien de philosophes ont donné dans les filets de ces célestes pêcheurs, afin d'être tirés pour leur salut des profondeurs de la mer de ce monde, parce qu'ils avaient devant les yeux celui qui, venant guérir l'âme humaine du grand mal qui la travaille, c'est-à-dire de l'orgueil par l'exemple de son humilité, a choisi les faibles selon le monde pour confondre les forts, a choisi les moins sages selon le monde pour confondre les sages, non pas ceux qui l'étaient en réalité, mais ceux qui paraissaient l'être ; a choisi les plus vils et les plus méprisables selon le monde, et ce qui n'était rien pour détruire ce qui est. (I *Cor.*, I, 27.)

CHAPITRE IV. — *On ne doit admettre aucun désaccord entre les Evangiles avant d'être arrivé à les comprendre.* — 5. Mais quoi que vous disiez, reprennent-ils, nous découvrons dans le récit de la naissance du Christ un désaccord manifeste entre les Evangiles. Or, deux termes contradictoires ne peuvent être également vrais. Il me suffit donc, disent-ils, de signaler cette contradiction pour avoir le droit de rejeter votre foi, ou bien c'est à vous qui recevez cette foi, de me montrer l'accord des Evangiles. Mais quelle contradiction, je vous prie, pourrez-vous me signaler? Une contradiction manifeste et que personne ne peut contester. Vous pouvez l'écouter sans crainte, mes frères, parce que vous êtes fidèles. Ecoutez donc, mes bien-aimés, et voyez l'utilité de cette recommandation de l'Apôtre : « Marchez dans les voies de Jésus-Christ, selon ce que vous en avez appris, enracinés, édifiés en lui et affermis dans la foi. » (*Coloss.*, II, 6, 7.) C'est, en effet, par une foi simple et inébranlable que nous devons demeurer fortement attachés à Jésus-Christ, afin

credidit unus de sua singularitate, exhibitum est multis de seminis multitudine. Tunc non videbatur, et credebatur; nunc videtur, et impugnatur : et quod uni tunc dicebatur et ab uno credebatur; nunc oppugnatur a paucis, quando exhibetur in multis. Ille qui discipulos suos fecit piscatores hominum, intra retia sua omne genus auctoritatis inclusit. Si multitudini credendum est; quid copiosius Ecclesia toto orbe diffusa? Si divitibus credendum est; attendant quod divites cepit : si pauperibus credendum est; attendant pauperum millia : si nobilibus; intus est jam pene tota nobilitas : si regibus; videant omnes subditos Christo : si eloquentioribus, doctioribus, prudentioribus; intueantur quanti Oratores, quanti periti, quanti philosophi hujus mundi ab illis piscatoribus irretiti sint, ut ad salutem de profundo attraherentur; cogitantes eum qui magnum malum animæ humanæ, id est superbiam, suæ humilitatis exemplo sanare descendens, infirma mundi elegit, ut confunderet fortia; et stulta hujus mundi elegit, ut confunderet sapientes; non qui essent, sed qui esse viderentur : et ignobilia hujus mundi elegit, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt evacuaret. (I *Cor.*, I, 27.)

CAPUT IV. — *Dissonantia Evangeliorum nulla esse secure creditur, donec intelligatur.* — 5. Quidquid velis dicas, inquiunt, nos deprehendimus ubi legitis natum Christum, dissonare inter se Evangelia, et non posse utrumque verum esse quod dissonat. Cum enim ostendero, inquit, dissonantiam, recte improbo fidem : aut tu qui accipis fidem, ostende concordiam. Quam quæso dissonantiam demonstrabis? Apertam, inquit, cui nemo potest contradicere. Quam securi auditis, quia fideles estis. Attendite dilectissimi, et videte quam salubriter Apostolus moneat, dicens : « Sicut ergo accepistis Christum Jesum Dominum nostrum, in ipso ambulate, radicati et superædificati in ipso, et confirmati in fide. » (*Coloss.*, II, 6 et 7.) Ipsa enim simplici et certa fide, in illo firmiter permanere debemus, ut ipse aperiat fidelibus quod in se absconditum est : quia sicut idem dicit

qu'il découvre à ses fidèles serviteurs les vérités qui sont cachées en lui ; car, comme dit le même Apôtre, « c'est en lui que sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science. » (*Ibid.*, 3.) Or, s'il les cache, ce n'est pas pour en refuser la jouissance, mais pour en faire naître un plus vif désir. Voilà quelle est l'utilité du secret. Ayez du respect pour ce que vous ne comprenez pas encore, et un respect d'autant plus grand qu'un plus grand nombre de voiles vous en dérobe la connaissance. Plus un personnage est honorable, plus aussi il a de voiles suspendus dans sa demeure. Les voiles inspirent du respect pour les choses qu'ils recouvrent, mais ils se lèvent pour ceux qui sont pénétrés de ce respect. Quant à ceux qui n'ont que du mépris pour ces voiles, on les éloigne de leur voisinage. Pour nous donc qui sommes passés à Jésus-Christ, il n'y a plus de voiles. (II *Cor.*, III, 16.)

Chapitre V. — *La foi aux Ecritures doit être profondément religieuse.* — 6. Quelques-uns formulent ainsi leurs accusations : Matthieu, disent-ils, est certainement évangéliste. Notre réponse, aussi religieuse dans les termes que dans le sentiment qui l'inspire, est celle-ci : Oui, sans aucun doute, Matthieu est évangéliste. Vous croyez à son récit, poursuivent-ils ? Qui de vous ne s'empresse de répondre, comme votre pieux murmure le fait entendre : J'y crois ? Or, si vous avez, mes frères, cette foi ferme et inébranlable, il n'est rien qui puisse vous faire rougir. Moi qui vous parle, j'ai éprouvé pendant quelque temps des déceptions, lorsque, tout jeune encore, je voulais apporter à l'étude des divines Ecritures l'esprit de subtilité plutôt que l'esprit de piété. Mes mœurs dépravées fermaient pour moi la porte de mon Seigneur, à laquelle j'aurai dû frapper pour qu'elle me fût ouverte, mais loin de là, j'étais cause qu'elle demeurait fermée. J'osais chercher avec orgueil ce que l'humilité seule peut découvrir. Que vous êtes bien plus heureux aujourd'hui, mes frères, avec quelle tranquillité, avec quelle sécurité vous êtes instruits des divins enseignements, vous qui êtes encore comme de petits enfants dans le nid de la foi, où vous recevez la nourriture spirituelle ! Pour moi, imprudent et malheureux, qui me croyais assez fort pour voler dans les airs, j'ai quitté le nid, et je suis tombé avant d'avoir pris mon essor. Mais le Seigneur, dans sa miséricorde, m'a relevé pour que je ne fusse pas écrasé par les passants et exposé à une mort certaine, et m'a replacé dans ce nid. J'ai donc été troublé moi-même par les difficultés dont je vous parle et que je vous explique maintenant sans crainte au nom du Seigneur.

7. Voici donc, comme j'avais commencé de le dire, l'accusation qu'ils dirigent contre nous : Matthieu, nous demandent-ils, est-il un des évangélistes, et croyez-vous à son récit ? Nous confessons qu'il est évangéliste et, par une conséquence nécessaire, nous ajoutons foi à son

Apostolus : In illo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi. (*Ibid.*, 3.) Quos non propterea abscondit, ut neget ; sed ut absconditis excitet desiderium. Hæc est utilitas secreti. Honora in eo quod nondum intelligis ; et tanto magis honora, quanto plura vela cernis. Quanto enim quisque honoratior est, tanto plura vela pendent in domo ejus. Vela faciunt honorem secreti : sed honorantibus levantur vela. Irridentes autem vela, et a velorum vicinitate pelluntur. Quia ergo transimus ad Christum, aufertur velamen. (II *Cor.*, III, 16.)

Caput V. — *Pia fides Scripturarum.* — 6. Proferunt calumnias suas quidam, et dicunt : Matthæus certe Evangelista est ? Respondemus : Ita, pio ore, corde devoto, in nullo omnino dubitantes : respondemus plane : Evangelista est Matthæus. Credis ei, inquiunt ? Quis non respondeat : Credo ? Quomodo de murmure vestro pio insonuit ? Ita, Fratres (*a*) si secure creditis, non est unde erubescatis. Loquor vobis, aliquando deceptus, cum primo puer ad divinas Scripturas ante vellem afferre acumen discutiendi, quam pietatem quærendi : ego ipse contra me perversis moribus claudebam januam Domini mei (*b*) quum pulsare deberem, ut aperiretur · addebam, ut clauderetur. Superbus enim audebam quærere, quod nisi humilis non potest invenire. Quanto vos beatiores estis modo, quam securi discitis, quam (*c*) tuti, quicumque adhuc parvuli estis in nido fidei, et spiritalem escam accipitis. Ego autem miser, cum me ad volandum idoneum putarem, reliqui nidum ; et prius cecidi, quam volarem. Sed Dominus misericors me, a transeuntibus ne conculcarer et morerer, levavit, et in nido reposuit. Hæc enim me perturbaverunt, quæ modo vobis securus in nomine Domini et propono, et expono.

7. Ut ergo dicere cœperam, ita illi calumniantur : Matthæus, inquiunt, Evangelista est, et creditis ei ? Consequenter utique quem fatemur Evangelistam,

(*a*) Mss. *si securi creditis.* Particula *si* redundare videtur. — (*b*) Mss. *quam.* — (*c*) Sic Regius Ms. At Lov. *quam utiliter.*

récit. Or, poursuivent-ils, considérez les générations du Christ telles que Matthieu les énumère. « Livre de la génération de Jésus-Christ, Fils de David, Fils d'Abraham. » (*Matth.*, I, 1.) Comment est-il fils de David, comment est-il fils d'Abraham? On ne peut le prouver qu'en établissant la suite des générations. Il est certain, en effet, que ni Abraham ni David n'étaient plus de ce monde, lorsque le Seigneur est né de la Vierge Marie. Et cependant vous affirmez qu'il est fils de David et en même temps fils d'Abraham? C'est dire à Matthieu : Prouvez ce que vous avancez, j'attends la généalogie suivie du Christ. « Abraham, dit-il, engendra Isaac. Isaac engendra Jacob. Jacob engendra Juda et ses frères. Juda engendra Thamar, Pharès et Zara. Pharès engendra Esron. Esron engendra Aram. Aram engendra Aminadab. Aminadab engendra Naasson. Naasson engendra Salmon. Salmon engendra Booz de Rahab. Booz engendra Obed de Ruth. Obed engendra Jessé. Jessé engendra le roi David. » (*Ibid.*, 2-5.) Considérez maintenant comment de David l'évangéliste descend jusqu'au Christ, qui est appelé le fils d'Abraham et le fils de David. « David, continue-t-il, engendra Salomon de la femme qui avait été la femme d'Urie. Salomon engendra Roboam. Roboam engendra Abias. Abias engendra Asa. Asa engendra Josaphat. Josaphat engendra Joram. Joram engendra Ozias. Ozias engendra Joatham. Joatham engendra Achaz. Achaz engendra Ezéchias. Ezéchias engendra Manassé. Manassé engendra Amon. Amon engendra Josias. Josias engendra Jéchonias et ses frères, au temps de la transmigration de Babylone. Et, après la transmigration de Babylone, Jéchonias engendra Salathiel. Salathiel engendra Zorobabel. Zorobabel engendra Abiud. Abiud engendra Eliacim. Eliacim engendra Asor. Asor engendra Sadoc. Sadoc engendra Achias. Achias engendra Eliud. Eliud engendra Eléazar. Eléazar engendra Mathan. Mathan engendra Jacob. Jacob engendra Joseph, époux de Marie, de qui est né Jésus, appelé le Christ. » (*Ibid.*, 6-16.) En parcourant ainsi l'ordre et la série des générations et des ancêtres du Christ, on demeure convaincu que le Christ est fils de David et fils d'Abraham.

8. C'est contre ce résultat solidement établi qu'ils dirigent leur première accusation, en s'appuyant sur les paroles de saint Matthieu que nous lisons à la suite : « Ainsi toutes les génération, depuis Abraham jusqu'à David, quatorze générations; et depuis David jusqu'à la transmigration de Babylone, quatorze générations; et depuis la transmigration de Babylone jusqu'à

huic necessario credimus. Attendite generationes Christi, quas posuit Matthæus : « Liber generationis Jesu Christi, filii David, filii Abraham. » (*Matth.*, I, 1.) Quomodo « filii David, » quomodo « filii Abraham? » Nisi enim per successionem generis, ostendi non potest. Constat quippe cum Dominus nasceretur de virgine Maria, neque Abraham, neque David in rebus humanis fuisse. Et tu eumdem dicis filium David, eumdemque dicis filium Abraham? Tanquam dicamus Matthæo : Proba ergo quod dicis. Exspecto enim successionem generis Christi. « Abraham, inquit, genuit Isaac, Isaac autem genuit Jacob. Jacob autem genuit Judam, et fratres ejus. Judas autem genuit Phares et Zaram de Thamar. Phares autem genuit Esron. Esron autem genuit Aram. Aram autem genuit Aminadab. Aminadab autem genuit Naasson. Naasson autem genuit Salmon. Salmon autem genuit Booz ex Raab. Booz autem genuit Obed ex Ruth. Obed autem genuit Jesse. Jesse autem genuit David Regem. » (*Ibid.*, 2-5.) Jam hinc attendite quemadmodum a David perveniatur ad Christum, qui dictus est filius Abraham et filius David. « David autem, inquit, genuit Salomonem ex ea quæ fuit Uriæ. Salomon autem genuit Roboam. Roboam autem genuit Abiam. Abia autem genuit Asa. Asa autem genuit Josaphat. Josaphat autem genuit Joram. Joram autem genuit Oziam. Ozias autem genuit Joatham. Joatham autem genuit Achaz. Achaz autem genuit Ezechiam. Ezechias autem genuit Manassen. Manasses autem genuit Amon. Amon autem genuit Josiam. Josias autem genuit Jechoniam et fratres ejus, in transmigratione Babylonis. Et post transmigrationem Babylonis, Jechonias genuit Salathiel. Salathiel autem genuit Zorobabel. Zorobabel autem genuit Abiud. Abiud autem genuit Eliachim. Eliachim autem genuit Azor. Azor autem genuit Sadoc. Sadoc autem genuit Achim. Achim autem genuit Eliud. Eliud autem genuit Eleazar. Eleazar autem genuit Mathan. Mathan autem genuit Jacob. Jacob autem genuit Joseph, virum Mariæ : de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus. » (*Ibid.*, 6-16.) Sic ergo per ordinem successionemque parentum et progenitorum invenitur Christus filius David, filius Abraham.

8. Cui rei fideliter enarratæ, istam calumniam primam movent, quia sequitur idem Matthæus, et dicit : « Omnes generationes ab Abraham usque ad David, generationes quatuordecim : et a David usque ad transmigrationem Babylonis, generationes quatuor-

Jésus-Christ, quatorze générations. » (*Ibid.* 17.) Il raconte ensuite, en poursuivant son récit, comment le Christ est né de la Vierge Marie : « Or, voici, dit-il, quelle fut la génération du Christ. » En effet, la série des ancêtres du Christ qu'il vient de parcourir, suffit pour établir qu'il est vraiment le fils de David, le fils d'Abraham.

Chapitre VI. — *Jésus-Christ a été conçu du Saint-Esprit.* — L'Evangéliste doit maintenant raconter la naissance du Christ et sa manifestation parmi les hommes, et c'est en vertu de ce récit que nous croyons que Notre-Seigneur Jésus-Christ non-seulement est né du Dieu éternel, coéternel lui-même à celui qui l'a engendré avant tous les temps, avant toute créature, et par qui toutes choses ont été faites, mais encore qu'il est né de la Vierge Marie par l'opération de l'Esprit saint. Vous vous rappelez, en effet, et vous savez, mes frères, car je parle ici à des catholiques, que telle est notre foi, que c'est là ce que nous croyons et professons publiquement. C'est pour cette foi que tant de milliers de martyrs ont été mis à mort dans tout l'univers.

9. Or, pour ôter toute créance aux livres évangéliques, ils cherchent à tourner en dérision ce qui suit et nous accusent de croire trop légèrement au récit de saint Matthieu : « Lorsque Marie, sa mère, eut été fiancée à Joseph, il se trouva, avant qu'ils fussent ensemble, qu'elle avait conçu du Saint-Esprit. Et parce que Joseph, son mari, était un homme juste et qu'il ne voulait pas la perdre, il résolut de la renvoyer en secret. » (*Ibid.*, 18, 19.) Comme il savait qu'il était étranger à sa grossesse, il la regardait comme une adultère. « Et parce qu'il était juste, selon la remarque de l'Ecriture, et qu'il ne voulait pas la perdre, » c'est-à-dire la diffamer, « il résolut de la renvoyer en secret. » Il est troublé comme époux, mais il est juste et n'use point de rigueur. Considérez ici la justice véritable de Joseph. S'il épargnait son épouse, ce n'était point par le désir de vivre avec elle. Il en est beaucoup, en effet, à qui un amour charnel inspire de pardonner à leurs épouses adultères, parce qu'ils veulent les conserver, malgré leur adultère, pour satisfaire leur infâme passion. Mais cet homme juste ne veut point conserver sa femme, son affection n'avait donc rien de charnel. Cependant il ne veut point non plus la punir, c'est l'effet d'un sentiment de miséricorde. Admirez le caractère de ce juste. Il ne veut point conserver une épouse adultère, et en l'épargnant, il n'obéit point aux inspirations d'un amour coupable ; toutefois il renonce à la punir ou à la faire connaître. C'est donc à juste titre qu'il a été choisi de Dieu pour être le témoin de la vir-

decim : et a transmigratione Babylonis usque ad Christum, generationes quatuordecim. » (*Ibid.*, 17.) Deinde subjecit, ut narraret quomodo natus est Christus de Maria virgine, subjungens, et dicens : « Christi autem generatio sic erat. » (*Ibid.*, 18.) Etenim ordine parentum enumeravit quare dicatur Christus filius David, filius Abraham.

Caput VI. — *Conceptio Christi de Spiritu sancto.* — Quomodo autem natus sit, et inter homines apparuerit, narrari jam debet ; et consequens est ipsa narratio, per quam credimus Dominum nostrum Jesum Christum non solum natum de Deo sempiterno, coæternum ei qui genuit ante omnia tempora, ante omnem creaturam, per quem facta sunt omnia ; sed etiam jam natum de Spiritu sancto ex virgine Maria, quod pariter confitemur. Reminiscimini enim et nostis, (Catholicis quippe loquor fratribus meis,) hanc esse fidem nostram, hoc nos profiteri et confiteri. Pro ista fide interfecta sunt millia Martyrum, toto orbe terrarum.

9. Hoc enim quod sequitur volunt illi ridere, qui volunt fidem derogare libris Evangelicis : ut nos veluti ostendant temere credidisse quod dicitur : « Cum esset desponsata mater ejus Maria Joseph, ante quam convenirent, inventa est in utero habens de Spiritu sancto. Joseph autem vir ejus cum esset justus, et nollet eam traducere, voluit eam occulte dimittere. » (*Ibid.*, 19.) Quia enim de se gravidam non esse sciebat, jam velut consequenter adulteram existimabat. « Cum esset justus, » sicut Scriptura dicit, « et nollet eam traducere, » id est divulgare, nam hoc etiam multi codices habent ; « voluit eam occulte dimittere. » Turbatur quidem maritus, sed non sævit justus. Tanta enim justitia tribuitur huic viro, ut nec vellet habere adulteram, nec auderet punire vulgatam. « Voluit eam, inquit, occulte dimittere : » quia non solum eam punire noluit, sed nec prodere : Attendite sinceram justitiam. Non enim propterea parcere volebat, quod habere cupiebat. Multi enim amore carnali adulteris uxoribus parcunt, volentes eas et adulteras habere, ut eis per carnalem concupiscentiam perfruantur. Hic autem vir justus habere eam non vult : ergo non carnaliter diligit. Et tamen punire non vult : ergo misericorditer parcit. Qualis hic justus est ? Nec tenet adulteram, (*f.* ne videretur) nec propterea parcere videtur, quia libidinose diligeret :

ginité de son épouse. Si donc la faiblesse humaine a permis que le trouble agitât son âme, l'autorité divine suffit pour le raffermir.

CHAPITRE VII. — *Jésus Sauveur du monde. Utilité des hérétiques.* — 10. Voici, en effet, ce qu'ajoute l'Evangéliste : « Or comme il était dans cette pensée, voilà que l'ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : Joseph, fils de David, ne crains pas de recevoir Marie ton épouse; car ce qui est né en elle est du Saint-Esprit. Elle enfantera un fils et tu lui donneras le nom de Jésus ; c'est lui qui délivrera son peuple de ses péchés. » (*Ibid.*, 20, 21.) Pourquoi s'appellera-t-il Jésus ? Parce qu'il délivrera son peuple de ses péchés. Le mot hébreu Jésus signifie donc en latin Sauveur, comme nous l'apprend l'explication de ce nom donnée par l'ange. Il semble, en effet, qu'il ait prévu cette question : Pourquoi s'appellera-t-il Jésus ? et il y répond immédiatement en expliquant la signification de ce nom : « Car il sauvera son peuple de ses péchés. » Voilà donc ce que nous croyons d'une foi aussi pieuse qu'elle est inébranlable, c'est que Jésus-Christ est né de la Vierge Marie par l'opération du Saint-Esprit.

11. Qu'ont à objecter nos adversaires? Si je trouve, disent-ils, un mensonge dans ce récit, vous ne pouvez certainement l'admettre dans son entier. Trouvez-moi donc et montrez-moi ce mensonge. Je compte les générations. C'est à ce calcul qu'ils nous invitent et nous amènent par leurs accusations. Si notre vie est véritablement pieuse, si nous croyons en Jésus-Christ, si nous ne désirons pas nous envoler du nid avant le temps, ils nous forcent d'entrer dans l'étude et la connaissance des mystères. Veuillez donc, frères très-saints, considérer l'utilité des hérétiques, et l'utilité selon Dieu, qui sait faire servir au bien les méchants eux-mêmes. Car pour eux, ils reçoivent ce qu'ils ont voulu, et non le bien auquel Dieu les fait servir malgré eux. Voyez, en effet, quel bien immense Dieu a su tirer du crime de Judas. C'est par la passion du Seigneur que toutes les nations ont été sauvées, mais c'est la trahison de Judas qui a été la cause de la passion du Sauveur. Dieu sauve donc les peuples par la passion de son Fils, et il châtie Judas pour son crime de trahison. Or, nul de ceux qui se contentent de croire simplement ne chercherait à examiner les vérités mystérieuses qui sont ici cachées, et faute de cet examen, nul n'arriverait à les connaître, s'il n'y était pressé par les accusateurs de la foi. En effet, les accusations des hérétiques jettent les faibles dans le trouble ; ce trouble les détermine à chercher, et en cherchant ils sont semblables aux petits enfants qui frappent de la tête le sein de leur mère, pour en exprimer le lait dont ils ont besoin. Ils

et tamen nec punit, nec prodit. Merito plane testis electus est virginitatis uxoris. Qui ergo humana infirmitate turbabatur, divina auctoritate firmatus est.

CAPUT VII.— *Jesus Salvator mundi.* — 10. Sequitur enim, et dicit Evangelista : « Hæc eo cogitante ecce Angelus Domini in somnis apparuit ei dicens : Joseph noli timere accipere Mariam conjugem tuam. Quod enim in ea natum est, de Spiritu sancto est. Pariet autem filium, et vocabis nomen ejus Jesum. » (*Ibid.*, 20, 21.) Quare « Jesum ? » « Ipse enim, inquit, salvum faciet populum suum a peccatis eorum. » Intelligitur ergo Jesum Hebræa lingua, Latine interpretari Salvatorem, quod ex ipsa nominis expositione advertimus. Tanquam enim quæreretur, quare « Jesum? » continuo subjecit, rationem vocabuli aperiens : « Ipse enim, inquit, salvum faciet, populum suum a peccatis eorum. » Hoc pie credimus, hoc firmissime retinemus, natum Christum de Spiritu sancto ex virgine Maria.

11. Illi ergo quid dicunt? Si invenero, inquit, mendacium, totum certe non credis. Inveni, videamus. Numero generationes. Illi enim per calumnias suas ad id nos invitant, et adducunt. Si pie vivamus, si Christum credamus, si non de nido ante tempus cupiamus volare, ad id nos adducunt, ut mysteria cognoscamus. Intendat itaque Sanctitas Vestra utilitatem hæreticorum; et utilitatem quidem secundum Deum, etiam malis bene utentem. Secundum ipsos vero hoc redditur, quod (a) voluerunt; non hoc quod de ipsis Deus bene facit. Sicut de Juda quantum boni fecit ? Passione Domini salvæ factæ sunt gentes. Sed ut pateretur Dominus, Judas eum tradidit. Deus ergo et gentes liberat passo Filio, et Judam punit pro scelere suo. Sacramenta enim quæ illic latent, nemo discuteret, simpliciore contentus fide; et ideo nemo inveniret, quia nemo discuteret, nisi pulsantibus calumniatoribus. Cum enim hæretici calumniantur, parvuli perturbantur : cum perturbantur inquirunt : inquisitio eorum, quasi percussio est de capite in ubera matris, ut tantum manent, quantum parvulis sat est. Illi turbati quærunt, qui

(a) Mss. *quod noluerunt.*

cherchent parce qu'ils sont troublés, mais ceux qui connaissent déjà les vérités, parce qu'ils les ont étudiées, approfondies, et que Dieu a ouvert à leurs efforts répétés, ouvrent eux-mêmes à leur tour aux esprits qui sont dans le trouble. Et il arrive ainsi que leurs calomnies qui avaient pour but de séduire et de tromper les hommes, leur facilitent la découverte de la vérité. On la rechercherait avec plus de négligence, si elle n'avait pour ennemis les hommes de mensonge. « Il faut, dit saint Paul, qu'il y ait des hérésies. » Et comme si on lui en demandait la raison, il ajoute aussitôt : « Afin qu'on reconnaisse ceux d'entre vous qui sont d'une vertu éprouvée. » (1 *Cor.*, XI, 19.)

CHAPITRE VIII. — *On trouve dans saint Matthieu trois séries de quatorze générations en comptant deux fois Jéchonias.* — 12. Quelle est donc leur objection ? D'après saint Matthieu qui énumère la série des générations, on en compte quatorze depuis Abraham jusqu'à David, quatorze depuis David jusqu'à la transmigration de Babylone, et quatorze depuis la transmigration de Babylone jusqu'à Jésus-Christ. Multipliez quatorze par trois, vous avez quarante-deux générations. Or, en additionnant eux-mêmes les générations, ils n'en trouvent que quarante et une et c'est là pour eux une matière d'accusations, de moqueries et d'insultes. Comment donc se fait-il que l'Evangile affirme qu'il y a trois séries de quatorze générations, et qu'en les additionnant toutes, on en trouve non pas quarante-deux, mais seulement quarante et une ? Il y a sans doute ici un grand mystère. Nous nous en réjouissons et nous rendons grâces au Seigneur ; car ces accusations nous donnent l'occasion de rechercher une vérité dont la découverte nous est d'autant plus agréable qu'elle était couverte d'une plus grande obscurité. Comme nous le disions en commençant, il y a ici un grand spectacle spirituel. Il y a donc d'Abraham jusqu'à David quatorze générations. La seconde série commence à Salomon ; car David engendra Salomon. Cette seconde série commence donc à Salomon et se continue jusqu'à Jéchonias, du vivant duquel eut lieu la transmigration de Babylone, et on compte encore quatorze générations en comptant Salomon qui commence cette série, et Jéchonias qui la termine. La troisième série commence à Jéchonias lui-même.

13. Que votre sainteté considère ici une vérité pleine à la fois de mystère et de douceur. Je vous l'avoue, mon cœur y a trouvé de véritables délices, et lorsque je vous l'aurai fait connaître et que vous l'aurez goûtée vous-même, vous partagerez cette même impression. Prêtez-moi donc votre attention. Depuis Jéchonias qui commence la troisième série jusqu'à Jésus-Christ, il y a quatorze générations, parce que Jéchonias est compté deux fois, une fois à la fin

autem norunt et didicerunt, quia scrutati sunt, et aperuit illis pulsantibus Deus, aperiunt et ipsi turbatis. Et sic fit ut illi sint utiles ad inveniendam veritatem, dum calumniantur ad seducendum in errorem. Negligentius enim veritas quæreretur, si mendaces adversarios non haberet. Oportet enim, inquit, et hæreses esse. Et quasi quæreremus causam, subjecit statim, ut probati manifesti fiant inter vos. (I *Cor.*, XI, 19.)

CAPUT VIII. — *Generationes ter quatuordecim apud Matthæum inveniuntur, Jechonia bis numerato.* — 12. Quid ergo illi dicunt? Ecce Matthæus numerat generationes, et dicit ab Abraham usque ad David esse quatuordecim, et a David usque ad transmigrationem Babylonis quatuordecim, et a transmigratione in Babyloniam usque ad Christum quatuordecim. Duc in se ter quatuordecim, fiunt quadraginta duo. Numerant autem, et inveniunt quadraginta et unam generationem, et movent calumniam, et irridentes insultant. Quid sibi ergo vult, cum dicatur in Evangelio ter esse quatuordecim, tamen omnes numeratæ inveniuntur non quadraginta duæ, sed quadraginta et una? Sine dubio magnum sacramentum est. Et gaudemus gratias agentes Domino, quia et per occasionem calumniantium invenimus aliquid quod quanto magis tegebatur quærendum, tanto magis delectet inventum. Sicut enim prælocuti sumus, edimus spectaculum mentium. Ab Abraham igitur usque ad David, quatuordecim sunt. Inde incipit numerus a Salomone : David enim genuit Salomonem. Incipit autem numerus a Salomone, et pervenit ad Jechoniam, qui cum viveret facta est transmigratio in Babyloniam; et sunt aliæ quatuordecim generationes, annumerato Salomone a capite alterius intervalli, annumerato etiam Jechonia, et quem clauditur ipse numerus, ut impleantur quatuordecim. Tertium vero intervallum ab ipso Jechonia, incipit.

13. Intendat Sanctitas Vestra rem mysticam et dulcem : fateor vobis gustatum cordis mei : unde credo quia cum protulero, et gustaveritis, idipsum renuntiabitis. Intendite ergo. A Jechonia ipso incipiente numero tertii intervalli, usque ad Dominum

de la deuxième série, et une autre fois au commencement de la troisième. Mais pourquoi, me demandera-t-on, Jéchonias est-il compté deux fois? Tout ce qui s'est accompli autrefois dans le peuple d'Israël était une figure de l'avenir. Or, il n'est nullement contraire à la raison que Jéchonias soit compté deux fois. Supposons une limite qui sépare deux champs, une pierre ou une muraille, celui qui est en deçà mesure son champ jusqu'à cette muraille, et celui qui est au delà, part de cette même limite pour mesurer le sien. Mais pourquoi l'Evangéliste ne compte-t-il point de la même manière les deux premières séries, où nous comptons quatorze générations jusqu'à David, et quatorze autres à commencer non point de David, mais de Salomon? Il faut vous en donner la raison qui contient un grand mystère. Renouvelez toute votre attention. La transmigration de Babylone eut lieu lorsque Jéchonias monta sur le trône pour succéder à son père qui venait de mourir. Il fut dépossédé de son royaume et un autre fut établi à sa place; ce fut néanmoins du vivant de Jéchonias qu'eut lieu la transmigration parmi les Gentils. L'Ecriture ne relève aucune faute de Jéchonias qui lui aurait fait perdre la couronne, elle insiste plutôt sur les crimes de ses successeurs. Arriva donc la captivité, et le peuple juif fut emmené à Babylone. Ce ne sont pas les impies seuls qui furent emmenés en captivité, mais les saints eux-mêmes. Le prophète Ezéchiel en faisait partie, ainsi que Daniel et les trois jeunes gens que les flammes de la fournaise ont couverts de gloire. Or, ils s'y rendirent tous suivant les conseils du prophète Jérémie.

Chapitre IX. — *Le passage de l'Evangile chez les Gentils est figuré par la transmigration de Babylone.* — 14. Souvenez-vous que Jéchonias fut rejeté sans qu'il fut coupable d'aucun crime, qu'il cessa dès lors de régner et qu'il passa chez les Gentils à l'époque de la transmigration de Babylone, et considérez ici une figure de ce qui devait s'accomplir en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les Juifs ne voulurent point que Notre-Seigneur Jésus-Christ règnât sur eux, bien qu'ils n'aient trouvé en lui aucun crime. Il a été rejeté dans sa personne, il a été rejeté dans ses serviteurs, qui ont passé alors chez les Gentils comme dans une nouvelle Babylone. C'est ce que le prophète Jérémie avait prédit, que la volonté du Seigneur était qu'ils allassent à Babylone. (*Jérém.*, XXVII.) Et tous ceux qui dissuadaient le peuple d'y aller, étaient traités par Jérémie de faux prophètes. Ceux qui lisent les Ecritures n'ont qu'à se rappeler ce que nous disons, et ceux qui ne les lisent pas peuvent nous croire sur parole. Le prophète Jérémie faisait donc au nom du Seigneur les plus sévères me-

Jesum Christum fiunt quatuordecim : quia Jechonias ille et finalis superioris intervalli, et initialis sequentis intervalli bis numeratur. Sed dixerit aliquis : Quare Jechonias bis numeratur? Nihil gestum est antea in populo Israel, quod non esset mysterium futurorum. Jechonias quidem non irrationabiliter bis numeratur : quia et si sit terminus inter duos agros, vel lapis, vel discretio aliqua maceriæ, et ille qui est ex hac parte, usque ad ipsam maceriam metitur, et ille qui ex altera parte est, ab ipsa iterum sumit exordium metiendi. Sed quare hoc non factum est in prima connexione intervalli, ubi ab Abraham numeramus quatuordecim generationes usque ad David, et alias quatuordecim non repetito David, sed a Salomone incipimus numerare, reddenda causa est, quæ magnum continet sacramentum. Intendat Sanctitas Vestra. Tunc facta est transmigratio in Babyloniam, quando in locum patris sui defuncti Jechonias rex constitutus est. Ablatum est ei regnum, et alius constitutus est in locum ejus. Sed tamen vivente Jechonia facta est transmigratio ad Gentes. Nulla enim culpa Jechoniæ dicitur, quare sit regno privatus : sed magis illorum peccata inducuntur, qui ei successerunt. Sequitur ergo captivitas, itur in Babyloniam. Non eunt soli mali; sed cum his pergunt etiam sancti. In illa captivitate erat Ezechiel propheta, in illa erat Daniel; ibi erant tres pueri inter flammas nobilitati. Ierunt autem secundum prophetiam Jeremiæ prophetæ.

Caput IX. — *Transitus Evangelii ad Gentes figuratus in transmigratione Babylonis.* — 14. Mementote Jechoniam sine ulla culpa improbatum, inde destitisse regnare, et fecisse transitum ad Gentes, cum transmigratum est in Babyloniam : et attendite præmonstratam imaginem rerum futurarum in Domino Jesu Christo. Noluerunt enim Judæi sibi regnare Dominum nostrum Jesum Christum, in quo nullam culpam invenerunt. Reprobatus est in se, reprobatus etiam in servis suis; et transitum est in Gentes, tanquam in Babyloniam. Hoc enim et Jeremias prophetabat, jubere Dominum ut irent in Babyloniam. (*Jerem.*, XXVII.) Et quicumque alii Prophetæ dicebant populo ut non irent in Babyloniam, Jeremias pseudoprophetas arguebat. Qui Scripturas legunt, recordentur nobiscum : qui non legunt, credant nobis. Minabatur ergo Jeremias ex persona Domini eis qui

naces à ceux qui refusaient d'aller à Babylone, et il promettait à ceux qui s'y rendaient le repos, et une espèce de bonheur qu'ils trouveraient dans la plantation des vignes, dans la culture des jardins et dans l'abondance des fruits de la terre. Mais comment le peuple d'Israël passe-t-il à Babylone non plus dans un sens figuré, mais en réalité? D'où étaient les apôtres? N'étaient-ils pas de la nation juive? D'où sortait Paul lui-même? « Je suis moi-même Israëlite, dit-il aux Romains, de la race d'Abraham et de la tribu de Benjamin. » (*Rom.*, XI, 1.) Un grand nombre de Juifs ont donc cru en Notre-Seigneur; c'est parmi les Juifs que furent choisis les apôtres, les cinq cents frères et plus qui ont mérité de voir le Sauveur après sa résurrection étaient Juifs (II *Cor.*, XV, 6), aussi bien que les cent vingt qui étaient réunis dans le Cénacle lorsque le Saint-Esprit descendit sur eux. (*Act.*, I, 15.) Et que dit saint Paul aux Juifs dans les Actes des apôtres, lorsqu'ils refusaient de recevoir la parole de vérité? « C'est à vous que nous étions d'abord envoyés, mais puisque vous rejetez la parole de Dieu, nous allons vers les Gentils. » (*Act.*, XIII, 46.) C'est ainsi que s'accomplit dans un sens spirituel, au temps de l'incarnation du Seigneur, la transmigration de Babylone qui avait été figurée au temps de Jérémie. Mais que disait des Babyloniens le prophète Jérémie aux Juifs qui émigraient? « Votre paix sera dans leur paix. » (*Jérém.*, XXIX, 7.) Or, lorsque le peuple d'Israël émigrait de nouveau à Babylone dans la personne de Jésus-Christ et des apôtres, c'est-à-dire lorsque l'Evangile était annoncé aux Gentils, que disait l'Apôtre remplissant alors le rôle de Jérémie? « Je vous conjure donc avant toutes choses que l'on fasse des supplications, des prières, des demandes et des actions de grâces pour tous les hommes, pour tous les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous menions une vie paisible en toute piété et chasteté. » (I *Tim.*, II, 1 et 2.) Les rois n'étaient pas encore chrétiens et il ne laissait pas de prier pour eux. Les prières que le peuple d'Israël fit à Babylone furent exaucées. Les prières de l'Eglise le furent également, les princes sont devenus chrétiens, et vous voyez s'accomplir cette prédiction que Jérémie faisait dans un sens figuré : « Votre paix sera dans leur paix. » En effet, ils ont reçu la paix du Christ, et ils ont cessé de persécuter les chrétiens, qui ont pu alors bâtir des églises à la faveur de cette paix, planter de nouveaux peuples dans les champs de Dieu, et faire produire à toutes les nations les fruits de la foi, de l'espérance et de la charité qui est en Jésus-Christ.

15. La transmigration de Babylone eut donc lieu sous Jéchonias, à qui on ne permit point de régner sur le peuple juif; il était en cela la figure de Jésus-Christ, dont les Juifs ne vou-

nolebant ire in Babyloniam : eis autem qui irent, promittebat ibi quietem, et quamdam felicitatem in novellandis vineis et plantandis hortis et ubertate fructuum. Quomodo ergo jam non in figura, sed in veritate populus Israel transit in Babyloniam? Unde erant Apostoli? Nonne de gente Judæorum? Unde ipse Paulus? « Nam et ego, inquit, Israelita sum, ex semine Abrahæ, ex tribu Benjamin. » (*Rom.*, XI, 1.) Crediderunt ergo in Dominum multi de Judæis. Inde electi sunt Apostoli : inde erant plus quam quingenti fratres, qui Dominum post resurrectionem videre meruerunt (II *Cor.*, XV, 6) : inde erant centum viginti in domo, quando Spiritus sanctus advenit. (*Act.*, I, 15.) Quid autem dicit Apostolus in Actibus Apostolorum, cum respuerent verbum veritatis Judæi? « Ad vos, inquit, missi eramus; sed quoniam respuistis verbum Dei, ecce convertimus nos ad Gentes. » (*Act.*, XIII, 46.) Facta est ergo transmigratio in Babyloniam secundum spiritalem dispensationem temporis Incarnationis Domini, quæ tunc præsignata est tempore Jeremiæ. Sed quid dicit Jeremias transmigrantibus de his Babyloniis? Quia in pace ipsorum erit, inquit, pax vestra. (*Jerem.*, XXIX, 7.) Cum ergo transmigraret etiam per Christum et Apostolos Israel in Babyloniam, hoc est Evangelium veniret ad Gentes, quid dicit Apostolus quasi ex voce tunc Jeremiæ? « Obsecro ergo primum omnium fieri deprecationes, orationes, interpellationes, gratiarum actiones pro omnibus hominibus, pro regibus et his qui in sublimitate sunt constituti; ut quietam et tranquillam vitam agamus, cum omni pietate et castitate. » (I *Tim.*, II, 1 et 2.) Nondum erant reges Christiani, et orabat pro eis. Orans ergo Israel in Babylonia, exauditus est. Exauditæ sunt voces Ecclesiæ, facti sunt Christiani : et videtis impleri quod figuraliter dictum est : In eorum pace, erit pax vestra. Acceperunt enim pacem Christi, et destiterunt persequi Christianos; ut jam in securitate pacis ædificarentur ecclesiæ, et plantarentur populi in agricultura Dei, et fructificarent omnes gentes fide, spe, et caritate quæ est in Christo.

15. Facta est transmigratio in Babyloniam tunc

lurent point pour leur roi. Israël émigre alors chez les Gentils, c'est-à-dire que les prédicateurs de l'Evangile passèrent chez les nations infidèles. Pourquoi donc vous étonner que Jéchonias soit compté deux fois? Il était la figure du Christ abandonnant les Juifs pour aller vers les Gentils. Or, considérez ce qu'est le Christ placé ainsi entre les Juifs et les Gentils. N'est-il pas la pierre angulaire? Voyez dans l'angle d'une maison l'extrémité d'un mur et le commencement d'un autre mur. Vous comptez la pierre angulaire dans la mesure de l'un et de l'autre mur. La pierre angulaire est donc comptée deux fois, parce qu'elle sert à unir ces deux murs. Or, Jéchonias était la figure du Christ, et il le figurait surtout comme pierre angulaire. Et de même qu'on ne permit point à Jéchonias de régner sur les Juifs, mais qu'il fut obligé d'aller à Babylone, ainsi Jésus-Christ, la pierre que les architectes ont rejetée, est devenue la pierre de l'angle (*Ps.* CXVII,) 22, pour que l'Evangile pût être annoncé aux Gentils. N'hésitez donc point à compter deux fois la pierre de l'angle, et vous trouverez le nombre mentionné par l'écrivain sacré. Ainsi vous avez les trois séries de quatorze générations, et cependant vous ne trouvez que quarante et une, et non pas quarante-deux générations. En effet, si vous comptez des pierres qui suivent une ligne droite; vous ne les comptez toutes qu'une fois, mais si cette ligne se brise pour former un angle, il faut compter deux fois la pierre qui forme l'angle où la ligne est brisée, parce qu'elle fait partie tout à la fois du mur qu'elle termine et de celui qu'elle commence. Ainsi, tant qu'on reste chez le peuple juif, on compte en ligne droite quatorze générations, mais lorsque cette ligne se brise à l'époque de la transmigration de Babylone, Jéchonias devient comme la pierre de l'angle, et il faut le compter deux fois, comme étant la figure d'une autre pierre angulaire beaucoup plus auguste.

CHAPITRE X. — *Pourquoi donner la généalogie du Christ par Joseph.* — 16. Voici une autre de leurs accusations : Pourquoi donner la généalogie du Christ par Joseph, et non par Marie? Je vous demande, frères très-saints, un peu d'attention. L'Evangéliste, disent-ils, ne devait pas donner la généalogie du Christ par Joseph. Pourquoi ne pas la donner par Joseph? Est-ce que Joseph n'était pas l'époux de Marie? Non, répondent-ils. Qui ose donc nier cette vérité? L'Ecriture affirme sur l'autorité d'un ange qu'il était vraiment son époux : « Ne crains point de recevoir Marie ton épouse, car ce qui est né en elle est du Saint-Esprit. » (*Ibid.*, 20.) L'ange lui ordonne aussi de donner le nom à l'enfant, bien qu'il ne soit pas né de lui. « Elle enfantera un fils, lui dit-il, et tu lui donneras le nom de Jésus. »

per Jechoniam, qui non est permissus regnare in Judæorum gente, typo Christi, quem Judæi sibi regnare noluerunt. Transitum fecit Israel ad Gentes, id est, prædicatores Evangelii transierunt ad populos Gentium. Quid ergo miraris quod bis numeratur Jechonias? Etenim si Christi figuram gerebat a Judæis transeuntis ad Gentes; attende quid est Christus inter Judæos et Gentes. Nonne ipse est ille lapis angularis? Attende in angulo terminum parietis unius, et initium parietis alterius. Usque ad ipsum lapidem metiris unum parietem, et ab ipso alterum. Bis ergo numeratur lapis angularis, qui connectit utrumque parietem. Jechonias ergo gestans figuram Domini, tanquam lapis angularis typum præferebat. Et sicut Jechonias regnare non est permissus Judæis, sed itum est in Babyloniam : sic Christus lapis quem reprobaverunt ædificantes, factus est in caput anguli (*Psal.* CXVII, 22), ut Evangelium perveniret ad Gentes. Noli ergo dubitare bis numerare caput anguli, et occurrit tibi numerus scriptus; atque ita quatuordecim sunt, et quatuordecim, et quatuordecim : et non sunt tamen quadraginta duæ generationes, sed quadraginta et una. Quia sicut ordo lapidum cum per lineam rectam dirigitur, omnes singillatim numerantur; cum autem detorquetur ordo, ut angulum faciat, illum lapidem unde torquetur oportet bis numerari; quia et ad illum ordinem pertinet, qui usque ad ipsum finitur, et ad illum qui ab ipso incipit : sic ordo generationum quamdiu in illo populo mansit, in bis septeno, id est, intervallo non fecit angulum; cum autem detortus ordo est, ut transmigraretur in Babyloniam, velut a Jechonia quidam factus est angulus; ut eum in typo illius venerandi lapidis angularis bis numerare oporteret.

CAPUT X. — *Cur genealogia Christi deducitur per Joseph.* — 16. Altera illorum calumniatio est. Per Joseph, inquiunt, generationes Christi, et non per Mariam numerantur. Attendat paulisper Sanctitas Vestra. Non, inquiunt, per Joseph debuit. Quare non debuit per Joseph? Numquid non erat maritus Mariæ Joseph? Non inquiunt. Quis hoc dicit? Scriptura enim dicit Angelica auctoritate, quod maritus erat. « Noli timere, inquit, accipere Mariam conjugem tuam. Quod enim in illa natum est, de Spiritu sancto est. » (*Ibid.*, 20.) Ei quoque jubetur ut puero nomen

(*Ibid.*, 21.) L'Ecriture s'applique à bien établir que cet enfant n'est point né de Joseph, et c'est pour cela que l'ange répond aux inquiétudes de Joseph sur la grossesse de son épouse : « Ce qui est né en elle est du Saint-Esprit. » Et cependant Joseph n'est point privé des droits de l'autorité paternelle, il reçoit l'ordre de donner le nom à l'enfant. Ajoutons que la Vierge Marie elle-même, parfaitement sûre que la conception du Christ était tout à fait étrangère à Joseph, ne laisse pas cependant de l'appeler son père.

17. Or, remarquez dans quelles circonstances. Lorsque Notre-Seigneur eut atteint l'âge de douze ans, comme homme, lui qui, comme Dieu, est avant tous les temps et en dehors de tous les temps, il se sépare de ses parents dans le temple et il discutait avec les docteurs qui étaient dans l'admiration de sa doctrine. (*Luc*, II, 42.) Marie et Joseph, à leur sortie de Jérusalem, le cherchèrent dans les gens de leur compagnie, c'est-à-dire parmi ceux qui faisaient route avec eux, et ne le trouvant point, ils revinrent pleins d'inquiétude à Jérusalem, et le trouvèrent dans le temple discutant avec les docteurs, quoiqu'il ne fût, comme je l'ai dit, âgé que de douze ans. Mais qu'y a-t-il en cela d'étonnant? Le Verbe de Dieu ne garde jamais le silence, mais il n'est pas toujours écouté. Ils le trouvèrent donc dans le temple, et sa mère lui dit : « Pourquoi avez-vous agi de la sorte avec nous? Voici que nous vous cherchions, votre père et moi, fort affligés. » Et il leur dit : « Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois occupé de ce qui regarde mon Père? » (*Ibid.*, 48, 49.) Il leur fait cette réponse, parce qu'il était le Fils de Dieu dans le temple de Dieu, car ce temple n'était point le temple de Joseph, mais le temple de Dieu. Vous le voyez donc, m'objectera-t-on, il n'accorde pas qu'il soit le fils de Joseph. Ecoutez avec un peu plus de patience, mes frères, car il nous reste très-peu de temps pour terminer ce discours. A cette plainte de Marie : « Voici que nous vous cherchions, votre père et moi, fort affligés, » Jésus répond : « Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois occupé des affaires de mon Père? » Il ne voulait point laisser croire qu'il était leur fils sans qu'il fût en même temps le Fils de Dieu. En effet, le Fils de Dieu est toujours le Fils de Dieu, et c'est lui-même qui avait créé ses parents. Mais il était fils de l'homme dans le temps, né d'une vierge sans le concours de l'homme, et il avait toutefois un père et une mère. Comment le prouvons-nous? Vous avez entendu Marie lui dire : « Voici que nous vous cherchions, votre père et moi, fort affligés. »

CHAPITRE XI. — *La modestie et l'humilité de Marie doivent être imitées par les femmes.* — 18. Il nous faut premièrement, mes très-chers

imponat, quamvis non de semine suo nato. « Pariet, inquit, filium, et vocabis nomen ejus Jesum. » (*Ibid.*, 21.) Sed hoc intendit Scriptura, quod non sit natus de semine Joseph, cum sollicito unde esset illa gravis utero, dicitur : « De Spiritu sancto est. » Et tamen paterna ei non aufertur auctoritas; cum jubetur puero nomen imponere. Denique et ipsa virgo Maria bene sibi conscia quod non ex ejus complexu et concubitu conceperit Christum, tamen eum patrem Christi dicit.

17. Attendite quemadmodum. Cum esset duodecim annorum Dominus Jesus Christus secundum hominem, qui secundum Deum est ante tempora et sine tempore, remansit ab eis in templo, et disputabat cum senioribus, et admirabantur super doctrina ejus. (*Luc.*, II, 42.) Illi autem redeuntes de Jerosolymis quæsierunt illum in comitatu suo, inter eos scilicet qui secum ambulabant; et non eum invenientes, turbati redierunt Jerosolymam, eumque disputantem in templo cum senioribus invenerunt, cum esset, ut dixi, annorum duodecim. Sed quid mirum? Verbum Dei nunquam tacet : sed non semper auditur. Invenitur ergo in templo, et dicit ei mater ejus : « Quid nobis fecisti sic? Pater tuus et ego dolentes quærebamus te. » Et ille : « Non sciebatis quia oportet me in his esse quæ Patris mei sunt? » (*Ibid.*, 48, 49.) Hoc propterea dixit, quia Filius Dei erat in templo Dei. Templum enim illud non erat Joseph, sed Dei. Ecce, inquit aliquis, non se concessit esse filium Joseph. Attendite aliquanto patientius, Fratres, propter angustias temporis, ut sermoni sufficiant. Cum dixisset Maria : « Pater tuus et ego dolentes quærebamus te; » ille respondit : « Non sciebatis quia in his opportet me esse quæ Patris mei sunt? » Non enim sic se volebat esse filium illorum, ut non intelligeretur Filius Dei. Filius enim Dei, semper Filius Dei, creans illos ipsos. Filius autem hominis ex tempore, natus de virgine sine semine maritali, parentem tamen habebat utrumque. Unde hoc probamus? Jam dixit Maria : « Pater tuus et ego dolentes quærebamus te. »

CAPUT XI. — *Mariæ modestia et humilitas imitanda feminis.* — 18. Primo non est prætermittenda, Fratres, maxime propter disciplinam feminarum, sororum nostrarum, tam sancta modestia virginis Mariæ. Christum pepererat, Angelus ad eam venerat, et

frères, surtout en vue de l'instruction des femmes, de nos sœurs, la sainte modestie de la Vierge Marie. Elle avait enfanté Jésus-Christ, l'ange était venu la trouver et lui avait dit : « Voici que vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils, et vous lui donnerez le nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé le Fils du Très-Haut. » (*Luc*, I, 31, 32.) Elle avait donc mérité d'enfanter le Fils du Très-Haut, et elle était d'une humilité sans égale. Même en se nommant, elle ne prend point la première place sur son époux, elle ne dit point : « Moi et votre père, » mais : « votre père et moi. » Elle ne considère point la dignité de son sein maternel, mais l'ordre qui doit régner dans le mariage. D'ailleurs Jésus-Christ, si humble, aurait-il pu enseigner l'orgueil à sa Mère? « Voici que votre père et moi nous vous cherchions fort attristés. » « Votre père et moi, » parce que l'homme est le chef de la femme. (*Ephés.*, V, 23.) Combien les autres femmes ont-elles moins de raison de s'enorgueillir? Du reste, si le nom de femme a été donné à Marie, ce n'est point qu'elle ait perdu sa virginité, mais parce que c'était le nom propre donné à son sexe, d'après l'usage de sa nation. C'est ainsi que l'Apôtre, parlant de Jésus-Christ, dit : « Il a été formé d'une femme, » (*Gal.*, IV, 4) mais sans se mettre en opposition avec la règle et le symbole de notre foi, d'après laquelle nous professons que le Christ est né du Saint-Esprit et de la Vierge Marie; car elle a conçu vierge, vierge elle a enfanté, et elle est demeurée vierge. Mais la langue hébraïque donne le nom de femme, *mulier*, à toutes les personnes du sexe. En voulez-vous un exemple plus évident? La première femme, que Dieu forma d'une côte d'Adam, portait déjà le nom de femme avant de s'unir à son mari, ce qui n'eut lieu qu'après leur expulsion du paradis. Le témoignage de l'Ecriture est exprès : « Dieu, dit-elle, en forma la femme. » (*Gen.*, II, 22.)

19. La réponse de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Il fallait que je sois occupé de ce qui regarde mon Père, » affirme, il est vrai, qu'il a Dieu pour père, mais ne nie pas que Joseph le soit aussi. Comment le prouver ? Par l'Ecriture elle-même qui s'exprime ainsi : « Et il leur dit : Ne savez-vous pas qu'il faut que je sois occupé de ce qui regarde mon Père? Et ils ne comprirent pas ce qu'il leur disait. Et il descendit avec eux, et il vint à Nazareth, et il leur était soumis. » (*Luc*, II, 49-51.) Elle ne dit pas : Il était soumis à sa mère, ou il lui était soumis, mais « il leur était soumis. » A qui était-il soumis? N'est-ce pas à ses parents? Tous deux étaient donc ses parents, et il leur était soumis par un effet de cette même condescendance qui l'avait porté à se faire le fils de l'homme.

CHAPITRE XII. — *Les enfants doivent imiter l'obéissance de l'enfant Jésus.* — Les femmes

dixerat ei : « Ecce concipies in utero, et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum. Hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur. » (*Luc.*, I, 31, 32.) Meruerat parere Filium Altissimi, et erat humillima : nec se marito, nec in ordine nominis præferebat, ut diceret : Ego et pater tuus; sed : « Pater tuus, inquit, et ego. » Non attendit sui uteri dignitatem : sed attendit ordinem conjugalem. Non enim humilis Christus, matrem suam superbire docuisset. « Pater tuus et ego dolentes quærebamus te. » (*Ephes.*, V, 23.) « Pater tuus, inquit, et ego : » quia caput mulieris vir. Quanto minus debent superbire cæteræ feminæ? Nam et ipsa Maria mulier dicta est, non corrupta virginitate, sed appellatione propria gentis suæ. Dixit enim de Domino Jesu Christo et Apostolus : Factum ex muliere (*Gal.*, IV, 4) : non tamen interrupit ordinem et textum fidei nostræ, qua confitemur natum de Spiritu sancto, et virgine Maria. Illa enim virgo concepit, virgo peperit, virgo permansit. Sed mulieres omnes feminas illi appellaverunt, proprietate linguæ Hebrææ. Audi evidentissimum exemplum : Prima femina, quam fecit Deus sumptam de latere viri, ante quam cum viro concumberet, quod postea quam de paradiso exierunt scribitur factum, tamen mulier jam vocabatur, dicente scriptura : Formavit eam in mulierem. (*Gen.*, II, 22.)

19. Quod ergo respondet Dominus Jesus Christus : « Oportebat me esse in his quæ Patris mei sunt : » non sic indicat Patrem Deum, ut neget patrem Joseph. Unde hoc probamus? Secundum Scripturam, quæ sic ait : « Et dixit ad illos : Non sciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse : Illi autem non intellexerunt quid illis locutus est. Et cum descendisset cum illis, venit Nazareth, et erat subditus illis. » (*Luc.*, II, 49, 51.) Non dixit : Erat subditus matri, aut erat subditus ei : sed « erat, inquit, subditus illis. » Quibus subditus erat? nonne parentibus? Ambo parentes erant, quibus ille subditus erat, ea dignatione qua filius hominis erat.

CAPUT XII. — *Obedientia pueri Jesu imitanda pueris.* — Jam dudum præcepta feminæ accipiebant : nunc pueri accipiant, ut obsequantur parentibus, eisque

ont reçu les règles qui les concernaient, c'est aux enfants d'apprendre maintenant de Jésus à obéir à leurs parents et à leur être soumis. Le monde est soumis à Jésus-Christ, et Jésus-Christ est soumis à ses parents.

20. Vous le voyez donc, mes frères, qu'en disant : « Il faut que je sois occupé des affaires de mon Père, » il ne veut pas que nous interprétions ces paroles dans ce sens : Vous n'êtes point mes parents. Ils étaient ses parents dans le temps, et Dieu était son Père de toute éternité. Ils étaient les parents du Fils de l'homme, Dieu était le Père de son Verbe, de sa sagesse, le Père de cette puissance par laquelle il a créé toutes choses. S'il a créé toutes choses par cette sagesse qui atteint d'une extrémité à l'autre avec force et dispose toutes choses avec douceur (*Sag.*, VIII, 1), c'est le Fils de Dieu qui a donné l'être à ceux mêmes, à qui il devait être soumis comme Fils de l'homme. L'Apôtre le nomme Fils de David : « Il lui est né, dit-il, de la race de David, selon la chair. » (*Rom.*, I, 3.) Cependant le Seigneur propose aux Juifs une question que l'Apôtre vient de résoudre par ces paroles. En effet, après avoir dit : « Qui lui est né de la race de David, » il ajoute : « selon la chair, » pour nous apprendre que dans sa nature divine il n'est point le Fils de David, mais le Fils de Dieu et le Seigneur de David. Aussi, dans un autre endroit, où il fait l'éloge du peuple juif, l'Apôtre s'exprime en ces termes : « Qui eut pour pères les patriarches, et de qui est sorti, selon la chair, Jésus-Christ même, le Dieu au-dessus de toutes choses et béni dans tous les siècles. » (*Rom.*, IX, 5.) Selon la chair il est fils de David, mais comme Dieu au-dessus de toutes choses et béni dans tous les siècles, il est le Seigneur de David. » Le Sauveur pose donc aux Juifs cette question : « De qui, selon vous, le Christ est-il fils? De David, répondirent-ils. » (*Matth.*, XXII, 42.) C'est ce que les prédictions des prophètes leur avaient facilement appris. En effet, il était dans un sens véritable de la race de David, mais selon la chair et par la Vierge Marie, épouse de Joseph. Les Juifs lui ayant répondu que le Christ était fils de David, Jésus leur dit : « Comment donc David, qui était inspiré, l'appelle-t-il le Seigneur en disant : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que j'ai fait de vos ennemis l'escabeau de vos pieds? (*Ps.* CIX.) Si donc David l'appelle le Seigneur, comment est-il son Fils? Et les Juifs ne purent lui répondre. » (*Matth.*, XXII, 43, etc.) Voilà ce que nous lisons dans l'Evangile. Il ne nia point qu'il fût le Fils de David, mais il ne voulut point leur laisser ignorer qu'il était en même temps le Seigneur de David, car en admettant ce que le Christ était par sa naissance temporelle, ils ne comprenaient point ce qu'il était de toute éternité. C'est donc pour les convaincre de sa divi-

sint subditi. Christo mundus subditus, Christus parentibus subditus.

20. Videtis ergo, Fratres, quod non ita dixerit : « Oportet me in his quæ Patris mei sunt esse, » ut intelligeremus quasi dictum : Vos non estis parentes mei : Sed parentes illi temporaliter, Pater ille sempiterne. Parentes illi filii hominis, Pater ille Verbi et Sapientiæ suæ, Pater Virtutis suæ, per quam cuncta formavit. Si per illam formantur universa, quæ attingit a fine usque ad finem fortiter et disponit omnia suaviter (*Sap.*, VIII, 1); per Filium Dei et illi formati sunt, quibus idem ipse postea filius hominis subderetur. Et Apostolus dicit eum filium David : Qui factus est ei, inquit, ex semine David, secundum carnem. (*Rom.*, I, 3.) Sed tamen ipse Dominus quæstionem proponit Judæis, quam in his ipsis verbis solvit Apostolus. Cum enim diceret : « Qui factus est ei ex semine David; » ad hoc addidit, « secundum carnem, » ut intelligeretur secundum divinitatem non esse filius David, sed Filius Dei Dominus David. Nam et alio loco sic dicit Apostolus, cum commendaret stirpem Judæorum : « Quorum patres, inquit, ex quibus Christus secundum carnem, qui est super omnia Deus benedictus in sæcula. » (*Rom.*, IX, 5.) Quod secundum carnem, inde filius David : quod autem super omnia Deus benedictus in sæcula, inde Dominus David. Dominus ergo Judæis hoc dicit : Cujus esse filium dicitis Christum? Responderunt : David. (*Matth.*, XXII, 42.) Hoc enim noverant, quod facile capiebant ex prædicatione Prophetarum. Et vere ipse erat ex semine David, sed secundum carnem per virginem Mariam desponsatam Joseph. Cum ergo responderent Christum filium esse David, ait illis Jesus : « Quomodo ergo David in Spiritu vocat eum Dominum, dicens : Dixit Dominus Domino meo, sede a dextris meis, quo usque ponam inimicos tuos sub pedibus tuis? (*Psal.* CIX, 1.) Si ergo David in Spiritu vocat eum Dominum, quomodo filius ejus est? Et non potuerunt respondere Judæi. » (*Matth.*, XXII, 43, etc.) Sic habemus in Evangelio. Non se negavit filium esse David; ut nescirent Dominum esse David. Etenim tenebant in Christo quod factus

nité qu'il souleva cette question relative à son humanité, et il semble leur dire : Vous savez que le Christ est Fils de David; dites-moi donc comment il est en même temps le Seigneur de David? Et pour les empêcher de répondre : Il n'est pas le Seigneur de David, il invoque le témoignage de David lui-même. Et que dit-il? Il dit la vérité, car nous lisons dans un autre psaume : « Je placerai sur ton trône un fils qui naîtra de toi. » (*Ps.* CXXXI, 11.) Le Christ est donc bien le Fils de David. Mais comment le Fils de David est-il en même temps le Seigneur de David? « Le Seigneur, dit David, a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite. » (*Ps.* CIX.) Quoi! vous êtes étonné que le Fils de David soit en même temps son Seigneur, lorsque vous voyez que Marie a enfanté son Seigneur? Il est le Seigneur de David, parce qu'il est Dieu, il est le Seigneur de David, parce qu'il est le Seigneur de toutes choses; mais il est le Fils de David, parce qu'il est le Fils de l'homme. Il est à la fois son Seigneur et son Fils, le Seigneur de David, parce qu'étant dans la forme de Dieu, il n'a pas cru que ce fût une usurpation de se faire égal à Dieu; le Fils de David, parce qu'il s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave. (*Philip.*, II, 6, 7.)

CHAPITRE XIII. — *Ce qui constitue le mariage n'est point l'union charnelle, mais l'amour mutuel des époux.* — 21. Bien que Joseph n'ait eu aucun rapport avec la Mère du Sauveur, il ne laisse pas d'être son père, car ce n'est point la passion qui constitue l'épouse, mais l'amour conjugal. Que votre sainteté me prête son attention. L'Apôtre de Jésus-Christ devait enseigner bientôt dans l'Eglise cette doctrine : « Il faut que ceux mêmes qui ont des femmes soient comme s'ils n'en avaient pas. » (I *Cor.*, VII, 29.) Nous savons qu'un grand nombre de nos frères qui produisent des fruits de grâce, s'abstiennent au nom du Christ et d'un mutuel consentement de tout rapport charnel, sans renoncer toutefois à la charité conjugale. Plus, au contraire, ils résistent à la convoitise de la chair, plus leur amour se fortifie. Dira-t-on qu'ils cessent d'être époux parce qu'ils vivent de la sorte, qu'ils ne cherchent point les fruits de la chair et n'exigent pas l'un de l'autre le devoir que réclame la concupiscence? Cependant l'épouse ne laisse pas d'être soumise à son époux, parce que l'ordre le veut ainsi, elle lui est même d'autant plus soumise qu'elle est plus chaste. L'époux, de son côté, aime vraiment son épouse, comme il est écrit, dans la sanctification et l'honnêteté (I *Thess.*, IV, 4), comme la cohéritière de la même grâce, il l'aime comme Jésus-Christ a aimé son Eglise. (*Ephés.*, V, 25.) Si donc il y a un lien véritable, un vrai mariage, si cette union conjugale ne cesse pas d'exister parce qu'on s'abstient de ce qui peut se faire quoiqu'illicitement en de-

est ex tempore : non in eo intelligebant quod est in æternitate. Quapropter docere illos volens divinitatem suam, quæstionem fecit de humanitate sua : tanquam diceret : Scitis Christum esse filium David; respondete mihi quomodo sit et Dominus David. Sed ne illi dicerent : Non est Dominus David; ipsum David testem interposuit. Et quid dicit? Verum utique dicit. Nam et illud habes in Psalmis ad David dicentem : De fructu ventris tui ponam super sedem tuam. (*Psal.* CXXXI, 11.) Ecce filius David. Quomodo et Dominus David, qui filius David? Dixit, inquit, Dominus Domino meo, sede ad dextram meam. (*Psal.* CIX, 1.) Miramini David filium suum Dominum habere, cum videatis Mariam suum Dominum peperisse? Dominus David, quia Deus; Dominus David, quia omnium : filius autem David, quia filius hominis. Idem Dominus, idem filius : Dominus David, qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse æqualis Deo : filius autem David, quia semetipsum exinanivit formam servi accipiens. (*Philip.*, II, 6, 7.)

CAPUT XIII. — *Conjugium facit, non commixtio carnalis, sed caritas conjugalis.* — 21. Non itaque propterea non fuit pater Joseph, quia cum matre Domini non concubuit; quasi uxorem libido faciat, et non caritas conjugalis. Intendat sanctitas Vestra. Dicturus erat post aliquantum temporis, Apostolus Christi in Ecclesia : « Reliquum est, ut qui habent uxores tanquam non habentes sint. » (I *Cor.*, VII, 29.) Et multos novimus fratres nostros fructificantes in gratia, in nomine Christi ex consensu ab invicem continere concupiscentiam carnis, non autem continere ab invicem caritatem conjugalem. Quanto illa reprimitur, tanto ista fortius confirmatur. Nonne sunt conjuges qui sic vivunt, non quærentes ab invicem fructum carnis, non exigentes ab invicem debitum concupiscentiæ corporalis? Et tamen illa subjecta est viro, quia sic decet; et tanto subjectior, quanto castior. et ille uxorem diligit vere, ut scriptum est, in honore et sanctificatione (I *Thess.*, IV, 4), tanquam cohæredem gratiæ, sicut Christus, inquit, dilexit Ecclesiam. (*Ephes.*, V, 25.) Ergo si co-

hors du mariage, plaise à Dieu que tous puissent mener ce genre de vie, mais il en est beaucoup qui en sont incapables. Cependant il ne faut pas séparer ceux qui peuvent vivre de la sorte, et on ne doit point refuser le titre d'époux ou d'épouse à ceux qui sont unis non par les liens que produit l'union charnelle, mais par les chastes embrassements des cœurs.

22. Comprenez par là, mes frères, ce que pense l'Ecriture des patriarches, nos ancêtres, qui ne s'unissaient par les liens du mariage que pour obtenir des enfants de leurs épouses. Bien que le temps où ils vivaient et la coutume de leur nation leur permissent d'avoir plusieurs épouses, ils les traitaient avec tant de chasteté, qu'ils ne s'en approchaient que pour en avoir des enfants et toujours avec les sentiments d'un respect véritable. Du reste celui qui désire s'unir charnellement à son épouse au delà de ces limites, c'est-à-dire de la génération des enfants, viole le contrat solennel par lequel il l'a prise pour épouse. On lit ce contrat, et on le lit en présence de tous les témoins, et on y lit cette condition de la génération des enfants, et on appelle cet acte le contrat de mariage. Supposez qu'on se propose une autre fin en donnant ou en prenant une épouse, quel est le père qui oserait livrer sa fille à la passion d'autrui? Mais pour épargner cette honte aux parents, au moment où ils donnent leur fille, on lit en leur présence cet acte par lequel ils deviennent beaux-pères et non des entremetteurs de débauche. Or, que lit-on dans cet acte? Que le mariage a pour fin la procréation des enfants. A ces mots le front du père s'éclaircit et reprend sa sérénité. Voyons maintenant la physionomie de celui qui reçoit son épouse des mains du père. Il doit rougir de la prendre pour un autre motif, si le père rougit de la lui donner pour une autre fin. Cependant, comme nous l'avons déjà dit, s'ils ne peuvent se contenir dans ces justes limites, ils peuvent exiger l'accomplissement du devoir conjugal, mais de ceux-là seulement qui le leur doivent. Que l'homme et la femme soulagent entre eux leur faiblesse, sans que l'un s'adresse à une autre femme, ou la femme à un autre homme, ce qui serait un adultère comme l'indique le mot même (*adulterium quasi ad alterum*), et s'ils vont au delà des limites du pacte matrimonial, qu'ils ne franchissent point les bornes du lit conjugal. Mais n'est-ce pas un péché d'exiger le devoir conjugal au delà de ce que demande la procréation des enfants? Oui, c'est un péché, mais un péché véniel. C'est la pensée de l'Apôtre qui s'exprime en ces termes : « Ce que je vous dis, c'est par condescendance. » (I *Cor.*, VII, 6.) Il venait de dire : « Ne vous refusez point l'un à l'autre, si ce n'est du consentement de l'un et de l'autre pour un temps, afin de vaquer à la prière, et

pula est, si conjugium est, si non ideo non est conjugium, quia non fit illud quod etiam in non conjuge fieri potest, sed illicite potest : utinam possent omnes; sed multi non possunt. Non ergo ideo disjungant eos qui possunt, et propterea negent esse vel illum maritum, vel illam uxorem, quia non sibi carnaliter miscentur, sed cordibus connectuntur.

22. Hinc intelligite Fratres mei, quid senserit Scriptura de illis Parentibus nostris, qui sic erant conjugati, ut solam prolem de conjugibus quærerent. Tam caste enim habebant illi, qui pro tempore et pro more gentis suæ etiam plures habebant, ut non accederent ad carnalem commixtionem, nisi procreationis causa, vere habentes eas in honore. Cæterum qui uxoris carnem amplius appetit, quam præscribit limes ille, liberorum procreandorum causa, contra ipsas tabulas facit, quibus eam duxit uxorem. Recitantur tabulæ, et recitantur in conspectu omnium attestantium, et recitatur liberorum procreandorum causa; et vocantur tabulæ Matrimoniales. Nisi ad hoc dentur, ad hoc accipiantur uxores, quis sana fronte dat filiam suam libidini alienæ? Sed ut non erubescant parentes, cum dant, recitantur tabulæ; ut sint soceri, non lenones. Quid ergo de tabulis recitatur? Liberorum procreandorum causa. Tergitur frons patris atque serenatur, audita voce tabularum. Videamus frontem viri accipientis uxorem. Erubescat et maritus aliter accipere, si erubescit pater aliter dare. Sed si non possunt, (aliquando jam ista diximus,) exigant debitum; non progrediantur ultra debitores suos. Et femina et vir, infirmitatem suam in se consolentur. Non eat ille ad alteram, et illa ad alterum : unde appellatum est adulterium, quasi ad alterum. Et si egrediuntur metas matrimonialis pacti, non egrediantur metas conjugalis thori. Numquid hoc non est peccatum amplius quam liberorum procreandorum necessitas cogit, exigere a conjuge debitum? Est quidem peccatum, sed veniale. Apostolus dicit : Hoc autem dico secundum veniam. (I *Cor.*, VII, 6.) Cum inde loqueretur : « Nolite, inquit, fraudare invicem, nisi ex consensu ad tempus, ut vacetis orationi; et iterum ad idipsum

ensuite vivez ensemble comme auparavant, de peur que votre incontinence ne donne lieu à Satan de vous tenter. » (*Ibid.*, 5.) Quel est le sens de cette recommandation? Ne vous imposez point un fardeau au delà de vos forces, de peur qu'en vous abstenant de tout rapport conjugal, vous ne veniez à tomber dans l'adultère. « De peur, dit l'Apôtre, que votre incontinence ne donne lieu à Satan de vous tenter. » Mais il ne veut pas qu'on regarde cette permission comme un ordre, car il y a une grande différence entre l'ordre donné à la vertu et la permission accordée à la faiblesse. Il ajoute donc aussitôt : « Ce que je vous dis, c'est par condescendance et je n'en fais point un commandement, car je voudrais que tous les hommes fussent en l'état où je suis moi-même, » en d'autres termes, je ne vous commande pas de le faire, mais je vous pardonne si vous le faites.

CHAPITRE XIV. — *Le genre humain s'appuie sur deux soutiens.* — 23. Prêtez-moi donc de nouveau votre attention, mes très-chers frères. Il est de grands hommes qui n'ont pris des épouses que dans le dessein d'avoir des enfants, et tels ont été les patriarches, d'après les preuves nombreuses et les témoignages incontestables que nous offrent les saintes Lettres. Or, si ces hommes qui n'ont pris des épouses que pour avoir des enfants, avaient pu les obtenir sans les rapports conjugaux, avec quelle joie ineffable ils auraient reçu ce bienfait, dans quel transport de joie ils auraient accueilli cette faveur! L'existence du genre humain s'appuie sur deux sortes d'œuvres charnelles : les hommes sages et vertueux s'y prêtent par devoir, les imprudents s'y laissent entraîner par passion. Or, se prêter à un acte par devoir et s'y laisser entraîner par passion sont deux choses toutes différentes. Quels sont donc ces deux soutiens sur lesquels s'appuie l'existence du genre humain? Le premier est la nécessité où nous sommes de prendre des aliments, de manger et de boire, comme condition essentielle de la vie; ce qui ne peut se faire sans quelque délectation charnelle. Voilà donc le premier soutien du genre humain considéré dans sa nature, c'est le manger et le boire. Mais ce premier soutien ne concerne que les hommes en tant qu'ils existent actuellement, ce n'est point par le manger et le boire, mais en prenant des épouses, qu'ils assurent la succession du genre humain. Une des conditions d'existence du genre humain, c'est que les hommes vivent, mais comme malgré tous les soins qu'ils pourraient prodiguer à leur corps, ils ne peuvent toujours exister, il est d'une sage prévoyance de combler par de nouvelles naissances les vides faits par la mort. Le genre humain, selon la comparaison de l'Ecriture, ressemble à un arbre couvert de feuilles (*Eccli.*, XIV, 18), mais à un arbre toujours vert comme l'olivier ou le laurier,

estote, ne vos tentet satanas, propter intemperantiam vestram. » (*Ibid.*, 5.) Quid est hoc? Ne ultra vires aliquid vobis imponatis; ne continendo a vobis invicem, in adulteria corruatis. « Ne vos tentet satanas, propter intemperantiam vestram. » Et ne forte quod permittebat jubere videretur; (aliud est enim jubere virtuti, aliud permittere infirmitati :) statim subjunxit : « Hoc autem dico secundum veniam, non secundum imperium. Nam vellem omnes homines esse sicut me ipsum. » Tanquam diceret : Non impero ut faciatis; sed ignosco si feceritis.

CAPUT XIV. — *Duobus sustentaculis constat genus humanum.* — 23. Ergo Fratres mei intendite. Qui liberorum procreandorum causa habent uxores magni viri, quales fuisse Patres legimus, et multis documentis invenimus, clamantibus omnino sine dubitatione paginis sanctis : si qui ergo viri propter creationem tantummodo liberorum uxores habent, si eis posset præstari ut haberent filios sine concubitu; nonne ineffabili gaudio tantum beneficium amplecterentur? nonne cum ingenti lætitia susciperent? Duo sunt enim opera carnalia, quibus constat genus humanum : in quæ duo opera prudentes et sancti ex officio descendunt; imprudentes autem in ea per cupiditatem ruunt. Aliud est enim ad aliquid officio descendere, aliud in aliquid per cupiditatem cadere. Quæ sunt ista, quibus constat genus humanum? In nobis ipsis primum est, quod pertinet ad sumenda alimenta, (quæ utique non possunt sine aliqua per carnem delectatione sumi,) manducare et bibere : si non feceris, morieris. Hoc ergo uno sustentaculo stat genus humanum, pro modo naturæ suæ, manducandi et bibendi. Sed per hoc sustentaculum sustentantur homines quod ad se ipsos attinet : successioni autem non consulunt manducando et bibendo; sed uxores ducendo. Sic enim constat genus humanum, primo ut vivant homines : sed quia diligentia quantalibet corpori adhibita non possunt utique semper vivere; consequens provisio est, ut nascentes succedant morientibus. Quia ita est genus humanum, sicut scriptum est, quomodo folia in arbore (*Eccli.*, XIV, 18) : sed in arbore olea, vel lauro, vel aliqua

et d'autres du même genre. Ces arbres ne restent jamais sans feuillage, mais cependant ils n'ont pas toujours les mêmes feuilles. Car, comme dit encore l'Ecriture, les unes croissent et les autres tombent, c'est-à-dire que celles qui naissent succèdent à celles qui tombent. L'arbre ne cesse de voir tomber ses feuilles, et cependant il en est toujours couvert. Ainsi le genre humain ne s'aperçoit point des vides que la mort fait tous les jours dans son sein, parce qu'ils sont continuellement comblés par les naissances, et c'est ce qui assure la perpétuité de l'espèce humaine; de même qu'on voit toujours des feuilles sur certains arbres, ainsi la terre paraît toujours remplie d'hommes. Mais si les morts n'étaient point compensées par de nouvelles naissances, la terre, comme les arbres qui perdent toutes leurs feuilles, serait entièrement dépouillée de ses habitants.

24. Ces deux soutiens dont nous avons parlé suffisamment étant donc nécessaires à la conservation du genre humain, l'homme sage et prudent se prête par devoir à ce qu'ils exigent de lui, mais ne s'y laisse point entraîner par la passion. Combien se jettent avec avidité sur le manger et sur le boire, et y concentrent toute leur vie, comme s'il n'y avait point d'autre raison pour eux de vivre! Parce qu'il faut manger pour vivre, ils s'imaginent qu'ils ne vivent que pour manger. Ce sont des hommes voraces, qui ne mangent et ne boivent que par gloutonnerie, et qui font leur dieu de leur ventre. (*Philip.*, III, 19.) Ce qui les conduit à table, ce n'est point le besoin de réparer leurs forces, mais leur appétit sensuel. Aussi les voit-on se précipiter sur les mets comme sur la boisson. Ceux au contraire qui ne font que se prêter à cette nécessité de leur existence, ne vivent point pour manger, ils mangent pour vivre. Si donc on offrait à ces hommes, dont la sagesse égale la tempérance, de vivre sans boire et sans manger, avec quelle joie ils recevraient ce bienfait qui les délivrerait de la nécessité de se prêter à des actes auxquels ils ne se sont jamais livrés avec passion! Toujours élevés en Dieu, leurs pensées ne seraient plus rabaissées pour réparer ce corps qui tombe en ruines. Dans quels sentiments pensez-vous que le saint prophète Elie reçut le verre d'eau et le petit pain qui devaient être sa seule nourriture pendant quarante jours? (III *Rois*, XIX, 6.) Avec une grande joie sans aucun doute, parce qu'il ne mangeait et ne buvait que par devoir, et non par sensualité. Essayez, si vous le pouvez, d'offrir cette même faveur à un homme qui, semblable aux animaux dans leur étable, met tout son bonheur, toute sa félicité à manger et à boire. Il a horreur de cette faveur, il la repousse, il la regarde comme

hujusmodi, quæ nunquam sine coma est; sed tamen non eadem semper habet folia. Nam quomodo scriptum est, alia generat, et alia dejicit (*Ibid.*, 19): quia ea quæ suboriuntur, succedunt ruentibus aliis. Semper enim dejicit folia, semper foliis vestita est. Sic et genus humanum quotidie morientium detrimenta non sentit, per supplementa nascentium: et sic pro modo suo stat universa species generis humani: et sicut folia in arbore semper videntur, ita plena hominibus terra conspicitur. Si autem morerentur tantum, et non nascerentur; velut arbores quædam omnibus foliis, ita terra omnibus hominibus nudaretur.

24. Cum ergo sic subsistat genus humanum, ut necessaria sint duo sustentacula, de quibus satis dictum est; ad utrumque sapiens et prudens et fidelis officio descendit, non libidine cadit. Ad manducandum et bibendum quam multi voraciter irruunt, ibi ponentes totam vitam, quasi ipsam causam vivendi? Nam cum ideo manducent, ut vivant; ideo se putant vivere; ut manducent. Istos omnis sapiens reprehendit, et maxime divina Scriptura, edaces, ebriosos, helluones, quorum Deus venter est. (*Philip.*, III, 19.) Illos ad mensam non ducit, nisi concupiscentia carnis, non indigentia refectionis. Itaque isti cadunt in escam et potum. Illi autem qui descendunt ex officio vivendi, non ideo vivunt, ut comedant; sed ideo comedunt, ut vivant. Itaque istis prudentibus et temperantibus si offerretur ut sine cibo et potu viverent; quanto gaudio amplecterentur hoc beneficium, ut quo cadere (*a*) non consueverunt, nec descendere cogerentur; sed semper suspenderentur in Domino, non deponeret eorum intentiones necessitas fulciendarum corporis ruinarum? Quomodo putatis Eliam sanctum accepisse, quando accepit calicem aquæ et collyridam panis, ut satis ei esset in alimentum quadraginta dierum? (III *Reg.*, XIX, 6.) Cum magna utique lætitia: quia propter officium vitæ, non propter servitutem concupiscentiæ, manducabat et bibebat. Tanta hoc præstare, si possis, homini qui beatitudinem totam et felicitatem in epulis, tanquam pecus in præsepi, constituit. Odit beneficium tuum, repel-

(*a*) Apud Lov. omissa fuerat negatio, quæ restituitur hic ex Mss.

un châtiment. Ainsi en est-il du devoir conjugal; les hommes voluptueux ne prennent des épouses que pour satisfaire leurs passions, aussi ne se contentent-ils pas ordinairement de leurs épouses. Et plût à Dieu, s'ils ne peuvent ou s'ils ne veulent point réprimer leurs penchants voluptueux, qu'ils ne se laissent pas déborder au delà des limites fixées par le devoir conjugal, celles mêmes jusqu'où peut aller la faiblesse! Ah! sans doute, si vous disiez à un de ces hommes : Pourquoi prenez-vous une femme? la honte le forcerait peut-être de vous répondre : C'est pour avoir des enfants. Mais si un homme qu'il est disposé à croire sur parole lui disait : Dieu peut vous donner et vous donnera certainement des enfants, sans que vous ayez besoin d'accomplir le devoir conjugal, il serait pris et forcé d'avouer que ce n'est point pour avoir des enfants qu'il cherche une épouse. Qu'il confesse donc sa faiblesse, et qu'il reçoive comme un soulagement à cette faiblesse ce qu'il prétendait n'accepter que par devoir.

CHAPITRE XV. — *Les patriarches n'ont été autorisés à prendre plusieurs femmes que pour avoir des enfants.* — 25. Ainsi les saints des premiers temps, ces hommes de Dieu, se proposaient d'avoir des enfants et voulaient en obtenir. Ils ne prenaient des épouses, ils ne s'unissaient à elles que pour avoir des enfants. Voilà pourquoi il leur fut permis d'en avoir plusieurs; si les excès de la passion avaient été agréables à Dieu, il eût permis également alors qu'une seule femme eût plusieurs maris, de même qu'un seul homme avait simultanément plusieurs femmes. Pourquoi donc toutes les femmes chastes n'avaient-elles qu'un mari, tandis qu'un seul homme avait souvent plusieurs femmes? C'est que la pluralité des femmes pour un seul homme était permise en vue de multiplier les enfants, tandis que la pluralité des hommes pour une seule femme, n'est point une raison d'avoir un plus grand nombre d'enfants. Si donc, mes frères, nos pères ne prenaient des femmes, et n'avaient avec elles des rapports intimes que pour avoir des enfants, c'eût été pour eux une grande joie que de pouvoir les obtenir en dehors de toute relation charnelle, puisqu'ils se prêtaient simplement à l'accomplissement de l'acte qui leur donnait ces enfants, plutôt qu'ils ne s'y livraient par l'entraînement de la passion. Mais peut-on dire que Joseph n'était point père, parce qu'un fils lui avait été donné en dehors de toute action de la convoitise de la chair? Que la chasteté chrétienne se garde d'une semblable pensée que n'avait pas même la chasteté des juifs. Aimez vos épouses, mais aimez-les chastement. Ne désirez l'œuvre de la chair qu'autant qu'elle est nécessaire pour engendrer des enfants. Et comme vous ne pouvez les obtenir par une autre voie, prêtez-vous avec douleur à cette nécessité.

lit a se, pœnam putat. Sic et in illo officio conjugali, libidinosi homines uxores non propter aliud quærunt et ideo vix tandem ipsis uxoribus contenti sunt. Atque utinam si auferre non possunt aut nolunt libidinem, non ultra eam progredi sinant, quam præscribit debitum uxorium, etiam quod infirmitati conceditur. Sed plane tali homini si diceres : Quare ducis uxorem? Responderet tibi fortasse verecundatus : Propter filios. Si quis ei diceret, cui sine ulla dubitatione crederet : Potens est dare tibi, et omnino dabit tibi Deus filios, etiam non operanti opus illud cum uxore : ibi certe concluderetur, atque fateretur quod non propter filios quærebat uxorem. Confiteatur ergo infirmitatem : accipiat quod (a) officio se accipere prætendebat.

CAPUT XV. — *Patribus concessum habere multas uxores ad hoc tantum ut filios procrearent.* — 25. Sic illi priores sancti homines Dei, filios quærebant, filios suscipere volebant. Ad hoc unum jungebantur feminis; ad hoc feminis miscebantur, ut filios procrearent. Ideo illis permissum est, ut plures haberent. Nam si libido immoderata placeret Deo, sic permitteretur illo tempore, ut una femina haberet plures viros, quomodo unus vir plures feminas. Quare omnes feminæ castæ non habebant amplius uno viro, vir autem plures feminas? nisi quia plures habere feminas unum virum, pertinet ad prolis numerositatem ; una autem femina non quo plures habuerit viros, plures poterit parere filios. Quapropter, Fratres, si Patres nostri non ob aliud quam ad liberos procreandos jungebantur et miscebantur feminis; magnum illis esset gaudium, si præter opus illud carnale possent habere filios, propter quos habendos ad illud non libidine ruebant, sed officio descendebant. Propter hoc Joseph non erat pater, quia sine concupiscentia carnis susceperat filium? Absit ut hoc sentiat castitas Christiana, quod nec Judaica sentiebat. Diligite uxores vestras, sed caste diligite. Usque ad eum modum carnale opus expetite ut filios procreetis. Et quia non aliter potestis habere filios, ad illud

(a) Ita in Mss. At in Lov. *officiose accipere.*

C'est le châtiment dont nous avons hérité d'Adam notre premier père. Ne nous glorifions point de ce qui est pour nous un châtiment. C'est le châtiment de celui qui a mérité d'engendrer pour la mort, parce que le péché l'a condamné lui-même à mourir; Dieu ne nous a point affranchis de ce châtiment, pour rappeler à l'homme de quel abîme il le tire, et à quelle hauteur il veut l'élever et lui faire rechercher ces embrassements, où aucune impureté n'est à craindre.

26. Le peuple juif devait se multiplier d'une manière extraordinaire jusqu'à Jésus-Christ, parce qu'il devait être assez nombreux pour figurer tous les enseignements de l'Eglise. Il y avait donc obligation pour eux de prendre des épouses pour multiplier ce peuple dont l'accroissement était le symbole de l'accroissement de l'Eglise.

Chapitre XVI. — *C'est de la mère du Seigneur que la virginité a commencé d'être en honneur.* — Mais aussitôt la naissance du Roi de toutes les nations, la virginité a commencé d'être en honneur dans la mère du Seigneur qui a mérité d'avoir un fils sans que sa pureté ait souffert la moindre atteinte. De même qu'il y avait entre elle et Joseph un véritable mariage, sans que la convoitise y eût aucune part, pourquoi le fils que la virginité de Marie a produit ne serait-il pas reçu comme un fils par le chaste Joseph? Il est chaste mari comme elle est chaste épouse, pourquoi ne serait-il point père, tout vierge qu'il est, de même que Marie a mérité d'être mère, sans cesser d'être vierge. Celui donc qui prétend qu'on ne doit point donner à Joseph le nom de père, parce qu'il n'a pas engendré de fils, cherche dans la génération des enfants la satisfaction de la concupiscence, et non la tendresse de l'affection. Joseph accomplissait bien plus parfaitement dans son cœur ce que d'autres désirent accomplir d'une manière charnelle. Voyez ceux qui adoptent des enfants parce qu'ils ne peuvent en obtenir de la nature, ne les engendrent-ils point plus chastement par l'affection du cœur? Considérez, mes frères, considérez les droits que confère l'adoption, comment un homme devient le fils de celui qui ne l'a point engendré, comment la volonté de celui qui l'adopte a sur lui plus de droit que la nature n'en donne à celui qui lui a donné le jour. C'est d'après ces principes que Joseph non-seulement a été père, mais qu'il a dû surtout l'être. Les hommes ont quelquefois des enfants de femmes qui ne sont point leurs épouses, on leur donne le nom d'enfants naturels, et ils ne viennent qu'après les enfants nés d'un légitime mariage. A ne considérer que l'œuvre charnelle, leur naissance est égale; pourquoi donc préfère-t-on les enfants légitimes? C'est parce que l'amour de l'épouse qui les a enfantés est plus chaste. On ne tient pas compte ici de l'union charnelle, qui est la même des deux côtés. Par quoi donc l'emporte l'épouse véritable? par sa fidélité, par

cum dolore descendite. Pœna est enim illius Adam, de quo exorti sumus. Non extollamur de pœna nostra. Pœna est illius qui meruit mortaliter gignere; quia peccato mortalis effectus est. Ipsam pœnam non subtraxit Deus; ut meminisset homo unde revocatur, et quo vocatur; et quæreret illum amplexum, ubi nulla potest esse corruptio.

26. In illo ergo populo quia oportebat fieri abundantem propagationem usque ad Christum, per numerositatem plebis in qua præfigurarentur omnia quæ præfiguranda erant Ecclesiæ documenta, habebant officium ducendarum uxorum per quas populus cresceret, in quo populo præsignaretur Ecclesia.

Caput XVI. — *Dignitas virginalis cœpit a matre Domini.* — At ubi natus est ipse Rex omnium gentium, cœpit dignitas virginalis a Matre Domini, quæ et filium habere meruit, et corrumpi non meruit. Sicut ergo erat illud conjugium, et sine ulla corruptione conjugali : sic quod caste uxor peperit, cur non caste maritus acciperet? Sicut enim caste conjux illa, sic ille caste maritus : et sicut illa caste mater, sic ille caste pater. Qui ergo dicit : Non debuit dici pater, quia non sic genuerat filium; libidinem quærit in procreandis filiis, non caritatis affectum. Melius ille, quod alius carne implere desiderat, animo implebat. Nam et qui adoptant filios, castius eos corde gignunt, quos carne non possunt. Videte Fratres, videte jura adoptionis, quomodo fit homo filius cujus semine natus non est; ut plus in eo juris habeat voluntas adoptantis, quam natura gignentis. Ita ergo non solum debuit esse pater Joseph, sed maxime debuit. Nam et de feminis quæ uxores non sunt, generant homines filios, et dicuntur filii naturales; et præponuntur eis filii conjugales. Quantum pertinet ad opus carnis, æqualiter nati sunt : unde isti præponuntur, nisi quia castior est uxoris caritas, de qua liberi procreantur? Non illic attenditur commixtio carnis, quæ in utraque femina par est. Ubi vincit uxor, nisi affectu fidei, affectu

son affection conjugale, par les sentiments d'un amour plus pur et plus chaste. Si donc un homme pouvait avoir des enfants de son épouse sans union charnelle, ne devrait-il pas éprouver une joie d'autant plus vive que l'épouse qu'il chérit tendrement est plus pure et plus chaste?

Chapitre XVII. — *On peut admettre, pour concilier saint Matthieu et saint Luc, que Joseph avait deux pères.* — 27. De ce que nous venons de dire, vous pouvez également conclure que le même homme peut avoir non-seulement deux fils, mais aussi deux pères. Il suffit de prononcer le nom d'adoption pour que votre esprit comprenne cette possibilité. J'entends dire : Un homme peut avoir deux fils, mais il ne peut avoir deux pères. Je réponds qu'il peut également avoir deux pères, l'un qui l'engendre de son sang, l'autre qui l'adopte par affection. Or, si un seul homme peut avoir deux pères, pourquoi refuser d'admettre que Joseph ait eu aussi deux pères, un père naturel et un père adoptif? Et cette hypothèse une fois admise, que deviennent les objections de ceux qui prétendent que les généalogies de saint Matthieu et de saint Luc sont différentes? En effet, nous le reconnaissons, ces généalogies sont différentes; car saint Matthieu donne pour père à Joseph Jacob, tandis que saint Luc dit qu'il était fils d'Héli. On pourrait supposer, il est vrai, que le même homme dont Joseph était fils avait deux noms différents. Mais les aïeuls, les bisaïeuls et les autres ancêtres que saint Matthieu énumère, sont également différents, ils sont plus nombreux dans une généalogie que dans l'autre, ce qui prouve évidemment que Joseph a eu deux pères. Laissant donc de côté l'accusation de nos adversaires, puisque l'évidence démontre la possibilité de cette double paternité, l'une naturelle, l'autre d'adoption, qu'y a-t-il d'étonnant que les aïeuls, les bisaïeuls et les autres ascendants, soient différents dans les deux généalogies?

Chapitre XVIII.— *L'adoption dans les saintes Lettres.* — 28. Ne croyez pas non plus que le droit d'adoption soit un droit inconnu des Ecritures, qu'il soit emprunté uniquement à la pratique des lois humaines, et ne puisse se concilier avec l'autorité des livres divins. C'est un usage des plus anciens et dont les livres sacrés font souvent mention, que ce n'est pas seulement le sang, mais l'affection qui engendre les enfants. Ainsi nous voyons des femmes qui n'avaient pas eu d'enfants, adopter ceux qui étaient nés de l'union de leurs maris avec leurs servantes. Elles allaient même jusqu'à leur faire un devoir de cette union, comme Sara, comme Rachel, comme Lia. (*Gen.*, XVI, et XXX.) En cela leurs maris ne commettaient point d'adultère, parce qu'ils obéissaient à leurs épouses dans une matière qui

conjugii, affectu sincerioris castiorisque caritatis? Si ergo posset de uxore quisquam sine concubitu suscipere filios, non tanto debuit lætius, quanto est illa castior, quam diligit amplius?

Caput XVII. — *Duo patres Joseph ad conciliandos Matthæum et Lucam recte admittuntur.* — 27. Hinc jam etiam illud videte posse fieri, ut unus homo non solum duos filios habeat, sed et duos patres. Nominata enim adoptione, occurrat cogitationibus vestris posse fieri. Dicitur enim : Duos filios potest habere homo, duos autem patres non potest. Imo invenitur posse habere etiam duos patres; si unus semine genuit, alius dilectione adoptavit. Si ergo possunt uni homini esse duo patres; potuit et Joseph duos patres habere, ab altero generari, ab altero adoptari. Quod si potuit, quid calumniantur illi, qui dicunt alias generationes secutum esse Matthæum, alias Lucam? Et re vera invenimus, quod alias secutus est ille, alias ille. Nam Matthæus Jacob patrem dixit Joseph : Lucas autem Heli. Et potest quidem videri unus homo, cujus filius erat Joseph, habuisse duo nomina. Sed quod avos et proavos et alios superius progeneratores diversos enumerant, inque ipso numero plures alius, alius pauciores; manifeste ostenditur habuisse duos patres Joseph. Jam remota quæstionis calumnia, quia fieri posse manifesta ratio demonstravit, alium patrem esse qui genuit, alium qui adoptavit; duobus patribus constitutis, non est mirum si avi et proavi et cæteri parentes sursum versus a diversis patribus diversi numerentur.

Caput XVIII. — *Adoptio in sacris litteris.* — 28. Nec vobis videatur jus adoptionis a Scripturis nostris alienum, et quasi in consuetudine humanarum legum animadversum, illi auctoritati divinorum librorum non posse congruere. Antiqua enim res est, et in ipsis eloquiis Ecclesiasticis usitata, ut non sola origo seminis generet filium, sed et gratia voluntatis. Nam et mulieres de semine virorum suorum ex ancillis natos, si ipsæ non pepererant, filios adoptabant; quin etiam ut eis gignerentur, maritis imperabant : sicut Sara, sicut Rachel, sicut Lia. (*Gen.*, XVI et XXX.) In quo officio viri adulterium non committebant : quia uxoribus in ea re, quæ ad conjugale debitum pertinet, obediebant; secundum id quod dicit Apostolus : Mulier non habet potestatem corporis sui,

concerne le droit conjugal, selon la doctrine de l'Apôtre : « Le corps de la femme n'est point à elle, mais à son mari; de même le corps du mari n'est point à lui, mais à sa femme. » (1 *Cor.*, VII, 4.) Nous voyons aussi Moïse, né d'une mère Israëlite qui l'avait exposé, adopté par la fille de Pharaon. (*Exod.*, II.) Les formules du droit n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui, mais l'expression de la volonté avait force de loi, comme le dit l'Apôtre dans un autre endroit : « Les Gentils qui n'ont point de loi font naturellement les choses que la loi commande. » (*Rom.*, II, 14.) Or, s'il était permis aux femmes d'avoir des enfants qui n'étaient point sortis de leur sein, pourquoi n'aurait-il pas été permis aux hommes d'adopter par affection ceux qui n'étaient pas nés de leur sang? Ne voyons-nous pas le patriarche Jacob, père d'un si grand nombre d'enfants, adopter pour enfants ses petits-fils, les fils de Joseph, et dire : « Ces deux fils seront mis au nombre de mes enfants et partageront la terre avec leurs frères, ceux que tu auras après seront à toi? » (*Gen.*, XLVIII, 5.) M'objectera-t-on que le terme d'adoption ne se trouve point dans les saintes Ecritures? Mais qu'importe ici le terme, dès lors que la chose existe, que nous voyons dans l'Ecriture des femmes adopter des enfants qu'elles n'ont point portés dans leur sein, et des hommes regarder comme leurs fils ceux qu'ils n'ont point engendrés? Qu'on ne donne point à Joseph, j'y consens, le titre de fils adoptif, pourvu qu'on m'accorde qu'il a pu être le fils d'un homme qui ne lui avait point donné le jour. Cependant l'apôtre saint Paul emploie fréquemment le terme d'adoption dans l'exposé qu'il fait d'un grand mystère. La sainte Ecriture enseigne que Notre-Seigneur Jésus-Christ est le Fils unique de Dieu; mais elle enseigne en même temps que c'est par l'adoption de la grâce divine qu'il a daigné faire de nous ses frères et ses cohéritiers. « Lorsque les temps ont été accomplis, dit-il, Dieu a envoyé son Fils formé d'une femme et assujetti à la loi, pour racheter ceux qui étaient sous la loi, afin que nous devinssions ses enfants adoptifs. » (*Gal.*, IV, 4.) Et dans un autre endroit : « Nous gémissons au dedans de nous, dans l'attente de l'adoption des enfants de Dieu, qui sera la délivrance de nos corps. » (*Rom.*, VIII, 23.) Il dit encore en parlant des Juifs : « Je souhaitais que Jésus-Christ me rendît moi-même anathème pour mes frères, qui sont de même race que moi selon la chair; les Israëlites, à qui appartiennent l'adoption des enfants, et la gloire, et l'alliance, et la loi, et le culte, et les promesses; qui ont pour pères les patriarches, et de qui est sorti, selon la chair, Jésus-Christ même, le Dieu au-dessus de toutes choses et béni dans tous les siècles. » (*Rom.*, IX, 3, etc.) Peut-on montrer plus clairement que le nom ou le fait même de

sed vir : similiter et vir non habet potestatem corporis sui, sed mulier. (1 *Cor.*, VII, 4.) Moyses etiam natus ex Hebræa matre, et expositus, a filia Pharaonis est adoptatus. (*Exod.*, II.) Non erant quidem ipsæ juris formulæ quæ sunt modo : sed arbitrium voluntatis pro norma legis habebatur; sicut et alio loco dicit Apostolus : Quia gentes legem non habentes, naturaliter quæ legis sunt faciunt. (*Rom.*, II, 14.) Si autem feminis licebat eos filios facere, quos non ipsæ pepererant; cur non et viris, quos non ipsi genuerant ex semine carnali, sed ex dilectione adoptandi? Nam et ipsum Jacob Patriarcham tantorum filiorum patrem, legimus tamen sibi filios fecisse nepotes suos, filios Joseph, ita dicentem : « Isti duo mihi erunt, et accipient terram cum fratribus suis; quos alios genueris tibi sint. » (*Gen.*, XLVIII, 5.) Nisi forte quis dixerit ipsum adoptionis verbum, non inveniri in Scripturis sanctis. Quasi vero quidquam interest quo vocabulo appelletur, cum res ipsa sit, ut habeat filium mulier, quem carne non peperit; aut aliquem vir, quem carne non genuit. Et me quidem non repugnante non vocet adoptatum Joseph, dummodo concedat eum filium esse potuisse etiam ejus de cujus carne non erat natus. Quanquam Paulus apostolus etiam adoptionis nomen assidue commemoret, et in magno sacramento. Nam cum Dominum nostrum Jesum Christum unicum Dei Filium Scriptura testetur, fratres et cohæredes quos habere dignatus est, adoptione quadam divinæ gratiæ fieri dicit. « Cum autem venit, inquit, plenitudo temporis, misit Deus Filium suum factum ex muliere, factum sub Lege; ut eos qui sub Lege erant redimeret; ut adoptionem filiorum reciperemus. » (*Gal.*, IV, 4, 5.) Et alio loco : « In nobismetipsis, inquit, ingemiscimus, adoptionem exspectantes, redemptionem corporis nostri. » (*Rom.*, VIII, 23.) Rursus et de Judæis cum diceret : « Optabam ego ipse anathema esse a Christo pro fratribus meis, cognatis secundum carnem, » qui sunt Israelitæ : « quorum est, inquit, adoptio et gloria et Testamentum et Legis constitutio, quorum patres, et ex quibus Christus secundum carnem, qui est super omnia Deus benedictus in sæcula. » (*Rom.*, IX,

l'adoption était chez les Juifs aussi ancien que l'alliance et l'établissement de la loi qu'il rappelle en même temps?

Chapitre XIX. — *Autre filiation particulière aux Juifs.* — 29. Ajoutons qu'il existait chez les Juifs un usage spécial en vertu duquel on pouvait devenir le fils de celui dont on n'avait pas reçu le jour. Quand un homme était mort sans enfants, l'un de ses plus proches parents épousait sa femme pour susciter des enfants à son parent défunt. (*Deut.*, xxv, 5; *Matth.*, xxii, 24.) Ainsi celui qui naissait de cette union était à la fois le fils de celui qui l'engendrait et le fils de celui dont il était destiné à perpétuer le nom. J'ai rappelé ces différents usages, afin que l'idée préconçue qu'un homme ne peut avoir deux pères ne fasse point accuser sacrilégement de mensonge les Evangélistes qui ont rapporté les généalogies du Seigneur. D'ailleurs, les expressions mêmes dont ils se servent jettent une véritable lumière sur cette question. Ainsi saint Matthieu qui paraît avoir donné le père naturel de Joseph, énumère les générations en ces termes : Un tel a engendré un tel, et il arrive ainsi à la fin de la généalogie où il dit : « Jacob a engendré Joseph. » Mais comme on ne peut appeler engendré dans un sens propre, ni le fils adoptif ni celui qui naît de l'épouse d'un homme mort sans enfants pour perpétuer le nom du défunt, saint Luc ne dit point : Héli a engendré Joseph, ou Joseph qu'Héli a engendré, mais : « Qui fut fils d'Héli » soit par adoption, soit comme engendré par le propre parent d'un défunt, dont il perpétuait le nom.

Chapitre XX. — *Pourquoi donner la généalogie de Jésus-Christ par Joseph et non par Marie?* — 30. Nous en avons dit assez pour qu'on ne soit plus maintenant surpris que les Evangélistes nous donnent la généalogie de Jésus-Christ par Joseph plutôt que par Marie; car, si Marie est devenue mère, en dehors de la concupiscence de la chair, Joseph est devenu père en dehors de toute union charnelle. Il peut donc être ou le terme ou le point de départ de la généalogie du Sauveur, et nous ne devons point l'en retrancher, parce qu'il n'est pas le père du Christ selon la chair. Son inviolable pureté doit, au contraire, confirmer dans notre esprit sa paternité, si nous ne voulons être condamnés par Marie, sa sainte épouse. Voyez-la, en effet, elle n'a point voulu que son nom précédât celui de son époux, mais elle dit : « Votre père et moi, nous vous cherchions fort attristés. » (*Luc*, ii, 48.) Que les murmurateurs pervers ne fassent donc point ce que n'a pas fait la chaste épouse de Joseph. Suivons donc la généalogie du Christ par Joseph, parce qu'il est aussi chaste père que chaste époux. Mais que l'homme précède la femme en suivant l'ordre de la nature et de la loi divine. Si nous l'éloignons

3, etc.) Ubi ostendit vetustum apud Judæos fuisse, vel nomen adoptionis, vel ipsam rem; sicut testamentum Legis constitutio, quæ simul commemorat.

Caput XIX. — *Filii proprio quodam modo apud Judæos.* — 29. Huc accedit, quia erat alius modus proprius Judæorum, quo fieret aliquis filius ejus, de quo non esset carnaliter natus. Propinqui enim propinquorum suorum sine liberis defunctorum ducebant uxores, ut semen defuncti suscitarent. (*Deut.*, xxv, 5; *Matth.*, xxii, 24.) Ita ille qui nascebatur, et illius erat filius de quo nascebatur, et illius in cujus successione nascebatur. Hæc dicta sunt, ne quisquam existimans fieri non posse, ut recte unius hominis duo patres commemorentur, quemlibet Evangelistarum qui generationes Domini narraverunt, sacrilega calumnia quasi de mendacio criminandum putet : præsertim cum ipsis eorum verbis nos videamus admonitos. Matthæus quippe, qui eum patrem commemorare intelligitur, a quo genitus est Joseph, ita generationes enumerat. Ille genuit illum, ut ad hoc pervenire possit quod ait in fine : « Jacob genuit Joseph. » Lucas vero, quia non proprie dicitur genitus, qui vel adoptione efficitur filius, vel in successione mortui ex illa quæ uxor ejus fuit nascitur, non dixit : Heli genuit Joseph; aut : Joseph quem genuit Heli : sed « qui fuit, inquit, filius Heli; » sive adoptando, sive a propinquo genitus in mortui successione nascendo.

Caput XX. — *Quare per Joseph numerantur, non per Mariam.* — 30. Jam vero illud quia movere non debet, quare per Joseph, et non per Mariam generationes numerentur, satis dictum est : quia sicut illa sine carnali concupiscentia mater, sic ille sine carnali commixtione pater. Per illum ergo descendant, et per illum ascendant generationes. Nec eum propterea separemus, quia defuit carnalis concupiscentia. Major puritas confirmet paternitatem : ne ipsa sancta Maria nos reprehendat. Illa enim nomen suum præponere noluit marito suo : sed dixit : « Pater tuus et ego dolentes quærebamus te. » (*Luc.*, ii, 48.) Non ergo faciant perversi murmuratores, quod conjux casta non fecit. Numeremus ergo per Joseph : quia sicut caste ma-

pour mettre Marie en sa place, il serait autorisé à nous dire : Pourquoi m'écartez-vous? Pourquoi ne suis-je plus le terme ou le point de départ de la double généalogie ascendante et descendante? Lui dirons-nous : Parce que vous n'avez pas engendré le Christ de votre sang? Mais, vous répondra-t-il, est-ce que Marie elle-même l'a enfanté selon la loi de la nature? L'œuvre de l'Esprit saint a été commun ici pour les deux : « Joseph était juste,» dit l'Evangéliste. (*Matth.*, I, 19.) La justice de l'époux était donc égale à la justice de l'épouse. L'Esprit saint qui prenait ses complaisances dans leur justice, leur donna à tous deux un fils. Mais il donna au sexe auquel convenait l'enfantement d'enfanter un fils, dont l'époux serait le père. Aussi c'est à Joseph comme à Marie que l'ange recommande de donner le nom à cet enfant, ce qui est un signe évident de l'autorité des parents. Ainsi avant que Zacharie eût recouvré la parole, Elisabeth faisait connaître le nom du fils qu'elle venait de mettre au jour. (*Luc.* I, 60.) Et comme ceux qui étaient présents faisaient signe au père pour savoir comment il voulait que l'enfant fût appelé, il demanda des tablettes et il écrivit le nom que la mère avait indiqué. L'ange dit également à Marie : « Vous concevrez un fils et vous l'appellerez Jésus. » (*Ibid.*, 31.) Et il dit aussi à Joseph : « Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre Marie pour ton épouse, car ce qui est né en elle est du Saint-Esprit. Elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus; c'est lui qui délivrera son peuple de ses péchés. » (*Matth.*, I, 20, 21.) L'Evangéliste dit encore : « Et elle lui enfanta un fils, » (*Luc*, II, 7) paroles où les droits du père sont consacrés non par la nature mais par l'affection. C'est donc ainsi qu'il est père et il l'est véritablement. Aussi est-ce avec autant de prudence que de sagesse que les deux Evangélistes donnent la généalogie de Jésus par Joseph, saint Matthieu en descendant d'Abraham à Jésus-Christ, et saint Luc en remontant de Jésus-Christ par Abraham jusqu'à Dieu. L'un compte les générations en descendant, l'autre en remontant, et tous deux par Joseph. Pourquoi? Parce qu'il est le père de Jésus. Pourquoi est-il le père? Il l'est dans un sens d'autant plus vrai, qu'il l'est en vertu d'une chasteté plus grande. Sans doute on croyait que Joseph était père de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'une toute autre manière, c'est-à-dire comme le sont les pères naturels, qui n'engendrent point par la seule affection spirituelle. Voilà pourquoi saint Luc dit : « Fils comme on le croyait de Joseph. » (*Luc*, III, 23.) Pourquoi le croyait-on fils de Joseph? Parce que la pensée des hommes et l'opinion publique se formaient d'après le cours ordinaire des choses. Le Seigneur

ritus, sic caste pater est. Sed præponamus virum feminæ ordine naturæ et legis Dei. Nam si remoto illo (*a*) illam constituamus; dicit ille, et recte dicit : Quare me separastis? Quare non per me generationes vel ascendunt, vel descendunt? An dicitur ei : Quia non tu genuisti opere carnis tuæ? Sed respondebit : Numquid et illa opere carnis suæ peperit? Quod Spiritus sanctus operatus est, utrisque operatus est. « Cum esset, inquit, homo justus. » (*Matth.*, I, 19.) Justus ergo vir, justa femina. Spiritus sanctus in amborum justitia requiescens, ambobus filium dedit. Sed in eo sexu quem parere decebat, operatus est hoc, quod etiam marito nasceretur. Itaque ambobus dicit angelus, ut puero nomen imponant : ubi parentum declaratur auctoritas. Nam et Zacharias cum adhuc mutus esset, filio nato mater nomen imponebat. (*Luc.*, I, 60.) Et cum illi qui aderant innuerent patri quid eum vellet vocari, acceptis pugillaribus hoc scripsit, quod illa jam dixerat. Dicitur et Mariæ : « Ecce concipies filium, et vocabis nomen ejus Jesum. » (*Ibid.*, 31.) Dicitur etiam ad Joseph : « Joseph fili David, ne metueris accipere Mariam conjugem tuam. Quod enim in ea natum est, de Spiritu sancto est. Pariet autem filium, et vocabis nomen ejus Jesum : hic salvabit populum suum a peccatis eorum. » (*Matth.*, I, 20, 21.) Dicitur etiam : « Et peperit ei filium : » (*Luc.*, II, 7) ubi omnino pater non carne, sed caritate firmatur. Sic ergo pater sicuti est. Cautissime enim Evangelistæ et prudentissime per illum numerant, sive Matthæus descendens ab Abraham usque ad Christum, sive Lucas ascendens a Christo per Abraham usque ad Deum. Ille descendens numerat, ille ascendens, ambo per Joseph. Quare? Quia pater. Quare pater? Quia tanto firmius pater, quanto castius pater. Aliter quidem putabatur esse pater Domini nostri Jesu Christi, scilicet sicut cæteri patres carne generantes, non solo spiritali affectu liberos suscipientes. Nam dixit et Lucas : « Qui putabatur esse pater Jesu. » (*Luc.*, III, 23.) Quare putabatur? Quia humana putatio et existimatio illuc ferebatur, quod solet ab hominibus fieri. Non ergo de semine Joseph Dominus, quamvis hoc putaretur :

(*a*) Mss. *Nam si remoto illo jam constituamus.*

n'était point fils naturel de Joseph, bien qu'on le crût ainsi, et cependant grâce à la piété et à la charité de Joseph, il lui est né de la Vierge Marie un fils, qui est en même temps le Fils de Dieu.

CHAPITRE XXI. — *Pourquoi saint Matthieu compte les générations en descendant et saint Luc en remontant.* — 31. Mais pourquoi saint Matthieu suit-il dans sa généalogie la ligne descendante, tandis que saint Luc adopte la ligne ascendante ? En voici la raison, écoutez-la attentivement, autant que Dieu vous en fera la grâce, avec un esprit tranquille et libre maintenant de toutes ces accusations aussi importunes qu'embarrassantes. Saint Matthieu suit dans sa généalogie la ligne descendante, pour signifier que Notre-Seigneur Jésus-Christ est descendu du ciel pour se charger de nos péchés, afin que toutes les nations fussent bénies dans celui qui sortirait d'Abraham. Aussi cet Evangéliste ne commence sa généalogie ni par Adam, père de tous les hommes, ni par Noé, dont la famille a renouvelé le genre humain, après le déluge. Car pour l'accomplissement de la prophétie, il fallait montrer que Jésus-Christ fait homme descendait non d'Adam, père de tous les hommes, ou de Noé, qui a renouvelé tout le genre humain, mais d'Abraham, que Dieu a choisi pour que toutes les nations fussent bénies dans celui qui sortirait de lui, alors que la terre entière était peuplée. Saint Luc, au contraire, suit la ligne ascendante, et il ne commence point l'énumération des générations à la naissance du Seigneur, mais à l'endroit où il place le récit de son baptême par Jean-Baptiste. De même, en effet, que dans son incarnation le Seigneur se charge des péchés du genre humain, il les purifie par la consécration du baptême qu'il reçoit. Saint Matthieu donc énumère les générations en descendant, et signifie ainsi que Notre-Seigneur est descendu du ciel pour se charger du poids de nos péchés. Saint Luc, au contraire, les compte en remontant pour nous apprendre que Notre-Seigneur devait purifier non pas ses péchés, mais les nôtres. Saint Matthieu descend par Salomon, dont la mère fut la cause du péché de David, saint Luc remonte par Nathan, autre fils de David, et par lequel il fut absous de son péché (1). Nous lisons, en effet, que Nathan fut envoyé vers David pour lui reprocher son crime et lui en offrir le remède dans la pénitence. (II *Rois*, XII, 1.) Les deux Evangélistes se rencontrent dans David, l'un en descendant, l'autre en remontant, et ils n'offrent plus ensuite la moindre différence dans aucune génération jusqu'à Abraham, ni depuis Abraham jusqu'à David. C'est ainsi que le Christ, Fils de David et Fils d'Abraham, remonte jusqu'à Dieu, car c'est à

(1) Nathan, fils de David, est tout différent du prophète qui fut envoyé pour reprocher à David son crime, comme le remarque saint Augustin lui-même dans le livre II des *Rétractations*, chapitre XVI.

et tamen pietati et caritati Joseph natus est de Maria virgine filius, idemque Filius Dei.

CAPUT XXI. — *Cur Matthæus descendens numerat, Lucas ascendens.* — 31. Sed quare ille descendens numerat, quare iste ascendens ? Quod quæso intente, quantum Dominus adjuverit, audiatis, jam securo animo, et ab omni molestia calumniarum nodosarum libero. Matthæus descendit per generationes, ut significet descendentem Dominum nostrum Jesum Christum ad portanda nostra peccata, ut in semine Abraham benedicerentur omnes gentes. Propterea non incipit ab Adam : totum enim genus humanum ab illo. Neque a Noe : quia et ab ipsa familia post diluvium omne genus humanum exortum est. Neque ad prophetiæ adimpletionem poterat pertinere homo Christus Jesus ex Adam, ex quo sunt omnes homines; aut ex Noe, ex quo rursus omnes homines : sed ex Abraham, qui tunc electus est in cujus semine benedicerentur omnes gentes, cum jam gentibus plena erat terra. Ascendit autem Lucas, non incipiens ab ipso nati Domini exordio generationes enumerare ; sed ab eo loco, ubi eum narrat a Joanne baptizatum. Sicut autem in Domini incarnatione suscipiuntur ab eo generis humani portanda peccata, sic in baptismi consecratione purganda. Itaque ille descendentem significans ad peccata portanda, generationes descendens enumerat : iste autem ascendens, significans purgationem peccatorum, non utique suorum, sed nostrorum, ascendens generationes enumerat. Sed ille descendit per Salomonem, in cujus matre peccavit David : iste ascendit per Nathan, alterum filium ejusdem David, (*a*) per quem a peccato purgatus est. Legimus enim quod Nathan ad eum missus est, ut eum redargueret, et per pœnitentiam sanaretur. (II *Reg.*, XII, 1.) Occurrerunt ambo sibi in David : ille descendens, iste ascendens : et inde usque ad Abraham, vel ab Abraham usque ad David in nulla generatione diversi sunt. Ita Christus et filius David, et

(*a*) Verius, *per cujus nominis prophetam.*

lui aussi qu'il nous faut retourner après nous être renouvelés dans les eaux du baptême où nos péchés sont effacés.

Chapitre XXII. — *Du nombre quarante dans dans les généalogies du Seigneur.* — 32. Dans la généalogie donnée par saint Matthieu, le nombre quarante attire particulièrement notre attention. Les divines Ecritures ont coutume de ne point tenir compte de ce qui dépasse certains nombres déterminés. Ainsi elles disent que le peuple d'Israël sortit de l'Egypte après un séjour de quatre cents ans, tandis qu'il y est resté quatre cent trente ans. (*Gen.*, xv, etc., *Act.*, vii.) Ici donc la génération qui dépasse le nombre quarante, n'ôte point à ce nombre son caractère spécial. Ce nombre quarante est le symbole de la vie de travail et de peine que nous menons sur cette terre, tant que nous marchons loin du Seigneur, et dans le cours de laquelle nous avons besoin qu'on nous enseigne la vérité. Le nombre dix, symbole de la félicité parfaite, multiplié par quatre à cause des quatre saisons de l'année, ou des quatre parties du monde, donne le nombre quarante. C'est la raison pour laquelle Moïse (*Deut.*, ix, 9), Elie (III *Rois*, xix, 8), et notre Médiateur et Seigneur Jésus-Christ (*Matth.*, iv, 2) ont jeûné pendant quarante jours, parce que, durant le cours de cette vie, nous devons combattre toutes les séductions de la chair. Le peuple hébreu a aussi voyagé dans le désert pendant quarante ans. (*Nomb.*, xxxii, 13), et le déluge a duré quarante jours (*Gen.*, vii, 4.) Notre-Seigneur, après sa résurrection, a vécu quarante jours avec ses disciples pour les convaincre de la vérité de son corps ressuscité. (*Act.*, i, 3.) C'est ainsi que dans cette vie où nous voyageons loin du Seigneur, il nous enseigne cette leçon qui rappelle également la signification mystérieuse du nombre quarante, que nous devons sans cesse, suivant l'usage établi dans l'Eglise, faire mémoire du corps du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. (I *Cor.*, xi, 26.) Notre-Seigneur Jésus-Christ étant donc descendu jusqu'à cette vie, et le Verbe s'étant fait chair, afin d'être livré à la mort pour nos péchés et de ressusciter pour notre justification (*Rom.*, iv, 25), saint Matthieu s'est attaché au nombre quarante. La génération qui dépasse ce nombre ne le détruit point, pas plus que dans l'exemple ci-dessus le nombre trente ne détruit la perfection du nombre quatre cents; ou bien encore cette génération supplémentaire signifie que Notre-Seigneur, dont la génération est la quarante et unième, tout en descendant jusqu'à cette vie pour se charger de nos péchés, s'en trouve cependant affranchi en vertu de cette grandeur incomparable qui lui est propre comme Dieu et homme tout ensemble. Car c'est

filius Abraham transit ad Deum. Ad Deum quippe nos oportet in baptismo renovatos a peccatorum abolitione reduci.

Caput XXII. — *De quadragenario numero in generationibus Domini.* — 32. In generationibus sane, quos enumerat Matthæus, quadragenarius numerus eminet. Habent enim istum morem divinæ Scripturæ, ut quod excesserit certos articulos numerorum aliquando non computent. Sic etiam quadringenti anni dicuntur post quos egressus est populus Israel ex Ægypto : cum sint quadringenti triginta. (*Gen.*, xv; *Act.*, vii.) Sic et una generatio quæ quadragenarium numerum excedit, non aufert huic numero principatum. Hic autem numerus vitam significat, qua in hac terra laboratur, quamdiu peregrinamur a Domino, in qua necessaria est dispensatio temporaliter prædicandæ veritatis. Denarius enim numerus, quo significatur perfecto beatitudinis, quater multiplicatus, propter tempus quadripartitum, et mundum quadripartitum, quadragenarium numerum facit. Propter ea quadraginta diebus jejunatum est, et a Moyse (*Deut.*, ix, 9), et ab Elia (III *Reg.*, xix, 8), et ab ipso Mediatore Domino nostro Jesu Christo (*Matth.*, iv, 2) : quia in hoc tempore necessaria est a corporalibus illecebris continentia. Quadraginta quoque annos in eremo populus peregrinatus est (*Num.*, xxxii, 13) : quadraginta diebus diluvium factum est. (*Gen.*, vii, 4.) Quadraginta dies post resurrectionem Dominus cum discipulis conversatus est, persuadens eis resuscitati corpori veritatem (*Act.*, i, 3) : ubi significavit in hac vita, qua peregrinamur a Domino, quod numerus quadragenarius, sicut dictum est, mystice insinuat, necessariam nobis memoriam Dominici Corporis, quam in Ecclesia facimus, donec veniat. (I *Cor.*, ii, 26.) Ad hanc ergo vitam quoniam descendit Dominus noster, et Verbum caro factum est, ut traderetur propter delicta nostra, et resurgeret propter justificationem nostram (*Rom.*, iv, 25) ; quadragenarium numerum Matthæus secutus est : ut una generatio quæ ibi excedit quadragenarium numerum, vel non impediat, sicuti triginta illi anni non impediunt quadringentorum perfectionem ; vel hoc etiam ipsa significet, quia ipse Dominus quo juncto fiunt quadraginta unum, ita descendit ad hanc vitam portaturus peccata nostra, ut tamen ab hac vita, propria et singulari excellentia, qua ita homo est ut

de lui seul que l'on peut dire ce que jamais on n'a pu, ce que jamais on ne pourra dire d'aucun homme, si élevé qu'il soit en sainteté, en sagesse, en justice : « Le Verbe s'est fait chair. » (*Jean*, I, 14.)

Chapitre XXIII. — *Pourquoi saint Luc compte soixante dix-sept générations.* — 33. Saint Luc qui après avoir raconté le baptême du Seigneur énumère les générations en remontant, parvient jusqu'au nombre total de soixante dix-sept, en commençant à Notre-Seigneur Jésus-Christ par Joseph et en s'élevant jusqu'à Dieu par Adam. Or, la raison est que ce nombre figure la rémission de tous les péchés qui sont effacés dans le baptême; Notre-Seigneur n'avait rien sans doute qui eût besoin d'être effacé par le baptême, mais il voulait nous recommander par son humilité un remède aussi utile. Et, bien que ce ne fût que le baptême de Jean, la Trinité tout entière s'y révéla d'une manière sensible, le Père, le Fils, le Saint-Esprit. (*Matth.*, III, 6.) Et ainsi fut consacré le baptême de Jésus-Christ que devaient recevoir des chrétiens. Le Père se manifesta dans la voix qui se fit entendre du haut du ciel, le Fils dans le divin Médiateur fait homme, le Saint-Esprit dans la colombe.

34. Mais pourquoi le nombre soixante dix-sept est-il la figure de tous les péchés qui sont remis dans le baptême? En voici une raison qui nous paraît avoir assez de vraisemblance. Le nombre dix est le symbole de la justice et de la félicité parfaites, qui acquièrent ce degré de perfection, lorsque la créature, figurée par le nombre sept, s'attache à la Trinité ; voilà pourquoi le décalogue de la loi contient dix préceptes. En dépassant, en transgressant le nombre dix, on obtient le nombre onze, et on comprend que le péché est une transgression, parce que c'est en désirant avoir plus qu'il n'a que l'homme outrepasse la règle de la justice. Voilà pourquoi l'Apôtre appelle l'avarice la racine de tous les maux (I *Tim.*, VI, 10), et que le Prophète, s'adressant au nom même de Dieu à l'âme qui prostitue ses affections aux créatures : « Vous espériez trouver davantage en vous séparant de moi. » Or, le pécheur veut rapporter à lui-même sa transgression, c'est-à-dire son péché, parce qu'il veut y trouver sa propre satisfaction ; aussi l'Apôtre condamne-t-il ceux qui cherchent leurs intérêts, et non ceux de Jésus-Christ. (*Philip.*, II, 21.) Tandis qu'il fait l'éloge de la charité qui ne cherche point ses propres intérêts. (I *Cor.*, XIII, 5.) Voilà pourquoi le nombre onze, symbole de la transgression, se multiplie non point par dix, mais par sept, et donne le total de soixante dix-sept. En effet, la transgression est le fait de la créature, c'est-à-dire de l'homme, figuré par le nombre sept, et non de la Trinité qui l'a créé.

etiam Deus sit, inveniatur exceptus. De hoc enim solo dicitur, quod de nullo homine sancto, quantalibet sapientia justitiaque perfecto, dici potuit aut poterit : Verbum caro factum est. (*Joan.*, I, 14.)

Caput XXIII. — *Cur generationes* 77 *numerat Lucas.* — 33. Lucas autem qui ex baptismo Domini per generationes ascendit, septuagenarium et septimum numerum complet, incipiens ab ipso Domino nostro Jesu Christo per Joseph ascendere, et perveniens ad Deum per Adam : id est, quia in hoc numero abolitio significatur omnium peccatorum, quæ fit in baptismo, non quia ipsi Domino erat quod in baptismo dimitteretur; sed quia sua humilitate quid nobis esset utile commendavit. Et quamvis esset illud baptismum Joannis : in eo tamen sensibiliter apparuit Trinitas Patris et Filii et Spiritus sancti (*Matth.*, III, 26), qua consecratus est ipsius Christi baptismus, quo baptizandi erant futuri Christiani : Pater in voce quæ facta est de cœlo, Filius in ipso homine Mediatore, Spiritus sanctus in columba.

34. Quare autem septuagenarius et septimus numerus omnia peccata contineat quæ dimittuntur in baptismo, hæc probabilis ratio videtur occurrere; quia denarius numerus perfectionem habet justitiæ et beatitudinis, cum septenaria creatura Creatoris inhæret Trinitati : unde etiam decalogus Legis in decem præceptis consecratus est. Transgressio autem denarii undenario numero significatur : et intelligitur peccatum esse transgressio, cum aliquid amplius homo appetens, justitiæ regulam excedit. Unde et avaritiam radicem omnium malorum dicit Apostolus. (I *Tim.*, VI, 10.) Et animæ a Deo fornicanti, ex ejusdem Domini persona dicitur : Sperabas si a me discessisses, aliquid amplius te habituram. Quia ergo transgressionem, id est peccatum ad se ipsum refert qui peccat, quia privato quodam suo lætari vult; unde reprehenduntur etiam qui sua quærunt, non quæ Jesu Christi (*Philip.*, II, 21), et laudatur caritas non quærens quæ sua sunt (I *Cor.*, XIII, 5) : propterea ipse undenarius numerus quo significatur transgressio, non decies multiplicatur, sed septies, et fiunt septuaginta septem. Non enim ad Conditoris Trinitatem, sed ad ipsam creaturam, id est ad ipsum hominem pertinet transgressio, quam creaturam septenarius numerus ostendit. Tria propter animum, ubi est quædam imago Trinitatis Creatoris; ibi enim

Dans ce nombre sept, le nombre trois désigne l'âme de l'homme, où l'on voit reluire comme une image de la Trinité créatrice ; car l'homme a été créé à l'image de Dieu ; et le nombre quatre désigne le corps. Rien de plus connu, en effet, que les quatre éléments constitutifs du corps. Et si quelqu'un les ignore, il peut facilement jeter les yeux sur la masse entière du monde dans lequel se meut notre corps en se transportant d'un lieu à un autre, et il découvrira qu'il est composé de quatre parties principales que l'Ecriture rappelle constamment : l'Orient, l'Occident, le Midi et l'Aquilon.

Chapitre XXIV. — *Continuation du même sujet. Comment on doit lire les Ecritures.* — Et comme les péchés se commettent soit par l'âme, comme ceux qui se consomment par la volonté seule, soit par les œuvres extérieures du corps, le prophète Amos ne cesse de rappeler les menaces que Dieu fait à son peuple en ces termes : Après les crimes que ce peuple a commis trois et quatre fois, je ne me détournerai point ; c'est-à-dire je ne dissimulerai point. Les trois crimes sont pour l'âme, les quatre pour le corps, parce que l'homme est composé de ces deux substances.

35. Ainsi donc onze fois sept, ou comme nous l'avons dit, la transgression de la justice que l'homme pécheur rapporte à lui-même, donne le nombre de soixante dix-sept, symbole de tous les péchés qui sont effacés par le baptême. Voilà pourquoi saint Luc remonte jusqu'à Dieu par une série de soixante dix-sept générations, pour nous apprendre que c'est par la rémission de tous les péchés que l'homme est réconcilié à Dieu. C'est pour cette même raison qu'à cette question de Pierre : « Combien de fois pardonnerai-je à mon frère? Notre-Seigneur répond : Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois. » (*Matth.*, XVIII, 22.) S'il y a quelqu'autre vérité cachée dans les secrètes profondeurs et dans les trésors des mystères de Dieu, nous laissons à des esprits plus appliqués et plus dignes de l'en faire sortir. Quant à nous, nous vous avons dit ce qu'il nous a été possible de découvrir dans la mesure du secours et de la grâce que nous avons reçus de Dieu, et autant que nous l'ont permis la faiblesse de notre intelligence et le peu de temps dont nous pouvons disposer. S'il est quelqu'un parmi vous dont l'esprit peut s'étendre plus loin, qu'il frappe à la porte de celui qui nous donne et l'intelligence de la vérité, et la grâce de l'expliquer. Retenez par-dessus tout que vous ne devez nullement vous troubler si vous ne comprenez point les saintes Ecritures, ni vous enorgueillir lorsque vous en avez l'intelligence, mais que vous devez renvoyer avec respect à un autre temps ce que vous ne comprenez point et garder avec amour ce que vous comprenez.

homo ad imaginem Dei factus est : et quatuor propter corpus. Notissima enim sunt quatuor primordia quibus corpus constat. Et cui nota non sunt, potest facile advertere ipsum corpus mundi, in quo corpus nostrum per loca movetur, quatuor habere quasi principales partes, quas etiam Scriptura divina assidue commemorat, Orientem et Occidentem, Meridianum et Aquilonem.

Caput XXIV. — *Scripturæ quomodo legendæ.* — Et quoniam peccata vel animo fiunt, sicut in sola voluntate ; vel etiam operibus corporis, jam visibiliter : propterea Amos propheta assidue commemorat Deum minantem ac dicentem : In tribus et quatuor impietatibus non aversabor (*Amos*, I et 2), id est non dissimulabo. Tribus, propter animi; quatuor, propter corporis naturam : quibus duobus homo constat.

35. Itaque undecim septies, sicut dictum est, transgressio justitiæ relata ad hominem peccatorem facit numerum septuaginta septem; quo peccata omnia contineri significantur, quæ per baptismum dimittuntur. Unde Lucas per septuaginta septem generationes ascendit ad Deum; ostendens reconciliari hominem Deo per abolitionem omnium peccatorum. Inde ipse Dominus Petro interroganti quotiens fratri debeat ignoscere : Dico tibi, inquit, non septies, sed usque septuagies septies. (*Matth.*, XVIII, 22.) Et si quid aliud de his secretis et thesauris mysteriorum Dei, a diligentioribus et dignioribus erui potest; nos tamen pro nostro captu, quantum adjuvit et quantum dedit Dominus, pro angustia quoque temporis, quæ potuimus, diximus. Si quis vestrum amplius capit, ad illum pulset, a quo et nos quod capere, quod dicere possumus, sumimus. Illud ante omnia retinete, ut Scripturis sanctis nondum intellectis non perturbemini; intelligentes autem non inflemini : sed et quod non intelligitis, cum honore differatis ; et quod intelligitis, cum caritate teneatis.

SERMON LII [1].

Sur ces paroles de l'Evangile selon saint Matthieu : *Alors Jésus vint de la Galilée au Jourdain vers Jean pour être baptisé par lui*, etc., et sur la Trinité.

Chapitre premier. — *La Trinité divine nous est révélée dans le baptême de Jésus-Christ.* — 1. La lecture de l'Evangile nous a indiqué le sujet du discours que nous voulons adresser à votre charité comme par l'ordre du Seigneur, disons mieux, pour obéir véritablement à son ordre. C'est de lui, en effet, que mon cœur attendait le mot d'ordre pour vous parler, et il m'a fait comprendre que je devais vous expliquer ce qu'il avait voulu qu'on vous récitât. Que votre zèle et votre piété écoutent donc avec attention et qu'ils aident auprès du Seigneur notre Dieu le travail de mon esprit. Dieu nous fait voir et contempler sur les rives du Jourdain comme un divin spectacle, et il se révèle à nous dans la Trinité. Jésus était venu et avait reçu le baptême des mains de Jean, le Seigneur des mains du serviteur. Il voulait en cela nous donner un exemple d'humilité ; et il nous enseigne que par cet acte d'humilité il accomplit la justice, lorsqu'à ces paroles de Jean : « C'est moi qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi ! » il répond : « Faites maintenant ce que je dis ; car il nous faut accomplir toute justice. » (*Matth.*, III, 14, 15.) Lors donc que Jésus fut baptisé, les cieux s'ouvrirent et l'Esprit saint descendit sur lui en forme de colombe, et tout à coup une voix vint du ciel : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances. » (*Ibid.*, 17.) Nous voyons donc ici distinctement les trois personnes de la sainte Trinité, le Père, dans la voix qui se fait entendre, le Fils dans l'homme qui est baptisé, le Saint-Esprit dans la colombe. Il n'était besoin que de vous le rappeler, car rien n'est plus facile à constater. Nous avons ici une manifestation évidente et incontestable de la Trinité. Notre-Seigneur Jésus-Christ venant trouver Jean sous la forme de serviteur, est certainement le Fils, et on ne peut dire qu'il soit le Père ou le Saint-Esprit. « Jésus vint, » dit l'Evangéliste, c'est-à-dire le Fils de Dieu. Nul doute possible non plus sur la colombe. Qui peut demander qu'est-ce que la colombe devant ce témoignage si exprès de l'Evangile : « L'Esprit saint descendit sur lui sous la forme d'une colombe? » (*Ibid.*, 16.) On ne peut douter davantage que la voix qui se fit entendre pour dire : « Vous êtes mon Fils, » (*Marc*, I 11) ne soit la voix du Père. Nous avons donc ici les trois personnes distinctes de la Trinité.

(1) Ce sermon est cité par Florus, dans son commentaire sur l'Epitre aux Galates, chapitre IV, sous ce titre *De la Trinité*.

SERMO LII [a].

De verbis Evangelii Matth., III : *Venit Jesus a Galilæa in Jordanem ad Joannem, ut baptizaretur ab eo*, etc., de Trinitate (*b*).

Caput primum. — *Deus Trinitas in baptismo Christi commendatur.* — 1. Evangelica lectio proposuit nobis unde loquamur ad Caritatem Vestram, tanquam Domini imperio, et vere Domini imperio. Ab illo enim exspectavit cor meum tanquam jussionem proferendi sermonis, ut hinc cum intelligerem loqui me velle, quod recitari ipse voluisset. Audiat ergo studium et devotio vestra, et adjuvet apud ipsum Dominum Deum nostrum laborem meum. Videmus enim et tanquam proposito divino spectaculo contuemur, apud flumen Jordanis commendari nobis Deum nostrum in Trinitate. Cum enim veniret Jesus, et baptizatus esset a Joanne, Dominus a servo, (quod fecit ad humilitatis exemplum ; in ipsa quippe humilitate ostendit impleri justitiam, quando dicente sibi Joanne : « Ego debeo a te baptizari, et tu venis ad me; » respondit : « Sine modo, ut impleatur omnis justitia : ») (*Matth.*, III, 14, 15) cum ergo baptizatus esset, aperti sunt cœli, et descendit super eum Spiritus sanctus in specie columbæ : deinde vox de super consecuta est : « Hic est Filius meus dilectus, in quo bene sensi. » (*Ibid.*, 17.) Habemus ergo distinctam quodam modo Trinitatem : in voce Patrem, in homine Filium, in columba Spiritum sanctum. Hoc quidem commemorare opus erat; nam videre facillimum est. Evidenter enim, nec ullo dubitationis scrupulo commendatur hæc Trinitas. Nam ipse Dominus Christus in forma servi veniens ad Joannem, utique Filius est : non enim dici potest quod Pater est, aut dici potest quod Spiritus sanctus est. « Venit, inquit, Jesus : » (*Ibid.*, 13) utique Filius Dei. De columba quis dubitet? Aut quis dicat : Quid est columba? cum ipsum Evangelium testetur apertissime : « Descendit super eum Spiritus sanctus in specie columbæ? » (*Ibid.*, 16.) De voce autem illa similiter nulla dubitatio quod Patris sit, cum dicit : « Tu es Filius meus. » (*Marc.*, I, 11.) Habemus ergo distinctam Trinitatem.

(*a*) Alias LXIII, de verbis Domini. — (*b*) Plerisque Mss. inscribitur, *de una Trinitate trinaque unitate.*

Chapitre II. — *Difficulté sur la Trinité indivisible.* — 2. A ne considérer que les lieux et l'espace, j'ose le dire, quoique je le fasse en tremblant, j'ose dire que la Trinité est divisible. Lorsque Jésus vient sur les bords du Jourdain, il se transporte d'un lieu dans un autre; la colombe qui descend du ciel sur la terre va aussi d'un lieu dans un autre; la voix du Père ne vient ni de la terre, ni des eaux, mais du haut du ciel; voici donc trois personnes séparées par les lieux qu'elles occupent, par leurs fonctions, par leurs œuvres. Mais, me dira-t-on, montrez-nous bien plutôt que la Trinité est indivisible. Souvenez-vous que vous êtes catholique et que vous parlez à des catholiques. Voilà ce que nous enseigne notre foi, c'est-à-dire la foi véritable, la foi droite, la foi catholique, qui ne repose pas sur de vaines conjectures, mais sur les témoignages des divines Lettres, qui est fondée non sur les témérités incertaines des hérétiques, mais sur la vérité apostolique; voilà ce que nous savons, voilà ce que nous croyons. Nous ne le voyons encore ni des yeux du corps, ni des yeux du cœur, parce que c'est le temps où nous sommes purifiés par la foi. Mais nous ne laissons pas de croire d'une foi aussi inébranlable qu'elle est certaine, que le Père, le Fils et le Saint-Esprit forment l'indivisible Trinité, un seul Dieu, et non trois Dieux. Ces trois personnes ne sont qu'un seul Dieu, sans cependant que le Père soit le Fils, sans que l'Esprit saint soit le Père ou le Fils, car il est l'Esprit du Père et du Fils. Cette divinité, cette Trinité ineffable, qui tout en demeurant en elle-même renouvelle toutes choses, qui crée et qui répare, qui juge et absout, nous confessons qu'elle est tout à la fois ineffable et indivisible.

3. Mais qu'avons-nous dit? Le Fils vient séparément sous une forme humaine, l'Esprit saint descend séparément du ciel sous la forme d'une colombe, la voix du Père se fait entendre séparément du haut du ciel : « Celui-ci est mon Fils. » Où est donc l'indivisible Trinité? Dieu s'est servi de moi pour vous rendre attentifs. Priez pour nous, en ouvrant votre sein pour que Dieu nous accorde de pouvoir le remplir. Joignez vos efforts aux nôtres. Vous voyez la tâche que nous avons entreprise, vous connaissez sa difficulté et notre insuffisance, de quoi nous voulons vous parler et où nous sommes placé, dans ce corps qui se corrompt et qui appesantit l'âme, dans cette habitation terrestre qui abat l'esprit capable des plus hautes pensées. (*Sag.*, IX, 15.) Quand donc je rappelle cet esprit répandu sur une multitude d'objets, et que je l'applique tout entier au Dieu unique à l'indivisible Trinité, pour voir ce que je dois vous en dire, pour vous parler dignement d'un si auguste sujet, pensez-vous que

Caput II. — *De Trinitate inseparabili difficultas.* — 2. Et si consideremus loca, audeo dicere, (quamvis timide id dicam, tamen audeo,) quasi separabilem Trinitatem. Cum Jesus venit ad fluvium, ex alio loco in alium locum; columba de cœlo descendit ad terram, de alio loco ad alium locum; vox ipsa Patris, nec de terra, nec de aqua sonuit, sed de cœlo : tria hæc quasi separantur locis, separantur officiis, separantur operibus. Dicat mihi aliquis : Ostende inseparabilem Trinitatem. Memento catholicum te loqui, catholicis loqui. Fides enim nostra, id est, fides vera, fides recta, fides catholica, non opinione præsumptionis, sed testimonio lectionis collecta, nec hæretica temeritate incerta, sed Apostolica veritate fundata, hoc insinuat; hoc novimus, hoc credimus. Hoc etsi non videmus oculis, nec adhuc corde quamdiu fide mundamur; ipsa tamen fide rectissime, ac robustissime retinemus Patrem, Filium, Spiritum sanctum, inseparabilem esse Trinitatem, unum Deum, non tres deos. Ita tamen unum Deum, ut Filius non sit Pater, ut Pater non sit Filius, ut Spiritus sanctus nec Pater sit, nec Filius, sed Patris et Filii Spiritus. Hanc ineffabilem divinitatem apud se ipsam manentem, omnia innovantem, creantem, recreantem, mittentem, revocantem, judicantem, liberantem; hanc ergo Trinitatem ineffabilem simul novimus et inseparabilem.

3. Quid ergo agimus? Ecce seorsum venit Filius in homine, seorsum Spiritus sanctus de cœlo descendit in specie columbæ, seorsum vox Patris de cœlo sonuit : « Hic est Filius meus. » Ubi est inseparabilis Trinitas? Fecit vos per me Deus intentos. Orate pro nobis, et quasi (a) aperientes sinum : donet ipse unde quod aperuistis impleatur. Collaborate nobis. Videtis enim quid susceperimus; non solum quid, verum etiam qui; unde volumus dicere, ubi positi quomodo positi in corpore quod corrumpitur et aggravat animam, et deprimit terrena inhabitatio sensum multa cogitantem. (*Sap.*, IX, 15.) Quando ergo istum sensum a multis extraho, et ad unum Deum Trinitatem inseparabilem colligo, ut aliquid videam quod dicam, putasne in hoc corpore quod

(a) Sex Mss. *aperite sinum vestrum.*

sous le fardeau de ce corps qui appesantit l'âme, je pourrai m'écrier : « C'est vers vous, Seigneur, que j'ai élevé mon âme? » (*Ps.* LXXXV, 4.) Qu'il vienne à mon secours et qu'il m'aide à la soulever de terre, car ma faiblesse est extrême, et le fardeau est au-dessus de mes forces.

CHAPITRE III. — *Les œuvres du Père et du Fils sont indivisibles.* — 4. Nos frères les plus appliqués à l'étude des saintes Lettres nous proposent souvent cette question ; elle revient fréquemment dans les entretiens des amis de la parole de Dieu, elle fait l'objet de leurs instantes prières, et ils demandent souvent : Le Père fait-il quelque chose que ne fait pas le Fils, ou bien le Fils agit-il quelquefois en dehors du Père? Parlons d'abord de ce qui concerne le Père et le Fils. Lorsque celui à qui nous disons : « Venez à mon secours, ne m'abandonnez pas, » (*Ps.* XXVI, 9) nous aura aidés à sortir de cette difficulté, nous comprendrons que l'Esprit saint lui-même agit toujours conjointement avec le Père et le Fils. Ecoutez donc, mes frères, quels sont ici les rapports du Père et du Fils. Le Père fait-il quelque chose sans le Fils? Nous répondons négativement : En doutez-vous? Que peut-il faire sans celui par lequel toutes choses ont été faites? « Tout, dit saint Jean, a été fait par lui. » (*Jean*, I, 3.) Et pour satisfaire pleinement les esprits lourds, les intelligences lentes et difficiles, il ajoute : « Et rien n'a été fait sans lui. »

5. Mais quoi, mes frères, nous reconnaissons que toutes choses ont été faites par lui, nous reconnaissons que toutes les créatures ont été faites par le Fils, que le Père les a faites par son Verbe, que Dieu les a faites par sa vertu et par sa sagesse; or, dirons-nous que toutes choses ont été faites par lui au moment de leur création, mais que le Père a cessé maintenant de tout faire par son Fils? A Dieu ne plaise! Que les cœurs fidèles rejettent cette pensée, qu'elle soit bien loin de tout esprit religieux, de toute âme pieuse. Il est impossible que le Père ne gouverne point par son Fils ce qu'il a créé par lui. Gardons-nous de penser qu'il gouverne sans lui toutes les choses qui existent, puisque c'est par lui qu'il leur a donné l'existence. Etablissons, par un témoignage de l'Ecriture, que non-seulement toutes choses ont été faites et créées par lui, comme nous l'avons prouvé par l'autorité de l'Evangile : « Tout a été fait par lui, et rien de ce qui a été fait, n'a été fait sans lui, » mais encore qu'il gouverne et dirige tout ce qu'il a créé. Vous reconnaissez que le Christ est la puissance et la sagesse de Dieu; mais n'est-ce pas de la sagesse qu'il a été dit : « Elle atteint d'une extrémité à l'autre avec force, et dispose toutes choses avec douceur? » (*Sag.*, VIII, 1.) Ainsi donc, nous ne pouvons en douter, toutes choses

aggravat animam, ut aliquid vobis digne loquar, potero dicere : Quoniam ad te, Domine, animam meam levavi? (*Psal.* LXXXV, 4.) Adjuvet me, levet eam mecum. Nam infirmus sum illi, et gravis est mihi.

CAPUT III. — *Opera Patris et Filii inseparabilia.* — 4. Solet hæc quæstio ab studiosissimis fratribus proponi, solet in amatorum verbi Dei sermone versari, solet pro hac multum pulsari ad Deum, dicentibus hominibus : Facit aliquid Pater, quod non facit Filius; aut facit aliquid Filius, quod non facit Pater? Interim de Patre et Filio dicamus. Cum autem hinc expedierit conatum nostrum, cui dicimus : Adjutor meus esto, ne derelinquas me (*Psal.* XXVI, 9) : intelligitur etiam Spiritus sanctus ab operatione Patris et Filii nequaquam discedere. De Patre ergo et Filio, Fratres, audite. Facit aliquid Pater sine Filio? Respondemus : Non. An dubitatis? Quid enim facit sine illo, per quem facta sunt omnia? Omnia, inquit, per ipsum facta sunt. (*Joan.*, I, 3.) Et (a) satiate inculcans tardis, duris, litigiosis, addidit : Et sine ipso factum est nihil.

5. Quid igitur, Fratres? Omnia per ipsum facta sunt; intelligimus utique universam creaturam factam per Filium, fecisse Patrem per Verbum suum, Deum per Virtutem et Sapientiam suam : numquid dicturi sumus : Omnia quidem, quando creata sunt, per ipsum facta sunt, sed nunc non omnia per ipsum facit Pater? Absit. Recedat hæc cogitatio a fidelium cordibus, abigatur a sensu devotorum, ab intellectu piorum. Fieri non potest, ut per ipsum creaverit, et non per ipsum gubernet. Absit ut sine ipso regatur quod est, quando per ipsum factum est ut esset. Sed et hoc testimonio Scripturæ doceamus, non solum per ipsum facta et creata omnia, sicut ex Evangelio commemoravimus : Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil : sed per ipsum etiam regi et disponi quæ facta sunt. Agnoscitis ergo Christum Dei Virtutem et Dei Sapientiam : agnoscite dictum et de Sapientiam : Attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter. (*Sap.*, VIII, 1.) Non ergo dubitemus per ipsum regi omnia, per quem facta sunt omnia. Nihil

(a) Omnes prope Mss. *Et societatem inculcans.*

sont gouvernées par celui qui les a créées. Le Père ne fait donc rien sans le Fils, de même que le Fils ne fait rien sans le Père.

6. Ici se présente une difficulté dont nous entreprenons de vous donner l'explication au nom et par la volonté du Seigneur. Si le Père ne fait rien sans le Fils, ni le Fils sans le Père, ne devons-nous pas en conclure que le Père aussi est né de la vierge Marie, que le Père a souffert sous Ponce-Pilate, que le Père est ressuscité et monté aux cieux? Loin de nous cette conséquence. Nous ne tenons pas ce langage, parce qu'il n'est point celui de la foi. « J'ai cru, dit le Roi-Prophète, c'est pourquoi j'ai parlé; nous croyons aussi, et c'est pour cela que nous parlons. » (*Ps.* CXV, 10; II *Cor.*, IV, 13.) Or, que nous enseigne la foi? Que le Fils et non le Père est né de la Vierge. Que nous enseigne-t-elle encore? Que le Fils et non le Père a souffert, est mort sous Ponce-Pilate. J'oubliais de vous dire que certains esprits qui entendent mal cette vérité sont appelés patripassiens, parce qu'ils prétendent que c'est le Père qui a pris naissance dans le sein d'une femme, le Père qui a souffert, en un mot que le Père n'est point différent du Fils, que ces deux noms désignent une seule et même chose. L'Eglise catholique les a retranchés de la communion des saints pour préserver les fidèles de leurs erreurs et bannir les contestations de son sein.

7. Permettez-moi de vous rappeler le point difficile de cette question. Vous avez affirmé, me dira-t-on, que le Père ne faisait rien sans le Fils, ni le Fils sans le Père, et vous avez produit des témoignages de l'Ecriture qui établissent que le Père ne fait rien sans le Fils, parce que que toutes choses ont été faites par lui; que rien de ce qui a été fait n'est gouverné sans le Fils, parce qu'il est la sagesse du Père, qui atteint d'une extrémité à l'autre avec force, et dispose toutes choses avec douceur. Maintenant, par une espèce de contradiction avec vous-même, vous venez me dire : C'est le Fils, et non le Père qui est né d'une Vierge; c'est le Fils, et non le Père qui a souffert; c'est le Fils, et non le Père qui est ressuscité. Voilà donc des choses que fait le Fils et que ne fait pas le Père. Convenez donc que l'action du Fils est quelquefois séparée de l'action du Père; ou bien avouez que le Père aussi est né, a souffert, est mort, est ressuscité. Il n'y a point de milieu entre ces deux conséquences, vous n'avez que le choix entre les deux. Je ne veux choisir ni l'une ni l'autre. Je ne veux point dire que le Fils fait quelque chose sans le Père, je ne puis le faire sans mentir; je ne dirai pas non plus que le Père est né, qu'il a souffert, qu'il est mort, qu'il est ressuscité; car ce serait un autre mensonge. Comment donc, me dira-t-on, sortirez-vous de cette impasse?

8. Vous êtes content de la manière dont cette

itaque Pater sine Filio, nihil Filius sine Patre facit.

6. Occurit itaque quæstio, quam in nomine Domini et ejus voluntate solvendam suscepimus. Si nihil facit Pater sine Filio, et nihil Filius sine Patre, nonne quasi consequens erit, ut et Patrem dicamus natum de virgine Maria, Patrem passum sub Pontio Pilato, Patrem resurrexisse et in cœlum ascendisse? Absit. Non hoc dicimus, quia non hoc credimus. Credidi enim, propter quod locutus sum (*Psal.* CXV, 10) : et nos credimus propter quod et loquimur. Quid est in fide? Quia Filius de virgine natus est, non Pater. Quid est in fide? Quia Filius passus est sub Pontio Pilato, et mortuus, non Pater. Excidit nobis, quosdam male intelligentes vocari Patripassianos, qui dicunt ipsum Patrem natum ex femina, ipsum Patrem passum, ipsum esse Patrem qui est Filius, duo esse nomina, non res duas? Et removit istos Ecclesia catholica a communione sanctorum, ne aliquem deciperent, ut separati litigarent.

7. Revocemus ergo difficultatem quæstionis sensibus vestris. Dicat aliquis mihi : Tu dixisti, nihil Patrem facere sine Filio, neque Filium sine Patre; et testimonia de Scripturis adhibuisti, nihil facere Patrem sine Filio, quia omnia per ipsum facta sunt; nec quod factum est regi sine Filio, quia ipse est Sapientia Patris, attingens a fine usque ad finem fortiter, et disponens omnia suaviter. Modo mihi dicis quasi contra te ipsum loquens, Filius natus est de virgine, non Pater; Filius passus est, non Pater; Filius resurrexit, non Pater. Ecce teneo aliquid facere Filium, quod non facit Pater. Aut ergo confitere, facere aliquid Filium sine Patre; aut confitere etiam Patrem natum, passum, mortuum, resurrexisse. Aut illud, aut illud dic : elige unum de duobus. Ego neutrum eligo, nec hoc, nec illud dico. Nec aliquid facere Filium sine Patre dico; quia mentior, si hoc dixero : nec Patrem natum, passum, mortuum, resurrexisse dico; quia nihilo minus mentior, si hoc dixero. Quomodo, inquit, explicaberis ab his angustiis?

8. Placet vobis quæstio proposita. Deus adjuvet, ut placeat et soluta. Ecce quod dico, ut liberet et me

question est posée, que Dieu nous accorde que vous le soyez également de la solution que je vais en donner. Voici ce que je dis pour notre délivrance commune, car nous professons la même foi sous le nom de Jésus-Christ, nous vivons dans la même maison sous un seul maître, nous sommes membres d'un même corps sous un même chef, et nous recevons la vie d'un même esprit.

Chapitre IV. — *Le Fils seul est né d'une Vierge, mais cette naissance est l'œuvre du Père et du Fils.* — Voici donc ce que je dis, afin que, par la grâce de Dieu, nous sortions des difficultés inextricables de cette embarrassante question, moi qui vous parle et vous qui m'écoutez. C'est le Fils, et non le Père, qui est né de la vierge Marie, mais cette naissance du Fils, non point du sein du Père, mais du sein de la vierge Marie, est l'œuvre du Père et du Fils. Ce n'est point le Père qui a souffert, c'est le Fils, et cependant la passion du Fils est l'œuvre du Père et du Fils. Ce n'est poiut le Père qui est ressuscité, c'est le Fils, et toutefois la résurrection du Fils est l'œuvre du Père et du Fils. Cette question me paraît suffisamment résolue, d'après l'explication que je viens de donner, mais a-t-elle pour elle l'autorité de la parole divine? J'ai donc à démontrer, par les témoignages des saints livres, que la naissance du Fils est l'œuvre du Père et du Fils, aussi bien que sa passion et sa résurrection, que si cette naissance, cette passion, cette résurrection, sont personnellement propres au Fils, cependant ces trois événements, dont le Fils est le sujet, ne sont pas l'œuvre exclusive du Père ou du Fils, mais l'œuvre collective du Père et du Fils. Prouvons chacune de ces assertions; c'est comme juges que vous écoutez, la cause vous a été soumise, faisons paraître les témoins. C'est à vous, qui êtes mes juges, à m'intimer l'ordre que l'on donne aux plaideurs. Prouvez ce que vous avancez. Je vais le faire avec l'aide du Seigneur, et je vais citer les textes du droit céleste : Vous avez écouté attentivement l'exposé de cette vérité, soyez plus attentifs encore aux preuves que je vais en donner.

9. Je commence par la naissance du Christ, et je dois vous démontrer qu'elle est l'œuvre commune du Père et du Fils, bien que cette œuvre du Père et du Fils tombe particulièrement sur le Fils comme sujet. Je cite à l'appui l'apôtre saint Paul, ce docte jurisconsulte du droit divin. Il est des avocats qui invoquent aujourd'hui son autorité, pour consacrer les droits des contestants, plutôt que pour établir les droits des chrétiens. Je vais le citer, moi, en faveur de la paix, et non pour autoriser les disputes. C'est donc à ce saint Apôtre de nous montrer comment la naissance du Fils est l'œuvre du Père. « Lorsque les temps ont été accomplis,

et vos. In una enim fide stamus in nomine Christi, et in uua domo sub uno Domino vivimus, et in uno corpore membra sub uno capite sumus, et uno spiritu vegetamur.

Caput IV. — *Filii solius est nativitas ex virgine, sed facta est a Patre et Filio.* — Ut ergo Dominus ab his angustiis molestissimæ quæstionis liberet, et me qui loquor, et vos qui auditis, hoc dico : Filius quidem, non Pater, natus est de virgine Maria : sed ipsam navitatem Filii, non Patris, de virgine Maria, et Pater et Filius operatus est. Non est quidem passus Pater, sed Filius : passionem tamen Filii et Pater et Filius operatus est. Non resurrexit Pater, sed Filius : resurrectionem tamen Filii et Pater et Filius operatus est. De quæstione ista videmur jam expediti; sed forte verbis meis, videamus etiam utrum verbis divinis. Pertinet ergo ad me sanctorum librorum testimoniis demonstrare, nativitatem Filii et Patrem operatum et Filium, ita passionem : ita resurrectionem : ut cum Filii tantum sit et nativitas et passio et resurrectio; hæc tamen tria quæ ad Filium solum pertinent, nec a Patre solo facta sint, nec a solo Filio, sed a Patre utique et Filio. Probemus singula, judices auditis, causa proposita est, testes procedant. Dicat mihi judicium vestrum, quod solet causas agentibus dici : Doce quod (a) promittis. Doceo plane adjuvante Domino, et cœlestis juris recito lectionem. Intente audistis proponentem, audite intentius jam probantem.

9. De Christi nativitate mihi primo docendum est, quomodo eam et Pater fecerit, et Filius fecerit, quamvis nonnisi ad Filium pertineat quod fecit Pater et Filius. Paulum recito, idoneum juris divini consultum. Nam et causidici habent hodie Paulum dictantem jura litigatorum, non Christianorum. Recito, inquam, Paulum dictantem pacis jura, non litis. Ostendat nobis sanctus Apostolus, quomodo nativitatem Filii Pater operatus sit. « Cum autem venit, inquit, plenitudo temporis, misit Deus Filium suum factum ex muliere, factum sub Lege, ut eos qui sub Lege

(a) Cujacius ad oram sui libri adnotavit legendum : *Doce quod promis.*

nous dit-il, Dieu a envoyé son Fils formé d'une femme, et assujetti à la loi, pour racheter ceux qui étaient sous la loi. » (*Gal.*, IV, 4 et 5.) Vous l'avez entendu, et comme ces paroles sont claires et sans la moindre obscurité, vous les avez comprises. C'est donc le Père qui a fait naître son Fils d'une vierge. Car lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils, c'est-à-dire le Père a envoyé le Christ. Comment l'a-t-il envoyé? Formé d'une femme, assujetti à la loi. C'est donc le Père qui l'a formé d'une femme et assujetti à la loi.

10. Seriez-vous surpris que j'aie dit : Il est né d'une vierge, tandis que, suivant saint Paul, il a été formé d'une femme? Il n'y a pas lieu de vous étonner, ne nous arrêtons pas à cette divergence, car je ne parle pas à des ignorants. L'Ecriture emploie également ces deux expressions : il est né d'une femme et d'une vierge. Où parle-t-elle d'une vierge? « Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils. » (*Isaïe*, VII, 14.) Elle dit qu'il a été formé d'une femme dans le texte que j'ai cité, mais il n'y a aucune contradiction. C'est un usage de la langue hébraïque d'appeller femmes, *mulieres*, non point celles qui ont perdu leur virginité, mais toutes les personnes du sexe. Vous en avez une preuve évidente dans la Genèse, lors de la création d'Eve. « Dieu, dit l'auteur sacré, forma la femme. » (*Gen.*, II, 22.) L'Ecriture dit aussi dans un autre endroit que Dieu ordonna de séparer et d'épargner les femmes qui n'avaient point connu d'hommes. (*Nomb.*, XXXI, 17; *Jug.*, XXI, 11.) C'est un point suffisamment éclairci, ne nous y arrêtons donc pas plus longtemps, afin qu'avec l'aide du Seigneur nous puissions expliquer les difficultés qui exigent de plus grands développements.

11. Nous avons donc prouvé que la naissance du Fils était l'œuvre du Père, prouvons maintenant qu'elle est aussi l'œuvre du Fils. Qu'est-ce à dire que le Fils est né de la vierge Marie? Il a pris la forme de serviteur dans le sein d'une vierge. En effet, naître pour le fils, est-ce autre chose que de prendre la forme de serviteur dans le sein d'une vierge? Or, voilà ce qu'a fait le Fils, écoutez l'Apôtre : « Lui qui avait la nature de Dieu, il n'a pas cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égaler à Dieu, et cependant il s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave. » (*Philip.*, II, 6, 7.) « Lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils formé d'une femme, qui lui est né de la race de David, selon la chair. » (*Gal.*, IV, 4; *Rom.*, I, 3.) Nous voyons ici que la naissance du Fils est l'œuvre du Père, mais comme le Fils s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave, nous voyons également que cette naissance est l'œuvre du Fils. Cette vérité est suffisamment prouvée; passons à une autre, écoutez avec attention ce qui suit.

12. Prouvons donc que la passion du Fils est

erant redimeret. « (*Gal.*, IV, 4 et 5.) Audistis, et quia planum et apertum est, intellexistis. Ecce Pater fecit Filium nasci de virgine. Cum enim venisset plenitudo temporis misit Deus Filium suum, utique Pater Christum. Quomodo eum misit? Factum ex muliere, factum sub Lege. Fecit ergo eum Pater ex muliere sub Lege.

10. An forte hoc movet, quia de virgine dixi et Paulus dicit ex muliere? Non moveat, non immoremur : neque enim rudibus loquor. Utrumque Scriptura dicit, et ex virgine, et ex muliere. Ex virgine quomodo? Ecce virgo in utero accipiet, et pariet Filium. (*Isai.*, VII, 14.) Ex muliere autem, sicut audistis : non est contrarium. Proprietas enim locutionis Hebrææ mulieres, non corruptas virginitate, sed feminas appellat. Habes evidentem Scripturam Geneseos, quando ipsa primo Eva facta est : Formavit eam in mulierem. (*Gen.*, II, 22.) Dicit etiam alio loco Scriptura, jubere Deum separari mulieres, quæ non cognoverunt cubile viri (*Num.*, XXXI, 17; *Jud.*, XXI, 11.) Hoc ergo jam notum esse debet; nec teneat nos, ut alia, quæ merito tenebunt, Domino adjuvante, explicare possimus.

11. Probavimus ergo nativitatem Filii a Patre factam, probemus et a Filio factam. Quid est nativitas Filii de virgine Maria? Certe assumptio formæ servi in virginis utero. Numquidnam est aliud nasci Filio, nisi accipere formam servi in virginis utero? Audi quia hoc et Filius fecit. « Qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse æqualis Deo; sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens. » (*Philip.*, II, 6 et 7.) « Cum venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum factum ex muliere, qui factus est ei ex semine David secundum carnem : » (*Gal.*, IV, 4; *Rom.*, I, 3) videmus ergo nativitatem Filii a Patre factam; sed quia ipse Filius semetipsum exinanivit, formam servi accipiens, videmus nativitatem Filii et ab ipso Filio factam. Probatum est hoc; transeamus hinc : intenti aliud accipite, quod ex ordine sequitur.

12. Probemus et passionem Filii et a Patre factam,

également l'œuvre du Père et du Fils. Montrons d'abord qu'elle est l'ouvrage du Père : « Il n'a pas épargné son propre Fils, mais il l'a livré pour nous tous. » (*Rom.*, VIII, 32.) Elle est aussi l'œuvre du Fils : « Il m'a aimé, dit l'Apôtre, et s'est livré lui-même pour moi. » (*Gal.*, II, 20.) Le Père a donc livré le Fils, et le Fils s'est livré lui-même. Le Fils seul a souffert, mais sa passion est l'œuvre du Père et du Fils. La passion du Christ, pas plus que sa naissance, n'est donc l'œuvre exclusive ni du Père ou du Fils. Le Père a livré le Fils et le Fils s'est livré lui-même. Quelle a donc été ici la part de Judas, si ce n'est le péché? Passons encore et arrivons à la résurrection.

13. Ici comme précédemment, c'est le Fils et non le Père qui ressuscite, mais la résurrection du Fils ne laisse pas d'être l'œuvre commune du Père et du Fils. Elle est l'œuvre du Père. « C'est pourquoi, dit l'Apôtre, Dieu l'a élevé et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom. » (*Philip.*, II, 9.) Le Père a donc ressuscité le Fils en l'élevant et en le ressuscitant d'entre les morts. Mais le Fils ne s'est-il pas ressuscité lui-même? Oui, sans aucun doute. C'est de son corps qu'il disait sous la figure d'un temple : « Détruisez ce temple et je le rebâtirai dans trois jours. » (*Jean*, II, 19.) C'est dans sa passion que le Sauveur a donné sa vie, et c'est dans sa résurrection qu'il l'a reprise. Voyons donc si le Fils, après avoir donné sa vie, n'a pu la reprendre sans que son Père la lui rendit. Que le Père la lui ait rendue, c'est une vérité évidente que le Psalmiste confirme lorsqu'il dit : « Ressuscitez-moi, et je leur rendrai le châtiment qu'ils méritent. » (*Ps.* XL, 11.) Mais pourquoi attendez-vous la preuve que le Fils s'est rendu la vie à lui-même? N'a-t-il pas dit : « J'ai le pouvoir de donner ma vie? » (*Jean*, X, 18.) Je n'ai pas encore achevé de dire ce que j'ai promis. J'ai dit : le pouvoir de donner, mais vous applaudissez parce que vous allez au-devant de mes paroles. Instruits dans l'école du Maître céleste, vous écoutez attentivement ses leçons, vous les reproduisez avec piété, et vous n'ignorez pas ce qui suit. « J'ai, dit-il, le pouvoir de donner ma vie, et j'ai le pouvoir de la reprendre. » Nul ne me l'ôte, mais je la donne et je la reprends de moi-même.

CHAPITRE V. — *Récapitulation de la doctrine précédente.* — 14. Nous avons rempli nos promesses, et appuyé, ce me semble, sur des témoignages inébranlables, les propositions que nous avons avancées. Retenez fidèlement ce que vous avez entendu. Je résume cette doctrine en peu de mots et je la confie à vos cœurs comme un dépôt des plus précieux et des plus utiles. Ce n'est point le Père qui est né de la vierge, ce-

et a Filio factam. Faciat Pater passionem Filii : Qui proprio Filio non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum. (*Rom.*, VIII, 32.) Faciat et Filius passionem suam : Qui me dilexit, et tradidit semetipsum pro me. (*Gal.* II, 20.) Tradidit Pater Filium, tradidit Filius se ipsum. Passio hæc uni facta est; sed ab utroque facta est. Sicut ergo nativitatem, ita passionem Christi nec Pater sine Filio fecit, nec Filius sine Patre. Tradidit Pater Filium, tradidit Filius se ipsum. Quid hic fecit Judas, nisi peccatum? Transeamus et hinc, veniamus ad resurrectionem.

13. Videamus Filium quidem non Patrem resurgentem, sed resurrectionem Filii et Patrem et Filium facientem. Operetur Pater resurrectionem Filii. Propter hoc enim exaltavit eum, et donavit ei nomen quod est super omne nomen. (*Philip.*, II, 9.) Resuscitavit ergo Pater Filium, exaltando eum et excitando eum a mortuis. Numquid et Filius resuscitavit semetipsum? Resuscitavit plane. In figura sui corporis de templo dixit : Solvite templum hoc, et in triduo resuscitabo illud. (*Joan.*, II, 19.) Postremo sicut ad passionem pertinet animam ponere, sic ad resurrectionem animam iterum sumere : videamus si Filius quidem animam suam posuit, et ei animam suam Pater reddidit, non ipse sibi. Pater enim quia reddidit, manifestum est. Inde enim Psalmus dicit : Et resuscita me, et reddam illis. (*Psal.* XL, 11.) Sed quia et Filius animam suam sibi reddidit, quid a nobis exspectatis? Ipse dicat : Potestatem habeo ponendi animam meam. (*Joan.*, X, 18.) Nondum dixi quod promisi. Ponendi dixi : sed jam (a) clamatis, quia prævolatis. Eruditi quippe in schola magistri cœlestis, tanquam lectiones intente audientes, pie reddentes, quid sequatur non ignoratis. « Potestatem, inquit, habeo ponendi animam meam, et potestatem habeo iterum sumendi eam. Nemo tollit eam a me : sed ego pono eam a me, et iterum sumo eam. »

CAPUT V. — *Replicatio doctrinæ explicatæ.* — 14. Exsolvimus quæ promisimus : propositiones nostras firmissimis, ut arbitror, testimoniorum documentis probavimus. Tenete quod audistis. Breviter replico, et rem utilissimam, quantum existimo, mentibus

(a) Am. Er. *clamastis*. Sic etiam Mss. et ex his nonnulli, *prævolastis*.

pendant cette naissance du Fils dans le sein de la vierge, est l'œuvre commune du Père et du Fils. Ce n'est point le Père qui a souffert sur la croix, et toutefois cette passion du Fils est l'ouvrage du Père comme du Fils. Enfin ce n'est point le Père qui est ressuscité des morts, et, néanmoins, cette résurrection est l'œuvre du Père et du Fils. Vous avez donc ici la distinction des personnes et l'indivisibilité de l'opération. Ne disons donc point que le Père agit en dehors du Fils ou le Fils sans le Père. Seriez-vous arrêté par quelques-uns des miracles que Jésus a opérés et qui ne seraient point l'œuvre du Père? Avez-vous donc oublié ces paroles : « Mon Père qui demeure en moi, fait les œuvres que je fais? » (*Jean*, XIV, 10.) Cette doctrine était claire et n'avait besoin que d'être énoncée; elle ne demande aucun effort pour être comprise, il suffit d'en rappeler le souvenir.

15. J'ai encore une autre considération à vous soumettre et pour laquelle je demande de votre part une attention plus grande et un sentiment plus vif de piété pour Dieu. L'espace matériel ne peut contenir et renfermer que des corps. Mais au delà de l'espace est la divinité, il ne faut donc pas la chercher dans l'espace. Elle est partout invisible et inséparable, elle n'est pas plus étendue d'un côté que de l'autre, elle est tout entière partout, sans la moindre division. Qui peut voir, qui peut pénétrer ce mystère? Modérons-nous, rappelons-nous qui nous sommes et de quoi nous parlons. Tous les attributs divins, tout ce qui fait partie de l'être de Dieu, nous devons en faire l'objet de notre foi pieuse, de nos saintes méditations, accepter dans la mesure de notre esprit, l'intelligence qui nous est donnée de ces vérités ineffables. Ici les paroles sont inutiles, la langue doit se taire, c'est le cœur qu'il faut exciter, c'est le cœur qu'il faut élever vers Dieu. Ce n'est point à lui à monter dans le cœur de l'homme, c'est au cœur de l'homme à s'élever jusqu'à lui. Considérons les créatures : « Les perfections invisibles de Dieu, dit saint Paul, sont devenues visibles depuis la création du monde par tout ce qui a été fait. » (*Rom.*, I, 20.) Nous découvrirons peut-être dans ces choses qui nous sont plus familières quelque point de comparaison à l'aide duquel nous montrerons trois choses parfaitement distinctes, mais dont les opérations sont indivisibles.

CHAPITRE VI. — *Dieu est incompréhensible.* — 16. Allons, mes frères, donnez-moi toute votre attention. Considérez d'abord ce que je vous ai promis. Comme le Créateur est infiniment élevé au-dessus de nous, pourrai-je trouver ce point de comparaison dans la créature? Celui d'entre nous dont la splendeur de la vérité viendrait frapper l'esprit de ses rayons éclatants, pourrait peut-être redire ces paroles du Roi-Prophète : « J'ai dit dans le transport de mon

vestris collocandam commendo. Pater non est natus de virgine : nativitatem tamen istam Filii et Pater et Filius operatus est ex virgine. Pater non est passus in cruce : passionem tamen Filii et Pater et Filius operatus est. Non resurrexit Pater a mortuis : resurrectionem tamen Filii et Pater et Filius operatus est. Habetis personarum distinctionem, et operationis inseparabilitatem. Non ergo dicamus, aliquid Patrem operari sine Filio, aliquid Filium sine Patre. An forte miracula quæ fecit Jesus, movent vos, ne forte aliqua ipse fecerit, quæ non fecit Pater? Et ubi est, Pater autem in me manens ipse facit opera? (*Joan.*, XIV, 10.) Hæc quæ diximus plana erant, tantum dicenda erant: non laborandum ut intelligerentur, sed curandum ut commemorarentur.

15. Aliquid adhuc volo dicere, ubi vere et acriorem intentionem vestram requiro, et devotionem apud Deum. Etenim locis corporalibus non tenentur nec occupantur nisi corpora. Ultra locos corporales est divinitas : nemo eam tanquam in spatio requirat. Ubique invisibilis et inseparabiliter adest : non in parte major, in parte minor; sed ubique tota, nusquam divisa. Quis videt hoc? quis capit hoc? Compescamus nos : meminerimus qui, unde loquamur. Illud et illud, quidquid est quod Deus est, pie credatur, sancte cogitetur; et quantum datur, quantum potest, ineffabiliter intelligatur. Quiescant verba, cesset lingua; cor excitetur, cor illuc levetur. Non enim est illud tale, quod in cor hominis ascendat, sed quo cor hominis ascendat. Attendamus creaturam : « Invisibilia enim ejus a creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur : » (*Rom.*, I, 20) ne forte in his quæ fecit Deus, in quibus habemus quamdam consuetudinis familiaritatem, inveniamus aliquam similitudinem, unde probemus esse aliqua tria, quæ tria separabiliter proferantur, inseparabiliter operentur.

CAPUT VI. — *Deus incomprehensibilis.* — 16. Eia, Fratres, adestote toto animo. Videte prius quid promittam; ne forte in creatura inveniam, quia Creator a nobis excelsus est. Et forte verba quisquam nostrum, cui fulgor veritatis aliqua mentem quasi coruscatione

esprit. » (*Ps.* XXX, 23.) Et qu'avez-vous dit dans ce transport? « J'ai été rejeté de votre présence. » Il me semble que celui qui s'exprime ainsi, avait élevé son âme vers Dieu et répandu son âme au dedans de lui, lorsqu'on lui disait tous les jours : « Où est ton Dieu? » qu'il avait touché d'un contact tout spirituel cette lumière immuable, mais que, trop faible pour en supporter la vue, il était retombé dans sa faiblesse et sa langueur, et qu'en se mesurant avec cette vive lumière de la sagesse de Dieu, il comprit qu'il ne pouvait encore en supporter l'éclat. C'est dans le transport de son esprit, lorsqu'élevé au-dessus de la vie des sens et comme ravi en Dieu, qu'il avait vu cette lumière ; mais dès qu'il quitte ces hauteurs divines pour retomber sur lui-même, il s'écrie : « J'ai dit dans le transport de mon esprit. » J'ai vu dans ce transport ce que je n'ai pu supporter longtemps, et rendu à ces membres mortels et à toutes ces pensées périssables d'un corps qui appesantit l'âme, j'ai dit, quoi? « J'ai été rejeté de devant vos yeux. » Vous êtes trop haut, et je suis trop bas. Que dirons-nous donc de Dieu, mes frères? Si vous avez l'intelligence de ce que vous voulez dire, ce n'est pas Dieu ; si vous avez pu comprendre, vous avez compris autre chose que lui. Si vous croyez l'avoir compris, vous êtes le jouet de vos propres pensées. Il n'est donc pas ce que vous avez compris, il est ce que vous ne comprenez pas. Pourquoi donc vouloir parler de ce que vous ne comprenez pas?

17. Voyons donc si nous trouverons dans la créature trois choses distinctes dont l'action soit indivisible. Où irons-nous? Dans le ciel, pour y considérer le soleil, la lune et les astres? Sur la terre, pour y étudier les végétaux, les arbres et les animaux qui la remplissent? Nous arrêterons-nous au ciel même ou à la terre qui renferment tout ce que nous voyons dans le ciel et sur la terre? Pourquoi donc, ô homme, parcourir toute la création? Rentrez en vous-même, considérez ce que vous êtes. Etudiez-vous, examinez-vous. Vous cherchez dans la créature trois choses distinctes dont l'action soit indivisible; si vous les cherchez dans la créature, cherchez-les d'abord en vous-mêmes ; car n'êtes-vous pas une créature? Vous cherchez un terme de comparaison? Est-ce dans les animaux que vous le chercherez? C'est de Dieu que vous parliez lorsque vous cherchiez ce terme de comparaison. C'est de la Trinité, de l'ineffable Majesté que vous parliez, et comme vous étiez incapable d'atteindre ces hauteurs divines, et que dans les sentiments d'une juste humilité, vous avez avoué votre impuissance, vous vous êtes tourné vers

perstringit, potest dicere verba illa : Ego dixi in ecstasi mea. In ecstasi tua quid dixisti? Projectus sum a facie oculorum tuorum : (*Psal.* XXX, 23) Etenim videtur mihi iste qui hoc dixit, levasse ad Deum animam suam, et effudisse super se animam suam, cum ei diceretur, quotidie : Ubi est Deus tuus? pervenisse spiritali quodam contactu ad illam incommutabilem lucem, eamque infirmitate conspectus ferre non valuisse; et in suam quasi ægritudinem atque languorem iterum recidisse, et comparasse se illi, et (*a*) sensisse adhuc contemperari non posse aciem mentis suæ luci sapientiæ Dei. Et quia hoc in ecstasi fecerat, abreptus a sensibus corporis et subreptus in Deum; ubi quodam modo a Deo ad hominem revocatus est, ait : Ego dixi in ecstasi mea. Vidi enim nescio quid in ecstasi, quod diu ferre non potui; et redditus mortalibus membris, et multis mortalium cogitationibus a corpore quod aggravat animam, dixi. Quid? Projectus sum a facie oculorum tuorum. Longe sursum es, longe deorsum sum. Quid ergo dicamus, Fratres, de Deo? Si enim quod vis dicere, si cepisti, non est Deus : si comprehendere potuisti, aliud pro Deo comprehendisti. Si quasi comprehendere potuisti, cogitatione tua te decepisti. Hoc ergo non est, si comprehendisti : si autem hoc est, non comprehendisti. Quid ergo vis loqui, quod comprehendere non potuisti?

17. Videamus ergo, ne forte in creatura inveniamus aliquid, ubi probemus aliqua tria et separabiliter demonstrari, et inseparabiliter operari. Quo ibimus? Ad cœlum, ut de sole et luna et sideribus disputemus? Ad terram, ut forte de frutectis, de arboribus, de animalibus terram implentibus? An de ipso cœlo, an de ipsa terra, quæ continent omnia quæ sunt in cœlo et in terra? Quamdiu homo circuis creaturam? Ad te redi, te vide, te inspice, te discute. In creatura quæris aliqua tria et separatim demonstranda, et inseparabiliter operantia : si in creatura quæris, in te prius quære. Non enim tu non es creatura? Similitudinem quæris. Quæsiturus es in pecore? De Deo enim loquebaris, cum quæreres quamdam similitudinem. De Trinitate ineffabilis Majestatis loquebaris; et quia defecisti in divinis, tuamque infirmitatem debita humilitate confessus es, ad humana venisti,

(*a*) Plures Mss. *et sensu adhuc puerili contemperari*, etc. Ex iisdem unus, *non potuisse.*

les choses humaines; faites-en donc l'objet de cet examen. Vous cherchez un terme de comparaison dans les animaux, vous le cherchez dans le soleil, vous le cherchez dans les étoiles? Mais est-il une seule de ces créatures qui ait été faite à l'image et à la ressemblance de Dieu? Vous trouverez en vous-même un terme de comparaison et plus rapproché de vous et plus juste : Dieu a fait l'homme à son image et à sa ressemblance. Cherchez donc en vous-même, l'image de la Trinité vous offrira peut-être quelque trace d'elle-même. Mais quelle image êtes-vous? Une image bien différente, une image, une ressemblance bien éloignée de son divin modèle, et qui n'est pas, comme le Fils, égale au Père, dont il est l'image. L'image reproduite dans le Fils est tout autre que l'image reproduite par le miroir. Dans votre fils vous voyez votre image, vous vous voyez vous-même ; car votre fils a la même nature que vous. Il est, par sa nature, ce que vous êtes, sa personnalité seule est différente. L'homme n'est donc pas l'image de Dieu comme le Fils unique, mais il est fait à l'image et à la ressemblance de Dieu, dans une certaine mesure. Qu'il cherche donc en lui-même s'il pourra découvrir trois choses qui s'énoncent séparement et dont l'action est indivisible. Je vais le chercher moi-même, mais joignez vos efforts aux miens. Ce n'est pas en vous que je cherche, c'est à vous de vous étudier, comme je m'étudie moi-même. Examinons donc en commun et étudions ensemble notre commune nature et notre commune substance.

Chapitre VII. — *Notre âme est faite à l'image de Dieu.* — 18. Considérez donc, ô homme, et voyez si je dis la vérité. Avez-vous un corps, avez-vous une chair? Oui, me répondez-vous. Comment sans cela existerai-je? comment pourrai-je occuper l'espace? comment me transporter d'un lieu dans un autre? comment puis-je entendre ce qu'on me dit? n'est-ce point par les oreilles du corps? comment puis-je voir la bouche qui me parle, n'est-ce point par les yeux du corps? Vous avez donc un corps, c'est un fait constant, et il n'est point besoin de grands efforts pour prouver une chose aussi évidente. Mais j'attire votre attention sur un autre phénomène dont le corps est le simple instrument. C'est par le moyen de l'oreille que vous entendez; mais ce n'est pas l'oreille qui vous fait entendre. C'est un autre qui entend intérieurement par l'oreille. C'est par l'œil que vous voyez, considérez l'œil lui-même. Quoi, vous regardez la maison, et vous ne faites aucune attention à celui qui l'habite? Est-ce que l'œil voit par lui-même? n'est-ce pas un autre qui voit par le moyen de l'œil? Je ne vous dis pas que l'œil d'un mort ne voit point, parce que le corps est séparé de l'âme qui l'habitait; je dis simplement que l'œil d'un homme occupé d'autre chose ne voit point celui qui est devant lui. Concentrez donc votre attention sur votre homme intérieur.

ibi discute. Quæris in pecore, quæris in sole, in stella? Quid enim horum factum est ad imaginem et similitudinem Dei? Prorsus familiarius et melius aliquid horum quæris in te. Hominem enim Deus fecit ad imaginem et similitudinem suam. In te quære, ne forte imago Trinitatis habeat aliquod vestigium Trinitatis. Et quæ? Imago facta longe distans : similitudo tamen et imago longe distans, non quomodo imago Filius hoc quod Pater. Aliter enim imago in filio, aliter in speculo. Multum distat. In filio imago tua, tu ipse es. Hoc est enim filius quod tu natura. Substantia hoc quod tu, persona alius quam tu. Non ergo homo imago tanquam unigenitus Filius, sed ad imaginem quamdam et quamdam similitudinem factus. Quærat in se aliquid, si possit invenire, et tria quædam quæ separabiliter (*a*) pronuntientur, inseparabiliter operentur. Quæram, quærite mecum. Non ego in vobis, (*b*) sed vos in vobis, et ego in me. Quæramus communiter, et communem naturam atque substantiam communiter pertractemus.

Caput VII. — *Anima nostra ad imaginem Dei facta.* — 18. Vide, o homo, adverte si verum est quod dico. Habesne corpus, habes carnem? Habeo, inquis. Nam unde est, unde in loco sum, unde de loco in locum moveor? Unde verba loquentis audio, nisi per aurem carnis? Unde os loquentis video, nisi per oculos carnis? Habes, constat, nec diu satagendum est de re manifesta. Vide aliquid aliud, vide quod operatur per carnem. Audis enim aure, sed non ab aure audis. Alius est intus qui audit per aurem. Vides per oculum, ipsum intuere. An domum agnovisti, habitatorem neglexisti? Numquidnam videt oculus per se ipsum? Nonne alius est qui videt per oculum? Non dico : Non videt oculus mortui, de quo constat corpore habitatorem abscessisse : sed oculus de re alia cogitantis, non videt faciem præsentis. Respice ergo interiorem hominem tuum. Ibi enim magis

(*a*) Duo Mss. *quæ separabiliter demonstrentur.* — (*b*) Hic apud Lov. additur, *et vos in me;* quod ab aliis libris abest.

C'est là qu'il faut chercher de préférence l'idée de trois choses qui s'énoncent séparément, et dont cependant l'action est inséparable. Que renferme votre âme? Un examen sérieux m'y fait découvrir bien des choses; mais il en est une qui se présente en premier lieu, et qui est plus facile à comprendre. Qu'y a-t-il donc dans votre âme? Appelez-en ici à vos souvenirs intérieurs. Je ne vous demande pas de me croire sur parole, n'acceptez ce que je vais dire, qu'autant que vous en trouverez la preuve en vous-même. Considérez donc tout d'abord ce que nous avions oublié, et voyons ensemble si l'homme n'est pas seulement l'image du Fils ou du Père, et s'il est à la fois l'image du Père et du Fils, et conséquemment du Saint-Esprit. Voici comme s'exprime la Genèse : « Faisons l'homme, dit Dieu, à notre image et à notre ressemblance. » (*Gen.*, I, 26.) Le Père ne fait donc rien sans le Fils, ni le Fils sans le Père. « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. » Faisons, et non pas je ferai, ou faites, ou qu'il fasse, mais, faisons à notre image, non pas à la tienne ou à la mienne, mais à la nôtre.

19. Je vous adresse maintenant une question, je vais énoncer une chose bien différente. Ne dites donc pas : Voilà ce qu'il compare à Dieu. Je vous ai avertis, je vous ai prévenus, je vous ai mis sur vos gardes, je m'y suis mis moi-même. Oui, ces choses sont bien différentes, il y a entre elles la distance qui sépare le ciel de la terre, l'immuable de ce qui est sujet au changement, le créateur des choses créées, Dieu de l'homme. Je vous fais avant tout cette observation, ne m'accusez donc point si ce que je vais dire est bien éloigné de la réalité. Que personne ne me montre les dents au lieu de m'ouvrir ses oreilles, je vous ai promis de vous montrer trois choses parfaitement distinctes et qui agissent inséparablement. Quant à leur plus ou moins d'analogie avec la Trinité toute-puissante, je ne m'en occupe point pour le moment, mon unique dessein est de vous montrer trois choses séparées dont l'action est indivisible. O pensée toute charnelle, ô conscience opiniâtre et infidèle, pourquoi douter que l'ineffable Majesté possède ce que vous pouvez trouver en vous-même? Voici donc la question que je vous adresse, ô homme. Avez-vous de la mémoire? Si vous n'en avez pas, comment avez-vous pu retenir ce que je vous ai dit? Mais peut-être avez-vous déjà oublié ce que je viens de dire. Ce mot que je viens de prononcer, *dixi*, ces deux syllabes, vous ne pouvez les retenir qu'à l'aide de la mémoire. Comment sauriez-vous que ce mot est composé de deux syllabes, si vous avez oublié la première quand je prononce la seconde? Mais pourquoi m'arrêter sur cette vérité, pourquoi me presser, m'obliger d'en fournir les preuves? C'est un fait évident, vous avez de la mémoire. Je vous fais une autre

aliqua similitudo quærenda est quorumdam trium separatim demonstratorum, inseparabiliter operantium. Quid habet mens tua? Forte si quæram, multa invenio : sed aliquid proximum est, quod facilius intelligitur. Quid habet anima tua? Intus (*a*) commemora, recole. Non enim quod dicturus sum, id posco ut credatur mihi : noli acceptare, si in te non inveneris. Intuere ergo, sed primo quod exciderat videamus, si homo non Filii tantum imago est, aut Patris tantum imago est, sed Patris et Filii; et utique jam consequenter et Spiritus sancti. Genesis loquitur : « Faciamus, inquit, hominem ad imaginem et similitudinem nostram. » (*Gen.*, I, 26.) Non ergo facit Pater sine Filio, nec Filius sine Patre. Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram. Faciamus, non faciam, aut fac, aut faciat ille : sed, faciamus ad imaginem; non tuam, aut meam, sed ad nostram.

19. Ergo interrogo, dissimilem rem dico. Nemo dicat : Ecce quod comparavit Deo. Jam locutus sum, et prælocutus, et cautos reddidi, et cautus fui. Longe ista distant, a summis ima, ab incommutabilibus mutabilia, a creantibus creata, a divinis humana. Ecce primo hoc commendo, quia quod dicturus sum longe distat, nemo mihi calumnietur. Ne forte ergo et ego aures quæram, et ille dentes paret, hoc me promisi exhibiturum, aliqua tria demonstrata separatim, operata inseparabiliter. Quam sint ista similia vel dissimilia Trinitati omnipotenti, non nunc ago : sed in ipsa creatura ima et mutabili invenimus aliqua tria, quæ possint separabiliter demonstrari, et inseparabiliter operari. O carnalis cogitatio, et conscientia pertinax atque infidelis! Quid de illa Majestate ineffabili in ea re dubitas, quam in te invenire potuisti? Ecce dico, ecce interrogo : Homo habes memoriam? Si non habes, quod dixi quomodo tenuisti? Sed forte jam, quod paulo ante dixi, oblitus es. Hoc ipsum quod dico, « dixi : » duas istas syllabas non teneres, nisi per memoriam. Unde enim scires duas esse, si sonante secunda oblitus esses primam? Quid ergo diutius immoror? Quare sic

(*a*) Am. Er et aliquot Mss. *commemoro, recole.* Fossatensis Mss. *recole, commemoro.*

question : Avez-vous de l'intelligence? Oui, me répondez-vous. En effet, si vous n'aviez pas de mémoire, vous ne pourriez retenir ce que j'ai dit, et faute d'intelligence vous ne pourriez comprendre ce que vous avez retenu. Vous avez donc de l'intelligence. Vous appliquez cette intelligence à ce que vous avez retenu intérieurement, vous comprenez, et cette compréhension fait que vous en parlez en connaissance de cause. Je vous adresse enfin une troisième question : Vous avez de la mémoire pour retenir ce que l'on vous dit; vous avez de l'intelligence pour comprendre ce que vous avez retenu, dites-moi maintenant : Est-ce volontairement que vous avez retenu et compris? Sans aucun doute, me répondez-vous, c'est de ma pleine volonté. Vous avez donc une volonté. Voilà les trois choses que j'avais promis de faire entendre à vos oreilles et à votre esprit. Elles sont toutes trois en vous, vous pouvez les compter, mais vous ne pouvez les séparer. Or, ces trois choses, la mémoire, l'intelligence et la volonté, sont distinctes ; je les énonce séparément, vous le voyez, et cependant leur action est indivisible.

CHAPITRE VIII. — *La mémoire, l'intelligence, la volonté sont trois facultés distinctes, et cependant leurs opérations sont inséparables.* — 20. Le Seigneur nous viendra en aide, et déjà il y est venu, je le vois à la manière dont vous m'avez compris. Oui, ces acclamations me prouvent que vous avez compris, et j'espère de la grâce de Dieu que vous comprendrez également tout ce que j'ai à vous dire. Je vous ai promis de vous montrer trois choses distinctes et séparées, et dont cependant l'action est indivisible. Je ne savais pas ce qu'il y avait dans votre esprit, vous me l'avez fait connaître en me disant : la mémoire. Ce mot, ce son, cette parole est sortie de votre esprit pour arriver à mes oreilles; car avant même de parler, vous réfléchissiez en silence à ce que c'est que la mémoire. Cette pensée était en vous, je ne la connaissais pas encore. Pour me faire connaître cette pensée de votre esprit, vous l'avez revêtu d'une expression, vous avez prononcé le nom de mémoire. Je l'ai entendu, j'ai entendu les quatres syllabes dont est composé ce mot. C'est un nom de quatre syllabes, ce mot a été formulé, il a frappé mes oreilles et révélé une pensée à mon esprit. Le son s'est évanoui, la pensée qui l'a produit comme l'idée qu'il a fait naître, demeurent. Dites-moi toutefois, quand vous avez prononcé ce nom de mémoire, vous avez compris certainement qu'il n'exprimait que l'idée de mémoire. Les deux autres facultés ont des noms qui leur sont propres, l'une s'appelle l'intelligence, l'autre la volonté, aucune des deux ne s'appelle la mémoire, ce nom est exclusivement propre à la mémoire. Mais comment êtes-vous parvenu à prononcer ce nom, à formuler ces quatre syl-

urgeor? Quare sic cogor convincere? Manifestum est, habes memoriam. Quæro aliud : Habes intellectum? Habeo, inquis. Si enim non haberes memoriam, non teneres quod dixi : si non haberes intellectum, non agnosceres quod tenuisti. Habes et hoc. Intellectum tuum ad id quod intus tenes, revocas, et vides, et videndo formaris, ut sciens dicaris. Tertium quæro : Habes memoriam, qua teneas quod dicitur; habes intellectum, quo intelligas quod tenetur ; de his duobus requiro abs te : Volens tenuisti et intellexisti? Volens plane, inquis. Habes ergo voluntatem. Hæc sunt tria, quæ me dicturum esse promiseram auribus et mentibus vestris. Tria hæc sunt in te, quæ potes numerare, et non potes separare. Hæc ergo tria, memoriam, intellectum, et voluntatem ; hæc, inquam, tria animadverte separatim pronuntiari, inseparabiliter operari.

CAPUT VIII. — *Memoria, intellectus et voluntas, et separabiliter demonstrantur, et inseparabiliter operantur.* — 20. Aderit Dominus, et video quod adsit : ex intellectu vestro intelligo eum adesse. Ex his enim vocibus vestris, quemadmodum intellexeritis, adverto; præsumo eum adjuturum, ut omnia intelligatis. Tria promisi separabiliter demonstrari, inseparabiliter operari. Ecce nesciebam quid esset in animo tuo, demonstrasti mihi dicendo « Memoria. » Hoc verbum, sonus iste, vox ista processit ad aures meas ab animo tuo. Hoc enim quod est memoria, tacite cogitabas, et non dicebas. Erat in te, et nondum venerat ad me. Ut autem quod erat in te proferretur ad me, dixisti ipsum nomen, id est : « Memoria. » Audivi : quatuor has syllabas in nomine memoriæ audivi. Quatuor syllabarum nomen est, vox est, sonuit, ad aurem meam processit, menti aliquid insinuavit. Quod sonuit transiit, unde insinuatum et quod insinuatum est manet. Sed hoc quæro, quando dixisti hoc nomen « Memoria, » vides certe quia hoc nomen non pertinet nisi ad memoriam. Cætera enim duo habent nomina sua. Namque aliud vocatur intellectus, aliud voluntas, non memoria : illud autem unum vocatur memoria. Sed ut hoc diceres, ut quatuor istas syllabas operaris, unde ope-

labes? Ce nom qui est exclusivement propre à la mémoire, a été produit à la fois par la mémoire qui vous a fait retenir ce que vous disiez; par l'intelligence qui vous a fait comprendre ce que vous reteniez, par la volonté qui vous a fait exprimer au dehors ce que vous saviez. Grâces soient rendues au Seigneur notre Dieu. Il est venu à notre aide et au secours de notre mutuelle faiblesse. Je l'avoue franchement à votre charité, c'est avec un grand sentiment de crainte que j'avais commencé à exposer et à discuter cette vérité. Je craignais en étant agréable aux esprits plus ouverts, d'être souverainement ennuyeux pour les intelligences moins exercées. Mais au contraire, je vois que votre attention soutenue et la pénétration de votre esprit, non-seulement a compris ce que je vous disais, mais a même devancé mes paroles. Grâces donc soient rendues au Seigneur.

Chapitre IX. — *Ces trois facultés jettent un certain jour sur le mystère de la Trinité.* — 21. Veuillez me suivre de nouveau, je vous parle en toute sécurité de ce que vous comprenez déjà; je ne cherche pas à vous persuader une chose inconnue, je vous rappelle simplement, pour la graver dans votre esprit, une vérité que vous avez comprise. Je viens de nommer une seule de ces trois facultés, je n'ai prononcé qu'un seul nom, celui de la mémoire, et cependant ce nom a été produit par l'action commune des trois facultés. Je n'ai pu formuler le nom seul de la mémoire, sans le concours simultané de la volonté, de l'intelligence et de la mémoire. Je ne puis nommer également l'intelligence ou la volonté, sans l'action commune de ces trois mêmes facultés. J'ai rempli, ce me semble, la promesse que je vous avais faite, ce que j'ai énoncé séparément a été inséparable dans ma pensée. C'est l'action réunie de ces trois facultés qui a formé le nom d'une seule d'entre elles, et cependant le produit de ces trois facultés réunies n'est propre qu'à une seule. Les trois ont formé le nom de la mémoire, et ce nom est exclusivement propre à la mémoire. Les trois ont formé le nom de l'intelligence, et ce nom n'exprime que l'idée de l'intelligence. Les trois encore ont formé le nom de la volonté, et ce nom ne désigne que la volonté. C'est ainsi que la Trinité a formé la chair du Christ, et cette chair est exclusivement la chair du Christ. La Trinité a formé la colombe descendue du ciel, mais cette colombe ne désigne que l'Esprit saint. La Trinité a fait entendre la voix du haut des cieux, mais cette voix n'est que la voix du Père.

22. Qu'on ne vienne donc point me dire maintenant, qu'on n'essaie point dans un esprit de contention de presser ma faiblesse par cette question : De ces trois facultés dont vous nous avez démontré l'existence dans notre esprit ou dans notre âme, laquelle figure le Père, c'est-à-

ratus es? Hoc nomen quod pertinet ad solam memoriam, operata est in te et memoria, ut teneres quod dicebas; et intellectus, ut scires quod tenebas; et voluntas, ut proferres quod sciebas. Gratias Domino Deo nostro. Adjuvit nos, et in vobis et in nobis. Vere dico Caritati Vestræ, hoc discutiendum et insinuandum trepidissime aggressus eram. Metuebam enim ne forte lætificarem capacium ingenium, et facerem grave tardioribus tædium. Nunc autem video vos et attentione audiendi, et celeritate intelligendi, non solum percepisse dictum, sed prævolasse dicturum : Gratias Domino.

Caput IX. — *Ex his tribus illustratur Trinitatis mysterium.* — 21. Videte ergo, jam securus commendo quod intellexistis; non inculco incognitum, sed repetens commendo perceptum. Ecce de tribus illis una res nominata est, unius rei nomen dictum est : « Memoria » nomen est unius ex illis tribus, et tamen nomen unius ex illis tribus tria ipsa operata sunt. Non potuit dici sola memoria, nisi operante voluntate, intellectu et memoria. Non potest dici solus intellectus, nisi operante memoria, voluntate et intellectu : nec potest dici sola voluntas, nisi operante memoria et intellectu et voluntate. Explicata sunt, ut arbitror quæ promissa sunt : quod separatim pronuntiavi, inseparabiliter cogitavi. Unum horum omnium tria fecerunt : sed tamen hoc unum quod tria fecerunt, non ad tria pertinet, sed ad unum. Tria fecerunt nomen memoriæ : sed hoc non pertinet nisi ad solam memoriam. Tria fecerunt nomen intellectus : sed non pertinet nisi ad solum intellectum. Tria fecerunt nomen voluntatis : sed non pertinet nisi ad solam voluntatem. Ita Trinitas fecit carnem Christi : sed non pertinet nisi ad solum Christum. Trinitas fecit de cœlo columbam : sed non pertinet nisi ad solum Spiritum sanctum. Trinitas fecit de cœlo vocem : sed non pertinet vox nisi ad solum Patrem.

22. Nemo ergo dicat mihi, nemo calumniosus me infirmum urgere conetur : Quid ergo in his tribus quæ in mente nostra vel in anima esse ostendisti, quid ex his tribus pertinet ad Patrem, id est,

dire la ressemblance du Père, laquelle désigne le Fils, laquelle le Saint-Esprit? Je ne puis le dire, je ne puis l'expliquer. Laissons quelque chose à vos méditations, laissons quelque chose au recueillement silencieux de vos âmes. Rentrez en vous-même, séparez-vous de toutes les agitations du dehors. Considérez ce qui est au dedans de vous, si toutefois vous avez su vous ménager dans votre conscience un secret et doux asile, inaccessible aux bruits, aux contestations, aux querelles, et où vous ne songiez point à disputer avec opiniâtreté. Recevez avec douceur et docilité la parole sainte ; si vous voulez la comprendre, peut-être alors direz-vous : « Vous ferez retentir à mon oreille la joie et l'allégresse, et mes os humiliés tressailleront ; » (*Ps.* L, 10) remarquez, il dit les os humiliés, et non les os pleins d'orgueil.

Chapitre X. — *Ce qui précède suffit pour faire comprendre la distinction des personnes dans la Trinité, et cependant leur opération commune est indivisible.* — 23. Il nous suffit donc d'avoir montré trois choses parfaitement distinctes dans leur énoncé, et dont cependant l'action est indivisible. Si vous découvrez ce phénomène en vous-même, dans un homme, dans toute personne qui vit sur cette terre et qui porte ce corps fragile dont le poids appesantit l'âme ; croyez également que le Père, le Fils et le Saint-Esprit peuvent se manifester séparément sous des signes visibles, sous des formes empruntées à la créature, bien qu'ils soient inséparables dans leurs opérations. C'en est donc assez. Je ne dis pas : Le Père est la mémoire, le Fils est l'intelligence, l'Esprit saint est la volonté, quelqu'interprétation qu'on veuille adopter, je n'ose rien affirmer. Réservons ces hautes considérations pour de plus grands esprits, et donnons aux faibles les explications que notre faiblesse nous permet. Je ne dis point qu'il y ait entre ces trois facultés et ces trois personnes de la Trinité un rapport d'égalité, une parfaite analogie, une ressemblance véritable, non je ne dis point cela. Qu'ai-je donc avancé? J'ai trouvé en vous trois choses distinctes, séparées dans leur énoncé, et qui agissent d'une manière indivisible ; le nom de chacune d'elles est formé par toutes les trois réunies, et cependant ce nom n'appartient pas à toutes les trois, mais à une seule d'entre elles. Vous avez entendu, vous avez vu, vous avez retenu ce que nous venons de dire ; croyez donc en Dieu ce que vous ne pouvez voir. Vous pouvez connaître ce qui est en vous-même, mais quel qu'il puisse être, quand pourrez-vous connaître ce qui est dans votre Créateur ? Et si cela vous sera possible un jour, vous ne le pouvez actuellement. Et alors même, pourrez-vous connaître Dieu comme Dieu se connaît ? Que votre charité se contente donc de ce que nous avons dit ; nous vous avons parlé dans la mesure de nos forces ; nous avons acquitté nos promesses ; demandez au Seigneur les explications qui

quasi ad similitudinem Patris, quid horum ad Filii, quid horum ad Spiritus sancti? Non possum dicere, non possum explicare. Aliquid cogitantibus relinquamus, aliquid et silentio largiamur. Redi ad te ; et ab omni strepitu tolle te. Intra te vide, si habes illic aliquod secretarium dulce conscientiæ tuæ, ubi non perstrepas, ubi non litiges, aut lites pares, ubi non dissensiones et pervicaciam mediteris. Esto mansuetus ad audiendum verbum, ut intelligas. Forte dicturus es : Auditui meo dabis exsultationem et lætitiam, et exsultabunt ossa, sed humiliata, non elata. (*Psal.* L, 10.)

Caput X. — *Hinc satis intelligitur Trinitatis personas posse et separabiliter demonstrari et inseparabiliter operari.* — 23. Sufficit ergo quia ostendimus tria quædam separabiliter demonstrari, inseparabiliter operari. Si hoc in te invenisti, si hoc in homine, si hoc in quadam persona in terra ambulante, corpus fragile, quod aggravat animam, portante : crede Patrem et Filium et Spiritum sanctum per singula quædam visibilia, per species quasdam assumptæ creaturæ posse et separabiliter demonstrari, et inseparabiliter operari. Sufficit hoc. Non dico, Pater memoria est, Filius intellectus est, Spiritus voluntas est : non dico, quomodo libet intelligatur, non audeo. Servemus majora capientibus, infirmis (*supple* insinuamus) infirmi quod possumus. Non dico ista illi Trinitati velut æquanda, quasi ad analogiam, id est, ad rationem quamdam comparationis dirigenda : non hoc dico. Sed quid dico? Ecce in te inveni tria separabiliter demonstrata, inseparabiliter operata ; et eorum trium unumquodque nomen a tribus factum, quod tamen non ad tria, sed ad trium horum unum aliquid pertineret. Crede jam ibi quod non potes videre, si hic audisti et vidisti et tenuisti. In te enim quod est, potes nosse : in eo qui te fecit quod est, quidquid est, quando potes nosse? Et si poteris, nondum potes. Et tamen cum poteris, numquid sic poteris nosse Deum tu, quomodo se novit Deus? Sufficiat ergo Caritati

peuvent donner à votre esprit l'intelligence complète de la vérité.

SERMON LIII [1].

Sur ces paroles de l'Evangile selon saint Matthieu : *Bienheureux les pauvres d'esprit*, etc.; mais principalement sur ces autres : *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.*

CHAPITRE PREMIER. — *Tous veulent être heureux.* — 1. La solennité de cette Vierge sainte qui a rendu témoignage à Jésus-Christ, et qui a mérité que Jésus-Christ lui rendit témoignage, qui a été immolée en public et couronnée en secret, me fait un devoir de parler à votre charité de ce discours que Notre-Seigneur vient de nous adresser dans l'Evangile et où il énumère les diverses causes qui conduisent à la vie bienheureuse que tous, sans exception, désirent ardemment. Peut-on trouver, en effet, un seul homme qui ne veuille être heureux? Ah, si les hommes se portaient aux œuvres qui méritent la récompense avec autant d'ardeur qu'ils soupirent après la récompense elle-même! Quel empressement, quelle activité lorsqu'on dit à un homme : vous serez heureux! Qu'il écoute donc aussi volontiers lorsqu'on ajoute : Oui, vous serez heureux, mais à telle condition. Ne refusons pas le combat si nous aimons la victoire, et que la perspective de la récompense enflamme notre âme d'une sainte ardeur pour les bonnes œuvres. Ce que nous voulons, ce que nous désirons, ce que nous demandons, ne viendra que plus tard, mais c'est maintenant qu'il faut accomplir ce qu'on nous commande de faire pour mériter la récompense qui doit suivre. Commencez donc à vous rappeler les paroles divines, les préceptes évangéliques et les récompenses promises à ceux qui les accomplissent. « Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient. » (*Matth.*, V, 3.) Plus tard vous serez mis en possession de ce royaume des cieux, mais soyez maintenant pauvre d'esprit. Voulez-vous que plus tard le royaume des cieux soit à vous, voyez à qui vous êtes maintenant vous-même. Soyez pauvre d'esprit. Vous me demanderez peut-être en quoi consiste cette pauvreté d'esprit. Tout homme orgueilleux ne peut être pauvre d'esprit. Soyez donc pauvre d'esprit. Le royaume des cieux est bien élevé, mais celui qui s'humilie sera élevé. (*Luc*, XIV et XVIII.)

CHAPITRE II. — *Quelle est cette douceur à laquelle la terre est promise.* — 2. Ecoutez ce qui suit : « Bienheureux ceux qui sont doux, dit le Sauveur, parce qu'ils posséderont la terre en héritage. » (*Matth.*, V, 4.) Vous voulez posséder la

(1) La Table de Possidius indique deux sermons sur ce chapitre de l'Evangile : l'un, (chapitre VIII) *Sur les huit maximes des béatitudes*, l'autre (chapitre IX) ayant simplement pour titre : *Des béatitudes*, titre qui convient beaucoup mieux au sermon suivant qui ne traite que des six premières béatitudes. On trouve un extrait de ce sermon dans la collection de Florus, commentaire sur l'*Epître aux Ephésiens*, chapitre III, sous ce titre : *Du sermon prononcé dans la basilique Tricillarum, une des basiliques de Carthage.*

Vestræ : quod potuimus, diximus : exigentibus promissa reddidimus : cætera quæ addenda sunt, ut proficiant sensus vestri, a Domino quærite.

SERMO LIII [a].

De verbis Evangelii Matth., V : *Beati pauperes spiritu*, etc., sed de hoc maxime quod dictum est : *Beati mundicordes, quoniam ipsi Deum videbunt.*

CAPUT PRIMUM. — *Omnes volunt esse beati.* — 1. Solemnitate sanctæ virginis, quæ testimonium dixit de Christo, et testimonium meruit a Christo, palam occisæ, occulte coronatæ, admonemur Caritati Vestræ de illa exhortatione loqui, quam modo Dominus ex Evangelio proferebat, dicens multas causas beatæ vitæ, quam nemo est qui non velit. Nemo quippe inveniri potest, qui beatus esse nolit. Sed o si homines quomodo desiderant mercedem, sic opus mercedis non recusarent! Quis non alacriter currat, cum ei dicitur : Beatus eris? Libenter audiat et cum dicitur, si hoc feceris. Non recusetur certamen, si diligitur præmium; et accendatur animus ad alacritatem operis commendatione mercedis. Quod volumus, quod desideramus, quod petimus, post erit : quod autem jubemur ut faciamus, propter illud quod post erit, modo sit. Ecce incipe divina dicta recolere, et ipsa Evangelica præcepta vel munera. « Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. (*Matth.*, V, 3.) Postea erit tuum regnum cœlorum, modo esto pauper spiritu. Vis ut postea regnum cœlorum tuum sit? Vide modo tu ipse cujus sis. Esto pauper spiritu. Quæris a me fortasse, quid sit esse pauperem spiritu. Omnis inflatus non est pauper spiritu : ergo humilis pauper est spiritu. Altum est regnum cœlorum : sed : Qui se humiliat, exaltabitur. (*Luc.*, XIV et XVIII.)

CAPUT II. — *Mitis quis.* — 2. Attende quod sequitur : « Beati, inquit, mites, quoniam ipsi hæreditate

a. Alias XIV, inter additos a Parisiensibus.

terre, prenez garde d'être possédé par elle. Vous la posséderez si vous êtes doux, vous en serez possédé si vous ne l'êtes pas. Mais, en attendant la récompense qui vous est promise, n'allez pas ouvrir des mains avares, comme si vous vouliez maintenant vous rendre maître de la terre à l'exclusion de tout voisin quel qu'il soit, gardez-vous de tomber dans cette erreur. Vous posséderez vraiment la terre, lorsque vous serez étroitement uni à celui qui a fait le ciel et la terre. En effet, la douceur consiste à ne point résister à Dieu, à chercher non pas à vous plaire à vous-même, mais à ce que Dieu vous plaise dans le bien que vous faites, et à ne point prendre parti contre lui, mais contre vous dans les peines qui vous sont justement imposées. Car ce n'est pas un mérite léger que de plaire à Dieu en vous déplaisant à vous-même. Mais vous lui déplairez certainement en cherchant à vous plaire à vous-même.

Chapitre III. — *Quels sont ceux qui pleurent.* — 3. Voici la troisième béatitude : « Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. » (*Matth.*, v, 5.) Les pleurs, voilà le travail, la consolation est la récompense. Quelles sont les consolations de ceux dont les larmes sont toutes charnelles? Ce sont des consolations aussi importunes qu'elles sont à craindre. Celui qui verse des larmes se console en les essuyant, mais avec la crainte d'en verser de nouvelles. Ainsi, par exemple, un père s'attriste d'avoir perdu son fils, il se réjouit de la naissance d'un autre qui remplace celui qui n'est plus. L'un est pour lui une cause de chagrin, l'autre un sujet de crainte, il ne trouve donc dans aucun d'eux de consolation véritable. La vraie consolation pour nous sera d'obtenir ce que nous ne pourrons plus perdre, lorsqu'après avoir gémi sur les tristesses de l'exil nous goûterons plus tard les joies et les consolations de la patrie.

Chapitre IV. — *Quels sont ceux qui ont faim.* — 4. Vient ensuite le quatrième devoir et la quatrième récompense : « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés. » (*Matth.*, v, 6.) Vous voulez être rassasiés? De quelle manière? Si c'est votre corps qui désire d'être rassasié, une fois la digestion faite, vous souffrirez de nouveau de la faim. « Et celui qui boira de cette eau, dit Notre-Seigneur, aura encore soif. » (*Jean*, iv, 13.) Si le remède qu'on applique sur une plaie, parvient à la guérir, il ôte en même temps toute douleur, mais le remède que nous opposons à la faim, c'est-à-dire la nourriture, ne procure qu'un soulagement momentané, puisqu'au rassasiement succède de nouveau la faim. Tous les jours nous avons recours au remède que nous présentent les aliments, mais ce remède ne peut guérir pour toujours la plaie de notre faiblesse. Ayons donc faim et soif de la justice afin de pouvoir être rassasiés de cette même justice dont nous avons maintenant faim et soif, car

possidebunt terram. (*Matth.*, v, 4.) « Jam vis possidere terram : vide ne possidearis a terra. Possidebis mitis, possideberis immitis. Nec cum audis præmium propositum, ut possideas terram, extendas avaritiæ sinum, qua vis possidere modo terram, excluso etiam utcumque vicino tuo : non te ista fallat opinio. Tunc vere possidebis terram, quando inhæseris ei qui fecit cœlum et terram. Hoc enim est esse mitem, non resistere Deo tuo : ut in eo quod bene facis, ipse tibi placeat, non tu tibi; in eo quod mala juste pateris, ipse tibi non displiceat, sed tu tibi. Neque enim parum est, quia placebis ei, displicens tibi; displicebis autem ei, placens tibi.

Caput III. — *Lugentes.* — 3. Attende tertium : « Beati lugentes, quoniam ipsi consolabuntur. » (*Matth.*, v, 5.) In luctu opus est, in consolatione merces est : Nam qui lugent carnaliter, quas consolationes (*a*) habent? Molestas, metuendas. Ibi consolatur lugens, ubi timet rursus ne lugeat. Verbi gratia, contristat filius elatus, lætificat natus : illum extulit, hunc suscepit : in illo tristitia, in isto timor : in nullo ergo consolatio. Ergo illa erit vera consolatio, qua dabitur quod non amittatur; ut illi se postea gaudeant consolari, qui modo se lugent peregrinari.

Caput IV. — *Esurientes.* — 4. Accedat quartum et opus et munus : « Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur. » (*Matth.*, v, 6.) Saturari vis. Unde? Si caro saturitatem concupiscit, digesta saturitate, famem iterum patieris. Et qui biberit, inquit, ex hac aqua sitiet iterum. (*Joan.*, iv, 13.) Medicamentum quod ad vulnus ponitur, si sanaverit, jam non dolet : quod autem ponitur contra famem, hoc est, esca, ita ponitur ut ad modicum relevet. Transacta enim saturitate, redit fames. Accedit quidem quotidie remedium saturitatis, sed non est sanatum vulnus infirmitatis. Esuriamus ergo sitiamusque justitiam, ut ipsa justitia saturemur,

(*a*) Sic Corbeiensis Ms. Editi vero, *quas consolationes habebunt? molestias metuendas.*

nous serons rassasiés de ce qui aura été l'objet de notre faim et de notre soif. Que notre homme intérieur ait donc faim et soif, sa nourriture et son breuvage lui sont assurés. « Je suis, dit le Sauveur, le pain descendu du ciel. » (*Jean*, VI, 41.) Voilà le pain qui doit apaiser votre faim. Désirez également le breuvage qui doit étancher votre soif. « Car en vous, Seigneur, est la source de la vie. » (*Ps.* XXXV, 10.)

CHAPITRE V. — *Quels sont les miséricordieux?* — 5. Vient ensuite cette béatitude: « Bienheureux les miséricordieux, parce que Dieu leur fera miséricorde. » (*Matth.*, V, 7.) Faites miséricorde, et vous obtiendrez vous-même miséricorde, soyez miséricordieux pour les autres, et Dieu le sera pour vous. Vous êtes tout à la fois dans la richesse et dans la pauvreté, vous êtes riche des biens du temps, pauvre des biens de l'éternité. Vous entendez un homme qui mendie, vous êtes vous-même un mendiant en présence de Dieu. On vous demande l'aumône et vous la demandez vous-même. Ce que vous ferez pour le mendiant qui vous sollicite, Dieu le fera pour vous qui implorez sa charité. Vous regorgez d'un côté et vous êtes vide de l'autre. Remplissez de votre plénitude le vide des pauvres, afin que le vide qui est en vous soit également comblé par la plénitude de Dieu.

CHAPITRE VI. — *Quels sont ceux qui ont le cœur pur.* — 6. Nous lisons en sixième lieu : « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu. » (*Matth.*, V, 8.) Telle est la fin de notre amour, mais cette fin nous perfectionne au lieu de nous détruire. La nourriture arrive à sa fin comme aussi le vêtement, mais d'un côté c'est parce que la nourriture est consumée, de l'autre, parce que le tissu du vêtement est achevé. De part et d'autre on est arrivé à la fin, mais ici par la destruction, là par la perfection. Tout ce que nous faisons ici-bas, toutes nos bonnes œuvres, nos efforts, nos actes héroïques, nos innocents désirs n'auront plus de raison d'être lorsque nous verrons Dieu. En effet, que peut chercher encore celui qui possède Dieu, et comment satisfaire celui à qui Dieu ne suffit pas? Ce que nous voulons, ce que nous cherchons, ce que nous désirons ardemment, c'est de voir Dieu. Qui n'éprouve ce désir? Mais écoutez ces paroles : Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu. Préparez donc les yeux qui doivent le voir; car pour me servir d'une comparaison empruntée aux objets extérieurs, pourquoi désirez-vous voir le lever du soleil avec des yeux malades? Que vos yeux soient sains, et vous contemplerez la lumière avec joie; mais s'ils sont malades, la lumière sera pour vous un supplice. Sans la pureté du cœur, vous ne pourrez jamais contempler ce qui est réservé exclusivement aux cœurs purs. Vous serez repoussé, éloigné, vous ne serez point admis à cette sublime vision. « Bienheureux ceux

quam nunc esurimus et sitimus. Inde enim saturabimur, quod esurimus et sitimus. Interior homo noster esuriat et sitiat : habet enim cibum suum, habet potum suum. Ego sum, inquit, panis qui de cœlo descendi. (*Joan.*, VI, 41.) Habes panem esurientis, desidera et potum sitientis : Quoniam apud te est fons vitæ. (*Psal.* XXXV, 10.)

CAPUT. V. — *Misericordes.* — 5. Attende quod sequitur : « Beati misericordes, quoniam ipsorum miserebitur Deus. » (*Matth.*, V, 7.) Fac, et fiet : fac cum altero, ut fiat tecum. Quia abundas et eges : abundas temporalibus, eges æternis. Mendicum hominem audis, mendicus ipse Dei es. Petitur a te, et petis. Quod egeris cum petitore tuo, hoc aget Deus cum suo. Et plenus et inanis es : imple inanem de plenitudine tua, ut de Dei plenitudine impleatur inanitas tua.

CAPUT VI. — *Mundicordes.* — 6. Attende quod sequitur : « Beati mundicordes, » hoc est, qui mundi corde sunt; « quoniam ipsi Deum videbunt. » (*Matth.*, V, 8.) Hic est finis amoris nostri; finis quo perficiamur, non quo consumamur. Finitur cibus, finitur vestis : cibus, quia consumitur edendo; vestis, quia perficitur texendo. Et illud finitur, et illud : sed finis iste pertinet ad consumptionem, ille ad perfectionem. Quidquid agimus, quidquid bene agimus, quidquid nitimur, quidquid laudabiliter æstuamus, quidquid inculpabiliter desideramus, ad Dei visionem cum venerit, plus non requiremus. Quid enim quærat, cui adest Deus? aut quid sufficiat ei, cui non sufficit Deus? Videre Deum volumus, videre Deum quærimus, videre Deum inardescimus. Quis non? Sed vide quid dictum est : « Beati mundicordes, quoniam ipsi Deum videbunt. » Hoc para, unde videas. Ut enim secundum carnem loquar, quid desideras ortum solis cum oculis lippis? Sani sint oculi, et erit lux illa gaudium : non sint oculi sani, erit lux illa tormentum. Non enim corde non mundo videre permitteris, quod non videtur nisi corde mundo. Repelleris, auferceris, non videbis. « Beati enim mundicordes, quoniam ipsi

qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu. » Que de fois déjà le Sauveur a promis le bonheur, que de causes différentes de la félicité, que d'œuvres, que de mérites, et aussi que de récompenses! Mais jusqu'à présent, il n'a dit nulle part : « Ils verront Dieu. Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient. Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre en héritage. Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés. Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde. » Il n'est dit nulle part : « Ils verront Dieu. » Mais une fois arrivé aux cœurs purs, il leur promet la vision de Dieu, et c'est avec raison, parce que les cœurs purs ont des yeux pour voir Dieu. C'est de ces yeux que l'apôtre saint Paul disait : « Qu'il éclaire les yeux de votre cœur. » (*Ephés.*, I, 18.) Maintenant ces yeux, parce qu'ils sont encore faibles, sont éclairés par la foi. Lorsque, plus tard, ils seront devenus plus vigoureux, ils recevront la lumière de la claire vue. « Tant que nous habitons dans ce corps, nous voyageons loin du Seigneur, car nous marchons dans la foi et non dans la claire vue. » (II *Cor.*, V, 6, 7.) Et tant que nous marchons ainsi dans la foi, que dit de nous le même Apôtre? « Nous ne voyons Dieu maintenant que comme dans un miroir et sous des images obscures, mais alors nous le verrons face à face. » (I *Cor.*, XIII, 12.)

7. Eloignons de notre esprit toute face matérielle et sensible. Si dans le désir ardent que vous avez de voir Dieu, vous préparez pour le voir votre face corporelle, vous désirerez voir aussi en Dieu une face de même nature. Il en sera tout autrement si vous vous êtes formé de Dieu des idées toutes spirituelles, si vous ne vous figurez point Dieu comme un être corporel (ainsi que nous vous l'avons expliqué longuement hier (1), si toutefois nous avons réussi à vous le persuader), si nous avons brisé dans votre cœur comme dans le temple de Dieu tous les simulacres de forme humaine, si vous avez un souvenir bien présent, si vous êtes profondément pénétrés de ce passage de l'épître aux Romains, où l'Apôtre réprouve ceux qui, se disant sages, sont devenus fous et ont changé la gloire du Dieu incorruptible en l'image de l'homme corruptible. (*Rom.*, I, 22, 23.)

CHAPITRE VII. — Si vous avez horreur d'un excès aussi monstrueux, si vous prenez soin de l'éviter, si vous purifiez le temple de votre Créateur, si vous voulez qu'il vienne en vous et qu'il fasse en vous sa demeure : « Ayez du Seigneur des sentiments dignes de lui, et cherchez-le dans la simplicité du cœur. » (*Sag.*, I, 1.) Réfléchissez bien à qui vous dites ces paroles, si toutefois vous les dites : « Mon cœur vous a dit : Je cher-

(1) Saint Augustin fait sans doute allusion au sermon XXIII, sur un verset du psaume LXXII, intitulé aussi *de la vision de Dieu*, et qui d'après les manuscrits a été prononcé à Carthage dans la Basilique de Fauste.

Deum videbunt. » Quotiens beatos jam numeravit, quas beatitudinis causas, quæ opera, quæ munera, quæ merita, quæ præmia? Nusquam dictum est : « Ipsi Deum videbunt. Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. Beati mites : ipsi hæreditate possidebunt terram. Beati lugentes : ipsi consolabuntur. Beati esurientes et sitientes justitiam : ipsi saturabuntur. Beati misericordes : ipsi misericordiam consequentur. » Nusquam dictum est : « Ipsi Deum videbunt. » Ventum est ad mundicordes, ibi visio Dei promissa est. Non sine causa, nisi quia ibi sunt oculi, unde videtur Deus. De his oculis Paulus apostolus loquens ait : Illuminatos oculos cordis vestri. (*Ephes.*, I, 18.) Modo ergo oculi isti pro sua infirmitate illuminantur fide : postea pro sua firmitate illuminabuntur specie. « Quamdiu enim sumus in corpore, peregrinamur a Domino. Per fidem enim ambulamus, non per speciem. » (II *Cor.*, V, 6 et 7.) Quamdiu autem in hac fide sumus, quid de nobis dicitur? Videmus non per speculum in ænigmate; tunc autem facie ad faciem. (I *Cor.*, XIII, 12.)

7. Non hic corporea facies cogitetur. Nam si accensus desiderio videndi Deum, faciem tuam præparaveris corporalem ad videndum; talem faciem desiderabis et Dei. Si autem jam saltem spiritaliter de Deo sapis, ut Deum non cogites esse corporeum, (unde diutius heri egimus, si tamen aliquid peregimus;) si in corde vestro, tanquam in templo Dei, formæ humanæ fregimus simulacrum, si jam vobis bene venit in mentem, et viscera vestra interiora possedit, ubi detestatur Apostolus eos, qui dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt, et immutaverunt gloriam incorruptibilis Dei in similitudinem imaginis corruptibilis hominis. (*Rom.*, I, 22 et 23.)

CAPUT VII. — Si jam tale malum detestamini, si (*f.* aversamini) adversamini, si Creatori mundatis templum suum, si vultis ut veniat et mansionem apud vos faciat : Sentite de Domino in bonitate, et

cherai votre face. » (*Ps.* XXVI, 8.) Que votre cœur répète donc aussi ces paroles et qu'il ajoute : « Je rechercherai votre visage. » Vous le cherchez comme il faut si c'est votre cœur qui le cherche. Nous disons le visage de Dieu, le bras de Dieu, les mains de Dieu, le trône de Dieu, l'escabeau de ses pieds ; mais n'allez pas vous figurer en Dieu des membres humains. Si vous voulez être le temple de la vérité, brisez toutes les idoles de mensonge. Les mains de Dieu c'est la puissance de Dieu ; le visage de Dieu, la connaissance de Dieu ; les pieds de Dieu, la présence de Dieu. Vous êtes vous-même, si vous le voulez, le trône de Dieu. Oseriez-vous nier que Jésus-Christ soit Dieu ? Non, me répondez-vous. M'accordez-vous encore que Jésus-Christ soit la puissance et la sagesse de Dieu ? (I *Cor.*, I, 24.) Je l'accorde, me dites-vous. Ecoutez donc ce que dit l'Ecriture : « L'âme du juste est le trône de la sagesse. » (*Sag.*, I, 2.) Où Dieu a-t-il son trône ? N'est-ce pas où il habite ? Or, où habite-t-il ? N'est-ce pas dans son temple ? « Car le temple de Dieu est saint, dit l'Apôtre, et c'est vous qui êtes ce temple. » Examinez donc comment vous recevrez Dieu. « Dieu est esprit, et c'est en esprit et en vérité qu'il faut l'adorer. » (*Jean*, IV, 24.) Permettez à l'arche d'alliance d'entrer dans votre cœur, et que Dagon soit renversé. Ecoutez donc attentivement, apprenez à désirer Dieu, apprenez à préparer les yeux avec lesquels seuls vous pourrez le voir. « Bienheureux, dit le Sauveur, ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu. »

CHAPITRE VIII. — *Dans les béatitudes, les récompenses répondent parfaitement aux devoirs accomplis.* — 8. Pourquoi vous préparez-vous à ouvrir les yeux du corps ? Si Dieu est vu des yeux du corps, on le verra donc dans un espace limité. Mais dans quel espace limité peut être celui qui est partout ? Purifiez donc les yeux qui doivent le voir. Ecoutez encore et comprenez, si toutefois je puis avec son secours expliquer ma pensée. Que Dieu nous vienne en aide pour comprendre comment, dans toutes les béatitudes, les récompenses répondent parfaitement aux devoirs accomplis. Trouvez-moi une seule récompense qui ne soit point en parfait rapport avec les œuvres recommandées. Les humbles semblent exclus de toute espèce de royauté : « Bienheureux, dit le Sauveur, les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient. » Les hommes doux sont facilement dépouillés de leurs demeures : « Bienheureux, ceux qui sont doux, dit-il, parce qu'ils posséderont la terre en héritage. » Les autres béatitudes sont claires, cette vérité s'y révèle d'elle-même ; il n'est pas besoin de l'expliquer, il suffit de la rappeler. « Bienheureux ceux qui pleurent. » Qui verse des larmes sans désirer d'être consolé ? « Ils seront consolés, dit le Sauveur. Bienheu-

in simplicitate cordis quærite illum. (*Sap.*, I, 1.) Videte cui dicatis, si tamen dicitis, si vere dicitis : Tibi dixit cor meum, quæram faciem tuam. (*Psal.* XXVI, 8.) Dicat et cor tuum, et adde : Vultum tuum, Domine, requiram. Bene enim requiris, quia corde requiris. Dicitur Dei vultus, dicitur Dei brachium, dicitur Dei manus, dicuntur Dei pedes, dicitur Dei sedes, dicitur scabellum pedum ejus : sed noli membra humana cogitare. Si vis esse templum veritatis, frange idolum falsitatis. Manus Dei, potentia Dei. Facies Dei, notitia Dei. Pedes Dei, præsentia Dei. Sedes Dei, si vis, tu es. An forte negare audebis Deum esse Christum ? Non, inquis. Concedis et hoc, Christum Dei virtutem et Dei sapientiam ? (I *Cor.*, I, 24.) Concedo, inquis. Audi : Anima justi sedes est sapientiæ. (*Sap.*, I, 2.) Ubi enim sedem habet Deus, nisi ubi habitat ? Ubi autem habitat, nisi in templo suo ? Templum enim Dei sanctum est, quod estis vos. (I *Cor.*, III, 17.) Vide ergo quomodo excipias Deum. Spiritus est Deus ; in spiritu et veritate oportet adorare Deum. (*Joan.*, IV, 24.) Jam in cor tuum, si placet, intret arca testamenti, et ruat Dagon. (I *Reg.*, V, 3.) Audi ergo nunc, et disce Deum desiderare, disce unde Deum videre possis, præparare. « Beati, inquit, mundicordes, quoniam ipsi Deum videbunt. »

CAPUT VIII. — *Præmia operibus congrua in sententiis beatitudinum.* — 8. Quid præparas oculos corporis ? Si sic videbitur, in loco erit quod videbitur. Non est in loco qui ubique totus est. Munda unde videatur. Audi, et intellige, si ipso juvante potero explicare : adjuvet nos ad intelligendum omnia supradicta opera et munera, quemadmodum congrua congruentibus apposita sint. Ubi enim dictum est de præmio, quod non congrueret operi, quod non consonaret ? Quia humiles quasi a regno videntur alieni : « Beati, inquit, pauperes spiritu, quia ipsorum est regnum cœlorum. » Quia mites homines facile excluduntur de terra sua : « Beati, inquit, mites, quoniam ipsi hæreditate possidebunt terram. » Jam cætera aperta sunt, clara sua sponte cognoscuntur : disputatore non egent, commemoratore opus habent. « Beati qui lugent. »

reux ceux qui ont faim et soif de la justice? » Quel est celui qui ayant faim et soif de la justice, ne désire d'être rassasié? « Et ils seront rassasiés. Bienheureux les miséricordieux, parce que Dieu leur fera miséricorde. » Quel est l'homme miséricordieux qui ne désire que Dieu, par un juste retour, exerce à son égard la miséricorde qu'il a exercée à l'égard du pauvre? Or, « bienheureux les miséricordieux, parce que Dieu leur fera miséricorde. » Voyez-vous comme tout est ici parfaitement approprié, et comme la récompense répond en tout point à la nature même du précepte accompli. On vous commande la pauvreté d'esprit, la récompense est le royaume des cieux. On vous commande d'être doux, pour récompense vous posséderez la terre. On vous recommande de pleurer, on vous promet la consolation pour récompense. On vous commande d'avoir faim et soif de la justice, pour récompense vous serez rassasiés. On vous commande d'être miséricordieux, pour récompense vous obtiendrez miséricorde. Enfin on vous prescrit la pureté du cœur, la récompense sera pour vous de voir Dieu.

Chapitre IX. — *Comment la vision de Dieu est spécialement promise à ceux qui ont le cœur pur.* — 9. Gardez-vous donc d'interpréter ces préceptes et ces récompenses en ce sens que ces paroles : « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu, » excluent de la vision de Dieu les pauvres d'esprit, ceux qui sont doux, ceux qui pleurent, ceux qui ont faim et soif de la justice et les miséricordieux. Non, ne croyez pas qu'il n'y aura pour voir Dieu que les cœurs purs, à l'exclusion des autres, qui ont les mêmes titres et les mêmes droits. En effet, ils verront Dieu, non parce qu'ils sont pauvres d'esprit, parce qu'ils sont doux, parce qu'ils pleurent, parce qu'ils ont faim et soif de la justice, mais parce qu'ils ont le cœur pur. De même qu'en assignant aux membres du corps les œuvres qui leur sont propres, on dirait par exemple : Heureux ceux qui ont des pieds, parce qu'ils marcheront; heureux ceux qui ont des mains parce qu'ils travailleront; heureux ceux qui ont de la voix, parce qu'ils pourront crier; heureux ceux qui ont une bouche et une langue, parce qu'ils parleront; heureux ceux qui ont des yeux, parce qu'ils verront; ainsi Notre-Seigneur enseigne ce qui est propre à chacun des membres spirituels. L'humilité a tout ce qu'il faut pour obtenir le royaume des cieux; la douceur, pour posséder la terre, les larmes, pour recevoir la consolation, la faim et la soif de la justice, pour être rassasiées; la miséricorde, pour obtenir elle-même miséricorde; la pureté de cœur, pour voir Dieu.

Chapitre X. — *C'est la foi qui purifie le*

Quis lugens non consolationem desiderat? « Ipsi, inquit, consolabuntur. Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam. » Quis esuriens et sitiens non satietatem requirit? Et « ipsi, inquit, saturabuntur. Beati misericordes. » Quis misericors, nisi qui optat ex ipso opere reddi sibi a Deo vicem, ut circa se fiat, quod circa pauperem facit? « Beati, inquit, misericordes, quoniam ipsorum miserebitur Deus? » Quomodo per ipsa singula singulis propria apposita sunt, et nihil adhibitum est in præmio, quod non congrueret præcepto? Præceptum est enim, ut sis pauper spiritu : præmium est, ut habeas regnum cœlorum. Præceptum est, ut sis mitis : præmium est, ut possideas terram. Præceptum est, ut sis lugens : præmium, ut consoleris. Præceptum est, ut esurias et sitias justitiam : præmium, ut satureris. Præceptum est, ut sis misericors : præmium, ut misericordiam consequaris. Sic præceptum est, ut mundes cor : præmium, ut videas Deum.

Caput IX. — *Visio Dei quomodo mundicordibus speciatim promissa.* — 9. Non ergo ita sapias in his præceptis et præmiis, ut cum audis : « Beati mundicordes, quoniam ipsi Deum videbunt, » putes pauperes spiritu non visuros, aut non visuros mites, non visuros lugentes, non visuros esurientes et sitientes justitiam, non visuros misericordes. Non arbitraris eos tantum quasi visuros qui mundo sunt corde, illis a visione separatis. Omnia enim hæc iidem ipsi sunt. Ipsi videbunt, et non ideo videbunt, quia pauperes spiritu sunt, quia mites sunt, quia lugentes, quia esurientes sitientesque justitiam, quia misericordes : sed quia mundi sunt corde. Quemadmodum si corporalia opera membris corporalibus coaptarentur, ac diceret (verbi gratia) quisquam : Beati qui pedes habent, quia ipsi ambulabunt : beati qui manus habent, quia ipsi operabuntur : beati qui vocem habent, quoniam ipsi clamabunt : beati qui os et linguam habent, quoniam ipsi loquentur : beati qui oculos habent, ipsi enim videbunt. Sic tanquam spiritalia membra componens, docuit quid ad quid pertineat. Apta est humilitas ad habendum regnum cœlorum, apta mansuetudo ad possidendam terram, aptus luctus ad consolationem, apta fames et sitis justitiæ ad saturitatem, apta misericordia ad impetrandam misericordiam, aptum mundum cor ad videndum Deum.

Caput X. — *Fide cor mundatur ad videndum Deum.*

cœur pour le rendre capable de voir Dieu. — 10. Si donc nous désirons voir Dieu, comment purifierons-nous cet œil intérieur? Qui ne mettrait tous ses soins, tous ses efforts à purifier cet œil destiné à voir celui qui est l'objet de ses désirs les plus ardents? Or, des témoignages divins nous enseignent comment nous devons le purifier. « C'est par la foi, dit-elle, que Dieu a purifié leurs cœurs. » (*Act.*, XV, 9.) La foi en Dieu purifie le cœur, et le cœur ainsi purifié voit Dieu. Mais comme il est des hommes habiles à se tromper eux-mêmes, qui se font de la foi une idée si exagérée, qu'ils s'imaginent que la foi seule suffit et que sur cette foi seule ils peuvent fonder, malgré une vie coupable, l'espérance de voir Dieu et d'entrer dans le royaume des cieux, l'apôtre saint Jacques, enflammé contre eux d'une charité toute céleste, les reprend sévèrement en ces termes dans son épître : « Vous croyez qu'il n'y a qu'un seul Dieu. » (*Jacq.*, II, 19.) Vous vous applaudissez de votre foi, vous voyez un grand nombre d'impies croire à la pluralité des dieux et vous vous réjouissez de croire qu'il n'y a qu'un seul Dieu. Vous faites bien, les démons croient aussi et tremblent. Seront-ils admis à voir Dieu? Non, il n'y aura pour le voir que les cœurs purs. Or, qui oserait dire que ces esprits immondes ont le cœur pur? Et cependant ils croient et ils tremblent.

11. Il faut donc que notre foi soit distincte de la foi des démons. Notre foi purifie le cœur, leur foi les rend plus coupables. Leurs œuvres sont mauvaises, aussi disent-ils au Seigneur : « Qu'y a-t-il de commun entre vous et nous? » En les entendant parler de la sorte, vous pensez peut-être qu'ils ne le connaissaient pas? « Nous savons, disent-ils, qui vous êtes. Vous êtes le Fils de Dieu. » (*Luc*, IV, 34; *Matth.*, XVI, 16.) Pierre a confessé cette vérité et a reçu des éloges, les démons la confessent et sont condamnés. D'où vient cela? De ce que les paroles sont les mêmes, mais le cœur tout autre. Que notre foi soit donc toute différente et ne nous contentons pas de croire. Cette foi ne purifie point le cœur. Cependant l'Apôtre dit : « C'est par la foi que Dieu a purifié leurs cœurs. » (*Act.*, XV, 9.) Mais quelle est cette foi? Quelle est sa nature? N'est-ce pas celle que définit l'apôtre saint Paul lorsqu'il dit : « La foi qui agit par l'amour? » (*Gal.*, V, 6.) Cette foi est différente de la foi des démons, différente de la vie des hommes perdus de crimes et de mœurs. « La foi, » dit saint Paul. Quelle est cette foi? Celle qui agit par la charité, qui espère ce que Dieu a promis. On ne peut donner une définition plus exacte ni plus parfaite. Elle renferme trois choses. La foi qui agit par la charité doit toujours être jointe à l'espérance de ce que Dieu a promis. L'espérance est donc la compagne de la foi. Tant que nous ne voyons point ce que nous

— 10. Si ergo desideramus videre Deum, oculus iste unde mundabitur? Quis enim non curet, quis non quærat unde mundet, quo videre possit quem toto affectu desiderat? Expressit hoc divina testatio : Fide, inquit, mundans corda eorum. (*Act.*, XV, 9.) Mundat cor fides Dei, mundum cor videt Deum. Sed quia ipsa fides aliquando ab hominibus, qui se ipsos fallunt, talis determinatur, quasi sufficiat tantummodo credere, (promittunt enim sibi quidam etiam conspectum Dei regnumque cœlorum credentes et male viventes ;) contra hos succensus et spiritali caritate quodammodo stomachans Jacobus apostolus in epistola sua dicit : Tu credis quoniam unus est Deus. (*Jac.*, II, 19.) Plaudis tibi de fide : attendis enim multos impios æstimare multos esse deos, et tu tibi gaudes credendo quia unus est Deus. Bene facis. Et dæmones credunt, et contremiscunt. Numquid et ii Deum videbunt? Videbunt qui mundo sunt corde. Quis autem mundicordes dicat spiritus immundos? Et tamen credunt, et contremiscunt.

11. Discernenda est fides nostra a fide dæmonum. Fides enim nostra mundat cor : fides autem illorum reos facit. Male quippe operantur, et ideo Domino dicunt : Quid nobis et tibi est? Cum audis hoc dæmones dicere, putas eos non agnoscere? Scimus, inquiunt, qui sis. Tu es Filius Dei. (*Luc.*, IV, 34; *Matth.*, XVI, 16.) Dicit hoc Petrus, et laudatur : dicit hoc dæmon, et damnatur. Unde hoc, nisi quia vox par, et cor impar? Discernamus ergo fidem nostram, nec credere sufficiat. Non est talis fides quæ mundat cor. Fide, inquit, mundans corda eorum. (*Act.*, XV, 9.) Sed qua fide, quali fide, nisi quam definit Paulus apostolus, ubi ait : Fides quæ per dilectionem operatur? (*Gal.*, V, 6.) Ista fides discernit a fide dæmonum, discernit ab hominum flagitiosis ac perditis moribus. Fides, inquit. Quæ fides? Quæ per dilectionem operatur, sperat quod Deus pollicetur. Nihil ista definitione perpensius, nihil perfectius. Ergo tria sunt illa. Necesse est ut in quo est fides, quæ per dilectionem operatur, speret quod Deus pollicetur. Comes est ergo fidei spes. Necessaria quippe spes est, quamdiu non videmus quod credimus ; ne forte

croyons, l'espérance est nécessaire pour que nous ne perdions point tout courage en perdant tout espoir. Nous nous attristons de ne point voir, mais nous sommes consolés par l'espérance de voir un jour. Voilà donc l'espérance qui est la compagne de la foi. Vient ensuite la charité; c'est elle qui excite nos désirs, nos efforts, toute notre ardeur, pour atteindre cet heureux terme, notre faim et notre soif de la justice. En ajoutant cette troisième vertu, nous avons donc la foi, l'espérance et la charité. Comment n'aurions-nous pas la charité, puisque la charité n'est autre que l'amour? Or, la foi, telle que la définit saint Paul, agit par l'amour. Faites disparaître la foi, vous supprimez toute croyance, ôtez la charité, vous anéantissez toute action; car c'est la foi qui vous fait croire, comme c'est la charité qui vous fait agir. Si vous croyez sans aimer, vous ne vous portez à aucune bonne œuvre, et si vous en pratiquez quelqu'une, c'est comme un esclave et non comme un fils, par crainte du châtiment, plutôt que par amour de la justice. La foi donc qui purifie le cœur est celle qui agit par la charité.

Chapitre XI. — *Il ne faut point se représenter Dieu comme un corps.* — 12. Et cette foi, quel est maintenant son office? Que fait-elle à l'aide de ces témoignages si imposants des Ecritures, de ces enseignements multipliés, de ces exhortations si nombreuses et si variées? Elle nous donne de voir ici-bas dans un miroir, sous des images obscures, de voir plus tard face à face. Mais n'allez pas de nouveau vous imaginer un visage semblable au vôtre. Pensez à la face intérieure de votre cœur. Forcez votre cœur de s'appliquer aux choses divines, contraignez-le, pressez-le. Rejettez bien loin toute image corporelle qui se présente à votre pensée. Vous ne pouvez encore dire : Voilà ce qu'est Dieu; dites du moins : Voilà ce qu'il n'est pas. Quand pourrez-vous dire : Voilà ce qu'est Dieu? Pas même lorsque vous le verrez; car ce que vous verrez est ineffable. L'Apôtre dit qu'il a été enlevé jusqu'au troisième ciel et qu'il a entendu des paroles qu'il n'est pas permis à un homme de rapporter. (II *Cor.*, XII, 2, 4.) Si les paroles sont ineffables, que dire de celui qui est l'auteur de ces paroles? Lorsque vous méditez sur Dieu, il se présente peut-être à votre esprit un corps humain d'une merveilleuse et immense étendue; vous le placez devant votre pensée comme quelque chose de grand, de vaste, de considérable, qui occupe par sa grandeur un espace immense. Mais enfin ce corps si étendu est limité. Or, s'il est limité, ce n'est pas Dieu. S'il n'est pas limité, où en est la face? Vous vous représentez un corps immense, et, pour en distinguer les membres, vous lui assignez des bornes, car vous ne pouvez autrement en distinguer les membres. Que faites-vous donc, pensée folle et charnelle?

non videndo et desperando deficiamus. Contristat nos, quia non videmus : sed consolatur nos, quia visuros nos speramus. Adest ergo spes, et est comes fidei. Deinde et caritas, qua desideramus, qua pertingere conamur, qua inardescimus, qua esurimus et sitimus. Adhibetur ergo et hæc : et erit fides, spes et caritas. Quomodo enim non erit ibi caritas, cum nihil sit aliud caritas quam dilectio? Ipsa autem fides definita est, quæ per dilectionem operatur. Tolle fidem, perit quod credis; tolle caritatem, perit quod agis. Fide enim pertinet ut credas; caritati ut agas. Si enim credis, et non amas, non te moves ad bonum opus : et si moves, ut servus moves, non ut filius; timendo pœnam, non amando justitiam. Illa ergo, inquam, fides mundat cor, quæ per dilectionem operatur.

Caput XI. — *Deus non cogitandus ut corpus.* — 12. Et modo ipsa fides quid agit? Tantis testimoniis Scripturarum, tam multiplici lectione, tam varia copiosaque exhortatione quid agit, nisi ut videamus nunc per speculum in ænigmate, postea facie ad faciem? Sed non (*a*) iterum tu redeas ad istam faciem tuam. Faciem cordis cogita. Coge cor tuum cogitare divina, compelle, urge. Quidquid simile corporis cogitanti occurrerit, abjice. Nondum potes dicere : Hoc est : saltem dic : Non est hoc. Quando enim dices : Hoc est Deus? Nec cum videbis : quia ineffabile est quod videbis. Raptum se dicit Apostolus in tertium cœlum, et audisse ineffabilia verba. (II *Cor.*, XII, 2, 4.) Si sunt ineffabilia verba, quid est cujus sunt verba? Cogitanti ergo tibi de Deo, occurrit aliqua fortasse in humana specie mira et amplissima magnitudo : constituisti eam in conspectu cogitationis tuæ, tanquam magnum aliquid, amplissimum, grande, ingentissima mole diffusum. Finisti alicubi. Si finisti, Deus non est. Si non finisti, facies ubi est : Cogitas molem, et ut membra distinguas, definis molem. Aliter enim membra distinguere non potes, nisi moli dederis finem. Quid agis stulta et carnalis cogitatio? Grandem molem fecisti; et tanto grandio-

(*a*) Corbeiensis Ms. *Sed non ita iterum ut redeas tu ad faciem tuam.*

Vous vous êtes figuré une masse énorme et d'autant plus étendue que vous croyez par là rendre à Dieu de plus grands honneurs. Mais voici qu'un autre ajoute une coudée à cette masse et la rend plus grande encore.

Chapitre XII. — *Passage d'Isaïe qui paraît contraire à cette vérité.* — 13. Mais j'ai lu, me dites-vous. Qu'avez-vous lu, vous qui n'avez rien compris ? Cependant dites-nous ce que vous avez lu. Ne repoussons point cet enfant qui joue avec les vaines pensées de son esprit. Dites-nous donc ce que vous avez lu : « Le ciel est mon trône et la terre mon marche pied. » (*Isaïe*, LXVI, 1.) Et moi aussi je l'ai lu, mais peut-être vous regardez-vous comme supérieur à moi, parce que vous l'avez lu et que vous l'avez cru. Mais je crois aussi ce que vous venez de dire. Croyons donc ensemble. Que dis-je ? cherchons ensemble. Retenez donc ce que vous avez lu et ce que vous avez cru : « Le ciel est mon trône, » c'est-à-dire mon siége (car le mot trône, qui vient du grec, signifie siége en latin), « et la terre est mon marchepied. » N'avez-vous pas lu dans le même Prophète : « Qui a mesuré le ciel avec la paume de sa main ? (*Isaïe*, XL, 11.) Vous avez lu ces paroles, je pense, vous les connaissez et vous confessez que vous les croyez. Nous avons donc ces deux témoignages et nous croyons ce qu'ils attestent. Réfléchissez maintenant et enseignez-moi, je vous prends pour maître et je me fais votre élève. Quel est l'homme qui s'asseoit sur la paume de sa main?

Chapitre XIII. — *Explication de ce passage d'Isaïe.* — 14. Vous venez de donner à Dieu des traits et des membres empruntés au corps humain. Mais, peut-être vous êtes vous imaginé que c'est dans notre corps que nous sommes faits à l'image de Dieu. J'accepte pour un moment cette hypothèse, mais dans le dessein de l'examiner, de la discuter, de l'approfondir et de la combattre par la discussion. Consentez à m'entendre, puisque j'ai consenti à écouter ce qu'il vous a plu de me dire. Dieu a donc le ciel pour siége, et il mesure le ciel avec la paume de la main. Ce même ciel est donc tout à la fois immense en étendue lorsque Dieu le prend pour siége, étroit et resserré lorsqu'il le mesure avec la paume de sa main. Ou bien l'espace que Dieu occupe en s'asseyant n'est-il pas plus grand que celui qui peut être contenu dans la paume de la main? S'il en est ainsi, Dieu ne nous a point faits à son image, car nous avons la paume de la main bien plus étroite que l'espace occupé par notre corps, lorsque nous sommes assis. Or, si en Dieu la paume de la main est aussi étendue que l'espace qu'il occupe lorsqu'il s'asseoit, il nous a fait des membres bien différents des siens, il n'y a ici aucune ressemblance. Un cœur chrétien doit donc rougir d'une pareille idole. Il faut donc prendre ici le ciel comme représentant tous les saints. C'est ainsi que la terre est prise pour tous ceux qui sont sur la terre. « Que toute la terre vous adore. » (*Ps.* LXV, 4.) Si nous

rem, quanto te putasti Deum amplius honorare. Addit alius unum cubitum, et facit majorem.

Caput XII. — *Locus Isaiæ in speciem contrarius.* — 13. Sed legi, inquis. Quid legisti, qui nihil intellexisti? Et tamen dic, quid legisti? Non repellamus parvulum corde ludentem. Dic quid legisti? Cœlum mihi thronus est, terra autem scabellum pedum meorum. (*Isa.*, LXVI, 1.) (*f.* Audio) Aio : Legi et ego : sed tu forte potiorem te putas, quia legisti et credidisti. Credo et ego quod dixisti. Simul credamus. Quid dico? Simul quæramus. Ecce tene quod legisti, et credidisti : Cœlum mihi thronus est, id est, sedes; thronus enim Græce, Latine sedes est : terra autem scabellum pedum meorum. Non legisti et illud : Quis palmo mensus est cœlum ? (*Isa.*, XL, 11.) Puto te legisse : cognoscis, et te credere confiteris. Ibi enim utrumque legimus, utrumque credimus. Modo jam cogita, et doce me : adhibeo te doctorem, et me parvulum facio. Doce me, obsecro te. Quis est qui sedet in palmo suo?

Caput XIII. — *Excutitur locus allatus.* — 14. Ecce figuras et lineamenta membrorum Dei a corpore humano duxisti. Sed forte subrepit tibi, ut secundum corpus putares non factos ad imaginem Dei. Interim accipio considerandum, discutiendum, requirendum, disputando excutiendum. Si placet, audi me : quia in eo quod tibi placuit, audivi te. Sedet Deus in cœlo, et palmo metitur cœlum. Idem cœlum fit latum, cum sedet; et angustum, cum metitur? An ipse Deus tantus est in sedendo, quantus in palmo? Si hoc ita est, non ad similitudinem suam nos fecit Deus : nos enim palmum angustiorem valde habemus, quam partem corporis qua sedemus. Ille autem si tam latus est in palmo suo, quam latus in sessione sua, disparia membra nobis fecit. Non est ista similitudo. Erubescat ergo tale idolum in corde Christiano. Proinde cœlum accipe pro omnibus sanctis. Quia et terra dicitur pro omnibus qui sunt in terra : Omnis terra adoret te. (*Psal.* LXV, 4.) Si bene dicimus secundum eos qui habitant in terra : Omnis

sommes dans le vrai en interprétant des habitants de la terre ces paroles : « Que toute la terre vous adore, » nous avons autant de raison d'appliquer aux saints ces autres paroles : « Que tout le ciel vous porte. » En effet, les saints qui habitent la terre, foulent la terre aux pieds, mais leur cœur est dans le ciel. Car ce n'est pas inutilement qu'on les avertit de tenir leurs cœurs élevés vers le ciel, et qu'ils répondent : Nous les tenons élevés vers le Seigneur. Ce n'est pas en vain non plus que l'Apôtre leur dit : « Si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, recherchez les choses du ciel où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu, n'ayez de goût que pour les choses d'en haut et non pour celles de la terre. » (*Colos.*, III, 1, 2.) Ainsi donc, par là même que leurs goûts, que leurs affections sont pour le ciel, les saints portent Dieu et peuvent être appelés le ciel, parce qu'ils sont le siége de Dieu et c'est d'eux qu'il est dit lorsqu'ils annoncent la parole de Dieu : « Les cieux publient la gloire de Dieu. » (*Ps.* XVIII, 2.)

CHAPITRE XIV. — *Ce que c'est que la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur.* — 15. Revenez donc avec moi au visage intérieur du cœur, c'est lui que vous devez préparer. C'est à l'homme intérieur que Dieu parle. Les oreilles, les yeux, les autres membres visibles, ne sont que la demeure ou l'instrument de cet hôte intérieur. C'est dans cet homme intérieur que Jésus-Christ habite maintenant par la foi, c'est lui qu'il remplira de la présence de sa divinité, lorsque nous connaîtrons quelle est la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur, lorsque nous connaîtrons aussi l'amour de Jésus-Christ envers nous qui surpasse toute connaissance, afin que nous soyons remplis selon toute la plénitude de Dieu. (*Ephés.*, III, 17, etc.) Si donc cette interprétation vous est agréable, appliquez-vous à comprendre quelle est la largeur, la longueur, la hauteur, la profondeur. Gardez-vous de parcourir par l'imagination les espaces visibles et l'étendue finie de ce vaste univers. C'est en vous-même que vous devez considérer ce que j'ai à vous dire. La largeur consiste dans les bonnes œuvres; la longueur, dans la constance et la persévérance à faire le bien; la hauteur, dans l'attente des récompenses célestes; et c'est en vue de cette hauteur qu'on vous invite à élever votre cœur. Faites le bien et persévérez dans les bonnes œuvres, dans l'espérance des récompenses divines. Regardez les choses de la terre comme de nul prix et lorsque vous verrez cette terre dans l'agitation et le trouble sous les coups de l'éternelle sagesse, vous ne direz point que c'est en vain que vous avez servi Dieu, en vain que vous avez fait le bien, en vain que vous avez persévéré dans la pratique des bonnes œuvres. Si vous êtes fidèles à la pratique des bonnes œuvres, vous avez en

terra adoret te : bene dicimus etiam secundum eos qui habitant in cœlo : Omne cœlum portet te. Nam et sancti ipsi qui in terra habitant, carne terram calcant, corde in cœlo habitant. Non enim frustra admonentur sursum habere cor, et cum admoniti fuerint, ita esse respondent : aut frustra dicitur : « Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens; quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram. » (*Coloss.*, III, 12.) Inquantum ergo ibi conversantur, et ipsi Deum portant, et cœlum sunt; quia Dei sedes sunt; et cum annuntiant verba Dei : Cœli enarrant gloriam Dei. (*Ps.* XVIII, 2.)

CAPUT XIV. — *Latitudo, longitudo, altitudo et profundum.* — 15. Redi ergo mecum ad faciem cordis : ipsam præpara. Intus est cui loquitur Deus. Aures, oculi, cætera membra visibilia, interioris cujusdam vel habitaculum vel organum sunt. Interior est homo ubi habitat Christus interim per fidem : ibi habitaturus præsentia divinitatis suæ, cum cognoverimus quæ sit latitudo, longitudo, altitudo, profundum; cognoverimus etiam supereminentem scientiæ caritatem Christi, ut impleamur in omnem plenitudinem Dei. (*Ephes.*, III, 17, etc.) Nunc ergo si tibi intellectus hic non displicet, advoca te comprehendere latitudinem, longitudinem, altitudinem, profundum. Non discurras imaginatione cogitationis per spatia mundana, et per molis hujus tam magnæ (*a*) comprehensibilem granditatem. In te attende quod dico. Latitudo est in bonis operibus; longitudo est in longanimitate et perseverantia bonorum operum; altitudo est in supernorum exspectatione præmiorum; propter quam altitudinem tibi dicitur ut sursum cor habeas. Bene operare, et in bonis operibus persevera, propter beneficia Dei. Terrena pro nihilo æstimes, ne cum tibi aliquo sapientis illius flagello terra ista fuerit perturbata, dicas te sine causa Deum coluisse, sine causa bona opera fecisse, sine causa in bonis operibus perseverasse. Faciendo enim bona opera, quasi habuisti latitudinem : perseverando in eis,

(*a*) Ita Corbeiensis Ms. Editi vero, *incomprehensibilem*.

vous la largeur; si vous y persévérez, vous avez la longueur; mais si vous recherchez encore les choses de la terre, vous n'avez point la hauteur. Considérez maintenant la profondeur, c'est la grâce de Dieu cachée dans le secret de sa volonté. «Car, qui connaît les desseins de Dieu? ou qui est entré dans ses conseils?» (*Rom.*, XI, 34.) Et comme dit le Roi-Prophète : « Vos jugements sont profonds comme l'abîme. » (*Ps.* XXXV, 7.)

CHAPITRE XV.— *Les quatre dimensions de la croix.* — 16. Cette vie de bonnes œuvres, cette persévérance à faire le bien, cette attente des biens célestes, cette fidélité à recevoir la grâce de Dieu qui nous est donnée par des voies secrètes, non point au hasard, mais suivant les règles d'une sagesse toute divine, et à ne point accuser la distribution différente qui est faite de cette grâce, aux hommes, car il n'y a point d'injustice en Dieu (II *Par.*, XIX, 7; *Rom.*, IX, 14); cette vie, dis-je, vous pouvez la rapprocher si vous voulez de la croix de votre Seigneur. En effet, ce n'est pas sans raison qu'il a choisi ce genre de mort, lui qui avait le pouvoir de mourir ou de se soustraire à la mort. Or, s'il dépendait de lui de mourir et de ne point mourir, pourquoi n'aurait-il pas été maître de choisir tel ou tel genre de mort? Ce n'est donc point sans un dessein profond qu'il a choisi la croix pour vous y crucifier avec lui au monde. La largeur est dans le bois transversal de la croix où les mains sont attachées, elle désigne les bonnes œuvres. La longueur est la partie de la croix qui part du bois transversal et descend jusqu'à terre. C'est là que le corps est crucifié et se tient comme debout, et cette attitude est la figure de la persévérance. La hauteur est cette partie qui part du centre et s'étend vers le haut, et où se trouve la tête du crucifié, et elle représente l'attente des biens célestes. Où est la profondeur? dans la partie de la croix qui est enfoncée dans la terre. Elle est le symbole de la grâce qui est voilée à nos yeux, et reste cachée dans les profondeurs secrètes des desseins de Dieu. On ne la voit point, mais elle est le point de départ de tout ce qu'on voit. Lorsque vous aurez compris toutes ces vérités, non-seulement par l'intelligence, mais par la pratique, car la véritable et salutaire intelligence est dans ceux qui savent y conformer leur conduite (*Ps.* CX, 10), étendez-vous alors, si vous le pouvez, pour acquérir la connaissance de la charité de Jésus-Christ, qui surpasse toute science. Lorsque vous y serez parvenu, vous serez rempli selon toute la plénitude de Dieu. C'est alors que vous le verrez face à face. Vous serez rempli selon la plénitude de Dieu, ce n'est pas vous qui remplirez Dieu, c'est lui qui vous remplira. Cherchez là, si vous le pouvez, quelque chose de corporel. Rejetez donc loin des yeux de votre âme tous les vains fantômes. Que l'enfant jette tous ces jouets, et qu'il apprenne à s'occuper de choses sérieuses.

quasi habuisti longitudinem : sed terrena conquirendo, non habuisti altitudinem. Attende profundum: gratia Dei est in occulto voluntatis ejus. Quis enim cognovit sensum Domini? Aut quis consiliarius ejus fuit ? (*Rom.*, XI, 34.) Et : Judicia tua sicut multa abyssus. (*Psal.* XXXV, 7.)

CAPUT XV. — *Crucis quatuor dimensiones.* — 16. Hanc conversationem bene operandi, in ea perseverandi, superna exspectandi, gratiam Dei occulte dandi, sapientia, non stultitia; nec reprehendendi quare alius sic, alius autem sic; non enim est iniquitas apud Deum : hanc ergo conversationem, si placet, coapta etiam cruci Domini tui. (II *Par.*, XIX, 7 ; *Rom.*, IX, 14.) Non enim frustra talem mortem elegit, in cujus potestate erat vel mori vel non mori. Si in potestate erat mori et non mori, quare non in potestate sic vel sic mori? Non frustra ergo crucem elegit, ubi te huic mundo crucifigeret. Nam latitudo est in cruce transversum lignum, ubi figuntur manus: propter bonorum operum significationem. Longitudo est in ea parte ligni, quæ ab ipso transverso ad terram tendit. Ibi enim corpus crucifigitur, et quodam modo stat : et ipsa statio perseverantiam significat. Altitudo autem in illo ligno est, quod ab eodem transverso sursum versus ad caput eminet : et ea significatur supernorum exspectatio. Ubi profundum, nisi in ea parte quæ terræ defixa est? Occulta est enim gratia, et in abdito latet. Non videtur, sed inde eminet quod videtur. Post hæc si comprehenderis hæc omnia, non solum intelligendo, verum etiam agendo : (Intellectus enim bonus omnibus qui faciunt eum :) tunc jam extende te, si potes, ad agnoscedam agnitionem caritatis Christi supereminentem scientiæ. (*Psal.* CX, 10.) Cum perveneris, impleberis, in omnem plenitudinem Dei. Tunc erit illud facie ad faciem. Impleberis autem in omnem plenitudinem Dei, non ut tui plenus sit Deus, sed ut tu sis plenus Deo. Quære ibi, si potes, faciem corporalem. Jam tollantur nugæ a mentis aspectu. Abjiciat puer parvulus ludicra, discat tractare majora. Et nos in multis

Nous sommes encore enfants en bien des choses, et lorsque nous l'étions davantage encore, nos pères nous ont supportés. Recherchez la paix avec tout le monde, et conservez la sainteté sans laquelle personne ne verra Dieu. (*Hébr.*, XII, 14.) C'est elle en effet qui purifie le cœur, parce qu'avec elle se trouve la foi qui agit par la charité. (*Hébr.*, XII, 14.) « Bienheureux donc ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu. »

SERMON LIV [1].

Sur ces paroles du chapitre V de l'Evangile selon saint Matthieu : *Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux;* et ces autres du chapitre VI qui paraissent contraires : *Prenez garde de faire vos bonnes œuvres devant les hommes, afin qu'ils vous voient.*

CHAPITRE PREMIER. — *Préceptes contradictoires en apparence.* — 1. Il en est beaucoup qui s'étonnent, mes très-chers frères, que Notre-Seigneur Jésus-Christ, après avoir dit dans le discours sur la montagne rapporté par l'Evangile : « Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux, » (*Matth.*, V, 16) ajoute un peu plus loin : « Prenez garde de faire vos bonnes œuvres devant les hommes, pour en être vus. » (*Matth.*, VI, 1.) Faute de comprendre parfaitement ces préceptes, les esprits désireux d'obéir à l'un et à l'autre se troublent et sont entraînés dans des sens divers et opposés. En effet, il est aussi impossible d'obéir à un seul maître qui donne des ordres contraires, que de servir deux maîtres, ce que le Sauveur lui-même déclare impossible dans ce même sermon. (*Ibid.*, 24.) Que fera donc un esprit indécis et incertain, qui d'un côté ne croit point pouvoir obéir, et qui de l'autre redoute la désobéissance? Ainsi, qu'il accomplisse ses bonnes œuvres au grand jour et sous les yeux des hommes, pour obéir à ce précepte : « Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux; » il se regardera comme coupable d'avoir violé cet autre précepte : « Prenez garde de faire vos bonnes œuvres devant les hommes, afin qu'ils vous voient. » Si maintenant par crainte de cet écueil qu'il veut éviter, il cache ses vertus, il ne se croira point fidèle observateur de cet autre précepte : « Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres. »

(1) Florus cite ce sermon dans son commentaire sur la IIe épître aux Corinthiens chap. IV. C'est ce même sermon qui est probablement cité par Possidius dans le chapitre VIII de sa Table sous ce titre : *Qu'il faut tout à la fois plaire et ne pas plaire aux hommes.* Saint Augustin explique plus haut cette même difficulté dans le sermon XLVII, n. 12 et 13.

parvuli sumus : et cum plus quam sumus essemus, a majoribus tolerati sumus. Pacem sectamini cum omnibus, et sanctificationem, sine qua nemo poterit videre Deum. (*Hebr.*, XII, 14.) Hac enim et cor mundatur : quia ibi est fides quæ per dilectionem operatur. Hinc : « Beati mundicordes, quoniam ipsi Deum videbunt. »

SERMO LIV [a].

De eo quod scriptum est in Evangelio Matth., V : *Sic luceat lumen vestrum coram hominibus, ut videant bona opera vestra, et glorificent Patrem vestrum, qui in cœlis est :* et contra cap. VI : *Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis.*

CAPUT PRIMUM. — *Præcepta in speciem contraria.* — 1. Solet multos movere : Carissimi, quod Dominus noster Jesus Christus in Sermone Evangelico, cum prius dixisset : « Luceat lumen vestrum coram hominibus, ut videant bona opera vestra, et glorificent Patrem vestrum, qui in cœlis est, » (*Matth.*, V, 16) postea dixit : « Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis. » (*Matth.*, VI, 1.) Turbatur enim mens parum intelligentis, et præcepto utrique obaudire cupientis, et per diversa et adversa distenditur. Tam enim nemo potest quamvis uni domino obtemperare repugnantia jubenti, quam nemo potest etiam duobus dominis servire : quod eodem Sermone Salvator ipse testatus est. (*Ibid.*, 24.) Quid ergo faciet animus nutans, cum se obtemperare non posse existimat, et non obtemperare formidat? Si enim bona opera sua in luce posuerit hominibus intuenda, ut faciat quod præceptum est : « Sic luceat lumen vestrum coram hominibus, ut videant bona opera vestra, et glorificent Patrem vestrum, qui in cœlis est : » reum se teneri arbitrabitur, quia contra præceptum fecit, ubi dicitur : « Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis. » Rursusque si hoc timens et cavens, ea quæ bene facit absconderit, non se putabit servire imperandi et dicenti : « Luceat lumen vestrum coram hominibus, ut videant bona opera vestra. »

(a) Alias II de verbis Domini.

Chapitre II. — *L'Apôtre accomplit ce double précepte.* — 2. Mais pour celui qui comprend le véritable sens de ces deux commandements, il les accomplit tous deux, et il se montre ainsi fidèle serviteur du souverain Seigneur de l'univers, qui ne condamnerait pas le serviteur négligent, s'il lui commandait l'impossible. Ecoutez en effet Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé à l'apostolat, choisi pour l'Evangile de Dieu, qui a accompli et enseigne cette double recommandation. Considérez d'abord comme sa lumière brille devant les hommes, afin qu'ils voient ses bonnes œuvres. « Nous vous recommandons, dit-il, à toute conscience d'homme en présence de Dieu. » (II *Cor.*, IV, 2.) Et dans un autre endroit : « Nous prenons garde de faire le bien non-seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes. » (II *Cor.*, VIII, 21.) Et ailleurs encore : « Efforcez-vous de plaire à tous en toutes choses, comme je m'efforce moi-même de plaire à tous en toutes choses. » (I *Cor.*, X, 33.) Mais considérez d'un autre côté comme il se garde de faire ses bonnes œuvres devant les hommes pour en être vu. « Que chacun, dit-il, examine bien ses propres actions, et alors il aura seulement de quoi se glorifier en lui-même, et non dans un autre. » (*Gal.*, VI, 4.) Et dans un autre endroit : « Ce qui fait notre gloire, c'est le témoignage de notre conscience. » (II *Cor.*, I, 12.) Ajoutons ces autres paroles on ne peut plus claires : « Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais plus serviteur de Jésus-Christ. » (*Gal.*, I, 10.) Mais je crains que ceux qui s'étonnent de la contradiction apparente des préceptes du Seigneur, n'aillent à plus forte raison faire une difficulté à l'Apôtre, et lui poser cette question : Comment dites-vous d'un côté : « Efforcez-vous de plaire à tous en toutes choses, comme je m'efforce moi-même de plaire à tous en toutes choses, » et d'un autre côté : « Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ ? » Que le Seigneur qui parlait par la bouche de son serviteur et de son Apôtre, daigne nous venir en aide, qu'il nous fasse connaître sa volonté, et qu'il nous accorde la grâce de lui obéir.

3. Ces paroles de l'Evangile portent avec elles leur explication, elles ne ferment point la bouche de ceux qui ont faim, puisqu'elles présentent la nourriture aux cœurs qui la cherchent. Il faut donc examiner quelle direction suit l'intention et le but vers lequel tend le cœur de l'homme. Si, en effet, celui qui veut que ses bonnes œuvres soient vues par les hommes, attend d'eux sa gloire et ce qui lui est personnellement utile, et qu'il cherche ces avantages en faisant ses bonnes œuvres sous leurs yeux, il n'accomplit aucun des commandements que Notre-Seigneur nous a donnés sur cette matière ; car il s'applique à faire le bien devant les hommes pour en être

Caput II. — *Utrumque præceptum implet Apostolus.* 2. Qui recte autem intelligit, utrumque implet, et serviet universissimo Domino, qui servum pigrum non damnaret, si ea quæ fieri nullo modo poterant, vocatum Apostolum, segregatum in Evangelium Dei, imperaret. Audite enim Paulum servum Christi Jesu, utrumque et facientem et docentem. Videte quemadmodum luceat lumen ejus coram hominibus, ut videant bona opera ejus. Commendamus, inquit, nosmetipsos ad omnem conscientiam hominum in conspectu Dei. (II *Cor.*, IV, 2.) Et iterum : Providemus enim bona, non solum coram Deo, sed etiam coram hominibus. (II *Cor.*, VIII, 21.) Et iterum : Placete omnibus per omnia, sicut et ego omnibus per omnia placeo. (I *Cor.*, X, 33.) Videte rursus quemadmodum attendat, ne faciat justitiam suam coram hominibus, ut videatur ab eis. Opus autem suum probet, inquit, unusquisque ; et tunc in semetipso habebit gloriam, et non in altero. (*Gal.*, VI, 4.) Et iterum : Nam gloria nostra hæc est, testimonium conscientiæ nostræ. (II *Cor.*, I, 12.) Et illud quo nihil est manifestius : « Si adhuc, inquit, hominibus placerem, Christi servus non essem. » (*Gal.*, I, 10.) Sed ne quisquam eorum qui de præceptis quasi repugnantibus ipsius Domini moventur, multo magis Apostolo ejus ingerat quæstionem, et dicat : Quomodo tu dicis : Placete omnibus per omnia, sicut et ego omnibus per omnia placeo : et tu idem dicis : Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem. Adsit ipse Dominus, qui etiam in servo suo et Apostolo loquebatur, et aperiat nobis voluntatem suam, et tribuat obediendi facultatem.

3. Ipsa quippe verba Evangelica secum portant expositiones suas ; nec intercludunt ora esurientium, quia pascunt corda pulsantium. Intentio quippe cordis humani quo dirigatur, et (*a*) quo spectet, intuendum est. Si enim qui vult videri ab hominibus bona opera sua gloriam et utilitatem suam ponit ante homines, et hanc in conspectu hominum quærit ; nihil eorum, quæ de hac re Dominus præcepit, im-

(*a*) Mss. *et quid exspectet.*

vu, et il ne fait pas briller sa lumière devant eux, afin qu'en voyant ses bonnes œuvres ils glorifient leur Père céleste. C'est sa gloire qu'il veut, et non celle de Dieu, il cherche ses intérêts, il n'aime point la volonté du Seigneur. Tels étaient ceux dont l'Apôtre dit : « Tous cherchent leurs intérêts et non ceux de Jésus-Christ. » (*Philip.*, II, 21.) Aussi, remarquez, Notre-Seigneur ne s'est point contenté de dire : « Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, » mais il ajoute aussitôt dans quelle intention on doit agir ici : « Afin, dit-il, qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. » Il veut que celui qui fait le bien devant les hommes, ait dans sa conscience l'intention de faire le bien, mais qu'il ne désire être connu que pour la gloire de Dieu et l'utilité de ceux qui sont témoins de ses bonnes œuvres. En effet, le spectacle de ces vertus peut leur inspirer l'amour du Dieu qui en est l'auteur, et l'espérance d'en obtenir, s'ils le veulent, la grâce de les pratiquer eux-mêmes. C'est pour cette même raison que dans le second précepte, il se contente de dire : « Prenez garde de faire vos bonnes œuvres devant les hommes, afin qu'ils vous voient, » sans ajouter : « Et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux ; » il ajoute bien au contraire : « Autrement vous n'aurez pas de récompense de votre Père qui est dans les cieux. » Il nous montre ainsi que ces hommes, dont il défend à ses fidèles serviteurs d'imiter la conduite, ne veulent d'autre récompense que l'approbation des hommes, y placent tout leur bonheur, la satisfaction de leur vanité, et y trouvent tout à la fois une cause qui les enfle et les perd, les enorgueillit et les corrompt. Pourquoi, en effet, Notre-Seigneur ne se borne-t-il pas à dire : « Prenez garde de faire vos bonnes œuvres devant les hommes, » mais ajoute-t-il : « pour en être vus? » C'est parce qu'il en est qui font le bien devant les hommes, non pour en être vus, mais pour qu'ils voient leurs œuvres, et qu'ils glorifient leur Père céleste, qui a daigné donner aux pécheurs justifiés la grâce de les accomplir.

CHAPITRE III. — *Quels sont ceux qui accomplissent ce double précepte.* — 4. Ceux qui agissent de la sorte ne s'attribuent point le mérite de leur propre justice, mais la rapportent à celui dont la foi est la vie de leurs âmes. C'est ce qui fait dire à l'Apôtre : « Afin de gagner Jésus-Christ, et d'être trouvé en lui, non pas avec ma propre justice qui vient de la loi, mais avec celle qui vient de la foi en Jésus-Christ, qui est la justice que Dieu donne par la foi. » (*Philip.*, III, 8 et 9.) Et dans un autre endroit : « Afin qu'en lui nous devinssions justice de Dieu. » (II *Cor.*, V, 21.) Aussi fait-il aux Juifs

plevit : quia et attendit facere justitiam suam coram hominibus, ut videretur ab eis ; et non sic eluxit lumen ejus coram hominibus, ut ad hoc viderent bona opera ejus, ut glorificarent Patrem qui in cœlis est. Se quippe voluit glorificari, non Deum ; et suam quæsivit utilitatem, non dilexit Domini voluntatem. De qualibus dicit Apostolus : « Omnes enim quæ sua sunt quærunt, non quæ Jesu Christi. » (*Philip.*, II, 21.) Itaque non illic sententia terminata est, ubi ait : « Sic luceat lumen vestrum coram hominibus, ut videant bona opera vestra : » sed continuo subjunxit cur faciendum sit; « ut glorificent, inquit, Patrem vestrum, qui in cœlis est : » ut homo cum bene faciens videtur ab hominibus, intentionem boni facti habeat in conscientia sua, intentionem vero innotescendi non habeat nisi in laudibus Dei, propter eorum quibus innotescit utilitatem ; quibus hoc prodest, ut Deus placeat, qui hoc præstitit homini ; atque ita non desperent, etiam sibi si voluerint hoc posse præstari. Itaque aliam sententiam, ubi ait : « Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, » non alibi terminavit, quam ubi dixit, « ut videamini ab eis : nec addidit : Et glorificent Patrem vestrum, qui in cœlis est : sed potius addidit : « Alioquin mercedem non habebitis apud Patrem vestrum, qui in cœlis est. » Hinc enim ostendit eos qui tales sunt, quales fideles suos esse non vult, in eo ipso mercedem quærere, quod videntur ab hominibus, ibi constituere bonum suum, ibi oblectare vanitatem cordis sui, ibi exinaniri et inflari, ibi tumescere et contabescere. Cur enim non sufficit, ut diceret : « Attendite ne faciatis justitiam vestram coram hominibus ; » sed addidit, « ut videamini ad eis : » nisi quia sunt quidam, qui sic faciunt justitiam suam coram hominibus, non ut videantur ab eis, sed ut ipsa opera videantur, et glorificetur Pater qui est in cœlis, qui ea justificatis impiis donare dignatus est ?

CAPUT III. — *Quisnam vere præceptum utrumque implevit.* — 4. Qui tales sunt, nec suam justitiam deputant, sed ejus ex cujus fide vivunt : (unde et Apostolus dicit : Ut Christum lucrifaciam, et inveniar in illo non habens meam justitiam, quæ ex Lege est, sed eam quæ est per fidem Christi, quæ est ex Deo, justitia ex fide. (*Philip.*, III, 8 et 9.) Et in alio loco : Ut nos simus justitia Dei in illo. (II *Cor.*, V, 21.) Unde et Judæos ita reprehendit : Ignorantes, inquit, Dei,

ce reproche d'ignorer la justice de Dieu, de s'efforcer d'établir leur propre justice, et par là même de n'être point soumis à la justice de Dieu. » (*Rom.*, x, 3.) Celui donc qui veut que ses œuvres soient vues des hommes, pour que toute la gloire en soit reportée à celui qui en est l'auteur, et pour exciter ceux qui en sont témoins à s'en rendre les imitateurs par leur foi et leur piété, fait briller véritablement sa lumière devant les hommes, parce qu'il jette autour de lui les splendeurs rayonnantes de la charité, et non l'épaisse fumée de l'orgueil. Par là même il évite de faire sa justice devant les hommes pour en être vu, car il ne se regarde point comme l'auteur de ses bonnes œuvres, il ne les fait point pour s'attirer les regards, mais pour faire connaître celui que nous louons dans l'homme justifié, pour que Dieu opère dans celui qui fait l'éloge du bien, les vertus qu'il ne peut s'empêcher de louer dans un autre, et qu'il devienne ainsi digne des mêmes louanges. Remarquez aussi que l'Apôtre après avoir dit : « Efforcez-vous de plaire à tous en toutes choses, comme je cherche moi-même à plaire à tous en toutes choses, » (I *Cor.*, x, 33) ne s'arrête pas là comme s'il n'avait d'autre intention que de plaire aux hommes, car il n'eût pu alors dire sans mensonge : « Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais point serviteur de Jésus-Christ, » mais il nous fait connaître aussitôt le motif pour lequel il désirait plaire aux hommes : « Je ne cherche point ce qui m'est avantageux en particulier, mais ce qui est utile aux autres pour leur salut. » (*Ibid.*) S'il désirait plaire aux hommes, ce n'est donc point pour son intérêt personnel, car alors il n'aurait plus été serviteur de Jésus-Christ; il s'efforçait de leur plaire pour leur propre salut, afin d'être un dispensateur fidèle de Jésus-Christ. Pour lui, sa conscience lui suffisait devant Dieu, et dans l'intérêt des hommes, il faisait briller devant eux les œuvres de lumière qu'ils devaient imiter.

SERMON LV [(1)].

Sur ces paroles de l'Evangile de saint Matthieu, chap. v : *Celui qui dira à son frère : Insensé, sera condamné au feu de l'enfer*, etc.

CHAPITRE PREMIER. — *Il y a une crainte qui est utile.* — 1. Le chapitre du saint Evangile que nous venons d'entendre lire, a dû nous pénétrer de frayeur si nous avons la foi, car pour ceux qui ne l'ont pas, ils sont inaccessibles à cette sainte frayeur. Et parce qu'ils ont pu s'en affranchir, ils veulent jouir d'une assurance coupable, faute de savoir faire un sage discernement, une juste distinction entre le temps de la crainte et le temps de la sécurité. Il nous faut donc craindre pendant cette vie qui doit finir, si nous voulons jouir dans l'autre vie d'une éter-

(1) Florus cite ce sermon dans son commentaire sur le chapitre XII de l'épître aux Hébreux.

justitiam, et suam volentes constituere, justitiæ Dei non sunt subjecti. (*Rom.*, x, 3.) Quisquis ergo ita vult videri hominibus opera sua, ut ille glorificetur, a quo ea quæ in illo videntur accepit, et sic ad imitandum bonum iidem ipsi qui vident pietate fidei provocentur, vere lumen ejus lucet coram hominibus : quia lux de illo caritatis radiatur, non superbiæ fumus evomitur : et in eo ipso cavet, ne justitiam suam faciat coram hominibus, ut videatur ab eis; quia nec suam deputat illam justitiam, nec ideo facit ut ipse videatur; sed ut ille intelligatur, qui laudatur in homine justificato, ut faciat et in laudante quod laudatur in altero, id est, ut laudantem faciat esse laudabilem. Attendite et Apostolum, cum dixisset : Placete omnibus per omnia, sicut et ego omnibus per omnia placeo (I *Cor.*, x, 33); quomodo non ibi remansit, quasi ibi constituerit finem intentionis suæ, ut placeret hominibus; alioquin falsum dixisset : Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem : sed statim subjunxit quare hominibus placeret. Non quærens, inquit, quod mihi utile est, sed quod multis, ut salvi fiant. (*Ibid.*) Ita et non placebat hominibus propter suam utilitatem, ne Christi servus non esset; et placebat hominibus propter illorum salutem, ut Christi esset dispensator idoneus : quia et illi coram Deo conscientia sufficiebat, et de illo coram hominibus quod imitarentur, elucebat.

SERMO LV [(a)].

De verbis Evangelii Matth., v : *Qui dixerit fratri suo : Fatue, reus erit gehennæ ignis*, etc.

CAPUT PRIMUM. — *Timor utilis.* — 1. Sancti Evangelii capitulum, quod modo cum legeretur audivimus, valde nos terruit, si fidem habemus : eos autem non terruit, qui fidem non habent. Et quia non terret eos, volunt esse perverse securi, nescientes distribuere et distinguere tempora timoris et securitatis. Timeat

(a) Alias IV, de verbis Domini.

nelle sécurité. Nous avons donc été saisis d'un saint effroi. Et qui ne tremblerait en entendant sortir de la bouche de la vérité même, ces paroles : « Celui qui dira à son frère : Insensé, sera condamné à la géhenne du feu ! » (*Matth.*, v, 22.) « Or, aucun homme ne peut dompter sa langue. » (*Jacq.*, III, 8.) L'homme dompte un animal féroce, il ne peut dompter sa langue ; il dompte un lion, il ne peut mettre un frein à sa parole ; il dompte et ne se dompte pas lui-même ; il dompte ce qu'il craint, et il n'éprouve pas la juste crainte qui devrait lui inspirer de se dompter lui-même. Aussi que voyons-nous ? l'accomplissement de cette sentence trop véritable, prononcée par l'oracle même de la vérité : « Nul homme ne saurait dompter sa langue. »

CHAPITRE II. — *Nécessité du secours divin pour dompter la langue.* — 2. Que ferons-nous donc, mes frères ? Je m'adresse ici, je le vois, à la multitude, mais comme nous sommes tous un en Jésus-Christ, tenons conseil dans le secret. Aucun étranger ne nous entend, car nous sommes un parce que nous sommes unis par les mêmes sentiments. Que ferons-nous donc ? « Celui qui dira à son frère : insensé, sera condamné à la géhenne du feu. » Aucun homme ne peut dompter sa langue. Tous les hommes seront donc condamnés à la peine du feu ? Loin de nous cette pensée : « Seigneur, vous avez été notre refuge de génération en génération. » (*Ps.* LXXXIX, 1.) Votre colère est juste, vous ne condamnerez donc personne injustement à la peine du feu. « Où irai-je loin de votre esprit ? Où fuirai-je loin de votre face ? » (*Ps.* CXXXVIII, 7.) Comprenons donc, mes très-chers frères, que si nul homme ne peut dompter sa langue, il faut recourir à Dieu pour dompter la nôtre. Si vous voulez la dompter par vous-même, vous n'en viendrez point à bout, parce que vous n'êtes qu'un homme. Aucun homme ne peut dompter sa langue. Considérez cette comparaison empruntée aux animaux eux-mêmes que nous domptons. Un cheval ne se dompte pas lui-même, un éléphant ne se dompte pas, un aspic ne se dompte pas, un lion ne se dompte pas ; ainsi l'homme ne peut se dompter lui-même. Pour dompter un cheval, un bœuf, un chameau, un éléphant, un lion, un aspic, il faut avoir recours à l'homme ; pour dompter l'homme, il faut donc recourir à Dieu.

CHAPITRE III. — *Dieu nous aide à dompter notre langue.* — 3. Seigneur, vous êtes donc devenu notre refuge. Nous recourons à vous, et nous trouverons en vous un secours assuré, car de nous-mêmes nous ne pouvons attendre que tout mal et toute injustice. Pour nous punir de vous avoir abandonné, vous nous avez abandonnés à nous-mêmes. C'est donc en vous que nous pourrons nous retrouver, puisque livrés à nous-mêmes, nous n'avons pu que nous perdre.

ergo qui ducit modo vitam cum fine, quo possit in illa vita habere securitatem sine fine. Ergo timuimus. Quis enim non timeat loquentem veritatem et dicentem : « Qui dixerit fratri suo : Fatue, reus erit gehennæ ignis ? » (*Matth.*, v, 22.) Linguam autem nullus hominum domare potest. (*Jac.*, III, 8.) Et homo domat feram, non domat linguam : domat leonem, et non refrenat sermonem : domat ipse, et non domat se ipsum : domat quod timebat ; et ut se domet, non timet quod timere debebat. (*a*) Sed quid sit ? Sententia vera, et ista processit de oraculo veritatis : Linguam autem nullus hominum domare potest.

CAPUT II. — *Divini auxilii necessitas ad domandam linguam.* — 2. Quid ergo faciemus, Fratres mei ? Video me quidem ad multitudinem loqui : sed quia unum sumus omnes in Christo, tanquam in secreto consilium capiamus. Nullus non audit extraneus, unum sumus, quia in unum sumus. Quid faciemus ? « Qui dixerit fratri suo : Fatue, reus erit gehennæ ignis : » Linguam autem nullus hominum domare potest. Ibunt ergo omnes in gehennam ignis ? Absit. Domine, refugium factus es nobis, a generatione in generationem. (*Psal.* LXXXIX, 1.) Ira tua justa est : neminem in gehennam mittis injuste. Quo ibo a spiritu tuo, et a te quo fugiam, nisi ad te ? (*Psal.* CXXXVIII, 7.) Ergo intelligamus, Carissimi, quia si linguam nullus hominum domare potest, ad Deum confugiendum est, qui domet linguam nostram. Si enim tu eam domare volueris, non potes, quia homo es ? Linguam nullus hominum domare potest. Attendite similitudinem ab ipsis bestiis quas domamus. Equus non se domat ; camelus non se domat ; elephantus non se domat ; aspis non se domat ; leo non se domat ; sic et homo non se domat. Sed ut dometur equus bos, camelus, elephantus, leo, aspis, quæritur homo. Ergo Deus quæratur, ut dometur homo.

CAPUT III. — *Deus linguæ domitor.* — 3. Ergo, Domine, refugium factus es nobis. Conferimus nos ad te, et bene nobis erit de te. Malum est enim nobis de nobis. Quia dimisimus te, dimisisti nos nobis. In-

(*a*) Pauciores Mss. *Sed quid insit sententia vera ?* Forte legendum : *Sed quid si sententia vera est ista ? Processit de oraculo veritatis.*

« Seigneur, vous êtes devenu notre refuge. » Quoi donc, mes frères, devons-nous douter que Dieu puisse nous adoucir si nous nous offrons docilement à lui pour qu'il nous dompte? Vous avez dompté un lion que vous n'aviez point créé, et votre Créateur ne pourrait vous dompter? Comment êtes-vous parvenu à dompter ces animaux terribles? Les égalez-vous par la force du corps? Par quelle puissance donc avez-vous pu dompter ces monstres énormes? Les bêtes de somme, comme nous les appelons, font aussi partie de ces animaux farouches; on ne pourrait s'en servir si elles n'étaient domptées. Mais comme vous ne les voyez que sous la main de l'homme, dociles au frein qu'il leur impose et soumises à sa puissance, vous vous imaginez qu'elles étaient apprivoisées dès leur naissance. Considérez les animaux féroces les plus terribles. Le lion rugit, qui n'est saisi d'épouvante? Et cependant d'où vient cette conviction que vous êtes plus fort que lui? Ce n'est point de la force extérieure du corps mais de la raison intérieure de l'âme. Vous êtes plus fort que le lion en vertu de cette ressemblance divine imprimée sur vous lors de votre création. Or, l'image de Dieu dompte un animal féroce, et Dieu ne pourrait dompter son image?

Chapitre IV. — *Il faut supporter les coups de Dieu qui veut nous dompter.* — 4. C'est en lui qu'est notre espérance, soumettons-nous à lui et implorons sa miséricorde. Mettons en Dieu notre confiance, et jusqu'à ce que nous soyons complétement domptés et d'une docilité parfaite, supportons la main de ce céleste dompteur. Souvent, pour nous dompter, il emploie même les coups. Vous vous servez de la verge et du fouet pour dompter les animaux qui sont à votre service, pourquoi Dieu ne s'en servirait-il point pour nous dompter, nous qui sommes à son égard des bêtes de somme dont il veut faire ses enfants? Vous avez entrepris de dompter votre cheval, mais que lui donnerez-vous quand vous commencerez à le monter, quand il sera souple sous votre main, obéissant à votre voix, quand il sera une véritable bête de charge, le soutien de votre faiblesse (1)? Quelle récompense lui donnerez-vous? Vous ne l'enterrerez même pas après sa mort, mais vous jetterez son cadavre en pâture aux oiseaux de proie. Pour vous, au contraire, lorsque vous êtes dompté, Dieu réserve un héritage qui n'est autre que lui-même, et il ressuscite votre corps après un séjour momentané dans le tombeau. Il vous rendra votre chair sans qu'il manque un seul de vos cheveux, et il vous placera avec ses anges pour l'éternité. Là vous n'aurez plus besoin d'être dompté, vous serez la possession d'un Père plein de tendresse. Car Dieu alors sera tout en tous, nous n'aurons plus aucune infortune pour nous éprouver, la félicité seule sera

(1) Saint Augustin fait ici entre *jumentum et adjumentum* un rapprochement que la traduction ne peut rendre.

veniamus ergo in te, quia perieramus in nobis. Domine, refugium factus es nobis. Quid ergo, Fratres mei, dubitare debemus, quia mansuetos nos faciet Dominus, si nos domandos ei præbeamus? Domuisti leonem, quem non fecisti; non domat te, qui fecit te? Unde enim bestias tam immanes domare potuisti? Numquid eis æquaris viribus corporis? Qua ergo virtute ingentes bestias domare potuisti? Ipsa jumenta quæ dicuntur, bestiæ sunt. Non enim indomita tolerantur. Sed quia non eas novit consuetudo, nisi in manibus hominum et sub frenis hominum et sub potestate hominum, putas eas mansuetas nasci potuisse? Certe feras immanes attende. Fremit leo, quis non timeat? Et tamen unde te intelligis fortiorem? Non corporis virtute, sed mentis ratione interiore. Fortior es leone, unde factus es ad imaginem Dei. Imago Dei domat feram; et non domat Deus imaginem suam.

Caput IV. — *Ferendum flagellum Dei domitoris.* — 4. In illo spes est, ei nos subdamus, et misericordiam præcemur. In illo spem nostram ponamus, et donec domemur et perdomemur, id est, perficiamur, domitorem feramus. Plerumque enim profert domitor noster etiam flagella. Si enim tu ad domanda jumenta tua profers virgam, profers flagellum; Deus non profert ad domanda jumenta sua, quod sumus nos, qui de jumentis suis faciet filios suos? Domas equum tuum : quid daturus es equo tuo, cum te cœperit portare mansuetus, ferre disciplinam tuam, obedire imperio tuo, esse jumentum, hoc est adjumentum infirmitatis tuæ? Quid ei retribuis, quem nec saltem sepelis cum mortuus fuerit, sed discerpendum volatilibus projicis? Domito tibi Deus hæreditatem servat, quod est ipse Deus : et ad tempus mortuum, resuscitat te. Carnem tuam usque ad numerum capillorum reddet tibi : et constituet te cum angelis in æternum, ubi jam non indigeas domari, sed tantummodo a piissimo possideri. Erit enim tunc Deus omnia in omnibus : nec erit ulla infelicitas quæ nos exerceat, sed felicitas sola quæ pascat. Ipse

notre partage, notre nourriture. Notre pasteur sera notre Dieu lui-même; notre breuvage, notre Dieu; notre honneur, notre Dieu; nos richesses, notre Dieu. Tous ces biens disséminés que vous cherchez ici-bas, vous les trouverez réunis tous en lui seul.

CHAPITRE V. — *Quelle espérance est le prix de notre soumission.* — 5. C'est pour lui donner l'espérance de cette félicité que Dieu veut dompter l'homme, et l'homme trouve son joug insupportable. C'est pour lui assurer cette espérance qu'il le dompte, et l'homme murmure contre la main salutaire de ce céleste dompteur, si elle vient à employer la verge. Vous avez entendu la doctrine de l'Apôtre : « Si vous êtes hors de la correction vous êtes donc des enfants illégitimes, » c'est-à-dire, des enfants adultérins et non de vrais enfants. « Car quel enfant n'est pas châtié par son père? Si nous avons eu du respect pour les pères de notre corps, lorsqu'ils nous ont châtiés, combien devons-nous avoir plus de soumission pour le Père des esprits, afin que vous vivions? » (*Hébr.*, XII, 7, 8, 9.) Qu'a pu vous donner votre père qui vous a tant corrigé, tant châtié, et qui a employé si souvent la verge pour vous frapper? A-t-il pu vous procurer le privilége de vivre éternellement? Comment aurait-il pu vous donner ce qu'il ne pouvait se donner à lui-même? C'est donc pour vous transmettre une fortune acquise par ses usures et son travail, qu'il employait la verge pous vous châtier, et vous empêcher de dissiper plus tard par votre inconduite le fruit de ses travaux. Il a donc châtié sévèrement son fils dans la crainte qu'il ne dissipât ce qui lui avait coûté tant de peines, car il ne vous a laissé que ce qu'il lui était impossible de garder ici-bas ou d'emporter avec lui. Il ne vous a rien laissé de ce qu'il a pu conserver, il s'est retiré avant de vous laisser sa succession. Dieu, votre Rédempteur, celui qui aussi vous dompte et vous châtie, Dieu qui est votre Père, veut aussi vous enseigner et vous instruire. Dans quel dessein? Pour vous assurer un héritage dont vous serez maître sans perdre votre Père, car votre Père lui-même sera votre héritage. C'est pour vous donner cette espérance qu'il vous châtie, et vous murmurez? Et si quelque malheur vient à vous frapper, vous allez peut-être, jusqu'au blasphème? Où fuirez-vous devant son esprit? Il vous laisse sans vous châtier, il vous abandonne à vos blasphèmes, croyez-vous échapper à sa justice? N'est-il point préférable pour vous qu'il vous châtie pour vous accueillir ensuite, que de vous épargner en vous abandonnant à vous-mêmes?

CHAPITRE VI. — *Dieu est notre refuge.* — 6. Disons donc au Seigneur notre Dieu : Seigneur, vous êtes devenu notre refuge de génération en génération. Vous êtes devenu notre

autem pastor noster, Deus noster (I *Cor.*, XV, 28) : ipse potus noster, Deus noster; honor noster; Deus noster; divitiæ nostræ, Deus noster. Quæcumque hic varia quæris, ipse tibi unus omnia erit.

CAPUT V. — *Quam in spem hic domamur.* — 5. Ad hanc spem homo domatur, et domitor intolerabilis habetur. Ad hanc spem homo domatur, et contra istum utilem domitorem, si forte flagellum proferat, murmuratur? Audistis exhortantem Apostolum : Si separetis vos a disciplina, ergo nothi, et non estis filii. Nothi sunt adulteri. « Quis enim est filius, cui non det disciplinam pater ejus? Et carnis quidem nostræ, inquit, patres habebamus correptores, et (*a*) reverebamur; non multo magis subjiciemur Patri spirituum, et vivemus? » (*Hebr.*, XII, 7, 8, 9.) Quid enim tibi potuit præstare pater tuus, quia corripuit te, quia verberavit te, quia flagellum protulit et cecidit te? Numquid præstare potuit ut viveres in æternum? Quod non potuit præstare sibi, quando præstaret tibi? Propter pecuniam suam quantulamcumque, quam de usuris et labore collegit, erudiebat te flagellis, ne tibi dimissus labor ejus te male vivente disperderetur. Et cecidit filium, timens perire labores suos : quoniam reliquit tibi, quod nec tenere hic poterat, nec auferre. Non enim hic aliquid tibi dimisit quod ipsius esse possit : cessit, ut sic accederes. Deus autem tuus, Redemptor tuus, domitor tuus, castigator tuus, pater tuus, erudit te. Quo? Ut accipias hæreditatem, ubi non efferas patrem, sed hæreditatem habeas ipsum patrem. Ad hanc spem erudiris, et murmuras? et si quid triste acciderit, fortasse blasphemas? Quo ibis a spiritu ejus? Ecce dimittit te, et non flagellat, deserit blasphemantem, non senties judicantem? Nonne melius est ut flagellet te, et recipiat te, quam parcat tibi, et deserat te?

CAPUT VI. — *Refugium nostrum Deus.* — 6. Dicamus ergo Domino Deo nostro, Domine, refugium factus es nobis, in generatione et generatione. In prima generatione et altera genera-

(*a*) Sic Mss. At editi, *et ferebamus*.

refuge dans la première et la seconde génération. Vous avez été notre refuge pour nous donner la vie lorsque nous n'étions pas encore ; vous avez été notre refuge en nous donnant une nouvelle naissance après notre péché ; notre refuge en nourrissant ceux qui vous avaient abandonné ; notre refuge en relevant et en dirigeant vos enfants ; oui vous êtes vraiment notre refuge. Nous ne nous séparerons plus de vous, lorsque vous nous aurez délivrés de tous nos maux et comblés de vos biens. Ici-bas même, vous nous accordez quelques biens, quelques faveurs, pour nous soutenir contre les fatigues de la route, mais vous nous reprenez aussi, vous nous châtiez, vous nous frappez ; vous nous dirigez pour nous empêcher de nous égarer hors de la voie. Soit donc que vous nous accordiez quelques faveurs pour nous fortifier contre les fatigues de la route, soit que vous nous châtiez pour nous maintenir dans la voie droite, Seigneur, vous êtes devenu notre refuge.

SERMON LVI.

Sur le chapitre VI de l'Evangile selon saint Matthieu ; de l'oraison dominicale, aux catéchumènes.

CHAPITRE PREMIER. — *Le symbole est la prière des chrétiens.* — 1. L'apôtre saint Paul voulant montrer que les prophètes avait prédit ces temps où nous vivons et où tous les peuples devaient croire en Dieu, cite ce témoignage de l'un d'eux : « Et il sera ainsi : quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé ? » (*Joël*, II, 32.) Autrefois, en effet, le nom du Seigneur, qui a fait le ciel et la terre n'était invoqué que par le seul peuple d'Israël, les autres peuples invoquaient des idoles muettes et sourdes, ou des démons, dont ils n'étaient exaucés que pour leur malheur. Mais lorsqu'est venue la plénitude des temps, on vit s'accomplir cette prédiction : « Et il sera ainsi : quiconque invoquera le nom du Seigneur, sera sauvé. » Mais comme les Juifs et ceux mêmes qui avaient embrassé la foi chrétienne voyaient avec un sentiment de jalousie que l'Evangile fût annoncé aux Gentils, et prétendaient qu'on ne devait point annoncer l'Evangile du Christ à ceux qui n'étaient point circoncis, l'apôtre saint Paul qui leur avait déjà opposé ce témoignage prophétique : « Et il sera ainsi : quiconque invoquera le nom du Seigneur, sera sauvé, » ajoute aussitôt pour achever de convaincre ces envieux qui ne voulaient point que les Gentils fussent évangélisés : « Mais comment l'invoqueront-ils, s'ils ne croient point en lui ? Et comment croiront-ils en lui, s'ils n'en ont point entendu parler ? Et comment en entendraient-ils parler, si personne ne leur prêche ? Et comment y aura-t-il des prédicateurs, si on ne les envoie ? » (*Rom.*, X, 13, etc.) Or, c'est en vertu de ces paroles de

tione, refugium factus es nobis. Tu refugium et nasceremur, qui non eramus : tu refugium ut renasceremur, qui mali eramus : tu refugium ut pasceres desertores tuos : tu refugium ut erigas et dirigas filios tuos : tu refugium factus es nobis. A te non recedemus, cum liberaveris nos ab omnibus malis nostris, et impleveris nos bonis tuis. Bona das, blandiris, ne fatigemur in via : corripis, cædis, percutis, dirigis, ne aberremus a via. Sive ergo blandiris, ne fatigemur in via ; sive castigas, ne aberremus a via ; Domine, refugium factus es nobis.

SERMO LVI [a].

In Evangel. in Matth. VI, de oratione Dominica, ad Competentes.

CAPUT PRIMUM. — *Symbolum et oratio Christianis traditur.* — 1. Beatus Apostolus tempora ista, quando futurum erat, ut omnes Gentes in Deum crederent, prænuntiata ostendens fuisse a Prophetis, hoc testimonium posuit quod scriptum est : Et erit, omnis homo qui invocaverit nomen Domini, salvus erit. (*Joel.*, II, 32.) Antea enim apud solos Israelitas invocabatur nomen Domini, qui fecit cœlum et terram : cæteræ Gentes idola muta et surda invocabant, a quibus non audiebantur ; aut dæmones, a quibus malo suo audiebantur. At ubi venit plenitudo temporis, impletur quod prædictum est : « Et erit, omnis qui invocaverit nomen Domini, salvus erit. » Deinde quia invidebant ipsi Judæi Gentibus Evangelium, etiam illi qui crediderunt in Christum, et dicebant non debere annuntiari Evangelium Christi eis qui circumcisi non fuissent ; quia contra istos posuit hoc testimonium apostolus Paulus : « Et erit, omnis quicumque invocaverit nomen Domini, salvus erit : » subjunxit statim ad illos convincendos, qui nolebant evangelizari Gentibus, et ait : « Quomodo autem invocabunt, in quem non crediderunt ? aut quomodo credent, quem non audierunt ? Quomodo autem audient sine prædicante, aut quomodo præ-

(a) Alias de Diversis XLVIII.

l'Apôtre : « Comment l'invoqueront-ils, s'ils ne croient point en lui, » que vous avez reçu d'abord non pas l'oraison dominicale, et puis le symbole, mais le symbole tout d'abord pour vous apprendre ce que vous deviez croire, et ensuite la prière pour vous faire connaître celui que vous deviez invoquer. Le symbole est donc la formule de foi, et l'oraison l'expression de la prière, car celui qui croit est exaucé lorsqu'il adresse à Dieu sa prière.

Chapitre II. — *Deux écueils à éviter dans la prière.* — 2. Il en est beaucoup qui demandent ce qu'ils ne devraient jamais demander, dans l'ignorance où ils sont de ce qui peut leur être utile. Le chrétien doit donc éviter ces deux choses dans ses prières, solliciter ce qu'il ne faut pas demander, et s'adresser à celui qu'on ne doit point prier. Ne demandez jamais rien au diable, aux idoles, aux démons, c'est à Notre-Seigneur et Dieu Jésus-Christ, au Dieu, Père des prophètes, des apôtres et des martyrs, au Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au Dieu qui a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment, qu'il faut nous adresser pour toutes les demandes que nous avons à faire. Mais gardons-nous également de lui demander ce qui ne doit jamais être l'objet de nos prières. Vous pouvez demander la conservation de la vie, mais que vous servira de la demander à des idoles sourdes et muettes? De même, si vous demandez à Dieu le Père qui est dans les cieux la mort de vos ennemis, quel fruit vous en reviendra-t-il? N'avez-vous pas entendu, n'avez-vous pas lu vous-même dans ce psaume où se trouve prédit le châtiment du traître Judas, cette sentence prophétique : « Que sa prière même devienne un crime? » (*Ps.* cviii, 7.) Si donc vous vous présentez devant Dieu pour souhaiter le malheur de vos ennemis, votre prière même vous est imputée à péché.

Chapitre III.— 3. Vous avez lu sans doute dans les psaumes divinement inspirés que le Psalmiste y fait de nombreuses imprécations contre ses ennemis. Oui, me direz-vous, et comment se fait-il qu'étant juste comme il l'est, il souhaite de si grands malheurs à ses ennemis? Je réponds que ce n'est pas un souhait, mais une prédiction, c'est une prophétie et non une imprécation. Ces hommes, divinement inspirés, savaient quels étaient ceux qui devaient être l'objet des châtiments ou des bénédictions du ciel, et ils les prédisaient en donnant à leurs prophéties la forme d'un désir et d'un souhait. Mais pour vous, comment pouvez-vous savoir si celui à qui vous souhaitez aujourd'hui du mal, ne sera pas un jour meilleur que vous? Mais je connais parfaitement sa méchanceté, me direz-vous. Et ne connaissez-vous pas aussi la

dicabunt, si non mittantur? » (*Rom.*, x, 13, etc.) Quia ergo dixit : Quomodo invocabunt, in quem non crediderunt : ideo non accepistis prius Orationem, et postea Symbolum; sed prius Symbolum, ubi sciretis quid crederetis, et postea Orationem, ubi nossetis quem invocaretis. Symbolum ergo pertinet ad fidem : Oratio ad precem : quia qui credit, ipse exauditur invocans.

Caput II. — *Duo cavenda invocanti.* — 2. Multi autem petunt quod petere non deberent, ignorantes quid eis expediat. Duas ergo res, qui invocat, cavere debet : ne petat quod non debet, et ne ab illo petat a quo non debet. A diabolo, ab idolis, a dæmonibus non est petendum aliquid : a Domino Deo nostro Jesu Christo, Deo Patre Prophetarum, Apostolorum et Martyrum, a Patre Domini nostri Jesu Christi, a Deo qui fecit cœlum et terram, mare et omnia quæ in eis sunt, ab illo petendum est, si quid petendum est. Sed caveudum est, ne et ab illo petatur quod petere non debemus. Vitam humanam quia petere debemus, si petas ab idolis surdis et mutis, quid tibi prodest? Item a Deo Patre, qui est in cœlis, si optas mortem inimicorum tuorum, quid tibi prodest? Non audisti vel legisti in Psalmo, in quo prædictus est damnabilis traditor Judas, quomodo prophetia dixit de illo : Oratio ejus fiat illi in peccatum? (*Psal.* cviii, 7.) Si ergo surgis et oras mala inimicis tuis, oratio tua fiet in peccatum.

Caput III. — 3. In Psalmis sanctis legistis, veluti multa imprecari mala inimicis suis, eum qui loquitur in Psalmis. Et utique, ait aliquis, qui loquitur in Psalmis, justus est : quare tam mala optat inimicis suis? Non optat, sed prævidet : prophetia est prænuntiantis, non votum maledicentis. In spiritu enim illi noverant quibus habebat evenire male, quibus bene : et per prophetiam dicebant, tanquam optarent quod prævidebant. Tu autem unde scis, ne melior te futurus sit, cui hodie male petis? Sed scio illum malignum, dicis. (*a*) Et te scis malignum. Quamvis forte audeas et de corde alterius judi-

(*a*) Regius Ms. *et testem malignum.* Et infra loco, *sed et te scis malignum*, habet idem codex, *sed et testis maligne :* forte pro, *sed et testis malignus sit.*

vôtre ? Bien que vous soyez si téméraire que de juger du cœur de votre prochain que vous ne connaissez pas, vous ne laissez pas de connaître votre propre méchanceté. Avez-vous donc oublié ces paroles de l'Apôtre : « J'étais autrefois un blasphémateur, un persécuteur et un ennemi acharné ; mais Dieu m'a fait miséricorde, parce que j'ai agi par ignorance, n'ayant pas la foi ? » (I *Tim.*, I, 13.) Or, lorsque Paul persécutait les chrétiens, les chargeait de chaînes partout où il les trouvait et les traînait devant les tribunaux des prêtres juifs pour les faire condamner et punir, pensez-vous, mes frères, que l'Eglise priait contre lui ou pour lui ? Ah ! l'Eglise de Dieu instruite à l'école de son divin Maître qui, jusque sur la croix, s'écriait : « Mon Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font, » (*Luc*, XXIII, 34) adressait à Dieu la même prière pour Paul ou plutôt pour celui qui s'appelait encore Saul, pour obtenir le changement merveilleux qui s'accomplit en lui. Entendez-le dire aux Galates : « Or, les Eglises de Judée qui croyaient en Jésus-Christ ne me connaissaient point de visage. Elles avaient seulement ouï dire : Celui qui autrefois nous persécutait, annonce maintenant la foi qu'il s'efforçait alors de détruire. Et ils glorifiaient Dieu à cause de moi. » (*Gal.*, I, 22, etc.) Or, pourquoi ces Eglises glorifiaient-elles Dieu, sinon parce qu'elles avaient auparavant demandé à Dieu la conversion de celui qui les persécutait ?

4. Notre-Seigneur commence par retrancher les longs discours, et cette multiplicité de paroles qui semble vouloir apprendre à Dieu ce qu'il ne sait pas. La condition essentielle de la prière c'est la piété, et non l'abondance superflue des paroles. « Car votre Père sait de quoi vous avez besoin avant même que vous le lui demandiez. » (*Matth.*, VI, 8.) N'affectez donc point de parler beaucoup en priant, car Dieu sait vos besoins. Mais, me dira-t-on, s'il sait nos besoins, pourquoi les lui exposer même en peu de mots, et à quoi bon de le prier ? Il sait nos besoins, c'est à lui de nous donner ce qu'il sait nous être nécessaire. Dieu a voulu cependant que vous le priiez, pour accorder à vos désirs ce dont vous avez besoin, et éloigner de vous le mépris de ses dons, car c'est lui-même qui excite en vous ce désir.

Chapitre IV. — *La formule de ces désirs se trouve dans l'oraison dominicale.* — 5. Les paroles que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a enseignées dans l'oraison dominicale, sont la formule consacrée de ces désirs. Vous ne pouvez demander autre chose que ce que s'y trouve exprimé : « Vous prierez donc ainsi, dit-il à ses disciples : Notre Père qui est aux cieux. » (*Ibid.*, 9.) Ainsi, vous le voyez, vous avez commencé à avoir Dieu pour Père. Mais il ne sera véritablement votre Père que lorsque vous aurez reçu une nouvelle naissance. Cependant, dès ce moment, avant même cette naissance, vous êtes

care quod nescis : sed et te scis malignum. Non audis Apostolum dicentem : « Qui prius fui blasphemus et persecutor et injuriosus, sed misericordiam consecutus sum, quia ignorans feci in incredulitate ? » (I *Tim.*, I, 13.) Quando Paulus apostolus persequebatur Christianos, ligans ubi inveniebat, audiendos ad sacerdotes et puniendos attrahebat ; quid putatis Fratres, Ecclesia contra illum orabat, an pro illo ? Utique Ecclesia Dei, quæ didicerat a Domino suo, qui pendens in cruce dixit : Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt (*Luc.*, XXIII, 34), talia precabatur pro Paulo, imo adhuc pro Saulo, ut hoc in illo fieret, quod et factum est. Nam quia dicit : « Eram autem ignotus facie Ecclesiis Judææ, quæ sunt in Christo ; tantum autem audiebant, quia ille qui aliquando nos persequebatur, nunc evangelizat fidem, quam aliquando vastabat, et in me magnificabant Deum : » (*Gal.*, I, 22, etc.) quare magnificabant Deum, nisi quia ante quam esset factum, rogabant Deum ?

4. Dominus ergo noster primo amputavit multiloquium, ne multa verba afferas ad Deum, quasi velis multis verbis docere Deum. Quando ergo rogas, pietate opus est, non verbositate. « Scit enim Pater vester quid vobis necessarium sit, prius quam petatis ab eo. » (*Matth.*, VI, 8.) Nolite ergo multum loqui : quia novit quid vobis necessarium sit. Sed ne forte hic aliquis dicat : Si novit quid nobis sit necessarium, ut quid vel pauca verba dicimus ? ut quid oramus ? Ipse scit : det quod scit nobis necessarium. Sed ideo voluit ut ores, ut desideranti det, ne vilescat quod dederit : quia et ipsum desiderium ipse insinuavit.

Caput IV. — *Desideriorum forma in Dominica oratione.* — 5. Verba ergo quæ Dominus noster Jesus Christus in Oratione docuit, forma est desideriorum. Non tibi licet petere aliud, quam quod ibi scriptum est. « Vos ergo, inquit, dicite, Pater noster, qui es in cœlis. » (*Ibid.*, 9.) Ubi vos (videtis) Deum Patrem habere cœpistis. Sed habebitis, cum nati fueritis. Quanquam et modo ante quam nascamini, illius

conçus par sa grâce dans le sein de l'Eglise qui doit vous enfanter sur les fonts sacrés du baptême. « Notre Père qui êtes aux cieux. » Souvenez-vous que votre Père est dans les cieux. Souvenez-vous que votre père Adam vous a engendrés pour la mort, tandis que Dieu, votre Père, vous régénère pour la vie. Ce que vous dites de bouche, dites-le du fond de vos cœurs. Que la confiance et l'amour inspirent votre prière, et elle sera infailliblement exaucée. « Que votre nom soit sanctifié. » Pourquoi prier que le nom de Dieu soit sanctifié? N'est-il pas saint par lui-même? Pourquoi demander la sanctification de ce qui est déjà saint? D'ailleurs, lorsque vous demandez que son nom soit sanctifié, ne semblez-vous pas prier Dieu pour lui et non pour vous-même? Non, comprenez-le bien, cette prière est aussi dans votre intérêt, car si vous l'entendez bien, vous demandez que ce nom, qui est toujours saint en lui-même, soit sanctifié en vous. Que signifient ces paroles : « qu'il soit sanctifié? » Qu'il soit tenu pour saint et qu'on se garde bien de le mépriser. Vous le voyez, en exprimant ce souhait, c'est votre propre bien que vous désirez, car, le mépris que vous feriez du nom de Dieu serait un malheur pour vous et non pour Dieu.

6. « Que votre règne arrive. » (*Ibid.*, 10.) A qui exprimons-nous ce désir, et, faute de faire cette demande, est-ce que le royaume de Dieu n'arriverait pas? Il est ici question du royaume de Dieu qui doit venir après la fin du monde. Dieu, en effet, règne toujours; son règne ne souffre jamais d'interruption, puisqu'il a un souverain domaine sur toutes les créatures. Quel est donc le royaume dont vous désirez la venue? Celui dont il est écrit dans l'Evangile : « Venez, les bénis de mon Père, prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. » (*Matth.*, xxv, 34.) Voilà le règne que nous désirons lorsque nous disons : « Que votre règne arrive. » Nous demandons que ce règne s'établisse en nous, et qu'on nous trouve soumis à son autorité. Ce règne viendra certainement, mais à quoi vous servirait-il s'il vous trouve placé à la gauche? Ici donc encore c'est dans votre intérêt que vous exprimez ce désir, que vous faites cette prière. Ce que vous désirez, ce que vous souhaitez, c'est de vivre de manière à faire un jour partie du royaume de Dieu, qui doit être la récompense de tous les saints. C'est donc pour demander la grâce d'une sainte vie que vous dites à Dieu : « Que votre règne arrive. » Que nous soyons les sujets de votre royaume, et que nous puissions voir s'établir en nous ce règne qui doit venir un jour pour vos saints et vos fidèles serviteurs.

Chapitre V. — 7. « Que votre volonté soit faite. » (*Ibid.*, 10.) Si vous ne lui adressez point cette prière, est-ce que Dieu ne fera point sa volonté? Souvenez-vous de ces paroles que vous avez récitées dans le symbole : « Je crois en Dieu le Père tout-puissant. » S'il est tout-puis-

semine concepti estis, tanquam utero Ecclesiæ in fonte pariendi. « Pater noster, qui es in cœlis. » Mementote, vos Patrem habere in cœlis. Mementote, vos de patre Adam natos in mortem, de Patre Deo regenerandos ad vitam. Quæ et dicitis, in cordibus vestris dicite. Sit orantis affectus, et erit exaudientis effectus. « Sanctificetur nomen tuum. » Quid rogas ut sanctificetur nomen Dei? Sanctum est. Quid rogas, quod jam sanctum est? Deinde cum rogas ut sanctificetur nomen ipsius, nonne quasi pro illo illum rogas, et non pro te? Intellige, et pro te rogas. Hoc enim rogas, ut quod semper sanctum est in se, sanctificetur in te. Quid est, « sanctificetur? » Sanctum habeatur, non contemnatur. Ergo vides, quia cum optas, tibi bonum optas. Tibi enim malum est, si contempseris nomen Dei, non Deo.

6. (*a*) « Veniat regnum tuum. (*Ibid.*, 10.) Cui dicimus? Et si non petamus, non est venturum regnum Dei? De illo enim regno dicitur, quod erit post finem sæculi. Nam regnum semper habet Deus; et nunquam est sine regno, cui servit universa creatura. Sed quod regnum optas? De quo scriptum est in Evangelio : Venite benedicti Patris mei, percipite regnum, quod vobis paratum est ab initio sæculi. (*Matth.*, xxv, 34.) Ecce de quo dicimus : « Veniat regnum tuum. » Ut in nobis veniat, optamus; ut in illo inveniamur, optamus. Nam ecce veniet : sed quid tibi prodest, si ad sinistram te inveniet? Ergo et hic tibi bene optas, pro te oras. Hoc desideras, hoc cupis orando, ut sic vivas, quomodo ad regnum Dei, quod est omnibus sanctis dandum, pertineas. Ergo, ut bene vivas, tibi oras, cum dicis : « Veniat regnum tuum. » Pertineamus ad regnum tuum : veniat et nobis quod venturum est sanctis et justis tuis.

Caput V. — 7. « Fiat voluntas tua. » (*Ibid.*, 10.) Si non illud tu dicas, non faciet Deus voluntatem suam? Memento quod in Symbolo (*b*) reddidisti : Credo in Deum Patrem omnipotentem. Si omnipotens est, cur

(*a*) Mss. plerique in hoc et subsequentibus Sermonibus constanter : *Adveniat.* — (*b*) Sic Mss. Editi autem, *credidisti.*

sant, pourquoi demander que sa volonté s'accomplisse? Quel est donc le sens de cette prière? « Que votre volonté se fasse. » Qu'elle s'accomplisse en moi afin que je ne résiste point à votre volonté. C'est donc encore pour vous que vous priez ici et non pour Dieu. Car la volonté de Dieu ne laisserait pas de s'accomplir en vous, quand même ce ne serait point par vous qu'elle s'accomplirait. Ainsi la volonté de Dieu s'accomplira soit dans ceux à qui le Sauveur dira : « Venez, les bénis de mon Père, recevez le royaume qui vous a été préparé depuis le commencement du monde, » (*Matth.*, XXV, 34), parce qu'ils entreront en possession du royaume qui est la récompense de leur justice et de leur sainteté; soit dans les reprouvés à qui il dira : « Allez dans le feu éternel qui a été préparé au démon et à ses anges. » (*Ibid.*, 41.) Car ils seront condamnés au feu éternel comme juste punition de leur méchanceté. Mais autre chose est que la volonté de Dieu s'accomplisse par vous, et vous priez afin qu'elle s'accomplisse de la sorte pour votre bonheur. Elle s'accomplira nécessairement en vous, soit pour votre bonheur, soit pour votre malheur, mais il est de votre intérêt qu'elle s'accomplisse par vous. Pourquoi disons-nous : « Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel, » et non pas : Que votre volonté soit faite par le ciel et par la terre? Parce que c'est Dieu qui fait en vous ce que vous faites vous-même. Vous ne pouvez faire aucune action sans que Dieu lui-même ne l'opère en vous. Quelquefois il fait en vous ce que vous ne faites pas, mais jamais votre propre action ne peut être séparée de l'action de Dieu.

8. Que veulent dire ces paroles : « Dans le ciel et sur la terre, » ou bien « en la terre comme au ciel? » Les anges accomplissent la volonté de Dieu, accomplissons-la nous-mêmes. « Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel. » Le ciel, c'est notre âme; la terre, c'est notre corps. Lorsque vous dites avec l'Apôtre, si toutefois vous le dites : « Je suis soumis à la loi de Dieu par l'esprit, et à la loi du péché par la chair, » (*Rom.*, VII, 25) la volonté de Dieu s'exécute dans le ciel, mais pas encore sur la terre. Lorsque la bonne intelligence sera rétablie entre la chair et l'esprit, que la mort sera absorbée dans la victoire (I *Cor.*, XV, 54), que l'esprit n'aura plus à combattre de désirs charnels, qu'il n'y aura plus ni lutte sur la terre, ni guerre intérieure, et que nous n'aurons plus à dire avec l'Apôtre : « La chair a ses désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair, et ils sont opposés l'un à l'autre; de sorte que vous ne faites pas toutes les choses que vous voudriez; » (*Gal.*, V, 17) lorsque toute lutte aura cessé, que toute concupiscence aura été changée en charité, qu'il ne restera plus rien dans notre corps qui résiste à l'esprit, rien qui ait besoin d'être dompté, d'être contenu, d'être comprimé, et que tout ce

oras ut fiat voluntas ejus? Quid est ergo : « Fiat voluntas tua? » Fiat in me, ut non resistam voluntati tuæ. Ergo et hic pro te oras, et non pro Deo. Fiet enim voluntas Dei in te, etsi non fit a te. Nam et quibus dicturus est : « Venite benedicti Patris mei, percipite regnum quod vobis paratum est ab origine mundi, » (*Matth.*, XXV, 34) fiet in illis voluntas Dei, ut justi et sancti accipiant regnum : et quibus dicturus est : Ite in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus (*Ibid.*, 41), fiet in illis voluntas Dei, ut mali damnentur in ignem sempiternum. Aliud est, ut fiat a te. Ut ergo fiat in te, non sine causa oras, nisi ut bene sit tibi. Sive ergo bene sit tibi, sive male sit tibi, fiet in te : sed fiat et a te. Quare ergo dico : « Fiat voluntas tua in cœlo et in terra : » et non dico : Fiat voluntas tua a cœlo et a terra? Quia quod fit a te, ipse facit in te. Nunquam fit a te, quod non ipse facit in te. Sed aliquando facit in te, quod non fit a te : nunquam autem aliquid fit a te, si non facit in te.

8. Quid est autem, « in cœlo et in terra, » vel, « sicut in cœlo, et in terra? » Faciunt Angeli voluntatem tuam, faciamus et nos. « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, et in terra. » Mens cœlum est, caro terra est. Quando dicis, si tamen dicis, quod ait Apostolus : Mente servio legi Dei, carne autem legi peccati (*Rom.*, VII, 25) : fit voluntas Dei, in cœlo, sed nondum in terra. Cum vero caro menti consenserit, et absorpta fuerit mors in victoriam (I *Cor.*, XV, 54), ut nulla desideria carnalia remaneant cum quibus mens confligat, cum transierit rixa in terra, cum transierit bellum cordis, cum transierit quod dictum est : « Caro concupiscit adversus spiritum, et spiritus adversus carnem; hæc enim invicem adversantur, ut non ea quæ vultis faciatis : » (*Gal.*, V, 17) cum ergo hoc bellum transierit, omnisque concupiscentia in caritatem fuerit commutata, nihil in corpore remanebit quod spiritui resistat, nihil quod dometur, nihil quod frenetur, nihil quod calcetur; sed totum per concordiam perget ad justitiam; fiet voluntas

qui est en nous se dirigera d'un commun accord vers la justice, alors la volonté de Dieu s'accomplira en la terre comme au ciel. « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. » C'est la perfection que nous désirons lorsque nous faisons à Dieu cette prière. « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. » Dans l'Eglise, les chrétiens spirituels sont le ciel, les hommes charnels sont la terre. « Que votre volonté soit donc faite sur la terre comme dans le ciel; » que les hommes charnels prenant de meilleurs sentiments, vous servent et vous obéissent comme les chrétiens spirituels. « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. » On peut encore donner à ces paroles un autre sens fort pieux. Dieu nous fait un devoir de prier pour nos ennemis. L'Eglise, c'est le ciel; les ennemis de l'Eglise sont la terre. Que signifient donc ces paroles : « Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel? » Que nos ennemis croient en vous, comme nous y croyons nous-mêmes; qu'ils deviennent vos amis et mettent un terme à leurs inimitiés. Ils sont la terre, c'est pour cela qu'ils nous sont opposés; qu'ils deviennent le ciel, et ils seront avec nous.

Chapitre VI. — *Nous sommes tous les mendiants de Dieu.* — 9. « Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour. » (*Ibid.*, 11.) Ici il est évident que c'est pour nous que nous prions. Lorsque vous dites : « Que votre nom soit sanctifié, » j'ai dû vous montrer que c'est pour vous, et non pour Dieu, que vous faites cette prière. Lorsque vous dites : « Que votre volonté soit faite, » j'ai dû vous expliquer encore que ce n'est point dans l'intérêt de Dieu, mais bien plutôt dans le vôtre, que vous souhaitez que sa volonté soit faite. Lorsque vous dites enfin : « Que votre règne arrive, » je vous ai fait observer encore que ce n'est pas en faveur de Dieu que vous demandez l'avénement de son règne. Mais à partir de cet endroit jusqu'à la fin de la prière, il est de toute évidence que c'est pour nous que nous prions Dieu. Lorsque vous lui dites : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour, » vous confessez que vous êtes le mendiant de Dieu. N'en rougissez pas, quelque riche que soit un homme sur la terre, il n'en est pas moins un pauvre vis-à-vis de Dieu. Le mendiant frappe à la porte du riche; mais le riche lui-même est obligé de frapper à son tour à la porte du riche par excellence. Il est tour à tour sollicité et solliciteur. S'il n'était pas dans le besoin, il ne ferait pas monter sa prière jusqu'aux oreilles de Dieu. Et de quoi donc le riche a-t-il besoin? Je ne crains pas de le dire, il a besoin de son pain de chaque jour. D'où vient qu'il a tout en abondance? De la libéralité de Dieu. Que lui resterait-il, si Dieu retirait sa main? Combien se sont endormis au sein de l'abondance, et se sont trouvés pauvres à leur réveil! Si donc il ne lui manque rien, c'est à la miséricorde de Dieu, et non à sa propre puissance qu'il en est redevable.

Dei in cœlo et in terra. « Fiat voluntas tua in cœlo et in terra. » Perfectionem optamus, quando hoc oramus. Item : « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, et in terra. » In Ecclesia spiritales cœlum sunt, carnales terra sunt. « Fiat ergo voluntas tua, sicut in cœlo, et in terra : » ut quomodo tibi serviunt spiritales, sic tibi mutati in melius serviant et carnales. « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, et in terra. » Est et alius sensus pius valde. Moniti enim sumus orare pro inimicis nostris. Ecclesia, cœlum est; inimici Ecclesiæ, terra sunt. Quid est ergo : « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, et in terra? » Credant inimici nostri, quomodo et nos in te credimus : fiant amici, finiant inimicitias. Terra sunt, ideo nobis adversantur : cœlum fiant, et nobiscum erunt.

Caput VI. — *Omnes sumus mendici Dei.* — 9. « Panem nostrum quotidianum da nobis hodie. » (*Ibid.*, 11.) Et hic jam manifestum est, quod pro nobis oramus. Quando dicis : « Sanctificetur nomen tuum, » exponendum est tibi quia pro te oras, non pro Deo. Quando dicis : « Fiat voluntas tua : » et hoc exponendum tibi est, ne putes quod Deo bene optas, ut fiat voluntas ipsius, et non potius pro te oras. Quando dicis : « Veniat regnum tuum; » et hoc exponendum est, ne putes quia Deo bene optas, ut regnet. Ab isto autem loco et deinceps usque in finem Orationis, apparet quia pro nobis rogamus Deum. Quando dicis : « Panem nostrum quotidianum da nobis hodie, » profiteris te mendicum Dei. Sed noli erubescere : quantumlibet quis sit dives in terra, mendicus Dei est. Stat mendicus ante domum divitis : sed et ipse dives stat ante domum magni divitis. Petitur ab illo, et petit. Si non egeret, aures Dei oratione non pulsaret. Et quid eget dives? Audeo dicere, ipso pane quotidiano eget dives. Quare enim abundant illi omnia? unde, nisi quia Deus dedit? Quid habebit, si Deus subtrahat manum suam? Nonne multi dormierunt divites, et surrexerunt pauperes? Et quod illi non deest, misericordiæ Dei est, non potentiæ ipsius.

10. Mais ce pain, mes très-chers frères, qui remplit notre estomac, qui répare chaque jours les forces de notre corps, ce pain, vous voyez que Dieu le donne non-seulement à ceux qui le bénissent, mais à ceux mêmes qui le blasphèment, qu'il fait lever son soleil sur les bons et sur les mauvais, et pleuvoir sur les justes et sur les pécheurs. (*Matth.*, v, 45.) Vous le louez, il vous nourrit, vous le blasphémez, il vous nourrit encore. Il attend que vous fassiez pénitence, mais si vous ne changez pas de vie, il vous condamne sans retour. Mais puisque les bons comme les mauvais reçoivent également ce pain, n'y a-t-il pas un autre pain que demandent spécialement les enfants et dont Notre-Seigneur disait dans son Evangile : « Il n'est pas bon de prendre le pain des enfants et de le donner aux chiens? » (*Matth.*, xv, 26.) Oui, sans doute. Et quel est ce pain, et pourquoi l'appelle-t-on le pain de chaque jour? Le pain matériel nous est absolument nécessaire; sans ce pain, il nous est impossible de vivre. Il y aurait effronterie de demander à Dieu des richesses. Nous pouvons sans témérité lui demander notre pain de chaque jour. Il n'y a rien de commun entre l'aliment nécessaire au soutien de votre vie, et ce qui ne servirait qu'à nourrir votre orgueil. Cependant, comme ce pain visible et matériel est également donné aux bons et aux mauvais, il est un autre pain de chaque jour que demandent les enfants. Ce pain, c'est la parole de Dieu qui nous est distribuée chaque jour. C'est là notre pain quotidien, dont vivent, non pas nos âmes, mais nos corps. Ce pain nous est maintenant nécessaire à nous ouvriers dans la vigne du Seigneur, c'est notre nourriture, ce n'est pas encore notre récompense. Celui qui fait travailler un ouvrier à sa vigne lui doit deux choses, la nourriture pour qu'il ne succombe pas à la fatigue, et la récompense qu'il attend pour faire sa joie. Sur cette terre, notre nourriture de chaque jour, c'est la parole de Dieu, qui ne cesse d'être distribuée aux Eglises, notre récompense après les travaux de cette vie, se nomme la vie éternelle. Si par ce pain de chaque jour vous entendez encore ce que les fidèles reçoivent, ce que vous recevrez vous-mêmes après le baptême, c'est encore avec raison que nous faisons à Dieu cette prière : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour; » en lui demandant cette grâce, que notre vie ne nous condamne pas à nous éloigner de l'autel.

Chapitre VII. — *Nous sommes tous ici-bas les débiteurs de Dieu.* — 11. « Et remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » (*Ibid.*, 12.) Cette demande n'a pas besoin non plus d'explication, il est évident qu'elle est tout entière dans notre intérêt. Nous demandons à Dieu qu'il nous remette nos dettes, car nous avons des dettes, non d'argent, mais de péchés. Vous me demanderez peut-être : Et vous, êtes-vous aussi débiteurs? Oui, nous le

10. Sed istum panem, Carissimi, quo venter impletur, quo caro quotidie reficitur; istum ergo panem videtis Deum dare, non solum laudatoribus suis, sed etiam blasphematoribus : qui facit solem suum oriri super bonos et malos, et pluit super justos et injustos. (*Matth.*, v, 45.) Laudas, pascit te : blasphemas, pascit te. Ut pœnitentiam agas, exspectat te : sed si non te mutaveris, damnat te. Quia ergo panem istum accipiunt a Deo et boni et mali, putas non est aliquis panis quem petunt filii, de quo dicebat Dominus in Evangelio : Non est bonum tollere panem filiorum, et mittere canibus? (*Matth.*, xv, 26.) Est plane. Quis est iste panis? et quare dicitur quotidianus? Et iste necessarius est : etenim sine illo vivere non possumus; sine pane non possumus. Impudentia est, ut a Deo petas divitias : non est impudentia, ut petas panem quotidianum. Aliud est unde superbias, aliud est unde vivas. Tamen quia iste panis visibilis et tractabilis datur et bonis et malis; est panis quotidianus, quem petunt filii. Ipse est sermo Dei, qui nobis quotidie erogatur. Panis noster quotidianus est : inde vivunt non ventres, sed mentes. Necessarius est nobis etiam nunc operariis in vinea, cibus est, non merces. Operario enim duas res debet, qui illum conducit ad vineam, cibum, ne deficiat; et mercedem, unde gaudeat. Cibus noster quotidianus in hac terra, sermo Dei est, qui semper erogatur Ecclesiis : merces nostra post laborem vita æterna nominatur. Iterum in isto pane nostro quotidiano si intelligas quod fideles accipiunt, quod accepturi estis baptizati; bene rogamus et dicimus : « Panem nostrum quotidianum da nobis hodie : » ut sic vivamus, ne ab illo altari separemur.

Caput VII. — *Omnes hic sumus debitores.* — 11. « Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » (*Ibid.*, 12.) Et ista petitio non est exponenda, quia pro nobis petimus. Nobis enim debita dimitti postulamus. Debitores enim sumus, non pecuniarum, sed peccatorum. Dicis modo forte : Et vos? Respondemus : Et nos. Et vos Episcopi

sommes nous-mêmes, répondons-nous. Quoi, saints évêques, vous aussi vous avez des dettes? Oui, nous en avons? Quoi, vous aussi! Non, Seigneur, ne vous faites pas injure. Je ne me fais pas injure, mais je dis la vérité, nous sommes débiteurs. « Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous. » (I *Jean*, I, 8.) Nous sommes baptisés, mais nous ne laissons pas que d'être débiteurs. Ce n'est pas que le baptême ait laissé en nous quelque faute qu'il n'ait pu effacer, mais dans le cours de la vie nous contractons des dettes dont nous avons besoin d'être chaque jour délivrés. Ceux qui sortent de cette vie aussitôt après le baptême, montent et se dirigent vers Dieu, affranchis de toute dette. Mais ceux qui, après avoir été baptisés, sont retenus dans cette vie, sont entraînés par un effet naturel de leur fragilité à des fautes qui ne sont point cause de leur naufrage, il est vrai, mais que cependant il est important de rejeter de la sentine du navire. Si on tarde à s'en débarrasser, elles se multiplient insensiblement jusqu'à faire sombrer le vaisseau. Or, prier, c'est nettoyer la sentine du vaisseau. Et non-seulement nous devons prier, mais nous devons encore faire l'aumône, car lorsqu'on vide la sentine du vaisseau pour le sauver du naufrage, on emploie tout ensemble la voix et les mains. Nous avons recours aussi à la parole, lorsque nous disons : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » A la parole nous joignons l'action, lorsque nous accomplissons ce précepte : « Partagez votre pain avec celui qui a faim, et recevez sous votre toit ceux qui n'ont pas d'asile. Renfermez l'aumône dans le cœur du pauvre, et elle priera pour vous le Seigneur. » (*Isa.*, LVIII, 7; *Eccli.*, XXIX, 15.)

CHAPITRE VIII. — *Comment nous devons nous purifier tous les jours de nos péchés.* — 12. Après même que tous nos péchés ont été effacés dans le bain sacré de la régénération, nous serions jetés dans de mortelles angoisses, si Dieu ne nous avait donné la prière pour nous purifier chaque jour. L'aumône et la prière nous purifient donc de nos péchés, pourvu que ce ne soit pas de ces fautes qui nous privent nécessairement du pain quotidien, et attirent sur nous une condamnation certaine et rigoureuse. Ne vous proclamez donc pas justes, comme si vous n'aviez pas besoin de dire : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » Vous vous abstenez, je le veux, de toute idolâtrie, des pratiques de l'astrologie, des remèdes des enchanteurs; vous vous mettez en garde contre les séductions de l'hérésie, contre les divisions du schisme; vous évitez les homicides, les adultères, les fornications, les vols, les rapines, les faux témoignages, et d'autres crimes dont je ne parle pas, qui font à

sancti, debitores estis? Et nos debitores sumus. Et vos? Absit, domine, noli tibi facere injuriam. Non injuriam mihi facio, sed verum dico : debitores sumus. « Si dixerimus quia peccatum non habemus, nos ipsos decipimus, et veritas in nobis non est. » (I *Joan.*, I, 8.) Et baptizati sumus, et debitores sumus. Non quia aliquid remansit, quod nobis in baptismo non dimissum fuerit : sed quia vivendo contrahimus quod quotidie dimittatur. Qui baptizantur et exeunt, sine debito ascendunt, sine debito pergunt. Qui autem baptizantur et tenentur in hac vita, de fragilitate mortali contrahunt aliquid, unde etsi non naufragatur, tamen oportet ut sentinetur. Quia si non sentinatur, paulatim ingreditur unde tota navis mergatur. Et (*a*) hoc orare, sentinare est. Non tantum autem debemus orare, sed et eleemosynam facere : quia quando sentinatur, ne navis mergatur, et vocibus agitur et manibus. Vocibus agimus, cum dicimus : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » Manibus autem agimus, cum facimus : « Frange esurienti panem tuum, et egenum sine tecto induc in domum tuam. Include eleemosynam in corde pauperis, et ipsa pro te exorabit ad Dominum. » (*Isai.*, LVIII, 7; *Eccli.*, XXIX, 15.)

CAPUT VIII. — *Peccatorum quotidianorum mundatio.* — 12. Dimissis ergo peccatis omnibus per lavacrum regenerationis, in magnas angustias contrusi fuerimus, si non nobis daretur quotidiana mundatio sanctæ orationis. Eleemosynæ et orationes mundant peccata; tantum ne talia committantur, unde necesse sit separari nos a pane quotidiano; vitantes debita, quibus debetur certa et severa damnatio. Nolite vos justos dicere; quasi non habeatis unde dicatis : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » Abstinentes ab idololatria, a (*b*) constellationibus mathematicorum, a remediis incantatorum : abstinentes a deceptionibus hæreticorum, a conscissionibus schismaticorum; abstinentes ab homicidiis, ab adulteriis et fornica-

(*a*) Editi : *Et ob hoc orare.* Particula *ob* non est in Mss. — (*b*) Melioris notæ Mss. *a consolationibus mathematicorum.*

l'âme des blessures mortelles, lui interdisent l'accès de l'autel, et la lie sur la terre et dans le ciel de ces liens funestes qui nous condamnent à la mort, si nous n'en sommes déliés à la fois sur la terre et dans le ciel. Mais indépendamment de ces crimes, l'homme a bien d'autres occasions de péché. Il pèche en regardant avec plaisir ce qui lui est interdit. Et qui peut maîtriser la rapidité du regard? On dit que c'est de là (*oculus a velocitate*) que l'œil a pris son nom. Qui peut donc maîtriser l'ouïe ou la vue? Vous fermez les yeux, et vous les fermez promptement, si vous le voulez; il faut un plus grand effort pour fermer les oreilles, vous levez la main et vous les atteignez. Si l'on vous retient les mains, les oreilles restent ouvertes, et il vous est impossible de les fermer aux médisances, aux discours obscènes, aux flatteries et aux séductions. Or, lorsque vous entendez ce que vous ne devriez point entendre, n'est-il pas vrai que sans faire le mal vous péchez par l'ouïe, vous entendez volontiers des paroles coupables? Que de péchés commet une mauvaise langue! Ils sont quelquefois si graves qu'ils condamnent un chrétien à s'éloigner de l'autel. C'est la langue qui profère les blasphèmes, et une multitude de paroles aussi frivoles qu'inutiles. Mais supposons que la main s'abstienne de faire le mal, que les pieds ne courent point dans les voies de l'iniquité, que les yeux ne se repaissent point d'objets lascifs, que les oreilles ne s'ouvrent point volontairement à des obscénités, que la langue ne se prête à rien d'inconvenant, dites-moi, qui peut maîtriser ses pensées?

Chapitre IX. — *Il ne faut point mépriser les fautes légères, parce qu'elles sont multipliées.* — Mes frères, bien souvent, tandis que nous prions, nous pensons à toute autre chose, nous oublions celui devant qui nous sommes, ou aux pieds duquel nous sommes prosternés. Si toutes ces fautes viennent à s'accumuler contre nous, en serons-nous moins écrasés parce qu'elles sont légères? Qu'importe que vous soyez accablés sous une masse de plomb ou sous le sable? Le plomb forme une masse unique, le sable se compose de petits grains séparés, mais qui ne laissent pas de vous accabler par leur multitude. Ces péchés sont légers, dites-vous, mais ne voyez-vous point que de petites gouttes d'eau suffisent pour remplir les fleuves et entraîner les terres? Ce sont de petites gouttes, il est vrai, mais elles sont en grand nombre.

13. Disons donc tous les jours, disons avec un cœur sincère et en conformant nos œuvres à nos paroles : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » Nous faisons avec Dieu une convention, un pacte, un contrat. Pardonnez, nous dit le Seigneur Dieu, et je vous pardonnerai moi-même. Vous n'avez point pardonné, ce n'est point moi,

tionibus, a furtis et rapinis, a falsis testimoniis : et si qua forte alia, non dico quæ exitiales exitus habent, unde necesse sit præcidi ab altari, et ligari in terra ut ligetur in cœlo, valde periculose et mortifere, nisi solvatur in terra quod solvatur in cœlo : istis ergo exceptis, non deest unde homo peccet. Quod non oportet videndo libenter, peccat. Et quis teneat oculi velocitatem? Quando quidem dicitur oculus inde accepisse nomen, a velocitate. Quis teneat aurem vel oculum? Oculi, cum volueris, claudi possunt, et cito clauduntur : aures cum conatu clandis; manum levas, pervenis ad illas : et si tibi aliquis manus teneat, patent; nec potes eas claudere adversus verba maledica, impura, blandientia et decipientia. Cum aliquid, quod non oportet, audieris, etsi non feceris, nonne aure peccas? Audis mali aliquid libenter. Lingua mortifera quanta peccata committit? Aliquando talia, quibus homo ab altari separetur. Ad illam pertinet materies blasphemiarum : et multa etiam inania dicuntur, quæ ad rem non pertinent. Nihil mali faciat manus; non currat pes ad aliquid mali; non dirigatur oculus in lasciviam; non auris libenter pateat turpitudini; non moveatur lingua ad id quod non decet : dic, cogitationes quis tenet?

Caput IX. — *Minuta peccata non contemnenda, quia plura.* — Fratres mei, plerumque oramus, et aliunde cogitamus, quasi obliti ante quem stemus, aut ante quem proni jaceamus. Ista omnia si colligantur contra nos, num ideo non premunt, quia minuta sunt? Quid interest, utrum te plumbum premat, an arena? Plumbum una massa est, arena minuta grana sunt, sed copia te premunt. Minuta sunt peccata : non vides de guttis minutis flumina impleri et fundos trahi? Minuta sunt, sed multa sunt.

13. Quotidie ergo dicamus; et corde vero dicamus, et quod dicimus faciamus : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » Sponsionem facimus cum Deo, pactum et placitum. Hoc tibi dicit Dominus Deus tuus : Dimitte, et dimitto. Non dimisisti : tu contra te tenes, non ego. Sane, carissimi Filii mei, quoniam scio quid vobis

c'est vous qui vous opposez à votre intérêt. Mes très-chers enfants, je sais ce qui vous est utile dans l'oraison dominicale, et par-dessus tout dans cette demande : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent ; » prêtez-moi donc une oreille attentive. Vous allez recevoir le baptême, pardonnez toutes les offenses que vous avez reçues, que chacun de vous pardonne de tout son cœur tous les sujets de mécontentement qu'il peut avoir. Entrez avec ces dispositions dans les eaux du baptême, et soyez certains que vous serez purifiés de tous les péchés que vous avez contractés, soit du péché originel que vous ont transmis vos parents selon la chair, et qui vous fait recourir avec les petits enfants à la grâce du Sauveur, soit de ceux que vous avez volontairement ajoutés dans le cours de votre vie, en paroles, en actions et en pensées, et vous sortirez de ce bain sacré avec la certitude que tous vos péchés vous ont été pardonnés, comme si le Seigneur votre Dieu lui-même vous les avait remis.

Chapitre X. — *Exhortation à l'amour des ennemis.* — 14. Maintenant, quant à ces péchés de chaque jour dont j'ai parlé et dont il faut vous purifier tous les jours en disant : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent, » que ferez-vous ? Vous avez des ennemis ; car qui peut vivre sur cette terre sans avoir d'ennemis ? Faites donc tous vos efforts pour les aimer. Jamais l'ennemi le plus cruel ne pourra vous faire autant de mal que vous vous en ferez à vous-même, si vous ne l'aimez pas. Il peut nuire à votre campagne, à votre troupeau, à votre maison, à votre serviteur, à votre servante, à votre fils, à votre épouse, et tout au plus, s'il en reçoit le pouvoir, à votre corps. Mais peut-il nuire comme vous, à votre âme ? Elevez-vous jusqu'à ce degré de perfection, mes très-chers frères, je vous y exhorte. Mais puis-je vous en donner la grâce ? Non, il n'y a pour vous l'accorder que celui à qui vous dites : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel. » Cependant gardez-vous de croire que ce commandement soit impossible ; je sais, je connais, et j'ai pu les juger moi-même, des chrétiens qui aiment leurs ennemis. Si la chose vous paraît au-dessus de vos forces, n'essayez point de la faire. Commencez par croire qu'elle est possible, et priez que la volonté de Dieu s'accomplisse en vous. Quel fruit vous revient d'ailleurs du mal de votre prochain ? S'il était exempt de tout mal, il ne serait pas votre ennemi. Souhaitez-lui du bien, qu'il mette un terme au mal qui est en lui, et il cessera d'être votre ennemi. Ce n'est point la nature humaine, c'est le vice qui en lui est votre ennemi. Est-il votre ennemi, dites-moi, parce qu'il a un corps et une âme ? Mais il est sous ce rapport ce que vous êtes vous-même ; vous avez

expediat in oratione Dominica, et maxime in tota oratione ista sententia : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris : » audite me. Baptizandi estis, omnia dimittite : quisque quod habet adversus aliquem in corde suo, dimittat ex corde. Sic intrate, et certi estote, omnia prorsus vobis dimitti, quæ contraxistis, et ex parentibus nascendo secundum Adam cum originali peccato, propter quod peccatum cum parvulis curritis ad gratiam Salvatoris, et quidquid vivendo addidistis, dictis, factis, cogitationibus, omnia dimittuntur : et exibitis inde tanquam a conspectu Domini vestri, cum securitate omnium debitorum.

Caput X. — *Hortatur ad dilectionem inimicorum.* — 14. Jam propter illa quotidiana peccata, de quibus locutus sum, quia necessarium est vobis dicere, velut quotidiana mundatione ista : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris : » quid facietis ? Habetis inimicos. Quis enim vivat in hac terra non habens inimicum ? Intendite vobis, diligite illos. Nullo modo tibi potest nocere sæviens inimicus, quantum tibi noces, si non diligis inimicum. Ille enim nocere potest aut villæ tuæ, aut pecori tuo, aut domui tuæ, aut servo tuo, aut ancillæ tuæ, aut filio tuo, aut conjugi tuæ ; aut, ut multum, si illi data fuerit potestas, carni tuæ ? Numquid, quomodo tu, animæ tuæ ? Extendite vos ad istam perfectionem, Carissimi, exhortor vos. Sed numquid ego illud donavi vobis ? Ille vobis donavit, cui dicitis : « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra. » Tamen non vobis videatur impossibile : ego scio, ego novi, ego probavi esse homines Christianos, qui diligunt inimicos suos. Si vobis impossibile visum fuerit, non faciatis. Primo credite, posse fieri : et orate, ut fiat in vobis voluntas Dei. Quid enim tibi prodest malum inimici tui ? Si malum nullum haberet, nec inimicus tuus esset. Bonum illi opta, finiat mala, et non erit tibi inimicus. Non enim inimica est tibi in illo natura humana, sed culpa. Numquid ideo tibi est inimicus, quod habet animam et carnem ? Hoc est quod tu : animam habes, animam habet : carnem habes, carnem habet. Consubstan-

une âme, il en a une également; vous avez un corps, il a aussi un corps. Il est de même nature que vous; vous avez été formés de la même terre, animés du même souffle divin. Il est ce que vous êtes, regardez en lui votre frère. Nos deux premiers parents étaient Adam et Eve, l'un était notre père, l'autre, notre mère; nous sommes donc frères. Mais laissons de côté notre origine première; Dieu est notre père, l'Eglise est notre mère, ici donc encore nous sommes frères. Mais mon ennemi est un païen, un juif, un hérétique, c'est-à-dire un de ceux dont j'ai dit précédemment : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel. » O Eglise, votre ennemi est un païen, un juif, un hérétique, c'est-à-dire qu'il est terre. Si vous êtes le ciel, invoquez le Père qui est dans les cieux, et priez-le pour vos ennemis. Saul n'était-il pas l'ennemi de l'Eglise? On pria pour lui, et il devint un ami. Non-seulement il cessa d'être un persécuteur de l'Eglise, mais il travailla encore à devenir un de ses plus fermes soutiens. Si vous demandez la vérité tout entière, c'est contre lui qu'on pria, contre sa méchanceté, non contre sa nature. Priez donc aussi contre la malice de votre ennemi; qu'elle meure afin qu'il vive. Si votre ennemi lui-même venait à mourir, vous cessez d'avoir un ennemi, mais vous n'avez pas eu le bonheur de trouver un ami. Si, au contraire, c'est sa méchanceté qui est détruite, vous perdez un ennemi, et vous retrouvez un ami.

Chapitre XI. — *Il en est peu qui aiment leurs ennemis, tous cependant sont obligés de les aimer.* — 15. Vous me direz encore : Qui peut accomplir ce précepte, et qui l'a jamais accompli? Que Dieu donne à vos cœurs la grâce de l'accomplir. Je le sais, il en est peu qui aiment leurs ennemis, c'est le fait des âmes grandes et vraiment spirituelles. Pouvons-nous comprendre dans ce nombre tous les fidèles qui dans l'Eglise approchent de l'autel et reçoivent le corps et le sang de Jésus-Christ? Tous sont-ils dans ces dispositions? Cependant tous disent : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » Or, si Dieu leur répondait alors : Pourquoi me demandez-vous de faire ce que j'ai promis, lorsque vous ne faites pas ce que j'ai commandé? Que vous ai-je promis? De vous remettre vos dettes. Que vous ai-je commandé? De remettre vous-mêmes à ceux qui vous doivent. Or, comment accomplir ce précepte si vous n'aimez pas vos ennemis? Que ferez-vous donc, mes frères? Quoi! le troupeau de Jésus-Christ se trouve réduit à un si petit nombre? S'il n'est permis de dire : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent, qu'à ceux qui aiment leurs ennemis, je ne sais plus que faire, je ne sais plus que dire. Vous dirai-je : Si vous n'aimez pas vos ennemis cessez de prier? Je

tialis tuus est : (a) simili de terra facti estis : a Domino animati estis. Hoc est ille quod tu : respice fratrem tuum. Primi duo parentes nostri erant, Adam et Eva; ille pater, illa mater : ergo nos fratres. Omittamus originem primam : Deus pater, Ecclesia mater : ergo nos fratres. Sed inimicus meus Paganus est, Judæus est, hæreticus est; et unde jam dudum dixi : « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra. » O Ecclesia, inimicus tuus est Paganus, Judæus, hæreticus : terra est. Si cœlum es, invoca Patrem, qui est in cœlis, et pro inimicis tuis ora : quia et Saulus inimicus erat Ecclesiæ; sic oratum est pro illo, factus est amicus. Non solum destitit esse persecutor, sed laboravit ut esset adjutor. Et si verum quæras, oratum est contra illum : sed contra ejus malitiam, non naturam. Ora et tu contra malitiam inimici tui : illa moriatur, et ille vivat. Si enim mortuus fuerit inimicus tuus, quasi inimico caruisti, sed nec amicum invenisti. Si autem mortua fuerit malitia ejus : et inimicum amisisti, et amicum invenisti.

Caput XI. — *Inimicos diligere paucorum est, sed tamen ab omnibus id præstandum.* — 15. Adhuc dicitis : Quis potest, quis illud fecit? Deus illud faciat in cordibus vestris. Et ego scio, pauci illud faciunt, magni sunt qui faciunt, spiritales faciunt. Numquid tales sunt omnes in Ecclesia fideles ad altare accedentes, corpus et sanguinem Christi sumentes? numquid tales sunt omnes? Et tamen omnes dicunt : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » Si respondeat illis Deus : Quid a me petitis ut faciam quod promisi, quando vos non facitis quod præcepi? Quid promisi? Dimittere debita vestra. Quid præcepi? Ut et vos dimittatis debitoribus vestris. Quomodo potestis hoc facere, si non diligatis inimicos? Quid ergo facturi sumus, Fratres? Ad tantam paucitatem redigitur grex Christi? Si soli illi debent dicere : Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris, » qui diligunt inimicos; nescio quid faciam, nescio quid dicam. Dicturus enim vobis sum : Si non diligitis inimicos

(a) Mss. *simul de terra.*

n'ose vous donner ce conseil, ah! priez bien plutôt pour demander la grâce d'aimer vos ennemis. Vous dirai-je du moins : Si vous n'aimez pas vos ennemis, omettez cette demande de l'oraison dominicale : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent? » Supposez que je vous parle ainsi. Si vous n'adressez pas à Dieu cette demande, vos péchés ne vous seront point pardonnés; si vous la faites sans accomplir la condition qu'elle renferme, ils ne le seront pas davantage. Pour qu'ils vous soient pardonnés, il faut donc et faire cette prière, et remplir cette condition.

Chapitre XII. — *Il faut pardonner au moins à l'ennemi qui implore son pardon.* — 16. Voici un motif de consolation que je puis adresser non pas seulement au petit nombre, mais à la multitude des chrétiens, et je sais que vous désirez l'entendre. Jésus-Christ a dit : « Remettez, et il vous sera remis. » (*Luc*, vi, 37.) Et que dites-vous dans la prière que nous vous expliquons? « Remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » Pardonnez-nous, Seigneur, comme nous pardonnons. Vous dites à Dieu : Notre Père qui êtes dans les cieux, remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. Voilà ce que vous devez faire, sans quoi votre perte est certaine. Lorsque votre ennemi implore son pardon, hâtez-vous de le lui accorder. Est-ce trop pour vous? C'était beaucoup d'aimer un ennemi acharné contre vous, est-ce trop d'aimer un homme qui vous supplie de lui pardonner? Que direz-vous? Vous répondrez par la haine à ses fureurs. J'aurais mieux aimé que vous ne l'eussiez jamais haï, j'aurais désiré alors même que vous étiez en proie à ses fureurs, que vous ayez eu présentes à l'esprit ces paroles du Sauveur : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » (*Luc*, xxiii, 34.) Oui, voilà ce que j'aurais surtout désiré, c'est qu'alors même que votre ennemi travaillait le plus activement à vous nuire, vous ayez jeté un regard sur le Seigneur au moment où il faisait cette prière. Vous me direz peut-être : Il a fait cette prière, il est vrai, mais il l'a faite parce qu'il est le Christ, parce qu'il est le Fils de Dieu, parce qu'il est le Fils unique, parce qu'il est le Verbe fait chair. Mais que puis-je faire, moi homme plein de malice et de faiblesse? Si l'exemple de votre Seigneur est trop élevé pour vous, pensez à celui qui fut comme vous son serviteur. On lapidait saint Etienne, et sous cette grêle de pierres qui tombaient sur lui, il s'était mis à genoux et faisait à Dieu cette prière pour ses ennemis : « Seigneur, ne leur imputez point ce péché. » (*Act.*, vii, 59.) Loin de songer à lui demander pardon, ils lui lançaient des pierres, et il priait pour eux. Voilà le modèle que je veux vous voir imiter, efforcez-vous d'atteindre jusque-là. Pourquoi traîner toujours votre cœur sur la

vestros, nolite orare? Non audeo : imo ut diligatis, orate. Sed numquid vobis dicturus sum : Si non diligitis inimicos vestros, nolite in oratione Dominica dicere : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris? » Puta quia dico : Nolite dicere. Si non dixeritis, non dimittuntur : si dixeritis, et non feceritis, non dimittuntur. Ergo dicendum est et faciendum, ut dimittantur.

Caput XII. — *Inimico saltem petenti detur venia.* — 16. Video aliquid unde possum, non paucitatem Christianam, sed multitudinem consolari : et scio quia hoc desideratis audire. Dimittite, ut dimittatur vobis. Christus dixit. Et vos in oratione quid dicitis? unde modo tractamus : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » (*Luc.*, vi, 37.) Sic dimitte Domine, quomodo dimittimus. Hoc dicis : Sic dimitte Pater, qui es in cœlis, debita nostra, quomodo et nos dimittimus debitoribus nostris. Hoc enim facere debetis : quod si non feceritis, peribitis. Quando inimicus veniam petit, continuo dimittatis. Et hoc multum ad vos? Multum ad te erat, inimicum diligere sævientem : multum est ad te, hominem diligere supplicantem? Quid dicis? Sæviebat, et oderas. Mallem nec tunc odisses : mallem tunc, cum sævientem patereris, Dominum recordareris dicentem : Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt. (*Luc.*, xxiii, 34.) Hoc ergo magnopere vellem, ut etiam eo tempore, cum in te sæviebat inimicus, respiceres Dominum Deum tuum ista dicentem. Sed forte dicturus es : Fecit ille, sed ut Dominus, quia Christus, quia Dei Filius, quia Unigenitus, quia Verbum caro factum. Quid ego malus et invalidus homo? Si multum est ad te Dominus tuus, cogitetur a te conservus tuus. Stephanus sanctus lapidabatur : et inter lapides genu fixo pro inimicis orabat, et ait : Domine, ne statuas illis hoc peccatum. (*Act.*, vii, 59.) Illi lapides mittebant, non veniam postulabant : et ille pro eis orabat. Talem te esse volo : extende te. Quid trahis semper cor in terra? Audi : Sursum cor : extende, dilige inimicos.

terre? Ecoutez l'avertissement qui vous est donné. Elevez en haut votre cœur, oui, élevez-le, aimez vos ennemis. Si vous ne pouvez l'aimer quand il vous persécute, aimez-le du moins quand il implore son pardon. Aimez cet homme qui vous dit : Mon frère, j'ai mal fait, pardonnez-moi. Si vous lui refusez le pardon qu'il vous demande, je ne vous dirai pas que vous effacez de votre cœur l'oraison dominicale; mais vous serez vous-même effacé du livre de vie.

Chapitre XIII. — *La correction doit être exempte de haine.* — 17. Mais si vous pardonnez à votre ennemi, si vous bannissez entièrement la haine de votre cœur, je ne vous engage point cependant à renoncer à la correction, il suffit que vous renonciez à tout sentiment de haine. Que faire donc, si je suis obligé de châtier celui qui me demande pardon? Faites ce que vous voudrez, car vous ne cessez pas d'aimer votre fils, je le suppose, lors même que vous le punissez. Vous restez insensible à ses larmes en le corrigeant, parce que vous lui réservez votre héritage. Renoncez donc à tout sentiment de haine lorsque votre ennemi vous supplie de lui pardonner. Mais il n'est pas sincère, me direz-vous, il cherche à me tromper. O vous qui voulez juger le cœur d'autrui, dites-moi donc les pensées de votre père, dites-moi les pensées que vous aviez hier. Il vous prie, il vous conjure de lui pardonner, accordez-lui donc et de tout cœur le pardon qu'il demande. En le lui refusant, ce n'est pas à lui, c'est à vous-même que vous faites tort. Quant à lui, il sait ce qu'il doit faire. Vous ne voulez point pardonner à votre compagnon, à votre frère, il ira trouver votre commun Seigneur et lui dira : Seigneur, j'ai prié mon compagnon de me pardonner, et il n'a point voulu; pour vous, pardonnez-moi, je vous en prie. Croyez-vous que le Seigneur n'a pas le droit de remettre à son serviteur ce qu'il lui doit? Grâce à ce pardon qu'il reçoit du Seigneur, il reviendra complétement affranchi de toute dette, tandis que vous resterez lié aux yeux de Dieu. Viendra le temps de la prière, viendra le temps où vous direz : « Remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous doivent, » et le Seigneur vous répondra : « Méchant serviteur, je vous ai remis toute votre dette qui était énorme, parce que vous m'en avez prié; ne fallait-il pas que vous aussi vous eussiez pitié de votre compagnon, comme j'ai eu pitié de vous? » (*Matth.*, XVIII, 23.) Ces paroles sont de l'Evangile, vous le savez, elles ne viennent pas de moi. Si donc vous accordez le pardon qu'on sollicite de vous, vous pourrez réciter avec confiance cette prière. Si vous n'êtes pas encore capable d'aimer votre ennemi quand il vous persécute, vous pourrez cependant adresser à Dieu cette prière : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » Voyons ce qui suit.

18. « Et ne nous induisez point en tentation.

Si non potes diligere sævientem, dilige vel petentem. Dilige hominem qui tibi dicit : Frater, peccavi, ignosce mihi. Tunc si non ignoveris, non dico, deles orationem de corde tuo; sed deleberis de libro Dei.

Caput XIII. — *Disciplina sine odio.* — 17. Si autem vel tunc ignoveris, vel tunc ex corde dimiseris odium : odium dico dimittas ex corde, non disciplinam. Quid si ille qui petit veniam, castigandus est a me? Fac quod vis : puto enim quod filium tuum diligis et quando cædis. Lacrymas vapulantis non curas; quia ei hæreditatem servas. Ego hoc dico, ut de corde dimittas odium, quando a te veniam petit inimicus. Sed forte dicis : Mentitur, fingit. O judex cordis (*a*) alieni, dic mihi cogitationes patris tui, dic mihi hesternas tuas. Rogat, veniam petit : dimitte, prorsus dimitte. Si non dimiseris, non illi noces, sed tibi. Nam ille scit quid est facturus. Non vis tu dimittere conservus conservo tuo : ibit ad Dominum vestrum, et dicet ei : Domine, rogavi conservum meum, ut dimitteret mihi, et noluit dimittere; tu mihi dimitte. Numquid non licet Domino debita relaxare servi sui? Ille accepta venia a Domino recedit absolutus, tu remanes obligatus. Quomodo obligatus? Venturum est tempus orationis, venturum est ut dicas : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris : » respondebit tibi Dominus : « Serve nequam, cum tanta mihi deberes, rogasti me, et dimisi tibi; nonne oportebat et te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum? » (*Matth.*, XVIII, 32.) De Evangelio sunt verba ista, non de corde meo. Si autem rogatus dimiseris veniam postulanti, jam potes dicere orationem istam. Et si nondum idoneus es diligere sævientem, tamen orationem istam potes dicere : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » Transeamus ad reliqua.

18. « Et ne nos inferas in tentationem. Dimitte

(*a*) Vox *alieni* abest a potioribus Mss. Paulo post editi habebant, *cogitationes fratris tui* : ubi Mss. omnes, *patris*.

Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » (*Ibid.*, 13.) Nous faisons cette prière en vue de nos péchés passés dont nous ne pouvons faire qu'ils n'aient pas été commis. Il dépend de vous de ne pas faire ce que vous avez fait, mais comment pouvez-vous annuler l'existence de ce qui a été commis? C'est pour effacer les péchés passés que Dieu vous met cette prière sur les lèvres : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » Que ferez-vous maintenant pour vous garantir de ceux dans lesquels vous pouvez tomber? « Ne nous induisez point en tentation, mais délivrez-nous du mal. Ne nous induisez point en tentation, mais délivrez-nous du mal, » c'est-à-dire de la tentation elle-même.

Chapitre XIV. — *Trois demandes de cette prière ont pour objet la vie éternelle, trois autres les nécessités de la vie présente.* — 19. Ces trois premières demandes : « Que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel, » ont pour objet la vie éternelle, car le nom de Dieu doit toujours être sanctifié en nous, nous devons toujours être sous son empire, nous devons faire toujours sa volonté. Voilà ce que nous devrons faire éternellement. Nous avons besoin maintenant de notre pain de chaque jour. A partir de cet article, toutes les autres demandes se rapportent aux nécessités de la vie présente. Nous avons besoin durant le cours de cette vie de notre pain de chaque jour, nous avons besoin qu'on nous remette nos dettes. Lorsque nous serons parvenus à l'autre vie, toutes les dettes seront éteintes. Mais cette terre est un lieu de tentation, nous sommes constamment exposés au naufrage, et notre fragilité laisse toujours entrer par les fentes du navire ce qu'il faut nécessairement en rejeter. Mais lorsque nous serons devenus les égaux des anges de Dieu, ah! nous ne dirons plus à Dieu, nous ne le prierons plus de nous remettre nos dettes qui n'existeront plus. C'est donc pour cette vie que nous demandons le pain de chaque jour, la remise de nos dettes, la grâce de ne point entrer en tentation, car dans l'autre vie la tentation n'a plus d'accès; c'est pour cette vie encore que nous demandons d'être délivrés du mal; car dans l'autre vie, nous n'aurons plus aucun mal à craindre, nous jouirons d'un bonheur éternel.

SERMON LVII.

Encore sur le chapitre vi de saint Matthieu, de l'Oraison dominicale, aux catéchumènes.

Chapitre premier. — *L'enseignement du symbole doit précéder l'enseignement de la*

nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris, » (*Ibid.*, 13) propter præterita peccata dicimus, quæ non possumus facere, ut facta non sint. Potes agere, ut non facias quod fecisti : quid agis, ut non sit factum quod fecisti? Propter illa quæ jam facta sunt, ista tibi sententia orationis subvenit : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » Propter illa in quæ potes incidere, quid facies? « Ne nos inferas in tentationem, sed libera nos a malo. » « Ne nos inferas in tentationem, sed libera nos a malo, » hoc est, ab ipsa tentatione.

Caput XIV. — *Petitiones tres æternam vitam, et tres hujus vitæ necessitates respiciunt.* — 19. Et erunt petitiones illæ tres : « Sanctificetur nomen tuum : Veniat regnum tuum : Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, et in terra : » tres istæ petitiones sunt propter vitam (æternam) humanam. Semper enim sanctificatum in nobis debet esse nomen Dei, semper in regno ejus esse debemus, semper voluntatem ejus facere debemus. Hoc in æternum erit. Panis quotidianus modo est necessarius. Jam ab hoc articulo cætera quæ oramus, ad præsentis vitæ necessitatem pertinent. Panis quotidianus in hac vita necessarius est : dimitti debita nostra in hac vita necessarium est. Nam cum ad illam veniemus debita finimus. In hac terra tentatio est, in hac terra periculose navigatur, in hac terra per rimas fragilitatum subintrat aliquid, quod debeat sentinari. Cum autem facti fuerimus æquales Angelis Dei, absit ut dicamus, absit ut rogemus Deum, ut dimittat debita nostra, quæ nulla erunt. Hic ergo panis quotidianus, hic ut debita dimittantur, hic ut non intremus in tentationem; quia in illa vita tentatio non intrat : hic ut liberemur a malo; quia in illa vita malum nullum, sed bonum sempiternum permanebit.

SERMO LVII [a].

Rursum in Matth. vi, de oratione Dominica, ad Competentes.

Caput primum. — *Symbolum prius, tum oratio tra-*

(a) Alias de Diversis ix.

prière. — 1. L'ordre que nous devons suivre pour votre édification est de vous enseigner d'abord ce que vous devez croire, et ensuite ce que vous devez demander. L'Apôtre a dit : « Tous ceux qui invoqueront le nom du Seigneur seront sauvés. » (*Joël*, II, 32 ; *Rom.*, X, 13.) Saint Paul a emprunté ce témoignage au prophète, car ce prophète avait prédit le temps où tous les hommes devaient invoquer Dieu : « Tous ceux qui invoqueront le nom du Seigneur seront sauvés. » Et il ajoute : « Mais comment l'invoqueront-ils, s'ils ne croient point en lui? Et comment croiront-ils en lui, s'ils n'en ont point entendu parler? Et comment en entendraient-ils parler, si personne ne le leur prêche. » (*Ibid.*, XIV, 15.) On a donc envoyé des prédicateurs, et ils ont annoncé le Christ. Les peuples les ont entendus, en les entendant, ils ont cru, et en croyant en lui, ils l'ont invoqué. C'est donc en suivant un ordre fondé sur la raison et sur la vérité que l'Apôtre a dit : « Comment l'invoqueront-ils, s'ils ne croient point en lui? » Voilà pourquoi vous avec commencé par apprendre ce que vous devez croire, et aujourd'hui je vous ai enseigné à invoquer celui en qui vous avez cru.

CHAPITRE II. — *Le Fils de Dieu a voulu que nous fussions ses frères.* — 2. C'est le Fils de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous a enseigné cette prière. Il est le souverain Seigneur comme on vous l'a enseigné et comme vous le professez dans le symbole, il est le Fils unique de Dieu, et cependant il n'a pas voulu rester seul. Il est Fils unique, mais il n'a pas voulu être seul, il a daigné avoir des frères. A qui, en effet, fait-il ce commandement? « Vous direz : Notre Père qui êtes aux cieux? » Quel est celui qu'il veut que nous appelions notre Père? N'est-ce pas son Père? Nous a-t-il envié ce doux nom de père? Souvent les parents, après avoir donné le jour à un, deux ou trois enfants, craignent d'en avoir davantage, pour ne point exposer les premiers à l'indigence. Mais, comme l'héritage qu'il nous a promis doit être le partage d'un grand nombre, sans que personne y soit à l'étroit, il a donc appelé tous les peuples, toutes les nations à devenir ses frères, et le Fils unique a une multitude innombrable de frères qui disent : « Notre Père, qui êtes dans les cieux. » Cette prière a été récitée par ceux qui nous ont précédés, elle le sera encore par ceux qui viendront après nous. Voyez combien de frères le Fils unique s'est donnés par sa grâce, en partageant son héritage avec ceux pour lesquels il a enduré la mort. Nous avions sur la terre un père et une mère qui nous ont enfantés pour une vie de travaux et pour la mort, mais nous avons d'autres parents, pour

denda. — 1. Ordo est ædificationis vestræ, ut discatis prius quid credatis, et postea quid petatis. Sic enim dicit Apostolus : Erit, omnis qui invocaverit nomen Domini, salvus erit. (*Joel.*, II, 32 ; *Rom.*, X, 13.) Hoc testimonium beatus Paulus posuit de Propheta : quia prædicta sunt per Prophetam ista tempora, quando omnes inovocaturi erant Deum : Qui invocaverit nomen Domini, salvus erit. Et adjunxit : « Quomodo autem invocabunt, in quem non crediderunt? Aut quomodo credent, quem non audierunt? Quomodo autem audient, sine prædicante? Aut quomodo prædicabunt, si non mittantur? » (*Ibid.*, XIV, 15.) Missi sunt ergo prædicatores, prædicaverunt Christum. Illis prædicantibus populi audierunt, audiendo crediderunt, credendo invocaverunt. Quia ergo rectissime et verissime dictum est : « Quomodo invocabunt, in quem non crediderunt? » Ideo prius didicistis quod crederetis : hodie didicistis eum invocare, in quem credidistis.

CAPUT II. — *Filius Dei fratres suos nos esse voluit.* — 2. Filius Dei Dominus noster Jesus Christus docuit nos orationem : et cum sit ipse Dominus, sicut in Symbolo accepistis et (a) reddidistis, Filius Dei unicus, tamen noluit esse unus. Unicus est, et unus esse noluit : fratres habere dignatus est. Quibus enim dicit : « Dicite : Pater noster, qui es in cœlis? » (*Matth.*, VI, 9.) Quem voluit a nobis appellari Patrem nostrum, nisi Patrem suum? Numquid invidit nobis? Parentes aliquando cum genuerint unum filium, duos, tres ; jam timent generare, ne faciant alios mendicare. Sed quia talis est hæreditas quam nobis promittit, quam multi obtineant, et angustias nemo patiatur ; ideo in suam fraternitatem vocavit populos gentium, et habet Unicus innumerabiles fratres qui dicant : « Pater noster, qui es in cœlis. » Dixerunt ista qui fuerunt ante nos : dicturi sunt qui erunt post nos. Videte quantos fratres habeat Unicus in sua gratia, communicans cum illis hæreditatem, pro quibus pertulit mortem. Habebamus patrem et matrem in terra, ut nasceremur ad labores et mortem : invenimus alios parentes, Deum

(a) Ita Mss. At editi, *credidistis*.

père nous avons Dieu, pour mère l'Eglise, qui nous ont fait naître pour la vie éternelle.

Chapitre III. — N'oublions jamais, mes très-chers frères, de qui nous avons commencé à être les fils, et vivons, comme il convient de vivre à ceux qui ont un tel Père. Voyez, c'est notre Créateur lui-même qui a daigné être notre Père.

3. Nous connaissons celui que nous devons invoquer, quelle espérance d'un héritage éternel nous devons à ce Père que nous avons commencé d'avoir dans les cieux; apprenons maintenant ce que nous devons lui demander. Que demanderons-nous à un tel Père? Ne lui avons-nous pas demandé aujourd'hui, hier et avant-hier de nous envoyer de la pluie? C'est une faveur bien légère que nous avons demandée à un tel Père, et cependant voyez avec quels gémissements, avec quelle ardeur nous avons demandé la pluie dans la crainte de la mort, à laquelle personne ne peut échapper. Tout homme, en effet, doit mourir tôt ou tard, et nous gémissons, nous prions, nous souffrons les douleurs de l'enfantement, nous poussons des cris vers Dieu pour retarder tant soit peu le moment de notre mort. Ne devons-nous pas crier bien plus encore pour arriver dans cet heureux séjour où nous n'aurons plus à craindre la mort?

Chapitre IV. — 4. Voilà pourquoi nous disons : « Que votre nom soit sanctifié. » (*Ibid.*, 9.) Nous demandons à Dieu que son nom soit sanctifié en nous, car en lui-même il est toujours saint. Or, comment son nom est-il sanctifié en nous? Lorsqu'il nous rend saints. Nous n'avons pas toujours été saints, et c'est par son nom que nous le devenons; mais pour lui, il est toujours saint, et son nom aussi ne cesse jamais d'être saint. Cette prière est donc pour nous et non pour Dieu. Nous ne souhaitons ici aucun bien à Dieu puisqu'il ne peut lui arriver rien de mal. Mais c'est à nous-mêmes que nous souhaitons du bien en demandant que son saint nom soit sanctifié, c'est-à-dire que son nom toujours saint en lui-même, qu'il soit sanctifié en nous.

Chapitre V. — 5. « Que votre règne arrive. » (*Ibid.*, 10.) Demandons-le ou ne le demandons pas, ce royaume viendra nécessairement. Le règne de Dieu est éternel. Y a-t-il un temps où il n'ait pas régné? Quand a commencé son règne? Son règne n'a pas eu de commencement, il n'aura jamais de fin. Mais pour que vous soyez bien persuadés que c'est pour nous et non pour Dieu que nous faisons cette prière (car en disant « que votre règne arrive, » nous ne souhaitons pas que Dieu règne), nous deviendrons nous-mêmes son royaume, si nous appuyons sur la foi que nous aurons en lui l'édifice de notre perfection. Tous les fidèles rachetés par le sang

Patrem et matrem Ecclesiam, a quibus nascamur ad vitam æternam.

Caput III. — Cogitemus, Carissimi, cujus filii esse cœpimus : et sic vivamus, quomodo decet eos qui talem habent Patrem. Videte, quia Creator noster dignatus est esse Pater noster.

3. Audivimus quem invocare debeamus, qua spe hæreditatis æternæ Patrem in cœlis habere cœpimus : audiamus quid ab illo petamus. A tali Patre quid petituri sumus? Numquid (*a*) non ab illo et hodie et heri et nudiustertius pluviam petimus? Nihil magnum est quod a tali Patre quæsivimus : et tamen videtis cum quanto gemitu, cum quanto desiderio pluviam petamus, cum mors timetur, et hoc timetur quod evadere nullus potest. Omnis enim homo citius serius moriturus est : et gemimus, rogamus, parturimus, clamamus ad Deum, ut paulo serius moriamur. Quanto magis ad illum debemus clamare, ut veniamus ubi nunquam moriamur?

Caput IV. — 4. Ideo : « Sanctificetur nomen tuum, » dictum est. (*Ibid.*, 9.) Hoc etiam ab illo petimus, ut sanctificetur nomen ejus in nobis : nam semper est sanctum. Quomodo autem sanctificatur nomen ejus in nobis, nisi dum nos efficit sanctos? Nos enim fuimus non sancti, et per nomen ejus efficimur sancti : ipse autem semper sanctus, et nomen ipsius semper sanctum. Pro nobis rogamus, non pro Deo. Non enim bene optamus Deo, cui nihil mali potest aliquando evenire. Sed optamus nobis bonum, ut sanctificetur sanctum nomen ejus : quod semper sanctum est, sanctificetur in nobis.

Caput V. — 5. « Veniat regnum tuum. » (*Ibid.*, 10.) Petamus, non petamus, venire habet. Habet quidem regnum Deus sempiternum. Quando enim non regnavit? Quando regnare cœpit? Quando regnum ejus initium non habet, nec finem habebit. Sed ut sciatis quia et hoc pro nobis oramus, non pro Deo : (non enim sic dicimus : « Veniat regnum tuum, » quasi optantes, ut regnet Deus :) regnum ipsius nos erimus, si in illum credentes in eo profecerimus. Omnes fideles redempti sanguine Unici ipsius, erunt regnum ipsius. Venturum est autem

(*a*) Editi omiserant, *non :* quod habent potiores Mss.

du Fils unique, deviendront son royaume. Or, ce royaume doit venir après la résurrection des morts, lorsque le Sauveur viendra lui-même en personne. Et lorsque les morts seront ressuscités, il les séparera, comme il le dit, et placera les uns à sa droite, les autres à sa gauche. Et il dira à ceux qui seront à sa droite : « Venez, les bénis de mon Père, entrez en possession du royaume. » (*Matth.*, XXV, 34.) Voilà ce que nous désirons, voilà ce que nous demandons, lorsque nous disons : « Que votre règne arrive, » qu'il arrive pour nous. Car si nous sommes réprouvés, ce royaume viendra pour d'autres et non pour nous. Mais si nous sommes du nombre de ceux qui font partie des membres du Fils unique, son royaume viendra pour nous, et il ne tardera pas à venir. Croyez-vous qu'il faille encore attendre autant de siècles qu'il s'en est écoulé? L'apôtre saint Jean dit : « Mes petits enfants, c'est ici la dernière heure. » (I *Jean*, II, 18.) Il est vrai que, comparée au grand jour, cette heure est longue, voyez, en effet, de combien d'années cette dernière heure est composée. Cependant, soyez comme un homme qui successivement veille, dort, se lève et règne. C'est maintenant le temps de veiller, la mort sera pour nous le sommeil, et nous ressusciterons à la fin pour régner éternellement.

CHAPITRE VI. — *Diverses interprétations qu'on peut donner de la troisième demande.* — 6. « Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel. » (*Ibid.*, 10.) Nous demandons donc en troisième lieu que la volonté de Dieu soit faite en la terre comme au ciel. Cette demande est encore en notre faveur. La volonté de Dieu se fera nécessairement. Cette volonté de Dieu exige que les bons règnent et que les méchants soient condamnés. Cette volonté, peut-elle n'avoir point son effet? Mais quelle faveur demandons-nous, lorsque nous disons : « Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel. » Ecoutez. Cette demande peut s'entendre de différentes manières, et cette prière : « que votre volonté soit faite, » fait naître dans notre esprit des sens aussi riches que variés. A l'exemple des anges qui ne vous offensent point, faites que nous évitions nous-mêmes ce qui peut vous offenser. Comment peut-on encore entendre cette prière : « Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel? » Tous les saints patriarches, tous les prophètes, tous les apôtres, tous les hommes spirituels, sont comme le ciel aux yeux de Dieu, et nous, en comparaison de ces saints personnages, nous sommes la terre. « Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel, » qu'elle s'accomplisse en nous comme elle s'accomplit en eux. Quel autre sens peut-on encore donner à cette demande? « Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel? » L'Eglise de Dieu est le ciel, ses ennemis sont la

ipsum regnum, cum facta fuerit resurrectio mortuorum : tunc enim veniet ipse. Et cum resurrexerint mortui, dividet eos, sicut ipse dicit, et ponet alios ad dexteram, alios ad sinistram. Dicet eis qui ad dexteram erunt : Venite benedicti Patris mei, percipite regnum. (*Matth.*, XXV, 34.) Hoc est quod optamus et rogamus, quando dicimus : « Veniat regnum tuum, » ut nobis veniat. Nam si nos reprobi fuerimus, illud regnum aliis venturum est, non nobis. Si autem in eo numero fuerimus, qui pertinent ad membra unigeniti Filii ejus, nobis veniet regnum ejus : et non tardabit. Numquid enim sæcula tanta restant, quanta transierunt? Apostolus Joannes dixit : Filioli, novissima hora est. (I *Joan.*, II, 18.) Sed pro ipso die magno longa est hora : et ipsa hora novissima videte quot annos ducat. Tamen sic vobis sit quasi qui vigilet, dormiat, surgat et regnet. Modo vigilemus, morte dormiemus, in fine resurgemus, sine fine regnabimus.

CAPUT VI. — *Hujus petitionis interpretatio multiplex.* — 6. « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra. » (*Ibid.*, 10.) Tertio petimus : « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra. » Et hoc nobis bene optamus. Nam voluntas Dei necesse est ut fiat. Voluntas Dei est, ut regnent boni, damnentur mali. Numquid potest ista voluntas non fieri? Sed quid nobis bene optamus, quando dicimus : « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra? » Audite. Multis enim modis hæc petitio intelligi potest, et multa sunt cogitanda in ista petitione : quando rogamus Deum : « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra. » Quomodo te non offendunt Angeli tui, sic te non offendamus et nos. Iterum quomodo intelligitur : « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra? » Sancti omnes Patriarchæ, omnes Prophetæ, omnes Apostoli, spiritales omnes tanquam cœlum sunt Deo : nos autem in comparatione ipsorum terra sumus. « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra : » sicut in illis, ita et in nobis. Item : « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra. » Ecclesia Dei cœlum est, inimici ejus terra sunt. Bene optamus inimicis nostris, ut credant et ipsi, et fiant Christiani :

terre; nous souhaitons donc à nos ennemis d'embrasser eux-mêmes la foi et de devenir chrétiens, et qu'ainsi la volonté de Dieu se fasse en la terre comme dans le ciel. Voici une autre interprétation de ces paroles : « Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel. » Le ciel, c'est notre esprit; la terre, c'est notre corps. Nous prions donc que notre corps soit renouvelé par la résurrection, de même que notre esprit a été renouvelé par la foi, et qu'ainsi la volonté de Dieu se fasse en la terre comme dans le ciel. Disons enfin que notre âme qui voit la vérité et y trouve ses délices, est le ciel. Voici le ciel : « Selon l'homme intérieur, je trouve du plaisir dans la loi de Dieu. » (*Rom.*, VII, 22.) Et la terre? « Mais je sens dans mes membres une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit. » (*Ibid.*, 23.) Lorsque cette lutte aura cessé, et qu'une parfaite harmonie règnera entre le corps et l'esprit, la volonté de Dieu se fera en la terre comme au ciel. Pensons à ces différentes interprétations lorsque nous faisons à Dieu cette prière, et demandons toutes ces grâces à notre Père. Ces trois premières demandes, mes très-chers frères, se rapportent à la vie éternelle. En effet, la sanctification du nom de Dieu en nous sera éternelle. Son royaume, où nous sommes appelés à vivre toujours, sera éternel. Enfin c'est pour l'éternité que sa volonté s'accomplira en la terre comme au ciel, dans tous les différents sens que j'ai expliqués.

CHAPITRE VII. — *Le pain de chaque jour doit s'entendre du pain du corps et du pain de l'âme.* — 7. Restent maintenant les demandes qui se rapportent à cette vie et au temps de notre pèlerinage. Voici, en effet, ce qui suit : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour. » (*Ibid.*, 11.) Donnez-nous les biens de l'éternité, donnez-nous les biens du temps. Vous nous avez promis un royaume, ne nous refusez pas nos moyens de subsistance. Vous nous donnerez près de vous une gloire éternelle, donnez-nous sur la terre le soutien de cette vie temporelle. Voilà pourquoi nous disons : « aujourd'hui, de chaque jour, » c'est-à-dire durant cette vie. Lorsque cette vie se sera écoulée, demanderons-nous encore notre pain de chaque jour? Alors, il n'y aura plus lieu de dire « chaque jour, » mais « aujourd'hui. » Nous disons maintenant : « de chaque jour, » parce que le jour qui s'écoule fait place à un autre jour. Mais, dira-t-on encore : « chaque jour, » lorsqu'il n'y aura plus qu'un seul jour, le jour éternel. On peut entendre, sans doute, de deux manières cette demande du pain quotidien ou du pain nécessaire à la vie du corps, ou de la nourriture non moins nécessaire à l'âme. Ce qui est nécessaire et indispensable chaque jour à la vie du corps, c'est la nourriture et le vêtement. Mais ici la partie est prise pour le tout, et en demandant le pain

et fiat voluntas Dei, sicut in cœlo, ita et in terra. Item : « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra. » Spiritus noster cœlum est, caro terra. Quomodo innovatur spiritus noster credendo, sic caro innovetur resurgendo : et fiat voluntas Dei, sicut in cœlo, ita et in terra. Item, mens nostra qua videmus veritatem, et condelectamur ipsi veritati, cœlum est. Ecce cœlum : Condelector legi Dei secundum interiorem hominem. (*Rom.*, VII, 22.) Quid est terra ? « Video aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ. » (*Ibid.*, 23.) Quando ista pugna transierit, et concordia plena carnis et spiritus facta fuerit, fiet voluntas Dei, sicut in cœlo, ita et in terra. Quando petitionem istam dicimus, omnia ista cogitemus, et omnia ista a Patre petamus. Omnia autem ista, Carissimi, tria quæ diximus, tres petitiones istæ ad vitam æternam pertinent. Quod enim sanctificatur in nobis nomen Dei nostri, æternum erit. Quod regnum ipsius veniet, ubi semper vivemus, æternum erit. Quod voluntas ejus fit in cœlo, ita et sicut in terra, omnibus modis, quos exposui, æternum erit.

CAPUT VII. — *Panis quotidianus duplex, corporalis et spiritualis.* — 7. Restant petitiones pro ista vita peregrinationis nostræ : ideo sequitur : « Panem nostrum quotidianum da nobis hodie. » (*Ibid.*, 11.) Da æterna, da temporalia. Promisisti regnum, noli negare subsidium. Dabis apud te sempiternum ornamentum, da in terra temporale alimentum. Ideo « quotidie, » ideo « hodie, » id est, hoc tempore. Cum transierit vita ista, numquid petemus panem quotidianum? Tunc enim non vocabitur « quotidie; » sed « hodie. » Nunc vocatur « quotidie, » quando transit dies, et venit alius dies. Numquid vocabitur « quotidie, » quando erit æternus unus dies? Sane duobus modis intelligenda est ista petitio de pane quotidiano : sive pro necessitate carnalis victus, sive etiam pro necessitate spiritalis alimoniæ. (*a*) Carnalis cibi necessitas, propter quotidianum victum, sine quo vivere non possumus, victus est et tegumentum, sed a parte totum intelligitur. Quando panem pe-

(*a*) Mss. addunt *spiritalis cibi* : omisso *Carnalis cibi necessitas*.

nous demandons tout ce qui est nécessaire à la vie. Les fidèles connaissent aussi cette nourriture spirituelle, que vous connaîtrez bientôt vous-mêmes et que vous recevrez de l'autel de Dieu. Ce sera pour vous le pain de chaque jour, nécessaire à cette vie, comme le premier. Recevrons-nous encore l'Eucharistie lorsque nous serons réunis à Jésus-Christ, et que nous aurons commencé à régner avec lui? L'Eucharistie est donc notre pain de chaque jour, et nous devons la recevoir non-seulement comme la nourriture de notre corps, mais comme la nourriture de notre âme. La vertu propre à cette nourriture, c'est de produire l'unité, de nous unir étroitement au corps de Jésus-Christ, de faire de nous ses membres, afin que nous soyons nous-mêmes ce que nous recevrons. Alors cette divine nourriture sera véritablement notre pain de chaque jour. La doctrine que je vous expose est aussi votre pain quotidien, les lectures qui vous sont faites tous les jours dans l'Eglise, les hymnes que vous entendez et que vous chantez, sont pour vous le pain de chaque jour. Toutes ces choses sont nécessaires à notre pèlerinage sur cette terre. Lorsque nous serons parvenus au terme du voyage, aurons-nous encore besoin d'entendre des lectures? Nous verrons le Verbe lui-même, nous l'entendrons, nous le mangerons, nous le boirons, comme font maintenant les anges. Est-ce que les anges ont besoin de livres, de commentateurs ou de lecteurs? Loin de nous cette pensée. Pour eux, la lecture c'est la claire vue, ils contemplent la vérité elle-même, et ils s'abreuvent largement à cette source, dont nous recevons ici-bas quelques gouttes. Nous en avons dit assez du pain de chaque jour, pour vous faire comprendre la nécessité de cette demande durant le cours de cette vie.

Chapitre VIII. — 8. « Remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » (*Ibid.*, 12.) Cette demande encore est-elle nécessaire en dehors de cette vie? Dans le ciel, en effet, nous n'aurons plus de dettes; car ces dettes ne sont autre chose que les péchés. Vous allez recevoir le baptême, il effacera tous vos péchés, sans qu'il vous en reste un seul. Tout ce que vous avez pu faire de mal, actions, paroles, désirs, pensées, tout sera complétement effacé. Cependant si dans la vie qui suivra votre baptême, il y avait pour vous sécurité absolue, on ne vous enseignerait point à dire cette prière : « Remettez-nous nos dettes. » Mais soyons fidèles à faire ce qui suit : « Comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » Vous donc surtout qui allez entrer dans les eaux sacrées du baptême, pour y recevoir le pardon entier de tous vos péchés, gardez-vous de con-

timus, ibi omnia accipimus. Norunt etiam spiritalem alimoniam fideles, quam et vos (*a*) scituri estis, accepturi de altari Dei. Panis erit et ipse quotidianus, huic vitæ necessarius. Numquid enim Eucharistiam accepturi sumus, cum ad ipsum Christum venerimus, et cum illo in æternum regnare cœperimus? Ergo Eucharistia panis noster quotidianus est : sed (*b*) sic accipiamus illum, ut non solum ventre, sed et mente reficiamur. Virtus enim ipsa quæ ibi intelligitur, unitas est, ut redacti in corpus ejus, effecti membra ejus, simus quod accipimus. Tunc erit vere panis noster quotidianus. Et quod vobis tracto, panis quotidianus est : et quod in Ecclesia lectiones quotidie auditis, panis quotidianus est : et quod hymnos auditis et dicitis, panis quotidianus est. Hæc enim sunt necessaria peregrinationi nostræ. Numquid illuc quando venerimus, codicem sumus audituri? Ipsum Verbum visuri, ipsum Verbum audituri, ipsum manducaturi, ipsum bibituri, quomodo Angeli modo. Numquid Angelis codices sunt necessarii, aut disputatores, aut lectores? Absit. Videndo legunt : vident enim ipsam veritatem, et illo fonte satiantur, unde nos irroramur. Dictum est ergo de pane quotidiano; quia in ista vita nobis est necessaria hæc petitio.

Caput VIII. — 8. « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » (*Ibid.*, 12.) Numquid necessaria est nisi hic? Ibi enim debita non habebimus. Debita enim quid sunt, nisi peccata? Ecce baptizabimini, omnia ibi vestra peccata delebuntur : nullum omnino ibi remanebit. Si quid mali aliquando gessistis, fecistis, dixistis, concupistis, cogitastis, totum delebitur. Et tamen si in ista vita posteriori securitas esset, talem orationem non disceremus, ubi diceremus : « Dimitte nobis debita nostra. » Sed plane faciamus quod sequitur : « Sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » Maxime ergo

(*a*) Sic vetustissimus et optimæ notæ Germanensis liber. Regius vero Ms. omisso verbo *scituri*, habet sic : *quam et vos estis accepturi de altari Dei*. Vlimmeriana editio, cui Lovanienses inhæserunt, *quam et vos si puri estis, accepturi jam estis de altari Dei*. Sic etiam impressus Vlimmerii cura Algerus de corpore et sanguine Domini lib. I, cap. VIII, nisi quod habet *accepturi estis :* omisso *jam*. — (*b*) Germanensis Ms. *sed si accipimus illum, non solum ventre, sed et mente. Virtus enim*, etc. Regius, *sed si accipiamus illum, ut non ventrem, sed ut mentem reficiamus*.

server dans vos cœurs aucun sentiment de haine contre personne, de sortir du baptême avec l'assurance que vous êtes libres et affranchis de toutes vos dettes, et de vouloir ensuite vous venger de vos ennemis qui ont pu vous offenser auparavant. Pardonnez-leur comme on vous pardonne. Dieu n'a offensé personne, et cependant sans rien devoir, il pardonne. Combien plus doit pardonner celui à qui l'on pardonne quand celui qui n'a pas besoin de pardon, pardonne toutes les offenses qui lui sont faites.

Chapitre IX. — *Deux sortes de tentations.* — 9. « Ne nous induisez pas en tentation, mais délivrez-nous du mal. » (*Ibid.*, 13.) Cette prière est-elle encore une des nécessités de cette vie? On ne peut dire à Dieu : « Ne nous induisez pas en tentation, » que là où la tentation est possible. Nous lisons dans le livre du saint patriarche Job : « Est-ce que la vie humaine n'est pas une tentation sur la terre? » (*Job*, vii, 1.) Que demandons-nous donc à Dieu? Ecoutez : « Que nul ne dise lorsqu'il est tenté, est-il écrit dans l'apôtre saint Jacques, que c'est Dieu qui le tente. » (*Jacq.*, i, 13.) Il veut parler de cette tentation qui séduit l'homme et l'asservit au démon. Il y a une autre tentation que l'on appelle épreuve; c'est de cette tentation qu'il est écrit : « Le Seigneur votre Dieu vous tente, pour savoir si vous l'aimez. » (*Deut.*, xiii, 3.) Qu'est-ce à dire : « pour savoir? » Pour vous faire savoir; car pour lui il le sait. Dieu n'est donc pas l'auteur de cette tentation qui nous trompe et nous séduit, mais il est des hommes qu'il abandonne à cette tentation par un dessein aussi profond que mystérieux. Or, une fois que cet abandon est consommé, le tentateur a toute liberté d'agir. Dans celui que Dieu abandonne il ne trouve plus aucune résistance, mais une possession facile et immédiate. C'est donc pour prévenir cet abandon que nous disons à Dieu : « Ne nous induisez pas en tentation. » « Car chacun, dit le même apôtre, est tenté par sa propre concupiscence qui l'emporte et qui l'attire. Ensuite, quand la concupiscence a conçu, elle enfante le péché, et le péché consommé engendre la mort. » (*Jacq.*, i, 14, 15.) Quel enseignement nous est ici donné? C'est de combattre contre nos convoitises. Vous serez purifiés de vos péchés dans le saint baptême; mais il restera dans votre âme des passions contre lesquelles vous aurez à combattre après avoir été régénérés. Vous aurez à soutenir une guerre au dedans de vous-mêmes. Ne craignez aucun ennemi extérieur, sachez vous vaincre, et vous aurez triomphé du monde. Que peut contre vous un tentateur étranger, que ce soit le démon ou l'un de ses ministres? Voici

vos qui intraturi estis ad accipiendam plenam indulgentiam debitorum vestrorum, videte ne aliquid in cordibus vestris adversus alterum teneatis, ut procedatis (*a*) inde securi, quasi liberi et ab omnibus debitis absoluti; et incipiatis vos velle vindicare de inimicis vestris, qui vobis ante injurias fecerunt. Dimittite, quomodo vobis dimittitur. Deus nulli fecit injuriam, et tamen dimittit qui nihil debet. Quomodo debet dimittere cui dimittitur, quando ille omnia dimittit, qui non debet quod ei dimittatur?

Caput IX. — *Tentatio duplex.* — 9. « Ne nos inferas in tentationem, sed libera nos a malo. (*Ibid.*, 13.) Numquid et hoc necessarium erit in illa vita? Non dicitur : « Ne nos inferas in tentationem, » nisi ubi potest esse tentatio. In sancti Job libro legimus : Numquid non tentatio est vita humana super terram? (*Job*, vii, 1.) Quid, ergo rogamus? Quid? audite. Apostolus Jacobus dicit : Nemo cum tentatur dicat quod a Deo tentatur. (*Jac.*, i, 13.) Tentationem istam malam dixit, qua quisque decipitur, et diabolo subjugatur, ipsam dixit tentationem. Est enim alia tentatio, quæ appellatur probatio : de ipsa tentatione scriptum est : Tentat vos Dominus Deus vester, ut sciat si diligitis eum. (*Deut.*, xiii, 3.) Quid est, ut sciat? Ut scire vos faciat : nam ipse novit. In illa tentatione qua quisque decipitur et seducitur, neminem tentat Deus : sed plane judicio suo alto et occulto quosdam deserit. Cum ille deseruerit, invenit quid faciat tentator. Non enim invenit adversus se luctatorem, sed continuo (*b*) illi se exhibet possessorem, si deserat Deus. Ne deserat ergo nos, ideo dicimus : « Ne nos inferas in tentationem. » « Unusquisque enim tentatur, ait idem apostolus Jacobus, a concupiscentia sua abstractus et illectus : deinde concupiscentia cum conceperit, parit peccatum; peccatum autem cum consummatum fuerit, generat mortem. » (*Jac.*, i, 14 et 15.) Quid nos docuit? Ut pugnemus contra concupiscentias nostras. Etenim in baptismo sancto peccata dimissuri estis : concupiscentiæ remanebunt, cum quibus regenerati pugnetis. Restat enim conflictus in vobis ipsis. (*c*) Nullus hostis metuatur extrinsecus : te vince, et mundus est victus. Quid tibi facturus est tentator extraneus, sive diabolus, sive mi-

(*a*) Mss. *ut procedatis securi :* omisso *inde.* Mox editi *quia liberi.* Sed aptius Germanensis Ms. *quasi liberi.* — (*b*) Regius Ms. *ille e exhibet.* — (*c*) Ita Germanensis Ms. At editi : *Quid tibi facturus est tentator extrinsecus? Te vince,* etc.

un homme qui, pour vous séduire, vous propose un gain illicite, il vous trouve exempt de toute avarice, que pourra-t-il faire ? Mais si votre cœur est possédé par l'avarice, la perspective du gain vous enflamme, et vous vous laissez prendre par l'appât de cette nourriture vicieuse. Que votre cœur, au contraire, soit libre de tout sentiment d'avarice, c'est en vain que le piége reste tendu sous vos yeux. Le tentateur vient vous proposer une femme d'une beauté remarquable ; que votre cœur soit chaste, et vous triompherez de cette tentation extérieure. Si donc voulez n'être pas séduit par les charmes d'une femme étrangère, combattez intérieurement contre vos passions. Vous ne sentez pas les coups de votre ennemi ; mais vous ressentez l'impression que produit en vous la concupiscence. Vous ne voyez pas le démon, mais vous voyez ce qui produit en vous ce charme trompeur. Surmontez intérieurement cette impression ; combattez et combattez sans relâche ; celui qui vous a régénéré est votre juge ; il vous appelle à combattre, mais il vous prépare la couronne. Mais si Dieu ne vient à votre secours, s'il vous abandonne, votre défaite est assurée ; c'est pour cela que vous dites dans la prière : « Ne nous induisez pas en tentation. » Le juste juge, dans sa colère, en a livré plusieurs à leurs passions. « Dieu, dit l'Apôtre, les a livrés aux désirs de leur cœur. » (*Rom.*, I, 24.) Comment les a-t-il livrés ? Non par une sorte de contrainte, mais par un simple abandon.

Chapitre X. — 10. Cette demande : « Délivrez-nous du mal, » peut être rapportée à celle qui précède, et n'en faire qu'une avec elle : « Ne nous induisez point en tentation, mais délivrez-nous du mal. » Notre-Seigneur ajoute la particule « mais, » pour montrer qu'il n'y a ici qu'une seule et même demande : « Ne nous induisez point en tentation, mais délivrez-nous du mal. » Comment? Je vais expliquer chaque partie de cette proposition : « Ne nous induisez point en tentation, mais délivrez-nous du mal. » En nous délivrant du mal, il ne nous induit point en tentation, et en ne nous induisant point en tentation, il nous délivre du mal.

Chapitre XI. — *Une grande tentation.* — 11. Mais la grande tentation, mes très-chers frères, la grande tentation de cette vie est celle qui s'attaque au moyen que Dieu nous a donné pour obtenir le pardon des fautes où nous sommes tombés. Oui, c'est une affreuse tentation, que celle qui nous ôte tout moyen de guérir les blessures que nous ont faites les autres tentations. Vous ne me comprenez pas encore, je le sais, prêtez-moi toute votre attention, et vous me comprendrez. L'avarice vous tente, je le suppose, vous avez succombé dans une tentation ; car quelquefois le guerrier courageux, le bon combattant, ne peut échapper aux blessures.

nister diaboli? Quicumque homo proponit lucrum, ut seducat, avaritiam in te non inveniat : quid facit propositor lucri? Si autem avaritia in te inventa fuerit, viso lucro inardescis, (*a*) vitiosæ escæ caperis laqueo. Si autem non in te invenerit avaritiam, remansit frustra extenta muscipula. Proponit tibi tentator pulcherrimam feminam : adsit intus castitas, victa est foris iniquitas. Ut ergo non te capiat proposita pulchritudine mulieris alienæ, cum tua libidine intus pugna. Non sentis hostem tuum, sed sentis concupiscentiam tuam. Diabolum non vides, sed quid te delectet, vides. Vince intus quod tu sentis. Pugna, pugna : quia qui te regeneravit, judex est : proposuit luctam, parat coronam. Sed quia sine dubio vinceris, si illum adjutorem non habueris, si te deseruerit; ideo ponis in oratione : « Ne nos inferas in tentationem. » Ira (*b*) judicis donavit quosdam concupiscentiis suis : et dicit illud Apostolus : Tradidit illos Deus in concupiscentiam cordis illorum. (*Rom.*, I, 24.) Quomodo tradidit? Non cogendo, sed deserendo.

Caput X. — 11. « Libera nos a malo : » potest ad eamdem ipsam sententiam pertinere. Ideo sic est, ut intelligas unam sententiam : « Ne nos inferas in tentationem, sed libera nos a malo. » Ideo addidit, « sed : » ut ostenderet hic totum ad unam sententiam pertinere : « Ne nos inferas in tentationem, sed libera nos a malo. » Quomodo ? Singula illa proponam : « Ne nos inferas in tentationem, sed libera nos a malo. » Liberando nos a malo, non nos infert in tentationem : non nos inferendo in tentationem, liberat nos a malo.

Caput XI. — *Magna tentatio.* — 11. Magna vero tentatio est, Carissimi, magna tentatio est in hac vita, quando illud nostrum tentatur, quo meremur veniam, sicubi tentati lapsi fuerimus. Horrenda tentatio est, quando nobis tollitur, unde ab aliarum tentationum vulneribus sanari possimus. Scio nondum vos intellexisse : adeste animo, ut intelligatis. Puta, tentat avaritia, victus est quisquam (quia et luctator aliquando et bonus præliator vulneratur,)

(*a*) Regius liber, *visa esca*. — (*b*) Mss. *Ira unici donavit.*

L'avarice a donc triomphé d'un homme, malgré tous ses efforts, et lui a fait faire je ne sais quel acte de cupidité. Une tentation d'impureté a traversé l'âme, elle n'a pas conduit jusqu'à la fornication, elle n'a pas été jusqu'à l'adultère. Le premier de ces crimes fût-il commis, il faudrait défendre à l'homme d'aller jusqu'à l'adultère. Mais il a vu une femme avec un désir de convoitise, il a cherché dans cette pensée un plaisir trop sensible, il a accepté le combat, et tout généreux combattant qu'il était, il a été blessé. Cependant il n'a pas donné un plein consentement, non, au contraire, il a réprimé le mouvement désordonné, il l'a combattu par l'amertume de sa douleur, il l'a repoussé, et a fini par en être victorieux. Cependant le fait seul d'avoir faibli l'oblige à faire à Dieu cette prière : « Remettez-nous nos dettes. » Il en est de même des autres tentations, il est difficile que nous n'y trouvions point de quoi motiver cette prière : « Remettez-nous nos dettes. » Quelle est donc cette horrible tentation dont j'ai parlé, cette tentation funeste, redoutable, contre laquelle il faut déployer toutes nos forces, toute notre puissance? Quelle est-elle? Quand on nous presse de nous venger, la colère s'enflamme, on frémit de rage dans le désir de se venger, voilà une horrible tentation. Ce désir vous fait perdre toute espérance de recevoir le pardon de vos autres péchés. Toutes les blessures qu'auraient pu faire à votre âme d'autres impressions, d'autres passions, vous pouviez les guérir par cette seule prière : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » Celui qui vous excite à la vengeance vous fait perdre le bénéfice de cette prière : « Comme nous les remettons à ceux qui nous doivent; » et en perdant ce bénéfice, tous vos péchés sont retenus, aucun d'eux ne vous est pardonné.

CHAPITRE XII. — 12. Notre-Seigneur, notre Maître et notre Sauveur, connaissait cette tentation dangereuse à laquelle nous étions exposés dans cette vie; aussi, en nous enseignant les six ou sept demandes dont se compose l'Oraison dominicale, il n'en est point qu'il ait pris soin d'expliquer, et qu'il nous recommande avec plus d'instance que cette demande. N'avons-nous point commencé par dire : « Notre Père, qui êtes aux cieux, » et tout ce qui suit? Pourquoi donc, après avoir terminé cette prière, ne nous en a-t-il expliqué ni le commencement, ni la fin, ni une des demandes intermédiaires? Pourquoi ne nous a-t-il pas dit : Voilà ce qui vous arrivera, si le nom de Dieu n'est pas sanctifié en vous, si vous ne faites point partie du royaume de Dieu, si la volonté de Dieu ne s'accomplit pas en vous comme elle s'accomplit dans les cieux, ou si Dieu ne vous garde pour vous préserver d'entrer en tentation? Pourquoi n'explique-t-il aucune de

in aliqua una tentatione : vicit hominem avaritia, etiam bonum luctatorem; et fecit nescio quid avarum. Transiit libido, non adduxit ad stuprum, non pervenit ad adulterium. Illud enim quando fuerit, et ab adulterio homo prohibendus est. Sed vidit mulierem ad concupiscendum, cogitavit aliquid delectabilius quam debuit; accepit pugnam, etiam optimus præliator percussus est : sed non consensit; non consensit, repercussit motum lascivum, doloris amaritudine castigavit, repercussit et (a) vicit. Tamen eo ipso quod lapsus erat, habet unde dicat : « Dimitte nobis debita nostra. » Sic de cæteris omnibus tentationibus, difficile est ut non sit unde dicamus : « Dimitte nobis debita nostra. » Quæ est ergo illa, quam posui, horrenda tentatio, molesta, tremenda, omnibus viribus, omni virtute vitanda? quæ est ista? Quando nobiscum agitur, ut vindicemus nos. Ira exasperatur; et frendet homo vindicari : horrenda tentatio. Unde accepturus enim veniam fueras pro cæteris delictis, hoc perdis. Si quid aliis sensibus, aliis cupiditatibus peccaveras, hinc erat sanandum, quia dicturus eras : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » Qui te instigat ut vindiceris, perdet tibi quod dicturus eras, « Sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » Illo perdito, cuncta tenebuntur : omnino nihil dimittitur.

CAPUT XII. — 12. Hanc periculosam tentationem in ista vita sciens Dominus, Magister et Salvator noster, cum doceret nos in hac oratione sex vel septem petitiones, nullam sibi assumpsit unde tractaret, et quam nobis vehementius commendaret, nisi hanc unam. Numquid non diximus : « Pater noster, qui es in cœlis, » et cætera subsequentia? Quare post finitam orationem non aliquid nobis inde tractavit, vel quod a capite posuit, vel quod in fine conclusit, vel quod in medio collocavit? Si enim non in vobis sanctificatum fuerit nomen Dei, aut si non pertinueritis ad regnum Dei, aut si non in vobis facta fuerit voluntas Dei, sicut in cœlo, aut si non vos Deus custodierit, ne intretis in tentationem : quare nihil

(a) Sic Germanensis Ms. Editi autem, *vivit*.

ces demandes? Que dit-il donc? « Je vous le dis en vérité, si vous remettez aux hommes leurs fautes, » ce qui se rapporte à cette demande : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent, » (*Matth.*, VIII, 14) il laisse de côté toutes les autres demandes qu'il nous a enseignées, et insiste avec force sur celle-là. Il n'était pas aussi nécessaire d'insister sur les points, ou si l'homme vient à pécher, il connaît le remède qui peut le guérir, mais il fallait rappeler d'une manière particulière celui dont la transgression s'oppose à la guérison de tous les autres péchés. Voilà ce que vous devez dire : « Remettez-nous nos dettes. » Quelles sont ces dettes? Hélas, elles ne nous manqueront pas, faibles mortels que nous sommes. J'ai parlé un peu plus que je n'aurais dû, j'ai dit ce que j'aurais dû faire, je me suis livré à un rire immodéré, j'ai bu, j'ai mangé avec excès, j'ai entendu, j'ai vu avec plaisir ce que je n'aurais dû ni voir, ni entendre, j'ai pensé volontiers à ce qui m'était défendu. « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » Votre perte est assurée, si vous négligez ce moyen de salut.

Chapitre XIII. — 13. Veuillez méditer, mes frères, mes enfants, enfants de Dieu, oui, méditez ce que je vous dis. Combattez de toutes vos forces contre votre propre cœur. Et si vous voyez votre colère se dresser contre vous, implorez contre elle le secours de Dieu, que Dieu vous fasse remporter la victoire sur vous-même, que Dieu vous rende vainqueur, non pas d'un ennemi du dehors, mais de votre ennemi intérieur, de votre âme. Dieu, n'en doutez pas, s'empressera de venir à votre secours. Il désire bien plus nous voir demander cette grâce, que la pluie. Vous avez remarqué, sans doute, mes très-chers frères, combien de demandes Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a enseigné à formuler dans cette prière, et qu'il en est une à peine, qui a pour objet le pain de chaque jour, tant il a voulu que toutes nos pensées n'aient d'autre but que la vie éternelle. Pourquoi craindrions-nous d'ailleurs de nous voir refuser le nécessaire, par celui qui nous a fait cette promesse formelle : « Cherchez le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît? Car votre Père sait que toutes ces choses vous sont nécessaires, avant même que vous les lui demandiez. Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné comme par surcroît. » (*Matth.*, VI, 33.) Il en est beaucoup en effet qui ont été éprouvés par la faim, cette épreuve a fait voir qu'ils étaient semblables à l'or pur, et Dieu ne les a point abandonnés. Ils seraient morts de faim, si leur cœur n'avait pas été nourri du pain spirituel de chaque jour. Soyons surtout affamés de ce pain; « car, heureux ceux qui ont

horum? Sed quid? « Amen dico vobis, quia si (*a*) dimiseritis peccata hominibus : » (*Matth.*, VI, 14) propter illud : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » Prætermissis omnibus petitionibus quas nos docuit, illam maxime (*b*) docuit. Non multum fuerant illa commendanda, in quibus si peccator est, unde curetur agnoscat : (*c*) commendandum, in quo si peccaveris, cætera non est unde sanari. Hoc enim debes dicere : « Dimitte nobis debita nostra. » Quæ debita? Non deest : homines sumus. Paulo plus locutus sum quam debui, dixi aliquid quod non debui, risi plus quam debui, bibi amplius quam debui, comedi amplius quam debui, audivi libenter quod non debui, vidi libenter quod non debui, cogitavi libenter quod non debui : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » Peristi, si hoc perdidisti.

Caput XIII. — 13. Videte Fratres mei, videte Filii mei, videte Filii Dei, videte quia dico vobis. Pugnate cum corde vestro, quantum potestis. Et si videritis iram vestram stare adversus vos, rogate contra illam Deum : faciat te Deus victorem tui, faciat te Deus, victorem, non inimici forinsecus tui, sed intrinsecus animi tui. Aderit enim et faciet. Plus vult ut hoc ab illo petamus, quam pluviam. Videtis enim, Carissimi, quot petitiones docuit nos Dominus Christus, et vix illic invenitur una quæ sonet de pane quotidiano : ut omnia quæ cogitamus, propter vitam futuram cogitemus. Quid enim timemus ne non nobis exhibeat ille, qui promisit et dixit : « Quærite primum regnum et justitiam Dei, et hæc omnia apponentur vobis? Novit enim Pater vester, quia ista necessaria sunt vobis, prius quam petatis ab eo. Quærite primum regnum et justitiam Dei, et hæc omnia apponentur vobis. » (*Matth.*, VI, 33.) Nam multi etiam fame tentati sunt, et aurum inventi, et a Deo non deserti. Perirent fame, si desereret cor eorum panis interior quotidianus. Ipsum maxime esuriamus.

(*a*) Germanensis Ms. *quia si non dimiseritis.* — (*b*) Germanensis Ms. *voluit.* — (*c*) Editi, *commendanda cætera, in quibus si peccaveris, non est unde saneris.* Locum ad Germanensem Ms. correximus.

faim et soif de la justice, ils seront rassasiés. » (*Matth.*, v, 6.) Or, Dieu peut jeter sur notre faiblesse un regard de miséricorde, et exaucer cette prière que nous lui adressons : « Souvenez-vous que nous ne sommes que poussière. » (*Ps.* cii, 14.) Celui qui a formé l'homme d'un peu de poussière, et lui a inspiré un souffle de vie, a livré son Fils unique à la mort pour cette faible créature. Qui pourra jamais expliquer la grandeur de son amour pour nous? Qui pourra même en concevoir une juste idée?

SERMON LVIII.

Encore sur le chapitre vi de saint Matthieu, de l'Oraison dominicale, aux catéchumènes.

Chapitre premier. — *Le symbole et l'oraison dominicale.* — 1. Vous venez de réciter le symbole, qui contient un abrégé de notre foi. Je vous ai déjà rappelé ces paroles de l'apôtre saint Paul : « Comment l'invoqueront-ils, s'ils ne croient point en lui? » (*Rom.*, x, 14.) On vous a enseigné, vous avez compris comment vous deviez croire en Dieu, et vous venez de réciter la formule de votre foi, apprenez aujourd'hui comment vous devez invoquer Dieu. Le Fils de Dieu lui-même, vous l'avez entendu pendant la lecture de l'Evangile, a enseigné cette prière à ses disciples et à ses fidèles. Quel espoir n'avons-nous pas d'obtenir ce que nous demandons, avec la requête que nous a dictée ce divin jurisconsulte? Il est l'assesseur du Père, comme vous l'avez confessé, il est assis à la droite du Père, il est notre avocat, lui qui doit être un jour notre juge. C'est de là, en effet, qu'il doit venir pour juger les vivants et les morts. Retenez donc bien cette prière que vous devez réciter dans huit jours. Ceux d'entre vous qui ne possèdent pas encore parfaitement le symbole, ont le temps suffisant pour l'apprendre, car ce n'est que samedi, dans ce jour où vous devez recevoir le baptême, que vous le réciterez en présence de tous les fidèles, et dans huit jours, à partir de ce jour, vous réciterez la prière qu'on vous apprend aujourd'hui.

Chapitre II. — 2. Voici l'exorde de cette prière : « Notre Père, qui êtes aux cieux. » (*Matth.*, vi, 9.) Nous avons un Père dans les cieux, considérons donc comment nous devons vivre sur la terre. Celui qui a l'honneur d'avoir un tel Père, doit chercher dans toute sa vie à se rendre digne de l'héritage qu'il lui destine. Or, nous disons tous en commun : « Notre Père. » Quelle condescendance! Tous, sans distinction ; empereur, mendiant, serviteur, maître, disent : « Notre Père, qui êtes dans les cieux. » Ils com-

Beati enim qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur. (*Matth.*, v, 6.) Potest autem infirmitatem nostram misericorditer intueri, et videre nos, quomodo dictum est : Memento quia pulvis sumus. (*Psal.* cii, 14.) Qui de pulvere hominem fecit et animavit, pro isto figmento Unicum ad mortem dedit. Quantum nos amet, quis potest explicare, quis potest saltem digne cogitare?

SERMO LVIII [a].

Item in Matth. vi, de oratione Dominica, ad Competentes

Caput primum. — *Symbolum et dominica oratio.* — 1. Symbolum reddidistis, quo breviter comprehensa continetur fides. Jam et antea dixi vobis, quod ait apostolus Paulus. Quomodo invocabunt, in quem non crediderunt? (*Rom.*, x, 14.) Quia ergo quomodo credatur in Deum, et accepistis, et tenuistis, et reddidistis : accipite hodie quomodo invocetur Deus. Ipse Filius, sicut audistis, cum Evangelium legeretur, docuit discipulos suos et fideles suos hanc Orationem. Spem habemus obtinendæ causæ nostræ, quando talis jurisperitus nobis Preces dictavit. Assessor Patris, sicut confessi estis, qui sedet ad dexteram Patris : ipse est advocatus noster, qui futurus est judex noster. Inde enim venturus est judicare vivos et mortuos. Tenete ergo et hanc Orationem, quam reddituri estis ad octo dies. Quicumque autem vestrum non bene Symbolum reddiderunt, habent spatium, teneant : quia die sabbati audientibus omnibus qui aderunt reddituri estis, die sabbati novissimo, quo die baptizandi estis. Ad octo autem dies ab hodierno die reddituri estis hanc Orationem, quam hodie accepistis.

Caput II. — 2. Cujus caput est : « Pater noster, qui es in cœlis. » (*Matth.*, vi, 9.) Invenimus Patrem in cœlis : attendamus quemadmodum vivamus in terris. Sic enim debet vivere, qui invenit talem Patrem, ut dignus sit venire ad ejus hæreditatem. Dicimus autem communiter : « Pater noster. » Quanta dignatio? Hoc dicit imperator, hoc dicit mendicus ; hoc dicit servus, hoc dicit dominus ejus. Simul dicunt : « Pater noster, qui es in cœlis. » Intelligunt ergo se esse fratres, quando unum habent Patrem. Sed non dedignetur fratrem habere servum suum domi-

(a) Alias xlii, inter homilias l.

prennent donc qu'ils sont tous frères, puisqu'ils ont un seul et même Père. Que le maître ne dédaigne donc pas d'avoir pour frère son serviteur, que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même n'a pas dédaigné d'appeler son frère.

3. « Que votre nom soit sanctifié, » disons-nous ensuite; « que votre règne arrive. » (*Ibid.*, 9 et 10.) Sanctifier le nom de Dieu, c'est devenir saints nous-mêmes; car son nom est toujours saint. Nous demandons aussi que son règne arrive, il viendra nécessairement, quand même nous ne le voudrions pas; désirer donc, prier que son règne arrive, c'est lui demander qu'il nous rende dignes de son royaume, car ce qu'à Dieu ne plaise, son règne pourrait arriver sans que nous y eussions aucune part. Beaucoup, en effet, seront exclus de ce royaume, qui doit cependant venir nécessairement. Il viendra pour ceux à qui le Sauveur dira : « Venez, les bénis de mon Père, entrez en possession du royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. » (*Matth.*, XXV, 34.) Mais il ne viendra point pour ceux à qui il dira : Allez loin de moi maudits, dans le feu éternel. Lors donc que nous disons à Dieu : « Que votre règne arrive, » nous lui demandons qu'il vienne pour nous. Qu'est-ce à dire qu'il vienne pour nous? Qu'il nous trouve bons. Nous prions donc ici Dieu de nous rendre bons, car c'est alors que son royaume viendra pour nous.

CHAPITRE III. — *Trois interprétations différentes de la troisième demande.* — 4. Nous ajoutons : « Que votre volonté soit faite, en la terre comme au ciel. » (*Ibid.*, 10.) Les anges vous servent dans le ciel, faites qu'à leur exemple nous vous servions sur la terre. Les anges ne vous offensent point dans le ciel, accordez-nous de ne pas vous offenser sur la terre. Donnez-nous de faire votre volonté comme ils la font eux-mêmes. Quelle est encore ici la fin de cette prière? N'est-ce pas de nous rendre bons? En effet, lorsque nous faisons la volonté de Dieu (car pour lui il fait toujours la sienne), alors la volonté de Dieu s'accomplit en nous. Voici une autre interprétation également bonne de ces paroles : « Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel. » Nous recevons un commandement de Dieu, ce commandement nous est agréable, il plaît à notre esprit. Car selon l'homme intérieur, nous trouvons du plaisir dans la loi de Dieu. (*Rom.*, VII, 22.) La volonté de Dieu se fait donc alors dans le ciel, car notre esprit est comparé au ciel, et notre corps à la terre. Que signifient donc ces paroles : « Que votre volonté soit faite, en la terre comme au ciel? » Que votre commandement soit accepté de notre chair, comme il est accepté de notre esprit, et qu'on voie disparaître cette lutte intestine que décrit l'Apôtre : « La chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit en a de

nus ejus, quem fratrem voluit habere Dominus Christus.

3. « Sanctificetur nomen tuum, » (*Ibid.*, 9) dicimus : « Veniat regnum tuum. » (*Ibid.*, 10.) Sanctificatio nominis Dei est, qua efficimur nos sancti. Nam nomen ejus semper est sanctum. Optamus etiam venire regnum ejus : veniet, etsi nolumus; sed optare et orare, ut veniat regnum ejus, nihil est aliud, quam optare ab illo, ut dignos nos faciat regno suo, ne forte, quod absit, veniat, et non nobis veniat. Multis enim non est venturum, quod tamen venturum est. Eis enim venturum est, quibus dicetur : « Venite benedicti Patris mei, percipite regnum quod vobis paratum est ab origine mundi. » (*Matth.*, XXV, 34.) Illis non veniet quibus dicetur : Discedite a me maledicti in ignem æternum. (*Ibid.*, 41.) Cum ergo dicimus : « Veniat regnum tuum, » oramus ut nobis veniat. Quid est, ut nobis veniat. Ut bonos nos inveniat. Hoc ergo oramus, ut bonos nos faciat : tunc enim nobis veniet regnum ejus.

CAPUT III. — *Hujus petitionis interpretatio triplex.* — 4. Addimus : « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra. » (*Ibid.*, 10.) Serviunt tibi Angeli in cœlo, nos serviamus tibi in terra. Non te offendunt Angeli in cœlo, non te offendamus in terra. Quomodo illi faciunt voluntatem tuam, sic faciamus et nos. Et hic quid oramus, nisi ut boni simus? Quando enim facimus voluntatem Dei, (nam ipse sine dubio facit suam,) tunc fit voluntas ejus in nobis. Et aliter bene intelligimus : « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra. » Accipimus præceptum Dei, et (*a*) placet nobis, placet menti nostræ. Condelectamur enim legi Dei secundum interiorem hominem. (*Rom.*, VII, 22.) Tunc fit voluntas ejus in cœlo. Cœlo enim comparatur spiritus noster, terræ autem caro nostra. Quid est ergo : « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, et in terra? » Ut quomodo menti nostræ placet tua jussio, sic ei consentiat caro nostra; et tollatur rixa illa de medio, quæ describitur ab Apostolo : « Caro enim concupiscit adversus spiritum, spiritus autem adver-

(*a*) Sic Mss. At editi, *et placeat nobis, placeat menti nostræ.*

contraires à ceux de la chair. » (*Gal.*, v, 17.) Lorsque l'esprit a des désirs contraires à ceux de la chair, la volonté de Dieu s'accomplit dans le ciel, et lorsque la chair cesse de convoiter contre l'esprit, la volonté divine se fait sur la terre. Or, l'harmonie sera parfaite lorsque Dieu le voudra ; maintenant il veut qu'il y ait combat, pour donner lieu à la victoire. On peut encore entendre ces paroles : « Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel, » en ce sens que le ciel est l'Eglise, parce qu'elle porte Dieu ; et la terre, les infidèles, à qui il est dit : « Tu es terre, et tu retourneras en terre. » (*Gen.*, III, 19.) Lors donc que nous prions pour nos ennemis, pour les ennemis de l'Eglise, pour les ennemis du nom chrétien, nous demandons à Dieu que sa volonté soit faite en la terre comme au ciel, c'est-à-dire qu'elle s'accomplisse dans ceux qui vous blasphèment, comme elle s'accomplit dans vos fidèles, afin que tous deviennent ainsi le ciel.

CHAPITRE IV. — *Quel est le pain quotidien.* — 5. « Donnez-nous ajourd'hui notre pain de chaque jour, » (*Ibid.*, 11) disons-nous ensuite. On peut entendre que par cette prière nous demandons simplement la nourriture de chaque jour, qu'elle nous soit donnée en abondance, ou du moins qu'elle ne vienne pas à nous manquer. Notre-Seigneur nous enseigne à dire « de chaque jour, » tant que dure cette vie où l'on dit « aujourd'hui. » Chaque jour, en effet, nous sommes appelés à continuer la vie, chaque jour nous nous éveillons, chaque jour nous sommes rassasiés, chaque jour nous avons faim. Que Dieu donc nous donne notre pain quotidien. Pourquoi ne parle-t-il point du vêtement? Notre nourriture comprend le manger et le boire, et pour nous couvrir nous avons besoin du vêtement et d'un toit. Nous ne devons désirer rien de plus, d'après la recommandation de l'Apôtre : « Nous n'avons rien apporté en ce monde, et il est certain que nous ne pouvons non plus en rien emporter. Ayant donc de quoi nous nourrir et de quoi nous couvrir, nous devons être contents. » (I *Tim.*, VI, 7, 8.) Détruisons en nous l'avarice et la nature sera assez riche. Si donc cette demande : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour, » se rapporte à la nourriture de chaque jour, nous ne devons pas être étonnés que sous le nom de pain soient comprises toutes les autres nécessités temporelles. C'est dans ce sens que Joseph ayant invité ses frères dit : « Ces hommes mangeront aujourd'hui le pain avec moi. » (*Gen.*, XLIII, 16.) Est-ce qu'ils ne devaient manger que du pain? Non, sans doute, mais le pain seul comprenait tout le reste. Ainsi, lorsque nous demandons à Dieu notre pain de chaque jour,

sus carnem. » (*Gal.*, v, 17.) (*a*) Quando contra carnem concupiscit spiritus, jam facta est voluntas ejus in cœlo : quando contra spiritum non concupiscit caro, jam facta est voluntas ejus in terra. Erit autem plena concordia, quando ipse voluerit : sit modo pugna, ut possit esse victoria. Etiam sic bene intelligi potest : « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, ita et in terra : » ut cœlum ponamus Ecclesiam, quia portat Deum; terram autem infideles, quibus dictum est : Terra es, et in terram ibis. (*Gen.*, III, 19.) Quando ergo oramus pro inimicis nostris, inimicis Ecclesiæ, inimicis nomini Christiano, hoc oramus, ut fiat voluntas ejus, « sicut in cœlo, ita et in terra, » id est, sicut in tuis fidelibus, sic et in tuis blasphematoribus; ut omnes cœlum fiant.

CAPUT IV. — *Quotidianus panis victus.* — 5. Sequitur : « Panem nostrum quotidianum da nobis hodie. » (*Ibid.*, 11.) Potest simpliciter accipi orationem istam nos fundere pro victu quotidiano, ut abundet nobis; et si non abundat, non desit nobis. « Quotidianum, autem dixit, quamdiu « hodie » vocatur. Quotidie vivimus, quotidie surgimus, quotidie saturamur, quotidie esurimus. (*Hebr.*, III, 13.) Det nobis panem quotidianum. Quare non dixit et tegumentum? Victus enim noster in cibo est et potu, tegumentum in vestitu et tecto. (*b*) Nihil homo plus desideret. Quando quidem dicit Apostolus : Nihil intulimus in hunc mundum; sed nec auferre aliquid possumus : victum et tegumentum habentes, his contenti simus. (I *Tim.*, VI, 7 et 8.) Pereat avaritia, et dives est natura. Ergo si ad quotidianum victum pertinet, quia et hoc bene intelligitur, quod dicimus : « Panem nostrum quotidianum da nobis hodie : » non miremur, si nominato pane et cætera necessaria intelligantur. Quomodo quando Joseph invitavit fratres suos : Homines illi, inquit, hodie mecum manducabunt panem. (*Gen.*, XLIII, 16.) Quare panem solum manducaturi erant? Sed a solo pane intellecta sunt cætera. Sic quando rogamus panem quotidianum, quidquid nobis propter carnem nostram

(*a*) Mss. *Quando caro concupiscit adversus spiritum, nondum est facta voluntas ejus in terra : quando contra carnem concupiscit spiritus jam facta est voluntas ejus in cœlo. Erit autem,* etc. — (*b*) Mss. *Et nihil homo plus desiderat.*

nous lui demandons en même temps tout ce qui est nécessaire à notre corps. Mais que nous dit le Seigneur Jésus? « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné comme par surcroît. » (*Matth.*, VI, 33.) Dans un sens bien supérieur et plus parfait, cette demande : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour, » peut s'entendre de l'Eucharistie. Les fidèles savent ce qu'ils y reçoivent, et combien il leur est avantageux de recevoir ce pain de chaque jour, nécessaire à la vie présente. Ils demandent pour eux la grâce de devenir bons, et de persévérer dans la bonté, dans la foi et dans la pratique des bonnes œuvres. Voilà ce qu'ils désirent, voilà ce qu'ils demandent, car s'ils ne persévèrent point dans la vertu, il ne leur sera point permis de manger ce pain. Quel est donc le sens de cette demande : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour? » Accordez-nous de vivre de manière à n'être jamais séparés de votre autel. La parole de Dieu qui vous est expliquée, et comme distribuée par morceaux chaque jour, est encore votre pain quotidien. Les âmes sont avides de ce pain comme les corps sont avides du pain matériel. Nous prions donc Dieu de nous accorder également ce pain, et sous le nom de ce pain quotidien, nous comprenons tout ce qui pendant cette vie est nécessaire à notre âme et à notre corps.

Chapitre V. — *La rémission des péchés est un des articles du symbole.* — 6. Nous disons ensuite : « Pardonnez-nous nos offenses, » (*Ibid.*, 12) et disons-le souvent, car rien n'est plus vrai. Quel homme peut vivre dans ce corps mortel sans offenser Dieu ? Quel homme peut vivre ici-bas, sans que cette prière lui soit nécessaire? Il peut permettre à l'orgueil d'enfler son âme, mais il ne peut se justifier. Il ne saurait mieux faire que d'imiter le publicain et d'éviter l'orgueil arrogant du pharisien qui monta dans le temple pour vanter ses mérites et cacher ses blessures. (*Luc*, XVIII.) Mais le publicain connaissait le motif qui le conduisait dans le temple, lui qui disait : « Seigneur, soyez-moi propice, à moi qui suis un pécheur. » Voilà la prière que Notre-Seigneur Jésus-Christ, veuillez le remarquer, mes frères, voilà la prière que Notre-Seigneur Jésus-Christ a enseignée à ses disciples, à ses grands, à ses premiers apôtres, les chefs du troupeau dont nous faisons partie. Si donc les béliers prient pour la rémission de leurs fautes, que feront les agneaux dont il est écrit : « Apportez au Seigneur les petits des béliers? » (*Ps.* XXVIII, 1.) Vous savez que cette rémission des péchés est un des articles du symbole que vous avez récité. Or, il y a une rémission des péchés qui ne s'accorde qu'une fois, il y en a une autre qui se renouvelle tous les jours. La rémission des péchés qui ne s'accorde qu'une

in terra necessarium est, postulamus. Sed quid ait Dominus Jesus? Quærite primum regnum Dei et justitiam, et hæc omnia apponentur vobis. (*Matth.*, VI, 33.) Intelligitur etiam hoc valde bene : « Panem nostrum quotidianum da nobis hodie : » Eucharistiam tuam, quotidianum cibum. Norunt enim fideles quid accipiant, et bonum est eis accipere panem quotidianum huic tempori necessarium. Pro se rogant, ut (*a*) boni fiant, ut in bonitate et fide et vita bona perseverent. Hoc optant, hoc orant : quia si non perseveraverint in vita bona, separabuntur ab illo pane. Ergo : « Panem nostrum quotidianum da nobis hodie, » quid est? Sic vivamus, ut ab altari tuo non separemur. Et verbum Dei quod quotidie vobis aperitur, et quodam modo frangitur, panis quotidianus est. Et quomodo illum panem ventres, sic istum esuriunt mentes. Et hunc ergo petimus simpliciter, et quidquid animæ nostræ et carni nostræ in hac vita necessarium est, quotidiano pane concluditur.

Caput V. — *In symbolo remissio peccatorum.* — 6. « Dimitte nobis debita nostra, » (*Ibid.*, 12) dicimus, et dicamus; quia verum dicimus. Quis enim hic vivit in carne, et non habet debita? Quis est homo sic vivens, ut ei non sit ista oratio necessaria? Inflare se potest, justificare non potest. Bonum est illi, ut imitetur Publicanum, nec tumescat sicut Pharisæus, qui ascendit in templum, et jactavit merita sua, texit vulnera sua. (*Luc.*, XVIII.) Ille autem scivit quare ascenderit, qui dicebat : « Domine, propitius esto mihi peccatori. » Hoc Dominus Jesus : considerate, Fratres mei : hoc Dominus Jesus orare docuit discipulos suos, illos magnos primos Apostolos suos, arietes nostros. Si ergo pro peccatis suis dimittendis arietes orant, agni quid debent facere, de quibus dictum est : Afferte Domino filios arietum? (*Psal.* XXVIII, 1.) Hoc ergo scitis vos in Symbolo reddidisse, quia inter cætera nominastis remissionem peccatorum. Remissio peccatorum una est, quæ semel datur; alia, quæ quotidie datur. Remissio peccatorum una est, et quæ semel datur in sancto bap-

(*a*) Sic Mss. Editi autem, *ut bona faciant.*

fois est celle qui se donne dans le saint baptême; l'autre qui nous est accordée durant tout le cours de cette vie, nous est donnée dans l'Oraison dominicale. C'est le but de cette demande : « Remettez-nous nos dettes. »

Chapitre VI. — 7. Or, Dieu a conclu ici avec nous un pacte, une convention, et fait un écrit authentique où il est stipulé que nous dirons : « Comme nous les remettons à ceux que nous ont offensé. » (*Ibid.*, 12.) Celui qui veut dire avec fruit : « Remettez-nous nos dettes, » doit dire avec sincérité : « Comme nous les remettons à ceux qui nous ont offensés. » Si cette dernière clause n'est pas remplie, ou si elle est formulée sans sincérité, la première partie de la proposition est frappée de nullité. C'est à vous surtout qui allez recevoir le saint baptême que nous disons : Pardonnez de tout votre cœur toutes les offenses qui vous ont été faites. Et vous, fidèles, qui à cette occasion avez entendu cette prière et l'explication que nous en donnons, pardonnez du fond de vos cœurs tout ce que vous pouvez avoir contre vos frères, pardonnez là où pénètre le regard de Dieu. Quelquefois l'homme pardonne de bouche, et conserve de la haine dans le cœur, il pardonne de bouche à cause des hommes, et il ne pardonne point du fond du cœur, parce qu'il ne craint point les yeux de Dieu. Pardonnez donc tout ce que vous avez gardé jusqu'ici dans vos cœurs, pardonnez au moins dans ces jours où nous sommes. Le soleil n'aurait point dû se coucher sur votre colère (*Ephés.*, IV, 26), et combien de soleils ont déjà passé sur elle! Que votre colère passe donc enfin elle-même; nous allons célébrer la fête du grand soleil, de ce soleil dont l'Ecriture dit : « Pour vous se lèvera le soleil de justice, et le salut sera à l'ombre de ses ailes. » (*Malach.*, IV, 2.) Qu'est-ce à dire à l'ombre de ses ailes? Sous sa protection. Aussi lisons-nous dans un psaume : « Protégez-moi à l'ombre de vos ailes. » (*Ps.* XVI, 8.) Mais pour ceux qui au jour du jugement seront saisis d'un repentir tardif et se livreront à une douleur infructueuse dont nous trouvons la prédiction dans le livre de la Sagesse, que diront-ils sous l'impression de ce repentir et en gémissant dans l'angoisse de leur esprit ? « Que nous a servi l'orgueil? Que nous a procuré l'ostentation des richesses? Toutes ces choses ont passé comme l'ombre. » Aussi diront-ils entre autres choses : « Nous avons donc erré hors de la voie de la vérité, et la lumière de la justice n'a pas lui à nos yeux, et le soleil de l'intelligence ne s'est pas levé sur nous. » (*Sag.*, V, 3, etc.) Ce soleil ne se lève que pour les justes, tandis que ce soleil visible, Dieu le fait lever tous les jours sur les bons et sur les mauvais. (*Matth.*, V, 45.) C'est aux justes

tismate; alia, quæ quamdiu vivimus hic, datur in Dominica oratione. Propter quod dicimus : « Dimitte nobis debita nostra. »

Caput VI. — 7. Et induxit nobiscum Deus pactum et placitum, firmumque chirographum, ut dicamus : « Sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » (*Ibid.*, 12.) Qui vult dicere efficaciter : « Dimitte nobis debita nostra : » dicat veraciter : « Sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » Si hoc quod est posterius, aut non dicit, aut fallaciter dicit; illud quod prius est, inaniter dicit. Maxime vobis dicimus : Dimittite omnia de cordibus vestris, qui ad sanctum baptisma acceditis. Et vos fideles, qui per hanc occasionem auditis hanc orationem et nostram expositionem, dimittite totum quidquid adversus aliquem habetis de cordibus vestris : ibi dimittite, ubi Deus videt. Aliquando enim homo dimittit ore, et tenet corde : dimittit ore propter homines, et tenet corde, non timens oculos Dei. (*a*) Prorsus dimittite, quidquid est quod usque ad istos dies tenuistis, saltem his diebus dimittite. Non debuit occidere sol super iracundiam vestram (*Ephes.*, IV, 26), et multi soles transierunt. Transeat aliquando et iracundia vestra, dies magni Solis modo celebramus : illius solis de quo dicit Scriptura : Orietur vobis sol justitiæ, et sanitas in pennis ejus. (*Malac.*, IV, 2.) Quid est, in pennis ejus? In protectione ejus. Unde in Psalmo dicitur : Sub umbra alarum tuarum protege me. (*Psal.* XVI, 8.) Alii autem, qui in die judicii futuri sunt (*b*) sero pœnitentes, et infructuose dolentes, prædicti a Sapientia, « quid tunc dicturi sunt pœnitentiam agentes, et præ angustia spiritus gementes? » Quid nobis profuit superbia, et divitiarum jactantia quid contulit nobis? « Transierunt illa omnia tanquam umbra. » Et inter cætera : « Ergo erravimus a via veritatis, et justitiæ lumen non luxit nobis, et sol non est ortus nobis. » (*Sap.*, V, 3, etc.) Ille sol justis oritur : istum autem solem visibilem facit Deus quotidie oriri super bonos et malos. (*Matth.*, V, 45.) Ad illum videndum solem justi pertinent : modo

(*a*) Lov. *Prorsus dimittite; quia quod propter homines dimittitur, non apud Deum valet : quod autem propter Deum dimittitur, apud Deum valet, et apud homines prodest. Quod usque ad istos dies*, etc. Glossema, quod a cæteris libris abest. — (*b*) Mss. *seri pœnitentes.*

qu'il appartient de voir ce soleil de justice, et il habite maintenant par la foi dans nos cœurs. Si donc vous vous mettez en colère, que ce soleil ne se couche pas dans votre cœur sur votre colère. « Que le soleil ne se couche pas sur votre colère, » de peur que par un effet de cette colère, ce soleil ne se couche pour vous, et que vous ne restiez dans les ténèbres.

Chapitre VII. — *Qu'est-ce que la colère, qu'est-ce que la haine?* — 8. Gardez-vous de croire que la colère soit une faute légère. « La colère, dit le prophète, a rempli mon œil de trouble. » (*Ps.* vi, 8.) Celui dont l'œil est troublé ne peut voir le soleil, et s'il essaie de le regarder, c'est pour lui une souffrance plutôt qu'un plaisir. Qu'est-ce que la colère? C'est la passion de la vengeance. Quoi! un homme désire se venger, et Jésus-Christ n'est pas encore vengé, et les martyrs ne le sont pas encore? Dieu attend avec patience la conversion des ennemis de Jésus-Christ, la conversion des ennemis des martyrs, qui sommes-nous donc pour chercher à nous venger? Si Dieu voulait se venger de nous, que deviendrions-nous? Celui qui jamais ne nous a fait le moindre tort ne veut point se venger de nous, et nous qui chaque jour ne cessons d'offenser Dieu, nous cherchons tous les moyens de nous venger. Pardonnez donc, et pardonnez du fond du cœur. La colère s'est emparé de votre âme, gardez-vous de pécher. « Entrez en colère, dit le prophète, et ne péchez point. » (*Ps.* iv, 5.) Mettez-vous en colère comme des hommes, si la colère triomphe de vous, mais gardez-vous de pécher en nourrissant la colère dans votre cœur, (car c'est contre vous-mêmes que vous la conservez), et vous vous fermez ainsi l'accès de cette divine lumière. Qu'est-ce que la colère? C'est le désir de la vengeance. Qu'est-ce que la haine? C'est une colère invétérée. Lorsque la colère est invétérée, elle prend le nom de haine. C'est ce que reconnaît le Roi-Prophète. Après avoir dit : « La colère a rempli mon œil de trouble, il ajoute : J'ai vieilli au milieu de tous mes ennemis. » (*Ps.* vi, 5.) Ce qui n'était que colère dans le premier moment, est devenu de la haine en vieillissant. La colère, c'est le fétu de paille; la haine, c'est la poutre. Nous reprenons quelquefois un homme qui se met en colère, tout en conservant nous-mêmes de la haine dans notre cœur, et nous donnons lieu à Jésus-Christ de nous dire : « Vous voyez une paille dans l'œil de votre frère, et vous ne voyez point une poutre dans le vôtre. » (*Matth.*, vii, 3.) Comment ce fétu de paille est-il devenu une poutre? Parce que vous ne l'avez pas arraché aussitôt. Vous avez laissé le soleil se lever et se coucher bien des fois sur votre colère, c'est ainsi qu'elle s'est invétérée. Vous avez amassé dans votre âme de mauvais soupçons, vous avez arrosé ce fétu de

in cordibus nostris habitat sol iste per fidem. Si ergo irasceris, ne occidat sol iste in corde tuo super iracundiam tuam : « Non occidat sol super iracundiam vestram : ne forte irascaris, et occidat tibi sol justitiæ, et in tenebris remaneas. »

Caput VII. — *Ira odium.* — 8. Ne putetis autem quia nihil sit iracundia. Turbatus est, inquit Propheta, præ ira oculus meus. (*Psal.* vi, 8.) Utique cui turbatur oculus, solem videre non potest : et si conatus fuerit videre, pœna illi est, non voluptas. Quid est ira? Libido vindictæ. Libet hominem vindicari : et nondum est Christus vindicatus, nondum sunt sancti Martyres vindicati. Adhuc exspectat patientia Dei, ut convertantur inimici Christi, convertantur Martyrum inimici : nos qui sumus, ut vindictam quæramus? Si quæreret illam Deus de nobis, ubi remaneremus? Ille qui nihil nos læsit, non vult se vindicare de nobis : et nos quærimus vindicari, qui pene quotidie Deum offendimus? Ergo dimittite : dimittite ex corde. Iratus es, noli peccare : Irascimini, et nolite peccare. (*Psal.* iv, 5.) Irascimini quasi homines, si vincimini; et nolite peccare, ut iram in corde teneatis, (quia si tenetis, contra vos tenetis :) ne (*a*) in illud lumen intretis. Ergo dimittite. Quid est ira? Libido vindictæ. Quid est odium? Ira inveterata. Ira inveterata si facta est, jam odium dicitur. Quod videtur confiteri ille, qui cum dixisset : Turbatus est præ ira oculus meus : addidit : Inveteravi in omnibus inimicis meis. (*Psal.* vi, 5.) Quod erat ira, cum esset nova, odium factum est; quia in vetustatem conversum est. Ira festuca est, odium trabes est. Aliquando reprehendimus irascentem, et odium tenemus in corde; et dicit nobis Christus : Festucam in oculo fratris tui vides, et trabem in oculo tuo non vides. (*Matth.*, vii, 3.) Unde crevit festuca, ut trabem faceret? Quia non statim evulsa est. Quia passus es exire et intrare solem totiens super iracundiam tuam, fecisti illam veterem, attraxisti malas suspiciones, et rigasti festucam, rigando nutristi, nutriendo trabem fecisti. Expavesce vel quando dicitur :

(*a*) Lov. *ne illud lumen irritetis* : dissentientibus editis aliis et Mss.

paille; en l'arrosant, vous l'avez nourri, et en le nourrissant vous en avez fait une poutre. Tremblez au moins devant ces paroles : « Celui qui hait son frère est un homicide. » (I *Jean*, III, 15.) Vous n'avez point tiré le glaive contre lui, vous ne lui avez fait aucune blessure, vous n'avez porté à son corps aucun coup mortel, une seule pensée de haine s'est emparé de votre cœur, et vous êtes regardé comme homicide, vous êtes coupable aux yeux de Dieu. Votre ennemi est vivant, et cependant vous l'avez tué. Oui, autant qu'il dépend de vous, vous mettez à mort celui que vous haïssez. Réprimez donc ce sentiment de haine, hâtez-vous de vous corriger. S'il y avait dans quelque coin de vos demeures des scorpions ou des aspics, que ne feriez-vous pas pour les en délivrer, afin que vous puissiez les habiter en toute sécurité? Vous vous mettez en colère, et ces colères s'invétérant dans vos cœurs, deviennent autant de haines, autant de poutres, autant de scorpions, autant de serpents, et vous ne voulez pas en purifier la maison de Dieu, votre propre cœur? Accomplissez donc cette condition qui vous est imposée : « Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, » et alors vous pourrez dire avec assurance : « Pardonnez-nous nos offenses. » Vous ne pouvez vivre sur cette terre sans offenser Dieu. Il faut distinguer, il est vrai, entre ces grands crimes qui vous seront heureusement remis dans le baptême, et auxquels vous devrez rester toujours étrangers, et ces péchés journaliers dont nous ne pouvons être entièrement exempts ici-bas et qui nous obligent de réciter tous les jours cette prière avec le pacte et la convention qu'elle renferme. De même donc que nous disons avec joie : « Pardonnez-nous nos offenses, » nous devons ajouter avec sincérité : « Comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Voilà pour les péchés passés, quel sera le remède pour l'avenir? »

CHAPITRE VIII. — *Remède à opposer à la concupiscence.* — 9. « Ne nous induisez point en tentation. » Pardonnez-nous les péchés commis, faites-nous la grâce de ne plus en commettre. Or, on en commet toutes les fois qu'on succombe à la tention. Car, dit l'apôtre saint Jacques, « que nul ne dise, lorsqu'il est tenté, que c'est Dieu qui le tente, car Dieu ne porte pas au mal, et il ne tente personne. Mais chacun est tenté par sa propre concupiscence qui l'emporte et l'attire. Ensuite, quand la concupiscence a conçu, elle enfante le péché, et le péché consommé engendre la mort. » (*Jacq.*, I, 13, etc.) Ne vous laissez donc point entraîner par la concupiscence, refusez-lui tout consentement. Elle ne peut concevoir que de vous, vous lui donnez votre consentement, vous consommez votre union avec elle dans votre cœur. Un mouvement de concupiscence s'élève dans votre âme, renoncez-y aussitôt et gardez-vous de le suivre. C'est une passion coupable, lascive, hon-

Qui odit fratrem suum, homicida est. (I *Joan.*, III, 15.) Gladium non eduxisti, non vulnus in carne fecisti, non corpus plaga aliqua trucidasti : cogitatio sola odii in corde tuo est, et teneris homicida : reus es ante oculos Dei. Ille vivit, et tu occidisti. Quantum ad te pertinet, occidisti quem odisti. Emenda te, corrige te. Si in domibus vestris scorpiones essent aut aspides, quantum laboraretis, ut domus vestras purgaretis, et securi habitare possetis? Irascimini, et inveterantur iræ in cordibus vestris, fiunt tot odia, tot trabes, tot scorpii, tot serpentes; et domum Dei, cor vestrum, purgare non vultis? Ergo facite quod dictum est : « Sicut et nos dimittimus debitoribus nostris : » et securi dicite : « Dimitte nobis debita nostra. » Quia sine debitis in hac terra vivere non potestis. Sed alia sunt illa magna crimina, quæ vobis bonum est in baptismo dimitti, et a quibus semper alieni esse debetis : alia quotidiana peccata, sine quibus hic homo vivere non potest, propter quæ necessaria est quotidiana oratio, cum suo pacto, cum suo placito : ut quomodo hilariter dicitur : « Dimitte nobis debita nostra; » sic veraciter dicatur : « Sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » Deinde ista diximus de peccatis præteritis, quid de cætero?

CAPUT VIII. — *Concupiscentiæ resistendum.* — 9. « Ne nos inferas in tentationem : » dimitte quæ fecimus, et da ut alia non committamus. Quicumque enim tentatione vincitur, peccatum ipse committit. Etenim, inquit apostolus Jacobus : « Nemo cum tentatur, dicat quoniam a Deo tentatur. Deus enim intentator malorum est : ipse autem neminem tentat. Unusquisque autem tentatur a concupiscentia sua abstractus et illectus. Deinde concupiscentia cum conceperit, parit peccatum : peccatum vero cum consummatum fuerit, generat mortem. » (*Jacob.*, I, 13, etc.) Ergo ne abstraharis a concupiscentia : noli consentire concupiscentiæ tuæ. Non est unde concipiat, nisi de te. Consensisti : quasi concubuisti in corde tuo. Surrexit concupiscentia : nega te illi, noli eam sequi. Illicita est, lasciva est, turpis est, alienat te a Deo.

teuse, qui va vous séparer de Dieu. Ne lui donnez pas l'embrassement de l'âme qui consent, si vous ne voulez verser des larmes sur le fruit qu'elle concevra, car elle conçoit aussitôt que vous avez consommé l'union avec elle par le consentement. « Quand la concupiscence a conçu, elle enfante le péché. » Quoi ! vous ne tremblez pas encore? « Et le péché engendre la mort. » Craignez au moins la mort. Si vous ne craignez pas le péché, craignez le terme funeste ou conduit le péché. Le péché vous semble doux, mais la mort est amère. Voilà le grand malheur de la vie humaine, les hommes laissent sur la terre ce qui a été la cause de leurs péchés, et ils n'emportent avec eux que leurs péchés. Qui vous porte ici-bas à pécher? Est-ce l'argent? il faudra le laisser. Est-ce une campagne? vous la laisserez encore. Est-ce une femme? il faudra vous en séparer, et ainsi de tout ce qui aura été pour vous sur la terre une cause de péché, vous en serez forcément séparé lorsque vous aurez fermé les yeux, et vous emporterez avec vous les péchés que vous aurez commis.

Chapitre IX. — *Ne point mépriser les fautes légères.* — 10. Que Dieu nous pardonne nos péchés, qu'il nous pardonne nos péchés passés et nous accorde de ne plus en commettre à l'avenir. Mais tant que vous vivez, vous ne pouvez en être entièrement exempts. Ce sont des péchés plus petits, plus légers je le veux, mais, tout légers qu'ils sont, il faut en tenir compte. Ce sont de petites gouttes d'eau qui remplissent les fleuves. Ne méprisez donc point ces péchés légers. C'est par des fentes imperceptibles que l'eau pénètre dans le navire, elle remplit la cale et, si on n'y fait attention, le vaisseau est submergé. Aussi les matelots ne cessent pas un instant de travailler, leurs mains sont continuellement en mouvement pour vider chaque jour la sentine du vaisseau. Que vos mains déploient chaque jour la même activité pour décharger la sentine de votre âme. Et en quoi doivent-elles déployer cette activité? En donnant, en faisant des bonnes œuvres. « Partagez votre pain avec celui qui a faim, et recevez sous votre toit ceux qui n'ont pas d'asile; lorsque vous voyez un homme nu, couvrez-le. » (*Isaïe*, LVIII, 7.) Faites tout ce que vous pouvez, employez tous les moyens qui sont à votre disposition, faites le bien avec joie et adressez alors à Dieu votre prière avec confiance. Elle s'élèvera vers lui sur deux ailes, sur deux sortes d'aumônes. Quelles sont ces deux sortes d'aumônes? « Pardonnez et on vous pardonnera; donnez et il vous sera donné. » (*Luc*, VI, 37.) Une de ces aumônes se fait dans le cœur, lorsque vous pardonnez à votre frère l'offense qu'il vous a faite. Vous faites l'autre aumône de votre bien, lorsque vous donnez du pain au pauvre. Unissez ces deux aumônes pour que votre prière ne soit point privée d'une aile.

Noli dare consensionis amplexum, ne plangas partum : quia si consenseris, id est, cum amplexatus fueris, concipit. Cum concupiscentia conceperit, parit peccatum. Nondum times? Peccatum generat mortem : vel mortem time. Si peccatum non times, time quo perducit peccatum. Dulce est peccatum : sed amara est mors. Ipsa est infelicitas hominum : propter quod peccant, morientes hic dimittunt, et ipsa peccata secum portant. Peccas propter pecuniam, hic dimittenda est : peccas propter villam, hic dimittenda est : peccas propter mulierem, hic dimittenda est : et quidquid est propter quod peccas, quando oculos in mortem clauseris, hic dimittis, et ipsum peccatum quod committis tecum portas.

Caput IX. — *Peccata minuta non contemnenda.* — 10. Dimittantur peccata : dimittantur præterita, cessent futura. Sed non potes hic vivere sine ipsis : vel minora vel minuta sint, vel levia sint. Sed ipsa levia et minuta non contemnantur. De minutis guttis flumina implentur. Non contemnantur vel minora. Per angustas rimulas navis insudat aqua, impletur sentina; et si contemnatur sentina, mergitur navis. Sed non cessatur a nautis, ambulant manus : (a) ambulant, ut quotidie sentinæ exhauriantur. Sic et tuæ manus ambulent, ut quotidie (b) sentines. Quid est, ambulent, manus? Dent, fac opera bona, ambulent manus tuæ. Frange esurienti panem tuum, et egenum sine tecto induc in domum tuam : si videris nudum, vesti. (*Isai.*, LVIII, 7.) Fac quantum potes, fac unde potes, fac hilariter, et securus mitte orationem. Habebit alas duas, geminas eleemosynas. Quid est, geminas eleemosynas? Dimittite, et dimittetur vobis : date, et dabitur vobis. (*Luc.*, VI, 37.) Una eleemosyna est, quæ fit de corde, quando fratri tuo dimittis peccatum. Altera eleemosyna est, quæ fit de substantia, quando pauperi panem porrigis. Ambas fac, ne sine una ala remaneat oratio tua.

(a) Isthæc verba, *ambulant, ut quotidie sentinæ exhauriantur,* absunt a Mss. et ab Am. et Er. — (b) Am. et Er. *ut quotidie deficiant sentinæ.*

11. Après avoir dit à Dieu : « Ne nous induisez point en tentation, » nous ajoutons : « Mais délivrez-nous du mal. » Celui qui demande à être délivré du mal, atteste par là même qu'il est soumis au mal. C'est ce qui fait dire à l'Apôtre : « Rachetez le temps, parce que les jours sont mauvais. » (*Ephés.*, v, 16.) « Or, quel est l'homme qui veut la vie, qui soupire après les jours du bonheur? » (*Ps.* XXXIII, 13.) Mais qui ne désire ces jours de bonheur dans cette vie où tout homme ne compte que des jours mauvais? Faites donc ce qui suit : « Préservez votre langue de la calomnie et vos lèvres des discours artificieux ; éloignez-vous du mal et pratiquez le bien, cherchez la paix et poursuivez-la sans relâche, » (*Ibid.*, 14, 15) et vous échapperez aux jours mauvais, et vous aurez obtenu l'accomplissement de cette prière : « Délivrez-nous du mal. »

CHAPITRE X. — *Distinction à établir entre les demandes de cette prière.* — 12. Les trois premières demandes : « Que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel, » se rapportent directement à l'éternité. Les quatre suivantes se rapportent à cette vie. « Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour. » Est-ce que nous demanderons encore chaque jour notre pain quotidien dans ce séjour où tous nos désirs seront pleinement rassasiés? Dirons-nous encore : « Pardonnez-nous nos offenses, » dans ce royaume où nous ne commettrons plus de péchés? Aurons-nous besoin de dire : « Ne nous induisez point en tentation, » alors que nous n'aurons plus à craindre aucune tentation ? ou « délivrez-nous du mal, » lorsqu'il n'y aura plus de mal dont il faille nous délivrer? Ces quatre dernières demandes sont donc nécessaires à notre vie de chaque jour sur la terre ; les trois autres se rapportent plus directement à l'éternité. Cependant, faisons toutes ces demandes pour parvenir à cette vie éternelle, et que toutes nos prières aient pour but de ne point en être exclus. Vous devrez réciter chaque jour cette prière, lorsque vous aurez été baptisés. Tous les jours, en effet, l'oraison dominicale est récitée dans l'Eglise, à l'autel du Seigneur, où les fidèles l'entendent. Nous ne craignons donc point que vous ne la reteniez d'une manière peu exacte, car si quelqu'un d'entre vous ne la savait encore qu'imparfaitement, il lui sera facile de l'apprendre en l'entendant réciter chaque jour.

CHAPITRE XI. — *Il faut savoir le symbole de mémoire.* — 13. Samedi prochain, durant les veilles que nous célébrerons par la miséricorde de Dieu, vous devez réciter, non pas l'oraison dominicale, mais le symbole. Il faut que vous le sachiez, dès maintenant, de mémoire, car vous ne

11. Ergo cum dixerimus : « Ne nos inferas in tentationem : » sequitur : « Sed libera nos a malo. » Qui vult liberari a malo, testatur quia in malo est. Ideo dicit Apostolus : Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt. (*Ephes.*, v, 16.) Sed quis est qui vult vitam, et diligit videre dies bonos? (*Psal.* XXXIII, 13.) Quando omnis homo in hac carne non habet nisi dies malos : quis non vult? Fac quod sequitur : « Cohibe linguam tuam a malo, et labia tua ne loquantur dolum; declina a malo, et fac bonum; quære pacem, et sequere eam : » (*Ibid.*, 14 et 15) et caruisti diebus malis, et impletur quod orasti : « Libera nos a malo. »

CAPUT X. — *Petitionum discrimen.* — 12. Tres ergo petitiones superiores : « Sanctificetur nomen tuum, Veniat regnum tuum : Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, et in terra; » æternæ sunt. Quatuor autem sequentes ad istam vitam pertinent. « Panem nostrum quotidianum da nobis hodie. » Numquid quotidie petituri sumus panem quotidianum, quando ad illam satietatem venerimus? « Dimitte nobis debita nostra : » numquid in illo regno dicemus, quando debita non habebimus? « Ne nos inferas in tentationem : » numquid tunc dicere poterimus, quando nulla erit tentatio? « Libera nos a malo : » numquid dicemus, quando nullum erit unde liberemur? Quatuor ergo ista propter vitam nostram quotidianam nobis necessaria sunt, tria vero illa propter æternam. Sed omnia petamus, ut ad illam perveniamus; et hic (*a*) rogemus ne ab illa separemur. Oratio quotidie dicenda est vobis, cum baptizati fueritis. In Ecclesia enim ad altare Dei quotidie dicitur ista Dominica oratio, et audiunt illam fideles. Non ergo timemus, ne minus diligenter eam teneatis : quia et si quis vestrum non poterit tenere perfecte, audiendo quotidie tenebit.

CAPUT XI. — *Symbolum memoria tenendum.* — 13. Ideo die Sabbati, quando vigilaturi sumus in Dei misericordia, reddituri estis, non Orationem, sed Symbolum. Modo enim nisi teneatis Symbolum, in ecclesia, in populo Symbolum quotidie non auditis. Cum autem tenueritis, ut non obliviscamini, quotidie

(*a*) Sic Mss. Editi vero, *et hic regamur.*

l'entendez pas réciter tous les jours par le peuple dans l'église. Lors donc que vous l'aurez appris, si vous voulez ne point l'oublier, récitez-le tous les jours à votre réveil, avant d'aller prendre votre repos, récitez votre symbole, offrez à Dieu cet hommage de votre foi, rappelez à votre esprit ce symbole de votre croyance, ne vous lassez point de le répéter. Cette répétition est nécessaire pour vous préserver de l'oubli. Ne dites point : Je l'ai récité hier, je l'ai récité aujourd'ui, je le récite tous les jours, je le possède parfaitement. Replacez devant vos yeux le symbole de votre foi, regardez-vous dans ce symbole comme dans un miroir. Examinez si vous croyez tous les articles que vous faites profession de croire, et réjouissez-vous chaque jour du bonheur de la foi. Que ce soient là vos richesses, que ce soient là les vêtements dont votre âme se revêt chaque jour. Ne prenez-vous point vos vêtements tous les jours en vous levant? Revêtez aussi votre âme en vous rappelant chaque jour votre symbole, de peur que l'oubli ne vienne à la dépouiller, que vous ne restiez dans cet état de nudité, ce qu'à Dieu ne plaise, et qu'il ne vous arrive ce que dit l'Apôtre : « Si toutefois nous sommes trouvés dépouillés et non pas nus. » (II *Cor.*, V, 3.) Nous serons ainsi revêtus de notre foi, elle sera pour nous à la fois une tunique et une cuirasse ; une tunique pour nous préserver de la confusion, une cuirasse contre l'adversité. Mais lorsque nous serons arrivés dans ce bienheureux séjour où nous sommes appelés à régner, nous n'aurons plus besoin de réciter le symbole, nous verrons Dieu, Dieu sera lui-même l'objet de notre contemplation, et cette vue de Dieu sera la récompense de notre foi.

SERMON LIX.

Encore sur le chapitre VI de saint Matthieu, de l'Oraison dominicale, aux catéchumènes.

CHAPITRE PREMIER. — *Le symbole est la règle de la foi.* — 1. Vous avez récité le symbole de votre foi, apprenez maintenant la prière que vous devez adresser à Dieu. Vous n'auriez pu invoquer Dieu avant d'avoir cru en lui, d'après le témoignage de l'Apôtre : « Comment invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru? » (*Rom.*, X, 14.) Voilà pourquoi vous avez commencé par réciter le symbole où se trouve la règle de votre foi, règle aussi courte qu'elle est étendue ; courte par le nombre des paroles, étendue par la grandeur des pensées. Quant à la prière que nous vous apprenons aujourd'hui et que vous réciterez publiquement dans huit jours, elle a été enseignée par le Seigneur lui-

dicite, quando surgitis, quando vos ad somnum collocatis, reddite Symbolum vestrum, reddite Domino, commemorate (*a*) vos ipsos, non pigeat repetere. Bona est enim repetitio, ne subrepat oblivio. Ne dicatis : Dixi heri, dixi hodie, quotidie dico, teneo illud bene. Commemora fidem tuam, inspice te : sit tanquam speculum tibi Symbolum tuum. Ibi te vide, si credis omnia, quæ te credere confiteris, et gaude quotidie in fide tua. Sint divitiæ tuæ, sint quotidiana ista quodammodo indumenta mentis tuæ. Numquid non quando surgis vestis te? Sic et commemorando Symbolum tuum vesti animam tuam, ne forte eam nudet oblivio, et remaneas nudus, et fiat quod ait Apostolus, quod absit a te : Si tamen (*b*) exspoliati non nudi inveniamur. (II *Cor.*, V, 3.) Vestiti enim erimus fide nostra : et ipsa fides et tunica est et lorica : tunica, contra confusionem; lorica, contra adversitatem. Cum autem venerimus ad illum locum, ubi regnabimus, non opus est ut dicamus Symbolum : Deum videbimus, ipse Deus nobis (*f.* visus) visio erit; (*c*) visio Dei fidei hujus merces erit.

SERMO LIX (*d*).

Item in Matth. VI, de oratione Dominica, ad Competentes.

CAPUT PRIMUM. — *Symbolum regula fidei.* — 1. Reddidistis quod creditis, (*e*) audite quid oretis. Quoniam invocare non possetis, in quem non credidissetis, Apostolo dicente : Quomodo invocabunt in quem non crediderunt? (*Rom.*, X, 14) ideo prius Symbolum didicistis, ubi est regula fidei vestræ brevis et grandis : brevis, numero verborum; grandis, pondere sententiarum. Oratio autem, quam hodie (*f*) accipitis tenendam, et ad octo dies reddendam, sicut audistis

(*a*) Germanensis Ms. *commemorate apud vos ipsos.* — (*b*) Editi : *Si tamen vestiti :* juxta Græcum ἐνδυσάμενοι. At omnes Mss. *Si tamen exspoliati;* quasi Græcus habuerit ἐκδυσάμενοι. Sic Tertullianus *de Resurrectione carnis*, cap. XLII : *Si quidem exuti non nudi inveniamur.* Et contra Marcionem, lib. V, cap. XII, legit : *Si quidem et despoliati*, etc. Hanc in Apostolo varietatem lectionis annotavit ejus Commentator inter Ambrosii opera. — (*c*) Sic Am. Er. et aliquot Mss. Alii vero, *ipse Deus nobis visio erit, hujus merces erit.* Editio autem Lov. *ipse Deus nobis visio erit, fideique merces erit Deus noster. Conversi ad Dominum*, etc — (*d*) Alias de Tempore CXXXV. — (*e*) Sic Mss. Editi vero, *audistis.* — (*f*) Editi, *accepistis.* At Mss. *accipitis.* Qui mox prosequuntur sic, *retinenda est, et ad octo dies reddenda.*

même à ses apôtres, comme vous l'avez vu par la lecture de l'Evangile qui vous a été faite, et ses mêmes apôtres nous l'ont transmise, car leur voix a retenti par toute la terre. (*Ps.* XVIII, 5.)

2. Ne vous attachez donc pas aux choses de la terre, vous qui avez un Père dans les cieux. Vous direz bientôt : « Notre Père, qui êtes dans les cieux. » Vous commencez à faire partie d'une noble race. Sous ce Père, le maître et le serviteur, l'empereur et le soldat, le riche et le pauvre sont frères. Tous les chrétiens ont sur la terre des pères d'extraction différente; les uns sont nobles, les autres d'une condition obscure, mais tous invoquent un seul et même Père qui est dans les cieux. Or, si notre Père est dans les cieux, c'est là aussi qu'il nous tient en réserve notre héritage, et par un privilége qui est exclusivement propre à notre Père, nous posséderons avec lui l'héritage qu'il nous donne. Il nous donne cet héritage, il ne nous l'abandonne point forcément par sa mort. Il ne s'en sépare point, il reste où il est pour nous appeler à lui. Nous connaissons celui que nous devons invoquer; apprenons maintenant ce que nous devons lui demander pour ne point offenser notre Père par des prières indignes d'une si auguste majesté.

CHAPITRE II. — 3. Qu'est-ce donc que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a enseigné à demander à ce Père qui est dans les cieux? « Que votre nom soit sanctifié. » (*Ibid.*, 9.) Quelle est donc cette faveur que nous demandons à Dieu en désirant que son nom soit sanctifié ? Le nom de Dieu est toujours saint, que voulons-nous donc en demandant que ce nom soit sanctifié ? Nous voulons être sanctifiés par lui. Nous demandons que ce nom toujours saint en lui-même, soit sanctifié par notre vie. Le nom de Dieu est sanctifié en vous, lorsque vous êtes baptisés. Pourquoi faites vous cette prière après votre baptême ? C'est afin d'obtenir de conserver la grâce que vous avez reçue.

4. Voici la demande suivante : « Que votre règne arrive. » (*Ibid.*, 10.) Demandons-le, ne le demandons pas, le règne de Dieu viendra nécessairement. Pourquoi donc cette demande ? C'est afin que ce règne qui doit venir pour tous les saints, vienne aussi pour nous, et que Dieu veuille bien nous mettre au nombre des saints, pour qui doit venir son règne.

5. Nous disons à Dieu dans la troisième demande : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. » (*Ibid.*, 10.) Quel est le sens de cette prière : Faites que nous vous servions sur la terre comme les anges vous servent dans le ciel? Les saints anges de Dieu lui obéissent, ne l'offensent jamais, et exécutent ses ordres par amour. Nous demandons aussi nous-mêmes la grâce d'accomplir les commandements de Dieu, par un sentiment de charité. On peut encore donner un autre sens à cette demande :

cum Evangelium legeretur, ab ipso Domino dicta est discipulis ipsius, et ab ipsis pervenit ad nos; quoniam in omnem terram exivit sonus eorum. (*Psal.* XVIII, 5.)

2. Ergo nolite inhærere terrenis, qui Patrem invenistis in cœlis. Dicturi enim estis : « Pater noster, qui es in cœlis. » (*Matth.*, VI, 9.) Ad magnum genus pertinere cœpistis. Sub isto Patre fratres sunt dominus et servus : sub isto Patre fratres sunt imperator et miles : sub isto Patre fratres sunt dives et pauper. Omnes Christiani fideles diversos in terra habent patres, alii nobiles, alii ignobiles, unum vero Patrem invocant, qui est in cœlis. Si ibi est Pater noster, ibi nobis præparatur hæreditas. Talis est autem iste Pater, cum quo possideamus quod donat. Dat enim hæreditatem, sed non moriens illam nobis derelinquit. Non enim ipse discedit, sed ille permanet, ut nos accedamus. Quia ergo audivimus a quo petamus, sciamus et quid petamus, ne forte talem Patrem male petendo offendamus.

CAPUT II. — 3. Quid ergo nos docuit Dominus Jesus Christus petere a Patre, qui est in cœlis? « Sanctificetur nomen tuum. » (*Ibid.*, 9.) Quale beneficium est, quod petimus a Deo, ut sanctificetur nomen ejus? Nomen Dei semper est sanctum : quare ergo petimus ut sanctificetur, nisi ut nos per ipsum sanctificemur? Quod ergo semper sanctum est, ut in nobis sanctificetur oramus. Sanctificatur in vobis nomen Dei, quando baptizamini. Ut quid hoc orabitis, cum baptizati fueritis, nisi ut quod accipietis perseveret in vobis?

4. Sequitur alia petitio : « Veniat regnum tuum. » (*Ibid.*, 10.) Sive petamus, sive non petamus, venturum est regnum Dei. Quare ergo petimus, nisi ut veniat et nobis, quod venturum est omnibus sanctis? ut et nos Deus in numero sanctorum suorum habeat, quibus venturum est regnum ejus?

5. Dicimus tertia petitione : « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, et in terra. » (*Ibid.*, 10.) Quid est hoc? Ut quomodo tibi serviunt Angeli in cœlo, et nos tibi serviamus in terra. Angeli autem ipsius sancti obediunt illi, non illum offendunt; faciunt jussa amando eum. Hoc ergo oramus, ut et nos præcepta Dei cari-

« Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. » Le ciel en nous, c'est l'âme, la terre, c'est le corps. Que signifient donc ces paroles : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel? » Que notre chair nous soit soumise, comme nous le sommes nous-mêmes à vos commandements, car si la chair et l'esprit sont en lutte, l'accomplissement des préceptes divins nous devient presque impossible.

Chapitre III. — 6. Vient ensuite cette autre demande : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour. » (*Ibid.*, 11.) Que nous demandions ici à Dieu le pain indispensable à la vie du corps, et avec ce pain tout ce qui nous est nécessaire, ou que nous ayons encore ce pain que vous devez recevoir de l'autel, cette demande est légitime. Quel est en effet l'objet de cette prière? c'est d'obtenir de ne commettre aucune faute qui nous éloignerait de ce pain. La parole de Dieu qui nous est annoncée tous les jours est aussi un pain. De ce qu'elle n'est pas le pain du corps, il ne s'ensuit pas qu'elle ne soit point le pain de l'âme. Mais après cette vie, nous ne chercherons plus ce pain que réclame notre corps affamé, nous n'aurons plus besoin de recevoir le sacrement de l'autel, parce que nous serons avec Jésus-Christ, dont nous recevons ici le corps. Il ne sera plus nécessaire de vous faire entendre les enseignements que nous vous adressons ici, ni de vous lire aucun livre, parce que nous verrons alors le Verbe de Dieu lui-même, par qui toutes choses ont été faites, ce Verbe qui est à la fois la nourriture, la lumière, la sagesse des anges, qui, sans recourir aux éléments d'un langage difficile et embarrassé, boivent à sa source le Verbe unique, et après s'en être remplis, célèbrent ses louanges sans jamais se lasser. « Bienheureux ceux qui habitent dans votre maison, dit le Psalmiste, ils vous loueront dans les siècles des siècles. » (*Ps.* LXXXIII, 5.)

Chapitre IV. — 7. Nous adressons encore à Dieu, dans cette vie, la demande suivante : « Remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » (*Ibid.*, 12.) Dans le baptême, Dieu nous remet toutes nos dettes, c'est-à-dire tous nos péchés. Mais personne ne peut vivre ici-bas entièrement exempt de tout péché, bien que ce ne soient pas de ces grands crimes qui excluent de la table sainte. Nul homme, donc, ne peut être sans péché sur la terre, et nous ne pouvons recevoir le baptême qu'une fois; c'est donc dans la prière que nous recevons la grâce qui nous purifie tous les jours, et nous pardonne les péchés que nous commettons chaque jour, mais à la condition d'accomplir ce qui suit : « Comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » Vous donc qui êtes mes frères, mes enfants dans la grâce de Dieu, et

tate faciamus. Iterum verba ista aliter intelliguntur : « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, et in terra. » Cœlum in nobis anima est, terra in nobis corpus est. Quid est ergo : « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, et in terra? » Sicut et nos audimus præcepta tua, sic nobis consentiat caro nostra; ne dum contendunt caro et spiritus, præcepta Dei minus implere possimus.

Caput III. — 6. Sequitur in Oratione : « Panem nostrum quotidianum da nobis hodie. » (*Ibid.*, 11.) Sive exhibitionem corpori necessariam petamus a Patre, in pane significantes quidquid nobis est necessarium, sive quotidianum panem illum intelligamus, quem accepturi estis de altari, bene petimus ut det nobis eum. Quid est enim quod oramus, nisi ne mali aliquid admittamus, unde a tali pane separemur? Et verbum Dei quod quotidie prædicatur, panis est. Non enim quia non est panis ventris, ideo non est panis mentis. Cum autem vita ista transierit, nec panem illum quæremus quem quærit fames; nec sacramentum altaris habemus accipere, quia ibi erimus cum Christo, cujus corpus accipimus; nec verba nobis ista dici habent, quæ dicimus vobis, nec codex legendus est, quando ipsum videbimus quod est Verbum Dei, per quod facta sunt omnia, quo pascuntur Angeli, quo illuminantur Angeli, quo sapientes fiunt Angeli, non quærentes verba locutionis anfractuosæ; sed bibentes unicum Verbum, unde impleti ructant laudes, et non deficiunt in laudibus. « Beati enim, ait Psalmus, qui habitant in domo tua, in sæcula sæculorum laudabunt te. » (*Psal.* LXXXIII, 5.)

Caput IV. — 7. Ergo in hac vita petimus quod sequitur : « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » (*Ibid.*, 12.) In baptismo omnia debita, id est, peccata prorsus dimittuntur nobis. Sed quia nemo hic potest vivere sine peccato, (*a*) et si non magno crimine unde separetur ab illo pane, tamen nemo potest sine peccatis esse in hac terra, et non possumus accipere nisi unum baptismum semel; in Oratione accipimus, unde quotidie lavemur, ut nobis peccata nostra quotidie dimittantur : sed si faciamus quod sequitur : « Sicut

(*a*) Regius Ms. *potest tamen sine magno crimine*, etc.

mes frères sous l'autorité de ce Père qui nous est commun ; voici l'avertissement que je vous donne. Si quelqu'un vous a offensé, et s'est rendu coupable à votre égard, et qu'il vienne ensuite confesser sa faute, implorer son pardon, pardonnez-lui aussitôt, et du fond du cœur, si vous ne voulez arrêter le pardon que Dieu s'apprête à vous accorder. Si vous ne pardonnez point, il ne vous pardonnera point non plus. Nous adressons à Dieu cette prière dans cette vie, où nous sommes exposés à pécher, et où, par conséquent, nous avons besoin de pardon. Dans l'autre vie ce pardon sera inutile, parce que nous serons affranchis de tout péché.

Chapitre V. — 8. Nous ajoutons ensuite : « Ne nous induisez point en tentation, mais délivrez-nous du mal. » (*Ibid.*, 13.) Nous devons prier Dieu, pendant cette vie, de ne point nous induire en tentation, parce que cette terre est un lieu de tentations ; et d'être délivrés du mal, parce qu'elle est aussi le séjour du mal. Ainsi, donc des sept demandes qui composent cette prière, trois se rapportent à la vie éternelle, et quatre à la vie présente. « Que votre nom soit sanctifié, » il le sera toujours : « Que votre règne arrive, » ce règne sera éternel : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel, » elle le sera éternellement. Au contraire, nous n'aurons pas toujours lieu de dire : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour, » ni : « Remettez-nous nos dettes ; ne nous induisez point en tentation, mais délivrez-nous du mal. » Ce n'est que pendant cette vie, où nous sommes exposés et à la tentation et au mal, qu'il est nécessaire de demander ces grâces.

SERMON LX (1).

Sur ces paroles du chapitre vi de saint Matthieu : *N'amassez pas de trésors sur la terre*, etc.; exhortation à faire l'aumône.

Chapitre premier. — *Dans les tribulations de cette vie, il faut prendre conseil de Jésus-Christ.* — 1. Tout homme qui se trouve dans la peine et qui reconnaît son impuissance, cherche un homme prudent pour lui demander conseil, et la ligne de conduite qu'il doit suivre. Représentons-nous donc ici le monde comme un seul homme. Il cherche à se préserver du mal, il hésite à faire le bien, et ne sachant que faire, au milieu des nombreuses tribulations qui l'accablent, où peut-il trouver une source plus assurée de sages conseils qu'auprès de Jésus-Christ? S'il peut trouver un meilleur conseiller,

(1) Ce sermon a pour titre dans la Table de Possidius : *Sur ce passage de l'Evangile qu'il faut amasser un trésor dans le ciel.*

et nos dimittimus debitoribus nostris. » Itaque, Fratres mei, moneo vos, in Dei gratia filios meos, et sub illo Patre fratres meos, moneo, vos, ut quando aliquis offendit et peccat in vos, et venit et confitetur et petit a vobis veniam, ignoscatis illi, et continuo ex corde dimittatis ; ne vobis a Deo veniam venientem prohibeatis. Si enim non dimittitis vos, nec ille dimittet vobis. Ergo et hoc in ista vita petimus : quia et hic possunt dimitti, ubi possunt haberi peccata. In illa autem vita non dimittuntur, quia nec habentur.

Caput V. — 8. Deinde petimus dicentes : « Ne nos inferas in tentationem, sed libera nos a malo. » (*Ibid.*, 13.) Et hoc in ista vita nobis necessarium est petere, ne inferamur in tentationem, quia hic sunt tentationes ; et liberemur a malo, quia hic est malum. Ac per hoc omnes istæ petitiones septem, tres ad vitam æternam pertinent, quatuor ad vitam præsentem. « Sanctificetur nomen tuum : » semper erit. « Veniat regnum tuum : » hoc regnum semper erit. « Fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terra : » semper erit. « Panem nostrum quotidianum da nobis hodie : » non semper erit. « Dimitte nobis debita nostra : » non semper erit. « Ne nos inferas in tentationem : » non semper erit. « Sed libera nos a malo : » non semper erit ; sed ubi est tentatio, et ubi est malum, ibi necessarium est ut petamus (*a*).

SERMO LX (*b*).

De verbis Evangelii Matth., vi : *Nolite vobis condere thesauros in terra*, etc.; exhortatorius ad faciendas eleemosynas.

Caput primum. — *In hujus mundi tribulatione consilium a Christo capiendum.* — 1. Omnis homo in tribulatione aliqua constitutus, et in sua causa deficiens, prudentem aliquem quærit, a quo consilium accipiat, et norit quid agat. Existimemus ergo, universum mundum quasi esse hominem unum. Evadere mala quærit, et facere bona piget : ac per hoc crebrescentibus tribulationibus suis in sua causa deficiens, quem potest ad accipiendum consilium prudentiorem

(*a*) Editi addunt : *Unde Deus omnipotens ita a nobis orandus est, ut quidquid humana fragilitas cavere et vitare non prævalet, hoc ille propitius nobis conferre dignetur, Jesus Christus Dominus noster, qui vivit et regnat cum Patre et Spiritu sancto in sæcula sæculorum. Amen.* Id vero Mss. non habent. — (*b*) Alias de Tempore L.

qu'il fasse ce qu'il veut. Mais il ne peut en trouver un plus prudent; qu'il vienne à lui, et en quelque lieu qu'il le trouve, qu'il lui demande conseil, qu'il reçoive ses avis, qu'il obéisse à ses préceptes salutaires, il échappera ainsi à de grands maux. En effet, les maux de la vie présente, dont les hommes ont tant d'horreur, qui excitent leurs fréquents murmures, et sont une cause d'offenses contre celui qui veut les corriger, et dans lequel ils ne reconnaissent point leur Sauveur; ces maux de la vie présente sont passagers, sans aucun doute; ils passent par nous, ou nous passons par eux, ou ils passent dans le cours même de notre vie, ou nous y échappons du moins par la mort. Toute tribulation qui se mesure par le temps est légère. Vous, qui pensez au jour de demain, vous oubliez le jour d'hier. Or, lorsque vous serez au jour d'après demain, le jour de demain ne sera plus pour vous que le jour d'hier. Cependant, si pour échapper à ces souffrances temporelles qui passent si vite, ou plutôt qui s'envolent sur les ailes du temps, les hommes prennent tant de soucis, et se donnent tant de peine, que ne doivent-ils pas faire, pour éviter des souffrances permanentes et éternelles?

Chapitre II. — *Cette vie est une vie de travaux et de peines.* — 2. Cette vie mortelle est un lourd fardeau. Qu'est-ce que naître pour l'homme, sinon entrer dans une carrière laborieuse? Les pleurs que verse l'enfant qui vient de naître, sont un témoignage des peines qui l'attendent. Nul qui soit exempt de s'asseoir à ce banquet d'amertume; il faut boire à cette coupe amère qui nous est présentée par Adam. Nous sommes l'œuvre des mains de la vérité, mais le péché nous a précipités dans des jours de vanité. Nous avons été faits à l'image de Dieu (*Gen.*, I, 27), mais, par notre coupable transgression, nous avons défiguré cette image. Voilà pourquoi le Psalmiste nous rappelle à la fois ce que nous étions en vertu de notre création, et ce que nous sommes devenus par nous-mêmes. « L'homme, dit-il, marche à l'image de Dieu. » (*Ps.* XXXVIII, 8.) Voilà ce que Dieu l'a fait. Qu'est-il devenu? Ecoutez la suite : « Il se trouble et s'agite en vain. » Il marche à l'image de la vérité et il se trouble sous les inspirations de la vanité. Considérez quel est ce trouble, et soyez honteux de vous-même en vous regardant dans ce miroir. Quoique l'homme soit fait à l'image de Dieu, dit-il, et qu'à ce point de vue l'homme ait une grandeur véritable, cependant il se trouble vainement. Et comme si nous lui demandions : D'où viennent ces vaines agitations : « Il amasse des trésors, nous répond-il, et il ne sait qui les recueillera. » (*Ibid.*) Voilà cet homme, c'est-à-dire voilà le genre humain tout entier, réduit à l'impuissance dans sa propre cause, il perd la raison et s'égare loin des voies

invenire, quam Christum? Certe meliorem inveniat, et quod vult agat. Si autem non habet ubi meliorem inveniat, ad hunc veniat, quem ubicumque inveniat, consulat, accipiat consilium, servet mandatum bonum, evadat magnum malum. Præsentia enim mala temporalia, quæ multum homines exhorrent, sub quibus plurimum murmurant, et murmurando offendunt emendatorem, ne inveniant Salvatorem : præsentia ergo mala sine dubio transitoria sunt, aut illa per nos transeunt, aut nos per illa transimus; aut transeunt nobis viventibus, aut dimittuntur nobis morientibus. Non est in tribulatione magnum, quod tempore breve est. Quisquis cogitas crastinum diem, non revocas hesternum diem. (a) Minente die perendino, hesternus erit et crastinus. Verumtamen si curis tantis homines æstuant ad evadendas temporales et transcurrentes, vel potius transvolantes tribulationes; quid est cogitandum ut homo evadat manentes et sine fine durantes?

Caput II. — *Vita hic laboriosa.* — 2. Dura causa est vita mortalis. Quid est aliud hic nasci, nisi ingredi laboriosam vitam? De labore futuro nostro, testis est ipse fletus infantis. Ab isto molesto convivio nemo est excusatus. Bibendum fuit quod propinavit Adam. Facti quidem sumus manibus veritatis : sed propter peccatum projecti in dies vanitatis. Facti sumus ad imaginem Dei (*Gen.*, I, 27) : sed detrivimus eam transgressione peccati. Ideo Psalmus nos admonet, quomodo facti fuerimus, et quo pervenerimus. Ait enim : Quanquam in imagine Dei ambulet homo. (*Psal.* XXXVIII, 8.) Ecce quod factus est. Quo pervenit? Audi quod sequitur : Tamen vane conturbabitur. In imagine ambulat veritatis, et conturbabitur in consilio vanitatis. Denique vide conturbationem ejus; vide, et tanquam in speculo displice tibi. Quanquam, inquit, in imagine Dei ambulet homo; et ideo magna res sit homo : tamen vane conturbabitur. Et quasi quæreremus : Unde, rogo te, unde vane conturbabitur? Thesaurizat, inquit, et ignorat cui congreget ea. (*Ibid.*) Ecce ille homo, id est, universum

(a) Editi : *Imminente.* At Am. Er. et Colbertinus Ms. *Minuente :* corrupte pro *Minente*, id est exstante.

de la sagesse et du bon sens. « Il amasse des trésors, et il ne sait qui les recueillera. » Est-il une folie plus grande, un malheur plus déplorable? Est-ce pour lui qu'il amasse? Non. Pourquoi n'est-ce point pour lui? Parce qu'il doit mourir, parce que la vie de l'homme est courte, parce que le trésor survit, tandis que celui qui l'amasse passe rapidement. Aussi le Roi-Prophète prenant en pitié l'homme qui est fait à l'image de Dieu, qui fait profession de la vérité, et qui poursuit la vanité, s'écrie : « Il se trouble en vain. » Je le plains, « il amasse des trésors, et il ne sait qui les recueillera. » Encore une fois, est-ce pour lui qu'il les amasse? Non, car l'homme meurt, et le trésor lui survit. Pour qui donc? Avez-vous un moyen, un expédient? indiquez-le moi. Vous ne pouvez me l'indiquer, vous n'en connaissez donc pas. Puisque nous n'en connaissons ni l'un ni l'autre, cherchons, examinons, et étudions d'un commun accord. L'homme se trouble, il amasse des trésors, il se consume en projets, en travaux, en soucis de tout genre. Pendant le jour vous êtes accablés de fatigue, pendant la nuit vous êtes agités par toutes sortes de craintes. Pour remplir d'argent vos coffres, votre cœur est en proie à la fièvre des soucis.

Chapitre III. — *L'homme qui thésaurise est troublé de diverses manières.* — 3. Je vois votre embarras, je vous plains ; vous vous troublez et au témoignage de l'infaillible vérité, vous vous troublez en vain. Vous amassez donc des trésors, et vous voulez assurer le succès de vos entreprises ; ne parlons point ici des pertes que vous faites, des dangers effroyables que vous courez, de la mort à laquelle vous condamne chaque profit que vous réalisez (non la mort du corps, mais la mort que les pensées coupables donnent à l'âme ; car pour acquérir de l'or, vous perdez la foi, pour un vêtement tout extérieur, votre âme se voit dépouillée de ses ornements); ne parlons point, dis je, de tous ces tristes effets et de beaucoup d'autres ; oublions les accidents malheureux, et ne supposons que de la réussite, que des succès. Vous amassez donc des trésors, vous réalisez de tous côtés des gains énormes, l'or coule chez vous comme l'eau des fontaines, partout ailleurs le besoin se fait sentir, l'abondance afflue chez vous de toutes parts. N'avez-vous pas entendu cette recommandation : « Si vos richesses se multiplient, n'y attachez pas votre cœur ? » (*Ps.* LXI, 11.) Vous avez donc acquis d'immenses richesses, cette vie de trouble n'a pas été stérile, mais elle ne laisse pas d'être vaine. En quoi donc, me demandez-vous, est-elle vaine ? J'ai rempli mes coffres, les murailles de mes magasins peuvent à peine contenir tout ce que j'ai amassé ; en quoi donc me troublai-je vainement ? Vous amassez des trésors et vous ne savez qui les recueillera. Ou bien si vous le savez, dites-le-moi, je vous en supplie, pour qui les amassez-vous ? je vous écoute. Si vous ne vous

genus humanum, quasi unus homo, qui in causa sua defecit, consilium perdidit, de via sanæ mentis erravit : Thesaurizat, et nescit cui congreget ea. Quid dementius? quid infelicius? Certe enim sibi? Non. Quare sibi non? Quia moriturus est, quia (a) brevis vita hominis est ; quia thesausus durat, et cito transit qui congregat. Ideo miseratus hominem in imagine Dei ambulantem, vera fatentem, vana sectantem, Vane, inquit, conturbabitur. Doleo : thesaurizat, et ignorat cui congregat ea. Sibi ea ? Non. Quia moritur homo, perdurante thesauro. Cui ergo ? Consilium habes ; da et mihi. Non habes consilium quod mihi des ; nec tu ergo tenes. Proinde si ambo non habemus, ambo quæramus, ambo accipiamus, ambo tractemus. Conturbatur, thesaurizat, cogitat, laborat, curis invigilat. Per diem vexaris laboribus, per noctem agitaris timoribus. Ut saccellus tuus impleatur nummis, anima tua febrit curis.

Caput III. — *Varie conturbatur qui thesaurizat.* — 3. Video, doleo : conturbaris, et sicut dicit qui fallere nescit, vane conturbaris. Thesaurizas enim : ut bene proveniat quidquid agis, ut damna taceamus, ut tanta pericula et in singulis lucris singulas mortes, (mortes dico non corporum, sed malarum cogitationum ; ut accedat aurum, perit fides ; ut foris vestiaris, intus exspoliaris :) ut ista omittamus, ut alia taceamus, ut adversa prætereamus, prospera sola cogitemus : ecce thesaurizas, ecce undique lucra confluunt, et more fontium nummi currunt : ubique ardet inopia, undique fluit copia. Non audisti : Divitiæ si affluant, ne apponatis cor? (*Psal.* LXI, 11.) Ecce acquiris, non infructuose conturbaris, tamen vane conturbaris. Quare inquis, vane conturbor ? Ecce saccos impleo, parietes mei vix capiunt quod acquiro : quare ego vane conturbor? Thesaurizas, et ignoras cui congreges ea. Aut si scis, cui ; obsecro te, dic et mihi. Audiam te, cui. Si non vane conturbaris, dic cui thesaurizas? Mihi, inquis. Hoc

(a) Colbertinus Ms. *quia transit hominis vita.*

troublez point en vain, dites-moi pour qui vous amassez. Pour moi, me répondez-vous. Vous osez parler ainsi, vous qui devez mourir? C'est pour mes enfants, reprenez-vous, mais cette réponse n'est pas moins téméraire; car vos enfants aussi sont tributaires de la mort. Le père qui thésaurise pour ses enfants, fait preuve d'une grande tendresse, ou plutôt d'une grande vanité; car lui qui est mortel, il amasse des trésors pour ceux qui sont mortels comme lui. Est-ce pour vous que vous thésaurisez? Mais quel profit vous en revient-il, puisque vous devez tout laisser à la mort? Le même sort attend vos enfants; ils seront vos successeurs, mais pour un temps limité. Je ne dirai point pour quels fils vous thésaurisez, et comment la débauche dissipe en un instant les longues épargnes de l'avarice. Un seul fils dissipera par ses profusions ce que vous avez amassé au prix d'une vie de travail. Mais je ne dis rien de cette éventualité. J'admets que vos enfants seront bons, éloignés de toute prodigalité, ils conserveront avec soin ce que vous leur avez laissé, ils y ajouteront même et se garderont bien de dissiper la fortune que vous leur avez amassée. Vos enfants sont aussi vains que vous, s'ils agissent de la sorte, s'ils imitent en cela la conduite de leur père. Je leur adresse donc la même question qu'à vous. Je dis à votre fils, je dis à celui pour qui vous épargnez : « Vous amassez des trésors, et vous ne savez qui les recueillera. » Il est sur ce point dans la même ignorance où vous êtes, et s'il est ici victime de la vanité, n'a-t-il pas également abandonné la vérité?

4. Je ne vous dirai point que même pendant votre vie, un voleur peut vous dépouiller de ce que vous avez amassé. Il vient, et dans une seule nuit, il trouve tout préparés ces trésors qui vous ont coûté tant de jours et tant de nuits. Vous thésaurisez donc pour un brigand. Je ne veux pas en dire davantage, pour ne point rappeler et raviver des douleurs passées.

Chapitre IV. — Que de biens semblent n'avoir été amassés par une folle vanité que pour devenir la proie d'un ennemi avide et cruel! Je ne dois point former un pareil souhait, mais tous doivent craindre. Que Dieu détourne de nous un semblable fléau, les malheurs dont il nous frappe sont bien suffisants. Prions-le tous d'éloigner de nous de nouvelles épreuves et de nous les épargner en cédant à nos prières. Mais s'il nous demande pour qui nous amassons, que ré-répondrons-nous? Vous donc, ô homme, qui que vous soyez, qui amassez en vain des trésors, quelle réponse me donnerez-vous, à moi qui examine et qui recherche avec vous ce que nous devons faire dans cette difficulté qui nous est commune? Vous me répondrez tout à l'heure ; Je thésaurise pour moi, pour mes enfants, pour mes descendants. Je vous ai dit tous les justes sujets de crainte que devaient vous inspirer vos propres enfants. Je ne vous dirai point que peut-être leur vie sera un véritable châtiment, comme le souhaite votre ennemi ; non, je suppose que

audes dicere moriturus? Filiis meis, inquis. Hoc audes dicere de morituris? Magna pietas, quod thesaurizat pater filiis : imo magna vanitas, thesaurizat moriturus morituris. Si propter te, quia moriturus dimittis, quid colligis? Hæc causa et filiorum, successuri sunt, non permansuri. Omitto dicere qualibus filiis, ne forte quod congregavit avaritia, perdat luxuria. Alius fluendo perdit, quod tu laborando congregasti. Sed omitto hoc. Forte boni erunt filii, luxuriosi non erunt; servabunt quod dimisisti, augebunt quod servasti, non perdent quod congregasti. Filii tui tecum sunt pariter vani, si hoc faciunt, si te patrem in hoc imitantur. Illis dico quod tibi dicebam. Filio tuo dico : cui servas, illi dico : Thesaurizas, et ignoras cui congreges ea. Sicut enim tu nescisti, sic et ille nescit. Si in illo permansit vanitas, numquid ad ipsum defecit veritas?

4. Omitto dicere, quia forte dum vivis, thesaurizas furi. Una nocte venit, et tot diebus ac noctibus congregatum paratum invenit. Thesaurizas forte latroni, forte prædoni. Nolo amplius dicere, ne commemorem et refricem perpessorum dolorem.

Caput IV. — Quam multa quæ congregavit inanis vanitas, parata invenit hostilis crudelitas? Non est enim meum optare, sed omnium est timere. Avertat hoc Deus. Sufficiant flagella ipsius. Omnes oremus, avertat hoc Deus. Parcat nobis, quem rogamus? Sed si dicat quibus, quid respondemus? Tu ergo, o homo, o omnis homo, tu qui vane thesaurizas, unde mihi respondes tractanti tecum, et tecum quærenti consilium in causa communi? Dicebas enim et respondebas : Thesaurizo mihi, filiis meis, posteris meis. Dixi quanta sint et in ipsis filiis metuenda. Sed omitto pœnaliter victuros filios, sicut optat inimicus : sic vivant sicut optat pater. Quam multi in hos casus inciderunt, dixi, commemoravi : horruisti, et non correxisti. Quid enim responsurus es, nisi hoc dicas ; Forte non? Et ego sic sum locutus : Forte, inquam,

leur vie sera conforme aux désirs de leur père. Mais combien ont été victimes de ces accidents ! Je vous l'ai dit, je vous l'ai rappelé, vous en avez frémi, mais sans en profiter. Que pourrez-vous me répondre en effet? Peut-être serai-je à l'abri de ce malheur. Je vous ai dit aussi moi-même : Peut-être thésaurisez-vous pour un voleur, peut-être pour un larron, peut-être pour un brigand. Je n'ai point dit certainement, mais peut-être. Peut-être donc la chose arrivera-t-elle, peut-être n'arrivera-t-elle pas; vous ne savez ce qui doit ariver, et vous vous troublez vainement. Vous voyez combien est véritable ici ce qu'a dit la vérité, et combien vainement se trouble et s'agite la vanité. Vous avez entendu, vous êtes revenu même à des sentiments plus raisonnables, car vous dites : Peut-être est-ce pour mes enfants que j'amasse, et vous n'osez dire : Je suis certain que c'est pour mes enfants ; vous ignorez donc pour qui vous amassez. Ainsi donc je le vois et je vous l'ai déjà dit : vous êtes réduit à l'impuissance sur ce qui vous intéresse le plus ; vous ne savez quoi me répondre, et moi-même aussi je ne sais quelle réponse vous faire.

CHAPITRE V. — *Il faut prendre conseil de Jésus-Christ.* — 5. Cherchons donc de concert, et tous deux demandons conseil. Nous avons à notre disposition, non pas seulement un sage, mais la Sagesse elle-même. Ecoutons tous deux le Christ, scandale pour les Juifs et folie pour les Gentils, mais Vertu de Dieu et Sagesse de Dieu pour ceux qui sont appelés, qu'ils soient Juifs ou Gentils. (I *Cor.*, I, 23, 24.) Pourquoi chercher des remparts pour défendre vos richesses? Ecoutez la Vertu de Dieu, il n'est rien de plus fort. Pourquoi chercher des raisons pour justifier ces trésors que vous amassez? Ecoutez la Sagesse de Dieu, aucune prudence ne peut lui être comparée. Peut-être mes paroles seront pour vous semblable aux Juifs un objet de scandale, car le Christ a été un scandale pour les Juifs. Peut-être ressemblerez-vous au Gentil et les regarderez-vous comme une folie, car le Christ a été une folie pour les Gentils. Mais non, vous êtes chrétien, vous êtes appelé ; or, pour ceux qui sont appelés , qu'ils soient Juifs ou Gentils, Jésus-Christ est la Vertu de Dieu et la Sagesse de Dieu. Ne soyez donc ni attristés, ni scandalisés de mes paroles, et n'insultez pas avec des signes de dérision à ce qui vous paraît peut-être chez moi une extravagance. Ecoutons tous ensemble. Ce que je vais vous dire, c'est le Christ lui-même qui l'a dit. Vous méprisez le héraut, craignez au moins le juge. Que vous dirai-je donc ? Le lecteur de l'Evangile vient de me délivrer de ce soin. Je ne lis pas, je vous rappelle simplement ce qui a été lu. Impuissant à sortir de cette difficulté qui vous est personnelle, vous demandiez conseil, écoutez ce que vous dit la source même de tout bon conseil, la source où vous pouvez puiser à pleins bords sans craindre le poison.

CHAPITRE VI. — *C'est dans le ciel qu'il faut amasser des trésors.* — 6. « N'amassez pas des

furi, forte latroni, forte prædoni. Non dixi certe, sed forte. Inter forte fiet, forte non fiet : nescis ergo quid fiet ; vane conturbaris. Vides quam verum dixerit veritas, quam inaniter conturbetur vanitas. Audisti, tandem aliquando sapuisti, quia hoc ipsum cum dicis : Forte filiis meis; non autem audes dicere : Certus sum quia filiis meis ; nescis cui congreges ea. Ecce ergo ut video, et ut ante dicebam, defecisti in causa tua ; non invenis quod mihi respondeas : sed nec ego quid tibi.

CAPUT V. — *Consilium a Christo petendum.* — 5. Ambo itaque quæramus, ambo consilium petamus. Habemus copiam, non sapientis, sed ipsius Sapientiæ. Audiamus ambo Christum : Judæis scandalum : Gentibus stultitiam ; ipsis autem vocatis Judæis et Græcis Christum Dei virtutem et Dei Sapientiam. (I *Cor.*, I, 23 et 24.) Quid paras munimenta divitiis tuis? Audi Virtutem Dei : nihil fortius. Quid paras argumenta divitiis tuis? Audi Sapientiam Dei : nihil prudentius. Forte enim cum dixero, scandalizaberis, Judæus eris ; quia Christus Judæis scandalum. Forte cum dixero, stultum tibi videbitur, Gentilis eris ; quia Christus Gentibus stultitia. Christianus es, vocatus es : Vocatis autem Judæis et Græcis Christus Dei Virtus est et Dei Sapientia. Nolite contristari, cum dixero ; nolite scandalizari, nolite velut insipientiæ meæ ore torto insultare. Audiamus. Quod enim dicturus sum , Christus dixit. Contemnis præconem : time judicem. Quid ergo ego dicam? Jam me propemodum Evangelii lector paulo ante hac cura liberavit. Non ego lego, sed lecta recolo. Consilium quærebas in causa tua deficiens : vide quid dicat fons recti consilii, fons unde quidquid imples, venenum non (a) times.

CAPUT VI. — *Thesaurus in cœlo condendus.* —

(a) Colbertinus Ms. *non timet.*

trésors sur la terre, où la rouille et les vers dévorent, et où les voleurs fouillent et dérobent; mais amassez des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne dévorent, et où les voleurs ne fouillent ni ne dérobent. Car où est votre trésor, là est aussi votre cœur. » (*Matth.*, VI, 19, 21.) Qu'attendez-vous davantage? La réponse est claire, le conseil est évident, mais la cupidité se cache, ou plutôt ce qui est plus déplorable, loin de se cacher elle se montre au grand jour. La rapine ne cesse de s'étendre, l'avarice n'arrête point le cours de ses fraudes, la fourberie ne met point un terme à ses parjures. Et tout cela dans quel but? Pour amasser des trésors. Et où les placera-t-on. Dans la terre. Il est juste que ce qui vient de la terre retourne dans la terre. C'est à l'homme, en effet, qui nous a transmis, comme je l'ai dit, la coupe amère du travail, qu'il a été dit : « Tu es terre, et tu retourneras dans la terre. » (*Gen.*, III, 19.) Il est donc juste que votre cœur étant dans la terre, vous y mettiez aussi votre trésor. Que devient alors cette attestation que nous tenons notre cœur élevé vers le Seigneur (1)? Si vous avez compris ces paroles, elles doivent produire en vous une tristesse salutaire qui doit aboutir à la réforme de votre conduite. Jusques à quand vous contenterez-vous de louer cette doctrine sans la faire passer dans vos œuvres. Cette doctrine est véritable et rien n'est plus vrai. Mettez donc en pratique ce qui est la vérité même. Nous reconnaissons, nous louons un seul Dieu et nous ne changeons point de conduite, pour éviter ici encore de vaines agitations.

7. « N'amassez donc pas de trésors sur la terre, » soit que vous sachiez par expérience comment on perd ce qu'on enfouit dans la terre, soit que sans l'avoir éprouvé, vous craigniez d'en faire l'expérience. Si les paroles ne peuvent vous corriger, que les événements vous instruisent. On ne peut ni sortir ni faire un pas sans entendre un concert de voix qui s'écrient : Malheur à vous, le monde s'écroule? S'il s'écroule, pourquoi n'en sortez-vous pas? Si un architecte vous avertissait que votre maison va crouler, ne vous empresseriez-vous pas d'en sortir avant de vous livrer aux murmures? Le grand architecte du monde vous dit que le monde va tomber en ruines, et vous ne le croyez pas?

CHAPITRE VII. — Ecoutez les prédictions qu'il vous fait, écoutez les avertissements qu'il vous donne : « Le ciel et la terre passeront, » (*Matth.*, XXIV, 35) voilà ce qu'il a prédit. « N'amassez point de trésors sur la terre, » (*Matth.*, VI, 19) voilà le conseil qu'il vous donne. Si donc vous croyez aux prédictions de Dieu, si vous ne méprisez point ses avertissements, faites ce qu'il vous dit : « Celui qui vous donne ce conseil ne

(1) Préface du canon de la messe.

6. « Nolite vobis condere thesauros in terra, ubi tinea et comestura exterminat, et ubi fures effodiunt et furantur : sed thesaurizate vobis thesauros in cœlo, quo fur non accedit, neque tinea corrumpit. Ubi est enim thesaurus tuus, ibi erit et cor tuum. » (*Matth.*, VI, 19, 21.) Quid exspectas amplius? Res aperta est. Consilium patet, sed cupiditas latet : imo non latet, sed etiam ipsa, quod pejus est, patet. Non enim cessat rapina grassari : non enim cessat fraudare avaritia: non enim cessat perjurare malitia. Totum ut quid? Ut thesaurizetur. Et ubi ponatur? in terra. Recte quidem a terra in terram. Homini enim, a quo nobis dixi laborem fuisse propinatum, peccanti dictum est : Terra es, et in terram ibis. (*Gen.*, III, 19.) Merito thesaurus in terra, quia cor in terra. Ubi est ergo quod habemus ad Deum? Dolete qui intellexistis : corrigimini, si doluistis. Quamdiu (*a*) laudare et non facere? Verum est, nihil verius. Fiat ergo quod verum est. Unum Deum (*b*) laudamus, et non mutamur, ut non etiam in hoc vane conturbemur.

7. Ergo : « Nolite vobis condere thesaurum in terra, » sive experti quomodo pereat quod in terra reconditur, sive non experti, sed et vos saltem metuentes experiri. Quem non corrigunt verba, corrigant experimenta. Non surgitur, non proceditur, nisi ut una voce dicatur ab omnibus : Væ nobis, ruit mundus. Si ruit, quare non migras? Si tibi architectus diceret, ruituram domum tuam ; nonne prius migrares, quam murmurares? Structor mundi dicit tibi ruiturum mundum, et non credis?

CAPUT VII. — Audi vocem prædicentis, audi consilium commonentis. Vox prædicentis est : Et cœlum et terra transibunt. (*Matth.*, XXIV, 35.) Vox commonentis est : « Nolite vobis condere thesaurum in terra. (*Matth.*, VI, 19.) Ergo si creditis Deo prædicenti, si non contemnitis commonentem, fiat quod dicit. Non enim ille te fallit, qui tale consilium dedit. Non

(*a*) Editi, *vultis laudare*. Abest *vultis* a Ms. — (*b*) Colbertinus Ms. *laudemus et imitamur* : absque negatione.

peut vous tromper. Vous ne perdrez point ce que vous lui aurez offert, mais vous suivrez vous-mêmes les trésors que vous aurez envoyés. Voici donc le conseil que je vous donne : « Donnez aux pauvres et vous aurez un trésor dans le ciel. » (*Matth.*, XIX, 21.) Vous ne serez point sans ce trésor, mais vous posséderez dans le ciel en toute sécurité ce que vous ne gardez sur la terre qu'au prix de mille sollicitudes. Sortez donc de cette terre. Le conseil que je vous donne, loin de vous faire perdre votre trésor, vous en assure la possession. « Vous aurez un trésor dans le ciel, » vous dit le Sauveur. Venez donc, suivez-moi, je vous conduirai à votre trésor. Ce n'est point là une perte, c'est un gain. Pourquoi devant cette proposition les hommes gardent-ils le silence? Instruits par l'expérience des malheurs qu'ils craignaient, qu'ils se mettent en garde contre de nouveaux malheurs, et qu'ils émigrent dans le ciel. Vous avez enfoui du blé dans la terre, survient un de vos amis qui connaît à la fois la nature du blé et celle de la terre, il instruit votre inexpérience et vous dit : Qu'avez-vous fait? Vous avez enfoui votre blé dans la terre, dans un lieu bas et humide, votre blé va pourrir et vous perdrez le fruit de vos travaux. Que faire? lui répondez-vous, Changez-le de place, mettez-le dans un lieu plus élevé. Vous écoutez le conseil que vous donne votre ami pour conserver votre blé et vous méprisez le conseil que Dieu vous donne pour sauver votre cœur? Vous craignez d'enfouir votre blé dans la terre, et vous ne craignez pas d'y enfouir votre cœur pour sa perte. Que vous dit le Seigneur Dieu, lorsqu'il vous enseigne ce qui est utile à votre cœur? Là où est votre trésor, là aussi est votre cœur. » (*Matth.*, VI, 21.) Elevez, vous dit-il, votre cœur dans le ciel, pour ne point le laisser se corrompre sur la terre. Ce conseil ne peut venir que de celui qui veut non vous perdre, mais vous sauver.

CHAPITRE VIII. — *Les pauvres sont comme nos porte-faix.* — 8. S'il en est ainsi, quel sujet de repentir amer pour ceux qui n'ont pas suivi ce conseil! Que se disent-ils aujourd'hui. Nous aurions maintenant dans le ciel ce que nous avons perdu sur la terre. L'ennemi a envahi nos demeures, aurait-il pu envahir le ciel? Il a égorgé le serviteur qui gardait vos richesses, aurait-il pu mettre à mort le Seigneur qui vous les conservait? « Là où les voleurs ne peuvent ni fouiller ni dérober. » Combien s'écrient : Là nous serions restés les maîtres de nos richesses, nous y aurions déposé nos trésors pour les suivre bientôt en toute sécurité. Pourquoi n'avons-nous pas suivi les conseils de notre Dieu? Pourquoi avons-nous méprisé les sages avertissements de notre Père, pour être livrés à l'invasion brutale d'un cruel ennemi? Donc, mes frères, si c'est là un conseil, et un bon conseil, n'hésitons pas à le suivre, et s'il faut transporter nos richesses, transportons-les dans un lieu

perdes quod dedisti, sed sequeris quod misisti. Consilium ergo do : Da pauperibus, et habebis thesaurum in cœlo. (*Matth.*, XIX, 21.) Non sine thesauro remanebis : sed quod habes in terra sollicitus, habebis in cœlo securus. Migra ergo. Consilium do servandi, non perdendi. « Habebis, inquit, thesaurum in cœlo : et veni, sequere me; ut ducam te ad thesaurum tuum. » Non est hoc dispendium, sed compendium. Cur silent homines? Audiant, vel experti (*d*) quod timeant, faciant unde non timeant, migrent in cœlum. Frumentum ponis in terra; venit amicus tuus, qui novit frumenti et terræ naturam, docet tuam imperitiam, dicit tibi : Quid fecisti? Frumentum in terra in inferioribus posuisti : humidus locus est, putrescit quod posuisti, perdes laborem tuum. Respondes : Quid ergo faciam? Migra, inquit, in superiora. Audis ergo amicum consilium dantem de frumento tuo, et contemnis Deum consilium dantem de corde tuo? Frumentum tuum times ponere in terra, et cor tuum perdis in terra? Ecce Dominus Deus tuus, cum dat tibi consilium de corde tuo : « Ubi enim, inquit, fuerit thesaurus tuus, illic erit et cor tuum. » (*Matth.*, VI, 21.) Leva, inquit, cor in cœlum, ne computrescat in terra. Consilium est ejus, qui vult servare, non perdere.

CAPUT VIII. — *Laturarii nostri pauperes sunt.* — 8. Si ergo ita est, quomodo pœnitet eos qui non fecerunt? Modo quid sibi dicunt? In cœlo haberemus, quod in terra perdidimus. Invasit hostis domum, numquid invaderet cœlum? Occidit servum custodem, numquid occideret Dominum servatorem. « Quo fur non accedit, neque tinea corrumpit? » Quam multi dicunt : Ibi haberemus, (*b*) ibi nostros thesauros reconderemus, quo eos securi post paululum sequeremur. Quare non audivimus Dominum nostrum? Quare contempsimus Patrem monentem, et hostem sensimus invadentem? Ergo si consilium est hoc, non simus pigri in tam bono consilio : et si mi-

(*a*) In Colbertino codice : *Audiant vel experti : qui timent, faciant unde non timeant.* — (*b*) Lov. *si nostros :* dissentientibus cæteris libris.

où nous soyons assurés de ne point les perdre. Que sont les pauvres à qui nous donnons l'aumône? Ils sont nos porte-faix qui nous aident à transporter nos richesses de la terre au ciel. En donnant au pauvre, vous confiez à votre porte-faix le fardeau qu'il doit porter au ciel. (1) Comment, me demandez-vous, le transporte-t-il au ciel? Je le vois manger et consumer ce que je lui donne. Justement, ce n'est point en le gardant, mais en le mangeant qu'il le transporte. Avez-vous donc oublié ces paroles du Sauveur : « Venez les bénis de mon Père, entrez en possession du royaume, car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger? » Et encore : « Autant de fois que vous avez agi ainsi pour l'un des moindres de mes frères, vous l'avez fait pour moi. » (*Matth.*, XXV, 34, etc.) Si vous n'avez point méprisé le mendiant qui vous priait de l'assister, considérez entre les mains de qui est parvenu ce que vous lui avez donné.

Chapitre IX. — *Les œuvres de miséricorde seront seules rappelées au jugement.* — « Autant de fois que vous avez agi ainsi pour l'un des moindres de mes frères, vous l'avez fait pour moi. » C'est Jésus-Christ qui a reçu ce que vous avez donné, lui de qui vient ce que vous avez donné, lui qui finira par se donner lui-même à vous.

9. J'ai attiré quelquefois votre attention, mes frères, sur un fait des divines Ecritures qui, je l'avoue, m'impressionne vivement, et que je dois souvent vous rappeler. Je vous en prie, veuillez penser sérieusement à ce que dira Notre-Seigneur Jésus-Christ à la fin du monde, lorsqu'il viendra juger les hommes, rassembler toutes les nations en sa présence et diviser tous les hommes en deux parties, en plaçant les uns à sa droite, les autres à sa gauche. Il dira à ceux qui seront à sa droite : « Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. » Puis, se tournant vers ceux qui seront à sa gauche : « Allez loin de moi, leur dira-t-il, dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges. » Cherchez les raisons d'une si magnifique récompense ou d'un supplice aussi rigoureux : « Recevez le royaume, » et « allez au feu éternel. » Pourquoi les premiers recevront-ils ce royaume? « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger. » Pourquoi les autres iront-ils au feu éternel? « J'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger. » Quel enseignement renferment ces paroles, je vous en prie? Je vois ici que ceux qui doivent recevoir le royaume, parce que dociles à la recommandation du Seigneur et pleins d'espérance dans ses promesses ils ont donné comme de bons et fidèles chrétiens, n'auraient recueilli aucun fruit d'une vie d'ailleurs bonne

(1) Voyez ci-dessus sermon XVIII, n. 4 et sermon XXXVIII, n. 9.

granda sunt quæ habemus, in eum locum transferamus, unde non ea perdamus. Quid sunt pauperes quibus damus, nisi laturarii nostri, per quos in cœlum de terra migramus? Da : laturario tuo das, ad cœlum portat quod das. Quomodo, inquis, ad cœlum portat? En video, quia manducando consumit. Prorsus, non tenendo, sed manducando transportat. (a) An excidit tibi : « Venite benedicti Patris mei, percipite regnum; esurivi enim, et dedistis mihi manducare? » Et : « Cum uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis. » (*Matth.*, XXV, 34, etc.) Si ante te mendicantem non contempsisti, attende ad quem pervenerit quod dedisti.

Caput IX. — *Opera misericordiæ sola commemoranda sunt in judicio.* — « Cum uni, inquit, ex minimis meis fecistis, mihi fecistis. » Christus accepit quod dedisti. Ille accepit, qui tibi unde dares dedit : ille accepit, qui in fine tibi se ipsum dabit.

9. Nam et hoc aliquando, Fratres, commonui Caritatem Vestram, quod me, fateor, in Scriptura Dei plurimum movet, et sæpius debeo commonere. Rogo vos ut cogitetis, quod ait ipse Dominus noster Jesus Christus, in fine sæculi, cum venerit ad judicium, congregaturum se omnes gentes in conspectu suo, et divisurum homines in duas partes, ad dexteram alios, et ad sinistram alios positurum, dextrisque dicturum : « Venite benedicti Patris mei, percipite regnum, quod vobis paratum est ab origine mundi. » Sinistris autem : « Ite in ignem æternum, qui præparatus est diabolo et angelis ejus. » Quære causas vel tantæ mercedis, vel tanti supplicii : Percipite regnum, et : Ite in ignem æternum. Quare isti percepturi regnum? Esurivi enim, et dedistis mihi manducare. Quare isti ituri in ignem æternum? Esurivi enim, et non dedistis mihi manducare. Quid est hoc, rogo? Video de his qui percepturi sunt regnum, quia dederunt tanquam boni et fideles Christiani, verba Domini non contemnentes, et cum fiducia promissa sperantes, fecerunt hoc; quia si non fecissent, vitæ ipsorum bonæ sterilitas ista non uti-

(a) Colbertinus Ms. *transportat ubi auditurus es : Venite*, etc.

et vertueuse, s'ils n'avaient pas agi de la sorte. Sans doute, ils étaient chastes, sincères, tempérants, ils s'abstenaient de tout mal. Et cependant s'ils n'avaient joint à ces vertus la pratique de l'aumône, ils seraient demeurés stériles. Ils auraient observé ce précepte : « Abstenez-vous du mal » mais non cet autre : « et faites le bien. » (*Ps.* XXXV, 15.) Aussi Jésus-Christ ne leur dit pas : « Venez, recevez le royaume, car vous avez été chastes, vous n'avez fraudé personne, vous n'avez ni opprimé le pauvre, ni envahi les biens de votre prochain, ni trompé personne par vos serments. Non, tel n'est point son langage, mais : « Recevez le royaume, parce que j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger. » Qu'elle est donc grande l'excellence de l'aumône, puisque sans rien dire des autres bonnes œuvres, Notre-Seigneur ne fait mention que de celle-là? Il dit ensuite aux réprouvés : « Allez au feu éternel qui a été préparé pour le démon et pour ses anges. » Si les impies lui demandaient : Pourquoi sommes-nous condamnés au feu éternel? que de considérants ne pourrait-il pas leur apporter? Vous me demandez pourquoi, vous adultère, homicide, fourbe, sacrilége, blasphémateur, infidèle? Rien de tout cela, mais : « Parce que j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger. »

CHAPITRE X. — *Pourquoi n'est-il fait mention que de l'aumône au jour du jugement?* — 10. Je vous vois vivement impressionnés, comme je le suis moi-même. Et en effet, il y a ici quelque chose de surprenant. Voici autant que je puis en juger la raison de cette conduite mystérieuse que je ne veux pas vous laisser ignorer. Il est écrit : « Comme l'eau éteint le feu, ainsi l'aumône éteint le péché. » (*Eccli.*, III, 33.) Il est encore écrit : « Renfermez votre aumône dans le sein du pauvre, et elle priera pour vous le Seigneur. » (*Eccli.*, XXIX, 15.) Et dans un autre endroit : « Ecoutez mon conseil, ô roi, et rachetez vos péchés par l'aumône. » (*Dan.*, IV, 24.) Les livres sacrés contiennent beaucoup d'autres témoignages qui attestent la puissance de l'aumône pour éteindre et effacer les péchés. Ainsi donc dans le jugement qui condamne les réprouvés et plus encore peut-être dans celui qui doit couronner les élus, Notre-Seigneur ne donne d'autre considérant que l'aumône. Il semble dire : Il m'est difficile en examinant, en pesant, en scrutant avec le plus grand soin vos œuvres, de ne pas trouver en vous de quoi vous condamner; mais « entrez dans mon royaume, car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger. » Si donc vous entrez dans mon royaume, ce n'est pas que vous n'ayez point péché, mais parce que vous avez racheté vos péchés par des aumônes. Il dira ensuite aux pécheurs : « Allez au feu éternel qui a été préparé au démon et à ses anges. » Et ces malheureux coupables, saisis

que convenisset. Forte enim casti erant, non fraudatores, non ebriosi, abstinentes se ab operibus malis. Si hoc non adderent, steriles remanerent. Fecissent enim : Declina a malo : non fecissent : Et fac bonum. (*Psal.* XXXIII, 15.) Verumtamen etiam ipsis non ait : Venite, percipite regnum; caste enim vixistis, nulli fraudem fecistis, neminem pauperem oppressistis, limitem nullius invasistis, neminem jurando fefellistis. Non dixit hæc : sed : « Percipite regnum, quia esurivi, et dedistis mihi manducare. » Quantum hoc excellit, quando cætera tacuit, et hoc solum Dominus nominavit? Rursus ad illos : « Ite in ignem æternum, qui præparatus est diabolo et angelis ejus. » Quam multa posset in impios dicere, si quærerent : Quare imus in ignem æternum? Quare, quæris adulter, homicida, fraudator, sacrilege, blasphemator, infidelis? Nihil horum : sed : « Quia esurivi, et non dedistis mihi manducare. »

CAPUT X. — *Ratio cur de eleemosynis tantum agatur in Judicio.* — 10. Video vos moveri, sicut moveor. Et vere mira res. Hujus autem admirabilis rei rationem colligo ut possum, quam vos non celabo. Scriptum est : Sicut aqua exstinguit ignem, sic eleemosyna exstinguit peccatum. (*Eccli.*, III, 33.) Item scriptum est : Include eleemosynam in corde pauperis, et ipsa pro te deprecabitur Dominum. (*Eccli.*, XXIX, 15.) Item scriptum est : (*a*) Consilium meum audi, Rex, et peccata tua eleemosynis redime. (*Dan.*, IV, 24.) Et alia multa sunt divini eloquii documenta, quibus ostenditur, multum valere eleemosynam ad exstinguenda et delenda peccata. Proinde illis quos damnaturus est, imo plus illis quos coronaturus est, solas eleemosynas imputabit, tanquam dicens : Difficile est, ut si examinem vos et appendam vos, et scruter diligentissime facta vestra, non inveniam unde vos damnem : sed ite in regnum; esurivi enim, et dedistis mihi manducare. Non ergo itis in regnum, quia non peccastis : sed quia vestra peccata eleemosynis redemistis. Rursus et illis : Ite in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus. Et illi tan-

(*a*) Hic Am. Er. et Colbertinus codex addunt, *quod paulo ante commemoravi.*

d'un effroi trop tardif à la vue de leurs anciennes iniquités, oseront-ils dire qu'ils sont condamnés injustement et qu'ils ne méritent point la sentence sévère que le juste juge prononce contre eux? En considérant leurs consciences, en considérant les nombreuses blessures dont leur âme est couverte, comment oseraient-ils s'écrier : Nous sommes condamnés injustement? Car c'est d'eux qu'il est écrit : « Leurs iniquités s'élèveront contre eux pour les accuser. » (*Sag.*, IV, 20.) Ils se verront donc condamnés en toute justice pour leurs iniquités et pour leurs crimes, et cependant le Seigneur semble leur dire : Non, ne le croyez pas, telle n'est pas la cause de votre condamnation ; voulez-vous la connaître? « J'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger.» Si, renonçant à toutes vos œuvres criminelles, vous vous étiez tournés vers moi, et que vous eussiez racheté vos péchés par des aumônes, ces aumônes vous délivreraient maintenant et vous déchargeraient du lourd fardeau que font peser sur vous le nombre et l'énormité de vos crimes. « Heureux, en effet, les miséricordieux, parcequ'ils obtiendront miséricorde. » (*Matth.*, v, 7.) Maintenant « allez au feu éternel, car celui qui n'a pas fait miséricorde, sera jugé sans miséricorde. » (*Jacq.*, II, 13.)

Chapitre XI. — 11. Je voudrais, mes frères, vous pénétrer fortement de cette vérité : « Donnez le pain de la terre, pour solliciter avec assurance le pain du ciel. » Le Seigneur est ce pain. « Je suis le pain de vie » nous dit-il. (*Jean*, VI, 35.) Comment vous donnera-t-il ce pain, si vous ne donnez vous-même à l'indigent le pain qu'il réclame de vous? Ce pauvre a besoin de vous, et vous avez besoin d'un autre, et dans cette nécessité du secours d'autrui qui vous est commune, le pauvre s'adresse à un pauvre comme lui, tandis que celui dont vous réclamez le secours n'a besoin de personne. Faites donc pour le pauvre ce que vous voudriez qu'on fît pour vous. Les rapports que nous avons avec Dieu ne sont pas ceux de deux amis qui se reprochent quelquefois leurs bienfaits réciproques. Je vous ai rendu ce service, dit celui-ci ; et moi cet autre, répond celui-là. Dieu n'exige pas que nous lui rendions ce qu'il nous a donné. Il n'a besoin de personne, et c'est pour cela qu'il est véritablement Notre-Seigneur. « J'ai dit au Seigneur : Vous êtes mon Dieu, parce que vous n'avez pas besoin de mes biens. » (*Ps.* XV, 2.) Cependant ce Dieu qui est le Seigneur et le véritable Seigneur, et qui, à ce titre, n'a aucun besoin de nos biens, a voulu cependant que nous pussions faire quelque chose pour lui, et c'est pour cela qu'il daigne avoir faim dans la personne des pauvres. « J'ai eu faim, dit-il, et vous m'avez donné à manger. Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim? Autant de fois que vous avez agi ainsi pour l'un des moindres de mes frères, vous l'avez fait pour moi. » (*Matth.*, XXV, 35, etc.) Que les hommes

quam noxii, olim rei, sero trementes, attendentes peccata sua, quando auderent dicere, immerito se damnari, immerito in se hanc depromi a judice tam justo sententiam? Considerando conscientias suas, considerando omnia vulnera animæ suæ, quando auderent dicere : Injuste damnamur? De quibus ante in Sapientia dictum est : Traducent eos ex adverso iniquitates eorum. (*Sap.*, IV, 20.) Sine dubio videbunt se juste damnari pro sceleribus et criminibus suis : et quasi eis diceret : Non, non inde unde putatis ; sed quia esurivi, et non dedistis mihi manducare. Si enim ab illis omnibus vestris factis aversi, et ad me conversi, illa omnia crimina atque peccata eleemosynis redemissetis, ipsæ eleemosynæ modo liberarent vos, et a reatu tantorum criminum absolverent. « Beati enim misericordes, quoniam ipsis misericordia præstabitur. » (*Matth.*, v, 7.) Modo autem ite in ignem æternum. Judicium sine misericordia, ei qui non fecit misericordiam. (*Jac.*, II, 13.)

Caput XI. — 11. Commendaverim vobis, Fratres mei : date panem terrenum, et pulsate ad cœlestem. Dominus panis est : Ego sum panis, inquit, vitæ. (*Joan.*, VI, 35.) Quomodo dabit tibi, qui non das egenti? Eget ad te alter, eges ad alterum : et cum eges ad alterum et eget ad te alter, ille ad egentem eget. Nam ad quem tu eges, nullius eget. Fac quod circa te fiat. Non enim quomodo inter se solent improperare quodam modo beneficia amici : Ego tibi præstiti hoc; respondetur : Et ego tibi hoc : vult ut præstemus ei, quia et ipse præstitit nobis. Nullius indiget, ideo verus est Dominus. Dixi Domino : « Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges. » (*Psal.* XV, 2.) Cum ergo sit Dominus, et verus Dominus, et bonorum nostrorum non egeat : tamen ut aliquid etiam erga illum faceremus, esurire dignatus est in pauperibus suis. « Esurivi, inquit, et dedistis manducare. Domine, quando te vidimus esurientem? Cum uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis. » (*Matth.*, XXV, 35, etc.) Breviter ergo audiant homines, digneque considerent, quantum sit meri-

écoutent donc cette leçon qui leur est donnée en peu de mots et qu'ils considèrent avec l'attention qu'elle demande, combien il est méritoire de nourrir le Christ lorsqu'il a faim, et quel crime c'est que de lui refuser le pain dont il a besoin.

12. Sans doute, le repentir et la pénitence opèrent dans les hommes un changement salutaire, mais cette pénitence même semble inutile si elle n'est elle-même féconde en œuvres de miséricorde. C'est ce qu'atteste la vérité par la bouche de Jean-Baptiste qui disait à ceux qui venaient à lui : « Race de vipères, qui vous a appris à fuir devant la colère qui doit venir? Faites donc de dignes fruits de pénitence. Et ne dites point : Nous avons Abraham pour père parce que je vous dis que de ces pierres Dieu peut susciter des enfants à Abraham. Déjà la cognée est mise à la racine de l'arbre; tout arbre qui ne produira point de bons fruits sera coupé et jeté au feu. » (*Luc*, III, 7, etc.) C'est de ce fruit dont il a déjà dit plus haut : « Faites de dignes fruits de pénitence. »

CHAPITRE XII. — Celui donc qui ne produit point ces fruits, se flatte en vain d'obtenir le pardon de ses péchés par une pénitence stérile. Or, quels sont ces fruits? Le saint précurseur nous l'apprend dans la suite de son discours. En effet, la multitude qui venait d'entendre ces paroles, l'ayant interrogé en disant : Que ferons-nous? C'est-à-dire quels sont ces fruits que vous nous exhortez à produire sous des menaces si effrayantes? Jean leur répondit : Que celui qui a deux tuniques en donne une à celui qui n'en a point, et que celui qui a de quoi manger fasse de même. » Quoi de plus évident, mes frères, quoi de plus certain, quoi de plus formel? Ces paroles qui précèdent : « Tout arbre qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu » ont-elles une autre signification que celles-ci : « Allez au feu éternel, j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger? » Ce n'est donc pas assez de s'éloigner du péché, si vous ne prenez soin de réparer le passé. L'Esprit saint vous dit : « Mon fils, avez-vous péché? ne péchez plus désormais. » Mais cela seul ne suffit pas pour vous inspirer une sécurité parfaite; aussi ajoute-t-il aussitôt. « Et priez pour vos fautes anciennes, afin qu'elles vous soient pardonnées. » (*Eccli.*, XXI, 1.) Mais que vous servira-t-il de prier, si vous ne vous rendez digne d'être exaucé en faisant de dignes fruits de pénitence. Vous serez alors coupé comme un arbre stérile et jeté au feu. Si donc vous voulez assurer le succès des prières que vous adressez à Dieu pour vos péchés : « Pardonnez, et il vous sera pardonné; donnez, et il vous sera donné. » (*Luc*, VI, 37, 38.)

tum, Christum pavisse esurientem; et quale sit crimen, Christum contempsisse esurientem.

12. Mutat quidem homines in melius pœnitentia peccatorum : sed nec ipsa videtur aliquid profutura, si ab operibus misericordiæ sterilis fuerit. Testatur hoc Veritas per Joannem, qui venientibus ad se dicebat : « Generatio viperarum, quis vobis ostendit fugere ab ira ventura? Facite ergo dignos fructus pœnitentiæ. Et ne dicatis : Patrem habemus Abraham. Dico enim vobis, quia potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ. Jam enim securis ad radicem arborum posita est. Omnis ergo arbor non faciens fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur. » (*Luc.*, III, 7.) De hoc utique fructu superius ait : Facite fructus dignos pœnitentiæ.

CAPUT XII. — Quisquis itaque istos fructus non fecerit, sine causa putat per sterilem pœnitentiam se mereri veniam peccatorum. Qui sint autem isti fructus, ipse consequenter ostendit. « Nam post hæc ejus verba interrogabant eum turbæ, dicentes : Quid ergo faciemus? » id est, qui sunt isti fructus, quos ut faciamus hortaris, et terres? Respondens autem dicebat illis : « Qui habet duas tunicas, det non habenti; et qui habet escas, similiter faciat. » Quid manifestius, Fratres mei? quid certius? quid expressius? Quid ergo aliud sonat, quod superius ait : « Omnis arbor non faciens fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur : » nisi quod sinistri audituri sunt : « Ite in ignem æternum : Esurivi enim, et non dedistis mihi manducare? » Parum est itaque recedere a peccatis, si præterita curare neglexeris : sicut scriptum est : Fili peccasti, ne adjicias iterum. Et ne hoc solo securum se esse putaret : « Et de pristinis, inquit, deprecare, ut tibi dimittantur. » (*Eccli.*, XXI, 1.) Sed quid proderit deprecari, si te non dignum feceris exaudiri, non faciendo fructus dignos pœnitentiæ; ut tanquam sterilis arbor excidaris, et in ignem mittaris? Si ergo vultis exaudiri, cum deprecamini pro peccatis vestris : Dimittite, et dimittetur vobis; date, et dabitur vobis. (*Luc.*, VI, 37 et 38.)

SERMON LXI (1).

Sur ces paroles du chapitre VII de saint Matthieu : *Demandez et on vous donnera*, etc.; exhortation à faire l'aumône.

CHAPITRE PREMIER. — *Dieu est notre Père.* — 1. Dans la lecture du saint Évangile qui nous a été faite, Notre-Seigneur nous exhorte à la prière : « Demandez et l'on vous donnera; cherchez et vous trouverez; frappez et il vous sera ouvert. Car quiconque demande reçoit; qui cherche trouve; et l'on ouvre à celui qui frappe. Quel est l'homme parmi vous qui donne une pierre à son fils, lorsque celui-ci demande du pain? Ou s'il lui demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent? Si donc vous, qui êtes mauvais, poursuit-il, vous savez donner ce qui est bon à vos enfants, combien plus votre Père qui est dans les cieux, donnera-t-il ce qui est bon à ceux qui le lui demandent? » (*Matth.*, VII, 2; *Luc,* XI, 12.) Remarquez ces paroles : « Vous qui êtes mauvais, vous ne laissez pas de donner ce qui est bon à vos enfants. » Chose étonnante, mes frères, nous sommes mauvais, et nous avons un Père qui est bon. Quoi de plus évident? Nous avons entendu le nom qui nous est donné : « Vous êtes mauvais, dit le Sauveur, et vous savez cependant donner ce qui est bon à vos enfants. » Et voyez quel Père il donne à ceux qu'il vient de qualifier de mauvais. « Combien plus votre Père, dit-il. » De qui est-il le Père? Des mauvais, sans aucun doute. Et quel Père est-il pour eux? « Nul n'est bon que Dieu seul. » (*Luc,* XVIII, 19.)

CHAPITRE II. — *L'homme qui est mauvais ne peut devenir bon que par la grâce de Dieu.* — 2. Ainsi donc, mes frères, si tout mauvais que nous sommes, nous avons un bon Père, c'est afin que nous ne restions pas toujours mauvais? Nul, s'il est mauvais, ne peut faire le bien. Or, s'il est impossible à tout homme qui est mauvais de faire le bien, comment peut-il se rendre bon? Il n'y a que celui qui est toujours bon qui puisse rendre l'homme bon, de mauvais qu'il était. « Guérissez-moi, Seigneur, dit le Psalmiste, et je serai guéri, sauvez-moi, et je serai sauvé. » (*Jérém.*, XVII, 14.) Que viennent me dire ces hommes, aussi vains dans leur langage que dans leurs pensées : Vous pouvez vous sauver vous-mêmes, si vous le voulez. « Guérissez-moi, Seigneur, et je serai guéri. » Nous avons été créés bons par l'être souverainement bon; « car Dieu a créé l'homme droit, » (*Eccli.*, VII, 30) mais c'est de notre propre volonté que nous sommes devenus mauvais. Nous avons pu de bons, devenir mauvais, de mauvais nous pouvons encore redevenir bons. Mais c'est celui dont la bonté est immuable, qui rend l'homme bon de mauvais qu'il était, car l'homme

(1) Ce sermon est cité par Florus dans son commentaire sur le chapitre VI de la 1re Épître à Timothée, verset 9, 10, 17.

SERMO LXI (a).

De verbis Evangelii Matth., VII : *Petite, et dabitur vobis*, etc.; exhortatorius ad faciendas eleemosynas.

CAPUT PRIMUM. — *Pater noster Deus est.* — 1. In lectione sancti Evangelii hortatus est nos Dominus ad orandum. « Petite, inquit, et dabitur vobis; quærite, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis. Omnis enim qui petit, accipit; et quærens invenit, et pulsanti aperietur. Aut quis est ex vobis homo, a quo petit filius ejus panem, numquid lapidem porriget ei? Aut si piscem petierit, numquid serpentem porriget ei? Aut cum petit ovum, numquid scorpionem porriget ei? Si ergo vos, inquit, cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris, quanto magis Pater vester, qui in cœlis est, dabit bona petentibus se? » (*Matth.*, VII, 2; *Luc.*, XI, 12.) « Cum sitis, inquit, mali, nostis bona data dare filiis vestris. » Miranda res, Fratres : mali sumus, et bonum Patrem habemus. Quid evidentius? Audivimus nomen nostrum : « Cum sitis, inquit, mali, bona data nostis dare filiis vestris. » Et quos dixit malos, videte qualem Patrem illis ostendit : « Quanto magis Pater vester? » Quorum Pater? Certe malorum. Et qualis Pater? Nemo bonus, nisi solus Deus. (*Luc.*, XVIII, 19.)

CAPUT II. — *Homo de malo bonus non fit nisi a Deo.* — 2. Ergo, Fratres, ideo mali bonum Patrem habemus, ne semper mali remaneamus. Nemo malus facit bonum. Si nemo malus facit bonum, homo malus quomodo se facit bonum? Facit de malo bonum, qui semper est bonus. Sana me Domine, inquit, et sanabor; salvum me fac, et salvus ero. (*Jerem.*, XVII, 14.) Quid mihi dicunt vani vana : Tu te salvum facis, si volueris? Sana me Domine, et sanabor. Nos boni conditi sumus a bono : fecit enim Deus hominem rectum; arbitrio autem nostro facti sumus mali. (*Eccles.*, VII, 30.) Potuimus esse ex bonis mali, et poterimus esse ex malis boni. Sed qui

(a) Alias V, de verbis Domini.

ne peut se guérir par sa propre volonté. Vous ne cherchez pas un médecin pour vous blesser ; mais lorsque vous êtes blessé, vous cherchez un médecin pour vous guérir. Ainsi donc, tout mauvais que nous sommes, nous savons donner à nos enfants les biens du temps, les biens de la terre, les biens du corps, les biens de la chair ; car ce sont là des biens, qui en doute? Un poisson, un œuf, du pain, une pomme, du blé, cette lumière que nous voyons, cet air que nous respirons, ce sont des biens. Ces richesses elles-mêmes dont les hommes sont si fiers, qu'ils refusent de voir leurs semblables dans les autres hommes, ces richesses dont ils s'enorgueillissent, jusqu'à préférer un vêtement brillant et splendide, à la peau qui leur est commune avec les autres hommes ; ces richesses sont bonnes, mais tous ces biens que je viens d'énumérer, peuvent être possédés également par les bons et par les mauvais, et quoiqu'ils soient de vrais biens, ils ne sont pas capables de rendre bons.

Chapitre III. — *Deux sortes de biens.* — 3. Il y a donc un bien qui nous rend bons, et un bien qui nous sert à faire le bien. Le bien qui nous rend bons, c'est Dieu ; car celui-là seul, qui est toujours bon, peut rendre l'homme bon. Invoquez donc Dieu pour devenir bon. Il est un autre bien qui nous aide à faire le bien, c'est-à-dire tout ce que vous pouvez posséder, c'est de l'or, c'est de l'argent, c'est un bien qui ne peut vous rendre bon, mais qui vous sert à faire le bien. Vous possédez cet or, vous possédez cet argent, et vous ne laissez pas de désirer encore et de l'or et de l'argent. Vous avez de l'argent, et vous en désirez encore, vous en regorgez, et votre soif n'est pas éteinte. C'est une maladie, ce n'est pas de l'opulence véritable. On voit des hommes malades, remplis d'humeur, et qui ont toujours soif. L'humeur abonde chez eux, et ils veulent l'augmenter encore. Quel plaisir donc vous procure l'opulence, à vous, dont la convoitise est une véritable hydropisie? Vous avez donc de l'or, c'est un bien, mais un bien qui ne peut vous rendre bon, et qui vous sert simplement à faire le bien. Et quel bien, me demanderez-vous, pourrai-je faire avec cet or? Vous n'avez pas entendu ces paroles du psaume : « Il a répandu ses biens sur les pauvres, sa justice subsistera dans tous les siècles? » (*Ps.* cxi, 9.) Voilà le véritable bien, voilà le bien qui vous rend bon, c'est la justice. Si vous possédez ce bien qui vous rend bon, faites le bien, avec le bien qui par lui-même ne peut vous rendre bon. Vous avez de l'argent, donnez-le. En distribuant généreusement cet argent, vous augmentez votre justice. « Il a donné abondamment aux pauvres, il a répandu ses biens sur eux, sa justice subsistera dans tous les siècles. » Voyez ce qui diminue,

semper est bonus, ipse facit ex malo bonum : quia ipse homo voluntate sua se sanare non potuit. Non quæris medicum ut vulneres te : sed cum vulneraveris te, quæris qui sanet te. Bona ergo secundum tempus, bona temporalia, corporalia, carnalia novimus dare filiis nostris, etiam cum simus mali. Bona enim sunt et ista, quis dubitet? Piscis, ovum, panis, pomum, frumentum, lux ista, aer iste quem ducimus, bona sunt hæc : ipsæ divitiæ in quibus homines extolluntur, et pares suos homines alios non agnoscunt; in quibus, inquam, homines extolluntur, magis amantes vestem fulgentem, quam cogitantes communem cutem; ipsæ ergo divitiæ bonæ sunt : sed ista omnia bona quæ commemoravi, a bonis et malis haberi possunt; et cum bona sint, bonos tamen facere non possunt.

Caput III. — *Bonum duplex.* — 3. Est ergo bonum, quod faciat bonum : et est bonum, unde facias bonum. Bonum quod facit bonum, Deus est. Non enim facit hominem bonum, nisi ille qui semper est bonus. Ergo ut sis bonus, Deum invoca. Aliud autem bonum est unde facias bonum : id est, quidquid habueris. Aurum est, argentum est; bonum est, non quod te faciat bonum, sed unde facias bonum. Habes aurum, habes argentum; et concupiscis aurum et concupiscis argentum. Et habes, et concupiscis; et plenus es, et sitis. Morbus est, et non opulentia. Sunt homines in morbo, humore pleni sunt, et semper sitiunt. Humore pleni sunt, et humorem sitiunt. Quomodo ergo delectas opulentiam, qui habes hydropem concupiscentiam? Habes ergo aurum, bonum est : habes, non unde sis bonus, sed unde facias bonum. Quod bonum, inquis, facturus sum de auro? Non audisti Psalmum? Dispersit, inquit, dedit pauperibus; justitia ejus manet in sæculum sæculi. (*Psal.* cxi, 9.) Hoc est bonum, hoc est bonum unde (*a*) bonus es, justitia. Si habes bonum unde sis bonus; fac bonum de bono unde non es bonus. Habes pecuniam, eroga. Erogando pecuniam, auges justitiam. Dispersit enim, distribuit, dedit pauperibus; justitia ejus manet in sæculum sæculi. Vide quid minuatur, et quid augeatur. Minuitur pecunia, au-

(*a*) Editi, *unde sis justitia bonus.* Castigantur hic ope Mss.

voyez ce qui s'accroît. L'argent diminue, la justice prend de l'accroissement. Ce qui diminue, c'est ce que vous deviez un jour abandonner, ce que vous deviez un jour quitter; mais ce qui augmente, ce qui s'accroît, c'est ce que vous devez posséder éternellement.

CHAPITRE IV. — *Il faut distribuer son argent, pour obtenir la justice.* — 4. Je veux vous apprendre à réaliser de grands bénéfices, apprenez à faire le commerce. Vous faites l'éloge d'un marchand qui échange du plomb pour de l'or, et vous ne louerez pas celui qui donne de l'argent pour acquérir la justice? Mais, me direz-vous, je ne donne pas mon argent, parce que je n'ai pas la justice. Que celui qui a la justice en partage, répande son argent, pour moi, qui n'ai point la justice, je veux au moins conserver mon argent. Ainsi donc, c'est parce que vous n'avez pas la justice, que vous ne voulez point donner votre argent? Ah, plutôt! donnez votre argent pour obtenir la justice. Qui vous donnera cette justice, si ce n'est Dieu, la source même de la justice? Si donc vous voulez avoir cette justice, soyez le mendiant de Dieu, qui, il n'y a qu'un instant, vous exhortait dans l'Evangile, à demander, à chercher, à frapper. Il connaissait bien le mendiant qui implorait son secours, et ce père de famille, ce possesseur d'immenses richesses, c'est-à-dire des richesses spirituelles et éternelles, vous presse de demander, de chercher, de frapper. « Car celui qui demande reçoit, celui qui cherche trouve, et on ouvre à celui qui frappe. » (*Matth.*, VII, 7.) C'est lui-même qui vous presse de demander, peut-il vous refuser ce que vous lui demanderez?

5. Considérez l'allégorie ou la comparaison du mauvais riche, comparaison tirée des contraires, et dont le Seigneur se sert pour nous exciter à la prière. « Il y avait dans la ville un juge qui ne craignait point Dieu, et ne s'inquiétait pas des hommes. Or, une veuve le pressait vivement tous les jours, et lui disait : « Faites-moi justice. » (*Luc*, XVIII, 2, etc.) Longtemps il refusa d'accéder à sa demande, cette femme continua ses instances, et ce juge fit enfin par ennui ce qu'il ne voulait point faire par bienveillance. C'est par cette comparaison, tirée des contraires, que le Sauveur nous engage à prier.

CHAPITRE V. — 6. Un homme, dit ailleurs Notre-Seigneur, à qui un hôte venait d'arriver, va trouver son ami, frappe à sa porte, et lui dit : « Un hôte vient d'arriver chez moi, prêtez-moi trois pains. Je suis couché, répond l'autre, ainsi que mes serviteurs. » (*Luc*, XI, 5, etc.) Cet homme cependant ne cesse pas d'insister, de frapper et de mendier, comme un ami près de son ami. Et comment le Sauveur conclut cette comparaison. « Je vous assure que cet ami se lèvera, et lui donnera tout le pain qui lui est nécessaire, non parce qu'il est son ami, mais à cause de son importunité. » Remarquez, ce n'est point par amitié, bien qu'il soit son ami, mais à

getur justitia. Illud minuitur quod eras dimissurus, illud minuitur quod eras relicturus : illud augetur quod in æternum es possessurus.

CAPUT IV. — *Eroganda pecunia, ut habeatur justitia.* — 4. Consilium do lucrorum, disce mercari. Laudas enim mercatorem, qui vendit plumbum, et acquirit aurum ; et non laudas mercatorem qui erogat pecuniam, et acquirit justitiam? Sed ego, inquis, non erogo pecuniam, quia non habeo justitiam. Eroget pecuniam, qui habet justitiam : ego non habeo justitiam, habeam vel pecuniam. Ergo quia non habes justitiam, ideo non vis erogare pecuniam? Magis eroga pecuniam, ut habeas justitiam. A quo enim habebis justitiam, nisi a Deo fonte justitiæ? Ergo si vis habere justitiam, esto mendicus Dei, qui te paulo ante ex Evangelio ut peteres, quæreres, pulsares, monebat. Mendicum suum sciebat, et ecce pater familias et magnus dives, divitiarum scilicet spiritualium et æternarum, hortatur, et dicit tibi : Pete, quære, pulsa. « Qui petit accipit : quærens invenit : pulsanti aperietur. » (*Matth.*, VII, 7.) Hortatur ut petas : negabit quod petis?

5. Attende a contrario similitudinem vel comparationem, sicut de illo (*f.* judice) divite iniquo, hortantem nos ad orationem, quando ait Dominus : Erat quidam judex in civitate, qui nec Deum timebat, nec hominem reverebatur. Quædam vidua interpellabat eum quotidie, et dicebat : Vindica me. (*Luc.*, XVIII, 2, etc.) Nolebat ille per tempus : illa interpellare non desinebat : et fecit tædio, quod nolebat beneficio. Sic enim a contrario nos admonuit ut petamus.

CAPUT V. — 6. Venit, inquit, ad amicum suum, cui hospes venerat ; et cœpit pulsare, et dicere : Hospes mihi venit, commoda mihi tres panes. Respondit ille : Jam requiesco, et mecum servi mei requiescunt. (*Luc.*, XI, 5 etc.) Ille non cessat, adstat, instat, pulsat ; et tanquam amicus ab amico mendicat. Et quid ait? Dico vobis, quia surgit, et non propter amicitiam ejus, sed propter improbitatem

cause de son importunité. Qu'est-ce à dire à cause de son importunité? Parce qu'il n'a point discontinué de frapper, et que le refus qu'il a éprouvé ne l'a point déterminé à s'en aller. Celui qui était résolu à ne rien accorder, a donné ce qu'on lui demandait, parce que l'autre ne s'est point lassé de demander. Combien plus sommes-nous assurés de recevoir de notre Père qui est bon, qui nous exhorte à demander, et que nous mécontentons en ne le priant pas? S'il tarde quelquefois, c'est pour donner plus de prix à ses dons, ce n'est point pour nous les refuser. Il nous est plus doux de recevoir ce que nous avons désiré plus longtemps; au contraire, ce que nous obtenons aussitôt, a moins de valeur à nos yeux. Demandez donc, cherchez, faites des instances. La prière, ces pieuses instances font croître votre âme, et la rendent plus capable de recevoir les grâces du ciel. Dieu tient en réserve ce qu'il ne veut pas vous accorder immédiatement, pour vous apprendre à désirer grandement d'aussi grandes faveurs. « Il faut donc toujours prier et ne se lasser jamais. » (*Luc*, XVIII, 1.)

Chapitre VI. — *Qui sommes-nous, nous qui prions, qui prions-nous, et que demandons-nous dans nos prières?* — 7. Si donc, mes frères, Dieu a fait de nous ses mendiants, en nous donnant l'avis, le conseil, l'ordre même de demander, de chercher, de frapper, considérons quels sont ceux qui nous sollicitent. Nous sommes nous-mêmes solliciteurs. Quel est celui que nous prions? Qui sommes-nous, nous qui prions, et que lui demandons-nous? C'est-à-dire quel est celui à qui s'adressent nos prières, quels sont ceux qui les adressent, et quel en est l'objet? Nous prions un Dieu bon, nous le prions nous qui sommes mauvais, et nous lui demandons la justice qui peut nous rendre bons. Nous lui demandons ce que nous devons posséder éternellement, ce qui en comblant nos désirs nous affranchit à jamais de tout besoin. Mais pour que nos désirs soient ainsi satisfaits, il faut que nous ayons faim et soif, et que cette faim, cette soif, nous portent à demander, à chercher, à frapper. Car, « heureux ceux qui ont faim et soif de la justice. » (*Matth.*, V, 6.) Pourquoi sont-ils heureux? Quoi! ils ont faim et soif, et ils sont heureux? Le bonheur pourrait être le partage de l'indigence? Ils ne sont pas heureux parce qu'ils ont faim et soif, mais parce qu'ils seront rassasiés. Leur bonheur se trouvera dans la satisfaction complète de leurs désirs, et non dans la faim produite par ces désirs. Cependant avant d'être ainsi rassasié, il faut éprouver le besoin de la faim, de peur que le dégoût ne nous éloigne des aliments.

Chapitre VII. — *Quels sont ici-bas ceux qui mendient, à qui s'adressent-ils et que demandent-ils.* — 8. Nous avons fait connaître celui que nous prions, ce que nous sommes, nous qui prions, et quel est l'objet de nos prières. Mais on nous adresse aussi à nous des demandes. Nous sommes les mendiants de Dieu ; si nous voulons

dat illi quantos voluerit. Non propter amicitiam, quamvis amicus sit, sed propter improbitatem. Quid est, propter improbitatem? Quia pulsare non destitit : quia et cum esset negatum, non se avertit. Ille qui nolebat dare, quod petebatur fecit, quia ille in petendo non defecit. Quanto magis dabit bonus, qui nos hortatur ut petamus ; cui displicet, si non petamus? Sed cum aliquando tardius dat, commendat dona, non negat. Diu desiderata, dulcius obtinentur : cito autem data, vilescunt. Pete, quære, insta. Petendo et quærendo crescis, ut capias. Servat tibi Deus, quod non vult cito dare ; ut et tu discas magna magne desiderare. Inde oportet semper orare, et non deficere. (*Luc.*, XVIII, 1.)

Caput VI. — *Qui, a quo, quid petamus.* — 7. Si ergo, Fratres mei, mendicos suos nos fecit Deus, monendo nos, et hortando et jubendo ut petamus, quæramus, pulsemus; attendamus et nos qui a nobis petunt. Petimus nos. A quo petimus? qui petimus? quid petimus? A quo, vel qui, vel quid petimus? Petimus a Deo bono : petimus homines mali : petimus autem justitiam, unde simus boni. Hoc ergo petimus quod in æternum habeamus : quo cum saturati fuerimus, ulterius non egeamus. Sed ut saturemur, esuriamus et sitiamus ; esuriendo et sitiendo petamus, quæramus, pulsemus. Beati enim qui esuriunt et sitiunt justitiam. (*Matth.*, V, 6.) Quare beati? Esuriunt et sitiunt, et beati sunt? Aliquando enim egestas beata est? Non inde beati sunt, quia esuriunt et sitiunt ; sed quia ipsi saturabuntur. Ibi erit beatitudo in saturitate, non in fame. Sed præcedat saturitatem fames, ne fastidium non perveniat ad panes.

Caput VII. — *Qui, a quibus, quidve petunt hic mendici nostri.* — 8. Ergo diximus, a quo petamus, qui petamus, quid petamus. Sed petitur et a nobis. Mendici enim Dei sumus : ut agnoscat ille mendicos suos, agnoscamus et nos nostros. Sed et ibi etiam cogite-

qu'il reconnaisse ses mendiants, reconnaissons aussi les nôtres. Et lorsqu'on vient nous solliciter considérons quels sont ceux qui nous sollicitent, à qui s'adressent-ils et que demandent-ils. Quels sont ceux qui sollicitent? Des hommes. A qui s'adressent-ils? A des hommes. Que sont ceux qui demandent? Des mortels. A qui demandent-ils? A des mortels. Que sont ceux qui demandent? Des êtres fragiles. A qui demandent-ils? A des hommes aussi fragiles qu'eux. Que sont ceux qui demandent? Des malheureux. A qui demandent-ils? A des malheureux. A l'exception des richesses de la terre, les solliciteurs sont semblables à ceux qu'ils sollicitent. De quel front osez-vous prier votre Seigneur, vous qui ne reconnaissez point votre semblable? Non, dites-vous, je ne lui ressemble point. A Dieu ne plaise que j'aie rien de commun avec lui! C'est ainsi qu'un orgueilleux vêtu de soie parle d'un pauvre couvert de haillons. Mais je veux vous dépouiller tous deux avant de vous interroger. Ce n'est point à vos vêtements que je demande ce que vous êtes, je recherche ce que vous étiez en naissant. Vous étiez tous deux dans une complète nudité, tous deux dans une extrême faiblesse, commençant une vie de misères, qui faisaient par avance couler vos larmes.

Chapitre VIII. — *Le riche et le pauvre sont égaux dans leur naissance et dans leur mort.* — 9. Rappelez-vous, riche du monde, quels ont été les commencements de votre vie; voyez si vous avez apporté quelque chose en ce monde. C'est à votre entrée dans la vie que vous avez trouvé tous ces biens. Mais dites-moi, je vous en prie, qu'avez-vous apporté? Oui, dites-le-moi, et si vous rougissez de le dire, écoutez l'Apôtre : « Nous n'avons rien apporté en ce monde. » (I *Tim.*, VI, 7.) Non, dit-il, nous n'avons rien apporté en ce monde. Soit, vous n'y avez rien apporté, et vous y avez trouvé tous ces biens; pourrez-vous du moins en emporter quelque chose? Peut-être l'amour des richesses vous fait craindre ici de confesser la vérité; écoutez-la donc. C'est l'Apôtre lui-même qui vous la dira sans vous flatter. « Nous n'avons rien apporté en ce monde » à notre naissance, « et il est certain que nous ne pouvons non plus rien en emporter, » lorsque nous en sortirons. Vous n'avez rien apporté, vous n'emporterez rien; pourquoi donc vous élever avec orgueil au-dessus du pauvre? Lorsque les enfants viennent au monde, éloignons un instant de leur berceau les parents, les serviteurs, les clients; faisons sortir cette foule obséquieuse, et essayons de reconnaître à leurs larmes les enfants des riches. Que deux femmes, l'une riche, l'autre pauvre, enfantent en même temps, et que sans considérer les enfants qu'elles viennent de mettre au monde, elles s'éloignent un instant, pourront-elles les distinguer à leur retour? Ainsi donc, ô riche, vous n'avez rien apporté en ce monde, mais vous ne pourrez non plus rien en emporter. Ce que j'ai dit des enfants à leur naissance, je le dis également de tous ceux qui sont morts. Qu'une cause

mus, quando petitur a nobis, qui petunt, a quibus petunt, quid petunt. Qui petunt? Homines. A quibus petunt? Ab hominibus. Qui petunt? Mortales. A quibus petunt? A mortalibus. Qui petunt? Fragiles. A quibus petunt? A fragilibus. Qui petunt? Miseri. A quibus petunt? A miseris. Excepta substantia facultatum, tales sunt qui petunt, quales sunt a quibus petunt. Quam frontem habes petendo ad Dominum tuum, qui non agnoscis parem tuum? Non sum, inquit, talis : absit a me, ut talis sim. Inflatus obsericatus ista loquitur de pannoso. Sed ego nudos interrogo. Non interrogo in vestibus, quales sitis, sed quales nati fueritis. Ambo nudi, ambo infirmi, miseram vitam inchoantes, ideo ambo plorantes.

Caput VIII. — *Dives et pauper in nativitate et morte æquales.* — 9. Ecce recole dives primordia tua : vide utrum huc aliquid attuleris. Jam venisti, et tanta invenisti. Dic, rogo te, quid attulisti? Dic quid attuleris : aut si dicere erubescis, Apostolum audi. Nihil intulimus in hunc mundum. Nihil, inquit, intulimus in hunc mundum. (I *Tim.*, VI, 7.) Sed forte quia nihil attulisti, et hic multa invenisti, aliquid hinc tecum ablaturus es? Et hoc fortasse amore divitiarum trepidas confiteri : audi et hoc. Et hoc Apostolus dicat, qui te non palpat. « Nihil intulimus in hunc mundum, utique quando nati sumus : sed nec auferre aliquid possumus, utique quando de mundo exiemus. » Nihil attulisti, nihil hinc auferes : quid te inflas contra pauperem? Quando nascuntur infantes, recedant de medio parentes, servi, clientes; recedant de medio turbæ obsequentes, et agnoscantur pueri divites flentes. Pariant simul dives et pauper, pariant simul mulier dives et mulier pauper : non attendant quod pariunt, discedant paululum, redeant et agnoscant. Ecce dives nihil attulisti in hunc mundum : sed nec auferre hinc aliquid potes. Quod dixi de natis, hoc dico de mortuis. Certe quando aliquo casu vetera sepulcra franguntur, ossa

fortuite vienne à briser de vieux tombeaux, essayez de reconnaître les ossements d'un riche. Donc, ô riche, écoutez l'Apôtre qui vous dit : « Nous n'avons rien apporté en ce monde. » Reconnaissez-le, rien n'est plus vrai. « Et il est certain que nous ne pourrons non plus rien en emporter. » Reconnaissez encore que c'est la vérité.

Chapitre IX. — *Différence entre celui qui est riche et celui qui veut devenir riche.* — 10. Et quelle conséquence l'Apôtre tire de ces paroles : « Ayant donc de quoi nous nourrir et de quoi nous couvrir, nous devons être contents. Car ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et en plusieurs désirs inutiles et pernicieux qui précipitent les hommes dans la mort et la damnation. Car la cupidité est la racine de tous les maux, et quelques-uns de ceux qui en sont possédés, se sont égarés de la foi. » (*Ibid.,* 8, etc.) Considérez ce qu'ils ont perdu. Vous déplorez pour eux cette perte, voyez où ils se sont jetés. Ecoutez : « Ils se sont égarés de la foi et se sont engagés dans beaucoup de douleurs. » Mais qui ? « Ceux qui veulent devenir riches. » Il faut distinguer, en effet, entre celui qui est riche et celui qui veut devenir riche. Le riche est celui qui doit le jour à des parents riches eux-mêmes; il est riche, non parce qu'il l'a voulu, mais parce qu'il a recueilli un grand nombre de successions. Je considère ici seulement la fortune, je n'examine pas les plaisirs qu'on y peut chercher. Ce que l'Apôtre condamne, ce n'est ni l'or, ni l'argent, ni les richesses, mais la convoitise. Car pour ceux qui ne veulent pas devenir riches, ou qui ne travaillent pas à le devenir, ou dont le cœur n'est pas en proie au feu de la cupidité, à la passion violente de l'avarice, mais qui sont simplement riches, ils n'ont qu'à écouter les enseignements de l'Apôtre. On a lu aujourd'hui : « Ordonnez aux riches de ce monde. » Ordonnez, quoi ? « Ordonnez-leur avant tout de n'être point orgueilleux. » (*Ibid.,* 17.) Il n'est rien, en effet, que les richesses engendrent plus facilement que l'orgueil. Chaque fruit, chaque grain, chaque espèce de blé, chaque espèce d'arbre a son ver particulier. Le ver qui ronge le pommier est différent de celui qui ronge le poirier; le ver qui s'attaque à la fève n'est pas le même que le ver qui ronge le blé. Le ver propre aux richesses, c'est l'orgueil.

Chapitre X. — *Il faut faire servir les richesses à l'acquisition de la vie éternelle.* — 11 Ordonnez donc aux riches de ce monde de ne point être orgueilleux. Il a condamné plus haut l'abus vicieux des richesses, il nous en apprend maintenant l'usage légitime. « Ordonnez-leur de n'être pas orgueilleux. » Et comment se préserveront-ils de l'orgueil? Par la considération de ce qui suit : « Et de ne point mettre leur confiance dans des richesses incertaines. » (*Ibid.*) Ceux qui ne mettent pas leur confiance dans des richesses incertaines n'ouvrent point leur âme aux pensées

divitis agnoscantur. Ergo dives audi Apostolum : Nihil intulimus in hunc mundum. Agnosce, verum est. Sed nec auferre aliquid possumus. Agnosce, et hoc verum est.

Caput IX. — *Aliud est esse divitem, aliud velle divitem fieri.* — 10. Quid ergo sequitur? Victum et tegumentum habentes, his contenti simus. « Nam qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem et desideria multa et noxia, quæ mergunt hominem in interitum et perditionem. Radix est enim omnium malorum avaritia : quam quidam sequentes, a fide pererraverunt. » (*Ibid.,* 8, etc.) Attende quid dimiserunt. Doles quia hoc dimiserunt : vide quo se inseruerunt. Audi : A fide pererraverunt, et inseruerunt se doloribus multis. Sed qui? Qui volunt divites fieri. Aliud est, esse divitem : aliud, velle fieri divitem. Dives est, qui a divitibus natus est : non quia voluit, dives est, sed quia multi hæreditates dimiserunt. Video facultates, non interrogo (*a*) voluptates. Hic cupiditas accusatur non aurum, non argentum, non divitiæ, sed cupiditas. Nam qui nolunt divites fieri, vel qui non curant, vel non ardent cupiditatibus, non avaritiæ facibus accenduntur, sed divites sunt, audiant Apostolum. Hodie lectum est : Præcipe divitibus hujus mundi. (*Ibid.,* 17.) Præcipe. Quid? Præcipe ante omnia, non superbe sapere. Nihil enim est quod sic generent divitiæ, quomodo superbiam. Omne pomum, omne granum, omne frumentum, omne lignum habet vermem suum. Et alius est vermis mali, alius pyri, alius fabæ, alius tritici. Vermis divitiarum, superbia.

Caput X. — *Divitiarum usus ad comparandam æternam vitam.* — 11. Ergo præcipe divitibus hujus mundi, non superbe sapere. Exclusit vitium, doceat usum. Non superbe sapere. Unde autem non superbe sapere? De eo quod sequitur : Neque sperare in incerto divitiarum. (*Ibid.*) Qui non sperant in incerto divitiarum, non superbe sapiunt. Si non altum

(*a*) Fossatensis Ms. et unus e Colbertinis, *voluntates.*

de l'orgueil. S'ils évitent ces pensées orgueilleuses, ils doivent craindre, et s'ils craignent, l'orgueil n'entre point dans leur cœur. Combien qui étaient riches hier, et qui sont pauvres aujourd'hui! Combien se sont endormis au sein des richesses, et qui dépouillés entièrement la nuit par les voleurs, se sont réveillés pauvres! Ordonnez-leur donc de ne point mettre leur confiance dans des richesses incertaines mais dans le Dieu vivant qui nous donne abondamment toutes choses pour en jouir, les biens du temps et les biens de l'éternité. Cependant pour parler plus exactement, les biens de l'éternité nous sont plutôt donnés en jouissance, et les biens du temps en usage. Les biens du temps nous sont donnés comme à des voyageurs, les biens de l'éternité comme à des hommes qui habitent en repos; Dieu nous donne les biens de la terre, pour nous aider à faire le bien, les biens de l'éternité pour nous rendre bons. Que doivent donc faire les riches? Eviter l'orgueil et ne point mettre leur confiance dans des richesses incertaines, mais dans le Dieu vivant qui nous donne abondamment toutes choses pour en jouir. » Et quel usage devront-ils faire des richesses qui leur sont données? Ecoutez : « Ordonnez-leur d'être riches en bonnes œuvres et de donner de bon cœur, » (*Ibid.*, 18) car ils le peuvent. Pourquoi ne le fait-on pas? Souvent la pauvreté s'y oppose. « Qu'ils donnent de bon cœur, ils ont de quoi le faire. » Qu'ils fassent part de leurs biens, c'est-à-dire qu'ils reconnaissent que les autres mortels sont leurs semblables. « Qu'ils fassent part de leurs biens et se préparent un trésor et un fondement solide pour l'avenir. » (*Ibid.*, 19.) En leur commandant, dit l'Apôtre, de donner de bon cœur, de faire part de leurs biens, je ne prétends pas les dépouiller, je ne veux pas les réduire eux-mêmes à la disette et à la pauvreté. Non, je leur apprends, au contraire, à réaliser de grands bénéfices lorsque je leur dis : « Qu'ils s'amassent un trésor, » car je ne veux pas les appauvrir. « Qu'ils amassent un trésor. » Je ne leur commande pas de perdre ce qu'ils possèdent, je leur enseigne où ils doivent le transporter. « Qu'ils se préparent un trésor et un fondement solide pour l'avenir, afin d'arriver à la véritable vie. » La vie présente n'est donc point la véritable vie. « Afin d'arriver à la véritable vie, car ici-bas vanité des vaniteux et tout est vanité. Quels si grands biens l'homme recueille-t-il de tout le travail dans lequel il se consume sous le soleil? » (*Eccles.*, I, 2, 3.) Il nous faut donc acquérir la véritable vie, transporter nos richesses dans le séjour de cette vie véritable, pour y retrouver un jour ce que nous donnons ici-bas. Dieu opère dans ces biens le changement qu'il opère en nous-mêmes.

CHAPITRE XI. — *Le superflu des riches doit servir à donner le nécessaire aux pauvres.* — 12. Donnez donc aux pauvres, mes frères, dès

sapiunt, timeant. Si timent, non altum sapiunt. Quam multi heri divites, hodie pauperes? Quam multi dormiunt divites, et venientibus latronibus et cuncta auferentibus, evigilant pauperes? « Ergo non sperare in incerto divitiarum, sed in Deo vivo, qui præstat nobis omnia abundanter ad fruendum : temporalia, et æterna. » Sed magis ad fruendum æterna, ad utendum temporalia. Temporalia tanquam viatoribus, æterna tanquam habitatoribus. Temporalia, unde bona faciamus; æterna, unde boni efficiamur. « Ergo hoc faciant divites : non superbe sapiant, neque sperent in incerto divitiarum, sed in Deo vivo, qui præstat nobis omnia abundanter ad fruendum : » hoc faciant. Ex eo autem quod habent quid faciant? Audi quid : Divites sint in operibus bonis, facile tribuant. (*Ibid.*, 18.) Habent enim unde. Quare non faciunt? Paupertas difficultas est. Facile tribuant, habent unde. Communicent, id est, pares suos mortales agnoscant. Communicent, thesaurizent sibi fundamentum bonum in futurum. (*Ibid.*, 19.) Non enim quia dico, inquit : Facile tribuant, communicent, exspoliare illos volo, nudare illos volo, inanes relinquere volo. Doceo lucrum (*f.* locum), cum ostendo : « Thesaurizent sibi. » Non enim volo, ut pauperes remaneant. « Thesaurizent sibi. » Non ut perdant, dico : sed quo migrent, ostendo. « Thesaurizent sibi fundamentum bonum in futurum, ut apprehendant veram vitam. » Hæc ergo falsa vita est : apprehendant veram vitam. Vanitas enim (*a*) vanitantium, et omnia vanitas. Quæ abundantia tanta hominis in omni labore suo, quo ipse laborat sub sole? (*Eccl.*, I, 2.) Apprehendenda est ergo vera vita, migrandæ sunt facultates nostræ ad locum veræ vitæ; ut hoc ibi inveniamus, quod hic damus. Mutat illa, qui mutat et nos.

CAPUT XI. — *Divites sic utantur superfluis suis, ut tribuant pauperibus necessaria.* — 12. Date ergo pauperibus, Fratres mei. Victum et tegumentum ha-

(*a*) Editi, *vanitatum*. At probæ notæ Mss. *vanitantium*. Vide lib. I, *Retract.*, cap. VII, n. 3.

que nous avons la nourriture et le vêtement, nous devons être contents. Le riche n'a de ses richesses que ce que lui demande le pauvre, la nourriture et le vêtement. Que tirez-vous davantage de tout ce que vous possédez? Vous prenez de quoi vous nourrir, vous prenez de quoi vous couvrir, et vous prenez le nécessaire, non ce qui est inutile et superflu. Encore une fois, que tirez-vous davantage de vos richesses, dites-le-moi. Tout le reste est donc superflu. Or, ce superflu doit être le nécessaire du pauvre. Mais, me dites-vous, je m'asseois à une table splendidement servie, je me nourris de mets exquis. Et le pauvre, de quoi se nourrit-il? D'aliments grossiers. Oui, dites-vous, le pauvre se nourrit d'aliments communs, mais il me faut à moi une nourriture plus recherchée. Or, souffrez que je vous interroge l'un et l'autre, lorsque vous êtes tous deux rassasiés. Ces mets recherchés entrent dans votre estomac, et que deviennent-ils ensuite? Si notre estomac était transparent, ne rougirions-nous pas de voir la transformation de ces mets exquis dont vous vous êtes rassasiés? Le pauvre a faim, le riche a faim, l'un et l'autre cherchent à satisfaire ce besoin de la faim; le pauvre par des aliments communs, le riche par des mets recherchés. L'effet produit est le même, tous deux arrivent au même résultat, l'un par une voie plus abrégée, l'autre par de longs détours. Mais, me dites-vous encore, des mets exquis flattent plus agréablement mon goût. Eh quoi! le dégoût qui vous est habituel vous permet à peine de vous rassasier? Vous ne connaissez pas la saveur d'un aliment assaisonné par la faim. En parlant de la sorte, mon intention n'est pas de forcer les riches à se contenter de l'ordinaire des pauvres. Que les riches conservent le genre de vie que leur faiblesse leur a rendu nécessaire, mais qu'ils gémissent de ne pouvoir faire autrement, ce qui serait beaucoup mieux, s'ils en étaient capables. Si donc le pauvre ne s'enorgueillit pas de sa pauvreté, pourquoi vous enorgueillir de votre infirmité? Nourrissez-vous d'aliments recherchés, de grand prix, puisque telle est votre habitude, puisque vous ne pouvez plus faire autrement, puisque vous ne pourriez changer de régime sans vous rendre malade. On vous le permet, faites usage du superflu, donnez aux pauvres le nécessaire; faites usage de ce qu'il y a de plus recherché, mais donnez au moins aux pauvres ce qu'il y a de plus commun. Le pauvre l'attend de vous, comme vous attendez de Dieu ce que vous demandez; il attend que vous ouvriez cette main qui a été faite comme la sienne, vous attendez que Dieu ouvre la main qui vous a fait. Mais ce n'est pas seulement vous qu'elle a fait, elle a fait le pauvre avec vous. Elle a ouvert devant vous une même voie qui est cette vie; vous vous y rencontrez comme des compagnons de voyage qui suivent la même route. Le pauvre n'a rien à porter, vous, au contraire, vous êtes trop chargé;

bentes, his contenti simus. Nihil dives habet de divitiis suis, nisi quod ab illo postulat pauper, victum et tegumentum. Hinc tu quid plus habes ex omnibus quæ habes? Accepisti victum, accepisti necessarium tegumentum. Necessarium dico, non inane, non superfluum. Quid plus de divitiis tuis capis? Dic mihi. Certe omnia tua superflua erunt. Quæ sunt tua superflua, (a) sint pauperibus necessaria. Sed ego, inquis, pretiosas epulas accipio, pretiosis cibis vescor. Pauper quid? Vilibus. Vilibus cibis vescitur pauper; ego, inquit, pretiosis. Interrogo vos, quando fueritis ambo satiati: Pretiosus cibus ad te intrat; quid fit, cum intraverit? Nonne si specularia in ventre haberemus, de omnibus cibis pretiosis erubesceremus, quibus saturatus es? Esurit pauper, esurit dives: saturari quærit pauper, saturari quærit dives. Saturatur pauper de vilibus cibis, saturatur dives de pretiosis cibis. Saturitas æqualis est: possessio una est, quo ambo volunt (b) pervenire; sed ille per compendium, ille per circuitum. Sed melius, inquis, mihi sapiunt apparata pretiosa. Vix fastidiosus satiaris. Nescis quomodo sapit, quod fames accendit. Neque ita hoc dixi, ut divites cogam epulis et cibis pauperum vesci. Utantur divites consuetudine infirmitatis suæ: sed doleant, aliter se non posse. Melius enim possent, si aliter possent. Si ergo non extollitur pauper de mendicitate; tu quare extolleris de infirmitate? Utere cibis electis, pretiosis; quia sic consuesti, quia non aliter potes; quia si consuetudinem mutes, ægrotas. Conceditur tibi: utere superfluis, da pauperibus necessaria: utere pretiosis, da pauperibus vilia. Exspectat a te, exspectas a Deo: exspectat ille manum quæ facta est secum, exspectas tu manum quæ fecit te. Sed non solum te fecit, sed et pauperem tecum. Dedit vobis unam viam istam vitam: invenistis vos comites, unam viam ambula-

(a) Colbertinus Ms. *sunt pauperibus necessaria.* — (b) Lov. *pervenere*: dissentientibus editis aliis et Mss. Paulo post Am. Er. et plures Mss. *ille circuit.* Lov. *ille multum circuit* Tres vero Mss. *ille per circuitum.*

le pauvre ne porte rien avec lui, tandis que vous portez plus que vous n'avez besoin. Vous êtes trop chargé, donnez-lui donc de ce que vous avez, et par là vous le nourrissez en même temps que vous allégez votre fardeau.

Chapitre XII. — *Exhortation pressante à faire l'aumône.* — 13. Donnez donc aux pauvres, mes frères, je vous en prie, je vous en donne le conseil; ce n'est pas assez, je vous en fais un précepte, une obligation. Donnez aux pauvres tout ce que vous voulez. Je ne dissimulerai pas à votre charité la raison pour laquelle j'ai cru nécessaire de vous adresser ce discours. Tous les jours, lorsque nous entrons dans l'église, lorsque nous en sortons, les pauvres nous interpellent et nous pressent de vous engager à leur donner quelque chose. Ils nous ont donc prié de vous parler, et lorsqu'ils voient qu'ils ne reçoivent rien, ils en concluent que nos travaux sont stériles au milieu de vous. Ils attendent aussi quelque chose de nous. Nous leur donnons autant que nos facultés nous le permettent, autant que nous pouvons leur donner, mais il nous est impossible de suffire à toutes leurs nécessités. Or, dans cette impuissance où nous sommes de satisfaire par nous-mêmes à tous leurs besoins, nous nous rendons leurs intercesseurs auprès de vous. Vous nous avez compris, et vous applaudissez. Grâces soient rendues à Dieu. Vous avez reçu la bonne semence, et elle produit les paroles que nous entendons. Mais ces louanges que vous nous donnez sont bien plutôt un fardeau et un danger pour nous. Nous les tolérons et nous tremblons sous le poids de ces louanges. Cependant, mes frères, ces louanges ne sont que comme les feuilles des arbres, mais nous demandons aussi des fruits.

SERMON LXII [1].

Sur ces paroles de l'Evangile de saint Matthieu, chapitre VIII : *Je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison*, etc.; et sur ces paroles de l'Apôtre, dans sa Ire Epître aux Corinthiens, chap. VIII : *Si quelqu'un voit celui qui a de la science assis à une table devant des viandes offertes aux idoles*, etc.

Chapitre premier. — *Humilité du centurion.* — 1. Nous avons entendu, dans la lecture de l'Evangile, l'éloge de notre foi jointe à l'humilité. Notre-Seigneur Jésus-Christ ayant promis d'aller dans la demeure du centurion pour guérir son serviteur, le centurion lui répondit : « Je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. » (*Matth.*, VIII, 8.) En faisant l'aveu de son indignité, il s'est rendu digne de recevoir Jésus-Christ non dans sa demeure, mais

(1) Possidius indique ce sermon dans le chapitre IX de sa Table sous ce titre : *De l'évangile où le Centurion prie le Seigneur pour son serviteur.* Florus cite des extraits du même sermon dans son commentaire sur le chapitre XIII de l'épître aux Romains, sur le chapitre VIII de la Ire épître aux Corinthiens, et sur le chapitre III de l'épître aux Colossiens.

tis : ille nihil portat, tu nimium oneratus es : ille nihil secum portat, tu tecum plus portas quam opus est. Oneratus es : da illi de eo quod habes ; et illum pascis, et onus minuis.

Caput XII. — *Ad eleemosynas urget.* — 13. Date ergo pauperibus : rogo, moneo, præcipio, jubeo. Quidquid vultis date pauperibus. Non enim occultabo Caritati Vestræ, quare hunc sermonem necesse habui vobis promere. Ex quo hic sumus euntes ad ecclesiam, et redeuntes, pauperes interpellant nos, et dicunt ut dicamus vobis, ut aliquid accipiant a vobis. Nos monuerunt loqui vobis : et cum se vident non accipere a vobis, inaniter nos arbitrantur laborare in vobis. Exspectant aliquid et a nobis. Damus quantum habemus, damus sicut possumus numquid tamen ad eorum necessitatem implendam idonei sumus? Quia ergo ad eorum necessitatem implendam idonei non sumus, vel ad vos legati ipsorum sumus. Audistis, laudastis : Deo gratias. Semen accepistis, verba reddidistis. Laudes istæ vestræ gravant nos potius, et in periculum mittunt : toleramus illas, et tremimus inter illas. Tamen, Fratres mei, istæ laudes vestræ folia sunt arborum : fructus quæritur.

SERMO LXII [a].

De verbis Evangelii Matth., VIII : *Non sum dignus ut sub tectum meum intres*, etc. Necnon de verbis Apostoli, I Cor., VIII : *Si enim quis viderit eum qui habet scientiam, in idolio recumbentem*, etc.

Caput primum. — *Centurionis humilitas.* — 1. Audivimus, cum Evangelium legeretur, fidem nostram in humilitate laudari. Ad domum quippe Centurionis cum se promitteret Dominus Jesus iturum, ut puerum ejus sanaret, ille respondit : « Non sum dignus, ut sub tectum meum intres : sed tantum dic verbum, et sanabitur. » (*Matth.*, VIII, 8.) Dicendo se indignum, præstitit dignum; non in cujus parietes, sed in cujus cor Christus intraret. Neque hoc diceret

(a) Alias VI, de verbis Domini.

dans son cœur. Que dis-je? Il n'eût point fait cet aveu si plein de foi et d'humilité, s'il n'eût déjà porté dans son cœur celui qu'il craignait de voir entrer dans sa maison. Et quel bonheur si grand pour lui si le Seigneur Jésus fût entré dans sa demeure, sans être en même temps dans son cœur? Ce divin Maître, qui nous a enseigné l'humilité et par ses paroles et par son exemple, s'est assis à la table et sous le toit d'un pharisien orgueilleux, appelé Simon. Et, bien qu'il fût assis à sa table et dans sa maison, le Fils de l'homme ne trouvait point dans son cœur où reposer la tête.

2. C'est par ce même motif que le Sauveur, autant que ses paroles nous permettent d'en juger, refusa d'admettre au nombre de ses disciples un homme qui désirait marcher à sa suite. « Je vous suivrai, disait-il, Seigneur, partout où vous irez. » (*Luc*, IX, 57; *Matth.*, VIII, 20.) Et Jésus qui voyait dans son cœur ce qui était impénétrable aux hommes, lui répondit : « Les renards ont des tannières, et les oiseaux du ciel des nids; mais le Fils de l'homme n'a point où reposer sa tête. » C'est-à-dire la ruse et l'artifice dont les renards sont le symbole, habitent dans votre cœur, ainsi que l'orgueil figuré par les oiseaux du ciel; mais le Fils de l'homme, dont la simplicité est opposée à la ruse, et l'humilité à l'orgueil, n'a pas où reposer la tête. L'attitude même de la tête qui s'incline en se reposant, est une leçon d'humilité. Le Sauveur refuse donc d'admettre l'un qui veut le suivre, et il attire l'autre qui s'excuse de marcher à sa suite. Nous voyons, en effet, dans le même endroit que, s'adressant à un autre, il lui dit : « Suivez-moi. » Celui-ci répondit : « Seigneur, permettez-moi d'aller d'abord ensevelir mon père. » (*Luc*, IX, 59.) Son excuse était inspirée par la piété filiale, et c'est pour cela qu'il mérita de voir cette excuse écartée par le Sauveur et sa vocation affermie. C'était un devoir de piété qu'il désirait remplir, mais le divin Maître lui enseigna ce qu'il devait préférer à ce devoir. Il voulait en faire un prédicateur de la parole de vie pour donner la vie aux hommes. Il y en avait assez d'autres pour rendre ce dernier devoir à son père : « Laissez, dit-il, les morts ensevelir leurs morts. » Lorsque les infidèles ensevelissent un cadavre, ce sont des morts qui ensevelissent un mort. Ce cadavre a perdu son âme, mais l'âme de ces infidèles a perdu son Dieu. La vie du corps, c'est l'âme; la vie de l'âme, c'est Dieu. De même que le corps expire quand l'âme le quitte, l'âme expire aussi lorsqu'elle se sépare de Dieu. Dieu perdu, c'est la mort de l'âme; l'âme sortie du corps, c'est la mort du corps. La mort du corps est nécessaire, mais la mort de l'âme est pleinement volontaire.

CHAPITRE II. — *La foi du centurion est accompagnée d'humilité.* — 3. Notre-Seigneur

cum tanta fide et humilitate, nisi illum, quem timebat intrare in domum suam, corde gestaret. Nam non erat magna felicitas, si Dominus Jesus intraret in parietes ejus, et non esset in pectore ejus. Magister quippe humilitatis et verbo et exemplo, discubuit et in domo cujusdam Pharisæi superbi, nomine Simonis. Et cum in domo ejus recumberet, non erat in corde ejus ubi caput Filius hominis reclinaret. (*Luc.*, VII, 36.)

2. Ita enim quemdam superbum, quantum intelligitur ex verbis ipsius Domini, ultro secum ire cupientem a suo discipulatu revocavit. Sequar te Domine, ait, quocumque ieris. (*Luc.*, IX, 57.) Et Dominus in ejus corde invisibilia videns : « Vulpes, inquit, foveas habent, et volatilia cœli nidos : Filius autem hominis non habet ubi caput suum reclinet. » (*Matth.*, VIII, 20.) Hoc est, habitant in te insidiæ sicut vulpes, habitat superbia sicut cœli volatilia : Filius autem hominis simplex contra insidias, humilis contra superbiam, non habet ubi caput suum reclinet. Et ipsa reclinatio capitis, non erectio, humilitatis magistra est. Revocat ergo istum ire cupientem, trahit alium recusantem. Eodem quippe loco ait cuidam : Sequere me. Et ille : « Sequor te, Domine : sed sine me primo ire et sepelire patrem meum. » Pie quidem excusavit : et ideo dignior cujus excusatio removeretur, vocatio firmaretur. Pium erat quod volebat facere : sed docuit magister quid deberet præponere. Volebat enim eum esse vivi verbi prædicatorem, ad faciendos victuros. Erant autem alii, per quos illa necessitas impleretur. Sine, inquit, mortuos sepelire mortuos suos. Infideles cadaver quando sepeliunt, mortui mortuum sepeliunt. Illius corpus animam perdidit; illorum anima Deum. Sicut enim vita corporis anima est : sic vita animæ Deus. Sicut exspirat corpus, cum animam emittit : ita exspirat anima, cum Deum amittit. Deus amissus, mors animæ : anima emissa, mors corporis. Mors corporis necessaria : mors animæ voluntaria.

CAPUT II. — *Centurionis fides in humilitate.* — 3. Discumbebat ergo Dominus in domo Pharisæi cujusdam superbi. In domo ejus erat, ut dixi;

était donc à table dans la maison d'un pharisien orgueilleux. Il était dans sa maison, comme je l'ai dit, mais il n'était pas dans son cœur. Au contraire, sans entrer dans la maison du centurion, il habitait dans son âme. Quant à Zachée, il reçut à la fois le Seigneur dans sa maison et dans son âme. C'est donc la foi jointe à l'humilité que Notre-Seigneur loue dans le centurion. Que dit-il, en effet? « Je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison. » Et le Seigneur répond : « Je vous le dis, en vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël » selon la chair, car ce centurion était déjà israélite selon l'esprit. Notre-Seigneur était d'abord venu vers le peuple d'Israël, selon la chair, pour chercher les brebis perdues de ce peuple dont il était sorti et au sein duquel il était né. Il déclare donc qu'il n'a point trouvé une si grande foi dans Israël. Nous ne pouvons mesurer la foi des hommes que par nos faibles lumières. Mais celui qui voit dans le fond des cœurs, celui que nul ne peut tromper, a rendu témoignage aux dispositions intérieures de cet homme, il entend les paroles que son humilité lui inspire et il prononce la sentence qui le guérit.

4. Et comment obtint-il cette grâce? « Car moi aussi, dit-il, je suis un homme soumis à l'autorité d'un autre ; j'ai sous moi des soldats; je dis à celui-ci : va, et il va; et à un autre : viens, et il vient; et à mon serviteur : fais cela, et il le fait. » (*Ibid.*, 9.) J'ai la puissance sur mes subordonnés, mais je suis moi-même soumis à une autorité supérieure. Si donc, tout subordonné que je suis, j'ai cependant le pouvoir de commander, que ne pouvez-vous pas, vous à qui toutes les puissances sont soumises? Cet homme était du peuple des Gentils, car la nation juive était dès lors occupée par les armées de l'empire romain. C'est donc dans la Judée qu'il commandait aux soldats en qualité de centurion; il était placé sous une autorité supérieure et il exerçait lui-même l'autorité ; il obéissait comme subordonné et commandait en même temps à ceux qui étaient sous ses ordres. Mais Notre-Seigneur (et je prie votre charité de bien considérer cette circonstance) quoiqu'étant au milieu du peuple juif, déclarait déjà que l'Eglise se repandrait par toute la terre, où il devrait envoyer ses apôtres. Et, en effet, les Gentils crurent en lui sans l'avoir vu, et les Juifs, au milieu desquels il avait vécu, l'ont mis à mort. Le Seigneur n'est pas entré extérieurement dans la maison du centurion, et quoiqu'absent de corps, il a fait sentir la présence de sa majesté à son âme pleine de foi et à sa maison. Ainsi ce même Sauveur ne parut visiblement qu'au milieu du peuple juif, et les autres peuples ne l'ont vu ni naître d'une vierge, ni souffrir, ni marcher, ni assujetti aux conditions de la nature humaine, ni opérant des miracles tout

et in pectore ejus non erat. In hujus vero Centurionis domum non intravit, et pectus possedit. Zacchæus vero Dominum et domo suscepit, et animo. (*Luc.*, XIX, 6.) Hujus t. men fides in humilitate laudatur. Dixit enim : « Non sum dignus, ut sub tectum meum intres. » Et Dominus : « Amen dico vobis, non inveni tantam fidem in Israel : » secundum carnem. Nam et iste jam Israelites erat secundum spiritum. Venerat Dominus ad Israelem carnalem, id est, ad Judæos, ibi primum quærere oves perditas, in quo populo, et de quo populo etiam corpus assumpserat : « Non ibi inveni tantam fidem, » ipse dicit. Possumus nos metiri fidem hominum, sicut homines : ille qui interiora cernebat, ille quem nemo fallebat, perhibuit testimonium cordi hominis, audiens verba humilitatis, pronuntians sententiam sanitatis.

4. Unde autem hoc præsumpsit? « Et ego, inquit, homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites; et dico huic : Vade, et vadit; et alii : Veni, et venit; et servo meo : Fac hoc et facit. » (*Ibid.*, 9.) Potestas sum quibusdam sub me positis, positus sub potestate quadam super me. Si ergo ego, inquit, homo sub potestate, jubendi habeo potestatem; quid tu possis, cui omnes serviunt potestates? Erat autem iste de Gentibus : erat quippe centurio. Jam Judæa gens habebat militem (a) Romani imperii. Ibi iste militem agebat, quantum agere centurio poterat; et sub potestate, et habens potestatem; subditus obediens, subditos regens. Dominus autem, (quod intendat præcipue necessario Caritas Vestra,) quamvis in populo Judaico esset, jam pronuntiabat Ecclesiam toto orbe terrarum futuram, in quam erat missurus Apostolos : ipse a Gentibus non visus et creditus, a Judæis visus et occisus. Quomodo enim domum hujus Dominus corpore non intravit, et ejus tamen fidem atque ipsam domum absens corpore, præsens majestate sanavit : sic et idem Dominus in solo Judæo populo corpore fuit : apud alias Gentes nec de virgine natus est, nec passus est, nec pedibus ambu-

(a) Editi, *habebat militem, habebat Romanum imperium.* Emendantur ad Mss.

divins. Il n'a rien fait de semblable au milieu des autres nations, et cependant en lui s'est accomplie cette prophétie : « Un peuple que je ne connaissais pas m'a servi. » (*Ps.* XVII, 45.) Comment l'a-t-il servi, s'il ne le connaissait point? « Il m'a obéi aussitôt qu'il a entendu ma voix. » Le peuple juif qui l'a connu, l'a crucifié ; l'univers l'a entendu et a cru en lui.

CHAPITRE III. — *La femme qui touche le vêtement de Jésus, lorsque la foule le presse.* — 5. Cette absence corporelle du Sauveur et la présence de sa vertu toute divine parmi les Gentils, se trouvent figurées dans cette femme qui avait touché le bord de son vêtement, lorsque Jésus demande : « Qui m'a touché? » (*Luc*, VIII, 45.) Il fait cette question comme s'il était absent, et il la guérit comme étant présent. « La multitude vous serre et vous presse, lui disent ses disciples, et vous demandez : Qui m'a touché? » En effet, le Sauveur fait cette question : « Qui m'a touché? » comme s'il marchait sans être exposé à être touché par aucun corps. Et ses disciples lui répondent : « La multitude vous serre et vous presse. » Et le Seigneur semble leur dire : Je cherche qui me touche et non qui me presse. Il en est ainsi aujourd'hui de l'Eglise qui est son corps. La foi d'un petit nombre la touche, la multitude la presse. Enfants de l'Eglise, vous savez que l'Eglise est le corps de Jésus-Christ, et, si vous le voulez, vous l'êtes vous-même. L'Apôtre confirme en plusieurs endroits de ses Epîtres cette vérité : « Pour son corps, dit-il, qui est l'Eglise. » (*Col.*, I, 24.) Et ailleurs : « Vous êtes le corps et les membres de Jésus-Christ. » (I *Cor.*, XII, 27.) Si donc nous sommes son corps, son Eglise doit souffrir aujourd'hui ce que souffrait alors son corps pressé par la multitude. Elle est pressée par la foule, elle est touchée par un petit nombre. La chair la presse, la foi seule la touche. Levez donc les yeux, je vous en prie, vous qui avez des yeux pour voir, car vous avez des yeux qui vous permettent de voir. Levez les yeux de la foi, touchez l'extrémité des franges de son vêtement, cela suffira pour vous sauver.

6. Voyez maintenant l'accomplissement de ce que vous avez vu prédit dans l'Evangile : « C'est pourquoi je vous le déclare; » c'est-à-dire en considération de la foi du centurion qui était étranger par la chair, mais qui par le cœur était du peuple d'Israël. « C'est pourquoi je vous déclare que plusieurs viendront d'Orient et d'Occident. » Ce n'est pas tous, mais « plusieurs qui viendront de l'Orient et de l'Occident. » Ces deux parties du monde désignent ici l'univers tout entier. « Plusieurs viendront d'Orient et d'Occident, et prendront place avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume des cieux ; mais les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures. » (*Ibid.*, 11.) Les enfants du royaume,

lavit, nec humana pertulit, nec divina mirabilia fecit. Nihil horum in cæteris Gentibus : et tamen de illo impletum est, quod dictum erat : Populus quem non cognovi servivit mihi. (*Psal.* XVII, 45.) Quomodo, si non cognovit? In auditu auris obedivit mihi. Judæa gens cognovit, et crucifixit : orbis terrarum audivit, et credidit.

CAPUT III. — *Mulier tangens fimbriam Christi, cum eum turba premit.* — 5. Hanc quodam modo absentiam corporis sui et præsentiam virtutis suæ in omnibus Gentibus, et in illa muliere significavit, quæ fimbriam vestimenti ejus tetigerat, cum requirit dicens : Quis me tetigit? (*Luc.*, VIII, 45.) Tanquam absens, requirit : tanquam præsens, sanat. Turbæ te, inquiunt discipuli, comprimunt, et dicis : Quis me tetigit? Quasi enim sic ambularet, ut a nullo prorsus corpore tangeretur, ita dixit : Quis me tetigit? Et illi : Turbæ te comprimunt. Et tanquam diceret Dominus : Tangentem quæro, non prementem. Sic etiam nunc est corpus ejus, id est, Ecclesia ejus. Tangit eam fides paucorum, premit turba multorum. Corpus enim Christi esse Ecclesiam, tanquam filii ejus, audistis : et si vultis, ipsi estis. Apostolus multis locis hoc dicit : Pro corpore, inquit, ejus quæ est Ecclesia. (*Col.*, I, 24.) Et iterum : Vos autem estis corpus Christi et membra. (I *Cor.*, XII, 27.) Si ergo corpus ejus sumus, quod tunc corpus ipsius in turba patiebatur, hoc patitur Ecclesia ipsius. A turbis premitur : a paucis tangitur. Caro eam premit, fides tangit. Erigite igitur oculos, obsecro vos, qui habetis unde videatis. Habetis enim quod videatis. Erigite oculos fidei, tangite extremam fimbriam vestimenti, sufficiet ad salutem.

6. Videte quod audistis ex Evangelio tunc futurum, nunc præsens est. « Ideo, inquit, dico vobis : » propter laudatam Centurionis fidem, tanquam alienigenæ carne, domestici corde. « Propterea, inquit, multi ab Oriente et Occidente venient. » Non omnes, sed « multi : » tamen ipsi « ab Oriente et Occidente : » istis duabus partibus totus orbis designatur. « Multi ab Oriente et Occidente venient, et recumbent cum Abraham, et Isaac, et Jacob, in regno cœ-

ce sont les Juifs. Pourquoi sont-ils les enfants du royaume? Parce qu'ils ont reçu la loi, parce que les prophètes leur ont été envoyés, parce qu'ils avaient le temple et le sacerdoce, et qu'ils célébraient en figures tous les mystères futurs. Mais ils n'ont pas reconnu l'accomplissement des mystères dont ils avaient célébré la figure.

CHAPITRE IV. — *Saint Augustin reprend la conduite de ceux qui mangent avec les païens dans les lieux consacrés aux idoles.* — « Les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. » Nous voyons les Juifs réprouvés, nous voyons les chrétiens appelés de l'Orient et de l'Occident à un festin céleste pour s'y asseoir avec Abraham, Isaac et Jacob, et s'y nourrir du pain de la justice et s'abreuver de la sagesse.

7. Considérez donc attentivement ce mystère, mes frères. Voilà ce que vous êtes, vous faites partie de ce peuple alors prédit et dont nous voyons aujourd'hui l'existence. Vous êtes du nombre de ceux qui ont été appelés de l'Orient et de l'Occident pour s'asseoir dans le royaume des cieux et non dans un temple d'idole. Soyez donc le corps de Jésus-Christ, et non de ceux qui le pressent. Vous pouvez toucher la frange de son vêtement pour être guéris de cette perte de sang, c'est-à-dire du flux honteux des plaisirs charnels; oui, vous pouvez toucher la frange de son vêtement. Représentez-vous les apôtres comme étant la robe de Jésus-Christ et unis intimement à lui par le tissu de l'unité. Or, parmi ces apôtres, Paul était comme la frange du vêtement, le moindre et le dernier de tous, comme il le déclare lui-même : « Je suis le moindre des apôtres. » (I *Cor.*, XV, 9.) La frange dans un vêtement est l'extrémité et la partie la plus faible. On regarde cette frange avec dédain, mais elle guérit ceux qui la touchent. « Jusqu'à cette heure, dit le même Apôtre, nous avons faim et soif, nous sommes nus et en butte aux outrages. » (I *Cor.*, IV, 11.) Peut-on rien de plus extrême, de si méprisable? Touchez cette frange; si vous souffrez d'une perte de sang, il sortira de celui qui porte ce vêtement une vertu qui vous guérira. C'est cette frange qu'on nous offrait à toucher lorsqu'on nous lisait ces paroles du grand Apôtre : « Si quelqu'un voit celui qui a la science assis à une table devant des viandes offertes aux idoles, ne sera-il pas porté, lui dont la conscience est faible, à manger aussi de ces viandes sacrifiées. Ainsi votre science sera cause de la perte de ce frère encore faible pour qui Jésus-Christ est mort? » (I *Cor.*, VIII, 10, 11.) Comment pensez-vous que les hommes puissent être trompés par les idoles, qu'ils croient être honorées par les chrétiens? Dieu, dites-vous, connaît mon cœur. Mais votre

lorum : filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores. » (*Ibid.*, 11.) « Filii autem regni, » Judæi scilicet. Unde filii regni? Quia Legem acceperunt, ad quos Prophetæ missi sunt, apud quos templum et sacerdotium fuit, qui celebrabant figuras omnium futurorum. Quarum enim rerum figuras celebraverunt, præsentiam non agnoverunt.

CAPUT IV. — *Reprehenduntur in idolio convivantes cum Paganis.* — « Filii ergo regni ibunt, inquit, in tenebras exteriores, ibi erit ploratus et stridor dentium. » Videmus Judæos reprobatos, videmus Christianos ab Oriente et Occidente vocatos ad quoddam convivium cœleste, ut recumbant cum Abraham et Isaac et Jacob; ubi panis justitia, ubi potus sapientia.

7. Attendite ergo, Fratres : hoc enim estis, ex hoc populo estis, jam tunc (*a*) prædicto, nunc præsentato. De his utique estis, qui vocati sunt ab Oriente et Occidente recumbere in regno cœlorum, non in templo idolorum. Estote ergo corpus Christi, non (*b*) pressura corporis Christi. Habetis vestimenti fimbriam, quam tangatis, ut a profluvio sanguinis, id est, carnalium voluptatum fluxu sanemini. Habetis, inquam, vestimenti fimbriam, quam tangatis. Vestem putate Apostolos, sub textura unitatis adhærentes lateribus Christi. In his Apostolis erat tanquam fimbria minimus et novissimus Paulus : ipso dicente : Ego sum minimus Apostolorum. (I *Cor.*, XV, 9.) In veste novissimum et minimum, fimbria est. Fimbria cum contemptu aspicitur : sed cum salute tangitur. « Usque ad hanc horam et esurimus, et sitimus, et nudi sumus, et colaphizamur. » (I *Cor.*, IV, 11.) Quid tam extremum, quid tam contemptibile? Tange, si fluxum sanguinis pateris : exiet virtus de illo cujus vestis est, et sanabit te. Fimbria modo tangenda proponebatur, quando ex eodem Apostolo legebatur. « Si enim quis viderit eum qui habet scientiam, in idolio recumbentem, nonne conscientia ejus, cum sit infirma, ædificabitur ad manducandum idolothyta? Et peribit infirmus in tua scientia frater, propter quem Christus mortuus est? » (I *Cor.*, VIII, 10.) Quomodo putatis decipi posse simulacris homines, quæ a Christianis honorari putant? Novit, inquit, Deus cor

(*a*) Mss. *prædicato.* — (*b*) Florus et Colbertinus Ms. *pressores.*

frère ne connaît point votre cœur. Si vous êtes faible, prenez garde de tomber dans une infirmité plus grande; si vous êtes fort, prenez au moins souci de l'infirmité de votre frère. Ceux qui sont témoins de votre conduite y trouveront un prétexte d'aller plus loin, ils ne se contenteront point de manger dans un lieu consacré aux idoles, ils désireront leur offrir des sacrifices. « Et c'est ainsi que votre science sera la cause de la perte de ce frère encore faible. » Ecoutez-moi, mon frère; vous ne faites nulle attention à cet homme faible, affecterez-vous la même indifférence pour votre frère? Réveillez-vous, soyez attentifs. Et si vous alliez jusqu'à pécher contre Jésus-Christ lui-même? Considérez que vous ne pouvez à aucun titre professer pour lui ce mépris.

Chapitre V. — *Contre ceux qui, par crainte d'un supérieur, mangent dans les lieux consacrés aux idoles.* — « Or, péchant de la sorte contre vos frères et blessant leur conscience faible, vous péchez contre Jésus-Christ. » (*Ibid.*, 12.) Que ceux qui affectent cette indifférence, ce dédain, aillent maintenant s'asseoir dans un lieu consacré aux idoles, ne seront-ils pas du nombre de ceux qui pressent le corps de Jésus-Christ et ne le touchent pas? Et après avoir mangé à la table des idoles, ils ont beau venir et remplir l'église, ils feront partie de la foule qui presse, mais ils ne recevront pas le salut.

8. Mais je crains, me direz-vous, d'offenser un supérieur. Vous avez raison, craignez d'offenser un supérieur, et vous n'offenserez pas Dieu. Car puisque vous craignez d'offenser un supérieur, examinez s'il n'en est point un plus élevé que celui que vous craignez d'offenser. Oui, gardez-vous d'offenser celui qui vous est supérieur. Voici la règle qui vous est donnée. N'est-il pas évident qu'il faut éviter toute offense à l'égard de celui qui est plus élevé que tous les autres? Considérez maintenant quels sont vos supérieurs. En premier lieu viennent votre père et votre mère; s'ils vous donnent une éducation vertueuse, s'ils vous nourrissent de la doctrine de Jésus-Christ, il faut les écouter en tout, et obéir à tous leurs ordres. Dès lors que ces ordres ne sont point opposés à une autorité supérieure, il faut leur être soumis. Mais, me direz-vous, qui peut être supérieur à celui qui m'a donné le jour? Celui qui vous a créé. L'homme engendre, à Dieu seul il appartient de créer. L'homme ne sait ni comment il engendre, ni ce qu'il engendre. Celui donc qui vous a vu lorsqu'il a résolu de vous créer, et avant même que vous fussiez formé, est certainement au-dessus de votre père. La patrie elle-même doit être placée au-dessus de votre père, et vous devez regarder comme non avenu ce qu'il vous commanderait de contraire aux intérêts de la patrie. Mais par la même raison, si la patrie vous donne des ordres contraires à l'autorité de Dieu, vous ne devez point obéir. En effet, voulez-vous être guérie? Voulez-vous après cette perte de sang,

meum. Sed frater tuus non novit cor tuum. Si infirmus es, cave majorem ægritudinem : si firmus es, cura fratris infirmitatem. Qui vident ista, ædificantur ad (a) alia, ut non tantum ibi manducare, sed et sacrificare desiderent. Ecce perit infirmus in tua scientia frater. Audi frater : Si contemnebas infirmum, etiam fratrem contemnis? Expergiscere. Quid si in ipsum Christum peccas? Attende enim quod nullo pacto possis contemnere.

Caput V. — *Majoris alicujus metu recumbentes in idolio.* — « Sic autem, inquit, peccantes in fratres, et percutientes conscientiam eorum infirmam, in Christum peccatis. » (*Ibid.*, 12.) Eant nunc, qui ista contemnunt, et recumbant in idolio : nonne erunt prementes, non tangentes? Et cum recubuerint in idolio, veniant et impleant ecclesiam; non salutem accepturi, sed pressuram facturi.

8. Sed timeo, inquies, ne offendam majorem. Time prorsus, ne offendas majorem; et non offendis Deum. Qui enim times, ne offendas majorem, vide ne forte sit major isto, quem times offendere. Majorem certe noli offendere. Hæc tibi regula proponitur. Nonne manifestum est, eum minime offendendum, qui major est cæteris? Discute nunc majores tuos. Primi tibi sunt pater et mater : si recte educantes, si in Christum nutrientes; audiendi in omnibus, obtemperandum eis in omni jussione; contra majorem nihil jubeant, et serviatur illis. Quis est, inquis, major eo qui me generavit? Ille qui te ipsum creavit. Generat enim homo, creat Deus. Unde generat homo, nescit : quid generaturus sit, nescit. Ille qui te vidit ut faceret, ante quam esset quem fecit, certe major est patre tuo. Major sit patria et ipsis parentibus tuis; ut quidquid jusserint parentes contra patriam, non audiantur. Et quidquid jusserit patria contra Deum, non audiatur. Si enim sanari vis, si post fluxum sanguinis, si post duodecim annos in illo morbo, si post consumpta omnia in medicis, et

(a) Sic omnes Mss. et Florus. At editi, *ad idolia*.

après cette maladie de douze années, après avoir donné inutilement tout votre bien aux médecins; voulez-vous être guérie, ô femme à qui je m'adresse comme étant la figure de l'Église? votre père vous commande une chose et votre peuple une autre. Mais que vous dit votre Seigneur Dieu? « Oubliez votre peuple et la maison de votre père. » (*Ps.* XLIV, 12.) Quel avantage, quel fruit, quelle récompense vous en reviendra? « Et le roi, poursuit-il, sera épris de votre beauté. » Il sera épris de sa créature. Pour la rendre belle, il l'a aimée dans sa laideur. C'est pour cette créature infidèle et souillée qu'il a versé son sang; il lui a rendu à la fois la fidélité et la beauté, et il a aimé en vous ses propres dons. Qu'avez-vous, en effet, apporté à votre époux? Qu'avez-vous reçu en dot de votre premier père, de votre premier peuple? les ignominies et les haillons du péché. Il vous a dépouillé de ces haillons, il a déchiré votre cilice; sa miséricorde lui a inspiré de vous parer de riches ornements, et il ne vous en a paré que pour vous aimer davantage.

CHAPITRE VI. — *Scandaliser son frère, c'est pécher contre le Christ.* — 9. Qu'est-il besoin de m'étendre davantage, mes frères? Vous êtes chrétiens, et vous venez d'entendre qu'en péchant de la sorte contre vos frères, et blessant leur conscience faible, vous péchez contre Jésus-Christ. Gardez-vous de mépriser ces paroles, si vous ne voulez être effacés du livre de vie. Jusques à quand faudra-t-il que nous cherchions des termes choisis et agréables, pour vous dire ce que notre douleur nous force de vous exprimer d'une manière quelconque, et ne nous permet pas de vous taire? Que ceux qui ne tiennent aucun compte de ces paroles, et qui pèchent contre Jésus-Christ, considèrent les effets de leur conduite. Nous voulons amener à la foi ce qui reste de païens, et vous êtes pour eux un obstacle dans la voie, ceux qui sont déterminés à venir se heurtent contre vous, et retournent en arrière. Car ils se disent en eux-mêmes : Pourquoi abandonner nos dieux, puisque les chrétiens eux-mêmes les adorent avec nous? Loin de moi, me dites-vous, la pensée d'adorer jamais les dieux des Gentils. Je le sais, je vous comprends, je vous crois. Mais que faites-vous de la conscience de ce chrétien faible que vous blessez? Quelle estime faites-vous du prix, en méprisant ainsi ce qui a été acheté à ce prix? Considérez à quel prix il a fallu l'acheter. « Votre science sera cause de la perte de ce frère encore faible, » cette science que vous prétendez avoir, qui vous apprend que l'idole n'est rien, et rappelle à votre esprit la pensée de Dieu, lorsque vous prenez part aux festins des idolâtres. Cette science est la cause de la perte de votre frère encore faible. Et pour relever à vos yeux sa faiblesse, l'Apôtre ajoute : « Pour lequel Jésus-Christ est mort. » Vous n'avez que du mépris pour ce chrétien faible, réfléchissez du moins au prix qu'il a coûté, et comparez le monde entier avec le sang de Jésus-Christ. Et ne croyez

non recepta sanitate aliquando vis sana fieri, o mulier, quam alloquor in typo Ecclesiæ, jubet illud pater tuus, et illud jubet populus tuus. Sed dicit tibi Dominus tuus : Obliviscere populum tuum et domum patris tui. (*Psal.* XLIV, 12.) Quo bono? quo fructu? qua mercede? « Quoniam concupivit, inquit, rex decorem tuum. » Concupivit quod fecit : quoniam ut pulchram faceret, fœdam amavit. Pro infideli et fœda sanguinem fudit, fidelem ac pulchram reddidit, dona sua in te amavit. Quid enim sponso tuo contulisti? Quid in dotem a priore patre et priore populo accepisti? Nonne luxurias et pannos peccatorum? Abjecit pannos tuos, discidit cilicium tuum : misertus est, ut ornaret; ornavit, ut amaret.

CAPUT VI. — *Scandalum fratri, peccatum est in Christum.* — 9. Quid plura, Fratres? Christiani audistis, quia « peccantes in fratres, et percutientes conscientiam eorum infirmam, in Christum peccatis. » Nolite contemnere, si non vultis deleri de libro vitæ. Quamdiu conamur luculenter et delectabiliter vobis dicere, quod dolor noster cogit quomodocumque dicere, et tacere non permittit? Quicumque voluerint ista contemnere, in Christum peccant, videant quid agant. Paganos reliquos colligi volumus, lapides estis in via; venire volentes offendunt, et redeunt. Dicunt enim in cordibus suis : Quare nos relinquamus deos, quos Christiani ipsi nobiscum colunt? Absit a me, inquit, ut ego deos Gentium colam. Novi, intelligo, credo. Quid facis de conscientia infirmi, quam percutis? Quid facis de pretio, si contemnis quod emptum est? Vide quanti emptum est. « Peribit, inquit, infirmus in tua scientia : » quam te dicis habere, ut scias quia nihil est idolum, et animo cogites Deum, et sic recumbas in idolio. In hac scientia perit infirmus. Et ne contemnas infirmum, addidit, « propter quem Christus mortuus est. » Quem vis contemnere, pretium ipsius attende, et cum morte Christi totum mundum appende. Et ne adhuc

pas que vous péchez seulement contre cet homme faible, et que ce péché est léger et sans importance. « Vous péchez contre Jésus-Christ, vous dit-il. » Vous entendez dire souvent : J'offense un homme, est-ce que cette offense va jusqu'à Dieu? Niez donc que Jésus-Christ soit Dieu. Oserez-vous nier la divinité de Jésus-Christ? Avez-vous appris une autre doctrine dans ces lieux consacrés aux idoles? La doctrine de Jésus-Christ repousse et condamne toute autre doctrine. Où avez-vous appris, dites-moi, que Jésus-Christ n'est pas Dieu? Ce sont les païens qui le soutiennent. Voyez ce que produisent ces détestables festins. N'est-il pas évident que les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs? (I *Cor.*, XV, 33.) Vous ne pouvez point y parler de l'Evangile, et vous y entendez parler des idoles. Vous y perdez la foi à la divinité de Jésus-Christ, et vous venez vomir dans l'Eglise ce que vous avez puisé à cette source empoisonnée. Peut-être en ce moment osez-vous dire, peut-être osez-vous murmurer au milieu de la foule : Est-ce que Jésus-Christ n'était pas un homme? N'a-t-il pas été crucifié? Voilà ce que vous ont enseigné les païens; vous avez perdu l'espoir du salut, vous n'avez pas touché la frange. Touchez donc ici cette frange sacrée, et recevez le salut qu'elle contient. Nous vous avons enseigné comment vous deviez la toucher pour comprendre ces paroles : « Celui qui voit son frère assis à une table devant des viandes offertes aux idoles; » touchez-la aussi pour apprendre d'elle que Jésus-Christ est Dieu. Cette même frange disait en parlant des Juifs : « Qui ont pour pères les patriarches, et de qui est sorti, selon la chair, Jésus-Christ même, le Dieu au-dessus de toutes choses et béni dans tous les siècles. » (*Rom.*, IX, 5.) Voilà le vrai Dieu contre lequel vous péchez en vous asseyant à la table des faux dieux.

10. Il ne s'agit pas d'un Dieu, dites-vous, mais du génie de Carthage. Mais serait-ce davantage un Dieu, s'il était question de Mars ou de Mercure? Considérez ce qu'il est pour eux, et non ce qu'il est en lui-même. Je sais aussi bien que vous que ce n'est qu'une pierre. Si ce génie est une gloire quelconque, que les habitants de Carthage vivent d'une manière honorable, et ils seront eux-mêmes le génie de Carthage. Mais si ce génie est un démon, vous savez ce que l'Apôtre dit dans cette même épître : « Ce que les païens immolent, c'est aux démons qu'ils l'immolent, et non pas à Dieu. Or, je veux que vous n'ayez aucune société avec les démons. » (I *Cor.*, X, 20.) Nous savons que ce n'est pas un Dieu, puissent-ils en être eux-mêmes persuadés; mais par égard pour les chrétiens faibles qui l'ignorent, il faut s'abstenir de blesser leur conscience. C'est l'avertissement que donne l'Apôtre. Que les païens regardent et adorent cette statue

putares te in infirmum peccare, et leve duceres peccatum ac parvi penderes : « In Christum, inquit, peccatis. » Solent enim homines dicere : In hominem pecco, numquid in Deum? (*a*) Nega Christum Deum. Audes negare Christum Deum? An aliud, in idolio cum recumberes, didicisti? Non admittit istam doctrinam Christi doctrina. Quæro ubi didiceris, non esse Christum Deum. Pagani hoc solent dicere. Vides quid faciunt mensæ malæ? Vides quoniam corrumpunt mores bonos colloquia mala? (I *Cor.*, XV, 33.) Tu ibi de Evangelio loqui non potes, et de idolis loquentes audis. Amittis ibi quod Christus Deus est : et quod ibi bibis, in Ecclesia vomis. Forte hic audes loqui, forte inter turbas audes murmurare : Numquid Christus non homo fuit? nonne crucifixus est? A Paganis hoc didicisti, salutem perdidisti, fimbriam non tetigisti. Tange et in hoc fimbriam, recipe salutem. Sicut eam te tangere docuimus in eo quod scriptum est : « Qui viderit fratrem in idolio recumbentem : » (I *Cor.*, VIII, 10) tange illam et de divinitate Christi. De Judæis dicebat eadem fimbria : « Quorum patres, et ex quibus Christus secundum carnem, qui est super omnia Deus benedictus in sæcula. » (*Rom.*, IX, 5.) Ecce in quem verum Deum peccas, dum discumbis apud deos falsos.

10. Non est, inquit, Deus; quia genium est (*b*) Carthaginis. Quasi si Mars aut Mercurius esset, Deus esset. Sed quomodo ab ipsis habeatur, attende; non quid sit. Nam et ego tecum scio, quia lapis est. Si genium ornamentum est aliquod; cives Carthaginis bene vivant, et ipsi erunt genium Carthaginis. Si autem genium dæmonium est, audisti et ibi : « Quæ immolant Gentes, dæmonibus immolant, et non Deo : nolo vos socios fieri dæmoniorum. » (I *Cor.*, X, 20.) Novimus quia non est Deus; utinam et ipsi sic norint : sed propter eos qui hoc non norunt infirmos, non debet percuti conscientia ipsorum. Hoc monet Apostolus. Nam et illi quod numen habeant et pro numine

(*a*) Am. et Er. *Negas*. Lov. *Negat*. Sed ipsius Florus et aliquot Mss. *Nega*. — (*b*) Hinc facile intelligas Sermonem *Carthagine* habitum fuisse.

comme une divinité, l'autel seul qu'ils lui ont dressé en est une preuve. Que fait là cet autel, si cette statue n'est pas à leurs yeux une divinité? Qu'on cesse donc de me dire : Ce n'est pas une divinité, ce n'est pas un Dieu. Je l'ai déjà dit : puissent-ils en être convaincus, comme nous le sommes nous-mêmes. Mais encore une fois, cet autel atteste ce qu'ils voient dans cette statue, l'idée qu'ils s'en forment et les honneurs qu'ils veulent lui rendre. Cet autel condamne tous ceux qui adorent cette statue ; puisse-t-il ne pas condamner ceux qui sont assis aux tables dressées en son honneur !

Chapitre VII. — *Comment on presse et comment on touche le corps de Jésus-Christ.* — 11. Mais si les païens pressent le corps de Jésus-Christ, que les chrétiens n'imitent pas leur conduite. Ne vous disions-nous pas en effet, que le corps de Jésus-Christ était pressé, mais non pas touché? Le Sauveur supportait ceux qui le pressaient, mais il cherchait à être touché. Plût à Dieu, mes frères, que le corps de Jésus-Christ ne fût pressé que par les païens, comme il l'est d'habitude, et qu'il ne le fût point par les chrétiens! Mes frères, c'est pour nous un devoir de vous parler, c'est à nous qu'il appartient d'enseigner les chrétiens. « Pourquoi, en effet, dit l'Apôtre, voudrais-je juger ceux qui sont hors de l'Eglise? » Pour eux nous avons un autre langage, proportionné à leur faiblesse. Nous usons de ménagements à leur égard, pour leur faire accepter la vérité ; mais pour vous, il nous faut retrancher avec fermeté les parties gangrenées. Si vous demandez comment vous pourrez triompher des païens, les éclairer, les amener au salut, cessez d'assister à leurs solennités, laissez là leurs niaiseries, et s'ils ne consentent pas alors à recevoir nos vérités, qu'ils rougissent au moins de se voir en si petit nombre.

12. Si celui qui est à votre tête est bon, il donne la nourriture à votre âme ; s'il est mauvais, il devient pour vous un tentateur. Recevez donc avec reconnaissance la nourriture qu'il vous donne, et servez-vous de la tentation pour vous épurer. Soyez semblable à l'or. Considérez ce monde comme le creuset d'un orfèvre; dans un espace étroit se trouvent réunies ces trois choses : l'or, la paille, le feu. L'action du feu s'exerce sur la paille et sur l'or, mais la paille brûle, et l'or s'épure. Voici un chrétien qui a cédé aux menaces, il s'est laissé entraîner dans un lieu consacré aux idoles; hélas, je déplore son triste sort, c'était de la paille, et je n'en vois plus que la cendre. Un autre n'a point fléchi devant les menaces, ni devant la terreur des supplices; on l'a conduit devant les tribunaux, il est resté inébranlable dans la foi, il a refusé constamment de s'asseoir aux banquets des idolâtres, que peut la flamme sur lui? Elle l'épure comme l'or. Soyez donc fermes dans le Seigneur,

accipiant illam statuam, ara testatur. Quid illic facit ara, si illud non habetur pro numine? Nemo mihi dicat : Non est numen, non est Deus. Jam dixi : Utinam sic ipsi norint hoc, quomodo novimus omnes nos. Sed quid habeant, pro qua re habeant, quid ibi (a) faciant, ara illa testatur. (b) Convicit omnium colentium mentes, non convincat recumbentes.

Caput VII. — *Corpus Christi premere et tangere.* — 11. Sed non (c) premant Christiani, si premunt Pagani. Corpus Christi est. Nonne hoc dicebamus, quia corpus Christi premebatur, et (d) non tangebatur? Tolerabat ille prementes, quærebat tangentes. Atque utinam, Fratres, a Paganis prematur corpus Christi, a quibus premi solet; Christiani non premant corpus Christi. Fratres, ad nos pertinet vobis dicere, ad nos pertinet Christianis loqui. Quid enim mihi de his qui foris sunt judicare? ipse Apostolus ait. (I *Cor.*, v, 12.) Illos aliter alloquimur, tanquam infirmos. Blandiendum est illis, ut audiant veritatem : in vobis secanda putredo est. Si quæritis unde vincantur Pagani, unde illuminentur, unde ad salutem vocentur : deserite solemnitates eorum, deserite nugas ipsorum : et si non consentiunt veritati nostræ, (e) erubescant paucitati suæ.

12. Bonus si fuerit qui tibi præest, nutritor tuus est : malus si fuerit, tentator tuus est. Et nutrimenta libenter accipe, et in tentatione approbare. Esto aurum. Attende mundum istum tanquam fornacem aurificis : in uno angusto loco tria sunt, aurum, palea, ignis. Ad illa duo ignis apponitur, palea uritur, aurum purgatur. Cessit nescio quis minis, et adductus est ad idolium : væ mihi, quia paleam plango, cinerem video. Alius non cessit minis, non cessit (f) terroribus; adductus ad judicem, stetit in confessione sua, non est flexus ad (g) idolium : quid facit flamma? Nonne aurum purgat? State in Domino Fratres : po-

(a) Plures Mss. *facit*. Am. et Er. *faciat*. — (b) Colbertinus Ms. *Convincat hominum colentium mentes*. Florus, *Convincit hominum*, etc. — (c) Am. Er. et aliquot Mss. *Sed non premantur Christiani, si premuntur Pagani*. Sic etiam Florus. — (d) Particula *non*, quæ in editis et pluribus Mss. desideratur, restituta hic est ex Floro et ex vetere libro Fossatensi. — (e) Am. et plures Mss. *erubescunt*. — (f) Tres Mss. *tortoribus*. — (g) Sic Am. et Er. At Lov. et Mss. *ad idolum*.

gueur, mes frères; celui qui vous a appelés est bien plus puissant que tous vos ennemis. Ne craignez pas les menaces des impies. Des ennemis vous persécutent, c'est pour vous un sujet de prières, n'en soyez donc point effrayés. Voilà pour vous la véritable santé de l'âme, venez la puiser dans ce banquet sacré; buvez ici ce qui rassasiera tous vos désirs, et non comme ailleurs ce qui vous ferait perdre la raison. Demeurez fermes dans le Seigneur, vous êtes de l'argent, vous deviendrez de l'or, cette comparaison ne vient pas de nous, mais des divines Ecritures. Vous avez lu, vous avez entendu lire : « Il les a éprouvés comme l'or dans la fournaise, et les a reçus comme un holocauste. » (*Sag.*, III, 6.) Voilà ce que vous serez pour les trésors de Dieu. Que Dieu soit votre richesse, ce n'est point vous qui le rendrez riche, c'est lui-même qui vous enrichira. Qu'il vous remplisse tout entiers, n'ouvrez vos cœurs à aucun autre objet.

CHAPITRE VIII. — *La religion commande le respect pour les puissances.* — 13. Voulons-nous, en vous parlant de la sorte, vous inspirer de l'orgueil, ou vous enseigner le mépris des puissances établies? A Dieu ne plaise! Vous, dont l'âme est infirme sur ce point, touchez encore la frange du vêtement sacré. Que dit le même Apôtre? « Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures, car il n'y a point de puissance qui soit de Dieu; et celles qui sont, ont été ordonnées de Dieu. Celui donc qui résiste aux puissances, résiste à l'ordre de Dieu. » (*Rom.*, XIII, 1, 2.) Mais quoi, si la puissance vous commande ce que vous ne devez pas faire? Alors méprisez la puissance, par crainte de la puissance. Considérez les divers degrés hiérarchiques de l'autorité parmi les hommes. Le préteur vous donne un ordre, ne devez-vous pas obéir? Cependant si cet ordre est opposé à celui du proconsul, vous ne méprisez point la puissance en obéissant à une puissance supérieure; et l'autorité inférieure n'a pas lieu d'être blessée qu'on obéisse de préférence à une autorité supérieure. Supposons maintenant que le proconsul donne un ordre, et que l'empereur en donne un autre, devrait-on hésiter à ne tenir aucun compte du premier, pour obéir au second? Si donc l'empereur vient à donner des ordres contraires à ceux de Dieu, quelle conduite estimez-vous qu'il faille tenir? Payez le tribut, vous dit l'empereur, et obéissez-moi. Je le veux bien, mais non pas jusqu'à fréquenter les lieux consacrés aux idoles, cela m'est interdit. Qui vous l'interdit? une puissance supérieure à la vôtre. Permettez-moi de vous le dire, vous me menacez de la prison, Dieu me menace de l'enfer. Armez-vous donc ici de la foi comme d'un bouclier, afin de pouvoir éteindre tous les traits enflammés de l'esprit malin. (*Ephés.*, VI, 16.)

CHAPITRE IX. — *Les artifices de l'homme puissant vendu au mal comparés à un rasoir.* — 14. Mais c'est un homme puissant qui vous

tentior est qui vocavit vos. Minas impiorum ne timueritis. Inimicos patimini : habetis pro quibus oretis : prorsus non vos terreant. Hæc est sanitas, haurite hinc in isto convivio : hic bibite, unde satiemini, non illic, unde insaniatis. State in Domino. Argentei estis, aurum eritis. Ista similitudo non a nobis est, de divina Scriptura est. Legistis, audistis : Sicut aurum in fornace probavit illos; et sicut holocausti hostiam accepit illos. (*Sap.*, III, 6.) Ecce quid eritis ad thesauros Dei. Estote divites de Deo : non eum facturi divitem, sed de illo (*a*) futuri divites. Impleat vos, aliud non admittatis ad cor vestrum.

CAPUT VIII. — *Observantia potestatum ordinata.* — 13. Numquid in superbiam vos erigimus, aut dicimus vobis ut adversus potestates ordinatas contemptores sitis? Non hoc dicimus. Qui et hinc ægrotatis, tangite et hinc fimbriam illam vestimenti. Ipse dicit Apostolus : « Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit : non est enim potestas nisi a Deo. Quæ autem sunt, a Deo ordinatæ sunt. Qui autem resistit potestati, Dei ordinationi resistit. » (*Rom.*, XIII, 1 et 2.) Sed quid, si illud jubeat, quod non debes facere? Hic sane contemne potestatem, timendo potestatem. Ipsos humanarum rerum gradus advertite. Si aliquid jusserit curator, nonne faciendum est? Tamen si contra proconsulem jubeat, non utique contemnis potestatem, sed eligis majori servire. Nec hinc debet minor irasci, si major prælatus est. Rursum si aliquid ipse proconsul jubeat, et aliud jubeat imperator, numquid dubitatur isto contempto illi esse serviendum? Ergo si aliud imperator, et aliud Deus, quid judicatis? Solve tributum, esto mihi in obsequium. Recte, sed non in idolio. In idolio prohibet. Quis prohibet? Major potestas. Da veniam : tu carcerem, ille gehennam minatur. Hinc jam tibi assumenda est fides tua tanquam scutum, in quo possis omnia ignita jacula inimici exstinguere. (*Ephes.*, VI, 16.)

CAPUT IX. — *Dolus potentis mali novaculæ com-*

(*a*) Fossatensis Ms. *facturi divites.*

tend des piéges, qui cherche à vous perdre ; il aiguise un rasoir pour vous raser les cheveux, mais non pour vous couper la tête. Vous venez de l'entendre dans ces paroles du psaume : « Vous avez fait passer votre tromperie comme un rasoir aiguisé. » (*Ps.* LI, 4.) Pourquoi le Psalmiste compare-t-il à un rasoir les projets insidieux du méchant qui a en main la puissance? Parce qu'on ne fait usage du rasoir que pour nous débarrasser de ce qui est en nous superflu. De même que les cheveux sont une partie superflue de notre corps, qu'on peut retrancher sans que le corps souffre autrement; ainsi, considérez comme autant de superfluités, tout ce que la colère d'un homme puissant peut vous enlever. Il vous ôte votre pauvreté, peut-il vous enlever également vos richesses? Votre pauvreté, vos richesses, sont dans votre cœur. Il peut bien vous dépouiller du superflu, vous faire essuyer des pertes, il peut même aller jusqu'à vous atteindre dans votre corps. Mais cette vie, pour ceux qui ont la pensée d'un autre vie, cette vie même doit être regardée comme une superfluité. Est-ce que les martyrs ne l'ont pas méprisée? Et cependant, loin de perdre la vie, ils ont acquis la véritable vie.

Chapitre X.—*Sécurité que les fidèles trouvent dans le secours de Dieu.* — 15. Soyez certains que les fidèles ne sont en butte aux attaques de leurs ennemis, qu'autant qu'il est utile pour les tenter et pour les éprouver. Oui, soyez-en certains, et que personne n'affirme le contraire. Jetez tous vos soucis dans le Seigneur, jetez-vous tout entiers dans ses bras, il ne se retirera point pour vous laisser tomber. Celui qui nous a créés, veut que notre confiance en lui s'étende jusqu'à nos cheveux : « Je vous le dis en vérité, c'est le Sauveur qui parle, que les cheveux de votre tête sont tous comptés. » (*Matth.*, x, 30.) Dieu a compté nos cheveux, et s'il en est ainsi, quel compte ne doit-il pas tenir de nos œuvres? Voyez, mes frères, Dieu ne dédaigne pas de s'occuper de ce qu'il y a en nous de plus petit, car, l'aurait-il créé, s'il le dédaignait? C'est lui en effet, qui a créé nos cheveux et qui en connaît le nombre. Je l'admets, me dites-vous, mais ces cheveux qui existent aujourd'hui tomberont demain. Ecoutez ce qu'a dit le divin maître : « Je vous le dis en vérité, un seul cheveu de votre tête ne périra pas. » (*Luc*, xxi, 18.) Pourquoi donc craindre l'homme, vous qui êtes réfugié dans le sein de Dieu? Ne vous détachez pas de ce sein, tout ce que vous pourrez y souffrir servira non pas à vous perdre, mais à vous sauver. Les martyrs ont souffert que leurs membres fussent déchirés, et les chrétiens redoutent les épreuves des temps chrétiens? Celui qui vous injurie aujourd'hui ne le fait qu'en tremblant. Il ne dit pas ouvertement : Venez adorer les idoles; il ne vous dit pas ouverte-

paratur. — 14. Sed insidiatur contra te potens, et molitur contra te potens : acuit novaculam unde capillos radat, non unde caput incidat. Quod dixi, modo audistis in Psalmo : Sicut novacula acuta fecisti dolum. (*Psal.* LI, 4.) Quare dolum potentis (*a*) mali novaculæ comparavit? Quia non admittitur, nisi ad superflua nostra. Sicut capilli in corpore nostro tanquam superflui videntur, et sine detrimento carnis raduntur : sic quidquid potest tibi facere iratus potens, inter superflua tua numera. Tollit paupertatem tuam : numquid tollit divitias tuas? Paupertas tua, (*b*) divitiæ tuæ in corde tuo. Superflua tua potuit tollere, damno potuit afficere, permissus et usque ad lædendum corpus. Etiam ista vita, cogitantibus aliam vitam; ista, inquam, vita inter superflua deputanda est. Nam et Martyres contempserunt illam. Non vitam perdiderunt, sed vitam acquisierunt.

Caput X. — *Securitas piorum sub Dei præsidio.* — 15. Certi estote, Fratres, inimicos non (*c*) admitti adversus fideles, nisi quantum prodest tentandis et probandis fidelibus. Certi estote, Fratres, nemo aliud dicat. Omnem curam vestram super Dominum mittite, prorsus vos ipsos totos projicite in illum. Non se subducit, ut cadatis. Ille qui nos creavit, et de ipsis capillis nostris securitatem nobis dedit. « Amen dico vobis, inquit, et capilli capitis vestri omnes numerati sunt. » (*Matth.*, x, 30.) Capilli nostri numerati sunt Deo : quanto magis mores nostri, cui sic noti sunt capilli nostri? Videte, quia minima nostra non contemnit Deus. Nam si contemneret, nec crearet. Nam et capillos nostros ipse utique creavit, et numeratos habet. Sed modo cum sint, inquis, forte peribunt. Et hinc audi vocem ejus : Amen dico vobis, capillus capitis vestri non peribit. (*Luc.*, xxi, 18.) Quid times hominem, o homo in sinu Dei positus? Tu de illius sinu noli cadere : quidquid ibi passus fueris, ad salutem valebit, non ad perniciem. Laniatus membrorum Martyres pertulerunt, et timent Christiani injurias temporum Christianorum? Qui tibi facit injuriam

(*a*) Sic potiores Mss. Editi vero, *malæ*. — (*b*) Colbertinus Ms. *Paupertas tua foris, divitiæ*. etc. — (*c*) Plerique Mss. *admittit*,

ment : Venez brûler l'encens sur mes autels; venez prendre part à nos banquets. Et si vous refusez de vous rendre à cette invitation, déposera-t-il une plainte contre vous, vous intentera-t-il une action contre vous, viendra-t-il dire devant les tribunaux : Il n'a point consenti à s'approcher de mes autels, il n'a point voulu entrer dans le temple que j'honore ? Non, il n'osera le faire, mais il ourdira pour vous perdre quelque trame artificieuse. Préparez vos cheveux, il aiguise son rasoir, il va vous dépouiller de votre superflu et vous enlever tout ce que vous devez laisser vous-même. Qu'il essaie, s'il le peut, de vous enlever tout ce qui doit vous rester. Que vous a enlevé cet homme dont la haine était si puissante, de quel bien si considérable vous a-t-il dépouillé? D'un bien qu'auraient pu vous enlever les voleurs, ceux qui vont jusqu'à l'effraction, et en admettant une violence plus grande encore, les brigands. Qu'ils aillent même jusqu'à vous donner la mort, vous enlèvent-ils autre chose que ne fait un voleur? Et n'est-ce pas trop dire encore un voleur, car quel qu'il soit, il est toujours un homme? Il vous a enlevé ce que peut vous ôter la fièvre, un scorpion, un champignon vénéneux. Ainsi, toute la puissance de ces ennemis acharnés ne va pas plus loin que celle d'un champignon. On mange un champignon vénéneux, et on en meurt. Telle est la fragilité de la vie humaine, et puisque vous devez un jour l'abandonner, ne luttez pas pour la conserver, jusqu'à vous exposer à être abandonné vous-même.

Chapitre XI. — *La vie éternelle est la récompense du travail.* — 16. Notre vie, c'est Jésus-Christ; fixez donc vos regards sur ce divin Sauveur. Il est venu pour souffrir, mais aussi pour être glorifié, pour être méprisé, mais aussi pour être exalté, pour mourir, mais aussi pour ressusciter. Pourquoi voulez-vous arriver par une vie molle et délicate, à un bonheur qu'on ne peut obtenir que par le travail? Vous craignez de perdre votre fortune, parce que vous l'avez acquise au prix de grands travaux. Or, si cet argent que la mort doit vous enlever un jour, vous a coûté tant de peine, espérez-vous parvenir sans travail à la vie éternelle? Estimez d'un grand prix cette vie, que vous obtiendrez à la suite de tous vos travaux, et sans crainte de jamais la perdre. Si vous attachez tant de prix à un bonheur que vous avez acquis par de longs travaux, mais que vous perdrez un jour, combien plus ardents doivent être vos désirs pour une félicité qui doit durer éternellement?

17. N'ajoutez donc aucune foi à leurs discours, et ne les craignez point. Ils prétendent que nous sommes les ennemis de leurs idoles. Que Dieu nous donne sur toutes le même pouvoir que sur celle qui vient d'être brisée. Nous recommandons à votre charité de n'en rien faire, tant que

modo, timens facit. Non dicit aperte : Veni ad idolum : non dicit aperte : Veni ad aras meas, ibi convivare. Et si dixerit, et nolueris, hoc conqueratur, hoc in postulationem, hoc in querimoniam deponat : Noluit venire ad aras meas, noluit venire ad templum quod veneror. Hoc dicat. Non audet dicere : sed alia machinatur dolose. Para capillos, novaculam acuit : ablaturus est superflua tua, rasurus quidquid relicturus es. Tollat quidquid permanebit, si potest. Quid tulit potens nocens? quid magnum tulit ? Quod fur, quod effractor; ut multum sæviat, quod latro. Si et ad ipsum corpus occidendum permissus fuerit, quid tollit nisi quod latro? Honoravi, cum dixi, latro. Nam qualiscumque latro, homo est. Quod febris, quod scorpius, quod fungus malus. Ista tota potentia sævientium est, facere quod fungus. Manducant homines fungum malum, et moriuntur. Ecce in qua fragilitate est vita humana : quam quandoque relicturus es, noli pro illa sic pugnare, ut tu relinquaris.

Caput XI. — *Vita æterna laboris merces.* — 16. (*a*) Vita nostra Christus est : Christum attende. Pati venit, sed et glorificari : contemni, sed etiam exaltari : mori, sed etiam resurgere. Opus te terret, mercedem vide. Quare vis pervenire delicatus ad eam rem, ad quam non perducit nisi labor ? Sed times ne perdas argentum tuum; quia ad argentum tuum cum magno labore pervenisti. Si ad argentum quod quandoque vel moriens amissurus es, non pervenisti sine labore; ad vitam æternam sine labore vis pervenire? Carior sit tibi illa, ad quam post omnes labores sic pervenies, ut nunquam amittas. Si hoc tibi carum est, ad quod post omnes labores sic pervenisti, ut aliquando amissurus sis; quanto magis illa perpetua desiderare debemus ?

17. Verbis ipsorum ne credatis, nec timeatis. Hostes nos dicunt idolorum suorum. Sic præstet Deus, et det omnia in potestate, quomodo dedit quod fractum est. Hoc enim dicimus Caritati Vestræ, ne faciatis ista, quando in potestate vestra non est, ut faciatis illud. Pravorum hominum est, furiosorum Circum-

(*a*) Sic plures Mss. Alii vero cum editis : *Via nostra*.

vous n'en avez pas le pouvoir. Laissons aux méchants, aux circoncellions emportés par la fureur, d'exercer leurs violences sans l'autorité nécessaire, et de courir à la mort sans raison. Vous avez entendu ce que nous avons lu en votre présence, vous tous qui étiez réunis dans la basilique du hameau (1) : « Lorsque la terre sera tombée en votre pouvoir (il exige tout d'abord qu'elle soit en leur pouvoir, avant d'entreprendre ce qu'il va leur commander), vous renverserez leurs autels, vous couperez leurs bois, et vous briserez toutes leurs statues. » (*Deut.*, VII, 1 ; XII, 9.) Voilà ce que vous devrez faire lorsque vous en aurez le pouvoir. Si ce pouvoir nous manque, nous nous abstenons, si nous l'avons, nous en faisons usage. Un grand nombre de païens ont de ces abominations dans leurs propriétés, est-ce que nous y entrons pour les briser? Non, nous cherchons d'abord à briser les idoles dans leur cœur. Lorsqu'ils sont devenus chrétiens, ou ils nous invitent eux-mêmes à cette bonne œuvre, ou ils nous préviennent. Ce que nous avons à faire maintenant, c'est de prier pour leur conversion, sans nous irriter contre eux. Si nous éprouvons une vive douleur, c'est contre les chrétiens, contre nos frères, qui veulent entrer de corps seulement dans l'église, sans y avoir leur cœur. Il faut être ici tout entier. Quoi, vous avez dans l'intérieur de ce temple ce que l'homme peut voir, et vous laissez au dehors ce que voit l'œil de Dieu?

CHAPITRE XII. — *Plaintes injustes des idolâtres.* — 18. Or, il faut que vous sachiez, mes très-chers frères, que ces païens murmurateurs s'unissent avec les hérétiques et avec les Juifs. Les hérétiques, les Juifs et les païens font cause commune contre l'unité catholique. Il est arrivé dans quelques endroits que les Juifs ont reçu le juste châtiment de leurs méchancetés ; ils ne cessent donc de nous accuser, de nous soupçonner, et de se figurer que nous sommes toujours animés à leur égard des mêmes desseins. De même encore, des hérétiques ont été punis par les lois, pour leurs impiétés et leurs violences brutales; dès lors ils nous accusent de chercher tous les moyens de les perdre. On a cru aussi devoir publier des lois contre les païens, ou plutôt en faveur des païens, s'ils veulent le bien prendre. Voici par exemple des enfants sans raison qui jouent avec de la boue et se salissent les mains; survient le maître avec un visage sévère, il leur fait tomber la boue des mains et leur donne un livre à tenir. C'est ainsi que Dieu s'est servi des princes qui lui sont soumis pour porter la terreur dans ces cœurs occupés à des jeux d'enfants, leur faire tomber la boue des mains, et les déterminer à faire quelque chose d'utile. Et à quelle œuvre utile peuvent-ils ap-

(1) Saint Augustin veut désigner le lieu où reposait le corps du saint martyr Cyprien, dont Victor parle en ces termes dans le premier livre de la persécution des Vandales : « Genseric s'empara encore en dehors des murs de Carthage de toutes les basiliques qu'il voulut, et en particulier de deux basiliques aussi vastes que magnifiques, dédiées au saint martyr Cyprien, l'une à l'endroit où il répandit son sang, l'autre où son corps a été enseveli et qui porte le nom de *Mappalia* (mot punique qui signifie faubourg, hameau). »

cellionum, et ubi potestatem non habent sævire, et velle mori properant sine causa. Audistis quæ vobis legimus, omnes qui nuper in Mappalibus adfuistis. « Cum data vobis fuerit terra in potestatem, (prius ait, in potestatem, et sic dixit quæ facienda sunt :) aras eorum, inquit, destruetis, lucos eorum comminuetis, et omnes titulos eorum confringetis. » (*Deut.*, VII, 1 et XII, 9.) Cum acceperitis potestatem, hoc facite. Ubi nobis non est data potestas, non facimus : ubi data est, non prætermittimus. Multi Pagani habent istas abominationes in fundis suis : numquid accedimus, et confringimus? Prius enim agimus, ut idola in eorum corde frangamus. Quando Christiani et ipsi facti fuerint, aut invitant nos ad tam bonum opus, aut præveniunt nos. Modo orandum est pro illis, non irascendum illis. Si movet dolor magnus, adversum Christianos movet, adversum fratres nostros movet, qui sic volunt intrare in ecclesiam, ut hic corpus habeant, alibi cor. Totum intus esse debet. Si intus est quod videt homo, quare foris est quod videt Deus?

CAPUT XII. — *Idololatrarum injustæ querimoniæ.* — 18. Sciatis autem, Carissimi, murmura illorum conjungere se cum hæreticis, cum Judæis. Hæretici, Judæi et Pagani unitatem fecerunt contra unitatem. Quia contigit, ut in aliquibus locis disciplinam acciperent Judæi propter improbitates suas : criminantur, et suspicantur, aut fingunt, quia talia de illis semper quæramus. Quia contigit, ut alicubi hæretici pœnas darent legibus pro impietate et furore violentiarum suarum : jam dicunt nos per omnia quærere aliquam incommoditatem ipsorum ad perniciem. Rursus quia contra Paganos placuit ut leges ferrentur, imo pro Paganis, si sapiant. (Sicut enim pueris insensatis ad lutum ludentibus, et manus inquinantibus, pædagogus cum venit severus, lutum de manu excutit, codicem porrigit : ita voluit Deus per principes subditos sibi terrere corda insensata

pliquer leurs mains? « Partagez votre pain avec celui qui a faim, et recevez sous votre toit ceux qui n'ont pas d'asile. » (*Isa.*, LVIII, 7.) Les enfants toutefois se dérobent aux yeux du maître, ils retournent secrètement à leur boue, et lorsqu'ils sont surpris, ils cachent leurs mains pour n'être pas convaincus. Parce que telle est la volonté de Dieu, ils s'imaginent que nous cherchons partout les idoles, et que nous les brisons partout où nous les trouvons. Pourquoi les rechercher? N'avons-nous pas sous les yeux les lieux où elles se trouvent? Et cependant nous ne les détruisons pas, parce que Dieu ne les a point livrées en notre pouvoir. Quand Dieu nous les livre-t-il? Lorsque le possesseur de ces idoles devient chrétien. Il est alors le premier à vouloir qu'on détruise l'idole qui lui appartient. S'il ne cède point cette propriété à l'Eglise, et qu'il se contente d'en faire disparaître les idoles; les chrétiens doivent venir en aide avec un religieux empressement à cette âme chrétienne, qui veut témoigner à Dieu sa reconnaissance dans son domaine, et n'y laisser rien qui puisse l'outrager. Mais il a été plus loin, il a cédé cette propriété à l'Eglise. Et on laisserait des idoles sur une propriété appartenant à l'Eglise? Mes frères, voilà ce qui déplaît aux païens. Ce n'est pas assez pour eux que nous ne fassions pas disparaître les idoles de leurs propriétés, ils voudraient que nous les conservions jusque sur les nôtres. Nous prêchons contre les idoles, nous les enlevons des cœurs où elles se trouvent, nous sommes les persécuteurs des idoles, nous le confessons. Est-ce à nous de les sauver? Je ne les détruis point là où je ne puis le faire; je ne les renverse point là où le possesseur de ces idoles se plaint. Mais s'il en exprime lui-même le désir et en témoigne sa reconnaissance, je serais coupable si je ne les renversais pas.

SERMON LXIII.

Sur ces paroles du chapitre VIII de l'Evangile selon saint Matthieu : *Et Jésus étant monté dans une barque*, etc.

1. Je me propose, avec la grâce du Seigneur, de vous entretenir de la lecture du saint Evangile qui vient de vous être faite, et Dieu aidant, de vous exhorter à ne point laisser dormir la foi dans vos cœurs au milieu des tempêtes et des vagues de la mer de ce monde. Il ne faut pas croire, en effet, que Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui était le maître de la mort, ne fut pas également le maître de commander au sommeil, et que le sommeil ait fermé malgré lui les yeux du Tout-Puissant pendant cette navigation. Si telle est votre croyance, Jésus-Christ dort en vous; mais si Jésus-Christ veille en vous, votre

puerilia, ut abjiciant lutum de manibus, et aliquid utile faciant. Quid est utile de manibus? Frange esurienti panem tuum, et egenum sine tecto induc in domum tuam. (*Isai.*, LVIII, 7.) Et tamen pueri evadunt ab oculis pædagogi, et redeunt ad lutum furtim; et quando inveniuntur, abscondunt manus, ne videantur.) Quia ergo (a) voluit Deus, putant nos ubicumque quærere idola, quæ cum invenerimus, in omnibus locis frangere. Quare? Non ante nos sunt loca, in quibus sunt? Aut vere ignoramus ubi sint ista? Et tamen non facimus : quia non dedit in potestatem Deus. Quando dat Deus in potestatem? Quando Christianus erit cujus res est. Modo factum voluit cujus res est. Si nollet ipsum locum dare Ecclesiæ, et tantum juberet in re sua non esse idola; puto quia debuit summa devotione fieri, ut a Christianis adjuvaretur absens Christiana anima, quæ (b) in terra vult Deo gratias agere, non vult ibi aliquid esse in contumeliam Dei. Huc accedit, quia Ecclesiæ dedit ipsa loca. Et in re Ecclesiæ idola futura erant? Fratres, ecce quid displicet Paganis. Parum est illis quia de villis ipsorum non illa tollimus, non illa frangimus : et in nostris volunt ea servari. Contra idola prædicamus, de cordibus illa tollimus : sumus persecutores idolorum : profitemur. Numquid servatores? Non facio ubi non possum; non facio ubi conqueritur dominus rei : ubi autem vult fieri, et gratias agit; reus ero, si non fecero.

SERMO LXIII (c).

De verbis Evangelii Matth., VIII : *Et ascendente eo in naviculam*, etc.

1. De lectione recentissima sancti Evangelii, donante Domino, alloquor vos, et in illo exhortor, ut contra tempestates et fluctus sæculi hujus non dormiat fides in cordibus vestris. Non enim re vera Dominus Christus mortem habuit in potestate, somnum non habuit in potestate; et forte omnipotentem navigantem somnus pressit invitum. Hoc si credideritis, dormit in vobis : si autem in vobis vigilat Christus, vigilat fides vestra. Apostolus dicit : Habitare Chri-

(a) Hic apud Lov. additur, *terrere eos* : quod a cæteris libris abest. — (b) Omnes Mss. *quæ de terra, unde vult Deo gratias agere.* — (c) Alias III, inter additos a Parisiensibus.

foi veille avec lui. L'Apôtre nous dit : « Que Jésus-Christ habite par la foi dans vos cœurs. » (*Ephés.*, III, 17.) Le sommeil de Jésus-Christ renferme donc quelque mystère. Ceux qui sont dans cette barque représentent les âmes qui traversent la mer du siècle sur le bois de la croix. Cette barque est aussi la figure de l'Eglise. Chaque fidèle est le temple de Dieu, et le cœur de chacun est comme une barque qui évite le naufrage s'il a toujours de bonnes pensées.

2. Vous avez entendu une parole outrageante, c'est le vent qui souffle ; vous vous irritez, c'est la vague qui monte. Or, quand le vent souffle, quand les vagues se soulèvent, le vaisseau est en péril, votre cœur est en danger, il est le jouet des flots. Cet outrage excite en vous le désir de la vengeance; vous vous vengez, en effet, vous cédez sous la faute d'autrui, vous faites naufrage. Pourquoi? Parce que le Christ sommeille dans votre âme. Qu'est-ce à dire que le Christ sommeille dans votre âme? Vous avez oublié Jésus-Christ. Réveillez donc ce divin Sauveur, rappelez-vous le souvenir de Jésus-Christ, qu'il s'éveille en vous, arrêtez sur lui vos regards. Quel était votre désir? Vous vouliez vous venger. Vous avez donc oublié les paroles qu'il a prononcées lorsque ses bourreaux le crucifiaient : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font? » (*Luc*, XXIII, 34.) Celui qui sommeillait dans votre cœur, n'a point voulu se venger, réveillez-le, rappelez-vous son souvenir. Son souvenir c'est sa parole, son souvenir c'est son commandement. Lorsque vous aurez ainsi réveillé Jésus-Christ en vous, vous direz : Qui suis-je pour vouloir me venger? Qui suis-je pour user de menaces contre un homme comme moi? Peut-être la mort me frappera avant que je puisse me venger. Et si je viens à sortir de ce corps haletant, enflammé de colère et altéré de vengeance, je ne serai point reçu par celui qui n'a point voulu se venger; je ne serai point reçu par celui qui a dit : « Donnez et l'on vous donnera, pardonnez et il vous sera pardonné. » (*Luc*, VI, 37, 38.) Je réprimerai donc en moi cette colère et je reviendrai au repos du cœur. Jésus-Christ a commandé à la mer, et il s'est fait un grand calme.

3. Ce que je viens de dire de la colère doit s'appliquer régulièrement à toutes vos autres tentations. Une tentation vient vous assaillir, c'est le vent qui s'élève; le trouble s'empare de votre âme, c'est le flot qui monte. Réveillez Jésus-Christ, qu'il joigne sa voix à la vôtre : « Quel est celui-ci à qui les vents et la mer obéissent? » Quel est celui-ci à qui la mer obéit? « La mer est à lui, elle est son ouvrage. » (*Ps.* XCIV, 5.) « Toutes choses ont été faites par lui. » (*Jean,* I, 3.) Imitez donc plutôt les vents et la mer, obéissez à votre Créateur. A la voix du Christ, la mer se montre docile, et vous restez sourd? La mer obéit, le vent s'apaise, et vous soufflez encore? Que veux-je dire? Parler, agir,

stum per fidem in cordibus vestris. (*Ephes.*, III, 17.) Ergo et somnus Christi signum est sacramenti. Navigantes sunt animæ in ligno sæculum transeuntes. Etiam navis illa Ecclesiam figurabat. Et singuli quippe templa sunt Dei, et unusquisque in corde suo navigat nec facit naufragium, si bona cogitat.

2. Audisti convitium, ventus est : iratus es, fluctus est. Vento igitur flante, fluctu surgente, periclitatur navis, periclitatur cor tuum, fluctuat cor tuum. Audito convitio vindicari desideras : et ecce vindicatus es, et malo alieno (*f.* gaudens) cedens, fecisti naufragium. Et quare hoc? Quia dormit in te Christus. Quid est, dormit in te Christus? Oblitus es Christum. Excita ergo Christum, recordare Christum, evigilet in te Christus : considera illum. Quid volebas? Vindicari. Excidit tibi, quia ipse cum crucifigeretur, dixit : Pater ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt? (*Luc.*, XXIII, 34.) Qui dormiebat in corde tuo, noluit vindicari. Excita illum, recole illum. Memoria ipsius, verbum ipsius : memoria ipsius, jussio ipsius. Et dices apud te, si vigilat in te Christus : Qualis ego homo, qui volo vindicari? Qui sum ego, qui in hominem exsero comminationes? Morior forte ante quam vindicer. Et cum anhelans ira inflammatus, et sitiens vindictam, exiero de corpore, non me suscipit ille qui noluit vindicari : non me suscipit ille qui dixit : Date, et dabitur vobis ; dimittite, et dimittetur vobis. (*Luc.*, VI, 37 et 38.) Ergo compescam me ab iracundia mea, et redibo ad quietem cordis mei. Imperavit Christus mari, facta est tranquillitas.

3. Quod autem dixi ad iracundiam, hoc tenete regulariter in omnibus tentationibus vestris. Nata est tentatio, ventus est : turbatus es, fluctus est. Excita Christum, loquatur tecum. « Quis est hic, quando et venti et mare obediunt ei? » (*Matth.*, VIII, 27.) Quis est hic, cui obaudit mare? Ipsius est mare, et ipse fecit illud. (*Psal.* XCIV, 5.) Omnia per ipsum facta sunt. (*Joan.*, I, 3.) Magis imitare ventos et mare : obtempera Creatori. Sub jussione Christi mare audit, et tu surdus es? Mare audit, et ventus

former des projets, n'est-ce point continuer à souffler et ne pas vouloir céder devant la parole de Jésus-Christ? Que les flots ne vous submergent point au milieu des agitations de votre cœur. Cependant comme nous sommes hommes, si le vent nous renverse, s'il jette le trouble dans les affections de notre âme, ne désespérons pas, réveillons le Christ, afin de continuer tranquillement notre navigation et parvenir à la patrie. Tournons-nous vers le Seigneur, etc.

SERMON LXIV (1).

Sur ces paroles du chapitre x de l'Evangile selon saint Matthieu : *Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups*, etc.

Ce sermon a été prononcé dans une solennité en l'honneur des martyrs.

Chapitre premier. — 1. Vous avez entendu, pendant la lecture du saint Evangile, comment Notre-Seigneur Jésus-Christ fortifie, par ses enseignements, le courage de ses martyrs. « Voici, leur dit-il, que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. » (*Matth.*, x, 16.) Considérez, mes frères, ce que fait ici le Sauveur. Qu'un loup vienne fondre sur un grand troupeau de brebis, fussent-elles plusieurs mille, ce loup seul suffira pour jeter l'effroi au milieu d'elles, et, si toutes ne deviennent pas sa proie, toutes seront frappées d'épouvante. Quelle peut donc être la raison de cette conduite, par quel dessein et en vertu de quel pouvoir ose-t-on ici non pas recevoir un loup au milieu des brebis, mais envoyer les brebis au milieu des loups? « Je vous envoie, dit Notre-Seigneur, comme des brebis au milieu des loups. » Ce n'est point sur les confins de leurs tanières, c'est au milieu même des loups. Ces loups formaient donc un troupeau nombreux et les brebis étaient en petit nombre. Mais lorsque ces loups en si grand nombre eurent égorgé le petit troupeau de brebis, ils changèrent subitement et devinrent eux-mêmes des brebis.

2. Ecoutons donc les avertissements de celui qui, en nous promettant la couronne, nous impose d'abord le combat, regarde les combattants et porte secours à ceux qu'il voit épuisés de fatigue. Quelle espèce de combat leur impose-t-il? « Soyez, leur dit-il, prudents comme des serpents et simples comme des colombes. » (*Matth.*, x, 16.) Celui qui comprendra ces paroles et y sera fidèle dans la pratique, verra venir la mort avec assurance, parce qu'il sait qu'il ne mourra

(1) Ce même sermon se trouve indiqué au chapitre viii de la Table de Possidius, dans le supplément de Vignier, où il avait été inséré avec cet exorde : « Nous célébrons la fête des martyrs, etc. » On lit cette addition : « C'est à tous qu'il est dit, à ceux qui devaient croire dans le Seigneur avant nous et après nous, c'est à tous qu'il est dit : Vous serez haïs de toutes les nations à cause de mon nom. L'Eglise que prédisaient les prophètes a été annoncée à toutes les nations, nous voyons accomplies toutes les prophéties qui la concernaient, et tous les peuples devenus chrétiens. Auparavant toutes les nations haïssaient les chrétiens à cause du nom de l'Eglise, maintenant ces mêmes nations devenues chrétiennes célèbrent sa gloire par toute la terre où l'Eglise catholique se trouve répandue. Ecoutons donc les avertissements qu'elle nous donne, etc. »

cessat, et tu sufflas? Quid? Dico, facio, fingo quid est aliud nisi sufflare, et sub verbo Christi nolle cessare? Non vos vincat fluctus in perturbatione cordis vestri. Sed tamen quia homines sumus, si ventus impulerit, si affectum animæ nostræ moverit, non desperemus : Christum excitemus, ut in tranquillo navigemus, et ad patriam veniamus. Conversi ad Dominum, etc.

SERMO LXIV (a).

De verbis Evangelii Matth., x : *Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum*, etc.

Caput primum. — 1. Audistis, Fratres, cum sanctum Evangelium legeretur, quemadmodum Dominus noster Jesus Christus disciplina sua Martyres suos corroboraverit dicens : « Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum. » (*Matth.*, x, 16.) Considerate, Fratres mei, quid faciat. Si unus lupus inter multas oves veniat, quantacumque sint ovium millia, uno lupo in medio turbabuntur : et si non omnes laniantur, omnes tamen terrentur. Qualis ergo erat ista ratio, quale consilium, qualis potestas, nec lupum ad oves admittere, sed in lupos oves mittere? « Mitto, inquit, vos sicut oves in medio luporum : » non ad limites luporum, sed « in medio luporum. » Erat ergo luporum agmen, oves paucæ. Cum enim multi lupi occiderent paucas oves, conversi sunt lupi, et facti sunt oves.

2. Audiamus ergo quid monuit, qui coronas promisit, et agonem præmisit; et qui (exspectat *pro* spectat) exspectat certantes, adjuvat laborantes. Cujusmodi certamen indixit? « Estote, inquit, astuti ut serpentes, et simplices sicut columbæ. » (*Matth.*, x, 16.) Hoc qui intellexerit et tenuerit, securus moritur, (*b*) quia non morietur. Nemo enim debet se-

(*a*) Alias de Diversis cxix. — (*b*) Sic Remigiensis vetus codex et Vignerius. At Lov. *et tenuerit, securus moritur. Quis autem securus moritur, nisi qui se*, etc.

point. En effet, cette sécurité ne peut être le partage que de celui qui voit dans sa mort la destruction de la mort et le couronnement de sa vie.

Chapitre II. — *Comment il faut imiter la prudence du serpent.* — 3. Je dois donc, mes très-chers frères, vous expliquer, quoique je l'ai déjà fait bien des fois, en quoi consiste cette simplicité de la colombe, cette prudence du serpent. S'il nous est commandé d'être simples comme la colombe, comment concilier la prudence du serpent avec cette simplicité de la colombe? Ce que j'aime dans la colombe, c'est qu'elle n'a pas de fiel, ce que je redoute dans le serpent, c'est le poison dont il est armé. Tout dans le serpent ne doit point vous inspirer de l'horreur. Il a de quoi exciter votre haine, mais aussi de quoi motiver votre imitation. Lorsque le serpent se sent accablé de vieillesse et abattu sous le poids des ans, il se glisse à travers les anfractuosités de sa caverne et s'y dépouille de son ancienne peau, pour sortir de là tout rajeuni. Imitez-le donc, vous chrétien, qui entendez Jésus-Christ vous dire : « Entrez par la porte étroite. » (*Matth.*, vii, 13.) L'apôtre saint Paul vous fait la même recommandation. « Dépouillez-vous du vieil homme et de ses œuvres, et revêtez l'homme nouveau. » (*Coloss.*, iii, 9; *Ephés.*, iv, 22 et 24.) Voilà donc ce que vous devez imiter dans le serpent. Ce n'est point pour la vétusté, mais pour la vérité qu'il vous faut mourir. Celui qui meurt pour un avantage temporel, meurt pour la vétusté. Mais si vous parvenez à vous dépouiller de cette vétusté, vous avez imité la prudence du serpent. Imitez-le encore sur un autre point, préservez votre tête. Qu'est-ce à dire : préservez votre tête? Conservez en vous le Christ. Quelqu'un de vous a-t-il remarqué, lorsqu'il a voulu tuer une couleuvre, comme ce reptile, pour sauver sa tête, expose tout son corps aux coups de celui qui le frappe? Il veut préserver de toute atteinte ce qu'il sait être en lui le principe de la vie. Or, Jésus-Christ est notre vie. Il a dit en termes formels : « Je suis la voie, la vérité et la vie. » (*Jean*, xiv, 6.) Ecoutez encore l'Apôtre vous dire : « Le chef de l'homme, c'est le Christ. » (I *Cor.*, xi, 3.) Celui donc qui conserve le Christ en soi, préserve et sauve sa tête.

Chapitre III. — *Il faut imiter la simplicité de la colombe.* — 4. Qu'est-il besoin de longs discours pour recommander la simplicité de la colombe? Il fallait nous mettre en garde contre le venin du serpent, l'imitation avait ici ses dangers, il y avait lieu de craindre. Mais vous pouvez imiter la colombe en toute assurance. Considérez comme les colombes aiment à vivre en société, partout vous les voyez voler et manger ensemble; elles ne veulent pas rester isolées, elles mettent leur bonheur dans leur

curus mori, nisi qui se noverit sic moriturum, ut mors in illo moriatur, vita coronetur?

Caput II. — *Serpentis astustia quomodo imitanda.* — 3. Quapropter, Carissimi, exponendum est vobis, quamvis hinc jam sæpius dixerimus, quid sit esse simplices ut columbæ, astuti ut serpentes. Si jam simplicitas columbarum indicta est nobis, astutia serpentis quid facit in columbæ simplicitate? Amo in columba quod fel non habet : timeo in serpente quod venenum habet. Noli ex omni parte horrere serpentem : habet quod oderis, habet quod imiteris Serpens enim cum fuerit senectute prægravatus, et senserit pondus vetustatis, coartat se per cavernam, et deponit tunicam veterem, ut novus (*a*) exsultet. Imitare illum, Christiane, qui audis Christum dicentem : Intrate per angustam portam. (*Matth.*, vii, 13.) Et Paulus apostolus tibi dicit : Exuite vos veterem hominem cum actibus suis, et induite novum. (*Col.*, iii, 9; *Ephes.*, iv, 22 et 24.) Habes ergo quod imiteris in serpente. Noli mori pro vetustate, sed pro veritate. Qui moritur pro commodo temporali, pro vetustate moritur. Cum autem exutus fueris omni ista vetustate, imitatus es astutiam serpentis. Imitare illum et in hoc : serva caput tuum. Quid est, serva caput tuum? Tene apud te Christum. Si forte aliquis vestrum advertit aliquando, cum voluerit colubrum occidere, quomodo pro capite suo totum corpus objicit ictibus ferientis. Illud in se feriri non vult, ubi se novit vitam habere. Et Christus vita nostra est. Ipse enim dixit : Ego sum via, et veritas, et vita. (*Joan.*, xiv, 6.) Audi et Apostolum : Caput viri Christus est. (I *Cor.*, xi, 3.) Qui ergo Christum servat in se, caput suum servat pro se.

Caput III. — *Columbæ simplicitas imitanda.* — 4. Jam vero quid opus est commendare multis verbis simplicitatem columbarum? Cavenda enim erant venena serpentis; ibi imitatio periclitabatur, ibi erat quod timeretur : columbam vero securus imitare. Attende columbas in societate gaudere (*b*) : ubique simul volant, simul pascuntur, nolunt esse solæ,

(*a*) Bartholomæus de Urbino in Milleloquio, *exsiliat.* — (*b*) Vignerius addit, *caritate fervere.*

union, elles sont fidèles à la tendre amitié qui les unit, leurs roucoulements sont les gémissements de l'amour, leurs petits sont le fruit de leurs baisers. Si parfois, comme nous le remarquons souvent, il s'élève entre eux une rixe à l'occasion de leurs nids, c'est une dispute toute pacifique. Les voit-on se séparer à la suite de ces différends? Non, elles continuent de voler de concert, et à manger ensemble. Je le répète, c'est un débat tout pacifique. Imitez en cela les colombes. L'Apôtre nous dit : « Si quelqu'un n'obéit point à ce que nous ordonnons par notre lettre, notez-le et n'ayez point de commerce avec lui. » (II *Thess.*, III, 14.) Voilà bien un différend, mais remarquez c'est un débat de colombes, et non pas une dispute de loups. Aussi l'Apôtre ajoute aussitôt : « Ne le regardez pas toutefois comme un ennemi, mais reprenez-le comme un frère. » (*Ibid.*, 15.) La colombe, toute aimante qu'elle est, a quelquefois des différends ; et le loup rempli de haine, la cache quelquefois sous les caresses. Joignez donc la simplicité des colombes à la prudence des serpents, célébrez la fête solennelle des martyrs avec la tempérance de l'esprit, et non par les grossiers excès de l'ivresse, et chantez les louanges de Dieu. Car le Seigneur notre Dieu est le Dieu des martyrs, et c'est lui aussi qui doit nous couronner. Si nous avons bien combattu, nous recevrons la couronne des mains de celui qui a couronné ceux que nous désirons imiter.

SERMON LXV [1].

Sur ces paroles du chapitre X de l'Evangile selon saint Matthieu : *Ne craignez point ceux qui tuent le corps*, etc.

Ce sermon a été prononcé dans une fête de martyrs.

CHAPITRE PREMIER. — *La crainte doit être chassée par la crainte.* — 1. Les divins oracles dont on vient de vous faire lecture, nous avertissent de ne pas craindre tout en craignant, et de craindre sans avoir de crainte. Vous avez dû remarquer, dans la lecture du saint Evangile, qu'avant de mourir, le Seigneur notre Dieu a voulu nous affermir, en nous recommandant à la fois de craindre et de ne pas craindre : « Ne craignez pas, nous dit-il, ceux qui tuent le corps, mais qui ne peuvent tuer l'âme. » (*Matth.*, X, 28.) C'est ainsi qu'il nous engage à bannir la crainte de nos cœurs. Voyez maintenant comme il nous recommande cependant de craindre : « Mais craignez celui qui a le pouvoir de précipiter l'âme et le corps dans l'enfer. » Craignons donc pour ne pas craindre. La crainte paraît être le propre des âmes lâches et timides, et non de celles qui sont fortes et courageuses. Mais voyez ce que dit l'Ecriture : « La crainte du Sei-

(1) Possidius fait mention de ce sermon au chapitre IX de sa Table.

communione gaudent, caritatem servant, gemitibus amoris murmurant; osculis filios generant. Nam quando columbæ, quod plerumque advertimus, inter se rixantur de cellulis suis, quodam modo pacata contentio est. Numquid quia rixantur, separantur? Simul volant, simul pascuntur, et ipsa inter se pacata est rixa. Videte rixam columbarum. Apostolus dicit : Si quis verbo nostro non obaudit per epistolam, hunc notate, et nolite commisceri cum eo. (II *Thess.*, III, 14.) Ecce rixa : sed attende quoniam columbarum rixa est, non luporum. Continuo subjecit : Et non ut inimicum existimetis, sed corripite ut fratrem. (*Ibid.*, 15.) Columba amat et quando rixatur : lupus odit et quando blanditur. Columbarum ergo simplicitatem habentes, et astutiam serpentum, solemnia Martyrum celebrate in sobrietate mentis, non in ebrietate ventris, Deo laudes dicite. Ipse est enim Dominus Deus noster, qui Martyrum Deus; ipse coronator noster. Si bene luctati fuerimus, coronamur ab eo, qui coronavit eos quos imitari concupiscimus.

SERMO LXV [a].

De verbis Evangelii Matth., X : *Nolite timere eos qui corpus occidunt*, etc.

CAPUT PRIMUM. — *Timore timor pellendus.* — 1. Admonent nos eloquia divina, quæ lecta sunt, timendo non timere, et non timendo timere. Advertistis, cum sanctum Evangelium legeretur, Dominum Deum nostrum ante quam pro nobis moreretur, firmos nos esse voluisse : sed admonendo ne timeremus, et admonendo ut timeremus. Ait enim : « Nolite timere eos qui corpus occidunt, animam autem non possunt occidere. » (*Matth.*, X, 28.) Ecce ubi monuit ne timeremus. Videte ubi monuerit ut timeremus. « Sed eum, inquit, timete, qui potestatem habet et corpus et animam occidere in gehenna. » Ergo timeamus, ut non timeamus. Timor videtur ad ignaviam pertinere : timor infirmorum videtur esse, non fortium. Sed videte quid ait Scriptura : Timor Domini spes fortitudinis. Timeamus, ne timeamus : hoc

(a) Alias XIII, inter additos a Parisiensibus.

gneur est l'espérance des forts. » (*Prov.*, XIV, 26.) Craignons pour ne pas craindre, c'est-à-dire craignons prudemment pour ne pas craindre inutilement. Les saints martyrs, en la fête desquels on a lu ces paroles de l'Evangile, ont craint en ne craignant pas, parce qu'en craignant Dieu ils ont méprisé les hommes.

2. Qu'est-ce, en effet, qu'un homme peut avoir à craindre d'un homme? Et quel sujet d'effroi un homme peut-il inspirer à un autre homme? Pour vous effrayer il vous dit : Je vais vous tuer, et il ne craint pas de mourir avant d'avoir mis cette menace à exécution. Je vais vous tuer, vous dit-il. Qui vous fait cette menace, et à qui la fait-il? Je vois ici deux hommes, l'un qui inspire l'effroi, l'autre qui l'éprouve; l'un est puissant, l'autre faible, mais tous deux sont mortels. Pourquoi donc le premier se prévaut-il avec orgueil de ses honneurs et de sa puissance, lui que la faiblesse de son corps rend l'égal du second? Pour menacer de la mort avec assurance, il faut ne point craindre la mort. Mais celui qui craint lui-même le sort dont il menace un autre, doit se considérer attentivement lui-même, et se comparer à celui qu'il veut effrayer par ses menaces. Il trouvera dans celui qu'il menace une condition égale à la sienne, et tous deux imploreront de concert la miséricorde de Dieu. Il est homme, et il menace son semblable, la créature veut faire trembler une autre créature, mais l'une s'élève avec orgueil sous la main de son Créateur, tandis que l'autre cherche un refuge dans son sein.

Chapitre II. — *Pourquoi les persécuteurs n'effrayaient point les saints martyrs.* — 3. Que le généreux martyr, cet homme qui se tient debout devant un homme, dise donc avec assurance : Je ne crains pas, parce que je crains. Si Dieu s'y oppose, vos menaces n'auront aucun effet; mais nul homme ne peut arrêter l'effet des menaces de Dieu. Supposons maintenant que Dieu vous permet de mettre vos menaces à exécution, que ferez-vous? Votre cruauté ne peut aller plus loin que le corps, l'âme est à l'abri de vos coups. Vous ne pourrez mettre à mort ce qui est inaccessible à vos regards, vous ne pouvez effrayer que ce qui est visible comme vous. Nous avons tous deux un Créateur invisible, qui doit nous inspirer une crainte égale. C'est lui qui a composé l'homme d'une substance visible et d'une substance invisible; il a formé de terre la substance visible, et la substance invisible a été animée de son souffle. Or, la substance invisible, c'est-à-dire l'âme, qui a soulevé de terre la partie terrestre, ne redoute rien lorsque vous frappez cette substance d'origine terrestre. Vous pouvez frapper la maison, pouvez-vous atteindre celui qui l'habite? Les liens qui le retenaient captif étant brisés, il s'enfuit et va recueillir en secret la couronne qu'il mérite. Pourquoi donc ces menaces, puisque l'âme est inaccessible à vos coups? C'est par les mérites

est, prudenter timeamus, ne inaniter timeamus. (*Prov.*, XIV, 26.) Martyres sancti, propter quorum solemnitatem hoc ex Evangelio recitatum est, timendo non timuerunt quia Deum timendo, homines contempserunt.

2. Quid enim ab hominibus homini metuendum est? Et quid est unde alterum terreat, homo hominem? Terret, et dicit : Occido te : et non timet, ne cum minatur, prius moriatur. Occido, inquit. Quis dicit? cui dicit? Duos audio : unum terrentem, alterum metuentem : quorum unus est potens, alter infirmus, sed ambo mortales. Quid se ergo extendit in honore inflatior potestas, in carne æqualis infirmitas? Securus minetur mortem, qui non timet mortem. Si vero unde terret, timet; attendat se, et ei cui minatur comparet se. Inveniat in eo cui minatur, parem conditionem; et a Domino simul cum illo petat miserationem. Homo est enim, et homini minatur, creatura creaturæ : sed una inflata sub Creatore, altera fugiens ad Creatorem.

Caput II. — *Dei Martyrem cur non terreat persecutor.* — 3. Dicat ergo fortissimus Martyr, stans homo ante hominem : Non timeo, quia timeo. Tu quod minaris, si ille nolit, non facis : quod autem ille minatur, ut faciat a nullo impeditur. Deinde tu quod minaris, et si permitteris, quid facis? Usque ad carnem sævis, anima tuta est. Non occides quod non vides : visibilis visibilem terres. Habemus ambo invisibilem Creatorem, quem simul timere debeamus; qui hominem ipsum ex visibili et invisibili creavit : visibilem de terra fecit, (a) invisibilem flatu suo animavit. Substantia ergo invisibilis, hoc est, anima quæ jacentem terram erexit de terra, non timet cum percutis terram. Potes ferire habitaculum, numquid habitatorem? Fugit percusso vinculo colligatus, et erit in occulto coronatus. Quid ergo minaris, qui animæ nihil facere potes? Per meritum ejus cui facere nihil potes, resurget cui facere aliquid potes.

(a) Colbertinus Ms. *invisibili flatum suum inspiravit.*

de cette substance contre laquelle vous ne pouvez rien, que l'autre substance exposée à vos coups doit ressusciter un jour. En effet, c'est grâce aux mérites de l'âme que le corps doit ressusciter, et cette demeure sera rendue à l'âme qui l'habitait, non plus pour tomber de nouveau en ruine, mais pour demeurer éternellement. Aussi, dit le martyr, et je reproduis ici ses paroles, je ne crains même pas les menaces dont mon corps est l'objet. Ce corps est en ton pouvoir, mais le nombre des cheveux de ma tête est connu de mon Créateur. Pourquoi craindrai-je pour mon corps, moi qui suis assuré de ne point perdre un cheveu? Comment ne veillerait-il point sur mon corps, lui qui s'intéresse à ce qu'il y a de moindre en lui? Ce corps qui peut être frappé et mis à mort sera réduit en cendres pour un temps, mais il doit être immortel pour l'éternité. A qui doit-il donc appartenir? A qui sera rendu pour la vie éternelle ce corps maintenant mis à mort, détruit, dispersé, à qui sera-t-il rendu? A celui qui n'a pas craint de perdre la vie, parce qu'il n'a pas craint la mort dont son corps a été victime.

CHAPITRE III. — *L'âme a une immortalité qui lui est propre.* — 4. On dit, mes frères, que l'âme est immortelle, et en effet, elle a une immortalité qui lui est particulière, parce qu'elle est un principe de vie qui peut par sa présence animer le corps. C'est à l'âme en effet, que le corps doit la vie qui l'anime. Ce principe de vie ne peut mourir, et voilà pourquoi l'âme est immortelle. Pourquoi ai-je dit qu'elle a une immortalité qui lui est propre? En voici la raison. C'est qu'il y a une immortalité véritable, une immortalité qui n'est autre que l'immutabilité absolue dont l'Apôtre parle lorsqu'il dit de Dieu : « Qui seul possède l'immortalité, qui habite une lumière inaccessible, qu'aucun homme n'a vu ni ne peut voir, à qui est l'honneur et la gloire dans les siècles des siècles. Amen. » (I *Tim.*, VI, 16.) Or, si Dieu seul possède l'immortalité, l'âme est donc mortelle. Voilà pourquoi j'ai dit qu'elle avait une immortalité qui lui est propre ; car elle peut aussi mourir. Que votre charité comprenne bien cette doctrine, et toute difficulté disparaîtra. Je ne crains pas de le dire, l'âme est immortelle et elle peut mourir. Oui elle est immortelle, mais j'ose dire en même temps que tout immortelle qu'elle est, elle peut mourir. Voilà pourquoi j'ai dit qu'il y a une autre immortalité, c'est-à-dire une immutabilité absolue, qui est le privilége de Dieu seul, dont il est dit : « Qui seul a l'immortalité. » Si, en effet, l'âme ne pouvait être mise à mort, comment le Seigneur nous aurait-il dit pour nous inspirer une sainte frayeur : « Craignez celui qui peut mettre à mort le corps et l'âme dans l'enfer? »

Per meritum enim animæ resurget et caro : et habitatori reddetur, jam non ruitura, sed mansura. Ecce, (verba Martyris dico,) ecce (*a*) nec propter ipsam carnem meam timeo comminantem. Caro mea subjacet potestati : sed etiam capilli capitis numerati sunt Creatori. Quid timeo ne carnem perdam, qui nec capillum perdo? Quomodo non attendit carnem meam, cui sic nota sunt vilia mea? Ipsum corpus quod percuti et occidi potest, ad tempus (*b*) cinis erit, in æternum immortale erit. Sed cui hoc? Cui reddetur corpus ad vitam æternam etiam occisum, peremptum, dissipatum? cui reddetur? Ei qui non timuit (*c*) ponere animam suam, cum non timet ne occidatur caro sua.

CAPUT III. — *Anima modo suo immortalis.* — 4. Etenim, Fratres, anima immortalis perhibetur, et est immortalis secundum quemdam modum suum : quia est quædam vita, quæ potest præsentia sua carnem vivificare. Per animam quippe caro vivit. Hæc vita mori non potest : et ideo anima immortalis est. Quare ergo dixi : Secundum suum modum? Audite quare. Quoniam est quædam immortalitas vera, immortalitas quæ est omnimoda incommutabilitas : de qua dicit Apostolus loquens de Deo : « Qui solus habet immortalitatem, et lucem habitat inaccessibilem ; quam nemo hominum vidit, sed nec videre potest : cui est honor et gloria in sæcula sæculorum, Amen. » (I *Tim.*, VI, 16.) Si ergo Deus solus habet immortalitatem, certe anima mortalis est. Ecce quare dixi immortalem esse animam secundum modum suum. Nam potest et mori intelligat Caritas Vestra, et nulla quæstio remanebit. Audeo dicere, anima potest mori, potest occidi. Certe immortalis est. Ecce audeo dicere, et immortalis est, et potest occidi : et ideo dixi, quoniam est quædam immortalitas, hoc est, omnimoda incommutabilitas, quam solus Deus habet, de quo dictum est : « Qui solus habet immortalitam. » Nam si anima non potest occidi, quomodo dixit ipse Dominus cum terreret nos : « Eum timete, qui potestatem habet et corpus et animam occidere in gehenna ? »

(*a*) Editi, *ecce propter :* omisso *nec*, quæ negatio hic reperitur in Vaticano Ms. — (*b*) Editi, *ad tempus cinis erit, mortale erit.* Colbertinus Ms. *et occidi potest ad tempus, non morietur in æternum, immortale erit.* Vaticanus, *immune* (*f.* inanime) *erit, in æternum immortale erit.* — (*c*) Vaticanus Ms. *perdere.*

Chapitre IV.— *Comment l'âme peut mourir.* — 5. Je n'ai fait que fortifier la difficulté sans la résoudre. Je vous ai prouvé que l'âme pouvait être mise à mort. L'impie seul peut contredire ici l'Evangile. Or, voici la réponse qui se présente à mon esprit. La mort seule peut être en opposition avec la vie. L'Evangile est la vie, l'impiété et l'infidélité sont la mort de l'âme. Vous le voyez donc, elle peut mourir, et elle est immortelle. Comment donc est-elle immortelle? Parce qu'elle conserve toujours une certaine vie qui ne s'éteint jamais. Et comment meurt-elle? Ce n'est point en cessant d'être un principe de vie, mais en perdant elle-même la vie. En effet, l'âme est un principe de vie pour une autre substance, et elle a en même temps une vie qui lui est propre. Considérez ici l'ordre que Dieu a mis dans la création. L'âme est la vie du corps, Dieu est la vie de l'âme. De même que l'âme est unie au corps comme un principe de vie qui l'empêche de mourir, de même Dieu qui est la vie de l'âme doit lui être intimement uni pour la préserver de la mort. Comment meurt le corps? Lorsque l'âme se sépare de lui. Lorsque l'âme le quitte, le corps meurt, et n'est plus qu'un cadavre, autant il avait de charmes il n'y a qu'un instant, autant il est maintenant un objet de dégoût et d'horreur. Il a encore ses membres, ses yeux, ses oreilles, mais ce sont les fenêtres de la maison, celui qui l'habitait n'y est plus. Celui qui pleure un mort crie bien en vain aux fenêtres d'une maison où il n'y a plus personne pour l'entendre. Quels regrets exprimés par l'amour désolé, que de qualités il énumère, que de souvenirs il évoque! Dans le transport d'une douleur qui ne connaît plus de bornes, il semble s'adresser à un cœur qui l'entend, et il ne parle qu'à un absent. Il énumère avec complaisance ses vertus, les témoignages de sa tendresse, c'est de toi, dit-il, que j'ai reçu ce présent; c'est toi qui m'as rendu tel et tel service, c'est toi qui m'as comblé des marques de ton affection. Si cependant vous vouliez réfléchir et comprendre, si vous dominiez l'excès de votre douleur, vous reconnaîtriez que celui qui vous aimait tant n'est plus là. C'est en vain que vous frappez à la porte d'une maison qui est vide de celui qui l'habitait.

Chapitre V. — *A quels indices peut-on connaître la mort du corps et celle de l'âme?* — 6. Revenons au sujet que nous traitions il n'y a qu'un instant. Le corps est mort, pourquoi? Parce que sa vie, c'est-à-dire l'âme, s'est séparée de lui. Voici un autre corps qui vit, c'est le corps d'un impie, d'un infidèle, d'un homme dont la dureté résiste à la foi, qui est de fer pour réformer ses mœurs; le corps vit, il est vrai, mais l'âme qui lui donne la vie est morte. L'âme est une chose si grande, que toute mortelle qu'elle est, elle peut donner la vie au corps. Oui, l'âme est

Caput IV. — *Quomodo mori anima potest.* — 5. Adhuc confirmavi, non solvi quæstionem. Probavi, quia potest anima occidi. Contradici Evangelio non potest, nisi ab anima impia. Ecce mihi occurrit et hic, et venit in mentem quod dicam. Contradici non potest vitæ, nisi ab anima mortua. Evangelium vita est, impietas et infidelitas mors animæ est. Ecce potest mori, et immortalis est. Quomodo ergo immortalis est? Quia semper aliqua vita est, quæ in illa nunquam exstinguitur. Quomodo moritur? Non ut non sit vita, sed amittendo vitam. Etenim anima et vita est alicui rei, et habet etiam ipsa vitam suam. Ordinem attende creaturarum. Vita corporis anima est : vita animæ Deus est. Sicut adest vita corpori, id est, anima, ne moriatur corpus : sic debet adesse vita animæ, hoc est, Deus, ne moriatur anima. Corpus quomodo moritur? Anima deserente. Anima, inquam, deserente moritur corpus : et jacet cadaver paulo ante appetibile, modo aspernabile. Insunt membra, oculi, aures : sed hæ fenestræ sunt domus, habitator abscessit. Qui plangit mortuum, ad fenestras habitaculi frustra clamat : non est intus qui audiat. Quanta dicit plangentis affectus, quanta enumerat, quanta commemorat; et per quantam, ut ita dixerim, doloris insaniam quasi cum sentiente loquitur, cum loquatur cum absente? Enumerat mores, enumerat indicia benevolentiæ circa se. Tu es qui mihi illud dedisti; illud et illud præstitisti : tu es qui sic et sic me dilexisti. Si attendas, si intelligas, si insaniam doloris premas, qui te dilexit abscessit : frustra te domus patitur pulsatorem, in qua non potes invenire mansorem.

Caput V. — *Mors tum corporis, tum animæ quibus indiciis cognoscitur.* — 6. Redeamus ad causam, quam paulo ante dicebam. Mortuum est corpus. Quare? Quia discessit vita ejus, hoc est, anima. Vivit corpus, et impius est, infidelis est, ad credendum durus, ad corrigendos mores ferreus : vivente corpore mortua est anima, per quam corpus vivit. Tanta enim res est anima, ut idonea sit vitam præstare corpori etiam mortua. Tanta, inquam, res est anima, tam excellens creatura, ut idonea sit etiam mortua

une créature si grande, si excellente, que même étant morte, elle peut continuer d'animer le corps. Voyez, en effet, l'âme de l'impie, l'âme de l'infidèle, l'âme de l'homme pervers et endurci; elle est morte, et cependant cette âme qui est morte donne la vie au corps. C'est pour cela qu'elle est en lui; elle donne le mouvement aux mains pour agir, aux pieds pour marcher; elle fixe les yeux pour voir, elle ouvre les oreilles pour entendre; elle juge des saveurs, elle fuit la douleur, elle recherche le plaisir. Tous ces actes sont les indices d'un corps vivant, grâce à la présence de l'âme. Je demande à ce corps s'il est vivant, et il me répond : Vous voyez un homme marcher, vous le voyez agir, vous l'entendez parler, vous le voyez rechercher ce qui lui est agréable, fuir ce qui lui déplaît, et vous ne comprenez pas que son corps est vivant? Ces actes dus à l'âme qui a établi sa demeure dans le corps, sont une preuve de la vie du corps. J'interroge l'âme elle-même pour savoir si elle est vivante. Elle aussi manifeste sa vie par des œuvres qui lui sont propres. En voyant les pieds marcher, j'en conclus que le corps est vivant, grâce à la présence de l'âme. Mais l'âme elle-même est-elle vivante? Ces pieds marchent, je me borne à ce seul mouvement, et j'interroge le corps et l'âme pour savoir s'ils sont en vie. En voyant les pieds marcher je l'ai dit, j'en conclus que le corps est vivant. Mais où se dirigent-ils? Vers l'adultère, m'est-il répondu. L'âme est donc morte; car l'oracle infaillible de l'Ecriture déclare que la veuve qui vit dans les délices est morte, bien qu'elle paraisse vivante. (I *Tim.*, v, 6.) La distance qui sépare les délices de l'adultère est grande, comment donc l'âme qui est morte en vivant dans les délices, pourrait-elle être vivante dans l'adultère? Elle est donc morte, et toutefois même en agissant de la sorte, elle n'est pas entièrement morte. J'entends une voix qui parle, le corps est donc vivant. La langue ne serait pas mise en mouvement dans la bouche, elle n'y formerait pas en frappant de côté et d'autre des sons articulés, s'il n'y avait dans le corps un hôte intérieur qui se sert de la langue comme le musicien se sert de son instrument. Je comprends parfaitement cette vérité. J'entends parler ainsi le corps, et j'en conclus que le corps est vivant. Mais je demande si l'âme est également vivante. Le corps parle, donc il vit. De quoi parle-t-il? J'ai dit plus haut des pieds : ils marchent; donc le corps est vivant, et j'ai demandé où ils se dirigeaient, pour savoir si l'âme était également vivante. De même aussi, en entendant parler le corps, je comprends qu'il est vivant, et je demande de quoi il parle, pour savoir si l'âme est en vie. Il profère des paroles de mensonge, s'il en est ainsi, l'âme est morte. Comment le prouverons-nous? Interrogeons la vérité elle-même, qui dit : « La bouche qui ment tue l'âme. » (*Sag.*, I, 11.) Je demande pourquoi l'âme est-elle morte? Je faisais il n'y a qu'un

carnem vivificare. Nam ipsa anima impii, anima infidelis, anima perversi, duri, mortua est : et tamen per ipsam mortuam vivit corpus. Ideo ibi est : movet ad operandum manus, ad ambulandum pedes, ad videndum intendit obtutum, ad audiendum auribus inclinatur; sapores dijudicat, dolores refugit, appetit voluptates. Omnia hæc corporis viventis indicia, sed ex animæ præsentia. Interrogo corpus, an vivat. Respondet mihi : Vides ambulantem, vides operantem, audis loquentem, cernis appetentem et fugientem, et non intelligis corpus vivere? Per hæc opera animæ intus constitutæ, intelligo corpus vivere. Et interrogo ipsam animam, an vivat. Habet et ipsa opera sua, per quæ ostendat vitam suam. Pedes ambulant, intelligo corpus vivere, sed animæ præsentia. Quæro, utrum vivat anima. Pedes isti ambulant. Ecce de uno motu. De vita interrogo corpus et animam. Ambulant pedes, intelligo corpus vivere. Sed quo ambulant? Ad adulterium, inquit. Ergo mortua est anima. Sic enim veracissima Scriptura dixit : Mortua est vidua quæ in deliciis vivit. (I *Tim.*, v, 6.) Cum multum intersit inter delicias et adulterium, quomodo potest anima, quæ in deliciis mortua dicitur, in adulterio vivere? Mortua est. Sed nec sic quidem agens mortua est. Loquentem audio, vivit corpus. Non enim lingua in ore moveretur, et percuteret quibusque locis articulares sonos, nisi intus habitator esset; et quasi ad hoc organum musicus, qui lingua sua uteretur. Prorsus intelligo. Hoc modo corpus loquitur, corpus vivit. Sed interrogo, utrum et anima vivat. Ecce loquitur corpus, vivit. Quid loquitur? Quomodo dicebam de pedibus : Ambulant, ecce vivit corpus : et quærebam, quo ambulant, ut intelligerem utrum et anima viveret. Sic etiam cum audio loquentem, intelligo quia corpus vivit : quæro quid loquatur, utrum et anima vivat? Mendacium loquitur. Si mendacium loquitur, ergo mortua est. Unde hoc probamus? Ipsam veritatem interrogemus, quæ ait : Os quod mentitur, occidit animam. (*Sap.*, I, 11.) Quæro : Quare mortua est

instant cette demande pour le corps : « Pourquoi le corps est-il mort? » Parce que l'âme qui était sa vie s'est séparée de lui. Pourquoi l'âme est-elle morte? Parce que Dieu qui est sa vie l'a abandonnée.

Chapitre VI. — *La mort de l'âme est bien plus digne de larmes que la mort du corps.* — 7. Ce court exposé suffit pour vous convaincre comme d'une vérité certaine que de même que le corps est mort quand il est séparé de l'âme, l'âme aussi est morte lorsqu'elle est séparée de Dieu. Oui, tout homme qui est séparé de Dieu, a nécessairement la mort dans l'âme. Vous pleurez sur un mort, pleurez bien plutôt sur un pécheur, pleurez sur un impie, pleurez sur un infidèle. Il est écrit : « On pleure un mort pendant sept jours, mais l'insensé et le méchant doivent être pleurés tous les jours de leur vie. » (*Eccli.*, xxii, 13.) N'auriez-vous donc point les entrailles de la miséricorde chrétienne, vous qui pleurez sur un corps séparé de son âme, et qui ne pleurez pas sur une âme séparée de son Dieu. Pénétré de cette vérité, le martyr doit répondre au tyran qui le menace : Pourquoi me forcez-vous de renier le Christ? Vous voulez donc me contraindre à renier la vérité? Si je m'y refuse, que ferez-vous? Vous frappez mon corps pour en faire sortir mon âme, mais mon âme regarde le corps comme étant fait pour elle. Elle n'est ni imprudente, ni insensée. Vous voulez frapper mon corps; vous voulez qu'en craignant de vous voir frapper mon corps pour en faire sortir mon âme, je frappe moi-même mon âme pour en faire sortir mon Dieu? Ne craignez donc pas, généreux martyr, le glaive du bourreau, craignez votre langue, craignez de vous frapper vous-même et de mettre ainsi à mort non point votre corps, mais votre âme. Oui, craignez que votre âme ne soit condamnée à mourir dans le feu de l'enfer.

Chapitre VII. — *En quoi consiste la mort éternelle du corps et de l'âme.* — 8. Voilà pourquoi le Seigneur déclare qu'il a le pouvoir de mettre à mort le corps et l'âme dans le feu de l'enfer. Comment cela? Lorsque l'impie sera précipité dans l'enfer, est-ce que son âme y sera la proie du feu comme son corps? La mort du corps est le supplice éternel dont il sera frappé; la mort de l'âme c'est la privation de Dieu. Voulez-vous savoir quelle est la mort de l'âme? Ecoutez le prophète vous dire : « Que l'impie disparaisse et qu'il ne voie point la gloire du Seigneur. » (*Isaïe*, xxvi, 10.) Que l'âme craigne donc de mourir, mais qu'elle ne redoute point la mort du corps. Si elle craint ce qui lui donne la mort et qu'elle vive dans l'union avec son Dieu sans l'offenser, sans le repousser loin d'elle, elle méritera à la fin des siècles de recouvrer son corps non pour un supplice éternel comme les impies, mais pour une vie éternellement heu-

anima? Quod paulo ante dicebam, quæro : Quare mortuum est corpus? Quia discessit vita ejus anima. Quare mortua est anima? Quia deseruit eam vita ejus Deus.

Caput VI. — *Mors animæ lugenda et timenda magis quam corporis.* — 7. Breviter ergo his cognitis, scitote certumque tenete, corpus mortuum esse sine anima; animam mortuam esse sine Deo. Omnis homo sine Deo mortuam habet animam. Plangis mortuum : plange peccatorem magis, plange impium, plange infidelem. Scriptum est : Luctus mortui, septem dies; fatui autem et impii, omnes dies vitæ illorum. (*Eccl.*, xxii, 13.) An vero non in te sunt viscera miserationis Christianæ; ut plangas corpus, a quo recessit anima, et non plangas animam, a qua recessit Deus? Hoc tenens Martyr respondeat comminatori : Quid me cogis, ut negem Christum? Cogis ergo ut negem veritatem? Si noluero, quid facis? Percutis corpus meum, ut recedat inde anima mea : sed ipsa anima mea ad se habet corpus. Non est imprudens, non est insipiens. Tu vis ferire corpus meum : vis ut cum timeo ne ferias corpus meum, et recedat inde anima mea, ergo feriam animam meam, et recedat inde Deus meus? Non ergo timeas Martyr gladium percussoris : linguam tuam time, ne tu te percutias, et occidas non carnem, sed animam. Animam time, ne moriatur in gehenna ignis.

Caput VII. — *Corporis et animæ mors æterna, quæ sit.* — 8. Inde ergo Dominus : « Qui habet potestatem et corpus et animam occidere in gehenna ignis. » Quomodo? quando mittetur in gehennam impius, ardebit ibi corpus, ibi anima? Mors corporis, sempiterna pœna : mors animæ, Dei absentia. Vis nosse quæ sit mors animæ? Intellige Prophetam dicentem : Tollatur impius, ut non videat claritatem Domini. (*Isai.*, xxvi, 10.) Timeat ergo anima mortem suam, et non timeat mortem corporis sui. Quia si timuerit mortem suam, et vixerit in Deo suo, non eum offendendo et a se repellendo, merebitur in fine recipere corpus suum; non ad pœnam æternam, sicut impii; sed ad vitam æternam, sicut justi.

reuse, comme les Juifs. Les martyrs ont craint cette mort de l'âme, ils ont aimé cette vie éternelle, ils ont attendu avec confiance l'effet des promesses de Dieu, ils ont méprisé les menaces des persécuteurs, et c'est ainsi qu'ils ont mérité d'être couronnés de la main de Dieu, et qu'ils nous ont laissé ces solennités que nous célébrons en leur honneur.

SERMON LXVI [1].

Sur ces paroles de l'Evangile selon saint Matthieu, chap. XI : *Or, Jean ayant appris dans la prison les œuvres de Jésus-Christ, envoya deux de ses disciples pour lui dire : Etes-vous celui qui doit venir, ou en attendons-nous un autre?* etc.

1. La lecture du saint Evangile a soulevé dans notre esprit une question relative à Jean-Baptiste. Que Dieu nous accorde de vous en donner une solution aussi claire que celle qu'il nous a donnée lui-même. Notre-Seigneur Jésus-Christ a rendu à Jean un témoignage éclatant, et il a été jusqu'à dire que nul ne s'est élevé, parmi les enfants des femmes, plus grand que Jean-Baptiste. Mais celui qui était né d'une vierge était plus grand que lui. De combien le surpassait-il? Que le héraut lui-même nous dise la distance qui le sépare du juge qu'il annonce. Jean, il est vrai, a précédé Jésus-Christ par sa naissance et sa prédication, mais il l'a précédé comme un serviteur obéissant, et non pour se mettre au-dessus de lui. Tous les officiers du juge le précèdent, et ceux qui marchent les premiers lui sont inférieurs en dignité. Or, quel grand témoignage Jean a-t-il rendu à Jésus-Christ? Il est allé jusqu'à se déclarer indigne de dénouer les cordons de sa chaussure. (*Jean*, I, 27.) Qu'a-t-il dit encore? « Nous avons tous reçu de sa plénitude. » (*Ibid.*) Il a confessé qu'il n'était qu'un flambeau qui lui devait toute sa lumière, aussi se prosterne-t-il humblement à ses pieds, car il craint en s'élevant sur les hauteurs de s'éteindre sous le souffle de l'orgueil. En effet, il était si grand, qu'on le prenait pour le Christ, et si lui-même n'avait attesté qu'il ne l'était pas, l'erreur se serait accréditée et on aurait cru qu'il était le Messie. Quelle n'était pas son humilité ! Le peuple offrait de lui rendre les plus grands honneurs, et Jean-Baptiste les repousse. Les hommes se trompaient sur la grandeur qui lui était propre, et il s'humilie profondément devant eux. Il ne veut pas de la grandeur que donnent les vains discours des hommes, parce qu'il avait compris ce qu'était le Verbe de Dieu.

2. Voilà donc le témoignage que Jean-Baptiste rend à Jésus-Christ. Quel est celui que Jésus-Christ rend à Jean-Baptiste ? Nous venons de l'entendre. « Jésus commença à dire de Jean

(1) Nous publions ce sermon pour la première fois d'après un vieux manuscrit de la bibliothèque de Colbert, dont la composition remonte environ à 800 ans.

Illam mortem timentes, et illam vitam Martyres diligentes, promissa Dei exspectantes, minas persecutorum contemnentes, et ipsi apud Deum coronari meruerunt, et nobis celebranda illa solemnia reliquerunt.

SERMO LXVI.

De verbis Evangelii Matth., XI : *Cum audisset Joannes in vinculis opera Christi, mittens duos de discipulis suis, ait illi : Tu es qui venturus es, an alium expectamus?* etc.

1. Lectio sancti Evangelii quæstionem nobis proposuit de Joanne Baptista. Adjuvet nos Dominus ut solvamus eam vobis, (*a*) quomodo eam solvit nobis. Joannes Christi testimonio laudatus est, ut audistis ; et sic laudatus, ut in natis mulierum non surrexisset major. Sed major illo erat natus ex Virgine. Quantum major? Ipse præco dicat, quantum intersit inter se et judicem suum, cujus præco est. Antecessit enim Christum Joannes, et nascendo, et prædicando : sed antecessit obsequendo, non se præferendo. Nam et Officium totum ante judicem ambulat ; et qui ambulant priores, ipsi sunt posteriores. Quantum ergo testimonium perhibuit Joannes Christo? Ita ut diceret non se dignum esse, qui solveret corrigiam calceamenti ejus. (*Joan.*, I, 27.) Adhuc quid? Nos, inquit, de plenitudine ejus accepimus. (*Ibid.*, 16.) Lucernam se confessus est de illo accensam, et ideo ad pedes ejus confugit, ne ad alta petens vento superbiæ exstingueretur. Tam quippe magnus erat, ut Christus putaretur : et si non ipse testis suus esset quia non erat ipse, remaneret error, et putaretur ipse. Qualis humilis? Deferebatur illi honor a populo, et ipse respuebat. Errabant homines in ejus magnitudine, et ipse se humiliabat. Nolebat crescere hominum verbis, quia comprehenderat Dei Verbum.

2. Ergo hoc Joannes de Christo : Christus de Joanne quid? Modo audivimus : « Cœpit dicere ad turbas de Joanne : Quid existis in desertum vi-

(*a*) Nonnihil deesse hic suspicamur. Forte legendum : *Christus eam solvit nobis : quomodo eam solvit nobis?*

à la multitude : Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? Un roseau agité par le vent? » (*Matth.*, xi, 7.) Non, car Jean ne flottait pas à tout vent de doctrine. « Mais qu'êtes-vous allés voir? Un homme vêtu mollement? » (*Ibid.*, 8.) Non, car Jean était vêtu d'un habit grossier, il avait un vêtement de poils de chameaux, et non de plumes délicates : « Mais qu'êtes-vous allés voir? Un prophète? Oui, je vous le dis et plus qu'un prophète. » (*Ibid.*, 9.) Pourquoi est-il plus grand qu'un prophète? Les prophètes ont annoncé la venue du Seigneur, ils ont désiré le voir et ne l'ont point vu. Jean-Baptiste, au contraire, a obtenu ce qu'ils ont cherché en vain. Il a vu le Seigneur, il l'a vu, il l'a montré du doigt en disant : « Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde, le voici. » (*Jean*, i, 29.) Le Christ était déjà venu et il n'était pas connu, voilà pourquoi le peuple se formait de fausses idées sur Jean. Voici celui que les patriarches ont désiré de voir, que les prophètes ont annoncé, que la loi a figuré. Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte les péchés du monde. Jean-Baptiste a donc rendu un bon témoignage au Seigneur, et le Seigneur lui en a rendu un non moins glorieux, lorsqu'il a dit : « Parmi les enfants des femmes nul ne s'est élevé plus grand que Jean-Baptiste, mais le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui. » (*Matth.*, xi, 11.) Il est plus petit par l'âge, plus grand par sa majesté. C'est de lui-même que le Seigneur parle en ces termes : La grandeur de Jean, au-dessus des autres hommes, est vraiment exceptionnelle, puisque parmi les hommes Jésus-Christ seul est au-dessus de lui (1). On peut encore adopter une autre division pour ces paroles et leur donner un autre sens : « Parmi les enfants des femmes, il ne s'en est point élevé de plus grand que Jean-Baptiste, mais le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui. » Voici une interprétation différente de celle qui précède : « Mais le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui. » Il faut entendre ces paroles du royaume des cieux où sont les anges, et le plus petit d'entre les anges est plus grand que Jean-Baptiste. Notre-Seigneur veut nous donner une haute idée de ce royaume qu'il propose à nos désirs, de cette cité dont nous devons aspirer à devenir les citoyens. Qu'il est grand, qu'il est auguste le titre de citoyen de cette cité ! Le moindre d'entre eux est plus grand que Jean-Baptiste. Et qu'était Jean? Un homme que nul n'a surpassé en grandeur parmi les enfants des femmes.

3. Nous avons entendu une réciprocité de témoignages aussi vrais qu'éclatants, et de Jean à la gloire de Jésus-Christ, et de Jésus-Christ en faveur de Jean. Pourquoi donc Jean, du sein de sa prison, où il devait être bientôt mis à mort, envoie-t-il des disciples à Jésus avec cette mis-

(1) Voyez sur ce même sujet le livre II de l'ouvrage *Contre l'adversaire de la loi et des prophètes*, chap. v.

dere? arundinem vento moveri? » (*Matth.*, xi, 7.) Utique non; quia Joannes non circumflabatur omni vento doctrinæ. « Sed quid existis videre? hominem mollibus vestitum? » (*Ibid.*, 8.) Non ; quia Joannes aspera erat veste vestitus : habebat enim vestem de pilis camelorum, non de plumis. « Sed quid existis videre? Prophetam? Ita : et major quam Propheta. » (*Ibid.*, 9.) Quare major quam Propheta? Venturum Dominum prænuntiaverunt, quem videre desideraverunt, et non viderunt : huic autem præstitum est quod illi quæsierunt. Vidit Dominum Joannes, vidit; digitum in eum intendit, et ait : Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi (*Joan.*, i, 29) : Ecce est. Jam venerat, et non agnoscebatur : et ideo et in ipso Joanne errabatur. Ecce est hic quem desideraverunt videre Patriarchæ, quem prænuntiaverunt Prophetæ, quem præsignavit Lex. « Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi. » Et ille bonum testimonium perhibuit Domino, et Dominus illi : « In natis mulierum, inquit Dominus, nemo surrexit major Joanne Baptista : qui autem minor est in regno cœlorum, major est illo : » (*Matth.*, xi, 11.) minor tempore, major majestate. Se ipsum volens intelligi hoc dixit. Valde inter homines Joannes est magnus, quo solus inter homines major est Christus. Potest et sic distingui, et solvi : « In natis mulierum non surrexit major Joanne Baptista : qui autem minor est in regno cœlorum, major est illo. » Non sic quomodo paulo ante dixi. « Qui autem minor est in regno cœlorum, major est : » regnum cœlorum dixit, ubi Angeli sunt : qui ergo inter Angelos minor est, Joanne major est. Commendavit regnum quod desideremus : proposuit civitatem, cujus cives esse cupiamus. Quales ibi cives? quam magni cives? Quisquis ibi minor est, Joanne major est. Quo Joanne? Quo nemo major surrexit in natis mulierum.

3. Audivimus verum et bonum testimonium et Joannis de Christo, et Christi de Joanne. Quid sibi ergo vult, quod misit ad eum discipulos suos Joan-

sion : « Allez, demandez-lui : Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? » (*Ibid.*, 3.) Quoi, c'est à cela que se réduisent tous ces glorieux témoignages? Toutes ces louanges ont fait place au doute? Que dites-vous donc, ô Jean? A qui adressez-vous cette question? Que dites-vous? C'est au juge que vous parlez ainsi, et vous êtes son héraut? Vous avez étendu la main vers lui, vous l'avez montré, vous avez dit : « Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde. » Vous avez dit : « Nous avons reçu tous de sa plénitude. » Vous avez dit : « Je ne suis pas digne de dénouer la courroie de sa chaussure. » Et maintenant vous lui faites cette question : « Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? » Est-ce qu'il n'est pas réellement celui qui doit venir? Qui êtes-vous? N'êtes-vous pas son précurseur, dont le prophète a prédit : « Voici que j'envoie mon ange devant votre face et il vous préparera la voie? » (*Ibid.*, 10.) Comment lui préparez-vous la voie, si vous vous égarez? Les disciples de Jean vinrent donc trouver le Sauveur, et il leur répondit : « Allez, dites à Jean : Les aveugles voient, les sourds entendent, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les pauvres sont évangélisés, et heureux celui qui ne sera pas scandalisé à cause de moi. » (*Ibid.*, 4, 5.) Gardez-vous de croire que le Christ ait été un sujet de scandale pour Jean-Baptiste. Et cependant les paroles semblent l'indiquer : « Etes-vous celui qui doit venir? » demande Jean-Baptiste. Interrogez mes œuvres, répond le Sauveur. « Les aveugles voient, les sourds entendent, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés, » et vous demandez qui je suis? Mes œuvres, dit Notre-Seigneur, se chargent de répondre pour moi. « Allez, racontez à Jean. Or, comme ils s'en allaient. » Pour qu'on ne pût dire : Jean a commencé par être un homme de bien, mais il a été ensuite abandonné par l'Esprit de Dieu, Notre-Seigneur attend le départ des disciples que Jean avait envoyés pour faire son éloge.

4. Comment donc résoudre cette question obscure? Que le soleil, à la lumière duquel s'est allumé ce flambeau, répande sur nous ses rayons. La solution que nous allons donner est d'une clarté évidente. Jean avait des disciples à lui, non pour se séparer du Christ, mais pour être prêt à lui rendre témoignage. Il fallait que le témoignage dû à Jésus-Christ lui fût rendu par celui qui avait aussi réuni des disciples, et qui aurait pu se montrer jaloux, s'il n'avait été témoin de ses œuvres. Comme les disciples de Jean avaient une haute idée de leur maître, ils entendaient avec un plus grand étonnement le témoignage qu'il rendait au Christ, et c'est pour cela qu'avant de mourir, Jean voulut que le

nes cum inclusus esset in carcere jam occidendus, et ait discipulis suis : Ite, dicite illi : Tu es qui venturus es, an alium exspectamus? » (*Ibid.*, 3.) Ipsa est tota laudatio? Illa laudatio facta est dubitatio? Quid dicis Joannes? cui dicis? quid dicis? Judici dicis, præco dicis. Tu digitum intendisti, tu eum ostendisti : tu dixisti : « Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi. » Tu dixisti : « Nos omnes de plenitudine ejus accepimus. » Tu dixisti : « Non sum dignus corrigiam calciamenti ejus solvere. » Et modo tu dicis : « Tu es qui venis, an alium exspectamus? » Ille ipse non est? Tu quis es? Nonne tu es præcursor ipsius? Nonne tu es de quo prædictum est : « Ecce mitto Angelum meum ante faciem tuam, et præparabit viam tuam? » (*Ibid.*, 10.) Quomodo viam præparas, et tu erras? Venerunt ergo discipuli Joannis : et Dominus ad eos : « Ite, dicite Joanni : Cæci vident, surdi audiunt, claudi ambulant, leprosi mundantur pauperes evangelizantur : et beatus qui in me non fuerit scandalizatus. » (*Ibid.*, 4, 5.) Nolite suspicari Joannem scandalizatum esse in Christo. Et tamen verba quasi sic sonant : « Tu es qui venis? » Opera interroga : « Cæci vident, surdi audiunt, claudi ambulant, leprosi mundantur, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur : » et quæris an ego sum? Opera, inquit, mea, verba mea sunt. « Ite, renuntiate. Illis autem abeuntibus. » Ne forte aliquis dicat : Bonus erat primo Joannes, et Spiritus Dei deseruit illum : ideo ista dixit post eorum discessum; post discessum ipsorum quos miserat Joannes, Christus laudavit Joannem.

4. Quid sibi ergo vult obscura quæstio? Luceat sol, unde illa lucerna accensa est. Prorsus ita solutio evidens solutio est. Joannes seorsum habebat discipulos : non separatus, sed testis paratus. Oportebat enim ut talis perhiberet testimonium Christo, qui et ipse discipulos colligebat, qui ei poterat invidere, si non possit videre. Ergo quia pro magno habebant discipuli Joannis, magistrum suum Joannem; audiebant a Joanne testimonium de Christo, et mirabantur : moriturus, ab illo eos voluit confirmari. Sine dubio enim illi dicebant apud se ipsos : Iste de illo tanta

Christ lui-même confirmât son témoignage. Ils disaient sans doute entre eux : Notre maître fait un si grand éloge de Jésus, et Jésus ne confirme point ce témoignage qui lui est rendu. « Allez donc, leur dit Jean, et demandez-lui, » non pas que j'aie le moindre doute, mais je veux qu'il vous instruise lui-même. « Allez, demandez-lui, » apprenez de lui ce que je ne cesse de vous dire, que le juge confirme ce que vous a enseigné le héraut. « Allez, demandez-lui : Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ? Ils allèrent donc trouver Jésus, et lui firent cette question pour eux-mêmes, et non pour Jean ; et c'est pour eux aussi que le Christ répondit : « Les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, les lépreux sont guéris, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés. » (*Ibid.*, 6.) Vous me voyez, connaissez qui je suis ; vous êtes témoins de mes œuvres, connaissez celui qui les opère. « Et heureux celui qui ne sera point scandalisé à mon sujet ; » c'est pour vous que je parle ici, et non pour Jean. Pour bien établir, en effet, que ces dernières paroles ne s'adressaient pas à Jean, « comme ils s'entretenaient, Jésus commença à dire de Jean à la multitude, » celui qui était véridique, et la vérité même fit de Jean un éloge fondé sur la vérité.

5. Cette question me paraît suffisamment éclaircie. Il n'est donc point nécessaire de prolonger ce discours. Je vous recommande seulement de penser aux pauvres. Faites-leur votre offrande, vous qui ne l'avez pas encore faite ; croyez-moi, ce que vous donnez n'est point perdu pour vous. Que dis-je? vous ne perdez que ce que vous ne mettez point sur le char de la charité. Il est temps de distribuer aux pauvres ce que vous avez donné, je parle de ceux qui ont donné. La somme que nous avons à leur distribuer est bien inférieure à celle que vous donnez d'ordinaire. Secouez donc votre indifférence. Je me suis fait mendiant pour les mendiants ; que m'importe ? Que je sois mendiant pour les mendiants, pourvu que vous soyez comptés au nombre des enfants.

SERMON LXVII [1].

Sur ces paroles du chapitre XI de l'Evangile selon saint Matthieu : *Je vous confesse, mon Père, Dieu du ciel et de la terre, parce que vous avez caché ces choses aux sages*, etc.

CHAPITRE PREMIER. — *Deux sortes de confessions, la confession du repentir et la confession de louange.* — 1. Nous avons vu, dans la lecture du saint Evangile, que Notre-Seigneur Jésus-Christ tressaillit dans l'Esprit saint et dit : « Je vous confesse, mon Père, Dieu du ciel et de la terre, parce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents et que vous les avez

(1) Ce sermon est cité par Florus dans son commentaire sur le chapitre I de l'épître aux Romains, et sur le chapitre VI de l'épître aux Ephésiens.

dicit, ipse de se ista non dicit : « Ite dicite illi : » non quia ego dubito, sed ut vos instruamini. « Ite dicite illi : » quod ego soleo dicere, ab ipso audite : audistis præconem, confirmamini a judice. « Ite dicite illi : Tu es qui venis, an alium exspectamus? » Ierunt, et dixerunt ; propter se, non propter Joannem. Et propter illos dixit Christus : « Cæci vident, claudi ambulant, surdi audiunt, leprosi mundantur, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur. » (*Ibid.*, 6.) Videtis me, agnoscite me : videtis facta, factorem agnoscite. « Et beatus qui in me non fuerit scandalizatus. » Sed de vobis dico, non de Joanne. Nam ut sciremus quia non de Joanne dixit : « Illis abeuntibus cœpit dicere ad turbas de Joanne : » dixit laudes ejus veras verax, veritas.

5. Puto satis istam solutam esse quæstionem. Sufficiat ergo usque ad ejus solutionem perduxisse sermonem. In mente habete pauperes : facite qui nondum fecistis : credite, non perditis ; imo hoc solum perditis, quod non fertis ad quadrigam. Jam reddendum est pauperibus quod obtulistis, qui obtulistis : et multum minus habemus ad summam quam soletis offerre : excutite pigritiam. Ego factus sum mendicus mendicorum : quid ad me? Ego sim mendicus mendicorum, ut vos numeremini in numero filiorum.

SERMO LXVII [a].

De verbis Evangelii Matth., XI : *Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus*, etc.

CAPUT PRIMUM. — *Confessio duplex, peccatoris et laudatoris.* — 1. Sanctum Evangelium cum legeretur, audivimus exsultasse Dominum Jesum in Spiritu, et dixisse : « Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et

(a) Alias VIII, de verbis Domini.

révélées aux petits. » (*Matth.*, XI, 25.) Si nous considérons les paroles du Seigneur avec le respect, l'attention et surtout la piété qu'elles exigent, nous remarquerons d'abord que dans les saintes Ecritures, le mot confession ne signifie pas toujours l'aveu du pécheur repentant. Nous avons cru devoir vous faire cette observation et donner cet avertissement à votre charité, parce qu'aussitôt que vous avez entendu sortir de la bouche du lecteur ces paroles : « Je vous confesse, mon Père, » vous avez aussitôt frappé votre poitrine. Vous vous êtes frappé la poitrine à cette parole même : « Je vous confesse. » Or, que fait celui qui se frappe la poitrine ? Il accuse et condamne ce qui est caché dans son cœur, et veut par cette action extérieure et visible châtier les péchés secrets qu'il renferme. Pourquoi avez-vous frappé ainsi votre poitrine ? Parce que vous avez entendu ces paroles : « Je vous confesse, mon Père. » Vous avez entendu cette expression : « Je vous confesse, » et vous n'avez point considéré quel est celui qui en fait usage. Veuillez donc maintenant y faire attention. Si cette parole : « Je vous confesse » a pu sortir de la bouche du Christ si éloigné de tout péché, elle n'exprime pas exclusivement la confession du pécheur, elle est aussi quelquefois l'expression de la louange. Nous confessons donc, soit en louant Dieu, soit en nous accusant nous-mêmes. Ces deux confessions sont également inspirées par la piété, soit lorsque vous vous accusez vous-même, qui ne pouvez être sans péché, soit lorsque vous louez celui qui ne peut avoir de péché.

2. Si même nous l'entendons bien, en vous accusant vous-même, vous louez Dieu. Pourquoi cette confession, cette accusation de votre péché ? Pourquoi vous accuser vous-même ? Parce que vous êtes passé de la mort à la vie. Nous lisons en effet dans l'Ecriture : « La confession n'est plus pour les morts, parce qu'ils sont comme s'ils n'étaient plus. » (*Eccli.*, XVII, 26.) Si la confession n'est plus pour le mort, elle est possible à celui qui est vivant ; et s'il confesse son péché, c'est qu'il est revenu de la mort à la vie. Or, s'il est passé de la mort à la vie, qui l'a ressuscité ? Aucun mort ne peut se ressusciter lui-même. Ce pouvoir de se ressusciter est le privilége exclusif de celui qui est resté vivant, lorsque son corps est mort. Il a ressuscité ce qui était tombé sous les coups de la mort. Il s'est ressuscité, parce qu'il avait en lui le principe de la vie, quoiqu'il fût mort dans la chair qu'il devait ressusciter. En effet, ce n'est pas le Père seul qui a ressuscité le Fils, comme l'enseigne l'Apôtre lorsqu'il dit : « C'est pourquoi Dieu l'a exalté ; » (*Philip.*, II, 9) mais le Seigneur s'est ressuscité lui-même, c'est-à-dire son corps ; ce qui lui a fait dire aux Juifs : « Détruisez ce temple, et je le rebâtirai en trois jours. » (*Jean*,

terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. » (*Matth.*, XI, 25.) Huc usque interim verba Domini, si digne, si diligenter, si quod primum est, pie consideremus, invenimus primitus, non semper cum in Scripturis legimus confessionem, debere nos intelligere vocem peccatoris. Maxime autem hoc dicendum fuit, et hinc admonenda Caritas Vestra : quia mox ut hoc verbum sonuit in ore Lectoris, secutus est etiam sonus tunsionis pectoris vestri, audito scilicet quod Dominus ait : « Confiteor tibi, Pater. » In hoc ipso quod sonuit : « Confiteor, » pectora tutudistis. Tundere autem pectus quid est, nisi arguere quod latet in pectore, et evidenti pulsu occultum castigare peccatum ? Quare hoc fecistis, nisi quia audistis : « Confiteor tibi, Pater ? » « Confiteor, » audistis : qui confitetur, non attendistis. Nunc ergo advertite. Si : « Confiteor, » Christus dixit, a quo longe est omne peccatum ; non solius est peccatoris, sed etiam aliquando laudatoris. Confitemur ergo, sive laudantes Deum, sive accusantes nos ipsos. Pia est utraque confessio, sive cum te reprehendis, qui non es sine peccato ; sive cum illum laudas, qui non potest habere peccatum.

2. Si autem bene cogitemus, reprehensio tua, laus ipsius est. Quare enim jam confiteris in accusatione peccati tui ? in accusatione tui ipsius quare confiteris, nisi quia ex mortuo vivus factus es ? Scriptura quippe ait : A mortuo, quasi qui non sit, perit confessio. (*Eccli.*, XVII, 26.) Si perit a mortuo confessio, qui confitetur vivit : et si peccatum confitetur, utique a morte revixit. Si peccati confessor revixit a morte, quis eum suscitavit ? Nullus mortuus est sui ipsius suscitator. Ille se potuit suscitare, qui mortua carne non mortuus est. Etenim hoc suscitavit quod mortuum fuerat. Ille se suscitavit, qui vivebat in se, in carne autem sua suscitanda mortuus erat. Non enim Pater solus Filium suscitavit de quo dictum est ab Apostolo : Propter quod et Deus eum exaltavit : (*Philip.*, II, 9) sed etiam Dominus se ipsum, id est, corpus suum ; unde dicit : Solvite templum hoc, et in triduo suscitabo illud. (*Joan.*, II, 19.) Mortuus est autem peccator, maxime ille quem moles consuetu-

II, 17.) Or, le pécheur est aussi frappé par la mort, surtout celui qui est accablé et enseveli comme Lazare sous le poids de ses mauvaises habitudes. C'était peu d'être mort, il était enseveli. (*Jean*, XI, 17.) Tout homme donc, qui est comme écrasé sous le poids d'une habitude criminelle, d'une vie coupable, c'est-à-dire des passions terrestres, jusqu'à réaliser en lui ce malheur dont parle le Psalmiste : « L'insensé a dit dans son cœur : il n'y a pas de Dieu, » (*Ps.* XIII, 1) est du nombre de ceux dont il est écrit : « La confession n'est point pour le mort, il est comme s'il n'était pas. » (*Eccli.*, XVII, 26.) Qui donc le ressuscitera, si ce n'est celui qui après avoir fait enlever la pierre du tombeau, s'est écrié : « Lazare, sortez dehors? » Qu'est-ce à dire, sortez dehors? Révélez au dehors ce qui était caché. Celui qui confesse, sort dehors. Il ne pourrait sortir dehors s'il n'était vivant, et il n'est vivant que parce qu'il est ressuscité. Donc la confession du pécheur qui s'accuse lui-même est une véritable louange de Dieu.

CHAPITRE II. — *Quel bien l'Eglise procure aux pécheurs en les déliant.* — 3. Alors, me dira-t-on, à quoi sert l'Eglise, si la voix du Seigneur ressuscite le pécheur qui confesse son péché? De quelle utilité est pour le pécheur repentant cette Eglise à qui le Seigneur a dit : « Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel? » (*Matth.*, XVI, 19.) Considérez Lazare sortant du tombeau. Il en sort les pieds et les mains liés. (*Jean*, XI, 44.) Il vivait puisqu'il confessait, mais il ne marchait pas encore librement. Ces liens le tenaient encore enchaînés. Que fait donc l'Eglise à qui Jésus-Christ a dit : « Tout ce que vous délierez sera délié? » Elle fait ce que le Seigneur commande aussitôt à ses disciples de faire : « Déliez-le et laissez-le aller. »

4. Soit donc que nous accusions nos fautes, soit que nous célébrions les louanges de Dieu, Dieu est toujours loué. N'est-ce pas louer Dieu, que de nous accuser avec piété? Lorsque nous louons Dieu, nous célébrons la gloire de celui qui est sans péché, et en nous accusant nous-mêmes, nous rendons gloire à celui qui nous a ressuscités à la vie de la grâce. Si telle est votre conduite, votre ennemi ne trouvera aucun moyen de vous circonvenir au tribunal de votre juge. En effet, dès que vous vous accusez vous-même, et que le Seigneur se rend votre libérateur, que reste-t-il à votre ennemi contre vous, que la calomnie? C'est avec raison que le Psalmiste a cherché un appui, non pas contre les ennemis visibles, la chair et le sang que nous devons bien plutôt plaindre que redouter, mais contre ces ennemis dont parle l'Apôtre lorsqu'il nous exhorte à nous revêtir de l'armure du salut : « Nous avons à combattre, nous dit-il, non contre la chair et le sang, » (*Ephés.*, VI, 12) c'est-à-dire

dinis premit, quasi sepultus est Lazarus. Parum enim erat, quia mortuus; etiam sepultus. (*Joan.*, XI, 17.) Quisquis igitur malæ consuetudinis, malæ vitæ, terrenarum scilicet cupiditatum mole premitur, ita ut in illo jam factum sit, quod in quodam Psalmo miserabiliter dicitur : Dixit stultus in corde suo : Non est Deus (*Psal.* XIII, 1) : fit talis, de quali dictum est : A mortuo, velut qui non sit, perit confessio. (*Eccli.*, XVII, 26.) Quis eum suscitabit, nisi qui remoto lapide clamavit, dicens : Lazare, prodi foras? Quid est autem foras prodire, nisi quod occultum erat foras prodere? Qui confitetur, foras prodit. Foras prodire non posset, nisi viveret : vivere non posset, nisi resuscitatus esset. Ergo in confessione sui accusatio, Dei laudatio est.

CAPUT II. — *Ecclesia peccatores solvendo quid eis prosit.* — 3. Dicit ergo aliquis : Quid prodest Ecclesia, si jam confessor voce Dominica resuscitatus prodit? Quid prodest Ecclesia confitenti, cui Dominus ait : Quæ solveritis in terra, soluta erunt et in cœlo? (*Matth.*, XVI, 19.) Ipsum Lazarum attende : cum vinculis prodit. (*Joan.*, XI, 44.) Jam vivebat confitendo; sed nondum liber ambulabat, vinculis irretitus. Quid ergo facit Ecclesia, cui dictum est : Quæ solveritis, soluta erunt? nisi quod ait Dominus continuo ad discipulos : Solvite illum, et sinite abire.

4. Sive ergo nos accusemus, sive Deum laudemus, (*a*) bis Deum laudamus. Si pie nos accusamus, Deum utique laudamus. Quando Deum laudamus, tanquam eum qui sine peccato est, prædicamus : quando autem nos ipsos accusamus, ei per quem resurreximus, gloriam damus. Hoc si feceris, nullam occasionem invenit inimicus, qua te circumveniat ante judicem. Cum enim tu ipse fueris accusator, et Dominus liberator; quid erit ille nisi calumniator? Merito ille hinc sibi tutelam providit adversus inimicos, non conspicuos, carnem et sanguinem, miserandam potius, quam cavendam; sed adversus illos inimicos contra quos Apostolus nos hortatur ut armemur : Non est nobis colluctatio adversus car-

(*a*) Fossatensis Ms. *bis Deum laudamus.*

contre les hommes que vous voyez exercer leurs violences contre vous. Ce sont des armes dont un autre fait usage; ce sont des instruments de musique touchés par une autre main. « Le démon, dit saint Jean, mit dans le cœur de Judas le dessein de livrer le Seigneur. » (*Jean*, XIII, 2.) Qu'ai-je donc fait de mal, me direz-vous alors? Ecoutez l'Apôtre : « Ne donnez point entrée au démon. » (*Ephés.*, IV, 27.) Vous lui avez donné occasion, il est entré, il a pris possession de votre âme, et il la fait agir à son gré. Si vous ne lui aviez point donné accès dans votre âme, il n'en serait jamais devenu le maître.

CHAPITRE III. — *Nos vrais ennemis sont invisibles.* — 5. L'Apôtre nous donne donc cet avertissement : « Nous avons à combattre non contre la chair et le sang; mais contre les principautés et contre les puissances. » On pourrait croire au premier abord qu'il veut parler ici des rois de la terre, des puissances du siècle. Pourquoi ne sont-ils pas eux-mêmes chair et sang? Et l'Apôtre n'a-t-il pas dit : « Ce n'est point contre la chair et le sang? » Détournez donc votre pensée de l'homme, quel qu'il soit. Quels sont alors les ennemis qui nous restent? « Contre les principautés et les puissances de malice spirituelle, contre les dominateurs de ce monde. » Il semble attribuer une plus grande puissance au démon et à ses anges. Oui, c'est trop leur donner, que de les appeler les dominateurs du monde. Aussi pour prévenir toute fausse interprétation, l'Apôtre explique quel est ce monde dont ils sont les dominateurs : « Les dominateurs de ce monde de ténèbres. » Qu'est-ce à dire de ce monde de ténèbres? Le monde dont le démon est le maître est rempli de ceux qui l'aiment et des infidèles. Voilà ceux que l'Apôtre appelle des ténèbres. C'est sur ces ténèbres que le démon et ses anges exercent leur domination. Ces ténèbres ne sont pas des ténèbres naturelles et immuables, elles peuvent changer et devenir lumière; elles croient, et la foi les pénètre de ses clartés. C'est à ces ténèbres ainsi transformées que s'adresse l'Apôtre lorsqu'il dit : « Vous étiez autrefois ténèbres, vous êtes maintenant lumière dans le Seigneur. » (*Ephés.*, V, 8.) Lorsque vous étiez ténèbres, ce n'était pas dans le Seigneur; de même quand vous êtes devenu lumière, ce n'est pas en vous, mais dans le Seigneur. « Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu? » (I *Cor.*, IV, 7.) Nos ennemis sont donc invisibles, et c'est par des armes invisibles qu'il faut les combattre. Lorsqu'un ennemi est visible, vous en triomphez en le frappant, s'il est invisible, vous ne pouvez le surmonter que par la foi. L'homme est un ennemi visible, les coups que vous lui portez sont également visibles; le démon est un ennemi invisible, l'arme de la foi que vous employez contre lui est invisible. La lutte contre des ennemis invisibles doit donc être invisible.

CHAPITRE IV. — *D'où nous vient le secours*

nem et sanguinem (*Ephes.*, VI, 12) : id est, adversus homines quos videtis sævire in vos. Vasa sunt, alius utitur : organa sunt, alius tangit. « Immisit se inquit, diabolus in cor Judæ, ut traderet Dominum. » (*Joan.*, XIII, 2.) Ait aliquis : Quid ergo ego feci? Audi Apostolum : Neque detis locum diabolo. (*Ephes.*, IV, 27.) Tu mala voluntate locum dedisti : intravit, possedit, utitur. Si locum non dares, non possideret.

CAPUT III. — *Inimici nostri invisibiles.* — 5. Ergo nos admonens ait : Non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus principes et potestates. Possit quisque putare adversus reges terræ, adversus potestates sæculi. Quare, ipsi non caro et sanguis? Semel dictum est, non adversus carnem et sanguinem. « Avertere ab omni homine. » Qui ergo restant inimici? « Adversus principes et potestates spiritalis nequitiæ, rectores mundi. » Quasi plus dedit diabolo et angelis ejus. Plus dedit, rectores mundi appellavit. Sed ne male intelligas, exponit quid sit mundus, cujus sunt illi rectores. « Rectores mundi, tenebrarum harum. » Quid est, mundi, tenebrarum harum? Quibus est rector, dilectoribus suis et infidelibus, plenus est mundus. Has Apostolus appellat tenebras. Harum rectores, diabolus et angeli ejus. Hæ tenebræ non naturales sunt, non incommutabiles sunt : mutantur, et lux efficiuntur; credunt, et credendo illuminantur. Quod cum in eis factum fuerit, audient : Fuistis enim aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino. (*Ephes.*, V, 8.) Nam quando tenebræ, (*a*) non in Domino : iterum quando lux, non in te, sed in Domino. Quid enim habes quod non accepisti? (I *Cor.*, IV, 7.) Quia ergo sunt invisibiles inimici, invisibiliter sunt expugnandi. Quippe hostem visibilem vincis feriendo : invisibilem vincis credendo. Visibilis est hostis homo; visibile est et ferire : invisibilis est hostis diabolus; invisibile est et credere. Est ergo pugna invisibilis adversus invisibiles inimicos.

CAPUT IV. — *Unde præsidium contra inimicos.* —

(*a*) Hoc loco apud Lov. additur, *in te* : quod a cæteris libris abest.

contre nos ennemis. — 6. Comment donc le Psalmiste a-t-il su se garantir des coups de ces ennemis? J'avais commencé à l'expliquer, mais j'ai cru nécessaire de vous faire connaître en détail quels étaient ces ennemis. Maintenant qu'ils vous sont connus, voyons à nous en défendre. « J'invoquerai le Seigneur en le louant, et je serai délivré de mes ennemis. » (*Ps.* XVII, 4.) Voilà ce que vous devez faire. Invoquez en louant, mais c'est le Seigneur que vous devez louer et invoquer. Si vous vous louez vous-même, vous ne serez point délivré de vos ennemis. Que dit, en effet, le Seigneur lui-même? « Le sacrifice de louange est le culte qui m'honore, c'est la voie par laquelle je manifesterai mon salut. » (*Ps.* XLIX, 23.) Où est cette voie? Dans le sacrifice de louange. Ne mettez pas le pied hors de cette voie. Soyez dans la voie, ne vous écartez pas de la voie; ne vous écartez point de la louange du Seigneur, ni d'un pied, ni d'un pouce. Si vous cherchez à sortir de cette voie et à prendre pour vous la louange qui n'est due qu'à Dieu, vous ne serez point délivré de ces ennemis, car c'est d'eux que le même Psalmiste a dit : « Ils m'ont dressé secrètement des piéges près de la voie. » (*Ps.* CXXXIX, 6.) Toute pensée qui vous fait attribuer à vous-même le bien qui est en vous, vous jette en dehors de la voie des louanges de Dieu. Pourquoi vous étonner que votre ennemi vous séduise, lorsque vous vous séduisez vous-même? Ecoutez l'Apôtre : « Celui qui s'imagine être quelque chose alors qu'il n'est rien, se trompe lui-même. » (*Gal.*, VI, 3.)

7. Considérez donc la confession du Seigneur : « Je vous confesse, mon Père, Dieu du ciel et de la terre. » Je vous confesse, c'est-à-dire je vous loue. Je vous loue, je ne m'accuse pas. L'union de la nature de l'homme avec la nature divine n'est-elle pas une grâce entière, une grâce extraordinaire, une grâce parfaite? Si vous ôtez cette grâce, cette grâce incomparable qui fait du Christ une seule personne, celle que nous connaissons, qu'a méritée la nature humaine qui est dans le Christ, si vous ôtez cette grâce, qu'est-ce que le Christ? Il n'est plus qu'un homme, il n'est plus que ce que vous êtes. Il a pris une âme, il a pris un corps, il a pris l'homme tout entier, il se l'est uni, il a fait une seule personne du Seigneur et du serviteur. Que peut-on comparer à cette grâce? Le Christ est dans le ciel, le Christ est sur la terre, il est en même temps dans le ciel et sur la terre; et ce ne sont pas deux Christs, c'est le même Christ qui est à la fois dans le ciel et sur la terre. Le Christ est dans le sein du Père, le Christ est dans le sein de la Vierge; le Christ est sur la croix, le Christ est dans les enfers pour porter secours à plusieurs, et le même jour le Christ est dans le ciel avec le larron qui a confessé son péché. Com-

6. Ab his inimicis quomodo se tutum dicit quidam? Hoc enim cœperam dicere, et necesse habui de istis inimicis aliquanta cum mora tractare. Jam ergo cognitis inimicis, videamus tutelam. Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero. (*Psal.* XVII, 4.) Habes quid agas. Laudans invoca : sed Dominum laudans invoca. Si enim te laudaveris, ab inimicis tuis salvus non eris. Laudans invoca Dominum, et ab inimicis tuis salvus eris. Quia quid ait ipse Dominus? Sacrificium laudis glorificabit me; et ibi via est, ubi ostendam illi salutare meum. (*Psal.* XLIX, 23.) Ubi via? In sacrificio laudis. Noli pedem extra hanc viam mittere. In via esto : a via noli recedere : a laude Dominum nec unguem, nedum pedem. Si enim volueris ab hac via deviare, et pro Domino te laudare, non eris salvus ab illis inimicis : quia de ipsis dictum est : Juxta semitam scandala posuerunt mihi. (*Psal.* CXXXIX, 6.) Quidquid ergo putaveris boni te habere abs te, deviasti a laude Dei. Quid jam miraris, si te seducit inimicus, quando tui ipsius seductor es? Audi Apostolum : Qui enim putat se aliquid esse, cum nihil sit, se ipsum seducit. (*Gal.*, VI, 3.)

7. Dominum ergo attende confitentem : « Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ. Confiteor tibi, » laudo te. Laudo te, non accuso me. Quantum autem pertinet ad ipsius hominis susceptionem, tota gratia, singularis gratia, perfecta gratia. Quid meruit homo ille qui Christus est, si tollas gratiam, et tantam gratiam, qua unum oportebat esse Christum, et ipsum esse quem novimus? Tolle gratiam istam, quid Christus, nisi homo? quid nisi quod tu? Suscepit animam, suscepit corpus, suscepit plenum hominem : coaptat sibi, unam facit Dominus cum servo personam. Quanta ista gratia? Christus in cœlo, Christus in terra : simul Christus et in cœlo et in terra : nec duo Christi, sed idem Christus et in cœlo et in terra. Christus apud Patrem, Christus in utero virginis : Christus in cruce, Christus apud inferos subveniens quibusdam : ea autem ipsa die Christus in paradiso cum latrone confitente. Et ibi latro quid meruit, nisi quia illam viam tenuit, ubi ostendit sa-

ment le larron a-t-il mérité cette grâce? en suivant la voie où Dieu manifeste son salut. Ne vous écartez pas de cette voie. En s'accusant lui-même, il a loué Dieu et a rendu sa vie éternellement heureuse. Il a beaucoup espéré du Seigneur en lui disant : « Seigneur, souvenez-vous de moi, lorsque vous serez dans votre royaume. » (*Luc*, XXIII, 42.) Il avait ses crimes devant les yeux, et il regardait comme une grâce signalée d'obtenir à la fin son pardon. Or, au moment même où il disait : « Souvenez-vous de moi, » mais quand? « Lorsque vous serez dans votre royaume, » le Seigneur lui répond aussitôt : « Je vous le dis en vérité, vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis. » La miséricorde lui offre ce que la misère faisait différer.

Chapitre V. — *La foi est refusée aux orgueilleux.* — 8. Ecoutez donc la confession du Seigneur : « Je vous confesse, mon Père, Dieu du ciel et de la terre. » (*Matth.*, XI, 25.) Quel est l'objet de cette confession? De quoi veux-je vous louer? car cette confession, je l'ai dit, est un acte de louange. « De ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux petits. » Que signifient ces paroles, mes frères? l'opposition que le Sauveur y établit vous les fera comprendre : « Parce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents; » il n'ajoute pas : Et vous les avez révélées aux insensés et aux imprudents; non, mais : « Vous les avez cachées aux sages et aux prudents, et vous les avez révélées aux petits. » Aux sages et aux prudents qui ne sont dignes que de risée, aux arrogants qui se flattent d'une fausse grandeur, et qui sont trop réellement enflés d'orgueil, le Sauveur oppose non pas les insensés, les imprudents, mais les petits. Quels sont ces petits? Les humbles. « Vous avez donc caché ces choses aux sages et aux prudents. » Sous le nom de sages et de prudents, il désigne les orgueilleux, comme il nous le fait comprendre lorsqu'il ajoute : « Et vous les avez révélées aux petits. » Vous les avez donc tenues cachées pour ceux qui ne sont pas petits. Quels sont-ils? Ceux qui ne sont pas humbles. Or, quels sont ceux qui ne sont pas humbles, si ce n'est les orgueilleux? O voie du Seigneur! ou elle n'était pas tracée, ou elle restait cachée pour nous être découverte un jour. Quelle est la cause de ce tressaillement du Seigneur? c'est que cette voie a été révélée aux petits. Nous devons donc être petits, car si nous voulons être grands, nous estimer sages et prudents, n'espérons point cette révélation. Quels sont les grands? Les sages et les prudents. « Ces hommes qui se disaient sages, sont devenus fous. » (*Rom.*, I, 22.) Le remède est dans une conduite opposée. Si vous êtes devenu fou en vous disant sage, avouez

lutare suum? A qua tibi pes non exeat. In eo enim quod se accusavit, Deum laudavit, et vitam suam beatam (*a*) fecit. Præsumpsit quidem a Domino, et ait illi : Domine memento mei, dum veneris in regnum tuum. (*Luc.*, XXIII, 42.) Considerabat enim facinora sua, et pro magno habebat, si ei vel in fine parceretur. Dominus autem continuo, cum ille diceret : « Memento mei : » sed quando? cum veneris in regnum tuum. « Amen, inquit, dico tibi, hodie mecum eris in paradiso. » Misericordia obtulit, quod miseria distulit.

Caput V. — *Fides denegata superbis.* — 8. Audi ergo Dominum confitentem : « Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ. » (*Matth.*, XI, 25.) Quid confiteor? In quo te laudo? Hæc enim confessio, ut dixi, laudem habet. « Quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. » Quid est hoc, Fratres? A contrario sensu intelligite. « Abscondisti hæc, inquit, a sapientibus et prudentibus : » et non dixit : Revelasti ea stultis et imprudentibus : sed ait : « Abscondisti quidem a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. » Sapientibus et prudentibus irridendis, arrogantibus falso grandibus, vere autem tumentibus, opposuit non (*b*) insipientes, non imprudentes, sed parvulos. Qui sunt parvuli? Humiles. Ergo : « Abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus. » Nomine sapientium et prudentium, superbos intelligi, ipse exposuit, cum ait : « Revelasti ea parvulis. » Ergo : Abscondisti non parvulis. Quid est, non parvulis? Non humilibus. Quid est, non humilibus, nisi superbis? (*c*) O via Domini! Aut non erat, aut latebat, ut revelaretur nobis. Unde Dominus exsultavit? Quia revelatum est parvulis. Debemus esse parvuli; nam si voluerimus esse magni, quasi sapientes et prudentes, non nobis illud revelatur. Qui sunt magni? Sapientes et prudentes. Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt. (*Rom.*, I, 22.) Habes remedium a contrario. Si dicendo te esse sapientem stultus factus es; dic te stultum, et sapiens eris. Sed dic, dic, et intus dic : quia sic est

(*a*) Am. Er. et aliquot Mss. *et vitam suam beatam præsumpsit :* omisso verbo *fecit*, cujus loco duo Mss. habent *fixit*. — (*b*) Am. Er. et plerique Mss. *non sapientes, non prudentes*. — (*c*) Fossatensis Ms. *Quasi via Domini aut non erat*, etc.

votre folie pour devenir sage. Mais avouez-la sincèrement, avouez-la intérieurement, car cet aveu n'est que l'expression de la vérité. Si vous en convenez, que ce ne soit pas seulement devant les hommes, reconnaissez-le devant Dieu ; car en vous-même, comme dans tout ce qui vous touche, vous n'êtes véritablement que ténèbres. En effet, qu'est-ce que la folie, sinon le cœur rempli de ténèbres? L'Apôtre dit : « Ces hommes qui se disaient sages sont devenus fous. » Mais qu'étaient-ils avant de se dire sages? « Leur cœur insensé était obscurci. » (*Ibid.*, 21.) Avouez donc franchement que vous ne pouvez être à vous-même la lumière. Tout au plus êtes-vous l'œil, mais vous n'êtes pas la lumière. Or, que sert d'avoir un œil ouvert et sain, si la lumière lui fait défaut? Reconnaissez donc que vous n'êtes pas la lumière qui peut vous éclairer, et écriez-vous avec le Psalmiste : « C'est vous, Seigneur, qui ferez luire le flambeau qui m'éclaire, c'est par votre lumière que vous dissiperez mes ténèbres. » (*Ps.* XVII, 29.) Ce qui est en moi n'est que ténèbres, mais vous êtes la lumière qui dissipez mes ténèbres et m'inondez de vos clartés, moi qui ne suis point de moi-même la lumière, et qui ne puis participer à la lumière qu'en vous.

9. C'est ainsi qu'on regardait Jean, l'ami de l'époux, comme le Christ et qu'on le prenait pour la lumière. Il n'était cependant pas la lumière, mais il rendait témoignage à la lumière. Quelle était la lumière? C'était la lumière véritable. Quelle est cette lumière véritable? Celle qui éclaire tout homme. Si la lumière véritable est celle qui éclaire tout homme, elle a donc éclairé Jean lorsqu'il faisait cet aveu si conforme à la vérité : « Nous avons tous reçu de sa plénitude. » (*Ibid.*, 16.) N'est-ce pas dire en termes équivalents : « C'est vous, Seigneur, qui ferez luire le flambeau qui m'éclaire? » Dès qu'il est éclairé, il rend témoignage à la lumière. C'est donc en faveur des aveugles que le flambeau rendait témoignage au jour. Voulez-vous une preuve que ce n'était qu'un flambeau? Ecoutez ce que dit le Sauveur : « Vous avez envoyé vers Jean, et vous avez voulu vous réjouir à sa lumière; il était un flambeau ardent et brillant. » (*Jean*, V, 33, etc.) C'était un flambeau, c'est-à-dire un objet qu'il faut allumer pour qu'il répande la lumière. Or, ce qui peut s'allumer, peut s'éteindre. Pour ne pas exposer ce flambeau à s'éteindre, il faut se mettre à l'abri du vent de l'orgueil. « Je vous confesse donc, mon Père, Dieu du ciel et de la terre, parce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, » à ceux qui se flattaient d'être la lumière et qui n'étaient que ténèbres. Or, par cela même qu'ils s'imaginaient être la lumière tout en n'étant que ténèbres, ils ne pouvaient être éclairés par la lumière. Ceux, au contraire, qui étaient ténèbres et le reconnaissaient sincèrement, étaient petits et non grands à leurs yeux,

ut dicis. Si dicis, noli coram hominibus dicere, et coram Deo non dicere. Prorsus quod ad te ipsum pertinet, quod ad tua, tenebrosus es. Quid est enim aliud esse stultum; nisi esse tenebrosum in corde? Denique de illis sic ait : « Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt. » Ante quam hoc dicerent, quid rursum? Et obscuratum est insipiens cor eorum. (*Ibid.*, 21.) Dic quia tu tibi lumen non es. Ut multum, oculus es; lumen non es. Quid prodest patens et sanus oculus, si lumen desit? Ergo dic, a te tibi lumen non esse; et clama quod scriptum est : « Tu illuminabis lucernam meam, Domine; lumine tuo, Domine, illuminabis tenebras meas. » (*Psal.* XVII, 29.) Meæ enim nihil nisi tenebræ : tu autem lumen fugans tenebras, illuminans me : non a me mihi lumen exsistens, sed lumen non participans, nisi in te.

9. Sic et Joannes amicus sponsi, Christus putabatur, lumen putabatur. Non erat ille lumen; sed ut testimonium perhiberet de lumine. (*Joan.*, I, 8.) Quod autem erat lumen? Erat lumen verum. Quid est verum? Quod illuminat omnem hominem. Si verum lumen quod illuminat omnem hominem; ergo et Joannem recte dicentem, recte confitentem : « Nos autem de plenitudine ejus accepimus. » (*Ibid.*, 16.) Vide si aliud dixit, quam : « Tu illuminabis lucernam meam, Domine. » Denique jam illuminatus, testimonium perhibebat. Propter cæcos, lucerna diei testimonium perhibebat. Vide quia lucerna est : « Vos, inquit, misistis ad Joannem, et voluistis exsultare ad horam in lumine ejus : ille erat lucerna ardens et lucens. » (*Joan.*, V, 33, etc.) Ille lucerna, hoc est, res illuminata accensa ut luceret. Quæ accendi potest, potest et exstingui. Sed ut non exstinguatur, ventum superbiæ non patiatur. Ergo : « Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, » lumen se putantibus, et tenebræ erant; et eo quod tenebræ erant et lumen se putabant, nec illuminari potuerunt. Illi autem qui tenebræ erant, et tenebras se esse confitebantur, parvuli erant, non magni ;

c'étaient des humbles et non des orgueilleux. Ils disaient donc en toute vérité : « C'est vous, Seigneur, qui ferez luire le flambeau qui m'éclaire. » Ils se connaissaient, ils louaient le Seigneur, et ne s'écartaient point de la voie du salut. Ils invoquaient le Seigneur en le louant, et ils étaient délivrés de leurs ennemis. (*Ps.* XVII, 4.)

10. Tournons-nous donc vers le Seigneur notre Dieu, le Père tout-puissant, autant que notre faiblesse nous le permet, rendons-lui avec un cœur pur de grandes et d'abondantes actions de grâces. Prions de toute notre âme son incomparable bonté d'exaucer nos prières dans sa miséricorde, de chasser par sa puissance notre ennemi de nos actions et de nos pensées, de multiplier en nous la foi, de diriger notre esprit, de nous suggérer des pensées toutes spirituelles, et de nous conduire au bonheur éternel par Jésus-Christ son Fils. Ainsi soit-il.

SERMON LXVIII [1].

Sur ces mêmes paroles de l'Evangile selon saint Matthieu : *Je vous confesse, mon Père, Dieu du ciel et de la terre*, etc.

CHAPITRE PREMIER. — *Quels sont les sages et les prudents pour qui les mystères sont cachés.* — 1. Nous avons entendu le Fils de Dieu s'écrier : « Je vous confesse, mon Père, Dieu du ciel et de la terre. » (*Matth.*, XI, 25.) Quel est l'objet de cette confession? De quoi veut-il louer Dieu? « Parce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et vous les avez révélées aux petits. » Quels sont ces sages et ces prudents? Quels sont ces petits? Quels sont ces mystères qu'il a tenus cachés aux sages et aux prudents et qu'il a révélés aux petits? Les sages et les prudents dont parle ici le Sauveur sont ceux dont saint Paul dit : « Que sont devenus les sages, que sont devenus les docteurs de la loi, et les chercheurs de ce siècle? Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse de ce monde? » (I *Cor.*, I, 20.) Demanderez-vous encore quels sont-ils? Ce sont ceux qui dans leurs longues discussions sur la divinité n'ont avancé que des faussetés. Enflés de leur science, ils n'ont pu ni trouver ni connaître Dieu. A la place du vrai dont la nature est incompréhensible et invisible, ils ont attribué la nature divine à l'air, à l'éther, au soleil, ou à quelqu'autre créature plus éminente et plus parfaite. Pleins d'admiration devant la grandeur et la beauté qui éclatent dans les créatures, ils n'ont point été plus loin et n'ont point trouvé le Créateur.

(1) Ce sermon a été déjà inséré dans les sermons de saint Augustin par Jean Vlimmérius. Il est tiré de la collection de Florus où il est reproduit dans toute son étendue. Il se trouvait déjà dans son commentaire sur le chapitre I de l'épître aux Corinthiens, sons ce titre : *Sermon sur la lecture de l'Evangile*, titre qui indique que ce n'était là qu'une partie de ce sermon.

humiles erant, non superbi. Recte ergo dicebant : « Tu illuminabis lucernam meam, Domine. » Se agnoscebant, Dominum laudabant, a via salutari non recedebant. Laudantes Dominum invocabant, et ab inimicis suis salvi erant. (*Psal.* XVII, 4.)

10. Conversi ad Dominum Deum Patrem omnipotentem, puro corde ei, quantum potest parvitas nostra, maximas atque uberes gratias agamus, precantes toto animo singularem mansuetudinem ejus, ut preces nostras in beneplacito suo exaudire dignetur; inimicum a nostris actibus et cogitationibus sua virtute expellat, nobis multiplicet fidem, gubernet mentem, spiritales cogitationes concedat et ad beatitudinem suam perducat, per Jesum Christum Filium ejus. Amen.

SERMO LXVIII [a].

Item de verbis Evangelii Matth., XI : *Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ*, etc.

CAPUT PRIMUM. — *Sapientes et prudentes, quibus abscondita sunt mysteria.* — 1. Audivimus Filium Dei dicentem : « Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ. » (*Matth.*, XI, 25.) Quid ei confitetur? In quo eum laudat? « Quia abscondisti, inquit, hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. » Qui sunt sapientes et prudentes? Qui parvuli? Quæ ille occultavit sapientibus et prudentibus, et revelavit parvulis? Sapientes et prudentes illos significat, de quibus Paulus dicit : Ubi sapiens? ubi scriba? ubi conquisitor hujus sæculi? « Nonne stultam fecit Deus sapientiam hujus mundi? » (I *Cor.*, I, 20.) Etiam nunc adhuc fortasse quæris, qui sunt isti. Forte illi sunt, qui multum de Deo disputantes, falsa dixerunt : inflati doctrinis suis, Deum invenire et cognoscere minime potuerunt, et pro Deo, cujus est incomprehensibilis invisibilisque substantia, putaverunt Deum esse aerem, ætherem, Deum esse solem, Deum esse aliquid quod sublimiter eminet in creatura. Attendentes enim magnitudines et pulchritudines et fortitudines creaturarum, ibi remanserunt, Creatorem non invenerunt

(a) Alias de Diversis XXI.

2. Le livre de la Sagesse condamne hautement la conduite de ces hommes : « S'ils ont pu, dit-il, avoir assez de lumières pour connaître l'ordre du monde, comment n'ont-ils pas découvert plus facilement celui qui en est le maître? » (*Sag.*, XIII, 9.) Ils sont coupables, en effet, d'avoir consumé leur temps, leurs travaux et leurs raisonnements à sonder, à mesurer pour ainsi dire la créature; ils ont étudié le cours des astres, la distance des étoiles, la route que parcourent les corps célestes, et, à l'aide de certains calculs, ils sont parvenus à connaître et à prédire les éclipses du soleil et de la lune avec tant d'exactitude, qu'elles arrivent, partielles ou totales, précisément à l'époque, au jour et à l'heure, et de la manière qu'ils ont annoncée d'avance. Ces calculs demandent une grande pénétration, une grande habileté. Mais en cherchant le Créateur qui n'était pas loin d'eux, ils ne l'ont pas trouvé; car s'ils l'avaient trouvé, ils l'auraient eu dans leur cœur. C'est donc avec une souveraine raison et à juste titre qu'ils sont accusés d'avoir pu étudier les calculs auxquels obéissent les astres et la mesure des temps, connaître et prédire l'éclipse des astres et de n'avoir point découvert parce qu'ils ne l'ont point cherché celui qui a créé les astres et régler leur cours.

Chapitre II. — Pour vous ne vous mettez pas beaucoup en peine, si vous ignorez le cours des astres et les rapports auxquels obéissent les corps célestes et les corps terrestres. Considérez la beauté de l'univers et louez les desseins du Créateur. Vous voyez l'œuvre, aimez l'artisan; soyez surtout fidèle à cette recommandation. Oui, aimez l'auteur de toutes ces merveilles, car c'est pour que vous l'aimiez qu'il vous a fait lui-même à son image.

3. Mais s'il est étonnant que ces sages, plongés qu'ils étaient dans l'étude des créatures, n'aient pu découvrir le Créateur qu'ils n'ont cherché qu'avec négligence, et que Dieu ne leur ait point révélé ces mystères dont Jésus-Christ a dit : « Vous les avez cachés aux sages et aux prudents, » il est plus étonnant encore qu'il se soit rencontré des sages et des prudents qui aient pu connaître Dieu. « Là aussi, dit l'Apôtre, nous est révélée la colère de Dieu qui éclatera du ciel contre toute l'impiété et l'injustice de ces hommes qui retiennent la vérité de Dieu dans l'injustice. » (*Rom.*, I, 18). Vous me demanderez peut-être quelle est cette vérité qu'ils retiennent dans l'injustice? L'Apôtre ajoute : « Car ce que l'on peut connaître de Dieu, leur est connu. » (*Ibid.*, 19.) Comment leur est-il connu? « Dieu même, poursuit-il, le leur a manifesté : « Mais comment a-t-il pu le manifester à ceux à qui il n'a point donné la loi? « Comment? » Les perfections invisibles de Dieu sont devenues visibles depuis la création

2. Arguit illos liber Sapientiæ, ubi dicitur : « Si enim tantum potuerunt valere, ut possent æstimare sæculum, quomodo ejus Dominum non facilius invenerunt? » (*Sap.*, XIII, 9.) Accusati sunt, consumentes tempora sua et occupationes disputationum suarum in perscrutanda et quodam modo metienda creatura: quæsierunt meatus siderum, intervalla stellarum, itinera cœlestium corporum, ita ut computationibus quibusdam ad eam scientiam pervenirent, ut prædicerent defectum Solis, defectum Lunæ; et quando prædicerent eveniret, eo die, et ea hora, tantum et tanta parte, ex quanta parte illi prædixerant. Magna industria, magna sollertia. Sed ibi creatorem scrutati sunt positum non longe a se, et non invenerunt. Quem si invenissent, haberent apud se. Optime itaque et rectissime accusati sunt, qui potuerunt investigare numeros siderum, intervalla temporum, defectum luminum cognoscere et prædicere : recte accusati sunt, quoniam a quo ista facta atque ordinata sunt, non invenerunt, quia quærere neglexerunt.

Caput II. — Tu autem non valde cura, si gyros siderum et cœlestium terrenorumve corporum numeros ignores. Vide pulchritudinem mundi, et lauda consilium Creatoris. Vide quod fecit, ama qui fecit : tene hoc maxime. Ama qui fecit : quia et te ipsum amatorem suum ad imaginem suam fecit.

3. Ergo quia est mirum, quia talibus sapientibus occupatis circa creaturas, qui Creatorem negligenter quærere voluerunt, nec invenire potuerunt, abscondita sunt illa, de quibus dixit Christus : « Abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus : » mirabilius est sapientes et prudentes deprehensos etiam qui cognoscere potuerunt. « Revelatur enim, inquit, ira Dei de cœlo super omnem impietatem et injustitiam hominum, qui veritatem in iniquitate detinent. » (*Rom.*, I, 18.) Quæris fortasse quam veritatem detineant in iniquitate? « Quia quod notum est Dei, manifestum est in illis. » (*Ibid.*, 19.) Unde manifestum est? Sequitur, et dicit : « Deus enim illis manifestavit. » Adhuc quæris quomodo manifestaverit eis, quibus legem non dedit? Quomodo ergo? « Invisibilia enim ejus a constitutione mundi per ea quæ

du monde, par tout ce qui a été fait. » (*Ibid.*, 20.) Il s'est rencontré des hommes, non pas comme Moïse, le fidèle serviteur de Dieu, non pas comme les nombreux prophètes qui contemplaient et comprenaient ces merveilles sous la conduite de l'Esprit de Dieu qu'ils avaient puisé par la foi, aspiré par leur piété et qu'ils proclamaient et communiquaient par la bouche de l'homme intérieur; mais des hommes qui bien différents, ont pu s'élever par le moyen des créatures jusqu'à la connaissance du Créateur et dire des œuvres de Dieu : Voilà ce qu'il a fait, ce qu'il gouverne, ce qu'il conserve, le Créateur de toutes ces choses remplit de sa présence l'univers qu'il a créé. Voilà ce qu'ils ont pu dire. Saint Paul fait allusion à ces hommes dans les Actes des Apôtres, lorsque, parlant aux Athéniens parmi lesquels avaient vécu ces savants, après avoir dit : « C'est en Dieu que nous avons la vie, le mouvement et l'être, » il ajoute aussitôt : « Comme quelques-uns de vos poètes l'ont enseigné. » Or, la vérité à laquelle ils ont rendu témoignage n'est pas de peu d'importance : « C'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être. »

Chapitre III. — 4. En quoi donc sont-ils différents des prophètes? Pourquoi leur conduite est-elle digne de blâme, pourquoi ont-ils été justement accusés? Ecoutez les paroles de l'Apôtre que j'avais commencé de rapporter : « Là nous est révélée la colère de Dieu qui éclatera du ciel contre toute l'impiété de ceux-mêmes qui n'ont pas reçu la loi, contre toute l'impiété et l'injustice des hommes qui retiennent la vérité de Dieu dans l'injustice. Quelle vérité? « Car ce que l'on peut connaître de Dieu, leur est connu. » Qui le leur a fait connaître? « Dieu même le leur a manifesté. » Comment? « Les perfections invisibles de Dieu, aussi bien que son éternelle puissance et sa divinité sont devenues visibles depuis la création du monde par tout ce qui a été fait. » Pourquoi le leur a-t-il manifesté? « Afin qu'ils soient inexcusables. » Si cette manifestation a eu pour fin de les rendre inexcusables, en quoi sont-ils coupables? « Parce qu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu. »

Chapitre IV. — 5. Que dites-vous, grand Apôtre? « Ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, et ne lui ont point rendu grâces? » Glorifier Dieu, c'est donc lui rendre grâces? Sans aucun doute. Qu'y a-t-il, en effet, de plus monstrueux que l'ingratitude dans un homme créé à l'image de Dieu et qui le connaît? Oui, certainement glorifier Dieu, c'est rendre grâces à Dieu. Les fidèles savent en quel lieu et à quel moment nous disons : « Rendons grâces au Seigneur notre Dieu (1). » Or, qui rend grâces à Dieu, si

(1) Préface du canon de la Messe.

facta sunt intellecta conspiciuntur. » (*Ibid.*, 20.) Fuerunt ergo quidam, non sicut Moyses famulus Dei, non sicut multi Prophetæ ista intuentes et intelligentes, adjuti Spiritu Dei, quem Spiritum fide hauserunt, faucibus pietatis biberunt, ore interioris hominis ructuaverunt. Non ergo tales : sed fuerunt alii dissimiles, qui per istam creaturam potuerunt pervenire ad intelligendum Creatorem, et dicere de his quæ fecit Deus : Ecce quæ fecit, gubernat et continet; ille ipse qui fecit, implet sua præsentia ista quæ fecit. Potuerunt hoc dicere. Nam ipsos et in Actibus Apostolorum commemoravit Paulus : ubi cum dixisset de Deo : In illo enim vivimus et movemur et sumus (*Act.*, XVII, 28); quoniam apud Athenienses loquebatur, ubi isti doctissimi exstiterant, adjunxit continuo : « Sicut et quidam secundum vos dixerunt. » Non est leve quod dixerunt. « Quoniam in Deo vivimus et movemur et sumus. »

Caput III. — 4. Unde ergo dissimiles? unde vituperati; unde recte accusati? Unde Apostoli verba, quæ dicere cœperam : « Revelatur, inquit, ira Dei de cœlo super omnem impietatem, et eorum scilicet qui legem non acceperunt : super omnem impietatem et injustitiam hominum, qui veritatem in iniquitate detinent. Quam veritatem? Quia quod notum est Dei, manifestum est in illis. Quo manifestante? Deus enim eis manifestavit? Quomodo manifestavit? Invisibilia enim ejus a constitutione mundi per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur, sempiterna quoque virtus ejus et divinitas. Quare manifestavit ? Ut sint inexcusabiles. Si manifestavit, ut sint inexcusabiles, unde ergo culpabiles ? Quia cognoscentes Deum, non sicut Deum glorificaverunt. »

Caput IV. — 5. Quid est quod dicis : Non sicut Deum glorificaverunt, nec gratias egerunt? Hoc est ergo glorificare Deum, gratias agere Deo? Hoc sane. Quid enim pejus, si ad imaginem creatus, cognito Deo eris ingratus? Hoc est prorsus, hoc est, glorificare Deum, gratias agere Deo. Norunt fideles ubi et quando dicatur : Gratias agamus Domino Deo nostro. Quis autem gratias agit Deo, nisi qui sursum cor habet

ce n'est celui qui tient son cœur élevé vers Dieu? Ces hommes inexcusables sont donc réellement coupables, parce qu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, et ne lui ont point rendu grâces. Et qu'est-il arrivé? « Ils se sont évanouis dans leurs pensées. » Pourquoi se sont-ils évanouis? Parce qu'ils étaient pleins d'orgueil. La fumée s'évanouit en s'élevant, et le feu répand une lumière d'autant plus vive et une chaleur d'autant plus intense, qu'il brûle plus près de la terre. « Ils se sont évanouis dans leurs pensées, et leur cœur insensé a été obscurci. » C'est ainsi que la fumée, quoique plus élevée que le feu, ne répand que l'obscurité.

Chapitre V. — 6. Considérez enfin ce qui suit et voyez quel est ici le point capital de la question : « Ces hommes qui se disaient sages sont devenus fous. » Ils se sont arrogé ce qu'ils tenaient de Dieu, et il leur a repris ce qu'il leur avait donné. Il s'est donc caché aux superbes, lui qui s'était fait connaître à ceux qui cherchaient avec soin le Créateur dans l'étude des créatures. C'est donc avec raison que le Sauveur dit : « Vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, soit à ceux qui, par leurs raisonnements multipliés et leurs subtiles investigations sont parvenus à la connaissance de la créature, mais sans connaître aucunement le Créateur, soit à ceux qui, ayant connu Dieu, ne l'ont point glorifié comme Dieu et ne lui ont point rendu grâce et qui, par là-même, n'ont pu le voir qu'imparfaitement et sans utilité à cause de leur orgueil. « Vous avez donc caché ces choses aux sages et aux prudents, et vous les avez révélées aux petits. » A quels petits? Aux humbles. Dites-moi, sur qui repose mon esprit? Sur l'homme humble et paisible qui écoute mes paroles avec tremblement. » (*Isaïe,* LXVI, 2.) Pierre a tremblé en entendant ces paroles, ce que n'a pas fait Platon. Il est donc juste que le pêcheur conserve ce qu'a perdu l'illustre philosophe. « Vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents et vous les avez révélées aux petits. » Vous les avez cachées aux orgueilleux et vous les avez révélées aux humbles. Quelles sont ces choses? En parlant ainsi, le Sauveur n'avait en vue ni le ciel ni la terre et ne les montrait point de la main en prononçant ces paroles; car qui ne voit le ciel et la terre? Les bons les voient comme les méchants, parce que Dieu fait lever son soleil sur les bons et sur les mauvais. (*Matth.*, V, 45.) Quelles sont donc ces choses? Celles dont il a dit : « Toutes choses m'ont été données par mon Père. » (*Matth.*, XI, 27.)

ad Dominum? Ergo illi culpabiles qui sunt inexcusabiles, quia cognoscentes Deum, non sicut Deum glorificaverunt, nec gratias egerunt. Sed quid? Sed evanuerunt in cogitationibus suis. Unde evanuerunt, nisi quia superbi fuerunt? Evanescit et fumus in altum surgendo, et magis ignis lucet et roboratur humilius apprehendendo. Evanuerunt in cogitationibus suis, et obscuratum est insipiens cor eorum. Etiam fumus, cum sit igne altior, obscurus est,

Caput V. — 6. Denique attende quod sequitur, et vide unde tota causa pendeat : « Dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt. » Sibi arrogando quod præstiterat Deus, tulit quod dederat Deus. Ergo superbis ipse abscondit se, qui per creaturam diligenter scrutantibus Creatorem insinuaverat nonnisi se. Bene ergo Dominus : « Abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus : » sive ab illis qui multiplicibus disputationibus et sollertissima inquisitione ad investigationem creaturæ pervenerunt, sed Creatorem minime cognoverunt; sive ab illis, qui cognoscentes Deum, non sicut Deum glorificaverunt et gratias egerunt, et videre perfecte aut salubriter non potuerunt, quia superbi fuerunt. « Abscondisti ergo hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. » Quibus parvulis? Humilibus. Dic super quem requiescit Spiritus meus? Super humilem et quietum et trementem verba mea. (*Isa.*, LXVI, 2.) Hæc verba Petrus tremuit; Plato non tremuit. Teneat piscator, quod perdidit nobilissimus disputator. « Abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. » Abscondisti superbis, et revelasti humilibus. Quæ sunt ipsa? Non enim cum hoc diceret, cœlum et terram attendebat, et quasi manu demonstrabat, cum diceret hæc. Quis enim non videt hæc? Vident boni, vident mali : quia facit solem suum oriri super bonos et malos. (*Matth.*, V, 45.) Quæ sunt ergo ista? « Omnia mihi tradita sunt a Patre meo. » (*Matth.*, XI, 27.)

SERMON LXIX.

Sur ces paroles de l'Evangile selon saint Matthieu, chap. XI : *Venez à moi, vous tous qui prenez de la peine et qui êtes chargés*, etc.

CHAPITRE PREMIER. — 1. Nous avons entendu dans la lecture de l'Evangile Notre-Seigneur dire à son Père dans un saint transport : « Je vous confesse mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents pour les révéler aux petits. Oui, mon Père, parce qu'il vous a plu ainsi. Toutes choses m'ont été données par mon Père, et nul ne connaît le Père si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils aura voulu le révéler. » (*Matth.*, XI, 25-27.) Nous prenons de la peine à vous parler et vous en avez à nous entendre. Ecoutons donc ce qu'ajoute le Sauveur. « Venez à moi, vous tous qui prenez de la peine. » (*Ibid.*, 28.) Pourquoi tous tant que nous sommes, nous fatiguons-nous? C'est parce que nous sommes des hommes mortels, fragiles, infirmes, chargés de ces vases de boue, cause mutuelle pour nous de mille anxiétés. Mais si ces vases de chair nous tiennent à l'étroit, dilatons du moins en nous les espaces de la charité. Pourquoi nous fait-il cette invitation : « Venez à moi, vous tous qui êtes dans la peine? » C'est parce qu'il veut nous en délivrer. C'est la promesse qu'il nous fait aussitôt. Il vient d'appeler à lui ceux qui sont dans la peine, ils pourraient lui demander quelle récompense il leur réserve. « Et je vous soulagerai, » répond le Seigneur.

2. « Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi, » non pas à construire l'univers, ni à créer les choses visibles et invisibles, ni à faire des miracles dans ce monde et à ressusciter des morts, mais « apprenez que je suis doux et humble de cœur. » (*Ibid.*, 29.) Voulez-vous devenir devenir grand? commencez par vous faire petit. Vous vous proposez de bâtir un édifice d'une hauteur extraordinaire, occupez-vous tout d'abord d'en asseoir les fondements à une grande profondeur. Plus la masse de l'édifice doit être considérable, plus elle doit être élevée, plus aussi les fondations doivent être creusées profondément. Quand on construit l'édifice, on s'élève en hauteur, on s'abaisse au contraire en creusant les fondations. L'édifice s'abaisse donc avant de s'élever et son abaissement doit précéder le faîte de son élévation.

CHAPITRE II. — *Promesse qui nous est faite de contempler le Dieu qui nous voit.* — 3. Quel est le faîte de l'édifice que nous entreprenons de construire? Jusqu'où doit s'élever le sommet de cet édifice? Je m'empresse de le dire, jusqu'à la vue de Dieu. Vous voyez quel but élevé, quelle

SERMO LXIX [(a)].

De verbis Evangelii Matth., XI : *Venite ad me omnes qui laboratis, et onerati estis* (*b*), etc.

CAPUT PRIMUM. — 1. Audivimus in Evangelio Dominum exhilaratum spiritu dixisse Deo Patri : « Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. Ita Pater, quoniam sic placitum est coram te. Omnia mihi tradita sunt a Patre meo : et nemo agnoscit Filium, nisi Pater; neque Patrem quis agnoscit, nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare. » (*Matth.*, XI, 25-27.) In clamando laboramus, in audiendo laboratis. Audiamus ergo eum qui sequitur, et dicit : « Venite ad me omnes qui laboratis. » (*Ibid.*, 28.) Quare enim omnes laboramus, nisi quia sumus homines mortales, fragiles, infirmi, lutea vasa portantes, quæ faciunt invicem angustias? Sed si angustantur vasa carnis, dilatentur spatia caritatis. Quid ergo dicit : « Venite ad me omnes qui laboratis, » nisi ut non laboretis? Denique promissio ejus in promptu est : quoniam laborantes vocavit, quærerent forte qua mercede vocati sunt : « Et ego vos, inquit, reficiam. »

2. « Tollite jugum meum super vos, et discite a me : » (*Ibid.*, 29) non mundum fabricare, non cuncta visibilia et invisibilia creare, non in ipso mundo miracula facere, et mortuos suscitare : sed, « quoniam mitis sum et humilis corde. » Magnus esse vis, a minimo incipe. Cogitas magnam fabricam construere celsitudinis, de fundamento prius cogita humilitatis. Et quantam quisque vult et disponit superimponere molem ædificii, quanto erit majus ædificium, tanto altius fodit fundamentum. Et fabrica quidem cum construitur, in superna consurgit : qui autem fodit fundamentum, ad ima deprimitur. Ergo et fabrica ante celsitudinem humiliatur, et fastigium post humiliationem erigitur.

CAPUT II. — *Visio nobis promissa Dei videntis.* — 3. Quod est fastigium construendæ fabricæ, quam molimur? Quo perventurum est cacumen ædificii? Cito dico, usque ad conspectum Dei. Videtis quam

(*a*) Alias X, de verbis Domini. — (*b*) Titulo in pluribus probæ notæ Mss. additur : *Contra Nestorianos de Patre Domino.*

fin sublime, c'est la vue même de Dieu. Celui qui désire ce bonheur, comprendra ce que je dis et ce qu'il entend. Ce qui nous est promis, c'est la vue de Dieu, du vrai Dieu, du Dieu suprême. Le vrai bonheur, en effet, c'est de voir le Dieu qui nous voit. Les adorateurs des faux dieux les voient sans difficulté, mais ils voient des dieux qui ont des yeux et ne voient point. Pour nous, le Dieu dont la vue nous est promise, c'est le Dieu vivant et voyant, et cette promesse a pour but d'exciter en nous le désir de voir ce Dieu dont l'Ecriture dit : « Celui qui a fermé l'oreille n'entendra point? et celui qui fit les yeux ne verra point? » Celui qui vous a donné le moyen d'entendre n'entendrait pas lui-même, celui à qui vous devez l'organe de la vue ne verrait pas? Aussi est-ce à juste titre qu'avant ces paroles, le Psalmiste dit : « Comprenez donc, vous qui êtes des insensés parmi le peuple, hommes stupides, devenez enfin sages. » (*Ibid.*, 8.) Beaucoup, en effet, font le mal, parce qu'ils s'imaginent que Dieu ne les voit point. Il leur est difficile, sans doute, de croire qu'il ne puisse les voir, mais ils se flattent qu'il n'en a pas la volonté. Il en est peu qui poussent l'impiété jusqu'à vérifier en eux ce que dit le Roi-Prophète : « L'insensé a dit dans son cœur : il n'y a point de Dieu. » (*Ps.* XIII, 1.) Cette folie est le fait d'un petit nombre. De même que la piété sublime est peu commune, ainsi rencontre-t-on rarement l'impiété portée à l'excès. Mais voici ce que nous entendons dire à la multitude : Quoi, Dieu s'occupe maintenant de savoir ce que je fais dans ma maison ; Dieu a l'œil ouvert sur ce que j'ai l'intention de faire, lorsque je vais prendre mon repos ? Qui parle ainsi? « Comprenez donc, vous qui êtes des insensés parmi le peuple, hommes stupides, devenez enfin sages. » Parce que vous qui n'êtes qu'un homme, vous ne pouvez sans fatigue savoir tout ce qui se passe dans votre maison, et connaître tout ce que disent, tout ce que font vos serviteurs, vous vous imaginez qu'il en coûte également à Dieu de vous observer, alors qu'il vous a créé sans le moindre travail. Quoi, celui qui a formé en vous l'organe de la vue, n'arrêterait point ses yeux sur vous? Vous n'étiez point, et il vous a créé pour vous donner l'être, et maintenant que vous existez, il cesserait de s'occuper de vous, lui qui appelle ce qui n'est point comme ce qui est? (*Rom.*, IV, 17.) Désabusez-vous de cette illusion. Veuillez-le ou ne le veuillez pas, il vous voit, et il vous est impossible de vous dérober à ses regards. Si vous montez dans le ciel, il y est, si vous descendez dans les enfers, vous l'y trouvez encore. Vous vous donnez beaucoup de mal en refusant de renoncer à votre conduite criminelle et en cherchant à n'être point vu de Dieu. Vous faites pour cela de grands efforts. Vous voulez faire le mal chaque jour, et vous vous imaginez n'être point vu? Ecoutez donc cet

excelsum est, quanta res est, conspicere Deum. Qui desiderat, et quod dico, et quod audit intelligit. Promittitur nobis conspectus Dei, veri Dei, summi Dei. Hoc enim bonum est, videntem videre. Nam qui colunt falsos Deos, facile illos vident : sed eos vident, qui oculos habent, et non vident. Nobis autem promittitur visio Dei viventis et videntis, ut illum Deum videre concupiscamus, de quo dicit Scriptura : Qui plantavit aurem, nonne audiet? qui finxit oculum, nonne considerat? (*Psal.* XCIII, 9.) Non ergo audit, qui tibi fecit unde audias? et non videt, qui creavit unde videas? Bene in ipso Psalmo præloquitur et dicit : Intelligite ergo qui insipientes estis in populo, et stulti aliquando sapite. (*Ibid.*, 8.) Multi enim propterea mala faciunt, dum putant quod non videantur a Deo. Et difficile est quidem, ut eum credant videre non posse : sed putant nolle. Pauci inveniuntur tantæ impietatis, ut impleatur in eis quod scriptum est : Dixit stultus in corde suo : Non est Deus. (*Psal.* XIII, 1.) Insania ista paucorum est. Sicut enim magna pietas, paucorum est : ita et magna impietas, nihilo minus paucorum est. Hoc autem quod dico, turba dicit. « Ecce modo inde cogitat Deus, ut sciat quid facio in domo mea, et curat Deus quid velim agere in lecto meo? (a) Quis dicit? « Intelligite qui insipientes estis in populo, et stulti aliquando sapite. » Tu homo cum sis, quia laboras si omnia domus tuæ noveris et pertineant ad te omnia verba, omnia facta servorum tuorum, putas et Deum sic laborare ut attendat ad te, qui non laboravit ut crearet te? Oculum in te non intendit suum, qui fecit tuum? Non eras, et creavit te ut esses : non te curat, cum jam sis, qui vocat ea quæ non sunt, tanquam sint? (*Rom.*, IV, 17.) Non ergo tibi hoc promittas. Velis, nolis, videt te ; et ab ejus oculis non est ubi abscondas te. Si enim ascenderis in cœlum, ibi est : si descenderis in infernum, adest. Laboras, nolens recedere a factis malis, et volens non videri a Deo. Magnus labor. Facere vis mala quotidie, suspicaris te non videri? Audi Scripturam dicentem : « Qui plantavit aurem, nonne

(a) Fossatensis Mss. *Quid dicis?*

oracle de l'Ecriture : « Quoi, celui qui a formé l'oreille n'entendra pas? celui qui a fait l'œil ne verra pas? (*Ps.* XCIII, 9.) Comment pourrez-vous soustraire vos actions coupables aux regards de Dieu? Si vous ne voulez pas y renoncer, vous vous imposez un grand travail.

CHAPITRE III. — *Le pécheur doit fuir dans les bras de Dieu.* — 4. Ecoutez l'invitation que vous fait le Sauveur : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués. » Ce n'est point mettre un terme à vos fatigues que de prendre la fuite. Vous voulez fuir loin de lui au lieu de fuir dans ses bras? Mais auparavant, trouvez un lieu où vous pourrez vous enfuir. Or, s'il vous est impossible de vous dérober par la fuite aux regards de Dieu, parce qu'il est présent partout, fuyez vers ce Dieu qui est si près de vous, qui est présent là où vous êtes, jetez-vous dans ses bras. En voulant fuir loin de lui, vous vous êtes élevé au-dessus des cieux, il y était; vous êtes descendu jusqu'aux enfers, vous l'avez rencontré encore; quelqu'endroit écarté que vous choisissiez pour refuge, vous y trouvez celui qui a dit : « Je remplis le ciel et la terre. » (*Jérém.*, XXIII, 24.) Si donc il remplit le ciel et la terre, si vous ne pouvez fuir dans aucun lieu où il ne soit présent, pourquoi vous fatiguer inutilement? Jetez-vous dans les bras du Dieu qui est si près de vous, pour ne point éprouver les rigueurs de sou avénement. Espérez, comme récompense d'une vie sainte, voir un jour celui qui vous voit lorsque vous faites le mal. En faisant le mal, vous ne pouvez lui dérober la vue de vos désordres, mais vous ne pouvez le voir lui-même, tandis que par une vie sainte, vous mériterez de le voir comme vous êtes vu de lui. Avec quel amour vous contemplera ce Dieu qui couronnera vos dignes efforts, lui qui n'a point dédaigné d'abaisser sur vous les regards de sa miséricorde pour vous appeler malgré votre indignité. Nathanaël dit au Seigneur qu'il ne connaissait pas encore : « D'où me connaissez-vous? Jésus lui répondit : Quand tu étais sous le figuier, je te voyais. » (*Jean*, I, 48.) Jésus-Christ vous voit sous cette ombre qui vous cache, et il ne vous verrait point dans sa lumière? Qu'est-ce à dire : « Quand tu étais sous le figuier, je te voyais? » Que veulent dire, que signifient ces paroles? Rappelez-vous le péché originel d'Adam dans lequel nous mourons tous. Lorsqu'il eut commis ce premier péché, il se fit une ceinture de feuilles de figuier, symbole des honteux désirs où le péché l'avait conduit. (*Gen.*, III, 7.) Tel est le principe de notre naissance, la source de notre origine; nous naissons dans une chair de péché qui ne peut être guérie que par la ressemblance de la chair du péché. « C'est pour cela que Dieu a envoyé son Fils dans la ressemblance de la chair du péché. » (*Rom.*, VIII, 3.) Il est sorti de cette chair, mais il n'en est pas sorti comme nous en sortons. La Vierge l'a conçu, non par la concupiscence, mais par la foi. Il est descendu dans le sein d'une vierge, lui qui existait avant cette vierge. Il l'a choisie

audiet? qui finxit oculum, nonne considerat? » (*Psal.* XCIII, 9.) Ubi mala facta tua abscondis ab oculis Dei? (*a*) Si non vis recedere ab ipsis, multum laboras.

CAPUT III. — *Peccatori fugiendum ad Deum.* — 4. Audi dicentem : « Venite ad me omnes qui laboratis. » Non (*b*) finis laborem fugiendo. Ab illo eligis fugere, non ad illum? Inveni quo, et fuge. Si autem propterea non potes ab illo fugere, quia ubique præsens est; de proximo fuge ad Deum, qui præsens est, ubi stas. Fuge. Ecce fugiendo excessisti cœlos, ibi est : descendisti ad inferos, ibi est : quascumque terrarum solitudines elegeris, ibi est qui dixi : Cœlum et terram ego impleo. (*Jer.*, XXIII, 24.) Ergo si cœlum et terram ipse implet, et quo fugere ab illo non est; noli laborare : fuge ad præsentem, ne sentias venientem. Præsume te visurum bene vivendo, a quo videris et male vivendo. Male enim vivendo videri potes, videre non potes : bene autem vivendo et videris, et vides. Quanto enim te familiarius videbit qui coronat dignum, qui misericorditer vidit ut vocaret indignum? Nathanael ait Domino, quem nondum sciebat : Unde me nosti? Ait ei Dominus : Cum esses sub arbore fici, vidi te. (*Joan.*, I, 48.) Videt te Christus in umbra tua : non te videbit in luce sua? Quid est enim : Cum esses sub arbore fici, vidi te? Quid sibi hoc vult? quid significat? Recordare originale peccatum Adæ, in quo omnes morimur. Quando primo peccavit, de foliis ficulneis succinctoria sibi fecit, significans in illis foliis pruritum libidinis, quo peccando pervenit. (*Gen.*, III, 7.) Inde nascimur, sic nascimur, in carne peccati nascimur, quam sola sanat similitudo carnis peccati. Ideo misit Deus Filium suum in similitudinem carnis peccati. (*Rom.*, VIII, 3.) Inde venit, sed sic non venit. Non enim cum virgo libidine, sed fide concepit. Venit

(*a*) Sic Mss. At editi affirmanter : *Si vis* : omisso *non*. — (*b*) Aliquot Mss. *Non est finis laborare* (vel *laboris*) *fugiendo ab illo. Eligis*, etc.

après qu'il l'eut créée, lui qui ne l'avait créée que pour en faire l'objet de son choix. Il a donné à cette vierge la fécondité, sans lui ôter la virginité. Celui donc qui est venu vers vous sans ces désirs figurés par les feuilles du figuier, vous a vu lorsque vous étiez encore sous le figuier. Préparez-vous donc à voir un jour dans les hauteurs des cieux celui qui vous a vu dans sa miséricorde. C'est là une haute destinée; pensez à ces fondements sur lesquels vous l'asseoirez. Quel sera ce fondement, me demandez-vous ? Apprenez de lui qu'il est doux et humble de cœur. Creusez en vous-même le fondement de l'humilité, et vous parviendrez au faîte de la charité. Tournons-nous vers le Seigneur, etc.

SERMON LXX [1].

Sur ces mêmes paroles du chapitre XI de l'Evangile selon saint Matthieu : *Venez à moi, vous tous qui prenez de la peine et qui êtes chargés, et je vous soulagerai*, etc.

CHAPITRE PREMIER.— *Le joug du Christ est dur en apparence.* — 1. Il en est qui s'étonnent, mes frères, d'entendre dire au Seigneur : « Venez à à moi, vous tous qui prenez de la peine et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes; car mon joug est doux et mon fardeau léger. » (*Matth.*, XI, 28-30.) Ils voient, en effet, que ceux qui ont courbé généreusement la tête sous ce joug et ont pris ce fardeau sur leurs épaules avec une docilité parfaite, sont agités et travaillés par tant d'épreuves en ce monde, qu'ils paraissent bien plutôt appelés du repos à la fatigue, que de la fatigue au repos, au témoignage de l'Apôtre lui-même : « Tous ceux, dit-il, qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ, seront persécutés. » (II *Tim.*, III, 12.) Comment donc, objecte-t-on, peut-on dire que le joug du Seigneur est doux et son fardeau léger, puisqu'on ne porte ce joug et ce fardeau qu'en vivant avec piété en Jésus-Christ? Au lieu donc de cette invitation : « Venez à moi, vous tous qui prenez de la peine et qui êtes chargés, et je vous soulagerai, » n'aurait-il pas dû dire bien plutôt : Vous qui êtes en repos, venez pour travailler? En effet, il a trouvé ne faisant rien ceux qu'il a envoyés dans sa vigne pour y porter le poids de la chaleur. (*Matth.*, XX, 4.) Sous ce joug si doux et sous ce fardeau léger, nous entendons encore l'Apôtre nous dire : « Nous nous montrons en toutes choses tels que doivent être les ministres de Dieu, par une grande patience dans les tribulations, dans les nécessités, dans les angoisses,

(1) Ce sermon est cité par Florus, dans son commentaire sur la IIe épître aux Corinthiens, chapitre VI, verset 4. Ce même sermon ou celui qui précède immédiatement se trouve indiqué dans le chapitre VIII ou IX de la Table de Possidius.

in virginem, qui erat ante virginem. Quam creavit elegit, quam eligeret creavit. Attulit virgini fecunditatem, non abstulit integritatem. Qui ergo sine pruritu foliorum ficus venit ad te, cum esses sub arbore fici, vidit te. Para te videre sublimiter, a quo visus es misericorditer. Sed quia magnum fastigium est, de fundamento cogita. Quo, inquis, fundamento? Disce ab illo, quoniam mitis est, et humilis corde. Hoc in te fodi fundamentum humilitatis, et pervenies ad fastigium caritatis. Conversi ad Dominum, etc.

SERMO LXX [a].

Rursum de verbis Evangelii Matth., XI : *Venite ad me omnes qui laboratis, et onerati estis, et ego reficiam vos*, etc.

CAPUT PRIMUM. — *Jugum Christi in speciem durum.* — 1. Mirum quibusdam videtur, Fratres mei, cum audiunt Dominum dicentem : « Venite ad me omnes qui laboratis, et onerati estis, et ego reficiam vos. Tollite jugum meum super vos, et discite a me quoniam mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris. Jugum enim meum lene est, et sarcina mea levis est : » (*Matth.*, XI, 28, 30) et considerant eos qui jugum ipsum intrepida cervice subierunt et illam sarcinam mansuetissimis humeris acceperunt, tantis agitari et exerceri difficultatibus hujus sæculi, ut non a laboribus ad quietem, sed a quiete ad laborem vocati videantur : cum et Apostolus dicat : Omnes qui volunt in Christo pie vivere, persecutionem patientur. (II *Tim.*, III, 12.) Ait ergo aliquis : Quomodo jugum lene est, et sarcina levis, quando quidem illud jugum et sarcinam ferre, nihil est aliud, quam pie vivere in Christo? Et quomodo dicitur : « Venite ad me omnes qui laboratis, et onerati estis, et ego reficiam vos : » ac non potius dicitur : Venite qui vacatis, ut laboretis? Nam et vacantes invenit, quos conduxit in vineam, ut ferrent æstum diei. (*Matth.*, XX, 4.) Et sub illo jugo leni et sarcina levi, audimus Apostolum dicere : « In omnibus commendantes nosmetipsos, tanquam Dei ministros, in multa patientia, in tribulationibus, in necessitatibus,

(a) Alias IX, de verbis Domini.

sous les coups, » etc. (II *Cor.*, VI, 45.) Et dans un autre endroit de la même Epître : « Cinq fois j'ai reçu des Juifs quarante coups de fouet, moins un. J'ai été battu de verges par trois fois, j'ai été lapidé une fois, j'ai fait naufrage trois fois, j'ai passé un jour et une nuit au fond de la mer, » (*Ibid.*, XI, 24) et il a couru encore d'autres dangers qu'il est facile d'énumérer, mais que l'on ne peut supporter qu'avec le secours de l'Esprit saint.

CHAPITRE II. — *Ce qui adoucit le joug de Jésus-Christ.* — 2. L'Apôtre avait donc à supporter le poids de cette multitude d'épreuves aussi fréquentes que pénibles qu'il vient de rappeler. Mais l'Esprit saint était avec lui pour renouveler de jour en jour l'homme intérieur, au milieu des ruines toujours croissantes de l'homme extérieur, et grâce au repos spirituel qu'il faisait goûter à son âme, à l'abondance des délices toutes divines, à l'espérance du bonheur éternel qu'il répandait dans son cœur, il adoucissait pour lui toutes les rigueurs, il allégeait tous les fardeaux accablants de la vie présente. Voilà comment le joug du Christ était doux pour lui et son fardeau léger. Aussi ne craignait-il pas d'appeler afflictions légères ces terribles épreuves, ces dangers épouvantables dont le seul récit fait frémir. Il considérait des yeux intérieurs de la foi, que c'est au prix de toutes les jouissances de la terre et du temps, qu'il faut acheter cette vie future, où nous sommes exempts des supplices éternels des impies, et où nous jouissons sans aucune crainte de l'éternelle félicité des justes. Les hommes consentent à se laisser couper ou brûler un membre, pour racheter au prix de douleurs aiguës, non pas les douleurs éternelles, mais les souffrances tant soit peu prolongées de cette vie. Dans l'espérance incertaine d'obtenir à la fin de sa vie quelques jours d'un misérable et court repos, le soldat voit ses forces s'user au milieu des guerres les plus cruelles, et il passe dans les travaux et dans les fatigues bien plus d'années qu'il n'en passera dans la paix et dans la tranquillité. Quelles tempêtes, quels orages, quelles affreuses et redoutables tourmentes d'un ciel en courroux et d'une mer en fureur, affrontent les marchands pour acquérir des richesses grosses elles-mêmes d'orage, et qui renferment plus de dangers et de tempêtes qu'ils n'en ont supporté pour les acquérir? Voyez encore comme les chasseurs bravent le froid, le chaud, les dangers que leur font courir les chevaux, les fossés, les précipices, les fleuves, les bêtes sauvages elles-mêmes. Comme ils souffrent les rigueurs de la faim et de la soif, comme ils supportent de se nourrir et en petite quantité d'aliments communs et grossiers, quand il s'agit pour eux d'arriver à prendre un animal, et bien souvent les chairs de cet animal, cause de tant de fa-

in angustiis, in plagis, » etc. Et alio loco in eadem epistola : « A Judæis quinquies quadragenas, una minus, accepi. Ter virgis cæsus sum, semel lapidatus sum, ter naufragium feci, nocte et die in profundo maris fui : » (I *Cor.*, XI, 24, etc.) et cætera pericula quæ numerari quidem possunt, sed tolerari, nisi Spiritu sancto juvante, non possunt.

CAPUT II. — *Unde lene fit jugum Christi.* — 2. Omnia ergo illa quæ commemoravit aspera et gravia, frequentius et abundantius sustinebat : sed profecto aderat ei Spiritus sanctus, qui in exterioris hominis corruptione, interiorem renovaret de die in diem, et gustata requie spiritali in affluentia deliciarum Dei, in spe beatitudinis futuræ omnia præsentia deliniret aspera, et omnia gravia relevaret. Ecce quam suave jugum Christi portabat, et quam levem sarcinam : ut omnia illa, quæ superius enumerata dura et immania omnis auditor horrescit, levem tribulationem diceret; intuens interioribus et fidelibus oculis, quanto pretio temporalium emenda sit futura vita, non pati æternos labores impiorum, et sine ulla sollicitudine perfrui æterna felicitate justorum. Secari et uri se homines patiuntur, ut dolores non æterni, sed aliquanto diuturnioris ulceris, acriorum dolorum pretio redimantur. (*f.* Pro languida) In languida et incerta vacationis brevissimæ atque ultima vita, immanissimis bellis miles atteritur; pluribus fortasse annis in laboribus inquietus, quam in otio quieturus. Quibus tempestatibus et procellis, quam horribili et tremenda sævitia cœli et maris (*a*) importuni sunt mercatores, ut divitias ventosas acquirant, majoribus quam quibus acquisitæ sunt, periculis et tempestatibus plenas? Quos æstus, quæ frigora, quæ pericula ab equis, a fossis, a præcipitiis, a fluminibus, a feris perferunt venatores ; quem laborem esuriendi et sitiendi, quantas vilissimi et sordidissimi cibi et potus angustias, ut bestiam capiant? et interdum nec ipsius bestiæ carnes, propter quam hæc tanta sustinent, sunt epulis necessariæ. Quanquam et si aper cervusque capiatur, magis suave sit venantis animo quia

(*a*) Sic Am. Er. et Mss. At Lov. *impleti sunt mercatores.*

tigues, ne peuvent être servies sur leurs tables. Et lors même qu'ils ont pris un sanglier ou un cerf, le chasseur est plus sensible au plaisir de l'avoir pris, qu'à celui de le manger quand il est cuit. A combien de tourments et de coups ne soumet-on pas encore les enfants dès leurs plus tendres années? Et dans les écoles, que de veilles, que de privations importunes leur sont imposées, non pour leur enseigner la sagesse, mais pour les préparer à des richesses, à des honneurs qui flattent la vanité! C'est pour cela qu'on leur apprend le calcul, les lettres et les détours trompeurs de l'éloquence.

Chapitre III. — *L'amour adoucit ce qu'il y de plus dur.* — 3. Faisons cependant ici cette observation générale : ceux qui n'aiment point ces jouissances, ont à supporter les mêmes peines, et ceux qui les aiment, tout en les supportant, les trouvent moins accablantes. L'amour, en effet, rend facile et réduit presque à rien ce qu'il y a de plus terrible et de plus affreux. Combien donc la charité rendra plus sûr et plus facile le chemin qui conduit au vrai bonheur, puisque la cupidité rend facile, autant qu'elle le peut, celui qui n'aboutit qu'à la misère? Il ne doit donc point nous en coûter de supporter n'importe quelle affliction temporelle pour éviter les supplices éternels et parvenir à l'éternel repos. C'est à juste titre que ce vase d'élection s'écrie dans toute la joie de son âme : « J'estime que les souffrances de la vie présente n'ont aucune proportion avec cette gloire qui doit un jour éclater en nous. » (*Rom.*, VIII, 18.) Voilà ce qui rend ce joug si doux et ce fardeau si léger. S'il est lourd et pesant pour le petit nombre de ceux qui le choisissent, il est facile à porter pour tous ceux qui aiment. Le Psalmiste dit : « A cause des paroles de votre bouche, j'ai marché dans des voies bien dures. » (*Ps.* XVI, 4.) Mais ce qui est dur pour ceux qui ont de la peine, s'adoucit pour ceux qui aiment. Aussi qu'a fait la miséricordieuse Providence de Dieu? Elle a voulu que l'homme intérieur qui se renouvelle de jour en jour, est affranchi de la loi, déchargé par la grâce du lourd fardeau des innombrables observances qui étaient un joug accablant, mais justement imposé à ces têtes dures et opiniâtres, fût allégé par la facilité que donne une foi pure, une ferme espérance, une sainte charité, qui répandent la joie intérieure dans l'âme et adoucissent ainsi toutes les tribulations suscitées par le prince qui a été mis dehors. Rien d'ailleurs n'aide plus puissamment la bonne volonté que cette bonne volonté elle-même, et Dieu s'en contente. Quelles que soient donc les persécutions du monde, il n'est rien de plus vrai que ce cantique chanté par les anges à la naissance du Sauveur. « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté, » (*Luc*, II, 14) parce que le joug de celui qui venait de naître était doux et son fardeau léger. Et comme le dit

captus est, quam comedentis palato quia coctus est. Quantis cruciatibus prope quotidianarum plagarum tenera puerorum ætas subditur? Quantis etiam in scholis vigiliarum et abstinentiæ molestiis exercentur, non propter discendam sapientiam, sed propter opes honoresque vanitatis, ut numeros, et litteras, et disertas fallacias eloqui discant?

Caput III. — *Amore dura quæque mitescunt.* — 3. Sed in his omnibus qui hæc non amant, eadem gravia patiuntur : qui vero amant, eadem quidem, sed non gravia pati videntur. Omnia enim sæva et immania, prorsus facilia et prope nulla efficit amor. Quanto ergo certius ac facilius ad veram beatitudinem caritas facit, quod ad miseriam, quantum potuit, cupiditas fecit? Quam facile toleratur quælibet adversitas temporalis, ut æterna pœna vitetur, et æterna requies comparetur? Non immerito ille vas electionis cum ingenti lætitia dixit : « Non sunt condignæ passiones hujus temporis, ad superventuram gloriam, quæ revelabitur in nobis. » (*Rom.*, VIII, 18.) Ecce unde illud jugum suave est, et sarcina levis. Et si angusta est paucis eligentibus, facilis tamen omnibus diligentibus. Dicit Psalmista : Propter verba labiorum tuorum, ego custodivi vias duras. (*Psal.* XVI, 4.) Sed quæ dura sunt laborantibus, eisdem ipsis mitescunt amantibus. Propter quod ita divinæ pietatis dispensatione actum est, ut interior homo, qui renovatur de die in diem, non adhuc sub Lege positus (II *Cor.*, IV, 16), sed jam sub gratia exoneratus sarcinis innumerabilium observationum, quod erat re vera grave jugum, sed duræ cervici convenienter impositum, facilitate simplicis fidei, et bonæ spei, et sanctæ caritatis, quidquid molestiarum exteriori homini forinsecus intulisset ille princeps qui missus est foras, interiori gaudio leve fieret. Nihil enim tam facile est bonæ voluntati, quam ipsa sibi : et hæc sufficit Deo. Quantumlibet ergo sæviat iste mundus, verissime Angeli nato in carne Domino clamaverunt : Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis (*Luc.*, II, 14) : quia ejus qui natus erat, suave jugum est, et sarcina

l'Apôtre : « Dieu est fidèle, il ne permettra pas que nous soyons tentés au delà de nos forces, mais il vous fera profiter de la tentation, afin que vous puissiez persévérer. » (I *Cor.* x, 13.)

SERMON LXXI [1].

Sur ces paroles du chapitre XII de saint Matthieu : *Si quelqu'un parle contre le Saint-Esprit, il ne lui sera remis ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir*; ou sur le blasphème contre l'Esprit saint.

CHAPITRE PREMIER. — *Observation préliminaire.* — 1. La lecture du saint Evangile que vous venez d'entendre soulève une grande question dont la solution est au-dessus de nos forces; mais Dieu peut nous en rendre capables, si toutefois nous pouvons recevoir et utiliser le secours qu'il nous offre. Considérez donc d'abord l'importance de cette question, et ainsi lorsque vous en verrez le fardeau peser sur nos épaules, vous unirez vos prières à notre travail, et vous trouverez l'édification de vos âmes dans la grâce qui nous est accordée. On venait de présenter à Notre-Seigneur un homme possédé du démon, aveugle et muet; le Sauveur l'avait guéri en lui rendant la parole et la vue, et la multitude était dans l'étonnement et disait : « Celui-ci est-il le fils de David? A ces mots les pharisiens dirent : Celui-ci ne chasse les démons que par Béelzébub, prince des démons. Jésus, sachant leurs pensées, leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute ville ou maison divisée contre elle-même ne subsistera pas. Or, si Satan chasse Satan, il est divisé contre lui-même; comment donc son royaume subsistera-t-il? » (*Matth.*, XII, 22-26.) En parlant de la sorte, il voulait leur faire comprendre d'après leur propre aveu qu'en ne croyant point en lui, ils choisissaient eux-mêmes de faire partie du royaume du démon, qui étant divisé contre lui-même, ne pouvait subsister. Que les pharisiens choisissent donc ce qu'ils voudront. Si Satan ne peut chasser Satan, ils ne peuvent rien trouver à dire contre le Sauveur; si Satan a ce pouvoir, ils ont bien plus de motifs de veiller à leurs intérêts, et de quitter au plus tôt un royaume qui étant divisé contre lui-même, ne peut subsister.

2. Veulent-ils savoir au nom de qui Notre-Seigneur Jésus-Christ chasse les démons, après avoir éloigné toute intervention du prince des démons? qu'ils considèrent attentivement ce qui suit : « Et si je chasse les démons par Béelzébub, vos enfants par qui les chassent-ils? C'est

(1) Tel est le titre qui est donné à ce sermon dans la Table de Possidius, chapitre X, par Eugypius, Bède et par Florus dans différents endroits de ses commentaires. Saint Augustin lui-même fait mention de ce traité dans le chapitre LXXXIII de son *Enchiridion*. « J'ai discuté avec le plus grand soin, dit-il, cette question si difficile, c'est-à-dire du péché contre le Saint-Esprit, dans un traité spécial écrit uniquement dans ce but. »

levis. Et sicut dicit Apostolus : « Fidelis Deus qui nos non sinit tentari supra id quod possumus ferre; sed facit cum tentatione etiam exitum, ut possimus sustinere. » (I *Cor.*, x, 13.)

SERMO LXXI [a].

De verbis Evangelii Matth., XII : *Qui dixerit verbum contra Spiritum sanctum, non remittetur ei, neque in hoc sæculo, neque in futuro.* Sive de blasphemia in Spiritum sanctum.

CAPUT PRIMUM. — *Prævia observatio ad quæstionem tractandam.* — 1. Magna quæstio est de recenti Evangelica lectione proposita, cui solvendæ, quantum ad nos attinet, impares sumus : sed sufficientia nostra ex Deo est, quantum ejus adjutorium vel accipere vel capere possumus. Prius ergo magnitudinem advertite quæstionis; ut cum ejus molem humeris nostris impositam videritis, oretis pro laboribus nostris, atque in auxilio quod nobis præbetur, inveniatis ædificationem mentibus vestris. Cum Domino fuisset oblatus dæmonium habens, cæcus et mutus, et curasset eum, ita ut loqueretur et videret, et stuperent omnes turbæ, dicentes : « Numquid hic est filius David? Pharisæi audientes dixerunt : Hic non ejicit dæmones, nisi in Beelzebub, principe dæmoniorum. Jesus autem sciens cogitationes eorum, dixit eis : Omne regnum divisum contra se, desolabitur, et omnis civitas vel domus divisa contra se, non stabit. Et si satanas satanam ejicit, adversum se divisus est : quomodo ergo stabit regnum ejus? » (*Matth.*, XII, 22, 26.) Hoc dicens, ex ipsorum confessione volebat intelligi, quod in eum non credendo in regno diaboli esse delegissent, quod utique adversum se divisum stare non posset. Eligant ergo Pharisæi quod voluerint. Si satanas satanam non potest ejicere, nihil contra Dominum quod dicerent, invenire potuerunt : si autem potest, multo magis sibi prospiciant, et recedant de regno ejus, quod adversum se divisum stare non potest.

2. In quo autem Dominus Christus ejiciat dæmones, ne dæmoniorum principem existiment, attendant quod sequitur. « Et si ego, inquit, in Beelzebub ejicio dæmones, filii vestri in quo ejiciunt? Ideo ipsi judices

(a) Alias XI de verbis Domini.

pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges. » (*Ibid.*, 27.) Il parle ici de ses disciples, qui étaient les enfants du peuple juif. Or, les disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ étaient certainement bien convaincus que leur divin Maître ne leur avait enseigné aucun procédé coupable pour chasser les démons au nom du prince des démons. Vos enfants, dit-il, qui sont vils et méprisables aux yeux du monde, et en qui l'on voit paraître non pas une malignité artificieuse, mais la sainte simplicité de ma puissance, sont mes témoins et seront vos juges. Puis il ajoute : « Mais si je chasse les démons par l'esprit de Dieu, le royaume de Dieu est donc venu jusqu'à vous? » (*Ibid.*, 28.) Que signifient ces paroles : « Si je chasse les démons par l'esprit de Dieu, » et s'ils ne peuvent être chassés autrement par vos enfants, à qui j'ai enseigné non pas une doctrine perverse, mais la simplicité de la foi ; il est donc certain que le royaume de Dieu est venu vers vous, et qu'ainsi le royaume du démon se trouve renversé et vous avec lui.

3. Le Sauveur venait de dire aux Juifs : « Vos enfants par qui les chassent-ils? » Or, pour bien établir que c'est par sa grâce, et non par leur propre mérite qu'ils chassaient les démons, il ajoute : « Comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison du fort, et enlever ce qui lui appartient, s'il n'a auparavant lié le fort? et alors il pillera sa maison. » (*Ibid.*, 29.) Vos enfants, dit Notre-Seigneur, ceux qui ont cru en moi, ou qui doivent y croire et chasser les démons, non par le prince du démon, mais par la seule vertu de la sainteté ; ces enfants qui ont été certainement, ou qui sont encore maintenant ce que vous êtes, c'est-à-dire des pécheurs et des impies, sont dans la maison du démon, et les vaisseaux du démon. Or, comment les arracher à la dure tyrannie que le règne de l'iniquité lui permet de faire peser sur eux, à moins de le charger des chaînes de la justice, et de lui enlever ces vaisseaux qui avaient été des vaisseaux de colère, pour en faire des vaisseaux de miséricorde? C'est ce que le saint Apôtre rappelait aux orgueilleux qui semblaient tirer gloire de leurs mérites, en leur adressant ce reproche : « Qui vous discerne? » (I *Cor.*, IV, 7) c'est-à-dire qui vous distingue de la masse de perdition dont Adam est l'auteur, et des vaisseaux de colère? Et pour prévenir cette réponse : C'est ma justice, il ajoute aussitôt : « Qu'avez-vous en effet que vous n'ayez reçu? » (*Ibid.*) Voilà pourquoi il dit ailleurs en parlant de lui-même : « Nous avons été nous-mêmes autrefois par nature enfants de colère comme les autres. » (*Ephés.*, II, 3.) Il était donc alors lui-même un vase de colère dans la maison de ce fort armé, lorsqu'il persécutait l'Eglise, qu'il la blasphémait, qu'il l'outrageait, obéissant

vestri erunt. » (*Ibid.*, 27.) Dixit hoc utique de discipulis suis, illius populi filiis : qui certe discipuli Domini nostri Jesu Christi bene sibi conscii fueraut, nihil se malarum artium a bono magistro didicisse, ut in principe dæmoniorum ejicerent dæmones. « Ideo, inquit, ipsi judices vestri erunt. » « Ipsi, » inquit, ipsi ignobilia et contemptibilia hujus mundi, in quibus non artificiosa malignitas, sed sancta simplicitas meæ virtutis apparet, ipsi testes mei, judices erunt vestri. Deinde subjungit : « Si autem ego in spiritu Dei ejicio dæmones, igitur pervenit in vos regnum Dei. » (*Ibid.*, 28.) Quid est hoc? « Si ego, inquit, in Spiritu Dei dæmones ejicio, » nec aliter possunt et filii vestri ejicere, quibus non malignam doctrinam, sed fidem simplicem dedi : procul dubio pervenit in vos regnum Dei, quo subvertitur regnum diaboli, cum quo et vos subvertimini (*a*).

3. Et quoniam dixerat : « Filii vestri in quo ejiciunt? » ut ostenderet gratiam in eis suam, non meritum illorum : « Aut quomodo potest quisquam, inquit, intrare in domum fortis, et vasa ejus diripere, nisi prius alligaverit fortem, et sic domum ejus diripiet? » (*Ibid.*, 29.) « Filii, inquit, vestri, » qui vel crediderunt in me, vel adhuc credituri sunt, et ejecturi dæmones, non in dæmonum principe, sed in simplici sanctitate; qui certe vel fuerunt, vel hoc sunt quod etiam vos estis, id est, peccatores atque impii ; et ideo in domo diaboli, et vasa diaboli : quomodo ab illo possent erui, quos prævalente iniquitate fortiter obtinebat, nisi alligaretur justitiæ meæ vinculis, et vasa ejus eriperem, quæ fuerant vasa iræ, et ea facerem vasa misericordiæ? Hoc est quod etiam beatus Apostolus superbis, et quasi de suis meritis gloriantibus increpans dicit : Quis enim te discernit? (I *Cor.*, IV, 7.) Hoc est, a massa perditionis ex Adam et a vasis iræ quis te discernit? Et ne quisquam diceret : Justitia mea : Quid enim habes, inquit, quod non accepisti? (*Ibid.*; *Ephes.*, II, 3.) Unde et de se ipso dicit : Fuimus enim et nos aliquando naturaliter filii iræ, sicut et cæteri. Ergo et ipse vas erat in domo illius male fortis, cum esset Ecclesiæ persecutor, blasphemus,

(*a*) Fossatensis Ms. addit, *si non mutemini.*

comme il l'avoue aux inspirations de la méchanceté et de l'envie. Mais celui qui a enchaîné le fort armé, lui a enlevé ce vase de perdition, et en a fait un vase d'élection.

CHAPITRE II. — *Le règne du Christ ne souffre aucune division malgré les efforts des hérésies et des schismes.* — 4. Maintenant, comme les hérétiques et les impies, ennemis déclarés du nom chrétien, auraient pu croire, en voyant les divers fauteurs d'hérésies et de schismes réunir autour d'eux des troupeaux d'hommes perdus, que le royaume du Christ était divisé contre lui-même, il ajoute : « Qui n'est point avec moi est contre moi, et qui n'amasse point avec moi disperse. » (*Ibid.*, 30.) Il ne dit point : celui qui n'est point enrôlé sous mon nom, ou sous le signe extérieur de mon sacrement ; mais : « Celui qui n'est point avec moi est contre moi. » Il ne dit pas non plus : celui qui n'amasse pas sous mon nom ; mais : « Celui qui n'amasse point avec moi, dissipe. » Le royaume de Jésus-Christ n'est donc point divisé contre lui-même ; mais les hommes s'efforcent de diviser ce que Jésus-Christ a racheté de son sang. « Car le Seigneur connaît ceux qui sont à lui, et quiconque nomme le nom du Seigneur doit s'éloigner de l'iniquité. » (II *Tim.*, II, 19.) Car si l'on ne s'éloigne de l'iniquité, on ne fait point partie de son royaume, quand même on aurait à la bouche le nom du Christ. Ainsi, pour citer quelques exemples ; l'esprit d'avarice et l'esprit de débauche sont divisés, puisque l'un amasse, tandis que l'autre dissipe ; ils sont divisés l'un contre l'autre, et tous deux font partie du royaume du démon. Chez les idolâtres l'esprit de Junon est opposé à l'esprit d'Hercule, et tous deux encore appartiennent à l'empire du démon. Le païen comme le Juif est l'ennemi de Jésus-Christ, ils sont divisés entre eux, mais tous deux reconnaissent le démon pour roi. L'arien, le photinien, les disciples de Donat et ceux de Maximien sont tous hérétiques, et tous opposés les uns aux autres. Tous les vices, toutes les erreurs des mortels sont également divisés et en contradiction les uns avec les autres, mais tous ces vices, toutes ces erreurs font partie du royaume du démon ; voilà pourquoi ce royaume ne peut tenir. Le juste et l'impie, le fidèle et l'incrédule, le catholique et l'hérétique sont divisés entre eux, mais ils n'appartiennent pas également au royaume de Jésus-Christ. Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui. Que personne ne fonde sa confiance sur le nom qu'il porte. Si celui qui invoque le nom du Seigneur veut que ce nom lui soit favorable, il faut qu'il s'éloigne de toute iniquité.

CHAPITRE III. — *Difficultés que présente la*

injuriosus, in malitia et invidia, sicut fatetur, agens. Sed ille qui alligavit fortem, ab eo vas perditionis eripuit, et vas electionis effecit.

CAPUT II. — *Regnum Christi hæresibus et schismatis etiam excitatis indivisum.* — 4. Deinde ne putarent increduli et impii adversantes nomini Christiano, propter diversas hæreses et schismata eorum, qui sub nomine Christiano greges colligunt perditorum, etiam Christi regnum adversum se esse divisum, consequenter adjungit : « Qui non est mecum, contra me est ; et qui non congregat mecum, spargit. » (*Ibid.*, 30.) Non ait : Qui non est sub voce nominis mei, aut sub specie sacramenti mei : sed : « Qui non est mecum, contra me est. » Nec ait : Qui non congregat sub (*a*) voce nominis mei : sed : « Qui non congregat mecum, spargit. » Non ergo est adversum se divisum regnum Christi : sed homines conantur dividere, quod emptum est pretio sanguinis Christi. Novit enim Dominus qui sunt ejus. Et recedat, inquit, ab iniquitate omnis qui nominat nomen Domini. (II *Tim.*, II, 19.) Nam si ab iniquitate non recedit, non pertinet ad regnum Christi, etiam nominans nomen Christi. Ut ergo aliqua, exempli gratia, commemorem, spiritus avaritiæ et spiritus luxuriæ, quia ille contrahit, ille profundit, divisi sunt adversum se ; et ambo pertinent ad regnum diaboli. Apud idolorum cultores, spiritus Junonis et spiritus Herculis divisi sunt adversum se ; et ambo pertinent ad regnum diaboli. Paganus hostis Christi et Judæus hostis Christi, divisi sunt adversum se ; et ambo pertinent ad regnum diaboli. Arianus et Photinianus, ambo hæretici, et adversum se ambo divisi. Donatista et Maximianista ambo hæretici, et adversum se ambo divisi. Omnia vitia erroresque mortalium inter se contrarii, divisi sunt adversum se, et omnes pertinent ad regnum diaboli : ideo non stabit regnum ejus. Justus autem et impius, fidelis et incredulus, catholicus et hæreticus, divisi quidem sunt adversum se, sed non ambo pertinent ad regnum Christi. « Novit Dominus qui sunt ejus. » Nemo sibi de vocabulo blandiatur. Si vult sibi prodesse nomen Domini, recedat ab iniquitate qui invocat nomen Domini.

CAPUT III. — *Difficultas quæstionis tractandæ.* —

(*a*) Lov. *sub invocatione.* Unus e veteribus libris, *sub professione.* Alii cum editis Am. et Er. *sub voce.*

question suivante. — 5. Mais si ces paroles de l'Evangile présentaient quelque obscurité qu'il me semble avoir fait disparaître avec le secours du Seigneur, elles renfermaient cependant moins de difficultés que les paroles suivantes : « C'est pourquoi je vous dis : Tout péché et tout blasphème sera remis aux hommes, mais le blasphème contre le Saint-Esprit ne sera point remis. Et quiconque aura parlé contre le Fils de l'homme, il lui sera remis; mais si quelqu'un parle contre le Saint-Esprit, il ne lui sera remis ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir. » (*Ibid.*, 31-32.) Que ferons-nous donc de ceux que l'Eglise désire gagner à la cause de la vérité? Lorsqu'ils viendront à elle sincèrement désabusés de toutes leurs erreurs, sera-ce donc en vain qu'elle leur promettra la rémission de tous leurs péchés? Car quel est celui d'entre eux qui n'est convaincu d'avoir parlé contre l'Esprit saint avant de se faire chrétien ou catholique? En premier lieu viennent les païens, adorateurs des faux dieux et des idoles; or, en attribuant à des opérations magiques les miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ne ressemblent-ils pas à ceux qui l'accusaient de chasser les démons par la vertu du prince des démons? Et lorsque tous les jours ils blasphémaient nos moyens de sanctification, que font-ils autre chose que de blasphémer le Saint-Esprit? Quant aux Juifs qui ont fait au Sauveur le reproche dont nous avons parlé en commençant ce discours, ne parlent-ils pas encore aujourd'hui contre le Saint-Esprit en niant sa présence dans les chrétiens, comme leurs pères l'ont niée autrefois dans Jésus-Christ? En effet, ces derniers n'ont point outragé l'Esprit saint en niant son existence ou sa divinité, en prétendant qu'il n'était qu'une simple créature, ou qu'il ne pouvait chasser les démons, ils n'ont proféré aucune de ces indignités, ni rien de semblable contre l'Esprit saint. Les sadducéens niaient l'existence de l'Esprit saint, les pharisiens au contraire la soutenaient contre l'hérésie des sadducéens (*Act.*, XXIII, 8), mais ils niaient qu'il fût avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ils l'accusaient de chasser les démons par la vertu du prince des démons, alors qu'il les chassait par l'Esprit saint. Il résulte de là que les Juifs et tous les hérétiques qui admettent l'existence de l'Esprit saint, mais qui nient sa présence dans le corps de Jésus-Christ, c'est-à-dire dans son Eglise unique, qui ne peut être que l'Eglise catholique, ressemblent aux pharisiens qui, tout en confessant l'existence de l'Esprit saint, niaient cependant qu'il fût avec Jésus-Christ, dont le pouvoir de chasser les démons, disaient-ils, venait du prince des démons. Je ne

5. Sed ista verba Evangelica etsi habebant aliquid obscuritatis, quod, adjuvante Domino, arbitror explanatum : non erant tamen tantæ difficultatis, quantæ apparet esse quod sequitur. « Ideo dico vobis : Omne peccatum et blasphemia remittetur hominibus : Spiritus autem blasphemia non remittetur. Et quicumque dixerit verbum contra Filium hominis, remittetur ei : qui autem dixerit contra Spiritum sanctum, non remittetur ei, neque in hoc sæculo, neque in futuro. (*Ibid.*, XXXI, 32.) Quid ergo fiet de his quos lucrari cupit Ecclesia? Numquidnam correctis et ad eam ex quocumque errore venientibus spes falsa promittitur in remissione omnium peccatorum? Quis enim non convincitur dixisse verbum contra Spiritum sanctum, ante quam Christianus vel catholicus fieret? Primo ipsi qui Pagani appellantur, multorum deorum falsorumque cultores et idolorum adoratores, cum dicunt Dominum Christum magicis artibus fecisse miracula, nonne istis sunt similes, qui eum dixerunt in principe dæmoniorum ejecisse dæmonia? Deinde cum quotidie nostram sanctificationem blasphemant, quid aliud blasphemant quam Spiritum sanctum? Quid Judæi, qui dixerunt de Domino unde iste exortus est sermo, nonne usque adhuc verbum contra Spiritum sanctum loquuntur, sic eum negantes esse in Christianis, sicut illi in Christo esse negaverunt? Neque enim et illi Spiritui sancto (*a*) maledixerunt, aut non eum esse dicentes, aut esse quidem, sed Deum non esse, sed esse creaturam ; aut ad dæmones ejiciendos nihil valere : non ista indigna, non aliquid simile de Spiritu sancto locuti sunt. Sadducæi enim Spiritum sanctum negabant : Pharisæi vero eum esse, contra Sadducæorum hæresim defendebant (*Act.*, XXIII, 8); sed esse in Domino Jesu Christo negabant, quem dæmones ejicere in principe dæmoniorum putabant, cum ejiceret ille in Spiritu sancto. Ac per hoc et Judæi et quicumque hæretici Spiritum sanctum confitentur, sed eum negant esse in Christi corpore, quod est unica ejus Ecclesia, non utique nisi una catholica, procul dubio similes sunt Pharisæis, qui tunc etiamsi esse Spiritum sanctum fatebantur, negabant tamen eum esse in Christo, cujus opera in dæmonibus ejiciendis dæmoniorum principi tribue-

(*a*) Editi, *non maledixerunt*. Abest *non* a Mss. et abesse oportet, ut concordent sequentia.

parle pas ici de certains hérétiques, qui prétendent que l'Esprit saint n'est point le Dieu créateur, mais une simple créature, comme les ariens, les eunomiens et les macédoniens; ou qui en niant complétement son existence, nient par là même la Trinité divine. Ils ne reconnaissent que Dieu le Père, qui prend tantôt le nom de Fils, tantôt celui de l'Esprit saint. Tels sont les sabelliens, que quelques-uns appellent patripassiens, parce qu'ils prétendent que c'est le Père qui a souffert. Or, en niant que le Père ait un Fils, par une conséquence nécessaire, ils nient aussi l'existence du Saint-Esprit. Les photiniens également, en reconnaissant que le Père seul est Dieu, et que le Fils n'est qu'un homme, nient par là même l'existence de la troisième personne, du Saint-Esprit.

6. Il est donc évident que les païens, les Juifs et les hérétiques blasphèment le Saint-Esprit. Or, faudra-t-il les abandonner comme étant sans espérance, à cause de cette sentence irrévocable : « Celui qui aura parlé contre l'Esprit saint, il ne lui sera remis ni dans ce siècle, ni dans le siècle futur, » et ne devrons-nous regarder comme exempts de ce crime énorme que ceux qui sont catholiques dès leur plus tendre enfance? Car tous ceux qui ont cru à la parole de Dieu pour devenir catholiques, sont sortis des rangs des païens, des Juifs ou des hérétiques, pour entrer dans la grâce et la paix de Jésus-Christ. Or, s'ils n'ont pas obtenu le pardon de ce qu'ils ont pu dire contre l'Esprit saint, c'est bien inutilement que l'on promet et que l'on prêche aux hommes de se convertir à Dieu, et de recevoir par le baptême ou dans l'Eglise la paix et la rémission de leurs péchés. Car enfin Notre-Seigneur ne dit pas : Il ne leur sera remis que dans le baptême, mais : « Il ne leur sera remis ni dans ce siècle, ni dans le siècle futur. »

Chapitre IV. — *Réfutation de l'opinion de quelques uns sur le péché contre l'Esprit saint dans ceux qui sont baptisés.* — 7. Quelques-uns ont pensé que le péché contre le Saint-Esprit n'est commis que par ceux qui, après avoir été purifiés dans l'Eglise par le bain de la régénération, et après avoir reçu le Saint-Esprit, sans reconnaissance aucune pour ce bienfait inestimable du Sauveur, se plongent dans certains péchés mortels, tels que les adultères, les homicides, la séparation complète du nom chrétien, ou de l'Eglise catholique. Mais j'ignore sur quoi s'appuie cette interprétation, puisque l'Eglise ne refuse la pénitence à aucun crime, et que c'est pour ce motif que l'Apôtre recommande de reprendre les hérétiques eux-mêmes : « Dans l'espérance, dit-il, que Dieu, pour leur faire connaître la vérité, leur donnera un jour l'esprit de pénitence ; et qu'ainsi ils sortiront des lacets

bant. Omitto quod quidam hæretici ipsum omnino Spiritum sanctum vel non Creatorem, sed creaturam esse contendunt; sicut Ariani et Eunomiani et Macedoniani ; vel cum prorsus ita negant, ut ipsum Deum negent esse Trinitatem, sed tantummodo esse Deum Patrem asseverant, et ipsum aliquando vocari Filium, aliquando vocari Spiritum sanctum ; sicut Sabelliani, quos quidam Patripassianos vocant, ideo quia Patrem perhibent passum : cujus cum negant esse aliquem Filium, sine dubio negant esse Spiritum sanctum. Photiniani quoque Patrem solum esse dicentes Deum, Filium vero nonnisi hominem, negant omnino esse tertiam personam Spiritum sanctum.

6. Manifestum est igitur, et a Paganis, et a Judæis, et ab hæreticis blasphemari Spiritum sanctum. Numquidnam ergo deserendi sunt, et sine ulla spe deputandi, quoniam fixa sententia est : « Qui verbum dixerit contra Spiritum sanctum, non ei dimitti, neque in hoc sæculo, neque in futuro ; » et illi soli existimandi sunt ab hujus gravissimi peccati reatu liberi, qui ex infantia sunt catholici? Nam quicumque verbo Dei crediderunt, ut catholici fierent, utique aut ex Paganis, aut ex Judæis, aut ex hæreticis in gratiam Christi pacemque venerunt : quibus si non est dimissum quod dixerunt verbum contra Spiritum sanctum, inaniter promittitur et prædicatur hominibus, ut convertantur ad Deum, et sive in baptismo sive in Ecclesia pacem remissionemque accipiant peccatorum. Neque enim dictum est : Non remittetur ei, nisi in baptismo : sed : « Non remittetur, inquit, neque in hoc sæculo, neque in futuro. »

Caput IV. — *De peccato in Spiritum sanctum quod in baptizatis, opinio quorumdam improbatur.* — 7. Nonnullis videtur eos tantummodo peccare in Spiritum sanctum, qui lavacro regenerationis abluti in Ecclesia, et accepto Spiritu sancto, velut tanto postea dono Salvatoris ingrati, mortifero aliquo peccato se immerserint : qualia sunt vel adulteria, vel homicidia, vel ipsa discessio, sive omni modo a nomine Christiano, sive a catholica Ecclesia. Sed iste sensus unde probari possit, ignoro : cum et pœnitentiæ quorumque criminum locus in Ecclesia non negetur ; et ipsos hæreticos ad hoc utique corripiendos dicat Apostolus : « Ne forte det illis Deus pœnitentiam ad cognoscendam veritatem, et resipiscant a diaboli la-

du démon qui les tient captifs sous sa volonté. » (II *Tim.*, II, 25.) Quel serait, en effet, le fruit de la réprimande, s'il ne restait aucune espérance de pardon? D'ailleurs, Notre-Seigneur n'a pas dit : Le catholique fidèle qui parle contre l'Esprit saint, mais en général : « Celui qui parle, » quel qu'il soit, « il ne lui sera remis ni dans ce siècle, ni dans le siècle futur. » Que ce soit donc un païen, un Juif, un chrétien, ou un hérétique sorti des Juifs ou des chrétiens, quelqu'autre erreur qu'il professe, Notre-Seigneur n'établit ici aucune distinction, il dit en général : « Quiconque aura parlé contre l'Esprit saint, » c'est-à-dire aura blasphémé l'Esprit saint, « il ne lui sera remis ni dans ce siècle, ni dans le siècle futur. » Or, si toute erreur contraire à la vérité et ennemie de la paix catholique, comme nous l'avons montré plus haut, se rend coupable de cette parole contre l'Esprit saint ; si d'ailleurs l'Eglise ne cesse de détromper et de ramener de toutes les erreurs possibles tous ceux à qui elle confère, avec la rémission des péchés et ce même Esprit saint qu'ils ont blasphémé, les difficultés que présentent cette grave question me paraissent de plus en plus accentuées. Prions donc le Seigneur de nous accorder la lumière nécessaire pour les résoudre.

Chapitre V. — *Cette question est de toutes la plus difficile.* — 8. Ouvrez donc, mes frères, ouvrez vos oreilles à ma parole, élevez vos esprits vers le Seigneur. Je le déclare à votre charité, dans toutes les saintes Ecritures, peut-être ne rencontre-t-on pas une question plus importante, une question plus difficile. Aussi, je vous l'avoue pour mon compte, dans tous les discours que j'ai adressés au peuple, j'ai toujours évité d'aborder cette question semée de difficultés et d'embarras. Ce n'est pas que je ne puisse en donner une explication quelconque, et que dans un si grave sujet, j'aie négligé de demander, de chercher, de frapper ; mais je ne croyais pas pouvoir trouver sur l'heure les expressions pour faire comprendre l'interprétation tant soit peu satisfaisante qui se présentait à mon esprit. Aujourd'hui en entendant la lecture de l'Evangile dont je devais vous entretenir, mon cœur a ressenti une si vive impulsion, que j'ai cru que Dieu voulait se servir de mon ministère pour vous faire entendre quelque vérité.

9. Je vous prie tout d'abord de remarquer et de bien comprendre que le Seigneur n'a pas dit : Aucun blasphème contre l'Esprit ne sera remis, ni encore : Quelque parole que l'on profère contre l'Esprit saint, elle ne sera point remise, mais : « Quiconque dira une parole. » S'il s'était exprimé comme nous venons de le dire, il ne resterait plus matière à la moindre discussion. En effet, si aucun blasphème, si aucune parole

queis, a quo captivi tenentur secundum ipsius voluntatem. » (II *Tim.*, II, 25.) Quis enim est fructus correctionis sine ulla spe remissionis? Postremo non ait Dominus : Qui fidelis catholicus dixerit verbum contra Spiritum sanctum ; sed : « Qui dixerit, » hoc est, quilibet dixerit, quicumque dixerit, « non remittetur ei, neque in hoc sæculo, neque in futuro. » Sive ergo sit ille Paganus, sive Judæus, sive Christianus, sive ex Judæis vel Christianis hæreticus, sive quodlibet aliud habeat nomen erroris, non dictum est ille aut ille ; sed : « Qui dixerit verbum contra Spiritum sanctum, » id est, blasphemaverit Spiritum sanctum, « non remittetur ei, neque in hoc sæculo, neque in futuro. » Porro autem si omnis error contrarius veritati et inimicus Catholicæ paci, sicut supra ostendimus, dicit verbum contra Spiritum sanctum, nec tamen cessat Ecclesia ex omni errore corrigere atque colligere, qui remissionem peccatorum et ipsum quem blasphemaverant accipiant Spiritum sanctum; puto quod grande secretum tam magnæ hujus quæstionis ostendimus. Lumen ergo expositionis a Domino requiramus.

Caput V. — *Quæstio omnium difficillima.* — 8. Erigite itaque, Fratres, erigite ad me aures, ad Dominum mentes. Dico Caritati Vestræ : Forte in omnibus sanctis Scripturis nulla major quæstio, nulla difficilior invenitur. Unde ut vobis aliquid de me ipso fatear, semper in Sermonibus quos ad populum habui, hujus quæstionis difficultatem molestiamque vitavi : non quia nihil haberem, quod inde utcumque cogitarem ; neque enim in re tanta petere, quærere, pulsare negligerem : sed quia ipsi intelligentiæ, quæ mihi aliquantum aperiebatur, verbis ad horam occurrentibus me posse sufficere non putarem. Hodie autem lectiones audiens, de quibus vobis esset Sermo reddendus, cum Evangelium legeretur, ita pulsatum est cor meum, ut crederem Deum velle aliquid hinc per meum ministerium vos audire.

9. Prius ergo ut advertatis et intelligatis, admoneo non dixisse Dominum : Omnis blasphemia Spiritus non remittetur : neque dixisse : Qui dixerit quodcumque verbum contra Spiritum sanctum, non remittetur ei : sed : « Qui dixerit verbum. » Illud enim si dixisset, nihil nobis omnino remaneret, unde disputare possemus. Quoniam si omnis blasphemia et omne verbum quod dicitur contra Spiri-

contre l'Esprit saint ne devait obtenir son pardon, l'Eglise n'aurait plus aucune conquête à faire dans les rangs des impies qui se déclarent contre la grâce de Jésus-Christ et les moyens de sanctification que leur offre l'Eglise, qu'ils soient païens, Juifs, qu'ils appartiennent à une hérésie quelconque ou qu'ils soient même du nombre des catholiques ignorants. Mais à Dieu ne plaise que le Seigneur se soit exprimé de la sorte, et que la vérité ait déclaré qu'il n'y avait de pardon ni dans ce siècle, ni dans le siècle futur pour tout blasphème ou pour toute parole contre l'Esprit saint.

Chapitre VI. — *Il y a un certain genre de blasphème qui ne peut être remis.* — 10. Le Sauveur a voulu nous exercer par la difficulté même de cette question, et non nous induire en erreur en avançant une pensée fausse. Il n'est donc point nécessaire de regarder comme irrémissible tout blasphème ou toute parole contre l'Esprit saint, mais il est d'une absolue nécessité qu'il y ait un blasphème, une parole contre l'Esprit saint qui ne puisse jamais obtenir aucun pardon, aucune rémission. Si nous entendons ces paroles de tout blasphème sans exception, qui pourra être sauvé? Si, au contraire, il n'y est question d'aucun blasphème, nous nous mettons en contradiction avec le Sauveur. Il y a donc incontestablement un blasphème, une parole contre l'Esprit saint qui ne peuvent être remis. Or, quelle est cette parole? Notre-Seigneur veut qu'elle soit l'objet de nos recherches, c'est pour cela qu'il ne l'a point exprimée formellement. Il veut que nous la cherchions, il ne veut pas nous en refuser la connaissance. C'est une règle consacrée par le langage habituel de l'Ecriture que, lorsqu'une proposition n'est exprimée formellement ni en termes universels, ni en termes particuliers, il n'est pas nécessaire qu'elle puisse être entendue dans le sens universel pour exclure le sens particulier. Cette proposition serait donc universelle dans les termes, si Notre-Seigneur avait dit : Tout blasphème contre l'Esprit saint est irrémissible, ou bien : celui qui aura dit une parole quelle qu'elle soit contre l'Esprit saint, elle ne lui sera remise ni dans ce siècle, ni dans le siècle futur. Elle serait particulière dans les termes, s'il avait dit : Certain blasphème contre l'Esprit ne sera pas remis. Or, elle n'est ni universelle, ni particulière, car le Sauveur n'a pas dit : Tout blasphème contre l'Esprit, ou certain blasphème, mais il s'est exprimé en termes indéfinis : « Le blasphème contre l'Esprit ne sera pas remis. » Il n'a pas dit non plus : Celui qui aura proféré une parole quelle qu'elle soit, ou celui qui aura dit certaine parole déterminée;

tum sanctum, non remitteretur hominibus; ex nullo genere impietatis eorum qui dono Christi et sanctificationi Ecclesiæ contradicunt, vel Paganorum, vel Judæorum, vel quorumlibet hæreticorum, nonnullorum etiam in ipsa Catholica imperitorum, quemquam Ecclesia lucraretur. Sed absit ut hoc Dominus diceret : absit, inquam, ut Veritas diceret omnem blasphemiam vel omne verbum quod contra Spiritum sanctum diceretur, non habere remissionem, neque in hoc sæculo, neque in futuro.

Caput VI. — *Certam quamdam esse blasphemiam irremissibilem.* — 10. Exercere quippe nos voluit difficultate quæstionis, non decipere sententiæ falsitate. Quapropter non est necesse, ut omnem blasphemiam vel omne verbum quod dicitur contra Spiritum sanctum, remissionem quisquam existimet non habere : sed necesse est plane, ut sit aliqua blasphemia et aliquod verbum, quod si dicatur contra Spiritum sanctum, nullam unquam veniam remissionemque mereatur. Quia si omne acceperimus, quisnam poterit salvari? Si autem rursus nullum putaverimus, contradicimus Salvatori. Est ergo sine dubio aliqua blasphemia et aliquod verbum, quod si dictum fuerit contra Spiritum sanctum, non remittetur. Quod sit autem hoc verbum, quæri a nobis Dominus voluit; ideo non expressit. Quæri, inquam, voluit, non negari. Solent enim Scripturæ ita loqui, ut quando aliquid sic dicitur, ut neque ex toto neque ex parte dictum (*a*) finiatur, non sit necesse ut ex toto fieri possit, ut ex parte non intelligatur. Ista ergo sententia ex toto, id est, universaliter pronuntiaretur, si diceretur : Omnis blasphemia Spiritus non remittetur : aut : Qui dixerit qualecumque verbum contra Spiritum sanctum, non remittetur ei, neque in hoc sæculo neque in futuro. Ex parte autem, id est, particulariter pronuntiaretur, si diceretur : Quædam blasphemia Spiritus non remittetur. Quia ergo nec universaliter nec particulariter enuntiata sententia est : (non enim dictum est : Omnis blasphemia Spiritus; aut quædam blasphemia : sed tantummodo indefinite dictum est : « Spiritus blasphemia non remittetur : » nec dictum est : Qui dixerit quodcumque verbum, aut qui dixerit quoddam verbum : sed indefinite : « Qui dixerit ver-

(*a*) Fossatensis Ms. *diffiniatur.*

il s'exprime encore ici en termes indéfinis : « Celui qui aura dit une parole. » Il n'est donc point nécessaire que nous entendions ici tout blasphème ou toute parole ; mais il est indispensable de voir ici, d'après la pensée du Sauveur, un certain blasphème, une certaine parole. Il n'a point voulu l'exprimer pour nous exciter à demander, à chercher, à frapper, et relever ainsi à nos yeux la vérité qui serait le fruit de nos recherches.

Chapitre VII. — *Explication d'un passage de l'Evangile selon saint Jean où il est question d'un certain péché des Juifs.* (xv, 22.) — 11. Pour mieux comprendre cette règle d'interprétation, considérez ce que le même Sauveur dit des Juifs : « Si je n'était pas venu et que je ne leur eusse point parlé, ils n'auraient point de péché. » En s'exprimant de la sorte, il ne veut pas nous faire entendre que les Juifs auraient été absolument sans péché s'il n'était pas venu, et s'il ne leur eût point parlé ; car il les a trouvés remplis et chargés d'iniquités (1). C'est pour cela qu'il leur faisait cette invitation : « Venez à moi vous tous qui prenez de la peine et qui êtes chargés. » (*Matth.*, xi, 28.) De quoi étaient-ils chargés? Du poids de leurs péchés et des transgressions de la loi. « Car la loi est survenue pour que le péché abondât. » (*Rom.*, v, 20.) Or, comme le Sauveur dit dans un autre endroit : « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs, » (*Matth.*, ix, 13) on ne peut comprendre que les Juifs seraient sans péchés, si Notre-Seigneur n'était pas venu, qu'en admettant que cette proposition n'est ni universelle, ni particulière, mais qu'elle est indéfinie et que rien ne nous oblige de l'entendre de tout péché. Mais, d'un autre côté, si nous refusons de voir ici un certain péché dont les Juifs ne seraient point coupables, si Jésus-Christ n'était pas venu et ne leur avait point parlé, il faudrait en conclure, ce qu'à Dieu ne plaise, que cette proposition est fausse. Le Sauveur ne dit donc point : Si je n'étais pas venu et si je ne leur avais point parlé, ils seraient sans aucun péché, car la vérité serait ici accusée de mensonge. Il ne dit pas non plus d'une manière déterminée : Si je n'étais pas venu et que je ne leur eusse point parlé, ils ne seraient point coupables d'un certain péché, le zèle et la piété auraient moins trouvé à s'exercer. Car, dans ce vaste champ des saintes Ecritures, les vérités claires nourrissent notre âme, celles qui sont plus obscures servent à l'exercer. Les unes apaisent la faim, les autres préservent du dégoût. Puisque Notre-Seigneur n'a point dit : Ils seraient sans aucun péché, ne soyons point surpris en trouvant que les Juifs étaient coupables de péché, alors même qu'il ne serait point venu. Cependant comme il a dit expressément : « Si je n'étais pas venu, ils seraient sans péché, » la conséquence nécessaire de ces

(1) Voyez le traité *De la grâce et du libre arbitre*, chap. ii.

bum) : » non est necesse, ut omnem blasphemiam vel omne verbum intelligamus : sed necesse est plane, ut quamdam blasphemiam et quoddam verbum voluerit intelligi Dominus ; quamvis id exprimere noluerit, ut petendo, quærendo, pulsando si quid recti intellectus acceperimus, non viliter habeamus.

Caput VII. — *Locus Joannis* xv, 22, *de certo quodam Judæorum peccato.* — 11. Hoc ut manifestius videatis, illud attendite quod ait idem ipse de Judæis : Si non venissem et locutus fuissem eis, peccatum non haberent. Neque enim ita dictum est, ut sine ullo peccato omnino vellet intelligi futuros fuisse Judæos, si non venisset et locutus eis fuisset. Plenos quippe invenit, oneratosque peccatis. Propter quod dicit : Venite ad me omnes qui laboratis, et onerati estis. (*Matth.*, xi, 28.) Unde, nisi sarcinis peccatorum et transgressionibus Legis? Quoniam Lex subintravit, ut abundaret delictum. (*Rom.*, v, 20.) Cum ergo ipse etiam alibi dicat : Non veni vocare justos, sed peccatores (*Matth.*, ix, 13) ; quomodo, si non venisset, peccatum non haberent, nisi quia sententia ista nec universaliter nec particulariter, sed indefinite pronuntiata non omne peccatum cogit intelligi? Sed plane nisi aliquod peccatum intellexerimus, quod non haberent, nisi Christus venisset et locutus eis fuisset, falsam, quod absit, sententiam esse diceremus. Non ergo ait : Si non venissem et locutus fuissem eis, nullum peccatum haberent : ne Veritas mentiretur. Nec rursus definite dixit : Si non venissem et locutus fuissem eis, quoddam peccatum non haberent : ne pium studium parum exerceretur. In omni quippe copia Scripturarum sanctarum pascimur apertis, exercemur obscuris : illic fames pellitur, hic fastidium. Quia ergo non est dictum : Peccatum nullum haberent : non perturbemur, cum peccatores Judæos, etiamsi Dominus non venisset, agnoscimus. Sed tamen quia dictum est : Si non venissem, peccatum non haberent : inde necesse est, etiamsi non omne, aliquod tamen eos ex adventu

paroles, c'est que l'avénement du Sauveur a été pour eux l'occasion d'un péché dont ils n'étaient pas coupables auparavant. Or ce péché, sans aucun doute, c'est de n'avoir point cru en lui alors qu'il était présent au milieu d'eux et qu'il les enseignait, de l'avoir regardé comme un ennemi parce qu'il leur disait la vérité, et pour comble de l'avoir mis à mort. Si Jésus-Christ n'était pas venu, ils n'auraient pas été coupables de ce crime énorme et monstrueux. De même donc que nous entendons cette proposition : « Ils seraient sans péché, » non pas dans ce sens que les Juifs sont exempts de tout péché, mais seulement d'un certain péché déterminé; ainsi nous entendons les paroles qu'on vient de nous lire : « Le blasphème contre l'Esprit ne sera pas remis, » non pas de tout blasphème, mais d'un certain blasphème en particulier; et ces autres paroles : « Celui qui aura dit une parole contre l'Esprit saint, elle ne lui sera point remise, » non pas de toute parole, mais d'une certaine parole déterminée.

12. Ainsi dans ces paroles : « Mais le blasphème contre l'Esprit ne sera pas remis » il faut nécessairement entendre non pas le blasphème contre tout esprit, mais le blasphème contre l'Esprit saint. Alors même que Notre-Seigneur ne le dirait pas plus expressément ailleurs, qui aurait si peu de raison que de s'arrêter à une autre interprétation? C'est d'après cette même règle que nous entendons ces paroles : « Si quelqu'un ne renaît de l'eau et de l'Esprit. » (*Jean,* III, 5.) Notre-Seigneur ne dit pas formellement : et de l'Esprit saint, cependant c'est dans ce sens qu'on entend ces paroles et, bien qu'il ait dit simplement : « de l'eau et de l'Esprit, » rien ne nous oblige de prendre le mot esprit dans un sens général. Il en est de même de ces paroles : « Le blasphème contre l'Esprit ne sera pas remis. » On ne doit les entendre ni de tout esprit en général, ni de tout blasphème contre l'Esprit.

CHAPITRE VIII. — *Accord des autres Evangélistes sur ce point avec saint Matthieu.* — 13. Vous désirez savoir, je le vois, puisque ce n'est pas tout blasphème, quel est ce blasphème contre l'Esprit qui ne sera point remis, et aussi, puisque ce n'est pas toute parole, quelle est cette parole contre l'Esprit qui ne sera remise ni dans ce siècle, ni dans l'autre. Je désire moi-même vous donner cette réponse que vous attendez si ardemment ; mais souffrez que je la diffère encore tant soit peu pour examiner sérieusement et résoudre avec le secours du Seigneur toutes les difficultés qui se présentent. Les deux autres évangélistes, saint Marc et saint Luc, en rapportant le même discours, n'ont point employé l'expression de blasphème ou de parole, pour nous faire comprendre qu'il ne s'agit point de tout blasphème, de toute parole, mais d'un

Domini, quod non habebant, contraxisse peccatum. Illud ipsum profecto est, quod in præsentem sibique loquentem non crediderunt, eumque inimicum deputantes, quoniam vera dicebat, insuper occiderunt. Hoc peccatum tam magnum et horrendum, si non venisset et locutus eis fuisset, utique non haberent. Sicut ergo ibi cum audimus : Peccatum non haberent; non omne, sed aliquod peccatum intelligimus : ita in hodierna lectione cum audimus : « Spiritus blasphemia non remittetur; » non omnem blasphemiam, sed quamdam : et cum audimus : « Qui dicit verbum contra Spiritum sanctum, non remittetur ei ; » non omne verbum, sed quoddam intelligere debemus.

12. Nam et hoc ipsum quod ait : « Spiritus autem blasphemia non remittetur : » utique non omnis spiritus, sed Spiritus sancti blasphemiam necesse est intelligamus. Quod etsi planius alibi non diceret, quis tam vecors esset, ut aliud intelligeret? Secundum hanc regulam locutionis, et illud accipitur : Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu. (*Joan.,* III, 5.) Non enim ait ibi, et Spiritu sancto : et tamen hoc intelligitur. Nec quoniam dixit, ex aqua et Spiritu, omnem spiritum quisquam intelligere cogitur. Quocirca cum audis : « Spiritus autem blasphemia non remittetur : » sicut non omnem spiritum, ita non omnis spiritus blasphemiam oportet accipias.

CAPUT VIII. — *Evangelistæ alii de hac re consentientes cum Matthæo.* — 13. Audire jam velle vos video, quoniam non est omnis, quænam sit illa blasphemia Spiritus, quæ non remittetur; et quod sit verbum, quoniam non est omne, quod si dictum fuerit contra Spiritum sanctum, non remittetur, neque in hoc sæculo, neque in futuro. Jam et ego vellem dicere, quod intentissime exspectatis audire : sed tolerate aliquantas majoris diligentiæ moras, donec, adjuvante Domino, totum quod occurrit expediam. Alii quippe duo Evangelistæ, Marcus et Lucas, cum de hac re loquerentur, non dixerunt, blasphemiam, seu verbum : ut intelligeremus non omnem blasphemiam, sed quamdam; nec verbum

certain blasphème, d'une certaine parole déterminée. Comment s'expriment-ils, en effet? Nous lisons dans saint Marc : « Je vous dis en vérité que tous les péchés seront remis aux enfants des hommes, et tous les blasphèmes par lesquels ils auront blasphémé; mais quiconque aura blasphémé contre l'Esprit saint, il n'en obtiendra point la rémission dans l'éternité, mais il demeurera coupable d'un crime éternel. » (*Marc*, III, 28, 29.) Et dans saint Luc : « Si quelqu'un parle contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné; mais celui qui blasphémera contre le Saint-Esprit, il ne lui sera point pardonné. » (*Luc*, XII, 10.) La légère différence que nous remarquons dans les mots empêche-t-elle que la pensée ne soit la même? L'unique motif pour lequel les évangélistes rapportent différemment des faits identiques, c'est de nous apprendre à préférer la pensée à l'expression, et non l'expression à la pensée, et à chercher exclusivement dans celui qui parle son intention que les paroles ont pour but de nous faire connaître. Qu'importe, en effet, à la pensée elle-même qu'on dise : « Le blasphème contre l'Esprit ne sera pas remis, » ou, « celui qui aura blasphémé contre l'Esprit saint, il ne lui sera point pardonné? » Tout ce qu'on peut dire, c'est que cette même vérité est exprimée plus clairement d'un côté que de l'autre, et que l'un des deux évangélistes explique l'autre, loin de le contredire. Le sens de ces paroles : « Le blasphème de l'Esprit, » est tant soit peu caché, parce qu'il n'est point dit de quel esprit il est question, car tout esprit n'est pas l'Esprit saint. On peut encore entendre ce blasphème de l'esprit de celui qui blasphème en esprit; de même qu'on appelle la prière de l'esprit celle qui est le fruit de l'esprit. C'est ainsi que l'entendait l'Apôtre lorsqu'il disait : « Je prierai d'esprit, je prierai avec intelligence. » (I *Cor.*, XIV, 15.) Mais, comme il est dit : « Celui qui aura blasphémé contre l'Esprit saint, » toutes ces équivoques disparaissent. De même cette locution : « Il n'en obtiendra point la rémission dans l'éternité, mais il demeurera coupable d'un crime éternel, » est complétement identique pour le fond à ce que nous lisons dans saint Matthieu : « Il ne lui sera remis ni dans ce siècle, ni dans le siècle futur. » C'est la même pensée exprimée en d'autres termes et sous une forme différente. Et quant à ce que nous lisons dans saint Matthieu : « Celui qui aura parlé contre l'Esprit saint, » il nous est impossible d'y voir autre chose qu'un blasphème devant ces paroles si claires des autres évangélistes : « Celui qui aura blasphémé contre l'Esprit saint. » Tous cependant ont exprimé la même pensée, aucun ne s'est écarté du dessein de celui qui parle, et c'est pour nous faire comprendre ce dessein que les paroles sont

omne, sed quoddam. Quid ergo dixerunt? Apud Marcum ita scriptum est : « Amen dico vobis, quoniam omnia dimittentur filiis hominum peccata et blasphemiæ, quibus blasphemaverint : qui autem blasphemaverit in Spiritum sanctum, non habet remissionem in æternum, sed reus erit æterni delicti. » (*Marc.*, III, 28, 29.) Apud Lucam ita : « Omnis qui dicit verbum in Filium hominis, remittetur ei : ei autem qui in Spiritum sanctum blasphemaverit, non remittetur. » (*Luc.*, XII, 10.) Numquid propter nonnullam verborum diversitatem receditur ab ejusdem veritate sententiæ? Nam neque alia causa est cur Evangelistæ eadem non eodem modo dicant, nisi ut inde discamus res verbis, non rebus verba præponere, nihilque aliud in loquente quærere, nisi voluntatem, propter quam insinuandam verba promuntur. Quid enim ad rem interest, utrum dicatur : « Spiritus blasphemia non remittetur : » an dicatur : « Qui blasphemaverit in Spiritum sanctum, non ei remittetur? » Nisi forte quod eadem res apertius isto modo quam illo dicitur, et alium Evangelistam non destruit alius, sed exponit. « Spiritus autem blasphemia, » clause dictum est; quia non expressum est, cujus spiritus. Non enim quicumque spiritus, Spiritus sanctus est. Item potest dici spiritus blasphemia, cum spiritu quisque blasphemat : quomodo potest dici spiritus oratio, cum spiritu quisque orat. Unde dicit Apostolus : Orabo spiritu, orabo et mente. (I *Cor.*, XIV, 15.) Cum vero dictum est : « Qui blasphemaverit in Spiritum sanctum, » illæ ambiguitates solutæ sunt. Item quod scriptum est : « Non habet remissionem in æternum, sed reus erit æterni delicti : » quid est aliud, quam id quod secundum Matthæum legitur : « Non remittetur ei, neque in hoc sæculo, neque in futuro? » Aliis quippe verbis et alio loquendi modo eadem ipsa est expressa sententia. Et quod est apud Matthæum : « Qui dixerit verbum contra Spiritum sanctum, » ne aliud aliquid quam blasphemiam intelligeremus planius alii dixerunt : « Qui blasphemaverit in Spiritum sanctum. » Eadem tamen res ab omnibus dicta est : nec aliquis eorum a loquentis voluntate discessit, propter quam

prononcées, qu'elles sont écrites, lues et entendues.

CHAPITRE IX. — *Difficulté que présente le texte de saint Marc.* — 14. J'entends bien, me dira-t-on, et je comprends que lorsque le mot blasphème n'est point accompagné de l'adjectif qualificatif tout ou quelque, il peut être pris pour un certain blasphème sans qu'il soit nécessaire de l'entendre de tout blasphème; mais si on ne l'entend pas au moins de quelque blasphème, la proposition serait fausse. De même si le mot parole n'est pas accompagné de l'adjectif toute ou quelque, on n'est point forcé de l'entendre de toute parole quelle qu'elle soit, mais il est nécessaire de l'entendre au moins d'une certaine parole, si l'on veut que la proposition soit vraie. Mais lorsqu'on lit : « Celui qui aura blasphémé, » comment comprendre qu'il soit question d'un certain blasphème, d'une certaine parole déterminée, puisqu'ils ne sont pas expressément désignés et que l'auteur sacré dit en général : « Celui qui aura blasphémé?» Voici la réponse que nous faisons à cette objection : Si l'Evangéliste s'était exprimé de la sorte : Celui qui aura proféré un blasphème quelconque contre l'Esprit saint, il n'y aurait point lieu de chercher dans cette proposition un blasphème déterminé, puisqu'elle exprime l'idée de tout blasphème sans exception. Mais nous ne pouvons l'entendre de tout blasphème sans que les païens, les Juifs, les hérétiques, et tous les autres dont les erreurs diverses et l'opposition à la vérité sont autant de blasphèmes contre l'Esprit saint, se voient enlever toute espérance de pardon, s'ils viennent à se convertir. Il faut donc entendre ces paroles : « Celui qui aura blasphémé contre l'Esprit saint, n'obtiendra point son pardon dans l'éternité, » non pas de tout blasphème, mais d'une certaine espèce de blasphème qui ne sera jamais pardonnée.

CHAPITRE X. — *Deux sortes de tentations.* — 15. C'est ainsi que ces paroles : « Dieu ne tente personne, » (*Jacq.*, I, 13) doivent être entendues non de toute tentation en général, mais d'un certain genre de tentation, autrement où serait la vérité de ces paroles : « Le Seigneur votre Dieu vous tente? » (*Deut.*, XIII, 3.) Il faudrait d'ailleurs nier que Jésus-Christ soit Dieu, ou accuser de mensonge l'Evangile où nous lisons qu'il interrogeait un de ses disciples pour le tenter, car il savait ce qu'il avait à faire. (*Jean*, VI, 5, etc.) Il y a en effet une tentation qui porte au péché, et Dieu ne tente personne de cette manière; et il y a une tentation qui a pour but d'éprouver la foi, et dont Dieu daigne user quelquefois à notre égard. De même donc que nous ne devons pas entendre ces paroles de toute espèce de tentations, nous ne devons pas non plus voir dans ces autres : « Celui qui aura blas-

intelligendam verba dicuntur, scribuntur, leguntur, audiuntur.

CAPUT IX. — *Difficultas in verbis Marci.* — 14. Sed ait aliquis : Ecce accepi et intellexi, quia cum dicitur blasphemia, nec exprimitur omnis aut quædam, potest quædam intelligi aut omnis; sed non est necesse ut omnis; nisi autem quædam intelligatur, falsum est, quod dicitur : ita et verbum si non dicatur omne, seu quoddam, non est necesse ut omne intelligatur; sed nisi vel quoddam fuerit intellectum, nullo modo, potest verum esse quod dicitur. Sed ubi legitur : « Qui blasphemaverit, » quomodo intelligo quamdam blasphemiam, ubi non legitur blasphemia; vel quoddam verbum, ubi non legitur verbum, sed tanquam generaliter dici videtur : « Qui blasphemaverit? » Huic contradictioni sic respondemus : Quia etiam hic si diceretur : Qui blasphemaverit quamcumque blasphemiam in Spiritum sanctum, nihil esset cur aliquam blasphemiam quærendam putaremus, quando omnem intelligere deberemus : sed quia omnis non potest intelligi, ne Paganis, Judæis, hæreticis, omnique hominum generi, qui diversis erroribus et contradictionibus suis blasphemant in Spiritum sanctum, spes remissionis, si se correxerint, auferatur; restat utique ut in eo quod scriptum est : « Qui blasphemaverit in Spiritum sanctum, non habet remissionem in æternum, » ille intelligatur qui, non omni modo, sed eo modo blasphemaverit, ut ei nunquam possit ignosci.

CAPUT X. — *Tentatio duplex.* — 15. Sicut enim in eo quod dictum est : Deus neminem tentat (*Jacob.*, I, 13), non omni, sed quodam tentationis modo Deus neminem tentare intelligendus est : ne falsum sit illud quod scriptum est : Tentat vos Dominus Deus vester (*Deut.*, XIII, 3) : et ne Christum negemus Deum, vel dicamus falsum Evangelium, ubi legimus, quia interrogabat discipulum tentans eum, ipse autem sciebat quid esset facturus. (*Joan.*, VI, 5, etc.) Est enim tentatio adducens peccatum, qua Deus neminem tentat : et est tentatio probans fidem, qua et Deus tentare dignatur. Ita cum audimus : « Qui blasphemaverit in Spiritum sanctum, non omne

phémé contre l'Esprit saint, » toute sorte de blasphèmes.

16. Il faut raisonner de même de ces autres paroles du Sauveur : « Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé. » (*Marc,* XVI, 16.) Nous n'entendons pas ici celui qui croit de cette foi qu'ont les démons eux-mêmes et qui les fait trembler (*Jacq.,* II, 19), ni ceux qui ont reçu le baptême, comme Simon le magicien, qui a bien pu être baptisé, mais sans pouvoir être sauvé. (*Act.,* VIII, 13.) Lorsque Notre-Seigneur disait : Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, il n'avait pas en vue tous ceux qui croient et sont baptisés, mais ceux d'entre eux qui sont affermis dans cette foi dont parle l'Apôtre, et qui agit par la charité. (*Gal.*, V, 6.) Ainsi, lorsqu'il disait : « Celui qui aura blasphémé contre l'Esprit saint, n'obtiendra jamais son pardon, » il considérait non pas tout blasphème, mais un blasphème particulier contre l'Esprit saint qui ne serait jamais pardonné à celui qui s'en rendrait coupable.

CHAPITRE XI — *Manière toute particulière dont les âmes pieuses se nourrissent de la chair de Jésus-Christ.* — 17. Et ces autres paroles du Sauveur : « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi et moi en lui, » (*Jean,* VI, 57) dans quel sens les comprendrons-nous? Pourrions-nous les appliquer à ceux dont l'Apôtre dit qu'ils mangent et boivent leur jugement, car eux aussi mangent la même chair et boivent le même sang? Est-ce que Judas, ce traître impie qui a vendu son maître, bien qu'il ait reçu avec les autres disciples le sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur, lorsqu'il le consacra pour la première fois dans ses divines mains, comme le récit de saint Luc l'indique en termes plus exprès, est-ce que Judas a demeuré en Jésus-Christ, ou Jésus-Christ en lui ? Est-ce que tant d'autres qui mangent cette chair et qui boivent ce sang avec un cœur hypocrite, ou qui apostasient après avoir participé à ce banquet divin, demeurent en Jésus-Christ, ou Jésus-Christ en eux? (IV *Sent.,* dist. 9, cap. 1.) Il y a donc certainement une manière de manger cette chair et de boire ce sang qui fait que celui qui s'en nourrit demeure en Jésus-Christ et Jésus-Christ en lui ? Il ne nous suffit donc pas de manger la chair de Jésus-Christ et de boire son sang d'une manière quelconque pour que nous demeurions en Jésus-Christ et que Jésus-Christ demeure en nous, il faut participer à cette chair et à ce sang avec certaines dispositions particulières que Notre-Seigneur avait en vue lorsqu'il prononçait ces paroles. Il faut entendre de même ces paroles : « Celui qui aura blasphémé contre le Saint-Esprit, n'obtiendra jamais son pardon. » Ce n'est pas un blasphème quelconque qui rend coupable d'un crime irrémissible, c'est un blas-

blasphemandi genus debemus accipere, sicut nec ibi omne tentandi.

16. Item cum audimus : Qui crediderit, et baptizatus fuerit, salvus erit : non utique intelligimus eo modo credentem, quo et dæmones credunt et contremiscunt (*Marc.*, XVI, 16); nec in eo numero baptizatos, in quo magus Simon baptizari potuit, sed salvus esse non potuit. (*Jac.*, II, 19.) Sicut ergo cum diceret : Qui crediderit, et baptizatus fuerit, salvus erit, non omnes credentes et baptizatos, sed quosdam intuebatur (*Act.*, VIII, 13); in ea scilicet constitutos fide, quæ Apostolo distinguente, per dilectionem operatur (*Gal.*, v, 6) : ita cum dixit : « Qui blasphemaverit in Spiritum sanctum, non habet remissionem in æternum, » non omnem, sed quemdam blasphemantis in Spiritum sanctum intendebat reatum, quo quisquis fuerit obligatus, nulla unquam remissione solvetur.

CAPUT XI. — *Modus quidam manducandi carnem Christi proprius piorum.* — 17. Illud etiam quod ait : Qui manducat carnem meam, et bibit sanguinem meum, in me manet, et ego in illo (*Joan.*, VI, 57) : quomodo intellecturi sumus? Numquid etiam illos hic poterimus accipere, de quibus dicit Apostolus, quod judicium sibi manducent et bibant; cum ipsam carnem manducent, et ipsum sanguinem bibant? Numquid et Judas magistri venditor et traditor impius, quamvis primum ipsum manibus ejus confectum sacramentum carnis et sanguinis ejus cum cæteris discipulis, sicut apertius Lucas evangelista declarat, manducaret et biberet, mansit in Christo, aut Christus in eo? (*Luc.*, XXII, 21.) Tam multi denique, qui vel corde ficto carnem illam manducant et sanguinem bibunt, vel cum manducaverint et biberint, apostatæ fiunt, numquid manent in Christo, aut Christus eis? (IV *Sent.*, dist. 9, cap. 1.) Sed profecto est quidam modus manducandi illam carnem, et bibendi illum sanguinem, quo modo qui manducaverit et biberit, in Christo manet, et Christus in eo. Non ergo quocumque modo quisquam manducaverit carnem Christi, et biberit sanguinem Christi, manet in Christo, et in illo Christus; sed certo quodam modo, quem modum utique ipse videbat, quando ista dicebat. Sic igitur et in eo quod ait : « Qui blasphemaverit in Spiritum sanctum, non habet remissionem in æternum, » non quocumque

phème d'une espèce particulière qu'il nous faut chercher à connaître, pour répondre aux intentions de celui qui a prononcé cette sentence aussi vraie qu'elle est terrible.

Chapitre XII. — *Saint Augustin aborde directement la solution de cette question.* — 18. Quelle est maintenant cette espèce, ou plutôt quel est cet excès de blasphème, quelle est cette parole contre le Saint-Esprit? Le plan que nous nous sommes tracé demande que nous vous l'apprenions et que nous ne différions pas davantage de répondre à votre attente déjà bien longue quoique nécessaire. Vous savez, mes très-chers frères, que dans cette Trinité invisible et incorruptible que professent et enseignent notre foi et l'Eglise catholique, Dieu le Père n'est pas le Père de l'Esprit saint, mais du Fils ; Dieu le Fils n'est pas le Fils de l'Esprit saint, mais le Fils du Père ; Dieu le Saint-Esprit n'est pas seulement l'Esprit du Père, ou l'Esprit du Fils, mais l'Esprit du Père et du Fils. Vous savez aussi que cette Trinité, malgré la distinction et l'existence individuelle des personnes, ne fait pas trois Dieux, mais un seul Dieu, parce que l'essence ou la nature de l'éternité, de la vérité, de la bonté, est indivisible et inséparable. Autant donc que notre intelligence en est capable, autant qu'il nous est donné, dans l'état où nous sommes encore, de voir ce mystère comme dans un miroir et sous des images obscures, la foi nous fait voir dans le Père l'autorité, dans le Fils la naissance, dans le Saint-Esprit l'union commune du Père et du Fils, dans les trois personnes l'égalité. Or, c'est par ce lien commun qui unit le Père et le Fils, qu'ils ont voulu nous unir entre nous et avec eux ; ils ont voulu nous amener à l'unité par ce don qui leur est commun, c'est-à-dire par l'Esprit saint qui est Dieu et le don de Dieu. C'est par lui, en effet, que nous sommes réconciliés avec la divinité, et que nous y trouvons notre joie. Que nous servirait, en effet, sans l'amour la connaissance du bien, quelque parfait qu'il fût? Or, de même que la vérité nous enseigne, la charité nous fait aimer, pour rendre notre connaissance plus parfaite et nous rendre heureux par la jouissance du bien que nous connaissons. Mais la charité a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit saint qui nous est donné. (*Rom.*, v, 5.) Et comme nos péchés nous éloignaient de la possession du vrai bien, la charité couvre la multitude des péchés. (I *Pier.*, iv, 8.) Ainsi, le Père est pour le Fils, qui est la Vérité, le véritable principe, le Fils est la Vérité sortie du Père infiniment vrai ; l'Esprit saint est la bonté qui procède du Père et du Fils, source de toute bonté ; mais les trois per-

modo blasphemaverit, reus est hujus irremissibilis delicti; sed modo quodam, quem nos quærere atque intelligere voluit, qui hanc sententiam veram terribilemque deprompsit.

Caput XII. — *Aggreditur solutionem quæstionis.* — 18. Quisnam sit autem iste blasphemandi modus, vel potius immoderatio, quænam sit ista blasphemia, et quod sit verbum contra Spiritum sanctum, jam, quantum existimo, ipse ordo postulat ut dicamus, vestramque exspectationem tamdiu, sed necessario detentam, non ulterius differamus. Nostis, Carissimi, in illa invisibili et incorruptibili Trinitate, quam fides nostra et catholica Ecclesia tenet et prædicat, Deum Patrem non Spiritus sancti Patrem esse, sed Filii; et Deum Filium non Spiritus sancti Filium esse, sed Patris; Deum autem Spiritum sanctum non solius Patris, aut solius esse Filii Spiritum, sed Patris et Filii. Et hanc Trinitatem, quamvis servata singularum proprietate et (a) substantia personarum ; tamen propter ipsam individuam et inseparabilem æternitatis, veritatis, bonitatis essentiam vel naturam non esse tres deos, sed unum Deum. Ac per hoc pro captu nostro, quantum ista per speculum et in ænigmate, præsertim talibus, quales adhuc sumus, videre conceditur, insinuatur nobis in Patre auctoritas, in Filio nativitas, in Spiritu sancto Patris Filiique communitas, in tribus æqualitas. Quod ergo commune est Patri et Filio, per hoc nos voluerunt habere communionem et inter nos et secum, et per illud donum nos colligere in unum quod ambo habent unum, hoc est, per Spiritum sanctum Deum et donum Dei. In hoc enim reconciliamur divinitati, eaque delectamur. Nam quid nobis prodesset quidquid boni nossemus, nisi etiam diligeremus? Sicut autem veritate discimus, ita caritate diligimus; ut et plenius cognoscamus, et beati cognito perfruamur. « Caritas porro diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis. » (*Rom.*, v, 5.) Et quia peccatis alienabamur a possessione verorum bonorum : Caritas cooperit multitudinem peccatorum. (I *Petr.*, iv, 8.) Est ergo Pater Filio veritati origo verax, et Filius de veraci Patre orta veritas, et Spiritus sanctus a Patre bono et Filio bono effusa bonitas : omnium est

(a) Colbertinæ bibliothecæ Ms. notatus 821, *et subsistentia.*

sonnes ont une égale divinité et une indivisible unité.

19. Or, pour nous rendre dignes de la vie éternelle qui nous sera donnée à la fin de cette vie, la première grâce qui nous est faite par la bonté de Dieu lorsque nous commençons à croire, c'est la rémission des péchés. Tant que ces péchés subsistent, nous restons dans l'inimitié de Dieu, nous sommes séparés de lui par notre faute, au témoignage de l'Ecriture qui ne peut mentir : « Vos crimes vous ont séparés de Dieu. » (*Isa.*, LIX, 2.) Ainsi Dieu ne nous fait part de ses biens, qu'après nous avoir délivrés de nos maux. Ces biens s'accroissent à mesure que les maux diminuent, et ils ne recevront leur perfection que lorsque nous serons entièrement délivrés de ces maux. Veut-on maintenant une preuve que Notre-Seigneur Jésus-Christ remet les péchés dans l'Esprit saint, de même qu'il chasse les démons par ce même Esprit? la voici. Lorsqu'il eut dit à ses disciples après sa résurrection : « Recevez le Saint-Esprit, » il ajoute aussitôt : « Celui à qui vous remettrez les péchés ils lui seront remis, et celui à qui vous les retiendrez, ils lui seront retenus. » (*Jean*, XX, 22 et 23.) En effet, cette régénération où tous nos péchés passés sont effacés, a pour principe l'Esprit saint, d'après ces paroles de Notre-Seigneur : « Si quelqu'un ne renaît de l'eau et de l'Esprit saint, il ne peut entrer dans le royaume des cieux. » (*Jean*, III, 5.) Or, il y a une différence entre naître de l'Esprit et se nourrir de l'Esprit, de même qu'il y a une différence entre naître de la chair, ce qui arrive lorsqu'une mère met au jour son enfant, et se nourrir de la chair, ce qui a lieu lorsqu'elle allaite cet enfant, que celui-ci s'attache à boire avec délices au sein où il a reçu la vie, et qu'il cherche le soutien de cette vie à la même source où il a puisé le principe de son existence. Nous devons donc croire que le premier bienfait que nous recevons de la bonté de Dieu par l'Esprit saint, c'est la rémission des péchés. Aussi, est-ce par là que commence la prédication de Jean-Baptiste, envoyé pour être le précurseur de Notre-Seigneur. Nous lisons en effet : « Or, en ces jours-là, Jean-Baptiste vint prêchant dans le désert de la Judée, et disant : Faites pénitence, le royaume des cieux approche. » (*Matth.*, III, 1-2.) C'est par là aussi que commencent les prédications du Sauveur : « Depuis lors, dit l'Evangéliste, Jésus commença à prêcher et à dire : Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche. » (*Matth.*, IV, 17.) Or, entre autres enseignements que Jean adressait à ceux qui venaient lui demander le baptême, il leur disait : « Je vous baptise dans l'eau pour la pénitence; mais celui qui doit venir après moi est plus puissant que moi, et je

autem non impar divinitas, nec separabilis unitas.

19. Primum ergo in nos, ad accipiendam vitam æternam, quæ in novissimo dabitur, de bonitate Dei munus venit ab initio fidei, remissio peccatorum. Illis enim manentibus, manent quodam modo inimicitiæ adversus Deum, et ab illo alienatio, quæ a nostro malo est : quoniam non mentitur Scriptura, dicens : Peccata vestra separant inter vos et Deum. (*Isai.*, LIX, 2.) Non itaque nobis infert bona sua, nisi auferat mala nostra. Et in tantum illa crescunt, in quantum ista minuuntur : nec illa perficientur, nisi ista finiantur. Jam vero quod Dominus Jesus sic in Spiritu sancto peccata dimittit, quemadmodum in Spiritu sancto dæmones ejicit, hinc intelligi potest, quod postea quam resurrexit a mortuis, cum dixisset discipulis suis : « Accipite Spiritum sanctum ; » continuo subjecit : « Si cui dimiseritis peccata, dimittentur illi; si cui tenueritis, tenebuntur. » (*Joan.*, XX, 22 et 23.) Nam et illa regeneratio, ubi fit omnium præteritorum remissio peccatorum, in Spiritu sancto fit, dicente Domino : « Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu, non potest introire in regnum Dei. » (*Joan.*, III, 5.) Sed aliud est, nasci de Spiritu; aliud, pasci de Spiritu : sicut aliud est, nasci de carne, quod fit cum parit mater; aliud est, pasci de carne, quod fit cum lactat infantem, ad hoc conversum ut cum voluptate biberet, unde natus est ut viveret; ut inde accipiat vivendi alimentum, unde accepit nascendi initium. Primum itaque (a) credendum beneficium est benignitatis Dei in Spiritu sancto remissio peccatorum. Unde ita cœpit et prædicatio Joannis Baptistæ, qui præcursor Domini missus est. Sic enim scriptum est : « In diebus autem illis venit Joannes Baptista, prædicans in deserto Judææ, et dicens : Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum. » (*Matth.*, III, 1 et 2.) Hinc et ipsius Domini, quod ita legitur : Exinde cœpit Jesus prædicare et dicere : Agite pœnitentiam, appropinquavit enim regnum cœlorum. (*Matth.*, IV, 17.) Ait autem Joannes inter cætera, quæ locutus est ad eos qui venerunt, ut ab illo baptizarentur : « Ego quidem vos baptizo in aqua in pœnitentiam : qui autem venturus est

(a) Lov. *credendum* : repugnantibus aliis editis et Mss. libris.

ne suis pas digne de porter sa chaussure, et il vous baptisera dans l'Esprit saint et dans le feu. » (*Matth.*, III, 11.) Et le Seigneur dit également : « Jean a baptisé dans l'eau, mais vous serez baptisés dans le Saint-Esprit que vous recevrez dans quelques jours d'ici, à la Pentecôte. » (*Act.*, I, 5.) Quant à cette expression de Jean-Baptiste : « Et par le feu, » bien qu'on puisse l'entendre des tribulations que les fidèles devaient souffrir pour le nom de Jésus-Christ, cependant il n'est pas hors de propos de remarquer que l'Esprit saint est aussi figuré sous le symbole du feu. Aussi, que dit l'auteur sacré de l'avénement de ce divin Esprit? « Ils virent comme des langues de feu qui se partagèrent, et elles se reposèrent sur chacun d'eux. » (*Act.*, II, 3.) Voilà pourquoi Notre-Seigneur a dit de son côté : « Je suis venu apporter le feu sur la terre, » (*Luc*, XII, 49) et que l'Apôtre dit également : « Soyez fervents par l'Esprit, » (*Rom.*, XII, 11) parce que c'est dans ce divin Esprit que la charité puise son ardeur. « Car elle se répand dans nos cœurs par l'Esprit saint qui nous a été donné. » (*Rom.*, V, 5.) A cette ferveur est opposé ce qu'a prédit le Sauveur : « La charité d'un grand nombre se refroidira. » (*Matth.*, XXIV, 12.) Mais la charité parfaite est le don parfait de l'Esprit saint. Ce don parfait est précédé du bienfait de la rémission des péchés, qui nous arrache à la puissance des ténèbres (*Colos.*, I, 3), met dehors à l'aide de notre foi le prince de ce monde (*Jean*, XII, 31), qui exerce maintenant son pouvoir sur les enfants de rébellion (*Ephés.*, II, 2), par la force que lui donne leur union avec le péché dont ils sont les esclaves. Car c'est par l'Esprit saint, qui ramène à l'unité le peuple de Dieu, que nous chassons l'esprit immonde qui est divisé contre lui-même.

20. C'est contre ce don gratuit, contre cette grâce de Dieu que parle le cœur impénitent. L'impénitence est donc ce blasphème contre l'Esprit, qui ne sera remis ni dans ce siècle, ni dans le siècle futur. En effet, on profère de bouche ou de cœur une parole coupable et d'une impiété des plus grandes contre l'Esprit saint, en qui sont baptisés tous ceux dont les péchés sont effacés, et que l'Eglise a reçu pour remettre tous les péchés, lorsqu'au mépris de la bonté de Dieu qui invite à la pénitence, on amasse par la dureté et l'impénitence du cœur un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun suivant ses œuvres. (*Rom.*, II, 5.) Or, cette impénitence, car nous pouvons appeler de ce seul nom et le blasphème et la parole contre l'Esprit saint qui n'obtiennent jamais leur par-

post me, fortior me est, cujus non sum dignus calciamenta portare; ipse vos baptizabit in Spiritu sancto et igni. » (*Matth.*, III, 11.) Ait et Dominus : Joannes quidem baptizavit aqua, vos autem baptizabimini Spiritu sancto, quem accepturi estis non post multos hos dies, usque ad Pentecosten. (*Act.*, I, 5.) Quod autem dixit Joannes : Et igni, quamvis possit intelligi et tribulatio, quam pro nomine Christi credentes fuerant perpessuri; tamen non ab re est, eumdem Spiritum sanctum etiam nomine ignis significatum videri. Propter quod et in adventu ejus dictum est : « Visæ sunt illis linguæ divisæ, velut ignis, qui et insedit super unumquemque eorum. » (*Act.*, II, 3.) Hinc et ipse Dominus ait : Ignem veni mittere in mundum. (*Luc.*, XII, 49.) Hinc et Apostolus ait, Spiritu ferventes (*Rom.*, XII, 11) : quoniam hinc fervet caritas. Diffunditur quippe in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis. (*Rom.*, V, 5.) Cui fervori contrarium est, quod Dominus ait : Refrigescet caritas multorum. (*Matth.*, XXIV, 12.) Sed perfecta caritas perfectum donum est Spiritus sancti. Prius est autem illud quod ad remissionem pertinet peccatorum : per quod beneficium eruimur de potestate tenebrarum (*Col.*, I, 13), et princeps hujus mundi mittitur foras fide nostra (*Joan.*, XII, 31), qui operatur in filiis infidelitatis (*Ephes.*, II, 2), nulla (*a*) vi alia nisi societate et obligatione peccati. In Spiritu enim sancto, quo in unum Dei populus congregatur, ejicitur spiritus immundus, qui in se ipsum dividitur.

20. Contra hoc donum gratuitum, contra istam Dei gratiam loquitur cor impœnitens. Ipsa ergo impœnitentia est Spiritus blasphemia, quæ non remittetur neque in hoc sæculo, neque in futuro. Contra Spiritum enim sanctum, quo baptizantur quorum peccata omnia dimittuntur, et quem accepit Ecclesia, ut cui dimiserit peccata, dimittantur ei, verbum valde malum et nimis impium, sive cogitatione, sive etiam lingua sua dicit, quem patientia Dei cum ad pœnitentiam adducat, ipse secundum duritiam cordis sui et cor impœnitens thesaurizat sibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei, qui reddet unicuique secundum opera ejus. (*Rom.*, II, 5.) Hæc ergo impœnitentia, sic enim uno aliquo nomine possumus utcumque appellare et blasphemiam, et verbum contra Spiritum sanctum, quod remissionem non

(*a*) Lov. *nulla alia re.* Cæteri fere libri carent particula *re* : cujus tamen loco Fossatensis Ms. et Eugypius habent, *vi.*

don; cette impénitence contre laquelle s'élevaient le héraut et le juge en disant : « Faites pénitence, car le royaume des cieux approche ; » (*Matth.*, III, 2 ; IV, 17) cette impénitence contre laquelle le Seigneur a ouvert le cours de la prédication évangélique, et contre laquelle il a prédit que son Evangile serait annoncé dans tout l'univers, lorsque après sa résurrection, il dit à ses disciples : « Il fallait que le Christ souffrît et qu'il ressuscitât d'entre les morts le troisième jour, et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés à toutes les nations, commençant par Jérusalem ; » (*Luc*, XXIV, 46) cette impénitence n'a aucune espérance de pardon, ni dans ce siècle, ni dans le siècle futur, parce que la pénitence seule nous donne droit dans ce monde au pardon qui a toute son efficacité dans le siècle à venir.

CHAPITRE XIII. — *Il ne faut désespérer de personne dans la vie présente.* — 21. Mais, tant que l'homme est dans cette vie, on ne peut prononcer ce jugement contre cette impénitence, ou contre le cœur impénitent. Car on ne doit désespérer de la conversion d'aucun pécheur, tant que la bonté de Dieu l'invite à la pénitence, et que l'impie n'a pas été enlevé de cette vie par celui qui ne veut pas sa mort, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. (*Ezéch.*, XVIII, 23.) Cet homme est païen aujourd'hui, qui vous dit qu'il ne sera point chrétien demain ? Le juif est incrédule aujourd'hui, savez-vous si demain il ne croira point en Jésus-Christ ? Tel est aujourd'hui un hérétique, et si demain il s'attache à la vérité catholique ? Il est aujourd'hui dans le schisme, et si demain il embrasse la paix de l'Eglise catholique ? Qui vous dit enfin que tous ces hommes que vous voyez victimes de toutes sortes d'erreurs, et que vous condamnez comme ayant perdu toute espérance, ne feront point pénitence avant la fin de cette vie, et ne trouveront point la véritable vie dans le siècle futur ? Aussi, mes frères, prenez pour vous cet avertissement que donne l'Apôtre : « Ne jugez point avant le temps. » (1 *Cor.*, IV, 5.) Car ce blasphème contre l'Esprit qui n'obtient jamais son pardon, ce blasphème, nous l'avons compris, qui n'est pas tout blasphème, mais un blasphème particulier, qui n'est autre, comme nous croyons l'avoir prouvé et démontré, que la dureté persévérante d'un cœur impénitent, ne peut être constaté dans aucun homme, tant qu'il est dans cette vie.

22. Ne dites point qu'il paraît contraire à la raison, qu'alors que l'homme qui persévère jusqu'à la fin de sa vie dans la dureté et l'impénitence du cœur, ne cesse de parler contre cette grâce de l'Esprit saint, l'Evangile représente cette longue contradiction d'un cœur im-

habet in æternum : hæc, inquam, impœnitentia, contra quam clamabant et præco et judex, dicentes : Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum (*Matth.*, III, 2 ; et IV, 17) ; contra quam Dominus os Evangelicæ prædicationis aperuit et contra quam ipsum Evangelium in toto orbe prædicandum esse prædixit ; ubi postea quam resurrexit a mortuis, ait discipulis : Oportebat pati Christum, et resurgere a mortuis tertio die, et prædicari in nomine ejus pœnitentiam et remissionem peccatorum per omnes gentes, incipientibus ab Jerusalem (*Luc.*, XXIV, 46) ; hæc omnino impœnitentia non habet remissionem, neque in hoc sæculo, neque in futuro : quia pœnitentia impetrat remissionem in hoc sæculo, quæ valeat in futuro.

CAPUT XIII. — *De nullo desperandum est in præsenti vita.* — 21. Sed ista impœnitentia vel cor impœnitens quamdiu quisque in hac carne vivit, non potest judicari. De nullo enim desperandum est ; quamdiu patientia Dei ad pœnitentiam adducit, nec de hac vita rapit impium, qui non mortem vult impii, quantum ut revertatur et vivat. (*Ezech.*, XVIII, 23.) Paganus est hodie : unde scis, utrum sit futurus crastino Christianus ? Judæus infidelis est hodie : quid si cras credat in Christum ? Hæreticus est hodie : quid si cras sequatur catholicam veritatem ? Schismaticus est hodie : quid si cras amplectatur catholicam pacem ? Quid si isti, quos in quocumque genere erroris notas, et tanquam desperatissimos damnas, ante quam finiant istam vitam, agant pœnitentiam, et inveniant veram vitam in futuro ? Proinde, Fratres, etiam ad hoc vos admoneat, quod ait Apostolus : Nolite ante tempus quidquam judicare. (I *Cor.*, IV, 5.) Hæc enim blasphemia Spiritus, cui nunquam est ulla remissio, (quam non omnem, sed quamdam intelleximus, eamque perseverantem duritiam cordis impœnitentis vel diximus vel invenimus, vel etiam quantum existimamus, ostendimus,) non potest in quoquam, ut diximus, dum in hac adhuc vita est, deprehendi.

22. Quod non ideo videatur absurdum, quia cum homo usque in finem hujus vitæ in dura impœnitentia perseverans, diu multumque loquatur adversus hanc gratiam Spiritus sancti ; Evangelium tamen tam longam contradictionem cordis impœnitentis, quasi breve aliquid, verbum appellavit, di-

pénitent, comme un acte passager, comme une seule et unique parole : « Quiconque aura dit une parole contre le Fils de l'homme, il lui sera remis; mais celui qui aura dit une parole contre l'Esprit saint, il ne lui sera remis ni dans ce siècle, ni dans le siècle futur. » Ce blasphème sans doute se prolonge dans tout le cours de la vie, il est composé d'un grand nombre de paroles; mais l'Ecriture même, lorsqu'elle parle d'un grand nombre de discours, les désigne comme une seule et unique parole. Ainsi, aucun prophète ne s'est borné à prononcer une seule parole, et cependant nous lisons : « Parole adressée à tel ou à tel prophète. » L'Apôtre lui-même dit : « Que les prêtres soient doublement honorés, principatement ceux qui travaillent à la parole et à l'instruction. » (I *Tim.*, v, 17.) Saint Jacques dit également : « Ayez soin d'observer la parole, et ne vous contentez pas de l'écouter. » (*Jacq.*, I, 22.) Il ne dit pas les paroles, mais la parole, bien qu'on lise, qu'on prononce, qu'on entende publiquement et solennellement dans l'église une multitude de paroles tirées des saintes Ecritures. Ainsi donc, quel que soit le temps que l'un de nous consacre aux travaux de la prédication de l'Evangile, on l'appelle le prédicateur non des paroles, mais de la parole. Quel que soit le temps que vous vous appliquiez vous-mêmes à entendre, avec un zèle persévérant, notre prédication, on dit de vous que vous êtes des auditeurs très-attentifs, non des paroles, mais de la parole. De même, dans le langage habituel de l'Ecriture sainte, auquel se conforme la tradition de l'Eglise, tout homme qui, pendant cette vie mortelle, quelque longue qu'elle soit, profère de bouche ou par la pensée seule, dans son cœur impénitent, des paroles contre la rémission des péchés qui se fait dans l'Eglise, cet homme profère une parole contre l'Esprit saint.

23. Or, non-seulement toute parole contre le Fils de l'homme, mais tout péché et tout blasphème sera remis aux hommes, parce que dès lors que ce n'est point le péché d'un cœur impénitent contre le Saint-Esprit, principe de la rémission des péchés dans l'Eglise, tous les autres péchés sont pardonnés. Comment, en effet, pourrait-on obtenir la rémission d'un péché qui s'oppose à ce que les autres soient pardonnés? Tous les péchés sont donc remis à ceux qui ne sont point coupables du crime qui n'obtient jamais son pardon; si ce crime existe comme il est irrémissible, les autres le deviennent également, parce que le lien de ce seul péché s'oppose à la rémission de tous les autres. Si donc tout homme qui dit une parole contre le Fils de l'homme, obtient son pardon, tandis que celui qui dit une parole contre l'Esprit saint ne peut l'obtenir, ce n'est point que dans la sainte Tri-

cens : « Quicumque dixerit verbum contra Filium hominis, remittetur ei : qui autem dixerit contra Spiritum sanctum, non remittetur ei, neque in hoc sæculo, neque in futuro. » Hæc enim quamvis prolixa sit, et plurimis verbis contexta et producta blasphemia; solet tamen Scriptura etiam multa verba verbum appellare. Neque enim unum verbum locutus est quicumque Propheta, et tamen sic legitur : Verbum quod factum est ad illum vel illum Prophetam. Et Apostolus : Presbyteri, inquit, duplici honore honorentur, maxime qui laborant in verbo et doctrina. (I *Tim.*, v, 17.) Non ait, in verbis; sed, in verbo. Et sanctus Jacobus : Estote, inquit, factores verbi, et non auditores tantum. (*Jacob.*, I, 22.) Non ait et ipse, verborum; sed, verbi : quamvis tam multa verba de Scripturis sanctis in ecclesia celebriter et solemniter legantur, dicantur, audiantur. Sicut ergo quantocumque tempore quisquis nostrum in prædicando Evangelio laboraverit, non verborum, sed verbi dicitur prædicator; et quantocumque tempore quisquis vestrum nostram prædicationem diligenter atque instanter audierit, non verborum, sed verbi audiendi studiosissimus nuncupatur : ita eo more quo Scripturæ loquuntur, et quem novit Ecclesiastica consuetudo, quisquis universa sua vita, qua (*a*) istam gerit carnem, quantalibet longitudine protendatur, quæcumque verba vel ore vel sola cogitatione locutus fuerit corde impœnitenti, contra remissionem peccatorum quæ fit in Ecclesia, verbum dicit contra Spiritum sanctum.

23. Ideo autem non solum verbum quod dictum fuerit contra Filium hominis, sed omne prorsus peccatum et blasphemia remittetur hominibus; quia ubi hoc peccatum non fuerit cordis impœnitentis contra Spiritum sanctum, quo in Ecclesia peccata solvuntur, cuncta alia dimittuntur. Quomodo autem hoc dimittetur, quod etiam remissionem impedit aliorum? Omnia ergo dimittuntur eis, in quibus hoc non est quod nunquam dimittetur : in quibus est autem, (*b*) quoniam hoc nunquam dimittitur, nec alia dimittuntur; quia omnium remissio vinculo istius impeditur. Non ergo propterea quicumque

(*a*) Eugypius et Fossatensis Ms. *quam in ista gerit carne.* — (*b*) Sic Mss. At editi, *quomodo.*

nité l'Esprit saint soit au-dessus du Fils, ce que nul hérétique même n'a osé avancer. Voici la raison de cette différence : Quiconque résiste à la vérité, blasphème la vérité, c'est-à-dire le Christ, après qu'il s'est fait connaître avec tant d'éclat parmi les hommes, que lui, le Verbe, s'est fait chair, et qu'il a habité parmi nous, comme Fils de l'homme ou comme Christ ; si cette parole n'est point l'acte d'un cœur impénitent contre l'Esprit saint, dont il est dit : « Celui qui ne renaît point de l'eau et de l'Esprit saint ; » (*Jean*, III, 5) et encore : « Recevez l'Esprit saint, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; » (*Jean*, XX, 22) en d'autres termes, si cet homme se repent, il recevra par ce don le pardon de tous ses péchés, et en même temps le pardon du blasphème dont il s'est rendu coupable contre le Fils de l'homme, parce qu'au péché d'ignorance, d'opiniâtreté ou de blasphème, il n'a point ajouté le péché d'impénitence contre le don de Dieu, et contre la grâce de la régénération ou de la réconciliation que nous recevons dans l'Eglise par l'Esprit saint.

CHAPITRE XIV. — *Si le blasphème contre le Fils est remis plus facilement que le blasphème contre l'Esprit saint, ce n'est point parce que le Fils en tant qu'homme est inférieur à l'Esprit saint.* — 24. Gardons-nous par conséquent de penser comme quelques-uns, que si le blasphème contre le Fils de l'homme obtient son pardon, tandis que le blasphème contre l'Esprit saint est irrémissible, c'est parce que le Christ est devenu Fils de l'homme en revêtant notre chair, et qu'à ce titre il est inférieur à l'Esprit saint qui, par sa nature, est égal comme Dieu au Père et au Fils unique, de même que le Fils unique est égal au Père et à l'Esprit saint. Car si telle était la raison de cette sentence du Sauveur, il n'aurait fait mention d'aucun autre blasphème, et le seul qu'il aurait déclaré devoir obtenir son pardon, serait le blasphème contre le Fils de l'homme, considéré exclusivement comme homme. Mais comme il a dit tout d'abord : « Tout péché et tout blasphème seront remis aux hommes; » (*Matth.*, XII, 31) ou selon un autre évangéliste : « Tous les péchés seront remis aux enfants des hommes, et tous les blasphèmes par lesquels ils auront blasphémé, » (*Marc*, III, 28) il est hors de doute que le blasphème contre le Père est compris dans ces termes généraux, et que le seul blasphème déclaré irrémissible est le blasphème contre l'Esprit saint. Est-ce que le Père a pris la forme de serviteur qui le rendrait inférieur à l'Esprit saint? Non assurément, mais après avoir fait une mention générale de tous les péchés et de

dixerit verbum contra Filium hominis, remittetur ei, qui autem dixerit contra Spiritum sanctum, non remittetur; quia in Trinitate major est Filio Spiritus sanctus, quod nullus unquam vel hæreticus dixit : sed quoniam quisquis restiterit veritati, et blasphemaverit veritatem, quod est Christus, etiam post tantam sui prædicationem apud homines, ut Verbum caro fieret, et habitaret in nobis, quod est Filius hominis, idem ipse Christus, si non dixerit verbum illud cordis impœnitentis contra Spiritum sanctum, de quo dictum est : Qui non renatus fuerit ex aqua et Spiritu (*Joan.*, III, 5); et de quo item dictum est : « Accipite Spiritum sanctum, si cui dimiseritis peccata, dimittuntur ei : » (*Joan.*, XX, 22) id est, si pœnituerit eum, accipiet per hoc donum remissionem omnium peccatorum, simul et hujus, quod verbum dixit contra Filium hominis : quia peccato ignorantiæ sive contumaciæ vel cujuscumque blasphemiæ, non addidit peccatum impœnitentiæ contra donum Dei et gratiam regenerationis vel reconciliationis, quæ fit in Ecclesia in Spiritu sancto.

CAPUT XIV. — *Non ideo Filii blasphemiam facilius quam Spiritus remitti, quia ille minor est in quantum homo.* — 24. Proinde nec illud sentiendum est, quod quidam putant, ideo remitti verbum quod dicitur contra Filium hominis, non remitti autem quod dicitur contra Spiritum sanctum, quia propter susceptam carnem factus est Filius hominis Christus; qua carne utique major est Spiritus sanctus, qui substantia propria æqualis est Patri et unigenito Filio secundum ejus divinitatem, secundum quam et ipse unigenitus Filius æqualis est Patri et Spiritui sancto. Nam si hoc propterea dictum esset, profecto de omni cætera blasphemia taceretur, (*a*) ut hæc sola remissibilis videretur, quæ contra Filium hominis dicitur, quasi cum homo solus putatur. Cum vero præmissum sit : « Omne peccatum, et blasphemia remittetur hominibus : » (*Matth.*, XII, 31) quod etiam apud alium Evangelistam ita positum est : « Omnia dimittentur filiis hominum peccata et blasphemiæ, quibus blasphemaverint : » (*Marc.*, III, 28) procul dubio et illa blasphemia quæ contra Patrem dicitur, ista generalitate concluditur : et tamen hæc sola irremissibilis definitur, quæ dicitur contra Spiritum sanctum. Numquidnam et Pater formam servi accepit, qua sit major Spiritus sanctus ? Non uti-

(*a*) Editi, *hæc sola irremissibilis videretur* : omisso *ut*, quod habet Fossatensis Ms. et Eugypius.

tous les blasphèmes, il a voulu exprimer d'une manière plus spéciale le blasphème contre le Fils de l'homme, parce que les hommes fussent-ils coupables de ce péché dont Jésus-Christ a dit : « Si je n'étais pas venu et que je ne leur eusse point parlé, ils n'auraient point de péché, » (*Jean*, XV, 22) c'est-à-dire ce péché dont il a fait ressortir la gravité, lorsqu'il a dit de l'Esprit saint qu'il promettait à ses disciples de leur envoyer : « Il convaincra le monde en ce qui touche le péché, et la justice, et le jugement; le péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi ; » (*Jean*, XVI, 8) cependant s'il n'a point prononcé, dans la dureté d'un cœur impénitent, de blasphème contre l'Esprit saint, il obtiendra le pardon de ce qu'il a dit contre le Fils de l'homme.

CHAPITRE XV. — *Le pouvoir de remettre les péchés appartient à la Trinité tout entière.* — 25. On me demandera peut-être ici si l'Esprit saint seul remet les péchés, ou si le Père et le Fils ont aussi ce pouvoir. Nous répondons que ce pouvoir appartient également au Père et au Fils. Est-ce que le Fils, en effet, ne dit pas de son Père : « Si vous remettez aux hommes leurs fautes, votre Père céleste vous remettra aussi vos péchés? » (*Matth.*, VI, 14.) Ne lui disons-nous pas aussi dans l'Oraison dominicale : « Notre Père qui êtes dans les cieux? » Et entre autres demandes, nous lui faisons celle-ci : « Remettez-nous dettes. » (*Ibid.*, 9 et 12.) Et le Fils ne dit-il pas de lui-même : « Afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés? » (*Matth.*, IX, 6.) Mais, me direz-vous, si le Père, le Fils et le Saint-Esprit remettent également les péchés, pourquoi l'impénitence qui n'obtient jamais son pardon nous est-elle représentée comme un blasphème qui attaque seulement le Saint-Esprit, comme si celui qui est dans les liens de ce péché d'impénitence se rendait coupable de résistance au don de l'Esprit saint, parce que c'est par ce don que les péchés sont pardonnés? Je demande à mon tour : le Christ seul chassait-il les démons? Le Père et le Saint-Esprit les chassaient-ils également? Si le Christ seul les chassait, que signifient ces paroles du Sauveur : « Mon Père qui demeure en moi, fait les œuvres que je fais. » (*Jean*, XIV, 10.) Remarquez qu'il dit : « Lui-même fait les œuvres, » comme si le Fils n'en était pas l'auteur, mais le Père qui demeure dans le Fils. Pourquoi donc dit-il dans un autre endroit : « Mon Père agit toujours et moi aussi? » (*Jean*, V, 17.) Et un peu plus loin : « Quelque chose que le Père fasse, le Fils le fait aussi comme lui? » (*Ibid.*, 19.) Quand dans un autre endroit, il dit : « Si je n'avais point fait parmi eux des œuvres qu'aucun autre n'a

que : sed ideo post universalem commemorationem omnium peccatorum omnisque blasphemiæ, eminentius voluit exprimere blasphemiam, quæ dicitur contra Filium hominis; quia etiamsi in illo peccato fuerint homines obligati, quod commemoravit, ubi ait : Si non venissem et locutus eis fuissem, peccatum non haberent (*Joan.*, XV, 22) : quod etiam in Evangelio secundum Joannem valde grave ostendit esse peccatum, ubi ait de ipso Spiritu sancto, cum eum se missurum esse promitteret : « Ille arguet mundum de peccato, et de justitia, et judicio; de peccato quidem, quia non crediderunt in me : » (*Joan.*, XVI, 8) tamen si non dixerit illa cordis impœnitentis duritia verbum contra Spiritum sanctum, etiam hoc quod dictum est contra Filium hominis remittetur.

CAPUT XV. — *Peccata dimittere totius est Trinitatis.* — 25. Hic fortassis aliquis quærat, utrum tantummodo Spiritus sanctus peccata dimittat, an et Pater et Filius? Respondemus, quod et Pater et Filius. Ipse enim Filius de Patre dicit : Si dimiseritis peccata hominibus, dimittet vobis et Pater vester peccata vestra. (*Matth.*, VI, 14.) Cui nos quoque dicimus in oratione Dominica : Pater noster, qui es in cœlis. Atque inter cætera et hoc petimus, dicentes : Dimitte nobis debita nostra. (*Ibid.*, 9 et 12.) De se autem ipse ait : Ut sciatis, quod habeat Filius hominis potestatem in terra dimittendi peccata. (*Matth.*, IX, 6.) Si ergo, inquis, et Pater et Filius et Spiritus sanctus dimittunt peccata, cur illa impœnitentia quæ nunquam dimittetur, tantummodo ad Spiritus blasphemiam dicitur pertinere; tanquam ille qui hoc impœnitentiæ peccato fuerit obligatus, dono Spiritus sancti resistere videatur, quod eo dono fiat remissio peccatorum? Ubi et ego quæro, utrum Christus ejecerit dæmonia, an et Pater et Spiritus sanctus? Si enim tantummodo Christus, quid est quod ipse dicit : Pater autem in me manens, ipse facit opera? (*Joan.*, XIV, 10.) Ita enim dictum est : Ipse facit opera; tanquam Filius non faciat, sed Pater manens in Filio. Cur ergo alio loco dicit : Pater meus usque modo operatur, et ego operor? (*Joan.*, V, 17.) Et paulo post : Quæcumque enim ille fecerit, hæc et Filius similiter facit. (*Ibid.*, 19.) Quod autem alio loco dicit : Si opera non fecissem in eis, quæ nemo alius fecit (*Joan.*, XV, 24), ita dicit quasi solus faciat.

faites, » (*Jean*, XV, 24) il s'exprime comme s'il agissait seul. Si donc cette manière de s'exprimer n'empêche pas que les œuvres du Père et du Fils soient inséparables, que faut-il croire du Saint-Esprit, sinon qu'il opère également avec le Père et le Fils? Et en effet, dans ce même endroit qui a donné lieu à la question que nous discutons, le Sauveur, en chassant lui-même les démons, ne laisse pas de dire : « Si je chasse les démons dans l'Esprit saint, le royaume de Dieu est donc arrivé jusqu'à vous. »

CHAPITRE XVI. — *Le pouvoir et les opérations de la Trinité sont indivisibles.* — 26. Ici, peut-être on me fera cette objection que l'Esprit saint est donné par le Père et par le Fils plutôt qu'il n'agit par sa propre volonté, et que ces paroles: « Je chasse les démons dans l'Esprit saint, » signifient que ce n'est point l'Esprit saint lui-même, mais Jésus-Christ qui les chassait par l'Esprit saint, et qu'il faut leur donner ce sens : « Je chasse les démons dans l'Esprit saint, » c'est-à-dire par l'Esprit saint. C'est là une des locutions habituelles de l'Ecriture sainte : ils ont fait périr dans le glaive, c'est-à-dire par le glaive; ils ont consumé dans le feu, c'est-à-dire par le feu. (*Ps.* LXXIII, 7.) Et Josué prit des couteaux de pierre dans lesquels, c'est-à-dire avec lesquels, il put circoncire les enfants d'Israël. Mais que ceux qui se fondent sur cette location pour refuser à l'Esprit saint le pouvoir qui lui est propre, considèrent attentivement ces paroles de Notre-Seigneur : « L'Esprit souffle où il veut. » (*Jean*, III, 8.) Quant à ces paroles de l'Apôtre : « Or, c'est un seul et même esprit qui opère toutes ces choses, » (I *Cor.*, XII, 11) il est à craindre qu'on ne les entende, dans ce sens qu'elles ne sont pas l'œuvre du Père et du Fils, bien que parmi ces dons, l'Apôtre place la grâce de guérir les maladies, le don des miracles qui comprend le pouvoir de chasser les démons. Mais lorsqu'il ajoute : « Distribuant à chacun ses dons, selon qu'il lui plaît, » (*Ibid.*) ne nous fait-il pas voir dans le Saint-Esprit une puissance tout à fait indivisible de la puissance du Père et du Fils? Si donc ces différentes manières de s'exprimer doivent être entendues dans ce sens, que les opérations de la Trinité sont inséparables, c'est-à-dire que l'opération du Père ne peut être séparée de l'opération du Fils et du Saint-Esprit, que l'opération du Fils ne peut être séparée de l'opération du Père et du Saint-Esprit; enfin que l'opération du Saint-Esprit ne peut être comprise sans l'opération du Père et du Fils, ceux qui ont une foi véritable ou quelqu'intelligence, doivent comprendre que s'il est dit du Père : « Lui-même fait ces œuvres, » (*Jean*, XIV, 10) c'est qu'il est le principe des œuvres, comme il est le principe de l'existence des personnes qui concourent avec lui à ces

Si autem hæc ita dicuntur, ut tamen inseparabilia sint opera Patris et Filii, quid credendum est de Spiritu sancto, nisi quia et ipse pariter operatur? Nam in eo ipso loco, unde exorta est ista quæstio, quam discutimus, cum Filius ejiceret dæmonia, ipse tamen ait : « Si ego in Spiritu sancto ejicio dæmonia, igitur pervenit in vos regnum Dei. »

CAPUT XVI. — *Trinitatis potestas et operatio individua.* — 26. Hic forte quis dicat, Spiritum sanctum dari potius a Patre et Filio, quam sua voluntate aliquid operari ; et ad hoc pertinere quod dictum est : « In Spiritu sancto ejicio dæmonia, » quod non ipse Spiritus, sed Christus id faceret Spiritu : ut sic intelligatur quod dictum est : « In Spiritu sancto ejicio, » tanquam diceretur : Spiritu Sancto ejicio. Solent quippe ita loqui Scripturæ : Interfecerunt in gladio : id est, gladio. Succenderunt in igni : id est, igni. (*Psal.* LXIII, 7.) « Et accepit Jesus cultros petrinos, in quibus circumcideret filios Israel : id est, quibus circumcideret filios Israel. » (*Jos.*, V, 3.) Sed qui propterea demunt Spiritui sancto propriam potestatem, illud attendant quod dictum a Domino legitur : Spiritus ubi vult spirat. (*Joan.*, III, 8.) Illud vero quod Apostolus ait : Omnia autem hæc operatur unus atque idem Spiritus (I *Cor.*, XII, 11) : verendum est ne quisquam arbitretur, quod ea non operetur Pater et Filius, cum in eis operibus commemoraverit et donationes curationum, et operationes virtutum, ubi est utique et expulsio dæmoniorum. Cum vero adjungit et dicit : Dividens propria unicuique prout vult (*Ibid.*) : nonne manifestat etiam sancti Spiritus potestatem, sed a Patre et Filio plane individuam? Si ergo hæc ita dicuntur, ut tamen inseparabilis intelligatur operatio Trinitatis ; ita ut cum operatio Patris dicitur, non eam sine Filio et Spiritu sancto intelligatur operari ; et cum operatio Filii, non sine Patre et Spiritu sancto ; et cum operatio Spiritus sancti, non sine Patre et Filio ; satis notum est recte credentibus, vel etiam ut possunt intelligentibus, et illud ideo dictum esse de Patre : Ipse facit opera (*Joan.*, XIV, 10) ; quod ab illo sit etiam origo operum, a quo est existentia cooperan-

œuvres. En effet, c'est de lui que le Fils est né, et l'Esprit saint procède premièrement de celui qui a donné naissance au Fils, qui possède avec lui l'esprit en commun. Lors donc que Notre-Seigneur dit : « Si je n'avais point fait parmi eux des œuvres qu'aucun autre n'a faites, » (*Jean*, xv, 24) il ne veut pas faire entendre que le Père ni l'Esprit saint n'ont concouru avec lui à ses œuvres, il veut simplement dire que parmi les hommes qui ont opéré des miracles, il n'en est aucun qui ait fait les œuvres que le Fils a faites. Si maintenant l'Apôtre dit de l'Esprit saint : « Or c'est un seul et même esprit qui opère toutes ces choses, » il ne veut pas dire qu'il agit sans le concours du Père et du Fils, il veut nous faire entendre que ces dons ne sont pas l'œuvre de plusieurs esprits, mais d'un seul, et qu'au milieu de ces opérations si différentes, il n'est point différent de lui-même (1).

27. Cependant ce n'est pas sans motif, mais en toute raison et toute vérité que, d'après le récit de l'Evangéliste, ce n'est ni le Fils ni le Saint-Esprit, mais le Père qui dit : « Vous êtes mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisances. » (*Matth.*, xvii, 5 ; *Luc*, iii, 22.) Toutefois, bien que le prodige de cette voix qui descend du ciel soit l'œuvre personnelle du Père, nous ne nions point ici la part d'action du Fils et de l'Esprit saint. Le Fils, revêtu de notre chair, conversait avec les hommes sur la terre, mais il ne laissait pas d'être dans le sein du Père comme son Fils unique, comme son Verbe, lorsque cette voix sortit de la nuée, et il ne serait ni sage ni spirituel de croire que Dieu le Père a produit le son de ces paroles extérieures et passagères sans le concours de sa Sagesse et de son Esprit. De même encore, nous nous exprimons de la manière la plus exacte, lorsque nous disons que ce n'est ni le Père, ni l'Esprit saint, mais le Fils qui a marché sur la mer (*Matth.*, xiv, 25), et que c'est à lui seul qu'appartenaient le corps et les pieds qui s'appuyaient sur les flots ; cependant qui osera nier la coopération du Père et du Saint-Esprit dans l'accomplissement d'un si grand miracle ? Nous disons encore dans le sens le plus vrai, que c'est le Fils qui s'est incarné, et non le Père et l'Esprit saint ; et cependant ce serait aller contre la vérité que de nier que le Père et le Saint-Esprit aient coopéré à cette incarnation qui est l'œuvre propre du Fils seul. Nous enseignons également que ce n'est ni le Père ni le Fils, mais le Saint-Esprit seul qui s'est manifesté sous la forme d'une colombe (*Matth.*, iii, 16), et sous la forme de langues de feu (*Act.*, ii, 3), et qui a donné à ceux sur lesquels il était descendu de publier

(1) Voyez ci-dessus, sermon lii.

tium personarum ; quia et Filius de illo natus est, et Spiritus sanctus principaliter de illo procedit, de quo natus est Filius, et cum quo illi communis est idem Spiritus : et illud quod ait Dominus : Si opera non fecissem in eis, quæ nemo alius fecit (*Joan.*, xv, 24), non ad Patrem vel Spiritum retulisse, quod ei non sint in illis operibus cooperati ; sed ad homines, a quibus leguntur multa facta miracula, et tamen a nullo quæ Filius fecit. Et quod ait Apostolus de Spiritu sancto : Omnia autem hæc operatur unus atque idem Spiritus, non ideo dictum, quia non ei cooperatur Pater et Filius : sed quia in his operibus non sint multi sed unus Spiritus, et in diversis suis operationibus non est a se ipse (*a*) diversus.

27. Nec tamen inaniter, sed rationabiliter et veraciter dicitur Patrem dixisse, non Filium et Spiritum sanctum : Tu es Filius meus dilectus, in quo complacui. (*Matth.*, xvii, 5 ; *Luc.*, iii, 22.) Sed hoc miraculum de cœlo sonabilis verbi, quamvis ad personam Patris tantummodo noscamus pertinere, cooperatos esse tamen Filium et Spiritum sanctum, non negamus. Neque enim quia tunc Filius carnem portans cum hominibus conversabatur in terra, ideo non erat etiam in sinu Patris tanquam unigenitum Verbum, quando illa de nube vox facta est ; aut sapienter et spiritaliter credi potest, Deum Patrem operationem verborum suorum sonantium atque transeuntium a suæ Sapientiæ suique Spiritus cooperatione separasse. Eodem modo cum rectissime dicamus, non Patrem, nec Spiritum sanctum, sed Filium super mare ambulasse (*Matth.*, xiv, 25), cujus unius caro erat illa et plantæ fluctibus innitentes : illud tamen opus tanti miraculi Patrem et Spiritum sanctum cooperatos esse quis abnuat ? Sic enim et solum Filium verissime dicimus ipsam suscepisse carnem, non Patrem aut Spiritum sanctum ; et tamen hanc incarnationem ad solum Filium pertinentem, quisquis negat cooperatum Patrem aut Spiritum sanctum, non recte sapit. Item dicimus, nec Patrem, nec Filium, sed solum Spiritum sanctum, et in columbæ specie (*Matth.*, iii, 16), et in linguis velut igneis apparuisse (*Act.*, ii, 3), et dedisse pronun-

(*a*) Aliquot Mss. *divisus*.

dans un grand nombre de langues différentes les merveilles de Dieu ; et cependant nous ne pouvons nier la coopération du Père et du Fils à ce miracle qui est l'œuvre personnelle de l'Esprit saint. Ainsi la Trinité tout entière coopère à chacune des œuvres des trois personnes divines ; si l'une d'elles agit, les deux autres agissent avec elle, l'harmonie la plus parfaite préside à leur action sans que la puissance d'agir fasse défaut dans aucune d'elles. Comme conséquence de ces principes, on comprend que Notre-Seigneur Jésus-Christ chassait les démons dans l'Esprit saint. Ce n'est point qu'il ne pût seul accomplir cette œuvre, et que dans son impuissance il usât du secours de l'Esprit saint, mais c'est parce qu'il était convenable que l'esprit divisé contre lui-même fût chassé par cet Esprit que le Père et le Fils possèdent en commun, sans aucune division.

CHAPITRE XVII. — *Les péchés ne sont point remis en dehors de l'Eglise.* — 28. De même encore, comme les péchés ne peuvent être remis en dehors de l'Eglise, il était nécessaire qu'ils fussent remis par l'Esprit qui est dans l'Eglise le principe de l'unité. Qu'un homme séparé de l'Eglise se repente de ses péchés sans se repentir en même temps de ce crime énorme qui le tient éloigné de l'Eglise de Dieu, à quoi lui sert son repentir puisqu'il blasphème contre l'Esprit saint par cela seul qu'il est en dehors de l'Eglise qui a reçu cette grâce de remettre les péchés dans son sein par l'Esprit de Dieu ? Cette remission est l'œuvre de la Trinité tout entière, cependant on l'attribue spécialement à l'Esprit saint. Il est, en effet, l'Esprit d'adoption des enfants dans lequel nous crions : « Mon Père, mon Père, » (*Rom.*, VIII, 15) afin de pouvoir dire à Dieu : « Pardonnez-nous nos offenses. » (*Matth.*, VI, 12.) Et nous savons, dit l'apôtre saint Jean, que Jésus-Christ demeure en nous par l'Esprit qu'il nous a donné. » (I *Jean*, III, 24.) C'est cet Esprit qui rend témoignage à notre esprit que nous sommes les enfants de Dieu. » (*Rom.*, VIII, 16.) Car c'est lui qui est le principe de cette union par laquelle nous formons un seul corps, le corps du Fils unique de Dieu. C'est ce que nous enseigne le grand Apôtre lorsqu'il dit : « Si donc il y a quelque consolation en Jésus-Christ, quelque soulagement dans la charité, quelque union dans la participation du même Esprit. » (*Philip.*, II, 1.) C'est comme symbole de cette union que les premiers disciples sur lesquels l'Esprit est descendu ont parlé les langues de tous les peuples. Ce sont les langues, en effet, qui servent à établir l'union entre les différentes sociétés humaines. Il était donc juste que cette société des enfants de Dieu et des membres de Jésus-Christ qui devait embrasser toutes les nations,

tiare illis in quos venerat, multis et variis linguis magnalia Dei : a quo tamen miraculo ad solum Spiritum sanctum pertinente, cooperationem Patris et Verbi unigeniti separare non possumus. Ita singulorum quoque in Trinitate opera Trinitas operatur, unicuique operanti cooperantibus duobus, conveniente in tribus agendi concordia, non in uno deficiente efficacia peragendi. Quæ cum ita sint, hinc est quod Dominus Jesus in Spiritu sancto dæmones ejicit. Neque enim et solus hoc implere non poterat, atque illud adjutorium tanquam huic operi non sufficiens assumebat ; sed spiritum divisum in semetipsum, eo Spiritu congruebat expelli, quem Pater et Filius non divisi in semetipsis communiter habent.

CAPUT XVII. — *Peccata non remittuntur extra Ecclesiam.* — 28. Sic et peccata, quia præter Ecclesiam non dimittuntur, in eo Spiritu dimitti oportebat, quo in unum Ecclesia congregatur. Denique si quemquam extra Ecclesiam suorum pœniteat peccatorum, et hujus tanti peccati quo alienus est ab Ecclesia Dei cor impœnitens habeat, quid ei prodest illa pœnitentia ; cum isto solo verbum dicat contra Spiritum sanctum, quo extraneus est ab Ecclesia, quæ accepit hoc donum, ut in Spiritu sancto fiat remissio peccatorum ? Quam remissionem cum Trinitas faciat, proprie tamen ad Spiritum sanctum intelligitur pertinere. Ipse enim est Spiritus adoptionis filiorum, in quo clamamus : Abba, pater (*Rom.*, VIII, 15) : ut ei possimus dicere : Dimitte nobis debita nostra. (*Matth.*, VI, 12.) Et in hoc cognoscimus, sicut dicit apostolus Joannes, quoniam Christus manet in nobis, de Spiritu suo, quem dedit nobis. (I *Joan.*, III, 24.) Ipse Spiritus testimonium reddit spiritui nostro, quod sumus filii Dei. (*Rom.*, VIII, 16.) Ad ipsum enim pertinet societas, qua efficimur unum corpus unici Filii Dei. Unde scriptum est : « Si qua igitur exhortatio in Christo, si quod solatium caritatis, si qua societas Spiritus. » (*Philip.*, II, 1.) Propter hanc societatem illi in quos primitus venit, linguis omnium gentium sunt locuti. Quia sicut per linguas (*a*) consociatior est societas generis humani : sic oportebat

(*a*) Duo Mss. *consolatio constat generis humani.* Sic etiam Flori collectio ad Ephes., IV, sed ad Philip., II, habet cum Eugypio, *consociatio constat generis*, etc.

fût figurée par les langues de tous les peuples. Le don des langues était alors une preuve qu'on avait reçu le Saint-Esprit, et aujourd'hui le témoignage pour un chrétien qu'il a reçu cet Esprit, c'est qu'il est uni par le lien de la paix à l'Eglise répandue parmi toutes les nations, ce qui fait dire à l'Apôtre : « Travaillez avec soin à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix. » (*Ephés.*, IV, 3.)

Chapitre XVIII. — *L'Esprit saint est l'Esprit du Père et du Fils.* — 29. Que l'Esprit saint soit l'Esprit du Père, le Fils le déclare en termes exprès : « Il procède du Père ; » (*Jean*, XV, 26) et dans un autre endroit : « Ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit de votre Père qui parle en vous. » (*Matth.*, X, 20.) Il est également l'Esprit du Fils au témoignage de l'Apôtre : « Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, qui crie Abba, mon Père, » (*Gal.*, IV, 6) c'est-à-dire qui vous fait crier. C'est nous, en effet, qui crions, mais nous crions dans l'Esprit, c'est-à-dire par cet Esprit qui répand dans nos cœurs la charité sans laquelle tous nos cris sont vains et superflus. C'est ce qui fait dire au même Apôtre dans un autre endroit : « Celui qui n'a point l'Esprit de Jésus-Christ n'est point à lui. » (*Rom.*, VIII, 9.) A quelle personne donc de l'auguste Trinité attribuer spécialement l'union de tous les membres de cette société, si ce n'est à cet Esprit qui est commun au Père et au Fils?

30. Or, ceux qui sont séparés de l'Eglise, n'ont point cet Esprit, l'apôtre saint Jude le déclare dans les termes les plus exprès : « Ce sont des gens qui se séparent eux-mêmes, hommes de vie animale, n'ayant point l'Esprit. » (*Jud.*, I, 19.) Aussi l'apôtre saint Paul, en reprenant sévèrement ceux mêmes qui, jusque dans le sein de l'Eglise, fomentaient des schismes en s'appuyant sur les noms de certains hommes attachés de cœur à l'unité de l'Eglise, dit entre autres choses : « L'homme animal ne perçoit pas les choses qui sont de l'Esprit de Dieu ; elles lui paraissent une folie, et il ne peut les comprendre, parce qu'on n'en juge bien que par l'Esprit. » (I *Cor.*, II, 14.) Il explique ce qu'il vient de dire : « Il ne perçoit pas, » c'est-à-dire il n'a point l'intelligence. Les fidèles de cette trempe sont dans l'Eglise comme de petits enfants qui ne sont point encore spirituels, qui suivent encore les inspirations de la chair, et qu'il faut nourrir de lait, et non d'aliments substantiels. « Comme à des enfants en Jésus-Christ, leur dit-il, je vous ai donné du lait, et non des viandes solides, parce que vous ne pouviez les supporter, et à présent même vous ne le pouvez pas encore. » (I *Cor.*, III, 2.) En disant : «Vous ne le pouvez pas maintenant, » ou « vous ne le

per linguas omnium gentium significari istam societatem filiorum Dei et membrorum Christi futuram in omnibus gentibus : ut quemadmodum tunc ille apparebat accepisse Spiritum sanctum, qui loquebatur linguis omnium gentium ; ita se nunc ille agnoscat accepisse Spiritum sanctum, qui tenetur vinculo pacis Ecclesiæ, quæ diffunditur in omnibus gentibus. Unde dicit Apostolus : « Studentes servare unitatem Spiritus in vinculo pacis. » (*Ephes.*, IV, 3.)

Caput XVIII. — *Spiritus sanctus et Patris et Filii Spiritus est.* — 29. Quod autem sit ipse Spiritus Patris, ipse Filius dicit : De Patre procedit. (*Joan.*, XV, 26.) Et alio loco : Non enim vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis. (*Matth.*, X, 20.) Quod vero ipse sit et Spiritus Filii, Apostolus dicit : Misit Deus Spiritum Filii sui in corda nostra, clamantem : Abba, pater (*Gal.*, IV, 6) : hoc est, clamare facientem. Nos enim clamamus ; sed in illo, id est, ipso diffundente caritatem in cordibus nostris, sine qua inaniter clamat quicumque clamat. Unde item dicit : Quisquis autem Spiritum Christi non habet, hic non est ejus. (*Rom.*, VIII, 9.) Ad quem ergo in Trinitate proprie pertineret hujus communio societatis, nisi ad eum Spiritum qui est Patri Filioque communis?

30. Hunc Spiritum quod illi non habeant, qui sunt ab Ecclesia segregati, Judas apostolus apertissime declaravit, dicens : Qui se ipsos segregant, animales, Spiritum non habentes. (*Jud.*, I, 19.) Unde in ipsa Ecclesia etiam illos qui per nomina hominum, quamvis in unitate ejus constitutorum, quædam schismata moliebantur, Paulus apostolus arguens, inter cætera ait : « Animalis autem homo non percipit quæ sunt Spiritus Dei ; stultitia enim est illi, et non potest scire, quoniam spiritaliter dijudicatur. » (I *Cor.*, II, 14.) Ostendit quid dixerit, non percipit, id est, (a) scientiæ non capit verbum. Hos in Ecclesia constitutos parvulos, dicit nondum spiritales, sed adhuc carnales, et lacte alendos, non esca. « Quasi parvulis, inquit, in Christo lac vobis potum dedi, non escam : nondum enim poteratis ; sed nec adhuc quidem potestis. »

(a) Fossatensis codex et Bedæ collectio manuscripta ac inedita, *scientia non capit. Verum hos in Ecclesia*, etc. Am. et Er. *scientiam non apit verbi.*

pouvez pas encore, » il ne leur ôte pas toute espérance, s'ils s'efforçent de parvenir à ce qu'ils ne sont pas encore. « Vous êtes encore charnels, » leur dit-il. Et pourquoi le sont-ils? Le voici : « Puisqu'il y a parmi vous des jalousies et des contentions, n'est-il pas visible que vous êtes charnels et que vous vous conduisez selon l'homme? » Et il explique plus clairement sa pensée : « Car puisque l'un dit : Je suis à Paul, et l'autre : Je suis à Apollon, n'êtes-vous pas encore hommes? Qu'est-ce donc qu'Apollon, et qu'est-ce que Paul? Les ministres de celui en qui vous avez cru. » Paul et Apollon étaient donc unis de cœur dans l'unité de l'Esprit et le lien de la paix. Cependant comme les Corinthiens avaient voulu les diviser entre eux, prendre hautement parti pour l'un au détriment de l'autre, saint Paul les appelle des hommes charnels, d'une vie toute animale, et incapables de comprendre les choses qui sont de l'Esprit de Dieu. Toutefois, comme ils ne sont point séparés de l'Eglise, il traite de petits enfants en Jésus-Christ ceux qu'il aurait voulu voir des anges ou des dieux, et il leur reproche d'être encore des hommes, c'est-à-dire de rechercher dans leurs disputes non les choses de Dieu, mais les choses purement humaines. Quant à ceux qui sont séparés de l'Eglise, il ne dit pas qu'ils ne perçoivent point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, pour ne point laisser croire qu'il ne s'agit que d'un défaut d'intelligence, mais il dit qu'ils n'ont point l'Esprit; car on peut posséder une chose sans avoir nécessairement l'intelligence de ce qu'on possède.

31. Le Saint-Esprit est donc dans ces petits enfants en Jésus-Christ dont la vie est encore animale et charnelle, et qui ne peuvent percevoir, c'est-à-dire connaître et comprendre le don qu'ils possèdent. Comment, en effet, seraient-ils petits enfants en Jésus-Christ, s'ils n'avaient reçu une nouvelle naissance de l'Esprit saint? Or, on ne doit pas être surpris qu'un chrétien n'ait pas toujours l'intelligence de ce qu'il possède. Car sans parler ici de la divinité et de l'unité de la toute-puissante et immuable Trinité, qui peut facilement arriver à une intelligence scientifique de l'âme? Et cependant chacun a une âme. Voulons-nous enfin un témoignage incontestable que les petits enfants en Jésus-Christ qui ne comprennent point les choses de l'Esprit saint, ne laissent pas toutefois d'avoir ce divin Esprit? considérons comment l'apôtre saint Paul, en leur adressant de sévères reproches dans les paroles qui suivent, leur dit : « Ne savez-vous point que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous? » (I *Cor.*, III, 16.) Or, il ne parlerait certainement pas de la sorte à des membres séparés de l'Eglise

(I *Cor.*, III, 2.) Ubi dicitur, nondum, vel non adhuc, profecto non desperatur; (*a*) si eo tenditur, ut sit aliquando quod nondum est. « Adhuc enim estis, inquit, carnales. » Et ostendens unde sint carnales : Cum enim sit, inquit, inter vos æmulatio, et contentio, nonne carnales estis, et secundum hominem ambulatis? Atque idipsum planius aperiens : « Cum enim quis dicat : Ego quidem, inquit, sum Pauli; alius autem, ego Apollo; nonne homines estis? Quid ergo Apollo? quid autem Paulus? Ministri, per quos credidistis. » Hi ergo, id est, Paulus et Apollo, concordes erant in unitate Spiritus et vinculo pacis : et tamen quia eos isti inter se dividere, et pro altero inflari adversus alterum cœperant, dicuntur homines et carnales et animales, non valentes percipere quæ sunt Spiritus Dei : et tamen quia non sunt ab Ecclesia segregati, parvuli appellantur in Christo; quos utique vel angelos vel deos esse cupiebat, quos arguebat quia homines erant, id est, in his contentionibus non quæ Dei sunt, sed quæ hominum sapiebant. De illis vero qui sunt ab Ecclesia segregati, non dictum est : Ea quæ sunt Spiritus non percipientes; ne ad scientiæ perceptionem referretur : sed dictum est : Spiritum non habentes. Non est autem consequens, ut qui habet, etiam sciendo percipiat quod habet.

31. Habent ergo istum Spiritum in Ecclesia constituti parvuli in Christo, adhuc animales atque carnales, quid habeant percipere non valentes, id est, intelligere et nosse. Nam quomodo essent parvuli in Christo, nisi renati ex Spiritu sancto? Nec mirum videri debet, quod quisque aliquid habet, et quod habet ignorat. Ut enim taceam de omnipotentis divinitate atque incommutabilis Trinitatis unitate; quis facile scientia percipiat quid sit anima? et quis non habet animam? Postremo ut certissime noverimus quod parvuli in Christo non percipientes quæ sunt Spiritus Dei, habent tamen Spiritum Dei; paulo post Paulum apostolum intueamur, quemadmodum eos ipsos increpans ait : Nescitis quia templum Dei estis, et Spiritus Dei habitat in vobis? (I *Cor.*, III, 16.) Hoc utique nullo modo diceret ab

(*a*) Am. Er. et Fossatensis liber, *sed eo tenditur*.

dont il est dit en termes formels qu'ils n'ont point cet Esprit.

Chapitre XIX. — *Les catholiques de nom seulement, les hérétiques et les schismatiques n'ont point l'Esprit saint.* — 32. On ne doit point regarder non plus comme appartenant à l'Eglise et à cette grande société dont l'Esprit saint est le lien, ceux qui ne sont mêlés qu'extérieurement et avec un cœur hypocrite aux brebis de Jésus-Christ; car l'Esprit saint qui enseigne la sagesse, fuit le déguisement. (*Sag.*, I, 5.) Aussi tous ceux qui reçoivent le baptême dans les réunions, ou plutôt dans les partis désunis des schismatiques ou des hérétiques, ne renaissent point de nouveau de l'Esprit, semblables à Ismaël qui est né d'Abraham selon la chair, et non à Isaac qui est né selon l'Esprit parce qu'il était le Fils de la promesse. (*Gal.*, IV, 29.) Cependant, lorsqu'ils rentrent dans le sein de l'Eglise catholique et qu'ils sont réunis à la société de l'Esprit saint, qu'ils n'avaient certainement pas en dehors de l'Eglise, on ne leur réitère point le bain sacré du baptême; car même en dehors de l'Eglise, ils avaient ce signe extérieur de religion, mais ils reçoivent ce qui ne peut se donner que dans le sein de l'Eglise, l'unité de l'Esprit dans le lien de la paix. Tels étaient, avant de devenir catholiques, ceux dont l'Apôtre dit : « Ils ont l'apparence de la piété, mais ils en rejettent la réalité. » (II *Tim.*, III, 5.) Une branche peut avoir la forme extérieure du sarment de la vigne, même en dehors de la vigne, mais elle ne peut avoir la vie secrète et invisible qui vient de la racine, qu'autant qu'elle est unie à la vigne. Ainsi dans les sacrements visibles que possèdent et administrent eux-mêmes qui sont séparés de l'unité de l'Eglise, peuvent leur donner le signe extérieur, l'apparence de la religion, mais ils ne peuvent avoir la vertu intérieure et spirituelle de la religion, de même qu'il est impossible à un membre séparé du corps d'avoir le sentiment.

Chapitre XX. — *La rémission des péchés n'a lieu que dans l'Eglise.* — 33. D'après ces principes, la rémission des péchés ne pouvant être donnée que par le Saint-Esprit, ne peut s'obtenir que dans l'Eglise, qui possède ce divin Esprit. Cette rémission des péchés a pour effet de détruire en nous le règne du prince du péché, de cet esprit qui est divisé contre lui-même, afin qu'étant arrachés à la puissance de cet esprit immonde, nous devenions ensuite le temple de l'Esprit saint, et que celui qui purifie notre âme en lui pardonnant ses péchés, y fixe son séjour pour nous aider à pratiquer la justice, à l'accroître en nous, et à la conduire à la perfection. Aussi, dans son premier avénement, lorsque ceux qui le reçurent parlèrent les langues

Ecclesia segregatis, qui dicti sunt Spiritum non habentes.

Caput XIX. — *Ficti catholici, hæretici et schismatici Spiritum sanctum non habent.* — 32. Sed nec ille dicendus est esse in Ecclesia, et ad istam societatem Spiritus pertinere, qui ovibus Christi corporali tantum commixtione ficto corde miscetur. Sanctus enim Spiritus disciplinæ fugiet fictum. (*Sap.*, I, 5.) Quapropter quicumque in schismaticis vel hæreticis congregationibus, vel potius segregationibus baptizantur, quamvis non sint renati Spiritu, tanquam Ismaeli similes, qui secundum carnem natus est Abrahæ, non sicut Isaac, qui secundum spiritum, quia per repromissionem (*Gal.*, IV, 29); tamen cum ad Catholicam veniunt, et societati Spiritus aggregantur, quem foris procul dubio non habebant, non eis repetitur lavacrum carnis. Non enim defuit etiam foris positis ista forma pietatis : sed accedit eis, quæ nisi intus non potest dari, unitas Spiritus in vinculo pacis. Tales quippe erant, ante quam catholici essent, de qualibus dicit Apostolus : Habentes formam pietatis, virtutem autem ejus abnegantes. (II *Tim.*, III, 5.) Potest enim esse visibilis forma palmitis etiam præter vitem : sed invisibilis vita radicis haberi non potest, nisi in vite. Proinde corporalia sacramenta, quæ portant et celebrant etiam segregati ab unitate corporis Christi, formam possunt exhibere pietatis : virtus vero pietatis invisibilis et spiritalis ita in eis non potest esse, quemadmodum sensus non sequitur hominis membrum, quando amputatur a corpore.

Caput XX. — *Remissio peccatorum non extra Ecclesiam.* — 33. Quæ cum ita sint, remissio peccatorum, quoniam non datur nisi in Spiritu sancto, in illa Ecclesia tantummodo dari potest, quæ habet Spiritum sanctum. (a) Hoc enim fit remissione peccatorum, ne princeps peccati, spiritus qui in se ipsum divisus est, regnet in nobis, ut eruti a potestate spiritus immundi, templum deinceps efficiamur Spiritus sancti; et a quo mundamur accipiendo indulgentiam, ipsum accipiamus habitatorem ad faciendam, augendam, perficiendamque justitiam. Nam

(a) Sic Am. Er. et plerique Mss. At Lov. *Hic enim fit remissio.* Fossatensis Ms. *In hoc enim fit remissio.*

de toutes les nations, et que l'apôtre saint Pierre se fut adressé aux témoins étonnés de ce prodige, ils furent touchés au fond de leur cœur, et ils dirent à Pierre et aux apôtres : « Frères, que ferons-nous? Et Pierre leur dit : Faites pénitence, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, en rémission de vos péchés, et vous recevrez le don du Saint-Esprit. » (*Act.*, II, 37, 38.) Ils reçurent donc cette double grâce, la rémission de leurs péchés et le don de l'Esprit saint dans le sein de l'Eglise, qui possède en elle l'Esprit saint. Or, c'est au nom de Jésus-Christ que ce divin Esprit est donné aux fidèles, comme le Sauveur l'a déclaré dans la promesse qu'il faisait à ses disciples de leur envoyer l'Esprit saint : « Que mon Père, dit-il, vous enverra en mon nom. » (*Jean*, XIV, 26.) En effet, l'Esprit saint ne peut habiter dans une âme sans le Père et le Fils, ni le Fils sans le Père et l'Esprit saint, ni le Père sans les deux autres personnes divines. Elles ne peuvent habiter séparément, parce que leurs opérations sont inséparables. Nous démontrons leur existence pas des signes extérieurs et créés, et non en les considérant dans leur nature. Nous énonçons les syllabes dont se composent leurs noms, dans des espaces de temps distincts, bien que ces divines personnes ne soient séparées l'une de l'autre par aucun intervalle, par aucun espace de temps. Nous ne pouvons les nommer simultanément, bien que leur existence soit nécessairement simultanée. Mais, comme nous l'avons déjà fait remarquer plus d'une fois, la rémission des péchés qui détruit et renverse le règne de l'esprit divisé contre lui-même, la société unique de l'Eglise de Dieu, en dehors de laquelle on ne peut obtenir la rémission des péchés, sont considérés comme l'œuvre propre de l'Esprit saint ; avec le concours toutefois du Père et du Fils, parce que le Saint-Esprit est comme le lien qui unit le Père et le Fils. En effet, le Père n'est pas le Père, de la même manière pour le Fils et le Saint-Esprit, parce qu'il n'est pas le Père de ces deux personnes divines. Par la même raison, le Fils n'est pas le Fils commun du Père et de l'Esprit saint, parce qu'il n'est pas proprement le Fils de l'un et de l'autre. Au contraire, l'Esprit saint est l'Esprit commun du Père et du Fils, parce qu'il est l'unique Esprit du Père et du Fils.

CHAPITRE XXI. — *Le blasphème qui ne peut être remis est l'impénitence, d'après saint Luc.* — 34. Tout homme donc, quel qu'il soit, coupable d'impénitence contre l'Esprit saint, auteur de l'unité et de l'harmonie, qui rassemble en une seule société tous les membres de l'Eglise, n'obtiendra jamais son pardon, parce qu'il s'est fermé la source même du pardon. Il sera donc justement condamné avec l'esprit qui est divisé

et in primo ejus adventu, cum hi qui cum acceperant linguis omnium gentium loquerentur, et stupentes eos qui aderant alloqueretur apostolus Petrus ; compuncti sunt corde, et dixerunt ad Petrum et ad Apostolos : « Quid ergo faciemus, fratres? monstrate nobis. Et dixit Petrus ad eos : Agite pœnitentiam, et baptizetur unusquisque vestrum in nomine Jesu Christi, in remissionem peccatorum, et accipietis donum Spiritus sancti. » (*Act.*, II, 37 et 38.) Utique in Ecclesia utrumque factum est, id est, et peccatorum remissio, et doni hujus acceptio, in qua erat Spiritus sanctus. Ideo autem in nomine Jesu Christi, quia cum eumdem Spiritum sanctum promitteret : Quem mittet, inquit, Pater in nomine meo. (*Joan.*, XIV, 26.) Neque enim habitat in quoquam Spiritus sanctus sine Patre et Filio : sicut nec Filius sine Patre et Spiritu sancto, nec sine illis Pater. Inseparabilis quippe est habitatio, quorum est inseparabilis operatio : sed singillatim plerumque per creaturæ significationes, non per suam substantiam demonstrantur ; sicut sua temporum spatia syllabis occupantibus separatim voce pronuntiantur : nec tamen a se ipsis ullis intervallis mo-mentisque temporum separantur. Non enim unquam dici possunt simul, cum esse non possint nisi semper simul. Sed ut jam non semel diximus, ideo remissio peccatorum, qua in se divisi spiritus evertitur et expellitur regnum, ideo societas unitatis Ecclesiæ Dei, extra quam non sit ipsa remissio peccatorum, tanquam proprium est opus Spiritus sancti, Patre sane et Filio cooperantibus, quia societas est quodam modo Patris et Filii ipse Spiritus sanctus. Nam Pater non communiter habetur Pater a Filio et Spiritu sancto : quia non est Pater amborum. Et Filius non communiter habetur Filius a Patre et Spiritu sancto : quia non est Filius amborum. Spiritus autem sanctus communiter habetur a Patre et Filio : quia Spiritus est unus amborum.

CAPUT XXI. — *Impœnitentiam irremissibilis blasphemiæ nomine intelligendam esse suadetur ex Luca.* — 34. Quisquis igitur reus fuerit impœnitentiæ contra Spiritum, in quo unitas et societas communionis congregatur Ecclesiæ, nunquam illi remittetur ; quia hoc sibi clausit, ubi remittitur : et merito damnabitur cum spiritu qui in se ipsum divisus est, divisus et ipse contra Spiritum sanctum qui in se ipsum di-

contre lui-même, pour s'être déclaré contre l'Esprit saint qui ne souffre en lui aucune division. C'est ce que nous enseignent les témoignages de l'Evangile, si nous voulons les examiner attentivement. En effet, d'après saint Luc, ce n'est point en réponse à ceux qui l'accusaient de chasser les démons par le prince des démons, que Notre-Seigneur déclare irrémissible le blasphème contre l'Esprit saint, ce qui prouve qu'il a renouvelé plusieurs fois cette déclaration. Toutefois, examinons ici avec soin dans quelle circonstance il l'a faite. Il parlait de ceux qui l'auraient confessé ou nié devant les hommes : « Or, je vous dis que quiconque me confessera devant les hommes, le Fils de l'homme le confessera devant les anges de Dieu. Mais celui qui me renoncera devant les hommes, sera renié devant les anges de Dieu. » (*Luc*, XII, 8, 9.) Et afin qu'on ne pût conclure de ces paroles que le salut de Pierre était désespéré, puisqu'il avait renié le Seigneur trois fois devant les hommes, il ajoute aussitôt : « Si quelqu'un parle contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné; mais celui qui blasphémera contre le Saint-Esprit, il ne lui sera point pardonné; » (*Ibid.*, 10) c'est-à-dire le blasphème d'un cœur impénitent qui résiste à la rémission des péchés qu'on reçoit dans l'Eglise par l'Esprit saint. Pierre ne s'est pas rendu coupable de ce blasphème, au contraire, il se repentit presque aussitôt, pleura amèrement son péché, triompha de l'esprit divisé contre lui-même, qui avait demandé à Dieu de le passer comme par le crible (*Matth.*, XXVI, 75; *Luc*, XXII, 31), et contre les attaques duquel le Seigneur le protégea en demandant à Dieu que sa foi ne défaillît point. Il reçut aussi sans résistance l'Esprit saint, qui non-seulement lui remit son péché, mais lui donna le pouvoir d'annoncer et de donner aux autres la rémission des péchés.

35. Mais d'après le récit des deux autres évangélistes, cette déclaration du Sauveur sur le blasphème contre l'Esprit saint, aurait eu pour cause ce qu'il venait de dire de l'esprit immonde divisé contre lui-même. Les Juifs avaient accusé Notre-Seigneur de chasser les démons par le prince des démons; il répond qu'il les chasse par l'Esprit saint; c'est ainsi que l'Esprit qui n'est point divisé contre lui-même, détruit et met en fuite l'esprit de division, et cet esprit entraîne dans sa ruine l'homme dont l'impénitence refuse la paix qui lui est offerte par l'esprit d'union. Voilà le récit de saint Marc : « Je vous dis en vérité, que tous les péchés seront remis aux enfants des hommes, et tous les blasphèmes par lesquels ils auront blasphémé; mais qui-

visus non est. Hoc et ipsa Evangelica testimonia nos admonent, si ea perscrutemur attentius. Nam secundum Lucam quidem non ibi hoc dicit Dominus, ubi respondet eis qui dixerunt quod in principe dæmoniorum ejicit dæmones, non ei remitti qui blasphemaverit in Spiritum sanctum. Unde apparet, non semel hoc a Domino dictum : sed ibi quoque non negligenter prætereundum quo loco dictum sit. Loquebatur enim de his, qui eum confessi essent, vel negassent coram hominibus, ubi ait : « Dico autem vobis, quicumque confessus fuerit me coram hominibus, et Filius hominis confitebitur (a) in illo coram Angelis Dei. Qui autem negaverit me coram hominibus, denegabitur coram Angelis Dei. » (*Luc.*, XII, 8.) Et ne ex hoc apostoli Petri desperaretur salus, qui eum coram hominibus ter negavit, continuo subjecit : « Et omnis qui dicit verbum in Filium hominis, remittetur illi ; ei autem qui in Spiritum sanctum blasphemaverit, non remittetur : » (*Ibid.*, 10) illa scilicet blasphemia cordis impœnitentis, qua resistitur remissioni peccatorum, quæ fit in Ecclesia per Spiritum sanctum. Quam blasphemiam Petrus non habuit, quem mox pœnituit quando amare flevit, victoque spiritu qui in se ipsum divisus est, et qui eum vexandum poposcerat, contra quem pro illo Dominus rogavit ne deficeret fides ejus (*Matth.*, XXVI, 75; *Luc.*, XXII, 31); accepit etiam ipsum cui non restitit, Spiritum sanctum, ut non solum ei remitteretur peccatum, sed per eum prædicaretur et daretur remissio peccatorum.

35. Apud duos autem alios Evangelistas quod narratur, ut de blasphemia Spiritus hæc sententia diceretur, causa exstitit ex commemoratione spiritus immundi, qui in se ipsum divisus est. Dictum enim erat de Domino, quod in principe dæmonum ejiceret dæmones : ibi se Dominus ait in Spiritu sancto ejicere dæmones, ut Spiritus qui non est in se divisus, eum qui in se divisus est, vincat atque ejiciat; ille autem homo in ejus perditione remaneat, qui in hujus, qui in se divisus non est, pacem per impœnitentiam transire detrectat. Hoc enim Marcus ita narrat : « Amen dico vobis, quia omnia dimittentur hominibus peccata, et blasphemiæ quibus blasphemaverint : qui autem blasphemaverit in Spiritum sanctum, non habet remissionem in æternum, sed reus erit æterni delicti. » (*Marc.*, III, 28, 29.) Hæc verba Domini cum

(a) Editi, *confitebitur illum.* At Mss, *in illo :* juxta Græcum, ἐν αὐτῷ.

conque aura blasphémé contre l'Esprit saint, jamais il n'en obtiendra la rémission; mais il demeurera coupable d'un crime éternel.» (*Marc,* III, 28, 29.) A ces paroles du Sauveur, l'Evangéliste ajoute cette réflexion : « Parce qu'ils l'accusaient d'être possédé d'un esprit immonde,» (*Ibid.*, 30) montrant ainsi que le motif qui avait porté Notre-Seigneur à prononcer cette sentence, c'est que les Juifs l'accusaient de chasser les démons au nom de Béelzébub, prince des démons. Ce n'est pas qu'il y eût un blasphème qui fût irrémissible, puisque celui-là même pouvait être pardonné, à la condition d'une sincère pénitence; mais parce que, comme je l'ai dit, la raison qui détermina Notre-Seigneur à prononcer cette sentence, c'est qu'il venait d'être question de l'esprit immonde divisé contre lui-même, au témoignage du Sauveur; tandis que l'Esprit saint non-seulement n'est point divisé contre lui-même, mais établit une indivisible union entre ceux qu'il réunit, en leur remettant les péchés, qui sont autant de principes de division, et en fixant son séjour dans leur âme après l'avoir purifiée, réalisant ainsi ce qui est écrit dans le livre des Actes : « La multitude de ceux qui croyaient n'avaient qu'un cœur et qu'une âme. » (*Act.*, IV, 32.) On ne résiste à ce don de la rémission des péchés, qu'en lui opposant la dureté d'un cœur impénitent. Ainsi, nous voyons que dans une autre circonstance, les Juifs ont accusé le Seigneur d'être possédé du démon (*Jean,* VII, 20; VIII, 48), et cependant il ne leur dit rien de ce blasphème contre l'Esprit saint, parce qu'en l'accusant d'être possédé de cet esprit immonde, ils ne lui avaient point donné lieu de leur montrer que de leur aveu cet esprit était divisé contre lui-même, comme lorsqu'ils attribuèrent à Béelzébub le pouvoir de chasser les démons.

CHAPITRE XXII. — *Résister avec un cœur impénitent à l'unité de l'Eglise, est un blasphème irrémissible.* — 36. Dans le texte de saint Matthieu, Notre-Seigneur expose bien plus clairement ce qu'il voulait faire comprendre, c'est-à-dire en quoi consiste cette parole contre l'Esprit saint; c'est la résistance d'un cœur impénitent à l'unité de l'Eglise, où la rémission des péchés s'accorde par l'Esprit saint. En effet, nous l'avons déjà dit, ceux-là n'ont point l'Esprit saint, qui reçoivent et administrent les sacrements de Jésus-Christ, tout en étant séparés de la société de Jésus-Christ. Aussi, après qu'il a parlé de la division de Satan contre lui-même, et déclaré en même temps que c'est par l'Esprit saint qu'il chasse les démons, c'est-à-dire par l'Esprit qui n'est point, comme Satan, divisé contre lui-même; afin que personne ne pût croire que les sectes qui font leurs réunions sous le nom de Jésus-Christ, en dehors de son bercail, divisent le royaume de Jésus-Christ contre lui-

dixisset, sua deinde conjunxit dicens : « Quoniam dicebant : Spiritum immundum habet : » (*Ibid.*, 30) ut ostenderet, hinc fuisse exortam causam, ut hoc diceret, eo quod dixerant eum in Beelzebub principe dæmoniorum dæmones pellere. Non quia esset blasphemia quæ non remittetur, cum et hæc remittatur, si recta pœnitentia consequatur : sed quod hinc, ut dixi, causa exstitit, ut a Domino illa sententia proferretur, facta mentione spiritus immundi, quem adversum se ipsum divisum Dominus ostendit, propter Spiritum sanctum, qui non solum adversum se divisus non est, sed etiam quos colligit efficit indivisos, peccata quæ adversum se divisa sunt dimittendo, eosque mundatos inhabitando : ut sit quemadmodum scriptum est in Actibus Apostolorum : Multitudinis credentium erat cor unum et anima una. (*Act.*, IV, 32.) Cui dono remissionis non resistit, nisi qui duritiam cordis impœnitentis habuerit. Nam et alio loco dixerunt Judæi de Domino, quod dæmonium haberet (*Joan.*, VII, 20 et VIII, 48), nec tamen ibi aliquid dixi de blasphemia Spiritus sancti : quoniam non ita objecerunt spiritum immundum, ut in se divisus ex ore ipsorum possit ostendi, sicut Beelzebub a quo ejici dæmones posse dixerunt.

CAPUT XXII. — *Unitati Ecclesiæ corde impœnitenti resistere, blasphemia est irremissibilis.* — 36. In hac vero lectione secundum Matthæum, multo manifestius aperuit Dominus quid hic vellet intelligi : id est, quod ipse dicat verbum contra Spiritum sanctum, qui unitati Ecclesiæ corde impœnitenti resistit, ubi in Spiritu sancto fit remissio peccatorum. Hunc enim Spiritum non habent, ut jam dictum est, qui etiam Christi sacramenta portantes atque tractantes, ab ejus congregatione sejuncti sunt. Nam ubi dixi de divisione satanæ adversus satanam, et quod ipse in Spiritu sancto ejiceret dæmones, utique in spiritu qui non est adversus se ipsum, sicut ille, divisus; ibi continuo, ne per illos qui sub nomine Christi extra ejus ovile conventicula sua congregant, quisquam putaret etiam regnum Christi adversum se esse divisum : « Qui non est mecum, inquit, contra me est; et qui non congregat mecum, spargit; » (*Matth.*, XII,

même, il ajoute aussitôt : « Qui n'est point avec moi est contre moi, et qui n'amasse point avec moi disperse. » (*Matth.*, XII, 30.) Il montre ainsi que tous ceux qui amassent en dehors de lui et par là même ne veulent pas sérieusement amasser, mais disperser, ne lui appartiennent point. Puis il ajoute encore : « C'est pourquoi je vous dis : Tout péché et tout blasphème sera remis aux hommes, mais le blasphème contre le Saint-Esprit ne sera point remis. » (*Ibid.*, 31.) Quoi donc? le seul blasphème contre l'Esprit saint ne sera point remis, parce que celui qui n'est point avec Jésus-Christ est contre lui, et que celui qui n'amasse point avec lui disperse? Oui, certainement. Car celui qui n'amasse point avec Jésus-Christ, quoi qu'il fasse pour amasser sous son nom, n'a point l'Esprit saint.

CHAPITRE XXIII. — *Aucune des sectes séparées de l'Eglise n'a l'Esprit saint, auteur de la rémission des péchés.* — 37. Nous sommes donc ici forcés de toute manière de comprendre que la rémission de tout péché et de tout blasphème ne peut avoir lieu que dans la société de Jésus-Christ qui ne dissipe point, parce qu'elle est réunie dans l'Esprit saint qui n'est point divisé contre lui-même, comme l'esprit immonde. Voilà pourquoi toutes les autres communions, ou plutôt toutes les sociétés séparées, qui s'intitulent les Eglises de Jésus-Christ, toujours divisées entre elles et opposées l'une à l'autre, et de plus ennemies de la société où règne l'unité, qui est la véritable Eglise de Jésus-Christ, n'appartiennent pas à la société formée par le Sauveur, bien qu'elles paraissent porter son nom. Or, elles en feraient partie, si l'Esprit saint, qui est le principe d'unité de cette communion, était divisé contre lui-même. Mais comme cela ne peut être (parce que celui qui n'est pas avec Jésus-Christ est contre lui, et que n'amasser pas avec lui c'est disperser), tout péché et tout blasphème seront pardonnés aux hommes dans cette société que Jésus-Christ a formée et réunie dans l'Esprit saint, qui ne peut être divisé contre lui-même. Mais ce blasphème contre l'Esprit saint lui-même, qui porte un cœur impénitent à résister jusqu'à la fin de la vie à ce don inestimable de Dieu, n'obtiendra jamais son pardon. Qu'un homme se déclare contre la vérité, jusqu'à résister à Dieu, qui parle non plus par les prophètes, mais par son Fils unique, devenu par la volonté du Père le Fils de l'homme, pour qu'il pût nous parler par sa bouche; ce péché lui sera remis lorsqu'il aura répondu par le repentir aux avances de la bonté de Dieu, qui ne voulant pas la mort du pécheur, mais seulement qu'il se convertisse et qu'il vive (*Ezéch.*, XXXIII, 11), a donné à son Eglise l'Esprit saint, pour que les péchés fussent remis par quiconque les remettrait en son nom. Mais quant à celui qui affecte pour ce don des dispositions hostiles,

30) ut illos ostenderet ad se non pertinere, qui extra congregando nollent congregare, sed spargere. Deinde subjunxit : « Ideo dico vobis, omne peccatum et blasphemia remittetur hominibus; Spiritus autem blasphemia non remittetur. » (*Ibid.*, 31.) Quid est hoc? Ideo sola Spiritus blasphemia non remittetur, quoniam qui non est cum Christo, contra ipsum est; et qui non cum illo congregat, spargit? Ideo utique. Qui enim non cum illo congregat, quomodolibet sub ejus nomine congreget, non habet Spiritum sanctum.

CAPUT XXIII. — *Congregationes præter Ecclesiam non habent Spiritum sanctum quo fit remissio peccatorum.* — 37. Hic omnino, hic nos compulit non alibi intelligere fieri posse remissionem omnis peccati omnisque blasphemiæ, nisi in Christi congregatione, quæ non spargit. Congregatur quippe in Spiritu sancto, qui non est contra se ipsum divisus, sicut ille immundus spiritus. Et propterea omnes congregationes, vel potius dispersiones, quæ se Christi Ecclesias appellant, et sunt inter se divisæ atque contrariæ, et unitatis congregationi, quæ vera est Ecclesia ejus, inimicæ, non quia videntur ejus habere nomen; idcirco pertinent ad ejus congregationem. Pertinerent autem, si Spiritus sanctus, in quo consociatur hæc congregatio, adversum se ipsum divisus esset. Hoc autem quia non est; (qui enim non est cum Christo, contra ipsum est; et qui cum illo non congregat, spargit :) ideo peccatum omne atque omnis blasphemia dimittetur hominibus in hac congregatione, quam in Spiritu sancto, et non adversus se ipsum diviso, congregat Christus. Ipsius autem Spiritus blasphemia illa, qua fit ut corde impœnitenti huic tanto Dei dono usque in finem vitæ istius resistatur, non remittetur. Nam etsi quisquam ita sit contrarius veritati, ut Deo loquenti, non in Prophetis, sed in unico Filio, cum propter nos eum, ut nobis in eo loqueretur. Filium hominis esse voluit, reluctetur; remittetur ei, cum pœnitendo conversus fuerit ad Dei benignitatem; qui cum mortem impii nollet, quantum ut revertatur et vivat (*Ezech.*, XXXIII, 11), dedit Ecclesiæ suæ Spiritum sanctum, ut quicumque in eo peccata dimitteret, dimitterentur ei. Qui vero huic dono exstiterit inimicus,

et qui loin de le mériter par le repentir, lui oppose l'opiniâtre résistance de l'impénitence, ce crime devient irrémissible, non parce qu'il est un crime en général, mais parce que ce crime n'est autre que le mépris du pardon et la résistance ouverte à la rémission des péchés. Ainsi donc, on se rend coupable de parole contre l'Esprit saint, lorsqu'on refuse de quitter une secte séparée, pour revenir à la société qui a reçu l'Esprit saint pour remettre les péchés. Tout homme qui entre dans cette société et y reçoit d'un cœur sincère les sacrements, fût-ce des mains d'un prêtre coupable, dès lors qu'il est ministre catholique, reçoit par la vertu du Saint-Esprit, la rémission des péchés. En effet, cet Esprit, aujourd'hui même que l'Eglise est comme une aire où le bon grain est foulé aux pieds avec la paille, y fait sentir tellement son action, qu'il ne rejette aucun aveu dès lors qu'il est sincère, qu'il n'est dupe d'aucune hypocrisie, et que tout en fuyant le commerce des réprouvés, il ne laisse pas de se servir de leur ministère pour recueillir les élus.

Chapitre XXIV. — *Refuge contre le blasphème irrémissible.* — L'unique moyen d'éviter que le blasphème ne soit irrémissible, c'est de se préserver de l'impénitence du cœur et de bien se persuader que le repentir ne peut être utile qu'autant qu'on reste uni à l'Eglise où l'on obtient le pardon des péchés, et où l'on garde l'union de l'esprit dans le lien de la paix.

38. J'ai traité comme je l'ai pu, avec la grâce et le secours de Dieu, cette question si difficile, si toutefois je suis parvenu à en donner une solution quelconque. Si je n'ai pu atteindre à fond toutes les difficultés qu'elle renferme, il faut en accuser, non point la vérité qui exerce toujours utilement les âmes pieuses, alors même qu'elle leur reste voilée, mais ma propre faiblesse qui n'a pu parvenir à l'intelligence de ces difficultés, ou qui n'a pu exprimer ce qu'elle en avait compris. Quant aux vérités qu'il nous a été possible d'atteindre par la pensée et exprimer par la parole, il faut en rendre grâces à celui à qui nous avons demandé, auprès de qui nous avons cherché, et frappé pour en obtenir de quoi nourrir notre âme par la méditation, et vous édifier par le ministère de la prédication.

SERMON LXXII [1].

Sur ces paroles de l'Evangile selon saint Matthieu : *Ou faites un arbre bon, et dont le fruit soit bon*, etc. (chap. XII).

Chapitre premier. — *Celui qui est mauvais ne peut faire de bonnes œuvres.* — Notre-Seigneur Jésus-Christ nous recommande d'être de bons arbres, afin que nous puissions porter de

(1) Possidius fait mention de ce sermon dans le chapitre IX de sa Table.

ut non illud per pœnitentiam petat, sed ei per impœnitentiam contradicat, fit irremissibile; non quodcumque peccatum, sed contempta vel etiam oppugnata ipsa remissio peccatorum. Atque ita dicitur verbum contra Spiritum sanctum, cum ex dispersione ad congregationem nunquam venitur, quæ ad remittenda peccata accepit Spiritum sanctum. Ad quam congregationem etiam si per malum clericum, sed tamen Catholicum ministrum, reprobum et fictum aliquis accesserit corde non ficto; in ipso sancto Spiritu remissionem accipit peccatorum. Qui Spiritus in sancta Ecclesia, etiam isto tempore, quo velut area cum palea trituratur, sic operatur, ut nullius veram confessionem aspernetur, nullius simulatione fallatur, atque ita reprobos fugiat, ut etiam per eorum ministerium probos colligat.

Caput XXIV. — *Suffugium contra irremissibilem blasphemiam.* — Unum ergo suffugium est, ne sit irremissibilis blasphemia, ut cor impœnitens caveatur; nec aliter pœnitentia prodesse credatur, nisi ut teneatur Ecclesia, ubi remissio peccatorum datur, et societas Spiritus in pacis vinculo custoditur.

38. Ut potui, difficillimam quæstionem, si tamen aliquatenus potui, Domino miserante atque adjuvante, tractavi. Quidquid tamen in ejus difficultate apprehendere non valui, non imputetur ipsi veritati, quæ salubriter pios, etiam cum occultatur, exercet; sed infirmitati meæ, qui vel intelligenda conspicere, vel intellecta explicare non potui. De his autem quæ forte potuimus et cogitando vestigare, et dicendo expedire, illi sunt agendæ gratiæ, a quo quæsivimus, a quo petivimus, ad quem pulsavimus, ut haberemus unde et nos meditando aleremur, et vobis loquendo ministraremus.

SERMO LXXII [a].

De verbis Evangelii Matth., XII : *Aut facite arborem bonam, et fructum ejus bonum*, etc.

Caput primum. — *Bona opera habere malus non potest.* — 1. Admonuit nos Dominus Jesus Christus, ut

(a) Alias XII, de verbis Domini.

bons fruits. « Ou faites, dit-il, un arbre bon et dont le fruit soit bon, ou faites un arbre mauvais et dont le fruit soit mauvais, car l'arbre se reconnaît par son fruit. » (*Matth.*, XII, 33.) Lorsqu'il dit : « Faites un arbre bon et dont le fruit soit bon, » ce n'est pas seulement un avertissement, mais un précepte salutaire qui exige de nous l'obéissance. Lorsqu'il ajoute au contraire : « Faites un arbre mauvais, et dont le fruit soit mauvais, » ce n'est point un précepte que vous deviez accomplir, c'est un avertissement d'être sur vos gardes. Notre-Seigneur combat ici l'erreur de ceux qui pensaient, tout mauvais qu'ils étaient, pouvoir dire de bonnes choses ou faire de bonnes œuvres. Le Sauveur leur déclare que cela est impossible ; il faut commencer par changer l'homme, si l'on veut changer ses œuvres. Si l'homme demeure dans ce qui le rend mauvais, il ne peut faire de bonnes œuvres ; s'il reste bon, il ne peut en faire de mauvaises.

2. Mais quel est celui que le Seigneur a trouvé bon, puisque Jésus-Christ est mort pour les impies? (*Rom.*, V, 6.) Il a donc trouvé tous les arbres mauvais, mais il leur a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom. (*Jean*, I, 12.) Tout homme donc qui est bon aujourd'hui, c'est-à-dire qui est un bon arbre, a été trouvé mauvais et est devenu bon. Et si lorsque le Seigneur est venu, il eût voulu arracher tous les mauvais arbres, en serait-il resté un seul qui ne méritât d'être déraciné? Mais il est venu faire d'abord acte de miséricorde, afin d'exercer ensuite la justice, comme le dit le Roi-Prophète en s'adressant à lui : « Je chanterai en votre honneur la miséricorde et la justice. » (*Ps.* C, 1.) Il a donc donné à ceux qui croyaient la rémission des péchés, et n'a point voulu leur demander compte des anciennes dettes. Il leur a pardonné leurs péchés, il en a fait de bons arbres. Il a suspendu l'action de la cognée, et leur a donné la sécurité (1).

CHAPITRE II. — *Patience de Dieu à notre égard.* — 3. C'est de cette cognée que parle Jean-Baptiste, lorsqu'il dit : « La cognée est déjà placée à la racine de l'arbre, et tout arbre qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. » (*Matth.*, III, 10.) C'est de cette cognée que menace dans l'Evangile le père de famille, lorsqu'il dit : « Il y a trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier, et je n'en trouve point. » (*Luc*, XIII, 7.) Je dois maintenant rendre la place libre, qu'il soit donc coupé. Le jardinier intercède et dit : « Seigneur, laissez-le encore cette année, je creuse-

(1) *Distulit securius dedit securitatem,* jeu de mots que la traduction française ne peut rendre.

bonæ arbores simus, et fructus bonos habere possimus. Ait enim : « Aut facite arborem bonam, et fructum ejus bonum ; aut facite arborem malam, et fructum ejus malum. De fructu enim arbor cognoscitur. » (*Matth.*, XII, 33.) Ubi ait : « Facite arborem bonam, et fructum ejus bonum : » hoc utique non est admonitio, sed præceptum salubre, cui obedientia necessaria est. Quod autem dicit : « Facite arborem malam, et fructum ejus malum : » non præceptum est, ut facias ; sed monitio, ut caveas. Contra hos enim dixit, qui putabant se, cum mali essent, loqui bona posse, vel bona opera habere. Hoc Dominus Jesus dicit non posse. Prius est enim mutandus homo, ut opera mutentur. Si enim manet homo in eo quod (*a*) malus est, bona opera habere non potest : si manet in eo quod bonus est, mala opera habere non potest.

2. Quis autem a Domino bonus inventus est, cum Christus pro impiis mortuus sit? (*Rom.*, V, 6.) Omnes ergo malas arbores invenit, sed dedit potestatem filios Dei fieri, credentibus in nomine ejus. (*Joan.*, I, 12.) Quisquis igitur homo hodie bonus est, id est, arbor bona, mala inventa est et bona facta est. Et si quando venit, malas arbores eradicare vellet ; quæ remaneret, quæ non digna esset eradicari? Sed venit prærogare misericordiam, ut postea exerceret judicium, cui dicitur : Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine. (*Psal.* C, 1.) Dedit ergo credentibus remissionem peccatorum, noluit cum eis et de præteritis chartis habere rationem. (*b*) Dedit remissionem peccatorum, fecit arbores bonas. Distulit securim, dedit securitatem.

CAPUT II. — *Patientia Dei erga nos.* — 3. De hac securi Joannes loquitur, dicens : « Jam securis ad radicem arborum posita est. Omnis arbor, quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur. » (*Matth.*, III, 10.) De hac securi comminatur pater familias in Evangelico, dicens : Ecce triennium est quod venio ad hanc arborem, et fructum in ea non invenio. (*Luc.*, XIII, 7, etc.) (*c*) Nunc debeo locum evacuare : proinde amputetur. Et intercedit colonus, dicens, Domine, dimitte illam et hoc anno, circumfodiam illam, et adhibebo cophinum stercoris : si

(*a*) Pauciores Mss. *quod malum est.* Et infra, *quod bonum est.* — (*b*) Sic Mss. Editi vero : *Remissio enim peccatorum facit arbores bonas.* — (*c*) Sic nonnulli Mss. Alii autem cum Lov. *Non debeo locum evacuare?* At Am. et Er. *Nam debeo,* etc.

rai tout autour et y mettrai une corbeille de fumier. S'il porte du fruit, vous serez satisfait, sinon vous viendrez et vous le couperez. » Le Seigneur a visité le genre humain comme pendant trois ans, c'est-à-dire à trois époques déterminées. Premièrement, dans le temps qui a précédé la loi; secondement, sous la loi; troisièmement, dans le temps actuel qui est le temps de la grâce. Si le Seigneur n'avait point visité le genre humain avant la loi, comment expliquer la justice d'Abel, d'Enoch, de Noë, et surtout d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, dont Dieu a voulu être appelé le Seigneur, comme s'il n'était le Dieu que de ces trois hommes, lui qui est le souverain maître de toutes les nations : « Je suis, dit-il, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob? » (*Exod.*, III, 14.) Si Dieu n'avait pas visité les hommes au temps de la loi, il n'eût point donné la loi. Mais après la loi, le père de famille est venu lui-même en personne, il a souffert, il est mort, il est ressuscité, il a envoyé l'Esprit saint, il a fait annoncer l'Evangile dans tout l'univers, et il reste encore quelques arbres stériles. Il reste encore une partie du genre humain qui ne veut point se corriger. Le jardinier intercède, l'Apôtre prie pour le peuple : « Je fléchis les genoux, dit-il, devant le Père, afin qu'enracinés et fondés dans la charité, vous puissiez comprendre avec tous les saints quelle est la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur, et connaître aussi l'amour de Jésus-Christ, qui surpasse toute science, afin que vous soyez remplis, selon toute la plénitude de Dieu. » (*Ephés.*, III, 14 et 17.) En fléchissant les genoux, il intercède pour nous auprès du père de famille, pour que nous ne soyons pas déracinés. Puisqu'il doit nécessairement venir, faisons en sorte qu'il nous trouve portant des fruits. La fosse creusée autour de l'arbre, c'est l'humilité d'un cœur pénitent; car pour creuser une fosse, il faut descendre. La corbeille de fumier, c'est l'état d'abjection auquel se réduit la pénitence. Quoi de plus abject que le fumier, et cependant est-il rien qui donne à la terre plus de fécondité, si vous en faites un bon usage?

CHAPITRE III. — *Les deux racines, la cupidité et la charité.* — 4. Que chacun de nous devienne donc un bon arbre, et ne se flatte point de produire de bons fruits en demeurant un mauvais arbre. Le bon fruit ne peut venir que d'un bon arbre. Changez votre cœur, et vos œuvres seront nécessairement changées. Arrachez la cupidité pour y planter la charité. De même que la cupidité est la racine de tous les maux (I *Tim.*, VI, 10); ainsi la charité est la racine de tous les biens. Pourquoi donc ces murmures, ces disputes des hommes entre eux, pourquoi cette question : Qu'est-ce que le bien ? Oh! si vous saviez ce que c'est que le bien ! Ce que vous désirez avoir n'est pas le bien véritable, mais ce

fecerit fructum, bene; sin minus venies, et amputabis eam. Tanquam per triennium Dominus visitavit genus humanum, hoc est, tribus quibusdam temporibus. Primum tempus ante Legem; secundum in Lege; tertium modo est, quod tempus est gratiæ. Nam si non visitavit genus humanum ante Legem, unde Abel? unde Enoch? unde Noe? unde Abraham? unde Isaac? unde Jacob? quorum se Dominum dici voluit; et cujus omnes gentes erant, quasi trium hominum Deus esset : Ego sum, inquit, Deus Abraham, et Isaac, et Jacob. (*Exod.*, III, 14.) In Lege autem si non visitaret, ipsam Legem non daret. Post Legem venit et ipse pater familias : passus est, mortuus est, resurrexit, Spiritum sanctum dedit : Evangelium per totum orbem prædicari fecit, et adhuc quædam arbor infructuosa permansit. Est quædam adhuc pars generis humani, quæ adhuc se non corrigit. Intercedit colonus; pro plebe orat Apostolus : « Flecto, inquit, genua mea pro vobis ad Patrem, ut in caritate radicati et fundati, valeatis apprehendere cum omnibus sanctis quæ sit latitudo et longitudo, altitudo et profundum; cognoscere etiam supereminentem scientiam caritatis Christi, ut impleamini in omnem plenitudinem Dei. » (*Ephes.*, III, 14 et 17.) Flectendo genua, pro nobis intercedit apud patrem familias, ne eradicemur. Ergo quia necesse est ut veniat, agamus ut fructuosos nos inveniat. Circumfossio arboris, est humilitas pœnitentis. Omnis enim fossa humilis. Cophinus stercoris, sordes pœnitentiæ. Quid enim stercore sordidius? et tamen, si bene utaris, quid fructuosius?

CAPUT III. — *Duæ radices caritas et cupiditas.* — 4. Sit ergo unusquisque arbor bona : non se arbitretur habere fructus bonos, si manet arbor mala. Non erit fructus bonus, nisi arboris bonæ. Muta cor, et mutabitur opus. Exstirpa cupiditatem, planta caritatem. Sicut enim radix est omnium malorum cupiditas (I *Tim.*, VI, 10) : sic et radix omnium bonorum caritas. Quid ergo mussitant homines inter se, vel contendunt, dicentes : Quid est bonum? O si scires, quid est bonum! Quod habere vis; non est valde bonum : quod esse non vis, hoc est bonum. Vis enim habere sanitatem corporis; hoc est bonum : nec ta-

bien véritable, c'est ce que vous ne voulez pas. Vous désirez la santé du corps, c'est un bien, cependant vous ne pouvez regarder comme un bien supérieur ce qui vous est commun avec le méchant. Vous voulez avoir de l'or et de l'argent, j'en dis autant, c'est un bien, mais à la condition que vous en ferez un bon usage; or, vous ne pouvez en faire un bon usage si vous-même vous êtes mauvais. Ainsi donc l'or et l'argent sont un mal pour les méchants et un bien pour les bons, non parce que l'or et l'argent les rendent bons, mais parce qu'ils tombent dans les mains des bons qui les font servir à un bon usage. Vous voulez de l'honneur, c'est un bien, mais à la condition également de le faire servir au bien. Combien pour qui l'honneur a été une cause de ruine, combien au contraire en ont fait l'instrument des bonnes œuvres!

Chapitre IV. — *L'homme veut avoir toutes choses bonnes, excepté lui-même.* — 5. Sachons donc faire, si nous le pouvons, un juste discernement de ces biens, puisque nous parlons de bons arbres. Il n'est point de pensée qui doive être plus présente à notre esprit que celle de tourner nos regards chacun sur nous-mêmes, de nous étudier, de nous discuter, de nous examiner, de nous chercher et de nous trouver, de détruire en nous ce qui déplaît à Dieu, et de désirer de planter ce qui lui est agréable. Comment l'homme peut-il être avide des biens extérieurs, lorsqu'il se trouve vide de biens plus excellents? Que lui sert d'avoir un coffre qui regorge d'argent, si sa conscience reste vide? Vous voulez des biens et vous ne voulez pas être bon vous-même? Vous ne voyez pas qu'il y a lieu pour vous de rougir de ce que vous possédez, si votre maison est pleine de biens, tandis que vous êtes mauvais. Que voulez-vous avoir de mauvais, dites-le-moi? Rien absolument, ni votre épouse, ni votre fils, ni votre fille, ni votre serviteur, ni votre servante, ni votre campagne, ni votre tunique, ni même votre chaussure, et cependant vous consentez à ce que votre vie soit mauvaise. Je vous en conjure, mettez votre vie au-dessus de votre chaussure. Toutes les choses qui vous entourent et sur lesquelles s'arrêtent vos regards, vous sont chères par leur élégance et leur beauté, et vous seul consentez à ne vous distinguer que par votre abjection et votre laideur? Si ces biens dont votre maison regorge, qui ont été l'objet de tous vos désirs, et que vous craignez tant de perdre, pouvaient prendre la parole, est-ce qu'ils ne vous crieraient pas : Tu veux nous avoir dans toute la bonté dont nous sommes capables, et nous aussi nous voulons que celui qui nous possède soit bon? Dans leur silence même ils interpellent contre vous votre Seigneur. Quoi, disent-ils, vous l'avez comblé de tant de biens, et il reste mauvais! Que lui servent les biens qu'il possède, s'il ne possède point l'auteur et le maître de tous ces biens?

men putes magnum bonum esse, quod habet et malus. Aurum et argentum habere vis; ecce et hoc dico, bonum est; sed si bene usus fueris : bene autem non uteris, si malus fueris. Ac per hoc aurum et argentum malis malum est, bonis bonum est : non quia eos bonos aurum et argentum facit; sed quia bonos invenit, in usum bonum convertitur. Honorem habere vis, bonum est : sed et hoc si bene utaris. Quam multis honor occasio exitii fuit? Quam multis honor ministerium boni operis fuit?

Caput IV. — *Homo bona omnia vult habere præter se ipsum.* — 5. Discernamus ergo ista bona, si possumus : quia de bonis arboribus loquimur. Et hic nihil est, quod sic quisque cogitare debeat, nisi ut in semetipsum oculos convertat, in se discat, se discutiat, se inspiciat, se quærat, et se inveniat : et quod displicet, necet; quod placet, (a) optet et plantet. Cum enim se homo inanem invenerit meliorum bonorum, ut quid est avidus externorum bonorum? Et quid prodest plena bonis arca, inani conscientia? Bona vis habere, et bonus non vis esse? Non vides te erubescere debere de bonis tuis, si domus tua plena est bonis, et te habet malum? Quid enim est quod velis habere malum? Dic mihi. Nihil omnino; non uxorem, non filium, non filiam, non servum, non ancillam, non villam, non tunicam, postremo non caligam : et tamen vis habere malam vitam. Rogo te, præpone vitam tuam caligæ tuæ. Omnia quæ circumjacent oculis tuis, elegantia et pulchra tibi cara sunt; et tibi ipse vilis es ac fœdus? Si tibi possent respondere bona, quibus est plena domus tua, quæ habere optasti, perdere timuisti, nonne et tibi clamarent : Sicut tu nos bona vis habere, sic et nos volumus bonum habere dominum? Tacita voce interpellant contra te Dominum tuum : Ecce bona tanta dedisti huic, et ipse malus est. Quid ei prodest quod habet, quando eum qui omnia dedit, non habet?

(a) Aliquot Mss. *optet.*

Chapitre V. — *Quel est le vrai bien.* — 6. Ces paroles réveillent l'attention et portent peut-être le repentir dans quelqu'âme qui me demande ce que c'est que le bien, quelle est sa nature, quelle est son origine. C'est une bonne pensée que de regarder comme un devoir la recherche du bien véritable. Or, le bien est ce que vous ne pouvez perdre malgré vous. Vous pouvez perdre contre votre volonté votre or, votre maison, vos honneurs, votre santé même; mais pour le bien qui vous rend véritablement bon, vous ne pouvez ni l'acquérir, ni le perdre malgré vous. Quelle est donc la nature de ce bien? Le Psalmiste nous parle d'un objet d'une haute importance, c'est peut-être celui que nous cherchons. « Enfants des hommes, nous dit-il, jusques à quand aurez-vous le cœur appesanti ? » (*Ps.* iv, 3.) Jusques à quand cet arbre restera-t-il stérile après un espace de trois ans? Enfants des hommes, jusques à quand aurez-vous le cœur appesanti ? Quel est donc cet appesantissement du cœur? Pourquoi aimez-vous la vanité, et cherchez-vous le mensonge ? Puis il nous indique quel doit être l'objet de nos recherches : « Sachez que le Seigneur a couvert son saint de gloire. » (*Ibid.*, 4.) Jésus-Christ est déjà venu ; il est maintenant glorifié, il est ressuscité et monté au ciel ; son nom est annoncé par tout l'univers ; jusques à quand aurez-vous le cœur appesanti? Est-ce que le temps passé ne suffit pas? Et maintenant que ce saint est glorifié, pourquoi prolonger l'appesantissement de votre cœur? Après trois ans écoulés, que reste-t-il que d'appliquer la cognée à la racine de l'arbre? Combien de temps encore aurez-vous le cœur appesanti? Pourquoi aimez-vous la vanité et cherchez-vous le mensonge? Quoi, Jésus-Christ le saint de Dieu est glorifié, et vous recherchez encore les vanités, les superfluités, le faste et les frivolités passagères du monde? La vérité vous fait entendre sa voix, et vous courez encore après la vanité? Jusques à quand aurez-vous le cœur appesanti ?

Chapitre VI. — *Pourquoi le monde est si sévèrement châtié.* — 7. C'est avec justice que Dieu inflige maintenant au monde de rigoureux châtiments, car le monde connaît maintenant les paroles de son Seigneur. « Le serviteur, dit-il, qui ne connaissant pas la volonté de son maître, aura fait des actions dignes de châtiment, recevra un moins grand nombre de coups. » (*Luc*, xii, 42.) Pourquoi? Pour qu'il soit excité à rechercher la volonté de son maître. Or, ce serviteur qui ne connaissait pas la volonté de son maître, c'était le monde, avant que Dieu eût glorifié son saint; c'était le serviteur qui ne connaissait pas la volonté de son maître, et qui était châtié moins sévèrement. Mais le serviteur qui connaît la volonté de son maître depuis que Dieu a glorifié son saint et qui ne l'accomplit

Caput V. — *Verum bonum quid.* — 6. Quærit ergo aliquis admonitus his verbis meis, et forte compunctus, quærit quid sit bonum, quale bonum, unde bonum. Bene intellexisti hoc te quærere debere. Respondebo quærenti, et dicam : Hoc est bonum, quod non potes invitus amittere. Potes enim aurum perdere, et nolens; potes domum, potes honores, potes ipsam carnis salutem : bonum vero quo vere bonus es, nec invitus accipis, nec invitus amittis. Quæro ergo quale sit hoc bonum? Psalmus quidam admonet nos rem magnam, forte quam quærimus. Ait enim : Filii hominum, quo usque graves corde? (*Psal.* iv, 3.) Quo usque arbor illa in triennio? « Filii hominum, quo usque graves corde? » Quid est, « graves corde? » « Ut quid diligitis vanitatem, et quæritis mendacium? » Et (a) ad hæc ergo, ait, quod quærendum est : Scitote quoniam Dominus magnificavit sanctum suum. (*Ibid.*, 4.) Jam et Christus venit, jam magnificatus est, jam surrexit et ascendit in cœlum, jam nomen ejus per totum mundum prædicatur : quo usque graves corde? Sufficiant præterita tempora: jam magnificato illo sancto, quo usque graves corde? Post triennium quid restat, nisi securis? Quo usque graves corde? Ut quid diligitis vanitatem, et quæritis mendacium? Adhuc vana, adhuc inutilia, adhuc pompatica et volatica, ita Christo sancto magnificato, adhuc ista requiruntur? Jam clamat veritas, et adhuc quæritur vanitas? Quo usque graves corde?

Caput VI. — *Cur mundus tam acriter flagellatur.* — 7. Merito fortiter flagellatur hic mundus : cognovit enim jam verba Domini mundus. Et servus, inquit, nesciens voluntatem domini sui, et faciens digna plagis, vapulabit paucis. (*Luc.*, xii, 48.) Quare? Ut quærat voluntatem domini sui. Servus ergo nesciens voluntatem, hoc erat mundus, ante quam magnificaret sanctum suum ; servus erat nesciens voluntatem domini sui, et ideo vapulabat paucis. Servus autem jam voluntatem sciens domini sui, hoc est modo, ex quo magnificavit Deitas sanctum suum ; et non faciens voluntatem ejus, vapulabit multis. Quid

(a) Am. Er. et Mss. *Et a tergo ait.*

point, recevra un grand nombre de coups. Est-il donc étonnant que le monde soit soumis à de si nombreux fléaux? C'est le serviteur qui connaît la volonté de son maître et qui fait des actions dignes de châtiment. Qu'il ne cherche donc pas à se soustraire à la main qui l'accable de coups; car s'il se refuse injustement à écouter les enseignements de son divin Maître, il sentira les effets de sa juste vengeance. Qu'il ne murmure pas non plus contre la main qui le frappe, lorsqu'il se reconnaît digne de châtiment, il obtiendra ainsi miséricorde, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne avec Dieu le Père et l'Esprit saint dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SERMON LXXIII.

Sur les paroles de l'Evangile selon saint Matthieu (chap. XIII), où le Seigneur explique les paraboles de l'homme qui répand sa semence.

Chapitre premier. — *Les mauvais parmi les bons.* — 1. Hier et aujourd'hui, nous avons entendu de la bouche de Notre-Seigneur Jésus-Christ les paraboles du semeur. Vous qui étiez présents hier, rappelez aujourd'hui vos souvenirs. On vous a lu hier la parabole du semeur qui, pendant qu'il semait, laissa tomber une partie de sa semence le long du chemin où les oiseaux la mangèrent; une autre partie sur un terrain pierreux, où elle se dessécha par la chaleur; une autre enfin parmi les épines, où elle fut étouffée et ne put fructifier; une autre enfin dans la bonne terre, où les grains produisirent l'un cent, l'autre soixante, l'autre trente pour un. (*Matth.*, XIII, 3, etc.) Aujourd'hui Notre-Seigneur nous a proposé une autre parabole d'un semeur qui a semé du bon grain dans son champ. (*Ibid.*, 24.) Pendant que ses serviteurs dormaient, son ennemi vint et sema l'ivraie au milieu du blé. Tant qu'on ne voyait que de l'herbe, on ne s'apercevait point qu'il y eût de l'ivraie, mais lorsque le bon grain commença à se montrer, on reconnut en même temps la présence de l'ivraie. Les serviteurs du père de famille furent attristés en voyant tant d'ivraie au milieu du bon grain et ils voulurent l'arracher; mais le père de famille ne le leur permit point. Il leur dit : « Laissez l'un et l'autre croître jusqu'à la moisson. » (*Ibid.*, 30.) Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a donné aussi l'explication de cette parabole : Cet homme qui a semé du bon grain, c'est lui-même; l'homme ennemi qui est venu semer de l'ivraie au milieu du blé, c'est le démon; le temps de la moisson, c'est la fin du monde; son champ, c'est le monde tout entier. Mais que dit-il? « Au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Arrachez d'abord l'ivraie, pour la brûler, mais amassez le froment dans mon grenier. » Pourquoi cet empresse-

ergo mirum, si mundus multum vapulat? Servus est sciens voluntatem domini et faciens digna plagis. Non ergo recuset vapulare multis : quoniam si non vult audire præceptorem injuste, juste patietur ultorem. Vel non murmuret contra castigatorem, cum videat se plagis dignum, ut misericordiam mereatur: per Christum Dominum nostrum, qui vivit et regnat (a) cum Deo Patre et Spiritu sancto in sæcula sæculorum. Amen.

SERMO LXXIII (b).

De verbis Evangelii Matth., XIII, ubi Dominus Jesus parabolas seminantis exponit.

Caput primum. — *Mali inter bonos.* — 1. Et hesterno die et hodie, loquente Domino nostro Jesu Christo, parabolas seminantis audivimus. Qui adfuistis heri, recordamini hodie. Heri lectum est de illo seminante, qui cum semina spargeret, aliud cecidit in viam, quod aves collegerunt; aliud in petrosis locis, quod æstu exaruit; aliud inter spinas, quod suffocatum est, et fecundari non potuit; aliud in terram bonam, et attulit fructum centenum, sexagenum, trigenum. (*Matth.*, XIII, 3, etc.) Hodie autem aliam parabolam rursus Dominus de seminante narravit, qui seminavit bonum semen in agro suo. (*Ibid.*, 24.) Dormientibus hominibus venit inimicus, et superseminavit zizania. Quando herba erat, nondum apparebat : ubi cœpit fructus boni seminis apparere, ibi etiam zizania claruerunt. Offensi sunt servi patris familias, videntes in bona segete multa zizania, et voluerunt eradicare, et permissi non sunt : sed dictum est eis : « Sinite utraque crescere usque ad messem. » (*Ibid.*, 30.) Exposuit autem etiam Dominus Jesus Christus istam parabolam; et boni seminis seminatorem se esse dixit, seminatorem zizaniorum inimicum hominem diabolum ostendit; tempus messis, finem sæculi; agrum suum, totum mundum. Sed quid ait? « In tempore messis dicam messoribus : Colligite primum zizania ad comburendum ea, triticum

(a) Addititiam clausulam hanc esse vel ex eo conjectamus, quod in illa plurimum variant codices Mss. — (b) Alias de diversis XLVI.

ment, serviteurs pleins de zèle? Vous voyez l'ivraie au milieu du bon grain, vous voyez les mauvais chrétiens au milieu des bons, et vous voulez les arracher? Attendez, ce n'est point encore le temps de la moisson. Ce temps viendra et puissiez-vous être alors de bon grain! Pourquoi cette indignation? Pourquoi souffrez-vous impatiemment la présence des mauvais au milieu des bons? Ils peuvent être avec vous dans le champ, ils ne seront pas avec vous dans le grenier.

Chapitre II. — *Dans les paraboles et les allégories de l'Ecriture, une seule chose peut avoir plusieurs noms, et deux choses différentes porter le même nom.* — 2. Vous vous rappelez qu'on vous a parlé hier de trois endroits où la semence n'a point fructifié : le chemin, le terrain pierreux et les épines, et ces différents endroits sont l'ivraie qui nous est présentée sous un autre nom dans une autre parabole. Car, en matière d'allégories, et lorsqu'il n'est point question du sens propre et littéral, ce n'est point la vérité qu'on exprime, mais la ressemblance de la vérité. Je sais qu'il en est quelques-uns qui comprennent ce que je dis, mais nous parlons pour tous. Dans les choses visibles un chemin est un chemin, un terrain pierreux est un terrain pierreux, et des épines sont des épines. Ces différents objets sont ce qu'ils sont, parce qu'ils ont ici leur nom propre. Dans les paraboles, les comparaisons, au contraire, une seule et même chose peut être désignée sous des noms différents; ainsi je puis vous dire sans inconvenance, ce chemin, ce terrain pierreux, cet endroit couvert d'épines, ce sont les mauvais chrétiens, et ils sont eux-mêmes l'ivraie. Est-ce que Jésus-Christ ne nous est pas représenté tout à la fois sous le symbole d'un agneau et sous celui d'un lion? Parmi les bêtes féroces et les animaux des champs, un agneau est un agneau, un lion est un lion. Jésus-Christ est l'un et l'autre. Chacun de ces animaux est ce qu'il est dans le sens propre, et ils se trouvent réunis tous deux en Jésus-Christ dans le sens figuré. Il y a même plus, c'est que dans ce sens figuré, les êtres les plus opposés entre eux portent le même nom. Quoi de plus opposé que Jésus-Christ et le démon? Cependant Jésus-Christ et le démon sont tous deux désignés sous le nom de lion. Ce nom est donné à Jésus-Christ. « Le lion de la tribu de Juda a vaincu. » (*Apoc.*, v, 5.) Il est également donné au démon : « Ne savez-vous pas que votre ennemi le démon tourne autour de vous, cherchant quelqu'un à dévorer? » (I *Pier.*, v, 8.) L'un et l'autre sont donc désignés sous le nom de lion, l'un à cause de sa force, l'autre à cause de sa cruauté. L'un est un lion par les victoires qu'il remporte, l'autre par les ravages qu'il exerce. Le démon nous est encore représenté sous la figure d'un serpent, de l'antique serpent. (*Apoc.*, xii, 9.) Sommes-nous pour cela obligés de l'imiter lorsque notre Pasteur nous

autem meum recondite in horreo. » Quid festinatis, inquit, servi zelo pleni? Videtis zizania inter frumentum, videtis malos Christianos inter bonos; eradicare vultis malos : quiescite, non est tempus messis. Veniat, et frumentum vos inveniat. Quid stomachamini? Quid ægre toleratis malos permixtos bonis? In agro vobiscum esse possunt, in horreo non erunt.

Caput II. — *Una res multa nomina et duæ res unum interdum nomen sortiuntur in figuris Scripturæ.* — 2. Nostis autem illa tria hesterno die commemorata, ubi semen non profecit, viam, loca saxosa, loca spinosa, ipsa sunt zizania. Aliud nomen in alia similitudine acceperunt. Quia quando similitudines dantur, vel proprietas non exprimitur, per eas non veritas, sed similitudo veritatis exprimitur. Quod dico, scio paucos intellexisse : sed propter omnes loquimur. In rebus visibilibus via via est, saxosa loca loca saxosa sunt, spinosa loca loca spinosa sunt : quod sunt, hoc sunt; quia proprie nominantur. In parabolis autem et similitudinibus potest una res multis nominibus appellari : ideo non est incongruum ut dicerem vobis, via illa, loca illa saxosa, illa spinosa Christiani mali sunt, ipsi sunt et zizania. Nonne agnus Christus? nonne et leo Christus? Inter feras et pecora, qui agnus agnus, qui leo leo : utrumque Christus. Illa singula per proprietatem ; ista utrumque per similitudinem. Plus etiam est quod accidit, ut per similitudinem multum a se res distantes, vocentur uno nomine. Quod enim tam distat ab invicem, quam Christus et diabolus? Tamen leo et Christus est appellatus, et diabolus. Christus leo : Vicit leo, de tribu Juda. (*Apoc.*, v, 5.) Diabolus leo : Nescitis quia adversarius vester diabolus circuit, quærens quem devoret. (I *Pet.*, v, 8.) Ergo et ille leo et ille leo : ille leo, propter fortitudinem; ille leo propter feritatem : ille leo ad vincendum; ille leo ad nocendum. Ipse coluber diabolus est, serpens antiquus (*Apoc.*, xii, 9) : numquid jussi sumus diabolum imitari, quando nobis dixit Pastor noster : Estote simpli-

dit : « Soyez simples comme des colombes et prudents comme des serpents? » (*Matth.*, x, 16.)

CHAPITRE III. — *Exhortation aux mauvais chrétiens pour qu'ils changent de vie.* — 3. Hier donc je me suis adressé au chemin, je me suis adressé aux terrains pierreux, aux lieux couverts d'épines, et je leur ai dit : Changez de vie alors que vous le pouvez; retournez cette terre durcie avec le soc de la charrue; rejetez les pierres en dehors de ce champ, arrachez-en les épines. N'ayez point de ces cœurs endurcis où la parole de Dieu meurt aussitôt qu'elle y est tombée. Ne soyez point cette terre superficielle où la charité ne peut pousser de profondes racines. N'étouffez point sous le poids des sollicitudes et des convoitises du siècle la bonne semence que nous nous efforçons de répandre dans vos cœurs. C'est le Seigneur qui sème, mais nous sommes ses coadjuteurs. Soyez donc une bonne terre. Nous vous l'avons dit hier, et nous le répétons à tous aujourd'hui, que l'un rende cent, un autre soixante, un autre trente pour un. L'un produit plus de fruit que l'autre, mais tous feront partie de la moisson recueillie dans le grenier. Voilà ce que nous vous avons dit hier. Aujourd'hui je m'adresse à l'ivraie, et cette ivraie ce sont les brebis mêmes du troupeau. O vous, mauvais chrétiens qui, par votre vie coupable, accablez l'Eglise que vous remplissez, corrigez-vous avant le temps de la moisson. Ne dites pas : J'ai péché et que m'est-il arrivé? Dieu n'a point perdu sa puissance, mais il exige de vous le repentir. Je parlerai aux méchants qui cependant sont chrétiens, c'est à l'ivraie que je tiens ce langage. Car ils sont dans le champ du père de famille, et il peut se faire que ceux qui sont aujourd'hui de l'ivraie, soient demain le froment. Je m'adresse donc aussi au bon grain.

CHAPITRE IV. — *Exhortation aux bons chrétiens pour qu'ils supportent les méchants.* — 4. Et vous, chrétiens, dont la vie est irréprochable, vous êtes peu nombreux et vous soupirez au milieu du grand nombre, vous gémissez au sein de la multitude. L'hiver passera, l'été viendra bientôt et avec lui la moisson. Les anges viendront avec le pouvoir de faire la séparation et sans crainte de se tromper. Pendant cette vie, nous sommes semblables à ces serviteurs qui disaient au père de famille : « Voulez-vous que nous allions et que nous arrachions l'ivraie? » (*Ibid.*, 28.) Car nous voudrions, s'il était possible qu'il ne restât point un seul méchant parmi les bons. Mais le père de famille nous répond : « Laissez l'un et l'autre croître jusqu'à la moisson. » (*Ibid.*, 30.) Pourquoi? Parce qu'il est dans votre nature de pouvoir vous tromper. Ecoutez, en effet : « De peur qu'en arrachant l'ivraie vous ne déraciniez aussi le froment. » (*Ibid.*, 29.) Qu'allez-vous faire? N'allez-vous pas dévaster ma moisson par l'ardeur de votre zèle? Les

ces ut columbæ, astuti ut serpentes. (*Matth.*, x, 16.)

CAPUT III. — *Ad Christianos malos, ut mutentur.* — 3. Ergo heri allocutus sum viam, allocutus sum loca saxosa, allocutus sum loca spinosa : et dixi : Mutamini, cum potestis : dura (a) aratro versate, de agro lapides projicite, de agro spinas evellite. Nolite habere durum cor, unde cito verbum Dei pereat. Nolite habere tenuem terram, ubi radix caritatis alta non sedeat. Nolite curis et cupiditatibus sæcularibus offocare bonum semen, quod vobis spargitur laboribus nostris. Etenim Dominus seminat : sed nos operarii ejus sumus. Sed estote terra bona. Heri diximus, et hodie omnibus dicimus : Ferat alius centenum, alius sexagenum, alius trigenum. In alio major, in alio minor est fructus : sed omnes ad horreum pertinebunt. Heri ista diximus, hodie zizania alloquor : sed ipsi sunt oves zizania. O christiani mali, o qui implendo premitis Ecclesiam male vivendo : corrigite vos ante quam messis adveniat. Non dicatis : Peccavi, et quid accidit mihi? Non perdidit Deus potentiam : sed a te exigit pœnitentiam. Hoc dico malis, et tamen Christianis; hoc dico zizaniis. In agro enim sunt : et fieri potest, ut qui hodie sunt zizania, cras sint frumentum. Ideo et triticum alloquor.

CAPUT IV.— *Ad bonos Christianos, ut malos tolerent.* — 4. O vos Christiani qui bene vivitis, pauci inter multos suspiratis, pauci inter plurimos gemitis. Transiet hyems, veniet æstas, ecce aderit messis. Venient Angeli, qui possunt separare, et nesciunt errare. Nos in hoc tempore similes sumus servis illis, de quibus dictum est : « Vis imus et colligimus ea? » (*Ibid.*, 28.) Volebamus enim, si fieri possit, nullum malum remanere inter bonos. Sed dictum est nobis : « Sinite utraque crescere usque ad messem. » (*Ibid.*, 30.) Quare? Tales enim estis, ut falli possitis. Denique audi : « Ne forte, dum vultis eradicare zizania, eradicetis simul et triticum. » (*Ibid.*, 29.) Quid boni facitis? Nonne messem meam vestra diligentia vastabitis? venient messores : et exposuit qui sunt messores : « Messores autem Angeli sunt. » (*Ibid.*, 39.)

(a) Sic vetus codex Germanensis. At editi, *dura corda versate.*

moissonneurs viendront en leur temps, c'est-à-dire les anges, comme il nous l'apprend : « Les moissonneurs sont les anges. » (*Ibid.*, 39.) Nous ne sommes que des hommes, les anges sont les moissonneurs. Nous serons nous-mêmes, il est vrai, lorsque nous aurons achevé notre course, semblables aux anges de Dieu, mais maintenant que nous nous laissons aller à l'indignation contre les méchants, nous sommes encore des hommes. Nous devons donc prêter l'oreille à cet avertissement : « Que celui qui croit être ferme, prenne garde de tomber. » (I *Cor.*, x, 12.) Pensez-vous, mes frères, que cette ivraie ne puisse monter jusque dans le sanctuaire? Croyez-vous qu'il n'y en ait qu'en bas, et qu'elle ne puisse exister dans les rangs supérieurs? Plaise à Dieu que nous ne soyons pas nous-mêmes cette ivraie! « Pour moi je me mets fort peu en peine d'être jugé par vous. » (I *Cor.*, iv, 3.) Mais je dois le déclarer à votre charité, il y a dans le sanctuaire du bon grain et de l'ivraie, de même que parmi le peuple il y a également du bon grain et de l'ivraie. Que les bons supportent donc les méchants; que les méchants se corrigent et imitent les bons. Soyons tous, s'il est possible, de fidèles serviteurs de Dieu, efforçons-nous tous par sa miséricorde de nous soustraire à la malice de ce monde. Cherchons les jours heureux, puisque les jours actuels sont mauvais, mais gardons-nous de blasphémer en traversant ces jours mauvais, si nous voulons parvenir aux jours heureux.

SERMON LXXIV [1].

Sur ces paroles de l'Evangile selon saint Matthieu : *Tout scribe qui a la science du royaume des cieux*, etc.

Chapitre premier. — *Quels étaient les scribes chez les Juifs.* — 1. La lecture de l'Evangile nous fait un devoir de chercher et d'expliquer à votre charité, autant que le Seigneur nous en fera la grâce, quel est ce scribe ayant la science du royaume des cieux et semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et anciennes (*Matth.*, xiii, 52); et quelles sont ces choses anciennes et nouvelles par lesquelles la lecture de l'Evangile s'est terminée. On sait quels étaient ceux à qui les anciens donnaient dans le langage des Ecritures le nom de scribes, c'est-à-dire ceux qui faisaient profession d'avoir la science de la loi. Tels étaient ceux que les Juifs appelaient scribes, bien différents de ceux à qui l'on donne ce nom dans les tribunaux ou dans les municipalités. Nous ne devons point fréquenter inutilement l'école, mais nous appliquer à connaître la vraie signification des expressions de l'Ecriture, de peur qu'en prenant ces expressions dans le sens que leur donne le langage du siècle, nous ne soyons induits en erreur, et qu'en ne voulant point sor-

(1) Ce sermon paraît pour la première fois, il est tiré d'un ancien manuscrit de la bibliothèque de Colbert, sous le nº 821. Nous avions déjà des extraits de ce sermon dans les écrits de Bède, et dans les commentaires de Florus, sur le IIIe chapitre de la IIe Epître aux Corinthiens, sous ce titre : *Extrait du sermon* xvii *sur les paroles de l'Evangile.* C'est en effet la place qu'il occupe dans le manuscrit de la bibliothèque Colbert.

Nos homines sumus, Angeli messores sunt. Erimus quidem et nos, si cursum perfecerimus, æquales Angelis Dei : sed modo quando stomachamur contra malos, adhuc homines sumus. Et nos modo audire debemus : Quapropter qui se putat stare, caveat ne cadat. (I *Cor.*, x, 12.) Putatis enim, Fratres mei, quia ista zizania non ascendunt apsidas? Putatis quia deorsum sunt et sursum non sunt? Utinam hoc non simus. Mihi autem minimum est, ut a vobis judicer. (I *Cor.*, iv, 3.) Dico sane Caritati Vestræ, et in apsidis sunt frumenta, sunt zizania; et in populis sunt frumenta, sunt zizania. Boni tolerent malos : mali mutentur, et imitentur bonos. Omnes, si fieri potest, ad Deum pertineamus : omnes malitiam sæculi hujus in illius misericordia evadamus. Quæramus dies bonos, quia in diebus malis sumus : sed in diebus malis non blasphememus, ut ad bonos dies pervenire possumus.

SERMO LXXIV.

De verbis Evangelii Matth., xiii : *Ideo omnis scriba eruditus in regno Dei*, etc.

Caput primum. — *Scribæ Judæis quinam.* — 1. Evangelica lectio admonet nos quærere et explicare, quantum Dominus dederit, Caritati Vestræ, quis est : « Scriba eruditus in regno Dei similis patri familias proferenti de thesauro suo nova et vetera. » (*Matth.*, xiii, 52.) In hoc enim lectio ipsa conclusit : quæ sunt nova et vetera eruditi Scribæ. Quos autem veteres secundum consuetudinem Scripturarum nostrarum Scribas appellaverint, notum est, videlicet qui Legis scientiam profiterentur. Tales enim in illo populo Scribæ appellabantur; non quales appellantur in officiis judicum, vel in consuetudine civitatum. Debemus enim non frustra intrare scholam, sed nosse in qua significatione Scripturarum verba

tir de nos pensées ordinaires nous ne comprenions point ce que nous entendons. Les scribes étaient donc ceux qui faisaient profession d'avoir la science de la loi et c'est à eux qu'il appartenait de garder les livres de la loi, de les expliquer, de les transcrire et de les étudier pour en avoir l'intelligence.

Chapitre II. — *Quels étaient les scribes qui n'avaient point la science du royaume de Dieu.* — 2. C'est à ces scribes que Notre-Seigneur Jésus-Christ reproche d'avoir les clefs du royaume des cieux, de n'y être point entrés et d'en avoir fermé l'entrée aux autres (*Luc*, xi, 52); c'est le reproche qu'il adresse aux scribes et aux pharisiens qui étaient les docteurs de la loi parmi les Juifs. C'est d'eux encore qu'il dit dans un autre endroit : « Faites tout ce qu'ils vous diront, mais ne faites pas ce qu'ils font, car ils disent et ne font pas. » (*Matth.*, xxiii, 3.) Pourquoi vous prévient-on qu'ils disent et ne font pas? Parce qu'il en est plusieurs d'entre eux à qui s'appliquent ces paroles de l'Apôtre : « Vous qui prêchez qu'il ne faut pas dérober, vous dérobez; vous qui dites qu'il ne faut pas commettre d'adultère, vous commettez des adultères; vous qui avez en horreur les idoles, vous faites des sacriléges; vous qui vous glorifiez d'avoir la loi, vous déshonorez Dieu par la violation de la loi. Car vous êtes cause que le nom de Dieu est blasphémé parmi les nations. » (*Rom.*, ii, 21, etc.) Il est évident et incontestable que c'est à ces mêmes hommes que Notre-Seigneur adresse ce reproche : « Ils disent et ne font point. « Ce sont des scribes, mais qui n'ont point la science du royaume de Dieu.

Chapitre III. — *Comment les supérieurs, tout mauvais qu'ils sont, peuvent enseigner une bonne doctrine et comment il faut la recevoir.* — 3. Quelqu'un d'entre vous me fera peut-être cette objection : Comment un homme mauvais peut-il dire de bonnes choses, alors que l'Ecriture atteste, sur le témoignage du Seigneur, que « l'homme bon tire de bonnes choses d'un bon trésor, et que l'homme mauvais tire de mauvaises choses d'un mauvais trésor? » (*Matth.*, xii, 35.) Hypocrites, leur dit le Sauveur, comment pouvez-vous dire de bonnes choses, vous qui êtes mauvais? Ainsi donc d'un côté il dit : « Comment pouvez-vous dire de bonnes choses, vous qui êtes mauvais? » de l'autre : « Faites ce qu'ils vous disent, mais ne faites pas ce qu'ils font, car ils disent et ne font point. » S'ils disent et ne font point, ils sont mauvais; s'ils sont mauvais, ils ne peuvent enseigner de bonnes choses. Comment donc sommes-nous obligés de faire ce qu'ils nous enseignent, puisqu'ils ne peuvent nous enseigner rien de bon? Que votre sainteté soit attentive à la solution de cette difficulté. Tout ce que l'homme mauvais tire de son fonds est mauvais, tout ce qu'il

teneamus : ne cum aliquid de Scripturis sonuerit, quod in alio sæculari usu intelligi solet, aberret auditor, et cogitando quod consuevit, non intelligat quod audivit. Scribæ ergo erant qui Legis scientiam profitebantur, ad quos libri Legis pertinebant vel custodiendi, vel pertractandi, vel etiam scribendi et intelligendi.

Caput II. — *Scribæ non eruditi in regno Dei.* — 2. Tales Dominus noster Jesus Christus increpat, quod habeant claves regni cœlorum, neque ipsi intrent, neque alios intrare permittant (*Luc.*, xi, 52); reprehendens scilicet Pharisæos et Scribas, doctores Legis Judæorum. De quibus alio loco ait : Quæ dicunt, facite; quæ autem faciunt, facere nolite. Dicunt enim, et non faciunt. (*Matth.*, xxiii, 3.) Quare vobis dictum est : Dicunt enim, et non faciunt? nisi quia sunt quidam de quibus ostenditur quod ait Apostolus : « Qui prædicas non furandum, furaris; qui dicis non adulterandum, adulteras; qui abominaris idola, sacrilegium facis; qui in Lege gloriaris, per prævaricationem Legis Deum inhonoras. Nomen enim Dei per vos blasphematur in Gentibus. » (*Rom.*, xi, 21, etc.) Certe de his manifestum est dicere Dominum : Dicunt enim, et non faciunt. Sunt ergo Scribæ illi, sed non eruditi in regno Dei.

Caput III. — *Præfecti mali quomodo bona loquantur, et a subditis audiendi.* — 3. Fortassis dicat aliquis vestrum : Et quomodo potest malus homo bona loqui? cum scriptum sit, ipso Domino dicente : « Bonus homo de bono thesauro cordis sui profert bona, et malus homo de malo thesauro cordis sui profert mala. Hypocritæ, » quomodo potestis bona loqui, cum sitis mali? (*Matth.*, xii, 35.) Hac dicit : Quomodo potestis bona loqui, cum sitis mali? Hac dicit : Quæ dicunt, facite; quæ autem faciunt, facere nolite. Dicunt enim, et non faciunt. Si dicunt, et non faciunt; mali sunt : si mali sunt; bona loqui non possunt : quomodo facimus quod ab ipsis audimus, cum ab ipsis bona audire non possimus? Hoc quomodo solvatur advertat Sanctitas Vestra. Quidquid homo malus a se profert, malum est : quidquid homo malus de corde suo profert, malum est : ibi est enim

tire de son cœur est mauvais ; car c'est un trésor qui ne renferme que le mal. Comment donc ces méchants pouvaient-ils enseigner de bonnes choses? Parce qu'ils étaient assis sur la chaire de Moïse. S'il n'avait commencé par dire : « Ils sont assis sur la chaire de Moïse, » (*Matth.*, XXIII, 2), il n'eût jamais fait une obligation d'écouter les méchants. Ce qu'ils tiraient du mauvais trésor de leur cœur était tout différent de ce qu'ils enseignaient du haut de la chaire de Moïse, comme les hérauts du juge. La sentence que prononce le héraut ne lui sera jamais attribuée dès qu'il parle en présence du juge. Le langage qu'il tient dans sa maison est tout différent de ce qu'il dit comme organe officiel du juge. Dans ce dernier cas, qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas, il prononce la condamnation de son ami. De même, qu'il le veuille ou ne le veuille pas, il publie l'acquittement de son ennemi. Laissez parler la voix de son cœur, il acquittera son ami et punira son ennemi. Supposez qu'il parle du haut du siége du juge, il condamne son ami et acquitte son ennemi. Laissez parler la voix du cœur des scribes, vous les entendrez dire : « Mangeons et buvons, car nous mourrons demain. » (*Isaïe*, XXII, 13.) Faites parler la voix de la chaire de Moïse, vous entendrez ces paroles : « Vous ne tuerez point, vous ne commettrez point d'adultères ; vous ne déroberez point; vous ne porterez point de faux témoignage ; honorez votre père et votre mère; vous aimerez votre prochain comme vous-même. » (*Exod.*, XX, 12, etc.) Faites donc ce que la chaire de Moïse vous enseigne par la bouche des scribes, et non ce que vous dit leur cœur. En embrassant ainsi les deux recommandations du Sauveur, vous n'obéirez point à l'une en transgressant l'autre ; mais vous comprendrez qu'elles se concilient parfaitement, et vous admettrez comme également vrai, d'un côté que l'homme bon tire de son trésor de bonnes choses et l'homme mauvais des choses mauvaises, et de l'autre, que les scribes ne pouvaient tirer de bonnes choses du mauvais trésor de leur cœur, mais qu'ils pouvaient enseigner une bonne doctrine du trésor de la chaire de Moïse.

CHAPITRE IV. — *La grappe de raisin dans les épines.* — 4. Vous ne serez donc plus troublé de ces paroles du Seigneur : « Tout arbre se reconnaît à son fruit. Ceuille-t-on des raisins sur des épines, ou des figues sur des ronces? » (*Luc,* VI, 44.) Les scribes et les pharisiens sont donc parmi les Juifs les épines et les ronces ; et cependant quelle est la recommandation du Sauveur ? « Faites ce qu'ils vous disent, mais ne faites point ce qu'ils font. » On peut donc cueillir des raisins sur des épines et des figues sur des ronces dans le sens qui vous a été indiqué précédemment. Parfois, en effet, on voit des branches de vignes s'enlacer autour d'une haie d'épines et des grappes de raisin pendre au milieu d'un buisson. Laisserez-vous cette grappe de

thesaurus malus. Quidquid autem homo bonus de corde suo profert, bonum est : ibi enim est thesaurus bonus. Unde ergo illi mali bona proferebant. Quia in cathedra Moysi sededant. Nisi prædixisset, Cathedram Moysi sedent (*Matth.*, XXIII, 2); nunquam malos audiri jussisset. Aliud enim erat, quod de malo sui cordis thesauro proferebant; aliud quod de cathedra Moysi, tanquam præcones judicis personabant. Quod dicit præco, nunquam præconi tribuetur, si ante judicem dicat. Aliud est quod præco loquitur in domo sua, aliud quod præco loquitur audiens a judice. Nam, velit nolit, præco sonat vocem punitionis et amici sui. Item, velit nolit, sonat vocem absolutionis et inimici sui. Da vocem de corde ejus : absolvit amicum, punit inimicum. Da vocem de sella judicis : punit amicum, absolvit inimicum. Da vocem Scribarum de corde eorum : audies : Manducemus et bibamus, cras enim moriemur. (*Isai.*, XXII, 13.) Da vocem de cathedra Moysi : audies : Non occides : Non adulterabis : Non furtum facies : Non falsum testimonium dicas : Honora patrem et matrem : Diliges proximum tuum sicut te ipsum. (*Exod.*, XX, 12, etc.) Hoc tu fac, quod per os Scribarum cathedra sonat : non quod per cor Scribarum. Ita enim Domini sententiam utramque complectens, nec eris in una obediens, in altera reus; sed intelligis ambas concordare, et illud verum respicis, quia bonus homo de bono thesauro cordis sui profert bona, et malus homo de malo profert mala : et illud quia illi Scribæ bona non loquerentur de thesauro malo cordis sui, sed bona loqui possent de thesauro cathedræ Moysi.

CAPUT IV. — *Botrus in spinis.* — 4. Non te ergo et illa turbabunt verba Domini dicentis : « Unaquæque arbor ex fructu cognoscitur. Numquid colligunt de spinis uvas, et de tribulis ficus? » (*Luc.*, VI, 44.) Ergo Scribæ et Pharisæi Judæorum spinæ et tribuli : et tamen : « Quæ dicunt, facite; quæ autem faciunt, facere nolite. » Colligitur ergo de spinis uva, et de tribulis ficus, sicut dedit tibi secundum superiorem tractatum intellectum. Nam et aliquando in spinosa

raisin parce que vous entendez le nom d'épines? Examinez avec soin la racine des épines et vous verrez d'où elle s'élève. Suivez également la tige de la grappe que vous voyez suspendue et vous reconnaîtrez sur quoi elle s'appuie. Vous comprendrez ainsi la différence de ce qui sort du cœur du pharisien, d'avec ce qui descend de la chaire de Moïse.

Chapitre V. — *Les anciennes figures sont levées par Jésus-Christ.* — 5. Mais pourquoi sont-ils dans ces dispositions? Parce que, dit saint Paul, ils ont un voile sur le cœur. (II *Cor.*, III, 15.) Ils ne voient pas que les choses anciennes sont passées, et que tout est devenu nouveau. (II *Cor.*, V, 17.) Voilà ce qui explique leur triste état, et l'état de ceux qui leur ressemblent. Pourquoi cette expression : les choses anciennes? Parce qu'elles sont annoncées depuis bien longtemps. Pourquoi dire les choses nouvelles? Parce qu'elles ont pour objet le royaume de Dieu. Or, comment le voile peut-il être levé? l'Apôtre nous l'enseigne : « Quand ce peuple sera converti au Seigneur, dit-il, le voile sera levé. » Le Juif qui ne se convertit point au Seigneur, ne dirige point le regard de son âme vers le terme final. C'est ainsi que dans les temps anciens, les enfants d'Israël qui étaient la figure de ces Juifs, ne dirigeaient pas non plus leurs regards sur le but (1), c'est-à-dire sur la face de Moïse. La face brillante de Moïse était la figure de la vérité, mais Moïse la couvrit d'un voile, parce que les enfants d'Israël ne pouvaient contempler la clarté de son visage. Cette figure a passé, a disparu, selon l'expression de l'Apôtre (2). Pourquoi a-t-elle disparu? Parce qu'à l'avénement de l'empereur on enlève les images qui le représentent. On regarde le portrait de l'empereur en son absence, mais aussitôt qu'il est présent, on fait disparaître son portrait. Avant l'avénement de Jésus-Christ notre souverain Seigneur, on exposait donc ses images. Ces images ayant disparu, la présence du souverain brille de tout son éclat. Lors donc qu'on se convertit au Seigneur, le voile tombe. La voix de Moïse se faisait entendre à travers le voile, mais on ne voyait point son visage. Maintenant encore, la voix de Jésus-Christ se fait entendre par la voix des Ecritures anciennes, ils entendent leur voix, ils ne voient pas le visage de celui qui leur parle. Veulent-ils que le voile tombe? Qu'ils se convertissent au Seigneur. Alors les choses anciennes ne leur seront point enlevées, mais elles seront renfermées dans leur trésor, et ils deviendront ainsi des scribes instruits de ce qui a rapport au royaume de Dieu, et qui tirent de leur trésor non pas seulement des choses anciennes ou des choses nouvelles. S'ils ne produisent exclusivement que des choses anciennes ou des choses nouvelles, ils ne sont plus semblables à ce scribe instruit de ce qui a rapport au royaume de Dieu,

(1) Le texte grec porte : Εἰς τὸ τέλος. — (2) Le texte grec porte : Τοῦ καταργουμένου.

sepe vinæ implicant se vites, et de rubo pendent botri. Audito nomine spinarum, contempturus es uvam. Require radicem spinarum, et vide ubi invenias. Sequere radicem botri pendentis, et vide ubi invenias. Sic intellige aliud pertinere ad cor Pharisæi, et aliud ad cathedram Moysi.

Caput V. — *Veteres figuræ per Christum evacuatæ.* — 5. Sed quare illi tales? Quia velamen, inquit, positum est super cor eorum. (II *Cor.*, III, 15.) Et non vident quia vetera transierunt et facta sunt omnia nova. (II *Cor.*, V, 17.) Hinc illi tales, et quicumque etiam nunc tales. Unde vetera? Quia jamdiu prædicantur. Unde nova? Quia ad regnum Dei pertinent. Quomodo ergo tollitur velamen, dicit ipse Apostolus : Cum autem transieris ad Dominum, auferetur velamen. Judæus ergo non transiens ad Dominum, non pertendit aciem mentis in finem. Quomodo illo tempore in hac figura filii Israel non pertendebant aciem oculorum suorum in finem, id est, in faciem Moysi. Facies enim Moysi splendida figuram habebat veritatis : interpositum est velamen, quia non poterant intendere adhuc splendorem vultus ejus filii Israel. Quæ figura evacuatur. Sic enim dixit Apostolus : Quæ evacuantur. Quare evacuantur? Quia veniente imperatore imagines tolluntur de medio. Ibi spectatur imago, ubi imperator præsens non est : ubi est autem ille cujus est imago, imago removetur. Imagines ergo præferebantur, ante quam veniret imperator noster Dominus Jesus Christus. Imaginibus sublatis fulget præsentia imperatoris. Ergo cum transierit quisque ad Dominum, auferetur velamen. Sonabat enim vox Moysi per velum, et facies Moysi non apparebat. Sic et modo Judæis sonat vox Christi per vocem Scripturarum veterum : vocem earum audiunt, faciem sonantis non vident. Volunt ergo ut auferatur velamen? Transeant ad Dominum. Tunc enim non auferuntur vetera, sed conduntur in thesauro, ut jam sit Scriba eruditus in regno Dei, proferens de thesauro suo, nec nova sola, nec vetera sola. Nam si nova sola, aut vetera sola protulerit;

et qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes. S'il se contente de les dire sans les pratiquer, il tire ces choses de la chaire, et non du trésor de son cœur. Or, nous l'affirmons à votre sainteté, ce qui est tiré de l'Ancien Testament reçoit du Nouveau toute sa clarté. On se convertit donc au Seigneur, pour que le voile soit enlevé.

SERMON LXXV [1].

Sur ces paroles de l'Evangile selon saint Matthieu, chap. XIV : *La barque était poussée çà et là par les flots au milieu de la mer*, etc.

Chapitre premier. — *Signification plus profonde de ce fait de l'Evangile.* — 1. La lecture de l'Evangile que nous venons d'entendre, est un avertissement donné à l'humilité de chacun de nous, de voir et de connaître où nous sommes, et le terme où nous devons tendre et nous empresser d'arriver. En effet, cette barque qui porte les disciples, et qui est ballottée sur les flots par des vents contraires, nous présente un enseignement important. Ce n'est pas sans motif non plus, que le Seigneur ayant laissé la foule, monte seul sur une montagne pour prier, qu'il vient vers ses disciples et les trouve en danger, qu'il marche sur la mer, les rassure en montant dans leur barque, et apaise les flots soulevés. Qu'y a-t-il d'étonnant que le Créateur de toutes choses ait la puissance de calmer tous les éléments? Lorsqu'il fut monté dans la barque, ceux qui s'y trouvaient lui dirent : « Vous êtes vraiment le Fils de Dieu. » (*Matth.*, XIV, 33.) Mais avant qu'il eût donné cette preuve évidente de sa puissance, ils furent effrayés en le voyant marcher sur la mer. Et ils dirent : « C'est un fantôme. » (*Ibid.*, 26.) Mais dès qu'il fut monté dans la barque, il fit disparaître toute incertitude de leur âme, qui avait été plus exposée au danger par le doute, que leur corps par les vagues.

Chapitre II. — *Que signifie la traversée sur la mer dans la barque.* — 2. Toutes les actions qu'a faites Notre-Seigneur nous enseignent comment nous devons vivre ici-bas. Nous sommes tous voyageurs dans ce monde, quoique tous ne désirent pas retourner dans leur patrie. Dans le cours de ce voyage, nous avons à lutter contre les flots et les tempêtes, il faut donc que nous soyons au moins dans le navire. Si sur le navire même nous courons encore des dangers, en dehors du navire notre perte est assurée. Quelle que soit la vigueur que déploie celui qui nage sur la mer, il arrive que la grandeur et le poids des vagues l'accablent et l'engloutissent dans

(1) Florus cite ce sermon dans son commentaire sur le chapitre IV de l'épître aux Ephésiens. Possidius l'indique dans le chapitre IX de sa Table sous ce titre : *Sur ce passage de l'Evangile où Pierre, sur l'ordre du Seigneur, marche sur les flots de la mer.* Il indique également le sermon suivant dans le chapitre VIII sous ce titre : *Pourquoi Pierre a chancelé en marchant sur la mer.*

non est Scriba eruditus in regno Dei proferens de thesauro suo nova et vetera. Si dicit ea, et non facit ea; de cathedra profert, non de thesauro cordis sui. Et verum dicimus Sanctitati Vestræ, quæ de veteri proferuntur, per novum illustrantur. Ideo transitur ad Dominum, ut auferatur velamen.

SERMO LXXV [a].

De verbis Evangelii Matth., XIV : *Navicula autem in medio mari jactabatur fluctibus*, etc.

Caput primum. — *Altior significatio latet in re gesta.* — 1. Evangelii lectio, quam modo audivimus, admonet humilitatem omnium nostrum, videre et cognoscere ubi simus, et quo nobis tendendum et festinandum sit. Non enim nihil significat navis illa portans discipulos, quæ contrario vento laborabat in fluctibus. Neque sine causa Dominus relictis turbis ascendit in montem, ut solus oraret; deinde veniens ad discipulos suos, periclitantes invenit, ambulans super mare, et confirmavit eos ascendens in navem, fluctusque placavit. Quid autem mirum, si omnia placare potest, qui condidit omnia? Tamen postea quam ascendit in navem, venerunt qui portabantur, dicentes : « Vere Filius Dei es tu. » (*Matth.*, XIV, 33.) Sed ante istam evidentiam turbati sunt, videntes eum super mare. Dixerunt enim : « Phantasma est. » (*Ibid.*, 26.) Ille autem ascendens in navem, abstulit fluctuationem mentis de cordibus ipsorum, ubi jam amplius dubitatione periclitabantur mente, quam corpore in fluctibus.

Caput II. — *Quid significet transitus maris in navi.* — 2. In omnibus tamen quæ fecit Dominus, admonet nos quemadmodum hic vivamus. Nemo quippe in hoc sæculo non peregrinus est : quamvis non omnes ad patriam redire desiderent. Ex ipso autem itinere fluctus tempestatesque patimur : sed opus est vel in navi simus. Nam si in navi pericula sunt, sine navi certus interitus. Quantasvis enim vires habeat lacertorum qui natat in pelago, aliquando

(a) Alias de Diversis XXI.

les abîmes. Il nous faut donc monter sur un navire, être portés sur le bois, si nous voulons traverser cette mer. Or, ce bois qui porte notre faiblesse, c'est la croix du Seigneur, dont le signe est imprimé sur nous, et qui nous sauve des abîmes de ce monde. Nous avons à lutter contre les flots, mais un Dieu lui-même vient à notre secours.

3. La montagne sur laquelle Notre-Seigneur monte seul pour prier, figure les hauteurs des cieux. C'est, en effet, en se séparant de la foule, que Notre-Seigneur après sa résurrection monte dans les cieux et y intercède pour nous, au témoignage de l'Apôtre. Il y a donc une signification mystérieuse dans cette action du Sauveur, qui laisse la foule et monte seul sur une montagne pour prier. Il est encore aujourd'hui le seul premier-né d'entre les morts, qui après sa résurrection se tient à la droite de son Père, pour être le pontife et l'avocat de nos prières. Le chef de l'Eglise est dans les hauteurs des cieux, afin que les autres puissent le suivre jusqu'à ce terme suprême. Si donc il intercède pour nous, comme sur le sommet de la montagne, c'est en vérité qu'il prie seul au-dessus des plus élevées de toutes les créatures.

CHAPITRE III. — *La barque agitée par la tempête.* — 4. Cependant la barque qui porte les disciples, c'est-à-dire l'Eglise, est ballottée et violemment agitée par les tempêtes des tentations, et le vent contraire, c'est-à-dire le démon son ennemi, ne cesse de se déchaîner avec force pour l'empêcher de parvenir au port. Mais celui qui intercède pour nous est plus puissant que le démon. Au milieu de ces violentes secousses qui nous fatiguent et nous épuisent, il fait renaître la confiance dans notre âme en venant à nous et en nous fortifiant. Gardons-nous seulement dans un mouvement de trouble de nous jeter hors de la barque, et de nous précipiter dans la mer. Cette barque est agitée, mais cependant c'est une barque. Seule elle porte les disciples et reçoit Jésus-Christ. Elle est grandement exposée sur la mer, mais sans cette barque, la perte est assurée. Tenez-vous donc dans cette barque, et priez Dieu. Lorsque tout conseil vous fait défaut, que le gouvernail est impuissant à vous diriger, que les voiles tendues accroissent le danger au lieu de l'éloigner, alors qu'il faut renoncer à tout secours, à tout appui qui vient des hommes, il reste aux passagers un moyen de salut, c'est la pensée de prier Dieu, et d'élever la voix jusqu'à lui; celui donc qui donne aux navigateurs de parvenir au port, abandonnera-t-il son Eglise sans la conduire au port du repos éternel?

CHAPITRE IV. — *La tempête en l'absence du Seigneur.* — 5. Cependant, mes frères, cette violente agitation de la barque n'a lieu qu'en l'absence du Seigneur. Quoi! celui qui vit au

magnitudine maris victus absorbetur et mergitur. Opus est ergo ut in navi simus, hoc est, ut in ligno portemur, ut mare hoc transire valeamus. Hoc autem lignum, quo infirmitas nostra portatur, crux est Domini, in qua signamur, et ab hujus mundi submersionibus vindicamur. Patimur fluctus : sed ille Deus est, qui opituletur nobis.

3. Quod enim ascendit relictis turbis solus Dominus orare in montem, mons ille alta cœlorum significat. Relictis enim turbis, solus Dominus post resurrectionem ascendit in cœlum (*Matt.*, XIV), et ibi interpellat pro nobis, sicut Apostolus dicit. (*Rom.*, VIII, 34.) Est ergo quod significat, relictis turbis, ascendit in montem ut solus oraret. Solus enim est adhuc primogenitus a mortuis, post resurrectionem corporis ad dexteram Patris, pontifex et advocatus precum nostrarum. Caput Ecclesiæ sursum est, ut cætera membra sequantur in finem. Si ergo interpellat pro nobis, quasi in montis verticem, super celsitudinem omnium creaturarum, solus orat.

CAPUT III. — *Navis jactata tempestate.* — 4. Interea navis portans discipulos, id est, Ecclesia, fluctuat et quatitur tempestatibus tentationum : et non quiescit ventus contrarius, id est, adversans ei diabolus, et impedire nititur ne perveniat ad quietem. Sed major est qui interpellat pro nobis. Nam in ista nostra fluctuatione in qua laboramus, dat nobis fiduciam, veniens ad nos, et confortans nos : tantum ne turbati in navi excutiamus nos, et projiciamus in mare. Quia etsi turbatur navis, navis est tamen. Sola portat discipulos, et recipit Christum. Periclitatur quidem in mari : sed sine illa statim peritur. Tene te itaque in navi, et roga Deum. Deficientibus enim omnibus consiliis, cum neque gubernacula suffecerint, et ipsa velorum extensio majori periculo quam utilitati fuerit; dimissis humanis omnibus adjutoriis et viribus, sola restat nautis intentio deprecandi et voces ad Deum fundendi. Qui ergo præstat navigantibus, ut perveniant ad portum, numquid Ecclesiam suam dimissurus est, ut eam non perducat ad requiem?

CAPUT IV. — *Tempestas absente Domino.* — 5. Tamen, Fratres, maxima perturbatio in ista navi non

sein de l'Eglise peut être séparé du Seigneur? Quand donc cette absence est-elle possible? Lorsque le chrétien se laisse vaincre par quelque passion. C'est dans ce sens que saint Paul dit quelque part ces paroles qui ont une signification mystérieuse : « Que le soleil ne se couche point sur votre colère, et ne donnez point entrée au démon. » (*Ephés.*, IV, 26.) Il faut les entendre en effet, non point de ce soleil qui paraît avoir le premier rang parmi tous les autres corps célestes, et que les animaux peuvent voir également comme nous ; mais de cette lumière qui ne peut être vue que par les cœurs purs des fidèles, et dont l'Evangéliste a dit : « Il était la lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde. » (*Jean*, I, 9.) La lumière visible, au contraire, éclaire les animaux les plus petits et les plus imperceptibles. La vraie lumière est donc la justice et la sagesse que l'esprit cesse de voir, lorsque le trouble et la colère le couvrent comme d'un nuage, et c'est alors que le soleil se couche sur la colère de l'homme. C'est ainsi que, jusque dans cette barque, lorsque Jésus-Christ n'y est pas, chacun est violemment agité par les tempêtes, par ses iniquités et par ses passions. Ainsi, par exemple, la loi vous dit : Vous ne ferez point de faux témoignage. Si vous comprenez ce qu'exige la vérité du témoignage, vous avez la lumière dans l'esprit. Mais si vous laissant dominer par la passion d'un gain honteux, vous prenez intérieurement la résolution de faire un faux témoignage, vous commencerez en l'absence de Jésus-Christ à être agité par la tempête, vous serez ballotté par les flots de l'avarice, les orages de vos passions mettront votre âme en danger, et parce que Jésus-Christ n'est pas avec vous, vous serez sur le point d'être submergé.

CHAPITRE V. — *Ce que c'est que regarder en arrière.* — 6. Qu'il est à craindre que la barque ne rebrousse chemin et ne regarde en arrière, ce qui arrive, lorsque le chrétien, renonçant à l'espérance des biens célestes, et cédant à l'entraînement de la passion, s'attache aux choses visibles et passagères. Celui qui au milieu du trouble que les tentations des passions déréglées répandent dans son âme, attache ses regards sur les choses intérieures et invisibles, n'a point perdu tout espoir, il implore le pardon de ses péchés et s'applique à surmonter et à traverser la fureur des flots soulevés. Mais celui qui s'oublie jusqu'à dire dans son cœur : Dieu ne me voit point, il ne pense pas à moi, peu lui importe que je pèche, tourne la proue et devient le jouet de la tempête qui l'emporte violemment au point d'où il était parti. Que de pensées, en effet, remplissent les cœurs des hommes, que de vagues dans ce monde, que d'orages viennent assaillir notre barque en l'absence de Jésus-Christ!

est, nisi in absentia Domini. In Ecclesia constitutus, absentem habet Dominum? Quando habet absentem Dominum? Quando vincitur aliqua cupiditate. Quomodo enim quodam loco in sacramento dictum accipitur : Sol non occidat super iracundiam vestram, neque detis locum diabolo (*Ephes.*, IV, 26) : intelligitur autem, non de isto sole qui habet quamdam (*a*) sublimitatem inter cœlestia visibilia, qui communiter videri potest et a nobis et a bestiis; sed de illa luce, quam non vident nisi pura corda fidelium, sicut dictum est : Erat lumen verum quod illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. (*Joan.*, I, 9.) Hoc enim lumen visibilis solis etiam pecora minutissima et brevissima illuminat. Est ergo lumen verum justitia atque sapientia, quod desinit mens videre, cum perturbatione iracundiæ fuerit tanquam nubilo superata : et tunc quasi occidit sol super iracundiam hominis. Sic est in ista navi, cum absens est Christus, suis quisque tempestatibus quatitur et iniquitatibus et cupiditatibus suis. Dicit enim tibi Lex, verbi gratia : Ne falsum testimonium dicas. Si intelligas testimonii veritatem, lucem habes in mente : si autem turpis lucri cupiditate superatus, statueris animo falsum dicere testimonium, jam incipies absente Christo tempestate turbari, fluctuabis fluctibus avaritiæ tuæ, periclitaberis tempestate concupiscentiarum tuarum, et quasi absente Christo pene submergeris.

CAPUT V. — *Retro respicere.* — 6. Quam metuendum est, ne avertatur navis, et retro respiciat : quod fit, cum relicta spe cœlestium præmiorum, ad ea quæ videntur et transeunt, detorquente cupiditate quisque convertitur. Nam et tentationibus libidinum qui perturbatur, et tamen in ea quæ intus sunt conspicit, non est usque adeo desperatus, veniam delictis suis deprecans, et intentus evincere atque transmeare rabiem sævientis maris. Qui vero ita detorquetur ab se, ut dicat in corde suo : Non videt Deus; non enim de me cogitat, aut curat an peccem : vertit proram, fertur procella, et unde veniebat impellitur. Sunt enim multæ cogitationes in cordibus hominum : et fluctibus hujus sæculi, et multis tempestatibus navis Christo absente turbatur.

(*a*) Apud Florum, *quamdam claritatem.*

Chapitre VI. — *La quatrième veille de la nuit.* — 7. La quatrième veille de la nuit est la fin de la nuit, car une veille se compose de trois heures. C'est une figure que vers la fin des temps Notre-Seigneur vient au secours de son Eglise, et paraît marcher sur les eaux. La barque est agitée, il est vrai, par les orages des tentations, mais elle voit cependant son Dieu glorifié marcher sur toutes les vagues soulevées de la mer, c'est-à-dire sur toutes les puissances du siècle. Il a été dit auparavant en parlant de sa passion, lorsqu'il nous donnait dans sa chair l'exemple de l'humilité, que les flots de la mer ont épuisé leur force contre lui, et qu'il a cédé volontairement à leur violence dans notre intérêt, pour accomplir cette prophétie : « Je suis venu dans la profondeur des eaux, et les vagues m'ont submergé. » (*Ps.* LXVIII, 3.) En effet, il n'a point cherché à repousser ni les faux témoins, ni les clameurs barbares des Juifs qui criaient: Crucifiez-le. Il n'a point fait usage de sa puissance pour comprimer la rage de ces cœurs forcenés et la fureur de leurs cris, il les a supportés patiemment. Ils ont fait contre lui tout ce qu'ils ont voulu, parce qu'il s'est rendu obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix. (*Philip.*, II, 8.) Mais après qu'il fut ressuscité d'entre les morts, et qu'il dut prier seul pour ses disciples, placés dans l'Eglise comme dans une barque, appuyés sur le bois par la foi qu'ils avaient en sa croix, et exposés aux tentations de ce siècle comme aux flots soulevés de la mer, son nom commença à être environné d'honneur dans ce monde, où il n'avait recueilli que des mépris, des accusations et la mort; et après avoir été plongé au temps de sa passion dans la profondeur des eaux et submergé par les vagues, on le vit fouler aux pieds par la gloire de son nom la tête des orgueilleux, semblables aux vagues écumantes de la mer. C'est ainsi que nous voyons maintenant le Seigneur marchant sur les flots de la mer, c'est-à-dire foulant aux pieds toutes les fureurs du siècle soulevées contre lui.

Chapitre VII. — *L'erreur des disciples figure les erreurs des hérétiques.* — 8. Mais aux dangers des tempêtes viennent se joindre les erreurs des hérétiques, et il n'en est que trop qui tentent les esprits de ceux qui sont dans la barque en leur disant que Jésus-Christ n'est point né d'une vierge, qu'il n'a point eu un corps véritable, mais qu'il a paru aux yeux ce qu'il n'était pas en réalité. Et ces erreurs des hérétiques se sont produites lorsque le nom du Christ est déjà glorifié par toutes les nations, et qu'il marche pour ainsi dire sur la mer. Les disciples effrayés et ébranlés s'écrient : « C'est un fantôme. » (*Ibid.* 26.) Mais le Sauveur prenant la parole nous prémunit contre ces pernicieuses erreurs en nous disant : « Ayez confiance, c'est

Caput VI. — *Vigilia noctis quarta.* — 7. Quarta vero vigilia noctis, finis est noctis : una enim vigilia tribus horis constat. Significat ergo, quod jam in fine sæculi subvenit Dominus, et videtur ambulare super aquas. Quanquam enim turbetur tentationum procellis hæc navis, videt tamen glorificatum Deum ambulare super omnes tumores maris ; hoc est, super omnes hujus sæculi principatus. Antea enim dictum est ex voce passionis ejus, quia secundum carnem cum demonstraret humilitatis exemplum, evanuerunt adversus eum fluctus maris, quibus cessit voluntate pro nobis, ut impleretur illa prophetia : Veni in altitudinem maris, et tempestas demersit me. (*Psal.* LXVIII, 3.) Non enim repulit falsos testes, nec sævientem clamorem dicentium : Crucifigatur. Rabida corda et ora furentium non potestate compressit, sed patientia toleravit. Fecerunt ei quanta voluerunt : quia factus est obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. (*Philip.*, II, 8.) Postea vero quam resurrexit a mortuis, ut pro discipulis in Ecclesia tanquam in navi constitutis, et fide crucis suæ tanquam ligno portatis, et tentationibus hujus sæculi tanquam fluctibus maris periclitantibus, solus oraret ; cœpit nomen ejus honorari et in hoc sæculo, in quo contemptus, accusatus, occisus est ; ut qui venerat secundum passionem carnis in altitudinem maris, et tempestas demerserat eum, jam superborum cervices tanquam spumam undarum sui nominis honore calcaret. Sicut nunc Dominum videmus tanquam ambulantem super mare, sub cujus pedibus totam hujus sæculi rabiem subjectam esse conspicimus.

Caput VII. — *Error discipulorum errores figurat hæreticorum.* — 8. Sed accedunt periculis tempestatum etiam errores hæreticorum ; et non desunt qui sic tentent animos eorum qui sunt in navi, ut dicant Christum non fuisse natum de virgine, nec verum corpus habuisse, sed oculis visum esse quod non erat. Et istæ opiniones hæreticorum nunc notæ sunt, quando jam nomen Christi per omnes gentes clarificatur, tanquam Christo jam ambulante super mare. Tentati discipuli dixerunt : « Quia phantasma

moi, ne craignez point. » (*Ibid.*, 27.) C'est sous l'impression d'une crainte sans fondement que les hommes se sont formé cette idée du Christ, en considérant sa gloire et sa majesté ; ils ne peuvent s'imaginer que celui qui a mérité d'être ainsi glorifié ait pu avoir une naissance aussi humble, et ils sont épouvantés de le voir marcher sur la mer. Ce miracle qui est une marque de sa puissance et de sa gloire, leur donne lieu de croire que c'est un fantôme. Mais lorsqu'il leur dit : « C'est moi, » que veut-il leur faire entendre sinon qu'on ne peut voir en lui ce qui n'y est pas en réalité? Par conséquent si l'on voit en lui un corps, c'est un corps véritable, des os, ce sont de vrais os, des cicatrices, ce sont de vraies cicatrices. Car le oui et le non n'étaient pas en Jésus-Christ, dit l'Apôtre, il n'y avait que le oui. (II *Cor.*, I, 19.) Voilà pourquoi il dit à ses disciples : « Ayez confiance, c'est moi, ne craignez point, » c'est-à-dire ne craignez pas pour ma dignité jusqu'à vouloir me dépouiller de ma vérité, je marche sur la mer, en effet, je foule aux pieds comme autant de vagues furieuses, le faste et l'orgueil du monde cependant, j'ai fait voir en moi toutes les propriétés d'un homme véritable, et mon Evangile dit la vérité lorsqu'il enseigne que je suis né d'une vierge, qu'étant le Verbe je me suis fait chair, et que j'ai dit avec vérité : « Touchez et voyez, car un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai. » (*Luc*, XXIV, 39.) Les mains de celui qui en avait douté ont touché les cicatrices véritables de mes blessures. Ainsi donc, « c'est moi, ne craignez pas. »

CHAPITRE VIII. — *Autre erreur qui se trouve également ici figurée.* — 9. Les disciples en s'imaginant que le Sauveur était un fantôme ne figurent et ne représentent pas seulement ceux qui nient que Notre-Seigneur ait eu une chair comme la nôtre et ceux qui par une aveugle perversité, troublent ceux qui sont dans la barque, mais encore ceux qui pensent que le Seigneur n'a point dit la vérité en toute circonstance, et qui ne croient point à l'accomplissement des menaces qu'il a faites aux impies. D'après ce système, le Sauveur serait partisan tour à tour de la vérité et du mensonge, et nous apparaîtrait dans ses paroles comme un fantôme où l'on trouve à la fois ce qui est et ce qui n'est pas. Mais pour ceux qui comprennent parfaitement ces paroles : « C'est moi, ne craignez point, » ils ajoutent foi sans exception à tout ce qu'a dit le Seigneur, et ils craignent les châtiments dont il nous menace, comme ils espèrent les récompenses qu'il nous promet. Il fera entendre la vérité lorsqu'il dira à ceux qui seront à sa droite : « Venez les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le

est. » (*Ibid.*, 26.) Sed ille nos adversus istas pestes sua voce confirmat, dicens : « Fidite, ego sum ; nolite timere. » (*Ibid.*, 27.) Vano enim timore homines de Christo ista senserunt, attendentes honorem ejus et majestatem : et non putant quod sic potuerit nasci, qui sic meruit clarificari, tanquam expavescentes super mare ambulantem. Quo facto, honoris ejus excellentia figuratur : atque ita quod phantasma esset, existimant. Sed cum ille dicit : « Ego sum : » quid aliud dicit, nisi non (*a*) in se esse quod non est? Itaque si carnem ostendit, caro erat ; si ossa, ossa erant ; si cicatrices, cicatrices erant. Non enim erat in illo Est, et Non : sed Est in illo erat, sicut Apostolus dicit. (II *Cor.*, I, 19.) Inde est vox illa : « Fidite, ego sum ; nolite timere. » Hoc est, nolite sic expavescere meam dignitatem, ut mihi velitis auferre veritatem. Etsi super mare ambulo, etsi elationes et fastus sæculares tanquam rabidos fluctus sub pedibus habeo, tamen verus homo apparui, tamen verum de me Evangelium meum prædicat, quod ex virgine natus sim, quod Verbum caro factus sim ; quod verum dixi : « Palpate et videte, quia spiritus ossa non habet, sicut me videtis habere : » (*Luc.*, XXIV, 39) quod manus dubitantis vera vulnerum meorum vestigia tractaverunt. Itaque : « Ego sum ; nolite timere. »

CAPUT VIII. — *Error alius itidem figuratus.* — 9. Non autem illos solos significat ista res, quod putaverunt discipuli quia phantasma est : non illos solos designat, qui humanam carnem habuisse Dominum negant, et aliquando etiam eos qui in navi sunt cæca pravitate perturbant : sed etiam illos qui Dominum putant in aliquo fuisse mentitum, et ea quæ minatus est impiis, eventura esse non credunt. Quasi in parte sit verax et in parte mendax, veluti phantasma apparens in verbis, quasi quod est et non est. Sed qui bene intelligunt vocem dicentis : « Ego sum ; nolite timere : » jam credunt omnia verba Domini, ut quemadmodum sperant præmia quæ promittit, ita pœnas timeant quas minatur. Sicut enim verum est quod dicturus est ad dexteram positis : « Venite benedicti Patris mei, percipite re-

(*a*) In editis deest, *in* : quæ particula exstat in Ms. Germanensi.

commencement du monde ; » (*Matth.*, xxv, 34) de même que lorsque s'adressant à ceux qui seront à sa gauche, il leur tiendra ce langage : « Allez au feu éternel, qui a été préparé au démon et à ses anges. » (*Ibid.*, 41.) Les hommes fondent cette opinion que les menaces faites par Jésus-Christ contre les pécheurs et les réprouvés n'ont aucune réalité, sur ce qu'ils voient tant de peuples et d'innombrables multitudes soumises à son nom, et Jésus-Christ leur paraît un fantôme, parce qu'il marche sur la mer ; c'est-à-dire qu'il leur paraît dénué de vérité dans les châtiments dont il menace les pécheurs, comme s'il ne pouvait faire périr ces peuples innombrables qui reconnaissent l'autorité de son nom et lui rendent honneur. Mais qu'ils écoutent cette parole du Sauveur : « C'est moi. » Que ceux-là donc ne craignent point qui reconnaissent que Jésus-Christ est vrai dans toutes ses paroles, qui ne se bornent pas à désirer les récompenses qu'il nous promet, mais qui fuient les supplices dont il nous menace. Car bien qu'il marche sur la mer, c'est-à-dire bien que toutes les classes d'hommes dont se compose ici-bas le genre humain lui soient soumises, cependant il n'est point un fantôme, et ne ment point, quand il dit : « Tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront point dans le royaume des cieux. » (*Matth.*, vii, 21.)

Chapitre IX. — *Pierre marchant sur la mer.* — 10. Que signifie encore l'action de Pierre qui ose se diriger vers le Sauveur en marchant sur les eaux ? Pierre est très-souvent la figure de l'Eglise. Quel est donc le sens de ces paroles : « Seigneur, si c'est vous, commandez-moi de venir à vous sur les eaux ? » (*Matth.*, xiv, 28.) Le voici : Seigneur, si vous êtes véridique, si vous ne mentez jamais, glorifiez aussi votre Eglise dans ce siècle, comme les prophètes ont prédit que vous le feriez. Qu'elle marche donc sur les eaux et qu'elle parvienne ainsi jusqu'à vous, cette Eglise à laquelle il a été dit : « Les grands de la terre imploreront vos regards. » (*Ps.* xliv, 13.) Mais tandis que le Seigneur est inaccessible à la tentation des louanges humaines, ces louanges et les honneurs sont souvent pour les hommes dans l'Eglise une cause de trouble et presque de ruine. Voilà pourquoi nous voyons Pierre trembler en marchant sur les flots, effrayé qu'il est de la violence de la tempête. Qui ne redouterait, en effet, l'accomplissement de ces paroles du prophète : « Ceux qui vous appellent heureux vous trompent et sèment le trouble dans le sentier par où vous devez marcher ? » (*Isaïe*, iii, 12.) Or, comme l'âme doit résister fortement au désir des louanges humaines, il lui est utile dans un si grand danger de recourir à la prière, aux supplications, de peur qu'après avoir été séduite par le charme des louanges, elle ne soit accablée et submergée sous le poids du blâme et des re-

gnum, quod vobis paratum est ab initio mundi : » (*Matth.*, xxv, 34) ita verum est quod audituri sunt ad sinistram constituti : Ite in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus. (*Ibid.*, 41.) Nam et ista opinio, qua putant homines Christum non vera fuisse iniquis et perditis comminatum, ex hoc nata est, quia vident populos multos et innumerabiles turbas nomini ejus esse subjectas : ut ex eo illis videatur Christus phantasma esse, quia super mare ambulabat ; id est, ideo videatur mentiri in comminatione pœnarum, quia quasi non potest perdere tam innumerabiles populos, qui nomini ejus et honori subjecti sunt. Sed audiant dicentem : « Ego sum. » Illi ergo non timeant, qui veracem in omnibus Christum credentes, non solum id quod promisit appetunt, sed etiam fugiunt quod minatus est : quia etiamsi super mare ambulat, id est, omnia genera hominum in isto sæculo constituta illi subjecta sunt ; tamen non est phantasma, et ideo non mentitur cum dicit : Non omnis qui mihi dicit, Domine, Domine, intrabit in regnum cœlorum. (*Matth.*, vii, 21.)

Caput IX. — *Petrus ambulans super mare.* — 10. Quid ergo significat etiam quod Petrus ausus est ad illum venire super aquas ? Gestat enim Petrus Ecclesiæ plerumque personam. Quid ergo aliud dictum putamus : « Domine, si tu es, jube me venire ad te super aquas : » (*Ibid.*, 28) nisi, Domine, si tu verax es, et in nullo mentiris, clarificetur etiam Ecclesia tua in isto sæculo, quia hoc de te prophetia prædicavit ? Ambulet ergo super aquas, et sic ad te veniat illa cui dictum est : Vultum tuum deprecabuntur divites plebis. (*Psal.* xxxxiv, 13.) Sed quoniam Dominum laus humana non tentat, homines autem sæpe in Ecclesia humanis laudibus et honoribus perturbantur, et prope merguntur ; ideo Petrus trepidavit in mari, magnam vim tempestatis exhorrens. Quis enim non timet illam vocem : Qui vos felices dicunt, in errorem vos mittunt, et conturbant semitas pedum vestrorum ? (*Isai.*, iii, 12.) Et quia luctatur animus adversus concupiscentiam laudis humanæ, bonum est in tali periculo ad orationem et deprecationem convertatur : ne forte qui laude mul-

proches. Que Pierre donc, lorsqu'il commence à enfoncer sur les eaux, s'écrie : « Seigneur, sauvez-moi. » Le Seigneur lui tendra aussitôt la main, et bien qu'il lui adresse ce reproche : « Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté? pourquoi n'avez-vous point marché en droite ligne les yeux fixés sur celui que vous vouliez rejoindre, et en ne vous glorifiant que dans le Seigneur? » cependant il le retire des flots, et il ne laisse point périr celui qui a confessé sa faiblesse et imploré le secours d'en haut. Or, lorsque le Seigneur étant entré dans la barque, affermit la foi, fait disparaître tout doute, apaise la tempête et fait aborder les disciples à la terre ferme où ils sont à l'abri de tout danger, tous se prosternent devant lui, en lui disant : « Vous êtes vraiment le Fils de Dieu. » Voilà en effet la joie éternelle, connaître, aimer la vérité dans toute sa splendeur, le Verbe de Dieu, la sagesse par laquelle toutes choses ont été faites et la grandeur de sa miséricorde.

SERMON LXXVI [1].

Sur ces mêmes paroles du chapitre xiv de l'Evangile selon saint Matthieu, du Seigneur marchant sur les eaux, et de Pierre qui doute et chancelle.

CHAPITRE PREMIER. — *La mer représente le monde, Pierre est la figure de l'Eglise.* — 1. L'Evangile dont on vient, il n'y a qu'un instant, de vous faire lecture, et où nous voyons Notre-Seigneur Jésus-Christ marchant sur les eaux de la mer, l'apôtre Pierre qui essayait aussi d'y marcher et que la crainte fait chanceler et la défiance enfoncer, mais que l'aveu de sa faiblesse relève (*Matth.*, XIV, 25), nous invite à voir dans la mer la figure du siècle présent, et dans l'apôtre Pierre le symbole de l'Eglise qui est une. Pierre, en effet, qui tient le premier rang parmi les apôtres et qui est le plus ardent à faire éclater son amour pour le Christ, répond souvent lui seul au nom de tous les autres. Lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ demande à ses disciples ce que les hommes disent qu'il est et qu'ils lui font connaître les diverses opinions que les hommes se forment de lui, et que le Sauveur leur demande de nouveau : « Et vous, que dites-vous que je suis? » un seul répond pour tous les autres, l'unité au nom de la multitude. « Alors le Seigneur lui dit : « Tu es heureux, Simon, fils de Jonas, car ce n'est ni la chair ni le sang qui t'ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans les cieux. » (*Matth.*, XVI, 17, etc.) Puis il ajoute : « Et moi, je te dis ces paroles » dont voici, ce me semble, la signification : Parce que tu m'as dit : Vous êtes le Christ,

(1) Florus rapporte quelques extraits de ce sermon dans son commentaire sur les chapitres I et XV de la 1re épître aux Corinthiens.

cetur, vituperatione subruatur atque mergatur. In unda exclamet titubans Petrus, et dicat : « Domine, salva me. » Porrigit enim Dominus manum : et quamvis increpet, dicens : « Modicæ fidei, ut quid dubitasti? » quare non recto itinere illum intuens ad quem tendebas, non nisi in Domino gloriatus es? Tamen a fluctibus rapit, et confitentem infirmitatem suam atque illius auxilium postulantem, perire non sinit. Recepto autem Domino in navi, confirmata fide atque omni dubitatione sublata, sedatisque tempestatibus maris, ut jam ad terræ stabilitatem securitatemque veniatur, adorant omnes dicentes : « Vere Filius Dei es tu. » Hoc est enim gaudium sempiternum, quo perspicua veritas, et Verbum Dei, et Sapientia per quam facta sunt omnia, et eminentia misericordiæ ejus, et cognoscitur et amatur.

SERMO LXXVI [a].

Rursus in Matth., XIV, de Domino ambulante super aquas maris, et de Petro titubante.

CAPUT PRIMUM. — *Mare, sæculum. Petrus, Ecclesiæ typus.* — 1. Evangelium quod recentissime recitatum est de Domino Christo, qui super aquas maris ambulavit; et de apostolo Petro, qui ambulans timendo titubavit, et diffidendo mersus, confitendo rursus emersit (*Matth.*, XIV, 25), admonet nos intelligere mare præsens sæculum esse, Petrum vero apostolum Ecclesiæ unicæ typum. Ipse enim Petrus in Apostolorum ordine primus, in Christi amore promptissimus, sæpe unus respondet pro omnibus. Ipse denique Domino Jesu Christo requirente, quemnam homines dicerent eum esse, et opiniones varias hominum discipulis respondentibus, rursusque Domino interrogante et dicente : « Vos autem quem me esse dicitis? Respondit Petrus : Tu es Christus Filius Dei vivi. Unus pro multis dedit responsum, unitas in multis. Tunc ei Dominus ait : Beatus es Simon Bar-Jona, quia non revelavit tibi caro et sanguis, sed Pater meus qui est in cœlis. » (*Matth.*, XVI, 17, etc.) Deinde addidit : Et ego dico tibi. Tanquam diceret : Quia tu dixisti mihi : Tu es Christus Filius Dei vivi; et ego dico tibi : Tu es Petrus. Simon quippe antea vocabatur. Hoc autem ei nomen, ut Petrus appella-

(a) Alias XIII, de verbis Domini.

Fils du Dieu vivant, moi je te dis : « Tu es Pierre. » Auparavant, en effet, il s'appelait Simon. Or, ce nom de Pierre lui a été donné par le Seigneur, afin qu'il fût la figure et le symbole de l'Eglise. C'est parce que Jésus-Christ est la pierre que Pierre représente le peuple chrétien. La pierre est le nom principal. Ainsi Pierre, *Petrus* est dérivé de *petra*, la pierre, et non la pierre, *petra*, de Pierre, *Petrus* ; de même que le nom du Christ ne vient pas de chrétien, mais chrétien de Christ : « Tu es Pierre, » lui dit Jésus, et sur cette pierre que tu as confessée, sur cette pierre que tu as connue en disant : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, je bâtirai mon Eglise, » c'est-à-dire je la bâtirai sur moi-même qui suis le Fils du Dieu vivant. Je te bâtirai sur moi, et non pas moi sur toi.

Chapitre II. — *L'Eglise est bâtie non sur les hommes, mais sur Jesus-Christ.* — 2. Ceux qui voulaient bâtir sur les hommes disaient : « Moi, je suis à Paul, et moi à Apollon, et moi à Céphas, » c'est-à-dire à Pierre. (I *Cor.*, I, 12.) Ceux, au contraire, qui ne voulaient point bâtir sur Pierre, mais sur la pierre, disaient : « Moi, je suis à Jésus-Christ. » Or, lorsque l'apôtre saint Paul sut qu'il était l'objet d'une préférence outrageante pour Jésus-Christ, il leur dit : « Jésus-Christ est-il donc divisé? » Est-ce que Paul a été crucifié pour vous? ou avez-vous été baptisés au nom de Paul? Ce n'est ni au nom de Pierre, ni au nom de Paul, mais au nom de Jésus-Christ, afin que Pierre fût établi sur la pierre, et non la pierre sur Pierre.

3. Or, ce même Pierre que la pierre par excellence vient de proclamer bienheureux, lui qui représentait l'Eglise, qui est le prince des apôtres, presque aussitôt après avoir appris de la bouche du Sauveur qu'il était bienheureux, qu'il s'appellerait Pierre, et qu'il serait établi sur la pierre, l'entend parler de sa passion dont il avait prédit à ses disciples le prochain accomplissement, et ce discours lui déplut. Il craignit que la mort ne lui fît perdre celui qu'il avait confessé comme étant la source de la vie. Il s'émeut de ces paroles, et lui dit : « A Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne vous arrivera point. » (*Matth.*, XVI, 22.) Soyez-nous favorable, Seigneur, je ne veux pas vous voir mourir. Pierre dit à Jésus-Christ : Je ne veux pas vous voir mourir; mais Jésus-Christ lui dit avec beaucoup plus de sagesse : Je veux mourir pour toi. Aussi reprend-il sans tarder celui dont il vient de faire un si grand éloge, et il appelle Satan celui qu'il vient de proclamer bienheureux. « Retire-toi derrière moi, Satan, tu es un scandale pour moi, parce que tu ne goûtes pas ce qui est de Dieu, mais ce qui est des hommes. » (*Ibid.*, 23.) Que veut-il donc que nous fassions avec la

retur, a Domino impositum est : et hoc in ea figura, ut significaret Ecclesiam. Quia enim Christus petra, Petrus populus Christianus. Petra enim principale nomen est. Ideo Petrus a petra, non petra a Petro : quomodo non a Christiano Christus, sed a Christo Christianus vocatur. Tu es ergo, inquit, Petrus ; et super hanc petram quam confessus es, super hanc petram quam cognovisti, dicens : Tu es Christus Filius Dei vivi, ædificabo Ecclesiam meam : id est, super me ipsum Filium Dei vivi, ædificabo Ecclesiam meam. Super me ædificabo te, non me super te.

Caput II. — *Ecclesia non super homines, sed super Christum ædificata.* — 2. Nam volentes homines ædificari super homines, dicebant : Ego quidem sum Pauli : Ego autem Apollo : Ego vero Cephæ (I *Cor.*, I, 12), ipse est Petrus. Et alii qui nolebant ædificari super Petrum, sed super petram : Ego autem sum Christi. Apostolus autem Paulus ubi cognovit se eligi, et Christum contemni : Divisus est, inquit, Christus? Numquid Paulus pro vobis crucifixus est? aut in nomine Pauli baptizati estis? Quomodo non in Pauli, sic nec in Petri ; sed in nomine Christi : ut Petrus ædificaretur super petram, non petra super Petrum.

3. Idem ergo Petrus a petra cognominatus beatus, Ecclesiæ figuram portans, apostolatus principatum tenens, continuo post paululum jam audito quod beatus esset, jam audito quod Petrus esset, jam audito quod supra petram (a) ædificandus esset, postea quam audivit futuram Domini passionem, quia prædixerat eam cito futuram discipulis suis, displicuit ei. Timuit ne perderet morientem, quem confessus fuerat vitæ fontem. Turbatus est, dicens : Absit a te, inquit, Domine; non fiet istud. (*Matth.*, XVI, 22.) Propitius esto tibi, Deus, nolo te mori. Petrus dicebat Christo : Nolo te mori : sed melius dicebat Christus : Volo pro te mori. Denique continuo reprehendit, quem paulo ante laudaverat ; et quem beatum dixerat, satanam appellat. « Redi, inquit, post me satana, scandalum mihi es : non enim sapis quæ Dei sunt, sed quæ sunt hominum. » (*Ibid.*, 23.) Quid nos vult facere ex hoc quod sumus, qui sic culpat

(a) Mss. *ædificatus est.*

nature qu'il nous a donnée, lui qui nous reproche ainsi d'être des hommes? Voulez-vous savoir ce qu'il désire que nous fassions? Ecoutez le Psalmiste : « J'ai dit : Vous êtes des dieux, vous êtes tous les fils du Très-Haut, » (*Ps.* LXXXI, 6) mais par vos pensées, par vos aspirations tout humaines, vous mourrez comme les autres hommes. Vous le voyez, ce même Pierre, qui vient d'être proclamé bienheureux, est appelé Satan, presqu'au même instant, et après quelques paroles seulement. Vous êtes étonnés de la différence de ces deux appellations, mais considérez la différence des motifs qui les ont provoquées. Pourquoi vous étonner que celui qui vient d'être proclamé bienheureux, soit maintenant appelé Satan? Pour quelle raison est-il bienheureux? « Parce que ce n'est ni la chair, ni le sang qui vous ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans les cieux. » (*Matth.*, XVI, 17.) Ainsi vous êtes bienheureux, parce que ce n'est ni la chair ni le sang qui vous l'ont révélé; si vous deviez cette révélation à la chair et au sang, vous la devriez à vous-même; comme ce n'est ni la chair, ni le sang qui vous l'ont révélé, mais mon Père qui est dans les cieux, c'est de moi et non de votre propre fonds que vient cette révélation. Pourquoi est-ce de moi? « Parce que tout ce qu'a mon Père est à moi. » (*Jean*, XVI, 15.) Vous connaissez la raison pour laquelle il a été proclamé bienheureux et appelé Pierre. Pourquoi maintenant cet autre nom qui nous fait horreur et que nous ne voulons point répéter? Pourquoi? La cause en est en vous-même, « car vous ne goûtez pas ce qui est de Dieu, mais ce qui est des hommes. »

CHAPITRE III. — *Pierre figure à la fois les forts et les faibles.* — 4. La considération de cette vérité doit nous faire distinguer à nous, qui sommes les membres de l'Eglise, ce qui vient de Dieu et ce qui vient de nous-mêmes. Alors nous ne chancellerons plus, nous serons établis et fondés sur la pierre, nous serons fermes et inébranlables contre les vents, la pluie, le débordement des fleuves, c'est-à-dire contre les tentations du siècle présent. Considérez cependant Pierre qui nous représentait alors, il passe subitement de la confiance à l'hésitation, il vient de confesser l'immortalité du Sauveur; et il craint maintenant pour lui la mort. C'est que l'Eglise renferme dans son sein et des forts et des faibles, elle ne peut exister ni sans les uns ni sans les autres, ce qui fait dire à l'apôtre saint Paul : « Nous devons, nous qui sommes plus forts, supporter les fardeaux des infirmes. » (*Rom.*, XV, 1.) Pierre disant au Sauveur : « Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant, » représente les forts; mais lorsqu'il tremble et chancelle, lorsqu'il s'oppose à la passion de Jésus-Christ, qu'il craint pour lui la mort et ne reconnaît plus la vie, il est la figure des faibles qui sont dans l'Eglise. Ainsi donc ce même apôtre, c'est-à-dire Pierre, le premier, le prince des apôtres, en qui se personnifiait l'Eglise, représente à la fois ces deux espèces de chrétiens,

quod homines sumus? Vultis scire quid nos velit facere? Audite Psalmum : Ego dixi : Dii estis, et filii Excelsi omnes. (*Psal.* LXXXI, 6.) Sed humana sapiendo : Vos autem sicut homines moriemini. Idem ipse Petrus paulo ante beatus, postea satanas, in momento uno, infra pauca verba. Miraris differentiam nominum, differentias attende causarum. Quid miraris, quia paulo ante beatus, postea Satanas? Attende causam quare beatus. « Quia non tibi revelavit caro et sanguis, sed Pater meus qui in cœlis est. » (*Matth.*, XVI, 17.) Ideo beatus, quia tibi non caro et sanguis revelavit. Si enim caro et sanguis hoc tibi revelaret; de tuo : quia vero non caro et sanguis tibi revelavit, sed Pater meus qui in cœlis est ; de meo, non de tuo. Quare de meo? Quia omnia quæ habet Pater, mea sunt. (*Joan.*, XVI, 15.) Ecce audisti causam, quare beatus, et quare Petrus. Quare autem illud quod horrescimus, et repetere nolumus? quare, nisi quia de tuo? « Non enim sapis quæ Dei sunt, sed quæ sunt hominum. »

CAPUT III. — *In Petro firmi et infirmi figurati.* — 4. Hoc intuentes nos Ecclesiæ membrum, discernamus quid de Dei, quid de nostro. Tunc enim non titubabimus, tunc in petra fundabimur, fixi et stabiles erimus adversus ventos, imbres, flumina, tentationes videlicet præsentis sæculi. Illum tamen videte Petrum, qui tunc erat figura nostra : modo fidit, modo titubat, modo immortalem confitetur, modo timet ne moriatur. Proinde quia Ecclesia Christi habet firmos, habet et infirmos ; nec sine firmis potest esse, nec sine infirmis : unde dicit Paulus apostolus : Debemus autem nos firmi infirmorum onera sustinere (*Rom.*, XV, 1) : in eo quod dixit Petrus : Tu es Christus Filius Dei vivi, firmos significat ; in eo autem quod trepidat et titubat, et Christum pati non vult, mortem timendo, vitam non agnoscendo, infirmos Ecclesiæ significat. In illo ergo uno apostolo, id est, Petro, in ordine Apostolorum

les forts et les faibles dont se compose nécessairement l'Eglise.

5. Voilà ce qui donne la raison des paroles qu'on vient de vous lire : « Seigneur, si c'est vous, commandez-moi de venir à vous sur les eaux. » (*Matth.*, XIV, 28.) « Si c'est vous, commandez-moi, » je ne le puis par moi-même, vous seul pouvez m'en donner le pouvoir. Il reconnut donc à la fois ce dont il était capable de lui-même, et par Celui dont il crut la volonté assez puissante pour lui donner de faire ce que ne peut aucune faiblesse humaine. Donc, « si c'est vous, commandez, » car tout ce que vous commandez s'exécute. Ce que je ne puis faire par ma présomption, vous le pouvez par votre seul commandement. Et le Seigneur lui dit : « Viens. » (*Ibid.*, 29.) Pierre n'hésite point un seul instant; fort de l'ordre qui lui est donné et de la présence de celui qui le soutient et le dirige, il se jette résolument au milieu des eaux et commence à marcher. Il peut ce que peut le Seigneur, non par lui-même, mais par le Seigneur. « Vous étiez autrefois ténèbres, vous êtes maintenant lumière, mais dans le Seigneur. » (*Ephés.*, V, 8.) Ce que nul ne peut ni par Paul, ni par Pierre, ni par aucun autre des apôtres, on le peut avec le secours du Seigneur. Aussi voyez comme Paul, rempli d'un salutaire mépris pour lui-même, relève la gloire du Sauveur. « Est-ce que Paul, dit-il, a été crucifié pour vous, ou avez-vous été baptisés au nom de Paul ? » (I *Cor.*, I, 13.) Vous n'êtes donc pas en moi, mais avec moi; vous n'êtes pas au-dessous de moi, mais tous nous sommes au-dessous de lui.

CHAPITRE IV. — *La connaissance de notre faiblesse est nécessaire pour obtenir la grâce.* — 6. Pierre a donc marché sur les eaux à la voix du Seigneur, et en sachant bien qu'il ne le pouvait faire de lui-même. La foi lui donna une puissance dont la faiblesse humaine est incapable. Tels sont les forts de l'Eglise, soyez attentifs, comprenez et agissez en conséquence. Il ne faut point traiter avec les forts pour les rendre faibles, mais avec les faibles pour les rendre forts. Or, ce qui empêche un grand nombre de devenir forts, c'est la présomption de leur propre force. Nul ne peut recevoir la force qui vient de Dieu qu'après avoir fait l'aveu de sa propre faiblesse. « Dieu réserve pour son héritage une pluie volontaire. » (*Ps.* LXVII, 10.) Pourquoi me devancez-vous, vous qui savez ce que je vais vous dire? Modérez votre ardeur, pour que les esprits plus lents puissent vous suivre. Je l'ai dit et je le répète, écoutez, comprenez et pratiquez. Nul ne peut recevoir la force qui vient de Dieu qu'autant qu'il a reconnu sa propre faiblesse. C'est donc une pluie volontaire, comme dit le psaume, une pluie qui

primo et præcipuo, in quo figurabatur Ecclesia, utrumque genus significandum fuit, id est firmi et infirmi : quia sine utroque non est Ecclesia.

5. Hinc est ergo et quod modo lectum est : « Domine, si tu es, jube me venire ad te super aquas. » (*Matth.*, XIV, 28.) « Si tu es, jube me : » Non enim possum hoc in me, sed in te. Agnovit quid sibi esset a se, quid ab illo, cujus voluntate credidit se posse, quod nulla infirmitas humana possit. Ergo : « Si tu es, jube : » quia cum jusseris, fiet. Quod ego non valeo præsumendo, tu potes jubendo. Et Dominus : « Veni, » (*Ibid.*, 29) inquit. Et sine ulla dubitatione Petrus ad verbum jubentis, ad præsentiam sustentantis, ad præsentiam regentis sine ulla cunctatione desiluit in aquas, et ambulare cœpit. Potuit quod Dominus, non in se, sed in Domino. Fuistis enim aliquando tenebræ, nunc autem lux; sed in Domino. (*Ephes.*, V, 8.) Quod nemo potest in Paulo, nemo in Petro, nemo in alio ullo Apostolorum, hoc potest in Domino. Ideo bene Paulus utiliter se contemnens, illum commendans : « Numquid Paulus, inquit, pro vobis crucifixus est, aut in nomine Pauli baptizati estis? » (I *Cor.*, I, 13.) Non ergo in me, sed mecum; non sub me, sed sub illo.

CAPUT IV. — *Infirmitatis propriæ cognitio necessaria ad gratiam obtinendam.* — 6. Ergo ambulavit Petrus super aquas in jussu Domini, sciens hoc se a se habere non posse. Fide valuit, quod humana infirmitas non valeret. Hi sunt firmi Ecclesiæ. Attendite, audite, intelligite, agite. Neque enim agendum est cum firmis (*a*) alibi, ut sint infirmi : sed agendum est cum infirmis, ut sint firmi. Multos autem impedit a firmitate præsumptio firmitatis. Nemo erit a Deo firmus, nisi qui se a se ipso sentit infirmum. Pluviam voluntariam segregans Deus hæreditati suæ. (*Psal.* LXVII, 10.) Quid præceditis, qui quod dicturus sum nostis? Temperetur velocitas, ut sequatur tarditas. Hoc dixi, et hoc dico . audite, capite, facite. Nemo a Deo fit firmus, nisi qui se a se ipso sentit infirmum. Pluviam ergo voluntariam, sicut Psalmus dicit, voluntariam; non meritorum nostrorum, sed voluntariam. Pluviam ergo voluntariam segregans

(*a*) Aliquot Mss. *ut alibi sint infirmi.*

ne vient pas de nos mérites, mais de la volonté de Dieu. Dieu a donc réservé pour son héritage une pluie volontaire, car il était faible, mais vous l'avez fortifié. Vous avez répandu sur lui cette pluie toute volontaire, en considérant non pas les mérites des hommes, mais votre grâce et votre miséricorde. Cet héritage est devenu faible, et il a reconnu sa faiblesse naturelle pour recevoir la force qui vient de vous. Il ne peut devenir fort qu'à la condition d'être faible, pour être ainsi capable d'être fortifié en vous et par vous.

Chapitre V. — *C'est en confessant sa faiblesse que saint Paul a vu sa force se perfectionner.* — 7. Considérez une petite portion de cet héritage dans la personne de Paul, voyez l'aveu de sa faiblesse dans ces paroles : « Je ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu. » (I *Cor.*, xv, 9, etc.) Pourquoi donc êtes-vous apôtre? « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis. » Je ne suis pas digne, mais c'est la grâce de Dieu qui m'a fait ce que je suis. Paul était faible, c'est vous, Seigneur, qui l'avez fortifié. Voulez-vous une preuve que c'est la grâce de Dieu qui l'a fait ce qu'il est? Ecoutez la suite : « Et sa grâce n'a pas été stérile en moi, mais j'ai travaillé plus que les autres. » Prenez garde que la présomption ne vous fasse perdre ce que vous avez mérité par l'aveu de votre faiblesse. Vous avez parfaitement raison de dire : « Je ne suis pas digne d'être appelé apôtre ; c'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce n'a point été stérile en moi ; » on ne peut mieux parler. Mais en ajoutant : « J'ai travaillé plus que les autres, » vous commencez, ce semble, à revendiquer pour vous ce que vous veniez d'attribuer à Dieu. Faites attention et poursuivez : « Ce n'est pas moi, néanmoins, mais la grâce de Dieu avec moi. » C'est très-bien, homme faible, vous serez élevé sur un fondement inébranlable, parce que vous n'avez pas été ingrat. Vous êtes le même Paul, petit en vous-même, mais grand dans le Seigneur. C'est vous qui avez prié trois fois le Seigneur d'éloigner de vous l'aiguillon de la chair qui vous souffletait. (II *Cor.*, xii, 8.) Et que vous a-t-il été dit? Quelle réponse a été faite à cette prière? « Ma grâce te suffit, car la force se perfectionne dans la faiblesse. » (*Ibid.*, 9.) Paul a donc reconnu sa faiblesse, mais vous l'avez fortifié.

8. Il en est de même de Pierre : « Seigneur, dit-il, commandez-moi d'aller à vous sur les eaux. » Je ne suis qu'un homme pour oser tenter cette démarche, mais celui que j'implore n'est pas un homme. Que le Dieu-Homme ordonne, afin que l'homme puisse faire ce dont il est incapable. « Venez, » lui dit le Sauveur. Et Pierre descendit ; il commença à marcher sur les eaux, et cette puissance de Pierre vint du commandement que lui avait donné la pierre. Voilà ce dont Pierre est capable par la grâce du Seigneur,

Deus hæreditati suæ : etenim infirmata est ; tu vero perfecisti eam. Quia pluviam voluntariam segregasti, non attendens hominum merita, sed tuam gratiam et misericordiam. Infirmata est ergo ipsa hæreditas, et agnovit se infirmam in se, ut firma esset in te. Non firmaretur, si non infirmaretur, ut abs te in te perficeretur.

Caput V. — *Paulus infirmitatem suam agnoscens perficitur.* — 7. Vide hujus hæreditatis portiunculam Paulum, vide infirmatum, qui dixit : Non sum idoneus vocari Apostolus, quia persecutus sum Ecclesiam Dei. (I *Cor.*, xv, 9, etc.) Quare ergo Apostolus es? « Gratia Dei sum quod sum. Non sum idoneus, sed gratia Dei sum quod sum : Infirmatus est Paulus, tu vero perfecisti eum. » Jam vero quia gratia Dei est quod est, vide quid sequatur : « Et gratia ejus in me non fuit vacua, sed plus omnibus illis laboravi. » Vide ne præsumptione perdas, quod infirmitate meruisti. Bene hoc, bene : « Non sum idoneus vocari Apostolus : Gratia ejus sum quod sum ; et gratia ejus in me non fuit vacua : omnia optime. » Sed : « Plus illis omnibus laboravi : » quasi tibi cœpisti tribuere, quod paulo ante Deo dederas. Agnosce, et sequere : « Non ego autem, sed gratia Dei mecum. » Bene infirme : firmissime eris exaltatus, quia non es ingratus. Tu es idem ipse Paulus in te parvus, in Domino magnus. Tu es qui ter Dominum rogasti, ut stimulus carnis, angelus satanæ, a quo colaphizabaris, auferretur a te. (II *Cor.*, xii, 8.) Quid tibi dictum est? quid audisti quando hoc petisti? Sufficit tibi gratia mea ; nam virtus in infirmitate perficitur. (*Ibid.*, 9.) Etenim infirmatus est, tu vero perfecisti eum.

8. Sic et Petrus : « Jube me, inquit, venire ad te super aquas. » Homo audeo, sed non hominem rogo. Jubeat Deus homo, ut possit quod non potest homo. « Veni, » inquit. Et descendit, et cœpit ambulare super aquas : et potuit Petrus, quia jusserat petra. Ecce quid Petrus in Domino : quid in se? « Videns ventum validum, timuit ; et cum cœpisset mergi,

et que peut-il par lui-même? « Or, voyant que le vent était fort, il craignit; et comme il commençait à enfoncer, il cria : Seigneur, je péris, sauvez-moi. » Sa confiance dans le Seigneur l'avait revêtu d'une puissance toute divine, la faiblesse humaine le fait chanceler, et il a de nouveau recours au Seigneur : « Si je disais : Mes pieds ont chancelé. » (*Ps.* XCIII, 18.) C'est le Psalmiste qui parle, c'est la voix d'un saint cantique, et si nous le comprenons bien, si surtout nous le voulons, c'est la nôtre. « Si je disais : Mes pieds ont chancelé. » Pourquoi ont-ils chancelé? Parce que c'étaient mes pieds. Et quelle est la suite? « Votre miséricorde venait les affermir. » Ce n'est point ma propre force, mais votre miséricorde. Le Seigneur abandonnerait-il, lorsqu'il le voit chanceler, celui dont il a exaucé la prière? Où serait donc la vérité de ces paroles : « Qui a invoqué le Seigneur et s'en est vu délaissé? » (*Eccli.*, II, 12.) Et de ces autres : « Quiconque invoquera le nom du Seigneur, sera sauvé? » (*Joël*, II, 32.) Le Seigneur lui tendant aussitôt le secours de sa main puissante, le soulève des eaux où il s'enfonçait, et lui reproche sa défiance : « Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté? » Quoi! après avoir mis votre confiance en moi, vous laissez le doute s'emparer de votre âme?

CHAPITRE VI. — *Dans l'adversité comme dans la prospérité de ce siècle, la cupidité est pour l'âme une véritable tempête.* — 9. Allons, mes frères, il est temps de mettre fin à ce discours. Considérez ce monde comme une mer toujours agitée par un grand vent et soulevée par une violente tempête. Cette tempête, c'est la passion particulière à chacun. Vous aimez Dieu, vous marchez sur la mer, vous foulez aux pieds la vaine enflure du siècle. Vous aimez le siècle, il vous engloutira. Il ne sait que dévorer ceux qui l'aiment, au lieu de les porter. Mais lorsque votre cœur est ballotté par la passion, si vous voulez la dompter, invoquez la divinité de Jésus-Christ. Pensez-vous que le vent n'est contraire que lorsque vous êtes assailli par les adversités de ce monde? Quand les guerres, les bouleversements, la famine, la peste viennent fondre sur nous, quand une calamité privée vient éprouver un homme en particulier, on croit que le vent est contraire et qu'il y a lieu d'invoquer Dieu. Mais quand le monde nous sourit avec ses prospérités temporelles, nous ne pouvons croire que le vent soit contraire. N'interrogez donc pas seulement cette sérénité du temps, mais interrogez votre passion. Voyez si le calme règne dans votre âme, voyez si elle n'est pas violemment agitée par le vent qui souffle au-dedans, c'est ce qui demande toute votre attention. C'est l'effet d'une grande vertu de lutter contre la prospérité, contre ses charmes séducteurs, contre la corruption et la ruine qu'elle amène presque toujours avec elle. Oui, il faut une grande vertu pour lutter contre la félicité, et on doit estimer

exclamavit : Domine, pereo, libera me. » Præsumpsit de Domino, potuit de Domino : titubavit ut homo, rediit ad Dominum. Si dicebam : Motus est pes meus. (*Psal.* XCIII, 18.) Psalmus loquitur, sancti Cantici vox est; et si agnoscamus, et nostra : imo si velimus, et nostra est. Si dicebam : Motus est pes meus. Quare motus, nisi quia meus? Et quid sequitur? « Misericordia tua, Domine, adjuvabat me. » Non virtus mea : sed misericordia tua. Numquid enim Dominus deseruit titubantem, quem audivit invocantem? Ubi est illud : Quis invocavit Deum, et desertus est ab eo? (*Eccli.*, II, 12.) Ubi et illud : Et omnis qui invocaverit nomen Domini, salvus erit? (*Joel.*, II, 32.) Continuo porrigens adjutorium dexteræ suæ, levavit mergentem, increpavit diffidentem : « Modicæ fidei, quare dubitasti? » De me præsumpsisti, de me dubitasti?

CAPUT VI. — *In sæculi adversitate seu felicitate cupiditas tempestas est.* — 9. Eia Fratres : Sermo concludendus est. Attendite sæculum quasi mare, ventus validus, et magna tempestas. Unicuique sua cupiditas, tempestas est. Amas Deum; ambulas super mare, sub pedibus tuis est sæculi (*a*) tumor. Amas sæculum; absorbebit te. Amatores suos vorare novit, non portare. Sed cum fluctuat cupiditate cor tuum, ut vincas tuam cupiditatem, invoca Christi divinitatem. Putatis tunc esse ventum contrarium, quando est hujus sæculi adversitas? Quando enim bella, quando tumultus, quando fames, quando pestilentia, quando cuique hominum, etiam singulo evenit privata calamitas, tunc putatur ventus adversus, ibi putatur invocandus Deus. Quando autem temporali felicitate sæculum arridet, quasi non est ventus contrarius. Noli hinc interrogare temporis tranquillitatem : interroga, sed tuam cupiditatem. Vide si tranquillitas est in te : vide si non te subvertit ventus interior : hoc vide. Magnæ virtutis est, cum felicitate luctari, ne illiciat, ne corrumpat, ne ipsa

(*a*) Sic meliores Mss. Editi vero, *timor sæculi*.

souverainement heureux celui qui n'est pas vaincu par le bonheur. Apprenez donc à fouler le monde aux pieds, et n'oubliez pas de mettre toute votre confiance en Jésus-Christ. Si vos pieds sont ébranlés, si vous chancelez, si vous ne pouvez triompher de certains obstacles, si vous commencez à enfoncer, dites : Seigneur, je péris, délivrez-moi. Dites : Je péris pour ne point périr; car celui-là seul peut vous délivrer de la mort de la chair, qui est mort pour vous dans la chair. Convertissons-nous au Seigneur, etc.

SERMON LXXVII [1].

Sur ces paroles du chapitre xv de l'Evangile selon saint Matthieu : *Jésus étant sorti de Génésareth, se retira dans la terre de Tyr et de Sidon, et une femme chananéenne,* etc.

Chapitre premier. — *La Chananéenne est un modèle d'humilité.* — 1. Cette femme chananéenne, dont l'Evangile qui vient de nous être lu fait un si grand éloge, nous offre un admirable exemple d'humilité et nous trace le chemin de la piété; elle nous apprend à partir de l'humilité pour nous élever aux plus hautes vertus. Or, comme nous le voyons, cette femme ne faisait point partie du peuple d'Israël d'où sont sortis les patriarches, les prophètes, les ancêtres selon la chair de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et la Vierge elle-même qui a enfanté le Christ. Cette femme n'appartenait donc point à ce peuple, mais au peuple des Gentils. En effet, comme l'Evangile nous l'apprend, Notre-Seigneur se retira dans la terre de Tyr et de Sidon, et une femme chananéenne étant sortie de ce pays-là, implorait avec les plus vives instances la guérison de sa fille, qui était cruellement tourmentée par le démon. (*Matth.*, xv, 22, etc.) Tyr et Sidon n'étaient pas des villes du peuple d'Israël, mais de la gentilité, quoique voisines de la terre d'Israël. Elle criait donc avec un ardent désir d'obtenir le bienfait qu'elle demandait, elle frappait avec force, et le Sauveur feignait d'être sourd à ses cris, non point pour lui refuser la miséricorde qu'elle sollicitait, mais pour enflammer son désir, et non-seulement pour enflammer son désir, mais aussi, comme je l'ai dit, pour faire ressortir son humilité. Elle criait donc comme si le Seigneur ne l'entendait pas, tandis qu'il réglait en silence ce qu'il devait faire. Les disciples joignirent leurs prières aux siennes près du Sauveur, et lui dirent : « Renvoyez-la, car elle crie derrière nous. Mais il répondit : Je ne suis envoyé que pour les brebis perdues de la maison d'Israël. » (*Ibid.*, 23, 24.)

Chapitre II. — *Comment Jésus-Christ n'a*

(1) Ce sermon est cité dans le commentaire de Florus, sur le chapitre i de l'épître aux Corinthiens.

subvertat felicitas. Magnæ, inquam, virtutis est, cum felicitate luctari, magnæ felicitatis est, a felicitate non vinci. Disce calcare sæculum : memento fidere in Christo. Et si motus est pes tuus, si titubas, si aliqua non superas, si mergi incipis, dic : Domine, pereo, libera me. Dic : Pereo; ne pereas. Solus enim a morte carnis liberat te, qui mortuus est in carne pro te. Conversi ad Dominum, etc.

SERMO LXXVII [a].

De verbis Evangelii Matth., xv : *Egressus Jesus de Genezareth, secessit in partes Tyri et Sidonis, et ecce mulier Chananæa,* etc.

Caput primum. — *Chananæa mulier humilitatis exemplum.* — 1. Chananæa ista mulier, quæ (*b*) modo nobis lectione Evangelica commendata est, præbet nobis humilitatis exemplum, et pietatis viam : ab humilitate in alta surgere ostendit. Erat autem, sicuti apparet, non de populo Israel, unde Patriarchæ, unde Prophetæ, unde parentes Domini nostri Jesu Christi secundum carnem; unde ipsa virgo Maria, quæ peperit Christum. Non ergo ex isto populo erat hæc mulier : sed erat ex Gentibus. Nam, sicut audivimus, secessit Dominus in partes Tyri et Sidonis, et inde mulier Chananæa de finibus illis egressa, petebat beneficium instantissime curandæ filiæ suæ, quæ male a dæmonio vexabatur. (*Matth.*, xv, 22, etc.) Tyrus et Sidon non erant civitates populi Israel, sed Gentium; quamvis vicinæ illi populo. Clamabat ergo avida impetrandi beneficii, fortiterque pulsabat : et dissimulabatur ab (*c*) ea, non ut misericordia negaretur, sed ut desiderium accenderetur, nec solum ut desiderium accenderetur, sed, sicut ante dixi, ut humilitas commendaretur. Clamabat ergo tanquam Domino non audiente, sed quod facturus erat in silentio disponente. Discipuli rogaverunt pro illa Dominum, et dixerunt : « Dimitte illam, quia clamat post nos. » Et ille : « Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israel. » (*Ibid.*, 23, 24.)

Caput II. — *Quomodo Christus nonnisi ad Israelitas missus.* — 2. Hic verborum istorum oritur quæstio :

(*a*) Alias de Tempore lxxiv. — (*b*) Editi, *quæ heri nobis*, etc. Hic nos Phimarconeosem vetustissimum et optimæ notæ librum sequimur. — (*c*) Sic Phimarconensis Ms. At editi, *ab eo.*

été envoyé qu'aux Israélites. — 2. Ces paroles du Sauveur donnent lieu à une question : Comment, nous qui faisions partie de la Gentilité, sommes-nous entrés dans le bercail du Christ, s'il n'a été envoyé qu'aux brebis qui ont péri de la maison d'Israël? Quelle est la profonde économie de cette disposition mystérieuse? Le Seigneur savait quel était l'objet de sa mission sur la terre, c'était d'établir l'Eglise parmi toutes les nations. Pourquoi donc déclare-t-il qu'il n'est envoyé qu'aux brebis qui ont péri de la maison d'Israël? Il nous faut donc entendre ces paroles dans ce sens qu'il devait manifester au milieu de ce peuple sa présence corporelle, sa naissance, ses miracles, et la puissance de sa résurrection. Voilà ce qui avait été réglé, disposé dès le commencement, voilà ce qui avait été prédit, et ce qui s'accomplit, car Notre-Seigneur Jésus-Christ vint au milieu du peuple juif d'une manière visible pour y être mis à mort, et gagner les âmes qui étaient l'objet de sa prescience divine. Cette nation ne fut donc point réprouvée, mais secouée et dispersée. Il y avait là beaucoup de paille, mais il y avait aussi un grand nombre de bons grains qui étaient cachés ; il y avait des matières qui n'étaient bonnes que pour le feu, mais il y avait aussi de quoi remplir le grenier. D'où venaient, en effet, les apôtres? D'où venait Pierre, d'où venaient les autres disciples?

3. D'où vient Paul lui-même qui s'appelait d'abord Saul, c'est-à-dire qui était orgueilleux et qui devint humble ensuite? En effet, le nom de Saul lui venait de Saül. Or, Saül était un roi orgueilleux qui persécutait dans son royaume l'humble David. (I *Rois,* XVIII, 29.) Lors donc que Paul portait le nom de Saul, c'était aussi un orgueilleux, un persécuteur des innocents, un dévastateur de l'Eglise. Enflammé de zèle pour la synagogue et de haine pour le nom chrétien, il avait reçu des prêtres des lettres qui l'autorisaient à s'emparer de tous les chrétiens qu'il trouverait pour les livrer aux supplices. (*Act.*, IX, 1, etc.) C'est alors qu'il court, qu'il ne respire que la mort, qu'il a soif du sang, que le persécuteur est terrassé par la voix de Jésus-Christ, et qu'il se relève apôtre et prédicateur. On voit s'accomplir en lui ce que dit Dieu par la bouche d'un prophète : « C'est moi qui frapperai, et c'est moi qui guérirai. » (*Deut.*, XXXII, 39.) Ce que Dieu frappe, c'est ce qui dans l'homme s'élève contre Dieu. On ne peut accuser de cruauté le médecin qui perce un abcès, qui applique le fer ou le feu sur un membre gangrené. Il fait souffrir, il est vrai, mais il fait souffrir pour rendre la santé ; il est importun, soit; mais s'il ne l'était, à quoi vous servirait-il? Jésus-Christ terrassa donc Saul d'une seule parole et releva Paul, c'est-à-dire qu'il terrassa l'orgueil pour relever l'humilité. Quelle fut, en effet, pour cet apôtre la raison de changer de nom et de prendre le nom de

Unde nos ad ovile Christi de Gentibus venimus, si non est missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israel? Quid sibi vult hujus secreti tam alta dispensatio, ut cum Dominus sciret quare veniret, utique ut Ecclesiam haberet in omnibus Gentibus, non se missum dixerit, nisi ad oves quæ perierunt domus Israel? Intelligimus ergo præsentiam corporis sui, nativitatem suam, exhibitionem miraculorum, virtutemque resurrectionis in illo populo eum ostendere debuisse; ita fuisse dispositum, sic ab initio commendatum, hoc prædictum, hoc impletum : quia Christus Jesus ad gentem Judæorum venire debuit videndus, occidendus, et lucraturus eos inde quos ante præscivit. Non enim damnata illa plebs est, sed ventilata. Ibi erat paleæ multitudo, ibi granorum occulta dignitas : ibi quod incenderetur, ibi unde horreum repleretur. Nam unde Apostoli, nisi inde? Unde Petrus? Unde cæteri?

3. Unde ipse Paulus, primo Saulus? hoc est, primo superbus, post humilis. Nam quando Saulus, a Saule nomen derivatum erat. Saul autem rex superbus : in regno autem David humilem persequebatur. (I *Reg.*, XVIII, 29.) Quando ergo Saulus, qui postea Paulus, tunc utique superbus, tunc persecutor innocentium, tunc vastator Ecclesiæ. Acceperat enim litteras (velut zelo synagogæ ardens, et insequens Christianum nomen,) a sacerdotibus, ut exhiberet quoscumque invenisset Christianos ad luenda supplicia. (*Act.*, IX, 1, etc.) Cum pergit, cum anhelat cædes, cum sitit sanguinem, cœlesti Christi voce prostratus est persecutor, erectus est prædicator. Impletum in illo quod scriptum est in Propheta : Ego percutiam, et ego sanabo. (*Deut.*, XXXII, 39.) Hoc enim percutit Deus, quod se in homine extollit adversus Deum. Non est impius medicus, qui tumorem ferit, qui putredinem secat, aut urit. Dolorem ingerit : ingerit, sed ut perducat ad sanitatem. Molestus est : sed nisi esset, utilis non esset. Prostravit ergo Christus una voce Saulum, erexit Paulum : hoc est, prostravit superbum, erexit humilem. Nam quæ fuit ratio mutandi sibi nominis, ut cum Saulus antea vocaretur, postea se Paulum

Paul après avoir porté d'abord celui de Saul? C'est qu'il reconnut que le nom de Saul était pour lui, lorsqu'il persécutait l'Eglise, un nom d'orgueil. Il choisit donc un nom plus humble et voulut s'appeler Paul, c'est-à-dire le moindre. Le mot *paulum*, en effet, veut dire le moindre, et a la même signification que le mot *parvum*, petit. Aussi ne craint-il pas de se glorifier de ce nom en nous donnant en même temps un exemple d'humilité. « Je suis, dit-il, le moindre d'entre les apôtres. » (I *Cor.*, XV, 9.) Or, d'où venait-il, de quel peuple sortait-il? N'est-ce point du peuple juif? C'est de ce peuple que sortaient aussi avec Paul les autres apôtres et ceux dont saint Paul atteste qu'ils ont vu le Seigneur après sa résurrection. « Il s'est fait voir, dit-il, à plus de cinq cents frères assemblés, dont plusieurs sont encore vivants et quelques-uns sont morts. » (*Ibid.*, 6.)

CHAPITRE III. — *Conversion des Juifs à la parole de Pierre.* — 4. De ce peuple des Juifs étaient encore ceux qui, lorsque Pierre rempli de l'Esprit saint qu'il venait de recevoir, le jour où tous ceux sur lesquels il descendit parlèrent les langues de tous les peuples, leur annonçait la passion, la résurrection et la divinité de Jésus-Christ, furent touchés de componction, et lui demandèrent ce qu'ils devaient faire pour être sauvés. Ils comprenaient qu'ils étaient coupables du sang de Jésus-Christ et d'avoir crucifié et mis à mort celui au nom duquel ils voyaient s'opérer de si grands prodiges, et la présence de l'Esprit saint se manifester avec tant d'éclat. Or, à la demande qu'ils faisaient, Pierre répondit : « Faites pénitence, que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, et vous obtiendrez la rémission de vos péchés. » (*Act.*, II, 38.) Qui peut désespérer de la rémission de ses péchés, lorsqu'il voit le crime de ceux qui ont mis Jésus-Christ à mort obtenir son pardon? Ces Juifs se convertirent donc, ils se convertirent et furent baptisés. Ils s'approchèrent de la table du Seigneur, et burent avec un vif sentiment de foi le sang qu'ils avaient répandu dans leur fureur. (*De Consecr.*, dist. 1, cap. *Tunc eis.*) Les Actes des Apôtres nous attestent la sincérité, la perfection de leur conversion. Ils vendirent tout ce qu'ils possédaient et apportèrent le prix de leurs biens aux pieds des apôtres, et on le distribuait à chacun selon qu'il en avait besoin ; nul ne considérait comme à lui rien de ce qu'il possédait, mais toutes choses leur étaient communes. Et ils n'avaient tous, dit encore le livre des Actes, qu'un cœur et qu'une âme. (*Act.*, IV, 34.) Voilà les brebis dont le Sauveur a dit : « Je ne suis envoyé qu'aux brebis qui ont péri de la maison d'Israël. » C'est à ces brebis qu'il a manifesté sa présence ; c'est pour elles, lorsque leur fureur était déchaînée contre lui, qu'il adressait à Dieu

dici vellet; nisi quia Sauli nomen in se agnovit, cum persequeretur, fuisse superbiæ? Elegit ergo humile nomen, ut Paulus, hoc est minimus, vocaretur. Paulum enim, minimum est. Paulum nihil aliud est, quam parvum. De quo nomine jam glorians, humilitatemque commendans : Ego, inquit, sum minimus Apostolorum. (I *Cor.*, XV, 9.) Unde ergo, unde iste, nisi ex populo Judæorum? Inde alii Apostoli, inde Paulus, inde quos commendat idem Paulus, quod viderint Dominum post resurrectionem. « Dicit enim eum visum ferme a quingentis fratribus simul, ex quibus plures manent usque adhuc, quidam autem dormierunt. » (*Ibid.*, 6.)

CAPUT III. — *Judæi audito Petro conversi.* — 4. Ex illo autem populo etiam illi, qui, cum Petrus loqueretur, commendans passionem, resurrectionem divinitatemque Christi, accepto Spiritu sancto, quando illi omnes, in quos venit Spiritus sanctus, linguis omnium gentium sunt locuti, compuncti spiritu, qui audiebant ex populo Judæorum, quæsierunt consilium salutis suæ, intelligentes se reos sanguinis Christi : quod cum ipsi crucifixerint, ipsi occiderint, in cujus nomine occisi a se viderent tanta miracula fieri, viderent Spiritus sancti præsentiam. Quærentes ergo consilium, responsum acceperunt : « Agite pœnitentiam, et baptizetur unusquisque vestrum in nomine Domini nostri Jesu Christi, et dimittentur vobis peccata vestra. » (*Act.*, II, 38.) Quis desperaret sibi donanda peccata, quando crimen occisi Christi reis donabatur? Conversi sunt ex ipso populo Judæorum : conversi sunt, baptizati sunt. Ad mensam Domini accesserunt et sanguinem quem sævientes fuderunt, et credentes biberunt. (*De consecr.*, dist. 1, c. *Tunc eis.*) Quemadmodum autem sint conversi, quam plane atque perfecte, indicant Actus Apostolorum. Nam omnia quæ possidebant, vendiderunt, atque pretia rerum suarum ad pedes Apostolorum posuerunt; et distribuebatur unicuique sicut opus cuique erat : et nemo dicebat aliquid proprium, sed erant illis omnia communia. « Et erat illis, sicut scriptum est, anima una et cor unum in Deum. » (*Act.*, IV, 34, etc.) Ecce sunt oves de quibus dixit : « Non sum missus, nisi ad oves quæ perierunt domus Israel. » Illis enim exhibuit præsentiam suam, pro illis in se sævientibus crucifixus oravit, dicens : Pater, ignosce illis, quia nesciunt, quid faciunt. (*Luc.*, XXIII, 34.) Intelli-

sur la croix cette prière : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » (*Luc*, XXIII, 34.) Ce divin médecin voyait ces furieux tuer leur médecin dans un accès de frénésie, et, sans le savoir, se préparer un remède de son sang qu'ils répandaient. En effet, c'est par la mort du Seigneur que nous avons tous été guéris, c'est par son sang que nous avons été rachetés, c'est par le pain de son corps que notre faim a été apaisée. C'est donc ainsi que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est manifesté visiblement aux Juifs. Ainsi ces paroles : « Je ne suis envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël, » doivent s'entendre de cette présence visible du Sauveur au milieu des Juifs, et non pas du mépris et de l'abandon qu'il faisait des brebis qu'il avait parmi les Gentils.

CHAPITRE IV. — *Jésus-Christ n'a pas été envoyé vers les Gentils, mais il leur a envoyé ses apôtres.* — 5. Jésus-Christ n'a pas été lui-même chez les Gentils, mais il leur a envoyé ses disciples. Et c'est ainsi que s'est accompli cet oracle du Prophète : « Un peuple que je ne connaissais pas, m'a servi. » (*Ps.* XVII, 45.) Voyez comme cette prophétie est profonde, claire, expresse : « Un peuple que je ne connaissais pas, » c'est-à-dire à qui je ne me suis point manifesté en personne, « m'a servi. » Comment cela ? Le Prophète poursuit : « Il a prêté une oreille attentive à ma voix, » c'est-à-dire, ce n'est point en voyant de leurs yeux, mais en entendant qu'ils ont embrassé la foi. Voilà ce qui fait la grande gloire des Gentils. Les Juifs ont vu de leurs yeux le Sauveur et l'ont mis à mort; les Gentils en ont entendu parler et ont cru en lui. Or, c'est pour appeler, c'est pour réunir les Gentils et accomplir ainsi ce que nous chantions il n' y a qu'un instant : « Rassemblez-nous du milieu des nations, afin que nous célébrions votre nom et que nous mettions notre gloire à chanter vos louanges, » (*Ps.* CV, 45) que saint Paul a été envoyé vers eux. Lui, le plus petit des apôtres, est devenu le plus grand, non par lui-même, mais par la grâce de celui qu'il persécutait, il a été envoyé vers les Gentils (*Act.*, IX, 15), de voleur, il devint pasteur, de loup il devint brebis. Ce plus petit des apôtres a été envoyé vers les Gentils, il consacra tous ses travaux à leur conversion et leur fit embrasser la foi en Jésus-Christ, comme l'attestent ses Epîtres.

6. Vous avez dans l'Evangile un symbole vénérable de cette vérité. La fille d'un chef de la synagogue venait de mourir, son père priait le Seigneur de venir près d'elle, qu'il avait laissée bien malade et en danger de mort. (*Luc*, VIII, 41, etc.) Pendant que le Sauveur allait pour la visiter et la guérir, on vint annoncer sa mort et dire au père : « Votre fille est morte, cessez de tourmenter le Maître. » Mais le Seigneur qui savait qu'il avait le pouvoir de ressusciter les

gebat medicus phreneticos mente perdita medicum occidentes, et occidendo medicum nescientes, sibi medicamentum facientes. De Domino enim occiso omnes (a) curati sumus, illius sanguine redempti, pane illius corporis a fame liberati. Hanc ergo præsentiam Christus Judæis exhibuit. Hoc ergo ait : « Non sum missus, nisi ad oves quæ perierunt domus Israel : » ut illis præsentiam sui corporis exhiberet; non ut oves quas habebat in Gentibus, contemneret et præteriret.

CAPUT IV. — *Ad gentes Christus non missus est, sed misit.* — 5. Ad Gentes enim ipse non ivit; sed discipulos misit. Et illic impletum est quod Propheta dixit : Populus quem non cognovi, servivit mihi. (*Psal.* XVII, 45.) Videte quam alta, quam evidens, quam expressa prophetia : « Populus quem non cognovi, » id est, cui præsentiam meam non exhibui, « servivit mihi. » Quomodo? Sequitur : « In auditu auris obaudivit mihi : » hoc est, non videndo, sed audiendo crediderunt. Ideo Gentium major laus. Illi enim viderunt, et occiderunt : Gentes audierunt, et crediderunt. Ad Gentes autem vocandas et congregandas, ut impleretur quod modo cantavimus : « Congrega nos de Gentibus, ut confiteamur nomini tuo, et gloriemur in laude tua, » (*Psal.* CV, 45) ille Paulus apostolus missus est. Minimus ille factus magnus, non per se, sed per eum quem persequebatur, missus est ad Gentes (*Act.*, IX, 15), ex latrone pastor, ex lupo ovis. Missus est ad Gentes ille Apostolus minimus, et multum laboravit in Gentibus, et per eum Gentes crediderunt. Testes sunt ejus epistolæ.

6. Habes hoc et in Evangelio sacratissime figuratum. Filia archisynagogi quædam defuncta erat, pater ejus rogabat Dominum, ut iret ad eam : ægram reliquerat et in periculo constitutam. (*Luc.*, VIII, 41, etc.) Ibat Dominus ad visitandam et sanandam ægram : interea mortua nuntiata est, et dictum est patri : Puella mortua est, noli jam vexare magistrum. Dominus autem qui sciebat se posse mortuos suscitare,

(a) Editi, *omnes nos*. Abest *nos* a Ms.

morts, n'ôta point l'espérance à ce père désespéré, et lui dit : « Ne craignez point, croyez seulement. » Il se dirigeait donc vers cette jeune fille, et dans le chemin, une femme malade d'une perte de sang depuis de longues années, et qui avait dépensé inutilement en médecins tout ce qu'elle possédait, se glissa comme elle put dans la foule ; et dès qu'elle eut touché la frange de son vêtement, elle fut guérie. Le Seigneur dit alors : « Qu'est-ce qui m'a touché? » Les disciples qui ne savaient pas ce qui s'était passé, qui voyaient le Sauveur pressé par la foule, étonnés de lui voir demander quelle était celle qui l'avait touché légèrement, lui répondirent : « La foule vous presse et vous accable, et vous demandez : Qui m'a touché? » Mais Jésus répartit : « Quelqu'un m'a touché. » Tous les autres me pressent, celle-là seule m'a touché (1). Il en est donc beaucoup qui pressent jusqu'à la fatigue le corps de Jésus-Christ, mais il en est peu qui le touchent pour leur salut. « Quelqu'un m'a touché, dit-il, car j'ai senti qu'une vertu était sortie de moi. » Cette femme, voyant qu'elle n'avait pu rester cachée, vint toute tremblante se jeter à ses pieds, et elle déclara ce qui s'était fait. Jésus alors continua sa route, arriva dans la maison où il allait, et il ressuscita la fille du chef de la synagogue qu'il trouva morte.

Chapitre V. — *Ces deux faits, bien qu'accomplis en réalité, ne laissent pas d'être une figure.* — 7. Ce fait a eu lieu, et s'est accompli selon la teneur du récit, mais les actions du Seigneur ont une signification ultérieure, ce sont pour ainsi dire comme des paroles visibles et figuratives. Nous avons surtout une preuve de cette vérité dans la conduite du Sauveur, qui chercha des figues sur un figuier en dehors de la saison, et qui n'en ayant point trouvé, maudit cet arbre, qui se dessécha aussitôt. (*Marc*, xi, 13.) Si l'on ne prend ce fait dans un sens figuré, on le trouve déraisonnable. D'abord, pourquoi chercher des fruits sur ce figuier, alors que ce n'était le temps d'en trouver sur aucun arbre ; et en supposant même que ce fût la saison des fruits, en quoi cet arbre était-il coupable de ne pas en porter? Mais comme le Seigneur voulait nous apprendre qu'il cherchait non-seulement des feuilles, mais des fruits ; c'est-à-dire qu'il demandait aux hommes non-seulement des paroles, mais des actions ; en desséchant le figuier sur lequel il ne trouve que des feuilles, il veut nous indiquer le châtiment de ceux qui parlent le langage de la vertu et qui refusent de la pratiquer. Il en est de même ici, ce fait renferme une signification mystérieuse. Celui dont la prescience embrasse tout ce qui doit se faire, dit : « Qui m'a touché? » Le Créateur affecte l'ignorance de l'homme, il fait cette demande, alors qu'il savait non-seulement ce qu'il demandait, mais qu'il connaissait par avance toutes

(1) Voyez ci-dessus le sermon lxii, n° 5.

non abstulit spem desperato, et ait patri : Noli timere, tantum crede. Pergebat ad puellam : atque in itinere inter turbas, quomodo potuit, coarctavit se quædam mulier, quæ fluxum sanguinis patiebatur, et diuturno illo languore in medicos frustra omnia quæ habebat impenderat. « Ubi fimbriam vestimenti ejus tetigit, sana facta est. Et Dominus : Quis me tetigit? » Admirantes discipuli qui nesciebant quid esset factum, et videbant eum a turbis comprimi, et de una quæ leviter tetigerat fuisse sollicitum, responderunt : « Turba te premit, et dicis : Quis me tetigit? Et ille : Tetigit me aliquis. » Nam isti premunt, illa tetigit. Corpus ergo Christi multi moleste premunt, pauci salubriter tangunt. Tetigit me, inquit, aliquis. Ego enim sensi de me virtutem exisse. At ubi vidit illa non se latuisse, provoluta est ante pedes ejus, et confessa est quid esset factum. Post hæc perrexit, pervenitque quo tendebat, et puellam filiam archisynagogi inventam mortuam suscitavit.

Caput V. — *Res de illis narrata licet vere gesta, tamen figura est.* — 7. Factum quidem est, et ita ut narratur, impletum : sed tamem etiam ipsa, quæ a Domino facta sunt, aliquid significantia erant, quasi verba, si dici potest, visibilia et aliquid significantia. Quod maxime apparet in eo quod præter tempus poma quæsivit in arbore, et quia non invenit, arbori maledicens aridam fecit. (*Marc.*, xi, 13.) Hoc factum nisi figuratum accipiatur, stultum invenitur : primo quæsisse poma in illa arbore, quando tempus non erat ut essent in ulla arbore : deinde si pomorum jam tempus esset, non habere poma quæ culpa arboris esset? Sed quia significabat, quærere se non solum folia, sed et fructum, id est, non solum verba, sed et facta hominum, arefaciendo ubi sola folia invenit, significavit eorum pœnam qui loqui bona possunt, facere bona nolunt. Sic ergo et hic. Nam utique mysterium est. Præscius omnium dicit : Quis me tetigit? Fit imperito similis Creator, et interrogat non solum qui hoc sciebat, sed etiam qui cætera præs-

les autres choses. Jésus-Christ veut donc nous enseigner une importante vérité par cette action mystérieuse.

8. Cette fille du chef de la synagogue représentait le peuple juif, pour lequel Jésus-Christ était venu, suivant ces paroles : « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis qui ont péri de la maison d'Israël. » Au contraire, cette femme malade d'une perte de sang figurait l'Eglise des Gentils, vers lesquels Jésus-Christ n'avait pas été envoyé dans la vérité de sa chair. Il allait vers la première, il se proposait de lui rendre la vie; la seconde survient, touche comme à son insu la frange de son vêtement, et se trouve guérie comme par un absent. Jésus dit : « Qui m'a touché? » comme s'il eût dit : Je ne connais pas ce peuple. « Un peuple que je ne connaissais point m'a servi. Quelqu'un m'a touché, car j'ai senti qu'une vertu était sortie de moi, » c'est-à-dire que l'Evangile qui prend en moi sa source remplissait tout l'univers. La frange que touche cette femme est une petite partie et l'extrémité même du vêtement. Supposez que les apôtres soient comme le vêtement du Christ, Paul en était la frange, c'est-à-dire le dernier et le plus petit des apôtres, car il fait ce double aveu. « Je suis le moindre des apôtres. » (I *Cor.*, XV, 9.) Il fut d'ailleurs appelé, il crut après tous les autres, et il guérit plus d'âmes que tous les autres. Le Seigneur n'était envoyé qu'aux brebis qui avaient péri de la maison d'Israël. Mais comme un peuple qu'il ne connaissait pas devait le servir et prêter une oreille attentive à sa voix, il n'a pas oublié d'en parler au milieu même des Juifs : « J'ai d'autres brebis qui ne sont point de cette bergerie, il faut que je les amène, et elles entendront ma voix, et il n'y aura qu'un bercail et qu'un pasteur. » (*Jean*, X, 16.)

CHAPITRE VI. — *Persévérance de la Chananéenne dans sa prière.* — 9. Cette femme était du nombre de ces brebis, aussi le Sauveur ne dédaignait point, mais différait de l'amener au bercail. « Je ne suis envoyé, dit-il, que vers les brebis perdues de la maison d'Israël. » Et cette femme redoublait ses cris et ses instances, elle persévérait, elle frappait, comme si elle eût déjà entendu ces paroles : « Demandez et vous recevrez; cherchez et vous trouverez; frappez et on vous ouvrira. » (*Matth.*, VII, 7.) Elle insista, elle frappa. Lorsque le Seigneur dit à ses disciples : « Demandez et vous recevrez; cherchez et vous trouverez; frappez et on vous ouvrira, » il venait de dire : « Ne donnez pas les choses saintes aux chiens, et ne jetez pas les perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, et que se retournant ils ne vous déchirent, » (*Ibid.*, 6) c'est-à-dire qu'après avoir méprisé vos perles, ils ne cherchent encore à vous nuire. Ne jetez donc

ciebat. Aliquid est utique, quod nobis significante mysterio loquitur Christus.

8. Filia illa archisynagogi significabat populum Judæorum, propter quem venerat Christus, qui dixit : « Non sum missus, nisi ad oves quæ perierant domus Israel. » Illa vero mulier quæ fluxum sanguinis patiebatur, Ecclesiam figurabat ex Gentibus, ad quam Christus per præsentiam corporis non erat missus. Ad illam ibat, illius salutem intendebat : hæc intercurrit, tangit fimbriam quasi nescientis, id est, sanatur tanquam ab absente. Dicit ille : Quis me tetigit? quasi diceret : Non novi hunc populum. Populus quem non cognovi, servivit mihi. Tetigit me aliquis. Ego enim sensi virtutem de me exisse, id est, Evangelium emissum totum orbem implesse. Tangitur autem fimbria exigua pars vestimenti et extrema. Fac vestem Christi quasi Apostolos. Ibi fimbria Paulus erat : hoc est, extremus et minimus. Nam utrumque de se dixit : Ego sum minimus Apostolorum. (I *Cor.*, XV, 9.) Nam post omnes vocatus est, post omnes credidit, plus omnibus sanavit. Non erat missus Dominus, nisi ad oves quæ perierant domus Israel. Sed quia et populus quem non cognoverat, serviturus erat, in obauditu auris obauditurus erat, nec de illo tacuit ibi constitutus. Ait enim quodam loco idem Dominus : Habeo alias oves quæ non sunt de hoc ovili; oportet me et has adducere, ut sit unus grex et unus pastor. (*Joan.*, X, 16.)

CAPUT VI. — *Chananææ perseverantia in petendo.* — 9. Inde mulier ista erat : ideo non contemnebatur, sed differebatur. « Non sum, inquit, missus, nisi ad oves quæ perierunt domus Israel. » Et illa clamando instabat, perseverabat, pulsabat, tanquam jam audisset : Pete, et accipe; quære, et invenies; pulsa, et aperietur tibi. Institit, pulsavit. Nam et Dominus quando dixit hæc verba : « Petite, et accipietis; quærite, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis : » (*Matth.*, VII, 7) supra dixerat : « Nolite sanctum dare canibus, neque projeceritis margaritas vestras ante porcos, ne forte conculcent eas pedibus suis, et conversi disrumpant vos : » (*Ibid.*, 6) id est, post contemptum margaritarum vestrarum etiam molesti sint

pas devant eux des choses qui ne provoquent que leur mépris.

10. Et comment pourrons-nous discerner, semblent-ils demander, quels sont ces pourceaux, quels sont ces chiens? Nous le voyons dans l'histoire de cette femme. Aux instances qu'elle faisait au Sauveur, il lui répond : « Il n'est pas bien de prendre le pain des enfants et de le donner aux chiens. » (*Matth.*, xv, 26.) Vous êtes une chienne, semble-t-il lui dire, vous êtes du nombre des Gentils, vous adorez les idoles. Quoi de plus ordinaire aux chiens que de lècher les pierres? « Il n'est donc pas bien de prendre le pain des enfants et de le donner aux chiens. » Si cette femme s'était éloignée après ces paroles, elle se serait retirée comme une chienne, de la même manière qu'elle était venue; mais en continuant de frapper, elle cessa d'être une chienne pour devenir un homme. Elle fit de nouvelles instances, et l'outrage même qui lui était fait ne servit qu'à faire éclater son humilité et à lui obtenir miséricorde. Elle ne s'émeut ni ne s'irrite de s'entendre donner le nom flétrissant de chienne, alors qu'elle demande un bienfait, qu'elle implore la miséricorde, mais elle répond : « Il est vrai, Seigneur. » (*Ibid.*, 27.) Vous m'appelez chienne, je le suis en effet, je reconnais le nom que je mérite, c'est la vérité même qui parle; mais ce n'est pas une raison pour me refuser la grâce que je vous demande. Oui, je suis une chienne, « mais les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. » La grâce que je désire est bien petite et bien faible, je ne me jette pas sur la table, je ne demande que les miettes qui tombent sous la table.

Chapitre VII. — *Exemple d'humilité que donne la Chananéenne.* — 11. Voyez quelle leçon d'humilité nous est ici donnée. Le Seigneur l'avait traitée de chienne; elle ne dit pas : Non, je ne suis pas une chienne, elle répond au contraire : Vous avez raison, c'est vrai. Et le Seigneur touché de cet humble aveu reprend aussitôt : « O femme, grande est votre foi, qu'il vous soit fait comme vous désirez. » (*Ibid.*, 28.) Vous reconnaissez que vous êtes une chienne, et moi je reconnais en vous tous les caractères de l'homme. « O femme, grande est votre foi, » vous avez demandé, vous avez cherché, vous avez frappé; recevez, trouvez, qu'il vous soit ouvert. Considérez, mes frères, le grand exemple d'humilité qui nous est proposé dans cette femme qui était chananéenne, c'est-à-dire qui venait du pays des Gentils, et qui était le symbole ou la figure de l'Eglise. Les Juifs ont été exclus de l'Evangile, parce qu'ils étaient pleins d'orgueil de ce qu'ils avaient mérité de recevoir la loi, de ce que de leur nation étaient sortis les patriarches, les prophètes, et Moïse, le serviteur de Dieu, qui fit en Egypte les prodiges que le psaume vient de nous rappeler (*Ps.* cv), qui conduisit le peuple à travers la mer Rouge, dont

vobis. Nolite ergo illis projicere quæ contemnunt.

10. Et unde discernimus, (tanquam responderent,) qui sint porci, qui sint canes? Hoc in ista muliere demonstratum est. Nam illi mulieri instanti respondit hoc : « Non est bonum tollere panem filiorum, et mittere canibus. » (*Ibid.*, 26.) Canis es, una es ex Gentibus, idola adoras. Quid autem tam familiare canibus, quam lapides lingere? « Non est ergo bonum, panem filiorum tollere, et mittere canibus. » Illa si recederet post hæc verba, canis accesserat, canis abscesserat : sed pulsando, homo facta est ex cane. Institit enim petendo, et ex ipso veluti convicio humilitatem ostendit, misericordiam impetravit. Neque enim commota est, aut succensuit, quod canis appellata fuerit petens beneficium, rogans misericordiam : sed ait « Ita Domine : » (*Ibid.*, 27) dixisti me canem, plane canis sum, agnosco nomen meum; Veritas loquitur : sed non ideo a beneficio repellenda sum. Prorsus canis : « sed et canes edunt de micis quæ cadunt de mensa dominorum suorum. » Modicum quoddam et exiguum beneficium desidero : non mensam invado, sed micas quæro.

Caput VII. — *Humilitas commendata in Chananæa.* 11. Videte quemadmodum humilitas commendata est. Canem illam Dominus dixerat : non dixit : Non sum : sed dixi : Sum. Et Dominus continuo, quia se agnovit canem : « O mulier, magna est fides tua, fiat tibi sicut petisti. » (*Ibid.*, 28.) Tu te agnovisti canem, ego te jam agnosco hominem. « O mulier, magna est fides tua, » petisti, quæsisti, pulsasti : accipe, inveni, aperiatur tibi. Videte, Fratres, quemadmodum in hac muliere quæ Chananæa erat, id est, quæ de Gentibus veniebat, et typum, hoc est, figuram Ecclesiæ gerebat, maxime humilitas commendata est. Etenim gens Judæa ut ab Evangelio repelleretur, superbia inflata est, quod Legem accipere meruisset, quod de ipsa gente Patriarchæ processerint, Prophetæ exstiterint; Moyses Dei servus miracula magna, quæ audivimus in Psalmo (*Psal.* cv), in Ægypto fecerit, per mare rubrum aquis recedentibus populum duxerit : Legem

les eaux s'étaient retirées, et qui a reçu de Dieu la loi pour la donner au peuple. Voilà de quoi s'enorgueillissait le peuple juif, et ce fut cet orgueil qui l'empêcha de s'humilier devant l'auteur de l'humilité, devant celui qui venait abaisser cette enflure, devant ce divin médecin qui, lorsqu'il était Dieu, s'est fait homme, afin que l'homme reconnût qu'il était homme. Le remède est grand, et s'il ne guérit pas notre orgueil, je ne sais ce qui pourra le guérir. Un Dieu se fait homme, il écarte, il met de côté pour ainsi dire sa divinité, c'est-à-dire il cache la nature qui lui est propre, pour ne laisser paraître que celle qu'il a prise. Il devient homme, lui qui est Dieu, et l'homme ne reconnaît pas encore qu'il est homme, il ne reconnaît point qu'il est fragile, qu'il est pécheur, il ne veut point avouer qu'il est malade, pour chercher du moins le médecin qui doit le guérir ; mais ce qui est pour lui le comble du mal, il croit être en bonne santé.

Chapitre VIII. — *Les Gentils par leur humilité, ont pris la place des Juifs rejetés à cause de leur orgueil.* — 12. Ce peuple a donc refusé de s'attacher au Seigneur à cause de son orgueil, et les rameaux naturels de l'olivier franc, c'est-à-dire de ce peuple dont les patriarches étaient la souche, ont été brisés; les Juifs ont été rendus stériles par l'esprit d'orgueil, et l'olivier sauvage a été enté sur cet olivier franc. (*Rom.*, xi, 17, etc.) L'olivier sauvage, c'est le peuple des Gentils. Voilà pourquoi l'Apôtre dit que l'olivier sauvage a été enté sur l'olivier franc, et que les rameaux naturels ont été rompus. Ils ont été rompus par suite de leur orgueil, et l'olivier sauvage a été greffé à cause de son humilité. Vous voyez éclater cette humilité dans cette femme, lorsqu'elle répond : Il est vrai, Seigneur, je suis une chienne, je désire les miettes de la table. C'est cette humilité encore qui rendit le centurion agréable au Seigneur. Il désirait que Jésus guérît son serviteur, et le Sauveur lui ayant répondu : « J'irai, et je le guérirai ; Seigneur, dit-il, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit, mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. » (*Matth.*, viii, 7.) « Je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit. » Il ne recevait pas le Seigneur sous son toit, mais il l'avait déjà reçu dans son cœur. Plus son âme était humble, plus elle avait de capacité, et plus aussi elle était remplie. L'eau ne reste point sur les collines, elle remplit les vallées. Mais que dit le Seigneur à ceux qui le suivaient après avoir entendu ces paroles : « Je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit? En vérité, je vous le dis, je n'ai pas trouvé tant de foi dans Israël, » c'est-à-dire je n'ai pas trouvé tant de foi dans ce peuple vers lequel je suis venu. Tant de foi, qu'est-ce à dire?

acceperit, quam ipso populo dederit. Erat unde extolleretur gens Judæa, et per ipsam superbiam factum est, ut Christo nollet humiliari auctori humilitatis, repressori tumoris, medico Deo, qui propter hoc, cum Deus esset, homo factus est, ut se homo hominem cognosceret. Magna medicina. Hæc medicina si superbiam non curat, quid eam curet nescio. Deus est, et fit homo : seponit divinitatem, id est, quodam modo sequestrat, hoc est, occultat quod suum erat, (a) apparet quod acceperat. Fit ille homo, cum sit Deus : et non se agnoscit homo hominem, id est, non se mortalem agnoscit, non se agnoscit fragilem, non se agnoscit peccatorem, non se agnoscit ægrotum, ut quærat vel ægrotus medicum : sed quod est periculosius, sanus sibi videtur.

Caput VIII. — *Judæis ob superbiam rejectis, Gentes propter humilitatem in eorum locum suffectæ.* — 12. Ergo propter hoc ille populus non accessit, id est, propter superbiam : et dicti sunt ex arbore oleæ, hoc est, de illo populo a Patriarchis creato, fracti rami naturales, id est, Judæi merito steriles spiritu superbiæ ; et in illa olea insertus est oleaster. (*Rom.*, xi, 17, etc.) Oleaster populus ex Gentibus. Sic dicit Apostolus, quod oleaster insertus sit in olea, rami autem naturales facti sint. Illi fracti propter superbiam : insertus oleaster propter humilitatem. Hanc humilitatem ostendebat mulier, dicens : Ita Domine, canis sum, micas desidero. In hac humilitate etiam Centurio ille placuit : qui cum desideraret puerum suum a Domino curari, et Dominus diceret : « Ego veniam et curabo eum ; respondit ille : Domine, non sum dignus qui sub tectum meum intres, sed tantum dic verbo, et sanabitur puer meus. » (*Matth.*, viii, 7, etc.) Non sum dignus qui sub tectum meum intres. Tecto non recipiebat, corde receperat. Quanto humilior, tanto capacior, tanto plenior. Colles enim aquam repellunt, valles implentur. Quid deinde, quid ad hoc Dominus, postea quam dixit : Non sum dignus qui sub tectum meum intres, ad eos qui sequebantur? Amen dico vobis, non inveni tantam fidem in Israel : id est, in illo populo ad quem veni, non inveni tantam fidem. Tantam quid est? Tam

(a) Sic Phimarconensis Ms. At editi, *quod apparet, acceperat.*

Une foi aussi grande. Et qui la rendait si grande? Ce qu'il y a de plus petit, c'est-à-dire l'humilité. Je n'ai pas trouvé une foi si grande semblable au grain de sénevé, d'une action d'autant plus forte, qu'il est plus petit. Notre-Seigneur entait déjà l'olivier sauvage sur l'olivier franc, et c'est ce qu'il faisait lorsqu'il disait : « En vérité, je vous le dis, je n'ai pas trouvé une foi si grande dans Israël. »

Chapitre IX. — *Il ne faut point espérer trouver dans le ciel les richesses grossières de la terre.* — 3. Considérez la suite : « Aussi je vous dis (parce que je n'ai point trouvé tant de foi dans Israël, c'est-à-dire tant de foi avec tant d'humilité), aussi je vous dis que beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident, et s'asseoiront dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob. » (*Ibid.*, 11.) Ils s'asseoieront, c'est-à-dire, ils se reposeront, car nous ne devons point nous figurer dans ce royaume des banquets charnels ou désirer des jouissances qui ne nous feraient pas changer nos vices en vertus, mais leur substituer seulement d'autres vices. Il est tout différent, en effet, de désirer le royaume des cieux en vue de la sagesse et de l'éternelle vie, ou de le désirer pour y jouir d'une félicité terrestre, comme si elle devait y être pour nous plus abondante et plus grande. Si vous comptez devoir être riche dans ce royaume, vous ne faites que changer l'objet de la convoitise, vous ne la retranchez pas de votre cœur. Et cependant il est vrai de dire que vous serez riche, et que là seulement sera pour vous la véritable richesse. Ici-bas votre indigence amasse des biens en quantité. Pourquoi les riches possèdent-ils de grandes richesses? Parce qu'ils ont des besoins multipliés. Plus la pauvreté est grande, plus elle cherche à acquérir de plus grands biens; mais dans le ciel la pauvreté n'existera plus. Vous serez vraiment riche, lorsque vous n'aurez plus besoin de rien. Vous imaginerez-vous être riche, tandis que l'ange est pauvre, parce qu'il n'a point comme vous des chevaux, des équipages, de nombreux domestiques? Non, pourquoi? Parce que l'ange n'a nul besoin de ces choses, et il en a d'autant moins besoin qu'il est plus fort. C'est donc là que sont les richesses et les vraies richesses. Ne vous figurez pas y trouver les festins de la terre. Les festins de cette terre sont des remèdes de chaque jour; la maladie que nous apportons en naissant les rend indispensables. Chacun de nous sent cette maladie, s'il laisse passer l'heure de son repas. Voulez-vous savoir la grandeur de cette maladie. Comme une fièvre aiguë elle peut donner la mort en sept jours. Ne croyez donc point jouir ici-bas de la santé. La santé ce sera l'immortalité. La santé ici-bas n'est qu'une longue maladie. Vous soutenez cette maladie par des remèdes quotidiens, vous vous imaginez être bien portant; mettez de côté les remèdes, et vous verrez ce dont vous êtes capable.

magnam. Unde magnam? De minimo, id est, de humilitate grandem. Non inveni tantam fidem : similem grano sinapis, quanto minutiori, tanto ferventiori. Inserebat ergo jam Dominus oleastrum in oliva. Tunc hoc faciebat, quando dicebat : Amen dico vobis, non inveni tantam fidem in Israel.

Caput IV. — *Carnalia in regno cœlorum non exspectanda.* — 13. Denique vide quod sequitur. Ideo dico vobis : (quia non inveni tantam fidem in Israel (*Ibid.*, 2), id est, tantam cum fide humilitatem :) Ideo dico vobis, quia multi ab Oriente et Occidente venient, et recumbent cum Abraham et Isaac et Jacob in regno cœlorum. Recumbent, inquit, requiescent. Non enim debemus illic carnales epulas cogitare, aut aliquid tale in illo regno concupiscere, ut non vitia mutemus virtutibus, sed vitia supponamus. Aliud est enim, desiderare regnum cœlorum propter sapientiam et vitam æternam, aliud, propter felicitatem, terrenam, quasi illic habeamus eam opulentiorem atque majorem. Si divitem te in illo regno futurum putas, cupiditatem non amputas, sed mutas : et tamen dives eris, et nonnisi illic dives eris. Nam hic indigentia tua colligit plurima. Quare multum habent divites? Quia multum indigent. Major indigentia quasi majores comparat facultates : illic ipsa indigentia morietur. Tunc vere dives eris, quando nullius indigens eris. Non enim tu dives, et Angelus pauper, qui non habet jumenta et rhedas et familias. Quare? Quia non indiget : quia quanto fortior, tanto minus indigus. Ergo ibi divitiæ, et veræ divitiæ. Epulas terræ hujus non ibi cogites. Epulæ enim terræ hujus medicamenta quotidiana sunt; ægritudini cuidam nostræ, cum qua nascimur, necessaria sunt. Ægritudinem istam sentit quisquis, cum hora reficiendi transierit. Vis videre quanta ægritudo sit ista, ut tanquam acuta febris septem diebus necet? Ne te sanum putes. Sanitas immortalitas erit. Nam hæc longa ægritudo est. Quia quotidianis medicamentis fulcis morbum tuum; sanus tibi esse videris : detrahe, medicamenta et vide quid potes.

Chapitre X. — *La nécessité de la mort se fait sentir dès la naissance.* — 14. Depuis notre naissance, c'est une nécessité pour nous de mourir. Cette maladie nous conduit nécessairement à la mort. Voici ce que disent ordinairement les médecins lorsqu'ils examinent l'état des malades. Cet homme est hydropique, il doit mourir, point de guérison pour cette maladie. Celui-ci est atteint de la lèpre, c'est un mal également incurable. Celui-là est phtisique, qui songe à le guérir? il succombera nécessairement, sa mort est certaine. Voilà ce que disent les médecins, c'est une phtisie, c'est une maladie qui conduit nécessairement à la mort, et cependant il arrive quelquefois que cet hydropique, que ce lépreux, que ce phtisique ne meurent point des suites de leur maladie, mais dès qu'un homme est né, il est nécessairement condamné à mourir. Il meurt en vertu de sa naissance, cette conséquence est inévitable. Le médecin habile et l'ignorant sont ici d'accord, et quand même la mort tarderait à venir, on ne peut y échapper. Quand donc jouirons-nous de la santé véritable? Lorsque nous serons en possession de la véritable immortalité. Or, si cette immortalité est véritable, elle n'a plus à craindre ni corruption, ni défaillance; et qu'a-t-elle alors besoin d'aliments? Lors donc que vous entendez ces paroles : « Ils s'asseoiront avec Abraham, Isaac et Jacob, » (*Matth.*, VIII, 11) ne préparez point votre estomac, mais votre âme. Là vous serez rassasiés, car l'âme a aussi un estomac comme une nourriture qui lui sont propres, et c'est dans ce sens qu'il est dit : « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés. » (*Matth.*, V, 6.) Et ils seront si véritablement rassasiés, qu'ils n'auront plus faim.

15. Notre-Seigneur entait donc déjà l'olivier sauvage, lorsqu'il disait : « Beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident, et s'asseoiront avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux, » c'est-à-dire, seront greffés sur l'olivier franc. Car les racines de cet olivier sont Abraham, Isaac et Jacob; et les enfants du royaume, c'est-à-dire, les Juifs incrédules iront dans les ténèbres extérieures. Les rameaux naturels seront coupés, afin qu'on puisse enter à leur place l'olivier sauvage. Or, comment les rameaux naturels ont-ils mérité d'être retranchés? Par leur orgueil. Qui a mérité à l'olivier sauvage d'être enté à leur place? C'est l'humilité. C'est elle qui inspirait à cette femme ces paroles : « Il est vrai, Seigneur, mais les chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres, » (*Matth.*, XV, 27) et qui lui mérita cet éloge : « O femme, votre foi est grande ! » (*Ibid.*, 28.) C'est sous l'impression de ce même sentiment que le centurion disait : « Je ne suis pas digne que vous entriez sous

Caput X. — *Moriendi necessitas ab ipso exortu.* — 14. Nam ex quo nascimur, necesse est ut moriamur. Morbus hic necesse est ut ad mortem perducat. Certe medici quando ægros inspiciunt, hoc dicunt. Verbi gratia, hydrops est iste, moritur : hic morbus non potest curari. Elephantiosus est, nec morbus iste curari potest. Phthisicus est, quis hoc curat? Necesse est ut pereat, necesse est ut moriatur. Ecce jam dixit medicus, phthisicus est, non potest nisi moriatur : et tamen aliquando et hydrops non inde moritur, et elephantiosus non inde moritur, et phthisicus non inde moritur : et tamen necesse est ut quisquis natus fuerit, inde moriatur. Moritur inde, non potest aliter. Hoc et medicus et imperitus pronuntiat : sed et si tardius moritur, numquid ideo non moritur? Quando ergo vera sanitas, nisi quando vera immortalitas? Si ergo vera immortalitas, nulla corruptio, nulla defectio, quid illic alimentis opus erit? Ergo cum audis : Recumbent cum Abraham et Isaac et Jacob : (*Matth.*, VIII, 11) (*a*) non pares ventrem, sed mentem. Implеberis ibi : et ipse interior venter habet cibos suos. Secundum istum ventrem dicitur : Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur. (*Matth.*, V, 6.) Et vere saturabuntur, ut non esuriant.

15. Inserebat ergo jam oleastrum Dominus, cum dicebat : « Multi ab Oriente et Occidente venient et recumbent cum Abraham et Isaac et Jacob in regno cœlorum, » id est, inserentur in oliva. Hujus enim olivæ radices sunt, Abraham et Isaac et Jacob : filii autem regni, hoc est Judæi increduli, ibunt in tenebras exteriores. Præcidentur rami naturales, ut inseratur oleaster. Sed unde rami naturales præcidi meruerunt, nisi superbia? unde oleaster inseri, nisi humilitate? Unde et ista mulier dixit : « Ita Domine : nam et canes edunt de micis, quæ cadunt de mensa dominorum suorum. » (*Matth.*, XV, 27.) Et inde audit : « O mulier, magna est fides tua! » (*Ibid.*, 28.) Sic et ille Centurio : Non sum dignus ut sub tectum meum intres. (*Matth.*, VIII, 8.) « Amen dico vobis,

(a) Aliquot hic versus in prius editis omissi restituuntur ex Phimarconensi Ms.

mon toit, » (*Matth.*, VIII, 8) et qu'il mérita cet éloge : « Je vous le dis en vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël. » (*Ibid.*, 10.) Apprenons donc ou pratiquons fidèlement les enseignements de l'humilité ; si nous ne l'avons pas encore, apprenons-la ; si nous l'avons, prenons garde de la perdre ; si nous ne la possédons pas encore, faisons tous nos efforts pour l'acquérir, pour être greffés ; si nous l'avons, conservons-la avec soin pour ne pas être retranchés.

SERMON LXXVIII.

Sur ces paroles de l'Evangile selon saint Matthieu, chap. XVII : *Six jours après, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean son frère*, etc.

Le royaume de Jésus-Christ. — I. Nous avons à considérer et à vous expliquer, mes très-chers frères, cette vision que le Seigneur a fait paraître sur la montagne. Il l'avait prédite en ces termes : « En vérité, je vous le dis, il y en a quelques-uns ici présents qui ne mourront pas avant d'avoir vu le Fils de l'homme venant en son royaume. » (*Matth.*, XVI, 28.) C'est le commencement de la lecture qui vous a été faite : « Six jours après avoir prononcé ces paroles, il prit trois de ses disciples, Pierre, Jean et Jacques, et il les conduisit sur une montagne. » (*Matth.*, XVII, 1 ; *Luc*, IX, 28.) C'étaient les trois dont il avait dit précédemment : « Il en est ici quelques-uns qui ne mourront pas avant d'avoir vu le Fils de l'homme dans son royaume. » Une question qui n'est pas sans importance, est de savoir quel est ce royaume, car en occupant cette montagne on ne prenait point possession de ce royaume. Qu'est-ce, en effet, qu'une montagne pour qui possède le ciel ? Non-seulement nous lisons dans l'Ecriture cette différence, mais nous la voyons en quelque sorte des yeux du cœur. Le Sauveur appelle son royaume ce que dans un plus grand nombre d'endroits il nomme le royaume des cieux. Or, le royaume des cieux est le royaume des saints. « Les cieux racontent la gloire de Dieu ; » (*Ps.* XVIII, 1) et le Psalmiste ajoute aussitôt de ces mêmes cieux : « Il n'est point de discours, point de langage, dans lequel on n'entende leur voix. Leur concert a retenti par toute la terre, et leur parole jusqu'aux confins de l'univers. » (*Ibid.*, 4, 5.) De qui veut-il parler ? Des cieux, c'est-à-dire des apôtres et de tous les prédicateurs fidèles de la parole de Dieu. Les cieux règneront avec celui qui a fait les cieux, et voyez ce qu'a fait le Sauveur pour démontrer cette vérité.

Sens allégorique de la transfiguration de Notre-Seigneur. — 2. Notre-Seigneur Jésus-Christ devint resplendissant comme le soleil, et ses vêtements devinrent blancs comme la neige

non inveni tantam fidem in Israel. » (*Ibid.*, 10.) Discamus, aut teneamus humilitatem. Si nondum habemus, discamus : si habemus, non amittamus. Si nondum habemus, habeamus, ut inseramur : si jam habemus, teneamus, ne præcidamur.

SERMO LXXVIII [a].

De verbis Evangelii Matth., XVII : *Post dies sex assumpsit Jesus Petrum et Jacobum et Joannem fratrem ejus*, etc.

Regnum Christi. — 1. Inspicienda nobis et tractanda est, Carissimi, visio ista, quam Dominus demonstravit in monte. Ipsa est enim de qua dixerat : « Amen dico vobis, quia sunt hic quidam de circumstantibus, qui non gustabunt mortem, donec videant Filium hominis in regno suo. » (*Matth.*, XVI, 28.) Inde cœpit lectio quæ recitata est. « Dum hoc dixisset, post dies sex assumpsit tres discipulos, Petrum, Joannem et Jacobum, et ascendit in montem. » (*Matth.*, XVII, 1 ; *Luc.*, IX, 18.) Ipsi tres erant quidam de quibus dixerat : « Sunt hic quidam qui non gustabunt mortem, donec videant Filium hominis in regno suo. » Non parva quæstio est. Neque enim ille mons, regnum erat comprehensum. Quid est mons ei qui possidet cœlum ? Quod non solum legimus, sed etiam oculis cordis quodam modo videmus. Regnum suum dicit, quod multis locis appellat Regnum cœlorum. Regnum autem cœlorum, est regnum sanctorum. Cœli enim enarrant gloriam Dei. (*Psal.* XVIII, 2.) De quibus cœlis dictum est continuo in Psalmo : « Non sunt loquelæ neque sermones, quorum non audiantur voces eorum. In omnem terram exiit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum. » (*Ibid.*, 4 et 5.) Quorum, nisi cœlorum ? Ergo Apostolorum, et omnium verbi Dei fidelium prædicatorum. Regnabunt cœli cum eo qui fecit cœlos. Hoc ut ostenderetur, videte quid factum est.

Dominicæ transfigurationis allegoria. — 2. Dominus ipse Jesus resplenduit sicut sol : vestimenta ejus facta sunt candida sicut nix : et loquebantur cum eo Moyses et Elias. (*Matth.*, XVII, 2 et 3.) Ipse Jesus qui-

(a) Alias de Diversis LXIX.

et Moïse et Elie s'entretenaient avec lui. (*Matth.*, XVII, 2, 3.) Jésus parut resplendissant comme le soleil, pour signifier ainsi qu'il était la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. (*Jean*, I, 9.) Ce qu'est ce soleil visible pour les yeux de la chair, Jésus l'est pour les yeux du cœur, ce qu'est ce soleil pour les sens du corps, Jésus l'est pour les sens intérieurs de l'âme. Ses vêtements, c'est son Eglise. Les vêtements tombent nécessairement s'ils ne sont soutenus par celui qui les porte. Paul a été comme l'extrémité de la frange de ces vêtements. Ne dit-il pas en effet : « Je suis le moindre des apôtres, » (1 *Cor.*, XV, 9) et dans un autre endroit : « Je suis le dernier des apôtres? » Or, dans un vêtement, la frange en est la partie extrême et la moins considérable. Ainsi, de même que cette femme qui était malade d'une perte de sang, a été guérie en touchant la frange du vêtement de Notre-Seigneur (*Luc*, VIII, 44) ; de même l'Eglise qui vient des Gentils a reçu le salut à la prédication de Paul. Quoi d'étonnant que les vêtements éclatants de blancheur soient la figure de l'Eglise, lorsque vous entendez le prophète Isaïe vous dire : « Quand vos péchés seraient aussi rouges que l'écarlate, je vous rendrai blancs comme la neige? » (*Isaïe*, I, 18.) Que peuvent Moïse et Elie, la loi et les prophètes, s'ils ne s'entretiennent avec le Sauveur? S'ils ne rendent témoignage au Seigneur, qui lira la loi, qui lira les prophètes? Voyez comme l'Apôtre résume en peu de mots cette vérité : « La loi ne donne que la connaissance du péché, mais maintenant la justice que Dieu donne sans la loi nous a été manifestée, » (*Rom.*, III, 20, 21) voilà le soleil ; attestée par la loi et les prophètes, voilà l'éclat resplendissant.

Désir de Pierre. — 3. Pierre, témoin de ce spectacle, se laisse aller comme un homme à des pensées humaines et dit à Jésus : « Seigneur, il est bon pour nous d'être ici. » (*Matth.*, XVII, 4.) La vie, au milieu de l'agitation du monde, lui était à charge, il avait trouvé la solitude sur cette montagne, il y avait Jésus-Christ pour nourriture de son âme. Pourquoi quitter cette solitude pour retourner au travail et à la souffrance, puisque son cœur brûlait pour Dieu d'un saint amour qui sanctifiait toute sa vie? Il cherchait son propre bonheur, voilà pourquoi il ajoute : « Si vous voulez, faisons ici trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, une pour Elie. » Le Seigneur ne répondit rien lui-même à cette demande de Pierre, et cependant elle ne resta point sans réponse. « Il parlait encore qu'une nuée lumineuse les couvrit. » (*Ibid.*, 5.) Il demandait à établir trois tentes ; la réponse du ciel lui enseigna qu'il n'y en avait pour nous qu'une seule, celle que la pensée humaine cherche à diviser. Le Christ est le Verbe de Dieu, le Verbe de Dieu dans la loi, le Verbe de Dieu dans les prophètes. Pourquoi, Pierre, chercher à le

dem, ipse splenduit sicut sol, se lumen esse significans quod illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. (*Joan.*, I, 9.) Quod est iste sol oculis carnis, hoc ille oculis cordis : et quod iste carnibus, hoc ille cordibus. Vestimenta autem ejus, Ecclesia ejus. Vestimenta enim nisi ab induto contineantur, cadunt. Horum vestimentorum quædam quasi novissima fimbria Paulus fuit. Ipse enim dicit : Ego enim sum minimus Apostolorum. (1 *Cor.*, XV, 9.) Et alio loco : Ego sum novissimus Apostolorum. In vestimento autem fimbria est novissima et minima. Proinde sicut illa mulier quæ sanguinis fluxum patiebatur, tacta Domini fimbria, salva facta est (*Luc.*, VIII, 44) : sic Ecclesia quæ ex Gentibus venit, Paulo prædicante salvata est. Quid mirum si per candida vestimenta signatur Ecclesia, cum audiatis Isaiam prophetam dicentem : Et si fuerint peccata vestra sicut phœnicium, tanquam nivem dealbabo? (*Isai.*, I, 18.) Moyses et Elias, id est, Lex et Prophetæ quid valent, nisi cum Domino colloquantur? Nisi Domino perhibeant testimonium, quis leget Legem? quis Prophetas? Videte quam breviter hoc Apostolus ait : Per Legem enim cognitio peccati : nunc autem sine Lege, justitia Dei manifestata est; ecce sol : testificata a Lege et Prophetis; ecce splendor. (*Rom.*, III, 20 et 21.)

Petri votum. — 3. Videt hoc Petrus, et humana sapiens tanquam homo : « Domine bonum est, inquit, nos hic esse. » (*Matth.*, XVII, 4.) Tædium patiebatur a turba, invenerat solitudinem montis ; ibi habebat Christum panem mentis. Ut quid inde discederet ad labores et dolores, habens in Deum sanctos amores, et ideo bonos mores? Bene sibi volebat esse : unde et adjunxit : « Si vis, faciamus hic tria tabernacula : Tibi unum, Moysi unum, et Eliæ unum. » Ad hæc Dominus nihil respondit : sed tamen Petro responsum est. Hæc enim eo loquente, nubes lucida venit, et obumbravit eos. (*Ibid.*, 5.) Ille quærebat tria tabernacula : nobis unum esse, quod humanus sensus dividere cupiebat, responsum cœleste monstravit. Verbum Dei Christus, Verbum Dei in Lege, Verbum in Prophetis. Quid Petre quæris dividere? Magis te

diviser? Ah! plutôt, efforcez-vous de vous unir à lui. Vous demandez trois tentes, comprenez qu'il n'y en a qu'une seule.

La voix qui sort de la nuée. — 4. Or, pendant que la nuée les couvrait et formait au-dessus d'eux comme une seule tente, une voix sortit de la nuée, disant : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé. » Moïse était là, Elie s'y trouvait aussi, la voix ne dit point : « Ceux-ci sont mes fils bien-aimés. C'est qu'en effet il y a une grande différence entre le Fils unique et les fils adoptifs. Celui dont la voix du ciel fait un si grand éloge est celui dont se glorifiaient la loi et les prophètes. « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances, écoutez-le. » Vous l'avez entendu, vous parlant par les prophètes, vous parlant par la loi, et où ne l'avez-vous pas entendu? A ces paroles, ils tombèrent la face contre terre. Dieu nous enseigne ici que c'est dans l'Eglise que se trouve le royaume de Dieu. C'est là qu'est le Seigneur, c'est là que se trouve la loi et les prophètes, mais le Seigneur y est comme souverain maître, la loi y est représentée par Moïse, les prophètes par Elie, mais tous deux comme serviteurs, comme ministres. Ce sont des vaisseaux, mais il est lui-même la source. Moïse et les prophètes parlaient et écrivaient, mais les eaux qu'ils répandaient venaient de cette source qui les remplissait.

Les disciples se relèvent et ne voient plus que Jésus. — 5. Alors le Seigneur étendit la main et releva ses disciples prosternés à terre, « et, levant les yeux, ils ne virent que Jésus seul. » (*Ibid.*, 7, 8.) Quel enseignement nous est ici donné? Vous avez entendu dans la lecture de l'Apôtre ces paroles : « Nous ne voyons Dieu maintenant que comme dans un miroir et sous des images obscures, mais alors nous le verrons face à face. » (I *Cor.*, XIII, 12, etc.) Les langues cesseront, lorsque nous posséderons ce que nous croyons, ce que nous espérons maintenant. Les apôtres tombant à terre figurent la mort à laquelle l'homme a été condamné par ces paroles : « Tu es terre et tu retourneras en terre, » (*Gen.*, III, 19) et Notre-Seigneur en les relevant nous donne un symbole de notre résurrection. Or, après la résurrection, à quoi peuvent vous servir la loi et les prophètes? Aussi vous ne voyez plus paraître ni Elie ni Moïse. Il vous reste le Verbe qui était au commencement, le Verbe qui était en Dieu, le Verbe qui était Dieu. (*Jean*, I, 1.) Il vous reste Dieu pour être tout en tous. Moïse s'y trouvera, mais non plus la loi. Nous y verrons Elie, mais non plus comme prophète. La loi et les prophètes ont rendu témoignage à Jésus-Christ, qu'il devait souffrir, ressusciter des morts le troisième jour et entrer dans sa gloire. Là se trouve accomplie cette promesse que Jésus a faite à ceux qui l'aiment : « Celui qui m'aime sera

oportet adjungere. Tria quæris : intellige et unum.

Vox de nube. — 4. Nube ergo obumbrante omnes, et quodam modo eis faciente unum tabernaculum, sonuit et vox de nube dicens : « Hic est Filius meus dilectus. » Ibi erat Moyses, ibi Elias : non est dictum : Hi sunt filii mei dilecti. Aliud est enim Unicus : aliud adoptati. Ille commendabatur, unde Lex et Prophetæ gloriabantur. « Hic est, inquit, Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui, ipsum audite. » Quia et in Prophetis ipsum audistis, et in Lege ipsum audistis. Et ubi non ipsum audistis? Hoc audito, illi ceciderunt in terram. Jam demonstratur nobis, in Ecclesia regnum Dei. Hic Dominus, hic Lex et Prophetæ : sed Dominus tanquam Dominus : Lex in Moyse, Prophetia in Elia ; sed ipsi tanquam servi, tanquam ministri. Ipsi tanquam vasa : ipse tanquam fons. Moyses et Prophetæ dicebant, et scribebant : sed de illo implebantur quando fundebant.

Discipulorum erectio. — 5. Dominus autem porrexit manum, et excitavit jacentes. Deinde « neminem viderunt, nisi solum Jesum. » (*Ibid.*, 7 et 8.) Quid sibi hoc vult? Audistis cum Apostolus legeretur : Quia videmus nunc per speculum in ænigmate, tunc autem facie ad faciem. (I *Cor.*, XIII, 12, etc.) Et linguæ evacuabuntur, quando venit illud quod modo speramus et credimus. Quod illi ergo ad terram ceciderunt, hoc significaverunt, quod morimur : quia dictum est carni : Terra es, et in terram ibis. (*Gen.*, III, 19.) Quando vero eos Dominus erexit, resurrectionem significavit. Post resurrectionem ut quid tibi Lex? ut quid tibi Prophetia? Ideo non apparet Elias, non apparet Moyses. Remanet tibi : In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. (*Joan.*, I, 1.) Remanet tibi, ut sit Deus omnia in omnibus. Ibi erit Moyses; sed jam non Lex. Videbimus ibi et Eliam; sed jam non Prophetam. Lex enim et Prophetæ testimonium perhibuerunt Christo, quia oporteret eum pati, et die tertia resurgere a mortuis, et intrare in gloriam suam. Ubi completur illud quod suis dilectoribus repromisit : Qui diligit me, diligetur a Patre meo, et ego diligam eum. (*Joan.*, XIV, 21.) Et quasi diceretur : « Quia diliges eum,

aimé de mon Père, et je l'aimerai aussi. » (*Jean*, XIV, 21.) Et comme si on lui demandait : Quel témoignage lui donnerez-vous de cet amour? il ajoute aussitôt : « Et je me manifesterai à lui. » Don précieux, promesse magnifique. Ce n'est pas quelqu'une de ses récompenses qu'il vous réserve, c'est lui-même. Avare que vous êtes, ce que Jésus-Christ vous promet ne vous suffit pas? Vous croyez être riche, et cependant si vous ne possédez pas Dieu, qu'avez-vous? et si cet autre qui est pauvre le possède, que n'a-t-il pas avec lui?

Il faut travailler au salut des autres par un principe de charité. — 6. Descendez, Pierre, vous désirez vous reposer sur la montagne, descendez, « annoncez la parole, pressez les hommes à temps, à contre-temps, reprenez, suppliez, menacez avec une patience à toute épreuve et par toute sorte d'instruction. » (II *Tim.*, IV, 2.) Travaillez, prenez de la peine, acceptez même la souffrance et les supplices, afin que l'éclat et la beauté de vos œuvres faites sous l'inspiration de la charité, vous fassent entrer en possession du bonheur que figurent les blancs vêtements du Sauveur. Nous avons entendu l'Apôtre nous dire à la louange de la charité : « Elle ne cherche point son propre intérêt. » (I *Cor.*, XIII, 5.) Elle ne cherche point son propre intérêt, parce qu'elle donne tout ce qu'elle possède. Il s'exprime ailleurs d'une manière qui offre plus de dangers pour ceux qui ne le comprendraient pas. Il expose aux membres fidèles de Jésus-Christ les préceptes de la charité et leur dit : « Que personne ne cherche son propre bien, mais le bien des autres. » (I *Cor.*, X, 24.) En entendant ces paroles, l'avarice prépare ses moyens frauduleux, elle cherche à tromper dans les affaires celui qu'elle veut dépouiller, et en cela elle a en vue non pas son propre bien, mais le bien d'autrui. Que l'avarice réprime ces désirs et fasse place à la justice ; écoutons et comprenons ces paroles. Il est dit à la charité : « Que personne ne cherche son propre bien, mais le bien des autres. » Si donc, ô avare, vous résistez à ce commandement et que vous vouliez trouver bien plutôt dans ces paroles l'autorisation de convoiter le bien d'autrui, sacrifiez d'abord le vôtre. Mais je vous connais, vous voulez posséder tout à la fois votre bien et le bien d'autrui. Vous avez recours à la fraude pour vous emparer du bien d'autrui, souffrez que le vol vous dépouille de votre propre bien. Vous ne voulez point chercher votre propre bien, mais vous enlevez celui d'autrui. En cela votre conduite est des plus injustes. Ecoutez, ô avare, prêtez une oreille attentive; l'Apôtre, dans un autre endroit, explique plus clairement le sens de ces paroles : « Que personne ne cherche son propre bien, mais le bien d'autrui. » Il dit en parlant de lui-même : « Pour moi, je cherche non pas ce qui m'est avantageux, mais ce qui l'est au grand nombre, afin qu'ils soient sauvés. » (*Ibid.*, 33.) C'est ce que Pierre ne comprenait pas encore lorsqu'il exprimait le désir de vivre avec Jésus-

quid illi dabis? Et ostendam me ipsum illi. » Magnum donum, magna promissio. Non tibi servat Deus præmium aliquod suum : sed se ipsum. Avare, quare tibi non sufficit quod Christus promittit? Tu dives tibi videris; et si Deum non habes, quid habes? alter pauper; et si Deum habet, quid non habet?

Aliorum curanda salus ex caritate. — 6. Descende Petre : requiescere cupiebas in monte; descende, prædica verbum, insta opportune, importune, argue, hortare, increpa, cum omni longanimitate et doctrina. (II *Tim.*, IV, 2.) Labora, desuda, patere aliqua tormenta : ut quod in candidis vestimentis Domini intelligitur, per candorem et pulchritudinem rectæ operationis in caritate possideas. In laude enim caritatis, cum Apostolus legeretur, audivimus : Non quærit quæ sua sunt. (I *Cor.*, XIII, 5.) Non quærit quæ sua sunt; quoniam donat quæ possidet. Alio loco periculosius dictum est, si non intellexeris. Secundum enim ipsam caritatem præcipiens Apostolus fidelibus membris Christi, ait : Nemo quod suum est quærat, sed quod alterius est. (I *Cor.*, X, 24.) Avaritia namque hoc audito, fraudes parat, ut in negotio quasi alienum quærens, aliquem circumveniat, et quærat non suum, sed alienum. Compescat se avaritia, procedat justitia : audiamus, et intelligamus. Caritati dictum est : « Nemo quod suum est quærat, sed quod alterius. » Verum tu avare si resistas, et magis ad hoc præceptum redigis, ut alienum concupiscas : perde tuum. Sed quomodo te novi, habere vis et tuum et alienum. Fraudem facis, ut habeas alienum : furtum patere, ut perdas tuum. Non vis quærere tuum, sed tollis alienum. Quod si facis, non facis bene. Audio avare, ausculta : Apostolus tibi alio loco apertius exponit hoc quod dixit : « Nemo quod suum est quærat, sed quod alterius. » Ait de se ipso : Ego autem non quærens quod mihi utile est, sed quod multis, ut salvi sint. (*Ibid.*, 33.) Hoc Petrus nondum intelligebat, quando in monte

Christ sur la montagne. Ce bonheur, Pierre, vous était réservé après votre mort. En ce moment le Seigneur vous dit : Descendez pour travailler sur la terre, pour y être le serviteur des autres, pour être couvert de mépris, crucifié sur la terre. La vie elle-même est descendue des cieux pour être mise à mort, le pain de vie est descendu pour souffrir de la faim, celui qui est la vie est descendu pour se soumettre à la fatigue ; la source est descendue pour endurer la soif, et vous refusez le travail ? Ne cherchez pas vos propres intérêts. Ayez la charité, prêchez la vérité, c'est ainsi que vous parviendrez à l'éternité où vous trouverez la sécurité.

SERMON LXXIX.

Encore sur ces mêmes paroles du chapitre XVII de l'Evangile selon saint Matthieu, où Jésus se manifeste sur la montagne à trois de ses disciples.

1. Nous avons entendu, dans la lecture du saint l'Evangile, le récit de cette grande vision où Notre-Seigneur Jésus-Christ manifeste sa gloire sur la montagne à trois de ses disciples, Pierre, Jacques et Jean. « Son visage devint resplendissant comme le soleil, » (*Matth.*, XVII, 2) symbole de la brillante clarté de l'Evangile, « et ses vêtements blancs comme la neige, » figure de la pureté de l'Eglise à laquelle il a été dit par le prophète : « Quand vos péchés seraient rouges comme le vermillon, je vous rendrai blancs comme la neige. » (*Isaïe*, I, 18.) Elie et Moïse s'entretenaient avec lui, parce que la grâce de l'Evangile reçoit témoignage de la loi et des prophètes. Disons brièvement que Moïse personnifie la loi et Elie les prophètes ; car on doit vous faire connaître aujourd'hui les bienfaits que Dieu nous a accordés par la médiation d'un saint martyr (1). Ecoutons attentivement. Pierre voulut faire trois tentes, une pour Moïse, une pour Elie, une pour Jésus-Christ. La solitude de la montagne avait pour lui des charmes, il était fatigué du tumulte des choses humaines. Mais pourquoi voulait-il établir trois tentes ? Parce qu'il ne connaissait pas encore l'unité qui existe entre la loi, les prophètes et l'Evangile. C'est ce que la nuée lui enseigna. « Comme il parlait encore, dit l'Evangéliste, une nuée lumineuse les couvrit. » (*Ibid.*, 5.) La nuée ne forme qu'une seule tente, pourquoi voulez-vous en faire trois ? « Et une voix sortit de la nuée disant : Celui-ci est mon fils bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisances, écoutez-le. » Elie parle, mais « écoutez-le; » Moïse parle, « écoutez-le. Les prophètes, la loi font entendre leur voix, « écoutez-le, » il est la voix de la loi et la langue des prophètes. C'est lui qui parlait par leur bouche, et il s'est manifesté en personne, lorsqu'il l'a

(1) Voyez plus loin les sermons sur saint Etienne.

vivere cum Christo desiderabat. Servabat tibi hoc : Petre, post mortem. Nunc autem ipse dicit : Descende laborare in terra, servire in terra, contemni, crucifigi in terra. Descendit vita, ut occideretur; descendit panis, ut esuriret; descendit via, ut in itinere lassaretur; descendit fons, ut sitiret : et tu recusas laborare? Noli tua quærere. Habe caritatem, prædica veritatem : tunc pervenies ad æternitatem, ubi invenies securitatem.

SERMO LXXIX [a].

Rursum de verbis Evangelii Matth., XVII, ubi se Jesus demonstravit in monte tribus discipulis.

Visionem magnam in monte, ubi se Dominus Jesus tribus discipulis demonstravit, Petro, Jacobo, et Joanni, cum sanctum Evangelium legeretur, audivimus. « Splenduit vultus ejus sicut sol : » (*Matth.*, XVII, 2) hoc significat Evangelii claritatem : « Vestimenta ejus facta sunt candida sicut nix : » hoc significat Ecclesiæ mundationem, cui dictum est per Prophetam : Et si fuerint peccata vestra sicut phœnicium, tanquam nivem dealbabo. (*Isai.*, I, 18.) Elias et Moyses colloquebantur ei : quia Evangelii gratia testimonium habet a Lege et Prophetis. In Moyse Lex, in Elia Prophetæ : ut breviter loquamur. Sunt enim beneficia Dei per Martyrem sanctum, quæ recitabuntur. Audiamus. Placuit Petro tria fieri tabernacula : Moysi unum, Eliæ unum, et Christo unum. Delectabat eum montis solitudo : tædium patiebatur a tumultu rerum humanarum. Sed tria tabernacula quare quærebat, nisi quia unitatem Legis, Prophetiæ et Evangelii nondum sciebat? Denique nube emendatus est. « Hæc eo loquente, inquit, ecce nubes lucida obumbravit eos. » (*Ibid.*, 5.) Ecce unum tabernaculum nubes fecit : tu tria quare quærebas? « Et vox de nube : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui, hunc audite. » Loquitur Elias : sed « hunc audite. » Loquitur Moyses : sed « hunc audite. » Loquuntur Prophetæ, loquitur

(a) Alias de Diversis XXIII.

voulu. « Ecoutez-le, » écoutons-le tous. Lorsqu'on vous lisait l'Evangile, figurez-vous que c'était comme la nuée qui vous couvrait; c'est de là que la voix s'est fait entendre. Ecoutons-le donc, faisons ce qu'il nous commande, espérons ce qu'il nous promet.

SERMON LXXX.

Sur ces paroles du chapitre XVII de saint Matthieu : *Pourquoi nous n'avons pas pu le chasser*, etc., et sur la prière.

Incrédulité des apôtres. — 1. Notre-Seigneur reprend l'incrédulité jusque dans ses disciples, comme nous venons de le voir dans l'Evangile qui vous a été lu. En effet, à cette question qu'ils lui font : « Pourquoi nous, n'avons-nous pu le chasser? » Jésus répond : « A cause de votre incrédulité. » (*Matth.*, XVII, 18, 19.) Si les apôtres eux-mêmes étaient atteints d'incrédulité, qui pourra se flatter d'avoir la foi? Que feront les agneaux, si les béliers eux-mêmes chancellent? Cependant la miséricorde du Seigneur ne les a pas dédaignés dans leur incrédulité; elle les a fortifiés, élevés à la perfection et couronnés. En effet, le souvenir de leur faiblesse leur fait dire au Sauveur dans un autre endroit de l'Evangile : « Seigneur, augmentez en nous la foi. » (*Luc*, XVII, 5.) Seigneur, disent-ils, augmentez-en nous la foi. La première chose utile pour eux était de savoir ce qui leur manquait, mais ils étaient bien plus heureux de savoir à qui ils devaient le demander. « Seigneur, disent-ils, augmentez-nous la foi. » Voyez, ne portaient-ils pas leurs cœurs jusqu'à la source et ne frappaient-ils point, afin qu'elle s'ouvrît pour les remplir? Notre-Seigneur a voulu qu'on frappât à sa porte, non pour repousser les efforts de ceux qui frappent, mais pour exercer leurs désirs.

Nous devons prier Dieu, bien qu'il connaisse par avance notre misère. — 2. Pensez-vous, en effet, mes frères, que Dieu ignore ce qui vous est nécessaire? Il sait, il connaît notre misère et prévient nos désirs. Aussi, lorsqu'il enseigne ses disciples à prier et qu'il leur recommande de ne point parler beaucoup dans leurs prières, il leur dit : « En priant ne parlez pas beaucoup, car votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez. » (*Matth.*, VI, 7, 8.) Le Seigneur nous dit maintenant autre chose, qu'est-ce? Il ne veut pas que nous fassions usage dans la prière d'un grand nombre de paroles, et il nous dit : « Ne parlez pas beaucoup en priant, car votre Père sait ce dont vous avez besoin avant que vous le lui demandiez. » Si notre Père sait ce qui nous est nécessaire avant que nous ne le lui demandions, pourquoi lui adresser une prière si courte qu'elle soit? Quelle peut

Lex : sed « hunc audite, » vocem Legis, et linguam Prophetarum. Ipse in illis sonuit, ipse in se ipso quando est dignatus apparuit. « Hunc audite : » hunc audiamus. Quando Evangelium loquebatur, putate quia nubes erat : inde nobis vox sonuit. Hunc audiamus : quod dicit faciamus, quod promisit speremus.

SERMO LXXX [a].

De verbis Evangelii Matth., XVII : *Nos quare eum non potuimus ejicere*, etc., ubi de oratione.

Apostolorum incredulitas. — 1. Dominus noster Jesus Christus etiam in discipulis suis redarguit incredulitatem, sicut modo Evangelium cum legeretur audivimus. Cum enim dixissent : « Nos quare eum non potuimus ejicere? » respondit : « Propter incredulitatem vestram. » (*Matth.*, XVII, 18, 19.) Si Apostoli increduli, quis fidelis? Quid faciunt agni, si titubant arietes? Nec tamen eos misericordia Domini despexit incredulos : sed arguit, nutrivit, perfecit, coronavit. Nam et ipsi memores infirmitatis suæ, quodam loco in Evangelio, sicut legimus, dixerunt ei : Domine, auge nobis fidem. Domine, inquiunt auge nobis fidem. (*Luc.*, XVII, 5.) Prima utilitas erat scientia, scire quod minus habebant : major felicitas, scire unde petebant. « Domine, inquiunt, auge nobis fidem. » Videte si non corda sua quasi ad fontem portabant, et ut eis unde implerent, aperiretur, pulsabant. Pulsari ad se voluit, non ut repelleret pulsantes, sed ut exerceret desiderantes.

Deus etsi nostram inopiam novit, orandus tamen. — 2. Putatis enim, Fratres, nescire Deum quid vobis necessarium sit? Scit præveniens desideria nostra, qui novit inopiam nostram. Denique cum doceret orationem, et moneret discipulos suos, ne in oratione multiloqui essent : Nolite, inquit, multiloqui esse; novit enim Pater vester quid vobis necessarium sit, prius quam petatis ab eo. (*Matth.*, VI, 7 et 8.) Aliud jam dicit Dominus. Quid est? Nolens ut multum loquamur in oratione, dixit nobis : « Nolite multum loqui quando oratis; scit enim Pater vester quid vobis necessarium sit, prius quam petatis ab eo. » Si scit

(a) Alias ex Sirmondianis XXXIV.

être la raison de la prière, si votre Père sait ce dont vous avez besoin? Il nous dit : Ne me priez pas longuement, car je sais ce qui vous est nécessaire. Si vous le savez, Seigneur, quel besoin même de vous prier? Vous ne voulez pas que je vous adresse de longues prières, ne me commandez-vous pas plutôt de ne vous en faire aucune. Mais que lisons-nous dans un autre endroit? Celui qui nous dit ici : « Ne parlez pas beaucoup dans la prière, » nous dit ailleurs : « Demandez et on vous donnera. » (*Matth.*, VII, 7.) Et ce n'est pas accidentellement qu'il nous recommande de prier, car il ajoute : « Cherchez et vous trouverez; » et ne croyez pas que ces dernières paroles soient dites en passant. Voyez ce qu'il ajoute encore, voyez comme il termine cette recommandation : « Frappez, et on vous ouvrira. » Il veut donc que vous demandiez pour recevoir, que vous cherchiez pour trouver, que vous frappiez pour entrer. Mais pourquoi donc puisque notre Père sait ce dont nous avons besoin, pourquoi demander? pourquoi chercher? pourquoi frapper? pourquoi nous fatiguer à prier, à chercher, à frapper pour instruire celui qui sait tout? Il nous dit encore dans un autre endroit : « Il faut toujours prier et ne jamais cesser de prier. » (*Luc*, XVIII, 1.) S'il faut toujours prier, pourquoi nous dire : Ne parlez pas beaucoup en priant? Comment ma prière peut-elle être continuelle, puisqu'elle finit sitôt? D'un côté vous me commandez d'abréger ma prière, de l'autre, vous m'ordonnez de toujours prier et de ne jamais cesser de prier, comment concilier ces deux préceptes? Voulez-vous comprendre cette difficulté, demandez aussi, cherchez, frappez. S'il couvre de voiles pour vous ce mystère, ce n'est point qu'il dédaigne de vous en donner la connaissance, il veut simplement vous exercer. Donc, mes frères, nous devons tous nous exhorter à la prière, nous aussi bien que vous. Au milieu des maux innombrables du temps présent, vous n'avez d'autre espérance que de frapper dans la prière, de croire et de retenir comme une vérité incontestable que votre Père ne vous refuse que ce qu'il sait ne pas devoir vous être utile. Vous savez ce que vous désirez, mais lui sait ce qui vous est avantageux. Figurez-vous que vous êtes sous la direction d'un médecin, que vous êtes malade, et rien n'est plus vrai, car toute notre vie ici-bas est une maladie, et une longue vie n'est qu'une longue infirmité. Figurez-vous donc que vous êtes un malade soumis aux ordres d'un médecin. Vous auriez un grand plaisir de boire du vin nouveau, vous voudriez en demander la permission au médecin. On ne vous défend pas de la lui demander, il peut se faire que, loin de vous être nuisible, il vous fût utile d'en prendre. Ne craignez donc point à lui faire cette demande, demandez sans hésitation; mais si l'on vous refuse cette permission, ne vous en attristez point. Si telle doit être votre soumission à un homme

Pater noster quid nobis necessarium sit, prius quam petamus ab eo, quare loquimur vel parum? Quæ causa est ipsius orationis, si jam novit Pater noster quid nobis necessarium sit? Dicit alicui : Noli me diu petere; novi enim quid tibi necessarium sit. Si nosti, Domine, quare vel petam? Tu non vis me habere diuturnam petitionem, imo jubes ut habeam pene nullam. Et ubi est illud alio loco? Qui dicit : « Nolite multum loqui in oratione : » alio loco dicit : « Petite, et dabitur vobis? » (*Matth.*, VII, 7.) Et ne transeunter tibi putares esse prædictum ut peteres, addidit : Quærite, et invenietis. Et ne hoc transitorium existimares, vide quid adjunxerit, vide ubi conclusit : Pulsate, et aperietur vobis : vide quid adjunxerit. Voluit te ut accipias petere, ut invenias quærere, ut intres pulsare. Quomodo ergo, quia jam Pater noster scit quid nobis necessarium sit, quare petimus? quare quærimus? quare pulsamus? quare in petendo et quærendo et pulsando nos fatigamus, ut scientem instruamus? Alio loco Domini verba sunt : Oportet semper orare, et non deficere. (*Luc.*, XVIII, 1.) Si oportet semper orare, quomodo dicit : Nolite multiloqui esse? Quomodo oro semper, qui cito finio? Hac me jubes cito finire, hac jubes semper orare, et non deficere : quid est hoc? Et ut hoc intelligas pete, quære, pulsa. Ideo enim clausum est, non ut te spernat, sed ut exerceat. Ergo, Fratres, cohortari debemus ad orationem, et nos, et vos. Alia enim spes in nobis non est in multis malis præsentis sæculi, nisi pulsare in ipsa oratione, credere fixumque corde retinere, quia hoc tibi non dat Pater tuus, quod scit tibi non expedire. Quid enim desideres tu nosti; quid tibi prosit ille novit. Puta te esse sub medico, et esse infirmum, sicut et verum est : omnis enim vita ista nostra, infirmitas; et longa vita nihil aliud quam longa infirmitas. Puta ergo te sub medico ægrotare. Delectavit recentem, delectavit potum vini usurpare petere a medico. Non prohiberis petere, ne forte non tibi noceat, et expediat tibi accipere. Noli dubitare petere : pete, noli cunctari; sed si non acceperis, noli

qui est le médecin de votre corps, combien plus devez-vous être soumis à Dieu, le médecin, le créateur, le réparateur de votre corps et de votre âme?

Il faut demander à Dieu qu'il nous guérisse de nos vices. — 3. Notre-Seigneur nous invite donc à prier, car après avoir dit à ses disciples : « C'est à cause de votre incrédulité que vous n'avez pu chasser ce démon, » (*Matth.*, XVII, 19) il conclut par cette recommandation de la prière : « Cette espèce de démon ne se chasse que par la prière et par le jeûne. (*Ibid.*, 20.) Si l'homme doit prier pour chasser le démon du corps d'un autre, combien plus pour chasser son avarice, combien plus pour se délivrer de l'ivrognerie, combien plus pour se purifier de son impureté et de toutes ses souillures? Combien de désordres dans l'homme qui, s'il y persévère, excluent du royaume des cieux? Considérez, mes frères, quelles instantes prières on fait à un médecin pour qu'il rende la santé du corps. Voici un malade atteint d'une maladie mortelle; rougira-t-il, tardera-t-il de se jeter aux pieds d'un médecin consommé dans son art et de les arroser de ses larmes? Maintenant que le médecin lui dise : Je ne puis vous guérir qu'en vous liant, qu'en appliquant sur vos plaies le fer et le feu, le malade répond aussitôt : Faites ce que vous voulez, mais guérissez-moi. Quels désirs ardents pour obtenir une santé de quelques jours qui passent comme une vapeur; il ne croit pas l'acheter trop cher en consentant à être lié, coupé, brûlé et surveillé pour ne pas manger et boire quand il le voudrait, ce qui lui plaît et ce qu'il aime. Il souffre tout, pour mourir un peu plus tard, et il ne veut pas souffrir beaucoup moins pour éviter une mort éternelle. Si Dieu, notre céleste et souverain médecin, vous demandait : Voulez-vous être guéri? Que lui répondriez-vous? Oui, certainement, je le veux. Et si telle n'est point votre réponse, c'est que vous vous croyez bien portant, c'est-à-dire que vous êtes bien plus dangereusement malade.

Deux espèces de malades. — 4. Supposez deux malades, l'un qui supplie son médecin avec larmes, l'autre qui, malgré la gravité de sa maladie, pousse la folie jusqu'à se moquer du médecin. Le médecin donne bonne espérance au premier qui pleure, il déplore le rire insensé du second. Pourquoi? Parce que sa maladie est d'autant plus dangereuse qu'il se croit en bonne santé. Tels étaient les Juifs. Jésus-Christ est venu visiter des malades, et il a trouvé tous les hommes malades. Que personne ne se flatte d'avoir la santé, s'il ne veut être abandonné du médecin. Tous les hommes étaient donc malades, l'Apôtre le déclare formellement : « Tous ont péché et ont besoin de la gloire de Dieu. » (*Rom.*, III, 23.) Or, on peut ranger tous ces malades dans deux catégories distinctes. Les uns

contristari. Si hoc sub homine medico carnis tuæ, quanto magis sub Deo medico, creatore, reparatore et carnis et animæ tuæ?

Orandus Deus, ut a vitiis sanet. — 3. Proinde, quoniam in hoc capitulo Dominus ad orationem hortatus est, ubi dixit : « Propter incredulitatem vestram non potuistis hoc dæmonium ejicere. » (*Matth.*, XVII, 19.) Ad orationem enim hortatus sic conclusit : « Hoc genus non ejicitur, nisi jejuniis et orationibus. » (*Ibid.*, 20.) Sic orat homo ut ejiciat dæmonium alienum, quanto magis ut ejiciat avaritiam suam? quanto magis ut ejiciat vinolentiam suam? quanto magis ut ejicat luxuriam suam? quanto magis ut ejiciat immunditiam suam? Quanta sunt in homine, quæ si perseveraverint, non admittunt ad regnum cœlorum? Videte, Fratres, quomodo rogatur medicus pro salute temporali, quomodo si quisquam desperate ægrotet, numquid pudet illum, aut piget homini pedes tenere? peritissimo archiatro lacrymis vestigia lavare? Et quid, si dixerit ei medicus : Sanari aliter non potes, nisi te ligavero, adussero, secuero? Respondet : Fac quod vis, tantum sana me. Quanto ardore desiderat paucorum dierum vapoream sanitatem, ut pro illa et ligari velit, et secari, et uri, et custodiri ne manducet quod delectat, ne bibat quod delectat, nec quando delectat? Totum patitur, ut serius moriatur : et non vult pauca pati, ut nunquam moriatur. Si tibi dicat Deus, qui cœlestis est super nos medicus : Tu sanari vis? quid dicturus es, nisi sanari? Forte non dicis, quia sanum te putas, hoc est quod pejus ægrotas.

Ægrotorum duo genera. — 4. Nam si duos ægrotos constituas, unum qui flendo medicum roget, alterum qui in ægritudine sua, mente perdita irrideat medicum; ille spem promittit flenti, plangit ridentem. Quare? nisi quia tanto periculosius ægrotat, quantum se sanum putat? Sic erant et Judæi. Ad ægrotos venit Christus, omnes ægrotos invenit. Nemo sibi de sanitate blandiatur, ne renuntiet ad illum medicus. Omnes ægrotos invenit; Apostolica sententia est : Omnes enim peccaverunt, et egent gloria Dei. (*Rom.*, III, 23.) Cum ergo omnes invenisset ægrotos, duo ge-

venaient trouver le médecin, s'attachaient à Jésus-Christ, l'écoutaient, l'honoraient, le suivaient et se convertissaient. Le divin médecin les accueillait tous sans hauteur pour les guérir, et, en effet, il les guérissait gratuitement et leur rendait la santé par sa toute-puissance. Aussi étaient-ils transportés de joie de voir le Sauveur les accueillir avec tant de bonté et se les attacher pour les guérir. Les malades de la seconde espèce, que leurs iniquités avaient affaiblis jusqu'à leur faire perdre l'esprit, et qui ne croyaient pas être malades, outragèrent le médecin, parcequ'il accueillait les malades et dirent à ses disciples : « Voilà quel est votre maître, il mange avec les publicains et les pécheurs. » (*Matth.*, IX, 11, etc.) Le Sauveur qui savait ce qu'ils étaient et l'état où ils se trouvaient, leur répondit : « Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecins, mais les malades. » Et il fit connaître en même temps ceux qui étaient bien portants, et ceux qui étaient malades. « Je ne suis pas venu, dit-il, appeler les justes, mais ceux qui sont malades. » C'est-à-dire si les pécheurs ne viennent pas me trouver, pourquoi suis-je venu sur la terre? Pour qui suis-je venu? Si tous les hommes sont bien portants, pourquoi un si grand médecin est-il descendu du ciel? Pourquoi nous a-t-il préparé un remède non pas avec des substances ordinaires, mais avec son propre sang? Ainsi donc ceux dont la maladie était moins grave, ceux qui sentaient leur mal, s'attachaient au médecin pour obtenir leur guérison. Mais ceux dont la maladie était plus dangereuse, insultaient le médecin et calomniaient les malades. Et jusqu'où enfin ont-ils poussé leur fureur insensée? Jusqu'à s'emparer du médecin, jusqu'à le lier, le flageller, le couronner d'épines, l'attacher à un bois infâme et le faire mourir sur une croix. Pourquoi vous étonner? Le malade a tué le médecin, mais le médecin, par sa mort, a guéri le malade.

Par quel remède Jésus-Christ a guéri les malades. — 5. En effet, sur la croix il n'oublie pas ce qu'il est, il nous montre toute sa patience et nous apprend, par son exemple, à aimer nos ennemis. Il voit autour de lui cette multitude d'hommes frémissants, mais il connaissait leur maladie puisqu'il était médecin, il connaissait cette fureur qui leur ôtait l'usage de la raison, et sa première parole à son Père est celle-ci : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » (*Luc*, XXIII, 34.) Croyez-vous que ces Juifs n'étaient pas d'une méchanceté cruelle, violente, sanguinaires, et ennemis acharnés du Fils de Dieu? Regardez-vous comme sans raison et sans objet cette prière du Fils de Dieu : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font? » (*Luc*, XXIII, 34.) Il les voyait tous sous ses yeux, mais il distinguait parmi eux ceux

nera fuerunt ægrotorum. Alii veniebant ad medicum, inhærebant Christo, audiebant, honorabant, sequebantur, convertebantur. Ille accipiebat omnes sine ullo fastidio sanaturus, qui gratis sanabat, qui omnipotentia curabat. Cum ergo susciperet eos, et adjungeret sibi sanandos, illi exsultaverunt. Aliud vero genus ægrotorum, qui jam ægritudine iniquitatis mentem perdiderant, et se ægrotare nesciebant, insultaverunt illi quia suscipiebat ægrotos, et dixerunt discipulis ejus : Ecce qualis est magister vester, qui cum peccatoribus et publicanis manducat. (*Matth.*, IX, 11, etc.) « Et ille, qui noverat quid essent, et (*a*) qui essent, respondit illis : Non est opus sanis medicus, sed male habentibus. » Et ostendit illis qui essent sani, et qui ægrotantes. « Non veni, inquit, vocare justos, sed peccatores. » Si peccatores, inquit, ad me non accedunt, quare veni? propter quos veni? Si omnes sani sunt, quare tantus medicus de cœlo descendit? quare nobis medicamentum non de armario suo, sed de sanguine suo fecit? Ergo illud genus ægrotorum qui mitius ægrotabant, qui se ægrotare sentiebant, ut sanarentur, medico cohærebant. Illi autem qui periculosius ægrotabant, medico insultabant, ægrotos calumniabantur. Ad extremum quo processit phrenesis ipsorum? Ut medicum tenerent, ligarent, flagellarent, spinis coronarent, ligno suspenderent, cruce necarent. Quid miraris? Medicum occidit ægrotus : sed eum medicus occisus sanavit phreneticum.

Quo remedio per Christum sanati ægroti. — 5. Primo enim non obliviscens in cruce personam suam, et demonstrans nobis patientiam suam, et exemplum præbens diligendi inimicos nostros; videns eos circumfremere, qui noverat morbum illorum, quia medicus, qui noverat phrenesim in qua mentem perdiderant, continuo ad Patrem : Pater ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt. (*Luc.*, XXIII, 34.) Putatis autem, quia non illi Judæi maligni erant, sævi, cruenti, turbulenti, inimici Filio Dei? Putatis quia vacavit vox illa, et inanis fuit : Pater ignosce illis,

(*a*) Colbertinus Ms. *quid esset*.

qui devaient être un jour les siens. Enfin il mourut, il est vrai, mais parce que sa mort devait avoir pour effet, de tuer la mort elle-même. Or, Dieu est mort afin qu'en vertu d'un commerce tout céleste, l'homme ne mourût point. Jésus-Christ était Dieu, mais ce n'est point comme Dieu qu'il est mort. Il était à la fois Dieu et homme, car le même Christ est Dieu et homme. Il a pris la nature humaine, pour nous faire subir une heureuse transformation, mais sans rien ôter à la nature divine. Il a pris ce qu'il n'était pas, il n'a point perdu ce qu'il était, Dieu et homme tout ensemble. Pour nous faire vivre de sa nature, il est mort dans la nôtre. Il n'avait rien en lui qui pût l'assujettir à la mort, de même, que nous n'avions rien qui pût nous donner la vie. Quel était, en effet, celui qui n'avait en lui aucun principe de mort? « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. » (*Jean*, I, 1.) Cherchez en Dieu comment il pourrait mourir, vous ne le trouverez point. Pour nous, nous mourons parce que nous sommes chair, parce que nous sommes des hommes portant une chair de péché. Cherchez dans le péché un principe de vie, il n'y en a point. Le Fils de Dieu n'a donc dans sa nature aucune raison de mourir, de même que nous n'avons dans la nôtre aucune raison de vivre. C'est de sa nature que nous recevons la vie, c'est de la nôtre qu'il a reçu la mort. Quel commerce admirable! Qu'a-t-il donné et qu'a-t-il reçu? Les négociants parmi les hommes font le commerce pour échanger entre eux les biens qu'ils possèdent. Dans les premiers temps, le commerce n'était qu'un simple échange; on donnait ce qu'on avait et on recevait ce qu'on n'avait pas. Ainsi, par exemple, un homme avait du blé, mais il n'avait pas d'orge; un autre avait de l'orge et n'avait pas de blé; il livrait le blé qu'il avait et recevait en échange l'orge qui lui manquait. Et quand l'objet avait moins de prix, la quantité compensait alors la qualité. Ainsi l'un donnait de l'orge pour recevoir du blé, un autre du plomb en échange de l'argent, mais il donnait une quantité considérable de plomb en échange d'un peu d'argent; un autre enfin donnait de la laine pour recevoir des vêtements, et qui pourrait ici tout énumérer? Cependant personne ne donne la vie pour recevoir la mort en échange. La prière du médecin attaché à la croix n'a donc pas été sans objet. C'est afin de mourir pour nous, parce que le Verbe ne pouvait mourir, que le Verbe s'est fait chair et qu'il a habité parmi nous. (*Jean*, I, 14.) Il a été attaché à la croix, mais dans sa chair. Là se trouvait cette nature faible, méprisée des Juifs; là se trouvait cette charité qui les a sauvés. C'est pour eux que le Fils de Dieu a fait cette prière :

quia nesciunt quid faciunt? (*Luc.*, XXIII, 34.) Omnes videbat, sed suos futuros ibi cognoscebat. Denique mortuus est, quia sic expediebat, ut morte sua occideret mortem. Mortuus est Deus, ut compensatio fieret cœlestis cujusdam mercimonii, ne mortem videret homo. Deus enim Christus, sed non ibi mortuus ubi Deus. Idem enim Deus, idem homo : unus enim Christus, Deus homo. Homo assumptus est, ut in melius mutaremur, non Deum ad deteriora detorsit. Assumpsit enim quod non erat, non amisit quod erat. Cum ergo Deus esset et homo, volens nos vivere de suo, mortuus est de nostro. Unde enim ipse moreretur non habebat : sed nec nos unde viveremus. Quid enim ille erat, qui non habebat unde moreretur? « In principio erat Verbum; et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. » (*Joan.*, I, 1.) Quære de Deo unde moriatur, non invenies. Nos autem morimur, qui sumus caro, (*a*) peccati carnem portans homo. Peccatum quære unde vivat, non habet. Nec ille ergo potuit habere mortem de suo, nec nos vitam de nostro : sed nos vitam de ipsius, ille mortem de nostro. Qualia commercia! quid dedit, et quid accepit? Mercantes homines veniunt ad commercia, ad res mutandas. Nam antiqua commercia rerum mutatio fuit. Dabat homo quod habebat, et accipiebat quod non habebat. Verbi gratia, habebat triticum, sed hordeum non habebat; alter hordeum habebat, et triticum non habebat : dabat ille triticum quod habebat, accipiebat hordeum quod non habebat. Quanti erat ut major copia vilem speciem compensaret! Ecce ergo alius dat hordeum, ut accipiat triticum : postremum alius dat plumbum, ut accipiat argentum; sed multum dat plumbum contra parum argentum : alius dat lanam, ut accipiat vestem. Et quis enumerat omnia? Tamen nemo dat vitam, ut accipiat mortem. Non ergo vox medici pendentis in ligno inanis fuit. Ut enim moreretur pro nobis, quia Verbum mori non poterat, Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. (*Joan.*, I, 14.) Pependit in cruce, sed in carne. Ibi vilitas, quam contempserunt Judæi : ibi caritas, per quam liberati sunt Judæi. Pro ipsis enim dictum est : Pater ignosce illis, quia nesciunt

(*a*) Forte legendum sic : *qui sumus caro peccati : carnem portans homo peccati*, etc.

« Mon Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font. » (*Luc*, XXIII, 34.) Cette prière n'a pas été sans résultat. Jésus est mort, il a été enseveli, il est ressucité, et après avoir passé quarante jours avec ses disciples, il est monté aux cieux et a envoyé l'Esprit saint sur ceux qui attendaient l'effet de la promesse divine. Les apôtres, remplis de l'Esprit saint, commencèrent à parler les langues de tous les peuples. Les Juifs, témoins de ce prodige, furent saisis d'étonnement en entendant parler toutes les langues au nom de Jésus-Christ à des hommes simples, sans instruction, qui avaient été élevés au milieu d'eux, et ne parlaient qu'une seule langue. Or, Pierre leur fit connaître l'auteur de ce prodige. C'était celui qui avait voulu être attaché et accablé d'outrages sur la croix, pour nous donner l'Esprit saint lorsqu'il serait assis à la droite de son Père dans les cieux. Ils entendirent le discours de l'Apôtre, et ils y crurent parce qu'ils étaient du nombre de ceux dont le Sauveur avait dit : « Mon Père, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font. » Ils crurent, furent baptisés et se convertirent. Et quelle conversion? Ils burent dans un vif sentiment de foi ce sang de Jésus-Christ qu'ils avaient répandu dans leur fureur.

Il faut prier au milieu des dangers de cette vie. — 6. Ainsi donc pour terminer ce discours comme nous l'avons commencé, prions et mettons toute notre confiance en Dieu, vivons conformément aux préceptes qu'il nous donne, et si nous venons à chanceler dans le chemin de la vie, invoquons-le en lui disant comme les disciples : « Seigneur, augmentez-nous la foi. » (*Luc*, XVII, 5.) Pierre mit en lui sa confiance, et chancela. Cependant le Seigneur ne le laissa point submerger par les flots, mais il l'en retira et le releva. D'où venait, en effet, cette confiance de Pierre? Elle ne venait point de son propre fonds, mais de la puissance du Seigneur. Comment? Ecoutez : « Seigneur, si c'est vous, ordonnez-moi d'aller à vous sur les eaux. » (*Matth.*, XIV, 28.) Le Seigneur marchait alors sur les eaux. « Si c'est vous, ordonnez-moi d'aller à vous sur les eaux. » Car je sais que si c'est vous, votre commandement sera suivi de son effet. « Et Jésus lui dit : Venez. » Pierre descendit sur l'ordre du Sauveur, et trembla sous l'impression de sa propre faiblesse. Cependant lorsqu'il sentit qu'il chancelait, il s'écria : « Seigneur, sauvez-moi. Le Seigneur alors le saisit par la main, et lui dit : Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté ? » C'est le Seigneur qui avait invité Pierre, c'est lui qui le sauve lorsqu'il tremble et chancelle, et ainsi se trouve accompli ce que dit le Psalmiste : « Si je disais : Mes pieds sont ébranlés, votre miséricorde, Seigneur, venait les affermir. »

Comment il faut demander les biens du

quid faciunt. (*Luc.*, XXIII, 34.) Et non vacavit vox illa. Mortuus est, sepultus est, resurrexit, factis quadraginta diebus cum discipulis suis ascendit in cœlum, misit Spiritum sanctum in eos qui exspectabant promissum. Illi accepto Spiritu sancto impleti sunt, et cœperunt loqui linguis omnium gentium. Tunc Judæi qui aderant, expavescentes in nomine Christi loqui omnibus linguis homines idiotas, imperitos, quos inter se nutritos noverant in lingua una, expaverunt : unde hoc munus esset Petro loquente didicerunt. Ille hoc donavit, qui in ligno pependit. Ille hoc donavit, qui irrisus est pendens in ligno, ut daret Spiritum sanctum sedens in cœlo. Audierunt, crediderunt illi de quibus dixerat : « Pater ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt. » Crediderunt, baptizati sunt, atque est facta conversio. Quæ conversio? Sanguinem Christi, quem sævientes fuderunt credentes biberunt.

Oratio in vitæ hujus periculis. — 6. Ergo ut sermonem nostrum unde cœpimus concludamus, oremus, et de Deo præsumamus : vivamus quomodo jubet, et ubi titubamus in ipsa vita, ipsum invocemus, quomodo illum invocaverunt discipuli dicentes : Domine auge nobis fidem. (*Luc.*, XVII, 5.) Et Petrus præsumpsit, et titubavit : nec tamen contemptus mersus est, sed sublevatus et erectus est. Etenim quod præsumpsit unde erat? Non de suo erat : de Domini erat. Quomodo? Domine, si tu es, jube me venire ad te super aquam. (*Matth.*, XIV, 28, etc.) Ambulabat enim Dominus super aquas. « Si tu es, jube me venire ad te super aquam. » Scio enim quia si tu es, jubes et fit. Et ille ait : Veni. Descendit in illius jussione, et trepidavit in sua infirmitate. Tamen quando trepidavit, ad illum exclamavit : « Domine, inquit, libera me. Tunc Dominus tenuit illi manum, et dixit : Modicæ fidei, quare dubitasti? » Ipse invitavit, ipse nutantem et titubantem liberavit : ut impleretur quod dictum est in Psalmo : « Si dicebam motus est pes meus, misericordia tua, Domine, adjuvabat me. » (*Psal.* XCIII, 18.)

Beneficia temporalia et æterna quomodo petenda. — 7. Duo ergo genera beneficiorum sunt, temporalia

temps et ceux de l'éternité. — 7. Il y a deux espèces de biens, les biens du temps, et les biens de l'éternité. Les biens du temps sont la santé, la richesse, les honneurs, les amis, une maison, des enfants, une épouse et tous les autres avantages de cette vie où nous sommes voyageurs. Regardons-nous donc dans l'hôtellerie de cette vie comme des voyageurs qui ne font que passer, et non comme des propriétaires qui restent. Les biens de l'éternité sont d'abord la vie éternelle elle-même, puis l'incorruptibilité, l'immortalité du corps et de l'âme, la société avec les anges, l'habitation dans la cité des cieux, des honneurs impérissables, un Père et une patrie, un Père immortel, une patrie sans ennemis. Désirons ces biens de toute l'ardeur de notre âme, demandons-les par une prière persévérante, non point par de longs discours, mais par des gémissements sincères. Le désir est une prière continuelle, alors même que la langue garde le silence. Si vous ne cessez de désirer, vous ne cessez de prier. Quand la prière sommeille-t-elle? Lorsque le désir s'est refroidi. Donc sollicitons ces biens de l'éternité de toute l'ardeur de notre âme, cherchons-les avec une application constante, demandons-les en toute assurance. Ces biens sont avantageux à celui qui les possède et ne peuvent jamais lui être nuisibles. Combien en est-il à qui la pauvreté a été utile et les richesses nuisibles! Combien qui trouvaient leur sécurité dans leur vie privée, et qui n'ont trouvé que des difficultés et des embarras dans les hautes dignités! Pour d'autres, il est vrai, les richesses, les dignités ont été avantageuses parce qu'ils en ont fait un bon usage. Mais pour ceux qui en ont fait un mauvais usage, c'est un malheur de n'en avoir pas été dépouillés. Ainsi donc, mes frères, demandons les biens du temps avec modération, assurés si nous les obtenons qu'ils nous sont donnés par celui qui sait ce qui nous est utile et avantageux. Vous avez demandé, et vous n'avez pas obtenu ce que vous demandiez. Ayez confiance en votre Père qui vous l'aurait certainement accordé, s'il l'avait jugé avantageux et utile. Jugez-en par vous-même. Ce qu'est à votre égard votre fils pour l'inexpérience des choses humaines, vous l'êtes à l'égard de Dieu pour l'ignorance des choses divines. Or, votre fils pleure toute la journée près de vous pour que vous lui donniez un couteau, c'est-à-dire un instrument tranchant, vous vous refusez constamment à sa demande, et vous ne tenez aucun compte de ses larmes pour n'avoir point à déplorer sa mort. Il a beau pleurer, se lamenter, se frapper pour que vous le montiez sur votre cheval, vous refusez de le faire, parce qu'il est incapable de le conduire, et que le cheval le renversera et le tuera. Vous lui refusez une partie de ce qui est à vous pour lui conserver la totalité. Vous voulez le voir grandir et lui assurer la tranquille possession de votre fortune, et c'est pour cela que vous ne lui accordez point cette légère, mais dangereuse demande.

D'où viennent ces temps mauvais et comment

et æterna. Temporalia sunt salus, substantia, honor, amici, domus, filii, uxor, et cætera vitæ hujus, ubi peregrinamur. Ponamus nos ergo in stabulo vitæ hujus, quasi peregrini transituri, non quasi possessores mansuri. Æterna vero beneficia sunt, primum ipsa vita æterna, incorruptio et immortalitas carnis et animæ, societas Angelorum, civitas cœlestis, dignitas indeficiens: Pater et patria, ille sine morte, illa sine hoste. Hæc beneficia toto ardore desideremus, omni perseverantia petamus, non sermone longo, sed teste gemitu. Desiderium semper orat, etsi lingua taceat. Si semper desideras, semper oras. Quando dormitat oratio? Quando friguerit desiderium. Ergo illa beneficia sempiterna tota aviditate postulemus, illa bona tota intentione quæramus, illa bona securi petamus. Habenti enim illa bona prosunt, obesse non possunt. Temporalia vero ista aliquando prosunt, aliquando obsunt. Multis profuit paupertas, et nocuerunt divitiæ: multis profuit privata vita, et nocuit altus honor. Et iterum aliquibus profuit pecunia, profuit dignitas; bene utentibus profuit: male autem utentibus non ablata plus nocuit. Ac per hoc, Fratres, petamus et ista temporalia moderate, securi quia si accipimus, ille dat qui novit quid nobis expediat. Petisti, non est tibi datum quod petebas? Crede Patri, qui si tibi expediret, daret tibi. Ecce de te ipso fac tibi conjecturam. Qualis est enim apud te filius tuus nesciens res humanas, talis es et tu apud Dominum nesciens res divinas. Ecce ante te filius tuus tota die plorans, ut des illi cultrum, id est, gladium: negas te dare, non das, contemnis flentem, ne plangas morientem. Ploret, affligat se, collidat se, ut leves eum in equum: non facis, quia non potest eum regere, elidet et occidet illum. Cui negas partem, totum illi servas. Sed ut crescat, et totum possideat secure, non das illi modicum periculosum.

Tempora mala unde, et quomodo ferenda. — 8. Ideo dicimus, Fratres, orate quantum potestis. Abundant

nous devons les supporter. — 8. Nous vous le disons donc, mes frères, priez autant que vous le pouvez. Les maux se multiplient, et Dieu l'a voulu ainsi. Plût à Dieu que le nombre des méchants fût moins grand, les maux seraient eux-mêmes moins nombreux. Nous vivons dans des temps mauvais, dans des temps difficiles ; voilà ce que disent les hommes. Que notre vie soit bonne, irréprochable, et les temps seront bons. C'est nous qui faisons les temps, tels nous sommes, tels sont les temps. Mais que faisons-nous ? Pouvons-nous convertir au bien la multitude des hommes ? Que le petit nombre de ceux qui m'écoutent soient bons, que le petit nombre des bons supporte les mauvais. Ils sont le bon grain, ils peuvent, tant qu'ils sont dans l'aire, être mêlés à la paille, ils ne le pourront plus quand ils seront dans le grenier. Qu'ils supportent ce qui leur déplaît, pour parvenir à ce qui est l'objet de leurs désirs. Pourquoi nous attrister et mettre Dieu en cause ? Les maux se multiplient dans le monde pour nous détacher de l'amour du monde. De grands hommes, des saints ont méprisé le monde dans son éclat, et nous ne pouvons le mépriser dans sa laideur ? Le monde est mauvais, oui, il est mauvais, et nous l'aimons comme s'il était bon ? Or, qu'est-ce à dire que le monde est mauvais ? Ce n'est point le ciel qui est mauvais, ni la terre, ni la mer, et ce qu'ils contiennent, ni les poissons, ni les oiseaux, ni les arbres. Toutes ces choses sont bonnes, mais ce qui rend le monde mauvais, ce sont les méchants. Mais puisque tant que nous vivons ici-bas, nous sommes nécessairement mêlés aux méchants, gémissons devant le Seigneur notre Dieu, et supportons patiemment le mal pour arriver à la possession du bien. N'accusons point le Père de famille qui mérite tout notre amour. C'est lui qui nous porte, ce n'est pas nous qui le portons. Il sait comment il doit gouverner ses créatures ; faites ce qu'il vous a commandé, et espérez ce qu'il vous a promis.

SERMON LXXXI (1).

Sur ces paroles du chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu, où Notre-Seigneur nous avertit de nous garder des scandales.

Comment nous sommes préservés des scandales. — 1. Les divines leçons dont nous venons d'entendre la lecture nous avertissent de nous prémunir contre les scandales qui nous sont prédits, par la force que donne la vertu et un cœur vraiment chrétien, et de demander cette force à la miséricorde du Seigneur. « Qu'est-ce que l'homme, en effet, si vous ne vous souvenez de lui ? » (*Ps.* VIII, 5.) Malheur au monde à cause de ses scandales, » (*Matth.*,

(1) Ce sermon est cité par Florus, dans son Commentaire sur le chapitre III de l'épître aux Romains. Sirmond croit qu'il fut prêché l'an 410, après la prise de Rome par les Goths, lorsqu'on apprit en Afrique que la capitale de l'empire était complétement détruite.

mala, et Deus voluit ut abundarent mala. Utinam non abundarent mali, et non abundarent mala. Mala tempora, laboriosa tempora, hoc dicunt homines. Bene vivamus, et bona sunt tempora. Nos sumus tempora : quales sumus, talia sunt tempora. Sed quid facimus ? Non possumus ad bonam vitam convertere multitudinem hominum ? Pauci qui audiunt bene vivant : pauci bene viventes multos male viventes ferant. Grana sunt, in area sunt : paleas secum in area habere possunt, in horreo non habebunt. Ferant quod nolunt, ut veniant ad quod volunt. Quare contristamur et causamur Deum ? Abundant mala in mundo, ut non ametur mundus. Magni viri, fideles sancti, qui contempserunt mundum speciosum : nos non possumus contemnere nec fœdum. Malus est mundus, ecce malus est, et sic amatur, quasi bonus esset. Quid est autem malus mundus ? Non enim malum est cœlum, et terra, et aquæ, et ea quæ sunt in eis, pisces, volatilia, arbores. Omnia ista bona sunt : sed malum mundum mali homines faciunt. Sed quoniam carere non possumus malis hominibus, quamdiu vivimus, sicut dixi, ad Dominum Deum nostrum gemamus ; et mala feramus, ut ad bona perveniamus. Patrem familias non reprehendamus ; carus est enim. Ipse nos portat, non nos illum. Novit quemadmodum gubernet quod fecit : fac quod jussit, et spera quod promisit.

SERMO LXXXI (a).

De verbis Evangelii Matth., XVIII, ubi admonemur ab scandalis mundi cavere.

Contra scandala quomodo munimur. — 1. Divinæ lectiones, quas modo, cum recitarentur, audivimus, admonent nos adversus scandala, quæ futura prædicta sunt, robur percipere virtutum, pectus munire Christianum, et hoc a misericordia Domini. Quid est enim homo, ait, nisi quod memor es ejus ? (*Psal.*

(a) Alias ex Sirmondianis XXXIII.

XVIII, 7) c'est le Seigneur qui parle, c'est la vérité qui le déclare; il nous épouvante et tout à la fois nous instruit; il ne veut pas que nous soyons surpris, car la condition où il nous a placés n'est pas désespérée. Contre ce *væ*, c'est-à-dire contre ce malheur terrible, redoutable, dont il faut nous garder, Dieu nous offre des consolations, des leçons et des enseignements dans ces paroles de l'Ecriture : « Paix abondante à ceux qui aiment votre loi, pour eux il n'y a point de scandale. » (*Ps.* CXVIII, 163.) Il nous signale l'ennemi qu'il faut éviter, mais il n'oublie pas de nous montrer en même temps le rempart qui nous met à l'abri. A ces paroles : « Malheur au monde à cause de ses scandales, » vous vous demandiez où vous pourriez fuir en dehors du monde pour vous garantir des scandales. Or, où fuir en dehors du monde, si ce n'est auprès de celui qui a fait le monde et qui vous préservera des scandales? Et comment nous réfugier près de celui qui a fait le monde? En écoutant sa loi qui est annoncée partout; c'est peu de l'écouter, il faut l'aimer. La sainte Ecriture, en vous rassurant contre les scandales, n'a pas dit : Paix abondante à ceux qui écoutent votre loi, car ce ne sont pas ceux qui écoutent la loi qui sont justes aux yeux de Dieu. (*Rom.*, II, 13.) Ce sont ceux qui pratiquent la loi et la foi qui opère par la charité (*Gal.*, V, 6); voilà pourquoi le Psalmiste dit : « Paix abondante à ceux qui aiment votre loi, et pour eux il n'y a point de scandale. » A cette vérité se rapporte également ce que nous avons entendu et chanté en chœur : « Ceux qui seront doux hériteront de la terre et ils se réjouiront dans l'abondance de la paix. » (*Ps.* XXXVI, 11.) « Car une paix abondante est le partage de ceux qui aiment votre loi. » Ceux qui sont doux sont, en effet, ceux qui aiment la loi de Dieu. « Heureux, dit le Psalmiste, l'homme que vous instruisez, ô Seigneur, et à qui vous enseignez votre loi, afin de lui adoucir l'amertume des jours mauvais, jusqu'à ce que la fosse de l'impie soit creusée! » (*Ps.* XCIII, 12, etc.) Combien sont variées les expressions de la sainte Ecriture, et toutes cependant se réunissent si étroitement dans une seule et même pensée que tout ce que vous pouvez puiser à cette source intarissable, vous êtes forcé d'y donner votre acquiescement, votre adhésion par amour pour la vérité, avec une âme que la paix remplit, que la charité embrase et qui est fortifiée contre les scandales.

Ceux qui sont doux au milieu de la tribulation sont en assurance contre les scandales. — 2. Il s'agit donc pour nous de voir, ou de chercher, ou d'apprendre comment nous devons pratiquer la douceur, et ce que je viens de rappeler de la sainte Ecriture nous apprend comment nous pouvons trouver ce que nous cherchons. Que votre charité me prête pour un instant son

VIII, 5.) « Væ mundo ab scandalis, » (*Matth.*, XVIII, 7.) Dominus dicit : Veritas dicit : terret et monet, non vult esse nos incautos; nam non fecit utique desperatos. Contra hoc « Væ, » id est contra hoc malum metuendum, tremendum, cavendum, consolatur nos, et hortatur, et instruit illo loco Scriptura, ubi dicitur : Pax multa diligentibus legem tuam, et non est eis scandalum. (*Psal.* CXVIII, 163.) Ostendit hostem cavendum, sed non cessavit ostendere murum munitum. Cogitabas tu audiens : « Væ mundo ab scandalis, » quo ires extra mundum, ne scandala patereris. Ergo propter cavenda scandala, quo ibis extra mundum, nisi fugias ad eum qui fecit mundum? Quomodo autem ad eum qui fecit mundum, confugere poterimus, nisi legem ejus, quæ ubique prædicatur, audiamus? Parum est audiamus, nisi diligamus. Securum te enim faciens Scriptura divina contra scandala non ait : Pax multa audientibus legem tuam. Non enim auditores legis justi sunt apud Deum. (*Rom.*, II, 13.) Sed quia factores legis justificabuntur, et fides per dilectionem operatur (*Gal.*, V, 6) : Pax multa, inquit, diligentibus legem tuam, et non est eis scandalum. Concinit huic sententiæ etiam quod audiendo et respondendo cantavimus : Mites autem hæreditate possidebunt terram, et delectabuntur in multitudine pacis. (*Psal.* XXXVI, 11.) Quia : Pax multa diligentibus legem tuam. Ipsi enim mites, qui diligunt legem Dei. Beatus enim vir, quem tu erudieris, Domine, et ex lege tua docueris eum, ut mitiges eum a diebus malignis, donec fodiatur peccatori fovea. (*Psal.* XCIII, 12, etc.) Quam diversæ videntur Scripturæ voces, et in unam sententiam sic confluunt atque concurrunt, ut quidquid audire potueris de fonte illo uberrimo, acquiescas et tu, concordes veritati amicus, pace plenus, caritate fervidus, contra scandala munitus.

Mites in pressura, contra scandalum securi. — 2. Propositum est ergo videre, vel quærere, vel discere, quomodo mites esse debemus : et ex hoc quod modo de Scripturis commemoravi, admonemur invenire quod quærimus. Intenta sit paululum Caritas Vestra; magna res agitur, ut mites simus : necessa-

attention, il est très-important pour nous d'être doux, la douceur est une vertu nécessaire dans l'adversité. Ce ne sont point les malheurs de ce monde que le Sauveur appelle des scandales. Qu'est-ce que les scandales? c'est ce qu'il s'agit de considérer attentivement. Voici un homme, par exemple, qui tombe dans quelque infortune, il est en butte à l'oppression. Cette oppression n'est pas un scandale. Les martyrs eux-mêmes ont été violemment opprimés, mais non accablés. Prenez garde au scandale, mais ne cherchez pas autrement à éviter la tribulation. La tribulation vous opprime, le scandale vous accable. Quelle est donc la différence entre la tribulation et le scandale? Dans la tribulation vous vous prépariez à conserver la patience, à rester ferme et inébranlable, à ne point faiblir dans la foi, à ne point consentir au péché. Si vous êtes fidèle à ces résolutions, la pression de la tribulation ne vous sera point funeste, elle fera ce que produit la pression dans le pressoir, elle n'a point pour but de détruire l'olive, mais d'en exprimer la liqueur qu'elle renferme. Si du milieu de cette pression, vous vous élevez jusqu'à louer Dieu, quelle utile pression qui fait couler une si précieuse liqueur? Les apôtres étaient enchaînés et opprimés sous le poids de la tribulation, mais au milieu de leurs fers, ils chantaient les louanges de Dieu. Qu'est-ce qui était soumis à cette pression, et quelle précieuse liqueur en était exprimée? Peut-on voir une tribulation plus lourde et plus pesante que celle de Job assis sur son fumier, pauvre, dénué de tout, dépouillé de toutes ses richesses, privé de ses enfants, ayant pour toute richesse les vers qui le dévoraient? Voilà ce qu'était en lui l'homme extérieur, mais parce qu'en même temps son âme était pleine de Dieu, il louait le Seigneur, et cette tribulation n'était point pour lui un scandale. Où commence donc le scandale? Lorsque son épouse s'approcha de lui pour lui dire : Maudis Dieu et meurs. (*Job*, II, 9.) Après que le démon lui eut tout enlevé, il resta à cet homme si éprouvé une nouvelle Eve, non pour le consoler, mais pour le tenter. Voilà où était le scandale. Elle lui fait un tableau saisissant de son infortune, de ses propres malheurs qu'entraînaient ceux de son époux, et elle lui conseille de blasphémer Dieu. Mais Job qui était doux, parce que Dieu l'avait instruit de sa loi et lui avait adouci l'amertume des jours mauvais, jouissait d'une paix profonde dans son cœur plein d'amour pour la loi de Dieu, et il n'y avait point pour lui de scandale. Cette femme était un objet de scandale, mais non point pour Job. Or, admirez la douceur de ce saint patriarche, admirez sa science de la loi de Dieu, je veux parler de la loi éternelle. En effet, la loi qui fut donnée aux Juifs sur des tables, ne l'était pas encore à cette époque, mais la loi éternelle res-

ria res in adversis. Neque enim res adversæ sæculi hujus vocantur scandala : scandala quæ sint, advertite. Nescio quis, verbi gratia, in necessitate aliqua constitutus urgetur pressura. Non est hoc scandalum, quia pressura urgetur. Pressura et Martyres pressi sunt, sed non oppressi. Scandalum cave, non (*a*) valde pressuram. Pressura premit te, scandalum opprimit te. Quid ergo interest inter pressuram et scandalum? In pressura parabas servare patientiam, tenere constantiam, non relinquere fidem, non consentire peccato. Hoc si servas, aut si servaveris, pressura tibi ruina non erit : sed ad hoc valebit illa pressura, ad quod valet in torculari, non ut oliva opprimatur, sed ut oleum liquetur. Denique si in ista pressura laudes Deo dicas, quam utile prelum, unde a te liquor emanat? Sedebant in pressura Apostoli catenati, atque in illa pressura cantabant hymnum Deo. Quid premebatur? quid eliquabatur? Sedebat sub magna pressura Job in stercore, inops, sine ope, sine substantia, sine filiis; plenus, sed vermibus, quod quidem ad hominem pertinet exteriorem. Sed quia et intus Deo plenus erat, laudabat Deum, et pressura illa non illi erat scandalum. Ubi ergo scandalum? Quando accessit (*b*) ei uxor, et ait : Dic aliquid in Deum, et morere. (*Job,* II, 9.) Omnibus quippe ablatis a diabolo, exercitato Eva servata est, non ad consolationem, sed ad tentationem viri. Ecce ubi scandalum. Exaggeravit miserias ejus, miserias etiam suas cum illius, et cœpit persuadere blasphemiam. Illi autem, qui erat mitis, quia Deus ex lege sua docuerat eum, et mitigaverat a diebus malignis, pax multa erat in corde ejus diligentis legem Dei, et non erat illi scandalum. Illa scandalum erat, sed illi non erat. Denique vide mitem, vide eruditum in lege Dei, lege Dei dico æterna. Nam lex illa in tabulis data Judæis nondum erat temporibus Job, sed manebat (*c*) adhuc lex æterna in cordibus piorum, unde illa descripta est quæ populo data est. Quia ergo

(*a*) Sic Mss. At Sirmondus, *non valet pressura*. — (*b*) Colbertinus liber, *quando accessit Eva et ait*. — (*c*) Sic Colbertinus Ms. At Sirm. *sed manebat apud Deum lex,* etc.

tait gravée dans les cœurs religieux, et c'est de cette loi éternelle que fut extraite la loi que Dieu donna plus tard à son peuple. La loi de Dieu avait donc adouci pour Job l'amertume des jours mauvais, et parce qu'il aimait cette loi, une paix abondante remplissait son âme. Aussi voyez quelle douceur dans sa réponse. Apprenez ici, comme je me suis proposé de le démontrer, quels sont les hommes doux. Vous avez parlé comme une femme insensée, lui dit-il. Si nous avons reçu les biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevrions-nous pas les maux? (*Ibid.*, 10.)

Quels sont les hommes doux. — 3. Nous venons de voir la douceur en exemple, donnons-en maintenant une définition. Les hommes doux sont ceux à qui Dieu seul plaît dans toutes leurs bonnes œuvres, dans tout ce qu'ils peuvent faire de bien, et à qui Dieu ne déplaît point, même dans les maux qu'ils ont à souffrir. Allons, mes frères, méditez attentivement cette définition, cette règle, faisons tous nos efforts pour nous y conformer, et cherchons les moyens de croître pour l'accomplir dans sa perfection. Que nous servirait-il, en effet, de planter et d'arroser, si Dieu ne donne l'accroissement? « Or, celui qui plante n'est rien, non plus que celui qui arrose, mais c'est Dieu qui donne l'accroissement. » (I *Cor.*, III, 7.) Ecoutez cette leçon, vous qui voulez être doux, qui désirez que les jours mauvais soient adoucis pour vous, qui aimez la loi de Dieu, afin d'être à l'abri du scandale, de goûter une paix profonde, de posséder la terre et de vous réjouir dans l'abondance de la paix; écoutez, vous qui aspirez à cette vertu de douceur. Gardez-vous de vous complaire en vous-même dans le bien que vous pouvez faire; car Dieu résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles. » (*Jacq.*, IV, 6.) Ainsi donc, quelque bien que vous puissiez faire, qu'il n'y ait que Dieu seul pour vous plaire, et ne soyez jamais mécontent de Dieu, quelles que soient les épreuves qu'il vous envoie. Qu'ai-je besoin d'en dire davantage? Faites cela et vous vivrez. Vous ne serez point victime des jours mauvais, vous échapperez à cette malédiction : « Malheur au monde à cause de ses scandales! » Contre quel monde est prononcée cette sentence? Contre celui dont il est dit : « Et le monde ne l'a point connu. » (*Jean*, I, 10.) Ce n'est point contre le monde dont l'Apôtre dit : « Dieu était dans le Christ se réconciliant le monde. » (II *Cor.*, V, 19.) Il y a donc un monde mauvais et un monde bon; le monde mauvais, ce sont tous les méchants qui sont dans le monde; le monde bon, ce sont tous les bons que le monde renferme. La campagne nous offre souvent un exemple de cette vérité. Voici un champ qui est tout couvert. De quoi? de blé. Et cependant nous disons, et nous disons avec vérité : Ce champ est couvert de paille. Ou bien c'est un arbre, il est couvert de fruits, un autre dira, avec non moins de vérité, il est cou-

mitigatus erat lege Dei a diebus malignis, et pax ei multa erat diligenti legem Dei, vide quam sit mitis, quid respondet. Hic disce quod proposui; qui sint mites. « Locuta es, inquit, tanquam una ex insipientibus mulieribus. Si bona percepimus de manu Domini, mala non sustinemus? » (*Ibid.*, 10.)

Mites quinam sint. — 3. Audivimus exemplo qui sint mites : definiamus eos verbis, si possumus. Mites sunt, quibus in factis omnibus bonis, in omnibus quæ bene faciunt, non placet nisi Deus; in omnibus quæ mala patiuntur, non displicet Deus. Eia Fratres, attendite ad hanc regulam, ad hanc normam; extendamus nos ad illam, quæramus incrementum, ut impleamus illam. Quid enim prodest, quia plantamus et rigamus, nisi Deus incrementum dederit : « Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat; sed qui incrementum dat Deus. » (I *Cor.*, III, 7.) Audi qui vis mitis esse, qui vis mitigari a diebus malignis, qui diligis legem Dei; ut non sit in te scandalum, et sit tibi pax multa, ut possideas terram, et delecteris in multitudine pacis : audi qui vis mitis esse. Quidquid boni facis, non tibi placeas. Deus enim superbis resistit, humilibus autem dat gratiam. (*Jac.*, IV, 6.) Ergo quidquid boni facis, non tibi placeat nisi Deus : quidquid mali pateris, non tibi displiceat Deus. Quid plura? Hoc fac, et vives. Non te (*a*) absorbebunt dies maligni; evades quod dictum est : « Væ mundo ab scandalis. » Cui mundo enim « Væ ab scandalis, » nisi de quo dictum est : Et mundus eum non cognovit? (*Joan.*, I, 10.) Non illi mundo, de quo dictum est : Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi. (II *Cor.*, V, 19.) Mundus malus, mundus bonus : mundus malus, omnes in mundo mali; et mundus bonus, omnes in mundo boni. Sicut attendimus plerumque agrum. Plenus est ager iste : quo fructu? Tritico. Itemque dicimus, et verum dicimus : Plenus est ager iste palea. Arbor est, plena est fructu. Alter dicit, plena est foliis. Et

(*a*) In Colbertino libro : *Non te absorbeant dies maligni, evadas*, etc.

vert de feuilles. Il est couvert de fruits, dit celui-ci; il est couvert de feuilles, dit celui-là, et tous deux disent vrai. Ni l'abondance des fruits n'exclut les feuilles, ni la multitude des feuilles n'exclut les fruits. L'arbre est couvert à la fois de feuilles et de fruits, mais ce que le vent secoue et emporte n'est pas ce que le jardinier recueille. Lors donc que vous entendez ces paroles : « Malheur au monde à cause de ses scandales, » ne vous effrayez point; aimez la loi de Dieu et vous n'aurez à craindre aucun scandale.

Quel est le scandale qui vient de l'œil, de la main, du pied. — 4. Mais voici votre épouse qui veut vous conseiller je ne sais quelle action mauvaise. Vous l'aimez comme on doit aimer son épouse, c'est un membre de votre corps. « Mais, dit le Sauveur, si votre œil vous scandalise, si votre main vous scandalise, si votre pied vous scandalise, » vous avez entendu tout à l'heure ce qu'ajoute l'Evangile : « Coupez-le et jetez-le loin de vous. » (*Matth.*, XVIII, 8 et 9.) Quelle que soit votre affection, quelle que soit votre estime pour une personne, cette affection, cette estime doivent cesser dès qu'elle cherche à vous scandaliser, c'est-à-dire à vous conseiller le mal. C'est en cela, comprenez-le bien, que consiste le scandale. Nous avons donné pour exemple Job et son épouse, mais le scandale n'y est pas expressément nommé. Ecoutez l'Evangile. Le Seigneur venait de prédire sa passion à ses disciples, Pierre veut éloigner de lui cette pensée : « Retire-toi en arrière, Satan, lui répond le Sauveur, tu es pour moi un scandale. » (*Matth.*, XVI, 23.) Notre-Seigneur, dont la vie doit être le modèle de la vôtre, vous a donc appris ce que c'est que le scandale et comment on doit l'éviter. En disant un instant auparavant à Pierre : « Tu es bienheureux, Simon, fils de Jonas, » (*Ibid.*, 17) il avait déclaré qu'il était un de ses membres. Mais dès qu'il est pour lui un objet de scandale, il retranche ce membre. Cependant il le guérit ensuite et le rétablit. Regardez donc comme un scandale pour vous celui qui cherche à vous conseiller le mal. Et que votre charité veuille bien le remarquer, c'est ce qui se fait ordinairement non point par malveillance, mais par un sentiment d'affection mal entendue. C'est votre ami, c'est un homme qui vous aime et que vous aimez de votre côté, c'est votre père, c'est votre frère, c'est votre fils, c'est votre épouse qui vous voient dans le malheur, et qui veulent vous rendre mauvais. Qu'est-ce à dire qu'ils vous voient dans le mal? Ils vous voient dans la tribulation, dans une tribulation que vous souffrez peut-être pour la justice, parce que vous avez refusé de faire un faux témoignage. Je vais vous en donner un exemple. Hélas! les exemples abondent, car : « Malheur au monde à cause de ses scandales! » Voici donc un homme puissant qui

qui dicit, plena est fructu, verum dicit : et qui dicit, plena est foliis, verum dicit. Nec plenitudo foliorum abstulit fructui locum, nec plenitudo fructuum turbam expulit foliorum. Utroque plena est : sed aliud quærit ventus, aliud cultor colligit. Sic ergo, cum audis : « Væ mundo ab scandalis, » noli terreri, dilige legem Dei, non tibi erit scandalum.

Scandalum ab oculo, a manu et a pede. — 4. Sed occurrit uxor, nescio quid mali persuadens. Diligis eam, sicut oportet diligi uxorem : membrum tuum est. Sed « si oculus tuus scandalizat te, si manus tua scandalizat te, si pes tuus scandalizat te, » modo audisti Evangelium, « amputa, projice abs te. » (*Matth.*, XVIII, 8 et 9.) Quisquis tibi carus est, quisquis tibi pro magno habetur a te, tamdiu (*a*) magnus sit, tamdiu dilectum membrum tuum sit, quamdiu non cœperit scandalizare, id est mali aliquid suadere. Audite quia hoc est scandalum. Constituimus exemplum de Job et uxore ejus : sed ibi non est nominatum scandalum. Audi Evangelium : Dominus cum de passione sua prædicaret, Petrus cœpit illi suadere ne pateretur. Redi retro satanas, scandalum mihi es. (*Matth.*, XVI, 23.) Prorsus docuit te Dominus, qui tibi vivendi exemplum præbuit, et quid sit scandalum, et quomodo caveatur scandalum. Cui dixerat paulo ante : Beatus es Simon Bar-Jona (*Ibid.*, 17), ostenderat illum membrum suum esse. At ubi cœpit scandalum esse, præcidit membrum : (*b*) refecit membrum, reposuit membrum. Scandalum ergo tibi ille erit, qui tibi mali aliquid suadere cœperit. Et intendat Caritas Vestra : fit hoc plerumque, non malevolentia, sed perversa benevolentia. Videt enim te amicus tuus, qui te diligit, vicissimque a te diligitur, pater tuus, frater tuus, filius tuus, conjux tua, videt te in malo, et vult te facere malum. Quid est, videt te in malo? Videt te in aliqua pressura. Pressuram ipsam propter justitiam forsitan pateris : ideo pateris pressuram, quia non vis dicere falsum testimonium. Verbi gratia dixerim. Abundant exempla, quia « Væ mundo ab scandalis. » Ecce, verbi gratia, potens aliquis quærit

(*a*) Colbertinus Ms. *tamdiu agnitus fuit.* — (*b*) Videtur nonnihil deesse.

vous demande pour justifier ses déprédations, ses rapines, de lui prêter l'appui d'un faux témoignage. Vous vous y refusez, vous ne voulez point faire un mensonge, parce que vous ne voulez point renier la vérité. Pour abréger, cet homme entre en fureur et vous opprime. Vient un ami qui souffre de vous voir dans la tribulation, de vous voir dans le malheur. Je vous en prie, vous dit-il, faites ce qu'on vous demande, est-ce une si grande affaire? Peut-être même vous tient-il le langage de Satan au Seigneur : « Il est écrit de vous qu'il vous a confié à ses anges, et qu'ils vous porteront dans leurs mains, de peur que votre pied ne heurte contre la pierre. » (*Matth.*, IV, 6.) Peut-être que cet ami, sachant que vous êtes chrétien, veut se servir de la loi pour vous persuader ce qu'il croit que vous devez faire. Faites ce qu'il demande, vous dit-il. Quoi? ce que veut cet homme puissant? Mais c'est un mensonge, c'est une fausseté. Eh! n'avez-vous pas lu, vous dit-il, que tout homme est menteur? (*Ps.* CXV, 11.) Cet ami est pour vous un scandale. Mais c'est votre ami, qu'allez-vous faire? C'est votre œil, c'est votre main. « Coupez-la, et jetez-la loin de vous. » Qu'est-ce à dire : « Coupez-la et jetez-la loin de vous? » Ne consentez pas, c'est le sens de ces paroles : « Coupez-la et jetez-la loin de vous, » gardez-vous de consentir. C'est par leur accord, en effet, et comme par le consentement qui existe entre eux, que nos membres forment l'unité dans notre corps, c'est cette harmonie qui est pour eux le principe de la vie et de l'union qui existe entre eux. Dès qu'il y a désaccord, désunion, il y a aussitôt maladie, il y a blessure. Cet ami est comme votre membre, aimez-le donc. Mais il vous scandalise : « Coupez-le et jetez-le loin de vous. » Ne consentez point à ce qu'il demande de vous, fermez l'oreille à ses discours, peut-être le ramènerez-vous à de meilleurs sentiments.

Le mensonge est défendu par la loi de Dieu. — 5. Comment donc mettre en pratique la recommandation que je viens de vous rappeler, de retrancher, de jeter au loin le membre scandaleux, et de le ramener ainsi peut-être à une vie plus régulière? Comment ferez-vous, répondez-moi? C'est en invoquant la loi qu'il veut vous persuader le mensonge. Quel est son langage? Dites, il n'ose pas s'exprimer ainsi formellement : Dites un mensonge, mais : Dites ce qu'il demande. C'est un mensonge, répliquez-vous. Et lui, pour vous excuser, vous dit : « Tout homme est menteur. » Et vous, mon frère, répondez-lui de votre côté : « La bouche qui ment tue l'âme. » (*Sag.*, I, 11.) Méditez sérieusement cette sentence si grave : « La bouche qui ment tue l'âme. » Quel mal peut me faire cet ennemi puissant qui m'opprime? Pourquoi me porter compassion et vous apitoyer sur mon sort? Pourquoi ne pas vouloir que je souffre le mal, et

a te, propter prædam suam, propter rapinam suam, ministerium falsi testimonii. Negas tu : negas falsum, ne neges verum. Ne multis immorer, ille irascitur, potens est, premit : accedit amicus, qui non vult te esse in pressura, non vult te esse in malo : Rogo te, fac quod tibi dicitur, quid magnum est? Jam forte, quomodo et satanas Domino : « Scriptum est de te, quia Angelis suis mandavit de te, ne offendas ad lapidem pedem tuum. » (*Matth.*, IV, 6.) Forte et iste amicus tuus, quia videt te Christianum, de Lege tibi vult persuadere, quod putat te debere facere. Fac (*a*) quod dicit. Quid? Hoc quod vult ille. Sed mendacium est, falsum est. Non legisti : Omnis homo mendax? (*Psal.* CXV, 11.) Jam iste scandalum est. Amicus est, quid facturus es? Oculus est, manus est : « Amputa, et projice abs te. » Quid est : « Amputa et projice abs te? » Noli consentire. Hoc significat : « Amputa et projice abs te, » noli consentire. Membra enim nostra in corpore nostro consensione faciunt unitatem, consensione vivunt, consensione invicem connectuntur. Ubi dissensio, ibi morbus aut vulnus est. Ergo membrum tuum est : diliges eum. Sed scandalizat te : « Amputa eum, et projice abs te. » Noli consentire; averte illum ab auribus tuis, forte correctus rediet.

Mendacium divina lege vetitum. — 5. Quomodo facturus es hoc quod dico, amputaturus et abjecturus, et eo fortasse correcturus? quomodo facturus es, responde. De Lege voluit suadere mendacium. Ille enim ait : Dic. Et forte non ausus est dicere : Dic mendacium : sed sic : Dic quod vult. Tu dicis : Sed mendacium est. Et ille, ut excuset : Omnis homo mendax. Et tu contra, frater : Os quod mentitur, occidit animam. (*Sap.*, I, 11.) Attende, non est leve quod audisti : Os quod mentitur, occidit animam. Quid mihi facit inimicus iste potens, qui me premit, quia miseraris me, et (*b*) miseret conditionis in me et non vis me esse in malo; cum velis me esse ma-

(*a*) Sic Florus et Colbertinus Ms. At Sirmondus : *Fac quid? dic quid? hoc quod ille.* — (*b*) Colbertinus Ms. *et misericordiam ponis in me.*

vouloir que je sois mauvais? Encore une fois, quel mal peut me faire cet homme puissant? Sur quoi tombent ses coups? Sur ma chair. Mais dites-vous, c'est votre corps qu'il frappe, je dis plus, il lui donne la mort. Mais en cela même n'est-il pas plus doux à mon égard que je ne le serais moi-même si je consens à mentir? Il donne la mort à mon corps, mais je la donne à mon âme. La colère de cet homme puissant m'ôte la vie, « la bouche qui ment tue l'âme. » Ce corps qu'il prive de la vie, devait la perdre alors même qu'il ne lui donnerait pas la mort, mais l'âme que ne tue pas l'iniquité est appelée à vivre éternellement au sein de la vérité. Conservez ce qu'il est en votre pouvoir de conserver, et laissez périr ce qui doit nécessairement un jour périr. Vous me dites : « Tout homme est menteur ; » mais cette réponse ne résoud pas la difficulté. Répondez-lui même en lui ôtant l'appui qu'il croit trouver dans la loi pour vous conseiller le mensonge, et en y cherchant des raisonnements pour vous faire violer la loi. Il est écrit dans la loi : « Vous ne ferez point de faux témoignage. » (*Deut.*, v, 20.) Et il est écrit également : « Tout homme est menteur. » Rappelez-vous ce que je vous disais il n'y a qu'un instant, en vous donnant, comme je l'ai pu, la définition de l'homme doux. L'homme doux est celui à qui Dieu seul plaît dans toutes les bonnes actions qu'il peut faire, et à qui Dieu ne déplaît point, quels que soient les malheurs qu'il éprouve. Répondez donc à celui qui vous engage à mentir, parce qu'il est écrit : « Tout homme est menteur : » Je ne ments pas, parce qu'il est écrit : « La bouche qui ment tue l'âme. » Je ne ments point, parce qu'il est encore écrit : « Vous perdrez tous ceux qui profèrent le mensonge. » (*Ps.* v, 7.) Je ne ments pas enfin, parce qu'il est écrit : « Vous ne ferez point de faux témoignage. » Celui à qui déplaît cet amour de la vérité, a beau accabler mon corps de tribulations, j'entends mon Seigneur qui me dit : « Ne craignez point ceux qui tuent le corps. » (*Matth.*, x, 28.)

Les hommes doivent agir non comme des hommes, mais comme les enfants de Dieu. — 6. Comment donc alors tout homme est-il menteur? Est-ce que vous n'êtes pas un homme? Répondez sans hésiter et selon la vérité. Plaise à Dieu que je ne sois plus un homme pour n'être pas un menteur ! Ecoutez en effet ce que dit le Psalmiste : « Dieu du haut des cieux a jeté ses regards sur les enfants des hommes, pour voir s'il en est qui comprennent et qui cherchent Dieu. Tous se sont égarés, ils sont devenus inutiles, il n'en est pas un qui fasse le bien, pas un seul. » (*Ps.* XIII, 2, etc.) Pourquoi? Parce qu'ils ont voulu être les enfants des hommes. Or, pour les délivrer, pour les racheter, pour les guérir de ces iniquités, pour transformer ces enfants des hommes, il leur a donné le pouvoir de de-

lum? Quid mihi facit potens iste, quid premit? Carnem. Corpus, dicis tu, premit : dico ego, perimit, Quanto mitius mecum agit ille, quam ego, si mentitus fuero? Ille occidit carnem meam : ego occido animam meam. Iratus potens occidit corpus : « Os quod mentitur, occidit animam. » Corpus occidit ; moriturum erat, etsi non occideretur : animam vero quam non occidit iniquitas, in æternum excipit veritas. Serva ergo quod servare potes : pereat quod quandoque periturum est. Respondisti ; et tamen « Omnis homo mendax, » non solvisti. Responde illi et ad hoc, ne videatur sibi aliquid dixisse ad suadendum mendacium, testimonium de Lege proferens, urgens te de Lege contra Legem. In Lege enim scriptum est : Falsum testimonium ne dicas (*Deut.*, v, 20) : et in Lege scriptum est : Omnis homo mendax. Respice ad illud quod paulo ante commonui, quando mitem hominem verbis quibus potui, terminavi. Mitis est, cui in omnibus quæ bene facit, non placet nisi Deus ; in omnibus quæ male patitur, non displicet Deus. Hoc ergo ei responde, qui dicit : « Mentire, quia scriptum est : Omnis homo mendax : » Non mentior, quia scriptum est : « Os quod mentitur, occidit animam. » Non mentior, quia scriptum est : « Perdes omnes qui loquuntur mendacium. » (*Psal.* v, 7.) Non mentior, quia scriptum est : Falsum testimonium non dices. Urgeat licet pressuris carnem meam cui displiceo in veritate : audio Dominum meum : Nolite timere eos, qui corpus occidunt. (*Matth.*, x, 28.)

Homines agant, non ut homines, sed ut filii Dei. — 6. Quomodo ergo omnis homo mendax? An forte non es homo? Responde cito, et verum : « Et homo non sim, ne mendax sim. » Videte enim : « Deus de cœlo prospexit super filios hominum, ut videret si est intelligens et requirens Deum. Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt ; non est qui faciat bonum, non est usque ad unum. » (*Psal.* XIII, 2, etc.) Quare? Quia filii hominum esse voluerunt. Ut autem eos ab his iniquitatibus tolleret, redimeret, curaret, sanaret, mutaret filios hominum, dedit eis potestatem filios Dei fieri. (*Joan.*, I, 12.)

venir enfants de Dieu. (*Jean*, I, 12.) Qu'y a-t-il donc d'étonnant? Vous étiez des hommes, si vous étiez les enfants des hommes; vous étiez tous des hommes, et par conséquent dévoués au mensonge, car tout homme est menteur. Mais la grâce de Dieu est survenue, elle vous a donné de devenir enfants de Dieu. Ecoutez la voix de mon Père : « Je l'ai dit : Vous êtes des dieux, vous êtes tous les fils du Très-Haut. » (*Ps.* LXXXI, 6.) Les hommes étant donc les enfants des hommes, sont menteurs, s'ils ne sont devenus les enfants du Très-Haut, parce que tout homme est menteur. Or, s'ils sont les enfants de Dieu, s'ils ont été rachetés par la grâce du Sauveur, et acquis par son sang précieux, s'ils ont reçu une nouvelle naissance de l'eau et de l'Esprit saint, s'ils ont été prédestinés à l'héritage des cieux, ils sont les enfants de Dieu. Ils sont donc en un certain sens des dieux. Quel rapport alors entre vous et le mensonge? Adam n'était qu'un homme, Jésus-Christ est tout à la fois homme et Dieu, le Dieu créateur de toute créature. Adam n'était qu'un homme, Jésus-Christ est l'homme médiateur entre Dieu et nous, le Fils unique du Père, un Dieu-homme. Vous êtes comme homme bien éloigné de Dieu, et Dieu dans les hauteurs des cieux est bien loin de l'homme. Un Dieu-homme s'est placé entre les deux. Reconnaissez ici le Christ, et remontez à Dieu par le moyen de l'homme.

Les afflictions du monde sont un scandale pour les païens. — 7. Nous voilà donc changés, et grâce à ce que nous avons pu faire, devenus des hommes doux; demeurons inébranlables dans la confession de notre foi. Aimons la loi de Dieu, pour échapper à cette malédiction : « Malheur au monde à cause de ses scandales. » Disons un mot des scandales dont le monde est plein, comment ces scandales se multiplient, et avec eux les épreuves et les tribulations. Le monde est un champ dévasté, le pressoir est foulé aux pieds. Courage, chrétiens, rejetons célestes, vous qui êtes voyageurs sur cette terre, qui cherchez la cité qui est dans les cieux, qui désirez entrer dans la société des anges, comprenez que vous n'êtes venus dans ce monde que pour en sortir. Vous traversez le monde, en dirigeant tous vos efforts vers celui qui a créé le monde. Ah! ne vous laissez point troubler par les amateurs du monde, par ceux qui voudraient toujours rester dans le monde, et qui, de gré ou de force, sont cependant forcés d'en sortir; ne vous laissez point séduire, ne vous laissez pas tromper. Les tribulations de la vie présente ne sont pas des scandales. Soyez justes, elles seront pour vous un exercice salutaire. Une affliction vous arrive, elle sera pour vous ce que vous voudrez, ou un exercice utile, ou un sujet de condamnation. Elle sera telle que vous serez vous-mêmes. La tribulation est un feu; êtes-vous de

Quid ergo mirum? Homines eratis, si eratis filii hominum; omnes homines eratis, mendaces eratis, omnis enim homo mendax. Accedit vobis gratia Dei, dedit vobis potestatem filios Dei fieri. Audite vocem Patris mei dicentis : Ego dixi : Dii estis, et filii Altissimi omnes. (*Psal.* LXXXI, 6.) Quoniam homines filii hominum, si non filii Altissimi, mendaces; quia omnis homo mendax. Si filii Dei, si gratia Salvatoris redempti, si pretioso sanguine comparati, si aqua et Spiritu renati, si ad hæreditatem cœlorum prædestinati, utique filii Dei. Ergo (*a*) jam dii. Quid ad te vult mendacium? Adam enim purus homo, Christus homo Deus, creator omnis creaturæ Deus. Adam homo, Christus homo mediator Dei, Filius unicus Patris, Deus homo. Ecce tu longe a Deo homo, et Deus sursum longe ab homine : in medio se posuit Deus homo. Agnosce Christum, et per hominem ascende ad Deum.

Paganorum scandalum ex pressuris mundi. — 7. Jam ergo correcti, et si aliquid egimus, mites, teneamus indeclinabilem confessionem. Diligamus legem Dei, ut evadamus quod dictum est : « Væ mundo ab scandalis. » Loquamur aliquid de scandalis, quibus mundus plenus est, et quomodo crebrescant scandala, abundent pressuræ. Vastatur mundus, calcatur torcular. Eia Christiane, cœleste germen, peregrini in terra, qui civitatem in cœlo quæritis, qui Angelis sanctis sociari desideratis, intelligite vos sic venisse ut discedatis. Transitis per mundum, conantes ad eum qui creavit mundum. Nos vos perturbent amatores mundi, qui volunt in mundo remanere, et vēlint nolint, coguntur migrare : non vos decipiant, non seducant. Pressuræ istæ non sunt scandala. Justi estote, et exercitationes erunt. Tribulatio venit : quod volueris erit, aut exercitatio, aut damnatio. Qualem te invenerit, talis erit. Tribulatio ignis est : aurum te invenit? sordes tollit : paleam te invenit? in cinerem vertit. Ergo pressuræ

(*a*) Sirmondus : *Ergo audi.* Emendatur ope Colbertini Ms. qui paulo post habet sic : *Adam homo, homo Christus, homo Deus, creator omnis creaturæ Deus. Adam homo, homo mediator Dei Filius unicus Patris Dei homo. Ecce*, etc.

l'or? elle vous purifie de tout alliage, êtes-vous de la paille? elle vous réduit en cendres. Ainsi ces tribulations si nombreuses ne sont donc point des scandales. Où sont donc les scandales? Dans ces paroles, dans ces discours, où nous entendons répéter : Voilà ce que produisent les siècles chrétiens; là sont les scandales; car on ne vous tient ce langage que pour vous faire blasphémer Jésus-Christ, si vous aimez le monde. Et celui qui vous parle ainsi, c'est votre ami, votre conseiller, par conséquent votre œil. Celui qui vous parle ainsi est votre serviteur, l'auxiliaire de vos travaux, par conséquent votre main. Celui qui vous parle ainsi est celui qui vous soutient, qui vous élève au-dessus de votre condition pauvre, obscure, par conséquent votre pied. Arrachez-le, coupez-le, jetez-le loin de vous, gardez-vous de consentir. Répondez-leur comme répondait celui à qui on conseillait de faire un faux témoignage. Répondez aussi à ceux qui vous disent : C'est depuis que le monde est chrétien que de si grandes calamités sont venues fondre sur lui et le dévaster, répondez : Jésus-Christ m'a prédit ces calamités bien avant qu'elles ne fussent arrivées.

Les tribulations du monde qui touche à sa fin ont été prédites. — 8. Pourquoi donc vous troubler? Votre cœur est agité par les tribulations du monde, comme la barque où Jésus-Christ s'était endormi. Voilà, homme sensé, la cause véritable du trouble de votre cœur. Cette barque dans laquelle Jésus-Christ est endormi, c'est votre cœur où la foi est assoupie. (*Matth.*, VIII, 24.) Que vous dit-on de nouveau, en effet, ô chrétien, que vous dit-on de nouveau? C'est depuis le temps que la religion chrétienne règne sur le monde, que le monde est en proie à ces dévastations, que le monde touche à sa fin. Est-ce que votre Seigneur n'a point prédit ces dévastations du monde? Est-ce que votre Seigneur n'a point prédit cette ruine du monde? Vous ajoutiez foi à ces prédictions lorsqu'elles étaient faites, et maintenant qu'elles s'accomplissent, vous vous troublez? C'est la tempête qui se déchaîne dans votre cœur; prenez garde au naufrage, réveillez Jésus-Christ. « Que Jésus-Christ, dit l'Apôtre, habite par la foi dans vos cœurs. » (*Ephés.*, III, 17.) C'est par la foi que Jésus-Christ habite en vous. La foi présente dans votre cœur, c'est Jésus-Christ présent; la foi vigilante, c'est Jésus-Christ qui veille; la foi qui est endormie, c'est Jésus-Christ qui sommeille. Réveillez-le donc, remuez-vous, et faites-lui cette prière : « Seigneur, nous périssons. » Voilà ce que nous disent les païens, et ce qui est beaucoup plus grave, ce que nous disent les mauvais chrétiens. Levez-vous, Seigneur, nous périssons. Que votre foi se réveille, pour entendre ce que Jésus-Christ vous répond. Pourquoi vous troubler, vous dit-il? Ne vous ai-je point prédit toutes ces calamités? Et pourquoi les ai-je prédites? Afin que lorsqu'elles seraient arrivées, votre cœur pût

quæ abundant, non sunt scandala. Sed quæ sunt scandala? Locutiones illæ, verba illa, quibus nobis dicitur : Ecce quid faciunt tempora Christiana, ecce quæ sunt scandala. Ad hoc enim tibi dicitur, ut tu, si amas mundum, blasphemes Christum. Et dicit tibi hoc amicus tuus; consiliarius tuus : ergo oculus tuus. Dicit tibi hoc minister tuus, cooperarius tuus : ergo manus tua. Dicit tibi hoc forte qui te sustentat, qui te ab humilitate terrena sublevat : ergo pes tuus. Abjice, amputa, projice abs te, noli consentire. Responde talibus, quomodo respondebat ille, cui suadebatur falsum testimonium. Responde et tu : dic homini dicenti tibi : Ecce temporibus Christianis tantæ pressuræ sunt, vastatur mundus : responde tu : Hoc mihi ante quam eveniret, prædixit Christus.

Pressuræ deficientis mundi prædictæ. — 8. Quare enim turbaris? Pressuris mundi turbatur cor tuum, quomodo navis illa, ubi dormiebat Christus. Ecce quæ causa est, homo cordate, ut turbetur cor tuum : ecce quæ causa est. Navis ista, in qua Christus dormit, cor est ubi fides dormit. (*Matth.*, VIII, 24.) Quid enim tibi novi dicitur, Christiane, quid enim tibi novi dicitur? Temporibus Christianis vastatur mundus, deficit mundus. Non tibi dixit Dominus tuus : Vastabitur mundus? Non tibi dixit Dominus tuus : Deficiet mundus? Quare credebas quando promittebatur, et turbaris quando completur? Ergo tempestas sævit in cor tuum : cave naufragium, excita Christum. Habitare, inquit Apostolus, Christum per fidem in cordibus vestris. (*Ephes.*, III, 17.) Per fidem habitat in te Christus. Fides præsens, præsens est Christus : fides vigilans, vigilans est Christus : fides oblita, dormiens est Christus. Excitare, (a) commovere, dic : Domine perimus. Ecce quæ nobis dicunt Pagani : quæ nobis dicunt, quod est gravius, mali Christiani. Exsurge Domine, perimus. Evigilet fides tua, incipit tibi loqui Christus. Quid perturbaris? Hæc omnia prædixi tibi. Ideo prædixi, ut cum ve-

(a) In Colbertino libro, *commonere*.

s'ouvrir à l'espérance, et ne point succomber sous le poids de ces tribulations. Vous vous étonnez de voir le monde toucher à sa fin? étonnez-vous bien plutôt qu'il soit parvenu à l'âge de la vieillesse. Considérez l'homme, il naît, il croit, il vieillit. Que de sujets de plainte dans la vieillesse! La toux, les catharres, l'affaiblissement de la vue, l'inquiétude, la fatigue, tout l'accable à la fois. L'homme qui a vieilli est donc en proie à toutes les misères, et le monde, dans sa vieillesse, est rempli de tribulations. Mais est-ce donc un bienfait de peu d'importance que Dieu vous ait envoyé Jésus-Christ dans la vieillesse du monde, pour vous donner une nouvelle jeunesse, quand toutes choses tombent de vétusté? Ignorez-vous que ce mystère a été figuré dans celui qui est né d'Abraham? et celui qui est né d'Abraham, c'est le Christ, dit l'Apôtre. L'Ecriture ne dit pas : Et à ceux qui naîtront, comme si elle en eût voulu marquer plusieurs; mais elle dit, comme parlant d'un seul : « Et à celui qui naîtra de vous, qui est Jésus-Christ. » (*Gal.*, III, 16.) Or, Abraham eut un fils dans sa vieillesse, pour figurer que c'est aussi dans la vieillesse du monde que le Christ naîtrait. Il est venu lorsque toutes choses vieillissaient, pour vous donner une nouvelle jeunesse. Tout ce qui avait été fait, ce qui avait été créé, ce qui était né pour périr touchait à sa fin; les calamités devaient nécessairement se multiplier ; Jésus-Christ est venu vous consoler au milieu de ces tribulations, et vous promettre un éternel repos. Gardez-vous donc de vouloir vous attacher à ce monde qui vieillit, et de refuser la nouvelle jeunesse que vous offre le Christ, en vous disant : le monde s'en va, le monde vieillit, le monde s'affaisse, il traine péniblement les derniers souffles de la vieillesse, ne craignez point, votre jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle.

Accusations des païens contre les chrétiens, à l'occasion de la ruine de Rome. — 9. C'est, dit-on, sous le règne de la religion chrétienne, que Rome a péri. Je réponds que, peut-être Rome n'a point péri sans retour, elle a été frappée, et non anéantie; elle a été châtiée, elle n'est pas détruite. Je réponds que Rome n'est point perdue sans retour, si les Romains ne le sont point eux-mêmes. Or, ils ne périront point, s'ils consentent à louer Dieu ; mais leur perte est certaine, s'ils continuent à le blasphémer. Qu'est-ce en effet que Rome, sinon les Romains? Rome n'est pas dans ces amas de pierres et de bois, dans ces édifices élevés qui ressemblent à des îles, et dans cette vaste enceinte de remparts. Tout cela n'a été construit que pour s'écrouler un jour. Lorsque l'homme a élevé ces constructions, il a mis pierre sur pierre, lorsqu'il les a détruites, il n'a pas laissé pierre sur pierre. C'est la main des hommes qui les a bâties, c'est la main des hommes qui les a renversées. Est-ce faire injure

nissent mala, sperares bona, ut non deficeres in malis. Miraris quia deficit mundus? mirare quia senuit mundus. (a) Homo est, nascitur, crescit, senescit. Querelæ multæ in senecta : tussis, pituita, lippitudo, anxietudo, lassitudo inest. Ergo senuit homo; querelis plenus est : senuit mundus; pressuris plenus est. Parum tibi præstitit Deus, quia in senectute mundi misit tibi Christum, ut tunc te reficiat, quando cuncta deficiunt? Nescis hoc significasse in semine Abrahæ? « Nam semen Abrahæ, ait Apostolus, quod est Christus. » Non dicit : « Et seminibus, tanquam in multis, sed tanquam in uno : » « Et semini tuo, quod est Christus. » (*Gal.*, III, 16.) Ideo seni Abrahæ natus est filius, quia erat utique Christus in ipsius mundi senectute venturus. Venit cum omnia veterascerent, et novum te fecit. Res facta, res condita, res peritura jam vergebat in occasum. Necesse erat ut abundaret laboribus : venit ille et consolari te inter labores, et promittere tibi in sempiternum quietem. Noli adhærere velle seni mundo, et nolle juvenescere in Christo, qui tibi dicit : Perit mundus, senescit mundus, deficit mundus, laborat anhelitu senectutis. Noli timere, renovabitur juventus tua sicut aquilæ.

Paganorum in Christianam religionem querelæ ex vastatione Romæ. — 9. Ecce, inquit, Christianis temporibus Roma perit. Forte Roma non perit : forte flagellata est, non interempta : forte castigata est, non deleta. Forte, Roma non perit, si Romani non pereant. Non enim peribunt, si Deum laudabunt : peribunt, si blasphemabunt. Roma enim quid est, nisi Romani? Non enim de lapidibus et lignis agitur, de excelsis (b) insulis et amplissimis mœnibus. Hoc sic erat factum, ut esset aliquando ruiturum. Homo cum ædificaret, posuit lapidem super lapidem; et homo cum destrueret, expulit lapidem a lapide. Homo illud fecit, homo illud destruxit. Injuria fit Romæ, quia dicitur, cadit? Non Romæ, sed forte

(a) Sirmondus : *quia senuit mundus. Mundus homo est*, etc. Vox *mundus* non repetitur in Mss. — (b) Apud Sirmondum omissa est vox *insulis*, quæ hic in Mss. exstat, ad significanda ædificia præcipua, quæ insularium instar separata a cæteris constant proprio murorum ambitu, undique vicos habentia.

à Rome que de dire : elle est tombée? Non pas à Rome, mais peut-être à celui qui l'a fondée. Or, faisons-nous injure à son fondateur en disant : Rome, qui est l'œuvre de Romulus, est détruite? Mais le monde, que Dieu lui-même a créé, doit être un jour consumé par le feu. Toutefois, ce que l'homme fait, ne périt que lorsque Dieu le veut; ainsi, les œuvres de Dieu ne périssent que dans le temps marqué par ses décrets. Si l'œuvre de l'homme ne peut périr sans la volonté de Dieu, comment la ruine des œuvres de Dieu serait-elle subordonnée à la volonté de l'homme? Il faut donc admettre que Dieu, en créant le monde, l'a destiné à périr un jour, et c'est pour cela qu'il vous a créé aussi pour mourir. Ainsi, l'homme qui fait l'ornement de la cité, l'homme qui l'habite, qui la régit, qui la gouverne, n'y vient que pour en sortir; il ne naît que pour mourir, il n'entre dans ce monde que pour le traverser : « Le ciel et la terre passeront, » (*Matth.*, XXIV, 35) est-il donc étonnant qu'une ville cesse d'exister? Supposons que l'heure de sa ruine ne soit pas encore arrivée, elle arrivera certainement un jour. Mais pourquoi voyons-nous cette destruction de Rome au milieu même des sacrifices des chrétiens? Et pourquoi, demanderai-je à mon tour, l'embrasement de Troie sa mère, au milieu des sacrifices des païens. Les dieux dans lesquels les Romains avaient placé leur espérance, ces dieux qui étaient réellement des dieux romains, dans lesquels les païens de Rome mettaient toute leur confiance, sortirent de Troie réduite en cendres, pour venir fonder la ville de Rome. Les dieux de Rome ont d'abord été les dieux de Troie. Cette ville étant devenue la proie des flammes, Enée emporta avec lui ses dieux fugitifs, ou pour mieux dire ses dieux insensibles; car ils pouvaient bien être emportés, mais ils ne pouvaient fuir eux-mêmes. C'est donc avec ces faux dieux qu'il vint en Italie; c'est avec ces faux dieux qu'il fonda la ville de Rome. Il serait long de poursuivre cette histoire, qu'il me suffise de rappeler en peu de mots ce que disent leurs historiens. L'un d'eux, bien connu de tous, s'exprime ainsi : « La ville de Rome, comme je l'ai lu dans les historiens, a été fondée et occupée d'abord par les Troyens, qui, fuyant leur patrie sous la conduite d'Enée, erraient de tous côtés sans se fixer nulle part. » (SALLUSTE, *Conjur. de Catilina.*) Ils emportaient donc leurs dieux avec eux, ils fondèrent la ville de Rome dans le Latium, et y bâtirent des temples aux dieux qu'adorait la ville de Troie. Un de leurs poètes fait paraître sur la scène Junon, irritée contre Enée et ses Troyens fugitifs : « Une nation qui est mon ennemie, dit-elle, traverse la mer d'Etrurie, apportant en Italie Ilion et ses pé-

artifici ejus. Conditori ejus facimus injuriam, quia dicimus, Roma ruit, quam condidit Romulus? Mundus (*a*) arsurus est, quem condidit Deus. Sed nec quod fecit homo, ruit, nisi quando voluerit Deus; nec quod fecit Deus, ruit, nisi quando voluerit Deus. Si enim hominis opus non cadit, sine voluntate Dei, opus Dei quando potest cadere per voluntatem hominis? Tamen (*b*) et mundum fecit tibi Deus casurum; et ideo te condidit moriturum. Ipse homo ornamentum civitatis, ipse homo inhabitator, rector, gubernator civitatis, sic venit ut eat, sic est natus ut moriatur, sic est ingressus ut transeat (*Matth.*, XXIV, 35) : Cœlum et terra transibunt : quid ergo mirum, si aliquando finis est civitati? Et forte non modo finis est civitati : tamen aliquando finis erit civitati. Sed quare inter sacrificia Christianorum perit Roma? Quare inter sacrificia Paganorum arsit mater ejus Troja? Dii, in quibus spem suam Romani posuerunt, omnino Romani dii; in quibus spem Pagani Romani posuerunt, ad Romam condendam de Troja incensa migraverunt. Dii Romani ipsi fuerunt primo dii Trojani. Arsit Troja, tulit Æneas deos fugitivos : imo tulit deos (*c*) fugiens stolidos. Portari enim a fugiente potuerunt : fugere ipsi non potuerunt. Et cum ipsis diis veniens in Italiam, cum diis falsis condidit Romam. Longum est cætera persequi : breviter tamen quod ipsorum litteræ habent commemorem. Auctor ipsorum omnibus notus sic loquitur : « Urbem Romam, sicut ego accepi, condidere atque habuere initio Trojani, qui Ænea duce profugi sedibus incertis vagabantur. » (SALLUST. *in Catilin.*) Habebant ergo deos secum, condiderunt Romam (*d*) in Latio, posuerunt ibi colendos deos, qui colebantur in Troja. Inducitur a poeta ipsorum Juno irascens Ænæ et Trojanis fugientibus, et dicit :

Gens inimica mihi Tyrrhenum navigat æquor,
Ilium in Italiam portans victosque Penates :
(*Æneid.*, *I.*)

id est, deos victos portans secum in Italiam. Jam quando dii in Italiam victi portabantur, numen erat,

(*a*) Petavianus Ms. *casurus est.* Hinc Colbertinus corrupte *carus est.* — (*b*) Sic Colbertinus Ms. At Sirmondus : *Tamen mundum tibi casurum condidit. Ipse homo*, etc. omissis verbis, *et ideo te*, etc. — (*c*) Sirmondus hoc iterum loco, *fugitivos :* ubi Mss. *fugiens.* — (*d*) Colbertinus Ms. *condiderunt Romam, et constituerunt ibi colendos deos.*

nates vaincus; » (Virgile, *Ænéide*, liv. 1) c'est-à-dire portant avec lui ses dieux vaincus en Italie. Or, quand ces dieux vaincus entraient en Italie, étaient-ce comme des divinités puissantes, ou comme d'heureux présages de l'avenir? Aimez donc la loi de Dieu, et il n'y aura point pour vous de scandale. Nous vous en prions, nous vous en conjurons, nous vous y exhortons, pratiquez la douceur, soyez pleins de compassion pour ceux qui souffrent, accueillez les infirmes, et dans ces temps où nous voyons tant de voyageurs, de pauvres, de malades, exercez largement l'hospitalité, et que vos bonnes œuvres se multiplient. Que les chrétiens fassent ce que commande le Christ, et alors les païens seront seuls à souffrir de leurs blasphèmes.

SERMON LXXXII (1).

Sur ces paroles du chapitre xviii de saint Matthieu : *Si votre frère a péché contre vous, allez et reprenez-le entre vous et lui seul,* etc., et sur ces paroles de Salomon : *L'œil flatteur et artificieux causera de la douleur, mais celui qui reprend en public rétablira la paix.*

Chapitre premier. — *Observation préliminaire sur un passage de saint Matthieu*, vii, 3. *Le fétu de paille, c'est la colère, la poutre, c'est la haine.* — 1. Notre-Seigneur nous recommande de ne point rester indifférents aux fautes que nous pouvons commettre les uns les autres, et de chercher non point précisément à censurer, mais à rendre meilleure la conduite de nos frères. D'après sa doctrine, on a la vue perçante pour ôter le fétu de paille de l'œil de son frère, lorsqu'on n'a pas soi-même une poutre dans l'œil. J'explique en peu de mots à votre charité le sens de ces paroles. Le fétu de paille, c'est la colère; la poutre dans l'œil, c'est la haine. Lors donc que celui qui a de la haine dans le cœur veut reprendre dans un autre un simple mouvement de colère, il cherche à ôter un fétu de paille de l'œil de son frère, mais il en est empêché par la poutre qu'il porte dans le sien. Le fétu est le commencement de la poutre. Lorsque la poutre commence, elle n'est qu'un simple fétu. En arrosant ce fétu, ce brin d'herbe, vous arrivez à en faire une poutre, de même si vous nourrissez la colère par de mauvais soupçons, elle s'accroît jusqu'à devenir de la haine.

2. Or, il y a une grande différence entre un simple péché de colère, et la cruauté qui fait le fond de la haine. Ainsi nous nous mettons en colère contre nos propres enfants, mais qui de nous a de la haine contre eux? Parmi les animaux eux-mêmes on voit quelquefois une génisse fatiguée de son veau qu'elle nourrit, le repousser avec colère ; elle ne laisse pas cependant de l'aimer comme une mère. Il l'ennuie et

(1) Possidius parle de ce sermon dans le chapitre viii de sa Table et Florus en plusieurs endroits de ses commentaires.

(a) an omen? Diligite ergo legem Dei, et non sit vobis scandalum. Rogamus vos, obsecramus vos, exhortamur vos, estote mites, compatimini patientibus, suscipite infirmos : et in ista occasione multorum peregrinorum, egentium, laborantium, abundet hospitalitas vestra, abundent bona opera vestra. Quod jubet Christus, faciant Christiani, et tantum suo malo blasphemant Pagani.

SERMO LXXXII (b).

De verbis Evangelii Matth., xviii : *Si peccaverit in te frater tuus, corripe eum inter te et ipsum solum,* etc. Et de verbis Salomonis : *Annuens oculis cum dolo, congerit hominibus mœstitiam; qui autem arguit palam, pacem facit.*

Caput primum. — *Observatio prævia in locum Matth.*, vii, 3. *Festuca, ira; trabes, odium.* — 1. Admonet nos Dominus noster non negligere invicem nostra peccata, non quærendo quid reprehendas, sed videndo quid corrigas. Ejus quippe dixit acutum oculum ad ejiciendam festucam de oculo fratris sui, qui trabem in oculo suo non habet. Quid autem hoc sit, breviter insinuo Caritati Vestræ. Festuca in oculo, ira est : trabes in oculo, odium est. Quando ergo qui odit reprehendit irascentem, festucam vult de oculo fratris sui tollere : sed trabe impeditur, quam ipse portat in oculo suo. Festuca initium trabis est. Nam trabes quando nascitur, prius festuca est. Rigando festucam, perducis ad trabem : alendo iram malis suspicionibus, perducis ad odium.

2. Multum autem interest inter peccatum irascentis, et crudelitatem odio habentis. Nam et filiis nostris irascimur : odisse filios quis invenitur? In ipsis quoque pecoribus mater aliquando bucula sugentem vitulum tædio quodam avertit irascens : sed visceribus amplectitur matris. Quasi tædium facit, cum impingit : (c) quæritur tamen, si deest. Nec

(a) Sirmondus : *nomen erat* " *omen*. Resarcitur locus per Colbertinum Ms. — (b) Alias xvi, de verbis Domini. — (c) Aliquot Mss *queritur.*

la fatigue lorsqu'il vient se jeter contre elle, mais elle le cherche avec anxiété s'il est absent. Nous-mêmes nous ne corrigeons pas nos enfants sans leur témoigner de la colère et de l'indignation, et cependant nous ne les corrigerions pas si nous ne les aimions tendrement.

Chapitre II. — *La haine est plus funeste à celui qui la nourrit dans son cœur, qu'à celui qui en est l'objet.* — La colère est si peu un signe de haine, que quelquefois c'est une preuve de haine de ne pas se mettre en colère. Supposez un enfant qui veut jouer sur les eaux d'un fleuve dont le courant rapide le fera certainement périr. Vous le voyez et vous le laissez faire, c'est de la haine; votre silence est pour lui une cause de mort. Ne vaudrait-il pas mieux vous mettre en colère et le corriger que de le laisser périr par une coupable indulgence? Il faut donc avant tout éviter la haine, il faut ôter la poutre de l'œil. Il y a une grande différence entre celui qui, sous l'émotion de la colère, se laisse aller à quelques excès de paroles qu'il efface ensuite par un repentir sincère, et celui qui tient renfermés dans son cœur de pernicieux desseins. Il y a enfin une grande différence entre ces paroles de l'Ecriture : « Mes yeux sont obscurcis par la colère, » (*Ps.* VI, 8) et ces autres : « Celui qui hait son frère est un homicide. » (I *Jean*, III, 15.) Il y a une grande différence entre l'œil qui est simplement obscurci et l'œil éteint. Le fétu l'obscurcit, la poutre l'éteint complétement.

3. Commençons donc par bien nous persuader que pour accomplir parfaitement les devoirs qui nous sont imposés aujourd'hui, il faut, avant tout, ne point avoir de haine. Lorsque vous n'avez point de poutre dans l'œil, vous voyez clairement tout ce qu'il y a dans l'œil de votre frère et vous souffrez tant que vous n'avez pas ôté de son œil ce qui peut lui nuire. La lumière qui vous éclaire ne vous permet pas de négliger ce qui peut assurer à votre frère le bienfait de la lumière. Si vous avez de la haine contre lui et que vous vouliez le corriger, comment lui éclaircirez-vous la vue, puisque vous l'avez perdue vous-même? C'est ce que nous enseigne clairement l'Ecriture dans le même endroit où elle dit : « Celui qui hait son frère est un homicide; » car elle ajoute : « Celui qui hait son frère est encore dans les ténèbres. » (I *Jean*, II, 9.) La haine, c'est donc les ténèbres. Or, il est impossible que celui qui hait son frère, ne commence point par se nuire à lui-même. Il s'efforce de lui faire un mal purement extérieur et il porte tout d'abord la dévastation dans son propre cœur. Mais, plus notre âme est élevée au-dessus de notre corps, plus aussi nous devons éviter tout ce qui peut la blesser. Or, c'est lui faire une profonde blessure que de haïr notre frère. Et que peut faire à son frère celui qui le hait, que peut-il faire? Il le dépouillera de son

damus aliter filiis disciplinam, nisi aliquantum irascendo et indignando : nec tamen daremus disciplinam, nisi amando.

Caput II. — *Odium ei qui odit gravius nocet, quam alteri.* — Usque adeo non omnis qui irascitur, odit; ut aliquando magis odisse convincatur, si non irascitur. Fac enim puerum velle in aqua fluminis ludere, cujus impetu pereat : tu si vides, et patienter permittis, odisti : tua patientia, illius mors est. Quanto melius est, si irasceris et corrigis, quam non irascendo interire permittis? Odium ergo ante omnia vitandum est, trabes de oculo ejicienda est. Multum quippe aliud est, quando quisque irascens in aliquo verbi modum excedit, quod postea deleat pœnitendo; et aliud est, servare insidias inclusas in corde. Multum postremo interest inter hæc verba Scripturæ : Turbatus est præ ira oculus meus. (*Psal.* VI, 8.) De illo autem quid dictum est? Qui odit fratrem suum, homicida est. (I *Joan.*, III, 15.) Multum interest inter turbatum oculum, et exstinctum. Festuca turbat, trabes exstinguit.

3. Hoc ergo primum nobis persuadeamus, ut quod hodie admoniti sumus, bene facere atque implere possimus, ante omnia non odisse. Tunc enim quando trabes non est in oculo tuo, vides recte quidquid fuerit in oculo fratris tui; et vim pateris, donec ejicias de oculo fratris tui, quod vides nocere oculo fratris tui. Lumen quod in te est, non te permittit negligere lumen fratris tui. Nam si odisti, et vis corripere, quomodo emendas lumen, qui perdidisti lumen? Dixit enim et hoc aperte eadem Scriptura, ubi scriptum est : Qui odit fratrem suum, homicida est. Qui odit, inquit, fratrem suum, in tenebris est usque adhuc. (I *Joan.*, II, 9.) Odium, tenebræ sunt. Non potest autem fieri, ut qui odit alterum, non sibi prius noceat. Illum enim lædere conatur extrinsecus, se vastat intrinsecus. Quantum autem animus noster corpore major est, tantum ei prospicere debemus, ne ipse lædatur. Lædit autem animum suum, qui odit alterum. Et quid facturus est ei quem odit? quid facturus? Tollit pecuniam, numquid fidem? Lædit famam, numquid conscientiam?

argent; lui enlevera-t-il sa foi? Il blessera sa réputation, pourra-t-il blesser sa conscience? Tous les coups qu'il lui porte sont extérieurs, mais considérez quelles blessures il se fait à lui-même. Celui qui hait son frère, est à soi-même dans son âme son plus cruel ennemi. Mais comme il ne sent pas le mal qu'il se fait, il décharge sa haine contre son frère, et son état est d'autant plus funeste qu'il est insensible aux coups qu'il se porte, parce que l'excès de la haine lui a fait perdre toute sensibilité. Vous avez été cruel pour votre ennemi, et votre cruauté a été jusqu'à le dépouiller, mais vous êtes devenu un homme d'iniquité. Or, il y a une grande différence entre un homme dépouillé et un homme injuste et inique. Il a perdu sa fortune, mais vous avez perdu votre innocence. Considérez lequel des deux a souffert davantage. Celui-ci a perdu des biens qui devaient lui échapper un jour, et vous vous êtes condamné vous-même à une perte certaine.

Chapitre III. — *Dans quelles dispositions doit-on reprendre son frère.* — 4. Nous devons donc reprendre nos frères par amour, non par le désir de leur nuire, mais par le zèle pour leur amendement. Si tels sont nos sentiments, nous pratiquons fidèlement cette recommandation qui nous a été faite aujourd'hui : « Si votre frère a péché contre vous, allez et reprenez-le entre vous et lui seul. » (*Matth.*, xviii, 15.) Or, pourquoi le reprenez-vous? Est-ce parce que vous êtes mécontent qu'il vous ait offensé? A Dieu ne plaise! Si vous faites cette réprimande par amour pour vous, vous ne faites rien. Si vous la faites par amour pour lui, rien de mieux. Examinez d'ailleurs dans les paroles du Sauveur sous quelle impulsion vous devez agir. Est-ce par amour pour vous, est-ce par amour pour lui? « S'il vous écoute, ajoute le Sauveur, vous aurez gagné votre frère. » Agissez donc dans l'intention de le gagner. Mais si vous le gagnez par une sage réprimande, sans elle il était donc perdu? Comment donc se fait-il que la plupart des hommes comptent pour rien ces sortes de fautes et vont jusqu'à dire : Quel si grand mal ai-je fait? Je n'ai offensé qu'un homme. Gardez-vous d'être ici indifférent. Vous avez offensé un homme, mais voulez-vous savoir que cette offense contre un homme est cause de votre perte? Si celui que vous avez offensé vous reprend entre vous et lui seul, et que vous l'écoutiez, il vous aura gagné. Qu'est-ce à dire qu'il vous aura gagné? C'est que vous seriez perdu s'il ne vous gagnait. Car si vous n'étiez point perdu, comment pourrait-il vous gagner? Que nul donc n'affecte cette indifférence lorsqu'il a péché contre son frère. Ecoutez ce que dit l'Apôtre dans une de ses Epîtres : « Or, péchant de la sorte contre vos frères et blessant leur conscience faible, vous péchez contre Jésus-Christ, » (I *Cor.*, viii, 12) parce que nous sommes tous les membres de Jésus-Christ. Comment vous excuser de pécher contre le Christ, vous qui péchez contre un membre du Christ?

Quidquid nocet, forinsecus nocet : sibi attende quid noceat. Intus enim sibi ipse inimicus est, qui odit alterum. Sed quia non sentit quid sibi mali faciat, in alterum sævit, eo periculosius vivens, (*f.* sæviens) quo non sentit quid secum mali agit; quia et sæviendo sensum perdidit. Sævisti in inimicum tuum : te sæviente ille nudatus est, tu iniquus es. Multum interest inter nudum et iniquum. Ille perdidit pecuniam, tu innocentiam. Quære quis gravius damnum perpessus est. Ille perdidit rem perituram, tu factus es periturus.

Caput III. — *Quo animo frater corripiendus.* — 4. Ideo debemus amando corripere; non nocendi aviditate, sed studio corrigendi. Tales si fuerimus, optime facimus quod hodie admoniti sumus : « Si peccaverit in te frater tuus, corripe illum inter te et ipsum solum. » (*Matth.*, xviii, 15.) Quare illum corripis? Quia te doles, quod peccaverit in te? Absit. Si amore tui id facis, nihil facis. Si amore illius facis, optime facis. Denique in ipsis verbis attende, cujus amore id facere debeas, utrum tui, an illius. « Si te audierit, inquit, lucratus es fratrem tuum. » Ergo propter illum fac, ut lucreris illum. Si faciendo lucraris, nisi fecisses, perierat. Quid est ergo quod plerique homines ista peccata contemnunt, et dicunt : Quid magnum feci? In hominem peccavi. Noli contemnere. In hominem peccasti : vis nosse quia in hominem peccando peristi? Si te ille, in quem peccasti, corripuerit inter te et ipsum solum, et audieris illum, lucratus est te. Quid est, lucratus est te; nisi quia perieras, si non lucraretur te? Nam si non perieras, quomodo te lucratus est? Nemo ergo contemnat, quando peccat in fratrem. Ait enim quodam loco Apostolus : « Sic autem peccantes in fratres, et percutientes conscientiam eorum infirmam, in Christum peccatis : » (I *Cor.*, viii, 12) ideo quia membra Christi omnes facti sumus. Quomodo non peccas in Christum, qui peccas in membrum Christi?

5. Que personne donc ne dise : Ce n'est point contre Dieu que j'ai péché, c'est contre mon frère. J'ai péché contre un homme, c'est un péché léger ou bien il n'y a aucun péché. Peut-être dites-vous : c'est un péché léger parce qu'il est bientôt effacé. Vous avez offensé votre frère, donnez-lui une satisfaction convenable et vous êtes guéri. Un instant vous a suffi pour commettre une faute mortelle, mais vous pouvez être aussi prompt à en trouver le remède. Qui de nous, mes frères, ose espérer le royaume des cieux lorsqu'il entend ces paroles de l'Evangile : « Celui qui dira à son frère : vous êtes un fou, sera condamné au feu de l'enfer ? » (*Matth.*, v, 22.) C'est pour nous un grand sujet d'effroi, mais voyez le remède à côté : « Si vous présentez votre offrande à l'autel, et que là vous vous souveniez que votre frère à quelque chose contre vous, laissez là votre offrande devant l'autel. » Dieu ne s'irrite point de ce que vous différez de lui présenter votre offrande. C'est vous qu'il demande plutôt que votre offrande. Si vous vous présentez devant Dieu avec votre offrande, le cœur plein de haine contre votre frère, il vous répond : Vous êtes mort, que pouvez-vous m'offrir ? Vous me présentez votre offrande, et vous n'êtes pas vous-même une offrande agréable à Dieu ? Jésus-Christ désire bien plus ce qu'il a racheté de son sang, que ce que vous avez tiré de votre grenier. « Laissez donc là votre offrande devant l'autel et allez d'abord vous réconcilier avec votre frère, et alors vous viendrez présenter votre offrande. » Vous le voyez, cette condamnation au feu de l'enfer a été bientôt effacée. Avant d'être réconcilié vous étiez justiciable de cette condamnation, aussitôt votre réconciliation, vous pouvez en toute sécurité présenter votre offrande.

CHAPITRE IV. — *Que doit faire et celui qui a commis l'offense, et celui qui l'a reçue.* — 6. Les hommes se laissent aller facilement aux offenses contre le prochain, mais quelles difficultés pour rétablir la paix et l'union ! Demandez pardon à cet homme que vous avez offensé, à cet homme que vous avez blessé. On vous répond : Je ne m'humilierai point. Mais écoutez au moins votre Dieu, si vous dédaignez votre frère : « Celui qui s'humilie sera élevé. » (*Luc*, XIV, 11.) Vous ne voulez point vous humilier après que vous êtes tombé ici-bas ? Il y a cependant une grande différence entre l'homme qui s'humilie et celui qui est tombé. Vous êtes étendu à terre, et vous ne consentez pas à vous humilier ? Vous auriez peut-être droit de dire : Je ne veux pas descendre, si vous n'aviez consenti à tomber.

7. Voilà ce que doit faire celui qui a commis l'offense. Mais que doit faire celui qui l'a reçue ? Ce qui nous a été enseigné aujourd'hui : « Si votre frère pèche contre vous, reprenez-le entre vous et lui seul. » (*Matth.*, XVIII, 15.) Si vous négligez ce devoir, vous vous rendez plus coupable que lui. Il vous a outragé, et en vous ou-

5. Nemo ergo dicat : Quia non peccavi in Deum, sed peccavi in fratrem. In hominem peccavi : leve peccatum est, vel nullum peccatum est. Forte inde dicis : Leve est, quia cito curatur. Peccasti in fratrem : fac satis, et sanatus es. Cito fecisti mortiferam rem, sed remedium cito invenisti. Quis nostrum speret regnum cœlorum, Fratres mei, quando dicit Evangelium : Qui dixerit fratri suo, Fatue, reus erit gehennæ ignis ? (*Matth.*, v, 22.) Magnus terror ; sed vide ibi remedium : « Si obtuleris munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris, quia frater tuus habet aliquid adversum te ; relinque ibi munus tuum ante altare. » (*Ibid.*, 23.) Non irascitur Deus, quia differs imponere munus tuum : Te quærit Deus magis quam munus tuum. Nam si malum animum gerens adversus fratrem tuum, adveneris cum munere ad Deum tuum, respondet tibi : Tu peristi, mihi quid attulisti ? Offers munus tuum, et tu non es munus Dei. Plus quærit Christus quem redemit sanguine suo, quam quod tu invenisti in horreo tuo. Ergo relinque ibi munus tuum ante altare, et vade prius reconciliari fratri tuo ; et sic veniens offeres munus tuum. Ecce ille reatus gehennæ quam cito solutus est. Nondum reconciliatus, eras gehennæ reus : reconciliatus, securus offers munus tuum ad altare.

CAPUT IV. — *Quid agere debeat, qui injuriam fecit et qui injuriam passus est.* — 6. Homines autem faciles sunt ad irrogandas injurias, et difficiles ad concordiam requirendam. Pete, inquit, veniam ab homine quem offendisti, ab homine quem læsisti. Respondet : Non me humiliabo. Vel Deum tuum audi, si fratrem tuum contemnis : Qui se humiliat, exaltabitur. (*Luc.*, XIV, 11.) Non vis te humiliare qui cecidisti ? Multum interest inter se humiliantem et inter jacentem. Jam jaces, et humiliare te non vis ? Bene diceres : Nolo descendere ; si noluisses ruere.

7. Hoc ergo debet facere, qui fecit injuriam. Qui autem passus est, quid debet ? Quod audivimus hodie : « Si peccaverit in te frater tuus, corripe eum inter te et ipsum solum. » (*Matth.*, XVIII, 15.) Si ne-

trageant, il s'est fait une profonde blessure, et vous restez insensible à cette blessure de votre frère? Vous le voyez périr, peut-être même est-il déjà mort, et vous restez indifférent? Vous êtes plus coupable par votre silence qu'il ne l'est par l'outrage qu'il vous a fait. Lors donc qu'un de nos frères pèche contre nous, soyons pleins de sollicitude, non pour nous, car il est glorieux d'oublier les injures; oui, oubliez l'injure qui vous est faite, mais n'oubliez point la blessure de votre frère. « Reprenez-le donc entre vous et lui seul. » (*Ibid.*, 15.) Ne vous proposez que de le corriger, épargnez sa honte. Peut-être, en effet, la honte lui inspire-t-elle de défendre son péché, et en voulant le rendre meilleur vous le rendez plus mauvais. « Reprenez-le donc entre vous et lui seul. S'il vous écoute, vous aurez gagné votre frère, » parce que sans cette réprimande il était perdu. « Mais s'il ne vous écoute point, » c'est-à-dire s'il entreprend de soutenir sa faute comme un acte de justice, « prenez encore avec vous une ou deux personnes, afin que sur la parole de deux ou trois témoins tout soit avéré. Que s'il ne les écoute point, dites-le à l'Eglise; et s'il n'écoute point l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain. » (*Ibid.*, 16, 17.) Cessez dès lors de le regarder comme un de vos frères. Toutefois, ne négligez point son salut. Nous ne comptons point au nombre de nos frères les Gentils et les païens, et cependant nous ne cessons de travailler à leur salut. Voilà les enseignements que le Seigneur vient de nous donner, et il a tellement à cœur l'observation de ce précepte, qu'il ajoute aussitôt : « En vérité, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel; et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié aussi dans le ciel. » (*Ibid.*, 18.) Vous regardez votre frère comme un publicain, vous le liez sur la terre; mais ayez soin de le lier justement; car les liens injustes sont rompus par la justice. Lorsque vous avez corrigé votre frère, et rétabli l'union entre vous et lui, vous l'avez délié sur la terre. (II, q. 3, cap. *Cœpisti.*) Vous l'avez délié sur la terre, il est également délié dans le ciel. Vous rendez un service éminent non pas à vous, mais à lui, parce que c'est à lui, et non à vous, qu'il a fait un mal immense.

Chapitre V. — *Comment cette doctrine de l'Evangile se concilie avec un passage des livres de Salomon.* — 8. S'il en est ainsi, comment expliquer ces paroles de Salomon que nous avons entendues aujourd'hui dans une première lecture : « L'œil flatteur et artificieux causera de la douleur, mais celui qui reprend en public rétablira la paix? » (*Prov.*, x, 10, *selon les Sept.*) Si celui qui reprend publiquement établit la paix, comment obéir à ce précepte : « Reprenez-

glexeris, pejor es. Ille injuriam fecit, et injuriam faciendo gravi se ipsum vulnere percussit : tu vulnus fratris tui contemnis? Tu eum vides perire, vel perisse, et negligis? Pejor es tacendo, quam ille conviciando. Quando ergo in nos aliquis peccat, habeamus magnam curam, non pro nobis, nam gloriosum est injurias oblivisci : sed obliviscere injuriam tuam, non vulnus fratris tui. Ergo « corripe eum inter te et ipsum solum, » (*Ibid.*, 15) (*a*) intendens correctioni, parcens pudori. Forte enim præ verecundia incipit defendere peccatum suum, et quem vis facere correctiorem, facis pejorem. « Corripe ergo eum inter te et ipsum solum. Si te audierit, lucratus es fratrem tuum : » quia perierat, nisi faceres. « Si autem non te audierit, » id est, peccatum suum quasi justitiam defenderit, « adhibe tecum duos vel tres; quia in ore duorum vel trium testium stat omne verbum. Si nec ipsos audierit, refer ad Ecclesiam : si nec Ecclesiam audierit, sit tibi sicut Ethnicus et publicanus. » (*Ibid.*, 16, 17.) Noli illum deputare jam in numero fratrum tuorum. Nec ideo tamen salus ejus negligenda est. Nam et ipsos Ethnicos, id est, Gentiles, et Paganos in numero quidem fratrum non deputamus; sed tamen eorum salutem semper inquirimus. Hoc ergo audivimus Dominum ita monentem, et tanta cura præcipientem, ut etiam hoc adderet continuo : « Amen dico vobis, quæcumque ligaveritis super terram, ligata erunt et in cœlo; et quæcumque solveritis in terra, soluta erunt et in cœlo. » (*Ibid.*, 18.) Cœpisti habere fratrem tuum tanquam publicanum, ligas illum in terra : sed ut juste alliges, vide. (II, q. 3, cap. *Cœpisti.*) Nam injusta vincula disrumpit justitia. Cum autem correxeris, et concordaveris cum fratre tuo, solvisti illum in terra. Cum solveris in terra, solutus erit et in cœlo. Multum præstas, non tibi, sed illi : quia multum nocuit, non tibi, sed sibi.

Caput. V. — *Conciliatur Evangelium cum Salomone.* — 8. Hæc cum ita sint, quid est quod ait Salomon, quod hodie ex alia lectione primitus audivimus : « Annuens oculis cum dolo, congerit hominibus mœstitiam : qui autem arguit palam, pacem facit?

(*a*) Editi Am. Er. et omnes Mss. *intuens correctioni.*

le entre vous et lui seul? » N'est-il pas à craindre qu'il y ait contradiction entre ces deux préceptes divins? Comprenons au contraire qu'il y a entre eux une souveraine harmonie. Gardons-nous de partager les sentiments de ces hommes vains, qui, dans leur erreur, s'imaginent que les deux Testaments, les livres de l'Ancien et du Nouveau, sont opposés entre eux, et de nous figurer qu'il y a ici contradiction, parce que l'un de ces témoignages est emprunté à un livre de Salomon, et l'autre à l'Evangile. Supposons, en effet, qu'un ignorant accusateur des divines Ecritures vienne dire : Voici une contradiction entre les deux Testaments : le Seigneur dit : « Reprenez-le entre vous et lui seul; » Salomon au contraire : « Celui qui reprend publiquement, rétablit la paix. » Le Seigneur ne savait donc point ce qu'il ordonnait. Salomon veut briser et humilier le front du pécheur, Jésus-Christ, au contraire, épargne la honte qui le ferait rougir. En effet, d'un côté il est écrit : « Celui qui reprend publiquement rétablira la paix; de l'autre : « Reprenez-le entre vous et lui seul, » non pas en public, mais en particulier et dans le secret. Voulez-vous vous convaincre, ô vous qui partagez ces pensées, que les deux Testaments ne sont nullement opposés entre eux, parce que l'un de ces témoignages est tiré d'un livre de Salomon, et l'autre de l'Evangile? écoutez l'Apôtre. Saint Paul est évidemment un ministre du Nouveau Testament. Ecoutez donc l'apôtre saint Paul, donnant ce précepte à son disciple Timothée : « Reprenez devant tout le monde ceux qui pèchent, afin que les autres en soient intimidés. » (I *Tim.*, v, 20.) Ce n'est plus ici un livre de Salomon, c'est une épître de saint Paul, qui paraît en contradiction avec l'Evangile. Mettons pour un instant de côté, et sans lui donner tort, Salomon, et écoutons conjointement Notre-Seigneur Jésus-Christ et son serviteur Paul. Que dites-vous, Seigneur? « Si votre frère pèche contre vous, reprenez-le entre vous et lui seul. » Et vous, grand apôtre? « Reprenez devant tout le monde ceux qui pèchent, afin que les autres en conçoivent de la crainte. » Que ferons-nous? Ecouterons-nous cette controverse comme des juges? A Dieu ne plaise! Soumettons-nous bien plutôt au juge, et frappons pour qu'il daigne nous ouvrir; fuyons sous les ailes du Seigneur notre Dieu. Non, il n'est pas en contradiction avec son Apôtre, puisque c'est lui-même qui parlait par sa bouche, au témoignage de saint Paul : « Est-ce que vous voulez éprouver la puissance de Jésus-Christ, qui parle par ma bouche? (II *Cor.*, XIII, 3.) Jésus-Christ parle donc à la fois et dans l'Evangile et par son Apôtre. Jésus-Christ est donc l'auteur de ces deux recommandations, qu'il a exprimées l'une de sa bouche, l'autre par la bouche de son héraut. En effet, quand le héraut parle du haut d'un tribunal, on

(*Prov.*, X, 10, *sec.* LXX.) Si ergo « qui arguit palam, pacem facit; » quomodo : Corripe illum inter te et ipsum solum? » Metuendum est, ne sibi contraria sint præcepta divina. Sed intelligamus esse ibi summam concordiam, non quemadmodum quidam vani sapiamus, qui errantes opinantur contraria sibi esse duo testamenta in libris Veteribus et Novis; ut ideo putemus hoc esse contrarium, quoniam illud est in Salomonis libro, hoc in Evangelio. Si enim aliquis imperitus et calumniator divinarum Scripturarum diceret : Ecce ubi sibi contradicunt duo Testamenta. Dominus dicit : « Corripe illum inter te et ipsum solum. » Salomon dicit : « Qui arguit palam, pacem facit. » Ergo nescit Dominus quid præcepit? Salomon vult contundi frontem peccantis : Christus parcit pudori erubescentis. Ibi enim scriptum est : « Qui arguit palam, pacem facit : » hic autem : « Corripe illum inter te et ipsum solum; » non palam, sed in secreto et occulte. Vis nosse quisquis talia cogitas, non sibi repugnare duo Testamenta, quia illud in libro Salomonis, hoc in Evangelio reperitur? Apostolum audi. Certe Apostolus minister est novi Testamenti. Audi ergo apostolum Paulum Timotheo præcipientem et dicentem : « Peccantes coram omnibus argue, ut et cæteri timorem habeant. » (I *Tim.*, v, 20.) Jam non Salomonis liber cum Evangelio, sed Pauli apostoli epistola videtur confligere. Salomonem paululum sine injuria seponamus : Christum Dominum et Paulum servum ejus audiamus. Quid dicis, Domine? « Si peccaverit in te frater tuus, corripe illum inter te et ipsum solum. » Quid dicis, Apostole : « Peccantes coram omnibus argue, ut et cæteri timorem habeant. » Quid facimus? Controversiam istam velut judices audimus? Absit. Imo sub judice constituti pulsemus, uti nobis aperiri impetremus : fugiamus sub alas Domini Dei nostri. Non enim Apostolo suo contrarium locutus est, quia et in illo ipse locutus est, sicut dicit : « An vultis experimentum ejus accipere, qui in me loquitur Christus? » (II *Cor.*, XIII, 3.) Christus in Evangelio, Christus in Apostolo : Christus ergo utrumque dixit; unum ore suo, alterum ore præconis sui. Quia quando præco de tribunali

n'écrit pas dans les Actes : Le héraut a prononcé la sentence, mais on l'attribue à celui qui a commandé au héraut de la prononcer.

Chapitre VI. — *La réprimande doit être tantôt secrète, tantôt publique.* — 9. Efforçons-nous donc, mes frères, d'arriver à l'intelligence de ces deux préceptes, et de nous établir pacifiquement entre l'un et l'autre. Soyons d'accord avec notre cœur, et la sainte Ecriture ne nous présentera plus aucune contradiction. Ces deux commandements sont vrais d'une vérité pleine et entière; mais il faut savoir discerner les circonstances différentes dans lesquelles nous devons les accomplir; tantôt vous devez reprendre votre frère entre vous et lui seul, tantôt il faut le reprendre devant tout le monde, afin que les autres en conçoivent de la crainte. En les accomplissant ainsi suivant les circonstances, nous maintiendrons l'accord des Ecritures, et nous ne nous tromperons point en les prenant docilement pour règles de notre conduite. Mais, me demande-t-on, dans quelle circonstance précise devrai-je accomplir l'un ou l'autre de ces commandements? Car je crains de reprendre mon frère entre moi et lui seul, alors que je devrais le reprendre devant tous; ou de le reprendre publiquement quand la réprimande devrait rester secrète.

Chapitre VII. — *Quand la correction doit-elle être secrète, quand doit-elle être publique.* — 10. Votre charité comprendra bien vite le devoir particulier à chaque circonstance, et plaise à Dieu que nous n'apportions aucune négligence dans son accomplissement! Considérez et méditez bien ces paroles : « Si votre frère pèche contre vous, reprenez-le entre vous seul et lui. » Pourquoi? Parce qu'il a péché contre vous. Qu'est-ce à dire qu'il a péché contre vous? Vous savez qu'il s'est rendu coupable à votre égard. C'est dans le secret que l'offense a été commise, c'est dans le secret qu'il faut lui adresser la réprimande qu'il mérite. (II, q. 1, cap. *Si peccaverit.*) Si vous êtes le seul pour savoir qu'il vous a offensé, et que vous vouliez l'en reprendre devant tout le monde, vous ne voulez pas le corriger, mais le diffamer. Considérez le juste Joseph, avec quelle modération, avec quelle bonté il pardonne à son épouse le crime énorme dont il la soupçonnait, avant qu'il sût comment elle avait conçu; car il voyait sa grossesse, et il savait qu'il n'avait eu aucune relation avec elle. Il était donc autorisé à la soupçonner d'adultère, et cependant comme il était le seul pour s'en apercevoir et connaître ce qui avait eu lieu, que dit de lui l'Evangile? « Or, comme Joseph, son mari, était un homme juste, et qu'il ne voulait pas la perdre, il résolut de la renvoyer en secret. » Comme il était dans cette pensée, voilà que l'ange du Seigneur lui apparut en songe, et lui fit connaître la vérité, c'est-à-dire que Marie

aliquid dicit, non scribitur in Gestis : Præco dixit : sed ille dixisse scribitur, qui præconi quod diceret imperavit.

Caput VI. — *Correptio alias secreta, alias publica esse debet.* — 9. Duo ergo ista præcepta, Fratres, sic audiamus, ut intelligamus, et inter utraque præcepta pacati constituamur. Cum corde nostro nos concordemus, et Scriptura sancta in nulla parte discordat. Verum est omnino, utrumque verum est : sed discernere debemus, aliquando illud, aliquando illud esse faciendum; aliquando corripiendum fratrem inter te et ipsum solum, aliquando corripiendum fratrem coram omnibus, ut et cæteri timorem habeant. Si aliquando illud, aliquando illud fecerimus ; concordiam Scripturarum tenebimus, et in faciendo atque obtemperando non errabimus. Sed dicit mihi aliquis : Quando facio illud, quando illud? ne tunc corripiam inter me et ipsum solum, quando debeo coram omnibus corripere ; aut tunc corripiam coram omnibus, quando debeo in secreto corripere.

Caput VII. — *Quando secreta esse debet, quando publica.* — 10. Cito videbit Caritas Vestra, quid quando facere debeamus : sed utinam facere pigri non simus. Intendite, et videte : « Si peccaverit, inquit, in te frater tuus, corripe eum inter te et ipsum solum. » Quare? Quia peccavit in te. Quid est, in te peccavit? Tu scis, quia peccavit. Quia enim secretum fuit, quando in te peccavit ; secretum quære, cum corrigis quod peccavit. (II, q. 1, c. *Si peccaverit.*) Nam si solus nosti quia peccavit in te, et eum vis coram omnibus arguere; non es correptor, sed proditor. Attende quemadmodum vir justus Joseph, tanto flagitio quod de uxore fuerat suspicatus, tanta benignitate pepercit, ante quam sciret unde illa conceperat : quia gravidam senserat, et se ad illam non accessisse noverat. Restabat itaque certa adulterii suspicio : et tamen quia ipse solus senserat, ipse solus sciebat, quid de illo ait Evangelium? Joseph autem cum esset vir justus, et nollet eam divulgare. Mariti dolor non vindictam quæsivit : Voluit prodesse peccanti, non punire peccantem. « Cum, inquit, nollet eam divulgare, voluit eam occulte dimittere. » Hæc eo cogitante,

n'avait point violé la foi conjugale, parce qu'elle avait conçu du Saint-Esprit leur commun Seigneur. (*Matth.*, I, 19.) Ainsi, votre frère a péché contre vous ; si vous êtes seul pour le connaître, c'est contre vous seul qu'il a vraiment péché. S'il vous avait offensé publiquement, il aurait également péché contre ceux qu'il aurait rendus les témoins de son offense. Je ne fais que vous dire ici, mes frères, ce dont chacun de vous peut reconnaître la vérité en lui-même. Lorsqu'un outrage est commis contre un de mes frères en ma présence, à Dieu ne plaise que je me considère comme indifférent à cet outrage ! je le regarde comme dirigé aussi contre moi, et d'autant plus qu'on a pu croire que je l'approuvais. Il faut donc reprendre devant tout le monde les fautes commises devant tout le monde, et reprendre plus secrètement les fautes plus secrètes. Distinguez les circonstances, et l'harmonie la plus parfaite règne dans l'Ecriture.

CHAPITRE VIII. — *Comment il faut remplir le devoir de la réprimande, pourquoi la faire en secret.* — 11. Telle est la ligne de conduite que nous devons tenir, et que chacun doit suivre, non-seulement quand on pèche contre nous, mais toutes les fois qu'une faute commise demeure secrète. Nous devons alors corriger, reprendre en secret, de peur qu'une réprimande publique ne ruine la réputation du coupable. Vous ne voulez que reprendre et corriger, et si un ennemi cherche à connaître cette faute pour la faire punir? L'évêque connaît qu'un tel a commis un homicide, et nul autre que lui ne le sait. Je veux reprendre cet homme publiquement, mais vous cherchez à vous inscrire contre lui devant les tribunaux. Que fais-je donc? je ne révèle pas son crime, mais je n'y reste pas indifférent. Je reprends le coupable en secret, je mets devant ses yeux les jugements de Dieu, je porte l'épouvante dans cette conscience couverte de sang, et je lui persuade de faire pénitence. Telle est la charité dont nous devons être animés. Voilà pourquoi les hommes nous reprochent quelquefois de ne pas remplir le devoir de la correction, ils s'imaginent ou que nous savons ce que nous ignorons, ou que nous gardons le silence sur ce que nous savons. Il est possible que je sache ce que vous savez vous-même, mais je ne reprends pas cette faute en votre présence, parce que mon intention est de guérir, et non d'accuser. Il est des hommes qui commettent l'adultère dans leurs demeures, leur crime est secret; il nous est révélé par leurs épouses, souvent par jalousie, quelquefois parce qu'elles désirent le salut de leurs époux. Nous nous gardons bien de divulguer ce crime, nous le reprenons en secret. Nous cherchons à détruire le mal là où il a pris naissance. Cependant nous ne négligeons pas de panser cette plaie si grave, nous représentons à celui qui s'est rendu cou-

ecce Angelus Domini apparuit ei in somnis; et indicavit quid esset, quia non violavit viri thorum, quia de Spiritu sancto conceperat Dominum amborum. » (*Matth.*, I, 19.) Peccavit ergo in te frater tuus; si tu solus nosti, tunc vere in te solum peccavit. Nam si multis audientibus tibi fecit injuriam, et in illos peccavit, quos testes suæ iniquitatis effecit. Dico enim, Fratres carissimi, quod et vos ipsi in vobis ipsis potestis agnoscere. Quando me audiente, fratri meo quisque injuriam facit, absit ut a me injuriam illam alienam putem. Prorsus et mihi fecit : imo et mihi plus fecit, cui putavit placere quod fecit. Ergo ipsa corripienda sunt coram omnibus, quæ peccantur coram omnibus : ipsa corripienda sunt secretius, quæ peccantur secretius. Distribuite tempora, et concordat Scriptura.

CAPUT VIII. — *Correptionis modus, curve secreto fiat.* 11. — Sic agamus, et sic agendum est, non solum quando in nos peccatur, sed quando peccatur ab aliquo, ut ab altero nesciatur. In secreto debemus corripere, in secreto arguere; ne volentes publice arguere, prodamus hominem. Nos volumus corripere et corrigere : quid si inimicus quærit audire quod puniat? Novit enim nescio quem homicidam Episcopus, et alius illum nemo novit. Ego volo publice corripere, at tu quæris inscribere. Prorsus nec prodo, nec negligo : corripio in secreto; pono ante oculos Dei judicium; terreo cruentam conscientiam; persuadeo pœnitentiam. Hac caritate præditi esse debemus. Unde aliquando homines reprehendunt nos, quod quasi non corripiamus : aut putant nos scire quod nescimus : aut putant nos tacere quod scimus. Sed forte quod scis, et ego scio : sed non coram te corripio; quia curare volo, non accusare. Sunt homines adulteri in domibus suis, in secreto peccant, aliquando nobis produntur ab uxoribus suis plerumque zelantibus, aliquando maritorum salutem quærentibus, nos non prodimus palam, sed in secreto arguimus. Ubi contigit malum, ibi moriatur malum. Non tamen vulnus illud negligimus : ante omnia ostendentes homini in tali peccato constituto sauciamque gerenti conscientiam, illud vulnus esse mor-

pable d'un si grand crime, et dont la conscience est si profondément atteinte, que cette blessure est mortelle, bien que ceux qui commettent ce crime poussent la perversité jusqu'à s'en moquer, en s'appuyant sur je ne sais quels témoignages qui n'ont aucune autorité, et en affirmant que Dieu ne s'occupe point des péchés de la chair. Que signifient donc ces paroles que nous venons d'entendre : « Dieu jugera les fornicateurs et les adultères? » (*Hébr.*, XIII, 4.) Méditez ces paroles, qui que vous soyez, qui êtes atteint de cette maladie. Ecoutez ce que Dieu vous enseigne, et non ce que vous dit votre cœur, fauteur et complice de vos crimes, où votre ami, enchaîné dans les mêmes liens d'iniquité, et qui est plutôt votre ennemi et le sien. Ecoutez ce que dit l'Apôtre : « Qu'en toutes choses le mariage soit respecté, et que le lit nuptial soit sans tache, car Dieu condamnera les fornicateurs et les adultères. » (*Ibid.*)

CHAPITRE IX. — *Il faut nous hâter de réformer notre vie.* — 12. Courage donc, mon frère, réformez votre vie. Vous craignez que votre ennemi ne vous traduise en justice, et vous ne craignez pas le jugement de Dieu. Où est donc votre foi? Craignez ce qui est en effet digne de toute votre crainte. Le jour du jugement est éloigné, il est vrai, mais le dernier jour de chacun de nous ne peut être éloigné ; car la vie est bien courte. Et comme cette durée si courte est en même temps incertaine, vous ne savez quand sera votre dernier jour. Corrigez-vous donc aujourd'hui à cause du lendemain qui est incertain. Profitez dès maintenant de la réprimande qui vous est faite en secret. Je parle en public, il est vrai, mais je reprends secrètement. Mes paroles frappent les oreilles de tous ceux qui m'écoutent, mais elles s'adressent particulièrement à la conscience de quelques-uns. Si je disais : Vous êtes un adultère, corrigez-vous, j'avancerais d'abord un fait que j'ignore, je fonderais mes soupçons sur un rapport léger et téméraire. Je ne dis donc pas : Vous qui êtes un adultère, corrigez-vous, mais qui que vous soyez, qui parmi ce peuple êtes coupable d'adultère, réformez votre vie. L'avertissement est public, la réprimande est secrète. Je sais que celui qui aura la crainte de Dieu se corrigera.

CHAPITRE X. — *Il faut tenir compte des péchés de la chair.* — 13. Que nul ne dise donc en son cœur : Dieu ne s'occupe point des péchés de la chair. « Ne savez-vous pas, dit l'Apôtre, que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous? Or, si quelqu'un profane le temple de Dieu, Dieu le perdra. Que personne ne se trompe ici soi-même. » (I *Cor.*, III, 16.) Mais me dira-t-on peut-être : C'est mon âme qui est le temple de Dieu, ce n'est pas mon corps, et on alléguera même ce témoignage de l'Ecriture : « Toute chair est comme l'herbe, et toute

tiferum : quod aliquando qui committunt, nescio qua perversitate contemnunt; et nescio unde sibi testimonia (a) nulla et vana conquirunt, dicentes : Peccata carnis Deus non curat. Ubi est quod hodie audivimus : « Fornicatores adulteros judicat Deus? » (*Hebr.*, XIII, 4.) Ecce attende, quisquis tali morbo laboras. Quod dicit Deus audi : non quod tibi dicit favens peccatis tuis (b) animus tuus, aut eadem tecum iniquitatis catena ligatus amicus tuus, vel potius inimicus tuus et suus. Audi ergo quod dicit Apostolus : « Honorabiles, inquit, nuptiæ in omnibus, et thorus immaculatus. Fornicatores autem et adulteros judicat Deus. »

CAPUT IX. — *Vita cito emendanda.* — 12. Age ergo Frater, esto correctus. Times ne te inscribat inimicus; et non times ne te judicet Deus? Ubi est fides? Time cum est quando timeas. Longe est quidem dies judicii : sed uniuscujusque hominis dies ultimus longe esse non potest; quia brevis est vita. Et quia ipsa brevitas semper incerta, quando sit dies tuus ultimus, nescis. Corrige te hodie, propter cras. Prosit tibi et modo in secreto correptio. Palam enim loquor, et in secreto arguo. Aures omnium pulso : sed conscientias quorumdam convenio. Si dicerem : Tu adulter corrige te : primo forte dicerem quod nescirem; forte quod temere audieram, suspicarer. Non dico : Tu adulter corrige te : sed, quisquis in hoc populo adulter es, corrige te. Publica est correptio, sed secreta correctio. Scio, quia ille qui timuerit corrigit se.

CAPUT X. — *Peccata carnis non contemnenda.* — 13. Non dicat in corde suo : Peccata carnis non curat Deus. Nescitis, inquit Apostolus, quia templum Dei estis, et Spiritus Dei habitat in vobis? Quisquis templum Dei violaverit, disperdet illum Deus. (I *Cor.*, III, 16.) Nemo se fallat. Sed forte ait aliquis : Templum Dei animus meus est, non corpus meum : adjecit etiam testimonium : Omnis caro fœnum, et omnis claritas carnis ut flos fœni. (I *Petr.*, I, 24.) Infelix interpretatio, punienda cogi-

(a) Aliquot Mss. *nonnulla et vana.* — (b) Am. Er. et Mss. *favens peccatis tuis amicus tuus.*

sa gloire est comme la fleur des champs. » (I *Pierre*, I, 24.) C'est une malheureuse interprétation, c'est une pensée digne de châtiment. Oui, la chair est comparée à l'herbe, parce qu'elle doit mourir, mais ce qui doit mourir pour un temps ne doit point ressusciter chargé de crimes. Voulez-vous d'ailleurs que l'Apôtre, dans cette même épître, vous explique plus clairement cette vérité : « Ne savez-vous pas, dit-il, que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui réside en vous et que vous avez reçu de Dieu ? » (I *Cor.*, VI, 19.) Cessez donc de ne tenir aucun compte des péchés du corps ; car vous le voyez, vos corps sont le temple de l'Esprit saint que vous avez reçu de Dieu. Vous n'attachez aucune importance aux péchés de la chair, resterez-vous également indifférent à la profanation du temple de Dieu ? Votre corps est en vous le temple de l'Esprit de Dieu. Or, considérez comment vous devez vous comporter à l'égard du temple de Dieu. Si vous consentiez à commettre un adultère dans cette enceinte sacrée, quel sacrilége plus monstrueux ? Or, vous êtes vous-même le temple de Dieu. Vous entrez dans le temple, vous en sortez, vous êtes en repos, vous agissez dans l'intérieur de votre demeure, vous êtes toujours un temple. Veillez donc sur vos actions et gardez-vous d'offenser celui qui habite ce temple, de peur qu'il ne vous abandonne et ne vous laisse tomber en ruine. « Ne savez-vous pas, dit l'Apôtre, (et il parlait ici de la fornication et des péchés de la chair dont il voulait faire comprendre toute la gravité) ne savez-vous pas que vos corps sont le temple de l'Esprit saint qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu et qu'ainsi vous n'êtes plus à vous-mêmes ? Car vous avez été achetés d'un grand prix. Si vous méprisez votre corps, considérez du moins le prix que vous avez coûté.

CHAPITRE XI. — *Il ne faut point différer le devoir de la correction.* — 14. Je sais, et quiconque réfléchit tant soit peu sérieusement, le sait comme moi, que tout chrétien qui craint Dieu et entend sa parole ne diffère de se convertir que parce qu'il espère avoir encore longtemps à vivre. La perte d'un grand nombre vient de ce qu'ils disent : Demain, demain, et tout d'un coup la porte est fermée. Ils restent dehors avec le cri du corbeau, parce qu'ils n'ont pas eu le gémissement de la colombe. Demain, demain, c'est le cri du corbeau. Gémissez comme la colombe et frappez votre poitrine, mais en frappant votre poitrine, convertissez-vous, car autrement vous paraîtriez non pas châtier votre conscience, mais l'endurcir à coups de poing et l'affermir dans le mal au lieu de la corriger. Que vos gémissements ne soient pas infructueux. Peut-être vous dites-vous à vous-même : Dieu a promis de me pardonner quand je me convertirai, je suis donc tranquille. Je lis dans les di-

tatio. Fœnum dicta est caro, quia moritur : sed quod ad tempus moritur, (*a*) non resurgat cum crimine. Vis nosse apertam etiam inde sententiam ? Nescitis, inquit idem Apostolus, quia corpora vestra templum in vobis est Spiritus sancti, quem habetis a Deo ? (I *Cor.*, VI, 19.) (*b*) (Jam non contemnatis corporalia peccata : ecce quia et corpora vestra templum in vobis sunt Spiritus sancti, quem habetis a Deo.) Contemnebas corporale peccatum, contemnis quod peccas in templum ? Ipsum corpus tuum templum in te est Spiritus Dei. Jam vide quid facias de templo Dei. Si eligeres in Ecclesia facere adulterium intra istos parietes, quid te esset sceleratius ? Modo autem tu ipse es templum Dei. Templum intras, templum exis, templum in domo tua manes, templum surgis. Vide quid agas, vide ne offendas templi habitatorem, ne deserat te, et in ruinam vertaris. « Nescitis, inquit, quia corpora vestra » (et hoc de fornicatione loquebatur Apostolus, ne contemnerent corporalia peccata) « templum in vobis est Spiritus sancti, quem habetis a Deo, et non estis vestri ? Empti enim estis pretio magno. » Si contemnis corpus tuum, considera pretium tuum.

CAPUT XI. — *Correctio non procrastinanda.* — 14. Scio ego, et mecum omnis homo qui paulo attentius consideraverit, neminem Deum timentem sub verbis ejus non se corrigere, nisi qui putat, quia plus habet vivere. Ipsa res est quæ multos occidit, cum dicunt : Cras, cras : et subito ostium clauditur. Remansit foris cum voce corvina : quia non habuit gemitum columbinum. Cras, cras ; corvi vox. Geme ut columbus, et tunde pectus : sed plagas tibi dando in pectus, cæsus correctus esto ; ne non videaris conscientiam cædere, sed malam conscientiam pugnis pavimentare, solidiorem reddere, non correctiorem. Geme non inani gemitu. Forte enim dicis tibi : Promisit mihi Deus indulgentiam, quando me correxero, securus sum : lego divinam Scripturam : « Iniquus in qua die conversus fuerit ab iniquitatibus suis, et fecerit justitiam, omnes iniqui-

(*a*) Am. et Er. *non resurgit.* Tres Mss. *vide ut non resurgat.* — (*b*) Verba isthæc absunt ab Am. Er. et Mss.

vines Ecritures : « Au jour où l'impie fera pénitence de ses péchés et accomplira la justice, j'oublierai toutes ses iniquités. » (*Ezéch.*, XVIII, 21, 22.) Je suis donc sans inquiétude, le jour où je me convertirai, Dieu m'accordera le pardon de mes péchés. Que répondrai-je à cela ? M'inscrirai-je en faux contre Dieu ? Lui dirai-je : Ne lui pardonnez point ? Ou bien irai-je soutenir qu'il n'est point écrit que Dieu ait fait cette promesse ? Si je tiens ce langage, je fais autant de mensonges. Rien de plus juste, rien de plus vrai que ce que vous dites ; Dieu a promis de vous pardonner si vous vous repentez, je ne puis le nier. Mais dites-moi, je vous en prie, je consens, j'accorde et je sais que Dieu a promis de vous pardonner, mais qui vous a promis le lendemain ? Vous lisez bien dans l'Ecriture que vous recevrez le pardon de vos péchés lorsque vous vous convertirez, mais y lisez-vous combien de temps vous avez encore à vivre ? Non, me dites-vous ; soyez donc tout converti et toujours prêt. Ne redoutez pas le dernier jour comme vous craignez un voleur qui percerait la muraille durant votre sommeil, mais veillez toujours et corrigez-vous. Pourquoi renvoyer à demain ? Votre vie sera longue, je le veux, eh bien, si elle est longue, qu'elle soit bonne. Nul ne remet un bon festin qui doit durer longtemps, et vous voulez prolonger une vie mauvaise ? Si elle doit être longue, il vaut beaucoup mieux qu'elle soit bonne ; si elle doit être courte, n'est-il pas de votre avantage de la prolonger en la rendant bonne ? Mais l'indifférence des hommes pour leur vie est si grande qu'ils ne veulent rien avoir de mauvais qu'elle. Vous achetez une maison de campagne, vous voulez qu'elle soit bonne ; vous voulez prendre une épouse, vous la choisissez bonne ; vous désirez avoir des enfants, vous désirez qu'ils soient bons ; vous avez besoin de chaussures, vous ne les voulez point mauvaises. Que vous a donc fait votre vie, puisqu'elle est la seule chose que vous vouliez mauvaise, à ce point que vous soyez le seul mauvais de toutes les choses que vous possédez ?

CHAPITRE XII. — *On ne doit point se décharger du fardeau du ministère pastoral.* — 15. N'est-il pas vrai, mes frères, que si j'entreprenais de corriger quelqu'un de vous en particulier, il m'écouterait avec docilité ? J'en reprends publiquement un grand nombre d'entre vous, tous m'applaudissent ; qu'il y ait au moins quelqu'un pour m'écouter, je n'aime point les louanges sur les lèvres et le mépris dans le cœur. Lorsque vous louez le prédicateur sans vous corriger, vous déposez contre vous-même. Si donc vous êtes pécheur et que mon enseignement vous soit agréable, vous devez vous déplaire à vous-même, en désapprouvant ainsi le mal qui est en vous, vous ne pourrez que vous applaudir de votre conversion, comme je vous l'ai dit il y a trois jours, si je ne me trompe. Toutes mes paroles sont comme un miroir que

tates ejus obliviscar ? » (*Ezech.*, XVIII, 21 et 22.) Securus sum, quando me correxero, dat mihi Deus indulgentiam de malis meis. Et quid ego dicturus sum ? contra Deum reclamaturus ? Dicturus sum Deo : Noli illi dare indulgentiam ? Dicturus sum hoc scriptum non esse, hoc Deum non promisisse ? Si ista dixero, omnia falsa dico. Bene dicis, verum dicis : indulgentiam correctioni tuæ promisit Deus, negare non possum : sed dic mihi, rogo te ; ecce ego consentio et concedo et cognosco quia indulgentiam Deus promisit tibi, crastinum enim diem quis tibi promisit ? Ubi mihi legis indulgentiam te accepturum, si te correxeris ; lege ibi mihi quantum victurus sis. Non lego inquis. Nescis ergo quantum victurus sis. Esto correctus et semper paratus. Noli timere diem ultimum, tanquam furem, qui te dormiente effodiat parietem : sed vigila, et corrige te hodie. Quid differs in crastinum ? Longa vita erit : ipsa longa, bona sit. Prandium bonum longum nemo differt, et vitam malam longam vis habere ? Utique si longa erit, melius bona erit : si brevis erit, bene factum est, ut bona produceretur. Sic autem homines negligunt vitam suam, ut nolint habere malam, nisi ipsam. Villam emis, bonam quæris ; uxorem vis ducere, bonam eligis ; filios tibi vis nasci, bonos optas ; caligas locas, et non vis malas ; et vitam amas malam. Quid te offendit vita tua, quam solam vis malam, ut inter omnia bona tua tu solus sis malus ?

CAPUT XII. — *Pastoris onus non abjiciendum.* — 15. Ergo fratres mei, si aliquem vestrum vellem in parte corripere, forte audiret me : multos vestrum publice corripio ; omnes me laudant ; audiat me aliquis. Non amo in voce laudatorem et in corde contemptorem. Cum enim laudas, et non te corrigis, contra te testis es. Si malus es, et quod dico placet tibi, displice tibi : quia si malus displicueris tibi, correctus placebis (*a*) tibi, quod nudiustertius, nisi fallor, dixi. In omnibus verbis meis speculum propono. Nec

(*a*) Lov. *placebis Deo* : dissentientibus cæteris libris.

je place sous vos yeux, ce ne sont pas même mes paroles, c'est le Seigneur qui m'ordonne de vous parler, et la crainte qu'il m'inspire me défend de garder le silence. Qui ne préférerait se taire, et n'avoir point à rendre compte de vos âmes? Mais c'est un fardeau que nous avons pris, et nous ne pouvons ni ne devons le rejeter de dessus nos épaules. Lorsqu'on lisait l'Epître aux Hébreux, vous avez entendu, mes frères, cette recommandation : « Obéissez à vos supérieurs et demeurez-leur soumis, parce qu'ils veillent pour le bien de vos âmes, comme devant en rendre compte, afin qu'ils s'acquittent de ce devoir avec joie, et non en gémissant, ce qui ne vous serait pas avantageux. » (*Hébr.*, XIII, 17.) Quand nous acquittons-nous de ce devoir avec joie? Lorsque nous voyons les hommes profiter de la parole de Dieu. Qu'est-ce qui donne de la joie à celui qui travaille dans son champ? C'est de voir un arbre couvert de fruits, c'est la vue d'une riche moisson, de l'abondance de grains dont l'aire est remplie. Il voit que son travail n'a pas été inutile, que ce n'est pas en vain qu'il s'est fatigué, en vain qu'il a durci ses mains, qu'il a supporté le froid et le chaud. Voilà ce que signifient ces paroles : « Afin qu'ils s'acquittent de ce devoir avec joie, non en gémissant, ce qui ne vous serait pas avantageux. » Il ne dit pas : Ce qui ne leur serait pas avantageux, non, mais : « Ce qui ne vous serait pas avantageux. » En effet, lorsque ceux qui sont à votre tête s'affligent de vos fautes, c'est à eux et non pas à vous que leur tristesse est utile. Or, nous ne voulons point d'avantages que vous ne partagiez avec nous. Travaillons donc tous ensemble, mes frères, à faire le bien dans le champ du Seigneur, afin de participer tous ensemble à la joie de la récompense.

SERMON LXXXIII.

Sur ces paroles du chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu : *Combien de fois mon frère péchera-t-il contre moi*, etc.

CHAPITRE PREMIER. — *Du pardon des injures.* — 1. Le saint Evangile nous recommandait hier de ne point rester indifférents aux péchés de nos frères. « Si votre frère a péché contre vous, allez et reprenez-le entre vous et lui seul; s'il vous écoute, vous aurez gagné votre frère. Mais s'il ne vous écoute point, prenez avec vous une ou deux personnes, afin que tout repose sur la parole de deux ou trois témoins. Que s'il ne les écoute point, dites-le à l'Eglise, et s'il n'écoute point l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain. » (*Matth.*, XVIII, 15-17.)

mea ista sunt verba : sed Domino jubente loquor, quo terrente non taceo. Nam quis non eligeret tacere, et rationem de vobis non reddere? Sed jam suscepimus onus, quod ab humeris nostris excutere non possumus, nec debemus. Audistis : « Fratres mei, cum epistola ad Hebræos legeretur : Obedite præpositis vestris, et subditi estote; quia ipsi vigilant pro animabus vestris, tanquam rationem reddituri pro vobis, ut cum gaudio hoc faciant, et non cum tristitia; non enim expedit vobis. » (*Hebr.*, XIII, 17.) Quando facimus ista cum gaudio? Quando videmus homines proficere in verbis Dei. Quando laborat cum gaudio operarius in agro? Quando attendit arborem, et fructum videt; quando attendit segetem, et (*a*) frugum in area prospicit ubertatem : non sine causa laboravit, non sine causa dorsum curvavit, non sine causa manus attrivit, non sine causa frigus et æstum toleravit. Hoc est quod ait : « Ut cum gaudio hoc faciant, et non cum tristitia; non enim expedit vobis. » Numquid dixit : Non illis expedit. Non. Sed dixit : Non expedit vobis. Nam illi præpositi quando contristantur de malis vestris, expedit illis; ipsa tristitia prodest illis : sed non expedit vobis. Nihil autem nobis volumus expedire, quod non expedit vobis. Simul ergo in Dominico agro, Fratres, bonum operemur; ut simul de mercede gaudeamus.

SERMO LXXXIII [b].

De verbis Evangelii Matth., XVIII : *Quoties peccabit in me frater meus*, etc.

CAPUT PRIMUM. — *De remittendis injuriis.* — 1. Hesterna die sanctum Evangelium admonuit nos non negligere peccata (*c*) fratrum nostrorum : « Sed si peccaverit, inquit, in te frater tuus, corripe eum inter te et ipsum solum. Si te audierit, lucratus es fratrem tuum. Si autem contempserit, adhibe tecum duos vel tres : ut in ore duorum vel trium testium stet omne verbum. Si autem et ipsos contempserit, dic Ecclesiæ. Quod si Ecclesiam contempserit, sit tibi sicut Ethnicus et Publicanus. » (*Matth.*, XVIII, 15-17.)

(*a*) Am. et Er. *et fructu areæ*. Lov. *et ex fructu areæ*. Florus in excusis, *et fluctuare*. Plures Mss. *et fructum areæ*. Sed melius quidam, *et frugum area*. — (*b*) Alias XV, de verbis Domini. — (*c*) Mss. alii, *peccata nostra* : alii cum Am. et Er. *peccata nostrorum* : omissa voce, *fratrum*.

Le passage qui suit et dont vous venez d'entendre la lecture, se rapporte au même sujet. Notre-Seigneur Jésus-Christ ayant fait cette réponse à Pierre, cet apôtre poursuivit et fit au Sauveur cette question : Combien de fois il pardonnerait à son frère qui aurait péché contre lui, et s'il suffirait de lui pardonner sept fois. Notre-Seigneur lui répondit : « Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois. » (*Ibid.*, 22.) Il lui raconte alors cette parabole des plus effrayantes : « Le royaume des cieux est semblable à un père de famille qui voulut entrer en compte avec ses serviteurs, et il en trouva un parmi eux qui lui devait dix mille talents. » (*Ibid.*, 23, etc.) Le père de famille ayant commandé qu'il fût vendu, lui, toute sa famille et tout ce qu'il avait pour acquitter sa dette, ce serviteur se jeta aux pieds de son maître et lui demanda un délai, et obtint la remise de sa dette. Ce maître eut en effet pitié de lui, comme nous l'avons vu, et il lui remit toute sa dette. Ce méchant serviteur déchargé de sa dette, mais esclave de l'iniquité, à peine sorti de la présence de son maître, rencontra un de ses débiteurs qui lui devait non pas dix mille talents, autant qu'il devait lui-même, mais cent deniers, il le saisit et l'étouffa en disant : « Rendez ce que vous devez. » (*Ibid.*, 28.) Son compagnon le priait comme il avait lui-même prié son maître, mais il ne trouva pas chez lui ce que ce méchant serviteur avait trouvé chez son maître. Non-seulement il ne voulut point lui faire remise de sa dette, il lui refusa même tout délai ; et bien qu'il vînt d'être lui-même déchargé de ce qu'il devait à son maître, il traînait son compagnon avec violence pour le forcer à le payer. Ce spectacle affligea leurs compagnons et ils vinrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé. Le maître appela ce serviteur et lui dit : « Méchant serviteur, je t'ai remis toute ta dette, ne fallait-il pas que toi aussi tu eusses pitié de ton compagnon, comme j'ai eu pitié de toi ? » (*Ibid.*, 32, 33.) Et il commanda qu'on lui fît payer tout ce qu'il lui avait remis.

Chapitre II. — *Tout homme est débiteur de Dieu et a son frère pour débiteur.* — 2. C'est donc pour notre instruction que le Sauveur nous rapporte cette parabole, et en nous donnant cet avertissement, il nous fait voir qu'il ne veut point notre perte : « C'est ainsi, nous dit-il, que mon Père céleste fera envers vous, si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond de son cœur. » (*Ibid.*, 35.) Vous le voyez, mes frères, le précepte est clair, l'avertissement utile, l'obéissance qu'ils réclament on ne peut plus salutaire ; tout nous porte donc à faire ce qui nous est commandé. Tout homme est débiteur de Dieu, et tout à la fois a son frère pour débiteur.

Hodierna etiam die ad ipsam rem pertinet capitulum quod sequitur, quod modo cum legeretur audivimus. Cum enim dixisset hoc Dominus Jesus Petro, subjecit et interrogavit Magistrum, quoties ignosceret fratri qui in illum peccasset ; et quæsivit utrum sufficeret septies. Respondit illi Dominus : « Non solum septies, sed etiam septuagies septies. » (*Ibid.*, 22.) Deinde narravit similitudinem valde terribilem : quia simile est regnum cœlorum homini patri familias, qui posuit rationem cum servis suis : in quibus invenit debitorem decem millium talentorum. (*Ibid.*, 23.) Et cum jussisset, ut omnia quæ habebat, et omnis ejus familia, et ipse venderetur, et debitum solveretur, advolutus genibus domini sui, rogabat eum dilationem, meruit remissionem. Misertus est enim dominus ejus, sicut audivimus, et omne debitum dimisit illi. At ille debito liber, sed iniquitatis servus, postea quam egressus est a facie domini sui, invenit etiam ipse debitorem suum, qui debebat, non decem millia talentorum, quantum ipsius debitum fuit, sed centum denarios : cœpit eum (*a*) suffocatum trahere, et dicere : « Redde quod debes. » (*Ibid.*, 28.) At ille rogabat conservum, sicut et ipse rogaverat dominum : sed non talem iste invenit conservum, qualem ille dominum. Non solum remittere illi debitum noluit : sed nec dilationem dedit. Contortum rapiebat ad solutionem, jam debito dominico liber. Displicuit conservis ; et renuntiaverunt domino suo quid actum esset : et dominus fecit adesse servum, et dixit ei : « Serve nequam, » cum mihi tanta deberes, misertus tui, « omnia dimisi tibi ; nonne ergo et te oportebat misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum ? » (*Ibid.*, 32, 33.) Et jussit omnia, quæ illi dimiserat exigi.

Caput II. — *Omnis homo debitor Dei est, et debitorem habet fratrem.* — 2. Ergo hanc similitudinem ad nostram instructionem proposuit, et admonendo perire nos noluit. « Sic, inquit, et vobis faciet Pater vester cœlestis, si non remiseritis unusquisque vestrum (*b*) fratri suo ex cordibus vestris. » (*Ibid.*, 35.) Ecce, Fratres, res in aperto est, admonitio utilis, et valde salubris obedientia debetur, ut quod jussum

(*a*) Am. Er. et plerique Mss. *cœpit eum in suffocatum trahere.* — (*b*) Mss. *fratribus vestris ex corde vestro.* Et sic editi Am. et Er.

Quel est, en effet, celui qui n'est point débiteur de Dieu, si ce n'est celui en qui l'on ne peut trouver aucun péché? Et qui n'a son frère pour débiteur, si ce n'est celui que personne n'a jamais offensé? Pensez-vous qu'il y en ait un seul dans tout le genre humain qui ne soit redevable à son frère pour quelque faute? Tout homme est donc à la fois débiteur et créancier. Aussi le Dieu juste vous trace à l'égard de votre débiteur la règle de conduite qu'il suit à l'égard du sien. Il y a deux œuvres de miséricorde qui peuvent servir à nous délivrer, et que Notre-Seigneur nous enseigne en peu de mots dans son Evangile : « Remettez et il vous sera remis; donnez et on vous donnera. » (*Luc*, VI, 37.) « Remettez et il vous sera remis, » c'est le pardon que vous devez accorder; « donnez et l'on vous donnera, » c'est la bienfaisance que vous devez exercer. Or, voici ce qu'il nous enseigne sur le pardon : Vous voulez qu'on vous pardonne les fautes que vous commettez, mais vous avez aussi des fautes à pardonner. Quant à la bienfaisance à exercer, un mendiant vous demande l'aumône, et vous êtes vous-même le mendiant de Dieu. Tous, sans exception, nous sommes, lorsque nous prions, les mendiants de Dieu; nous nous tenons, ou plutôt nous nous prosternons devant la porte du grand Père de famille, nous mêlons nos gémissements à nos supplications, nous lui demandons de nous accorder une grâce et cette grâce c'est Dieu lui-même. Que vous demande un mendiant? Du pain. Et vous, que demandez-vous à Dieu si ce n'est Jésus-Christ, qui a dit : « Je suis le pain de vie qui suis descendu du ciel? » (*Jean*, VI, 51.) Vous voulez qu'on vous pardonne? pardonnez; « remettez et il vous sera remis. » Vous désirez recevoir? « Donnez et il vous sera donné. »

CHAPITRE III. — *Combien de fois on doit pardonner à son frère.* — 3. Veuillez cependant considérer ce qui, dans un précepte si clair, peut faire quelque difficulté. Dans l'octroi du pardon qui est demandé et qu'on doit accorder, on peut être amené à faire la question qu'a faite Pierre lui-même : « Combien de fois, demande-t-il, dois-je pardonner? » Suffit-il de pardonner sept fois? Non cela ne suffit pas, répond le Seigneur : « Je ne vous dis pas sept fois, mais soixante-dix fois sept fois. » (*Matth.*, XVIII, 21, 22.) Comptez donc, si vous le pouvez, toutes les offenses dont votre frère s'est rendu coupable à votre égard, si vous pouvez parvenir à la soixante-dix-huitième et dépasser le nombre soixante-dix-sept, cherchez à vous venger. Mais est-il vrai, est-il exact de dire que vous devez pardonner les offenses jusqu'à septante fois sept fois, mais qu'au delà de ce nombre vous ne puissiez plus pardonner (1)? J'ose le dire, et sans crainte au-

(1) Voyez plus loin sermon sur le chapitre XVII de l'Evangile selon saint Luc.

est impleatur. Quia omnis homo et debitor est Dei, et debitorem habet fratrem suum. Quis est enim qui non sit debitor Dei, nisi in quo nullum potest inveniri peccatum? Quis est autem qui non habeat debitorem fratrem, nisi in quem nemo peccavit? Putas ne quisquam in genere humano reperiri potest, qui non et ipse aliquo peccato obstrictus sit fratri suo? Debitor est ergo omnis homo, habens tamen et ipse debitorem. Ideo Deus justus constituit tibi regulam in debitore tuo, quod faciet et ipse cum suo. Duo sunt enim opera misericordiæ, quæ nos liberant, quæ breviter ipse Dominus posuit in Evangelio : Dimittite et dimittetur vobis : date, et dabitur vobis. (*Luc.*, VI, 37.) Dimittite, et dimittetur vobis, ad ignoscendum pertinet. Date, et dabitur vobis, ad præstandum beneficium pertinet. Quod ait de ignoscendo; et tu vis tibi ignosci quod peccas, et habes alium cui tu possis ignoscere. Rursus quod pertinet ad tribuendum beneficium; petit te mendicus, et tu es Dei mendicus. Omnes enim quando oramus, mendici Dei sumus : ante januam magni patris familias stamus, imo etiam prosternimur, supplices ingemiscimus, aliquid volentes accipere : et ipsum aliquid, ipse Deus est. Quid a te petit mendicus? Panem. Et tu quid petis a Deo, nisi Christum, qui dicit : Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendi? (*Joan.*, VI, 51.) Ignosci vobis vultis? Ignoscite : Remittite, et remittetur vobis. Accipere vultis? Date, et dabitur vobis.

CAPUT III. — *Quoties ignoscendum fratri.* — 3. Sed quid in hac aperta præceptione movere possit, audite. In remissione ubi venia petitur, et ab ignoscente debetur, hoc potest movere, quod et Petrum movit. « Quoties debeo, inquit, ignoscere? Sufficit usque septies? » Non sufficit, ait Dominus : « Non dico tibi septies, sed septuagies septies. » (*Matth.*, XVIII, 21, 22.) Jam tu enumera quoties in te peccaverit frater tuus. Si potueris pervenire usque ad septuagesimam et octavam culpam, ut transeas septuagies septies, tunc molire vindictam. Itane verum est quod dicit, et vere ita se res habet, ut si peccaverit, septuagies, septies, ignoscas; si autem pecca-

cune, si votre frère pèche contre vous septante-huit fois, vous devez encore lui pardonner. Vous offensât-on jusqu'à cent fois, pardonnez encore. Et qu'est-il besoin de dire : pardonnez tant et tant de fois ? Quel que soit le nombre des fautes, pardonnez toujours. Suis-je donc assez téméraire pour dépasser le nombre fixé par mon Seigneur? Il a fixé la limite du pardon à septante-sept fois, et j'ose franchir cette limite? Non, il n'est point vrai, je ne vais point au delà. J'ai entendu mon Seigneur me parler par son Apôtre sans fixer ni limite, ni mesure. Voici ce qu'il dit : « Vous supportant mutuellement, vous pardonnant les uns les autres ce que vous auriez à vous reprocher, comme Dieu vous a pardonné en Jésus-Christ. » (*Coloss.*, III, 13.) Vous connaissez le modèle que vous devez suivre. Si Jésus-Christ ne vous a pardonné vos péchés que septante fois sept fois, s'il n'a pas été plus loin et qu'au delà de ce nombre il ait refusé de vous pardonner, fixez vous-mêmes des bornes à votre pardon, et n'allez pas au delà. Mais si Jésus-Christ vous a trouvé coupable de mille et mille péchés et qu'il vous ait tout pardonné, ne refusez pas vous-même de faire miséricorde, mais demandez à égaler en pardonnant le nombre des fautes qui vous ont été pardonnées. Ce n'est pas sans raison que Notre-Seigneur a choisi le nombre de septante fois sept fois, alors qu'il n'est aucune faute que vous ne deviez pardonner. Ce serviteur, qui avait lui-même un débiteur, devait à son maître dix mille talents. Or, ces dix mille talents me paraissent figurer, pour le moins, dix mille péchés ; car je ne veux pas dire qu'un seul talent comprenne toutes sortes de péchés. Et combien lui devait son compagnon? Cent deniers. N'est-ce pas plus que septante fois sept fois? Et cependant son maître s'irrita de ce qu'il n'eût pas remis cette dette. Non-seulement cent font plus que soixante-dix-sept, mais cent deniers représentent peut-être mille as (1). Cependant qu'est-ce que mille as en comparaison de mille talents ?

CHAPITRE IV. — *Nous devons pardonner toutes les offenses. — Symbole frappant de cette obligation.* — 4. Nous devons donc être disposés à pardonner toutes les fautes qui sont commises contre nous, si nous voulons que Dieu nous pardonne. En effet, si nous considérons nos fautes et que nous comptions les péchés que nous avons commis par action, par les yeux, par les oreilles, par une multitude de mouvements coupables, je ne sais si nous pourrons nous endormir sans être chargés du poids d'un talent tout entier. Voilà pourquoi nous prions Dieu tous les jours, nous frappons tous les jours de nos

(1) C'est vers l'an de Rome 485, 269 avant Jésus-Christ, que sous le consulat de Q. Ogulmius et de C. Fabius Pictor, on frappa une monnaie d'argent d'une valeur égale à 10 as de cuivre et qu'on appela en conséquence denier, *denarius*, de *deni asses*. Le denier et l'as varièrent plusieurs fois de poids, de titre et de valeur.

verit septuagies octies, jam liceat tibi non ignoscere. Audeo, audeo dicere, ut et si septuagies octies peccaverit, ignoscas. Si autem peccaverit, ut dixi, septuagies octies, ignosce. Et si centies peccaverit, ignosce. Et quid dicam toties et toties? Omnino quoties peccaverit, ignosce. Ergo ego ausus sum supergredi modum Domini mei? Ille in septuagesimo et septimo numero ignoscendi limitem fixit : hunc ergo limitem transilire præsumam? Non est verum, non sum ausus plus aliquid. Ipsum Dominum meum audivi loquentem in Apostolo suo, ubi modus et numerus præfixus non est. Ait enim : « Donantes vobismetipsis, si quis adversus aliquem habet querelam, sicut Deus in Christo donavit vobis. » (*Coloss.*, III, 13.) Audistis formam. Si septuagies septies peccata tibi donavit Christus, si huc usque ignovit, et ultra negavit; pone et tu limitem, et ulterius noli ignoscere. Si autem Christus millia peccata peccatorum invenit, et tamen omnia donavit; noli subducere misericordiam, sed posce illius numeri solutionem. Non enim sine causa Dominus septuagies septies dixit : cum omnino nulla culpa sit, quam non debeas ignoscere. Ecce ille ipse servus, cujus debentis inventus est debitor, decem millia talentorum debebat. Puto enim, quia decem millia talentorum, ut parum sit, decem millia peccatorum sunt. Nolo enim dicere unum talentum, quod omnia peccata concludat. Servus autem ille quantum ei debebat? Centum denarios debebat. Jam plus non est quam septuagies septies? Et tamen iratus est Dominus, quia ei non dimisit. Non solum enim centum plus sunt quam septuaginta septem : sed centum denarii forte mille asses sunt. Sed quid ad decem millia talentorum?

CAPUT IV. — *Omnia debita dimittenda. Insignis hac de re figura.* — 4. Ac per hoc omnes culpas, quæ in nos committuntur, parati simus ignoscere, si nobis desideramus ignosci. Si enim consideremus peccata nostra, et numeremus quid facto, quid oculo, quid aure, quid cogitatione, quid innumerabilibus motibus; nescio utrum dormiamus sine talento. Ergo quotidie petimus, quotidie divinas aures orando pulsamus, quotidie nos prosternimus et dicimus : « Di-

supplications les oreilles divines, nous nous prosternons tous les jours en disant : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. » (*Matth.*, VI, 12.) Quelles dettes voulez-vous que Dieu vous remette? Toutes ou une partie? Toutes, répondez-vous. Faites donc de même pour votre débiteur. C'est vous-même qui posez la règle, c'est vous qui promulguez cette condition, et vous rappelez ce pacte, cette convention, lorsque vous dites dans votre prière : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. »

5. Que signifie donc le nombre de soixante-dix-sept? Ecoutez, mes frères, ce grand mystère, ce secret admirable. C'est en racontant le baptême de Notre-Seigneur que l'évangéliste saint Luc retrace la généalogie, la suite, l'ordre et la série des générations qui conduisent jusqu'à la naissance du Christ. Saint Matthieu commence à Abraham et arrive, en descendant, jusqu'à Joseph. (*Matth.*, I, 1.) Saint Luc, au contraire, compte ces générations en remontant. Pourquoi l'un descend-il, tandis que l'autre remonte? Saint Matthieu avait surtout pour but de faire ressortir la suite des générations par laquelle Jésus-Christ est descendu jusqu'à nous; voilà pourquoi il dresse cette généalogie descendante, avant de raconter la naissance du Sauveur. Saint Luc, au contraire, retrace cette généalogie à l'endroit où il raconte le baptême de Jésus-Christ, qui est le principe et le commencement de l'élévation. (*Luc*, III, 23, etc.) Il compte donc les générations en remontant, et dans cette énumération il parvient au nombre de soixante-dix-sept. Par où commence-t-il? faites-y bien attention. Il commence par Jésus-Christ et remonte jusqu'à Adam, qui a péché le premier et nous a engendrés dans les liens du péché. Il remonte donc jusqu'à Adam et sa généalogie comprend soixante-dix-sept générations, c'est-à-dire de Jésus-Christ à Adam, soixante-dix-sept, et le même nombre d'Adam à Jésus-Christ. Si donc aucune génération n'a été omise, on ne doit non plus laisser aucune faute sans la pardonner. L'Evangéliste a énuméré ces soixante-dix-sept générations comme symbole du nombre que le Seigneur a consacré en recommandant le pardon des fautes, et c'est pour cette raison qu'il place cette énumération à l'endroit du baptême de Notre-Seigneur qui efface tous les péchés.

Chapitre V. — *Autre figure de cette même obligation.* — 6. Il y a encore ici, mes frères, un mystère plus auguste. Le nombre soixante-dix-sept est le symbole de la rémission des péchés. On compte autant de générations de Jésus-Christ à Adam. Mais examinez plus attentivement le mystère de ce nombre. Sondez-en les profondeurs, frappez avec plus de soin, afin qu'on vous

mitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » (*Matth.*, VI, 12.) Quæ debita tua? Omnia, an aliquam partem? Respondebis : Omnia. Sic ergo et tu debitori tuo. Hanc ergo regulam ponis, hanc conditionem loqueris : hoc pacto et placito quando oras, commemoras, ut dicas : « Dimitte nobis, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. »

5. Quid sibi ergo vult septuagies septies? Audite, Fratres, magnum mysterium, admirabile sacramentum. Quando Dominus baptizatus est, Lucas evangelista sanctus ibi commemoravit generationes ejus, quo ordine, qua serie, quo (*a*) stemmate ad illam generationem ventum fuerit, qua natus est Christus. Matthæus cœpit ab Abraham, et venit usque ad Joseph descendendo (*Matth.*, I, 1) : Lucas autem ascendendo cœpit numerare. Quare ille descendendo, ille ascendendo? Quia Matthæus generationem Christi commendabat, qua descendit ad nos; ideo quando natus est Christus cœpit numerare descendendo. Lucas autem quia tunc cœpit numerare, quando baptizatus est Christus; ibi est initium ascensionis (*Luc.*, III, 23, etc) : iste ascendendo numerare cœpit, numerando autem complevit generationes septuaginta septem. A quo numerabat? Intendite a quo. Exorsus est numerare (*b*) a Christo usque ad ipsum Adam, qui primus peccavit, et nos cum peccati obligatione generavit. Pervenit usque ad Adam, et numerantur generationes septuaginta septem : hoc est, a Christo usque ad Adam, quas diximus septuaginta septem; et ab Adam usque ad Christum septuaginta septem. Si ergo nulla generatio prætermissa est, nulla culpa præteritur, ubi non debeat ignosci. Nam ideo ipsius septuaginta septem generationes enumeravit, quem numerum Dominus in peccatorum remissione commendavit; quoniam a baptismo cœpit enumerare, ubi omnia peccata solvuntur.

Caput V. — *Alia figura de eodem.* — 6. Et in hoc, Fratres, adhuc accipite sacramentum majus. In septuagesimo septimo numero mysterium est remissionis peccatorum. Tot generationes inveniuntur a Christo usque ad Adam. Deinde paulo diligentius interroga ipsius numeri secretum, latebrasque ejus inquire :

(*a*) Omnes prope Mss. *stegmate*. Quidam cum Am. *stigmate*. — (*b*) Hic Fossatensis Ms. auctoritate addidimus, *a Christo*.

ouvre. La justice consiste dans la loi de Dieu, rien de plus vrai, car la loi est renfermée dans les dix commandements. Voilà pourquoi ce serviteur devait dix mille talents. C'est ce célèbre décalogue écrit de la main de Dieu et donné au peuple par Moïse, le serviteur de Dieu. Ce serviteur devait donc dix mille talents, nombre qui figure tous les péchés à cause du nombre dix, consacré dans la loi. Son compagnon devait cent deniers, ce nombre n'est pas différent du premier, car cent fois cent font dix mille, et dix fois dix font cent. L'un devait donc dix mille talents, et l'autre dix fois dix deniers. De part et d'autre, c'est le nombre consacré par la loi; et, de part et d'autre, il est le symbole des péchés commis par chacun d'eux. Tous deux sont débiteurs, et tous deux implorent et sollicitent la remise de leur dette. Mais le mauvais serviteur, le serviteur ingrat et cruel ne voulut point donner en retour la grâce qu'il avait reçue et refusa d'accorder le bienfait qui lui avait été octroyé, bien qu'il en fût indigne.

Chapitre VI. — *Le nombre soixante-dix-sept représente tous les péchés.* — 7. Veuillez faire attention à cette vérité, mes frères. Tout homme qui vient de recevoir le baptême, sort libre de toute dette. On lui a remis les dix mille talents qu'il devait, et c'est lorsqu'il est sorti qu'il rencontre un de ses compagnons qui était aussi son débiteur. Qu'il considère donc ce que c'est que le péché, il reconnaîtra que le nombre onze est la transgression de la loi. La loi, c'est le nombre dix, et le péché le nombre onze; en effet, la loi est figurée par le nombre dix, et le péché par le nombre onze. Pourquoi le nombre onze est-il le symbole du péché? Parce que c'est en dépassant le nombre dix que vous arrivez au nombre onze. La loi a des règles précises et bien établies, tout ce qui va au delà est péché. Or, vous ne pouvez dépasser le nombre dix sans arriver à onze. C'est ce grand mystère que Dieu voulait figurer lorsqu'il ordonna de construire le tabernacle. Bien des nombres figurent dans ces diverses prescriptions, et toutes représentent de grandes choses. Or, parmi ces prescriptions, Dieu ordonne de faire onze couvertures de poil de chèvre, non pas dix, mais onze (*Exod.*, XXVI, 7), parce que cette espèce de tissu figure la confession des péchés. Pourquoi vouloir pousser plus loin vos recherches? Voulez-vous une preuve que tous les péchés sont compris dans le nombre soixante-dix-sept? Le nombre sept exprime souvent la totalité d'une chose; ainsi le temps accomplit sa révolution dans une période de sept jours, et cette période écoulée, il revient au même point de départ pour recommencer la même révolution. Ce sont ces révolutions successives qui composent les siècles qui passent, sans jamais

pulsa diligentius, ut aperiatur tibi. Justitia lege Dei constat : verum est. Nam lex in decem præceptis commendatur. Ideo ille debebat decem millia talentorum. Ipse est ille memorabilis Decalogus scriptus digito Dei, traditus populo per Moysen famulum Dei. Debebat ergo ille decem millia talentorum : omnia peccata significat, propter numerum legis. Debebat et ille centum denarios : non minus ab eodem numero. Nam et centies centum fit decem millia; et decies deni, centum. Et ille decem millia talentorum, et ille decies (a) denos. A legitimo enim numero non recessum est, in quo utroque invenies utraque peccata. Uterque debitor, et uterque veniæ deplorator et impetrator : sed ille servus malus, servus ingratus, iniquus, noluit rependere quod accepit, noluit præstare quod illi indigno præstitum fuit.

Caput VI. — *Septuagesimo septimo numero peccata omnia esse præsignata.* — 7. Videte ergo, Fratres : Quisque incipit a baptismo, liber exit, dimissa sunt illi decem millia talentorum : et cum exierit, invenire habet conservum suum debitorem. Observet ergo ipsum peccatum : quia numerus undenarius transgressio legis est. Lex enim denarius, peccatum undenarium. Lex enim per decem, peccatum per undecim. Quare peccatum per undecim? Quia transgressio denarii est, ut eas ad undenarium. In lege autem modus fixus est : transgressio autem peccatum est. Jam ubi transgrederis denarium, ad undenarium venis. Adeo magnum mysterium figuratum est, quando jussum est tabernaculum fabricari. Multa ibi numerosa dicta sunt, in magno sacramento. Inter cætera vela cilicina jussa sunt fieri, non decem, sed undecim (*Exod.*, XXVI, 7) : quia per cilicium ostenditur confessio peccatorum. Quid autem amplius quæris? Vis nosse omnia peccata contineri numero isto septuagesimo septimo? Septuplum solet pro toto computari : quoniam septem diebus volvitur tempus, et finito septenario, rursus ad caput reditur, ut eadem forma (b) volvatur. Per hujusmodi formæ revolutiones sæcula transeunt : a septenario tamen numero non receditur. Omnia enim peccata dixit, quando septuagies septies dixit : quia illud undecim duc septies,

(a) Er. et Lov. *dena.* Am. et plerique Mss. *deni.* Sed castigatius Fossatensis codex, *denos :* supple, denarios debebat. — (b) Fossatensis Ms. *revolvatur.* Mox Colbertinus : *Per hujusmodi formam revolutionis.*

sortir de ce nombre sept. Ainsi Notre-Seigneur a exprimé tous les péchés dans le nombre soixante-dix-sept, parce qu'en multipliant sept par onze on obtient le nombre soixante-dix-sept, et en choisissant ce nombre comme symbole de tous les péchés, il a voulu que nous les pardonnions tous sans exception. Que personne donc ne retienne à son désavantage ce qui lui est dû, en refusant de pardonner, de peur qu'on ne retienne pour son malheur ce qu'il doit lui-même lorsqu'il prie. Pardonnez, et on vous pardonnera, dit le Seigneur ; je t'ai pardonné le premier, pardonne au moins après avoir obtenu ton pardon. Si tu ne pardonnes pas, je te rappellerai devant moi, et je te réclamerai tout ce que je t'avais remis. La Vérité ne ment pas, Jésus-Christ ne peut ni nous tromper ni se tromper lui-même, lorsqu'il ajoute : « C'est ainsi que mon Père céleste fera envers vous. » (*Matth.*, XVIII, 35.) Vous avez trouvé en lui un Père, imitez donc votre Père. Si vous refusez de l'imiter, vous voulez vous-même être déshérité. « C'est donc ainsi que mon Père céleste fera envers vous, si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond du cœur. » Ne dites pas du bout des lèvres, je pardonne, tout en différant de pardonner dans votre cœur. Dieu vous a mis sous les yeux le châtiment dont vous menace sa vengeance. Il sait d'où sort en vous la parole du pardon. L'homme entend votre voix, mais Dieu voit le fond de votre conscience. Vous dites : Je pardonne. Pardonnez en réalité. Il vaut mieux tenir un langage sévère et pardonner au fond du cœur, que d'avoir à la bouche des paroles flatteuses et la haine dans le cœur.

CHAPITRE VII. — *Tout en pardonnant, il ne faut point négliger le devoir de la correction.* — 8. Mais voici que les enfants indisciplinés; pour éviter d'être châtiés, veulent se prévaloir de ce commandement et nous disent lorsque nous voulons les punir : J'ai péché, pardonnez-moi. Je pardonne et l'enfant retombe dans la même faute. Pardonnez, me dit-il encore, et je pardonne. Il se rend coupable une troisième fois, et sollicite de nouveau le pardon que je lui accorde pour la troisième fois. Mais à la quatrième faute, il doit être châtié. Et il me dit alors : Vous ai-je importuné septante fois sept fois ? Si ce commandement endort la sévérité de la discipline, l'absence de répression et l'impunité laisseront un libre cours à tous les désordres. Que faut-il donc faire ? Reprenons avec un langage sévère, et, s'il le faut, ne craignons point de frapper, mais pardonnons la faute et chassons tout ressentiment de notre cœur. Voilà pourquoi le Seigneur ajoute : « Du fond de vos cœurs, » de manière qu'alors même que la charité fait un devoir de la correction, la douceur ne cesse de régner dans le cœur. Qui est aussi bienveillant, aussi dévoué qu'un médecin prêt à porter le fer dans la plaie ? Le malade dont il va travailler, cautériser la blessure se lamente et pleure, et le médecin ne laisse pas de lui ap-

sunt septuagies septies. Omnia ergo dimitti peccata voluit, qui ea septuagesimo septimo numero præsignavit. Nemo contra se teneat non ignoscendo, ne contra illum teneatur, quando orat. Dicit enim Deus : Dimitte et dimittetur tibi. Sed ego prior dimisi : dimitte vel postea. Nam si non dimiseris, revocabo te ; et quidquid tibi dimiseram, replicabo tibi. Non enim mentitur Veritas ; non enim fallit, aut fallitur Christus, qui subjecit, dicens : « Sic et vobis faciet Pater vester, qui in cœlis est. » (*Matth.*, XVIII, 35.) Invenis patrem, imitare patrem. Si enim imitari non vis, (*a*) exhæredari disponis. « Faciet ergo ita vobis, inquit, Pater vester cœlestis, si non remiseritis unusquisque fratribus vestris ex cordibus vestris. » Ne dicas in lingua : Ignosco, et corde differas. Supplicium enim ostendit tibi Deus, minando vindictam. Novit Deus ubi dicas. Vocem tuam homo audivit : conscientiam tuam Deus inspicit. Si dicis : Dimitto : dimitte. Melius est cum clamas ore, et dimittis in corde, quam blandus ore, crudelis in corde.

CAPUT VII. — *Ita ignoscendum, ut non negligatur disciplina.* — 8. Jam ergo obsecrant pueri indisciplinati, et nolunt vapulare, qui sic præscribunt nobis, quando volumus dare disciplinam : Peccavi, ignosce mihi. Ecce ignovi, et iterum peccat. Ignosce : ignovi. Peccat tertio. Ignosce : tertio ignovi. Jam quarto vapulet. Et ille : Numquid septuagies septies te fatigavi ? Si hac præscriptione severitas disciplinæ dormiat, repressa disciplina sævit impunita nequitia. Quid ergo faciendum est ? Corripiamus verbis, et si opus est, et verberibus : sed delictum dimittamus, culpam de corde abjiciamus. Ideo enim Dominus subdidit, « de cordibus vestris, » ut si per caritatem imponitur disciplina, de corde lenitas non recedat. Quid enim tam pium quam medicus ferens ferramentum ? Plorat secandus, et secatur : plorat urendus, et uritur. Non est illa crudelitas, absit ut sævitia

(*a*) Am. Er. et aliquot Ms. *exhæreditari*.

pliquer le fer et le feu. Ce n'est point de la cruauté et gardons-nous de traiter de barbarie la conduite du médecin. Il use de rigueur contre la plaie pour guérir le malade, car s'il ménage la blessure, l'homme est perdu. Le fruit de ces enseignements, mes frères, doit être de nous faire aimer de toute manière nos frères qui nous ont offensés, de ne jamais laisser éteindre dans notre cœur la charité à leur égard, et cependant de les reprendre sévèrement lorsqu'il le faut. Le relâchement de la discipline donnerait lieu au mal de s'accroître, et nous mériterions d'être accusés au tribunal de Dieu; car on vient de nous rappeler ce commandement : « Reprenez devant tout le monde ceux qui pèchent, afin que les autres en conçoivent de la crainte. » (1 *Tim.*, v, 20.) Si l'on distingue les temps, et c'est le seul moyen de rester dans le vrai, la solution de cette difficulté ne peut être que conforme à la vérité. Si la faute est secrète, reprenez secrètement; si elle est publique et commise au grand jour, reprenez-la publiquement pour corriger le coupable et inspirer aux autres une crainte salutaire.

SERMON LXXXIV.

Sur ces paroles du chapitre xix de l'Evangile selon saint Matthieu : *Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements.*

L'amour de cette vie doit nous faire comprendre combien nous devons aimer la vie éternelle. — 1. Le Seigneur dit à un jeune homme qui vient le trouver : « Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements. » (*Matth.*, xix, 17.) Il ne lui dit pas : Si vous voulez entrer dans la vie éternelle, mais : « Si vous voulez entrer dans la vie, » car pour lui la véritable vie c'est la vie éternelle. Commençons donc par en inspirer l'amour. Les hommes aiment la vie présente quelle qu'elle soit, et malgré ses tristesses et ses misères, les hommes craignent et tremblent de la voir finir. Voyons, et comprenons par là combien nous devons aimer la vie éternelle, puisque nous aimons tant cette vie misérable et de si courte durée. Considérez, mes frères, combien nous devons aimer une vie où vous ne cesserez jamais de vivre. Vous aimez la vie présente, bien qu'elle vous coûte tant de travaux, tant de courses, de fatigues et de sueurs. A peine pouvez-vous énumérer toutes les occupations qui se partagent cette misérable vie, semer, labourer, renouveler le plant des vignes, naviguer, moudre, cuire, tisser, et après tout cela mourir. Voilà les épreuves qui vous attendent dans cette misérable vie que vous aimez; et vous pensez vivre toujours et ne jamais mourir. Les temples, la pierre et le marbre, tout consolidés qu'ils sont par le fer et le plomb, s'écroulent cependant tôt ou tard, et l'homme se flatte d'échapper à la mort? Apprenez donc, mes

medici dicatur. Sævit in vulnus, ut homo sanetur : quia si vulnus palpetur, homo perditur. Sic ergo ista monuerim, Fratres mei, ut fratres nostros qui peccaverint omni modo diligamus, de corde nostro caritatem in eos non dimittamus, et disciplinam, cum opus est, demus : ne per solutionem disciplinæ crescat nequitia, et incipiamus propter Deum accusari : quia recitatum est nobis : Peccantes coram omnibus corripe, ut cæteri timorem habeant. (1 *Tim.*, v, 20.) Certe si quis, quod solum verum est, distinguit tempora, et solvit quæstionem, verum est. Si peccatum in secreto est, in secreto corripe. Si peccatum publicum est et apertum, publice corripe : ut ille emendetur, et cæteri timeant.

SERMO LXXXIV [a].

De verbis Evangelii Matth., xix : *Si vis venire ad vitam, serva mandata.*

Æterna vita quantum amanda sit, intelligitur ex amore hujus vitæ. — 1. Dixit Dominus cuidam adolescenti : « Si vis venire ad vitam, serva mandata. » (*Matth.*, xix, 17.) Non dixit : Si vis venire ad vitam æternam : sed : « Si vis venire ad vitam : » eam definiens vitam, quæ fuerit æterna vita. Hujus ergo vitæ amorem nos primitus commendemus. Etenim amatur et qualiscumque vita ista; et ipsam qualemcumque, ærumnosam, miseram, finire homines timent, et pavescunt. Hinc videndum est, hinc considerandum, quemadmodum amanda sit æterna vita; quando sic amatur misera ista et quandoque finienda vita. Considerate, Fratres, quantum amanda sit vita, ubi nunquam finias vitam. Amas ergo istam vitam, ubi tantum laboras, curris, satagis, anhelas, et vix enumerantur quæ necessaria sunt in misera vita : seminare, arare, novellare, navigare, molere, coquere, texere : et post hæc omnia finire habes vitam. Ecce quæ pateris in misera ista quam diligis vita : et putas te semper victurum, et nunquam moriturum? Templa, saxa, marmora, ferro plumboque consolidata,

(a) Alias xvii, de verbis Domini.

frères, à chercher la vie éternelle où, affranchis de toutes ces misères, vous règnerez éternellement avec Dieu. Car celui qui veut la vie, dit le prophète, soupire après les jours de bonheur. (*Ps.* xxxiii, 12.) Si les jours sont malheureux, on désire bien plutôt la mort que la vie. Ne voyons-nous pas, n'entendons-nous pas les hommes accablés de tribulations et d'angoisses, épuisés par les luttes et les chagrins de la vie, s'écrier sans cesse : Mon Dieu, envoyez-moi la mort, abrégez mes jours? Et si une maladie survient, on court, on s'empresse d'amener des médecins, on leur promet et de l'argent et des présents. Me voici, dit la mort, vous me demandiez au Seigneur il n'y a qu'un instant, pourquoi voulez-vous maintenant que je m'éloigne? Je le vois, vous vous trompez vous-même, et vous êtes passionné pour cette misérable vie.

La vie éternelle est la seule vie véritable et heureuse. — 2. L'Apôtre, parlant des jours de la vie présente, dit : « Rachetons le temps, parce que les jours sont mauvais. » (*Ephés.*, v, 16.) Oserions-nous dire qu'ils ne sont pas mauvais, ces jours que nous passons dans la corruption de cette chair, sous le fardeau écrasant d'un corps qui se dissout, assaillis de violentes tentations, et des plus grandes difficultés, ces jours où nous ne goûtons que des plaisirs mensongers, des joies pleines d'inquiétudes, où notre âme est en proie à la crainte déchirante, à la convoitise insatiable, à une tristesse infructueuse? Peut-on voir des jours plus mauvais? et cependant personne ne veut voir la fin de ces jours mauvais, et les hommes adressent à Dieu d'instantes prières pour prolonger leur vie sur la terre. Or, qu'est-ce qu'une longue vie, sinon une longue souffrance? Vivre longtemps, qu'est-ce autre chose que d'ajouter des jours mauvais à des jours mauvais? Lorsque les enfants grandissent, il semble que leurs jours se multiplient, et ils ne voient pas qu'ils diminuent bien plutôt, et ils sont la dupe d'un faux calcul. A mesure qu'ils avancent en âge, le nombre de leurs jours s'amoindrit bien plutôt qu'il ne s'augmente. Donnez, par exemple, à un homme qui vient de naître quatre-vingts ans de vie, chaque moment qu'il vit est autant de pris sur la somme totale de ses années. Et les hommes insensés se glorifient d'avoir compté bien des fois l'anniversaire de leur naissance ou de celle de leurs enfants. O homme, où est votre prudence? Si votre vin diminue dans l'outre qui le contient, vous vous attristez; vous perdez vos jours et vous êtes dans la joie? Les jours de cette vie sont donc mauvais, et d'autant plus mauvais que nous les aimons davantage. Les flatteries du monde ont pour nous tant de charmes, que nul ne voudrait voir le terme de cette vie de tristesses et d'afflictions. La vie véritable, la vie heureuse est celle où nous ressusciterons et où nous régnerons avec Jésus-Christ. Les impies ressusciteront aussi, il est vrai, mais pour aller

tamen cadunt : et homo nunquam se putat moriturum? Discite ergo, Fratres, quærere æternam vitam, ubi ista non tolerabitis, sed in æternum cum Deo regnabitis. Qui enim vult vitam, sicut dicit Propheta, diligit videre dies bonos. (*Psal.* xxxiii, 12.) Nam in diebus malis mors potius optatur, quam vita. Nonne audimus et videmus homines in aliquibus tribulationibus et angustiis, conflictationibus et ægritudinibus dum sunt constituti, et vident se laborare, nihil aliud dicere. (*Supple*, Nisi.) Deus, mitte mihi mortem, accelera dies meos? Et aliquando venit ægritudo, curritur, adducuntur medici, solidi et munera promittuntur. Dicit tibi ipsa mors : Ecce adsum, quam paulo ante a Domino petebas, quid me modo fugere vis? Inveni te falsatorem, et miseræ vitæ amatorem.

Vera ac beata vita, æterna.— 2. De his autem diebus quos agimus, ait Apostolus : Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt. (*Ephes.*, v, 16.) Non sunt ergo dies mali quos agimus in corruptela hujus carnis, in tanta vel sub tanta sarcina corruptibilis corporis, inter tantas tentationes, inter tantas difficultates, ubi falsa voluptas, nulla securitas gaudii, timor torquens, cupiditas avida, tristitia arida? Ecce quam malos dies : et nemo vult finire ipsos malos dies, multumque hinc rogant homines Deum, ut diu vivant. Quid est autem diu vivere, nisi diu torqueri? Quid est aliud diu vivere, quam malos dies malis diebus addere? Et cum crescunt pueri, quasi accedunt illis dies; et nesciunt quia minuuntur : et ipsa est falsa computatio. Crescentibus enim decedunt dies potius, quam accedunt. Constitue alicui homini nato, verbi gratia, octoginta annos : quidquid vivit, de summa minuit. Et inepti homines gratulantur plurimis natalitiis, tam suis, quam filiorum suorum. O virum prudentem! Si tibi vinum minuatur in utre, tristaris : dies perdis, et gaudes? Mali ergo sunt dies : et eo pejores, quia diliguntur. Sic blanditur hic mundus, ut nemo velit finire ærumnosam vitam. Vera enim vita vel beata hæc est, cum resurgemus

au feu éternel. Il n'y a donc d'autre vie que la vie bienheureuse. Et il ne peut y avoir de vie heureuse que la vie éternelle, où tous les jours sont des jours de bonheur; disons mieux, où le seul et unique jour est un jour de bonheur, puisqu'elle n'est point composée de plusieurs jours, mais d'un seul. L'habitude de cette vie fait que nous disons les jours. Mais le jour de l'éternité ne connaît ni le matin ni le soir. A ce jour ne succède point de lendemain, parce qu'il n'a point eu de jour qui le précède. Tel est le jour, ou tels sont les jours, telle est la vie et la vie véritable que Dieu nous promet. Elle est donc la récompense d'œuvres qui la méritent; si cette récompense nous est chère, ne nous lassons point dans la pratique des bonnes œuvres, et nous régnerons éternellement avec Jésus-Christ.

SERMON LXXXV.

Encore sur ces paroles du chapitre XIX de l'Evangile selon saint Matthieu : *Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements*, etc.

CHAPITRE PREMIER. — *L'observation des commandements est nécessaire pour mériter la vie éternelle.* — 1. La lecture du saint Evangile qui vient de frapper nos oreilles demande plutôt à être écoutée et mise en pratique qu'à être expliquée. Quoi de plus clair que ces paroles si lumineuses : « Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements? » (*Matth.*, XIX, 17.) Que dirai-je donc? « Si vous voulez parvenir à la vie, gardez les commandements. » Qui ne désire parvenir à la vie ? et cependant qui veut garder les commandements? Si vous ne voulez pas les observer, pourquoi prétendre à la vie ? Si vous êtes paresseux pour le travail, pourquoi cet empressement de recevoir la récompense ? Ce jeune homme qui était riche ayant répondu qu'il avait gardé fidèlement les commandements, le Sauveur lui fait connaître des préceptes plus élevés : « Si vous voulez être parfait, il vous manque une chose : allez, vendez tout ce que vous avez et donnez-le aux pauvres, » loin de le perdre, « vous aurez un trésor dans le ciel; puis venez et suivez-moi; » (*Ibid.*, 21) car il ne vous servirait de rien d'accomplir ce précepte, si vous ne consentez à me suivre. Or, ce jeune homme s'en alla triste et chagrin, parce qu'il avait de grandes richesses. Nous avons entendu la doctrine qu'il a entendue lui-même. L'Evangile est comme la bouche de Jésus-Christ. Il est assis dans le ciel, mais il ne cesse de parler sur la terre. Ne restons pas sourds à ses enseignements, car il les proclame à haute voix. Ne soyons pas comme des morts, car sa voix est un tonnerre. Vous ne voulez pas accomplir les préceptes plus élevés, soyez du moins fidèle à ceux qui sont plus faciles. Les premiers sont un fardeau trop lourd pour vous, chargez-vous au moins des

et cum Christo regnabimus. Nam et impii resurrecturi sunt, sed in ignem ituri. Vita itaque non est, nisi beata. Et vita beata esse non potest, nisi æterna, ubi sunt dies boni; nec multi, sed unus. Ex consuetudine hujus vitæ appellati sunt dies. Dies ille nescit ortum, nescit occasum. Illi diei non succedit crastinus : quia non præcedit eum hesternus. Hunc diem, vel hos dies, et hanc vitam, et veram vitam in promissis habemus. Alicujus ergo operis merces est. Si enim mercedem amamus, in opere non deficiamus : et in æternum cum Christo regnabimus.

SERMO LXXXV [a].

De verbis Evangelii Matth., XIX : *Si vis venire ad vitam, serva mandata*, etc.

CAPUT PRIMUM. — *Mandatorum observatio ad promerendam vitam.* — 1. Evangelica lectio, quæ modo personuit in auribus nostris Fratres, auditorem magis atque factorem, quam expositorem desiderat. Quid hac luce clarius : « Si vis venire ad vitam, serva mandata? » (*Matth.*, XIX, 17.) Quid ergo dicturus sum? « Si vis venire ad vitam, serva mandata. » Quis est qui nolit vitam? et tamen quis est qui velit servare mandata? Si mandata servare non vis, quare vitam quæris? Si ad opus piger es, quare ad mercedem festinas? Dixit se ille dives adolescens servasse mandata : audivit præcepta majora : « Si vis perfectus esse, unum tibi deest, vade, vende omnia quæ habes, et da pauperibus : » nec perdes, sed « habebis thesaurum in cœlo; et veni, sequere me. » (*Ibid.*, 21.) Nam quid tibi prodest, si feceris, et non sequaris me? Abscessit autem tristis ac mœstus, sicut audistis : habebat enim multas divitias. Quod audivit ille, audivimus et nos. Os Christi, Evangelium est. In cœlo sedet : sed in terra loqui non cessat. Nos non simus surdi : nam ille clamat. Nos non simus mortui : nam ille tonat. Si majora non vis facere, minora fac. Onus majorum ad te multum est, vel minora prende. Quid ad utraque

(a) Alias de Tempore CCV.

plus légers. Pourquoi cette indolence, je dirai plus, pourquoi cette opposition à l'égard des uns comme des autres? « Vendez tout ce que vous avez et donnez-en le prix aux pauvres, puis venez et suivez-moi. » (*Ibid.*, 18.) C'est ce qu'il y a de plus parfait. « Vous ne tuerez point; vous ne commettrez point d'adultère; vous ne rendrez point de faux témoignages; vous ne déroberez point; honorez votre père et votre mère, et aimez votre prochain comme vous-même. » (*Ibid.*, 19.) Ces préceptes sont moins élevés, observez-les fidèlement. Qu'ai-je besoin de vous crier : Vendez vos biens, si je ne puis même obtenir de vous de ne point ravir le bien d'autrui? On vous a dit : Vous ne déroberez point, et vous dérobez. Sous les yeux d'un si grand juge, je vous surprends, vous livrant non-seulement au vol, mais à la rapine. Ayez donc pitié, ayez compassion de vous-même. Cette vie vous donne encore quelque temps, ne repoussez pas la correction. Vous étiez hier voleur, ne le soyez plus aujourd'hui. Peut-être l'avez-vous encore été aujourd'hui, ne le soyez plus demain. Cessez enfin de faire le mal et réclamez alors le bien pour récompense. Mais non, vous voulez qu'on vous donne le bien et vous refusez d'être bon, votre vie est en opposition avec vos désirs. Si c'est un grand bien de posséder une bonne campagne, quel malheur n'est-ce pas que d'avoir une âme mauvaise?

CHAPITRE II. — *Il est difficile pour les riches de se sauver.* — 2. Ce riche s'en alla triste et le Seigneur dit à ses disciples : « Qu'il est difficile à ceux qui ont des richesses d'entrer dans le royaume des cieux! » (*Ibid.*, 23.) Et jusqu'où va cette difficulté? la comparaison apportée par le Sauveur montre qu'elle va jusqu'à l'impossibilité. Tout ce qui est impossible est difficile, mais tout ce qui est difficile n'est pas impossible. Voulez-vous juger de cette difficulté? écoutez la comparaison suivante : « Je vous le dis en vérité, il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. » (*Ibid.*, 24.) A un chameau de passer par le trou d'une aiguille; s'il avait dit un insecte, ce serait déjà impossible. « Ayant entendu ces paroles, les disciples s'attristèrent et dirent au Sauveur : S'il en est ainsi, qui pourra être sauvé? » (*Ibid.*, 25.) Qui parmi les riches? Pauvres, écoutez Jésus-Christ, je parle au peuple de Dieu; vous, pauvres, qui êtes ici en plus grand nombre, entrez du moins dans ce royaume, et cependant prêtez l'oreille à ce que je vais dire. Vous qui vous glorifiez de votre pauvreté, gardez-vous de l'orgueil, si vous ne voulez que les riches qui sont humbles ne l'emportent sur vous; gardez-vous de l'impiété qui vous mettrait au-dessous des riches qui sont pieux; fuyez l'ivrognerie qui vous laisserait bien loin des riches sobres et tempérants. Ne vous glorifiez point de votre pauvreté, puisqu'ils ne doivent point se glorifier de leurs richesses.

piger es? quid utrisque adversaris? Majora sunt : « Vende omnia quæ habes, et da pauperibus, et sequere me. » (*Ibid.*, 18.) Minora sunt : « Non homicidium facias : Non adulteres : Non falsum testimonium quæras : Non fureris. Honora patrem et matrem : Diliges proximum tuum tanquam te ipsum. » (*Ibid.*, 19.) Ista fac : Quid ad te clamo, ut vendas res tuas, cui extorquere non possum ne rapias alienas? Audisti : Non furaberis, tu rapis. Ante conspectum tanti Judicis, jam te non furem teneo, sed raptorem. Parce tibi, miserere tui. Adhuc vita ista dat tibi dilationem, noli abjicere correptionem. Fuisti heri fur; noli et hodie. Jam forte et hodie fuisti; cras noli. Aliquando fini malum, et pro mercede exige bonum. Bona habere vis, et bonus esse non vis : contraria est vita tua votis tuis. Si magnum bonum est, habere villam bonam : quantum malum est habere animam malam?

CAPUT II. — *Divites difficile salvantur.* — 2. Discessit dives contristatus, et ait Dominus : « Quam difficile est, ut qui divitias habet, intret in regnum cœlorum. » (*Ibid.*, 23.) Et quam esset difficile, similitudine proposita, ostendit tam esse difficile, ut omnino sit impossibile. Omne enim impossibile difficile est : sed non omne difficile impossibile est. Quale difficile est, similitudinem attende : « Amen dico vobis, facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum cœlorum. » (*Ibid.*, 24.) Camelum intrare per foramen acus : si diceret pulicem, impossibile esset. Denique hoc audito, contristati sunt discipuli, et dixerunt : « Si ita est, quisnam poterit salvus fieri? » (*Ibid.*, 25.) Quis divitum? Pauperes audite Christum, populo Dei loquor. Plures estis pauperes, vel vos apprehendite; et tamen audite. Quicumque de paupertate gloriamini, cavete superbiam, ne vincant vos humiles divites : cavete impietatem, ne vincant vos pii divites : cavete ebrietatem, ne vincant vos sobrii divites. Nolite de paupertate gloriari, si non debent illi de divitiis gloriari.

Chapitre III. — *Ce que l'Apôtre recommande aux riches. Le ver des richesses, c'est l'orgueil.* — 3. Que les riches, si toutefois il en est ici, soient donc attentifs et prêtent l'oreille à ce que dit l'Apôtre : « Ordonne aux riches de ce monde ; » (I *Tim.*, VI, 17) c'est qu'en effet il y a les riches de l'autre vie. Les pauvres sont les riches de cet autre siècle, ainsi que les apôtres qui disaient : « Nous sommes comme n'ayant rien et nous possédons tout. » (II *Cor.*, VI, 10.) Pour vous faire bien comprendre de quels riches il veut parler, l'Apôtre ajoute : « De ce monde. » Que les riches de ce monde écoutent donc les enseignements de l'Apôtre : « Ordonne, dit-il, aux riches de ce monde de ne point être orgueilleux. » Le premier ver des richesses, c'est l'orgueil, ver funeste qui dévore tout et réduit tout en poudre. Recommandez-leur donc de ne point être orgueilleux, de ne point se confier dans des richesses incertaines, de peur que vous ne vous endormiez au sein des richesses et qu'à votre réveil vous ne trouviez que la pauvreté. « Et de ne point se confier dans des richesses incertaines (ce sont les propres paroles de l'Apôtre), mais dans le Dieu vivant. » Le voleur vous enlève votre or, qui peut vous enlever votre Dieu ? Qu'est-ce que possède le riche, s'il ne possède Dieu, et que n'a pas le pauvre, s'il a le bonheur de posséder Dieu ? « Recommande-leur donc de ne point se confier en des richesses incertaines, mais dans le Dieu vivant qui nous donne abondamment toutes choses pour en jouir, » et lui-même avec toutes ces choses.

Chapitre IV. — *Usage qu'il faut faire des richesses.* — 4. Si donc les riches ne doivent ni espérer ni mettre leur confiance dans les richesses, mais dans le Dieu vivant, quel usage doivent-ils faire de leurs richesses ? Le voici : « Qu'ils deviennent riches en bonnes œuvres. » Que veulent dire ces paroles ? Expliquez-nous-les, grand Apôtre ; car il en est beaucoup qui refusent de comprendre ce qu'ils n'ont point la volonté de faire. Expliquez-nous donc ces paroles, grand Apôtre, que leur obscurité ne devienne pas un prétexte de faire le mal. Dites-nous ce que signifient : « Qu'ils deviennent riches en bonnes œuvres, » qu'ils écoutent, qu'ils comprennent ; ne leur permettez point de s'excuser, mais que bien plutôt ils commencent à s'accuser eux-mêmes et à répéter cet aveu du Psalmiste que nous venons d'entendre : « Je connais mon iniquité. » (*Ps.* L, 5.) Dites-nous ce que signifie : « Qu'ils deviennent riches en bonnes œuvres, qu'ils donnent de bon cœur. » Qu'est-ce à dire : « Qu'ils donnent de bon cœur ? » Est-ce donc si difficile à comprendre : « Qu'ils donnent de bon cœur, » qu'ils partagent ? » Vous avez de la fortune, cet autre n'en a pas, partagez avec lui afin qu'il partage avec vous. Partagez ici-bas, et vous aurez droit au partage de l'autre vie. Partagez ici votre pain et vous recevrez aussi plus tard du pain. Quel pain don-

Caput III. — *Divitibus quid præcipi velit Apostolus. Vermis divitiarum, superbia.* — 3. Audiant divites, si tamen sunt ; audiant Apostolum : Præcipe divitibus hujus mundi (I *Tim.*, VI, 17) : quia sunt divites alterius sæculi. Pauperes sunt divites alterius sæculi, Apostoli sunt divites alterius sæculi, qui dicebant : Tanquam nihil habentes, et omnia possidentes. (II *Cor.*, VI, 10.) Ut sciatis de quibus loquatur divitibus, addidit, hujus mundi. Audiant ergo Apostolum divites hujus mundi : « Præcipe, inquit, divitibus hujus mundi, non superbe sapere. Primus vermis divitiarum superbia. » Mala tinea, totum rodit, et ad cinerem usque perducit. « Præcipe ergo non superbe sapere, neque sperare in incerto divitiarum : ne forte dives dormias, et pauper surgas. Neque sperare in incerto divitiarum : (Apostoli verba sunt :) sed in Deo, inquit vivo. Fur tibi tollit aurum, quis tollit tibi Deum ? » Quid habet dives, si Deum non habet ? Quid non habet pauper, si Deum habet ? Non ergo sperare in divitiis, ait, sed in Deo vivo, qui præstat nobis abundanter omnia ad fruendum ; cum quibus omnibus et se ipsum.

Caput IV. — *De divitiis quid præstandum.* — 4. Si ergo non debent de divitiis sperare, non in eis fidere, sed in Deo vivo ; de divitiis quid facturi sunt ? Audi quid : Divites sint in operibus bonis. (*Ibid.*, 18.) Quid est hoc ? Expone Apostole. Multi enim quod nolunt facere, nolunt intelligere. Expone Apostole : noli dare occasionem mali operis per obscuritatem sermonis. Dic quid dixeris : « Divites sint in operibus bonis. » Audiant, intelligant : non permittantur se excusare, sed se potius incipiant accusare, et dicere quod audimus modo in Psalmo : Quoniam peccatum meum ego agnosco. (*Psal.* L, 5.) Dic tu quid est : Divites sint in operibus bonis. Facile tribuant. Quid est : Facile tribuant ? Numquid et hoc non intelligitur ? Facile tribuant, communicent. Habes tu, non habet alius : communica, ut communicetur tibi. Communica hic, et communicabis ibi. Communica hic panem, et acci-

nez-vous ici-bas? Le pain que vous amassez au prix de vos sueurs et de votre travail, par suite de la malédiction prononcée contre le premier homme. Quel est le pain qui vous sera donné dans l'autre vie? Celui même qui a dit : « Je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel. » (*Jean*, VI, 51.) Vous êtes riche sur la terre, mais vous êtes pauvre dans le ciel. Vous avez de l'or, mais vous ne possédez pas encore la présence de Jésus-Christ. Donnez donc largement ce que vous avez, pour recevoir ce que vous n'avez pas. « Qu'ils deviennent riches dans les bonnes œuvres, qu'ils donnent de bon cœur et partagent ce qu'ils ont. »

5. Doivent-ils donc faire le sacrifice de tous leurs biens? L'Apôtre dit : « Qu'ils partagent, » et non qu'ils donnent la totalité de ce qu'ils possèdent. Qu'ils gardent pour eux autant et plus même que leurs besoins le demandent. Donnons-en seulement une partie. Quelle partie? La dixième. Les scribes et les pharisiens donnaient la dîme de leurs biens. (*Luc*, XVIII, 12.) Rougissons ici, mes frères, ceux pour qui Jésus-Christ n'avait pas encore versé son sang, les scribes et les pharisiens donnaient la dîme de leurs biens, et vous croiriez faire un acte héroïque en donnant un morceau de pain à un pauvre, c'est-à-dire à peine la millième partie de ce que vous possédez? Cependant je ne vous en fais pas un crime, donnez au moins cela. Ma soif, ma faim sont si grandes, que ces miettes suffisent pour me rendre heureux. Cependant je ne puis vous taire ce qu'a dit le Dieu vivant qui est mort pour nous. « Si votre justice n'est plus parfaite que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » (*Matth.*, V, 20.) Il ne veut point nous flatter, c'est un médecin qui va jusqu'au vif. « Si votre justice n'est plus parfaite que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. » Les scribes et les pharisiens donnaient la dîme de leurs biens. Qu'est-ce à dire? Examinez-vous vous-mêmes. Voyez ce que vous devez faire, quel est le chiffre de votre fortune, ce que vous devez donner, ce que vous gardez pour vos besoins, ce que vous consacrez aux œuvres de miséricorde, ce que vous réservez pour vos plaisirs. Recommandez-leur donc de devenir riches en bonnes œuvres, de donner de bon cœur, de faire part de leurs biens aux pauvres, de se faire un trésor et un fondement solide pour l'avenir, afin d'acquérir la véritable vie.

CHAPITRE V. — *Les pauvres sont obligés de réprimer leurs convoitises.* — 6. J'ai averti les riches, maintenant, pauvres, écoutez. Vous, riches, donnez largement; vous, pauvres, gardez-vous de rien prendre. Vous, riches, faites part de vos biens, vous, pauvres, réprimez vos convoitises. Ecoutez, pauvres, ce que vous dit

pies ibi panem. Quem hic panem? Quem colligis cum sudore et labore, ex maledicto primi hominis. Quem ibi panem? Qui dixit : Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendi. (*Joan.*, VI, 51.) Dives es hic, sed pauper es ibi. Habes aurum, sed nondum tenes præsentem Christum. Eroga quod habes, ut accipias quod non habes. « Divites sint in operibus bonis; facile tribuant, communicent. »

5. Ergo perdituri sunt res suas? Communicent, dixit : non : Totum dent. Teneant sibi quantum sufficit, teneant plus quam sufficit. Demus inde quamdam partem. Quam partem? Decimam partem. Decimas dabant Scribæ et Pharisæi. (*Luc.*, XVIII, 12.) Erubescamus, Fratres : Decimas dabant, pro quibus Christus nondum sanguinem fuderat. Decimas dabant Scribæ et Pharisæi : ne forte aliquid magnum facere te putes, quia frangis panem pauperi; et vix est millesima ista facultatum tuarum. Et tamen non reprehendo : vel hoc fac. Sic sitio, sic esurio, ut et ad istas micas gaudeam. Sed tamen quid dixerit vivus, qui pro nobis mortuus est, non tacebo. Nisi abundaverit justitia vestra, inquit, super Scribarum et Pharisæorum, non intrabitis in regnum cœlorum. (*Matth.*, V, 20.) Ille nos non palpat : medicus est, usque ad vivum pervenit. « Nisi abundaverit justitia vestra plus quam Scribarum et Pharisæorum, non intrabitis in regnum cœlorum. » Scribæ et Pharisæi decimas dabant. Quid est? Interrogate vos ipsos. Videte quid faciatis, de quanto faciatis; quid detis, quid vobis relinquatis; quid misericordiæ impendatis, quid luxuriæ reservetis. « Ergo : Facile tribuant, communicent, thesaurizent sibi fundamentum bonum in futurum, ut apprehendant veram vitam. »

CAPUT V. — *Pauperes tenentur frenare cupiditates.* — 6. Admonui divites : audite pauperes. Vos erogate : vos (*a*) rapere nolite. Vos tribuite facultates : vos frenate cupiditates. Audite pauperes eumdem ipsum Apostolum : Est autem quæstus magnus. Quæstus est acquisitio lucri. Est autem quæstus magnus,

(*a*) Germanensis et Cisterciensis, *cupere.*

le même Apôtre : « C'est un grand gain. » Le gain est un bénéfice qu'on a gagné. « Or, c'est un grand gain que la piété qui se contente du nécessaire. » (I *Tim.*, VI, 6.) Le monde vous est commun avec les riches, mais leurs maisons ne vous sont point communes avec eux; vous possédez en commun le même ciel, la même lumière. Cherchez le nécessaire, cherchez ce qui suffit, mais rien au delà. Le reste est une charge plutôt qu'un soulagement, c'est un fardeau, non pas un honneur. La piété qui se contente du nécessaire est donc un grand gain. Avant tout la piété. La piété c'est le culte de Dieu. La piété avec ce qui est nécessaire; « car nous n'avons rien apporté en ce monde. » (*Ibid.*, 7.) Avez-vous apporté quelque chose en naissant? Vous-mêmes, riches, vous n'avez rien apporté. Vous avez trouvé sur la terre tout ce que vous possédez, aussi bien que les pauvres, vous êtes nés dans une nudité complète. Vous avez eu en commun avec eux un corps faible et les vagissements, témoins irrécusables de votre misère. « Car nous n'avons rien apporté en ce monde (saint Paul parle ici aux pauvres), et nul doute que nous ne puissions rien en emporter. Ayant donc la nourriture et le vêtement, nous devons être contents. Car ceux qui veulent devenir riches. » Remarquez : « Ceux qui veulent devenir riches, » et non ceux qui le sont. Laissons ces derniers, ils ont entendu ce qui les concerne : « Qu'ils deviennent riches en bonnes œuvres, » qu'ils donnent de bon cœur, et qu'ils fassent part de leurs biens aux pauvres.

Chapitre VI. — *Devoirs des pauvres.* — Ils savent donc quels sont leurs devoirs. Vous qui n'êtes pas encore riches, écoutez quels sont les vôtres : « Ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation, et dans les filets du démon, et dans beaucoup de désirs inutiles et nuisibles. » Vous ne tremblez pas? Ecoutez ce qui suit : « Qui plongent les hommes dans la ruine et la perdition. » Vous n'êtes pas encore saisis d'effroi? « Car, poursuit l'Apôtre, la racine de tous les maux, est l'avarice. » L'avarice consiste à vouloir devenir riche, et non pas à l'être en effet. Voilà ce que c'est que l'avarice. Vous ne craignez pas d'être plongés dans la ruine et la perdition? Vous ne redoutez pas l'avarice qui est la racine de tous les maux? Vous vous empressez d'arracher de votre champ la racine des épines, et vous n'arrachez point de votre cœur la racine des convoitises coupables? Vous nettoyez votre champ dont les fruits ne doivent servir qu'à votre corps, et vous ne purifiez point votre cœur où votre Dieu daigne habiter? « Car l'avarice est la racine de tous les maux, et quelques-uns qui ont cédé à cette passion, ont dévié de la foi et se sont jetés dans de grandes douleurs. »

7. Je vous ai dit ce que vous devez faire, écoutez maintenant ce que vous devez craindre, vous savez à quel prix s'achète le royaume des

inquit, pietas cum sufficientia. (I *Tim.*, VI, 6.) Communem habetis cum divitibus mundum : non communem habetis cum divitibus domum; sed habetis commune cœlum, communem lucem. Sufficientiam quærite, quod sufficit quærite, plus nolite. Cætera gravant, non sublevant; onerant, non honorant. Quæstus magnus, pietas cum sufficientia. In primis pietas. Pietas est Dei cultus. Pietas cum sufficientia. Nihil enim intulimus in hunc mundum. (*Ibid.*, 7, etc.) An attulisti huc aliquid? Sed nec vos divites aliquid attulistis. Totum hic invenistis, cum pauperibus nudi nati estis. Communis est in utroque infirmitas corporis; communis vagitus, miseriarum testis. « Nihil enim intulimus in hunc mundum : (pauperibus loquitur :) sed nec auferre aliquid possumus. Victum et tegumentum habentes, his contenti simus. Nam qui volunt divites fieri. Qui volunt fieri, non qui sunt. » Nam qui sunt, sint. Quod ad illos pertinet audierunt, ut divites sint in operibus bonis; facile tribuant, communicent.

Caput VI. — *Pauperum officia.* — Audierunt ipsi. Vos qui nondum estis, audite. « Qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem et laqueos et desideria multa et noxia. » Non timetis? Audite quod sequitur : « Quæ mergunt homines in interitum et perditionem. » Non times? « Radix est enim omnium malorum avaritia. » Avaritia est, velle esse divitem, non jam esse divitem. Ipsa est avaritia. Mergi non times in interitum et perditionem? Non times radicem omnium malorum avaritiam? De agro tuo exstirpas radicem spinarum, et non exstirpas de corde tuo radicem malarum cupiditatum? Purgas agrum tuum, unde fructum capiat venter tuus; et non purgas cor tuum, ubi habitet Deus tuus? « Radix est enim omnium malorum avaritia, quam quidam sequentes, a fide perraverunt, et inseruerunt se doloribus multis. »

7. Audistis quid faciatis, audistis quid timeatis, audistis unde ematur regnum cœlorum, audistis unde impediatur regnum cœlorum. Omnes in verbo Dei concordate. Et divitem et pauperem Deus fecit.

cieux, apprenez quels sont les obstacles qui empêchent d'y entrer. Soyez tous en parfaite union dans la parole de Dieu. Dieu a fait le riche et le pauvre. L'Ecriture dit : « Le riche et le pauvre se sont rencontrés, et tous deux sont l'ouvrage de l'Eternel. » (*Prov.*, XXII, 2.) « Le riche et le pauvre se sont rencontrés. » Dans quel chemin, si ce n'est dans le chemin de la vie ? Le riche naît, le pauvre naît également. Vous vous êtes rencontrés en parcourant le même chemin. Vous, riche, gardez-vous d'opprimer ; vous, pauvre, gardez-vous de frauder. L'un est dans le besoin, l'autre dans l'abondance ; tous deux sont l'ouvrage du Seigneur. Il se sert de celui qui possède pour secourir celui qui est dans le besoin ; il se sert du pauvre pour éprouver le riche. Nous avons entendu ou fait entendre ces graves enseignements, soyons pleins de crainte et de vigilance, et prions, afin de parvenir à la vie éternelle.

Scriptura loquitur : « Dives et pauper occurrerunt sibi, fecit autem ambos Dominus. » (*Prov.*, XXII, 2.) Dives et pauper occurrerunt sibi. In qua via nisi in ista vita? Natus est dives, natus est pauper. Occurristis vobis pariter ambulantes viam. Tu noli premere, tu noli fraudare. Iste eget, ille habet. Fecit autem ambos Dominus. Per eum qui habet, juvat egentem : per eum qui non habet, probat habentem. Audivimus, diximus : (*a*) timeamus, caveamus, oremus, perveniamus.

(*a*) Colbertinus Ms. *teneamus*.

FIN DU TOME SEIZIÈME.

ERRATA

Page 24, col. 1, ligne 48 : Afin de vous retrouver en vous; *lisez :* Afin de vous retrouver en lui.

Page 34, col. 1, ligne 27 : Pensant à sa pauvreté; *lisez :* Pensons.

Page 91, col. 1, ligne 16 : Il le reprend; *lisez :* Il les reprend.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME SEIZIÈME

SERMONS AU PEUPLE.

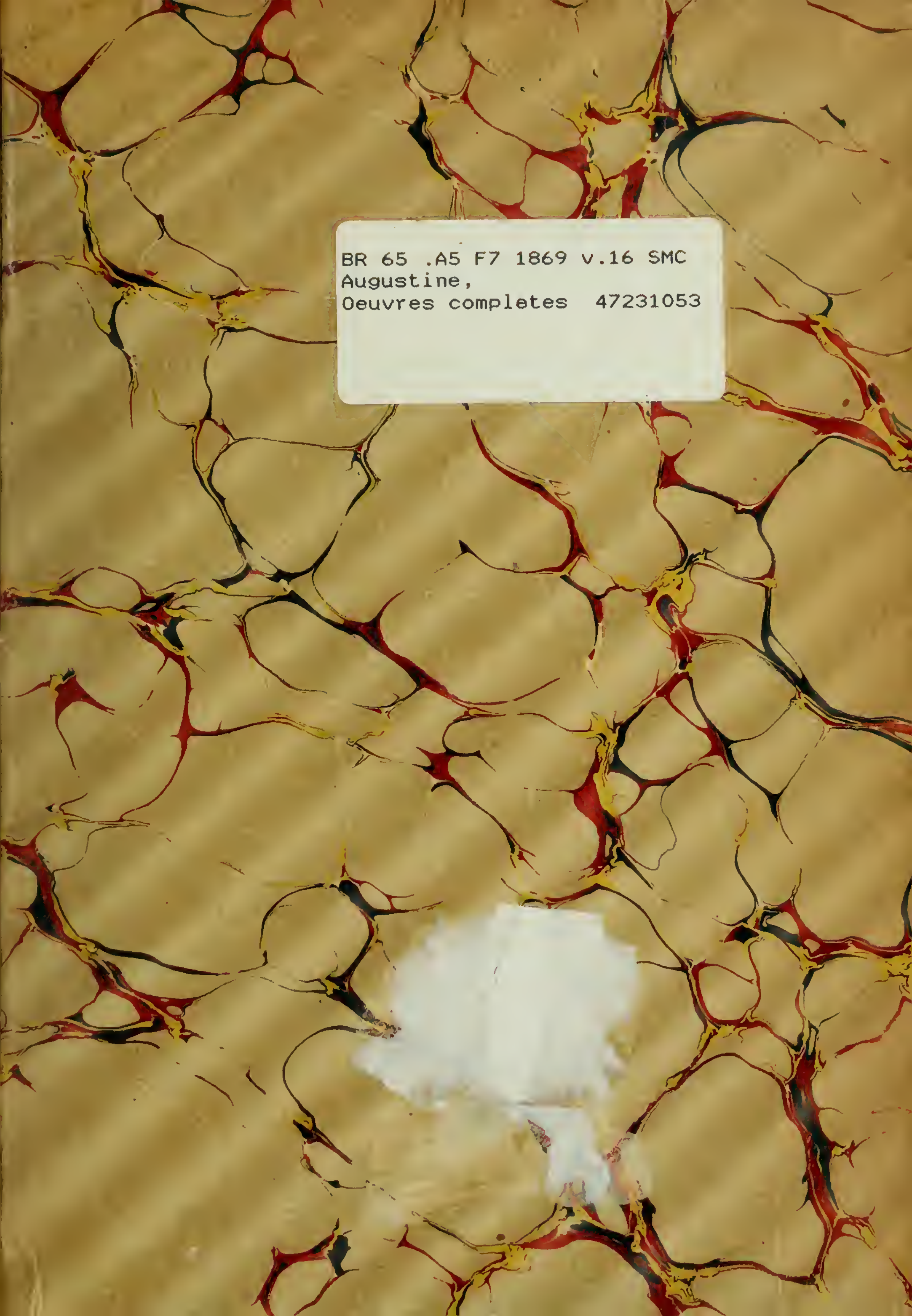
PREMIÈRE SÉRIE.

(Suite.)

FIN DE LA TABLE DU TOME SEIZIÈME.

Besançon. — Imprimerie d'Outhenin-Chalandre fils.




BR 65 .A5 F7 1869 v.16 SMC
Augustine,
Oeuvres completes 47231053

